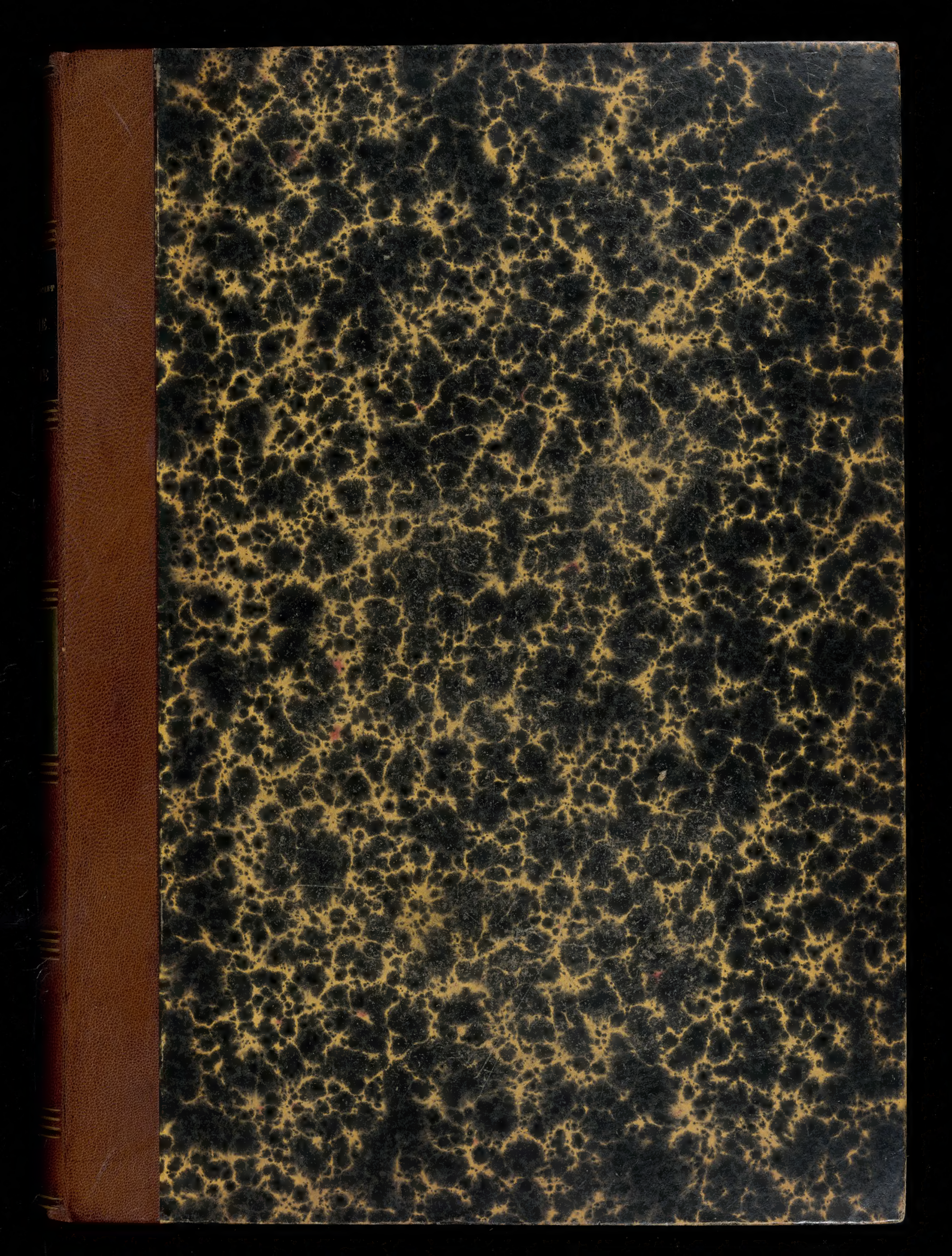
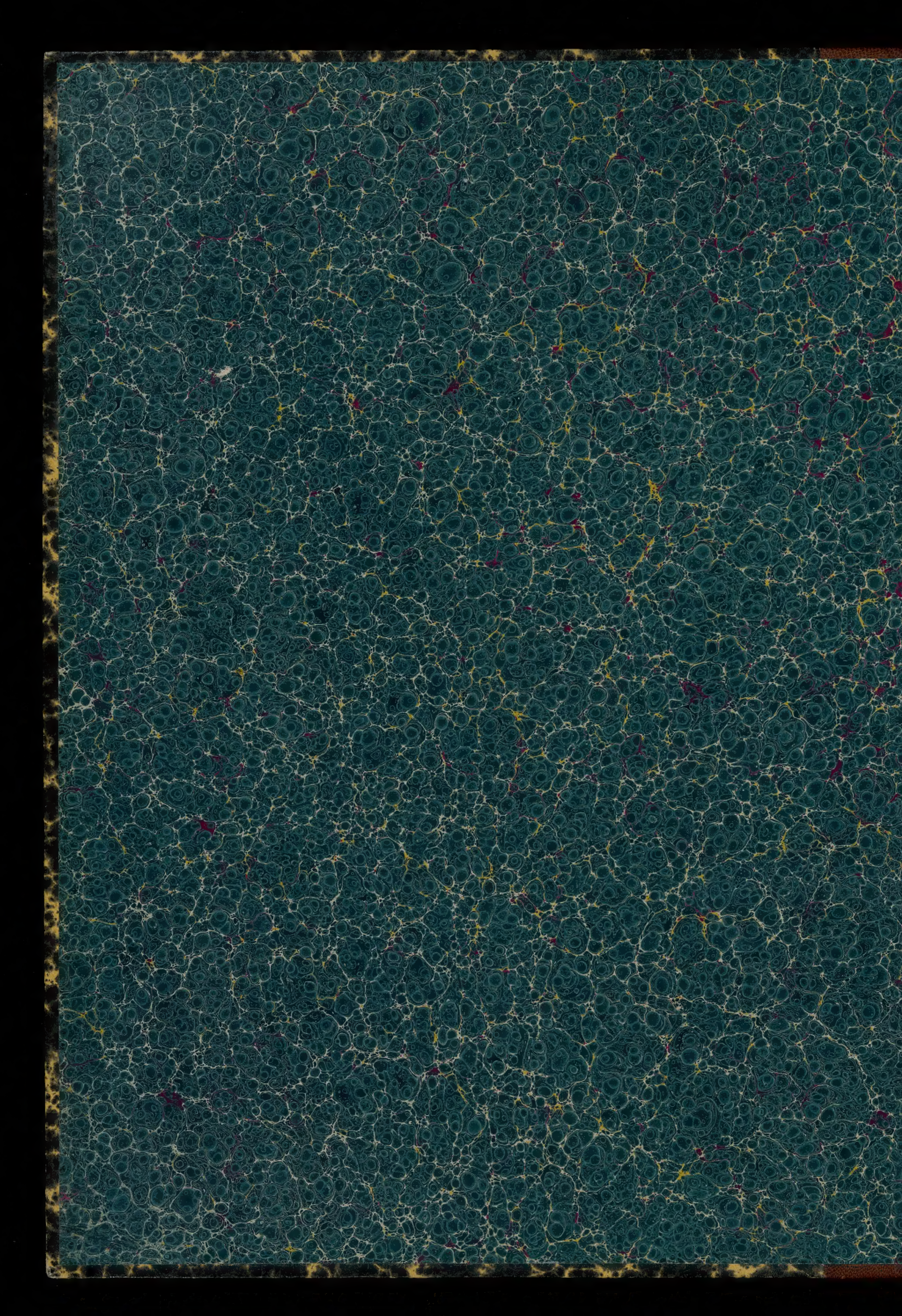
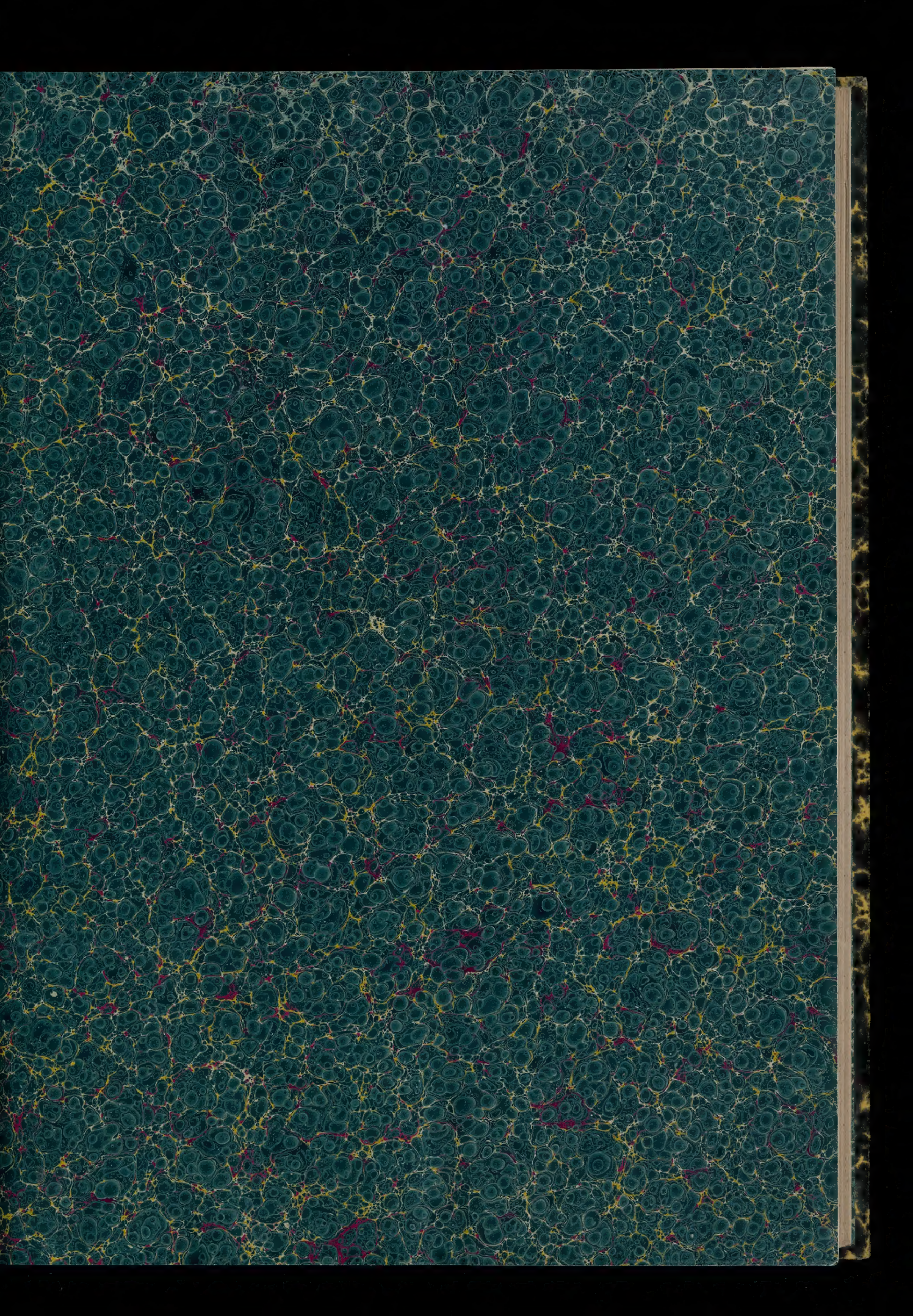






GALATIE

ET

BITHYNIE

GALATIE

ET

BITHYNIE



Paris. — Typographie Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE

DE

LA GALATIE

ET DE

LA BITHYNIE

D'UNE PARTIE DE LA MYSIE
DE LA PHRYGIE, DE LA CAPPADOCE ET DU PONT

EXÉCUTÉE EN 1861 ET PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

GEORGES PERROT

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE

EDMOND GUILLAUME

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT, ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

ET JULES DELBET

DOCTEUR EN MÉDECINE

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C[IE]

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1872

BITHYNIE.

NICOMÉDIE.

L'ancienne Nicomédie s'appelle maintenant *Ismidt* ou *Iskimidt*, nom formé, par une altération facile à comprendre dans la bouche des Turcs étrangers au grec, de *is Nikomidian*, comme Stamboul de *is tin bolin*, comme *Isnik*, nom actuel de Nicée, de *is Nikin;* ce qui est remarquable ici, c'est que dans la première des formes citées, Ismidt, deux des syllabes du mot ancien, les deux premières, ont disparu ainsi que la terminaison; dans ce travail de transformation et d'abréviation populaire, il n'est demeuré, accolé à la préposition *is* (εἰς), *à*, *vers*, qu'une seule syllabe, celle qui portait l'accent, *mid* (μήδ). Je ne connais pas d'exemple plus frappant de cette vertu que possède l'accent de défendre contre la corruption et la mort la partie du mot qu'il affecte, et de la conserver, pour ainsi dire, impérissable. Dans *Iskimidt,* la seconde syllabe, elle aussi, a survécu, en se modifiant légèrement, sous l'influence probablement d'une loi particulière à la langue turque, le besoin de retrouver la même voyelle dans plusieurs syllabes qui se suivent; c'est pour établir ici cette sorte d'allitération intérieure, cette harmonie familière à leur palais, et dont leur oreille ne saurait se passer, que les Turcs auront involontairement changé en *i* l'*o* de la seconde syllabe du mot Nicomédie.

Ismidt est la première ville importante que rencontre, après Scutari, la route de poste qui met en communication Constantinople et les deux capitales de son empire asiatique, Bagdad et Damas; par route il ne faut entendre d'ailleurs qu'un sentier plus battu que les autres, une direction que suivent uniformément caravanes et courriers, et qu'indiquent seuls les trous profonds creusés dans le sol par les pas des bœufs et des chameaux. Il n'y a pas, à proprement parler, une seule route dans la Turquie d'Asie, une seule route comme nous l'entendons, pavée ou macadamisée, avec ponts et travaux d'art, avec pentes adoucies ou tournées; seuls, les débris des voies romaines attestent çà et là que ces contrées ont été jadis habitées par un peuple vraiment civilisé, qui n'abandonnait pas la nature à elle-même, qui la pliait à ses besoins, et qui songeait à l'avenir. Quand par hasard, en Asie Mineure, on passe une rivière sur un pont, ou qu'on traverse des marais sur une chaussée, c'est presque toujours, plus ou moins délabré, quelque ouvrage romain ou byzantin dont la solidité a jusqu'ici résisté aux années. C'est ainsi qu'en Orient les générations actuelles vivent des restes et, si l'on peut ainsi parler, des miettes du passé.

A partir de Nicomédie, la route de Bagdad et celle de Damas se séparent. La route de Bagdad longe le lac de Sabandja, franchit le Sangarius et traverse dans toute sa largeur, de l'Ouest à l'Est, la partie septentrionale de l'Asie Mineure; ce n'est qu'à partir d'Amassia qu'elle tourne vers le Sud-Est en s'engageant dans les montagnes de l'Arménie et du Kurdistan. La route de Damas, au contraire, se dirige aussitôt vers le Sud par Koutahia et Konieh. Nicomédie se trouve ainsi, à double titre, tête de route, situation favorable qui lui a fait garder quelque

chose de sa prospérité et de sa population d'autrefois; en même temps des bateaux à vapeur, qui partent du pont de Galata quatre fois par semaine, la mettent à quelques heures seulement de Constantinople; aussi est-ce, avec Smyrne, le point où débarquent et d'où partent le plus souvent les voyageurs qui se proposent de visiter l'Asie Mineure. De là vient qu'il n'y a guère en Asie Mineure de ruines mieux connues que celles de Nicomédie. C'est une acropole, où des tours, semi-circulaires, en briques, de l'époque impériale, surmontent une des plus belles murailles helléniques que je connaisse, certainement contemporaine des rois de Bithynie, fondateurs de la ville; ce sont de vastes égouts, dont les galeries, malgré les dépôts qu'y ont formés les eaux qui les traversent, sont encore assez élevées et assez spacieuses pour qu'on puisse y marcher debout; ce sont les restes de môles, de quais et de constructions diverses, en gros blocs, enfin ceux d'une citerne située hors de la ville, et que je croirais volontiers byzantine. Tous ces débris donnent une haute idée de la magnificence d'une ville qui fut un moment, sous Dioclétien, la capitale du monde romain; mais ils ont été trop souvent décrits et figurés pour que nous ayons songé à les étudier de nouveau (1).

Est-ce à dire que celui qui voyage en Orient avec le désir et l'intention d'en faire profiter la science doive, toutes les fois qu'il n'a pas vu le premier, qu'il n'a pas à proprement parler, découvert une ruine, un monument quelconque, se croiser les bras, et se borner à renvoyer aux travaux antérieurs? Faut-il, comme ces hellénistes qui n'ont daigné attacher leur nom qu'à des éditions princeps, ne vouloir donner que du nouveau, de l'inédit? Sans prétendre tracer de règles absolues, je dirai, à ce propos, dès le début de cette relation, quelle a été notre pensée à cet égard, quelles règles nous ont guidés, comment nous avons essayé de nous tenir à égale distance de deux excès.

Il est un fait incontestable : c'est dans ces derniers temps seulement que l'on a commencé à comprendre quelle religion d'exactitude et quelle délicatesse de scrupule il convenait d'apporter dans la reproduction des monuments de l'antiquité. Presque toutes les fautes commises en ces matières peuvent se ramener à deux tendances dominantes, également fâcheuses, et qui se rencontrent presque toujours à la fois chez un même artiste et dans un même ouvrage. Le premier de ces défauts, c'est de ne pas consentir à représenter les monuments tels qu'on les trouve, aussi mutilés, aussi défigurés qu'ils le sont réellement; c'est de mêler perpétuellement, sans nous en prévenir, ce qu'en termes de métier on appelle la *restauration* et l'*état actuel;* c'est de s'obstiner à représenter avec une tête ou des bras cette statue dont on n'a découvert que le torse, à ajouter un chapiteau à cette colonne qui n'avait plus que le fût, un portique ou un entablement à ce temple dont les murs seuls étaient restés debout. L'autre défaut part de la même légèreté; mais il est plus grave encore peut-être, parce qu'il est plus difficile à constater et à corriger; il consiste à enlever aux œuvres si diverses que l'on rencontre sur ce sol, où se sont succédé tant de peuples et d'arts différents, leur caractère particulier, leur accent original, la nuance locale et souvent unique qui les distingue. C'est ainsi qu'on donne à une moulure du plus pur style grec une physionomie contemporaine d'Adrien, ou même l'aspect d'un profil dessiné dans les ateliers de MM. Percier et Fontaine, vers 1810; c'est ainsi qu'on fait de quelque figure étrange, sculptée sur le roc par la main d'un antique ouvrier de la mystérieuse et légendaire Asie, un mauvais bas-relief gréco-romain. Par là, on nous expose à confondre souvent la barbarie primitive, qui a toujours quelque chose de sincère, de ferme et de rude, avec la barbarie de la décadence, où l'on sent toujours la manière et le procédé, je ne sais quoi de lourd, de mol et de déplaisant. Les altérations sont tantôt du fait du dessinateur, tantôt du fait du graveur, et le plus souvent tous les deux sont coupables; il y avait des

(1). Ainsworth : *Travels and researches in Asia Minor, Mesopotamia, Chaldæa, and Armenia*, t. I. — X. Hommaire de Hell : *Voyage en Turquie et en Perse*, t. II. — Ch. Texier : *Description de l'Asie Mineure*, t. I; Planches 1, 2, 3.

traditions académiques, des habitudes d'école, des routines d'atelier, dont on n'aurait pu se détacher sans un certain effort, et comme on ne sentait pas vivement la nécessité de cet effort, on ne le faisait pas; comme le public des amateurs et des savants ne réclamait pas contre cette espèce de trahison, le graveur ne se contraignait pas, et se laissait aller à transformer encore des croquis souvent eux-mêmes déjà faits sans grand souci de la vérité. Ajoutez, enfin, comme circonstance atténuante au compte des voyageurs, que, jusqu'à ces dernières années, on n'était pas très à son aise pour dessiner en Turquie. Il fallait souvent se cacher pour jeter en hâte quelques traits sur le papier, de peur d'exciter des soupçons et d'éveiller des colères; parfois même, on était obligé, pour garder quelque souvenir d'un monument, de le crayonner de mémoire, aussitôt rentré dans sa chambre ou sous sa tente. Nous avions, certes, plus beau jeu, nous autres, qui interrompions quelquefois, pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, la circulation dans la principale rue d'une ville musulmane, pour que personne ne risquât de déranger nos opérations photographiques; passants, arabas, cavaliers et caravanes attendaient et s'entassaient derrière nous; quand nous avions terminé et enlevé tous nos instruments, la foule s'écoulait, les chariots et les mulets se dégageaient comme ils pouvaient; on murmurait bien un peu, mais tout bas, contre ces *ghiaours,* qui auraient mieux fait de rester chez eux que de venir ainsi déranger et tracasser tout le monde; mais nous n'avons jamais entendu une parole malsonnante, ce qui nous est arrivé deux ou trois fois à peine, sans ôter à celui qui l'avait prononcée l'envie de recommencer.

Sans être injuste pour ceux qui ont eu le mérite de nous faire connaître les premiers, souvent au péril de leur vie, tant de curieux monuments, on aurait donc à reprendre à nouveau presque tous leurs travaux, à tout revoir, à refaire bien des choses tout à loisir, avec cette attention soutenue que rien n'interdit plus au voyageur et à l'artiste qui visitent l'Orient, avec ce subtil sentiment des nuances et cette passion de fidélité que l'esprit critique du siècle apporte maintenant en de pareilles recherches, et qu'il exige désormais de ceux qui s'y vouent. Limités par le temps, pressés d'atteindre le but qui nous était marqué, la Galatie et le temple d'Ancyre, nous ne pouvions songer à recommencer, même pour deux ou trois provinces, tout le travail de nos prédécesseurs; tard venus, ouvriers de la dernière heure, nous devions nous borner à suivre les autres à la trace, et à glaner derrière eux. Sans parler de ce beau temple de Rome et d'Auguste, que nous avions mission de soumettre tout entier à un nouvel examen, nous espérions trouver peut-être encore, dans le centre de l'Asie Mineure, de vastes lacunes à remplir, d'importants monuments que nous serions les premiers à décrire; mais dans les parties les mieux ou les moins mal connues, en Bithynie, en Mysie, en Phrygie, il fallait nous contenter de réparer çà et là une omission, de relever une erreur, tâche ingrate, rôle fâcheux, auquel on peut gagner de se voir attribuer des sentiments que l'on est bien loin d'entretenir. Enfin, en plus d'un endroit, depuis le passage des derniers voyageurs, l'état des lieux avait pu changer; des démolitions ou un hasard quelconque, le soc de charrue ou la pioche du paysan se heurtant à quelque gros bloc enfoui dans le sol, avaient pu mettre au jour quelque nouveau débris, ou bien encore l'adoucissement des mœurs et les circonstances politiques sensiblement changées permettraient d'étudier de plus près quelque monument qu'il avait fallu jusque-là se contenter d'entrevoir à distance. C'était là une chance qui pouvait s'offrir à nous, dans les sites mêmes que l'on avait, quelques années auparavant, le plus attentivement explorés. Des inscriptions surtout, il en sort à chaque instant de nouvelles de dessous terre; le tout est d'être là pour les recueillir avant que le pied du passant les ait effacées ou que le pic du tailleur de pierre les ait fait disparaître sans retour.

Ce furent des inscriptions qui nous occupèrent pendant la journée que nous passâmes à Ismidt; les ruines de Nicomédie sont, à tout prendre, plus frappantes par leur masse et leur aspect pittoresque qu'intéressantes par leurs détails pour l'architecte et pour l'archéologue. Heureusement, on remuait de la terre à Nicomédie; c'était, dans la ville même, un palais que se faisait construire

le sultan Abd-ul-Medjid, séduit par la beauté du golfe et par le charme du climat, qui est plus doux que celui de Constantinople. C'était un ancien lieu de pèlerinage, le monastère d'Haghios Pandéléïmôn, à un quart d'heure environ de la ville, où les Grecs reconstruisaient une église.

Nous interrogeâmes les ouvriers; c'était surtout, nous dirent-ils, en creusant pour établir les fondations du palais que l'on avait retrouvé un grand nombre de fragments antiques. Quelques statues avaient été emportées à Constantinople par l'entrepreneur des travaux, un ingénieur grec; plus tard, à Constantinople, nous en vîmes entre ses mains deux ou trois, toutes d'un travail médiocre et de l'époque romaine, autant qu'on pouvait en juger par le style des draperies; les têtes manquaient. Sur les chantiers on n'avait laissé que les débris dont l'architecte avait cru ne pas pouvoir tirer parti, des morceaux de corniche, des fûts et des chapiteaux, quelques-uns d'un assez beau galbe. On avait rencontré aussi des blocs de pierre ou de marbre portant des inscriptions, mais la plupart avaient déjà été retaillés et employés dans la construction. Quel dommage qu'il ne se soit pas trouvé là quelqu'un pour relever et copier, à mesure qu'ils sortaient de cette terre qui les avait si longtemps conservés, tous ces textes précieux! On ne peut se figurer tout ce qui périt ainsi chaque année de documents authentiques et de renseignements que rien ne saurait remplacer. Il faudrait que la science européenne eût en Orient des espèces d'inspecteurs, que la fatigue n'effrayerait pas; ils passeraient leur temps à parcourir les terres classiques, pour profiter de toutes ces chances favorables qui ne servent maintenant qu'à nous appauvrir encore en vouant à une prompte et presque certaine destruction les monuments retrouvés. Chaque tournée, je le garantis, serait fructueuse; on pourrait visiter tous les ans des ruines comme celles d'Éphèse, de Magnésie, d'Aizani, de Mitylène, de Nicomédie, d'Angora, et chaque année y trouver quelque chose d'inédit, y recueillir quelque nouvelle épave de ce grand naufrage du passé.

Ici, il n'y avait personne pour suivre avec soin les travaux, et saisir au passage tout ce qui méritait d'être gardé. Voici pourtant une inscription qui a été détruite depuis plusieurs mois; elle avait été copiée, et elle nous est communiquée par un jeune Grec, le fils de notre hôtesse. Ce qui l'avait engagé à la transcrire, au moment où on venait de la découvrir, c'était, nous disait-il, la beauté des lettres, qui semblaient gravées de la veille, tant elles étaient nettes et vives. Sa copie, dont nous prenons un calque, paraît avoir été faite avec beaucoup de soin, et mérite d'autant plus de confiance que l'enfant, loin de savoir le latin, ne connaît même pas les lettres romaines.

1.

L.CAESARIAVC	L[ucio] Cæsari Aug[usti]
FAVC.COSDE	f[ilio] aug[uri] co[n]s[uli] de[signato]
ANNAT.XIIIIPRIN	an[nis] nat[o] XIIII prin[cipi]
	[juventutis].

A Lucius César, fils d'Auguste, consul désigné, âgé de quatorze ans, prince de la jeunesse.

D'après ce que nous dit le jeune homme, les lettres devaient avoir de huit à dix centimètres de hauteur. L'inscription était sans doute gravée sur le piédestal d'une statue élevée à Lucius César. Il paraît y manquer très-peu de chose, un *s* à la fin de la seconde ligne, et un mot, *juventutis,* qui formait la quatrième, suivi peut-être du nom de la ville par qui la statue avait été érigée, ou plutôt du nom de la province dont Nicomédie était la ville principale, la métropole, titre qu'elle prend souvent sur les monnaies.

Cette inscription se rapporte à un personnage bien connu par l'histoire à la fois et par les inscriptions, Lucius César, le second fils d'Agrippa et de Julie, né en l'an de Rome 737, et mort

en 755, au moment où il se rendait en Espagne pour en inspecter les troupes. Il n'avait que dix-huit ans. Son frère aîné, Caius, le suivait dans la tombe dix-huit mois plus tard. Plusieurs inscriptions (1), s'ajoutant au témoignage de Dion, de Tacite et de Suétone (2), nous avaient déjà appris de quelles dignités la prodigue tendresse d'Auguste pour ses petits-fils avait revêtu leur jeunesse, et avec quel empressement le sénat, les chevaliers et le peuple avaient aidé le vieux prince à combler d'honneurs précoces ces adolescents, en qui Rome pouvait espérer voir revivre à la fois leur aïeul et leur père, Auguste et Agrippa, ce grand homme trop tôt enlevé à l'empire. Ce que cette inscription de Nicomédie a de particulier et d'intéressant, c'est qu'elle est de l'année même (752 U. C.) où Lucius César prit la robe virile; elle témoigne ainsi du retentissement qu'avaient eu jusque dans les provinces les plus éloignées les priviléges accordés par Auguste à ses petits-fils, et la solennité avec laquelle, en les conduisant lui-même au Forum, il les avait, en quelque sorte, officiellement présentés au sénat et au peuple comme ses héritiers et ses successeurs (Cf. *Monumentum Ancyranum*, texte latin, fin de la seconde colonne, et commencement de la troisième). L. César ne mit jamais le pied en Asie, et n'était pas connu des Nicomédiens; mais, dans ces dernières années, le monde romain commençait à se demander avec inquiétude qui remplacerait le prince vieillissant, quel maître on aurait après Auguste. L'astre de Tibère semblait éclipsé sans retour; vivant à Rhodes, dans une retraite qui avait tout l'air d'une disgrâce, le fils de Livie, malgré les rares talents qu'il avait montrés et la gloire militaire qu'il avait conquise en Germanie, était rejeté dans l'ombre par la fortune grandissante des fils d'Agrippa, issus du sang même d'Auguste, et plus agréables à ses yeux, plus chers à son cœur. Tout le monde se tournait donc vers le soleil levant. Pendant que certaines villes, comme pour mieux faire leur cour aux deux jeunes Césars, allaient jusqu'à briser les statues de Tibère, Nicomédie s'empressait d'honorer, par un témoignage public de son respect, l'adolescent que la volonté de César Auguste venait de montrer aux regards et aux espérances de la terre entière. C'était d'ailleurs cette même année que Caius César, le frère aîné de Lucius, partait pour l'Orient, avec le titre de proconsul et les pouvoirs de lieutenant de l'empereur. Si Caius n'était pas encore en Asie Mineure, il s'apprêtait à s'y rendre, et son voyage était déjà annoncé. En débarquant sur cette terre, où il venait s'essayer à la guerre et au gouvernement, qu'y pouvait-il trouver qui lui fût plus sensible que cet hommage rendu à son frère et à lui-même par une des villes les plus riches et les plus populeuses de l'Asie, la capitale de la Bithynie? Une statue de Caius s'élevait sans doute, à côté de celle de Lucius, sur le forum de Nicomédie.

Les inscriptions latines remontant aux premières années de l'ère chrétienne sont relativement assez rares, même en Italie; à plus forte raison le sont-elles tout à fait, vers cette même date, dans tout l'Orient, où le latin n'avait pas encore eu le temps de se répandre. Quand, peu d'années après l'adoption et la mort de Lucius, on inscrit sur les parois du temple de Rome et d'Auguste le texte original de l'*Index rerum gestarum*, on a soin d'y joindre une traduction en grec, pour que le récit puisse être compris par les populations aux yeux desquelles on l'expose.

Les nombreuses colonies de vétérans établies par Auguste lui-même en Asie Mineure contribuent rapidement à y rendre plus général l'usage du latin; la prolongation de relations intimes avec Rome et l'Italie, d'où arrivent chaque année des magistrats de tout grade, accompagnés de tout un cortége de créatures et de subalternes, dont un certain nombre restent et s'établissent dans le pays où ils se trouvent ainsi amenés par les circonstances, l'extension du titre de citoyen romain et le service dans les légions, le retour dans la province d'esclaves originaires de ces contrées, et affranchis après un long séjour en Italie, toutes ces causes familiarisent peu à

(1) Orelli, *Inscr. lat. sel. coll.*, nos 6304, 210, 637, 638, 641, 643, 640, 642, etc

(2) Dion, LIV, 8, 18; LV, 9. Suéton., *Aug.*, c. 64. Tacite, *Annal.*, I, 3.

peu les populations de l'Asie avec la langue de leurs maîtres, si bien qu'à partir du second siècle, sur certains points, à Ancyre par exemple, les inscriptions latines deviennent presque aussi nombreuses que les grecques; villes, magistrats et particuliers se servent alors volontiers du latin aussi bien dans de simples épitaphes que dans les inscriptions honorifiques et votives. Mais, deux ans avant notre ère, nous sommes loin de cette transformation, et notre inscription, à ce titre, mérite encore d'être remarquée comme une singularité.

Une autre inscription latine, d'une belle conservation, se lit sur une stèle qui a été récemment retirée de terre, en creusant les fondations de la nouvelle église de Saint-Pandéleimon.

2.

(Hauteur des lettres, $0^{m},03$).

D I M A N E S
C L A V D I H E R C V L A N I
PROTECTORIS
A V R E L I A N I A V Ç V S
T I V I X I T A N N O S
Q V A D R A Ç I N T A
P O S V I T M E M O
R I A M C L A V D I V S
D I O N I S I V S
P R O T E C T O R A V Ç
V S T I F R A T E R
I P S I V S

L'inscription est de la seconde moitié du troisième siècle. Elle a été gravée sur la tombe, en l'honneur de Claudius Herculanus, par son frère Claudius Dionisius, comme lui, garde du corps de l'empereur Aurélien. Ce titre de *garde du corps* est celui qui me paraît être le plus exact équivalent du mot latin ici employé, et donner la plus juste idée des fonctions de ces *protectores domestici, protectores divini lateris*. Cette dernière expression porte sa date en elle-même, et suffirait presque, en l'absence de données chronologiques, à nous apprendre vers quel temps a été créé l'office ainsi désigné; elle appartient bien à cette langue exagérée, emphatique et servile que l'on voit poindre dès le second siècle de notre ère (il y en a déjà comme des germes dans le panégyrique de Trajan), et qui prend décidément le dessus dans le courant du troisième siècle, quand se sont enfin effacés les souvenirs républicains, et que l'Empire, laissant peu à peu tomber des formes désormais surannées et vides, s'est fait son ordre à lui, sa hiérarchie et sa nomenclature propre. Les marbres sont d'accord avec ces inductions; la plus ancienne inscription où soient mentionnées ces fonctions paraît être celle de Pétronius Taurus Volusianus, consul en l'an 261 de notre ère; ce personnage commanda cette espèce de garde palatine, après avoir été à la tête de la quatrième cohorte prétorienne, et avant de passer au tribunat de la première (1). Notre inscription est postérieure de quelques années seulement à celle de Pétronius, trouvée à Arezzo. C'est par erreur qu'une inscription bien connue d'Otricoli (Or., 1869), où figure un *protector divini lateris*, aurait été rapportée par Orelli au règne d'Héliogabale; quelques lettres encore visibles du nom de l'empereur conduisent M. Henzen à y lire plutôt le nom de Maxence ou celui de Magnence (2).

(1) Grut., 1028, 2.

(2) A propos de l'inscription ci-dessus, qui lui avait été communiquée pendant le cours de notre voyage, M. G. Henzen a donné, dans le *Bulletin de correspondance archéologique pour l'année* 1861, pages 122-123, l'indication des textes anciens et modernes relatifs aux *protectores*. Nous ne pouvons que renvoyer à cette courte et substantielle note du savant épigraphiste.

Ce qui ajoute quelque intérêt à l'inscription de Nicomédie, c'est qu'elle est surmontée d'un bas-relief, haut de 0^m, 64, qui représente le défunt. L'exécution en est assez grossière, et la tête manque; mais il suffit pourtant à nous donner une idée du caractère et du costume des *protectores*. C'était une garde à cheval, armée de lances ou de piques, comme on peut le voir dans le croquis ci-joint.

Nous avons trouvé au même endroit une autre inscription funéraire, aussi de l'époque impériale; la pierre était brisée à peu près vers le milieu, dans le sens de sa hauteur, en deux morceaux, dont l'un manque, et plusieurs lettres ne se laissaient lire que fort difficilement. L'inscription ne paraît d'ailleurs pas avoir rien contenu d'important, ni qui sorte des formules accoutumées des inscriptions funéraires.

3.

(Hauteur de la stèle, 0^m, 80. — Hauteur des lettres, 0^m, 5.)

ΑΥΡΗΛΙΟΣΞΩΙΛΟΣ	Αὐρήλιος Ζωΐλος
ΕΣΚΕΥΑΣΑΕΜΑΥΤΩ	Ἐσκεύασα ἐμαυτῷ.....
ΕΜΗΣΤΕΘΗΚΗΝΤΗΜΤΡ	Ἐμῆς τε θήκην τῇ μητρὶ.....
ΚΑΙΕΑΥΤΩΗΣΑ	Καὶ ἑαυτῷ ἡσα......
ΜΕΤΑΤΟΕΘΙΝΑ	μετὰ τὸ εθινα....
ΑΝΟΙΞΕΙΔ	ἀνοίξει δ(ε).....

Le dernier mot qui se lise sur la pierre, ἀνοίξει, conduit à croire que les dernières lignes contenaient une de ces imprécations que le constructeur du tombeau prononçait contre le sacrilége qui oserait l'*ouvrir*, soit pour chercher les objets qui avaient pu être déposés avec le mort, soit pour y établir un nouvel hôte à la place de l'ancien. On sait combien les anciens se préoccupaient d'assurer à leurs restes les honneurs et la paix du tombeau, et combien, dans leurs idées, le traitement que l'ombre du défunt devait rencontrer dans les enfers était intimement lié au destin de sa dépouille mortelle, à des accidents dont nous nous inquiétons à peine, tandis qu'ils avaient pour eux une importance capitale. Pour les malheurs qui atteignent un vivant il y a des consolations et des réparations; ceux qui frappent un cadavre sont irréparables; il convient donc de multiplier les précautions pour préserver de toute profanation la demeure et les cendres du mort. C'est ce sentiment qui s'exprime, d'un bout à l'autre du monde gréco-romain, dans ces épitaphes qui nous sont parvenues en si grand nombre, par des formules et des précautions diverses, toutes inspirées d'une même pensée et tendant à une même fin. Tantôt c'est seulement sur le sentiment religieux et sur la crainte des Dieux que compte le défunt pour protéger son tombeau; il prononce en son propre nom, ou il charge les Dieux de prononcer une terrible malédiction contre le sacrilége qui oserait troubler son suprême repos; d'autres fois il essaye d'intéresser les générations qui lui succéderont sur la terre à veiller sur son dernier sommeil : par une disposition qu'autorisaient sans doute les lois de toutes les cités antiques, le mort fixe le montant d'une amende que devra le profanateur de son tombeau, ici à la ville, là au trésor d'un temple voisin, ailleurs au particulier qui constatera et dénoncera le délit. Quelle avait été la formule adoptée, c'est ce que ne nous permet pas de déterminer le déplorable état de l'inscription.

Un des ouvriers qui travaillent à la taille des pierres pour le nouveau palais nous montre un fragment qui a été trouvé, il y a quelque temps, à plusieurs mètres de profondeur, en creusant les fondations. Les lettres sont belles et très-lisibles, mais malheureusement ce n'est qu'un faible débris d'une inscription qui n'aurait pas manqué d'être intéressante; la forme des lettres comme les quelques mots qui se lisent sur le marbre indiquent que l'inscription est antérieure à la conquête romaine, et conduisent à y voir un texte contemporain des rois de Bithynie. Ni dans le

Corpus, ni dans le *Voyage archéologique* de M. Le Bas, parmi les inscriptions copiées en Bithynie, je n'en trouve aucune qui nous fasse remonter, d'une manière certaine, jusqu'à l'autonomie et la période royale; la seule qui puisse être de ce temps est le décret de proxénie, voté par la ville de Kious (aujourd'hui *Gheumlek*), en l'honneur d'Adolos de Sigée (*C. J. Gr.*, 3723); encore ne porte-t-elle pas avec elle sa date comme celle-ci, où il paraît être fait mention de l'un des deux Prusias qui ont occupé le trône de Bithynie.

4.

(Lettres de 0m.01.

ΕΗΙΔΟΚΚΕ	
ΕΣΤΑΛΚΕΝ	ἔσταλκεν
ΟΝΤΩΜΦ..ΩΝΚ	ον τῶμ φ[ίλ]ων
ΚΑΙΑΡΙΣΤΩΝΑΕΥΣ	καὶ ἀρίστων
ΗΣΑ..ΚΟΜΙΔΗΣ	τ]ῆς ἀ[να]κομιδῆς
ΤΑΙΑΣΦΑΛΗΣΕΤ	ται ἀσφαλῆς
·ΗΝΒΟΥΛΗΝΚΑΙΤ	τ]ὴν βουλὴν καὶ τ[ὸν δῆμον
ΕΡΙΕΚΑΣΤΩΝΤΑ	π]ερὶ ἑκάστων τα
ΤΙΜΙΑΣΟΥΘΕΝΕ	φιλο]τιμίας οὐθὲν ε
ΝΑΝΑΣΤΡΟΦΗΝΑ	τ]ὴν ἀναστροφὴν
ΡΟΥΣΙΟΥΚΑΙΤΗΣΗ	Π]ρουσίου καὶ τῆς
ΟΥΤΟΙΣΤΥΧΗΙΤΗΙ	τ]ούτοις· τύχῃ τῇ [ἀγαθῇ

Il est difficile de tirer quelque chose d'un texte aussi mutilé; la formule qui le termine prouve pourtant qu'il s'agissait d'un de ces décrets honorifiques qu'a produits en si grande abondance l'époque macédonienne, prodigue de louanges et de flatteries. En l'honneur de qui a-t-il été rendu? c'est ce qu'il paraît à peu près impossible de savoir. S'agit-il ici de quelque officier et serviteur de Prusias, ou bien de l'un des grands personnages de Rome, avec qui le roi se serait trouvé en rapport, et dont il aurait eu à se louer, soit en Asie Mineure, soit pendant le cours de son voyage en Italie et de son séjour à Rome? J'inclinerais volontiers à croire que l'inscription, quel que fût le personnage à qui elle s'appliquât, est relative à la visite que fit au peuple romain, l'an 167 de notre ère, le souverain de la Bithynie, Prusias II, celui dont Polybe blâme avec tant de vivacité les lâches et bas empressements, la servile contenance en face du sénat romain (1). Le mot ἔσταλκεν pourrait se rapporter à ce questeur que le sénat romain *envoya* au-devant de Prusias jusqu'à Capoue; ἀνακομιδή désignerait le *retour* du roi, ἀναστροφή, qui a aussi quelquefois le sens de *retour,* voudrait plutôt dire ici le *séjour* du roi à Rome, séjour pendant lequel le personnage en question n'*aurait rien épargné pour rendre au roi tous les honneurs possibles,* φιλοτιμίας οὐθὲν (pour οὐδὲν) ἔ[λιπεν ἀμέλητον?]; le nom de Prusias est ici si voisin du mot ἀναστροφή qu'il ne peut guère se rapporter qu'à lui. L. 6, ἀσφαλής se rattacherait aisément au même sens général; l. 7, il est peut-être question des hommages que Prusias avait été porter au sénat et au peuple romain, τ]ὴν βουλὴν καὶ τὸν [δῆμον Ῥωμαίων]; la ligne suivante disait sans doute que le roi de Bithynie avait consulté ses puissants protecteurs sur *tous les détails* qui intéressaient son royaume, sur tous les profits qu'il pouvait espérer d'une alliance à laquelle il avait fait tant de sacrifices.

Il pourrait se faire que le personnage honoré dans l'inscription dont il ne nous est parvenu que de si faibles débris fût ce questeur, Lucius Cornélius Scipion, qui, par ordre du sénat, alla recevoir Prusias à Capoue, resta attaché à la personne du roi tout le temps qu'il demeura à Rome, et ne le quitta qu'à Brindes, au moment où il s'embarqua pour retourner en Orient (2).

(1) Polyb., XXX, 16, XXXVIII, 2.
(2) Liv. XLV, 44.

NICÉE.

De Nicomédie à Nicée il y a deux routes. — L'une est directe; elle marche au sud, presque sans faire de détours, en franchissant une chaîne de montagnes boisées qui forment, sur la rive gauche du Sangarius, le prolongement de l'Olympe de Bithynie, et qui courent, presque sans rien perdre de leur hauteur, jusqu'au cap Poseidion, où se termine l'Arganthonius. L'autre route, plus longue de sept ou huit heures, contourne le golfe, en suit la rive méridionale jusqu'à *Karamoussal*, et de là, faisant un coude très-marqué vers le sud-est, se dirige sur Nicée, en passant par un large col, le point le moins élevé de toute cette chaîne. Elle est maintenant de beaucoup la plus fréquentée des deux : c'est d'abord qu'elle passe moins haut, et qu'elle est ainsi plus commode dans la mauvaise saison; mais c'est surtout qu'elle traverse un pays plus découvert, et que par suite on s'y croit un peu moins exposé aux attaques des brigands, bien plus nombreux dans cette province, toute couverte de vastes et épaisses forêts, que sur les grands plateaux dénudés qui s'étendent dans tout le centre de l'Asie Mineure. Nous prîmes pourtant la première route; elle était plus courte, et, d'après quelques renseignements que nous avions recueillis, c'était par là que devait passer, dans l'antiquité, l'importante voie qui de Nicée conduisait à Nicomédie et à Constantinople. Notre attente ne fut pas trompée. Au moment où nous quittions le bord du golfe, que nous avions suivi quelque temps, pour nous enfoncer dans une vallée qui remonte vers le cœur de la montagne, dans la direction de Nicée, nous acquérons la preuve de l'importance qu'avait autrefois ce passage. Sur le bord du torrent qui débouche de cette gorge, nous trouvons les débris d'une grande forteresse ruinée, qui forme un rectangle de soixante-dix mètres de long sur seize de large. L'entrée principale, que défendait une espèce de corps de garde, est tournée vers la montagne. Les assises inférieures du mur, épais d'un mètre quatre-vingt centimètres, sont en grosses pierres, la partie supérieure en blocage; il est tout percé de meurtrières, auxquelles permettait d'atteindre commodément une banquette intérieure d'un mètre de haut sur deux de large. Cette forteresse paraît être un ouvrage byzantin; elle dut être élevée à une époque où, les Musulmans étant maîtres de Nicée, les Grecs possédaient encore Nicomédie, plus rapprochée de la capitale, défendue par sa puissante citadelle, et facile à secourir par mer en quelques heures, et à ravitailler indéfiniment; car dans la longue lutte qu'ils soutinrent, pendant des siècles, d'abord contre les Califes, puis contre les Turcs Seljoukides et Ottomans, les Grecs furent presque toujours maîtres de la mer, et ce fut là, avec leur supériorité dans l'art de l'attaque et de la défense des places, ce qui sauva tant de fois l'empire qui paraissait perdu, ce qui prolongea son existence jusqu'au seuil des temps modernes. La chaîne de montagnes âpres et boisées, qui sépare le golfe de Nicomédie du golfe et du lac de Nicée, dut servir plusieurs fois de frontière aux deux dominations ennemies; il en était notamment ainsi au moment de la première croisade, avant le siége et la prise de Nicée par les Latins. Après la mort de Malek-shah, un prince seljoukide, Soliman, avait établi à Nicée le siége de la sultanie de Roum, et s'était même emparé de Nicomédie. Alexis Comnène reprit

par ruse cette dernière ville sur le successeur de Soliman, Aboul-Cassim, et la défendit, quoique avec peine, contre les Musulmans, jusqu'à l'arrivée des croisés, qui, sans le vouloir, s'emparèrent de Nicée pour son compte. C'est peut-être vers ce moment que fut construit ce château, destiné à couvrir Nicomédie et à fermer ainsi la route de la capitale.

Un peu plus avant dans la montagne, à deux ou trois heures de la forteresse, et toujours sur la pente qui regarde le golfe de Nicomédie, on trouve de nombreux tronçons de l'ancienne voie romaine, réparée sans doute à l'époque byzantine. Elle a trois mètres de largeur, et les bordures en sont faites en très-gros blocs soigneusement appareillés. Le sentier actuel la suit tant qu'on reste dans cette gorge, mais, à partir du sommet, il prend vraisemblablement une autre direction; car, sur les pentes qui descendent au lac de Nicée, nous n'en retrouvons nulle part les vestiges. Pendant les deux jours que nous marchons sur une route où avaient été exécutés autrefois de pareils travaux, et qui serait encore le chemin le plus court entre Nicomédie et les fertiles rivages du lac de Nicée, nous ne rencontrons pas un seul voyageur; nous ne voyons d'autres visages humains que ceux des soldats albanais qui forment notre escorte.

Les ruines de Nicée, aujourd'hui *Isnik* (v. supra, p. 1), ont été souvent décrites, et particulièrement, en grand détail, par M. Texier (1). Il y aurait, je crois, de belles fouilles à faire sur l'emplacement du théâtre, presque complétement enterré, mais, à ce qu'il semble, subsistant en grande partie, tout entier peut-être, sous le champ cultivé qui en couvre la surface. On y voit des passages voûtés, construits, sans ciment, en gros blocs admirablement ajustés (2); ils s'enfoncent sous le sol, en convergeant dans la direction de la scène. Sur la face externe de deux des pierres qui forment les claveaux d'une de ces voûtes, à l'extrémité orientale du proscenium, se lit, deux fois répétée, en très-grandes lettres, l'inscription suivante :

5.

Hauteur des lettres, $0^m,09$.

ΑΡΙ
Χ

On pourrait voir dans ΑΡΙ une abréviation d'ἀριθμός, abréviation qu'on trouve aussi, sous la forme ἀριθ. dans les papyrus d'Herculanum, où elle accompagne un chiffre désignant le numéro des pages, et on la traduirait alors : *Nombre,* 600. Elle indiquerait que cette entrée donnait accès à un certain nombre de gradins renfermant en tout six cents places, que six cents des spectateurs avaient à entrer et à sortir par cette porte. En revanche, il me paraît difficile d'expliquer de la même manière la lettre π (80), qui se lit sur d'autres blocs de la même arcade. Ce n'est sans doute qu'une marque de taille, un de ces numéros que l'on mettait aux blocs, sur les chantiers, avant de les livrer tout préparés aux maçons.

Nous ne fûmes pas aussi heureux à Nicée qu'à Nicomédie. Les nombreuses inscriptions que je trouvai, encastrées dans les murs, avaient toutes été déjà recueillies, et en en vérifiant plusieurs sur les feuilles du *Corpus,* que j'avais emportées pour pouvoir soumettre partout à cette sorte de confrontation les textes déjà donnés, je ne trouvai cette fois que d'insignifiantes variantes. Voici la seule inscription nouvelle que j'aie pu découvrir à Nicée, et encore, si je la reproduis, n'est-ce qu'à cause de ses barbarismes, curieux pour l'histoire de la prononciation, et des noms propres assez bizarres qu'elle paraît contenir. J'en donne le texte tel que j'ai cru le lire, mais il faut évidemment y faire quelques changements pour y trouver un sens. La pierre est fruste,

(1) *Description de l'Asie Mineure*, t. I, pages 29-58; planches 5 à 15.
(2) Ces passages ont 9 mètres de diamètre, et les blocs $0^m,75$ de haut.

et l'inscription de très-basse époque. Aussi, les lettres, qui avaient été gauchement et superficiellement gravées, se distinguent-elles maintenant très-difficilement.

6.

Dans la cour de l'église grecque.

ЄΝΘΜΚΜΜ	ἔνθα κα
ΤΜΚΙΤЄΓΑ	τάκιτε Γα
ΤΙΜΝΟCV	τιμνὸς ὑ
ЄΙΟCΝΙΚ	ειὸς Νικ
ΜΑΙΟΥ	μαίου
ΔЄΚΜΝ	Δεκ(α)μν
ΟΥ	οῦ

La lettre que j'ai prise pour un Μῦ, dans la première ligne, serait un Α, et de même dans la seconde. Κατάκιτε pour κατάκειται, ὑειός pour υἱός. Je ne connais pas d'exemple des trois noms propres que paraît contenir l'inscription. Peut-être faudrait-il lire le dernier Δοκιμηνοῦ, et y voir l'ethnique de Docimia, ville de Phrygie, voisine de Synnada.

A *Basar-keui*, un des villages de la rive septentrionale, je trouve, sur une base qui était adossée à quelque édifice, et qui portait sans doute une statue, l'inscription suivante :

7.

Lettres de 0m, 08.

ΜΕΙΟΙ	ΚΑΤΕΣΚΕ	. . . μεῖοι κατεσκε
VΑΣΑ	ΕΠΙΤΟ	ύασα(ν) ἐπὶ τὸ

La terminaison μειοι appartient probablement à un ethnique qui, si la pierre n'eût pas été ainsi mutilée, nous aurait peut-être donné le nom de l'une des petites villes qui, dans l'antiquité, se partageaient sans doute la culture de ces beaux et fertiles rivages, de ces admirables campagnes, où l'on ne rencontre maintenant que de pauvres hameaux clair-semés et désolés par la fièvre.

APAMÉE DES MYRLÉENS.

A *Gheumlek,* l'ancienne Kιους, où ont jadis été recueillies d'assez nombreuses inscriptions, dont quelques-unes fort curieuses, nous n'en avons pas trouvé une seule. Nous avons seulement remarqué quelques fragments d'architecture épars çà et là dans les murailles. L'acropole était évidemment là où se trouve maintenant la résidence du gouverneur turc, et la nécropole à un kilomètre environ plus loin, sur la route de Nicée. Il y a là de nombreuses tombes, en forme d'auge, creusées dans le roc. Un petit village qui se trouve sur la côte, entre Gheumlek et Moudania, *Kurmuschlu,* contient aussi quelques débris antiques, des sarcophages et différents fragments d'architecture; mais nous n'y voyons pas d'inscriptions.

Nous sommes un peu plus heureux à *Moudania,* l'ancienne Apamée des Myrléens. La ville antique se trouvait à un kilomètre environ vers le sud-est de Moudania, sur la route de Gheumlek; c'est du moins à peu près à cette distance que se rencontrent, dans un même alignement, sur la plage, les restes de deux môles qui formaient le port d'Apamée, et, sur la pente de la colline, le théâtre, à quatre cents mètres environ du rivage. Ce théâtre a joué de malheur; il a été découvert par hasard l'an dernier, et le capitan-pacha a ordonné aussitôt qu'on le déblayât; mais ce n'était pas, on se l'imagine aisément, dans une intention de curiosité scientifique. Il fait construire en ce moment, à Moudania, un quai et un môle; il avait besoin de pierres; ce monument, très-bien conservé, se présentait à point pour lui en fournir. On a retrouvé en place, à ce qu'il paraît, presque tous les gradins en marbre blanc et une partie du mur de la scène; mais, à mesure que les blocs antiques étaient dégagés de la terre qui les avait cachés et sauvés jusque-là, on les emportait à Moudania, où ils étaient équarris et retaillés suivant les besoins de la construction. Tout ce qu'on distingue maintenant, c'est l'emplacement du théâtre; les blocs enlevés ont encore laissé sur le sol une empreinte qui elle-même s'effacera bientôt. C'est grand dommage : ce monument aurait été, à ce qu'il semble, assez curieux à étudier.

Le théâtre était orienté comme le prescrit Vitruve, les gradins regardant vers le nord. Quoiqu'on ne puisse plus aujourd'hui mesurer la profondeur de la scène, ni déterminer d'une manière certaine l'importance de l'orchestre relativement au reste du théâtre, différents indices portent à croire que cet édifice avait tous les caractères d'un théâtre grec, et qu'il datait ainsi du royaume de Bithynie, non de la domination romaine. L'orchestre avait, à peu de chose près, vingt-huit mètres de diamètre, et, autant qu'on peut juger, dans l'état actuel des lieux, de l'espace occupé par les gradins sur le flanc de la petite colline, le rapport de l'orchestre à l'ensemble de l'édifice était celui qui distingue les théâtres grecs. La richesse inusitée de la matière, le soin extrême avec lequel sont traités tous les détails, conduisent au même résultat (voir planche IV, figure 1). Ainsi, la face verticale de chaque gradin se termine, à son bord supérieur, vers la scène, par un gros listel qui fait saillie sur cette face, et qui s'y rattache

par une gorge. Sur la partie postérieure de la face horizontale court une large bande creuse destinée à recevoir les pieds des personnes assises sur le gradin supérieur (1).

Il me paraît assez probable que ce bel édifice, dont M. Guillaume a dessiné les derniers débris au bord de la mer, sur le chantier, entre les mains des ouvriers qui travaillaient à les équarrir, fut construit par le roi Prusias Ier, quand, après s'être emparé par force de Myrléa, de concert avec Philippe V de Macédoine, et l'avoir à peu près détruite, il la releva de ses ruines, en changea le nom, y envoya de nouveaux habitants, et en devint ainsi, en quelque sorte, le nouveau fondateur (2).

Au-dessus du théâtre, tout autour d'un plateau qu'isolent deux petits ravins, il y a des restes de murailles, mais qui paraissent de très-bas temps. D'autres terrasses, soutenues par des murs que couvrent des broussailles, descendent au rivage. Sur la grève, se trouvent de nombreuses traces de substructions. Ce point paraît être resté habité jusqu'à l'époque byzantine, et ce fut sans doute à la suite de quelque siége et de quelque destruction générale que les maisons se déplacèrent, et qu'une nouvelle ville se forma à quelque distance vers le nord-ouest.

Au milieu de l'orchestre du théâtre, quand on l'a dégagé, se trouvait, contre le gradin inférieur, un bloc de marbre, en forme de piédestal, qui portait une inscription latine honorifique. Je n'ai pu la voir; elle avait été emportée par ordre du capitan-pacha, à l'arsenal de Constantinople, où toutes nos recherches subséquentes n'ont pu nous la faire retrouver; mais on m'en a communiqué plusieurs copies : l'une avait été publiée dans le *Courrier d'Orient* du 12 février 1861; une seconde était due à un négociant français établi à Moudania, M. Roche; la troisième enfin a été dressée tout exprès pour moi par M. Mongieri, médecin de l'Arsenal, qui, sur ma recommandation, a bien voulu s'enquérir de la pierre, et a fini par la trouver tout récemment. C'est en comparant ces diverses lectures, et en me servant surtout de la dernière de ces copies que je crois pouvoir établir ainsi le texte :

8.

Dalle carrée de 0m,70 de côté. — Hauteur des lettres 0m,05 et 0m,04.

. . TILIO · PECVLO	A]tilio Pecullo,
. RIB · MIL · LEG · IIII · SCYTHIC	t]rib(uno) mil(itum) leg(ionis) quartæ Scythic(æ
BENEFICIO · DIVI · CLAVDI ·	beneficio Divi Claudi,
PRAEF · COH · III · SAGITTAR	præf(ecto) coh(ortis) tertiæ sagittar(iorum,
ADLECTO · INTER · PRAETOR	adlecto inter prætor(ios
. B · IMP · VESPASIANO · AVG ·	a]b imp(eratore) Vespasiano Aug(usto,
. EG · PROPR · PROVINCIAE · ASIAE ·	l]eg(ato) pro pr(ætore) provinciæ Asiæ,
. OL · IVL · CONC · APAMEA	c]ol(onia) Jul(ia) Conc(ordia) Apamea
PATRONO · SVO ·	patrono suo.

Variantes des autres copies : ligne 1 : après TILIO, P·F·C·V·LOI...O. Ligne 8 : COL·IVLIA·CON·APAMEA. La ligne 9 n'était donnée par aucune des deux copies autre que celle de M. Mongieri.

Tout incomplète qu'elle est, cette inscription est précieuse pour la géographie antique. On avait déjà placé Apamée en cet endroit, d'après les indications de Strabon (XII, 4, § 3), et le nombre assez grand d'inscriptions funéraires qui y avaient été trouvées (3); mais aucun texte lapidaire, que je sache, n'avait encore été découvert à *Moudania* qui contînt le nom d'Apamée, et qui fixât ainsi, d'une manière définitive, le site de la ville ancienne. Quant au fait de l'envoi d'une colonie romaine à Apamée, nous le connaissions déjà par Strabon (l. c.), et les médailles

(1) Cf. Théâtre d'Uskub, pages 23 et 24, Pl. II.
(2) Strabon, XII, 4.
(3) Boeckh, *C. I. Gr.*, nos 3710-3716. Le Bas, *Voyage archéologique*, nos 1124-1139.

(cf. Mionnet, *Méd. grecq.*, IV, 412, 415 et *Suppl.* V, 6, 16) nous donnaient les titres de *Julia Concordia,* pris ici par la colonie.

L'inscription aurait plus d'intérêt encore si elle nous avait conservé intact le nom du personnage dont elle était destinée à honorer la mémoire. Atilius, précédé d'un prénom abrégé en une lettre, semble pouvoir se restituer avec sûreté; mais le surnom Pécullus, que donne la plus soigneusement faite des trois copies, m'inspire des doutes. En tout cas, cette leçon paraît infirmer la supposition que M. Henzen avait émise sous toutes réserves, d'après le texte tel que je l'avais emprunté au *Courrier d'Orient:* il avait pensé qu'il faudrait peut-être lire ici T. Atilius Rufus, et qu'il s'agirait alors d'un personnage que nous trouvons légat de la Pannonie en l'an 80 (Orelli, 5428), et, sous Domitien, proconsul de Syrie (Tac., *Agric.*, 40) (1).

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique;* 1861, pages 122, 123.

HÉRACLÉE.

Héraclée, que l'on appelait autrefois Héraclée pontique, pour la distinguer de plusieurs autres villes grecques qui portaient le même nom, fut pendant tout le cours de l'antiquité une ville importante. Colonie de Mégare, elle s'assujettit bientôt les populations d'origine thrace qui, sous le nom de Mariandyniens, habitaient le territoire voisin, et elle fonda à son tour de nombreuses colonies sur les côtes de la mer Noire (1). Sous la domination romaine, elle disputa parfois à Nicomédie le titre de métropole de la Bithynie (2). Au moyen âge, ce fut une des places fortes que les empereurs de Constantinople et de Nicée s'attachèrent le plus à tenir en état de défense, et qui subirent le plus de siéges. Aujourd'hui, quoiqu'elle ait à peu près gardé son nom, *Erekli* n'étant qu'une variante à peine altérée de la forme antique, ce n'est plus qu'une bourgade de trois ou quatre cents maisons. Quoique la baie au fond de laquelle s'élèvent ses pittoresques maisons de bois, au-dessus des vieux remparts croulants, soit le seul mouillage qui offre quelque abri aux navires, de Sinope au Bosphore, les bateaux à vapeur n'y touchent point habituellement. Quelques petits bâtiments de commerce suffisent à charger son mauvais charbon et les quelques milliers de planches que tire annuellement des immenses forêts de l'Olympe bithynien une industrie mal outillée et mal rétribuée.

L'ancienne enceinte subsiste encore dans tout son développement. Elle contient, employés comme matériaux, beaucoup de fragments anciens; mais je ne vois d'assises antiques qu'à la porte qui est près du débarcadère et du bazar. L'enceinte a évidemment été refaite tout entière au temps du Bas-Empire, et deux inscriptions, l'une déjà publiée dans le *Corpus* (n° 8748), l'autre que je donne plus loin, prouvent que la dernière de ces restaurations date des Paléologues, au quatorzième siècle. C'était, par sa situation même, une ville très-forte qu'Héraclée; la côte qui la portait, tournée vers la mer, est isolée de toutes parts. A droite et à gauche, ce sont deux ravins au fond desquels coulent de petites rivières. Derrière la tour qui forme, au sud, du côté de la terre, le point culminant de l'enceinte, le sol se dérobe et s'abaisse brusquement, en formant précipice, jusqu'à une petite plaine basse, qui sépare la côte d'Héraclée du massif des montagnes de l'intérieur. Cette petite plaine était traversée autrefois par un aqueduc supporté sur des piles d'un bel appareil, en gros blocs ajustés sans ciment. Ces restes sont, à ce qu'il me semble, ce qui subsiste de plus ancien à Héraclée, parmi les constructions apparentes au-dessus de la surface du sol.

De tout le terrain compris dans cette vaste enceinte, la partie voisine de la mer est la seule qui soit maintenant habitée. La ville haute est aujourd'hui à peu près déserte, et c'est à travers des plantations de mûriers et des champs cultivés qu'on arrive, en montant toujours, à l'ancienne citadelle, qui occupe le sommet de la pente, l'angle extrême du périmètre, et qui domine tous les abords de la ville. On a de là une vue très-étendue sur la plaine et sur les différentes vallées qui y débouchent.

(1) Strabon, XII, 3-6.

(2) Eckel, *D. N.*, t. IV, § 5. De Metropolibus. — Mionnet, *Médailles grecques*, II, 441. *Suppl.* V, 58, 59.

D'anciennes traditions, dans lesquelles on a voulu voir le souvenir de phénomènes volcaniques dont cette contrée aurait été le théâtre, plaçaient dans le voisinage d'Héraclée la bouche des enfers par où Hercule y aurait pénétré, et par laquelle il aurait traîné jusqu'à la lumière Cerbère vaincu et enchaîné. Il n'est peut-être pas besoin de cette supposition pour expliquer la présence en ce lieu de pareilles traditions; il suffirait, ce me semble, du travail de l'imagination populaire cherchant à expliquer, suivant l'usage, au moyen d'un héros éponyme et d'une légende qui s'y rattache, le nom et l'origine d'une cité. Combien de héros et de récits mythologiques qui ne sont ainsi autre chose que des étymologies comme on les entendait alors! Ici, trouvant dans les environs une grotte remarquable, dont l'aspect étrange frappait tous les esprits, l'imagination grecque, si riche alors et si facilement créatrice, eut beau jeu à combiner ces deux éléments, l'existence de la grotte et le nom de la ville, pour en tirer une légende, ou plutôt pour attacher à ces lieux une des circonstances de ce mythe d'Hercule, antérieur, sans doute, dans ses traits principaux, à la fondation d'Héraclée par les Mégariens, fondation qui eut lieu probablement vers le septième siècle avant notre ère. Il se pourrait même que la découverte de cette caverne par les premiers marchands mégariens qui établirent ici un comptoir, en leur suggérant l'idée qu'un pareil site s'accommodait merveilleusement aux détails de l'antique tradition, et se prêtait parfaitement à lui servir de cadre, les ait induits à donner le nom d'Héraclée à leur nouvel établissement. Bientôt la fécondité de l'imagination populaire groupa autour du fait principal toute une série de détails et de noms empruntés au développement d'une même légende : le promontoire escarpé qui s'avance dans la mer au nord-ouest de la ville s'appela le *cap Achérousias;* une des anses qui se creusent dans la baie reçut le nom de *port aconit;* cette plante vénéneuse y était née en abondance, sur le rivage, de la bile vomie par Cerbère, quand ses yeux, accoutumés aux ténèbres, avaient aperçu la lumière abhorrée du jour. Il y eut enfin une *caverne Achérousienne* et un *Achéron* (1).

Il paraît aisé de retrouver la fameuse caverne; aux premiers renseignements que nous demandons sur une grotte qui se trouverait dans les environs, le fils de notre hôte nous offre d'être notre guide. Au nord de la ville, à un kilomètre environ de la muraille, se trouve, cachée derrière une hauteur, une petite vallée qui vient déboucher à la mer auprès d'un beau platane. Il y coule un ruisseau que bordent deux murs de rocher, où l'on distingue, sous les broussailles et par derrière le branchage des figuiers, les traces du ciseau. En trois endroits différents, dans le rocher qui forme la paroi gauche de la vallée, s'ouvrent de larges grottes qui descendent rapidement vers la mer. Celle que nous rencontrons la première, en suivant le cours du ruisseau, est la moins profonde; j'y vois des niches creusées dans le roc, et je ramasse à terre de petits cailloux qui ont évidemment fait partie d'une mosaïque. Il paraît qu'on avait donné à la grotte un de ces pavés en mosaïque grossière, comme on en voit tant à Pompéi. La seconde, dont la troisième n'est à vrai dire qu'un prolongement, est de beaucoup la plus intéressante. On y entre par un étroit soupirail, où s'enfonce un escalier tournant creusé dans le roc; elle paraît pénétrer très-avant; ce doit être ce *gouffre de deux stades de profondeur* dont parle Xénophon. Malheureusement nous n'avions pas de torches, et nous fûmes forcés de nous arrêter auprès du seuil. On entend couler, à peu de distance, des eaux qui forment, nous dit le guide, une rivière où l'on pourrait naviguer avec un petit bateau: c'est sans doute le fleuve infernal, l'Achéron. Cette eau est très-froide, comme nous nous en assurons nous-mêmes en faisant avec précaution quelques pas en avant; elle n'irait pas à la mer toute voisine, assure-t-on dans le pays, mais ne déboucherait qu'à une assez grande distance d'Héraclée, tout près d'*Amascra,* l'ancienne Amastris; quelqu'un aurait jeté dans le courant souterrain des grains d'orge dont on aurait

(1) Scylax. Skymnos. Xén., *Anabas.,* VI, 2. Diod., XIV, 31. Pausan., V, 26, 6. Plin. M., *Hist. nat.,* VI, 1. Arrian., *Peripl. P. Eux. Frag. hist. Græc.* (collection Didot) : Nymphis., fr. 2. Hérodot., fr. 25.

observé là-bas la sortie. Quoi qu'il en soit de ces assertions, on comprend les traditions qui, dans l'antiquité, avaient consacré ces grottes; la rapidité avec laquelle s'enfonce le sol et s'abaisse le plafond, ce bruit d'eaux qui coulent dans les ténèbres, et qui s'en vont on ne sait où, tout cela avait dû frapper les imaginations. Ce qui témoigne du culte que l'on rendait en ces lieux à Hercule, et du caractère sacré de cette vallée, c'est l'immense quantité de stèles votives et funéraires qui semblent en former le sol. C'est ici que les gens de la ville ou des villages voisins, quand ils ont besoin de quelques grosses pierres, déjà toutes taillées, viennent les chercher; en quelque point qu'ils creusent, ils trouvent toujours ce qu'ils désirent, et ces pierres, nous dit notre jeune guide, sont presque toutes couvertes d'écriture. Les traces de plusieurs de ces exploitations sont encore visibles. Des fouilles faites en ce lieu seraient certainement très-profitables pour l'épigraphie (1).

Voici les inscriptions nouvelles que nous recueillîmes dans la ville pendant la journée que nous y passâmes.

9.

Lettres de 0m,05 et de 0m,03. — Hauteur de la stèle, 0m,30.

ΑΥΡΖΩΠΥΡΟΣ	Αὐρ. Ζώπυρος.
ΤΩΝϚΕΧΑΙΡΕ	ἔ)των ϛε χαῖρε.
ΕΤΑΤΟΕΝΤΕΘΗΝΕΤΟΝ	μ.)ετὰ τὸ ἐντεθῆνε τὸν
ΖΩΠΥΡΟΝΟΣΑΝΕΤΕΡΟΝΕΠΕΝ	Ζώπυρον ὃς ἂν ἕτερον ἐπεν
ΘΑΣΦΕΙΔΩΣΕΙΤΗΤΕ	θάψει.? δώσει τῇ τε (ἱερᾷ βουλῇ?)

Ἐντεθῆνε pour ἐντεθῆναι. Les trois dernières lignes sont évidemment relatives à l'amende que devrait payer celui qui, après l'ensevelissement de Zopyre, mort à quatre-vingt-quinze ans, se permettrait de déposer un autre cadavre dans son tombeau. Malheureusement, nous n'avons ni le chiffre de l'amende, ni le nom du magistrat entre les mains de qui devait se faire le payement. Le mot qui termine la quatrième ligne et commence la cinquième doit peut-être se lire ἐπενθάσψει, pour ἐπενθάψει, faute d'orthographe comme on en trouve tant dans les inscriptions funéraires. Ne reconnaissant pas, au moment du déchiffrement, ce futur du verbe ἐπενθάπτω, j'aurai pris le ψ pour un φ.

Voici une autre inscription de basse époque dont quelques mots avaient déjà été donnés par M. Hommaire de Hell (2); je l'ai lue plus complétement, sans pouvoir encore arriver à la comprendre tout entière.

10.

Dans la cour de la mosquée appelée Orta djami si, sur un sarcophage. — Lettres de 0m,03, très-effacées.

☩ ϹΟΦΟϹΤΙϹΠΑϹΝЄΟΝЄΟΡΑ	σοφός τις πᾶς νέον ἑορα-
ΚΩϹΛΥΧΝΩΑΝΑΤΟϹЄΝΤΑ	κῶς λύχνῳ
ΦΩΤΟΝΘЄΙΦΡΩΝΑΚΗΡΥΞЄΙ	φῶτον θείφρονα κηρύξει
ΑΝЄΓΗΡΑΝΤΑΤΟΥΤΟΝ	ἀνεγήραντα τοῦτον·
ΟΔЄϹΠΑΘΑΡΟΝΠΡΑΞΑϹΤΑΟϹΑ	ὁ δὲ σπαθαρον πράξας τὰ ὅσα·
ΟΥΝΟΜΑΓΡΗΓΩΡΙΟϹ	οὔνομα Γρηγώριος.

(1) M. Hommaire de Hell rapporte une légende qui court, dit-il, dans le pays, à propos de cette grotte, mais que nous n'y avons pas entendu répéter. On verrait dans la caverne, lui assurent les Grecs d'Héraclée chez qui il est logé, un groupe de marbre représentant un jeune homme et une jeune fille couchés à côté l'un de l'autre. La légende ajoute que ce couple amoureux avait été ainsi pétrifié en punition d'un rendez-vous donné dans la caverne. Cette tradition implique évidemment l'idée que cette grotte était un lieu consacré, un sanctuaire. Dans la caverne, où M. Hommaire pénétra avec des torches, il ne trouva point, au grand étonnement de ses guides, le groupe en question, quelque accident naturel, quelques stalactites de forme bizarre transformées en statues par l'imagination populaire, mais une voûte élevée, soutenue par des piliers carrés qui trahissent le travail de l'homme. *Voyage en Turquie et en Perse*, tome II, pages 326-327.

(2) *Voyage en Turquie et en Perse*, t. IV, p. 341.

Φῶτον pour φῶτα, θείφρονα pour θειόφρονα, ἀνεγήραντα pour ἀνεγείραντα, ὅσα pour ὅσια, Γρηγώριος pour Γρηγόριος, orthographe plus ordinaire. Il paraît être ici question de quelque construction, de quelque ouvrage admirable dû à l'habileté de ce Grégoire, architecte ou artisan. Peut-être, au lieu de νέον, faut-il lire ναόν; à la ligne suivante il est évidemment fait mention d'une lampe, et le mot suivant, que je ne puis comprendre, commence par ἀνὰ : il s'agirait alors de l'éclairage de l'église, de quelque lampe ou lustre suspendu à la voûte par ce Grégoire. Ligne 5, le mot σπαθαρον ne présente pas de sens. Faut-il y voir un dérivé inconnu de la racine σπάθη, instrument de tisserand à serrer le tissu, d'où l'on a tiré l'adjectif σπαθητός, *serré,* dont les fils sont serrés? Σπαθαρὸν serait alors un adverbe signifiant *d'une manière serrée*, *continue,* et l'on traduirait : « Il n'a pas cessé de faire le bien. » L'inscription était d'ailleurs si confuse et en si mauvais état qu'il m'est impossible d'affirmer qu'elle contînt exactement le mot que j'ai tenté d'expliquer.

11.

Sur le plan de joint d'un chapiteau ionique encastré dans le mur septentrional de la ville.

+ ȣΕΠΙ ΤΟΥ	τοῦ ἐπὶ τοῦ
ΚΑΝΙΚΛΕȣ	κανικλείου
ΒΑΣΙΛΕȣΤȣ	βασιλείου τοῦ
ΧΡΥΣΟΜΑ	Χρυσομά
ΛΛΟΥ	λλου.

Sur ce mot κανίκλειον, voyez du Cange, *Lexicon med. et inf. græc., s. v.* Le fonctionnaire qui portait ce titre, ὁ ἐπὶ τοῦ κανικλείου, souvent nommé chez les auteurs byzantins, dirigeait la chancellerie impériale : c'était ce que nous appellerions le *chef du secrétariat.*

Dans ce même mur septentrional je déchiffre, à l'aide de la longue-vue, une inscription située à une quinzaine de mètres au-dessus du sol, sur la face externe d'une tour. Elle couvre un long bandeau formé de six pièces de marbre, placées l'une à la suite de l'autre et soigneusement appareillées. Voici ce que j'ai pu lire, non sans beaucoup de fatigue et de temps :

12.

ΟΠΟΡΦΥΡΑΝΘΗΣΔΑΛΕΥΘΑΛΗ-ΛΑΛΟΣ	ὁ πορφυράνθης καὶ ἀειθαλὴς κλάδος
ΠΑΠΠΟΥΦΥΕΙΣΑΝΑΚΤΟΣΕΞΑΝΔΡΟΝΙΚΟΥ	πάππου φυεὶς ἄνακτος ἐξ Ἀνδρονίκου,
ΕΞΥΠΟΒΑΘΡΑΣΕΚΔΟΜΕΙΠΥΡΓΟΝΝΕΟΝ	ἐξ ὑποβάθρας ἐκδομεῖ πύργον νέον,
ΚΑΙΣΥΝΕΓΕΙΡΕΙΚΑΤΑΒΛΗΘΕΙΣΑΝΧ	καὶ συνεγείρει καταβληθεῖσαν χ[αμαὶ
ΤΗΝΠΟΝΤΟΗΡΑΚΛΕΙΑΝΕΥΤΕΧ	τὴν Ποντοηράκλειαν εὐτεχνῶς ὅλην.
ΝΩΣΟΛΗΝ ⁖ ΕΤ/ς	ἔτ. ,ς[ωλγ'

Le rejeton de cette tige à fleurs de pourpre qui reverdit toujours,
Le petit-fils de l'empereur Andronic
Construit depuis les fondations une nouvelle tour,
Et relève en même temps avec art,
Tout entière gisant à terre, la ville d'Héraclée pontique,
L'an 6833.

Le premier de ces cinq vers ïambiques, tel que je l'avais lu sur la pierre, ne présentait aucun sens. Je dois à M. Brunet de Presle, si profondément versé dans l'histoire et la paléographie byzantine, une restitution qui a le mérite de ne demander que de très faibles changements, et de convenir d'ailleurs parfaitement à la mesure et au sens, d'être bien dans le style de l'époque. C'est aussi d'après lui que j'ai restauré la date, rapportant ainsi l'inscription et les réparations qu'elle mentionne à Andronic Paléologue le jeune, vers l'an 1325 de notre ère, pendant les luttes d'Andronic avec son aïeul. Ce qui ferait croire l'inscription antérieure à

l'avénement d'Andronic le jeune comme empereur unique par l'abdication de son grand-père, c'est que l'auteur de cette reconstruction générale des murs et de la ville ne se donne pas comme empereur, mais seulement comme petit-fils de l'empereur. On sait d'ailleurs qu'Andronic le jeune s'occupa activement de relever l'armée, et de remettre en état de défense les places fortes de l'empire.

On pourrait encore, en restituant autrement la date, dont le premier chiffre seul se lit sur la pierre, attribuer l'inscription au siècle précédent, et voir dans l'empereur Andronic ici mentionné Andronic Comnène, et dans le prince, son petit-fils, qui releva cette tour et reconstruisit la ville, David Comnène, frère d'Alexis, premier empereur de Trébizonde. Pour s'assurer le respect et le concours des peuples, et s'annoncer à tous comme le seul héritier légitime de la maison Comnène et de l'empire qu'elle avait gouverné avec quelque gloire, le nouvel empereur ne cessait de rappeler par quels liens étroits il tenait au dernier souverain de cette famille qui eût occupé le trône impérial. Or David, de 1204 à 1215, posséda, au nom de son frère, le territoire qui s'étendait entre Sinope et l'embouchure du Sangarius, et il avait même conclu avec l'empereur latin Henri un traité d'alliance offensive et défensive qui lui assurait la possession d'Héraclée et de ses environs (1). Ce pourrait être lui qui, pendant ce laps de temps, se serait mis à fortifier cette importante place, dont il comptait faire un des boulevards du nouvel empire de Trébizonde; commencés par lui, ces travaux auraient été achevés par son ennemi victorieux, Théodore Lascaris, l'habile, brave et heureux fondateur de l'empire de Nicée. Une inscription qui se trouve rapportée dans le *Corpus*, n° 8748, et que j'ai recopiée sur place, attribue à Théodore Lascaris l'érection de la citadelle d'Héraclée.

(1) Finlay, *Medieval Greece and Trebizond*, pages 364-379.

PRUSIAS AD HYPIUM.

Nous allâmes par mer d'Héraclée à l'échelle d'*Aktchéchéïr,* le point de la côte le plus rapproché de l'ancienne Prusias ad Hypium, aujourd'hui *Uskub* ou *Eskibagh.* Kiepert place Diospolis à Aktchéchéïr. Nous n'y voyons ni inscriptions, ni restes de môles, ni débris antiques. Le village est à une heure du rivage, et nous ne le visitons pas; quant à l'échelle, elle se compose d'une trentaine de maisons groupées sans ordre sur la plage; sur le sable se dressent de grands tas de planches, que des buffles ont amenées lentement, sur de lourds et grinçants chariots, du pied de l'Olympe. Il y a, nous assure-t-on, à trois quarts d'heure vers l'ouest, les ruines d'une forteresse qui domine la mer. C'est du temps des Génois, me disent les Turcs, et ils ont peut-être raison; car, au quatorzième et au quinzième siècle, les Génois eurent, sur tous ces rivages de la mer Noire, d'importants comptoirs défendus par de nombreuses forteresses. Ils parlent pourtant d'un bas-relief en marbre gisant sur la plage. Ils comparent l'intérieur de la forteresse à une batterie. Cet endroit s'appelle *Gheuk-Tépé*, «la Colline du ciel». Je regrette de n'avoir pas eu le temps d'aller examiner ces ruines. Serait-ce là qu'il conviendrait de chercher l'ancienne Diospolis, et le château génois en marquerait-il la place?

C'est un admirable pays que toute cette Bithynie. Entre Aktchéchéïr et Uskub nous traversons cette immense forêt qui commence au Bosphore et qui borde, presque sans interruption, toute la côte asiatique de la mer Noire; les Turcs la désignent, sur les deux rives du Sangarius, d'un mot qui en peint vivement l'uniforme et vaste étendue, *Agatchdénisi*, « la mer d'Arbres». Pendant cinq ou six heures, nous sommes presque toujours sous une futaie de hêtres. En approchant de la ville, on laisse à droite un pont antique, à trois arches, sous lequel la rivière qui a donné son nom à la ville, l'Hypius, a peine à passer, tant le lit s'est exhaussé. C'est par une ancienne rampe, encore toute pavée de blocs énormes, et bordée de fragments d'architecture et d'inscriptions, qu'on arrive aux premières maisons du village turc qui a remplacé une des grandes villes de la Bithynie. Uskub est un bourg de près de cent cinquante maisons, toutes mahométanes; le nom qu'on lui donne aussi parfois dans le pays, *Eski Bagh,* «la vieille Vigne», semble faire allusion à son ancienne importance, aux belles plantations de vignes que possédait, sur ces côteaux si bien exposés, la population grecque qu'ont remplacée depuis longtemps les conquérants musulmans. Ceux-ci d'ailleurs n'ont pas arraché toutes ces vignes; ils ont continué à en cultiver la plus grande partie, et le raisin est encore très-abondant et très-délicat à Uskub; seulement les Turcs, au lieu d'en tirer du vin, en font une espèce de sirop qui, sous le nom de *pekmez,* est un de leurs entremets, une de leurs sauces favorites.

La ville ancienne était merveilleusement située. Elle couronnait une hauteur isolée, des plus faciles à défendre. Au pied de la colline qui la portait s'étend une plaine fertile, toute couverte d'arbres fruitiers et de moissons; devant elle se dresse la longue et majestueuse chaîne de l'Olympe bithynien, qui verse à la plaine des eaux bienfaisantes et qui la couvre contre les vents brûlants du sud; derrière elle se dresse le mont Hypius qui protégeait la cité contre les vents du nord. Tout autour, d'immenses forêts rafraîchissent l'air, et offrent en même temps de pré-

cieuses ressources comme bois de construction et de chauffage. Du haut de cette colline, où il semble que la nature même ait invité l'homme à s'établir, le coup d'œil est admirable. C'est à peu près la vue de Brousse, mais en sens inverse. Je comprends qu'on ait donné aux deux villes et aux deux montagnes le même nom. Ce sont les mêmes aspects, les mêmes formes de montagnes. Ici comme là-bas, le territoire propre de la ville, le domaine qu'embrassent ses regards, c'est une plaine féconde, qui sépare un des grands massifs intérieurs de la chaîne moins élevée qui forme le bord de la mer. Ici comme là-bas, ce sont, entre la ville et la plage, des pentes assez douces pour que les communications avec le port d'embarquement soient rapides et faciles. Enfin, les forêts de l'Olympe de Bithynie égalent en étendue, si elles ne les dépassent, celles de l'Olympe de Mysie. La différence, c'est que Prusa ad Hypium est au nord, tandis que Prusa ad Olympum est au sud de la plaine; c'est que cette dernière s'appuie aux racines de la grande montagne, en occupe la première terrasse, tandis que l'autre la regarde en face, par-dessus les têtes des gigantesques noyers épars dans ses campagnes.

L'antiquité nous a laissé très-peu de renseignements sur Prusa ou Prusias ad Hypium. Strabon ne la cite même pas; il ne mentionne, dans toute cette région, que les cités de la côte. Pline et Ptolémée, qui ne font que la nommer, l'appellent, l'un et l'autre, Prusa : *Prusa item altera sub Hypio monte* (1), dit Pline, tandis que Ptolémée la désigne d'après le petit fleuve qui coule dans la plaine : Προῦσα πρὸς τῷ Ὑπίῳ ποταμῷ (2). Le seul renseignement qui s'y rapporte se trouve dans Memnon (3) : « Le roi Prusias, » dit-il en parlant de Prusias Ier, « enleva aux Héracléotes la ville de Kieros qui leur appartenait, la réunit à ses domaines, et lui fit changer son nom de Kieros contre celui de Prusias. » C'est bien de cette même ville qu'il est question au fragment 47, où Memnon nous apprend qu'elle devait son nom au fleuve Κιερὸς qui coulait auprès d'elle; plusieurs courants d'eau traversent la plaine, et il est difficile de dire auquel s'appliquait plus particulièrement ce nom. Étymologiquement, il a l'aspect d'un ancien adjectif tiré d'une racine exprimant l'idée de mouvement, qui se trouve dans le grec κίω, aller, et dans le latin *cieo,* mouvoir : il signifierait donc *mobile, rapide,* épithète qui convient très-bien à un fleuve. Dans un autre fragment où est citée Prusias (frag. 41) avec la mention : « celle qui s'appelait autrefois Kieros », il y a évidemment une erreur de copiste, et il faut lire, sans aucun doute, « qui s'appelait autrefois Kious. » Memnon ajoute en effet ici au nom de Prusias cette qualification, *Prusias sur mer,* Προυσιάδα τὴν ἐπιθαλάσσιον, et dans le récit de la marche victorieuse de Triarius combattant Mithridate VII Eupator, il place la prise de cette ville par ce général entre celle de Prusa ad Olympum et celle de Nicée. Cette épithète de maritime et l'indication fort précise du territoire où agit Triarius, et de la route qu'il suit, prouvent surabondamment l'erreur que contient ici le texte de Memnon, erreur déjà relevée par le savant éditeur. Ce qui l'explique, c'est la ressemblance des deux noms primitifs de ces deux villes, commençant par la même lettre, et tirés peut-être de la même racine; c'est ce fait qu'elles perdirent en même temps chacune son nom pour prendre toutes deux le même, celui de Prusias. De toutes ces coïncidences put facilement naître la confusion sous la main du copiste.

C'est surtout à l'époque romaine que cette ville, sous ce nom de Prusias, qu'elle garda toujours depuis, paraît avoir acquis une assez grande importance; c'est ce que suffiraient à prouver, à défaut d'autres témoignages, les inscriptions de Prusias déjà connues et celles que nous avons eu le bonheur de découvrir. L'aspect des ruines conduit au même résultat. L'enceinte, d'une belle construction hellénique, existe encore au sud, du côté de la plaine, sur une longueur de plusieurs centaines de mètres, et l'on peut suivre aussi tout le mur occidental; celui-ci a

(1) *Hist. nat.*, V, 43.
(2) *Géogr.*, V, 1, 13.
(3) *Frag. hist. Græc.* (collection Didot), t. III, Memnon., fr. 27.

été reconstruit un peu à la hâte, mais pourtant encore avec un certain art, et tout en pierres de taille, vers la fin de l'empire; il contient un grand nombre de fragments d'architecture et d'inscriptions de l'époque impériale. Sur un tertre au sud-est de la ville, des fouilles faites par les Turcs, dans l'espérance de trouver des trésors, ont mis au jour un assez grand nombre de chambres en briques, d'une construction soignée, qui paraissent avoir appartenu à un même édifice, peut-être à des bains. Mais la cupidité qui avait poussé à entreprendre ces travaux a conduit aussi les ouvriers à ruiner les murailles et le pavé à mesure qu'on les rencontrait; le sol est tout couvert de terres et de débris amoncelés, et il faudrait déblayer complétement le terrain pour avoir chance de reconnaître le plan de l'édifice et d'en déterminer le caractère. Au sud-ouest, dans la plaine aussi, et à quelque distance de l'enceinte, on peut suivre sur le sol, indiqué par une ou deux assises de pierre de taille, le plan d'une longue construction rectangulaire, divisée intérieurement en plusieurs salles; cette ruine est appelée par les Turcs *le Bazar*. La ville, sous l'empire, semble s'être étendue vers la plaine, grâce à cette sécurité et à cette prospérité qu'assurait aux provinces l'administration impériale. Il n'y avait plus de voisins hostiles à redouter, plus de guerres et d'invasions à craindre; pourquoi serait-on resté enfermé dans les vieilles enceintes, sur des collines où les maisons, forcées de se serrer les unes contre les autres, s'enlevaient mutuellement l'air et le soleil? Il arriva alors, quand l'ordre parut assuré, et que le monde commença à se fier à «la paix romaine», pour prendre le mot d'un ancien, que les villes franchirent partout leurs remparts devenus trop étroits, et quittèrent, pour s'étendre capricieusement dans les plaines, parmi les jardins et les eaux courantes, les hautes collines au sommet desquelles elles s'étaient tenues jusqu'alors, toujours prêtes à se défendre contre un ennemi qui pouvait venir d'un moment à l'autre, toujours inquiètes de l'avenir. Quelque chose de semblable se passe sous nos yeux, depuis le commencement du siècle; toutes celles de nos anciennes villes qui ne sont pas places frontières, et que le génie militaire n'enprisonne pas dans leur carapace, ont depuis longtemps brisé la ceinture de murailles qui les protégeait; elles étagent leurs maisons, et ouvrent de larges rampes sur les pentes qu'elles tâchaient autrefois de rendre plus âpres encore et plus inaccessibles que ne les avait faites la nature; elles changent en aimables et fraîches promenades leurs antiques remparts. On vécut ainsi, du premier siècle de notre ère jusqu'à la fin du troisième; alors, des guerres civiles sans cesse renaissantes commençant à déchirer l'empire, dont les barbares assiégeaient et forçaient sur divers points les frontières, on se mit partout à boucher les brèches des murs et des tours, à relever ces défenses que, depuis deux ou trois cents ans, on avait négligées comme inutiles. Il est bien des villes de l'Asie Mineure et de la Grèce continentale où l'on peut suivre ainsi, dans ce qui nous reste des anciennes enceintes, ce double mouvement d'abord d'expansion confiante et de rapide élan vers la plaine ouverte et commode, puis de retour inquiet et précipité vers ces acropoles que l'on avait dédaignées, vers ces murailles qu'on laissait depuis si longtemps s'écrouler sous l'effort des arbustes enracinés aux fentes de la pierre. Il semble qu'au début de ces siècles de misères qu'elles vont traverser, et où la plupart finiront par succomber, toutes ces villes aient prévu le sort qui les attendait, et qu'elles aient voulu mourir là où elles étaient nées, sur ces hauteurs qui avaient protégé leur enfance, mais qui ne pourront suffire à défendre leur triste vieillesse contre les assauts sans cesse renouvelés des hordes barbares.

La plus curieuse et la plus considérable des ruines qui nous attestent l'antique richesse de Prusias, c'est son théâtre, que M. Hommaire de Hell avait déjà recommandé à l'attention des voyageurs futurs, et dont le brillant crayon de M. Jules Laurens nous avait offert de pittoresques croquis (1). M. Guillaume jugea ce monument assez intéressant, par l'importance des parties

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, t. II, p. 322. Atlas, planches 16 et 17.

conservées et par le caractère de plusieurs des dispositions qu'il présente, pour désirer en faire une étude sérieuse.

Les planches I et II contiennent le résultat de ces recherches, qui nous retinrent plusieurs jours à Uskub. Quelques fouilles, rapidement exécutées là où il n'y avait pas à creuser trop profondément, permirent de reconnaître certains détails dont il importait de se rendre un compte exact.

Le théâtre antique d'Uskub est adossé à la partie supérieure de la colline où la ville est située. Les anciens, toutes les fois que le leur permettait la disposition des lieux, n'ont pas manqué de profiter, pour asseoir leurs théâtres, des pentes qui leur offraient une assiette naturelle et d'excellentes conditions d'économie et de solidité. Ce sont là, je pense, les vraies raisons qui les ont déterminés dans le choix de leurs emplacements. Quant à ce qu'on a si souvent répété, et avec de si brillants développements, de la double jouissance qu'ils recherchaient en joignant au plaisir du spectacle l'agrément d'une belle vue, c'est là une illusion à laquelle il faut prendre son parti de renoncer; elle s'explique par la disparition presque générale des murs de la scène. Assis sur les gradins du théâtre ruiné, le voyageur voit se dérouler sans obstacle les splendides aspects de la plaine, de la mer et des montagnes, et, sans songer à restaurer en imagination la scène absente, il s'extasie sur le merveilleux coup d'œil dont jouissait, deux mille ans plus tôt, tout en écoutant de l'Eschyle et du Sophocle, le spectateur antique assis à cette même place. Malheureusement, l'étude des théâtres qui, comme celui d'Orange, comme plusieurs théâtres de Lycie, ont conservé leur mur de scène, démontre que le spectateur assis sur les gradins, même les plus élevés, au dernier étage, avait la vue arrêtée par la scène, dont une toiture, qui partout a disparu, augmentait encore la hauteur. Ce n'était que par les baies percées dans cette façade que le regard pouvait, sur quelques points, franchir l'enceinte du théâtre, et apercevoir partiellement des objets éloignés; encore les salles du postscénium ne permettaient-elles guère même ces échappées.

Pour donner au théâtre la forme circulaire généralement adoptée, à moins de creuser profondément la colline, on ne pouvait asseoir les gradins des extrémités qu'en les faisant porter sur des substructions plus ou moins considérables. Ici, il semble que l'on ait craint d'avoir à exécuter des travaux de maçonnerie trop longs et trop coûteux; car c'est seulement ainsi que s'explique la forme exceptionnelle du théâtre; elle est carrée ou mixtiligne, au lieu d'offrir ce demi-cercle que présente ordinairement ce genre d'édifices. En effet, quoique le mur d'enceinte n'existe plus que sur une partie des flancs, il est visible que les gradins de l'étage supérieur n'ont pu être que des arcs de cercle, moindres qu'une demi-circonférence, qui allaient s'appuyer et s'arrêter à deux murs droits parallèles. Le mur du fond, celui qui limitait le théâtre du côté opposé à la scène, était-il aussi un mur droit, ou formait-il un arc de cercle parallèle aux gradins? Les dégradations qu'a subies cette partie du monument ne nous ont pas permis de décider cette question. Les seuls théâtres antiques où l'on retrouve, à ma connaissance, une forme analogue sont les petits théâtres de Pompéi et d'Anémurium (côte de Cilicie), ainsi que celui de Cnide (1)

Contrairement à ce que prescrit Vitruve, le théâtre d'Uskub, comme beaucoup d'autres, du reste, est exposé directement au midi. Il est de grandeur moyenne; sa largeur hors œuvre est de 74 mètres, celle du théâtre d'Orange étant de 103^{m},15, et celle du théâtre de Pompéi de 60. Il est construit en belle pierre calcaire, blanche, dure, d'un grain fin et serré. Elle est bien travaillée, et les profils et ornements sont d'une exécution soignée.

Tout théâtre est formé de deux parties, le *théâtre* proprement dit, réservé aux spectateurs (ce qu'on appelle, en italien, d'un mot qui nous manque, la *gradinata*), et la *scène*. L'une et l'autre

(1) Fr. Wieseler, *Théâtres chez les Grecs et les Romains*, Gœttingue, 1851. J. H. Strack, *Théâtres antiques*, Potsdam, 1843.

ont laissé ici, pour ceux même qui n'ont pas le temps de recourir à des fouilles, des restes visibles très-importants.

Dans la première de ces deux parties, les murs des deux *précinctions* sont conservés sur une notable portion de leur développement. Nous avons donné (pl. II, fig. 8 et 10), le détail du grand et bel appareil dont ils sont revêtus. Les gradins qui forment l'étage supérieur sont parfaitement conservés, dans une moitié environ de la demi-circonférence; sept des petits escaliers qui les desservaient existent plus ou moins complets. Un d'eux nous donne même, parfaitement intact, le petit escalier à marches très-roides qui permettait de descendre sur le sol de la précinction. Cette disposition, qui se répétait sans doute à chacun de ces escaliers rayonnants, nous démontre qu'on arrivait aux gradins des deux étages ou *mœniana* supérieurs par le haut du théâtre, où conduisaient sans doute des rampes ou des escaliers pratiqués latéralement, sur les flancs de la colline, comme à Tyndaris et à Tauroménium. Les gradins seuls de l'étage inférieur, l'*ima cavea,* devaient être accessibles par l'orchestre.

Le gradin le plus élevé de ceux qui subsistent forme bien le véritable sommet de la *cavea;* il est composé de blocs plus longs (1^{m},05) que ceux dont sont formés les autres gradins, et sa face horizontale n'offre pas cette bande creuse qu'on remarque à tous les autres gradins, et où plaçaient leurs pieds les spectateurs du rang supérieur. De plus, nous y voyons en E (pl. I) des traces de scellements qui indiquent que là ont existé des colonnes. Ces colonnes formaient évidemment le portique que prescrit Vitruve au sommet des degrés, portique dont le sommet, dit-il, devait être de niveau avec le sommet du mur de la scène.

Les escaliers qui divisent les *cunei* sont décorés, à chaque gradin, de deux griffes de lion, disposition riche et d'un bel effet, dont on a trouvé quelques autres exemples en Asie Mineure, ainsi à Æzani de Phrygie, à Aphrodisias et Iassus de Carie(1). On remarquera (pl. II, fig. 5 et 5') la singulière inégalité qui existe entre la hauteur des deux marches pratiquées dans chaque gradin pour former les escaliers. L'une a 0^{m},274, l'autre seulement 0^{m},12.

Les dallages qui formaient le sol des deux précinctions ont disparu. Nous n'avons retrouvé en fouillant que les libages des fondations de chacun des murs. D'autres libages forment en différents endroits l'assiette des gradins, par suite, sans doute, des inégalités du rocher, qui se montre encore aujourd'hui sur quelques points, tandis que sur d'autres il se dérobait peut-être assez profondément.

La *scène* forme, sur l'ensemble du théâtre, une saillie rectangulaire qui laisse, à droite et à gauche, un arrière-corps de 11^{m},75 de long. Comme au théâtre de Vérone, ces arrière-corps sont percés d'arcades qui conduisaient dans un large corridor (3^{m},76), aboutissant de plain-pied à l'orchestre. Une seule de ces arcades est restée en partie visible, à l'extrême droite du plan; elle n'a, comme écoinçon, que l'épaisseur du mur latéral de droite (0^{m},80), et devait offrir, en élévation, un angle de façade assez maigre. Le corridor, voûté en plein-cintre, auquel cette arcade donne entrée, est aujourd'hui transformé en fosse d'aisances; il aboutit au corridor indiqué plus haut, parallèle à la scène et également voûté. La naissance du plein-cintre de celui-ci repose sur l'extrados du premier, au moins en ce point, qui forme l'extrémité du corridor. L'autre extrémité, symétrique de celle-ci, existe de l'autre côté du plan, mais l'arcade qui y aboutit et son corridor sont enterrés dans le sol actuel, et il faudrait des fouilles pour les dégager.

De l'*orchestre* et du *pulpitum,* il ne nous reste rien qui soit visible; il est donc difficile de décider si notre théâtre était de plan grec ou de plan romain. Sous la maison marquée H dans le plan, nous avons seulement pu constater l'existence d'une voûte. Elle appartenait sans doute à l'*hyposcenium.* Il ne reste du mur de scène proprement dit que l'arrachement marqué I sur le

(1) Le Bas, *Voyage archéologique,* atlas f°, pl. 15, fig. 8 et 9. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, pl. 144, 157.

plan. Le mur latéral de cette partie saillante de l'édifice n'est point décoré. Il est à supposer que dans la partie qui manque de ce mur, à l'endroit où passe la rue, devait exister une porte conduisant sur la scène. Cette supposition est suggérée à M. Guillaume par l'analogie frappante qu'il remarque entre toute cette partie du plan de notre théâtre et celle qui lui correspond dans le théâtre de Vérone, où se trouve la porte en question(1).

La façade du postscenium peut être rétablie tout entière, au moins dans son étage inférieur, à l'aide de ce qui existe. Des restes suffisants indiquent la place et la décoration des trois grandes portes à arcades qui, sans doute, correspondaient à celles de la scène : une de ces arcades est restée complète. Des fenêtres éclairaient les salles du postscenium; à l'intérieur existent encore les arrachements des murs qui divisaient ces salles. M. Guillaume a fait pratiquer une fouille de $2^{m},50$ de profondeur pour retrouver le soubassement de la façade et le commencement des fondations. Sous la corniche se trouve la partie finale d'une inscription grecque en grands caractères, qui occupait presque toute la longueur de la façade. Malheureusement les trois mots qui existent encore ne suffisent pas à nous faire retrouver le sens général de l'inscription.

Si M. Guillaume n'a pas indiqué en projection, sur la façade, les précinctions et les gradins, c'est qu'il eût fallu, pour cela, réduire beaucoup l'échelle, ou consacrer toute une planche à ce seul dessin. Il s'est contenté de rattacher par des cotes à la façade la hauteur des précinctions. et celle du gradin supérieur, et il a donné à part, développés, gradins et précinctions.

Il n'y a pas de traces apparentes de l'existence d'un portique derrière la scène. Différents fragments d'architecture se trouvent çà et là dans les maisons et près d'une mosquée voisine. Ce sont : 1° un chapiteau ionique dont le listel supérieur a $0^{m},47$ de longueur; 2° de nombreux fragments d'architrave ($0^{m},80$ de hauteur), et de corniche à modillons ($0^{m},31$ de hauteur jusque sous les denticules). Ces fragments sont d'une mauvaise époque, d'une exécution grossière, et ne rappellent en rien les profils purs, fermes et d'une belle exécution qui distinguent la corniche, l'archivolte et l'imposte du postscenium. Nous ne croyons donc pas qu'ils aient pu lui appartenir, au moins dans sa décoration première. Seule, une petite base de pilastre a paru à M. Guillaume, par son caractère et son exécution, pouvoir être rapprochée des parties conservées du théâtre.

Il est difficile de fixer l'époque où a été construit ce monument. L'inscription qui se lisait sous la corniche ne donne malheureusement, dans son état actuel, aucun renseignement, et la forme des lettres, qui paraissent être du temps de l'empire, ne fournit pas même de date approximative; car l'inscription pourrait très-bien avoir été ajoutée assez longtemps après la construction de l'édifice. Quoi qu'il en soit, l'emploi de l'arcade, le caractère des moulures, l'exécution générale, les singuliers rapports que M. Guillaume a remarqués entre ce théâtre et celui de Vérone, construit sous Auguste, nous conduisent à croire que cet édifice appartient au premier siècle de la domination romaine en Bithynie, qu'il a été élevé à une époque voisine du commencement de notre ère.

Voilà tout ce qu'un examen consciencieux et l'exploration des maisons et des jardins turcs qui couvrent aujourd'hui l'emplacement du théâtre de Prusias ont pu nous apprendre sur cet édifice. Des fouilles en règle, un séjour prolongé, nous auraient sans doute permis de retrouver presque partout le plan de l'édifice, et nous auraient peut-être révélé des faits intéressants; mais nous n'avions pas alors à notre disposition les ressources ni surtout le temps nécessaires. Nous étions pressés d'arriver à Ancyre, où nous attendait l'Augusteum. Tels qu'ils sont, ces renseignements sur un édifice curieux, à peu près inconnu jusqu'aujourd'hui, trouveront, je l'espère, leur place

(1) Le théâtre de Vérone, rendu au jour il y a vingt ans par les fouilles de M. Monga, a été, de la part de M. Guillaume, l'objet d'un travail d'étude et de restauration qui fut exposé en 1861, et sur lequel on peut consulter le rapport lu à l'Académie des Beaux-Arts, le 5 octobre de cette même année.

parmi les documents, encore si incomplets, dont la réunion permettra peut-être un jour d'élucider complétement toutes les intéressantes questions qui se rattachent aux théâtres antiques.

Pendant que M. Guillaume était occupé à étudier le théâtre de Prusias, je partis avec notre cawass, Mehemed-Aga, déjà suffisamment dressé à la chasse aux inscriptions, et nous employâmes deux jours à battre la plaine. On m'avait parlé de ruines qui se trouveraient au-dessus du village de *Bey-Keui,* à peu près en face d'Uskub, à deux heures et demie vers le sud, de l'autre côté de la plaine et au pied même de l'Olympe. Nous passâmes par *Dusdché,* village turc, ou plutôt station de poste, sur la route d'Ada Bazar à Boli; il y a une trentaine de maisons, parmi lesquelles gisent épars quelques blocs de marbre, apportés sans doute de quelque autre point de la plaine. Aucun indice ne conduit d'ailleurs à croire que Dusdché occupe la place de quelque ville ou bourgade antique. J'en mettrais une, au contraire, à Bey-Keui; les deux hameaux qui composent ce village, éloignés l'un de l'autre d'un quart d'heure environ, m'ont fourni plusieurs inscriptions, et j'y ai vu encastrés dans les maisons ou couchés dans les jardins un assez grand nombre de blocs de grande dimension et de fragments d'architecture qui paraissent remonter à l'époque impériale. Quant à ce château dont on m'avait parlé, nous y montons par un chemin fort pénible; mais ce n'est autre chose qu'une forteresse byzantine, en blocage, formant un rectangle dont le grand côté a près de cent cinquante mètres de long. Isolée par deux ravins qui l'entourent presque complétement, elle domine la gorge étroite et profonde où s'engage un sentier, fort peu suivi maintenant, qui traverse l'Olympe, et va déboucher auprès de *Muderlu*, l'ancienne Modrenæ, place forte dont il est souvent question dans le récit des guerres dont cette contrée a été le théâtre au moyen âge. Il était fort important de garder ce défilé, le passage le plus direct par où pût marcher sur Héraclée une armée venant de l'intérieur. La forêt, qui enveloppe et cache ces ruines, a d'ailleurs repris déjà possession du terrain qu'on lui avait enlevé, et de grands hêtres poussent dans l'enceinte déserte.

Après être descendu de la forteresse, je longeai pendant quatre heures le pied de l'Olympe, en marchant vers l'O. N. O. Ce sont presque des forêts vierges que ces touffues et vastes forêts de la Bithynie. Le sentier suit les racines de la montagne; tantôt il en gravit en écharpe les premières pentes, tantôt il descend au bord de la plaine. Pendant quatre heures nous ne rencontrons pas un homme, nous ne voyons pas une éclaircie, hors une ou deux étroites clairières où se trouvent des scieries abandonnées, autour desquelles se pressent déjà les tiges nouvelles et les plantes grimpantes, comme avides d'effacer au plus tôt la trace de la cognée. Il en est de même du chemin; partout il est envahi par les branches; on n'y passe qu'en les écartant sans cesse avec la main, en se courbant, de moment en moment, à toucher de la joue le col du cheval. La forêt se referme sur les pas de l'homme comme l'eau sous le bras du nageur. C'est le hêtre presque seul, mêlé, dans les vallées, de tilleuls et de platanes, qui forme les futaies de toute cette région, à l'ombre desquelles pousse en épais buisson une belle espèce de rhododendron; plus haut commencent les pins, qui occupent tout l'étage supérieur de la montagne. Il y a ici, pour le temps où ces pays seront soumis à un meilleur régime, d'incalculables richesses forestières.

Le sud-ouest de la plaine est occupé par un petit lac, qui ne figure pas sur la carte de Kiepert. Il est connu dans le pays sous le nom de *Dusdché-gheul.* Je lui donnerais environ quatre mille mètres de longueur, de l'est à l'ouest, sur une largeur de deux à trois mille. Au-delà de la pointe occidentale du lac, à une demi-heure du village d'*Efténeh*, jaillit une source chaude, au milieu d'une piscine précédée d'un vestibule sans toiture. La porte, qui retombe d'elle-même, est ouverte; se baigne qui veut. C'est d'ailleurs un ouvrage tout moderne, dû sans doute à quelque pieux musulman des environs. Je ne trouve aucun débris antique dans la construction ni dans le voisinage. Efténeh est un petit village d'une vingtaine de maisons. Derrière lui la

plaine forme une sorte de cul-de-sac, et se ferme, à angle aigu, vers le sud-ouest (1). Je ne trouvai, à Efténeh, pas autre chose qu'un fût de colonne sans cannelures auprès de la mosquée, pas une inscription d'ailleurs, pas une pierre de taille. Quant à la forteresse que m'avait signalée, sous le nom de *Kaledjik*, « la petite forteresse », le mudir d'Uskub, aucun de ceux avec qui je cause à Efténeh ne l'a vue; ils ont seulement entendu dire qu'à trois ou quatre heures de là, dans la montagne, il y avait un endroit qui portait ce nom; mais ils croient qu'il n'y reste rien, aucune tour, aucune construction. On me cherche, mais sans pouvoir le trouver, un chasseur de cerfs qui passe sa vie dans les bois, et qui pourrait peut-être me donner plus de renseignements. Je ne pouvais m'engager dans la montagne sur de pareilles indications, d'autant plus que ce n'est probablement autre chose que les misérables restes de quelque château byzantin, placé sur une route qui d'Héraclée et de Prusias serait allée, par Dablès, maintenant *Téréklu*, rejoindre la vallée du Sangarius. Je me décidai donc à retourner à Uskub, par le nord de la plaine.

Dans tout ce pays je n'ai pas entendu prononcer le nom que porte, sur la carte de M. Kiepert, l'Olympe de Bithynie, *Abbas-Dagh;* on l'appelle toujours, à Uskub, *Quar-duz-Dagh,* « la montagne du plateau de neige. »

Voici, en commençant par les moins importantes, les inscriptions recueillies par nous à Uskub et dans les environs (2).

12.

Uskub. sur un piédestal au-dessus du théâtre.

ΚΛΑΥΔΙΑCΑΒΙΝΑ	Κλαυδία Σαβῖνα
ΚΛΑΥΔΙΑΝΙΚΗΙ	Κλαυδία Νίκῃ
Τ. . . . . .ΜΝΗΜΗΣ	τ[ῇ ἀδελφῇ] μνήμης
	[χάριν].

13.

Uskub. Sur un cippe quadrangulaire, dans un cimetière au sud de la ville. — Hauteur des lettres, 0m, 02.

ΑΤΤΙΟΥΛΙΒΙΑ	Ἀττίου Λιβια
ΝΟΥΠΑΙΔΑΚΟΡ	νοῦ παῖδα κορ
ΝΟΚΛΑΡΙΟΥ	νοκλαρίου
ΑΤΤΙΟΝΛΙΒΙΑ	Ἄττιον Λιβια
NONCHMEXI	νὸν σῆμ' ἔχι
ΤΟΔΕΕΞΕΤΩΝ	τόδε ἓξ ἐτῶν.

Ce tombeau renferme Attius Livianus, âgé de six ans, fils d'Attius Livianus, corniculaire.

Κορνοκλάριος est une transcription fautive, comme il s'en trouve tant dans les inscriptions, du latin *cornicularius*. On appelait ainsi le plus élevé en grade des sous-officiers, celui qui faisait les fonctions de secrétaire du tribun, du préfet ou du légat, et qui se tenait, quand ces officiers supérieurs rendaient la justice, à l'angle du tribunal, d'où ce nom de « cornicularius », *celui qui est au coin*; ἔχι pour ἔχει.

14.

Sur un cippe quadrangulaire, en lettres très-lisibles, hautes de 0m, 03.

ΑΝΤΩΝΙΩ	Ἀντωνίῳ
ΘΑΛΛΩ	Θαλλῷ
ΚΛΑΡΙΣΗ	Κλαρίσῃ?
ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ	ἀνέστησεν.

(1) Pour toute cette topographie, consulter les *Itinéraires* qui seront gravés, avec toutes les indications nécessaires, dans les dernières livraisons de l'ouvrage.

(2) Avant le voyage de M. Hommaire de Hell, on ne connaissait qu'une inscription de Prusias ad Hypium, tout à

Boeckh, qui la donne d'après Ainsworth (nº 3798), la restitue ainsi; Ἀντίνῳ Θάλλῳ Λ. Κλ(αυδία) Ἀρίστη ἀνέστησε; mais, quoique averti par ce texte, je n'ai trouvé sur la pierre ni le Λ à la fin de la seconde ligne, ni le Η qu'il suppose à la fin de la troisième, et que ne portait pas non plus la copie d'Ainsworth. A la première ligne il y a certainement Ἀντωνίῳ et non Ἀντίνῳ; mais à la troisième je doute fort du nom Κλαρίσῃ.

15.

A *Bey-Keui*, au pied de l'Olympe, sur un autel haut d'un mètre, se lit, en lettres de 0m, 03, la dédicace suivante :

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ	Ἀγαθῇ Τύχῃ ·
ΕΠΗΚΟΟΙΣ	ἐπηκόοις
ΘΕΟΙΣ	θεοῖς
ΤΟΝΒΩΜΟΝΑΝΕΣΤΗ	τὸν βωμὸν ἀνέστη
ΣΕΝΘΕΟΓΕΝΗΣ	σεν Θεογένης
ΝΕΙΚΗΤΟΥ	Νεικήτου.

Sous l'invocation de la Bonne Fortune, Théogénès, fils de Nikétas, a élevé cet autel aux Dieux propices.

Cette épithète se retrouve, employée avec le même sens, dans une dédicace analogue, en l'honneur de Vénus, transcrite à Uskub par M. Hommaire de Hell, Θεᾷ Ἀφροδείτῃ Ἐπηκόῳ (1). Ce terme paraît donc avoir été particulièrement en usage dans le grec de cette province, comme l'indiquait déjà Hésychius; nous savons par lui que le surnom d'Ἐπήκοος était donné à Aphrodite dans la ville de Chalcédoine, ἐν Καλχήδονι, suivant l'ingénieuse correction des éditeurs du nouveau *Thesaurus linguæ græcæ*, au lieu de l'ancienne leçon Καρχήδονι.

16.

Ibid. Sur un autel quadrangulaire, autrefois adossé. Une des trois faces porte un vase, l'autre une palme, la face antérieure l'inscription, et au dessous, auprès d'un emblème effacé, ce signe : ♉.

ΠΣ	
ΤΑΡΧΗΠΟ.ΕΜΙΟΣ	
ΕΠΟΙΗΣΕΝ	ἐποίησεν.

Ce piédestal devait porter autrefois une statue.

17.

A *Uskub*, sur une grande pierre qui, d'après ses dimensions et la position qu'elle occupe encore maintenant, doit avoir appartenu au théâtre, on distingue encore quelques lettres, hautes de 0m, 08.

ΑΣΙΝΚΡΑ	. . . . ασιν κρα
ΝΜΟ. . . . Σ	. . . .
ΟΜΠΠΑΥΛΟΥ	. . . Π. Παύλου . . .
ΑΡΙΟΝ	. . . . . . αριον. . . .

18.

Sur la corniche de la façade du théâtre, on distingue quelques lettres, hautes d'environ un décimetre.

ΝΗΣΧΟΡΙΣ¯ΟΥΕΣΟΘΕΝΚΟΚ

Elles font partie, à ce qu'il semble, d'une inscription qui se développait sur toute la longueur de la façade, et qui nous aurait probablement donné d'intéressants renseignements sur l'époque de la construction de cet édifice; malheureusement, il me paraît impossible de tirer aucune espèce de sens du peu de lettres qui se lisent dans la partie conservée de la façade.

fait insignifiante : *Corpus inscr. gr.*, nº 3798. M. Hommaire a copié à Prusias douze inscriptions, dont cinq sont des plus intéressantes. *Voyage en Turquie et en Perse*, t. IV, pages 334-338, 353-373. Ces mêmes inscriptions se trouvent presque toutes reproduites dans le *Voyage archéologique* de Le Bas, 1174-1182.

(1) *Voyage en Turquie et en Perse*, t. IV, p. 335.

19.

Ibid. Sur un long bloc dont on a fait au Bas-Empire le linteau d'une porte de ville; très-difficile à lire parce que les lettres sont sur la face inférieure du linteau.

ΣΕΝ . . ΞΥΝΤ . . . ΩΝΟΣ	. . . .
ΠΡΟΥΣΙΕΥΣ . ΠΟΥΠΙΟΥ . . . . Α	Προυσιεύς. Πουπίου
. . Α . . . ΣΑΜΕ	. . . .
ΕΠΙΣΗΜΩΣ . . . . ΚΕ . . . . ΙΑΜΗΤΡΙΤΗΙЄ	ἐπισήμως. . . . . μητρὶ τῇ ἑ αυτοῦ.

C'est l'inscription d'un monument funéraire élevé par un citoyen de Prusias à sa mère, μητρὶ τῇ ἑ[αυτοῦ]. Le seul intérêt de cette inscription, c'est que c'est le premier texte trouvé à *Uskub* qui nous fournisse le nom de la ville. Ce n'était jusqu'ici que d'après des considérations purement géographiques que l'on avait reconnu Prusa ad Hypium dans les ruines découvertes à Uskub.

20.

Ibid. Piédestal quadrangulaire dont le couronnement est orné d'une palmette, trouvé en fouillant un tertre au sud-est de la ville. – Hauteur du piédestal, 1m, 70. Hauteur des lettres des quatre premières lignes, 0m,05, et des lettres des lignes suivantes, 0m, 03,

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ·
ΜΑΥΡΗΛΙΟΝ	Μ(ἀρκον) Αὐρήλιον
ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ	Ἀντωνεῖνον
ΤΟΝΚΡΑΤΙΣΤΟΝ	τὸν κράτιστον,
ΠΡΕΙΜΙΠΕΙΛΑΡΙΝ	πρειμιπειλάριν
ΚΑΙΕΠΙΤΡΟΠΟΝ	καὶ ἐπίτροπον
ΤΟΥΣΕΒΑΣΤΟΥ	τοῦ Σεβαστοῦ,
ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝ	φιλόπατριν,
ΑΝΔΡΕΙΟΝΚΟΣΜΙΟΝ	ἀνδρεῖον, κόσμιον,
ΦΙΛΟΞΕΝΟΝΑΛΗΘΗ	φιλόξενον, ἀληθῆ,
ΙΣΟΤΕΙΜΟΝΣΠΟΥΔΑΙΟΝ	ἰσότειμον, σπουδαῖον,
~ ΠΑΣΗΑΡΕΤΗ ~	πασῇ ἀρετῇ
ΚΕΚΟΣΜΗΜΕΝΟΝ	κεκοσμημένον
ΦΥΛΗΑΝΤΩΝΙΑΝΗ	φυλὴ Ἀντωνιανὴ
ΤΟΝΙΔΙΟΝΕΥΕΡΓΕΤΗΝ	τὸν ἴδιον εὐεργέτην
ΚΑΙΤΗΣΠΑΤΡΙΔΟΣ.	καὶ τῆς πατρίδος.

Sous l'invocation de la bonne Fortune. M. Aurelius Antoninus, de l'ordre équestre, ancien primipile, procurateur d'Auguste, dévoué à sa patrie, courageux, homme de mœurs distinguées, hospitalier, sincère, à la hauteur de toutes les charges qu'il a remplies, bon citoyen, orné de toutes les vertus, la tribu Antonienne l'a honoré comme son bienfaiteur et comme celui de la patrie.

Ici, comme dans beaucoup d'autres inscriptions de l'Asie Mineure à l'époque impériale, la diphthongue ει est continuellement employée à la place de l'iota (ll. 3, 5. 11). Il y a pourtant, jusque dans cette confusion orthographique, due à l'identité de prononciation, observation de certaines règles que l'on ne trouverait guère enfreintes, à moins de descendre jusqu'à des temps bien plus bas, jusqu'au moment où tout se mêle et se perd dans une barbarie chaque jour plus anarchique et plus grossière. On ne trouve guère ει à la place de l'iota bref; au moins n'en vois-je pas d'exemple dans les inscriptions que j'ai transcrites; nulle part je n'ai rencontré l'iota de πατρῐδος ou de φῐλοπατρῐν, remplacé par ει; au contraire, la diphthongue se substitue sans cesse à l'iota long de νικη (n° 15), τῑμη (n° 18, 22, mon. Ancyr), πολῑτης (n° 22), etc. Cela indique qu'on avait encore alors, dans cette Asie Mineure, où le grec était devenu la langue usuelle, le sentiment prosodique, la connaissance instinctive de la quantité des syllabes, connaissance qui ira s'effaçant peu à peu, jusqu'à ce qu'on arrive, à l'époque byzantine, à ne plus distinguer ni longues ni brèves, et à ne tenir compte que de l'accent.

Dans la transcription des noms étrangers, les graveurs semblent préférer assez généralement ει à l'iota pour rendre l'I latin; ainsi ils écrivent Ἀντωνεῖνος, πρειμιπειλάρις, et là aussi, quoiqu'ils eussent pu aisément se tromper sur la quantité d'un mot étranger, on trouve encore observée la règle que j'ai posée plus haut. Des quatre I du mot latin prīmipīlaris, les deux qui sont longs sont transcrits par la diphthongue, tandis que les deux brefs sont écrits par un simple iota. On sait qu'à Rome, jusque vers le commencement de notre ère, l'*i* long se trouve presque toujours représenté dans les inscriptions latines par la diphthongue *ei*. Le sens de τὸν κράτιστον ne peut faire l'objet d'aucun doute. La place que ce mot occupe dans les inscriptions consacrées à des personnages de rang équestre, et le fait qu'il ne se trouve point ailleurs que là où il s'agit de chevaliers romains, tout concourt à démontrer que ce n'est point là une épithète vague, mais une traduction exacte du titre d'*egregius vir,* que les inscriptions impériales donnent aux chevaliers; il équivaut au titre d'ἱππικός que l'on trouve parfois sur les médailles et dans les inscriptions grecques. Plusieurs inscriptions de Palmyre nous montrent aussi le titre de κράτιστος en tête d'inscriptions honorifiques dédiées à Septimius Vorodès, procurateur de la province, et là aussi la place invariable qu'il occupe, immédiatement avant le nom de la dignité, ἐπίτροπος, *procurator,* prouve que c'est bien une désignation officielle et spéciale, la traduction d'une épithète régulièrement attachée à la possession d'un certain rang (*C. I. Gr.,* n[os] 4485, 4496, 4497). Dans la liste des qualités attribuées par l'inscription au personnage qu'honore de ses éloges la tribu Antonienne, se trouvent deux épithètes qui méritent quelque attention, ἀληθῆ (l. 10), et ἰσότιμον (l. 11). Ἀληθής, dans le sens qu'il a évidemment ici, *sincère, véridique*, est rare, mais non pas sans exemple en grec. Je le trouve deux fois, avec cette signification, dans le *Thesaurus,* chez un Attique, Platon, et chez un écrivain de la décadence, Dion Chrysostome (1). Dion était Bithynien, et ce qui ferait croire que cette acception du mot ἀληθής était d'un usage général dans le grec de cette province, à l'époque impériale, c'est qu'on la retrouve encore dans une autre inscription de Prusias ad Hypium, copiée par M. Hommaire de Hell (2); elle débute par ces mots : Τὸν φιλόπατριν καὶ ἐν πᾶσιν ἀληθῆ. Il y a là sans doute une particularité de la langue propre à cette province, un idiotisme que le célèbre rhéteur de Prusa aurait porté d'instinct dans le grec classique, où cet emploi du mot était fort peu commun, sinon tout à fait sans précédent. Ἰσότιμον est plus difficile à expliquer. C'est encore un mot employé ici dans un sens assez différent de celui qu'il a dans le grec classique, où ἰσότιμος veut dire *égal en honneur, en dignité, à une autre personne*. Ce qui peut aider à comprendre l'acception un peu détournée où ce mot est employé dans notre inscription, ce sont deux inscriptions d'Ancyre, où se trouvent ces mots, ἄρξαντα ἁγνῶς καὶ ἰσοτείμως, φυλαρχήσαντα μεγαλοπρεπῶς καὶ ἰσοτείμως (3); Boeckh avait été frappé de ce qu'avait d'inusité cet emploi du mot : « ἰσοτείμως, quanquam mirum, tamen certum est, » dit-il. En rapprochant ces trois exemples, je crois qu'on peut arriver au véritable sens de l'adverbe et de l'adjectif en question : ἄρξας, φυλαρχήσας ἰσοτίμως, c'est celui qui a exercé les charges d'archonte, de phylarque, sans se trouver au-dessous des devoirs qu'elles imposent; le citoyen auquel on accorde, entre autres éloges, l'épithète d'ἰσότιμος, c'est celui qui s'est toujours montré à la hauteur des charges qui lui étaient conférées. Ἰσότιμος, dans la langue de ces inscriptions, veut dire non plus égal aux honneurs d'autrui, mais *égal aux honneurs dont on est investi*, *capable de les porter dignement.*

Une chose à remarquer dans cette inscription, c'est le fait singulier que le personnage auquel est consacrée cette inscriptiou porte les noms complets de trois empereurs, Marc-Aurèle, Caracalla et Héliogabale; il s'appelle comme eux M. Aurelius Antoninus. Cette dérogation aux habitudes me ferait croire l'inscription plutôt du troisième siècle de notre ère.

(1) Οἶνος ἀληθής. *Conv.*, 217, E. C'est le Verax Liber des Latins. Τοῖς ἄλλοις σοφοῖς τε καὶ ἀληθέσιν ἀνδράσιν. *Or.*, I, 3, 45.
(2) *Voyage en Turquie et en Perse*, t. IV, page 362. Le Bas, *Voyage archéologique*, n° 1177
(3) Boeckh, *Corpus inscr. gr.*, n[os] 4031, 4032.

21.

Uskub. Piédestal encastré dans le mur occidental. Lettres de 0m,03.

ΤΟΝΕΚΠΡΟΓΟΝΩΝΑΓΩΝΟ	Τὸν ἐκ προγόνων ἀγωνο-
ΘΕΤΩΝΑΓΩΝΟΘΕΤΗΝΤΩΝ	θετῶν ἀγωνοθέτην τῶν
ΜΕΓΑΛΩΝΠΕΝΤΑΕΤΗΡΙΚΩΝ	μεγάλων πενταετηρικῶν
ΑΥΓΟΥΣΤΕΙΩΝΑΝΤΩΝΙΝΙΩΝ	Αὐγουστείων Ἀντωνινίων
ΓΩΝΩΝΔΕΚΑΠΡΩΤΟ Ε	ἀ]γώνων, δεκάπρωτόν τε
ΝΟΒΟΥΛΟΝΔΙΑΒΙΟ	καὶ κοι]νόβουλον διὰ βίο[υ,
ΑΡΞΑΝΤΑΤΗΝΜΕΓΙΣΤΗΝ	ἄρξαντα τὴν μεγίστην
ΑΡΧΗΝΑΓΟΡΑΝΟΜΗΣΑΝ	ἀρχήν, ἀγορανομήσαν[τα,
ΥΠΕΡΤΕΕΑΥΤΟΥΚΑΙΥΠΕΡ	ὑπέρ τε ἑαυτοῦ καὶ ὑπὲρ
. . ΤΑ . . ΥΠΟΤΕΙ	. . . .
ΝΚΑΙ...ΛΥΣ✱✱Ι	. . καὶ . . . .
ΑΝΥΣΑΝΤΑ	ἀνύσαντα . . . . .
Τ ΣΛΟΓ	τ[οὺ]ς λόγ[ους? . . . .
. . . .	. . . .
. . . .	. . . .
. . . .	. . . .
. . . .	. . . .
. . . .	. . . .
ΚΛ . . . . . ΑΝΟ . . .	Κλ[(αύδιον) Διογενι]ανὸν
ΚΑΛΛΙΚΛΕΑ	Καλλικλέα
Λ.ΑΣ..ΝΤΟ.ΤΟ..	. . . .
ΑΝΔ...ϽΣΚΡΙΜΑ	. . . . . . κρίμα . . . .
ΤΩΝ Ε..........	. . . .
ΟΙΚ..........	. . . .
ΠΟΛΙΣ... ΩΝΤΗΣ	. . πόλις . . . .
.ΥΣΤΙΚΗΣΚΑΙΤΗΣΘΥΜΕΛ	ξ]υστικῆς καὶ τῆς θυμελ[ικῆς
. . . .	[συνόδου] . . . .

. . . .

En l'honneur de Claudius Diogénianus Calliclès, agonothète de père en fils des grands jeux quinquennaux Augustéens Antoniniens, l'un des dix premiers, sénateur à vie, ayant rempli les fonctions de premier archonte, d'agoranome, ...chef? de la compagnie des athlètes et de celle des acteurs.........

Cette stèle est malheureusement très-mutilée; les neuf premières lignes de l'inscription présentent seules un sens suivi, et après la vingt-sixième la pierre est brisée. La mention la plus intéressante que contienne ce fragment est celle de ces *jeux Augustéens Antoniniens* dont la présidence paraît avoir été dévolue de père en fils à cette famille des Diogénianus Calliclès, une des plus importantes certainement de Prusias ad Hypium. A côté de celle-ci, une autre inscription encastrée dans la même muraille, et bien mieux conservée, est consacrée à l'éloge d'un autre membre de la même famille, distingué de celui qui nous occupe par le prénom d'Aurélius (n° 22). Les jeux quinquennaux dont il est ici question remontent vraisemblablement, comme à Ancyre de Galatie (1), à l'érection et à la consécration du temple d'Auguste et de Rome que Prusias devait posséder, comme toutes les villes un peu considérables de l'Asie Mineure. Une autre inscription de cette même cité nous montre un *Sébastophante* ou Flamine d'Auguste, qui était prêtre attaché à ce temple et chargé de ce culte (2). L'épithète d'Antoniniens avait été ajoutée plus tard au nom primitif de cette solennité sous l'un des empereurs qui portèrent le titre d'Antonin, probablement sous Caracalla, à l'époque de son voyage en

(1) *Corpus inscr. gr.*, n° 4039.
(2) Hommaire de Hell, *Voyage en Turquie et en Perse,* pl. 104. Le Bas, *Voyage archéologique*, t. III, n° 1178.

Asie; on prodigue bien plus ce genre de flatteries sous les mauvais empereurs que sous les bons, sous ces Commode, Caracalla et Héliogabale qui déshonorèrent le nom d'Antonin, que sous les princes accomplis qui l'avaient rendu cher au genre humain (1).

Ligne 2, il paraît y avoir eu l'indication, en deniers, d'une somme dépensée par Calliclès pour ses concitoyens, de quelque libéralité du genre de celles que mentionnent tant d'inscriptions, et particulièrement une autre inscription de cette même ville, en l'honneur d'un T. Ulpius Ælianus Papianus, qui avait rempli à peu près les mêmes dignités que Calliclès (2).

Les autres fonctions mentionnées dans cette inscription se retrouvent dans la suivante, à propos de laquelle nous en examinerons la nature. Il est fâcheux que nous n'ayons pas au moins la partie relative à ces compagnies d'athlètes et d'acteurs qui figurent dans d'autres inscriptions, ἡ ξυστική, ἡ θυμελικὴ σύνοδος (3). La corporation des athlètes était ordinairement sous la protection d'Hercule, et celle des acteurs sous l'invocation de Bacchus.

22.

Uskub. Sur une stèle haute de 1m 80 qui se trouve maintenant encastrée dans le mur occidental. Hauteur des lettres 0m, 02 et 0m, 4

ΤΟ.......ΩΝΦΙΛΟΤΕΙΜΟΝΚΑΙ..
ΔΟΞ......ΑΠΠΟΗΠΟΡΟΝΔΕΚΑΠΡΩΤΟΝ
ΚΑΙΚΟΙΝΟΒΟΥΛΟΝΚΑΙΠΟΛΕΙΤΟΓΡΑΦΟΝ
Δ.....ΥΑΓΟΡΑΝΟΜΗΣΑΝΤΑΕΠΙΦΑ
ΝΩΣ.. ΔΙΚΗΣΑΝΤΑΠΙΣΤΩΣΓΡΑΜ
ΜΑΤΕΥΣΑΝΤΑΕΝΝΟΜΩΣΕΝΠΑΣΑΙΣ
ΤΑΙΣΠΟΛΙΤΕΙΑΙΣΕΞΗΤΑΣΜΕΝΟΝ
ΑΡΞΑΝΤΑΤΟΥΚΟΙΝΟΥΤΩΝΕΝΒΕΙΘΥΝΙΑ
ΕΛΛΗΝΩΝΚΑΙΛΟΓΙΣΤΗΝΤΗΣΙΕΡΑΣ
ΓΕΡΟΥΣΙΑΣΑΠΟΔΕΔΕΙΓΜΕΝΟΝΕΥΤΥ
ΧΩΣΠΡΩΤΟΝΑΡΧΟΝΤΑΚΑΙΙΕΡΕΑΚΑΙ
ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΝΔΙΟΣΟΛΥΜΠΙΟΥ
ΑΥΡΗΛΙΟΝΔΙΟΓΕΝΙΑΝΟΝ
ΚΑΛΛΙΚΛΕΑ
ΟΙΤΗΣΟΜΟΝΟΙΑΣΗΡΗΜΕΝΟΙΕΙΣ
ΤΗΝΑΡΧΗΝΑΥΤΟΥΦΥΛΑΡΧΟΙ
ΦΥΛΗΣΣΕΒΑΣΤΗΝΗΣ   ΦΥΛΗΣΤΙΒΕΡΙΑΝΗΣ
ΠΩΛΛΙΑΝΟΣ......   ΤΙΜΟΚΡΑΤΗΣΙΟΥΛΙΑΝΟΥ
ΑΓΑΘΟΠΟΥΣΘΕΟΦΙΛΟΥ   ΙΑΣΩΝΙΑΣΩΝΟΣ
ΦΥΛΗΣΘΗΒΑΙΔΟΣ   ΦΥΛΗΣΠΡΟΥΣΙΑΔΟΣ
ΜΑΡΚΟΣΑΣΚΛΗΠΙΟΔΟΤΟΣ   ΔΙΟΓΕΝΙΑΝΟΣΚΑΛΛΙΚΛΕ
ΑΝΟΣΜΑΡΚΙΑΝΟΣ
ΑΥΡΧΡΥΣΟΣΧΡΥΣΙΑΝΟΥ   ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΣΧΡΥΣΙΑΝΟΥ
ΦΥΛΗΣΓΕΡΜΑΝΙΚΗΣ   ΦΥΛΗΣΑΔΡΙΑΝΗΣ
ΤΙΜΟΚΡΑΤΙΑΝΟΣΔΟ   ΜΑΥΡΚΟΡΝΟΥΤΙΑΝΟΣ

(1) On trouve de même des jeux Adrianéens, Commodéens, Philadelphiens (institués sans doute sous le règne de Septime-Sévère, en l'honneur de Caracalla et de Géta), Sévériens, Germanicéens, *Corpus inscr. gr.*, nos 215, 246, 248. Boeckh a cru retrouver ce nom d'Antoniniens, donné à des jeux de ce genre, dans une inscription attique (n° 246), et c'est aussi à Caracalla qu'il le rapporte. Une autre inscription d'Athènes (n° 248) contient, très-bien conservée, la mention de ces jeux Antoniniens.

(2) Le Bas, *Voyage archéologique*, t. III, n° 1178.

(3) *Corpus inscr. gr.*, nos 349, 5906, 5908, 5909. Sur les corporations d'acteurs, voir E. Egger, *Mémoires de littérature ancienne*, p. 409, Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité.

ΜΙΤΙΑΝΟΣ ΕΥΚΡΑΤΗΣ
ΑΥΡΑΣΚΛΗΠΙΟΔΟΤΟΣ ΑΥΡΒΑΒΡΙΑΝΟΣΒΑΡΒΑΡΟΣ
ΦΥΛΗΣΣΑΒΕΙΝΙΑΝΗΣ ΦΥΛΗΣΜΕΓΑΡΙΔΟΣ
ΑΥΠΟΛΛΙΑΝΟΣΠΟΛΛΙΩΝ ΝΙΚΩΝΙΑΝΟΣΜΑΡΚΟΣ
ΑΥΠΑΠΙΑΝΟΣΠΑΠΙΑΝΟΥ ΑΥΡΡΟΥΦΕΙΝΟΣ
ΦΥΛΦΑΥΣΤΕΙΝΙΑΝΗΣ ΦΥΛΗΣΙΟΥΛΙΑΝΗΣ
......ΠΟΣΙΟΥΛΙΟΥ ΟΥΑΛΕΡΙΟΣΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
......ΝΟΣ ΑΥΡΕΥΚΡΑΤΗΣΕΥΚΡΑ
.....ΚΙΛΛΙΑΝΟΣ ΤΟΥΣΤΟΥΙΟΥΛΙΑΝΟΥ
ΦΥΛΔΙΟΝΥΣΙΑΔΟΣ ΦΥΛΗΣΑΝΤΩΝΙΑΝΗΣ
......ΡΥΣΙΑΝΟΣ ΑΥΟΛΥΜΠΟΣΞΙΜΟΚΡΑΤΟΥΣ
.....ΠΡΟΚΛΟΥ ΑΥΚΟΡΙΝΟΣΞΙΜΟΚΡΑΤΟ

Τὸ[ν πρὸ πάντ]ων φιλότειμον καὶ [ἔν-δοξ[ον ἐκ προ]πατόρων, δεκάπρωτον καὶ κοινόβουλον καὶ πολειτογράφον δ[ιὰ βίο]υ, ἀγορανομήσαντα ἐπιφανῶς, [συν]δικήσαντα πιστῶς, γραμματεύσαντα ἐννόμως, ἐν πάσαις ταῖς πολιτείαις ἐξητασμένον, ἄρξαντα τοὺ κοινοῦ τῶν ἐν Βειθυνίᾳ Ἑλλήνων καὶ λογιστὴν τῆς ἱερᾶς γερουσίας, ἀποδεδειγμένον εὐτυχῶς πρῶτον ἄρχοντα καὶ ἱερέα καὶ ἀγωνοθέτην Διὸς Ὀλυμπίου

Αὐρήλιον Διογενιανὸν

Καλλικλέα,

οἱ τῆς ὁμονοίας ἡρημένοι εἰς τὴν ἀρχὴν αὐτοῦ φύλαρχοι·

Φυλῆς Σεβαστηνῆς·	Φυλῆς Τιβεριανῆς·
Πωλλιανὸς.	Τιμοκράτης Ἰουλιανοῦ,
Ἀγαθόπους Θεοφίλου.	Ἰάσων Ἰάσωνος.
Φυλῆς Θηβαΐδος·	Φυλῆς Προυσιάδος·
Μάρκος Ἀσκληπιόδοτος,	Διογενιανὸς Καλλικλε-ανὸς Μαρκιανός,
Αὐρ. Χρύσος Χρυσιανοῦ.	Φιλάδελφος Χρυσιανοῦ.
Φυλῆς Γερμανικῆς·	Φυλῆς Ἀδριανῆς·
Τιμοκρατιανὸς Δο-μιτιανός,	Μ. Αὐρ. Κορνουτιανὸς Εὐκράτης,
Αὐρ. Ἀσκληπιόδοτος.	Αὐρ. Βαβριανὸς Βάρβαρος.
Φυλῆς Σαβεινιανῆς·	Φυλῆς Μεγαρίδος·
Αὐ. Πολλιανὸς Πολλίων,	Νικωνιανὸς Μάρκος,
Αὐ. Παπιανὸς Παπιανοῦ.	Αὐρ. Ῥουφεῖνος.
Φυλ(ῆς) Φαυστεινιανῆς·	Φυλῆς Ἰουλιανῆς·
[Φίλιπ]πος Ἰουλίου	Οὐαλέριος Ἀλέξανδρος,
. . . . .νος,	Αὐρ. Εὐκράτης Εὐκρά-τους τοῦ Ἰουλιανοῦ.
[Πρισ]κιλλιανός.	
Φυλ(ῆς) Διονυσιάδος·	Φυλῆς Ἀντωνιανῆς·
. . . . . Π]ρυσιανός,	Αὐ. Ὄλυμπος Τειμοκράτους,
. . . . . Προκλοῦ.	Αὐ. Κορινὸς Τειμοκράτους.

En l'honneur d'Aurélius Diogénianus Calliclès, le plus généreux des citoyens, de race illustre, un des dix premiers, sénateur et censeur à vie, qui a rempli brillamment les fonctions d'agoranome, fidèlement celles de défenseur de la ville, conformément aux lois celle de greffier, qui a été éprouvé dans toutes les charges, qui a été à la tête du collége des Grecs de la Bithynie, et trésorier du sacré sénat, qui a été désigné sous d'heureux auspices premier archonte, prêtre et agonothète de Jupiter Olympien, les phylarques choisis pour maintenir pendant son archontat l'ordre et la paix qui régnaient dans la cité au moment où ils entrèrent en charge :

Tribu Augustale :

Pollianus. . . . .
Agathopous, fils de Théophile.

Tribu Thébaïde :

Marcus Asclépiodotos,
Aurélius Chrysos, fils de Chrysianos.

Tribu Germanicienne :

Timocratianos Domitianus,
Aurélius Asclépiodotos.

Tribu Sabinienne :

Aurélius Pollianus Pollion,
Aurélius Papianus, fils de Papias.

Tribu Faustinienne :

[Philip]pe, fils de Jules.
Pris]cillianus.

Tribu Dionysiade :

. . P]rusianus,
. . . fils de Proclus.

Tribu Tibérienne :

Timocratès, fils de Julien,
Jason, fils de Jason.

Tribu Prusiade :

Diogénianos Callicléanos Marcianus,
Philadelphos, fils de Chrysianos.

Tribu Adrienne :

M. Aurélius Cornoutianus Eucratès,
Aurélius Babrianus Barbarus.

Tribu Mégaride :

Niconianos Marcus,
Aurélius Rufinus.

Tribu Julienne :

Valérius Alexandre,
Aurélius Eucratès, fils d'Eucratès, fils de Julien.

Tribu Antonienne :

Aurélius Olympos, fils de Timocrate,
Aurélius Corinos, fils de Timocrate.

La restitution de la seconde ligne, telle que je l'ai donnée, me paraît très-vraisemblable; il n'y a, pour l'obtenir, que de légers changements à faire aux lettres que j'ai cru lire en cet endroit sur la pierre, qui partout ailleurs présente des caractères très-nets et qui semblent gravés d'hier. Cette formule, ἔνδοξον ἀπὸ προπατόρων, rappelle d'ailleurs celle qui se trouve dans l'inscription précédente, τὸν ἐκ προγόνων ἀγωνοθετῶν ἀγωνοθέτην. L. 2. Les δεκάπρωτοι sont les *decemprimi* des inscriptions latines, les dix membres les plus anciens du corps des décurions. L. 3. Le titre de κοινόβουλος ou κοινοβούλης, qu'Hésychius explique par le mot σύνεδρος, était donné aux membres du sénat, que l'on trouve désigné sous le nom de κοινοβούλιον dans une inscription d'Héraclée (1). Πολιτογράφος ne se trouve, à ma connaissance, nulle part ailleurs que dans une autre inscription de Prusias (2); il correspond au verbe πολιτογραφέω qu'on trouve dans les auteurs et les inscriptions (3). Ce titre devait désigner une sorte de censeur, chargé de faire, à des époques fixes, le dénombrement des citoyens et d'inscrire sur les listes les jeunes gens qui atteignaient leur majorité, et les étrangers auxquels était conféré le droit de bourgeoisie. Cette charge était conférée à vie, tandis que, dans les municipes de l'Occident, ces fonctions étaient remplies, tous les cinq ans, par les duumvirs ou quatuorvirs de

(1) Hommaire de Hell, *Voyage en Turquie et en Perse*, t. IV, p. 339.
(2) Le Bas, *Voyage archéologique*, Inscriptions, t. III, n° 1178.
(3) Diod. Sicul. II, 86. — *C. I. Gr.*, 4017.

l'année, qui prenaient alors le titre de *quinquennales*. L. 4. L'agoranome avait à peu près les fonctions des édiles de Rome et des colonies, et il n'y a, pour ainsi dire, pas de ville grecque où ne se trouve ce titre, ainsi que celui de γραμματεύς (l. 5). L. 6. L'étendue de l'intervalle qui se trouve sur la pierre me porte à restituer συνδικήσαντα plutôt qu'ἐκδικήσαντα; les deux fonctions désignées par ces mots existaient concurremment à Prusias, comme le prouve une autre inscription de la même ville, en l'honneur de Domitius, fils d'Aster (1); on y lit..... ἐκδικήσαντα, γραμματεύσαντα πολλάκις.... Ce mot πολλάκις suffit déjà à indiquer que c'étaient là des fonctions accidentelles. Une inscription honorifique d'Iotapa en Cilicie (2) contient ces mêmes expressions, συνδικήσαντος πιστῶς, mais sans aucune explication. Au contraire, un décret d'Adrien, adressé au peuple d'Athènes et retrouvé dans cette ville, jette quelque jour sur la question : « Si quelqu'un, » dit l'empereur, « a des reproches à faire à moi ou au proconsul, que le peuple nomme des syndici (3). » Il est difficile d'entendre par là autre chose que des avocats chargés de soutenir les intérêts de la province contre le proconsul ou l'empereur devant un tribunal qui ne peut guère être autre que le sénat romain. Ce sont à peu près les *defensores*, les *advocati*, que l'on trouve dans les inscriptions latines de plusieurs villes de l'Italie et de l'Afrique. L'ouvrage curieux où Philostrate raconte la vie des rhéteurs de profession et professeurs d'éloquence, qu'il désigne sous le nom de *sophistes*, nous montre ces personnages se chargeant volontiers et s'acquittant avec succès de ces missions auprès de l'empereur et du sénat, missions qu'il appelle souvent βασίλειοι πρεσβεῖαι (I, 21, § 6). Il se sert aussi du mot de σύνδικος (I, 25, § 8). Ainsi, raconte-t-il, Polémon le Périégète mourut au moment où il allait défendre, comme σύνδικος, devant l'empereur Hadrien, les droits de la Nouvelle-Ilion, sa patrie, sur un territoire sacré (4). L. 8. Τὸ κοινὸν τῶν ἐν Βιθυνίᾳ Ἑλλήνων est une expression qui s'explique aisément si on la rapproche des dénominations analogues que contiennent d'autres régions de l'Asie. C'est une manière de désigner l'association formée entre les villes d'une même province pour l'accomplissement de certaines cérémonies religieuses, la célébration de certains jeux, et, sous la surveillance du gouverneur romain, le règlement de certains intérêts généraux; c'est, avec un nom plus pompeux, cette sorte de fédération que l'on trouve indiquée sur les monnaies de l'époque impériale sous le titre de Κοινὸν Βιθυνίας, en latin *Commune Bithyniæ*. On voit de même les délégués qui composent le Κοινὸν Ἀσίας s'intituler, dans une inscription de Thyatire, Οἱ ἐπὶ τῆς Ἀσίας Ἕλληνες, *les Grecs préposés à l'Asie* (5). Calliclès avait été à la tête de cette espèce de conseil central, sans doute avec le titre de *Bithynarque*, qui se trouve dans une des inscriptions recueillies à *Uskub* par M. Hommaire de Hell (6). T. Ulpius Ælianus Papianus, auquel l'inscription est consacrée, a été « Bithynarque et Pontarque, hiérophante du temple commun des mystères et flamine d'Auguste, seul et premier. » C'est là, je crois, la première mention que nous ayons du Bithynarque dans les inscriptions (7); le nom d'un

(1) Le Bas, *Voyage archéologique*, Inscriptions, t. III, n° 1176.

(2) *C. I. Gr.*, n° 4415.

(3) *C. I. Gr.*, n° 355.

(4) Pour de plus amples détails sur ces ambassades, le plus souvent gratuites, sur les résultats qu'elles avaient pour les cités, et sur la réputation qu'elles procuraient à ceux qui les acceptaient et se montraient ainsi à Rome et auprès de l'empereur, voir M. E. Egger, *Mémoire historique sur les traités publics dans l'antiquité*, p. 112-114 (Acad. des inscript., nouvelle série, t. XXIV).

(5) *C. I. Gr.*, 3487. La même formule se retrouve dans une inscription d'Apamea Kibotos, Ibid., n° 3957.

(6) Le Bas. *Voyage archéologique*, Inscriptions, t. III, n° 1178.

(7) Il était aisé de tirer ce titre d'un passage de Modestinus cité dans le *Digeste* (XXVII, l. 6, § 14) : ἔθνους ἱερωσύνη, οἷον Ἀσιαρχία, Βιθυναρχία, Καππαδοκαρχία. Le même dignitaire est quelquefois désigné par le titre d' Ἀρχιερεύς, Ἀρχιερεὺς τῆς Ἀσίας, τοῦ Πόντου. D'ailleurs le mot lui-même, qui manque dans la dernière édition du *Thesaurus*, se trouve là où on ne serait guère disposé à le chercher, dans les actes des conciles. Une constitution des empereurs Valens et Valentinien, adressée aux Nicéens et citée au concile de Chalcédoine (451 P. Chr.), à propos des discussions qui s'élèvent entre les

Pontarque s'était trouvé déjà à Sinope et à Amastris. De même, la province d'Asie avait ses Asiarques, la Lycie ses Lyciarques, la Galatie ses Galatarques, etc. Ces fonctions, purement religieuses, occupaient les loisirs des provinciaux et caressaient leur vanité sans les conduire jamais à empiéter sur l'autorité du gouverneur romain et à en gêner l'action. Dans le *sénat sacré*, ἱερὰ γερουσία, je ne pense pas qu'il faille voir le sénat de Prusias; d'après le mot de κοινόβουλος employé plus haut, je crois qu'on le désignait plutôt par le nom de βουλή. et c'est de ce même terme que se sert toujours Pline en parlant des villes de la province (1); de nombreuses inscriptions d'Asie Mineure, où se trouvent mentionnés à la fois le δῆμος, la βουλή et la γερουσία, nous prouvent d'ailleurs que dans la langue politique de ces provinces, à l'époque impériale, γερουσία n'est généralement pas synonyme de βουλή, et qu'il désigne un autre corps que le sénat municipal (2). Ce qu'était au juste le corps proprement appelé γερουσία, il n'est pas toujours facile de le dire, et il est possible que, suivant les villes, le sens de ce mot variât et désignât des assemblées ou colléges de nature différente. En tout cas, dans l'inscription de Prusias, d'après tout ce qui précède et d'après cette épithète de ἱερά ajoutée à γερουσία, j'inclinerais à croire qu'il faut chercher sous ce titre le collége religieux formé par les délégués de la Bithynie, et composé peut-être de tous les anciens Bithynarques, réunis sous la présidence du grand-prêtre en fonctions (3). Chargée d'offrir et de donner des prix, de payer des acteurs, en un mot, de pourvoir aux dépenses des grands jeux de la province et de ses fêtes solennelles, cette corporation devait avoir un maniement de fonds assez considérable, ce qui faisait de son *trésorier*, car c'est ainsi que je traduirais, dans ce cas, λογιστής, un personnage très-occupé et fort en vue (4).

Après avoir rempli des fonctions qui l'avaient conduit dans la métropole, Nicomédie, et qui l'avaient ainsi recommandé à l'attention de ses concitoyens, Calliclès, au moment où fut gravée l'inscription d'Uskub, venait d'être désigné par les habitants de Prusias pour exercer la première magistrature de la cité, pour être premier archonte, et en même temps prêtre et agonothète de Jupiter Olympien. Quel était le nombre des archontes à Prusias, c'est ce que nous ignorons; une inscription de Nicée (5) semble indiquer que dans cette ville, une des plus importantes de la Bithynie, il n'y avait que deux archontes : elle se termine par ces mots : ἐπ' ἀρχόντων Ἀρισταινετιανοῦ Ἀννιανοῦ καὶ Παυλεινιανοῦ (Τ)ρύφωνος. Peut-être en était-il de même à Prusias, quoique cette expression, qui revient plusieurs fois dans les inscriptions de cette ville, ἄρξας τὴν μεγίστην ἀρχήν, conduise à penser qu'il y avait un plus grand nombre d'archontes (6).

siéges de Nicomédie et de Nicée pour la préséance, contient cette phrase : Διαμενέτω τοίνυν εἰς τὸ διηνεκὲς ἡ συνήθεια αὕτη, καὶ ἡ πόλις ὑμῶν μητρόπολις ἔστω, τῆς συνηθείας τῆς ἐπὶ προόδῳ τοῦ Βιθυνιάρχου διαμενούσης. Harduinus, *Acta Concilior.*, t. II, p. 569. On peut encore tirer de ce passage un autre renseignement curieux; à un certain jour de l'année, le Bithynarque entrait en pompe dans la ville de Nicée, sans doute après quelque fête solennelle.

(1) Plin. *Epp.* X, 111, 117.

(2) Le Bas, *Voyage archéologique*, Inscriptions, partie V, nos 53, 141, 1336, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603. Cf. Eckhel. *D. N. V.*, t. IV, p. 190, 191. La γερουσία, dans certaines inscriptions, est opposée aux νέοι, et il semble alors que ce corps exerce une certaine surveillance sur les exercices du gymnase et la célébration des jeux.

(3) Ceci n'est qu'une conjecture, mais où l'on est conduit par analogie en observant la manière dont se recrutaient, dans tout l'empire romain, les différents corps constitués. De même que le sénat de Rome se composait des anciens magistrats romains, et les sénats municipaux de ceux qui avaient exercé les magistratures locales, les Pontarques, Bithynarques, Asiarques, à l'expiration de leur charge, seraient entrés dans ce collége qui aurait formé le conseil permanent du grand-prêtre en fonctions. Ce qui semblerait confirmer cette supposition, c'est que l'on continuait à porter ce titre de la suprême magistrature provinciale même quand on ne l'exerçait plus; ainsi nous voyons, dans les *Actes des apôtres* (XIX, 31), que saint Paul avait pour amis, à Éphèse, plusieurs des Asiarques, τίνες τῶν Ἀσιάρχων.

(4) Ce λογιστής aurait eu à peu près les mêmes fonctions que l'ἀργυροταμίας qui figure dans les décrets du κοινὸν Ἀσίας. *Corpus inscr. gr.*, 3957.

(5) *Corpus inscr. gr.*, 3749

(6) Vide supra, n° 20. Le Bas, *Voyage archéologique*, Inscriptions, t. III. n° 1176.

L. 15. Dans la mention des Phylarques qui sont à la tête des douze tribus pendant le temps de l'archontat de Calliclès, il y a une expression singulière qui demande quelques éclaircissements; ce sont ces mots : οἱ τῆς ὁμονοίας φύλαρχοι, littéralement : « les phylarques de la concorde. » Quel est le sens de cette formule, qui n'a pas, que je sache, d'analogue dans les inscriptions, ailleurs du moins qu'à Prusias (1)? C'est la numismatique surtout qui nous aidera à en rendre raison. Sur d'assez nombreuses monnaies se lisent à la fois les noms de deux villes, comme Éphèse et Smyrne, Smyrne et Athènes, etc., accompagnés du mot ὁμονοία, ou, si la légende est en latin, *Concordia;* ainsi Ἐφεσίων, Σμυρναίων, ὁμονοία. Quelquefois aussi trois noms sont groupés de cette même manière. Ces pièces, frappées soit dans l'une, soit dans l'autre des villes qu'elles mentionnent, nous attestent évidemment qu'entre ces villes étaient intervenues, au moment où furent frappées ces monnaies, certaines conventions particulières qui assuraient aux citoyens de l'une d'elles, dans les murs de la ville alliée et dans toute l'étendue de ses domaines, des avantages tout spéciaux (2). Nous n'avons pas à examiner ici jusqu'où pouvait aller cette alliance intime, dont témoigne cette sorte d'union monétaire; dans notre inscription, il ne s'agit que du régime intérieur de la cité, et rien n'autorise à croire que le mot ὁμονοία ait trait ici aux relations amicales établies entre Prusias et d'autres villes voisines ou éloignées. Ce qui donne la clef de ce passage de notre inscription, c'est un emploi plus rare du mot ὁμονοία, qui n'a été relevé jusqu'ici que sur les médaillles de deux villes de cette même province de Bithynie. Sur une monnaie de Nicomédie datée du règne de Marc-Aurèle, on lit cette légende : Νεικομηδεία, βουλή, δῆμος, ὁμονοία. *Nicomédie, le sénat, le peuple, concorde,* ou, pour être plus clair, *concorde du peuple et du sénat.* Une monnaie de Lucius Vérus, à Nicée, est plus concise : elle ne porte que ces deux mots : Ὁμονοία Νικαιέων, *concorde des Nicéens* (3). L'une et l'autre de ces médailles sont destinées à rappeler le souvenir d'une période exceptionnellement calme et prospère, pendant laquelle les différents ordres avaient vécu dans la meilleure intelligence et la plus parfaite harmonie, sans qu'aucun conflit fût venu troubler la paix de la cité. C'est ainsi que l'on trouve des inscriptions latines destinées à perpétuer le souvenir du bon accord qui régnait, à un certain moment, entre des cités alliées, ou bien, dans le sein de telle ou telle cité, entre les différentes classes de la population, entre la noblesse municipale et le peuple; on lit sur un piédestal trouvé à Thamugas, en Algérie, ces mots : *Concordiæ populi et ordinis* (4).

Les termes de notre inscription, quoique la formule y soit encore abrégée, doivent avoir la même valeur que la légende de ces deux monnaies bithyniennes et que l'inscription de Thamugas. Peut-être la ville, par suite d'événements qui nous échappent, avait-elle traversé des mois ou des années de dissensions intestines dont elle venait enfin de sortir quand fut érigée la statue de Calliclès, et peut-être ce personnage avait-il contribué lui-même au rétablissement de cette tranquillité et de cette concorde dont on ne sent jamais si bien le prix qu'au moment où elle succède à de longues agitations. L'expression a sans doute ici quelque chose de gauche et de gêné; mais il faut songer que le texte où elle se trouve date, au plus tôt, de la fin du second siècle de notre ère, dans une province où on ne semble pas avoir jamais parlé un grec bien pur. L'analogie conduit d'ailleurs à comprendre cette formule insolite, dont le sens ne peut pas être douteux après les exemples que j'ai cités plus haut. Οἱ φύλαρχοι τῆς ὁμονοίας équivaut

(1) H. de Hell, *Voyage en Turquie*, t. IV, p. 363. Dans le commentaire qu'il donne de l'inscription en l'honneur de Claudius Tenios Asclepiodotos, où se retrouve cette formule, M. Le Bas ne paraît point en avoir exactement déterminé la valeur et rendu le sens.

(2) On peut lire dans Eckhel, *D. N.*, t. IV, la liste assez longue de ces *Concordiæ urbium.*

(3) Eckhel, *D. N.*, t. IV, p. 333. Mionnet, II, 470. *Supp.*, V, 101.

(4) L. Renier, *Inscr. rom. de l'Algérie*, 1522. Cf. dans le même recueil l'inscription consacrée *à la concorde des colonies cirtéennes* (n° 1868), et, dans Orelli (*I. L. S. A. C.*), les n°s 1564 et 4067.

à peu près à οἱ φύλαρχοι τῆς ὁμονοούσης πόλεως, τῶν ὁμονοουσῶν φυλῶν; ce qui gouverne ce génitif, pourrait-on dire encore, c'est l'idée de prééminence, d'empire contenue dans φύλαρχοι; tous les verbes qui expriment cette idée, comme προΐστασθαι, ἡγεῖσθαι, etc., se construisent avec le génitif. J'ai dû, pour bien faire comprendre le sens de cette expression, la paraphraser dans ma traduction.

Il y avait deux phylarques par tribu, ce qui en faisait en tout vingt-quatre pour la cité, ces tribus, au moment où l'inscription fut gravée, étant au nombre de douze, nombre que nous donnait déjà une des inscriptions recueillies par M. Hommaire de Hell (1).

Voici ces noms, dans l'ordre où les présente le marbre :

Tribu Augustéenne.
Tribu Thébaïde.
Tribu Germanicienne.
Tribu Sabinienne.
Tribu Faustinienne.
Tribu Dionysiade.
Tribu Tibérienne.
Tribu Prusiade.
Tribu Adrienne.
Tribu Mégaride.
Tribu Julienne.
Tribu Antonienne.

L'ordre ici adopté est le même que celui de l'inscription citée ci-dessus; dans l'une comme dans l'autre c'est la tribu à laquelle Auguste a donné son nom qui ouvre la marche et prend le pas; dans une autre inscription de Prusias, cette même tribu s'intitule ἡ κρατίστη φυλὴ Σεβαστηνή, la puissante, la noble tribu d'Auguste (2).

Sur les noms de ces douze tribus, quatre seulement ne se rattachent pas à ceux des empereurs romains, des princes et princesses de leur famille; ce sont probablement ceux des quatre tribus primitives de la cité, Thébaïde, Prusiade, Mégaride, Dionysiade. On pourrait supposer que les noms de plusieurs des anciennes tribus auraient disparu pour faire place à ces noms modernes, dont chacun était une flatterie au souverain régnant; mais alors pourquoi aurait-on conservé les quatre dénominations proprement grecques qui figurent encore dans cette liste au troisième siècle de notre ère? Il ne manquait pas d'empereurs et d'impératrices sous l'invocation de qui on aurait pu placer ces quatre tribus comme on l'avait fait des autres. Ce qui est plus probable, c'est qu'en 74 av. J. C., quand la Bithynie passa sous la domination romaine, Prusias ad Hypium était une petite ville qui n'avait que quatre tribus, et que les autres furent ajoutées à une époque postérieure, quand la population se fut considérablement augmentée. Rien n'indique que Prusias ait eu la moindre importance avant l'empire. Tout ce pays était encore peuplé de tribus barbares au temps de Xénophon; Héraclée n'avait pas étendu sa domination à plus de quelques heures de la côte, et ce ne fut que sous les Prusias que l'influence grecque pénétra véritablement dans les profondeurs de ces vastes forêts, y jeta de la lumière, du mouvement, de la culture et de la vie, et commença à helléniser toutes ces populations thraces, dont Strabon sous Auguste ne paraît plus retrouver que le nom. Fondées dans le cours du second siècle avant notre ère, les villes bithyniennes, situées à quelque distance du rivage, comme les deux Prusa, comme Bithynium, depuis Claudiopolis, ne devinrent vraiment riches et florissantes que sous l'empire. A défaut des témoignages qui nous manquent, ce qui suffirait à le prouver, c'est que dans aucune de ces trois villes, qui ont fourni chacune d'assez nombreuses inscriptions, on n'a point retrouvé de textes antérieurs au premier siècle de notre ère. C'est d'ailleurs une chose curieuse que le petit nombre d'inscriptions bithyniennes, même des villes de la côte, qui nous reportent à l'époque de l'indépendance : je n'en connais que trois ou quatre en tout, à Kios, à Nicomédie, à Chalcédoine, à Héraclée, qui soient certainement antérieures à la réduction en province romaine (3). Pour la Paphlagonie et le Pont, le même fait se pré-

(1) Le Bas, *Voyage archéologique*, t. III, nos 1177, 1178.
(2) Le Bas, *Voyage archéologique*, Inscriptions, t. III, n° 1178. — (3) Vide supra, n° 4. *C. I. Gr.*, nos 3723, 3794, 3800.

sente d'une manière plus frappante encore; on n'en a point tiré, si je ne me trompe, un seul texte qui n'appartienne à l'époque impériale. Il n'y a rien là d'étonnant; l'administration romaine a seule réussi à civiliser définitivement toute cette zone septentrionale de l'Asie Mineure qui n'avait guère commencé à entrer dans le cercle du monde grec que dans le cours du siècle antérieur à la conquête. Ce ne fut que vers la fin de la domination des rois de Bithynie et du Pont que le grec devint la langue unique des populations répandues sur tout ce versant, et que les villes purent songer à couvrir le marbre d'inscriptions publiques et privées. A ce moment arrivèrent les guerres de Mithridate, les longs siéges, les incendies et les pillages, puis les guerres civiles de Rome, les luttes entre les conquérants, qui jetèrent tant de désordre dans les provinces (1). Sous le règne d'Auguste le monde commença enfin à se reposer, et ce fut à partir de ce moment que se peuplèrent et s'enrichirent rapidement ces belles contrées riveraines de la mer Noire. Vers le second siècle de notre ère, ces villes, les dernières nées des cités grecques, les deux Prusa, Claudiopolis, Hadriani, Nicopolis et bien d'autres qu'il est inutile de nommer, paraissent, d'après le peu que l'histoire nous en apprend et surtout d'après leurs ruines et leurs inscriptions, avoir atteint un très-haut degré de richesse et de prospérité.

Les noms des tribus nouvelles nous font remonter probablement au triumvir Marc-Antoine (2), et descendre jusqu'à l'une des deux Faustine, peut-être même plus loin; il serait très-possible que ce fût en l'honneur de Caracalla, qui passa en Asie les deux dernières années de sa vie, que l'une des tribus reçut ce nom de *Germanique,* qu'il me paraît difficile de faire remonter au fameux Germanicus. On trouve, dans les inscriptions, des jeux Germanicéens que, d'après les autres désignations que contiennent ces mêmes textes, M. Boeckh n'hésite pas à croire ainsi dénommés en l'honneur de Caracalla (3). Il est curieux de trouver à Prusias une tribu Antonienne. A quel moment ce nom lui fut-il donné? c'est ce qu'il est difficile de dire. On peut choisir entre deux époques. Après la bataille de Philippes, Antoine passa en Asie; il reçut la province de Bithynie des mains d'un certain Apuleius, à qui l'avait confiée Brutus, et en nomma gouverneur, en 714 de Rome, Cn. Domitius Ahenobarbus (4); ce pourrait être alors que Prusias aurait décerné cette flatterie au tout-puissant vainqueur. Cette dénomination pourrait aussi avoir été adoptée sous Caligula ou sous Néron, qui descendaient l'un et l'autre, et le dernier par son père et sa mère tout à la fois, du célèbre triumvir.

Quant à la liste des phylarques, qui termine cette inscription, il suffit de remarquer le désordre et la confusion qu'elle présente. Ici le nom du père accompagne celui du fils, ailleurs il fait défaut; les noms romains sont partout mêlés aux noms grecs (5), et les noms de famille, comme Aurélius, abrégés dans l'écriture, jouent le rôle de prénoms. La fréquence de ce nom d'Aurélius, que portent dix de ces vingt-quatre personnages, conduit encore à croire l'inscription d'un temps où se seraient déjà succédé sur le trône plusieurs princes portant ce nom d'Aurélius, Marc-Aurèle, Commode et Caracalla.

(1) Nous voyons dans Strabon un tétrarque galate, chargé par Antoine de garder la ville d'Héraclée pontique, la mettre à feu et à sang, et, vers la même époque, un chef de brigands, Cléon, avec qui Auguste finit par traiter, se créer une sorte de principauté dans l'Olympe, XII, 3, 6.

(2) M. Le Bas s'est trompé en substituant, dans la liste des tribus, Ἀντωνινιανῆς à Ἀντωνιανῆς. Deux de mes copies, aussi bien que celle de Hommaire de Hell, mal à propos corrigée par M. Le Bas, ne peuvent laisser aucun doute sur l'existence de la tribu Antonienne à Uskub. *Voyage en Turquie et en Perse*, t. IV, p. 359.

(3) *C. I. Gr.*, nos 215, 246, 248.

(4) Appian., *de Bel. civil.*, IV, 46. V, 63, 137.

(5) J'ai cherché à les distinguer, pour l'œil du lecteur, en conservant aux noms grecs, dans ma traduction, la terminaison *os*, tandis que je donnais aux noms latins la terminaison *us*.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIÈRE.

PLAN DU THÉATRE DE PRUSIAS AD HYPIUM (USKUB).

Les gradins des deux *mæniana* inférieurs ont disparu; on en retrouve de nombreux fragments épars aujourd'hui dans la ville; ils ont été employés pour la construction des maisons et des murs de clôture, ou bien ils servent de marchepied pour monter à cheval. Du mænianum intermédiaire il est resté à peu près en place deux fragments, et leur position, en F, combinée avec l'entrée subsistante d'un petit escalier sur la deuxième précinction, en G, et l'absence d'une pareille entrée sur cette même précinction, dans l'axe du plan, démontrent que dans ce mænianum intermédiaire les petits escaliers ne continuaient ceux du mænianum supérieur que de deux en deux, et se trouvaient par conséquent moins nombreux de moitié.

M. Hommaire de Hell dit que le théâtre d'Uskub est parfaitement orienté, et que son axe est le méridien du lieu. Nous n'avons pu déterminer que le méridien magnétique, et nous avons trouvé qu'il différait d'un angle de 10° avec l'axe de l'édifice. Si l'observation de M. de Hell est exacte, cet angle représenterait la déclinaison magnétique pour Uskub

PLANCHE II.

FAÇADE, COUPE ET DÉTAILS DU THÉATRE.

Fig. I. *Façade du postscenium.* M. Guillaume n'a pas cherché à faire une projection générale des restes du théâtre; malgré de nombreux vides, elle eût occupé toute la planche. Néanmoins les précinctions (fig. VIII et X) sont à la même échelle que la façade, et se trouvent placées dans le dessin à leurs vraies hauteurs relatives Ces hauteurs, ainsi que celle du gradin supérieur, sont indiquées par des cotes, et rattachées aux lignes de la façade. L'imposte de la fenêtre qui se trouve à gauche de la porte conservée n'a pas été bien comprise dans le dessin perspectif de cette façade qui est contenu dans l'ouvrage de M. Hommaire de Hell. Cette imposte, engagée aujourd'hui dans l'étable d'une maison turque, a été placée trop bas, et prise pour le couronnement d'une table d'inscription. — Une inscription existe réellement dans la frise, sous la corniche. Nous la donnons plus exactement que M. Hommaire de Hell, mais sans pouvoir encore trouver un sens à ces quelques lettres isolées de ce qui les précédait, et dont plusieurs sont douteuses. Cette impossibilité de comprendre avait fait croire à M. Ph. Le Bas, chargé d'expliquer les inscriptions rapportées par M. Hommaire de Hell, que les blocs qui portaient ce fragment d'inscription n'étaient plus dans leur situation primitive. C'est là une erreur; ces blocs de la corniche n'ont pas bougé de leur place depuis la construction du théâtre. — Le bandeau qui couronne le soubassement de la façade a $0^{m},32$ de hauteur, et $0^{m},025$ de saillie; la plinthe a $0^{m},46$ de hauteur sur $0^{m},03$ de saillie, et enfin les libages qui sont sous la plinthe ont, sur celle-ci, une saillie de $0^{m},05$.

Fig. II. *Coupe suivant la ligne A B C D du plan.* Cette coupe est obtenue par deux plans verticaux passant, l'un par l'axe de la porte conservée du postscenium, l'autre par l'axe de l'arcade partiellement enterrée à l'est de l'édifice. On voit

ainsi, dans cette seconde partie, les voûtes des deux corridors qui se rencontrent à angle droit, et la naissance de l'une placée à la hauteur de l'extrados de l'autre. C'est ainsi que les anciens ont évité presque toujours les pénétrations de voûtes.

Fig. III et IV. *Corniche, imposte et archivolte du postscenium.* La figure IV donne le profil d'un des blocs de la corniche, de manière à faire connaître à la fois les moulures extérieures, et le bandeau, beaucoup plus simple, qui portait, à l'intérieur, les plafonds des salles du postscenium. Ces blocs étaient reliés entre eux par des crampons à double queue d'aronde, en bois, en fer ou en bronze. Le profil de la figure IV donne l'élévation du trou de scellement d'un de ces crampons; nous avons indiqué au dessous le plan de ce trou.

Les pieds-droits peu saillants (0^m,018) qui supportent les impostes de l'arcade conservée sont de largeurs différentes : l'un a 0^m, 705; l'autre, 0^m,755.

Fig. V, V' et VI. *Plan, élévation et profil des gradins.* Nous avons déjà fait ressortir les particularités que présente cette partie du théâtre. Il nous reste à dire seulement que les griffes qui décorent les petits escaliers sont plutôt dans un principe de convention, comme nous les avons représentées, qu'elles ne cherchent à imiter plus ou moins exactement la nature.

Fig. VII. *Base de pilastre, en pierre, trouvée près du théâtre.* Peut-être a-t-elle appartenu à la décoration du mur de scène, dans sa partie supérieure. Le marbre a dû entrer aussi dans cette décoration, mais il n'en reste, sur le terrain, que de rares et informes fragments.

Fig. VIII, VIII' et X. *Murs des précinctions supérieure et inférieure développés. — Coupe sur l'escalier.* L'appareil de ces murs est formé de grands blocs, probablement peu épais, posés alternativement en carreaux et en boutisses. Les carreaux ont depuis 1^m,51 jusqu'à 2^m,12 de largeur; les boutisses, depuis 0^m,28 jusqu'à 0^m,37. Au-dessous de ces blocs court une plinthe ornée, à la précinction supérieure, d'un listel et d'un congé. Les blocs de cette même précinction portent, en haut, le même listel plus fort (0^m,09 au lieu de 0^m,05) et un congé. A l'aplomb du mur vient le premier gradin, un peu moins haut que les suivants et orné aussi d'un listel (0^m,07) et d'un congé Il est plus large que les autres gradins (0^m, 78 au lieu de 0^m,70); ce supplément de largeur s'explique par l'absence de tout appui; il n'y avait rien pour préserver d'une chute qui aurait été de près de deux mètres.

Le petit escalier à marches roides représenté en élévation et en coupe, et qui permettait de descendre des gradins supérieurs sur le sol de la première précinction, sert encore aujourd'hui aux femmes turques qui, du haut de la colline, descendent chercher de l'eau à la fontaine située dans le bas du village.

Fig. IX. *Trous de scellement du gradin supérieur.* Ils dénotent l'existence d'un portique couronnant la *summa cavea*, et qui était ordinairement réservé aux femmes. Ces trous nous indiquent que les colonnes de ce portique étaient distantes de 4 mètres, d'axe en axe. On distingue encore parfaitement les rigoles qui avaient conduit le plomb fondu autour des goujons de métal que ces trous ont reçus.

NOTA. Les cotes, dans les profils détaillés, sont indiquées en millimètres. Souvent, pour plus de simplicité, et afin que le chiffre puisse être écrit plus facilement, nous avons supprimé les zéros antérieurs, et parfois, pour énoncer les 1/2 millimètres, nous avons ajouté un 5 qui équivaut à 5 dix-millièmes. Il sera très-facile de se rendre un compte exact de la valeur des chiffres au moyen des échelles, toujours indiquées.

BITHYNIUM.

(CLAUDIOPOLIS.)

Résidence d'un caïmakam qui dépend du pacha de Castambol, Bolu, que la carte de M. Kiepert identifie à l'ancienne Bithynium, appelée plus tard Claudiopolis, est une ville d'une certaine importance, située à environ onze heures de chemin vers l'est d'Uskub. Aucun voyageur n'en a parlé jusqu'ici avec détail, quoique plusieurs y aient passé en suivant la grande route du nord, qui se dirige par Castambol et Amassia sur Bagdad. Elle contient pourtant des débris dignes d'intérêt et qui nous y retinrent pendant trois jours entiers.

La plaine fertile et bien cultivée au milieu de laquelle s'élève la ville présente à peu près la même disposition que celle d'*Uskub;* elle est comprise entre l'Olympe galate, qui forme comme le rebord septentrional du grand plateau, et la chaîne secondaire qui fait face à l'Olympe, et dont les contre-forts se prolongent jusqu'à la mer Noire et y poussent des caps couverts de sombres forêts. Une montagne boisée, qui ferme vers le sud-ouest la plaine de Bolu (1), la sépare de celle d'Uskub, et sert ainsi de limite entre le bassin de l'Hypius ou *Milan-Souïou* et celui du Billæus ou *Filias-Tchaï.* C'est vers le nord-est que s'échappent les eaux descendues de l'Olympe et des crêtes moins élevées qui se rattachent à lui en tournant autour de Bolu; de tous les autres côtés la plaine est cernée de montagnes. Les maisons se partagent en une douzaine de *muhallehs* ou quartiers, épars autour d'un groupe de collines qui, courant de l'est à l'ouest, portent encore, avec les restes de fortifications du moyen âge, le nom de *Hissar*, le château. J'évaluerais à environ dix mille âmes la population de la ville.

A première vue, on est disposé à croire qu'il y eut là une ville antique; la situation centrale de ces mamelons faciles à défendre, et placés à peu près à égale distance de l'Olympe et de la montagne qui lui fait vis-à-vis, la présence en ce lieu de sources abondantes et fraîches, tout enfin dut concourir à appeler et à réunir sur ce point une partie de la population qui cultivait la plaine. L'examen des matériaux employés pour la construction de la ville moderne et de ses édifices vérifie ces conjectures. Les fragments antiques, morceaux de corniches et de frises, grands blocs soigneusement taillés, cippes et stèles funéraires, abondent dans les rues, dans les fondations des mosquées et des khans, dans les cimetières qui couvrent maintenant la plus grande partie du terrain que devait occuper autrefois la ville haute. On trouve aussi partout, disséminés comme au hasard et employés de diverses manières, les fragments d'un théâtre dont nous n'avons pu reconnaître l'emplacement; il devait être situé quelque part au flanc des collines qui se dressent au milieu de la ville moderne; des éboulements de terre en remplissent sans doute la cavité et l'ont dérobé à nos recherches. Tous ces débris sans excep-

(1) Il y a une erreur sur la carte de Kiepert dans le dessin de cette plaine. La rivière de *Muderlu* ne vient pas à Bolu, mais se dirige vers le Sakharia, où elle se jette à peu près à la hauteur du lac Sabandja.

tion, de même que les inscriptions qui accompagnent un certain nombre d'entre eux, sont de la décadence romaine : ce qui s'accorde bien avec ce que nous savons de l'histoire de Bithynium, que MM. Kiepert et Texier s'accordent à placer à Bolu.

Bithynium paraît avoir été, avant la conquête romaine, une ville assez peu importante, car elle n'est nommée dans aucun auteur antérieur à Strabon, qui ne la cite encore, au temps d'Auguste, que pour la fécondité des pâturages qu'elle possède, dans un district qu'il appelle Salone (ἡ περὶ Σάλωνα χώρα), et la qualité du fromage qu'elle en tire (1). Quant au renseignement que nous donne Pausanias (2), d'après lequel cette ville aurait été fondée par des Arcadiens de Mantinée, il est difficile d'y attacher une grande importance : « Antinoüs, » dit-il, « était né à Bithynium, ville de la Bithynie au-delà du Sangarius. Or les habitants de Bithynium, si l'on remonte à leur filiation, sont des Arcadiens de Mantinée. C'est pour cela que l'empereur voulut qu'Antinoüs fût honoré aussi à Mantinée, et que chaque année on célébrât une fête en son honneur, et des jeux tous les cinq ans. » Hadrien, quand il s'agissait d'entourer d'hommages la mémoire de son favori, et les Mantinéens, quand ils trouvaient une occasion de faire leur cour au tout-puissant maître du monde, ne devaient pas être très-exigeants en fait de critique historique, ni demander trop de preuves à une tradition qu'il leur était plus commode d'accepter les yeux fermés. Quoi qu'il en soit de cette origine, Bithynium, comme le montrent les monnaies, s'appela Claudiopolis à partir du règne de Claude, et la ville reçut sans doute de cet empereur, avec son nom, des privilèges qui durent l'aider à s'agrandir, à se développer. Depuis lors, jusqu'au règne d'Hadrien, la ville porte le nom de Claudiopolis sur les médailles, quoique Pline, qui écrivait sous Vespasien, l'appelle encore Bithynium. Au commencement du siècle suivant, cette ville donna naissance à ce jeune homme auquel l'étrange passion d'Hadrien a procuré une immortalité si imprévue et si singulièrement gagnée, à cet Antinoüs dont les images remplissent nos musées. Hadrien, en l'honneur d'Antinoüs, combla de bienfaits sa ville natale, qui, reprenant son ancien nom, y ajouta presque toujours, sur ses médailles, celui d'Adrien : ΑΔΡΙΑΝΩΝ ΒΙΘΥΝΙΕΩΝ, portent de nombreuses pièces, depuis le règne d'Hadrien jusqu'à celui deGallien (3).

Ce fut à partir de ce moment, et pendant le cours du second siècle, que Bithynium atteignit sans doute la prospérité que nous attestent, à défaut d'édifices encore debout, les restes partout épars de monuments variés et richement décorés. Au cinquième siècle, Théodose II la trouvait assez importante pour en faire la capitale d'une nouvelle province formée aux dépens de la Bithynie et de la Paphlagonie, sous le nom d'Honoriade.

Il n'y a pas à douter, je crois, que Bithynium ne soit la ville importante qu'a remplacée Bolu, quoiqu'on n'y ait encore retrouvé, à ma connaissance, qu'une seule inscription qui contienne le nom de Bithynium ou de Claudiopolis, inscription que nous sommes les premiers à publier (4). La situation de Bolu s'accorde tout à fait avec la mention qu'en fait Strabon : « Dans l'intérieur de la Bithynie se trouve Bithynium, située au-dessus de Tium, » c'est-à-dire, comme on peut le voir par bien d'autres passages, sur le même méridien, en s'élevant à partir du rivage. Or l'emplacement de Tium n'est point douteux, à l'embouchure du Billæus, et Bolu est précisément sur cette même rivière, à peu près au S.-S.-E. de Tium. La province dont Claudiopolis devint la capitale sous Théodose, était formée d'un démembrement de la Bithynie et de la Paphlagonie, et elle avait pour limite occidentale le Sangarius; or la ville qu'a remplacée Bolu, par son éloignement de ce fleuve, et par sa situation tout près de la limite qui séparait autrefois la Paphlagonie de la Bithynie, se prêtait parfaitement à servir de centre à cette nouvelle

(1) Strabon, XII, 4, 7.
(2) Pausanias, VIII, 9.
(3) Eckhel, *D. N.*, tome II, p. 408.
(4) Voir plus bas, n° 26.

division administrative. Enfin, l'*Itinéraire d'Antonin* suffirait à lui seul pour trancher la question (1); dans la route qu'il indique, de Claudiopolis à Ancyre, il met Claudiopolis à 24 milles, 35,584 mètres, de Kratia Flaviopolis, dont le nom s'est conservé légèrement altéré, mais parfaitement reconnaissable, dans la moderne *Keredi*. Or, de Bolu à Keredi, on compte maintenant six heures; en évaluant, comme nous nous y sommes décidés d'après les expériences faites sur le terrain, l'heure de marche d'un cheval allant au pas à 6,000 mètres, nous avons pour cette distance 36,000 mètres, ce qui s'accorde très-bien avec les mesures fournies par le livre de postes romain. Ajoutez à toutes ces inductions, qui, réunies ainsi, ne laissent subsister aucun doute, le rapport du nom moderne, *Bolu*, avec celui des noms anciens qui finit par l'emporter (2); dans ce mot de *Bolu*, il est facile de reconnaître, abrégé et modifié par l'usage, le nom de Claudiopolis. Trop long à prononcer avec ses cinq syllabes, il dut s'écourter pendant les siècles de barbarie, et la consonne initiale de la partie conservée change de son, comme elle l'a fait ailleurs, sous l'influence de l'article. Bolu est une altération analogue à celle que nous trouvons dans Stamboul; seulement l'article, tout en attaquant dans la pénultième de Claudiopolis le *p* initial, et en lui donnant à l'oreille la valeur d'un *b*, ne s'est pas attaché à lui, ne s'y est pas incorporé.

M. Texier se trompe, je crois, en avançant que le site de la ville actuelle de Bolu ne représente pas exactement celui de l'ancienne Claudiopolis, ou tout au moins en plaçant la vieille cité « dans un lieu distant de 3 ou 4 kilomètres vers l'est, qui porte le nom de Eski-hissar. Il n'y a,» poursuit-il, «aucun monument antique debout, mais on y a découvert un certain nombre d'inscriptions et de fragments d'architecture (3). » J'ai parcouru les environs de Bolu dans un rayon plus étendu que celui qu'indique M. Texier; il y a bien un peu partout, dans la plaine, surtout dans la direction que paraît avoir suivie la voie romaine allant de Claudiopolis à Ancyre, des débris antiques qui prouvent quelle riche et dense population a été jadis pressée dans ces campagnes encore semées de nombreux villages; mais nulle part ces fragments ne sont aussi abondants et d'aussi grande dimension que dans les rues mêmes de Bolu. Il y a là certains morceaux d'architecture assez pesants pour qu'on ne puisse croire qu'ils aient été sensiblement déplacés. Enfin, le seul endroit qu'on appelle, dans cette banlieue de Bolu, *Hissar*, le château, est situé à environ 6 kilomètres au N.-N.-E. de la ville, au-dessus du village de *Saridjilar*, où je lus plusieurs inscriptions. Il est connu proprement sous le nom de *Hala-Hissar*, « le château de la tante. » C'est, m'avait-on raconté, une vieille forteresse où résidait la tante du roi qui régnait à Bolu; un souterrain mettait en communication les deux palais. Le souterrain est tout plein d'or; il ne s'agit que d'en trouver l'entrée. De Saridjilar, que l'on gagne aisément en une demi-heure, et qui est bâti à la racine même de la montagne, je m'élevai en trois quarts d'heure, par un chemin d'une pente assez douce, jusqu'à Hala-Hissar. C'est une mauvaise enceinte byzantine qui couronne un sommet allongé, et qui entoure une sorte de plateau long de 600 mètres environ sur une centaine de large. Ce sommet se dresse entre la plaine de Bolu, qu'il domine, et une terrasse de la montagne, une espèce de large corniche où sont épars les *iaïlas*, ou chalets d'été de plusieurs villages du bas pays. Au-dessous de cette forteresse, et se dirigeant vers ces chalets, passe une route qui conduit à la mer, sans faire de détour par la vallée du Billæus. Impraticable maintenant pour les chariots, elle était sans doute autrefois plus importante et mieux entretenue. C'est probablement pour défendre et fermer ce passage qu'avait été construite cette citadelle, assez mal entendue, à ce qu'il semble; car elle a plutôt les dimensions d'un camp retranché, et pour la

(1) *Itiner. Antonini*, p. 91, éd. Parthey.

(2) Dans l'*Itinéraire d'Antonin*, chez les historiens byzantins, dans les listes d'évêques tirées par Lequien des actes des conciles (*Oriens christianus*), c'est toujours de Claudiopolis qu'il est question; le nom de Bithynium ne reparaît plus

(3) *Univers pittoresque*, Asie Mineure, p. 149.

défendre avec quelque chance de succès, il eût fallu une très-nombreuse garnison. Les murs sont en moellons grossièrement empâtés dans un mauvais ciment, qui se détache partout sous le doigt. Dans l'intérieur, on distingue quelques traces de maisons. Il se pourrait qu'à je ne sais quel moment du moyen âge, sous la menace de ces invasions d'Arabes ou de Turcs qui promenaient presque périodiquement le fer et la flamme dans ces malheureuses contrées, la population de Bolu, abandonnant la plaine, se soit une ou plusieurs fois réfugiée sur ces hauteurs, dans cette enceinte où il était facile de se maintenir, grâce à l'avantage des lieux, contre un ennemi pressé de courir à d'autres pillages et qui n'avait pas le temps d'entreprendre un siége en règle.

De Hala-Hissar, et c'est là le plus grand profit que je tire de cette ascension, la vue est très-belle. Elle s'étend librement sur une vaste plaine tout entière cultivée, et où des groupes de beaux arbres indiquent le cours des ruisseaux et la place des villages.

Une curieuse particularité, c'est la quantité vraiment surprenante de cippes cylindriques, tous pareils les uns aux autres, qui se rencontrent dans la ville, parmi les maisons et dans les cimetières des villages de la plaine; ils rappellent tout à fait, par leur forme, ces poêles calorifères qui chez nous occupent le milieu des appartements dans certains établissements publics chauffés à la vapeur. En bas le cylindre porte sur une plinthe, et à son sommet il se termine par un couronnement d'un profil simple et assez élégant. De ces stèles, la plupart sont des monuments funéraires, les autres des autels ou des monuments honorifiques; un certain nombre ne portent pas du tout d'inscription et n'en ont jamais reçu. Il y a entre toutes une telle ressemblance, la matière, une sorte de brèche blanche et rose, la forme et la hauteur du cippe, le style des moulures, tout diffère si peu de l'une à l'autre qu'on les dirait toutes fabriquées à la machine ou coulées dans un même moule. Deux grands sarcophages, l'un dans la ville, l'autre aux environs, font seuls exception. Chaque région de l'Asie Mineure a ainsi, pour les monuments funéraires de petite dimension et détachés du sol, sa forme particulière, à laquelle elle s'attache de préférence, et que ses ouvriers ont reproduite assez souvent et pendant une assez longue suite d'années pour que nous en retrouvions maintenant encore de nombreux exemplaires. De Nicomédie à Brousse, dans la Bithynie occidentale, ce sont ces sarcophages cubiques que l'on rencontre si fréquemment dans nos musées (1). Dans la Phrygie Épictète, tout autour d'Aizani, c'est un type très-original, de grandes stèles qui imitent des portes à deux battants, surmontées de frontons triangulaires très-aigus ou bien semicirculaires (2). Non loin de là, au contraire, à Kotiæon, un ou plusieurs portraits en buste ornent de larges pierres tombales dont la partie inférieure porte l'inscription (3).

Il reste à fixer, dans la partie orientale de l'ancienne Bithynie, dans l'Honoriade du Bas-Empire, la position de cette HADRIANOPOLIS que plusieurs voyageurs avaient voulu retrouver dans Bolu. Il ne faudrait pas que le nom d'*Hadrianiens*, pris par les Claudiopolitains sur leurs médailles, conduisît à croire que Claudiopolis et Hadrianopolis étaient une même ville, et que nous avons seulement là un troisième nom donné à Bithynium. D'abord il est probable que les anciens nous eussent avertis de cette synonymie comme ils l'ont fait pour Claudiopolis et Bithynium; puis les deux villes sont mentionnées à la fois, comme distinctes et coexistantes, dans le *Synecdème* d'Hiéroclès et dans une *Novelle* de Justinien, la 29[me] (4). Nous avons des monnaies d'Hadrianopolis qui vont d'Hadrien à Philippe l'Arabe; mais cette ville paraît avoir été

(1) Planche IV, figure 5.

(2) Le Bas, *Voyage archéologique*, Asie Mineure, pl. 34 et 35.

(3) Un des tombeaux d'Aizani figurés dans Texier, t. I, pl. 37, celui qui occupe la gauche de la planche, reproduit assez exactement la disposition ordinaire des tombeaux de Kotiæon.

(4) Cf. *Acta concil.*, éd. Harduin, p. 52. Hadrianopolis est nommée dans les actes du second concile de Nicée.

moins importante que Claudiopolis; Claudiopolis était la capitale de l'Honoriade; puis, un peu plus tard, lors de la division en *thèmes,* dans la classification des cités que renfermait le *thème sixième des Buccellaires*, Constantin Porphyrogénète donne à Claudiopolis le titre de seconde capitale de la province, dont Ancyre était la première métropole; or jamais Hadrianopolis ne paraît avoir obtenu un pareil honneur, et elle n'est jamais nommée qu'en passant et pour mémoire. Je croirais volontiers, avec M. Kiepert, qu'il faut en chercher les restes dans les environs de *Viranshéir,* où se trouvent, j'en ai acquis la certitude, des fragments antiques et des inscriptions; je regrette de n'avoir pu aller vérifier moi-même cette conjecture, et profiter des renseignements que j'avais recueillis à Constantinople auprès d'un Européen qui avait passé plusieurs années dans les environs de Viranshéir.

Voici les inscriptions que j'ai relevées à Bolu et dans les villages voisins :

23.

Dans la ville, sur un bloc qui comprend la frise et l'architrave. Lettres de 0,11.

ΚΡΑΤΟΡΙΚΑΙΣΑΡΙ

24.

Près du village d'*Aktchékarak*, à une heure à l'est de Bolu, le long de la route de Saframbol, qui suit probablement la direction de l'ancienne voie romaine. Sur un autel quadrangulaire de marbre blanc veiné de rose. Lettres de 0,03.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ·
ΤΟΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙ	Τὸν Αὐτοκράτορα Καί-
ΣΑΡΑΘΕΟΥΤΡΑΙΑΝΟΥ	σαρα θεοῦ Τραϊανοῦ
ΠΑΡΘΙΚΟΥΥΙΟΝΘΕΟΥ	Παρθικοῦ υἱόν, θεοῦ
ΝΕΡΟΥΑΥΙΩΝΟΝΤΡΑΙ	Νερούα υἱωνόν, Τραϊ-
ΑΝΟΝΑΔΡΙΑΝΟΝΣΕΒΑΣ	ανὸν Ἀδριανὸν Σεβασ-
ΤΟΝΑΡΧΙΕΡΕΑΜΕΓΙΣ	τόν, ἀρχιερέα μέγισ-
ΤΟΝΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣΕ	τον, δημαρχικῆς ἐ-
ΞΟΥΣΙΑΣΤΟΙΕΥΠΑ	ξουσίας τὸ ιε', ὕπα-
ΤΟΝΤΟΓΠΑΤΕΡΑΠΑΤΡΙ	τον τὸ γ', πατέρα πατρί-
ΔΟΣΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ	δος ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος.

Sous l'invocation de la Bonne Fortune. A l'empereur César, fils du dieu Trajan le Parthique, petit-fils du dieu Nerva, à Trajan Hadrien Auguste, grand pontife, la 15[e] année de sa puissance tribunitienne, trois fois consul, père de la patrie, le sénat et le peuple.

Une autre inscription trouvée au même endroit (1) était consacrée par la tribu dixième Apollonide à l'empereur Hadrien, en la dix-huitième année de sa puissance tribunitienne, c'est-à-dire en 134—135 de notre ère. Celle-ci est de la quinzième année, c'est-à-dire de 131 à 132. Ces honneurs rendus à Hadrien, ces dédicaces faites en diverses années, tantôt au nom de la ville tout entière, tantôt au nom de chacune des tribus séparément, s'accordent bien avec ce que nous savons de l'histoire de la ville, avec ce que nous en apprennent les légendes de ses monnaies. Il serait curieux de retrouver un jour ou l'autre, à Claudiopolis, un monument du culte que les habitants de cette ville durent rendre à leur concitoyen divinisé, à cet Antinoüs qui leur valut de la part d'Hadrien les bienfaits dont ils se montrent si reconnaissants.

(1) Il y a sur ce point, dans un cimetière abandonné (Aktché bounar mézarlik), un assez grand nombre de fragments antiques, dont plusieurs portent des inscriptions. C'est là sans doute que Sestini avait lu deux inscriptions reproduites dans Bœckh, *Corpus inscr. gr.*, n[os] 3802 et 3803; elles étaient, dit-il, à une heure et quart à l'est de Bolu, sur le chemin de Saframbol. Ces deux inscriptions, je les retrouvai à Bolu, dans le conac du pacha, où elles ont été apportées, à ce

25.

Ibidem.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ.
ΚΑΤΑΤΟΚΡΙΜΑΤΗΣ	Κατὰ τὸ κρίμα τῆς
ΒΟΥΛΗΣΚΑΙΤΟΥΔΗ	βουλῆς καὶ τοῦ δή-
ΜΟΥΜΔϚΟΜϚΒΑΡΒΑ	μου, Μ. Δομ(ίτιον) Βάρβα-
ΡΟΝΥΙΟΝΜΔΟΜ.....	ρον υἱὸν Μ. Δομ(ιτίου)
ΚΥΙΝΤΙΑΝΟΥΕΚΑ	Κυιντιανοῦ ἑκα-
.ΟΝΤΑΡΧΟΥΛΜϚΑΙ	[τ]οντάρχου λεγ(εῶνος) αι'
..ΑΥΔΙΑΣ.ΥΣΕ	Κλ]αυδίας [Ε]ὐσε-
...ΥΣΠΙΣΤΗΣ	βο]ῦς Πιστῆς
....ΗΣΕΝΕΚΕΝ	ἀρετ]ῆς ἕνεκεν.

Sous l'invocation de la Bonne Fortune. D'après la décision du sénat et du peuple, à M. Domitius Barbarus, fils de M. Domitius Quintianus, centurion de la légion XI Claudia Pia Fidelis, pour son courage.

L. 1. Κρίμα signifie ordinairement plutôt jugement que décret, décision du peuple et du sénat. Quoique Hésychius donne pour glose à ce mot κατὰ τὸ κρίμα, κατὰ τὴν τάξιν ἢ κατὰ τὸ πρόσταγμα, on ne le rencontre guère avec ce sens que dans le grec des Septante et du Nouveau Testament. Il n'est pas étonnant de le trouver employé, à l'époque impériale, dans la langue officielle d'une province où ne se parlait certes pas un grec d'une pureté classique. En même temps, par ce qu'il a de général et de vague, ce mot se prête mieux que ψήφισμα à exprimer le résultat d'une entente établie entre le sénat et le peuple; le mot ψήφισμα, à cette époque, ne s'emploie plus qu'en parlant des décisions du sénat municipal, le corps des décurions, aux mains de qui est remis tout ce qui reste de pouvoir aux cités de la province. Le sénat seul rend des pséphismes, ψηφίσματα, comme dans les villes de l'Occident c'est de l'ordre des décurions qu'émanent tous les décrets, *decreta*. L'approbation du peuple, qui peut-être même n'était pas toujours demandée, ne figure là que pour la forme, et n'est guère autre chose qu'un souvenir des habitudes antérieures à la conquête. Δόγμα est employé, tout à fait de la même manière, dans une autre inscription de Claudiopolis : Κατὰ τὸ δόγμα τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου (1). A la cinquième ligne, au lieu de ΛΜ que porte ma copie, il faut certainement lire ΛΕΓ; on a d'autres exemples de cette abréviation (2); αι' est pour ια'; c'est une notation que l'on trouve souvent employée en Orient, et qui repose sur le même principe que la composition des noms de nombre tels que ἕνδεκα, δώδεκα, undecim, duodecim (3). La *Legio undecima Claudia Pia Fidelis,* connue par de nombreuses inscriptions, a été longtemps cantonnée dans la Mésie, province que la mer Noire

qu'il paraît, il y a vingt-cinq ans environ. Bœckh doute de l'I qui se trouve à la 13e ligne du n° 3802; il se trouve très-lisible sur la pierre, et doit par conséquent se traduire par δεκάτη. Chaque tribu, comme à Ancyre, est donc désignée à la fois par son numéro d'ordre et par son nom. Quant à l'inscription suivante, il n'y a que la 5e et la 6e ligne qui présentent des difficultés; les caractères en sont très-effacés; la transcription tendrait pourtant à confirmer l'ingénieuse conjecture par laquelle Bœckh substituait θεολόγον τῶν τῇδε μυστηρίων à la leçon inintelligible que lui offrait Sestini, θεὸν τὸν τῇδε μυστηρίων. Voici comment j'avais copié ce texte sans connaître la correction de Bœckh :

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ
ΜΑΡΚΟΝΔΟΜΙΤΙΟΝ
ΕΥΦΗΜΟΝ
ΤΟΝΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΝ
ΥΠΑΤΟΝΚΑΙΘ S
ΧΟ ΟΝ ΤΟΝ ΤΗΔΕ
Μ ΡΙΩΝ
ΜΑΡΚΟCΔΟΜΙΤΙΟC
ΤΕΙΜΟΛΕΩΝ
ΟΚΡΜΥCΤΑΡΧΗC
ΤΟΝΓΛΥΚΥΤΑΤΟΝ
ΑΔΕΛΦΟΝ

(1) Bœckh, *Corpus inscr. gr.*, 3804.
(2) *Ibid.*, 1186.
(3) Franz, *Elem. epigr. græc.*

seule séparait de la Bithynie; il n'est donc pas étonnant de voir à Claudiopolis le fils d'un centurion de cette légion.

26.

Au village de *Saridjilar*, près Bolu, sur un cippe cylindrique. Lettres de 0,03.

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ.
...ΝΟ:ΔΕΙΦΙΛΟΥ	....νο[ς] Δειφίλου
ΑΣΙΟΝΕΙΚΗ	Ἀσιονείκη[ς
ΒΙΘΥΝΕΥΣ	Βιθυνεὺς
ΚΑΙΑΘΗΝΑΙΟΣ	καὶ Ἀθηναῖος
ΤΗΙΠΟΛΕΙ	τῇ πόλει
ΤΟΝΕΡΜΗ	τὸν Ἑρμῆ. S.-ent. ἀνέθηκε.

Sous l'invocation de la Bonne Fortune.

. . . . fils de Diphile, vainqueur dans les jeux Asiaques, citoyen de Bithynium et d'Athènes, a consacré pour la cité cet Hermès.

Les jeux Asiaques sont les jeux que donnait, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des principales cités de l'Asie proconsulaire, ce collége connu sous le nom de Κοινὸν Ἀσίας, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler (1). Quoiqu'on ait de nombreuses monnaies frappées au nom du Κοινὸν Ἀσίας, et nous attestant ainsi l'existence de ces jeux, ni le mot d'Ἀσιακά, jeux Asiaques, ni celui d'Ἀσιονίκης, dont l'interprétation ne peut faire l'objet d'un doute, ne se sont encore rencontrés dans les inscriptions ni sur les monnaies. Βιθυνεύς, comme l'indiquent aussi les monnaies, est l'ethnique de Βιθύνιον, et nom de Βιθυνία, de la ville et non de la contrée, et c'est ici la première inscription trouvée dans ce canton qui renferme le nom de la cité antique à laquelle a, selon nous, succédé Bolu. On trouve dans le *Corpus* de nombreux exemples d'athlètes ou d'acteurs honorés du droit de bourgeoisie dans plusieurs cités (2); un certain M. Aurélius Démostratos Damas est devenu de cette manière citoyen de dix villes à la fois (3). Cette faveur était un des moyens qu'employaient à l'envi les villes de l'Orient et celles de l'Occident pour attirer aux jeux qu'elles donnaient, et pour y faire concourir, les artistes les plus célèbres de l'époque; on ne négligeait rien de ce qui pouvait augmenter la splendeur de ces fêtes, devenues le principal événement de la vie des provinces.

27.

Aktchébounar-Mézarlik, près Bolu, sur un cippe cylindrique. Lettres de 0,04.

ΑΚΕΙΛΙΟΝΘΕΟΔΩ	Ἀκείλιον Θεόδω[ρον
ΙΑΤΡΩΝΠΡΟ	ἰατρῶν πρὸ [πάντων
ΣΠΟΥΔΑΙΟΝΕΥ	σπουδαῖον, εὐ[πραγῆ
ΚΑΙΕΥΣΧΗ	καὶ εὐσχή[μονα
ΥΟΣΘΕΟΔΩΡΟΣ	ὑὸς Θεόδωρος·
ΗΔΟΣΣΥΝΤΕ	κ]ῆδος συντε[λῶ
ΘΕΟΔΩΡΟΣΑΡΧΙ	Θεόδωρος ἀρχί[ατρος
ΕΠΙΛΕΙΒΩΝ	ἐπιλείβων·
ΓΥΝΗΔΕΦΙΛΟΚΡΑ	γυνὴ δὲ Φιλοκρα[τία
ΕΝΔΟΜΟΙΣΜ	ἐν δόμοις μ[ένω
ΤΡΕΦΟΥΣΑΠΑΙΔΑ	τρέφουσα παῖδα[ς
ΚΑΙΠΟΘΟΥΣ	καὶ πόθους.

Ci-gît Acilius Théodore, de tous les médecins le plus appliqué à son art, le plus heureux dans sa pratique, et le plus noblement affable. J'honore sa mémoire et j'offre des libations sur son tombeau, moi, son fils Théodore, médecin supérieur. Moi, sa femme Philocratia, je reste dans sa maison, nourrissant mes enfants et mes regrets.

(1) Voy. plus haut, pages 35 et 36. Conf. Eckhel, *D. N.*, tome IV, p. 428.
(2) Bœckh, *Corpus inscr. gr.*, nos 247, 1428, 5911.
(3) *Corpus inscr. gr.*, n° 5910.

L. 3. On pourrait terminer la ligne par plusieurs autres mots qui répondraient à peu près également bien au sens, et entre autres par εὔ[ορκον, « fidèle à son serment », à ce serment professionnel dont nous avons, dans le *Serment des Asclépiades,* un si curieux modèle (1). L. 5, ὑός pour υἱός, faute très-fréquente dans les inscriptions. L. 6, au lieu du Γ que porte ma copie il faut lire après συν un Τ; la phrase n'est pas construite régulièrement, et il n'y a point de verbe pour gouverner l'accusatif Ἀκείλιον par où commence l'inscription. De pareilles anacoluthes sont fréquentes dans les inscriptions de basse époque, comme celle-ci, aussi bien dans les grecques que dans les latines, et d'ailleurs la difficulté disparaît ici si en ponctuant on sous-entend ἐτίμησε après υἱὸς Θεόδωρος, et si on coupe là la phrase. Après cette sorte d'intitulé les deux plus proches parents du défunt, son fils aîné et sa veuve, prennent successivement la parole et parlent l'un et l'autre à la première personne. L. 7, la restitution ἀρχίατρος ne peut guère faire l'objet d'un doute; ce mot se trouve dans de nombreuses inscriptions analogues à celle qui nous occupe, et il est appelé ici par le sens (2). L. 10, Φιλοκρατία se trouve déjà dans les inscriptions; la forme Φιλοκράτις serait aussi très-possible (3). L. 12, j'ajoute la marque du pluriel à παῖδα, parce qu'il y a ainsi plus de symétrie dans le mauvais jeu de mots qui termine l'inscription. Aux époques de décadence, la douleur même, quelque sincère qu'elle soit, ne sait plus parler naturellement; les paroles mises par l'épitaphe dans la bouche de la femme commençaient d'une manière simple et touchante, mais le dernier trait vient tout gâter et faire ressembler sa plainte à l'une de ces phrases baroques que l'on cite aux écoliers en leur recommandant de bien se garder de les imiter.

Les inscriptions, tout en mentionnant souvent les *archiatri*, ne nous donnent point de détails sur la situation qu'ils occupaient, sur la manière dont ils obtenaient ce titre et sur les avantages qu'il leur assurait. Elles se bornent à nous montrer qu'il était souvent, comme la profession médicale elle-même, héréditaire dans certaines familles (4). Ce sont les lois et règlements contenus dans les codes de Théodose et de Justinien qui nous fournissent le plus de renseignements sur l'organisation que l'empire romain avait donnée au corps médical, organisation qui rappelle à tant d'égards celle qu'il a reçue dans la plupart des états modernes, dans ceux-là surtout qui sont restés le plus fidèles aux traditions de la Rome impériale (5).

La profession médicale, dans l'ancienne Grèce et dans les monarchies qui se formèrent des débris de l'empire d'Alexandre, paraît avoir été aussi libre qu'elle l'est maintenant dans les États-Unis d'Amérique; il n'existait alors d'autre différence entre les médecins que le plus ou moins d'autorité que leur conféraient le nom de l'école à laquelle ils appartenaient et du maître qui les avait formés, le succès de leur pratique et la confiance du public. Avec les premiers empereurs commencèrent la réglementation et la formation d'une hiérarchie. C'est sous Néron que furent placés au-dessus des médecins ordinaires les *Archiatri*, ou médecins supérieurs; on distinguait encore ceux-ci en *Archiatri palatini,* médecins attachés à la personne de l'empereur, et en *Archiatri populares,* médecins chargés officiellement de donner leurs soins à une ville ou à un quartier (6). Les premiers étaient comptés parmi les hauts dignitaires de la cour impériale;

(1) Hippocrate, t. IV, p. 628, éd. Littré.

(2) *Corpus inscr. gr.*, n° 2714. Le Bas, *Voyage archéologique*, Inscriptions. Partie V, n°s 161, 314-318, 568. Wagener, *Inscriptions grecques recueillies en Asie Mineure*, n° 3. Cf. Orelli, *I. L. S. A. C.*, n° 4226 et les recueils où il renvoie pour d'autres inscriptions latines contenant ce titre d'Archiatros qui avait passé dans la nomenclature officielle de Rome.

(3) *Corpus inscr. gr.*, 1410, 1448.

(4) Ἀρχίατρον διὰ γένους, dit une inscription d'Éphèse citée plus haut.

(5) Cf. Pauly, *Real Encyclopedie*, s. v. Medici. Je rapproche les indications éparses dans les inscriptions grecques et latines des détails que l'auteur de ce savant article a tirés des codes.

(6) Ces deux catégories se retrouvent dans les inscriptions grecques; ainsi une stèle de Trapezopolis (Le Bas, l. l.,

ils étaient exemptés des impôts, honorés de titres comme *spectabilitas,* et parfois comptés par les Césars parmi leurs amis particuliers (1). Quant aux médecins municipaux, il y en avait dans chaque ville un nombre déterminé (2); ils étaient choisis par les citoyens, proposés au collége des *archiatri.* Un passage du Code de Théodose (XIII, 3, 8) indique que la sanction impériale était nécessaire pour valider cette nomination. L'*Ordo archiatrorum* exerçait une surveillance légale sur les autres médecins, et ceux-ci étaient forcés de lui rendre compte de leur pratique et d'accepter son contrôle; c'était lui aussi qui devait distribuer l'instruction professionnelle aux jeunes gens qui se destinaient à la médecine, et qui tenait sans doute ces *scholæ medicorum* que nous trouvons mentionnées dans une inscription de Rome (Orelli, n° 4426), consacrée au secrétaire ou archiviste d'une de ces écoles, *tabulario scholæ medicorum.* Ce collége formait donc, dans chacune des villes où il était institué, comme une sorte de conseil de santé et de faculté au petit pied. Les *archiatri* recevaient des appointements de l'État ou des villes, et prenaient en retour l'engagement de soigner gratuitement les pauvres; il en était de même des médecins militaires (3). Les constitutions impériales assuraient à ces médecins d'importants priviléges; comme prix du titre qu'elles leur conféraient et des obligations qu'elles leur faisaient contracter, elles les affranchissaient du service et des logements militaires, elles leur permettaient de refuser une tutelle, etc. (4). Les médecins même qui n'étaient pas agrégés à la corporation des *archiatri, qui intra numerum non erant,* comme disent les rescrits impériaux, s'ils ne recevaient point de traitement, étaient encore l'objet des faveurs de la loi; s'ils avaient à vivre de ce que leur payaient leurs malades, la loi les aidait à se faire rembourser leurs honoraires en faisant de leur créance une créance privilégiée.

Je croirais volontiers que les cités grecques d'Europe et d'Asie adoptèrent de bonne heure, pour rétribuer le médecin et mettre ses soins à la portée de tous, des pauvres comme des riches, un système d'abonnement qui est resté jusqu'à nos jours dans les habitudes des populations de ces contrées. Maintenant encore, en Roumélie et en Anatolie, dès que la communauté grecque, dans une ville quelconque, est assez intelligente pour sentir le prix des services d'un médecin, et assez aisée pour pouvoir supporter cette dépense, elle engage à l'année un docteur ayant étudié en France, à Pise ou à Athènes; celui-ci touche par an une somme déterminée, moyennant laquelle il doit ses visites à tous les membres de la communauté qui jugent

n° 1695) mentionne un certain Attalos, ἀρχίατρος τῶν Σεβαστῶν, et d'autres inscriptions contiennent le titre de ἀρχίατρος τῆς πόλεως (*ibid.*, n°s 314, 318). Un personnage dont il est plusieurs fois question sur les marbres (*Corpus inscr. gr.*, n°s 367, 2283, 3285), Marcus Artorius Asclépiade, prend, sur une stèle de Smyrne, le titre de ἰατρὸς θεοῦ Καίσαρος Σεβαστοῦ.

(1) Sur la situation des *Archiatri sacri palatii* v. *Cod. Theodos.*, VI, 16, 1. XI, 18, 1. XIII, 3-12, 14, 16, 18. Ils avaient le rang de *comites primi* ou *secundi ordinis.* Ibid., 17, 18.

(2) D'après le règlement qui se trouve recueilli dans le *Digeste*, XXVII, 1, 16, § 2, il y avait dans les petites villes cinq, dans les moyennes sept, dans les grandes, dix places de médecins, auxquelles étaient attachées de précieuses immunités. Dans Rome il y avait un médecin particulier pour chacune des quatorze régions, sans compter les médecins particuliers pour le collége des Vestales et pour le *Porticus xysti* (Cod. Theodos., XIII, 3, 8). C'est ainsi qu'à Paris chaque arrondissement et chaque établissement public ont leur médecin en titre, remplissant des fonctions tantôt gratuites, tantôt rétribuées, mais toujours fort recherchées pour les avantages de diverses espèces qu'elles procurent. Le titre de *archiatros* était usité dans toute l'étendue de l'empire, aussi bien en Occident qu'en Orient; je trouve des *archiatri* à Rome (Orelli, n° 4226); à Pisaurum (Oliv., *m. Pis.*, page 152); à Bénévent (Orelli, n° 3994); à Pola (Gruter, page. 632, n° 5); à Labranda et Aphrodisias de Carie (*Corpus inscr. gr.*, n°s 2714, 2847); à Éphèse (Le Bas, *Voyage archéologique*, Inscriptions, partie V, n° 161); à Euromos et Alabanda de Carie (*ibid.*, n°s 314 318); à Coloë (Wagener, l. l.), etc.

(3) V. *Cod. Justin.*, X, 52, 9. « Scientes annonaria sibi commoda a populi commodis administrari, » ils doivent plutôt « obsequi tenuioribus quam turpiter servire divitibus. » Justinien supprima le traitement que recevaient de l'État les *archiatri.* Procop., *Hist. arcan.*, c. 26. Cf. Le Bas, *ibid.*, n° 1336. Une curieuse inscription lycienne loue un médecin, Héraclite, fils d'Héraclite, d'avoir exercé gratuitement son art, ἰατρεύσαντα προῖκα.

(4) Sous ce rapport, ils étaient tout à fait assimilés aux professeurs de lettres, comme le montre l'intitulé même d'un chapitre des Codes de Théodose II et de Justinien, *de Professoribus et Medicis.*

bon de l'appeler; les médicaments seuls restent à la charge des malades. Ces frais sont couverts au moyen d'une cotisation réglée par les primats pour chaque famille d'après la fortune qu'elle est censée posséder. Une pareille organisation est bien inspirée de cet esprit démocratique et égalitaire qui a toujours animé le peuple grec, et il me semble en retrouver la trace dans une de ces curieuses inscriptions de Delphes qu'ont découvertes et que vont prochainement publier MM. Foucart et Wescher; c'est celle qui porte le n° 16, dans la partie du recueil consacrée aux décrets de proxénie. Les Delphiens y donnent à un certain Philistion et à ses descendants l'exemption de la chorégie, καὶ τοῦ ἰατρικοῦ. Τὸ ἰατρικόν, ne serait-ce pas la contribution que chaque citoyen avait à payer pour avoir droit aux soins du médecin ou des médecins de la ville?

28.

Ibid. Sur un cippe cylindrique haut de 2 mètres. Lettres de 0,04.

ΔΟΜΙΤΙΟCΔΙ	Δομίτιος Δι-
ΟΜΗΔΟΥΖΩΝ	ομήδου ζῶν
ΚΑΙΦΡΟΝΩΝΕ	καὶ φρονῶν ἑ-
ΑΥΤΩΚΑΙΓΥΝΕΚΙ	αυτῷ καὶ γυνεκὶ
ΑΦΦΗΚΑΙΑΝΔΡΟ	Ἀφφῇ καὶ Ἀνδρο[σ
ΘΕΝΗΤΩΥΙΩΤΕΤΕ	θένῃ τῷ υἱῷ τετε-
ΛΕΥΤΗΚΟΤΙΕΛΒΚΑΙ	λευτηκότι ἐ(τῶν) λϐʹ καὶ
ΔΟΜΙΤΙΩΔΟΜΙΤΙ	Δομιτίῳ Δομιτί-
ΟΥΚΑΙΑΥΤΩΤΕΤΕ	ου καὶ αὐτῷ τετε-
ΛΕΥΤΗΚΟΤΙΕΛΒ	λευτηκότι ἐ(τῶν) λϐʹ.
❦ ΜΝΗΜΗC ΧΑΡ ❦	Μνήμης χάρ[ιν.

Domitius, fils de Diomède, a élevé pendant sa vie ce tombeau pour lui-même et pour sa femme Affé et pour son fils Androsthène, mort à trente-deux ans, et pour Domitius, fils de Domitius, mort, lui aussi, à trente-deux ans. Hommage à leur mémoire.

Lignes 3 et 4, remarquer la forme singulière de l'E, forme qui n'est pas employée dans le reste de l'inscription, comme si le graveur, après en avoir fait par deux fois l'essai, n'en eût pas été content et fût revenu de lui-même à la forme consacrée. L. 5, Ἀφφὴ est un nom qui n'a pas l'air d'origine grecque, et dont tous les exemples se trouvent en Asie (1); le Σ d'Androsthénès manque sur la pierre. L. 6, Androsthénès, par une irrégularité qui n'a rien d'étonnant dans un texte d'une aussi basse époque, se rattache par ce datif en η à la première déclinaison, à moins qu'il ne faille voir là un simple iotacisme, η pour ει. L. 7, une sigle dont je ne connais point d'autre exemple, E pour ἐτῶν; Franz cite ET pour ἐτῶν dans une inscription sicilienne (2). Ce Domitius, fils de Domitius, mort au même âge qu'Androsthène et enseveli par Diomède dans le même tombeau, était sans doute quelque parent de celui-ci.

29.

Ibid. Sur un cippe cylindrique. Lettres de 0,05

. . . .	Il doit manquer là une ligne donnant le nom du père.
ΑΥΡΙΝΝΑ❦ΜΕΜΝΟΝ	Αὔριννα, Μεμνον[ία
ΔΙΟΤΕΙΜΗ❦ΚΑΙΧΡΥΣΙΟ	Διοτείμη καὶ Χρύσιο[ν
ΘΥΓΑΤΕΡΕΣ❦ΠΑΤΡΙΜΝΗΜ	θυγατέρες πατρὶ μνήμ-
ΗΣΧΑΡΙΝ	ης χάριν.

(1) *Corpus inscr. gr.*, n[os] 3390, 1. 3816, 2. 4143, 8. 3843, 1.
(2) *Elem. epigr. gr.*, page 364.

Au-dessous, une inscription métrique, en petits caractères très-effacés. Je n'ai rien pu lire des quatre premières lignes, voici ce que j'ai distingué des suivantes :

. . . . ΘΑΝΗ	. . . . θανῆ
. . . . ΔΟΜΟΝΤΟΥΜΟΝΙΚΑΝΟΝ	. . . . . . δόμον τοὐμὸν ἵκανον
. . . . ΟΡΦΑΝΗΝ	. . . . ὀρφανήν
. . . . ΚΑΤΕΛΕΙΠΟΝΑΔΕΛΦΗ	. . . . κατέλειπον ἀδελφή[ν
. . . . . ΟΡΦΑΝΙΗΣ	. . . . ὀρφανίης
. . . . . ΠΡΟΘΕΣΙΝ	. . . . . . πρόθεσιν.

L. 1, il faut peut-être lire Λύριννα. On voit ici le nom de Chrysion porté par une fille de condition très-probablement ingénue, et sœur de trois autres femmes dont les noms ne paraissent pas indiquer la situation d'esclave ou la profession de courtisane, à laquelle semblaient affectés, dans l'Athènes de Philémon et de Ménandre, ces noms neutres en *ion*. Les inscriptions nous prouvent qu'à Athènes même, dès cette époque, et sur les autres points du monde grec, ces noms étaient souvent portés par des femmes mariées, de condition libre (1). L. 6, il semble y avoir un solécisme, δόμον τοὐμόν pour τὸν ἐμὸν. Il ne me paraît pas que nous ayons beaucoup à regretter la perte de la partie métrique de l'inscription, ni qu'elle dût contenir autre chose que la plainte verbeuse et incorrecte des quatre sœurs.

30.

Ibid. Sur un cippe cylindrique.

ΗΛΙΟΣ	Ἥλιος
ΑΤΤΙΚΩΥΙΩ	Ἀττικῷ υἱῷ
ΕΤΩΝΚΓ	ἐτῶν κγʹ
ΚΑΙΑΤΤΙΚΗΘΥΓΑΤΡΙ	καὶ Ἀττικῇ θυγατρὶ
ΕΤΩΝΚΑ	ἐτῶν καʹ.

Hélios à son fils Atticus, âgé de vingt-trois ans, et à sa fille Attica, âgée de vingt et un ans.

31.

A *Saridjilar*, près Bolu, sur un cippe cylindrique

ΠΑΙΛΙΩΑΝΤΥΛΛΩ	Π. Αἰλίῳ Ἀντυλλῷ
ΑΙΛΙΑ	Αἴλια
ΦΙΡΜΕΙΝΑΗΘΥΓΑΤΗΡ	Φιρμεῖνα ἡ θυγατὴρ
ΚΑΙΙΟΥΛΙΑΝΟΣΚΑΙ	καὶ Ἰουλιανὸς καὶ
ΑΝΤΥΛΛΟΣ	Ἀντυλλὸς
ΤΑΤΕΚΝΑ	τὰ τέκνα.

32.

Dans une rue de *Boli*, sur un cippe cylindrique. Lettres de 0,04.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ·
. ΤΑΙΛΙΟΝΔΕΟΥΑΝ	Τ. Αἴλιον Δεουὰν
ΑΙΛΙΑΔΙΟΤΕΙΜΑ	Αἴλια Διοτεῖμα
ΗΚΡΑΤΙΣΤΗ	ἡ κρατίστη
ΤΟΝΠΑΤΕΡΑ .	τὸν πατέρα.

Ligne 2. Δεουάς est un nom inconnu, et que je croirais volontiers d'origine asiatique (2). Sans doute on trouve des noms grecs et latins ainsi terminés, par suite de contractions faciles à

(1) Une inscription qui vient d'être trouvée à Athènes (*Revue archéologique*, juillet 63, p. 19), près la porte Dipyle, est ainsi conçue : Κοράλλιον Ἀγάθωνος γυνή, et dans les inscriptions de Delphes on trouve jusqu'à quinze femmes ou filles d'archontes et de sénateurs de Delphes dont les noms se terminent en ιον.

(2) Cf. Le nom propre Δεΰϊος, qui se trouve dans une inscription d'Érythres, chez Le Bas. *Voyage archéologique*, Ins-

reconnaître et propres sans doute au dialecte de telle ou telle province; ainsi Νικομᾶς, Διομᾶς pour Νικομήδης, Διομήδης; Δημοσθᾶς, Ἑρμογᾶς, Μηνογᾶς, pour Δημοσθένης, Ἑρμογένης, Μηνογένης, Lucas pour Lucanus, Silas pour Silvanus (1). Διονυτᾶς, qui se rencontre dans une inscription de Smyrne, trahit tout d'abord la parenté qui le relie au nom de Dionysos (2). Mais on ne voit pas de quel mot grec ou latin, de quel nom propre d'homme ou de dieu pourrait se tirer, par une altération analogue à celle que nous venons de citer, le nom Δεουάς, qui se prononçait probablement *Devas*. J'aimerais mieux y voir un nom barbare, comme on en trouve encore un certain nombre, même à l'époque romaine, dans l'Asie antérieure; il se rattacherait aisément à la racine sanscrite *div*, d'où a été tiré le mot *deva*, lequel subsiste encore dans le persan moderne sous la forme *dev* et avec le sens de démon. Il est très-vraisemblable que les idiomes parlés par les habitants primitifs de l'Asie Mineure, par les populations thraciques de la Phrygie et de la Bithynie, populations que l'on s'accorde généralement à regarder comme étant de race arienne, possédaient une racine aussi importante que la racine *div*, et qui a formé, dans les autres idiomes de la même famille, d'aussi nombreux dérivés.

Ligne 4. Ἡ κρατίστη indique que le père d'Ælia Diotima était chevalier romain; l'équivalent exact en latin serait *egregia femina, egregia puella*, qui répondrait exactement aux titres de *clarissima femina, clarissima puella*, souvent donnés aux femmes et aux filles de sénateur. Je ne trouve pas dans les textes déjà publiés *egregia puella*, mais j'y rencontre une autre forme du même titre, *equestris memoriæ puella*, ainsi écrite, EQ. MEM. P. dans une inscription recueillie par Grüter, que M. Léon Renier a le premier mise en lumière (3).

33.

Bolu. Sur un cippe cylindrique auprès d'une mosquée.

. . . .	. . . .
ΜΟCΜΑΡΙΟCΟΚΑ	. . μος Μάριος ὁ κα[ὶ . . .
ΠΑΙCΑΔΑΛΗCΑΚΜΗ	Παῖς ἀδαλὴς . . . .
ΑΝΑΡΠΑCΚΑΙΠΑΤ	ἀναρπάς, καὶ πατ[έρ' ἐκλείπων
ΚΛΙΝΗΤΕΡΑΠΑΝΤΟ	καὶ μητέρα πάντ' ὀ[δυνηράν ἑπτα-
ΕΤΗCΕΘΑΝΟΝΤΟ	έτης ἔθανον . .
ΕΓΩΜΗΕΠΕΝΔΕΤΕΜ	ἐγώ . . . .
ΕCΤΙΗΓΑCΤΟΨΠΑΙ	. . . . τοῦ παι[δὸς
ΗΓΕΝΕΤΕΙΡΑΒΡΟΤ	ἡ γενέτειρα βροτ[ῶν

La pierre était brisée; nous avons perdu ainsi au moins une ligne, car les lettres par lesquelles commence ma copie forment la fin d'un mot, et pourtant il ne manque rien à la gauche de ce que j'ai copié. La ligne absente contenait les noms de l'enfant auquel appartenait la stèle, noms dont nous n'avons que la fin. Avec la ligne 2 de la copie commence une inscription métrique dans laquelle le mort, suivant l'usage consacré pour ces épitaphes, prend la parole pour déplorer lui-même sa fin prématurée. Elle était en hexamètres; il y en avait probablement cinq, et à condition de faire à la copie de très-légers changements et de n'être pas trop difficile en fait de grécité, on en peut rétablir ainsi à peu près la moitié :

Παῖς ἀδαλὴς ἀκμῇ [γλυκερᾶς νεότητος] ἀναρπάς,
Καὶ πατέρ' [ἐκλείπων] καὶ μητέρα πάντ' ὀ[δυνηράν,
Ἑπτα]έτης ἔθανον . . . . .
. . . .
Ἡ γενέτειρα βροτ[ῶν τοὐμὸν δέμας αἶα καλύπτει.

criptions, Partie V, n° 49. M. Waddington (*Explication des inscriptions*, p. 25), le rapproche du gentilitium *Divius* qui se trouve plusieurs fois dans les inscriptions latines.

(1) Wagener, *Inscript. gr. recueillies en Asie Mineure*, p. 23. *Corpus inscr. gr.*, n[os] 3827 bb, 3846 v. 3865 o.

(2) *Corpus inscr. gr.*, n° 3141, l. 55.

(3) V. supra, n° 20. L. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 214 et 289.

V. 1. Ἀκμῇ pour ἐν ἀκμῇ. Ἀναρπάς, qui n'est pas un mot grec, se trouve certainement sur la pierre, et il est difficile de ne pas le rattacher à ἀναρπάζω; j'y verrais une forme barbare pour ἀνάρπαστος. V. 2. A la place d'ἐκλείπων, on pourrait supposer un autre verbe avec le sens de « ayant désolé, ayant affligé mon père et ma mère. » Il suffit de modifier deux lettres faciles à confondre avec d'autres pour retrouver καί dans κλι, et μητέρα dans νητερα.

V. 3. On pourrait, au lieu d'ἑπταέτης, lire aussi πενταέτης.

V. 5. Qu'on ne s'étonne pas de la forme αἶα pour γαῖα, que j'admets à la fin de ce vers, qu'il serait aisé d'ailleurs de terminer de bien d'autres manières. Dans les rhapsodies versifiées qui décorent en Grèce et en Asie les tombes des Gréco-Romains de l'époque impériale, tous les styles, tous les dialectes se mélangent, et, à côté de solécismes et de barbarismes qui attestent la profonde décadence de la langue, se trouvent à chaque instant de vieilles formes empruntées à la langue épique ou lyrique, à Homère ou à Pindare (1).

34.

Bolu. Dans un cimetière, sur un cippe circulaire,

. . . . . . ΤΕΥΣ	. . . . τευς
. . . . ΝΤΙΔΕ	τελευτήσα]ντι δὲ
. . . . ΗΓΛΥΚΥΤΑΤΗ	. . . . . ἡ γλυκυτάτη
. . . . ΑΝΝΥΧΙΔΙΑΥΡ	Π]αννυχίδι Αὐρ(ηλία).
. . . . ΘΥΓΑΤΗΡΑΥΤΟΥ	. . . . θυγάτηρ αὐτοῦ
. . . . ΔΙΟΔΩΡΟΣ	. . . . . Διόδωρος
. . . . . . ΜΗΤΡΑΝ	. . . μήτραν
ΚΑΙΤΩΘΕΙΩΧΡΥΣΙΠΠΩ	καὶ τῷ θείῳ Χρυσίππῳ
ΕΣΤΗΣΑΝΤΟΔΕΣΗΜΑ	ἔστησαν τόδε σῆμα
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ	μνήμης χάριν.

L. 4. Remarquez Αὐρηλία abrégé comme prénom, mais mis après le nom qu'il accompagne. Peut-être faut-il voir là simplement le résultat d'un oubli du graveur; ayant omis le prénom avant Pannychis, il l'aura placé après.

L. 7. Μήτραν pour μητέραν, dont on a déjà des exemples.

35.

Bolu. Sur un cippe cylindrique.

ΑΥΛΙΚΟΣ	Αὔλικος
ΑΥΛΙΚΩΤΩΠΑΤΡΙ	Αὐλίκῳ τῷ πατρὶ
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ	μνήμης χάριν.

36

Bolu. Sur un fragment de sarcophage.

ΚΟΜΙΔΗΣΜ	
ΟΔΩΡΟΙΠΑ	
ΜΝΗΜΗΣΧ	Μνήμης χ[άριν.

37.

Bolu. Sur une dalle devant la mosquée appelée *Kadji-Djami.*

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗΘΕΩ	Ἀγαθῇ τύχῃ· θεῷ
ΗΡΑΚΛΕΙΑCΚΛΗΠΙΑΔΗCΕΞΕΥΧΗC	Ἡρακλεῖ Ἀσκληπιάδης ἐξ εὐχῆς.

Sous l'invocation de la Bonne Fortune. Au dieu Hercule, Asclépiade, pour obéir à un vœu.

(1) Il ne peut y avoir de doute sur le sens de ce dernier vers, sur l'intention indiquée par cette périphrase, « la mère des mortels », qui ne saurait désigner autre chose que la terre. On trouve tout à fait la même idée et le même rapproche-

38.

Bolu. Devant une fontaine, sur une stèle.

...ΩΠΟΝΠΕΙΩΡΟΥΦ	Ω Πονπείῳ Ῥούφῳ
....ΤΩΝΙΑΝΗΓΥΝΗΑΥΤΟ	Ἀν]τωνιανὴ γυνὴ αὐτοῦ
...ΝΥΙΟΙΑΥΤΟΥΝΝΙ	ν υἱοὶ αὐτοῦ

39.

Bolu. Sur une stèle à l'entrée d'une mosquée.

....	
....ΒΑΣΤΟΝ	σε]βαστὸν
ΦΥΛΗ❦	..... φυλὴ
ΔΙΑΠΑΣΗΣ	διὰ πάσης
ΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΕΝ	ἀρετῆς ἕνεκεν.

L'inscription n'est pas, comme on pourrait le croire au premier abord, consacrée à un empereur par une des tribus de Bithynium. Ce qui exclut cette interprétation, c'est la formule finale διὰ πάσης ἀρετῆς ἕνεκεν, dans laquelle il y a à remarquer une singulière redondance, ce διὰ qui fait si gauchement double emploi avec ἕνεκεν. Le citoyen auquel l'inscription est relative avait peut-être rempli certaines fonctions auprès d'un empereur, fonctions que déterminaient les lignes qui manquent.

40.

Bolu. Sur un autel circulaire. Lettres de 0,05.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ·
ΔΙΙ	Διὶ
ΕΡΚΕΙΩΙ	Ἑρκείῳ.

Sous l'invocation de la Bonne Fortune. A Jupiter Hercien (protecteur des enclos).

41.

Bolu. Dans un cimetière, sur un cippe cylindrique.

ΚΟΙΝΤΩΙΠΑΚΡΙΛΙΩΙ	Κοΐντῳ Πακριλίῳ
ΛΟΝΓΩΙΚΟΙΝΤΟΣ	Λόνγῳ Κοΐντος
ΠΑΚΡΙΛΛΙΟΣΘΑΛΛΥΡΙΣ	Πακρίλλιος Θάλλυρις
ΤΩΙΔΙΩΠΑΤΡΩΝΙ	τῷ ἰδίῳ πατρῶνι
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ	μνήμης χάριν.

L. 3. A la place de Θάλλυρις, nom inconnu, on pourrait lire Θάμυρις, dont on a déjà des exemples; il suffirait d'un très-léger changement, de rapprocher les deux Λ. L. 4. Τῷ ἰδίῳ πατρῶνι. Cet emploi d'ἴδιος au lieu de *suus* (c'est la formule *patrono suo* du latin), fait déjà songer à l'importance que cet adjectif obtiendra dans le grec moderne, et au rôle qu'il y jouera, en s'altérant un peu; ἰδικός ou ἐδικός, dérivé d'ἴδιος, en se combinant avec les pronoms personnels, ἰδικός μου, ἰδικός σου, ἰδικός του, forme les adjectifs possessifs des trois personnes. Πατρῶν, πατρῶνος, est un barbarisme dont on trouve de nombreux exemples dans les inscriptions de l'époque impériale (*C. I. Gr.*, nos 4038, 4037).

Si j'avais eu le temps de visiter, l'un après l'autre, tous les villages de la plaine de Bolu, je ne doute point que je n'eusse pu sensiblement augmenter le nombre des inscriptions recueillies

ment dans une inscription latine recueillie par Gruter, page 636, n° 12 : mater genuit, mater recepit. En se tenant tout près du latin, on pourrait encore rétablir ainsi le dernier vers de notre inscription grecque :

Ἡ γενέτειρα βροτ[ῶν ἔμ' ἄωρον ἐδέξατο γαῖα.

dans cette région; de plus, la route de Bolu à Kérédi, que nous avions d'abord songé à prendre pour gagner la Galatie, nous en aurait certainement fourni quelques-unes; le chemin moderne ne doit guère s'écarter, dans tout ce parcours, de la voie antique. Mais je me décidai à traverser, du nord au sud, l'Olympe galate, par un sentier qui menait en vingt heures, disait-on, de Bolu à Bei-Bazar; aucun voyageur n'avait encore suivi cette route, et d'ailleurs j'avais chance de descendre ainsi les pentes méridionales de l'Olympe, non loin du point où Manlius battit les Tolistoboies et les Trocmes (1). Je m'empresse de dire que je fus déçu dans cet espoir; la description de Tite-Live est plus pittoresque que précise; il n'indique que très-vaguement la région où eut lieu l'engagement, et il faudrait, pour reconnaître, son récit à la main, le lieu du combat, que le hasard vous amenât sur le champ de bataille même. En revanche, le pays que nous parcourûmes durant trois jours, d'une plaine à l'autre, était admirable, et nous eût encore plus vivement charmés si notre compagnon, M. Guillaume, n'avait été, pendant tout ce temps, dévoré par une fièvre qui lui laissait à peine la force de se tenir à cheval.

En quittant Bolu, on atteint, en moins d'une heure, le pied de la montagne. Les pentes assez douces que l'on commence à gravir sont d'abord cultivées; un peu plus haut les céréales sont remplacées par la forêt. C'est d'abord un épais et vigoureux taillis de frênes et de coudriers, de hêtres et de merisiers; au-dessus commencent les pins, qui peuplent seuls les régions élevées. Trois heures et demie après être sortis de la ville, nous atteignîmes le sommet, non le sommet de l'Olympe, mais le sommet de la pente de l'Olympe qui regarde Bolu; devant nous s'étendaient, comme une large terrasse, de vastes plateaux herbeux arrosés par de nombreux ruisseaux et parsemés de pins. Au delà s'élevaient, à deux ou trois lieues de nous, les vrais sommets de l'Olympe galate, qui forment comme le second étage au milieu du plateau; ils sont boisés presque jusqu'à la cime; le plus haut d'entre eux porte le nom de *Queur-Oghlou*, « le fils de l'aveugle. »

Tout le pays que nous traversons pendant le reste de cette journée et pendant toute celle du lendemain rappelle certaines parties de la Suisse; ce sont d'immenses pâturages coupés de ravins et de bouquets de bois qui donnent par moments à la prairie l'aspect d'un grand parc anglais. Sur les pelouses, que n'a pas encore desséchées tout à fait le soleil de juillet, sont épars de nombreux groupes de chalets grossièrement construits en bois de grume, ou troncs de pins non équarris; à l'entour paissent les bestiaux, qui cherchent les creux où l'herbe est restée plus verte aux abords d'un ruisseau ou à l'ombre de quelque haut rocher. Ce doit être là ce district pastoral que Strabon mentionne comme appartenant à Bithynium, et comme fournissant un fromage très-recherché : « Bithynium, dit Strabon, possède le territoire de Salone, excellent pour l'élève des bestiaux, et qui donne le fromage salonite (2) ». C'est sans doute ce même fromage que Pline vante sous le nom de fromage bithynien, comme le meilleur que l'on fît au-delà des mers et le plus apprécié des gourmets (3). Il n'est rien en Orient que n'ait atteint l'universelle décadence, et en même temps que les lettres et les arts disparaissaient, on perdait le secret des plus élémentaires industries. L'herbe des pâturages de l'Olympe est toujours aussi fraîche et aussi drue qu'il y a dix-huit siècles, quand, le mois de mai venu, les habitants de la plaine y montent avec leurs troupeaux qu'ils chassent devant eux par les mêmes sentiers qu'au temps de Strabon ou de Pline; mais le fromage qu'ils nous font goûter dans leurs *taïlas*, ou villages d'été, est aigre et se conserve mal.

Nous ne trouvons pas d'inscriptions dans toute cette montagne, qui n'a guère dû jamais être habitée que par des bergers; mais quelques traces de constructions et quelques noms

(1) Liv. XXXVIII, 19-23.
(2) Strabon, XII, 4, 7.
(3) Plin., *H. N.*, XI, 97.

conservés par la tradition y rappellent pourtant le passé. Un district qui se trouve à l'ouest de celui que nous traversons, et qui contient une trentaine de ces ïaïlas, porte le nom de Baulou, qui m'a l'air plutôt d'origine antique que d'origine turque. A dix minutes d'*Aïman-ïaïlasi*, où nous couchâmes le premier soir après avoir quitté Bolu, sur une éminence entre deux dépressions du plateau, se reconnaissent les restes d'un village antique; un piédestal quadrangulaire d'un assez bon style, gisant à terre, remonte à l'époque romaine. Les débris d'une église chrétienne, avec son abside, indiquent que ce lieu a été habité jusqu'au moyen âge. Tout à l'entour, de nombreuses traces de maisons de pierre sembleraient prouver qu'autrefois, au lieu de ces campements d'été, il y aurait eu ici une population fixée au sol et qui passait aussi l'hiver dans la montagne. L'église était construite en blocs de pierre d'assez grande dimension, et une corniche ornait extérieurement le haut du mur. On appelle ce site *Solakla-daghi*.

Avant d'arriver au village où nous couchâmes le second soir, *Alen-keui*, on rencontre un ravin que les paysans appellent *Érékli-Dérési; Érékli,* c'est l'altération ordinaire du nom ancien d'Héraklès et des villes qui se croyaient fondées par le fils d'Alcmène ou qui l'avaient adopté pour patron; *déré* est un mot turc qui signifie *gorge, défilé*. Composée ainsi d'un mot grec et d'un mot turc, cette dénomination nous a conservé sans doute, au milieu de ces montagnes qui ne sont plus habitées depuis plusieurs siècles que par des pâtres de race tartare, le souvenir de quelque temple d'Hercule situé au cœur même de la montagne, et peut-être d'une bourgade voisine portant le nom d'Héraclée. Cette brèche qui s'ouvre brusquement sous les pas du voyageur, à peu près à égale distance de Bolu et de Beïbazar, sépare maintenant le territoire de ces deux villes; j'imagine que dans l'antiquité elle formait peut-être la limite de la Bithynie et de la Galatie. Il serait intéressant de suivre cette gorge dans toute sa longueur, de remonter jusqu'à sa naissance le torrent qui la parcourt, et qui descend au Sakharia. D'après les renseignements que me donnent les paysans d'*Alen-keui,* dans le canton de *Kerbusu,* qui s'étend au sud de cette vallée, entre elle et Beïbazar, et qui contient d'assez nombreux villages fixes, il y aurait, sur plusieurs points, des débris antiques et des pierres portant des inscriptions.

Je connais peu de sites plus étranges que ce ravin, et qui m'aient laissé une plus profonde impression. C'est une fente étroite et creuse qui coupe en deux la montagne; seulement, au lieu de se prolonger en ligne droite, elle fait sans cesse des zigzags qui n'en changent point la direction générale, mais qui donnent à la vallée un aspect plus original encore et plus saisissant. Dans chacun des angles rentrants que forme en se dérobant brusquement une des falaises, l'autre se précipite aussitôt comme pour remplir l'espace vide. C'est une série de caps aigus et sombres, comme de prodigieuses dents qui s'emboîtent les unes dans les autres. Ce qui ajoute encore à l'effet, c'est le riz qu'on cultive au fond du ravin; cette bande étroite de claire et brillante verdure fait paraître le ravin plus bizarre et la roche plus noire. Sur le torrent est jeté un pont de planches tordu par le vent. On passe à pied le lit du torrent, qui n'a pendant l'été que très-peu d'eau; l'hiver il doit être infranchissable. Si, une fois arrivé là, on se retourne, on ne distingue plus, parmi les broussailles, le sentier en lacets par où l'on a mis plus d'une heure à descendre, et l'on n'aperçoit pas celui par où l'on s'élèvera péniblement jusqu'au bord opposé; il semble impossible de sortir de cette espèce d'abîme (1).

(1) Je ne veux point négliger d'indiquer ici, pour les voyageurs futurs, les sites que je n'ai pu visiter moi-même, mais où se trouveraient, d'après les renseignements que j'ai recueillis dans cette région auprès des paysans, « des pierres écrites,» comme ils disent, «de vieilles pierres (*iasili-tach, eski-tach*). » A Bolu, on me cite, comme contenant des inscriptions, vers l'ouest de la ville, dans la direction de Muderlu, *Ienidjé* (deux heures de Bolu), et *Kepni* (cinq heures); d'un autre côté, vers l'est, sur la route de Keredi, *Guneich* et *Baltallu* (cinq heures). En nous rendant d'Uskub à Bolu, nous nous étions arrêtés, trois heures avant d'arriver à cette dernière ville, à un corps de garde où des zaptiès nous parlèrent d'une forteresse située à six heures de là, et qui s'appelle *Marucha*.

MODRENÆ.

La petite ville de Muderlu, quoique habitée aujourd'hui par des Turcs seulement, paraît avoir remplacé la ville grecque de Modrenæ, souvent citée à l'époque byzantine; dans le nom moderne on reconnaît sans peine le nom ancien, légèrement modifié par la substitution d'une terminaison turque à celle qu'il avait avant les invasions barbares. Modrenæ, cité épiscopale, est comprise par Constantin Porphyrogénète dans le thème des Buccellaires (1); il ajoute que c'est une simple bourgade, κωμόπολις, et on pourrait encore la désigner de même, partout ailleurs qu'en Turquie; elle compte environ six cents maisons serrées dans une gorge étroite arrosée par de belles eaux. Des hauteurs qui la dominent et la pressent de toutes parts, la ville présente un coup d'œil original, qui rappelle certains paysages du Tyrol. Les maisons, bâties en bois et couvertes de copeaux de sapin, sont éparses des deux côtés de la gorge, sur les saillies du roc et le long du ruisseau.

Ce qui donna, pendant le cours du moyen âge, quelque importance à Modrenæ, ce fut son château fort, qui se dresse au-dessus et au sud de la ville, au sommet d'un haut mamelon pyramidal. Les murs sont en blocage, et paraissent d'une époque très-basse. L'intérieur de cette citadelle démantelée, habité encore aujourd'hui par quelques familles turques, ne contient ni sources ni puits, mais seulement des citernes. Ce château, difficile à emporter d'assaut avant l'invention de l'artillerie, barrait la route à l'ennemi qui, voulant éviter les passages toujours fortement gardés de la vallée du Sangarius, se serait jeté dans les montagnes pour gagner directement la côte, soit en traversant l'Olympe du sud au nord et en venant déboucher dans la plaine de Prusias ad Hypium, soit en descendant vers le grand pont du Sangarius et Nicomédie le long de la rivière de Muderlu. Cette dernière route, que nous avons, si je ne me trompe, suivie les premiers, ne présente que peu de difficultés; elle conduit, à travers un pays admirablement boisé, et où il serait facile à une armée de dissimuler sa marche, jusqu'à l'endroit où la voie militaire traversait le fleuve sur le pont de Justinien, et ce chemin est plus court d'au moins un jour de marche que la route des caravanes, qui passe par *Torbalu*, *Tereklu* et *Geïweh*. M. Kiepert a été induit en erreur, je ne sais par quelle autorité, pour le cours de la rivière de Muderlu, dont il fait la partie supérieure du Billæus ou Filias-Tchaï; les eaux de Muderlu vont toutes au Sangarius, et cet affluent, qui reçoit en chemin de nombreux torrents descendus de ravins, où d'épaisses forêts entretiennent toujours une abondante humidité, forme une assez profonde vallée qui court à peu près de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest. Le plus souvent le sentier suit le bord de la rivière que l'on entend plutôt qu'on ne la voit, cachée qu'elle est sous d'impénétrables fourrés; parfois aussi il gravit les hauteurs, pour éviter quelque trop long détour ou quelque défilé infranchissable. A sept ou huit lieues du Sangarius, les mon-

(1) *De Thematib.*, p. 11. Cette bourgade était assez peu importante pour que ni Ptolémée ni Étienne de Byzance n'en fassent mention.

tagnes boisées s'abaissent et s'écartent; mais la forêt, çà et là coupée de clairières et de défrichements, continue dans la plaine.

Quoique Modrenæ ne soit pas mentionnée dans les auteurs avant le Bas-Empire (1), nous y trouvons quelques fragments antérieurs à cette époque, et entre autres les deux inscriptions suivantes :

42.

Sur un cippe quadrangulaire. Lettres de 0,03.

ΑΛΚΙΒΙΑΔΗΝΚΑΟΝ	Ἀλκιβιάδην κ[α]λὸν
ΚΑΤΕΧΕΙΤΟΔΕϹΗ	κατέχει τόδε σῆ[μα]
ΚΑΛΗϹΤΕ ❦ ΧΡΗϹ	καλῆς τε χρησ[τό-
ΤΑΤΟΝΠΑΙΔΩΝΕ	τατον παιδων ἑ[πτ-
ΑΚΑΙΔΕΚΕΤΗ	ακαιδεκέτη.

Ce tombeau renferme le bel Alcibiade, le meilleur des enfants d'une mère belle aussi, mort à dix-sept ans.

Je prends ici καλός, καλή, pour des adjectifs qualificatifs, et non pour des noms propres; ce qui m'y décide surtout, c'est le τέ qui suit καλῆς, et qui trahit l'intention d'un rapprochement dont l'idée a peut-être été suggérée à une douleur pédantesque par ce nom d'Alcibiade que portait l'enfant regretté. Si *Kalé* avait été le nom de la mère, malgré l'abus que font les inscriptions, à l'époque romaine, de la particule τέ, rien n'en expliquerait ici la présence et n'en justifierait l'emploi.

43.

Sur un cippe circulaire en marbre de couleur. Lettres de 0,03.

ΑΠΦΟΥΣΠΑΤΡΑΠΦΟΥ	Ἀπφοῦς πατρ[ὶ] Ἀπφού[ῳ]
Ζ.ΣΑΝΤΙϹΤ. ❦ Μ...Α	ζ[ή]σαντι ἔτ[η] μ' [καὶ] ἀ-
ΔΕΛ..ΑΛΕΣΑΝΔ..ΖΙ	δελ[φῷ] Ἀλεξάνδ[ρῳ] ζή-
ΣΑΝ⁻ΙϹΤ.ΚΑ.ΚΑ ꟿΑΗΤΙ	σαντι ἔτ[η] κα κα[ὶ...
ΣΩ⁻Η.ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ	.....μνήμης χάριν.

L. 1. Ἀπφοῦς est une forme nouvelle d'un nom que l'on a déjà rencontré dans les inscriptions d'Asie Mineure sous la forme Ἄπφιος (*C. I. Gr.*, n°s 2733, 2. 2836, 5. 3295, 2). L. 4 et 5. Faudrait-il lire καὶ μητρὶ Σωτήρᾳ? Les lettres étaient très-effacées et très-difficiles à distinguer.

Il y aurait, à ce qu'il paraît, des inscriptions à lire dans les environs. Il s'en trouve, m'as-

(1) Il est question dans Strabon (XII, 3, 7), d'une ville de Modra qui se trouverait près des sources du Gallus, affluent du Sangarius, auquel il se joindrait à trois cents stades de Nicomédie. Strabon ne nous dit pas si le Gallus se jette sur la rive droite ou sur la rive gauche du fleuve, et il a l'air de faire entendre que le Gallus se réunit au Sangarius non loin du point où le Sangarius passe le plus près de Nicomédie. Ce dernier trait conviendrait très-bien à la rivière de Muderlu, et la similitude des noms conduirait aisément à identifier la Modra de Strabon, τὰ Μόδρα, avec la Modrenæ, αἱ Μοδρηναί, de Constantin Porphyrogénète. Mais, en y regardant de plus près, on reconnaît que cette identification ne peut s'admettre, à moins qu'on ne suppose dans Strabon une de ces erreurs qui n'y sont pas rares, malgré toute son érudition et sa conscience, erreurs que suffit d'ailleurs à expliquer le manque de cartes. Strabon place en effet Modra dans la Phrygie Hellespontienne ou Épictète, qui ne s'est jamais étendue sur la rive droite du Sangarius et n'a jamais compris le pays où se trouve Muderlu, caché dans les replis de l'Olympe bithynien. C'est conduits par ce renseignement que MM. Kiepert et Ch. Müller ont cherché le Gallus, l'un dans la rivière d'*Aïneh-Gheul*, l'autre dans celle de *Lefkeh;* quant à Modra, l'un ne la fait pas figurer sur la carte, l'autre l'y place au pied de l'Olympe mysien, sans autre indication que le passage de Strabon. Il faudrait donc admettre qu'il y aurait eu à la fois en Phrygie Modra, et Modrenæ en Bithynie; le radical évidemment identique qui se retrouve dans ces deux mots aurait sans doute eu un sens dans l'ancienne langue de ces provinces, et aurait ainsi servi à y former plusieurs noms de lieu. Ce qui demeure obscur pour moi, c'est que la distance entre Nicomédie et le Sangarius soit indiquée par un point qui est très-loin d'être le plus voisin de Nicomédie que l'on puisse prendre sur le cours du fleuve. Les trois cents stades qui sépareraient Nicomédie de l'embouchure du Gallus peuvent se rapporter à peu près à l'embouchure de la rivière d'*Aïneh-Gheul* ou de celle de *Lefkeh* si on mesure à vol d'oiseau sur la carte; mais sur le terrain, dans cette contrée montagneuse, il y a bien plus de cinquante-cinq mille mètres.

sure-t-on, dans différents villages dont on me dicte les noms, *Tchitevren,* situé à une heure et demie, et *Oullala,* à cinq heures vers le sud, dans la direction de *Nali-khan.* A *Karadja-kaïa,* village que la route d'Ismidt laisse à trois quarts d'heure sur la gauche, se trouve « une pierre écrite » qui, d'après la description qu'on m'en donne, doit être un sarcophage.

Mais ce qui me cause bien plus de regrets, ce sont des ruines importantes que nous paraissons avoir laissées à quelques heures dans l'ouest, en allant de Sivri-Hissar à Nali-khan à travers le district encore inexploré qui porte le nom d'*Assi-Malitch.* Ce district, qui figure sur la dernière édition de la carte de M. Kiepert comme une sorte de *terra incognita,* est compris entre Sivri-Hissar et Eski-Shéïr au sud, Torbalu, Nali-khan et Beï-bazar au nord. Les populations qui habitent ce canton montagneux et boisé ont une réputation toute particulière de turbulence, et n'obéissent que très-capricieusement aux pachas et mudirs dont elles sont censées dépendre. Ce ne fut qu'après bien des représentations et des avertissements que le mudir de Sivri-Hissar nous laissa prendre cette route que n'avait encore suivie aucun voyageur, et une seconde tentative que je fis, deux mois plus tard, pour pousser, de Beï-bazar où nous retenait la maladie de M. Guillaume, une nouvelle pointe au cœur de ce pays, échoua devant l'impossibilité de trouver à Beï-bazar un guide qui consentît, pour quelque prix que ce fût, à s'engager avec moi dans ces montagnes. Dans notre marche, du sud au nord, à travers la partie orientale de ce district, nous n'avions rencontré aucun site antique; mais, une fois sorti d'Assi-Malitch et arrivé à Nali-khan, j'appris de plusieurs personnes qu'à dix heures environ vers le sud de Nali-khan, dans un village nommé *Irméni-keui,* se trouveraient de nombreuses inscriptions et une forteresse qui contient encore les ruines de beaucoup de maisons. On me parle aussi d'un autre endroit situé plus près de Nali-khan, et connu sous le nom d'*Iki-kilisseh* (les deux églises); c'est à peu de distance du village de *Tchardak,* et il y aurait là de grandes pierres, des citernes, des colonnes portant des inscriptions. C'est à Muderlu que l'on me donna ces détails sur des sites que les exigences du voyage ne me permirent pas de retourner visiter, mais que je recommande aux voyageurs futurs. Toute la partie moyenne du bassin du Sangarius est très-mal connue, et il y reste beaucoup à découvrir. L'un des deux emplacements que l'on m'a signalés, le dernier probablement, doit être celui de cette Juliopolis, qui est mentionnée par plusieurs auteurs anciens comme voisine de Dadastana, et située à l'entrée de la Bithynie, *in capite Bithyniæ,* dit Pline le Jeune (1). M. Kiepert a été conduit, par la comparaison des textes, à placer conjecturalement Juliopolis dans le voisinage de Nali-khan, et je ne doute point que la découverte des ruines que je signale ne confirme un jour ou l'autre sa conjecture; seulement il me paraît s'être trompé, comme l'a très-bien prouvé un des hommes qui connaissent le mieux l'Asie Mineure, M. le Dr Mordtmann, en identifiant Gordium et Juliopolis. C'est, comme je le montrerai plus tard avec M. Mordtmann, au sud-est de Pessinunte qu'il faut chercher Gordium, dont je crois pouvoir indiquer le véritable emplacement. (2). On doit retrouver auprès de Juliopolis des traces des grands travaux qu'y avait exécutés Justinien, d'après Procope (3), pour préserver la ville et la route qui passait auprès, des ravages de deux torrents voisins, affluents du Sangarius.

Les rivières appelées Gallus sont nombreuses dans toute cette contrée; les géographes en ont distingué jusqu'à trois en Phrygie (v. Pauly, *Real Encyclopedie* s. v.); la rivière de Muderlu, qui se jette dans le Sangarius au-dessous de *Geïweh,* portait peut-être aussi ce nom, et alors Strabon, confondant le Gallus bithynien, perdu dans d'épaisses forêts, avec le Gallus phrygien plus connu, aurait déplacé Modra, et aurait transporté au pied de l'Olympe mysien cette ville de l'Olympe bithynien. Nous devrions alors reconnaître dans Modra, en dépit de cette confusion, l'aïeule de Modrenæ et de *Muderlu.*

(1) *Epist.*, X, 81. Cf. Plin., *H. N.* V. 43. Ptolem., V. 1, 14. *Itin. Anton.*, p. 142. *Itin. Hieros.*, p. 574.

(2) V. *Sitzungsberichte der königl. bayer. Akademie der Wissenschaften*, philosophisch- philologische Class, 1860, p. 170 et seqq. M. Mordtmann, dans cette dissertation, distingue très-nettement les différentes Juliopolis de l'Asie Mineure que l'on a souvent confondues, et je me contente de renvoyer à son excellent travail.

(3) *De Ædif.*, V. 4.

HADRIANI AD OLYMPUM.

Si l'on passe le Sangarius entre Geiweh et Wesir-khan, et que l'on remonte une des vallées qui conduisent vers les sommets de l'Olympe de Brousse, on se trouve dans une région boisée, que nous assignerons encore à la Bithynie, quoique la haute montagne qui la domine ait été connue dans l'antiquité sous le nom d'Olympe mysien. C'est que toute cette région de l'Asie Mineure, depuis le commencement des temps vraiment historiques, subit tant de remaniements territoriaux; c'est que ces populations primitives, déjà très-voisines par l'origine et la langue, se fondirent si complétement les unes dans les autres sous l'influence de la civilisation et de la langue grecques, puis de la conquête romaine, que déjà, au premier siècle de notre ère, Strabon se plaint de la peine qu'il éprouve à définir exactement les grandes divisions géographiques consacrées par la tradition, et à distinguer les uns des autres Bithyniens, Thyniens, Mariandyniens, Phrygiens, Mysiens (1). Jusqu'à la fondation des royaumes formés du partage de l'empire d'Alexandre, ces populations, qui paraissent se rattacher toutes à la grande famille thrace, et par elle à la souche indo-européenne, vécurent par petits groupes isolés, par villages et tribus dont la domination perse ne gênait pas l'indépendance. Les satrapies perses, dont nous connaissons si peu l'étendue et l'histoire administrative, ne peuvent nous servir à établir des limites que les anciens eux-mêmes se trouvaient embarrassés de fixer. Les frontières des royaumes de Bithynie, de Pergame et de Pont varièrent sans cesse pendant les deux siècles que durèrent ces monarchies toujours en lutte l'une contre l'autre. Il faut aller jusqu'à la période de la domination romaine pour trouver établies de véritables divisions territoriales, qui ne subirent, pendant plus de quatre siècles, que de très-légères variations. La Bithynie, dans les limites que nous lui donnons ici, est la province de Bithynie telle qu'elle fut organisée par les Romains en 74 avant notre ère, à la suite du testament de Nicomède III; c'est surtout quand il s'agit d'une ville née seulement à l'époque romaine, comme Hadriani, au second siècle de notre ère, qu'il est naturel et légitime de nous reporter seulement aux divisions romaines. Tout l'Olympe mysien était alors compris dans la Bithynie, avec les deux villes dont le territoire en occupait les versants sep-

(1) Strabon, XII, 3, 3; 4, 4. Dans ce dernier passage, il pose bien la difficulté, et en donne une explication satisfaisante : « Il est malaisé, » dit-il, « de déterminer les frontières des Bithyniens, des Phrygiens, des Mysiens, des Doliones aux environs de Cyzique, des Mygdoniens et des Troyens, et pourtant on est d'accord pour reconnaître que ce sont là des populations distinctes; ainsi, pour les Phrygiens et les Mysiens, il y a un dicton populaire :

Le territoire des Mysiens est séparé de celui des Phrygiens;

mais quelle est la limite? voilà ce qu'il est difficile de décider. La raison de cet embarras, c'est que ces tribus, étrangères au pays qu'elles avaient envahi les armes à la main, n'occupaient pas d'une manière permanente les territoires dont elles s'étaient emparées, mais qu'elles avaient conservé des habitudes nomades, qu'elles attaquaient sans cesse leurs voisins, les repoussaient ou se faisaient repousser par eux. On peut d'ailleurs regarder toutes ces populations comme thraces, parce qu'on les retrouve, avec de très-légères différences, sur le continent opposé, de l'autre côté des détroits. »

tentrional et méridional, Prusa ad Olympum, fondée par le roi de Bithynie Prusias I[er], et Hadriani, qui date évidemment, comme cité de quelque importance, du règne de l'empereur dont elle prit le nom. Qu'Hadriani appartînt alors à la province de Bithynie, c'est ce que conduit à croire une note de Suidas, ainsi conçue : Ἀδριανοί· πόλις Μυσίας, τῆς νῦν Βιθυνίας, « Hadriani, ville de cette partie de la Mysie qui est comprise aujourd'hui dans la Bithynie (1). » Un peu plus tard, dans la division des provinces telle qu'elle se présente au commencement de l'empire byzantin, d'après le *Synecdème* d'Hiéroclès, Hadriani figure avec Nicomédie, Nicée, Prusa ad Olympum, dans la *Pontique première,* formée de toute la portion occidentale de l'ancienne province Bithyno-Pontique. Mais ce qui montre qu'au temps des Antonins l'ancienne dénomination de Mysie subsistait encore, sinon dans la langue administrative, au moins dans l'usage populaire, c'est que Philostrate, dans sa *Vie* du rhéteur Aristide, appelle Hadriani une petite ville de Mysie (2).

L'empereur Hadrien, grand amateur de chasse, aussi sensible d'ailleurs aux beautés de la nature qu'à celles de l'art, paraît avoir eu un goût tout particulier pour cette région giboyeuse et boisée qui s'étend au sud de l'Olympe, pour ces vastes forêts de pins, plus claires et plus faciles à traverser que les sombres futaies de hêtres et de chênes de l'Olympe bithynien. Dans ce district, sans doute en réunissant les habitants de villages épars dans les replis de la montagne, il fonda deux villes qui portèrent son nom, Hadriani et Hadrianou Therai, *les Chasses d'Hadrien;* cette dernière avait dû sa naissance et le choix de son emplacement au plaisir qu'avait eu l'empereur de tuer, en ce lieu même, un de ces ours que nourrit encore l'Olympe. Nous ne savons que très-peu de chose de l'histoire de ces deux villes (3). Hadriani paraît avoir été de beaucoup la plus importante des deux. Elle nous a laissé, d'Hadrien jusqu'à Gallien et Salonine, une longue suite de médailles impériales qui portent les noms de nombreux magistrats locaux, désignés tantôt sous le titre d'archonte, tantôt sous celui de stratége (4). Elle existait à peine depuis une trentaine d'années qu'elle acquit une certaine notoriété dans le monde gréco-romain par l'immense réputation que se fit, en Orient et jusqu'en Italie, un de ses enfants, le rhéteur Ælius Aristide. Aristide, dans différents passages de son œuvre, mentionne sa patrie, où il vint à plusieurs reprises se reposer de ses longs voyages (5). Né sous Hadrien, il témoigne par son prénom d'Ælius de la reconnaissance des nouveaux citoyens, auxquels le fondateur de la ville naissante avait sans doute accordé des exemptions d'impôt et autres priviléges.

Après la victoire du christianisme, Hadriani devient une ville épiscopale (6). Mais il paraît que dès lors son nom commençait à se corrompre dans l'usage populaire. On trouve déjà, dans les actes du second concile de Nicée, la forme Adranous, πόλεως Ἀδρανοῦς (7), qui est à peu près celle que l'on peut entendre encore dans la bouche des paysans turcs, seuls habitants des vallées de l'Olympe. Lors de la conquête de cette province, berceau de la puissance des Turcs ottomans, l'autorité musulmane emprunta à la géographie administrative de l'empire byzantin cette dé-

(1) Suidas. s. v. *Aristides.*

(2) Philostr., *Vitæ sophistarum.*

(3) Plusieurs témoignages nous attestent la passion qu'avait pour la chasse l'empereur Hadrien. Spartien, *Vit. Hadr.* : « Venandi usque ad reprehensionem studiosus... Oppidum Hadrianotheras in quodam loco, quod illic et feliciter esset venatus et ursam occidisset aliquando, constituit » Dion : « Πόλιν ἐν τῇ Μυσίᾳ οἰκίσας Ἀδριανοῦ θήρας αὐτὴν ὠνόμασε. » Cedrenus rapporte le même fait. Casaubon se trompe, dans ses notes à l'Histoire Auguste, en identifiant Hadriani et Hadrianotheræ, qui sont mentionnées à la fois, comme distinctes, dans un passage d'Aristide, *Sermones sacri*, I, p. 500.

(4) Mionnet, II, 430 et seqq. *Suppl.* V, 40 et seqq. Une inscription recueillie par Hamilton (n° 2) mentionne un stratége.

(5) *Sermones sacri*, p. 547, 596, etc.

(6) Socrat. *Hist. eccl.*, 36.

(7) Ap. Wesseling, *Notæ in Synecdemum Hieroclis*, dans la Byzantine de Bonn.

nomination, qui s'applique maintenant, non à tel ou tel des nombreux villages de ce canton, mais à l'ensemble de tout le district. Tandis que les premiers éditeurs d'Aristide cherchaient, par conjecture, à déterminer, d'après plusieurs passages de leur auteur, quelle avait pu être la position de sa patrie, et dans quelle région il fallait la chercher, le premier, le colonel Leake, auquel la géographie des terres classiques doit de si précieuses découvertes, apercevant dans un géographe turc, Aboubekr, le nom d'*Edrenous* donné à un *caza* au sud de l'Olympe, comprit que ce devait être là une trace de l'Hadriani d'Aristide et des médailles (1), et après lui, M. William Hamilton, le premier, si je ne me trompe, a traversé ce pays et retrouvé sur le terrain, auprès du village de *Beidjik*, l'emplacement même de l'ancienne cité, depuis bien des années ruinée et déserte (2).

Hadrien avait heureusement choisi l'emplacement de la cité nouvelle. Elle était située auprès de l'endroit où la voie de Pruse à Pergame traversait le Rhyndacus, et sur cette route même; à la hauteur de la ville, la vallée du Rhyndacus, étroite et profonde au-dessus et au-dessous de ce point, s'ouvre et s'élargit sensiblement. Tout le district qui formait autrefois le territoire d'Hadriani et qui en a porté le nom jusqu'à nos jours, au lieu d'être couvert de bois et coupé, comme le pays qui l'entoure, de gorges presque infranchissables et d'âpres ravins, où la forêt seule peut prospérer, se compose de spacieuses vallées dont le fond est parcouru par de petits ruisseaux affluents du Rhyndacus; les pentes, doucement inclinées, se prêtent à peu près partout à la culture. Aussi ce canton a-t-il conservé une population plus dense que le reste de l'ancienne Mysie Abrettène; s'il ne renferme aucune ville, on y compte, nous assure-t-on, une centaine de villages (beaucoup, il est vrai, ne sont que de petits hameaux). La race turque est belle dans toutes ces montagnes, où aucun élément grec ne paraît avoir survécu à la conquête; ce sont ici les descendants directs des compagnons d'Othman et d'Orkhan, des conquérants de Brousse et de Nicée. Les hommes sont, dans tous les villages que nous traversons, de Kassaba à Harmandjik, en remontant la vallée du Rhyndacus, d'une grandeur et d'une force remarquables. Un des villages d'Édrinas porte encore le nom d'*Orchanas;* le sultan Orchan, raconte-t-on dans le pays, aurait résidé là pendant une partie de sa vie.

C'est à cinquante minutes de marche vers l'E.-N.-E. du village de *Serdchélé,* situé sur un joli ruisseau qui descend au Rhyndacus, que nous rencontrâmes les premiers vestiges de la ville d'Hadriani. Sur une colline de forme ronde qui domine le fleuve se trouvent les restes d'une enceinte byzantine, dans l'intérieur de laquelle on voit des traces de maisons; on distingue dans l'eau des piles de maçonnerie, où se trouvent engagés de gros blocs qui devaient faire partie du pont élevé certainement en cet endroit par les Romains. Cette position facile à défendre, et qui surveillait le passage du fleuve, fut sans doute, aux heures de misère et de terreur, le dernier abri de la ville expirante; c'est là que la population, ruinée par les invasions des barbares, appauvrie et diminuée par les guerres étrangères et civiles, se réfugia pour prolonger quelque temps encore sa triste agonie. Rien d'antique d'ailleurs sur cette colline, que quelques fragments d'architecture mêlés aux constructions; ce sont peut-être des débris de quelque temple qui se serait élevé en cet endroit, au-dessus de la jolie plaine que forme en s'élargissant la vallée du Rhyndacus.

La ville proprement dite ne s'était point élevée si près du fleuve dont les inondations sont parfois, nous dit-on, très-redoutables; elle se trouvait à environ trois kilomètres du Rhyndacus, au S. O. du pont, dans une petite plaine que des collines basses, à larges pentes, séparent du fleuve; le village de *Beidjik* est à deux mille mètres environ à l'E. des ruines. Le sol est, sur

(1) W. M. Leake, *Journal of a tour in Asia Minor*, page 272.
(2) Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. I, pages 87-92.

une assez grande étendue, jonché de fragments antiques; mais la ruine qui attire le plus l'attention, la seule dont le caractère soit reconnaissable, c'est un grand édifice rectangulaire dont nous donnons le plan et quelques détails dans la planche IV, figures 8, 9, 10 et 11. Il avait 78^{m}, 60 de long sur 55^{m},08 de large. C'est à l'ouest que l'enceinte est le mieux conservée; il ne manque là que le couronnement au-dessus des belles assises en grands blocs, soigneusement appareillées, qui formaient une muraille épaisse de 0^{m},60. Cette muraille offre encore un piédroit intérieur et une porte latérale (E du plan) qui a conservé les montants de son chambranle (voir pl. IV, fig. 9). Le long de ce mur existe encore le massif ou l'aire surélevée qui portait le pavement d'un portique, et on distingue une dalle appartenant à la bordure de ce pavement. Parallèlement au mur du sud nous retrouvons une partie de cette aire et une dalle semblable. La plus grande partie de ce mur est cachée sous d'épaisses broussailles. Il en est de même de celui de l'est, mais nous avons pu néanmoins reconnaître de ce côté des murs de refend et les assises inférieures d'un autre mur parallèle à l'enceinte, où ils venaient s'appuyer, formant ainsi une rangée de chambres adossées à la muraille principale et s'ouvrant sur une cour intérieure. Tout près de là, en G, se voient de grandes dalles qui devaient appartenir au pavement de la cour intérieure; en F se trouve le seuil d'une porte, avec ses trous de gonds; peut-être n'est-il pas à sa place primitive. En I K, un soubassement en belle pierre court parallèlement au mur de l'est; il formait la partie inférieure du mur qui séparait les chambres du portique que nous croyons avoir régné à l'intérieur; la figure 10 représente le profil de ce soubassement. Le mur du nord a presque entièrement disparu et les blocs ont été enlevés. Vers le milieu de l'enceinte, mais non dans l'axe, se trouve le soubassement d'un petit édicule qui contient les restes d'un escalier souterrain. Il est difficile de dire s'il est de l'époque primitive. Dans l'enceinte sont épars divers fragments d'architecture. Ce sont 1° des tronçons de colonnes en marbre, sans cannelures, de 0,50 de diamètre; 2° des bases également en marbre, dont nous avons donné le profil (fig. 11); 3° des fragments d'un entablement taillé dans un seul bloc, qui porte à la fois l'architrave, une frise bombée et au moins la partie inférieure de la corniche; le plan de joint supérieur est brisé. Tous ces fragments appartenaient à un même ordre, qui était évidemment celui du portique qui se développait intérieurement sur les quatre côtés du rectangle. Tous, ainsi que le chambranle (fig. 9), sont d'un style purement romain, et appartiennent bien à l'art qui a fleuri dans les provinces à l'époque des Antonins. Extérieurement, à quelque distance, au nord-ouest de l'enceinte, se trouve un grand fragment (cinq mètres de long) d'une corniche en marbre blanc; l'exécution en est très-soignée; mais l'excessive richesse de l'ornementation trahit une époque de décadence. Entre les modillons sont sculptées des figures, parmi lesquelles nous remarquons celle du soleil. Le modillon d'angle est placé selon la diagonale.

Dans l'état actuel des lieux et sur une simple inspection des vestiges apparents, il n'est pas aisé de déterminer quelle était la véritable destination de cet édifice, et nous ne savons trop comment l'appeler, *forum, pœcile* ou *gymnase*. Par l'ensemble de sa forme et par ce que nous entrevoyons de sa distribution intérieure, cet édifice présente une grande analogie avec celui qu'avaient partiellement dégagé et mis au jour, en 1860, les fouilles exécutées par les soins de la Société archéologique d'Athènes : on l'appelait alors le *gymnase de Ptolémée,* et depuis on a changé ce nom en celui de *portique d'Attale*. Quoi qu'il en soit de cette désignation, la disposition générale paraît, de part et d'autre, avoir été la même; mais le monument athénien était dans de plus grandes proportions. Le portique d'Attale avait 110 mètres de long, et l'édifice d'Hadriani 78,60. La dimension des chambres qui, dans les deux constructions, sont adossées au mur d'enceinte et ouvraient sur la colonnade intérieure, est plus petite à Hadriani qu'à Athènes; elles n'ont ici de profondeur que 4^{m},10, tandis qu'à Athènes elles mesurent 4^{m},35.

Sur l'emplacement même de la ville antique, nous ne trouvons pas d'inscriptions; c'est dans

le cimetière et parmi les maisons du village de Beidjeh que nous en rencontrons un certain nombre, qui ont été lues par les voyageurs qui nous ont précédés (1) Voici la seule inédite que nous ayons copiée.

44.

Sur une des faces d'un cippe de forme quadrangulaire haut de 0^m,80. Lettres de 0,035.

ΤΟΝΠΑΣΙΝΦΙΛΙΟΝΚΑΙΑΞ
ΠΟΛΥΟΛΒΟΙΣΑΝΔΡΑΣΙΝ
ΓΙΟΙΣ❦ΔΟΞΑΝΕΦΕΙΛΑΜ
ΝΟΣΝΕΙΚΑΤΟΡΙΣΠΙΝΥΤΟ
ΞΕΝΟΦΩΝΤΟΣΓΟΝΕΤΟΥ
ΤΕΙΜΗΝΠΛΕΙΣΤΗΝΚΙΙ
ΤΟΠΑΣΙΒΡΟΤΟΙΣΙΝ
ΩΤΕΛΑΩΘΕΟΥ
ΟΥΠΟΙΜΝΕΙΑΤΕΡΠ
ΙΑΛΜΟΙϹΤΕΑΓΕΙΟΙΣΚ
ΓΝΩΜΑϹΙΝΠΑΝΤΑϹΕΘΙ
ΕΝΑΓΕΙΩΤΕΤΟΠΩΕΥ
ΧΡΕΙϹΤΟΥΑΧΡΑΝΤΟ
ΤΟΤΕΑΝΑΚΤΑΖΟΗϹΒΙ
ΤΗϹΑΙΚΑΙΘΑΛΕΡΙ
ΟΙϹΜΕΛΑΘΡΟΙϹΑΓ
ΑϹΤΕΑΜΩΜΩϹΟΚΤΙ
ΚΑΒΑΝΤΑϹ❦ΕΜ
ΔΟΞΑΝΑΧΡΑ

Τὸν πᾶσιν φίλιον καὶ ἄξι[ον
πολυόλϐοις ἀνδράσιν [ἐπι-
γίοις. Δόξαν ἐφειλάμ[ε-
νος νεικάτορις πινυτο[ῦ,
Ξενοφῶντος γονετοῦ, [ὁ δεῖ-
να?] τειμὴν πλείστην ἐκτή-
σα]το πᾶσι βροτοίσιν [ἐν
ὅλ]ῳ τε λαῷ, Θεοῦ ὑ[ψί-
στ]ου ποίμνεια τέρπ[ων
ψ]αλμοίς τε ἁγείοις κ[αὶ ἀνα-
γνώσμασιν πάντας ἐθί[ζων,
ἐν ἁγείῳ τε τόπῳ εὕ[δει
Χρειστοῦ ἀχράντο[υ, ἵκε-
τό τε ἄνακτα ζοῆς βί[ον ἀπαι-
τῆσαι καὶ θαλε[ρὰν δαίτα ἐν
τ]οῖς μελάθροις ἁγ[είοις, πλή-
σ]ας τε ἀμώμως ὀκτ[ωκαίδεκα λυ-
κάϐαντας ἐμ[περιμένει
δόξαν ἄχραν[τον.

A la mémoire d'un homme chéri et estimé de tout ce qu'il y a sur la terre de mortels opulents. Succédant à la gloire d'un vainqueur habile, de son père Xénophon, [un tel] s'est couvert d'honneur aux yeux de tous les hommes et parmi tout le peuple, charmant le troupeau du Dieu très-haut, et formant tous les fidèles au chant des psaumes sacrés et à la lecture des saints livres; dormant maintenant, dans le lieu saint, sous la protection du Christ sans tache, il est allé demander au prince de l'existence la vie et sa place aux joyeux banquets dans la demeure céleste; après avoir accompli sur la terre, sans mériter de blâme, dix-huit années, il attend maintenant la gloire sans tache.

Le nom du personnage auquel appartenait cette épitaphe manque; il devait se trouver dans quelque autre partie du monument. La phrase s'interrompt au commencement de la troisième ligne; mais il est facile d'expliquer cet accusatif, que ne semble gouverner aucun verbe, en sous-entendant quelque formule comme ἡ γῆ, τὸ σῆμα κεύθει.

L. 3, ἐπιγίοις pour ἐπιγείοις. Lignes 3 et 4, ἐφειλάμενος est pour ἐφειλόμενος, de ἐφαιρέομαι. Le sens que nous donnons ici à ce mot, quoique un peu différent de celui qui lui est attribué dans les lexiques et qu'il possède ordinairement, se justifie aisément par l'étymologie et la composition du verbe. L. 4, νεικάτορις pour νικήτορος. L. 5, à la fin de cette ligne et au commencement de l'autre devait se lire, si je ne me trompe, le nom de celui auquel s'appliquait notre épitaphe; les cassures de la pierre l'ont fait disparaître. L. 15, je ne garantis point le supplément θαλερ[ὰν δαίτα, mais il ne s'écarte certainement guère de la signification du mot qui manque ici sur la pierre. L. 16, au lieu de πλήσας, on pourrait lire aussi ζήσας; j'ai préféré πλήσας, parce que je le trouve employé de la même manière dans une autre inscription chrétienne (*C. I. Gr.*, 2322 *b*). L. 18, ἐμ[περιμένει,

(1) Voy. Le Bas, *Voyage archéologique*, Inscriptions, partie V, n° 1053 et seqq.

dont je ne trouve point d'exemple, est un composé dont le sens est indiqué tout d'abord par celui du verbe περιμένω. On pourrait aussi lire ἐμ[μένει, que l'auteur de l'épitaphe, par un solécisme qui ne m'étonnerait point de sa part, aurait construit avec l'accusatif au lieu de lui donner pour régime le datif. Le sens serait alors légèrement modifié, et il faudrait traduire : « il jouit de la gloire sans tache. »

Ces quelques lignes sont consacrées à la mémoire d'un jeune homme, mort à dix-huit ans, après avoir exercé les fonctions de chantre et de lecteur dans une des églises d'Hadriani, et fils d'un certain Xénophon, qui s'était distingué par ses succès, nous ne savons dans quel genre. Il est aisé de voir que l'auteur de cet éloge funèbre avait l'intention de le composer en vers; mais à chaque instant son inexpérience le trahit, et la mesure est rompue par des suites de mots tout à fait rebelles au rhythme. Il n'y a pas moins d'incertitude dans l'expression; il semble parfois que le pauvre écrivain ne sache pas trop ce qu'il veut dire, et qu'il emploie, sans en bien comprendre la valeur, des mots et des épithètes empruntés à l'ancienne poésie grecque, et que sa mémoire a machinalement retenus; ceci me paraît sensible surtout dans les premières lignes. Certains adjectifs, *haghios* par exemple, sont répétés jusqu'à satiété. Au milieu pourtant de toute cette confusion, à travers cette espèce de bégayement sénile, on saisit pourtant l'accent inspiré de la foi nouvelle; si elle n'a point encore trouvé sa langue et créé ses symboles, elle communique déjà à cette épitaphe je ne sais quelle sereine et joyeuse confiance que n'avaient point connue les douleurs païennes; elle réussit même un instant à triompher de la gaucherie de l'écrivain, et à donner à son style un tour qui frappe l'imagination. Il y a vraiment une certaine grandeur dans ce trait : « il est allé demander la vie au prince de l'existence. » C'est comme un rapide éclair qui perce un instant la nuit, et qui fait entrevoir à l'œil surpris de lointains horizons.

L'inscription appartient à une époque où l'Église chrétienne est déjà publiquement constituée, où elle n'a plus à dérober sous de mystérieux symboles ni le nom du Dieu qu'elle adore, ni le lieu et l'ordre de ses cérémonies; en même temps les caractères sont encore ici ceux dont on se sert dès le second siècle de notre ère et pendant tout le troisième. Ils n'ont encore rien de ces formes allongées qu'ils prendront plus tard. Je serais donc disposé à croire que cette inscription a dû être gravée sur la pierre dans le cours du quatrième siècle après Jésus-Christ.

A *Mireh*, petit village voisin de Beidjeh, sur une pierre qui, disent les vieillards, a été apportée de Beidjeh, et qui sert de marche à un escalier, se lit l'inscription funéraire suivante :

45.

Lettres de 0,02

ΑΥΡ ❦ ΕΜΜΟΝΙΟΣΤΗΓΛΥΚΥ	Αὐρ(ήλιος) Ἐμμόνιος τῇ γλυκυ-
ΤΑΤΗΜΟΥΓΥΝΗΚΙΑΥΡ ❦ ΑΜΕ	τάτῃ μου γυνηκὶ Αὐρ(ηλίᾳ) Ἀμε-
ΗΤΙΩΚΑΙΤΗΜΗΤΡΙΜΟΥΑΥΡ	[ρ]ητίῳ καὶ τῇ μητρί μου Αὐρ(ηλίᾳ)
ΟΝΕΣΙΜΗΜΝΗΜΗСΧΑΡΙΝ	Ὀνεσίμῃ μνήμης χάριν.

Aurélius Emmonius à ma très-chère épouse Aurélia Amérétium et à ma mère Aurélia Onésimé, hommage à leur mémoire.

L. 1, je ne connais pas d'exemple du nom Emmonios. L. 2, l'η substitué à la diphthongue αι semble indiquer que la prononciation ne confondait pas encore toujours et partout les sons des voyelles ι et η. Ἀμε(ρ)ήτιον, nom inconnu que l'on peut rapprocher d'Ἀμέριστος et d'Ἀμέρτης. L. 4, Ὀνεσίμη pour Ὀνησίμη.

46.

À *Tchakmak*, village à six heures au sud-est d'Hadriani, sur un autel renversé. La face qui porte les lettres est trop fortement échancrée des deux côtés pour qu'il soit possible d'indiquer le nombre de lettres qui manquent

. . . . .	
ΚΝΟΙ	
ΜΙΔΩΙ	
ΩΚΧΙ	καὶ
ΥΚΥΤ	γλ]υκυτ[άτῳ ?
ΤΙΜΟΘ	Τιμοθ[έῳ
ΤΟΥΠΑΤΡΙ	τοῦ πατρὶ
ΤΟΝΒΩΜΟΝΑ	τὸν βωμὸν ἀ̣νέστησεν
ΜΕΝ	

J'ajoute ici une inscription de Bithynie, que je crois inédite. Elle a été copiée par M. de Vernouillet, secrétaire de l'ambassade de France à Constantinople, et j'en dois la communication à l'obligeance de M. Waddington. Elle se trouve sur un sarcophage à *Badji-keui*, près d'Aksara, entre Nicée et Nicomédie.

47.

Sur le couronnement un nom propre, dont on ne distingue que quelques lettres, celui sans doute du personnage qui a élevé le tombeau. Au-dessous, sur la face principale :

	ὁ δεῖνα ?]
ΤΟΜΝΗΜΕΙΟΝΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ	τὸ μνημεῖον κατεσκεύασεν
ΚΑΘΩΣΠΕΡΙΟΙΚΟΔΟΜΕΙΤΑΙΣΥΝ	καθὼς περιοικοδομεῖται σὺν
ΤΑΙΣΠΕΡΙΚΕΙΜΕΝΑΙΣΟΙΚΙΑΙΣΠΑΣΑΙΣ	ταῖς περικειμέναις οἰκίαις πάσαις
ΑΝΕΞΟΔΙΑΣΤΟΝ	ἀνεξοδίαστον.

Un tel? a élevé ce tombeau avec toutes les habitations qui en dépendent et qui l'entourent, pour que la propriété en reste inaliénable.

La formule ἀνεξοδίαστον se retrouve dans une inscription de Thrace, *C. I. Gr.*, 2050.

Je placerai encore ici, quoique à proprement parler elle n'appartienne point à la Bithynie, une inscription de la Mésie qui m'a été communiquée par M. Cayol, imprimeur à Constantinople; elle est relative à un citoyen d'une ville bithynienne, Nicomédie, établi et naturalisé à Tomi. Il la tenait d'un voyageur qui l'avait tout récemment copiée à *Kustendjé*, où le cippe qui la portait gisait parmi d'autres blocs destinés aux remblais du chemin de fer et aux travaux du port. Ce texte concourt avec quelques autres inscriptions grecques récemment publiées en France, et avec deux inscriptions latines que M. Henzen a données dans son recueil (*I. L. S. A. C.*, 5287, 5287 [a]), à fixer à Kustendjé la position de l'ancienne Tomi, que Forbiger (*Handbuch der alten Geographie*, t. I, p. 1099), cherchait à *Tomisvar* ou à *Ieni-Pangola* (1).

(1) Découvertes et recueillies par MM. Blondeau et L. Lalanne pendant le cours de la guerre de Crimée, elles ont été publiées par M. Robert, correspondant regnicole de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et par M. Allard, chargé du service médical dans la région danubienne en 1855, par M. Robert, dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1857-58, et par M. Allard dans une étude intitulée *la Dobroutcha*, Paris, Douniol, 1859, in-8°. Une des plus intéressantes de ces inscriptions, la dédicace d'une statue consacrée à Marc-Aurèle par « la chambre des armateurs de Tomi » (ὁ οἶκος τῶν ἐν Τόμει ναυκλήρων), est maintenant exposée au musée du Louvre, auquel elle a été offerte par M. Robert. Une autre inscription mentionne de même une corporation, une chambre des Alexandrins résidant à Tomi, οἶκος

48

ΠΕΙΜΟΚΡΑ	Τειμοκρά-
ΤΗΣΑΛΕΞΑΝ	της Ἀλεξάν-
ΔΡΟΥΓΕΝΙΝΙΚ	δρου γένι Νικ-
ΟΜΗΔΕΥΣ	ομηδεὺς,
ΟΚΕΙΟΚΜΙΤΗΣ	ὁ κὲ Τομίτης
ΦΥΛΗΣ	φυλῆς
ΡΩΙΜΕΩΝΖΗΣΑΣΕΠΙ	Ῥωμέων, ζήσας ἐπι
ΤΕΙΜΩΣΕΝΤΗΤΟΜΙΖ	τίμως ἐν τῇ Τόμι, ζ-
ΩΝΚΕΦΡΟΝΩΝΕΑΥ	ῶν κὲ φρονῶν ἑαυ-
ΤΩΚΕΤΗΓΥΝΕΚΙΕΑΥ	τῷ κὲ τῇ γυνεκὶ ἑαυ-
ΤΟΥΟΛΠΙΑΚΑΣΤΑΚΕ	τοῦ Ὀλπίᾳ Κάστᾳ κὲ
ΤΩΥΙΕΩΕΑΥΤΟΥΟΥΛ	τῷ υἱεῷ ἑαυτοῦ Οὐλ-
ΠΙΩΜΑΡΤΙΝΩΦΥΛΗ	πίῳ Μαρτίνῳ φυλῆ-
ΣΡΩΜΕΩΝΦΙΔΟΤΕ	ς Ῥωμέων φιλοτε[ί
ΜΟΝΕΒΤΟΡΟΤΝΠΟΛΕ	μων. . . . . .πόλε-
ΩΣΤΗΝΣΤΗΛΕΙΔΑΚ	ως, τὴν στηλείδα κ[α-
ΤΕΣΚΕΒΑΣΑΣΥΝΤ	τεσκέβασα σὺν τ-
ΩΤΟΠΩΤΩΓΕΡΙΞΡΙΣ	ῷ τόπῳ τῷ πέριξ
ΝΩΟΕΣΙΜΟΙΚΟΙΝΟΝ	. . . . .κοινόν
ΜΟΙΠΡΟΣΚΑΛΕΙΝΙ	μοι προσκαλεῖν ἰ-
ΚΟΝΣΤΡΟΦΗΧΕΡ	κον. . . . . .χε͂ρ-
ΕΠΑΡΟΔΕΤΑ	ε παροδε[ῖ]τα.

Moi, Timocrate, fils d'Alexandre, né à Nicomédie et devenu citoyen de Tomi où je suis inscrit dans la tribu des Romains, ayant vécu honorablement à Tomi, vivant et sain d'esprit, pour moi, pour ma femme Ulpia Casta, pour mon fils Ulpius Martinus, appartenant lui aussi à la noble tribu des Romains,................ j'ai consacré ce monument avec le terrain qui l'entoure.............. Salut, passant.

Cette inscription est intéressante surtout par son orthographe, qui, sans souci de l'étymologie ni de la tradition, reproduit exactement la prononciation, telle qu'elle était dans cette région à partir du second siècle de notre ère. C'est déjà celle du grec moderne; on remarquera ει pour ι (ll. 1, 14, 16), et ι pour ει (ll. 3, 8); ι pour οι (l. 20); ε remplace αι (ll. 5, 10, 11, 21), et εϐ la diphthongue ευ (l. 17). L. 1, je lis Τιμοκράτης au lieu de Πιμοκράτης, nom inconnu et d'ailleurs inexplicable. L. 5, il n'est pas douteux qu'il faille substituer Τομίτης à l'inexplicable Ιοκμίτης que porte la copie. L. 7, l'ι dans Ρωιμέων doit être aussi le résultat d'une erreur de transcription. L. 14 et 15, au lieu de φιδοτεμον, qui ne présente aucun sens, je lis φιλοτείμων pour φιλοτίμων; c'est ainsi que, dans une inscription de Prusias ad Hypium, la tribu Augustéenne s'intitule ἡ κρατίστη φυλὴ Σεϐαστηνή (Le Bas, *Inscr. gr. et lat. recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, t. III, n° 1178). Le nom de la ville est ici ἡ Τόμις, comme dans l'inscription donnée au Louvre par M. Robert; dans les inscriptions latines, le titre donné à la cité est *Civitas Pontica Tomitanorum*.

τῶν Ἀλεξανδρέων. L'épitaphe d'une femme de Sidon, trouvée au même endroit, achève de prouver quelle population nombreuse et mêlée le commerce avait appelée à Tomi.

MYSIE.

CYZIQUE.

Cyzique, fondée, d'après les plus anciennes traditions, par des Pélasges thessaliens qui fuyaient devant les Éoliens (1), puis occupée par des Pélasges tyrrhéniens chassés de Béotie (2), reçut plus tard des colons milésiens (3) ; c'est à ce moment que commence son existence historique (4). Elle n'est pourtant encore qu'un des nombreux comptoirs semés par Milet, pour les besoins de son vaste commerce, sur les côtes alors toutes barbares de la Propontide et du Pont-Euxin. Cyzique, malgré son admirable position entre deux vastes rades, au centre de la Propontide, et en face de l'une des régions les plus fertiles de l'Asie Mineure, ne prit quelque importance qu'après la fin de la guerre du Péloponnèse. C'est au milieu du troisième siècle avant notre ère, vingt-deux ans environ après la paix d'Antalcidas, qu'elle chasse sa garnison persane (5). Dès qu'elle eut ainsi proclamé son indépendance, elle se hâta sans doute de s'entourer de murailles; car, ville ouverte pendant tout le cours de la guerre du Péloponnèse, nous la trouvons déjà bien fortifiée au moment de l'expédition d'Alexandre, et elle résista avec succès à un coup de main tenté sur elle, au début de la guerre, par Memnon le Rhodien (6).

Située sur la pointe méridionale d'une grande île montagneuse qui porte son nom, et que séparait du continent un étroit bras de mer maintenant changé en un marais (voir pl. III), elle se rattacha à la terre ferme, sur le conseil d'Alexandre, par deux ponts qu'il était facile de rompre lorsqu'une attaque la menaçait : c'était, tout en se mettant en plus intime communication avec la côte voisine, garder tous les avantages de sa situation insulaire (7). Au milieu des luttes qui suivirent la mort d'Alexandre, Cyzique sut maintenir son indépendance, que favori-

(1) Conon, c. 31.

(2) V. Ottfr. Müller, *Orchom.*, p. 444.

(3) Arist., *Orat. ad Cyzic.*, vol. I, p. 383 (Dind.) *Schol.* Apoll. Rhod., I, 955-959. Euseb., *Chronic.*, p. 116, 120. (Scal.) Syncellus, p. 213.

(4) Pour l'histoire de Cyzique, voir surtout la Monographie de Marquardt, *Cyzicus und sein Gebiet*, Berlin, 1836. Cet excellent travail, où sont réunis et commentés tous les textes relatifs à l'histoire de Cyzique, n'a qu'un défaut, c'est d'être antérieur aux voyages scientifiques qui ont permis d'établir avec quelque exactitude la topographie de toute cette région. Les témoignages des géographes anciens, que Marquardt discute avec soin et exactitude, ne peuvent lui suffire pour s'orienter au milieu des rivières et des lacs qui remplissent toute cette région de la Mysie.

(5) Nous n'avons sur cette révolution que des renseignements très-brefs et très-vagues. Diod., XV, 80. Corn. Nep, *Timoth.*, I.

(6) Thucyd., VIII, 108. Κύζικον ἀτείχιστον οὖσαν.... Diod., XVII, 7. Polyæn., V, 44, 5.

(7) Sur les avantages de cette situation de Cyzique, voir un passage d'Aristide, *Orat. ad Cyzic.*, p. 387, éd. Dindorf.

sèrent ses relations amicales avec les rois de Pergame (1), puis bientôt après avec les Romains. Dans la troisième guerre contre Mithridate, le roi de Pont assiégea Cyzique avec des forces considérables, et la ville, après une résistance opiniâtre, était réduite aux dernières extrémités, quand elle fut délivrée par l'arrivée de Lucullus. Rome la récompensa de sa fidélité en lui reconnaissant les droits d'une cité libre et en agrandissant son territoire. En 734 de Rome, elle perdit, pour quelques années, sa liberté, à la suite d'une sorte d'émeute où furent exercées dans ses murs des violences sur la personne de quelques citoyens romains (2); mais elle la recouvra cinq ans après (3).

« Cyzique, dit Strabon vers cette époque (4), peut rivaliser avec les premières cités de l'Asie par sa grandeur, par sa beauté, par les dispositions qui y ont été prises et pour les temps de paix et pour les temps de guerre; elle rappelle, par sa constitution, la république des Rhodiens, celle des Massaliotes et celle des anciens Carthaginois. Je laisse de côté bien des détails curieux; je dirai seulement qu'elle entretient trois architectes chargés de veiller sur les édifices et les machines de l'État; qu'elle a aussi trois grands magasins, remplis l'un d'armes, l'autre de machines, le troisième de blé; on empêche que le blé ne se gâte en y mêlant la terre de la Chalcidique. On vit bien, dans le siége que la ville eut à soutenir contre Mithridate, l'utilité de ces approvisionnements.... Les Romains témoignèrent à cette cité de grands égards; elle a conservé sa liberté jusqu'à ce jour, et elle possède un territoire très-étendu, dont certaines parties lui appartiennent depuis longtemps, tandis que d'autres ont été ajoutées par les Romains. » D'après l'énumération qui suit des cantons qui relevaient alors de Cyzique, on voit que toute la Mysie septentrionale, jusqu'à la Troade, lui était alors soumise. Mais le temps était passé de ces souverainetés locales, qui devaient gêner les gouverneurs de province, en les mettant sans cesse en présence d'une fiction qu'il leur devenait de plus en plus difficile de respecter. Tous ces régimes particuliers, toutes ces situations en apparence indépendantes, si bien imaginées pour servir de transition entre l'ancien et le nouvel état, disparurent, à très-peu d'exceptions près, dans le premier siècle de notre ère. A la suite de désordres semblables à ceux qui avaient déjà fait retirer à Cyzique la liberté, elle la perdit définitivement sous Tibère (5); mais elle n'en resta pas moins, jusqu'au milieu du cinquième siècle, une des villes les plus riches et les plus prospères de toute l'Asie. Un terrible tremblement de terre, l'an 443 de notre ère, lui causa des désastres qui ne furent point réparés (6), et les Arabes, qui s'en emparèrent en 675, la saccagèrent si cruellement qu'elle ne s'est jamais relevée (7).

Un dernier tremblement de terre, en 1063, acheva de détruire ce qui pouvait subsister encore de ses maisons et de ses édifices, et laissa peu à faire aux ravages des Turcs (8). Depuis bien des siècles le terrain qu'elle occupait est inhabité et désert. Hors de l'enceinte et à peu de distance se trouvent les chétifs villages d'*Irmeni-keui* et de *Hamamlu,* l'un chrétien, l'autre musulman. Tout ce qui restait dans ce district de population et de commerce s'est porté vers les deux petites villes voisines d'*Erdek,* l'ancienne Artakè, colonie de Milet, mentionnée

(1) Polyb., XXII, 18. Attale I[er] avait épousé une femme de Cyzique, Apollonias, que Polybe et Plutarque (*De frat. am.* vol. VII, p. 875. R.) louent pour sa haute vertu et pour les sentiments d'amour fraternel qu'elle sut inspirer à ses fils, exemple rare dans les cours des successeurs d'Alexandre. Cf. Suidas, s. v. Ἀπολλωνιάς.

(2) Dio Cassius, p. 525, E. Zonaras, X, 34 (p. 535 Par.) Cf. Sueton., *Augustus*, 47.

(3) Dio Cassius, p. 537, D.

(4) L. XII, 8.

(5) Tacit., *Ann.*, IV, 36. Sueton., *Tiber.*, 37. Dio Cassius, p. 619. On reprochait aussi à Cyzique d'avoir négligé d'achever le temple d'Auguste qu'elle avait commencé à construire.

(6) Cedren., page 374. Par.

(7) Cedren., page 437. B.

(8) Zonaras, XVIII, 9, vol. II, p. 274. B. Joh. Skylitza Curop., p. 816. D.

par Strabon (1), dans l'île même, et de *Pandermo*, sur la terre ferme, à l'est de l'isthme qui joint au continent la péninsule de Cyzique. Pandermo n'est qu'une corruption d'un nom plus ancien, que les Grecs emploient encore quelquefois pour désigner cette localité, PANORMOS, et qui remonte à la langue classique; il s'explique parfaitement par les avantages que présente ce mouillage, au fond d'une belle rade qui n'est ouverte qu'à un seul vent, celui du nord-est; dans la mer de Marmara, où manquent les ports naturels, un pareil abri rend encore à la navigation de précieux services. Erdek et Pandermo ne cessent de tirer des ruines de Cyzique, inépuisable chantier, les matériaux de leurs maisons, de leurs églises, de leurs mosquées, de leurs fontaines, de leurs tombeaux, et on ne peut imaginer combien chaque génération détruit ainsi de marbres portant des inscriptions ou des bas-reliefs. Un ouvrier turc, d'Erdek, me montra dans sa boutique une dizaine de grandes dalles de marbre de Proconnèse, toutes couvertes, me dit-il, d'écriture fine et serrée quand il les avait retirées de Cyzique; il avait eu la patience de les retailler complétement et de faire disparaître, à la pointe de l'outil, toutes les lettres grecques pour en tirer des cippes funéraires à l'usage de ses coreligionnaires.

Les gens du pays appellent maintenant *Bal-kiz-seraï*, « palais de Bal-kiz », les ruines de Cyzique, ou plutôt celles d'une tour byzantine située à l'extrémité sud-ouest de l'enceinte. Bal-kiz (mot à mot « la fille du miel »), est le nom que les Orientaux donnent à la reine de Saba, qui joue un si grand rôle dans les récits par lesquels les amusent leurs poëtes et leurs conteurs, et M. Texier a retrouvé cette dénomination appliquée, sur plusieurs autres points de l'Asie Mineure, à des restes d'anciens édifices. Quel rapport découvrir pourtant entre la reine de Saba et le souvenir de Cyzique? De Hammer raconte, d'après un auteur oriental, que le fils du sultan Orkhan, gouverneur de la province autrefois appelée Mysie, visitant ces ruines, sans doute alors bien plus considérables qu'aujourd'hui, se serait extasié sur la magnificence des édifices dont les débris encore imposants s'offraient à lui de toutes parts, et les aurait comparés à ceux de Palmyre, à cette Tadmor que les traditions arabes rapportent avoir été bâtie dans le désert par le roi Salomon pour sa noire maîtresse. Mais on peut prendre cette anecdote pour un récit arrangé après coup, et suggéré par le désir qu'auraient eu les Turcs de se rendre compte, à leur manière, d'un nom dont le sens leur échappait. D'après un excellent esprit, W. Martin Leake, qui n'a guère moins fait pour la géographie comparée de l'Asie Mineure que pour celle de la Grèce continentale, il y aurait là une de ces méprises étymologiques comme en a beaucoup commises la transmission populaire, et Bal-kiz ne serait autre chose qu'une altération et une abréviation des deux mots παλαιὰ Κύζικος. Il cite plusieurs autres exemples de noms anciens où les Turcs ont substitué ainsi le son du B à celui du P, et Hamilton, qui avait pu aussi vérifier le fait, adopte son explication (2). Enfin un paysan grec, avec qui je causais au milieu des ruines de Cyzique, me fournit, sans le savoir, une troisième étymologie, que je livre, sous toutes réserves, au jugement du lecteur. « Nous avons, me dit-il, retiré cette année une douzaine d'oques de miel des trous de la tour; des enfants sont montés sur le haut du mur et ont tout déniché. » Les abeilles sauvages aiment ces endroits retirés et ces cachettes obscures. Or Bal-kiz veut dire proprement la fille du miel, la fille au miel. L'imagination populaire n'aurait-elle pas inventé autrefois quelque fée qui habiterait les ruines désertes, et pour qui l'abeille, docile et industrieuse servante, irait déposer aux plus profondes fentes des vieux murs croulants ses savoureux trésors?

(1) Strabon, XIII, 1, 4; XIV, 1, 6. Artakê existait déjà du temps d'Hérodote, qui la nomme deux fois, IV, 3, 14 et VI, 33.

(2) Leake, *Journal of a tour in Asia Minor*, page 271. Patras, dans le Péloponnèse, est appelé, dit-il, par les Turcs Balabatra, et un historien turc, Abubekr Ben Behrem, mentionne dans le district d'Aïdin une localité qu'il appelle Baliamboli (παλαιὰν πόλιν). Cf. Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. II, p. 104.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, les ruines de Cyzique, au premier abord, ne répondent pas tout à fait à l'attente qu'excite un si grand nom. Par l'étendue que couvrent ces débris, par les énormes amas de pierres que l'on rencontre à chaque instant, par la quantité de marbres et de morceaux d'architecture qui gisent parmi les ronces, ou que fait sortir sans cesse de terre le hoyau du vigneron, on se fait encore une idée de l'importance de la cité; mais il ne reste ici aucune de ces ruines imposantes, aucun de ces nobles fragments qui rendent l'illusion de l'ensemble, et qui permettent à l'imagination de ressaisir un instant, comme par une rapide hallucination, l'impression de l'ancienne splendeur. Pas une colonne debout dans la plaine ou sur la hauteur. Outre les murailles, presque partout cachées sous un épais fouillis de végétation parasite et luxuriante, les seuls restes d'édifices qui apparaissent au-dessus des branches et se détachent à l'œil, ce sont de grandes piles de maçonnerie appartenant à l'ancien amphithéâtre.

Ce qui rend d'ailleurs les recherches plus difficiles ici que partout ailleurs, c'est l'épais fourré qui couvre presque partout les ruines, plus dru et plus impénétrable aux endroits où se trouvent les plus considérables débris. Pour découvrir l'emplacement de tous les anciens édifices il faudrait commencer par mettre le feu à ces maquis de lauriers, de fenouils en arbre, de térébinthes, de coudriers sauvages, de lentisques et de chênes-verts, liés et comme tressés ensemble par une trame de ronces.

Malgré toutes ces difficultés, nous résolûmes de dresser le plan des ruines de Cyzique, travail que n'avait encore tenté, ou du moins que n'a encore présenté au public aucun des voyageurs qui nous ont précédés (1). Deux jours entiers furent consacrés à ces relèvements, et si nous nous contentons de donner au tracé que contient notre planche III le titre d'*Esquisse topographique*, c'est que la nature du terrain multipliait devant nos pas des obstacles dont nous n'avons pu triompher complétement dans le court espace de temps que nous devions consacrer à cette étude; nous n'indiquons aucune portion de muraille, aucune trace d'anciens édifices qui n'existe et que nous n'ayons vue; mais sous tout cet enchevêtrement de rameaux feuillus et de lianes grimpantes doivent se cacher bien d'autres vestiges qui maintenant se dérobent à tous les yeux. Sur presque tous les points de l'espace compris dans l'enceinte, et surtout dans la basse ville, des fouilles, même superficielles et poussées un peu au hasard, ne pourraient manquer de donner d'importants résultats.

Bâtie moitié sur un contre-fort du mont Dindymus que Strabon appelle la « montagne des ours » (Ἄρκτων ὄρος), moitié dans la petite plaine qui bordait le détroit maintenant changé en un marécage cerné par deux isthmes de sable, la ville était entourée d'une enceinte dessinant un polygone irrégulier, dont le point le plus élevé se trouve au nord-est, sur une saillie de la montagne, qui a dû servir d'acropole. On peut, quoique à grand'peine, suivre encore le mur antique dans les deux tiers environ de son développement; à l'occident seulement nous n'avons pu en retrouver la trace, et nous ne saurions dire quels détours il faisait, sur la rive

(1) M. Texier, qui visita en 1835 les ruines de Cyzique, donne seulement une vue pittoresque de l'amphithéâtre, pl. 106 de son grand ouvrage. Il avait, dit-il, dressé le plan topographique de la ville, mais, à cause du grand nombre de détails qu'il contenait, il a dû renoncer à le faire entrer dans l'atlas (*Description de l'Asie Mineure*, t. II, p. 167). Cf. Hamilton, *Researches in Asia Minor*, ch. XXXVI. Sestini (*Voyage dans la Grèce asiatique*, lettre 6), ne donne qu'une description rapide et vague, d'après laquelle on peut pourtant conclure que les ruines de Cyzique, depuis l'époque où il les vit (1779), n'ont pas sensiblement changé d'aspect. Pococke (1737) parle d'édifices et de traces de portiques que nous n'avons pas retrouvés sur le terrain (p. 283-287 du t. V de la traduction française). Nous avons seulement remarqué, sur le rivage, entre le chemin de Pandermo et l'angle sud-est des murailles, un certain nombre de fûts de colonnes cannelées, en marbre blanc, qui ont dû appartenir à un édifice d'ordre corinthien, et, de l'autre côté de la ville, sur le chemin d'Erdek, des sarcophages brisés et à demi enterrés; ces tombeaux étaient placés le long de la voie qui de Cyzique conduisait à Artakê, devenu une sorte de faubourg de la grande cité voisine.

droite du ruisseau, en se dirigeant de la tour Bal-kiz vers l'angle du plateau de l'acropole; il semble pourtant, d'après la direction qu'il prend au nord-ouest de ce plateau, et d'après des arrachements qui se trouvent un peu plus loin dans le prolongement de cette ligne, qu'il laissait en dehors de l'enceinte l'amphithéâtre et le théâtre, ainsi que les souterrains marqués C sur le plan. Ces constructions auraient été élevées sous l'empire, à une époque où la paix profonde qui régnait dans le monde soumis aux Romains engageait partout les provinciaux à franchir les limites de leurs vieilles murailles, qu'ils pouvaient croire devenues à tout jamais inutiles. C'est vers l'est que le mur est le mieux conservé; comme il est appuyé partout, de ce côté, à des terre-pleins boisés, nous n'avons pu, dans toute cette partie du périmètre, en mesurer l'épaisseur; celle de la muraille du sud est de trois mètres. C'est un ouvrage qui appartient à la plus belle époque de l'architecture militaire des Grecs, à la première moitié du quatrième siècle avant notre ère. Assemblés sans ciment, les blocs de granit sont posés alternativement en carreaux et en boutisses (1); la régularité des assises, le soin avec lequel les pierres sont appareillées et l'heureux aspect de l'ensemble permettent de comparer cette enceinte à celle de Messène, construite vers le même temps. Nous donnons en élévation (pl. IV, fig. 7) deux des faces d'une tour marquée *b* sur le plan général (pl. III); ce croquis permettra d'apprécier le beau caractère de ce travail. C'est bien cette enceinte que se hâta d'élever la cité hellénique, dans le premier essor de sa prospérité naissante, quand, après la paix d'Antalcidas, elle eut chassé la garnison perse et conquis son indépendance; c'est cette même enceinte qui a résisté aux assauts de Mithridate. Dans toute la partie haute de la ville, nous ne trouvons pas trace de réparations modernes, ni dans la longue courtine qui contourne l'acropole, et qui de là se prolonge vers le sud sur une longueur d'environ six cents mètres, ni dans l'espèce de bastion irrégulier, muni de plusieurs tours, qui fait une si forte saillie sur la face orientale du mur; mais il y en a à l'angle sud-ouest, à la tour Bal-kiz et à celle qui en est voisine; l'une et l'autre sont hexagonales, tandis que toutes les autres sont carrées, et dans les murs de ces tours, ainsi que dans la courtine qui les joint, on voit des assises alternatives de pierres et de briques; sur d'autres points de la muraille méridionale, au-dessus des assises helléniques restées en place, il y a des surcharges en pierraille; c'est évidemment là le résultat d'un travail de restauration entrepris à la fin de l'empire. De ce côté, où se pressaient, dans le voisinage de la mer, les magasins et les édifices publics, la ville avait dû franchir et peut-être démolir son enceinte; mais, dès la fin du troisième siècle de notre ère, les ravages de cette armée de Goths, qui pillèrent, en 265, tout le nord de l'Asie Mineure avant de passer en Grèce (2), avertirent les cités de mettre leurs murailles en état de résister à un coup de main; ce serait sans doute alors que Cyzique aurait relevé et complété ses fortifications. Quoi qu'il en soit, un siècle plus tard, dans la guerre que soutint Procope contre Valens, nous voyons pour la dernière fois Cyzique apparaître dans l'histoire comme étant encore en possession de tous ses moyens de défense, avec ses inexpugnables remparts, ses édifices célèbres et son port de guerre (3). La tour Bal-kiz est à peu près le seul échantillon qui nous reste des restaurations postérieures au siècle heureux des Antonins (v. pl. III, fig. 3); grâce à ses murs épais, à ses faces percées de meurtrières, elle pouvait rivaliser, sinon par sa beauté, au moins par sa force, avec les tours helléniques où était venu se briser l'effort et échouer la fortune du grand Mithridate.

(1) C'est tout à fait l'appareil du théâtre d'Alinda, en Carie. V. Le Bas, *Voy. arch.*, Architecture, in-f°, t. II, pl. 2 et 3.

(2) Ils prirent et saccagèrent Nicée, Kios, Apamée et Prusa; d'après Zosime (I, 35), qui insiste sur ce détail, *Cyzique aurait été sauvée par une crue du Rhyndacus*, qui aurait arrêté les barbares. D'après un autre récit, plus vague, et qui paraît mériter par là moins de créance, Cyzique aurait partagé les malheurs des cités voisines : « Inde Cyzicum et Asiam, deinceps Achaiam omnem vastaverunt », dit Trebellius Pollio dans la *Vie de Galien*, c. 13.

(3) Voyez la description de Cyzique et le récit du siége dans Ammien Marcellin, XXVI, 23. Cf. Zosimus, IV, 6.

Dans la partie méridionale, comme dans la partie orientale du périmètre, les tours sont très-inégalement distribuées et séparées par des intervalles très-variables. Il n'y a quelque régularité que sur le contour du grand bastion oriental où les tours, plus multipliées que partout ailleurs, sont écartées l'une de l'autre d'environ cinquante mètres. On remarque aussi, en quelques endroits, des brisures de la ligne que forme le mur, des espèces de ressauts et de dents qui facilitaient la résistance en permettant aux défenseurs de la ville de varier la direction de leur tir et d'écraser l'ennemi sous des projectiles lancés en même temps de différents côtés.

Au sud de la ville, une espèce d'étang, de forme rectangulaire, et qui paraît contenir plus d'eau que le marais qui occupe l'intérieur de l'isthme, est encore entouré, sur une des trois faces par où il pénètre dans l'enceinte, d'assises helléniques assez bien conservées; à l'angle nord-est seulement, ces constructions disparaissent sous des terres amoncelées recouvertes de broussailles. Dans ces assises, qui continuent la muraille de la cité, nous verrions les restes du mur de quai de l'un de ces deux ports fermés dont parle Strabon; l'autre, dont nous n'avons point retrouvé aussi clairement la trace, devait être situé quelque part entre le point où nous avons perdu la direction de la muraille, sur la rive gauche du ruisseau, et l'endroit où celle-ci s'est de nouveau montrée à nous, dans le voisinage de la tour Bal-kiz. Quelques assises, que nous avons remarquées sur la rive droite du ruisseau, sont dans le prolongement de celles qui nous paraissent avoir formé le fond du port oriental, et pourraient avoir appartenu au port occidental.

Nous avons reconnu, dans la muraille méridionale, la trace de deux des anciennes entrées de la ville. L'une d'elles, située tout près de l'angle sud-est, est encore aujourd'hui connue par les Turcs sous le nom de *Démir-kapou,* « la Porte de fer »; y a-t-il là une traduction d'une désignation antique que les envahisseurs auraient encore trouvée en usage quand ils s'établirent dans ce pays, et le souvenir de battants en métal qui auraient autrefois fermé ce passage? Quoi qu'il en soit, ce devait être une des portes principales de Cyzique que cette baie, pratiquée sur le front antérieur d'une puissante tour carrée qui en défendait les abords; c'est là que devait aboutir la voie qui, de Nicomédie, de Nicée et de Prusa, menait à Cyzique. De l'autre côté du port, au milieu de la courtine, on remarque une poterne, entrée secondaire qu'il était facile de clore en cas d'attaque et de siége.

C'est non loin de cette petite porte qu'aboutit un aqueduc très-étroit, qui traverse tout l'isthme en déviant un peu vers l'ouest. Il en reste quelques arcades très-peu élevées et de petites dimensions, construites en pierraille. La section du conduit est disposée à la manière des aqueducs romains. C'est évidemment là une œuvre des bas temps de l'empire. Le massif granitique de l'île de Cyzique est très-pauvre en eau; à peu près desséché en été, le ruisseau qui descend du mont Dindymus ne suffisait pas aux besoins de Cyzique, tandis que les montagnes calcaires qui lui font face sur le continent ont des sources abondantes et nombreuses. Par l'amoncellement des sables, la profondeur du bras de mer intermédiaire diminuant chaque jour, on aura songé à conduire ces eaux dans la ville quand l'état des lieux aura rendu tout à fait aisée une pareille entreprise.

Dans tout l'espace qu'occupait l'ancienne ville, la ruine la plus considérable, le seul reste d'édifice qui apparaisse au-dessus des branches et se détache à l'œil, ce sont de grandes piles de maçonnerie appartenant à l'entrée principale de l'ancien amphithéâtre; on distingue encore deux rangs d'arcades superposées. La partie inférieure de cette construction est appareillée en gros blocs rustiques, semblables à ceux qui forment le soubassement de la muraille méridionale; peut-être proviennent-ils d'une partie détruite de ces murs, car dans cet édifice, qui a évidemment été construit à la hâte et sans souci de l'élégance, on semble avoir surtout employé des matériaux anciens. Le reste de l'enceinte est bâti de pierres irrégulières très-négligemment assemblées, et la partie

supérieure n'est qu'une réparation grossière, évidemment postérieure; elle date sans doute du temps où l'on boucha extérieurement les arcades en pierraille. Comme beaucoup d'autres monuments du même genre, cet édifice a dû finir par servir de forteresse (1).

Ce qui suffirait, à défaut du caractère général de la construction, à prouver que cet édifice ne date guère que de la seconde moitié du troisième siècle de notre ère, c'est l'examen d'une partie des matériaux mis en œuvre. Les pieds-droits des arcades contiennent en grand nombre, profondément engagées dans la maçonnerie, et dessinant une sorte de bandeau à la naissance des arcs, de grandes stèles de marbre couvertes de noms de magistrats. Quelques-unes de ces listes ne peuvent être antérieures à la fin du second siècle; tout le prouve, et la forme des caractères, et les noms des personnages qui y figurent (voir les n°s 49, 50, 51); or il faut bien admettre qu'un demi-siècle au moins sépare la génération qui avait confié au marbre les souvenirs de sa vie municipale et des distinctions conférées aux plus dignes, et la génération dédaigneuse du passé et avide de jouissances grossières qui, de ces titres d'honneur autrefois chers aux familles et à toute la cité, a fait des moellons.

L'amphithéâtre, comme le plan l'indique (pl. III), est établi dans une gorge; on a profité, comme l'ont fait très-souvent les anciens, de la disposition des lieux pour économiser le travail et la maçonnerie; les gradins couvraient les deux pentes du vallon. On n'avait eu ainsi de constructions importantes à élever sur une grande hauteur qu'aux deux extrémités du grand axe. Le ruisseau, qui suit le fond du ravin, ici, comme dans l'amphithéâtre de Pergame (2), passait sous l'arène, dont l'aire devait être à un niveau plus élevé et cacher le cours de l'eau. On retrouve des traces d'une voûte annulaire horizontale sous la précinction moyenne, et de voûtes rampantes qui soutenaient les gradins, là du moins où manquait l'appui de la colline; près de l'entrée sud, une voûte horizontale et rayonnante mesure 2^{m},90 de large. Les débris des arcades qui formaient la galerie supérieure se montrent en plusieurs endroits au-dessus du taillis. Il ne paraît pas y avoir eu en dehors le moindre essai de décoration architecturale. Le choix de l'emplacement privait nécessairement l'édifice de tout portique extérieur, comme celui qui règne ordinairement autour des amphithéâtres.

Les amphithéâtres sont rares en Orient; outre celui qui nous occupe, on n'en a pas encore trouvé d'autre en Asie Mineure que celui de Pergame (3). Celui de Cyzique mérite donc quelque attention, non par le style de son architecture, — il est médiocre, — mais par ce que le fait même de son existence nous révèle du caractère et des goûts de la Cyzique des troisième et quatrième siècles de notre ère. On le voit déjà par les plus récentes des listes de magistrats municipaux qui soient parvenues jusqu'à nous, Cyzique avait fini par devenir à peu près une ville romaine; dans quelques-unes de ces listes, les noms latins sont au moins aussi nombreux que les noms grecs (4). A tous ces négociants italiens, à tous ces légionnaires en retraite, à tous ces affranchis qui avaient vécu en Occident, il fallait ces jeux de l'amphithéâtre, ces combats de gladiateurs et de bêtes féroces que repoussa toujours le génie grec. De là, probablement vers le milieu du troisième siècle, l'érection de cet amphithéâtre. On en prit partout les matériaux et on donna peu à l'art; on choisit le lieu où l'édifice coûterait le moins de temps et d'argent à bâtir. Il suffisait qu'il fût vaste, qu'il pût contenir sur ses amples gradins toute cette foule qui s'y précipitait, avide d'entendre rugir des panthères et de voir couler du sang; or le grand diamètre de l'amphithéâtre de Cyzique mesure 150 mètres; c'est, à bien peu de chose près, la même dimension que celui de Vérone (154 m.). Ceux de Pola (135 m.) et de Nîmes (134 m.) sont plus petits; le grand axe de l'amphi-

(1) Voir une vue de l'amphithéâtre dans Texier, pl. 106.
(2) Voir Texier, *Description de l'Asie Mineure*, pl. 120-122.
(3) Texier, *Description de l'Asie Mineure*, Introduction, p. XI
(4) Voy. infra, n°s 49 et 50.

théâtre de Capoue a 167 et celui du Colisée de Rome 190 mètres. Ainsi, à ne tenir compte que de la dimension principale, sans regarder aux proportions de l'édifice et à son mérite architectural, l'amphithéâtre de Cyzique serait encore un des plus grands parmi les monuments de ce genre; le grand axe de celui de Pergame mesure 136 mètres (1).

A 150 mètres environ vers le sud, dans ce même ravin, sur la rive gauche du ruisseau, on trouve quelques restes d'un théâtre; les gradins étaient assis sur la pente comme ceux de l'amphithéâtre, et ils regardent le nord-ouest. On ne distingue, au-dessus de l'inextricable fourré qui couvre ces ruines, que la partie supérieure du mur semi-circulaire qui couronnait les gradins; il est percé de quelques baies cintrées. Une certaine quantité de débris sont épars sur la pente qui descend au ruisseau. D'après le peu que nous apercevons, cet édifice serait aussi de l'époque impériale. La Cyzique grecque, cette riche et populeuse cité dont les édifices faisaient l'admiration des voyageurs, avait pourtant aussi son théâtre, on ne saurait en douter; faut-il le chercher ailleurs, ou l'édifice a-t-il été reconstruit, sur son ancien emplacement, au temps de la domination romaine? Il faudrait, pour répondre à cette question, commencer par dégager complétement ces ruines, et, au besoin, y opérer des fouilles qui en mettraient au jour les parties les plus anciennes.

Enfin, à 1200 mètres environ vers le sud-ouest de l'amphithéâtre, se trouvent des souterrains au-dessus desquels sont amoncelés, parmi les broussailles, d'innombrables fragments de marbre blanc qui paraissent avoir appartenu à un édifice considérable et richement décoré : c'est ce que les gens du pays appellent le *bézestein,* par analogie avec les galeries voûtées de leurs bazars. Ce terrain présentait à l'étude des difficultés toutes particulières, car le sol est partout coupé de trous larges et profonds que séparent d'énormes monceaux de débris, et on ne peut parcourir tout cet espace qu'en se tenant à grand'peine en équilibre sur la crête inégale de vieux murs croulants, que relient, de distance en distance, d'étroits arcs-doubleaux.

Nous avons pu néanmoins pénétrer dans plusieurs corridors dont les voûtes sont intactes. Ceux-ci offrent une disposition toute particulière; ils se distinguent aisément de galeries voisines, qui paraissent se rattacher à un même ensemble, mais dont les voûtes plus larges et construites d'une manière différente se sont presque partout effondrées. Ces couloirs, habités depuis plusieurs siècles par d'innombrables chauves-souris, sont à demi obstrués par d'énormes amas de guano; enfin des pluies récentes avaient rempli d'eau tous ces creux. En dépit de ces obstacles, M. Guillaume réussit, au prix d'extrêmes fatigues, à lever le plan de ces corridors (2). C'est que l'importance de ces substructions, aussi bien que les dimensions vraiment extraordinaires de certains morceaux d'architecture gisant à terre parmi les décombres, avaient attiré tout d'abord son attention; il mesura donc, sans rien préjuger sur la nature et la destination de l'édifice auquel ils appartenaient, ceux de ces fragments qui lui parurent les mieux conservés et les plus intéressants. Les recherches que nous avons faites, depuis notre retour, dans les auteurs anciens qui parlent de la Cyzique romaine, nous ont amené à croire que nous avions eu là sous les yeux les restes d'un monument souvent cité et célébré par les écrivains du dernier âge de l'antiquité, le temple que la ville de Cyzique consacra à l'empereur Hadrien (3). Commencé sous le règne de cet empe-

(1) Texier, *Asie Mineure* (Univers pittoresque), p. 219.

(2) Dans le plan de Cyzique (pl. III), la lettre C désigne particulièrement les corridors, indiqués en trait plein, qui se trouvent reproduits, à une plus grande échelle, figure 1. Les galeries plus larges, dont les voûtes sont presque partout détruites, sont indiquées en pointillé.

(3) Aristide nous apprend que le nom d'un empereur était inscrit sur le fronton du temple : ἐπεγράψασθε μὲν γὰρ τὸν ἄριστον τῶν εἰς ἐκεῖνον τὸν χρόνον βασιλέων. Comme ce discours était prononcé sous le règne de Marc-Aurèle et de L. Vérus, et qu'il n'est question ici que d'un seul empereur, on voit clairement qu'il s'agit de l'un des prédécesseurs des princes alors régnants; or ce prédécesseur doit être Hadrien, qui avait tant fait pour les grandes cités de l'Orient, et

reur (1), ce monument n'aurait été achevé que sous celui de Marc-Aurèle; l'inauguration solennelle en aurait été faite en l'an 167 de notre ère (2), et nous avons encore le discours que prononça à cette occasion, dans l'agora de Cyzique, le rhéteur Ælius Aristide, d'Hadriani (3). Voici le passage le plus important de ce discours, celui qui contient seul quelques renseignements assez précis sur l'aspect général et le caractère de cet édifice (4) :

« Me voici maintenant en pleine mer! Comment en dire autant que je voudrais? Je veux vous en dire du moins quelques mots pour l'acquit de ma conscience. D'autres peuples ont tenté avant vous de pareilles entreprises; mais, de ce jour, ils ne pourront passer auprès de vous que pour des enfants. L'ouvrage que vous avez accompli, y penser aurait pu être regardé comme un signe de folie; le réaliser paraissait au-dessus des forces humaines. On se demanderait volontiers si la portion de l'île que vous avez enlevée et qui est entrée dans la construction du temple n'est pas plus considérable que celle qui reste en place. Tout le monde, je pense, s'accordera à reconnaître qu'il n'y avait qu'une ville pour bâtir un aussi colossal édifice, et que seules vos carrières pouvaient fournir une telle masse de pierre. Auparavant, c'était par le relief des différentes îles que le navigateur les distinguait l'une de l'autre, qu'il pouvait dire : Celle-ci est Cyzique, celle-là est Proconèse, cette autre porte tel autre nom. Maintenant votre temple suffit à remplacer les montagnes, et votre cité est la seule qui, pour guider les navigateurs vers ses ports, n'ait plus besoin de phares, de fanaux et de hautes tours. Remplissant, pour ainsi dire, tout l'horizon, le temple indique la situation de la ville, et témoigne en même temps de votre magnificence. Malgré sa grandeur, il est plus beau encore qu'il n'est grand. Si Homère et Hésiode venaient à passer par ici, j'imagine qu'ils appliqueraient volontiers à ce monument ce que la légende raconte du mur de Troie, à savoir que Poseidon et Apollon se sont réunis pour faire présent à la cité de ce grand ouvrage, l'un offrant la pierre qu'il fallait tirer des gouffres de la mer, et fournissant les moyens de la transporter; l'autre ayant voulu orner d'un aussi superbe édifice la ville qui ne pouvait moins attendre de son divin patron. On peut dire que chacun des blocs de marbre est aussi grand que tout un temple ordinaire, que le temple a les dimensions de tout un péribole, et qu'enfin avec son péribole il occupe autant d'espace que toute une ville. Ce que vous admirez, est-ce surtout le luxe, et tout ce qui ajoute à la facilité de la vie? Alors vous pourrez voir ici, non plus des maisons à trois étages et des galères à trois rangs de rames, mais un temple gigantesque dont les proportions dépassent celles de tous les autres édifices analogues, et qui, lui aussi, se divise en trois parties superposées l'une à l'autre. Il y a à voir et à admirer séparément l'étage souterrain, l'étage d'en

particulièrement pour Cyzique; sur de nombreuses médailles Cyzique porte le titre d'Ἀδριανή. Cette conjecture est confirmée par un passage d'un écrivain du sixième siècle, Malalas, qui attribue formellement à Hadrien le commencement de l'érection d'un temple colossal, que l'on comptait parmi les merveilles du monde. « Il plaça, ajoute l'historien, sur le faîte du temple, son buste en marbre, de grande dimension, accompagné de l'inscription : D'Hadrien dieu. C'est ce qu'on peut voir encore maintenant. » (Johannis Malalæ *Chronogr.*, p. 279, ed. Niebuhr.) Enfin, dans les énumérations des sept merveilles du monde où le temple de Cyzique remplace le temple d'Éphèse, il est désigné sous le titre de temple d'Hadrien, ναὸς Ἀδριανοῦ. Nicétas (V. Orelli ad Philon. Byz., p. 144) nomme comme la septième merveille du monde τὸ Ἀδριανοῦ ἱερὸν ἐν Κυζίκῳ, qui, dans les vers *de VII orbis spectaculis*, est indiqué ainsi : καὶ Κυζίκου φέριστος ἀῤῥαγὴς δόμος. Cf. Montfaucon, l'*Antiquité expliquée*, t. III, p. 122.

(1) La *Chronique d'Alexandrie* (p. 254, C. Paris), Cedrenus (p. 249, C. Paris) et le scholiaste de Lucien (*ad Icarom.*, 24, p. 779, Reitz), s'accordent à mentionner la fondation d'un temple à Cyzique, par Hadrien, et le passage de Malalas, cité plus haut, ne permet pas de douter qu'il ne s'agisse ici du grand temple que l'on comptait parmi les sept merveilles du monde.

(2) Masson, *Collectanea in Aristidis Vitam*, p. 109, ff.

(3) Sur Ælius Aristide, voir plus haut, p. 62.

(4) *Oratio ad Cyzicenos*, p. 389, éd. Dindorf.

haut et l'étage intermédiaire, consacré à la divinité du lieu. Ce sont de vrais promenoirs que les galeries souterraines et que les galeries supérieures, qui, les unes et les autres, se développent dans toute la longueur de l'édifice et en font le tour; elles ne paraissent pas, tant elles sont commodes et spacieuses, jouer ici un rôle accessoire, mais avoir été construites tout exprès pour servir à la promenade (1). »

A défaut d'autres indices, le trait final de cette description, rapproché du caractère général des ruines encore subsistantes, de l'importance des substructions et du vaste développement de ces souterrains dont nous n'avons étudié et relevé qu'une partie, pourrait déjà conduire à faire regarder comme vraisemblable l'attribution que nous proposons; mais nous pouvons aller plus loin, et signaler une coïncidence plus remarquable encore entre les témoignages antiques et les observations que nous avons faites sur les lieux. Le peu de temps que nous passâmes à Cyzique ne nous permit pas de chercher à loisir, parmi les débris amoncelés, les fûts, les chapiteaux, les grands fragments d'entablement qui se retrouveraient sans doute enterrés au plus profond des décombres, et qui fourniraient les données nécessaires pour une restauration de l'ensemble. Pourtant M. Guillaume put recueillir et mesurer un certain nombre de fragments et d'ornements d'architecture qui lui permettent tout au moins de déterminer, avec une grande approximation, l'échelle de l'édifice. Les morceaux qui ont le plus attiré son attention sont une base de colonne (v. Pl. III, fig. 2), un ove, des perles et un fragment de chapiteau corinthien. Or la comparaison de ces divers éléments l'a conduit à conclure qu'ils avaient appartenu à un même ordre colossal dont la colonne, en y comprenant la base et le chapiteau, aurait eu une hauteur totale de 21^{m},35, si l'on attribue à cette colonne la proportion de 10 diamètres, proportion moyenne qui sert en quelque sorte de règle (2). Or cette élévation serait supérieure à celle même du plus grand ordre connu, qui nous est offert par les colonnes du grand temple de Balbek (Héliopolis) (3). Les plus hautes colonnes qui soient encore debout à Rome sont

(1) Πρὸς αὐτό γε ἥκω τὸ κλυδώνιον, πῶς ἂν εἴποιμι ὅσον βούλομαι; ἀλλὰ τοσοῦτον ἂν εἴποιμι ὅσον εἰπὼν συγγνοίην ἐμαυτῷ. Πάντας γὰρ μικροῦ δέω λέγειν ὅσοι τοῖς ὁμοίοις ἐνεχείρησαν ὡσπερεὶ παῖδας ἀπεφήνατε, τοσοῦτον ἔργον ἐγείραντες, ὅσον ἐνθυμηθῆναι μὲν ἂν μανίας ἔργον εἶναι ἔδοξεν, ἐκτελέσαι δὲ κρεῖττον ἢ κατὰ ἄνθρωπον. Ἀπορήσαι τις ἂν πότερον ἐνταυθοῖ μετενήνεκται τῆς νήσου τὸ πλεῖστον ἢ κατὰ χώραν μένει. Οἶμαι δ' ἂν ἅπαντας συμφῆσαι μήτε πόλεως ἂν ἄλλης εἶναι τὸ ἀνάθημα μήτε λιθοτομίας ἑτέρας ἢ τῆς ὑμετέρας· οὐ γὰρ ἂν ἀρκέσαι τὴν φύσιν. Πρότερον γὰρ τῶν νήσων ταῖς κορυφαῖς ἐτεκμαίροντο οἱ πλέοντες, Κύζικος ἥδε, Προκόννησος αὕτη, τῶν ἄλλων ἣν ἴδοι τις· νῦν δὲ ὁ νεὼς ἀντὶ τῶν ὀρῶν ἀρκεῖ, καὶ μόνοις ὑμῖν οὐδὲν δεῖ λαμπτηρίων οὐδὲ πυρσῶν οὐδὲ πύργων πρὸς τοὺς καταίροντας, ἀλλ' ὁ νεὼς πληρῶν ἅπαν τὸ ὁρώμενον τήν τε πόλιν καὶ τὴν μεγαλοψυχίαν τῶν ἐχόντων αὐτὴν ὁμοῦ δηλοῖ, καὶ τοσοῦτος ὢν καλλίων ἐστὶν ἢ μείζων............ Φαίης ἂν τῶν μὲν λίθων ἕκαστον ἀντὶ νέω τοῦ παντὸς εἶναι, τὸν δὲ νέων ἀντὶ τοῦ παντὸς περιβόλου, τὸν δ' αὖ περίβολον τοῦ νεὼ πόλεως ἀποχρῶντα γίγνεσθαι. Εἰ δὲ βούλει τὰ τῆς ῥαστώνης καὶ τρυφῆς, ἀντὶ γὰρ τῶν οἰκιῶν τριωρόφων καὶ τῶν τριήρων πάρεστιν ὁρᾶν νεὼν τὸν μέγιστον, τῶν μὲν ἄλλων πολλαπλασίονα, αὐτὸν δὲ τριπλοῦν τῇ φύσει. Τὰ μὲν γὰρ αὐτοῦ κατάγειός ἐστι θέα, τὰ δ' ὑπερῷος, μέση δὲ ἡ νενομισμένη. Δρόμοι δὲ ὑπὸ γῆν τε καὶ κρεμαστοὶ δι' αὐτοῦ διήκοντες κύκλῳ, ὥσπερ οὐκ ἐν προσθήκης μέρει, ἀλλ' ἐξεπίτηδες εἶναι δρόμοι πεποιημένοι.

Nous n'avons omis que la partie du texte qui contient de froides allusions mythologiques d'où il n'y a rien à tirer pour l'histoire du temple et le caractère de son architecture. On remarquera que, dans les dernières lignes, nous avons cru devoir ajouter quelques mots à ceux que nous donnait le grec, et développer plutôt que traduire, pour rendre le sens plus clair. Par cet « étage d'en haut », ὑπερῷος θέα, par ces « galeries suspendues en l'air », κρεμαστοὶ δρόμοι, Aristide nous paraît avoir voulu désigner les galeries qui, dans les grands temples, où il y a intérieurement deux ordres superposés, courent au-dessus des portiques qui forment les bas-côtés de la cella; c'est la place qu'occupe le *triforium* dans certaines basiliques romaines et dans nos églises du moyen âge. Voir sur ces galeries hautes Abel Blouet, *Expédition scientifique en Morée,* t. I, p. 69 et planche 68, et Delagardette, *Ruines de Pæstum,* 1799. A propos du temple d'Olympie, Pausanias (V, 10) parle aussi de ces portiques supérieurs, qu'il appelle στοαὶ ὑπερῷοι, et ailleurs, en décrivant le temple d'Athéné Alea à Tégée, il dit qu'il avait deux ordres superposés, un ordre corinthien au-dessus d'un ordre dorique (VII, 45).

(2) Pour ce qui est des bases sur lesquelles M. Guillaume a appuyé ses calculs et de la méthode qu'il a suivie, voir l'Explication de la planche 3.

(3) Les colonnes du grand temple de Balbek ont sept pieds anglais de diamètre inférieur, et 63 et demi de hauteur, base et chapiteau compris, ce qui revient à 2^{m},13 de diamètre et 19^{m},35 de hauteur. (V. *Les Ruines de Balbec*, par R. Wood, Londres, 1757). Les colonnes du temple de Jupiter Olympien, à Athènes, construit également par Hadrien, ont 16^{m},79. (V. Penrose, *Principles of Athenian architecture*).

celles du temple de Mars Ultor; elles n'ont que $17^m,50$. Une colonne enlevée à la basilique de Constantin, et dressée sur une place voisine de Sainte-Marie Majeure, a 19 mètres de haut. On voit que le temple de Cyzique avait pu à bon droit frapper les yeux et l'imagination des contemporains; on voit que, par ses proportions, il dépassait les autres édifices construits dans un siècle qui avait pourtant l'habitude et le goût du colossal.

La hauteur de la colonne étant ainsi obtenue par l'examen des parties subsistantes et par le calcul, ce n'est pas sans surprise et sans plaisir que l'on se reporte à ce passage de Dion : « On dit que sous Antonin il y eut un terrible tremblement de terre qui désola la Bithynie et les rivages de l'Hellespont; il maltraita cruellement plusieurs cités, et il en renversa d'autres de fond en comble. Une des villes qui souffrirent le plus, ce fut Cyzique; elle vit s'écrouler son temple, le plus beau et le plus grand de ceux qui existaient alors; ses colonnes, chacune d'un seul bloc, avaient quatre orgyies de grosseur et cinquante coudées de haut. Tout le reste était à l'avenant, et il était plus facile d'admirer les beautés de cet édifice que de les louer dignement (1). » Les dommages éprouvés par le temple sont sans doute exagérés ici par Dion, ou du moins la trace en fut complétement effacée par les successeurs d'Antonin, puisque des écrivains très-postérieurs mentionnent cet édifice comme existant encore de leur temps. Quoi qu'il en soit, ce qu'il nous importe ici de constater et de relever, c'est cette hauteur de 50 coudées que Dion attribue aux colonnes; 50 coudées équivalent à $23^m,15$; or, nous avions trouvé, par le calcul, pour cette même hauteur, $21^m,35$. Ne suffit-il pas, pour expliquer le faible écart qui sépare l'une de l'autre ces deux évaluations, de songer que Dion, qui ne parle ici qu'en passant du temple de Cyzique, a dû se contenter de donner des chiffres ronds, chiffres qu'il citait d'ailleurs sans doute de mémoire?

Dans le passage que nous avons cité plus haut, Dion énonce un fait qu'il serait curieux de vérifier, et dont il est permis de douter jusqu'à preuve du contraire; il affirme que les colonnes auraient été faites chacune d'un seul bloc. La chose, il est vrai, n'est pas absolument impossible, et cette disposition serait bien dans le goût d'une époque qui, ne pouvant plus atteindre à l'harmonieuse perfection des grands modèles classiques, cherchait surtout à étonner par le mérite de la difficulté vaincue. Nous devons dire aussi que, parmi les débris de toute sorte accumulés sur ce point, nous n'avons vu aucun de ces tambours cylindriques qui jonchent le sol dans l'Acropole d'Athènes, à Égine ou à Phigalie. Les dimensions qu'il faudrait attribuer à ces monolithes dépasseraient pourtant de beaucoup les plus grands qu'il y ait à Sainte-Sophie; Justinien avait fait rechercher pour sa basilique les plus belles colonnes que l'on ait pu trouver dans tout l'empire; Éphèse, Alexandria Troas, Cyzique, les îles de la mer Égée, Rome même, avaient dépouillé pour lui leurs temples, envoyé leurs plus précieux matériaux, ce que l'on avait pu trouver, parmi les débris des magnificences d'autrefois, de plus beau, de plus riche et de plus grandiose. Or, tandis que dans le temple d'Hadrien à Cyzique les fûts devaient avoir de 19 à 20 mètres, ceux des fameuses colonnes de vert antique, apportées d'Éphèse et célébrées par Paul le Silentiaire n'ont que 8 mètres, et les colonnes de porphyre égyptien apportées de Rome, où elles avaient été enlevées au

(1) L. LXX, c. 4 : Ἐπὶ τοῦ Ἀντωνίνου λέγεται καὶ φοβερώτατος περὶ τὰ μέρη τῆς Βιθυνίας καὶ τοῦ Ἑλλησπόντου σεισμὸς γένεσθαι, καὶ ἄλλας τε πόλεις καμεῖν ἰσχυρῶς καὶ πεσεῖν ὁλοσχερῶς, καὶ ἐξαιρέτως τὴν Κύζικον, καὶ τὸν ἐν αὐτῇ ναὸν μέγιστόν τε καὶ κάλλιστον ναῶν ἁπάντων καταῤῥιφῆναι· ᾧ τετραόργυιοι μὲν πάχος οἱ κίονες ἦσαν, ὕψος δὲ πεντήκοντα πηχέων, ἕκαστος πέτρας μιᾶς· καὶ τἆλλα τὰ ἐν αὐτῷ, ἕκαστον θαυμάσαι πλέον ἢ ἐπαινέσαι. Au premier moment on serait tenté de rendre par *diamètre* le mot πάχος, grosseur, épaisseur; mais nous croyons qu'il faut le traduire nécessairement ici par *circonférence;* d'après la valeur que l'on attribue ordinairement à l'orgyie ($1^m,850$) 4 orgyies donneraient un diamètre de $7^m,40$, chiffre dont l'exagération saute aux yeux, et qui n'est nullement en rapport avec l'évaluation fournie par Dion lui-même pour la hauteur des colonnes. Il vaut donc mieux penser que Dion a voulu indiquer la grosseur des fûts par la mesure de leur circonférence, plus facile à obtenir que celle du diamètre. Le diamètre inférieur de colonnes hautes de $23^m,15$ (50 coudées) serait, si l'on continue à calculer sur la proportion de 10 diamètres, $2^m,31$, ce qui donnerait $7^m,26$ de circonférence. Nous obtenons de cette manière, sinon le chiffre même que fournit l'historien, au moins quelque chose qui n'en est pas fort éloigné.

temple du Soleil, ne mesurent, entre la base et le chapiteau, que 7 mètres. Toutes les autres colonnes que renferme cet édifice et dont la hauteur nous est donnée sont plus petites (1).

Si ces colonnes avaient été en réalité monolithes, on devrait pourtant espérer les retrouver à Sainte-Sophie, car les ruines de Cyzique sont une des carrières où ont le plus largement puisé les architectes de Justinien. On pouvait s'y attendre, car Cyzique, qui avait de grands et somptueux édifices, n'est séparée de la capitale que par quelques heures de mer. L'histoire nous apprend d'ailleurs que les choses se passèrent ainsi. Nous avons un curieux opuscule qu'un écrivain du XVe siècle, Codinus, a consacré à raconter la construction de Sainte-Sophie et les miracles qui vinrent plusieurs fois encourager l'empereur pendant le cours de ces longs et dispendieux travaux. L'auteur, qui met en œuvre d'anciens documents dont quelques-uns même paraissent remonter jusqu'au temps de Justinien, parle des huit colonnes de porphyre enlevées à Rome au temple du Soleil, et envoyées en cadeau à Justinien par une veuve nommée Marcia; il mentionne ensuite les huit colonnes de marbre vert tirées d'Éphèse, puis il ajoute : « Tous les autres matériaux, toutes les autres colonnes, furent amenés de Cyzique (2). » Il ne faut pas prendre cette affirmation au pied de la lettre, car Codinus poursuit en disant que l'on emprunta aussi des colonnes et des marbres à Athènes et aux îles, sans doute à Délos. Il n'en reste pas moins certain que Cyzique fournit une très-grande quantité des matériaux employés à Sainte-Sophie; or à quel édifice dut-on faire plus d'emprunts qu'à cette montagne de marbre taillé, qu'à ce temple colossal, le dernier-né et le plus célèbre, le plus somptueux des édifices de la Cyzique romaine? Si nous ne retrouvons pas à Sainte-Sophie, autant du moins que nous pouvons en juger d'après les renseignements qui sont à notre portée, les grandes colonnes du portique extérieur de Cyzique, ne serait-il pas intéressant de chercher dans cette forêt de colonnes, dont beaucoup sont en marbre blanc de Proconèse, quelles sont celles qui peuvent provenir des deux ordres intérieurs du temple d'Hadrien? Quant aux grandes colonnes du péristyle, que l'on ne retrouve pas sur les lieux, qui ne paraissent pas être entrées dans la construction de Sainte-Sophie, faut-il croire qu'elles ont été dévorées tout entières par ces énormes canons turcs des Dardanelles et du Bosphore, que l'on chargeait ordinairement avec des boulets de marbre (3)?

Ce qui résulte de toutes les remarques qui précèdent, c'est que l'on peut, sans crainte de se tromper, reconnaître dans les vastes substructions que désigne sur notre plan la lettre C l'étage inférieur du célèbre temple d'Hadrien. Les observations que nous avons faites et les mesures que nous avons prises sur les lieux présentent avec les données antiques un trop frappant accord pour qu'il soit possible de conserver le moindre doute à ce sujet. Nous aurons donc, les premiers, déterminé l'emplacement et signalé les ruines du plus fameux édifice de la Cyzique romaine (4). Rien ne

(1) *Alt-christliche Baudenkmale von Constantinopel*, von W. Salzenberg, Berlin, 1854, f°.

(2) Codinus, *De Structura templi S. Sophiæ*, p. 65, B : ἡ δὲ λοιπὴ πᾶσα ὕλη καὶ πάντες οἱ κίονες ἀπὸ Κυζίκου ἤχθησαν.

(3) Pour suffire à la consommation de cette artillerie, des ateliers étaient établis sur l'emplacement de presque toutes les cités antiques de la côte. V. Texier, *Asie Mineure* (Univers pittoresque), p. 173.

(4) Pococke, Sestini et Hamilton ont vu ces ruines et en ont dit quelques mots. Hamilton est le seul à qui il soit venu à l'esprit que ce pourraient bien être là les substructions du temple décrit par Aristide; mais il ne confirme cette conjecture par aucune preuve et ne s'y arrête point. Il ne la produit d'ailleurs qu'en seconde ligne, et après avoir commencé par suggérer qu'il faut peut-être chercher ici les greniers publics décrits par Strabon. Il y a, de plus, dans sa rapide description, de graves inexactitudes: ainsi il affirme que l'appareil est en grande partie hellénique; or toute la construction porte ici, de la manière la plus évidente, le cachet de l'époque romaine (*Researches in Asia Minor*, ch. 36). Quant à Sestini, il voit ici un bâtiment, l'Heptaphonon, dont Pline fait une description assez obscure (*H. N.* XXXVI, 15), et il a l'air de croire que ce grand travail n'aurait servi qu'à produire un bizarre phénomène d'acoustique (*Voyage dans la Grèce asiatique*, l. VI). Pococke se borne à indiquer brièvement ce qu'il a vu, sans chercher à déterminer la destination première de l'édifice en question. Enfin, M. Texier (*Asie Mineure*, p. 70, dans la collection de l'*Univers pittoresque*) semble placer le temple d'Hadrien à 1,000 mètres environ de l'endroit où nous croyons l'avoir retrouvé; il le cherche auprès de l'amphithéâtre et du théâtre.

serait plus aisé que d'entreprendre là des fouilles, que de dégager ces galeries et d'examiner tous ces fragments confusément entassés : tout le terrain que couvrent ces ruines est inculte et abandonné. Ces recherches conduiraient sans doute à retrouver tous les membres de l'architecture et permettraient de se faire une idée assez exacte du temple, tel qu'il était autrefois. Mais peut-être l'intérêt artistique de ces travaux ne serait-il point en rapport avec les dépenses qu'ils occasionneraient. Les détails de l'ornementation sont tout à fait romains; dans tous les fragments qui nous ont passé sous les yeux, à Cyzique, il n'y a plus trace du sentiment grec et de cette finesse d'exécution qui distingue encore toute la décoration de l'Augusteum d'Ancyre. La décadence se fait partout sentir ici à la sécheresse et à la lourdeur des formes. Il est évident que le temple de Cyzique devait sa réputation bien plutôt à sa grandeur qu'à sa beauté, à ses proportions colossales qu'à l'élégance du plan et à la délicatesse du travail.

Nous avons acheté, à Irmeni-Keui, village situé tout près des ruines de Cyzique, une petite stèle qui mérite quelque attention et par le caractère du travail et par le sujet qu'elle représente. Elle est aujourd'hui déposée au musée du Louvre. C'est une plaque de marbre blanc, qui a $0^{m},36$ de haut sur $0^{m},27$ de large; l'un de ses côtés porte un bas-relief que nous reproduisons planche IV, fig. 6. Il représente une femme, vue de face, qui, de ses deux bras étendus, tient levés deux flambeaux. La tête a beaucoup souffert; les détails de la chevelure et les traits du visage ont complétement disparu. Sur les épaules on distingue les agrafes d'une tunique à manches courtes, qui laisse à découvert l'avant-bras. Par-dessus ce vêtement est jetée une longue draperie, qui passe sous les aisselles, et qui se serre à grands plis sur la poitrine, où elle semble s'attacher et se retenir aux rondeurs du sein; de là elle tombe jusqu'aux pieds, ample et droite, en laissant deviner sous l'étoffe les formes et le mouvement du corps. On ne trouve sans doute pas ici la merveilleuse délicatesse, la suprême élégance que nous offrent certaines stèles attiques; mais tout le travail de la draperie garde une souplesse et une largeur qui témoignent d'une excellente tradition grecque encore fidèlement suivie.

Quelle est la divinité qu'a voulu représenter ici le sculpteur? On peut, au premier moment, hésiter entre trois déesses auxquelles pourraient convenir les attributs de notre bas-relief, à savoir, les flambeaux et le chien. On pourrait voir ici Déméter, Hécate, ou Artémis. Le flambeau, on le sait, est un des emblèmes les plus souvent donnés aux figures de Cérès et le plus généralement employés pour rappeler le culte et le nom de la déesse; il fait allusion aux longues courses de la mère cherchant nuit et jour, par toute la terre, la fille qui lui a été ravie. Le chien pourrait avoir un sens à peu près analogue; lui aussi, il figurerait ici la recherche. Mais si cette dernière interprétation n'a rien d'invraisemblable, elle n'est, d'un autre côté, confirmée par aucun texte ni par aucune représentation figurée; le chien n'est jamais donné à Déméter comme attribut, au lieu de la truie qui l'accompagne si souvent ou de la vache qui se rencontre aussi parfois (1). Enfin, sur les monnaies impériales de Cyzique où l'on a reconnu une Cérès marchant, la déesse tient bien deux flambeaux, mais, il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur les médaillons auxquels renvoie Mionnet, la Cérès des médailles a une attitude et un mouvement tout différents de la figure représentée sur notre stèle; elle marche ou plutôt elle court, et les draperies qui l'enveloppent, au lieu de tomber, comme ici, en plis tranquilles et réguliers, flottent derrière elle, soulevées par la rapidité de sa course et comme agitées par le souffle du vent. De plus, sur aucune de ces pièces, la déesse n'est suivie d'un chien (2). Nous écarterons donc Cérès.

Les flambeaux et le chien conviennent parfaitement à Hécate. Des textes anciens la montrent tenant en main ces torches que l'on a retrouvées dans des monuments où l'on a cru devoir, à di-

(1) Ott. Müller, *Archæologie der Kunst*, § 363, n. 8.
(2) Ibid., ibid. Mionnet, *Descr. de méd. ant.*, t. II, p. 539. *Suppl.*, t. V, p. 310, 317, 225, 326, 328.

vers signes, reconnaître Hécate (1). Quant au chien, c'était la victime que l'on offrait ordinairement en sacrifice à Hécate (2). Il n'y a donc aucune raison de nous refuser à voir dans cette figure l'*Hécate dadophore* qui avait un temple à Stratonicée, l'Hécate à laquelle un poëte donne le titre de *meurtrière de chiens*.

On peut avec autant de raison chercher dans la figure représentée sur notre marbre une Diane Lucifère. Artémis, ainsi que l'a indiqué Ottfried Müller, est conçue tantôt comme une divinité de lutte et de combat, dont la colère donne la mort, et qui, sans jamais se lasser, applique surtout aux travaux de la chasse sa virginale et farouche énergie, tantôt comme une déesse qui engendre la lumière et la vie (idées qui dans la symbolique grecque se trouvaient très-étroitement liées), comme la dispensatrice des forces fécondes qui bouillonnent dans le sein de la nature (3). Ainsi envisagée, Artémis reçoit les titres de σώτειρα, φωσφόρος, σελασφόρος; elle est représentée non point, comme la Diane de Versailles, en costume de chasse, en courte tunique dorienne, mais couverte au contraire de vêtements longs et élégants qui tombent jusqu'aux pieds (*in stola,* comme dit Cicéron à propos d'une Diane de Ségeste ravie par Verrès) (4). Personnifiant alors dans cette déesse la vigueur de la jeunesse et la fraîcheur de la vie, l'artiste laisse deviner à travers les plis de la draperie les formes pleines et florissantes de la jeunesse, tandis que la Diane Chasseresse est au contraire représentée comme presque semblable à son frère Apollon, avec des proportions sveltes et déliées, le pied léger, les hanches et la poitrine n'accusant que faiblement son sexe. Le flambeau est l'attribut naturel de l'Ἄρτεμις σώτειρα, et n'est que la traduction figurée des titres que porte Artémis quand elle est adorée comme puissance lumineuse et créatrice (5). Quant au chien, il semble aussi naturel de le trouver adjoint à la figure d'Artémis Soteira que l'arc, emblème qui accompagne souvent le flambeau dans toute cette classe de représentations, et qui rappelle de la manière la plus claire les occupations chères à Artémis considérée comme chasseresse, ἀγροτέρα. Le chien a peut-être même ici un sens plus marqué; il jouerait, dans notre bas-relief, le rôle d'un emblème de la fécondité. A Rome, Mana Geneta, la même que la déesse mère des Lares, était une divinité qui présidait à la génération; on lui sacrifiait des chiens (κύνες), sans doute parce que le chien est un animal fécond et que son nom κύων a pour racine le verbe κύω, κυέω, concevoir, enfanter. Les Argiens, pour le même motif, immolaient des chiens en l'honneur de la déesse Ilionea, que les interprètes identifient avec Ilithyie (6).

Au reste, de quelque nom que l'on veuille appeler la figure de notre bas-relief, il convient de rappeler qu'Hécate et Artémis paraissent s'être souvent rapprochées au point de se confondre

(1) *Corpus inscr. gr.*, n. 2720. Décret du peuple de Stratonicée en l'honneur d'un certain Hiéroclès, prêtre d'Artémis δᾳδοφόρος. Euripide avait donné à Hécate l'épithète de φωσφόρος. Cf. *Mus. Pio-Clem.*, V, 5, et Millin, *Galerie mythologique*, n. 339.

(2) Les textes ont été réunis par De Witte dans le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, n° 1. C'est chez Lycophron que se trouve l'épithète de Κυνοσφαγής, appliquée à Hécate. Le sacrifice expiatoire qui était offert à Hécate était connu sous le nom de Περισκυλακισμός. Hésychius appelle le chien une image d'Hécate, Ἑκάτης ἄγαλμα. Les Colophoniens, selon le témoignage de Pausanias, immolaient une chienne noire à la déesse Enodia, qui se confondait avec Hécate.

(3) Ott. Müller, *Arch. d. K.*, § 369.

(4) *In Verrem*, IV, 34 : « Erat admodum amplum et excelsum signum cum stola; verumtamen inerat in illa magnitudine ætas atque habitus virginalis : sagittæ pendebant ab humero : sinistra manu retinebat arcum, dextra ardentem facem præferebat. »

Une des plus belles représentations de l'Artémis Soteira qui soit parvenue jusqu'à nous paraît être la figure du musée de Berlin, connue sous le nom de *Diana Colonna*, figure malheureusement gâtée par des restaurations arbitraires et faites à contre-sens. Sur cette statue, et sur toutes celles qui s'en rapprochent et qui aident à en restituer les véritables attributs, voir une dissertation de Pyl dans le *Rheinisches Museum*, t. IV, p. 142.

(5) D'après Pausanias, I, 31, 4, Artémis σελασφόρος avait un autel à Athènes. Euripide et Aristophane donnent à Artémis l'épithète de φωσφόρος. Callimaque de même.

(6) Tous les textes relatifs au sacrifice du chien, et aux différentes divinités auxquelles on l'offrait, ont été réunis

chez les poëtes et dans les croyances populaires. Pour établir ces rapports, nous n'avons même pas besoin d'invoquer les vers des poëtes et les passages des mythologues qui nous montrent la fille de Latone une et triple tout à la fois, s'appelant au ciel Séléné, Artémis sur la terre, Hécate aux enfers; il y a là une symétrie et un arrangement qui trahissent un effort réfléchi et qui appartiennent à la dernière époque de la mythologie antique (1). On peut remonter bien plus haut. L'étymologie la plus vraisemblable du nom d'Ἑκάτη est celle qui le rattache à la racine contenue dans l'adverbe Ἑκάς, loin; ἑκάτη, ce serait donc celle qui éloigne, qui écarte, c'est-à-dire qui éloigne, qui écarte le mal, ἀλεξίκακος, ἀποτρόπαιος (2). C'est avec ce caractère qu'Hécate était adorée dans les mystères de Samothrace comme celle qui protége contre les tempêtes, dans les ports sous le titre de λιμενοσκόπος, titre qui passa plus tard à Artémis, et que son image, à Athènes et dans beaucoup d'autres villes, était placée devant les portes des maisons, sur l'agora, à l'entrée des chemins et dans les carrefours (3). C'est sous cet aspect que la considère et que la célèbre Proclus dans un de ses hymnes, c'est pour ce motif qu'elle est donnée comme proche parente de la déesse du bonheur Tyché, et qu'elle finit même, chez des écrivains postérieurs, par se confondre tout à fait avec elle. A ce point de vue, Hécate ne semble guère différer de l'Artémis Soteira, et nous trouvons en effet, dans Eschyle, ce religieux interprète des plus vieilles traditions, le nom d'Hécate employé comme un simple surnom d'Artémis, et probablement avec le sens de préservatrice : Ἄρτεμιν δ' Ἑκάταν γυναικῶν λόχους ἐφορεύειν. Nous trouvons le même emploi du nom d'Hécate dans les prétendus poëmes orphiques (4).

On conclura de toutes ces remarques qu'il est difficile de déterminer s'il faut donner de préférence à notre figure le nom d'Hécate ou celui d'Artémis. Ces deux divinités, nous l'avons vu, ont dans certains cas des attributs identiques, et entre les conceptions que personnifient ces deux types, il y a de si intimes rapports qu'Hécate et Artémis finissent par n'être que deux noms différents d'une même déesse, considérée tantôt sous un aspect et tantôt sous un autre. Ce qui nous conduirait peut-être à préférer désigner ici cette figure sous le nom d'Artémis Soteira, c'est la manière dont paraissent avoir été arrangés les cheveux. Autant que l'on peut en juger d'après l'état du marbre, qui a beaucoup souffert dans sa partie supérieure, la chevelure aurait présenté ici une disposition toute particulière qu'elle affecte dans les statues d'Apollon et de Diane; elle aurait été tout entière relevée et rassemblée sur le front en une masse retenue par le nœud d'un bandeau, comme on le voit dans l'Apollon du Belvédère et dans plusieurs têtes de Diane. C'était ce que l'on appelait, selon un ancien commentateur, le *crobylos* chez les hommes, le *corymbos* chez les femmes (5). D'autres auteurs paraissent employer indistinctement les deux mots, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre sexe.

Nous reconnûmes, en visitant les ruines de l'amphithéâtre, que de nombreuses stèles portant des inscriptions étaient engagées dans la construction, surtout au sud-est, sur la gauche du ruisseau. J'allai chercher à Erdek un ouvrier qui réussit à dégager, à l'aide d'une pince de fer, deux de ces stèles; les autres étaient trop profondément engagées dans la maçonnerie. La démolition

par De Witte, dans la dissertation citée plus haut. Voir dans Conze, *Reise auf den Inseln des Thrakischen Meeres*, pl. X, f. 4, un bas-relief qui représente une figure féminine drapée, comme la nôtre, dans un vêtement qui tombe jusqu'aux pieds, et tenant un flambeau de chaque main; elle est accompagnée de deux chiens, dont l'un s'élance vers la droite, l'autre vers la gauche. L'auteur n'hésite pas (p. 38) à voir dans ce bas-relief, qu'il a retrouvé à Thasos, une Artémis.

(1) *Schol.* Aristophan., *Plut.*, 594. Servius ad Virg., *Æneid.*, IV, 511. Ovid., *Metam.*, VII, 192. Nonn., *Dionys.*, XLIV, 191.

(2) Cette étymologie avait déjà été indiquée par les anciens. *Schol. Venet. ad. Iliad.* ε, 759.

(3) V. Pauly, Real. Encyclopedie, s. v. Ἑκάτη.

(4) V. Lobeck., *Aglaophamus*, 543, 561.

(5) *Schol.* Thucyd., I, 6.

de toute cette partie de l'amphithéâtre mettrait certainement à la disposition des savants de véritables richesses épigraphiques.

49.

Stèle de marbre : la face postérieure, non dégrossie, était adossée. La face antérieure porte une longue inscription, malheureusement illisible. On peut au contraire déchiffrer une grande partie des inscriptions qui couvrent les deux faces latérales, larges l'une et l'autre de 0,25. Lettres de 0,01.

I. Face latérale droite :

ΙΠΠΑΡΧΗΧΑΙΡΕΑ	Ἱππάρχῃ Χαιρέᾳ
ΤΟΗΓΡΑΜΜΑΤΕΥ	τὸ η̅, γραμματεύ-
ΟΝΤΟΣΤΗΣΝΕΟ	οντος τῆς νεο-
ΚΟΡΟΥΒΟΥΛΗΣΑΣΚΛ	κόρου βουλῆς Ἀσκλ-
ΗΠΙΑΔΟΥɃΞΕΝΑ	ηπιάδου β̅ Ξενᾶ,
ΟΙΠΡΥΤΑΝΕΥΣΑΝ	οἱ πρυτάνευσαν
ΕΣΜΗΝΑΚΑΛΑ	ἐς μῆνα Καλα[μαιῶνα
ΚΑΛΛΙΑΣΑΝΠ	καὶ ἐ]καλλίασαν Π[άν-
ΝΜΟΝ ΟΠΛΗΤΕ	ημον· ὅπλητε[ς·
ΠΡΩΤΟΜΑΧΟΣΦΙΡ	Πρωτόμαχος Φίρ[μος,
ΜΟΥΚΙΑΝΟΣΒΑΣΣ	Μουκιανὸς Βάσσ[ος,
ΜΕΔΟΝΑΠΟΛΛΟΝΙΟΥ	Μέδον Ἀπολλονίου,
ΟΚΤΑΒΙΟΣΤΕΡΤΙΑΝΟΣ	Ὀκτάβιος Τερτιανός,
ΤΕΡΗΝΑΛΚΙΜΟΣΑΦΙ	. . . Ἄλκιμος Ἄφι[δνος,
ΠΙΝΑΡΙΟΣ	Πινάριος,
ΤΟΚΡΑΤ	Ἱπ]ποκράτ[ης,
ΚΟΣΑΠΟΛΛΟΒΑ	Μάρ]κος Ἀπολλο[φάνης,
ΠΑΠΙΑΣΠΟΤΑΜΩΝΟΣ	Παπίας Ποτάμωνος,
ΚΟΣΤΟΥΒΑΣΙ	. . κοστου βασι(λεύς),
ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ	. . . Ἀρτεμίδωρος,
ΠΠΑΒΡΥΩΝΜΥΣΤΑΡ	Ἱ]ππαβρύων μυστάρ(χης,
ΓΙΟΥΛΛΟΥΠΟΣΟΙΝΟ	Γ(άϊος) Ἰούλι(ος) Λούπος οἰνο(φύλαξ),
ΛΕΩΝΑΣ	. . . Λεωνᾶς . . . . .
ΚΛΑΥΔΙΟΣΚΡΙΣΠΟΣ	Κλαύδιος Κρίσπος,
ΚΛΕΦΗΒΗ	Κλ(αύδιος) Ἔφηβο[ς,
ΛΟΥΖΩΣΙΜΟΣ	. . . λου Ζώσιμος,
ΑΝΟΣΤΕ	. . ανος τε
ΒΙΟΝΟΣ	. . . . Βίονος.

Il y a encore sur la pierre une quinzaine de lignes, mais où je n'ai pu distinguer que des lettres éparses et des fragments de noms.

II. Face latérale gauche :

ΟΣΔΙΟΝΥΣΙΟΣ	. . . . . ος Διονύσιος,
ΕΣΦΟΡΙΩΝ · ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟΥΒΑΣ	Τελ]εσφορίων(?) Ἀσκληπιάδου βασ(ιλεύς,
ΝΗΣΙΦΟΡΟΣɃΒΑΣ	Νησιφόρος β̅ βασι(λεύς,
ΜΑΡΚΙΣΚΟΣΚΛΑΥΔΙΑΝΟΣ·ΒΑΣ	Μαρκισκὸς Κλαυδιανὸς βασ(ιλεύς,
ΙΡΙΟΣΣΕΟΥΗΡΟΣ · ŸΑΝΤ	Οὐαλή]ριος Σεουῆρος ὑφάν(της,
ΛΦΟΥΛΒ·ΕΣΤΙΑΙΟΣ	Λ(ούκιος) Φούλβ(ιος) Ἑστιαῖος,
ΡΟΣΤΡΟΦΙΜΟΣ	. . . ρος Τρόφιμος,
ΑΥΟΣΣΩΤΗΡΟΣ	. . . αυος Σώτηρος,
ΑΣΣΙΟΣ·ΙΖΑΙΟΥ	Κ]άσσιος Ἰζαίου,

ΜΑΡΚΙΑΝΟΣ·ΤΡΟΦΙΜΟΣ	Μαρκιανὸς Τρόφιμος,
WΡΤΙΟΣ·ΟΚΙΛΟΥΙΟΣ	Π]ώρτιος Ὀκιλούιος,
ΙΟΥΛΕΥΤΥΧΙWΝ	Ἰούλ(ιος) Εὐτυχίων,
ΑΚΣΙΟΣΒ̄	Ἄκσιος β̄,
ΑΡΜΙ|||||||ΛΙΠΟΔWΡ	Ἀρμί[νιος] Λιπόδωρ[ος,
ΕΚ·ΚΛWΔΙΟΣ·ΑΣΙΑΤΙΚΟΣ	Ἕκ(τωρ)? Κλώδιος Ἀσιατικός,
ΜΟΥΣ·ΡΟΥΦΟΥ	Μουσ(ώνιος) Ῥούφου,
ΝΑΡΚΙΣΣΟΣ·ΑΡΚΙΝΟοΥ	Νάρκισσος Ἀρκινόου,
Μ·ΘΑΛΛΟΣ	Μ(άρκος) Θαλλός,
Α·ΚΑΡΠΟΦΟΡΟΣ	Λ(ούκιος) Καρποφόρος,
ΑΓΑΘΟΚΛΗΣΒ̄ΛΟ ΕΙΝ	Ἀγαθοκλῆς β....
Δ	....
ΗΝΟΔWΡΟΣ·ΙΠΠΟΝΙΚΟΥ	Ἀθ]ηνόδωρος Ἱππονίκου,
ΚΑΛΒΕΙΣΙΟΣ·ΑΥΦΙΔΙΟΣ	Καλβείσιος Αὐφίδιος,
ΈΛΜWΝΒ̄	Τέλμων β̄,
ΚΤΑΟΥΙΟΣΣ	Ὀκ]ταουῖος,
ΜΜWΝΙΟΣ	Ἀ]μμώνιος,
ΚΙ ΣΑΘΥ	....

Chéréas étant hipparque pour la huitième fois, Asclépiade Xénas, fils d'Asclépiade, étant secrétaire du sénat néocore, ceux-ci ont été Prytanes pour le mois Calamæon, et Callies pour le mois Panémos : Hoplites :

.....Viennent ensuite les noms qu'il est inutile de transcrire.

Cette inscription a un frappant rapport avec celles qui se trouvent à Paris, conservées à la Bibliothèque impériale, et qui sont reproduites dans le *Corpus* sous les numéros 3662, 3663, 3664, 3665. C'est, pour la face latérale droite, la liste, mutilée par le temps, de ceux des citoyens de la tribu des *Hoplites* qui ont exercé les fonctions de prytanes pendant le mois Calamæon, et celles de Callies pendant le mois Panémos. Deux tribus, on le voit par les inscriptions qui sont arrivées jusqu'à nous plus complètes, concouraient à fournir pour chaque mois les cinquante sénateurs qui exerçaient la prytanie, et c'est la tribu des Οἰνῶπες qui est toujours associée à celle des Ὅπλητες; faut-il chercher sur la face latérale gauche les noms des sénateurs de la tribu des Oinopes qui ont partagé pendant ces deux mois les mêmes fonctions que les sénateurs de la tribu des Hoplites? C'est la pensée qui vient tout d'abord à l'esprit; ce qui conduit à l'écarter, ou tout au moins à ne l'admettre qu'avec quelque hésitation, c'est que l'écriture n'est pas tout à fait la même sur la face latérale gauche que sur la droite; dans la première l'ω a partout la forme Ω, dans la seconde partout la forme W; dans la seconde inscription, les mots sont quelquefois séparés par des points dont je ne trouve pas trace dans la première; faut-il voir là la marque de deux époques différentes, ou seulement la preuve que les deux parties d'une même inscription auraient été confiées à des lapicides différents, dont chacun se trouvait avoir ses habitudes et ses préférences?

Face I. Pour tout ce qui regarde le calendrier de Cyzique, sa constitution, ses tribus, l'ordre dans lequel, groupées deux par deux, elles exerçaient la prytanie, je n'ai qu'à renvoyer aux savantes dissertations que M. Bœckh a jointes aux inscriptions citées plus haut. Pas plus que Marquardt, Bœckh n'a réussi à déterminer quelles étaient au juste les fonctions que désignaient à Cyzique les verbes καλλιάζω et καλλιῶ, quel était le lieu consacré ou le corps de magistrats que l'on appelait κάλλιον. A Athènes, on donnait le nom de κάλλιον à un tribunal dont la compétence ne nous est pas bien connue (1); et l'analogie souvent signalée entre l'organisation politique d'Athènes et celle que Cyzique devait à ses origines ioniennes, nous conduit à croire qu'il s'agit ici

(1) Pollux, VIII, 21. *Lex. rhet.*, p. 269, 33 : Κάλλιον, δικαστήριον Ἀθήνησιν οὕτω καλούμενον. Cf. Photius, p. 126, 24.

aussi d'attributions judiciaires. Les prytanes sortant de charge se trouvaient de plein droit investis, pendant le mois suivant, de cette magistrature dont les attributions et le caractère ne pourront nous être révélés que par la découverte de quelque texte nouveau. Un καλλίαρχος, souvent aussi mentionné dans les inscriptions de Cyzique, était à la tête du corps des καλλιάζοντες ou καλλιῶντες.

Le mois Calamæon est le huitième, et le mois Panémos le neuvième du calendrier de Cyzique. D'après la comparaison des différents textes qu'il commente, Bœckh établit que c'est ordinairement au mois Panémos que correspondait la prytanie des Hoplites; ici elle tombe sur le mois précédent, le mois Calamæon; mais cette particularité, comme Bœckh le remarque lui-même, se trouve déjà dans l'une des listes que portent les marbres de la Bibliothèque impériale (*Corpus inscr. gr.*, n° 3363). Il y eut, à ce qu'il semble, à partir d'un certain moment, une interversion faite dans l'ordre suivi jusqu'alors. Une particularité plus singulière et qui mérite plus d'attention, c'est la manière dont est indiqué ici le nom du magistrat éponyme, de l'hipparque. Partout ailleurs, dans les actes de la même ville, nous avons, suivant l'usage ordinaire, ἐπὶ ἱππάρχεω, ou ἱππαρχοῦντος τοῦ δεῖνος, tandis qu'ici le nom du magistrat éponyme est au datif (1). Ce datif, employé comme l'ablatif absolu du latin, est rare dans cette acception et dans les formules qui servent à dater les textes lapidaires. On le trouve, dans les inscriptions de l'époque impériale, employé dans les formules traduites du latin; ainsi, quand il s'agit des consuls ou proconsuls romains, on a, comme pour changer le moins possible le titre officiel, transcrit l'ablatif latin par le datif grec. Je lis dans une inscription de Smyrne : Ὁ ἐσφραγίσθη ἐν Ῥώμῃ πρὸ τριῶν Νωνῶν Μαΐων Αὐτοκράτορι Καίσαρι Τ. Αἰλίῳ Ἀδριανῷ Ἀντωνείνῳ τὸ β, Γαΐῳ Βρουττίῳ Πραίσεντι τὸ β̄ ὑπάτοις (2). Les exemples de ces datifs sur les médailles sont fréquents, mais toujours quand il s'agit de magistrats et de titres romains (3). Je ne connais pas d'autre exemple d'une magistrature grecque, indiquée ainsi, dans une cité grecque, à la manière latine, et par ce datif, transcription machinale et incorrecte de l'ablatif latin.

Le titre de *néocore,* donné ici au sénat de Cyzique, nous montre que l'inscription en question est postérieure à l'avénement d'Hadrien et antérieure au règne de Sévère : c'est en effet sur des monnaies portant l'effigie d'Hadrien qu'apparaît pour la première fois la formule Κυζικηνῶν νεωκόρων (4), et c'est sur des pièces de Julia Domna et de Septime-Sévère que l'on commence à rencontrer la légende Κυζικηνῶν δὶς νεωκόρων ou β̄ νεωκόρων, qui depuis lors se répète sans cesse (5).

Les fonctions de secrétaire du sénat se trouvent mentionnées dans l'intitulé d'autres inscriptions de Cyzique (n°s 3661, 3663); le sénat est appelé, tantôt, comme ici, νεωκόρος βουλή, tantôt ἱερὰ βουλή.

L. 5, Ξενᾶς est une sorte d'abréviation de Ξενόδωρος, comme Ἀρτεμᾶς d'Ἀρτεμίδωρος, Ἑρμᾶς d'Ἑρμόδωρος, Ἀπολλᾶς d'Ἀπολλόδωρος; ces formes abrégées paraissent avoir été très-employées à cette époque et dans cette région; on les rencontre souvent dans les inscriptions de l'Asie Mineure à l'époque romaine. Bœckh (6) rappelle quel sens il faut donner à la formule bien connue maintenant qui se trouve souvent dans cette inscription et dans les autres inscriptions de Cyzique, je veux parler du chiffre suivant un nom propre; cette sigle indique que, depuis le nombre de générations marqué par ce chiffre, ce nom se trouvait dans la famille, porté par le père avant le fils,

(1) Je ne puis conserver aucun doute sur le texte que je donne; un estampage pris sur la pierre, et où les lettres se lisent encore de la façon la plus distincte, ne permet pas l'hésitation.

(2) *Corpus inscr. gr.*, 3175.

(3) Voir Mionnet, *Ionie*, n. 254; *Phrygie*, n. 153; *Éolie*, n. 64; *Lydie*, n. 251, etc., etc.

(4) Mionnet, *Suppl.*, V, p. 318, n. 225.

(5) Mionnet, *Suppl.*, V, p. 339, n. 369, 370; p. 338, n. 368.

(6) *Corpus inscr. gr.*, ad n. 3662.

par l'aïeul avant le père, etc. L. 12, Μέδον pour Μέδων. L. 19, 21, 22, les titres βασιλεύς, μυστάρχης, οἰνοφύλαξ, sont relevés par Bœckh (*ad n.* 3663); il est difficile de dire ce qu'étaient au juste ces fonctions, qui paraissent avoir eu toutes un caractère religieux. L. 28, Βίονος pour Βίωνος.

Face II. Les mêmes formules se retrouvent ici, ll. 2, 3, 4, le titre βασιλεύς, ll. 3, 13, 20, 25, le chiffre $\overline{\beta}$ indiquant que le fils porte le même nom que son père. L. 5, ὑφάντης, écrit en abrégé comme βασιλεύς, comme μυστάρχης, est-il le titre d'une fonction publique analogue à celles que désignent ces titres? est-ce simplement un nom de métier qui s'attache ici comme surnom à Valérius Sévérus, que l'on appellerait, pour le distinguer de quelque homonyme, *le tisserand?* L. 3, Νησιφόρος, nom dont je ne connais pas d'exemple. L. 9, Ἴζαῖος est une variante nouvelle du nom bien connu Ἰσαῖος, celui que portait l'orateur athénien. L. 13, l'orthographe d'Ἄκσιος est à remarquer; ce n'est point ici une décomposition du ξ, inspirée par le désir de se rapprocher de l'orthographe archaïque, mais une transcription du nom latin d'Accius, tel qu'il se prononçait alors, le second *c*, celui qui précède l'*i*, tendant dès ce moment à prendre, dans certains cas, un son identique à celui de la lettre *s*. L. 14, j'ai cru devoir suppléer Ἀρμίνιος; malgré son apparence toute germanique, ce nom n'est pas étranger à l'Asie Mineure. On le trouve sur une monnaie de Clazomène (1). L. 14, je ne connais pas d'autre exemple du nom Λιπόδωρος. L. 15, je lis Ἕκ[τωρ] et l. 16 Μουσ[ώνιος], tout en conservant quelques doutes; le point qui suit le κ et le σ montre bien que ce sont là des abréviations, quoiqu'il n'y ait aucune raison qui ait dû faire abréger ces noms plutôt que d'autres; nous avons, dans la face I, l. 22, Γ. et Ἰουλ. pour Γαΐος et Ἰούλιος, dans la face II, sans parler des prénoms romains, Φούλβιος et Ἰούλιος abrégés (ll. 6 et 12) par Φουλβ. et Ἰουλ.; mais on s'étonne un peu plus de voir traités de même des noms bien moins connus et moins fréquents, comme seraient Hector et Musonius. Il y a d'ailleurs, dans la manière dont sont désignés tous ces personnages et dont sont écrits tous ces noms, un tel désordre, une telle confusion des noms d'origine grecque et des noms d'origine latine, un tel mélange des procédés et des formules propres en particulier à chacune des deux langues, que l'on ne peut ici s'étonner de rien ni déclarer aucune combinaison invraisemblable ou impossible.

Nous avons retrouvé, dans le lit même du ruisseau qui traverse le théâtre, les fragments brisés d'autres stèles contenant sans doute des listes analogues. Voici les plus longs :

50.

ΑΣΤΡΙΚΙΟΣΔΙΟ
ΗΙΟΣΟΥΑΡΙΑΝΟΣ
ΕΠΙΚΤΗΤΟΣΟΣΘΕΝΟΥ
ΤΙΟΥΛΚΡΙΣΠΟΣ
ΟΡΑΤΙΟΣ$\overline{B}$
ΡΕΙΣΚΟΣ$\overline{B}$
ΕΙΛΙΟΣΡΥΜΕΤΑ
ΙΩΝΟΦΕΛΛ
ΙΔΗΚΟΡΟΣ
Υ||||||||ΚΟΣ
ΤΟΣ
ΛΗΠΙΑΔΟΥ
ΡΟΔΕΙΤΟ
ΜΜΩΝ

Ἀστρίκιος Διό[δωρος, ?
. . ηιος Οὐαριανός,
Ἐπίκτητος Σοσθένου,
Τ(ίτος) Ἰούλ(ιος) Κρίσπος,
Ὀράτιος $\overline{\beta}$.,
Ἀνδρ]είσκος $\overline{\beta}$,
. . . ειλιος Ῥυμετά[λκης,
. . . ιων Ὀφελλάς,
. . . ιδηκορος
. . . .
. . . .
. . . . Ἀσκ]ληπιάδου,
. . . .
Ἀ]μμών[ιος

L. 1, Ἀστρίκιος, nom nouveau. L. 3, Σοσθένου pour Σωσθένους.

(1) Mionnet, *Suppl.*, VI, 90.

51.

ΑΙΑΚΛΑΥ	....Κλαύ[διος,
ΤΥΡΑΝΝΟΣΚΡ	Τύραννος Κρ[ίσπος,
ΑΛΚΙΟΣΜΑΡΚΟΣ	Ἄλκιος Μάρκος,
ΜΗΝΑΝΔΡΟΣ	Μήνανδρος,
ΤΡΟΦΙΜΟΣ	Τρόφιμος,

Ἄλκιος est un nom propre à l'Asie Mineure; il se rencontre sur diverses monnaies phrygiennes (1).

52.

ΚΑΡΠΙΩΝ	Καρπίων,
ΑΙΟΥΛΜΟΔΕΣΤ	Α(ὖλος) Ἰούλ(ιος) Μοδέστ[ος,
ΙΟΥΛΙΕΡΜΗΣ	Ἰούλι(ος) Ἑρμῆς,
ΛΙΑΝΟΣΕΥΑΡΙΣΤΟΥ	Ἰου]λιανὸς Εὐαρίστου.

On n'avait rencontré jusqu'ici que les formes Εὐαρέστης et Εὐάρεστος. Faut-il regarder Εὐάριστος comme une variante orthographique de ce même nom, ou comme un autre composé, formé de εὖ et de ἄριστος?

Voici différentes inscriptions qui proviennent des ruines de Cyzique :

53.

Stèle de marbre, haute de 0m,53, que l'on me montre dans une des kalyves de *Iéni-Keui*. Au-dessus de l'inscription un bas-relief d'un mauvais style, qui représente deux femmes assises et s'enveloppant de leurs voiles. Lettres de 0m,025 et 0m,015.

ΥΠΟΜΝΗΜΑ~ΣΥΝΤΥΧΗΣ	Ὑπόμνημα Συντύχης,
ΓΥΝΑΙΚΟΣΑΚΤΙΟΥ~Χ~ΚΛ~ΧΑΙΡΗ	γυναικὸς Ἀκτίου δ(ο)ύ(λου) Κλ(αυδίου) Χαιρή(μονος),
ΚΑΙΤΗΣΜΗΤΡΟΣΑΥΤΟΥΑΣΣΤΕΡΙΔΟΥ	καὶ τῆς μητρὸς αὐτοῦ Ἀσστεριδ[ί]ου
ΟΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝΑΥΤΑΙΣΑΚΤΙΣ	ὁ κατεσκεύασεν αὐταῖς Ἄκτι[ο]ς,
ΧΑΡΙΣΑΜΕΝΟΥΤΟΝΤΟΠΟΝ~ΦΑΣΑΡΕΙΝΟΥ	χαρισαμένου τὸν τόπον Φλ(αβίου) Σαβεινοῦ.

Tombeau de Syntiche, femme d'Actius, esclave de Claudius Cheremon, et de sa mère : il le leur a élevé, Flavius Sabinus lui ayant fait don de l'emplacement.

L. 2. Je vois dans le monogramme Χ une sigle analogue à la sigle $Δ^{Α}$, qui, dans une abréviation de Téos (*C. I. G.* 3104) est évidemment l'abréviation de δοῦλος, esclave. On pourrait peut-être lire aussi τοῦ καὶ Χαιρήμονος, en voyant dans ce que je crois être de simples signes de ponctuation ce qui resterait d'un Τ et d'un Ι effacés. L. 3, il y aurait un Σ de trop et un Ι d'omis dans l'écriture du nom Ἀστερίδιον, comme à la ligne suivante il manque évidemment un Ο dans le nom Ἄκτις qui ne saurait être autre que l'Ἄκτιος de la première ligne. L. 6. Je lis Φλ(αβίου) Σαβεινοῦ au lieu de Φασαρεινου, nom étrange et inconnu; il suffit d'un très-léger changement dans deux des lettres pour expliquer une erreur de transcription.

(1) Mionnet, VI, 228. *Suppl.*, VII, 507.

54.

Sur un cippe cylindrique haut d'un mètre. Il a été apporté des ruines de Cyzique à Erdek pour servir aux constructions de la metropole. Lettres de 0m,03.

ΥΠΟΜΝΗΜΑ	Ὑπόμνημα
ΦΙΛΟΚΑΛΟΥΤΟΥ	Φιλοκάλου τοῦ
ΛΟΛΛΙΟΥΚΑΙΤΗΣΓΥ	Λολλίου καὶ τῆς γυ-
ΝΑΙΚΟΣΑΥΤΟΥΜΝ̊	ναικὸς αὐτοῦ Μινο-
ΘΕΑΣΟΚΑΤΕΣΚΥΑ	θέας, ὃ κατεσκεύα-
ΣΕΝΟΥΙΟΣΑΥΤΗΣ	σεν ὁ υἱὸς αὐτῆς
ΕΥΦΙΜΟΣΖΩΝ	Εὔφιμος ζῶν
❦ ΑΥΤΩ ΧΑΙΡΕ	αὐτῷ · χαῖρε.

Tombeau de Philocalos, fils de Lollius, et de sa femme Minothéa, que leur éleva le fils de Minothéa, Euphimos, de son vivant, pour y reposer aussi. Adieu.

55.

Sur une bande de marbre blanc, encastrée dans le mur d'une maison, à *Hammamlu*. Lettres de 0m,03.

ΕΙΡΗ
ΑΡΙΣ

56.

A *Erdek*, dans une maison particulière, une petite stèle qui représente un personnage debout, tenant d'une main un thyrse, et de l'autre une guirlande. Au-dessous de cette figure on lit, en lettres de 0m,02 :

ΕΥΠΡΕΠΗΣΠΡ	Εὐπρεπὴς πρ[ε-
ΚΑΤΩΡ	κάτωρ.

Πρεκάτωρ n'est autre chose qu'une transcription en caractères grecs d'un mot latin, *precator*, qui désignait sans doute, dans la Cyzique gréco-romaine, une certaine dignité religieuse, un sacerdoce inférieur.

57.

A *Pandermo*, dans l'église Saint-Georges, encastrée à côté de la porte, une petite stèle ornée à sa partie supérieure d'un bas-relief; celui-ci représente une femme assise qui s'enveloppe de son voile, tandis qu'une jeune fille lui apporte une urne à parfums. Hauteur de la stèle : 0m,40; hauteur des lettres . 0m,015.

ΝΕΙΚΗ ΧΑΙΡΕ **M**	Νείκη χαῖρε.

Adieu, Nike.

Le grand M qui se trouve à la droite de l'inscription doit sans doute s'expliquer, comme le fait Franze pour la même sigle dans une inscription sicilienne (*Elem. Epig. gr.* p. 367), par μνημεῖον. Cela équivaut, avec plus de brièveté encore, à la formule Μνήμης χάριν, que l'on trouve abrégée (ibid., p. 368) par la sigle M X. Cf. Boeckh, *C. I. G.* ad n. 3712.

58.

A *Pandermo*, sur la face antérieure d'un sarcophage qui sert de vasque à la fontaine nommée Tsabou-Tchesmé. Les lettres ont $0^{m},05$.

ΠΟ	Ὑ]πό[μνημα
ΑΥΡ·ΧΡΗΣΤΟΥ·ΟΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ	Αὐρ(ηλίου) Χρηστοῦ, ὃ κατεσκεύασεν
ΕΑΥΤWΖWΝΚΑΙΤΗΓΛΥΚΥΤΑΤΗΜΟΥ	ἑαυτῷ ζῶν καὶ τῇ γλυκυτάτῃ μου
ΓΥΝΑΙΚΙΑΥΡ·ΕΥΠΟΣΙΑ·ΤΟΙΣΔΕΛΟΙΠΟΙΣ	γυναικὶ Αὐρ(ηλίᾳ) Εὐποσίᾳ· τοῖς δὲ λοιποῖς
ΑΠΑΓΟΡΕΩ·ΕΙΔΕΤΙΣΤΟΡΜΗΣΕΤΕΡΟΝ	ἀπαγορέω· εἰ δέ τις τορμήσ' ἕτερον
ΚΑΤΑΘΕΣΤΑΙΓ⌐ ΤWΠΡΟΣΤΟΝΘΕΟΝ	κατάθεσθαι, ἔσ[τ' αὐ]τῷ πρός τὸν θεόν.

Tombeau d'Aurélius Chrestos, qu'il a élevé, pendant sa vie, pour lui-même et pour ma chère épouse, Aurélia Euposia; à tous les autres, je l'interdis; si quelqu'un a l'audace d'y déposer un autre mort, qu'il ait affaire au dieu.

Cette inscription se trouve dans le *C. I. G.* n. 3690, mais très-inexactement restituée d'après des copies fort défectueuses. Je puis répondre du texte tel que je l'ai reproduit ici. Les lettres sont grandes et très-bien conservées, excepté au milieu de la dernière ligne; là, les pieds des femmes qui viennent puiser de l'eau à la fontaine ont usé le marbre et fait disparaître trois ou quatre caractères. Boeckh n'a pas voulu suivre la copie de Spon, qui pourtant, d'après ce qu'il en cite, semble avoir été la meilleure; il cherche à trouver, vers la fin, une ἱερὰ βουλή dont il n'y a pas trace dans le texte, et il donne l'inscription comme incomplète, tandis qu'il n'y manque rien.

L. 3. Rien de plus fréquent, dans les inscriptions funéraires, que ce passage de la troisième à la première personne.

L. 5. Le ρ que j'ai bien réellement lu sur le sarcophage, à la place du λ de τολμήσῃ, ne peut provenir que d'une faute du graveur, ou de quelque accident de la pierre qui aura trompé mes yeux.

L. 6. Les deux fragments de lettres que je retrouve sur ma copie avant la lacune, et l'étendue même de cette lacune, qui correspond exactement à la place qu'exigeraient les lettres données par Spon, me conduisent à adopter, avec un léger changement, le texte que fournit cet auteur pour la dernière ligne : ΕΣΤΕΑΥΤΩΠΡΟΣΤΟΝΘΕΟΝ. Il y a là une formule que Bœckh rejette, sans doute comme inusitée, mais qui n'a par elle-même rien de choquant, qui se comprend aisément : ἔστω αὐτῷ πρὸς τὸν θεὸν, « qu'il ait affaire au dieu, qu'il ait un compte à régler avec le dieu. »

MILETOPOLIS

ET LES LACS DE LA BASSE MYSIE.

C'est de Brousse que nous avions gagné Cyzique en suivant une route déjà parcourue par plusieurs voyageurs, celle qui longe la rive septentrionale du lac d'Apollonie (1). Les ruines de l'ancienne Apollonie, dont le nom, sous les formes altérées *Aboullion, Aboulliontè*, est resté à un gros bourg et au lac où se réfléchissent ses maisons, avaient été visitées par nos prédécesseurs et plusieurs fois figurées (2); nous les laissâmes sur notre gauche, à trois quarts d'heure environ du chemin, et nous allâmes coucher à *Kara-Aghatch;* ce hameau occupe un petit promontoire où la carte de Kiepert place un village, *Ullio*, qui n'existe pas. Cette erreur, qui nous frappa et que nous corrigeâmes, après enquête, sur les lieux mêmes, est facile à expliquer; il y a beaucoup de diversité dans la manière dont les paysans pronoucent le nom d'Aboullion. Une variante, une rapide abréviation recueillie par un des voyageurs dont M. Kiepert a consulté les itinéraires, aura donné naissance à cette confusion. On nous a assuré qu'il n'y avait point là ni sur nul autre point du littoral, de village appelé Ullio, ni d'autre Aboullion que celui qui occupe le site d'Apollonie (3).

Nous traversâmes en bac, auprès de la pointe nord-ouest du lac, le fleuve qui en sort à cet endroit; le bac a remplacé un pont de pierre dont les piles, qui paraissent dater des empereurs byzantins ou des premiers sultans, s'élèvent encore au-dessus de l'eau. Un pont de bois, maintenant coupé par le milieu, servait au passage il y a quelques années. En ce lieu même, sur la rive gauche de ce large et rapide courant qui est maintenant connu sous le nom de *Mualitch-tchaï*, « le fleuve de Mualitch, » s'élevait autrefois une ville forte, Lopadion, qui paraît avoir eu, comme tête de pont, une assez grande importance à l'époque byzantine. Un mi-

(1) C'est R. Pococke qui, le premier, a suivi ce chemin (partie III, l. II, ch. 42). Sestini (*Voyage dans la Grèce asiatique*, lettres 7 et 8) était allé plus tard de Pandermo à Brousse en suivant, mais en sens contraire, la même route que nous, et, quoiqu'il estropie singulièrement les noms anciens et les noms modernes, il s'est assez bien orienté entre les deux grands lacs auxquels il donne leur vrai nom. Parmi les voyageurs plus récents qui ont parcouru cette contrée, Ed. Hamilton s'est dirigé directement de Brousse sur Kirmisli-Kassaba, en laissant le lac à sa droite, et Ph. Le Bas a été de Moudania à Mualitch, de Mualitch à Aboullion, et de là à Adranas, en contournant le lac. Ce dernier voyageur a donné une bonne carte de toute cette partie du pays.

(2) V. Ph. Le Bas, *Voy. arch.— Itin.*, pl. 44 à 48.

(3) La même carte contient, au même endroit, une autre erreur légère. Elle appelle *Kis-Chan* un khan ruiné auprès duquel passe la route de Mualitch, dénomination qu'il faudrait traduire par « le khan des jeunes filles, » ce qui ne présente guère de sens. Le véritable nom est *Kirsiz-Khan*, « le khan des voleurs, » ce qu'on explique dans le pays en racontant que souvent des caravanes abritées dans ce khan ont eu à s'y défendre contre les attaques des brigands, que souvent aussi les brigands s'y sont retranchés et y ont soutenu de vrais siéges contre les soldats envoyés pour les poursuivre.

sérable hameau, *Ulubad*, conserve, légèrement altéré, le souvenir de l'ancien nom; il ne remplit qu'un tout petit coin de l'enceinte. Celle-ci, avec ses tours qui sont alternativement en fer à cheval et en épi, est assez bien conservée; elle est construite en moellons mêlés de briques et de quelques fragments antiques (1).

Une heure à peine de chemin sépare Ulubad de *Mualitch*. Dans la petite ville de Mualitch, nous n'hésiterons pas à voir, avec M. Kiepert, l'ancienne MILETOPOLIS. Malgré la terminaison toute tartare d'apparence qu'il a prise, le nom moderne, qui ne présente en turc aucun sens, est, selon toute probabilité, une corruption et une contraction de la dénomination hellénique. Il me paraîtrait suffire à fixer ici, en l'absence même de tout autre indice, l'emplacement de Miletopolis. Ce qui confirma pour nous cette présomption, ce fut le grand nombre de médailles autonomes de Miletopolis qui nous furent apportées à Mualitch et dans les villages voisins. D'Anville et Mannert s'étaient évidemment trompés en cherchant Miletopolis à Baluk-Esri, beaucoup trop loin vers le sud-ouest de ces lacs auxquels la rattache un passage de Strabon dont voici la traduction (2) : « Tel est l'Olympe. Ses pentes septentrionales sont habitées par les Bithyniens, les Mygdones et les Doliones; les autres appartiennent à la Mysie et à la Phrygie Épictète. On appelle particulièrement Doliones les populations répandues autour de Cyzique depuis l'Æsepos jusqu'au Rhyndacos et au lac Daskylitis, puis Mygdones celles qui font suite aux Doliones, et qui s'étendent jusqu'au territoire des Myrléens. Au-dessus du lac Daskylitis il y en a deux autres, l'Apolloniatis et le Miletopolitis; auprès du lac Daskylitis se trouve la ville de Daskylion, auprès du Miletopolitis la ville de Miletopolis, auprès du troisième lac l'Apollonie qu'on appelle du Rhyndacos. Presque tout ce territoire appartient maintenant aux Cyzicéniens. »

Baluk-Esri est dans un pays montagneux, à une douzaine d'heures du plus voisin des lacs, tandis que le texte du géographe grec indique clairement que Miletopolis était aussi voisine du lac qui porte son nom qu'Apollonie, dont nous connaissons l'emplacement, l'était de celui qui a gardé le sien.

M. Ph. Le Bas a eu un moment une autre idée. C'est Ancyre de l'Abasitide qu'il plaçait d'abord là où est maintenant Mualitch. L'étude attentive des textes lui fit abandonner plus tard cette opinion qu'il avait mise en avant dans l'un des rapports écrits pendant le cours de son voyage (3). C'est qu'un autre passage de Strabon établit clairement que le Makestos a sa source auprès de cette Ancyre, dont les monnaies se distinguent, par l'absence du titre de Μητρόπολις, des monnaies de l'Ancyre des Tectosages (4); il faut donc placer cette Ancyre bien loin de Mualitch, sur le plateau d'où sort aussi le Rhyndacos. La ville moderne de Mualitch est située sur l'emplacement d'une cité grecque, comme le font conjecturer tout d'abord les nombreux débris antiques qui se rencontrent et que nous vîmes dans les rues de la ville, dans les murs de ses églises et parmi les pierres de ses cimetières. En attendant qu'une ou plusieurs inscriptions, contenant l'ancien nom de la cité, soient trouvées à Mualitch, et viennent mettre la chose au-dessus de toute contestation, on peut dès à présent regarder comme très-probable l'identification de Mualitch et de Miletopolis. La seule objection que l'on pourrait soulever en jetant les yeux sur la carte n'en est pas une pour qui a vu le pays. Mualitch paraît à une bien plus grande distance du lac occidental appelé aujourd'hui *Manias-Gheul*, qu'Aboullion du lac oriental; Mualitch est même plus près du lac Apolloniatis que du lac auquel

(1) Voir les voyageurs cités plus haut. Aucun d'eux n'a rien trouvé d'intéressant à Ulubad.
(2) XII, 8, 10.
(3) Voir *Revue de philologie*, t. I, p. 27.
(4) XII, 8, 11.

nous croyons devoir donner le nom de Miletopolitis. Mais ce que n'indique point la carte, c'est que tout le terrain qui sépare les deux lacs et que traverse le cours du Makestos, est une prairie basse, inondée pendant une grande partie de l'année. Ayant perdu la chaussée, nous n'arrivâmes à Mualitch, le 14 mai, qu'en poussant nos chevaux à travers des marécages où l'eau leur montait souvent jusqu'au ventre. L'étendue des deux lacs, du côté où ils ne sont circonscrits que par cette plaine sans relief sensible, doit varier d'une année à l'autre, et il est très-possible qu'il y a quelques siècles, le lac occidental, même quand ses eaux étaient à l'étiage, vînt presque baigner les murs de Miletopolis.

Le passage de Strabon, que nous avons cité plus haut, soulève un problème de géographie historique des plus curieux et des plus difficiles à résoudre. Il mentionne, de la manière la plus formelle, une troisième ville et un troisième lac, DASKYLION et le lac Daskylitis. On n'a encore retrouvé ni la ville ni le lac. Le nom de Daskylion paraît pourtant assez souvent dans l'histoire, car c'est là qu'était, sous les Achéménides, le chef-lieu d'une satrapie qui comprenait la Mysie et la Bithynie (1). C'est à Daskylion que se trouvait, nous le savons par Xénophon, la résidence de Pharnabaze, ce satrape de Phrygie auquel Agésilas fit la guerre : « Agésilas, nous dit-il, marcha vers Daskylion, où était situé le palais de Pharnabaze, entouré de villages considérables et bien approvisionnés; des parcs clos de toutes parts, ou des plaines spacieuses, invitaient à la chasse. Autour de Daskylion coulait une rivière abondante en poissons de toute espèce. Les volatiles ne manquaient pas à ceux qui voulaient chasser aux oiseaux (2). »

Ce passage pourrait faire croire que ce nom de Daskylion ne désignait que le palais du satrape et le beau domaine qui l'entourait, domaine qu'avait planté le père de Pharnabaze, Pharnace, titulaire avant lui de cette satrapie (3), et où il avait cherché à réunir tous les agréments, tous les plaisirs auxquels tenaient les grands seigneurs perses. Il y a pourtant lieu de penser qu'il y avait là autre chose qu'une maison de plaisance et que les habitations des fermiers et des gardes du gouverneur de Phrygie. Ce qui prouve qu'une petite ville était voisine, vers cette époque même, de la résidence de Pharnace et de Pharnabaze, c'est un document contemporain de ces satrapes, ce sont les listes officielles des villes tributaires d'Athènes, listes qui, dans leur état actuel, vont, selon Boeckh, de 447 à 406. Dans cinq de ces listes, ou plutôt de ces fragments de listes, on trouve mentionné Daskylion, presque toujours avec ces mots ἐν Προποντίδι, sur la Propontide (Δασκύλειον, Δασκυλειανοί, Δασκύλειον ἐν Προποντίδι) (4). Le tribut que l'on peut déduire des cotes indiquées, en suivant la méthode de Boeckh, est très-faible, un des plus faibles que contiennent les listes; il ne paraît pas avoir dépassé 1,000 drachmes. Les villes voisines de Kios et de Bryllion, quoique cette dernière ne nous soit connue d'ailleurs que par Étienne de Byzance et Pline l'Ancien, auraient été imposées plus haut, Kios à 2,000 drachmes, Bryllion à un talent.

De ce passage des marbres athéniens il faut rapprocher le texte d'Étienne de Byzance, qui rattache cette petite ville de Daskylion, taxée si bas, à cette cité voisine, Bryllion, sur laquelle nous avons si peu de renseignements : « Bryllion, ville sur la Propontide; Éphore, dans son sixième livre, dit que c'est la même ville que Kios. L'ethnique est Bryllianos, et le canton porte le nom de Bryllis, au féminin. C'est dans ce canton que se trouve la toute petite ville

(1) Hérodote, III, 120, 126.

(2) Xénoph., *Hellenica*, IV, 1, 15. Cf. ibid. III, 4, 13.

(3) Xénophon, *Hellenica*, IV, 1, 33. « Ces beaux palais, ces parcs pleins de grands arbres et de bêtes fauves que mon père m'avait laissés, » dit Pharnabaze à Agésilas, « et qui faisaient mes délices, je les vois brûlés et ravagés. » Pharnace est mentionné par Thucydide, II, 67 et V, 1, comme gouverneur de la province qui touche à l'Hellespont.

(4) Boeckh, *Staatsaushaltung der Athener*, t. II, p. 679, 676, 698.

de Daskylion (1). » Il y a évidemment là une légère erreur à propos de Βρύλλιον, ville qui devait être distincte, quoique probablement très-voisine, de Kios, puisque les listes athéniennes mentionnent à la fois les Βρυλλειανοί et les Κιανοί (2); mais c'est seulement de Daskylion que nous nous occupons ici, et c'est un renseignement intéressant que de trouver cette ville placée dans le territoire d'une ville aussi rapprochée que Bryllion de Kios, dont nous connaissons la situation. Pomponius Mela, décrivant la Bithynie, la Paphlagonie et toute la côte asiatique du Pont-Euxin, commence à l'Hellespont; il mentionne Abydos, Lampsaque, Parion et Priapos, puis Cyzique et l'Olympe mysien, qui verse à la mer le Rhyndacos; après avoir donné des détails très-apocryphes sur certains serpents qui naîtraient sur les bords de ce fleuve, il continue ainsi : « Trans Rhyndacum est Dascylos, et quam Colophonii collocavere, Myrlea (3). » Pline l'Ancien est aussi bref. Il y a, dit-il, en Bithynie douze cités, « inter quas Gordiu-come, quæ Juliopolis vocatur; et in ora Dascylos (4). »

Ainsi l'existence de Daskylion, comme petite ville assez importante pour obtenir une place à part dans la liste des cités comprises dans l'empire maritime d'Athènes, est hors de doute. Les passages cités permettent aussi de déterminer, à très-peu de chose près, quelle devait être la position de cette ville. Le texte de Pomponius Mela prouve qu'elle était située sur la rive droite du Rhyndacos; celui d'Étienne de Byzance, qui en fait une enclave d'une ville qu'Éphore confond avec Kios, conduit au même résultat. Enfin, de ce fait même qu'elle était comprise parmi les villes tributaires d'Athènes, on peut inférer qu'elle était sur le rivage même, ou du moins bien près de la mer. Le mot de Pline, *in ora*, suggère la même idée. On ne doit donc chercher Daskylion qu'entre le fond du golfe de *Gheumlek* et l'embouchure du Rhyndacos, et comme Pomponius Mela nomme Apamée des Myrléens immédiatement après Daskylion, on aurait même à restreindre l'espace indiqué plus haut, et à placer Daskylion dans une des petites anses qui se creusent sur cette côte entre *Moudania*, l'ancienne Apamée, et le point où le Rhyndacos se jette dans la Propontide. Il y aurait lieu de voir s'il n'y a point, par exemple, à *Iaskili*, de vestiges antiques qui pourraient être ceux de Daskylion.

La seule difficulté que l'on puisse opposer à cette hypothèse, c'est le passage de Strabon précédemment cité, et où se trouvent ces mots : πρὸς μὲν οὖν τῇ Δασκυλίτιδι λίμνῃ Δασκύλιον πόλις. Si l'on prend à la lettre les expressions dont se sert Strabon, il faut interpréter dans un sens plus large celles qu'emploient les marbres athéniens, et reporter cette petite ville à quelques kilomètres vers le sud de la plage, sur le revers méridional des collines qui séparent de la mer l'*Oulfer-sou*, l'ancien Odryssès. Alors même, on n'aurait point à accuser d'inexactitude les rôles du tribut athénien. Une ville située à deux ou trois lieues de la Propontide, sur un lac qui y versait ses eaux et qui communiquait avec elle par un large émissaire, pouvait bien être appelée, pour qu'on ne la confondît pas avec quelque autre, « Daskylion sur la Propontide. »

Tels sont les renseignements que l'antiquité nous a transmis sur Daskylion; tout maigres et incomplets qu'ils sont, on voit qu'en les réunissant et les rapprochant l'un de l'autre, on arrive déjà à circonscrire dans d'assez étroites limites le territoire où a dû exister Daskylion et où des recherches attentives en feraient peut-être retrouver, un jour ou l'autre, quelque trace en-

(1) Βρύλλιον, πόλις ἐν τῇ Προποντίδι. Ἔφορος δὲ ἐν τῷ η' Κίον αὐτήν φησιν εἶναι. Τὸ ἐθνικὸν Βρυλλιανὸς, καὶ τὸ θηλυκὸν Βρυλλὶς ἡ χώρα, ἐν ᾗ Δασκύλειόν εστι μικρὸν πολισμάτιον.

(2) Pline distingue formellement Bryllion et Kios. Voici le passage (V, 40, 4) : « Postea sinus, in quo flumen Ascanium : oppidum Bryllion : amnes, Hylas, et Cios, cum oppido ejusdem nominis, quod fuit emporium non procul accolentis Phrygiæ, a Milesiis quidem conditum, in loco tamen qui Ascania Phrygiæ vocabatur. »

(3) *De situ orbis*, I, 19.

(4) Plin., *H. N.*, V, 40, 3.

core apparente. Ce que nous savons de cette nappe d'eau à laquelle Daskylion avait donné son nom concorde parfaitement avec ce que nous avons pu apprendre de la ville; mais l'embarras paraît ici plus grand encore, au premier abord. On se demande comment un lac assez profond pour porter, dit Plutarque, des bateaux de moyenne grandeur (1), s'est évanoui et a disparu au point que l'on n'ait pas encore su où chercher le lit que ses eaux remplissaient autrefois.

Pour sortir de peine, on a voulu quelquefois, en rapprochant une phrase de Strabon, qui contient évidemment une méprise, d'un texte d'Étienne de Byzance et d'un texte de Pline, identifier le lac d'*Aboullion* ou lac Apolloniatis avec le lac Daskylitis (2). Mais le passage de Strabon, cité plus haut, où il énumère les trois villes et les trois lacs, et un autre passage tout semblable du même auteur et aussi formel (3), ne me paraissent pas pouvoir se concilier avec une explication de ce genre; ils conduisent à la repousser catégoriquement et à compter trois lacs distincts. De ces trois lacs, le seul sur la position duquel nous ne puissions hésiter, même un instant, c'est le lac d'Apollonie. Quant au lac de Miletopolis, la position de Miletopolis répondant, selon toute vraisemblance, à celle de Mualitch, et Strabon mettant sur la même ligne le lac d'Apollonie et celui de Miletopolis, ce qui correspond tout à fait à la situation relative de l'*Aboullion-gheul* et du *Manias-gheul,* il ne faut point hésiter à reconnaître dans ce dernier le lac Miletopolitis. Où donc chercher et trouver le Daskylitis? M. Kiepert ne l'a pas fait figurer sur sa carte, au moins dans l'édition de 1858, que j'ai sous les yeux, pas plus que la ville de Daskylion. M. Charles Müller, le savant éditeur du Strabon de la collection Didot et l'auteur des belles cartes qui accompagnent cette édition, dans la onzième de ces cartes, indique le lac Daskylitis entre la mer et le lac Apolloniatis, sur le cours de l'Odryssès, qui aurait traversé et alimenté ce fleuve comme le Rhyndacos fait le lac d'Apollonie. Si l'on se reporte à la carte moderne de cette même région, on y trouve, là où M. Müller met son lac Daskylitis, les terrains humides et bas où s'égare et semble se perdre le *Niloufer* ou *Oulfer-sou,* la rivière de Brousse, avant que ses eaux rejoignent le *Mualitch-tchaï.* Les marais qui se trouvent auprès du village de *Balabandjik* (4) seraient un faible reste du lac Daskylitis.

Avant même d'avoir jeté les yeux sur l'atlas de M. Müller, j'avais eu cette même idée, et, comme il n'a pas exposé les motifs qui l'ont déterminé, comme, d'autre part, M. Texier, dans son récent ouvrage sur l'Asie Mineure, ne paraît point adopter cette manière de voir et regarde la question comme encore pendante, je crois devoir indiquer les raisons qui m'avaient conduit à cette opinion.

Un premier indice qui fait songer à chercher le lac Daskylitis dans la vallée de l'*Oulfer-sou,* c'est une des expressions dont se sert Strabon. « Les deux autres lacs, l'Apolloniatis et le Miletopolitis sont, dit-il, au-dessus (ὑπέρκεινται) du Daskylitis. » Or Strabon vient de parler des populations

(1) Plut., *Lucullus*, IX. Τῆς Δασκυλίτιδος λίμνης πλεομένης ἀκατίοις ἐπιεικῶς εὐμεγέθεσι.....

(2) Voici les passages sur lesquels on a essayé de fonder cette identification; je les emprunte à M. Texier, qui expose cette hypothèse sans se prononcer sur sa vraisemblance (*Asie Mineure,* p. 137). Strabon (XIII, 587) dit, en parlant des Aphnéens : « Ils sont nommés Aphnéens, nom qui vient du lac Aphnitis, car c'est ainsi qu'on appelle le lac Daskylitis. » Si nous prenons le texte d'Étienne de Byzance (s. v. Ἄφνειον), nous y lisons : « Aphneion, ville de Phrygie près de Cyzique et de Miletopolis. Le lac aux environs de Cyzique s'appelle Aphnitis; il portait auparavant le nom d'Artynia. » Pline ajoute encore à la confusion, puisque, suivant lui, le Rhyndacos sort du lac Artynia. Or, comme ce fleuve traverse le lac d'Aboullion, on serait tenté de conclure que le lac d'Apollonias n'est autre chose que le lac Daskylitis, les noms d'Artynia, d'Aphnitis et de Daskylitis désignant un même lac.

(3) « Les Cyzicéniens possèdent une partie du lac Daskylitis, dont le reste appartient aux habitants de Byzance, une portion du pays des Doliones jusqu'aux lacs Miletopolitis et Aphnitis (Strabon, XII, 576). » Ici encore les trois lacs sont nommés à la fois et nettement distingués.

(4) Voir dans le *Voyage archéologique* la *Carte de la Mysie orientale, de l'Abrettène et de la Phrygie Épictète*, dressée par Ph. Le Bas.

qui habitent toute cette côte méridionale de la Propontide, des Doliones, qui s'étendent de l'embouchure de l'Æsepos à celle du Rhyndacos et au lac Daskylitis, puis des Mygdones qui leur succèdent jusqu'au district occupé par les Myrléens, district dont la situation est indiquée par l'emplacement d'Apamée des Myrléens, reconnu auprès de la ville moderne de Moudania (1). Après avoir ainsi comme parcouru d'un regard tout le littoral, il rentre dans l'intérieur, et son ὑπέρ, *au-dessus*, doit évidemment se traduire ici par : *en remontant vers l'intérieur de la péninsule, en s'éloignant du rivage*. Cela répond parfaitement à la situation que nous assignons au lac Daskylitis par rapport aux deux autres; celui d'Apollonie et celui de Mualitch se trouvent en effet sur une même ligne en arrière, c'est-à-dire au sud de la vallée que traverse l'*Oulfer-sou*, l'ancien Odryssès.

Un extrait que donne ailleurs Strabon du *Tour du monde* d'Hécatée de Milet me paraît achever de fixer, de la manière la plus évidente, entre le lac Apolloniatis et la côte, auprès de Balabandjik, l'emplacement de l'ancien lac Daskylitis : « Auprès de la ville d'Alazia, dit Hécatée, se trouve le fleuve Odryssès qui coule à travers la plaine mygdonienne et qui sort de l'extrémité occidentale du lac Daskylitis, pour se jeter dans le Rhyndacos (2). »

La ville d'Alazia, quelque bourg bithynien, au pied de l'Olympe, est inconnue; mais l'Odryssès, la rivière qui traverse le pays des Mygdones, ne peut être que la rivière qui passe devant Brousse, l'*Oulfer-sou*. Cette rivière traverse en effet, coulant de l'est à l'ouest, tout le district qui s'étend du *Mualitch-thaï* à *Moudania*, c'est-à-dire du Rhyndacos à Apamée des Myrléens; c'est bien là l'ancien territoire mygdonien (3). Un bras de rivière, analogue à celui par lequel le Rhyndacos se déverse du lac d'Apollonie dans le Makestos, mettait en communication le lac Daskylitis et le large fleuve formé, au-dessous de Miletopolis, par la réunion des eaux du Rhyndacos, du Makestos et du Tarsios. Cet émissaire devait quitter le lac à peu près à l'endroit où les eaux de l'*Oulfer* se dégagent encore aujourd'hui, si l'on en croit la carte dressée par M. Le Bas, des marais de *Balabandjik*.

Ce que dit Plutarque, à propos du siége de Cyzique, du lac Daskylitis, s'explique parfaitement si l'on place avec nous le lac Daskylitis dans la vallée de l'*Oulfer-sou*. « La navigation du lac Daskylitis était faite ordinairement, dit-il, par des bateaux de grandeur moyenne; Lucullus prit le plus grand de ces bateaux, il le chargea sur un chariot, le transporta ainsi au bord de la mer, et y fit embarquer autant de soldats qu'il pouvait en contenir. Le bateau fit route de nuit sans attirer l'attention de l'ennemi et parvint à entrer dans la ville (4). » Les barques qui naviguent aujourd'hui sur le lac d'Aboullion donneraient une idée de celles que portait autrefois le lac Daskylitis. Quoi qu'il en soit de leurs dimensions, pour que ç'ait été une opération rapide et commode de transporter à la mer le plus considérable de ces petits bâtiments, il faut que le trajet ait été court et facile; or, entre Balabandjik, qui devait être sur le bord de l'ancien lac, et la mer, il n'y a guère que sept à huit kilomètres, tandis que du lac d'*Aboullion* ou du lac *Manias*, la dis-

(1) Voyez plus haut, pages 12-14.

(2) XII, 3, 22. Plusieurs manuscrits portent, au lieu d'Ὀδρύσσης, différents noms inintelligibles; mais la leçon qu'autorisent divers manuscrits et que M. Ch. Müller a reçue dans le texte, ne me paraît pas douteuse.

(3) On s'apercevra, en jetant les yeux sur la version latine qu'a conservée M. Ch. Müller, que je traduis tout autrement qu'elle le passage d'Hécatée. Voici les mots du grec : Ἐπὶ δ' Ἀλαζίᾳ πόλι πόταμος Ὀδρύσσης ῥέων διὰ Μυγδονίης πεδίου ἀπὸ δύσιος ἐκ τῆς λίμνης τῆς Δασκυλίτιδος ἐς Ῥύνδακον ἐσβάλλει. M. Ch. Müller traduit ainsi : « Ad Alaziam urbem est fluvius Odrysses, qui per Mygdonium campum ab occasu labitur et lacu Dascylitide, et in Rhyndacum exit. » Or il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir que l'Oulfer-sou, dont l'identité avec l'Odryssès est admise par tous les géographes, coule de l'est à l'ouest. Il n'y a qu'à mettre une virgule après πεδίου, et qu'à joindre ἀπὸ δύσιος à ἐκ τῆς λίμνης ἐσβάλλει, pour que le sens devienne parfaitement clair, et que cette courte phrase se trouve ainsi contenir le renseignement le plus précis et le plus important qui nous soit parvenu sur l'ancien état de tout ce canton et sur la distribution des eaux à sa surface.

(4) Plut., *Lucullus*, IX.

tance à parcourir par terre, pour arriver à un point quelconque de la côte, serait double ou triple.

On pourrait s'étonner que Lucullus ait eu l'idée de faire transporter le bateau sur un chariot quand le lac Daskylitis communiquait avec le Makestos par un émissaire, et par le Makestos avec la mer. Mais, comme l'Oulfer-sou ne débite, surtout pendant l'été, qu'une très-petite quantité d'eau, il se pouvait que, pendant la plus grande partie de l'année, l'émissaire du lac ne fût pas capable de porter bateau. Il n'y a rien là qui ne soit aisément explicable et qui mérite de nous arrêter un seul instant.

Tout concourt donc, on le voit, pour nous engager à placer Daskylion et le lac Daskylitis entre le lac Apolloniatis et la mer, sur le cours inférieur de l'*Oulfer-sou*, dans la plaine que dessinent et que laissent s'étendre entre elles les deux chaînes de collines qui bordent, l'une, le rivage de la Propontide, l'autre, celle du lac d'Apollonie. Une étude approfondie de ce canton, étude que nous recommandons à nos successeurs, permettrait sans doute de reconnaître au pied des hauteurs la trace du séjour des eaux, de déterminer le contour de l'ancien lac, et de reconnaître à quelles causes il faut attribuer l'écoulement des eaux et le desséchement de la plaine. Nous regrettons de n'avoir pu, pressés que nous étions d'arriver à Cyzique, faire ici un léger détour, et de n'avoir pas cherché à suivre dans tout son cours l'ancien Odryssès, ce que personne encore n'a tenté. Tout ce district, tout voisin qu'il est de Brousse, si souvent visitée, appelle encore les recherches, et ménagerait, je n'en doute point, d'intéressantes découvertes à qui voudrait l'explorer tout à loisir. En attendant, je crois avoir au moins éclairci la question, présenté une conjecture très-vraisemblable, et donné aux documents historiques et géographiques que nous avons dès à présent entre les mains la meilleure interprétation qu'ils comportent.

Il reste à parler d'un passage de Strabon, qui semble être en contradiction avec l'idée que nous avons émise, en nous fondant sur des textes tirés de Strabon lui-même, relativement à la situation de Daskylion et du lac Daskylitis. Je traduis ce passage, tiré de l'une de ces discussions de géographie homérique où se complaît Strabon : « Après la ville de Cyzique et l'Æsepos commence, d'après Homère, la Troade. Car voici ce que dit le poëte (Il. II, 824) :

« Ceux qui habitaient Zeleia, sous les dernières pentes de l'Ida, les Aphnéens, qui boivent l'eau noire de l'Æsepos, sont des Troyens ; ils avaient pour chef l'illustre fils de Lycaon, Pandaros. »

« Il les appelle aussi Lyciens. Quant au nom d'Aphnéens, on croit qu'ils le doivent au lac Aphnitis, car c'est là un des noms du lac Daskylitis (1). »

De tout le contexte du passage, il résulte évidemment qu'il est question, dans les vers d'Homère cités par Strabon, de populations qui habitent dans le voisinage de Zeleia et sur les bords de l'Æsepos, ville et fleuve dont la situation est connue ; ils appartiennent à la région qui s'étend au sud-ouest de Cyzique. Or les textes que nous avons rapprochés, et qui établissent une étroite relation entre Daskylion, son lac, et des villes dont l'emplacement est certain, telles que Myrleia et Kios, prouvent sans réplique que Daskylion est bien à l'est de Cyzique, sur la rive droite du Rhyndacos. Si donc les Ἀφνειοί que mentionne Homère se rattachent à un certain lac Aphnitis, ce lac, voisin de Zeleia et de l'Æsepos, ne peut être que le lac Miletopolitis, et M. Kiepert a raison d'ajouter, comme il l'a fait pour le *Manias-gheul,* le nom d'Aphnitis à celui de Miletopolitis; mais alors c'est qu'il y a une erreur dans le texte de Strabon, erreur qui provient de son fait ou de celui des copistes. Strabon n'avait ici qu'à mentionner incidemment l'un des deux lacs, dans la description d'une contrée autre que celle où ils étaient situés; comme d'ailleurs les deux lacs appartiennent à une même région, comme les deux noms ont même aspect et même terminaison, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ait pris l'un pour l'autre.

(1) XIII, 1, 9

Nous ne trouvâmes à Mualitch que trois inscriptions qui eussent échappé à M. Le Bas. Les voici :

59.

Sur une des faces d'un piédestal quadrangulaire, large de $0^{m},26$ sur $0^{m},64$ de hauteur. Lettres de $0^{m},03$.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ ·
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ	Αὐτοκράτο-
ΡΙΑΔΡΙΑΝΩΙ	ρι Ἀδριανῷ
ΣΩΤΗΡΙΚΑΙ	σωτῆρι καὶ
ΑΚ	οἰ]κ[ιστῇ ?

Sous l'invocation de la bonne Fortune : A l'empereur Hadrien, sauveur et fondateur.

Il paraîtrait naturel de restituer, à la ligne 5, κτίστῃ, si je ne m'étais assuré, par un examen attentif, qu'il y avait sur la pierre, avant le K, un caractère qui m'a paru ressembler à un A. La formule σωτῆρι καὶ οἰκιστῇ, quoique moins commune que la formule si fréquente σωτῆρι καὶ κτίστῃ, se rencontre pourtant; ainsi je la trouve dans une inscription de Milet (1). La convexité de l'O et l'I, pour peu qu'il fût incliné, m'auraient présenté, sur ce marbre très-usé, que j'eus beaucoup de peine à déchiffrer, l'apparence d'un A. Je ne vois point d'épithète qui commence par Ακ, et qui puisse convenir à Hadrien ou qui lui ait été donnée par une inscription.

60.

Dans le khan de la soie, sur une base de piédestal renversée. Lettres de $0^{m},03$.

ΓΑΒΙΛΛΑΚΑΙΟΙΓΥ	Γαβίλλα καὶ οἱ Γυ-
ΤΥΝΩΝΚΑΤΟΙΚΟΙ	τυνῶν κάτοικοι.

Gabilla et les habitants de Gytyna.

Gytyna est sans doute un bourg inconnu de ce canton. Quant à Gabilla, ce doit être un nom de femme également inconnu; il rappelle le nom latin Fadilla. C'est une dédicace faite par une dame romaine, probablement la plus riche propriétaire du village, et par ses tenanciers ou ses voisins.

61.

Sur un débris d'entablement. Lettres hautes de $0^{m},09$.

ΡΑΣΗΤΟΜΝΗΜΑΤΟΥ
ΛΟΓΑΡΙΝΟΤΙΚΛΗΡΟΝ

C'est un fragment d'inscription funéraire, relatif, à ce qu'il semble, aux précautions prises par le mort pour assurer l'inviolabilité de sa sépulture.

Nous avons retrouvé encastrées dans les murs d'une vieille église, là où il les avait lues, les inscriptions qui, chez Le Bas (*Voy. arch.* Ve partie), portent les numéros 1099, 1100, 1001, 1102, 1103, 1105. Elles avaient été lues en général très-correctement, quoique placées à une certaine hauteur au-dessus du sol. Il n'y a à faire que de très-légères corrections. Ainsi, au n° 1100, il y a un T à ajouter devant le P par lequel commence l'inscription. 1102, au commencement de la troisième ligne, on lit très-bien ΕΝΘΑΔΕ.

(1) Le Bas, *Voy. arch.*, Inscriptions. Partie V, 211. Αὐτοκράτορι Καίσαρι Τραιανῷ Ἀδριανῷ Σεβαστῷ, Διΐ Σωτῆρι καὶ οἰκιστῇ.

Voici comment il faut lire le n° 1105 :

ΔΙΟϹΚΕΡΒΙΟϹΡΟΥΦΟϹΚΑΙΓΑ
ϹΕΡΥΚΙΟϹ   ΜΑΞΙΜΟ
ϹΑΔΕΛΦΟϹ   ΕΡΥΚΙΑΙ
ΟΥΛΙΑΝΗΜΝΗΜΗϹΧΑΡΙΝ

Sur la rive gauche du Makestos, en amont de Mualitch et à trois heures environ de cette ville, dans un hameau appelé *Tchamandra,* nous trouvâmes une borne milliaire, grossièrement arrondie, sur laquelle nous lûmes, à grand'peine, les trois inscriptions suivantes, très-négligemment gravées en caractères de forme allongée, qui ont une hauteur moyenne de 0,04.

Je les range dans leur ordre chronologique.

62.

a.

AESAYPVALΔIOKLETIANO
AYGETINVCAESMAVP
MAXIMIANOPIIO
CONSTANTIOET
ALMAXIMIANONOBILIS
CAISARIBVS.

a.

Imp(eratori) C]æs(ari) Aur(elio) Val(erio) Diokletiano
semper] Aug(usto) et Imp(eratori) Cæs(ari) M(arco) Aur(elio)
Valerio] Maximiano P(io) Fe(lici [Invicto
et Fl(avio) Val(erio) Constantio et
Gal(erio) V]al(erio) Maximiano nobilis(simis
Cæsaribus.

De l'autre côté de la colonne :

b.

La première ligne illisible.

FLCO
VICTORISEMPER.......NI
CONSTAN
CONSTANTIOETFLA
CONSTANTINNBBAC
FLORENTISSSCAESS

b.

[Imp(eratori) Cæs(ari)]
Fl(avio) Co[nstantino Maximo,
Victori, semper [Aug(usto) et Fla(vio)
Constan[tino et Fla(vio)
Constantio et Fla(vio)
Constanti, n(obilissimis) ac
florentiss(imis) Cæs(aribus.

Au-dessous, cette indication de distance :

c.

ΜΚΕ
MXXV

c.

Mi(llia) κ′ ε′.
Mi(llia) XXV.

Sous l'inscription *a,* un quatrième groupe dont on ne distingue plus que quelques lettres :

d.

VICTORIACTRI
ΓOCCONSTAN
CONSTANTR
RIBB.

d.

Victori ac tri(umphatori)
Constan[tio
Constanti
Cæsa]rib(us).

a. Le graveur semble avoir oublié le prénom de Dioclétien, Gaïus. Ce qui montre, du reste, avec combien peu de soin ces textes ont été écrits sur la pierre, c'est ce bizarre mélange de lettres grecques et de lettres latines. L. 2, au lieu de ETINV, que porte ma copie, il faut lire ET IMP. Cette inscription date de la première tétrarchie; elle se place entre l'année 292 et l'année 305 de notre ère.

b. Cette inscription doit être de l'une des deux années 333 ou 334, car c'est en 333 que le plus jeune des fils de Constantin, Constant, reçut, comme ses deux aînés, le titre de César, et, en 335, le ne-

veu de Constantin, Dalmace, fut revêtu de la même dignité. Dalmace n'étant pas nommé ici, il y a tout lieu de croire la dédicace antérieure à son avénement. Les trois Césars sont nommés ici dans l'ordre de leur association à l'empire (1).

d. Cette dernière inscription est trop mutilée pour qu'on puisse en tirer grand'chose; elle paraît appartenir à la même époque que l'inscription b, et avoir contenu les mêmes noms.

c. La borne qui porte, en grec et en latin, le chiffre 25, se trouvait évidemment près de l'endroit où la voie romaine qui, de Cyzique, se dirigeait vers Hadriani et probablement Æzani, traversait le Makestos. La distance ici indiquée est comptée probablement à partir de Cyzique, et ces 25 milles romains équivalent à 37,025 mètres. Or, d'après l'évaluation que nous fournit notre marche, calculée en moyenne à 100 mètres par minute, il y a entre *Pandermo* et *Tchamandra* 29,000 mètres. De Pandermo aux ruines de Cyzique on compte par terre une lieue et demie, ce qui ferait 6,000 mètres à ajouter. Nous arriverons ainsi à un total de 35,000 mètres, qui ne s'éloigne pas sensiblement de la distance indiquée par la borne romaine. Nous avions, entre *Pandermo* et *Tchamandra,* dans bien des endroits, coupé au plus court à travers la plaine maintenant à sec, tandis qu'autrefois la voie faisait peut-être d'assez grands détours pour éviter les marais qui se forment pendant l'hiver sur bien des points de ces terrains unis et bas.

L'*Itinéraire d'Antonin* ne nous donne pas une seule voie partant de Cyzique ou y aboutissant. N'était cette lacune, nous aurions vraisemblablement le nom de la station antique que représente Tchamandra. Il y aurait lieu de chercher dans le voisinage les restes d'un pont sur le Makestos, pour déterminer l'endroit où la voie franchissait le fleuve. En explorant d'une part les villages placés entre ce point et la presqu'île de Cyzique, de l'autre ceux qui se trouvent entre Hadriani et Tchamandra, on aurait chance de rencontrer d'autres bornes milliaires, et de fixer d'autres points par lesquels passait la voie.

(1) Cf., dans Le Bas, *Voy. archéol.*, part. V, n. 8, une inscription d'une colonne milliaire trouvée sur la route de Smyrne à Sardes, qui contient les mêmes noms impériaux dans le même ordre.

LA VALLÉE DU RHYNDACOS.

De *Tchamandra,* où la voie romaine, selon toute apparence, traversait autrefois le fleuve, nous avions remonté, sans trouver ni pont, ni bac, ni gué, jusqu'en face du village de *Tcherbéi,* où nous accomplîmes, non sans difficulté ni danger, le passage du fleuve; gonflé par les dernières pluies, il coulait profond, rapide et boueux. Les chevaux, déchargés et guidés par leurs conducteurs, qui s'étaient bravement dépouillés de leurs vêtements, durent traverser à la nage, pendant qu'un batelier turc transportait d'un bord à l'autre, en plusieurs voyages, nos personnes et nos effets. Son bateau n'était qu'une longue et étroite pirogue, creusée dans un tronc d'arbre, et que le moindre faux mouvement eût fait chavirer.

Nous marchâmes ensuite, pendant plus d'une heure, dans de vastes prairies qui s'étendent sur les deux rives du Makestos, et où abondent les lièvres. Puis nous montâmes sur un plateau peu élevé et très-monotone, où nous trouvâmes, dans l'endroit appelé *Hammamlu,* des vestiges anciens déjà signalés par Hamilton. Ils n'ont aucune importance, et le caractère n'en est pas bien marqué; quelques restes de substructions, quelques piles de maçonnerie en brique et en blocage, voilà tout ce qu'on distingue. Ce peuvent être les débris d'un village antique ou de quelque établissement byzantin ou turc. Nous n'apercevons aucune inscription, et le site ne justifie en aucune manière la conjecture d'Hamilton, qui avait songé à placer à Hammamlu Miletopolis. Il n'y a ici ni cours d'eau, ni forte position à défendre.

D'Hammamlu, en un peu plus d'une heure, une légère descente conduit à *Kirmisli-Kassaba,* «la ville rouge,» gros bourg qui contient environ 600 familles. Le Rhyndacos, que traverse un pont de bois bien établi, forme en cet endroit un assez beau fleuve, qui ne doit guère offrir de gués dans toute cette partie de son cours. Les maisons, tout entourées de jardins, sont éparses sur les deux rives. Cette petite ville a un aspect tout moderne, et pourtant on y voit assez de fragments antiques pour croire qu'il a dû y avoir jadis en cet endroit même, ou dans le voisinage, un centre de population de quelque importance. La pluie nous retint une matinée à Kassaba, et nous permit de découvrir et de copier quelques inscriptions dans le quartier que nous habitions; il y en aurait probablement d'autres à trouver. Le village, tout coupé de cultures et de plantations de mûriers, occupe une très-grande étendue de terrain.

63.

Sur une stèle encastrée, sens dessus dessous, dans le mur de la mosquée d'Hamza-bey, et ornée de deux bas-reliefs, aujourd'hui très-frustes; celui d'en haut paraît représenter la famille du propriétaire du tombeau, réunie devant une déesse, assise sur un siége élevé, tandis que dans l'autre est figurée une scène de labourage. Hauteur de la stèle, $1^{m},65$; largeur, $0^{m},91$; hauteur des lettres, $0^{m},025$.

ΛΕΟΝΙΔΗCΚΕΑΜΟΝΟΠ . ΟΝΛΙΕΙCΑΛΕΞΑΝΔΡΩ
ΤΕΚΝΩΚΑΤΑΘΥΜΙΩΜΝΗΜΗCΧΑΡΙΝ ❦
ΟCΑΝΤΗΝCΤΗΛΗΝΑΦΑΙΝΙCΕΙΗΤΑΕΝΑΥΤΗΓΕ
ΓΛΥΜΕΝΑΗΜΕΤΑΡΗΑΥΤΗΝΕΞΩΛΗΚΑΙΓΕ
ΝΟCΑΥΤΟΥ.

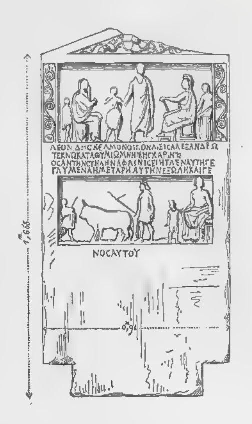
Λεονίδης κὲ . . . . Ἀλεξάνδρῳ
τέκνῳ καταθυμίῳ μνήμης χάριν·
ὃς ἂν τὴν στηλὴν ἀφαινίσει ἢ τὰ ἐν αὐτῇ γε-
γλυμένα, ἢ μεταρῇ αὐτήν, ἐξώλῃ καὶ γέ-
νος αὐτοῦ.

Léonidès. . . . . à Alexandre, leur enfant chéri, hommage à sa mémoire. Celui qui détruirait cette stèle ou ce qui y a été sculpté, celui qui la transporterait ailleurs, qu'il périsse, lui et sa race.

L. 1, après le nom du père devait venir celui de la mère, et il semble ici que ces deux noms aient été suivis d'un ethnique ou de la mention d'une profession, d'un titre quelconque; mais il y a là une quinzaine de lettres dont je ne puis pas tirer un sens, pas plus dans ma copie que dans celle qui a été prise par M. de Vernouillet, et où je lis :

ΛΕѠΝΙΔΗϹΚΕΑΜΙΟΝΟΙΟΝΑΙΕΙϹ.

L. 3 et 4. Remarquez la mention spéciale qui est faite du bas-relief dans la formule bien connue par laquelle se termine l'épitaphe; toutes médiocres que soient ces sculptures, elles avaient paru assez belles, dans la petite ville où elles avaient été exécutées, elles y témoignaient d'un luxe assez exceptionnel pour que les parents du défunt aient cru devoir les désigner expressément dans cette sorte d'imprécation finale destinée à protéger la tombe contre les insultes ou les convoitises des générations futures.



64.

Sur un autel de forme quadrangulaire, haut de $0^m,60$, devant l'église grecque. Les lettres ont $0^m,04$, et sont d'une belle conservation.

ΑΘΗΝΑΣ — Ἀθηνᾶς.

D'Athéné.

65.

Stèle dans le mur d'une cour. Le haut du marbre est occupé par un bas-relief qui représente un homme en terrassant un autre. Dans l'angle, au-dessus de l'homme renversé, un aigle au repos. En dessous de cette scène on lit ces mots :

ΔΙΟϹΑΡΗΤΗ — Διὸς ἀρητή.

La puissance de Zeus.

Ἀρητή pour Ἀρετή.

Je n'avais pas vu cette inscription, dont je dois la copie à M. de Vernouillet. C'est un hommage à Jupiter, l'offrande de quelque athlète qui aurait invoqué le dieu avant d'engager la lutte, et qui aurait cru devoir la victoire à la protection toute spéciale et à l'intervention du maître de l'Olympe.

Au-delà de Kassaba, c'est dans nos itinéraires qu'il faut chercher notre route, assez difficile à suivre sur la carte. Nous longeâmes la rive droite du fleuve jusqu'au petit village de *Kestélek*. Les contre-forts de l'Olympe envoient leurs pentes jusqu'au Rhyndacos; la plaine a cessé depuis Kassaba; mais la vallée est encore large, et les montagnes peu élevées qui la bordent sont toutes boisées. Le pays est charmant; notre sentier traverse tantôt de beaux champs d'orge et de seigle, parsemés de puissants et vastes noyers, tantôt une prairie parfumée, où se dressent, de place en place, de beaux platanes, de grands chênes. Auprès de Kestélek il y a un château byzantin ruiné, sur une hauteur escarpée qui commande un coude du fleuve. Nous aurions bien voulu continuer à serrer de près le Rhyndacos; mais nos guides nous déclarèrent qu'il faisait de trop nombreux

détours, et qu'à plus d'un endroit il était dominé par des rochers et des escarpements qui rendent le passage impossible. Il fallut donc nous résigner; nous franchîmes de nouveau le fleuve, et nous nous retrouvâmes sur la rive gauche. Quittant alors le bord du Rhyndacos, que nous perdîmes bientôt de vue, nous nous enfonçâmes dans un massif montagneux qui fait face à l'Olympe. La hauteur de ces crêtes allongées, sur lesquelles nous cheminons, dans la direction du sud-est, pendant tout un jour, est bien inférieure à celle de l'Olympe, et aucun sommet élevé ne s'en détache et n'attire les yeux. Notre sentier court à travers une forêt de chênes, de hêtres et de pins; les villages sont rares; nous en apercevons trois ou quatre à distance, mais nous n'en traversons pas un seul. Les arbres ne sont pas très-grands, mais ils forment une futaie serrée qu'interrompent à peine, de place en place, quelques rares clairières. Nous couchons dans un hameau de quinze maisons, *Ak-tach,* qui doit son nom, « la Pierre Blanche, » à une grande paroi de roche qui le domine. La neige reste ici, nous dit-on, deux ou trois mois sur la terre. On n'a que quatre mois pour la culture et la récolte des céréales. On essaye de produire quelques cocons, mais les mûriers souffrent souvent. Le 25 mai 1861, ils n'avaient pas encore leurs feuilles ouvertes. Nous n'avons trouvé depuis Kassaba aucune trace d'antiquités, et d'ailleurs j'imagine que ce pays accidenté et boisé, avec ses longs hivers, devait présenter, dans les temps anciens, à peu près le même aspect qu'aujourd'hui, et ne pas être très-peuplé. Il y aurait pourtant, nous assure-t-on, une grande « pierre écrite, » dans un village que, d'après les explications fournies par nos hôtes d'Ak-tach, nous aurions laissé sur notre droite, à une heure ou deux du sentier que nous avons suivi. Ce village s'appelle *Quar-iaghmaz,* mot à mot : « Il n'y neige pas. » Il est situé probablement dans quelque fond bien abrité, où un climat plus doux avait attiré autrefois quelque population. Cette inscription, dit-on, des Francs auraient voulu l'enlever; ils auraient fait prix avec les gens du village pour obtenir la permission de l'emporter; mais la pierre se serait trouvée trop lourde, et ils auraient dû, après quelques vaines tentatives, renoncer à leur projet.

D'Ak-tach, nous continuâmes à descendre au sud-est jusqu'à *Indjè-keui,* puis nous remontâmes vers le nord pour traverser dans toute son étendue le district d'*Édrinas,* et pour visiter les ruines de l'ancienne ville d'Hadriani ad Olympum. Ce district et ces ruines ont été rattachés, dans notre description, à la Bithynie (voir p. 61-67). Le Rhyndacos, au-dessus de *Beidjeh,* le village le plus voisin des ruines d'Hadriani, est encore resserré dans une gorge étroite qui force le voyageur à s'en éloigner, et qui empêche de suivre son cours autrement qu'à distance et du haut des plateaux. Ce n'est qu'après *Harmandjik* que les crêtes s'abaissent peu à peu et s'écartent; insensiblement le fond de la vallée se relève et son contour s'élargit; les montagnes se changent en collines, et, à partir de Taouchanlou, on se sent au seuil de cette haute plaine qui formait le domaine d'Aizani.

Aux trois quarts du chemin qui sépare Harmandjik du gros bourg de Mohimoul, à quarante minutes à l'est-sud-est du hameau d'*Iéni-keui,* se trouve un intéressant monument de style phrygien, qui présente une frappante analogie avec quelques-uns de ceux que Leake a le premier découverts et décrits au centre de la Phrygie, dans le voisinage de Seïd-el-Ghazi. C'est le plus occidental de tous ces monuments, qu'une très-vraisemblable conjecture attribue à l'art des anciens Phrygiens, de cette population indo-européenne que les plus anciennes traditions nous montrent établie, vers le commencement des temps historiques, dans les hautes vallées du Rhyndacos et du Sangarios, ainsi que sur le cours moyen de l'Halys. Il n'y a d'ailleurs point à s'étonner de trouver un monument phrygien au pied de l'Olympe mysien, et en deçà des limites que les géographes assignent à l'ancienne Mysie. Selon toute vraisemblance, les Mysiens étaient de très-proches parents des Phrygiens, et appartenaient, comme eux, au groupe des populations thraces, groupe mal connu et très-difficile à étudier, mais qui appartenait certainement à la grande famille indo-européenne. Enfin, comme le dit expressément Strabon en rappelant un dicton populaire que nous avons cité antérieurement (p. 61, note 1), il était déjà difficile, dans l'antiquité même, de dé-

terminer la frontière qui séparait les Mysiens des Phrygiens. Ces derniers, établis d'abord plus au sud, paraissent s'être étendus ensuite vers le nord-ouest, ce dont témoigne ce surnom de Phrygie *Épictète* (c'est-à-dire « conquise plus tard »), donné à la Petite Phrygie, à celle, dit Strabon, « qui s'étend sur les bords de l'Hellespont et autour de l'Olympe. »

Le monument que nous cherchions, sur l'indication donnée par Hamilton (t. I, p. 97), est connu dans le pays sous le nom de *Delikli-tach,* « la Pierre Percée (1). » Le sentier qui nous y mène, et par où passent les voyageurs et les caravanes qui viennent de Koutahia, suit probablement la direction d'une très-ancienne route, car il conduit de lui-même au pied de la petite chaîne de rochers, à forme bizarre et tourmentée, où se trouve le monument figuré dans nos planches V et VI, monument de la nature de ceux que l'antiquité aimait à placer au bord des grands chemins. On contourne une sorte de promontoire qui s'avance vers le fond d'un vallon où coule un ruisseau, affluent du Rhyndacos qu'il rejoint auprès de Mohimoul ; puis, quand on a franchi cette pointe, si l'on se retourne, on se trouve en présence de ce curieux débris d'un bien lointain passé. Pour peu que l'on ait déjà vu une des nécropoles de l'Asie-Mineure, on reconnaît tout d'abord un tombeau.

Ce tombeau occupe le centre d'un massif isolé qui domine le chemin, et qui s'aperçoit d'une assez grande distance. Le massif dans lequel il est creusé a été partagé par les convulsions volcaniques dont tout ce terrain porte la trace, en trois masses de grosseur inégale et de forme irrégulière que des fentes profondes séparent l'une de l'autre, dans une portion du moins de leur épaisseur. Les deux masses extrêmes n'ont pas été touchées par le ciseau, et ont gardé leurs contours capricieux et leurs saillies naturelles. Au contraire, le rocher du milieu a été taillé de manière à offrir aux yeux une sorte de façade qui se termine par un fronton aigu. Au tiers à peu près de la hauteur totale du rocher se dessine une porte simulée, élevée sur trois degrés, et encadrée d'un double et large chambranle. L'ensemble est d'un bel effet. Les deux grandes masses qui sont restées brutes des deux côtés de la surface travaillée se marient heureusement à ces formes architecturales très-simples ; on trouve ici réunis le pittoresque des accidents naturels, et l'intérêt qu'excite toujours une œuvre d'art, où des hommes qui ne sont plus ont mis quelque chose de leur âme et de leur pensée.

L'ouverture à peu près circulaire, qui a été pratiquée dans le champ de la fausse porte, n'est autre chose qu'une dégradation très-postérieure, et peut-être toute moderne ; évidemment on l'a percée afin de pénétrer dans la chambre intérieure qu'on supposait devoir exister par derrière, afin de s'emparer des trésors qu'espérait trouver dans cette tombe une ignorante cupidité. La forme irrégulière et l'étroitesse de cette ouverture suffiraient à prouver qu'elle n'est point dans le plan antique ; elle a été percée précipitamment, et le travail a été suspendu aussitôt que cette espèce de lucarne a pu livrer passage à un enfant ou à une personne un peu mince. Il suffit d'avancer un peu la tête par cette ouverture pour voir que la seule entrée de la chambre funéraire, celle par où le corps a été conduit à sa dernière demeure, et déposé sur sa dernière couche, se trouve à la partie supérieure de cette chambre. Pour mieux dire, le caveau où dut être placé le cadavre n'est autre chose que le fond même d'une sorte de puits ou de cheminée qui a $4^{m},31$ de hauteur, et qui s'ouvre vers le milieu de la grande façade verticale. Comme on peut le voir dans la coupe suivant l'axe (pl. VI, f. 3), l'orifice supérieur de cette cheminée avait été soigneusement clos, après qu'y avait été couché le mort dont on avait voulu assurer le repos ; le puits était fermé par deux épaisses dalles, dont on distingue encore les scellements, et qui laissaient

(1) Dans le livre de M. Hamilton, une petite gravure sur bois représente le tombeau phrygien de Délikli-tach. Comme toutes les autres vignettes que contient son texte, celle-ci ne peut donner de son objet qu'une idée très-imparfaite. Le mérite de M. Hamilton, c'est d'avoir découvert cette belle tombe, qu'il décrit d'ailleurs en dix lignes ; c'est d'avoir augmenté le nombre, encore si restreint, des monuments qui représentent pour nous la civilisation d'un peuple jadis riche et puissant, qui a eu le malheur de déchoir et de disparaître au moment où naissait l'histoire.

entre elles un vide de 60 centimètres. Les parois du puits n'ont été qu'imparfaitement dressées; dans cette partie du monument, soustraite aux regards, on n'avait point songé à l'apparence et à l'effet; on s'était contenté de chercher à donner au sépulcre le plus de solidité et de durée possible, et de le défendre du mieux que l'on pouvait contre toute profanation et toute visite indiscrète.

Il est heureux que, grâce au trou percé dans le roc et à la facilité de l'accès, nous ayons pu étudier la disposition du monument dans toutes ses parties. Nous avons pu signaler ainsi, dans une sépulture de l'Asie Mineure, ce système des puits funéraires qui se rencontre si généralement dans les nécropoles de l'Égypte et de la Phénicie.

J.-R. Steuart indique auprès de *Kumbet*, dans la Phrygie centrale, un monument funéraire de style primitif et tout asiatique, où se retrouve une disposition analogue; le tombeau n'avait d'autre entrée que l'orifice d'un puits qui vient déboucher au-dessus du roc où la sépulture avait été creusée; plus tard, on avait aussi pratiqué un trou au milieu de la porte simulée qui ornait le centre de la façade (1). Il est probable qu'on en trouverait encore d'autres exemples dans la vallée de Doghanlou si l'on explorait à loisir et dans tous les sens les plus anciennes des tombes qu'elle renferme. Nous inclinons particulièrement à croire que le grand monument connu sous le nom de *Tombeau de Midas* doit présenter intérieurement une disposition semblable à celle que nous venons de décrire. Il est aussi décoré, au bas de la grande façade ornée de méandres et surmontée d'un fronton, d'une porte simulée dont l'arrangement et l'ornementation rappellent de la manière la plus frappante la porte de Délikli-tach; les différences ne portent que sur quelques détails de peu d'importance (2). Un des premiers explorateurs de cette étrange vallée, M. Ch. Texier, avait, à ce qu'il semble, été d'abord porté à voir, dans la cavité que forme cette fausse porte, une niche autrefois fermée et cachée par une dalle, où le corps aurait été déposé; après réflexion, il a paru renoncer ensuite à cette idée, en observant que la profondeur de la retraite n'est, au tombeau de Midas, que de 0^{m},84, ce qui est bien étroit pour qu'on ait placé là un cadavre (3). Ajoutons que, si le corps avait été, tant bien que mal, déposé ou plutôt serré dans cette niche, il n'aurait été protégé contre les tentatives de violation que par une dalle nécessairement très-mince, et dont les joints auraient été bien vite aperçus; ç'aurait été prendre bien mal ses précautions contre la curiosité et l'avidité des générations futures.

Si donc, comme l'analogie conduit à le croire, le monument où on a lu le nom de Midas est un tombeau, c'est dans l'épaisseur du rocher que doit se trouver la chambre funéraire, et on devrait y arriver par une cheminée dont il faudrait chercher l'ouverture à la partie supérieure du roc. Nous n'avons pu vérifier nous-mêmes cette conjecture, pendant le peu d'heures que nous avons passées dans la vallée de Doghanlou, où un orage est d'ailleurs venu interrompre nos travaux; un d'entre nous, M. J. Delbet, suivant la crête du roc, a vainement essayé d'atteindre l'énorme fleuron brisé qui le couronne, et le temps nous a manqué pour faire venir des échelles ou disposer des cordes. L'orifice du puits devait être fermé par une dalle, et, si elle est restée en place, il n'est pas impossible que les joints soient si bien cachés qu'ils ne se révéleraient qu'à une lente et minutieuse recherche. On a essayé, au tombeau de Midas comme à Delikli-tach, d'arriver à la chambre funé-

(1) *A Description of some ancient monuments with inscriptions still existing in Lydia and Phrygia*, Londres, 1842, p. 8 et pl. VII.

(2) Voir l'explication des planches V et VI, où M. Guillaume rend ces rapports plus sensibles en comparant, de l'un à l'autre monument, les détails de l'ornementation. La ressemblance est bien plus frappante dans la photographie que nous avons rapportée que dans le dessin de M. Texier, qui change un peu le caractère de la décoration (*Description de l'Asie mineure*, t. I, pl. LVI).

(3) *Description de l'Asie mineure*, t. I, p. 154. M. Texier dit pourtant ailleurs (p. 158), après avoir décrit le monument de Midas et deux autres monuments voisins, de style analogue : « S'il est possible de regarder la niche centrale du premier comme ayant pu servir de tombeau, rien de semblable ne se présente dans les deux autres. »

raire en perçant un trou dans le champ de la fausse porte; mais il paraîtrait qu'ici le caveau est plus éloigné et que l'épaisseur est plus grande : ce travail est resté sans résultat. Quelque voie que l'on suive, que l'on continue cette percée, et qu'on la pousse à travers le massif tout entier ou que l'on cherche et que l'on dégage l'orifice supérieur du puits, il importerait de vérifier s'il y a dans l'intérieur du roc un caveau, et comment ce caveau communique avec le dehors. Il y a peut-être là une belle découverte à faire; la chambre funéraire du tombeau de Midas, si chambre il y a, n'a certainement pas été atteinte par la fouille directe tentée au pied du roc; si, par hasard, l'ouverture du puits, placée dans un endroit d'accès difficile, a échappé jusqu'ici aux regards, on aurait toute chance de retrouver la tombe intacte et d'y recueillir peut-être, avec les ossements de l'hôte qui l'habite, des débris authentiques et variés des arts et de la civilisation phrygienne.

Ainsi, le monument de *Delikli-tach* forme comme le pendant du plus important des monuments de *Doghanlou-déré-si;* l'étude de la première de ces sépultures, que nous avons fait connaître dans toutes ses parties, peut conduire à mieux examiner la seconde et acheminer à d'importantes découvertes. Nous avons encore à signaler, dans le monument de Delikli-tach, une particularité qui mérite d'être relevée. M. Texier n'a point aperçu trace d'aucune espèce de décoration polychrome dans les tombeaux phrygiens de la vallée de Doghanlou (1); or il n'en est pas de même à Delikli-tach, où de nombreuses parties du roc sont encore revêtues d'un stuc assez épais, sur lequel on distingue parfaitement les tons rouge, noir et blanc. Les traces de couleur rouge sont abondantes, surtout sur la face verticale du linteau marqué F (pl. VI, fig. 2, 3, 5), et sur le soffite marqué E (fig. 3 et 5). On distingue même encore très-bien sur le linteau supérieur plusieurs des grands anneaux rouges qui l'ornaient autrefois (fig. 2); mais c'est surtout sur le soffite, protégé par sa situation, que cette peinture décorative s'est merveilleusement conservée; nous donnons (pl. VI, fig. 8) l'espèce de rinceau d'un dessin assez élégant, qui court sur ce soffite. Il s'enlève en blanc sur un fond noir, ou qui paraît noir aujourd'hui. Il demeure donc démontré que l'art indigène de l'Asie Mineure, cet art qui paraît avoir servi d'intermédiaire entre l'art assyrien et l'art grec, a connu l'usage des enduits colorés et s'en est servi pour suppléer à l'insuffisance d'une taille précipitée, pour cacher la couleur peu agréable ou le grain trop grossier de certaines pierres, pour faire valoir une moulure ou remplacer, par le dessin et par une différence ou une opposition de teinte, un relief absent. Les Grecs, qui ont fait, comme on l'a démontré de nos jours, un si heureux et si fréquent emploi de l'architecture polychrome, ont donc pu, sous ce rapport aussi, trouver en Phrygie et en Lydie des exemples dont ils auront profité, et demander des inspirations à ces peuples, les frères des Hellènes ou tout au moins leurs cousins germains, qui habitaient entre l'Halys et la mer Égée.

Avant de quitter le tombeau de Delikli-tach, signalons un dernier trait par lequel il méritait d'attirer l'attention. On voit encore, auprès de la porte simulée, gravés en creux sur le jambage intérieur de gauche, les deux caractères ci-contre, que nous reproduisons au cinquième de l'exécution; ils ont été réduits d'après l'estampage que nous avions pris sur la pierre; on remarque encore des traces de couleur rouge dans le fond de ces lettres.



Comme on peut le voir pl. VI, fig. 9, on distingue sur la pierre, à côté de ces signes, quelques traces confuses d'un ou deux autres caractères. A quel alphabet ces lettres appartiennent-elles? Nous ne

(1) M. Texier a vu quelques traces de couleur rouge sur les filets du fronton et du larmier d'un tombeau de style grec dorique, relativement moderne, qu'il décrit sous le nom de *Gherdek-kaïa-si;* mais il n'en a point observé sur les anciens ouvrages phrygiens : « En général, dit-il, dans tous ces monuments, je n'ai trouvé aucune trace de décoration polychrome. » Page 158.

les retrouvons ni dans les inscriptions du tombeau de Midas et d'un autre monument voisin, ni dans les inscriptions lyciennes données par Fellows. Le signe ︽, par une coïncidence que nous nous bornons à indiquer, se rencontre au contraire sur les monnaies celtibériennes, où M. de Saulcy lui assigne la valeur A en le regardant comme propre à la Bétique (1). On ne peut se défendre, à ce propos, de songer aussi à la forme qu'a la lettre A dans certains alphabets latins archaïques, où il est ainsi figuré, Λ, ou Λ. Il n'y a plus ici identité, mais sensible analogie. Quant au second caractère, on serait porté à y chercher, à première vue, un groupe formé de deux, ou peut-être de trois lettres. Il semblerait que c'est un A auquel serait lié un N; mais cet A aurait alors une forme toute différente, dans ce groupe, de celle du caractère voisin, auquel nous étions portés à assigner cette valeur. Les ligatures sont-elles d'ailleurs bien dans les habitudes des écritures primitives? Dans les inscriptions phrygiennes des monuments de Doghanlou, toutes les lettres sont sévèrement isolées et les mots même séparés par des points. Il y a là une énigme sur laquelle on n'aurait pu essayer de jeter quelque clarté que dans le cas où, au lieu de deux lettres, on aurait eu une véritable inscription, une suite de mots pouvant offrir un sens. Toujours est-il que l'alphabet employé à Delikli-tach ne semble pas avoir été tout à fait le même que celui des longues inscriptions de ce que l'on appelle quelquefois « la vallée des rois de Phrygie. » Les ressemblances, comme disposition et comme style architectural, sont pourtant assez frappantes pour que nous croyions devoir attribuer à une même période artistique et à une même race le tombeau situé au pied de l'Olympe mysien, dans le voisinage d'Harmandjik, et ceux qui ont rendu célèbres les pittoresques clairières de Doghanlou, auprès de *Seïd-el-Ghazi*, au centre du plateau phrygien.

Les rochers qui environnent Delikli-tach présentent en assez grand nombre de petites excavations, en forme de niche, qui paraissent faites de main d'homme, mais qui ont trop souffert pour que l'on puisse mesurer aucune d'elles ou en dresser le plan. Il est, par conséquent, difficile de deviner quelle a été leur destination. On distingue aussi les traces de marches. On peut voir, dans la planche V, quelques degrés qui conduisaient vers la partie supérieure du groupe de rochers où est creusé le tombeau. Malgré toutes nos recherches et nos questions, nous n'avons pas pu découvrir dans le voisinage le moindre vestige d'une ville dont ceci aurait été la nécropole.

Après avoir quitté Delikli-tach, nous mettons deux heures à descendre la petite vallée et à gagner le Rhyndacos, que nous traversons à gué pour passer sur la rive droite. Il forme encore ici une petite rivière large de huit à dix mètres, qui fait tourner d'assez nombreux moulins. Sur une hauteur au-dessus du fleuve se trouve le gros village turc de *Mohimoul*, où nous nous arrêtons pour lire des inscriptions. Le bourg, où les eaux vives abondent, est plein de fontaines, et chacune de ces fontaines n'est autre chose qu'une pierre tumulaire. Ces tombeaux présentent une disposition toute particulière. Dans chacun d'eux, une ou deux portes figurées et divisées en panneaux, flanquées de pilastres ornés, sont surmontées d'arcatures en plein-cintre comme celles qui ornent quelques-uns de nos tombeaux du moyen âge; au-dessus des arcatures s'élèvent de petits frontons ou gâbles triangulaires très-aigus, ce qui rend la ressemblance encore plus frappante. Les panneaux sont ornés; les motifs diffèrent d'une tombe à l'autre; sans parler des moulures qui forment les encadrements, on trouve, dans le champ des panneaux ou dans les tympans de ces portes simulées, ici des oiseaux ou des dauphins, là des bandelettes et des guirlandes, ailleurs le bouclier échancré des Amazones ou une corbeille. Tous ces tombeaux sont du temps de l'empire romain, comme le démontrent, outre le style des monuments eux-mêmes, les caractères et l'orthographe des inscriptions. On trouve aussi plusieurs de ces marbres dans une petite ville voisine, Taouchanlou, et ils sont très-nombreux à Aizani, d'où ils auront été apportés à Mohi-

(1) *Essai de classification des monnaies autonomes de l'Espagne*, pl. VI. Conf. Mionnet, *Supplément*, t. I, pl. IV, figure 38.

moul et à Taouchanlou (1). Enfin, on rencontre encore parfois les mêmes formes, quoique avec un caractère d'originalité moins marquée, à Koutahia et dans les environs. Ici, point de ces grands sarcophages en manière d'auge qui abondent du côté de Brousse; mais la tombe figure presque toujours une porte plus ou moins ornée. N'y aurait-il pas là un souvenir et une imitation de l'ancienne architecture funéraire des Phrygiens, de ces grands tombeaux creusés dans le roc, avec leurs portes simulées, que l'on retrouve du pied de l'Olympe mysien au centre du plateau phrygien, de *Delikli-tach* à *Doghanlou-dérési?* C'est ainsi que la tradition de l'architecture étrusque s'est conservée en Toscane jusque dans les temps modernes, et que l'architecte du Palais Pitti était, peut-être sans en avoir conscience, le continuateur et le disciple des générations depuis si longtemps disparues qui ont couronné de massives et indestructibles murailles tant de collines italiennes.

Les murs de soutènement d'un lavoir situé au pied du bourg de Mohimoul contiennent plusieurs inscriptions. Deux d'entre elles ont été copiées par M. Le Bas, qui les donne dans ses additions à la Mysie, sous les numéros 1774 et 1775. Je n'y trouve pas de variante importante à signaler. En voici une qui se trouve au même endroit, et qui lui a échappé, plongée qu'elle est dans l'eau, à l'intérieur du lavoir :

66.

Sur une stèle encastrée dans le mur, lettres de $0^m,02$.

ΣΥΝΦΟΡΟΣΚΑΜΜΙΑΣ	Συνφόρος κ(αὶ) Ἀμμιὰς
ΣΥΝΦΟΡΩΥΙΩΓΛΥΚΥΤΑΤ	Συνφόρῳ υἱῷ γλυκυτάτ-
ΩΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ	ῳ μνήμης χάριν·
ΕΤΟΥΣΧΑΡΙΝ	ἔτους χάριν.

Synphoros et Ammias à Synphoros, leur fils chéri, en souvenir de lui et de l'année qu'il a passée sur la terre.

Συνφόρος est un nom propre qui ne se trouve pas dans la seconde édition du dictionnaire de Pappe. L'abbréviation K pour KAI est connue. Ἀμμιάς est un nom de femme qui se rencontre déjà dans trois inscriptions (*C. I. Gr.* nn. 2518, 2748, 34456) dont deux sont de l'Asie Mineure. La formule ἔτους χάριν est tout à fait inusitée; je n'en connais pas d'autre exemple, et ne hasarde que sous toutes réserves la traduction que j'en donne. Je ne me dissimule pas combien cette locution, ainsi entendue, laisse à désirer au point de vue de la grécité; mais tout, dans ces inscriptions, les noms et l'orthographe, montre qu'elles sont de basse époque, et qu'elles appartiennent à une population mêlée et assez peu lettrée. Il faut bien trouver un sens à une formule dont le déchiffrement ne peut présenter aucune espèce d'incertitude. L'inscription est de la plus belle conservation.

67.

Dans l'intérieur de la ville de Mohimoul, sur un tombeau qui sert de fontaine. L'inscription est gravée sur les archivoltes de la double arcature. Lettres de $0^m,015$.

ΑΠΟΛΑΥΣΤΟΣΤΥΡΑΝΝΟΣΡΟΥΦΟΣΕΥΤΥΧΩΠΑΤΡΙ	Ἀπόλαυστος, Τύραννος, Ροῦφος, Εὐτύχῳ πατρὶ μνήμης χάριν,
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝΚΑΙΦΙΛΤΑΤΗΜΗΤΡΙΖΩΣΗ	καὶ φιλτάτῃ μητρὶ ζώσῃ.

Apolaustos, Tyrannos, Rufus, à leur père Eutychos, hommage à sa mémoire, et à leur mère chérie encore vivante.

(1) Nous avions entre les mains des croquis de ces tombeaux; mais nous avons jugé inutile de les donner, ayant trouvé dans l'ouvrage de M. Le Bas (*Voyage archéologique,* Asie Mineure, pl. 34 et 35, gr. f°) deux monuments qui présentent tout à fait la même disposition, et que l'habile crayon du dessinateur chargé de la partie graphique de l'ouvrage a reproduits dans tous leurs détails.

68.

Ibidem, sur un tombeau. L'inscription est gravée sur le panneau. Hauteur des lettres, 0m,015.

ΜΙΘΡΗϹΤΑΤΝΟΓΥΝΑΙΚΙϹΟΙΑΜΝΗΜΗϹΧΑΡΙΝ
ΚΑΙΕΙΔΙΟΙΩ

Μίθρης Τατνό, γυναικὶ Σοίᾳ, μνήμης χάριν, καὶ εἰδίο ἰῷ.

Mithrès, fils de Tatnos, à sa femme Soia, et à son fils.

Tout est étrange dans cette inscription, les noms qu'elle contient, qui ont tous une physionomie asiatique et barbare très-marquée, l'orthographe, qui est aussi fautive que possible. Ni le nom de Tatnos, ni celui de Soia ne s'étaient encore rencontrés. L'ο remplace, à la fin de Tatnos, la diphthongue ου, et à la fin du datif d'ιδιος, l'ω; εἰδίο pour ἰδίῳ. L'emploi de ἰδιος à la place des pronoms possessifs, surtout à la place du pronom de la troisième personne, a déjà été signalé (page 55).

69.

Ibidem.

ΑΡΤΕΜΑϹΑϹΚΛΗΠΙΑΔΗΠΑΤΡΙΜΝΗΜΗϹΧΑΡΙΝ

Ἀρτεμᾶς Ἀσκληπιάδῃ πατρὶ μνήμης χάριν.

70.

Ibidem.

ΑΡΙΑΝΟϹΚΑΙΤΕΙΜΟΚΡΑΤΗϹΚΑΙΒΕΡΟΝΕΙΚΗϹ
ΜΗΤΡΙΚΑΙΠΑΤΡΙΖΩΝΤΙΓΟΝΕΥϹΙΓΛΥΚΥΤΑΤΟΙϹΜΝΗ

Ἀριανὸς καὶ Τειμοκράτης καὶ Βερονείκης
μητρὶ καὶ πατρὶ ζῶντι γονεῦσι γλυκυτάτοις μνή[μης χάριν.

Arianos et Timocratès et Béroniquès à leur mère (morte) et à leur père vivant, parents chéris.

Βερονίκης est une variante nouvelle du nom connu Βερενίκης, forme macédonienne de Φερενίκης.

71.

A *Evren-keui*, village situé à quatre heures de Taouchanlou, sur la route de Koutahia, nous trouvons le fragment suivant d'une inscription funéraire.

ΛΑΤΕ
ΥΤΟΥΚ
ΗΝΟΦΙΛΟϹΔ
ΗΤΡΙΟϹΚΥΡΙ
ΑΠΑΤΡΙΓΛΥΚ
ΥΤΑΤΩΜΝΗΜ
ΗϹΧΑΡΙΝ

. . . . .
. . . . .
Μ]ηνόφιλος Δ[ημ-
ήτριος Κυρί[τ-
ᾳ πατρὶ γλυκ-
υτάτω μνήμ-
ης χάριν.

Taouchanlou «la ville des lièvres,» est une petite ville de six cents familles où il y aurait sans doute aussi des inscriptions à trouver. Un accident nous empêcha de nous y arrêter. Au-delà de Taouchanlou le pays devient assez laid. Les collines qui bordent des deux côtés la plaine sont nues ou couvertes de taillis assez maigres. Les arbres deviennent rares ; depuis Iéni-keui, dans tous les villages, les maisons sont en briques crues, et non plus entièrement en bois, comme dans l'Olympe et dans la moyenne vallée du Rhyndacos. Après le village d'*Henné*, la route gravit une colline, traverse un étroit plateau, puis quitte le bassin du Rhyndacos pour passer dans celui du Sangarios. On descend vers la plaine de Koutahia par une charmante petite vallée ; deux murs de rochers abrupts et gris, où un arbuste même ne trouverait pas à enfoncer ses racines, rehaussent encore la verdure des vergers et des prairies que parcourt et qu'abreuve un aimable ruisseau.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE III.

ESQUISSE TOPOGRAPHIQUE DES RUINES DE CYZIQUE.

Comme nous l'avons dit (p. 72), un certain nombre des mesures de ce plan n'ont pu être prises qu'approximativement, c'est-à-dire *au pas*, et souvent au milieu de taillis et de fourrés inextricables. Nous avons mesuré à la chaîne métrique tout ce qui pouvait être ainsi mesuré. La largeur de l'isthme et les points principaux du plan ont été déterminés au moyen d'une triangulation faite du plateau de l'acropole.

Amphithéâtre. La largeur des pieds-droits des arcades, mesurée à l'extérieur, est de 5 mètres. Les murs rayonnants qui partent de ces pieds-droits sont conservés, à l'entrée sud de l'amphithéâtre, sur une longueur de 7 mètres. La vue pittoresque de ces ruines, qui se trouve dans l'ouvrage de M. Texier (*Description de l'Asie Mineure*, f°, pl. 106), ne donne pas une idée exacte de la situation de l'édifice, renfermé, pour ainsi dire, dans un vallon étroit et profond.

Théâtre. Sur le plateau cultivé qui couronne la pente boisée où les restes de cet édifice sont cachés, se trouve une plate-forme rectangulaire, limitée encore en partie par des assises de pierre situées presque à fleur du sol. Cette plate-forme, orientée à peu près du sud au nord, a pu former la base d'un temple; c'est là sans doute que M. Texier a vu les restes qu'il décrit (*Univers pittoresque*, *Asie Mineure*, p. 170), restes dans lesquels il croit reconnaître le Temple d'Hadrien décrit par Aristide, une agora, un portique, etc. Les marbres dont il parle ont disparu; nous n'avons pu en retrouver la trace en aucun point voisin du théâtre.

Acropole. Il y reste seulement quelques assises de grand appareil formant l'angle droit d'une enceinte, au-dessus de rochers à pic.

Souterrains. Voûtes en partie effondrées. Lettre C du plan et fig. I.

Fig. I. Les murs *a* et *a'* sont construits en pierre de bel appareil; leurs assises n'ont pas moins de 0^{m},50 de hauteur. Les murs intérieurs n'ont qu'une assise de pierre, située sous la naissance des voûtes plein-cintre, construites en blocage, qui recouvrent ces souterrains; le reste est en moellons. — *h*, *h* sont deux ouvertures carrées pratiquées au sommet de la voûte du milieu. Chacune d'elles est percée dans un seul bloc de pierre. — *c* est un petit escalier disposé dans l'épaisseur du mur, et dont la partie supérieure est écroulée. — *d* est une sorte de soupirail. — *e* est une petite chambre circulaire, voûtée en cul-de-four; le sol y est resté en contre-bas de celui des galeries; elle contenait de l'eau jusqu'à la profondeur de 1^{m},10. — Au point *a'* une pierre d'assise, sous la naissance de la voûte, porte, gravées en creux, deux lettres isolées : B A, hautes de 0^{m},18.

Des voûtes en partie effondrées forment, autour des souterrains que nous venons de décrire, une suite de larges galeries et de chambres. Elles sont moins bien construites et formées de matériaux plus petits que les souterrains, dont la conservation est complète.

C'est dans le voisinage immédiat de ces galeries que nous avons trouvé des monceaux de débris d'une architecture colossale; le marbre blanc dont ils sont formés est devenu méconnaissable sous la couche noire dont le temps et l'humidité l'ont revêtu. Parmi ces débris nous avons reconnu des fragments de dauphins sculptés, de caissons et d'ornements d'architecture. Des perles ont 0^{m},06 de diamètre; un ove, trouvé dans les souterrains mêmes, a 0^{m},30 entre les dards.

Deux morceaux sont particulièrement intéressants, car ils nous donnent, d'une manière irrécusable, l'échelle de l'édifice dont ils ont fait partie et nous aident ainsi à reconnaître, dans cet édifice, le temple colossal d'Hadrien. Ce sont : 1° un fragment d'une base de colonne, sans plinthe, d'un profil singulier, inusité. Cette base, que nous avons essayé de restaurer (fig. II), se trouve avoir 0^{m},64 de hauteur; 2° un fragment de la partie inférieure d'un chapiteau corinthien, fragment où se trouve indiquée la distance qui sépare l'axe d'une grande feuille de celui d'une petite. Cet intervalle, comme on sait, correspond à la seizième partie de la circonférence inférieure du chapiteau corinthien. Il est ici de 0^{m},36; ce chiffre, multiplié par 16, nous donne 5^{m},76 pour la circonférence inférieure du chapiteau dont ce fragment a fait partie. Le diamètre supérieur de la colonne qui portait ce chapiteau était donc de 1^{m},83; si nous ajoutons le sixième de cette somme à la somme elle-même, pour compenser la diminution du fût, nous trouvons pour le diamètre inférieur de la colonne 2^{m},135. Enfin, si nous supposons à cette colonne la proportion de 10 diamètres, nous voyons qu'elle devait avoir, avec sa base et son chapiteau compris, une hauteur totale de 21^{m},35. Si nous lui supposions 11 diamètres de hauteur (proportion qui se rencontre au temple dit de Vesta, à Rome, et à l'Augusteum d'Ancyre), cette colonne

aurait 23^{m},485. Tous les éléments décrits ci-dessus, ove, perles, base, etc., correspondent parfaitement à un ordre aussi colossal.

Ces éléments ne présentent ni une grande pureté de goût ni une grande finesse d'exécution. Dans l'ove dont il est parlé, les dards n'ont plus la forme simple des dards qui séparent les oves grecs ou ceux des beaux temps de l'architecture romaine, mais ils ont cette pointe triangulaire en fer de flèche, propre à la seconde période de l'empire.

Le corridor, long de 9 mètres, qui donne accès aux souterrains, était probablement sous le pronaos du temple que nous croyons avoir existé sur ces substructions. Les colonnes des ordres intérieurs superposés dans la cella reposaient vraisemblablement sur les murs appareillés *a* et *a'*. Le temple devait être *octastyle;* on rencontre fréquemment, sur les monnaies impériales de Cyzique, la représentation d'un édifice qui compte huit colonnes.

Des substructions semblables existent sous plusieurs temples antiques; les *cellæ* des temples de Jupiter, à Ostie, à Pompéi et à Aizani, reposent sur des galeries voûtées. Il y a aussi des corridors sous le temple de Mars Ultor, à Rome. Ceux du temple de Jupiter, à Pompéi, présentent surtout une analogie frappante avec les galeries souterraines que nous avons observées à Cyzique; on y retrouve cette triple disposition que nous avons signalée.

Winckelman, qui ne pouvait se fonder que sur les données fournies par les auteurs anciens, données que nous avons rappelées et discutées, s'était occupé du Temple d'Hadrien à Cyzique et avait recherché quelles pouvaient être les dimensions réelles de l'ordre colossal qui en faisait partie. Voir *Storia delle Arti del disegno,* édition annotée par l'abbé Carlo Fea, t. II, p. 377; t. III, p. 60, *Osservazioni sull' architettura degli antichi,* note *c;* t. III, p. 119, *Osservazioni sull' antico tempio di Girgenti.*

PLANCHE IV.

CYZIQUE, APAMÉE DES MYRLÉENS, HADRIANI.

Restes du théâtre d'Apamée des Myrléens. Fig. I. — La lettre A indique la position qu'occupait le piédestal sur lequel était gravée l'inscription n° 8. (Voir p. 13.)

Fig. II. — Deux trous de scellement existent à gauche de la marche évidée dans ce gradin. Ces trous ont dû servir évidemment à assujettir certaines barrières en bois, en fer ou en bronze, qui séparaient diverses catégories de places. Il existe des trous analogues, assez nombreux pour qu'on ne puisse conserver de doute sur leur destination, aux gradins inférieurs de la *cavea* du théâtre antique de Vérone.

Sarcophage à Moudania. Fig. V. — Ce sarcophage, au premier abord, semble inachevé; on pourrait croire même qu'il n'est ni romain ni grec; mais l'abondance de ce type dans la province de Brousse, et la complète ressemblance de tous les exemples que nous y avons rencontrés, démontre bien que cette décoration n'est pas un simple épannelage, et qu'elle a été voulue ainsi. La seule différence que nous ayons remarquée entre ces nombreux spécimens prouve aussi l'origine gréco-romaine de ces sarcophages : c'est l'existence, dans plusieurs d'entre eux, à la place d'une rosace dans la demi-circonférence du milieu, de ce cartouche si souvent reproduit dans les peintures de Pompéi et sur les sarcophages romains, et qui consiste en un rectangle flanqué de deux *queues d'aronde.*

M. Texier (*Description de l'Asie Mineure,* pl. CXLVI) donne un sarcophage à peu près semblable, qu'il a dessiné à Iassos en Carie. Celui-ci a un couvercle imitant la disposition d'un toit.

Cyzique. Stèle en marbre. Fig. VI. — L'épaisseur de cette stèle est de 5 centimètres ; le relief maximum de la figure est de 3 centimètres. La taille grossière de la face postérieure indique que ce bas-relief fut adossé, ou, plus probablement encore, encastré.

Murs de Cyzique. Fig. VII. — Cette partie des murs, marquée *b* sur le plan, est celle qui fut construite avec le plus de soin. Vitruve (liv. II, chap. VIII) décrit cet appareil comme étant usité chez les Grecs, qui appelaient *diatonous* les pierres dont le petit côté se trouve sur le parement, et qui forment toute l'épaisseur du mur. Les modernes nomment ces pierres *parpaings.* Elles formaient ici sur le parement, comme l'indique la figure, des bossages peu saillants.

Hadriani. Restes d'un gymnase. Fig. VIII. — C'est sans doute par suite d'une erreur d'impression que M. Texier (*Univers pittoresque, Asie Mineure,* p. 143) donne à la muraille ouest de ce monument une hauteur de 20 mètres. Nous n'avons pas mesuré cette muraille, qui est, comme nous l'avons dit, la mieux conservée; mais nous pouvons affirmer qu'elle ne dépasse pas 6 mètres de hauteur.

Nous n'avons pas vu trace des ruines d'une Porte de Ville composée de trois arcades, ni de deux temples dont parlent Hamilton (*Researches in Asia Minor,* t. I, p. 91), et, d'après lui sans doute, M. Texier. Ces restes d'édifices importants auraient donc disparu depuis 1835, époque du voyage d'Hamilton.

PLANCHES V ET VI.

TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC, NOMMÉ PAR LES TURCS DÉLIKLI-TACH (la Pierre percée).

Dans la fig. I, l'orientation montre que la façade du tombeau regarde le S. E. Des lignes ponctuées indiquent les dimensions et les trous de scellement des dalles qui fermaient l'orifice du puits; la même indication se retrouve dans la fig. VII. Au-dessus de cet orifice, dans l'encorbellement que forme la partie supérieure du rocher, se trouve une petite niche circulaire. On en aperçoit la partie supérieure dans le dessin de la planche V, et on la voit en coupe dans la fig. III, pl. VI. Au-dessus de cette niche sont trois trous de scellement (v. pl. V, et fig. III, pl. VI) qui, peut-être, ont servi à attacher des ornements de bronze.

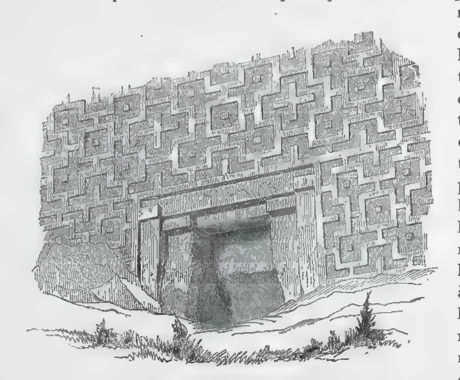
On remarquera dans la fig. II, sur le degré supérieur ou seuil, dans l'axe de la porte, une petite surélévation qui, probablement, indique la place d'un piédestal, d'un vase, d'un autel ou d'un symbole quelconque.

Dans la pl. V, le dessin du tombeau est à l'échelle de $0^m,01$ pour mètre.

Il existe, comme nous l'avons dit p. 105, une analogie complète entre la porte simulée du Tombeau de Midas et celle de Délikli-tach. On ne saurait prendre une idée juste de la première dans l'informe dessin qu'en donne J.-R. Steuart (*A Description of some ancient monuments existing in Lydia and Phrygia*, pl. II); celui de M. Texier (pl. LVI), sans être comparable au précédent, n'est pas non plus tout à fait exact.

Pour qu'on puisse en juger, nous donnons ici, *calqué sur une vue photographique* que nous avons prise de ce monument, le dessin de la porte du Tombeau de Midas.

Les ombres, dans le dessin de M. Texier, ne donnent pas une idée juste du relief des différentes parties de la porte : elles sont trop grandes partout. Cela seul suffirait à changer le caractère de cette porte et à rendre moins frappante la ressemblance avec celle de Delikli-tach. On peut voir aussi, autant que le permet un dessin perspectif, que les proportions de la porte du Tombeau de Midas ont plus d'analogie avec celles de la porte de Délikli-tach qu'avec les proportions que lui donne le dessin de M. Texier. On remarquera également : 1° que la banquette indiquée dans ce dernier dessin (conséquence sans doute de l'idée qui faisait voir dans cette porte une niche funéraire) n'a jamais existé; 2° que l'arrangement du méandre à droite et à gauche de la porte est tout différent de celui qu'indique le dessin de M. Texier. Il n'est pas juste non plus de dire que le rocher du Tombeau de Midas soit isolé de tous les autres; il n'est isolé que du côté droit; de l'autre côté il se relie aux rochers voisins sur presque toute sa hauteur. Enfin, pour rectifier complétement la représentation du Tombeau de Midas par M. Texier, nous devons ajouter que l'inscription verticale située à droite et indiquée en dehors du pied-droit, est en réalité sur ce pied-droit même, le long de l'arête de droite.



Pour conclure, l'unique différence qu'il y ait entre la porte du Tombeau de Midas et celle de Délikli-tach consiste : 1° dans l'addition, dans cette dernière porte, de trois gros tores interrompus sur le deuxième linteau; 2° dans la crossette que forme à droite et à gauche la saillie des deux linteaux supérieurs, crossette qui n'existe pas au Tombeau de Midas. Ce sont, de part et d'autre, deux ou plutôt trois jambages légèrement inclinés qui vont en se rapprochant et en s'enfonçant (disposition qui rappelle celle des portails romans et gothiques). Ces jambages correspondent à autant de linteaux, que semblent supporter des sortes de consoles ou saillies rectangulaires.

Les fig. II et III et les profils V et VI suffisent à donner une idée très-complète de l'agencement des tores et des trois linteaux. Dans la fig. II, le tore de gauche, qui n'existe plus, est restauré.

PHRYGIE.

KOTIAÏON.

La ville moderne de *Koutahia*, aujourd'hui chef-lieu d'un *sandjak* ou département, occupe l'emplacement de l'ancienne ville de Kotiaïon, comme suffirait à l'indiquer le nom que tant de siècles ont à peine altéré; mais elle n'a conservé aucun monument qui date de l'antiquité grecque ou même de l'empire romain. La citadelle, souvent réparée, remonte à l'époque byzantine, peut-être au temps de Justinien. C'est une construction qui ne vise nullement à la beauté, mais qui est assez forte et assez soignée dans son genre; l'enceinte, flanquée de nombreuses tours, renferme des voûtes très-bien établies, de larges et profondes citernes. Si tous les édifices anciens ont disparu, ce qui se conçoit aisément dans une ville qui, souvent prise et reprise, n'a jamais cessé d'être le séjour d'une population assez dense, on trouve en revanche dans la ville même et dans ses cimetières des inscriptions en assez grand nombre. Les inscriptions funéraires se lisent, en général, sur des stèles qui offrent, en bas-reliefs d'une assez forte saillie, le portrait du mort ou des morts dont l'épitaphe conserve le souvenir; les personnages sont représentés à mi-corps et drapés. Nous donnons (pl. IX) le dessin de l'une des mieux conservées parmi ces stèles. Il y a dans celle-ci deux hommes et deux femmes; les quatre personnages ont une même pose, qui paraît être consacrée dans les monuments funéraires. Le corps est serré dans une draperie sous laquelle pend le bras gauche, et qui ne laisse voir que le bras droit à partir du coude; il est replié sur la poitrine; c'est à peu près la pose qu'ont rendue célèbre le Sophocle de Saint-Jean de Latran et l'Eschine du musée de Naples. Celle des deux femmes qui paraît la plus jeune a des tresses apparentes encadrées dans un voile rejeté en arrière et qui laisse tout à fait dégagés le front, les cheveux et les joues. La plus âgée a au contraire les cheveux cachés sous un voile qui lui enveloppe toute la figure, et qui est disposé à peu près comme celui que portent aujourd'hui, quand elles sortent, les femmes arméniennes d'Angora. Entre les têtes se trouvent représentés divers objets qui font allusion aux occupations habituelles de chacun des deux personnages. Ainsi, c'est auprès de la jeune femme, un miroir; auprès de la femme âgée, la corbeille à mettre la laine, la quenouille, et le fuseau; c'est, pour les hommes, une lance de chaque côté du bas-relief, et dans la place libre que laissent au bas de la stèle les deux figures inférieures, deux disques ronds où nous croyons reconnaître deux de ces *clypei* sur lesquels la reconnaissance ou la piété gravaient l'image d'un homme ou d'un dieu, et qui fournissaient à l'architecture grecque et romaine un motif d'ornementation souvent employé. Ces disques sont

entourés l'un et l'autre d'une moulure saillante; dans l'un se voit un petit génie à cheval et en course, dans l'autre un griffon ou pégase. Enfin, au milieu de la stèle, entre les deux grandes figures d'en bas, on remarquera une petite figure portée sur une console; c'est, à ce qu'il semble, la statue de quelque divinité, qui était sans doute l'objet d'un culte tout spécial pour les personnages en question. La pierre est trop fruste pour que l'on puisse déterminer quel était ce dieu. Enfin, aux deux extrémités supérieures de la stèle qui devait être dressée et adossée, se trouvaient deux petits bas-reliefs, maintenant à peu près effacés; la rosace, qui orne le milieu du bandeau supérieur, est mieux conservée.

Ce qui a préservé cette stèle de la destruction, c'est qu'à une époque peu éloignée de nous, quand quelque fouille accidentelle l'eut fait sortir de terre, un Arménien s'en servit pour en faire sa propre pierre tombale; elle porte en bas une inscription arménienne, sans aucun intérêt d'ailleurs historique ou paléographique, dont notre dessin reproduit les premières lettres.

Voici l'inscription grecque, écrite, en lettres hautes de $0^{m},03$, d'une manière assez irrégulière, comme on peut le voir sur le dessin; la stèle se trouve dans le cimetière attenant à l'église des Arméniens non unis (1).

72.

Au-dessus des têtes :

ΖΗΛΑC ΛΑΤΥΠΟC	Ζῆλας λάτυπος.

Au-dessous des deux figures d'en haut :

ΠΡΩΤΕΑCϏΤΑΤΙΑCΕΑΥ	Πρωτέας κ(αὶ) Τατίας ἑαυ-
ΤΟΙCΕΤΙΖΩΝΤΕCϏΔΟΜΝΑΘΥ	τοῖς ἔτι ζῶντες κ(αὶ) Δόμνα θυ-
ΓΑΤΗΡΑΥΤΩΝΕΤΕΙΜΗCΕΝΤΟΥCΕ	γάτηρ αὐτῶν ἐτείμησεν τοὺς ἑ-
ΑΥ ΜΝΗΜΗC	αυ- μνήμης
ΤΗC ΧΑΡΙΝ	τῆς χάριν·
ΓΟ	γο-
ΝΕΙC	νεῖς

En bas, à droite :

ΠΡΩΤΕΑC	Πρωτέας
ΟΚΤΑΓΩ	Ὀκτάγῳ
ΑΔΕΛΦΩ	ἀδελφῷ.

Zélas, marbrier. Protéas et Tatias à eux-mêmes encore vivants; Domna, leur fille, a honoré aussi ses parents : hommage à leur mémoire. Protéas à son frère Octagos.

Les quatre personnages ici figurés paraissent être groupés dans l'ordre suivant : dans la partie supérieure, on aurait représenté Protéas, le père de famille, et sa femme Tatias; dans la partie inférieure, la fille Domna et son oncle Octagos, le frère de Protéas. Τατίας, que je ne rencontre pas dans la seconde édition du dictionnaire de Pappe, est évidemment un nom de femme, quoique la terminaison en soit la même que celle du nom de son mari; le nom de femme Ἀμμίας a déjà été constaté sur plusieurs inscriptions (page 108). Je ne trouve pas non plus Octagos, nom qui ne se dérive pas du grec et qui n'est pas latin non plus, mais qui a plutôt une physionomie barbare. La

(1) Cette inscription avait déjà été transcrite et publiée par Kennedey Bailie, 1842, et reproduite d'après lui dans les Addenda au t. III du *Corpus*, 3827, y. Si je la reproduis, c'est parce que la planche où cette stèle est figurée donne une idée exacte de la manière dont sont groupés, sur la plupart de ces pierres, les personnages et les inscriptions; c'est aussi que j'ai aperçu et copié le nom d'un quatrième personnage qui a échappé à Bailie, Octagos. En revanche, il a lu sur la pierre quelque chose que nous n'y avons pas retrouvé : τὸν θεόν σου μὴ ἀδικήσεις.

mention du marbrier se conçoit sur une pierre tombale aussi ornée, et qui supposait nécessairement l'intervention d'un véritable artiste. Je retrouve cette mention et ce même mot λάτυπος sur plusieurs autres stèles de Kotiaïon et des environs (1).

73.

Hauteur des lettres : 0m,02. La stèle est brisée.

...........ΔΙCΥΝΒΙΩΚΑΙΕΑΥΤΩ	....δι συνδίῳ καὶ ἑαυτῷ
.....ΕΥΤΥΧΟCΤΗΕΑΥΤΩΝΜΗΤΡΙΕΠΟΙΗCΑΝΜΝΗΜ	καὶ] Εὔτυχος τῇ ἑαυτῶν μητρὶ ἐποίησαν μνήμ[ης χάριν.

Un peu plus bas :

.........ΚΑΙΑΛΕΞΑΝΔΡΟCΑΤΤΑΠΙΝΙCΛΑΤΥΠΙΟΙ	καὶ Ἀλέξανδρος Ἀττάπινις λατύπιοι.

La première ligne contenait le nom du père de famille et celui de sa femme; la seconde le nom des deux fils de ce couple. A l'extrémité inférieure, les deux artistes qui avaient fourni le tombeau avaient gravé leur nom. Remarquez le nom nouveau Ἀττάπινις et la forme λατύπιος, au lieu de la forme λάτυπος, qui est ordinairement employée.

Voici d'autres inscriptions funéraires qui se trouvent aussi sur des stèles portant des figures plus ou moins bien conservées.

74.

Dans le cimetière des Arméniens non unis. Lettres de 0m,02.

ΑΝΔΡΟΜΑΧΟCϏΜΑΤЄΙCΑΛЄΞΑΝΔΡΟΝΤΟΝ	Ἀνδρόμαχος κ(αὶ) Μάτεισ[α] Ἀλέξανδρον τὸν
ЄΑΥΤωΝΥΙΟΝϏЄΑΥΤΟΥCЄΤΙΖωΝΤЄC	ἑαυτῶν υἱὸν κ(αὶ) ἑαυτοὺς ἔτι ζῶντες
ЄΤΕΙΜΗCΑΝϏЄΠΙΝΕΙΚΟCΤΟΥCΓΟΝΕΙCΚΛΟ	ἐτείμησαν καὶ Ἐπίνικος τοὺς γονεῖς.

Andromachos et Matisa ont honoré Alexandre, leur fils, et eux-mêmes encore vivants; Epinicos a honoré ses parents.

Μάτεισα, nom nouveau. Je rétablis, après le sigma, un alpha que le graveur a sans doute omis à cause de celui qui commençait le mot suivant, et parce qu'il a oublié de répéter deux fois la même lettre, négligence ou procédé abréviatif dont on a de nombreux exemples.

75.

Dans le cimetière arménien catholique. Lettres de 0m,02.

ΑΦΦΙΑΜΞΝΑΝΔΡΟΥ	Ἀφφία Μενάνδρου
ΜΗΝΙΔΙΗΛΩΝΟCΑΝΔΡΙ	Μήνιδι Ἤλωνος ἀνδρὶ
ΚΟΥΡΙΔΙΩΤΑCΟΑΜΝΑC	κουριδίῳ τὰς θάμνας.

Affia, fille de Ménandre, à Ménis, fils d'Élon, son jeune époux, ces arbrisseaux.

Cette inscription se trouve déjà dans le *Corpus* (3827, l.) d'après Le Bas (799); mais de la copie de Le Bas, Franz tire cette restitution, qui s'éloigne fort de ce que j'ai lu sur la pierre : Ἀφφία Μ[ε]νάνδρου Μήνιδι Πλ[ά]τωνος ἀνδρὶ κουριδίω τὰς [μάνδρας. L'inscription n'est pourtant pas mal con-

(1) V. *C. I. Gr.* 3830, 3857, z. 4393.

servée, et je crois être sûr des lettres que je donne. Ἧλων, nom nouveau. Je lis θάμνας au lieu de οαμνας que me fournit ma copie, et qui ne présenterait aucun sens. Le mot θάμνη ou θάμνα n'existe pas dans les dictionnaires avec le sens que nous lui donnons; on trouve seulement θάμνα, petit vin, piquette, dans des écrivains de basse grécité, et je ne pense point qu'il puisse être question ici de libations de piquette sur le tombeau. Je croirais plutôt que θάμνα serait une variété dialectale du mot θάμνος, arbuste, avec lequel les manuscrits, comme l'indique le *Thesaurus* (éd. Didot, s. v.), emploient parfois l'article féminin. La langue populaire de cette partie de l'Asie Mineure lui aurait donné aussi la terminaison féminine. Quant à cette habitude, habitude que nous avons conservée, d'entretenir des arbrisseaux et des fleurs auprès du tombeau d'une personne aimée, et quant à l'usage de mentionner dans l'inscription funéraire ces marques de pieux souvenir, on en a d'autres exemples. Plusieurs inscriptions latines nous montrent des morts affectant des jardins entiers à l'entretien de leur tombeau, ordonnant que de ces jardins soient tirées des roses qui, à certaines époques déterminées, serviront à orner et à parer leur sépulture (1).

76.

Dans le mur de la forteresse. Lettres de 0m,025.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟ	Ἡ βουλὴ καὶ ὁ [δῆμος
ΙΟΥΛΙΑΝΝΙΚΙ	Ἰούλιαν Νικι[άδα
ΑΛΕΞΑΝΔΡΑΝ	Ἀλέξανδραν.

Le sénat et le peuple ont honoré Julia Nikias Alexandra.

77.

Dans le cimetière arménien catholique.

ΑΡΙϹΤΩΝΠΑϹΙΚΡΑΤΟΥ	Ἀρίστων Πασικράτου
ΔΙΙΒΡΟΝΤΩΝΤΙΕΥΧΗΝ	Διὶ βροντῶντι εὐχήν·
ΕΤΟΥϹ ⸨ ϹΜL	Ἔτους σμ.

Ariston, fils de Pasicrate, à Jupiter foudroyant. L'an 240.

Le signe qui sépare le mot ἔτους du sigma numéral ne peut être autre chose qu'une sorte de signe de ponctuation précédant le nombre, et le L qui le suit indique qu'il s'agit d'un calcul d'années. V. Franz, *Elem. Epigr. Gr.*, p. 375. D'après l'éditeur de la dernière partie du *Corpus*, l'ère dont le souvenir nous aurait été conservé par les inscriptions phrygiennes qui portent des dates, inscriptions maintenant assez nombreuses, aurait commencé en l'année 84 avant Jésus-Christ (2); il appuie ce calcul sur une inscription de Trajanopolis en l'honneur de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus, qui lui fournit, en effet, à une année près, une base certaine. Notre inscription, ne renfermant le nom d'aucun personnage historique, ne fournit aucune donnée qui puisse servir à confirmer ou à ébranler cette hypothèse. L'année 240 de notre inscription répondrait à l'année 157 de notre ère, si l'on place, avec Franz, le commencement de l'ère adoptée par la plupart des cités phrygiennes vers la fin de la première guerre contre Mithridate, au moment où Sylla réorganisait la province d'Asie et réglait la situation de la plupart des cités. Πασικράτου, au lieu de Πασικράτους, est sans doute une

(1) Orelli, *I. L. S. A. C.*, nn. 4418, 4419, 4420, 7336.
(2) *C. I. Gr.* Addenda et corrigenda, ad n. 3892.

faute du graveur. Sur le Ζεῦς βροντῶν qui se trouve souvent mentionné sur les inscriptions de Phrygie et que l'on voit figurer sur les monnaies de quelques villes de cette contrée, voir le *Corpus*, addenda et corrigenda, ad n. 3810.

78.

Devant une fontaine, sur une stèle d'un travail assez soigné, cachée par l'eau. Hauteur des lettres, 0m,025. Hauteur de la stèle, 1m,20.

ΠΟΛΕΩΝΜΕΝΕΙ	Πόλεων μέν εἰ-
ΜΙΔΥΟΠΟΛΕΙΤΗΣ	μι δύο πολείτης,
ΕΠΙΦΑΝΩΝΠΡΥ	ἐπιφανῶν Πρυ-
ΜΝΗΣΣΕΩΝΤΕΚΑΙ	μνησσέων τε καὶ
ΣΟΦΩΝΚΩΤΙΑ	σοφῶν Κωτια-
ΕΩΝΘΡΕΠΤΟΣ	έων, θρεπτὸς
ΓΕΝΟΜΕΝΟΣΖΩΤΙ	γενόμενος Ζωτί-
ΧΟΥΛΕΩΝΙΔΗΣΨΟ	χου, Λεωνίδης, Ψο-
ΦΑΣΟΚΛΗΘΕΙΣ	φᾶς ὁ κληθείς·
ΤΑΥΤΑΤΟΙΣΦΙΛΟΙΣ	ταῦτα τοῖς φίλοις
ΛΕΓΩΠΑΙΣΟΝΤΡΥΦΗ	λέγω· παῖσον, τρύφη-
ΣΟΝΖΗΣΟΝΑΠΟ	σον, ζῆσον· ἀπο-
ΘΑΝΕΙΝΣΕΔΕΙ	θανεῖν σε δεῖ.

Plus bas, sur une des bandes de l'encadrement :

ΕΟΝΕΟΙΟΟΡΧΗΣΑΙ	πίν]ε, ὀνέοιο, ὄρχησαι.

L'inscription forme cinq vers ïambiques, sans compter la dernière ligne, qui est tout à fait isolée, et qui peut avoir été ajoutée après coup :

Πόλεων μέν εἰμι δύο πολείτης, ἐπιφανῶν
Πρυμνησσέων τε καὶ σοφῶν Κωτιαέων,
θρεπτὸς γενόμενος Ζωτίχου, Λεωνίδης
Ψοφᾶς ὁ κληθείς· ταῦτα τοῖς φίλοις λέγω·
παῖσον, τρύφησον, ζῆσον· ἀποθανεῖν σε δεῖ.

Cette épitaphe, qui est assez agréablement tournée, peut se traduire ainsi :

Je suis bourgeois de deux villes, concitoyen des illustres Prymnesséens et des sages Kotiéens, pupille de Zotichos, Léonidès, surnommé Psophas. Voici ce que je dis à mes amis : Livre-toi au plaisir et à la volupté, vis; il te faudra mourir. — Bois, jouis, danse.

Je reproduis en entier cette curieuse inscription, quoiqu'elle ait déjà été publiée trois fois, par Welcker dans le *Rheinischer Museum* (III, 1845, p. 246, n. 19), par Franz dans le *Corpus* (3827 s.) et par Le Bas (*Voyage archéologique*, Ve partie, 798). Mais la copie de Steuart, dont se sont servis Welcker et après lui Franz, paraît avoir été très-inexacte, et la restitution que Franz donne dans le *Corpus,* en s'aidant des remarques de Welcker, dénature tout le sens des premières lignes. Quant à la copie de Le Bas, elle est très-bonne et tout à fait semblable à la mienne, hors qu'il n'a pas vu ni transcrit la dernière ligne; mais, je ne sais pourquoi, tout en relevant les variantes, Franz a négligé de s'en servir et de les adopter pour établir son texte. Il importait donc de confirmer l'authenticité de la leçon donnée par Le Bas, et d'appeler de nouveau l'attention sur cette élégante épitaphe, rétablie enfin dans son intégrité. C'est ce que je me suis proposé de faire en publiant ma copie dans le *Bulletin de l'Institut de Correspondance archéologique,* 1861, p. 162; ce texte, aussitôt mis ainsi dans

un nouveau jour, attira l'attention de l'illustre Cavedoni, qui prit la peine de faire sur cette inscription quelques remarques auxquelles il me suffira de renvoyer le lecteur (*ibidem*, p. 207). On trouvera, dans ce rapide et savant commentaire, l'explication des épithètes que portent, dans notre épitaphe, les villes de Prymnessos et de Kotiaïon. Prymnessos se vantait probablement d'avoir été la capitale des anciens rois, et faisait remonter son *illustration* à ce Midas dont elle mettait l'effigie sur ses monnaies (Mionnet, *Suppl.*, t. VII, pl. XIII, 3); j'ajouterai que, si le bourg moderne de *Seïd-el-Ghazi* répond, comme on le croit, à l'emplacement de Prymnessos, cette ville avait dans son voisinage immédiat ces tombes royales qui, dès l'antiquité, attiraient l'attention des voyageurs, et dont l'une laisse lire encore sur le rocher le nom de Midas qu'avaient répandu au loin, dans toute la Grèce, des légendes variées et bizarres. Quant à Kotiaïon, cette ville devrait son titre de *sage* à l'honneur qu'elle aurait eu, d'après la tradition, de donner le jour au sage Ésope. Cavedoni fait encore remarquer que cette profession de foi épicurienne convient bien à un Phrygien, d'après la vieille réputation de mollesse voluptueuse qui s'était attachée aux habitants de cette contrée; il rappelle le souvenir de ce Phrygien Androcottos, ami fidèle de Sardanapale, qui, racontait-on, aurait écrit sur son tombeau ce conseil : ΕΣΘΙΕ, ΠΙΝΕ, ΠΑΙΖΕ, dont les termes ressemblent si fort à ceux de notre inscription. Enfin Cavedoni croit que le surnom de Ψοφᾶς, que portait Léonidès, est encore une allusion à sa vie insouciante et au sans-façon avec lequel il traitait les choses de ce monde. Ψοφᾶς, ou, comme l'écrit Le Bas, Ψόφαξ, ce serait celui qui fait claquer ses doigts à propos de toute chose, comme pour dire que rien ne vaut même un claquement de doigt, οὐκ ἄξια ὄντα τοῦ ψόφου τῶν δακτύλων (Athénée, XII, p. 529, E). Ce sens me paraît plus ingénieux que celui qu'adoptent Welcker et Franz; ils voient dans ce surnom de ψοφᾶς une allusion à la profession d'histrion qu'aurait exercée Léonidès, et sans doute au bruit des applaudissements qui saluent l'acteur ou au son de sa voix qui retentit sur la scène. Je restitue à la dernière ligne πίνε; on pourrait aussi bien supposer ἔσθιε, ou quelque autre verbe du même genre.

79.

Sur une grande dalle de marbre qui forme maintenant le devant d'une fontaine, dans le quartier grec, en lettres de 0m,06.

ΤΟΝΚΛΥΤΟΝΕΝΖΩΟΙΣΙΝΤΟΝΕΞΟΧΟΝ	Τὸν κλυτὸν ἐν ζώοισιν, τὸν ἔξοχον
ΝΜΕΡΟΠΕΙϹΙΝ ΤΟΝΠΡΩΤΙΣΤΟΝΒΟΥΛΗϹ	ἐ]ν μερόπεισιν, τὸν πρώτιστον βουλῆς
ΔΕΠΟΛΗΟϹΟΛΗϹ ΤΟΝΠΤΩΧΟΥϹΦΙΛΕ	ἠ]δὲ πόλῃος ὀλῆς, τὸν πτωχοὺς φιλέ[οντα
ΕΚΕΝΕΥϹΕΒΙΗϹ ΕΥϹΤΟΧΙΟΥΦΙΛΟΜΥΙΑ	ἕν]εκεν εὐσεβίης, Εὐστοχίου Φιλόμυια,
ΟΝΑΘΑΝΑΤΟΙΦΙΛΕΕϹΚΟΝΤΟΥΝΕΚΑΚΑΙΠ	ὃν ἀθάνατοι φιλέεσκον, τοὔνεκα καὶ
ΟΥϹΑΜΕΝΑΘΑΝΑΤΟΙΣΚΑΙΜΑΚΑΡΙΩΗϹϹ	. . . . . . ἀθανάτοις καὶ μακαρίων ἐσ-
ΒΑΛΛΟΝΤΑΘΑΝΑΤΩΝΔΟΜΝΟΝΖΗϹΑΝΤΑ	ϐάλλοντα ἀθανάτων δόμον, ζήσαντα
ΕΕΤΕΙΩΝΔΕΚΑΔΑΣ	ἑ ἐτείων δεκάδας, s. ent. ἡ σορὸς κεύθει.

Celui qui a été illustre parmi les vivants, celui qui a excellé parmi les mortels, le premier du sénat et de la ville tout entière, celui qui, par piété, aimait les pauvres, Philomuiès, fils d'Eustochios, que les immortels aimaient, et qui, à cause de cela, est entré dans la demeure des immortels, ayant vécu cinq dizaines d'années, est ici enseveli.

On reconnaît, au commencement surtout, un certain effort pour se rapprocher du rhythme poétique, et l'épitaphe débute par une sorte de distique incorrect.

Τὸν κλυτὸν ἐν ζώοισιν, τὸν ἔξοχον ἐν μερόπεισιν,
τὸν πρώτιστον βουλῆς ἠδὲ πόλῃος ὀλῆς.

Φιλομυίης est un nom nouveau, assez singulièrement composé; il signifie proprement : « qui aime les mouches. » A la fin de la ligne 5 et au commencement de la ligne 6, il y a un ou deux

mots que je ne puis déchiffrer. L. 6, je lis ΜΑΚΑΡΙΩΝ au lieu de ΜΑΚΑΡΙΩΗ que porte ma copie, et qui n'aurait pas de sens. De même à la ligne suivante, je lis ΔΟΜΟΝ au lieu de ΔΟΜΝΟΝ. Ayant rencontré ce nom de ΔΟΜΝΟΣ, ΔΟΜΝΑ, dans des inscriptions que j'avais copiées le jour même, j'aurai peut-être involontairement écrit sur mon cahier Δόμνον au lieu de Δόμον. Ce qu'il y a d'intéressant dans cette inscription, au milieu de la barbarie de sa prosodie et de ses emphatiques exagérations, c'est d'y voir un païen déclaré, qui se vante de la protection des immortels, recevoir sur son tombeau ce titre d'« ami des pauvres, » que l'on ne s'attendrait à trouver que dans l'épitaphe d'un chrétien (1). M. Egger a signalé une inscription latine de Rome, contemporaine du règne d'Auguste, où un certain G. Attilius Evhodus, affranchi d'un Attilius Serranus, est qualifié de BONI. MISERICORDIS. AMANTIS. PAVPERES; il esquisse, à ce propos, une intéressante histoire du sentiment moral chez les anciens, un tableau des progrès de l'idée de l'humanité; il montre, par de nombreux exemples, que les anciens étaient moins étrangers que nous ne nous le figurons à ce que nous nommons aujourd'hui *la charité*, à ce que Cicéron appelle déjà *caritas generis humani* (2). Notre épitaphe, qui doit être du second ou du troisième siècle de notre ère, nous conduit aux mêmes conclusions que la lecture d'Épictète et de Marc-Aurèle; elle nous indique combien il y avait alors d'expressions et d'idées communes aux chrétiens et à l'élite de ceux qui n'avaient pas embrassé la foi nouvelle. Dans quelle mesure il y avait relation et imitation réelle, quelle influence avait pu exercer le christianisme naissant sur la philosophie et la morale païenne, ce sont là des questions délicates et complexes, qu'il ne m'appartient point de traiter ici.

80.

Dans un médressé qui dépend de l'*Oulou-djami* ou grande mosquée, sur une dalle de 2 mètres de long, qui est encastrée dans le mur. Cette dalle semble avoir été placée dans la frise d'un entablement, à côté d'une autre qui ne s'est pas retrouvée; il est donc difficile de dire combien de mots manquent au commencement des lignes. Lettres de 0m,10 et de 0m,05.

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟϹ ΤΟΥΑΓΑΘ	Ἀλέξανδρος τοῦ Ἀγαθ[ῶνος·
ΜΗϹΕΚΑΤΙΤΗΝΔΕΟΑΛΕΞΑΝΔΡΟϹϹΟΡΟΝ	. . ᾠκοδό]μησ' ἕκατι τηνδὲ ὁ Ἀλέξανδρος σορόν,
ΟΝΟΙΚΟΝΤΕΥΞΑΜΗΓΑΤΗΦΙΛΤΑΤΗ	. . . ον οἶκον τεῦξα. . . . . φιλτάτῃ
ΙΝΗϹΨΝΠΥΝΩ ΟΥϹϹΥΝΗϹΑϹϹΝΓΑΜΩ	. . ἵν' ἡ συν. . . . . γάμῳ
ΙϹϹΙϹΚΥΡΟΥΝΤΑΙ ΛΛΛΟΝΕΞΛΛΛϹΧΘΟ	. . . . χυροῦνται ἄλλον ἐξ ἄλλης χθο[νός
ΤΡΟΝΤΕΔΟΚϹΜΕΧΡΙΤΕΛΟΥϹΕΠΗΡΑΤΟΝ	. . . . τρον τ' ἔδοκε μέχρι τέλους ἐπήρατον
\ΕΩΠΑΡΟΔΕΙΤΑΜΜΚΙΝ^Ρ	. . . . . τόν]δε, ὦ παροδεῖτα μὴ κίν[ει
ΕΝΤΥΧΩΝΓΡΑΦΑΙ	. . . . ἐντυχὼν γραφαῖ[ς.

Cette inscription est tellement mutilée, les lettres sont si effacées et se lisent si mal, qu'il me paraît bien difficile d'en tirer un sens suivi. Elle se terminait par l'apostrophe ordinaire au voyageur.

81.

Dans le mur du côté nord de la forteresse, se trouve cette inscription byzantine, sur une pierre longue et de forme convexe.

ΝΗΡΟΠΛΗΤΗϹΚΑΤΑΒΑΡΒΑΡΟΝΓΑΝΥ. ΜΜΟΙ. ΝΡΘ
ΘΥΜΟϹ:ΗΡΘΗΤΑΙΟΜΜΑΚΒΟΑΤΑΙΚΡϹΟΠΟϹ:ΥΟΘΩΑΠΙ
ΓΙΟϹΝΑΝ : ΤΙΑ

Cette inscription, placée à une certaine hauteur dans le mur, est fort difficile à lire; je ne puis

(1) Une femme chrétienne de Milan est appelée, dans son épitaphe, *amatrix pauperum* (486 ap. J.-C.). Sur une inscription romaine du siècle précédent (340 ap. J.-C.), un artisan romain, Junianus, s'intitule *amator pauperorum*, et sa femme, qui a élevé le tombeau, se donne à elle-même la qualité d'*amatrix pauperorum*.

(2) *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, Paris, 1863, XV.

tirer de sens de ces trois lignes, que M. Guillaume et moi avons pourtant transcrites avec grand peine et grand soin. Les caractères employés ici ne rendent pas la forme allongée des lettres de l'inscription.

82.

Dans le mur de la forteresse. Lettres de 0m,025.

ΜΗϹΖΩΤΙΚΩΜΝΗΜΗϹ	Ἑρ]μῆς Ζωτικῷ μνήμης
ΧΑΡΙΝ ∅ ΑΔΕΛΦΩΙ	χάριν ἀδελφῷ.

Hermès à son frère Zoticos, hommage à sa mémoire.

83.

Dans le cimetière arménien catholique. Lettres de 0m,04.

ΑΥΡΑΛΕΞΑΝ	Αὐρ(ήλιος) Ἀλέξαν-
ΔΡΟϹΙΟΥϹΤΟΥ	δρος Ἰούστου
ΑΥΡΑΡΧΕϹΤΡΑΤ	Αὐρ(ηλίᾳ) Ἀρχεστράτ[ῃ
ꓘΑΥΡΓΕΝΑΔΙѠΥΙѠ	κ(αὶ) Αὐρ(ηλίῳ) Γεναδίῳ υἱῷ.

Aurélius Alexandre, fils de Justus, à Aurélia Archestraté et à Aurélius Gennadios son fils.

J'ai copié encore à Koutahia un certain nombre d'inscriptions déjà transcrites par Le Bas, qu avait fait une riche moisson dans cette ville; avant lui, Kotiaïon n'avait fourni aux recueils épigraphiques qu'un bien petit nombre de textes. Je me bornerai pour ces inscriptions, en général très-bien transcrites par Le Bas, à indiquer les quelques variantes que présentent mes carnets.

Le n. 822 de Le Bas présentait une leçon qui avait étonné Franz, ΖωϹ au commencement de la ligne 3. Ma copie porte ΖωΟϹ. Même ligne, j'ai lu ΑΥΤω au lieu de ΑΥΤωΝ. Je ferai remarquer, à propos de cette inscription, combien ce nom de Ζωτικός, qu'elle renferme, est commun en Phrygie; ainsi on le rencontre encore, à Kotiaïon, dans le n. 82 de la présente publication et dans le n. 1717 de Le Bas; il n'est pas moins fréquent à Eumenia (*C. I. Gr.*, nn. 3894, 3896, 3902).—N. 804 de Le Bas. Je lis ΤΡΥΦΙΝΑ et non ΤΡΥΦΑΙΝΑ. Τρύφινα serait un nom nouveau, tandis que Τρύφαινα s'est déjà rencontré. — N. 796 de Le Bas, pas de différence. — N. 826. Je n'ai pas pu, mieux que Le Bas, rien tirer des lettres très-effacées qui séparent ΑΜΙΑϹ de ΓΑΙω. — N. 795, l. 4, je lis ΓΛΥΚΥΤΑΤΩ au lieu de ΓΛΥΚΥΤΩ, qui n'est peut-être qu'une faute d'impression. — N. 3827, v, du *Corpus :* il y a quelques inexactitudes dans la copie de Kennedey Bailie. Καὶ est partout écrit en abrégé, ꓘ. Après Ἀπολλώνιος, on lit très-distinctement sur la pierre ꓘΛΑϹΑΜΟϹ. Ce nom de Λάσαμος est nouveau. Le mot βαρύφθονος, qui se rencontre dans la formule finale d'imprécation, n'est pas dans la dernière édition du *Thesaurus*. Ce mot se trouve pourtant dans plusieurs autres inscriptions de cette contrée que contient le *Corpus,* et qui reproduisent, avec de légères variantes, cette même formule de malédiction (nn. 3814, 3815, 3843, 3893).

Obligés de ne point nous éloigner définitivement de Koutahia avant le retour du courrier que nous avions envoyé chercher à Brousse notre correspondance d'Europe, nous profitâmes de cette circonstance pour faire une excursion vers le sud, dans la direction et sur la route d'Afioun-karahissar. Le point extrême que nous atteignîmes de ce côté fut le village d'*Altun-tach,* « la Pierre d'Or, » où une inscription précédemment découverte avait conduit à placer une ville, jusqu'alors inconnue, qui aurait porté le nom de Bennisoa. Altun-tach est situé à huit heures environ de Koutahia, dans la direction du Sud-Sud-Est. On cherchera dans nos itinéraires la situation relative des villages visités pendant les quatre jours que dura cette excursion.

Le premier jour, partis assez tard de Koutahia, nous ne sortîmes point du bassin de l'ancien Tymbris, appelé aujourd'hui *Porsouk-tchaï*. Auprès de Koutahia, la plaine est cultivée, et les villages ne manquent pas; puis le terrain s'élève, et nous avons en face de nous le fond de la vallée. Le paysage est triste; partout une pierre calcaire, de couleur laiteuse. Les maigres moissons que l'on voit encore dans la plaine en nuancent de place en place la morne et fatigante blancheur, sans parvenir à la cacher sous la verdure. Sur les hauteurs, quelques pauvres et courts arbustes font effort afin de pousser de quelques pieds au-dessus du sol. Le Porsouk-tchaï coule rapidement dans une gorge étroite où nous descendons pour le traverser; nous le franchissons sur un pont à trois arches, d'une assez bonne construction. Sur la rive droite, auprès du pont, jaillit une source minérale, qui marque au thermomètre 22 degrés centigrades. L'eau coule parmi des restes d'anciens bassins en blocage; mais, ni dans un moulin et une ferme voisine, ni parmi les débris de murs qui jonchent le sol, je n'aperçois de blocs antiques. Les saules qui bordent la rivière et l'étroite bande de prairie qu'elle arrose forment un agréable contraste avec la falaise crayeuse; celle-ci présente des stratifications fort régulières, et qui courent, presque horizontales, sur une longue étendue.

Laissant derrière nous le Porsouk-tchaï, nous marchons, en nous élevant peu à peu, parmi des collines que couvrent de petits bois de genévriers (1); nous arrivons, trois heures après avoir quitté la rive où nous avions fait halte, au misérable village de *Douwarlar,* «les murs,» situé au milieu d'un petit plateau en partie cultivé. Nous y trouvâmes quelques inscriptions.

84.

Sur une stèle où se trouve, au-dessous de l'inscription, un oiseau becquetant dans une corbeille. Lettres de 0m,015.

ΑΦΙΑϹ . ΙϹΙΛΛΑΑΡΧΩΑΝΔΡΙ	Ἀφιὰς...... Ἀρχῷ ἀνδρὶ......

Ἀφιάς est un nom féminin déjà connu, et analogue à Ἀμμιάς (v. p. 108). Venait ensuite un second nom terminé en *illa*, comme Priscilla. Ἀρχός employé comme nom propre est nouveau.

85.

Autre stèle encastrée dans un mur. Lettres de 0m,03.

ΠΑΤΡΙΚΙΟϹΑΝΔΡΟΚΛΙΟΥ	Πατρίκιος Ἀνδροκλίου
ЄΘЄΤΟЄVΧΗΝ	ἔθετο εὐχήν·
ΞЄΝΟΔΟΧΟVΙΟϹ	Ξενόδοχο[ς] υἱὸς
ΦΙΛΙΠΟV	Φιλίπου.

Patricius, fils d'Androclios, pour accomplir son vœu. Xénodochos, fils de Philippe.

Xénodochos est sans doute le nom de l'artiste qui avait fait le bas-relief ou la statuette votive au-dessous de laquelle devait être placée la plaque dont nous avons copié l'inscription. Celle-ci est de très-basse époque; la forme de l'ypsilon, que je donne d'après mon estampage, est caractéristique.

On nous avait beaucoup parlé, à Koutahia, d'une curiosité naturelle qui se trouvait auprès de Douwarlar; on nous en avait fait des descriptions hyperboliques qui nous décidèrent à sacrifier une demi-journée. Il y avait une demi-heure de chemin, nous assurait-on dans le village, et nous marchâmes deux grandes heures avant d'arriver. C'est une simple caverne, fort étroite;

(1) D'après Aucher-Éloy, qui suivit la même route que nous en 1832, c'est le *Juniperus hispanica*. T. I, p. 145.

elle s'ouvre dans une chaîne de rochers calcaires, au sommet de la montagne qui s'élève à l'ouest du village et que l'on appelle *Omer-baba-dagh*. On pénètre à plat-ventre dans cette grotte; ensuite la voûte s'élève un peu, et on marche à peu près debout pendant une vingtaine de mètres; puis on arrive à une sorte de puits où se termine brusquement la galerie. On y est descendu, à ce qu'il paraît, car une grosse branche d'arbre, placée en travers de l'orifice du puits, ne peut avoir été mise là que pour recevoir des cordes. Le trou paraît très-profond; un caillou que nous y jetons rebondit plusieurs fois avant que nous cessions d'en entendre le bruit. Il n'y a d'ailleurs pas de belles stalactites; les dépôts calcaires formés sur les parois par le suintement des eaux n'ont rien de remarquable. Je ne sais si un géologue trouverait ici matière à des observations intéressantes; mais pour nous, nous quittâmes Douwarlar avec le regret d'avoir perdu notre matinée.

A trois quarts d'heure au sud de Douwarlar, nous arrivâmes, par une pente douce, à un petit col qui sépare le bassin du Tymbris de la grande plaine que l'on désigne maintenant sous le nom de *Systchanli-ova,* plaine dont les eaux paraissent couler vers le sud-ouest et aller à l'Hermos ou au Méandre. Après avoir passé ce col, nous avons à notre gauche des montagnes nues et grisâtres, tandis qu'à notre droite s'étend cette belle plaine, dont une grande partie est inculte. La plaine a de la grandeur; elle est partout entourée de montagnes, hors vers le sud-est, où elle se perd en douces et lointaines ondulations dans une brume transparente; c'est par là, vers Synnada, que commence le vaste plateau qui se termine aux montagnes de la Pisidie. Le trait saillant du paysage, c'est le *Murad-Dagh*, l'ancien Dindymenon, dont le sommet, le 6 juin, est encore tout couvert de neige.

La partie septentrionale de cette plaine paraît avoir appartenu à une ville dont le nom, qui ne nous avait pas été transmis par les auteurs, nous a été révélé par les marbres. Une inscription copiée à Altun-tach par M. Le Bas, et que nous y avons vue encore et transcrite de nouveau, rappelle le souvenir des honneurs rendus à l'empereur Trajan par les Bennisoëniens, Βεννεισοηνοί, et une autre inscription honorifique relevée par nous au même endroit contient le même nom, avec une variante dont nous chercherons à nous rendre compte. Il y a donc lieu de croire qu'*Altun-tach*, village d'une quarantaine de maisons, occupe à peu près l'emplacement de Bennisoa, et que cette ville, quoique les historiens n'en aient pas parlé et que l'on n'en connaisse pas de monnaies, jouit, à l'époque impériale, d'une prospérité qui s'explique aisément par la fertilité de son territoire et qui paraît s'être prolongée assez tard. De nombreuses stèles funéraires sont éparses dans le village et dans son cimetière; on rencontre partout, à l'entrée du village et auprès de la mosquée, des colonnes sans cannelure et d'un assez fort diamètre, de grands blocs qui ont dû appartenir autrefois à des édifices de quelque importance. Plusieurs des stèles funéraires sont faites d'une sorte de brèche veinée de rose et de lilas qui provient sans doute des carrières de Synnada. La mosquée, presque entièrement faite de matériaux antiques, a été construite avec soin, et remonte peut-être à l'époque seljoukide, ou plus haut encore. D'après la tradition du pays, ce serait une ancienne église; elle a la forme d'une grande salle rectangulaire. Derrière la mosquée, sur un petit ruisseau qui contourne le village, se trouve un pont fait de gros blocs soigneusement appareillés; en amont, un bandeau de marbre blanc encadre l'arche. On serait porté à voir là une construction romaine, sans la forme légèrement ogivale de l'arche unique. Ce serait donc un monument byzantin ou seljoukide, l'œuvre en tout cas d'une époque où l'on avait, avec le loisir de soigner ce genre de travaux, le désir de leur donner un heureux aspect et une belle forme. Voici la première des deux inscriptions qui nous ont appris l'existence de la ville de Bennisoa; je la reproduis quoiqu'elle ait été donnée par M. Le Bas (n. 774), et qu'elle ait passé, de son recueil, dans le *Corpus* (n. 3857. l.). Il manque dans sa copie, je ne sais comment, deux mots importants qui servent à fixer la date de l'inscription; toutes les lettres sont faciles à lire, et se distinguent encore aisément sur mon estampage.

86.

Sur un cippe cylindrique haut de 0m,85. Lettres de 0m,02.

ΥΠΕΡΤΗCΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC	Ὑπὲρ τῆς αὐτοκράτορος
ΝΕΡΟΥΑΤΡΑΙΑΝΟΥΚΑΙCΑΡΟC	Νερούα Τραϊανοῦ Καίσαρος
CΕΒΑCΤΟΥΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ	Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ
ΔΑΚΙΚΟΥΝΕΙΚΗCΔΙΙΒΕΝΝΙΩ	Δακικοῦ νείκης Διῒ Βεννίῳ
ΜΗΝΟΦΑΝΗCΤΕΙΜΟΛΑΟΥ	Μηνοφάνης Τειμολάου
ΤΟΝΒΩΜΟΝΑΝΕCΤΗCΕΝ	Τὸν βωμὸν ἀνέστησεν
ΒΕΝΝΕΙCΟΗΝΩΝ	Βεννεισοηνῶν.

Mènophanès, fils de Timolaos, a élevé, au nom des Bennisoëniens, un autel à Jupiter Bennios, en souvenir de la victoire de l'empereur Nerva Trajan, César, Auguste, Germanique, Dacique.

Le Bas avait mal lu le nom du père de Mènophanès; sa copie porte Τειμοδάτου, que Franz avait corrigé en Τειμοκράτου; ce qui est plus important, il avait sauté les deux mots Γερμανικοῦ Δακικοῦ. Comme l'a indiqué M. Henzen, Trajan portant ici les noms de Germanique et de Dacique, et l'autel étant consacré en souvenir d'une victoire, *pro victoria*, il paraît probable que l'inscription date du commencement de la guerre contre les Parthes (1). Les premiers succès remportés par Trajan sur l'Euphrate avaient dû avoir un grand retentissement dans cette Asie Mineure qu'avaient souvent menacée et quelquefois désolée les incursions des Parthes. Le rédacteur de l'inscription a sous-entendu ou le graveur a oublié ὑπέρ devant le mot Βεννισοηνοί. Sur la répétition d'ὑπέρ dans les inscriptions honorifiques, voir le *Corpus*, 4713, e. Ce Jupiter *Bennios*, que mentionne notre inscription, paraît avoir été une divinité assez célèbre dans cette partie de la Phrygie. Une inscription trouvée à Tatar-Bazardjik, entre Aizani et Koutahia, à une douzaine d'heures d'Altun-tach, est ainsi conçue : Τρύφων Μενίσκου Διῒ καὶ τοῖς Βεννείταις (2). Ces *Bennitæ*, comme l'a supposé Franz, doivent être un collége de prêtres du Ζεῦς Βέννιος. Quel était au juste le caractère de cette divinité, et d'où venait son nom, c'est ce qu'il paraît impossible de dire, jusqu'à nouvel ordre. Cavedoni propose, pour le mot Βέννα, une étymologie celtique qui me paraît plus ingénieuse que vraisemblable. Ce district n'a jamais fait partie de la Galatie, qui ne s'étendait pas si loin à l'ouest, et d'ailleurs, au cœur même de l'ancienne Galatie, nous ne voyons pas qu'aucun mot celtique soit passé dans le dialecte grec du pays; les inscriptions nous montrent à Ancyre les noms propres celtiques disparaissant dès les premières années de notre ère. A plus forte raison est-il peu probable que dans un district qui ne semble pas avoir été occupé, au moins d'une manière permanente, par les Galates, une divinité hellénique ait reçu et gardé un surnom celtique (3).

Voici l'inscription nouvelle qui concourt avec la précédente à fixer à Altun-tach le site de Bennisoa :

(1) *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, 1861, p. 163.
(2) *Corpus*, n° 3857.
(3) *Corpus*, ad n° 3857, Addenda.

87.

Sur un piédestal haut de $0^m,98$. Hauteur des lettres, $0^m,03$.

ΓΗΣΝ/ ΑΣΣΗΣΔ ΠΟΤΗΝ ΗΒΟΥΛΗ ΚΑΙΟΔΗ ΜΟϹ ϹΟΗΝШΝ	Γῆς [καὶ θαλ- άσσης δ[εσ- πότην ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆ- μος Σοηνῶν.

Le sénat et le peuple des Soëniens, en l'honneur du maître de la terre et de la mer.

A quel empereur se rapporte cette inscription, analogue à plusieurs autres qu'a énumérées M. Henzen à propos de la publication de ce texte dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* (1861, p. 163)? C'est ce qu'il est impossible de déterminer, en l'absence de tout nom et de toute date. M. Henzen la croirait pourtant de la fin du second ou du commencement du troisième siècle de notre ère. Le sigma lunaire, employé concurremment avec la forme plus ancienne, fait tout d'abord songer au second siècle. Si Auguste est déjà nommé dans une inscription de Phanagoria (*C. I. G.* 2122) πάσης γῆς καὶ πάσης θαλάσσης ἄρχων, l'emploi du mot δεσπότης trahit une époque postérieure. D'un autre côté, notre inscription est plus simple que celles du tyran Fulvius Macrianus et celles de Constantin le fils, qui s'intitulent chacun γῆς καὶ θαλάσσης καὶ παντὸς ἀνθρώπων ἔθνους δεσπότης καὶ κύριος (*C. I. G.* 3711 et 2834); elle rappelle tout à fait une inscription de Mytilène où Septime Sévère est appelé γᾶς καὶ θαλάσσας δεσπότας (*C. I. G.* 2181).

Dans l'inscription précédente, le nom que portent les citoyens de la ville qui consacre un autel à Trajan est Βεννεισοηνοί; ici nous n'avons plus que Σοηνοί. Il ne manque pourtant rien sur la pierre en cet endroit, et il n'y a point à douter qu'il ne s'agisse de la même cité. Il est probable que le nom primitif de la ville était *Soa*, d'où l'ethnique Soënoi, et que le culte du Zeus Bennios, qui aurait eu son temple à Soa, fit appeler cette ville *Benni-Soa*, pour qu'on ne la confondît pas avec quelque autre bourgade qui portait ce nom de Soa. Mais il paraît que, dans l'usage ordinaire et pour plus de rapidité, on abrégeait quelquefois, quand il n'y avait point d'erreur ni de doute possible, et qu'on omettait la première partie du nom. C'est ainsi que parfois, dans le district où est située une ville, on néglige de la désigner par l'épithète ou le surnom qu'emploient les géographes pour la distinguer d'autres villes, situées dans des pays différents et qui ont même nom.

Nous trouvâmes encore à Altun-tach un certain nombre d'inscriptions funéraires. Presque toutes avaient été lues par M. Le Bas; en voici une qui lui a échappé :

88.

Sur une stèle. Lettres de $0^m,02$.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΟϹΑΡΙϹΤΕΟΥ ΜΑΤΕΡΙΜШ. . . ΙΔΙΓΛΥΚΥ ΤΑΤΗΕΥϹΕΒΙΗϹΕΝΕΚΕΙΝ	Ἀπολλώνιος Ἀριστέου ματέρι. . . . . γλυκυ- τάτῃ εὐσεβίης ἐνέκειν.

Apollonios, fils d'Aristéas, à sa mère chérie. . . . ., par piété.

Je ne trouve pas de nom de femme qui commence par Mô, et je ne sais comment suppléer les trois ou quatre lettres qui manquent.

Nous avons recopié à Altun-tach les inscriptions numérotées dans Le Bas 775, 777, 780, 781, 783. J'appelle l'attention sur le n. 775, qui contient une des épitaphes les plus simples et les plus touchantes que j'aie rencontrées sur les tombeaux pendant tout le cours de notre voyage. Je la transcris et la traduis :

Ἀένεον τόδε σῆμα πάτηρ εἴδρυσε θυγατρί,
Ἀθανάτην τειμήν, μνημόσυνον δακρύ[ων·
Μήτηρ δὲ ἡ βαρυπένθας ἐπὶ τέκνου ταχυμοίρου
Ἐμαυτὴν ζῶσα συγκατέθηκα τάφῳ,
Εἵνεκον ἰστοργῆς δάκρυσι μυρομένα.
Χαίροις, αἰσθλὲ ὁδεῖτα, σοφῶν, οἴ μ', ἄνυε τειμὰν
Πλούτωνος βασιλῆος ἐπιχθονίων ἀνθρώπων,
Ὧ χωρὶς μακάρων πάντες ὀφειλόμεθα.
Ἐστὶ γὰρ καὶ ἐν φθιμένοις νέμεσις, μετά ἐστι ἐπὶ τύνβοις
. . . . ἀναγνοὺς πάριθι·
Τειμέας καὶ Νάνα γονεῖς.

C'est un père qui a construit pour sa fille cet impérissable sépulcre, honneur immortel, monument de ses larmes. Quant à moi, mère navrée du trépas de son enfant au rapide destin, je me suis déposée toute vivante, avec elle, dans la tombe; ma tendresse me fait fondre en larmes et dépérir. Salut, honnête passant, et ne manque point, hélas! d'honorer, comme doit le faire un homme sage, Pluton, le souverain maître des hommes qui habitent sur la terre, Pluton à qui, fors les immortels, sont dus tous les êtres vivants. Car il y a aussi chez les morts une Némésis, une Némésis qui s'attache aux tombeaux. . . . Lis et passe. . . Timéas et Nana, parents.

Ma copie diffère peu de celle de Le Bas. J'indique les variantes. Vers 4, ΜΗΤΗΡΔΕΗΒΑΡΥ..... La leçon de Le Bas Μήτηρ δὲ βαρυπένθας donne un vers faux; il y en a d'ailleurs plusieurs dans l'inscription, le 4[me], le 6[me], le 7[me]. V. 9, ΜΕΤΑΕϹΤΙ au lieu de μέγα ἐστί. V. 10, ΑΝΑΓΝΟΥϹΠΑΡΙΘΙ au lieu de ἀλλὰ ἐμοῦ πάριθι. M. Waddington, dans le commentaire où il explique les inscriptions recueillies par Le Bas en Asie Mineure, remarque avec raison que cette épitaphe contient plusieurs dorismes; il cite μυρομένα, τειμάν; on peut ajouter βαρυπένθας pour βαρυπένθης. Ces formes doriques ne peuvent guère provenir que d'une transcription d'hémistiches pris chez d'anciens auteurs, peut-être dans des recueils d'épitaphes où l'on trouvait commode de puiser. Il n'y a, dans la langue des inscriptions de cette contrée, aucune trace de dorisme. Dans le 6[me] vers, Franz et M. Waddington lisent μάνυε pour μήνυε; je ne comprends pas alors ce qu'ils font d'*οἱ*, où ils paraissent voir le datif du pronom personnel de la troisième personne. C'est la jeune fille qui parle et qui salue le voyageur. Ne vaut-il pas mieux lire οἴ μ' ἄνυε? οἴμε est une exclamation bien connue, comme οἴμοι, qui répond à notre «hélas!» Franz et M. Waddington ajoutent au vers 5 un mot, ἐμῆς, qui rend faux le pentamètre, mot qui ne se trouve ni dans la copie de Le Bas ni dans la mienne, et qui n'a certainement jamais existé dans le texte. Ἰστοργή n'est, je crois, qu'une forme locale et populaire pour στοργή, forme à laquelle a donné naissance cette disposition de nos organes vocaux qui a tiré le mot *espée* de l'italien *spada*, et qui fait encore dire partout chez nous aux paysans une *estation,* une *estatue* (1). Μετά ἐστι pour μέτεστι, diérèse inspirée ici au poëte

(1) Dans la langue classique même de la Grèce, il y a trace de ce procédé d'altération phonétique; c'est ainsi que ἵ-στ-ημι est sorti de la racine *sthâ*, *sta*, qui n'a cette voyelle initiale dans aucune autre des langues de la famille indo-européenne. Cf. ὀφρύς et le sanscrit *bhrû*, ἀνήρ et le sanscrit *nar*, ὀδούς et le sanscrit *danta*. Le même phénomène s'est produit dans le passage du grec ancien au grec moderne. Ainsi, dans certains cantons de la Grèce, on dit τὸν ἐγλέπω pour τὸν γλέπω, qui est pour βλέπω, μᾶς ἐφωτίζει pour μᾶς φωτίζει, πολλὴν ἐγνωριμίαν pour πολλὴν γνωριμίαν.

malhabile par une préoccupation prosodique; μέτεστι, c'est-à-dire « s'attache après la mort, reste attachée à. » Remarquez αἰσθλέ pour ἐσθλέ.

On trouvera peut-être que je me suis trop appesanti sur cette épitaphe; Franz l'accuse en passant, d'un mot bref et dédaigneux, de n'être que pure hyperbole, et M. Waddington n'y voit aussi qu'un centon sans intérêt. Je ne prétends point dissimuler ce qu'elle semble contenir d'emprunts, et pourtant il y a là de vives expressions, des vers qui, de quelque provenance qu'ils soient, me paraissent avoir un accent naturel et pénétrant.

N. 777 (*C*. 3857. n.), pas de variante. — N. 780 (*C*. 3857. t.), l. 2, un mot sauté : ΕΑΥΤΟΙϹΕΤΙ ΖΩΝΤΕϹ, au lieu de ἑαυτοῖς ζῶντες. La tombe est chrétienne; une croix est gravée au haut de la stèle. Trois figures grossièrement sculptées en occupent le centre, et, en bas, des outils de maçon indiquent la profession d'Euphron. — N. 781 (*C*. 3857. r.), ma copie ne porte que les deux dernières lignes de l'inscription. — N. 783 (*C*. 3857. p.), je ferai remarquer que ma copie porte, comme celle de Le Bas, ce nom de Λάσσαμος que j'ai déjà signalé sur une inscription de Kotiaïon (1), et que Franz change arbitrairement en Δασσάλιος. Le christianisme paraît s'être introduit de bonne heure dans la grande Phrygie et y avoir rapidement prospéré; voici à Altun-tach deux inscriptions chrétiennes: celle-ci, qui porte la mention Χρηστιανοί Χρηστιανῷ ἐποίησαν et le n. 780, où j'ai signalé la présence de la croix. A Ghedjik, village situé à quelques kilomètres d'Altun-tach, Le Bas a lu une autre épitaphe qui se termine par Χρηστιανο[ὶ Χρηστ] ιανῇ (N. 785. *C*. 3857. g). Toutes ces inscriptions, d'après la forme des caractères et le style des sculptures qui les accompagnent, ne peuvent guère être postérieures au troisième siècle de notre ère. Ainsi, plusieurs générations avant Constantin, dans cette partie de l'empire, les fidèles du nouveau culte étaient assez nombreux et se sentaient assez forts pour prendre publiquement, sur une stèle exposée à tous les regards, ce titre de chrétiens. Ce qui confirme la date que nous assignons à ces stèles d'Altun-tach, c'est une inscription de Trajanopolis (*Ouchak*) qui contient aussi, après le nom des défunts, la mention Χριστιανοῖς, et qui est datée de l'an 279 de notre ère (Le Bas, 727. *C*. 3865. l.). D'après le texte qu'a donné Le Bas de cette épitaphe et la description que M. Waddington fait de la stèle, nos pierres tombales d'Altun-tach et de Ghedjik ressembleraient, et pour la forme des lettres et pour le style de l'ornementation, à la pierre d'Ouchak, qui a une date certaine, et elles seraient, par conséquent, à peu près de la même époque.

Voici enfin une inscription que nous copiâmes à Koutahia, dans la maison d'un Grec nommé Khadji-Evren-Oghlou, mais qui provient d'Altun-tach, d'où le père du propriétaire actuel, nous dit celui-ci, l'a apportée pour orner sa cour.

89.

Stèle haute de 0m,80, qui représente une femme debout entre deux pilastres. Sculpture et ornementation, le tout est d'un travail détestable. Hauteur des lettres, 0m,02.

ΑΡΤΙΜΕΓΕΥΟΜΕΝΗΝΖΩΗϹΒΡΕΦΟϹΗΡ	Ἄρτι με γευομένην ζωῆς βρέφος ἥρ-
ΠΑϹΕΔΑΙΜΩΝΟΥΠΩΤΡΙΕΤΙΝΗΔΗΕΤΡΕ	πασε δαίμων οὔπω τρίετιν ἤδη· ἔτρε-
ΝΕΝΟ.ΑΤΡΥΦΩΜΕΜΑΤΡΩΝΑΑΔΕΟΝ..	.. Τρύφω μὲ ματρῶνα.......
ΝΗΝΗΜΗΘΕΑΜΟΑΒΙΟΝΕΙΝΑΙΗΔΕϹ	.... βιὸν εἶναι...
ΜΕΜΟΙΡΑΚΑΘΗΡΠΑϹΕΚΑΙΝΙΙΕΔΑ	μὲ μοῖρα καθήρπασε καὶ.....
ΙΜΕΓΑΛΥΠΕΙΤΗϹΜΕΜΝΗL	μέγα λυπεῖ......
ΟΝΠΑΝΤΑΑΓΑΘΟϹΚΑΙΕΥΤΥΧ	...πάντα ἀγαθὸς καὶ εὐτυχ[ῆς.
Une ligne illisible.	

(1) Voir plus haut, page 120.

On reconnaît encore ici d'informes vers; cela commence en général à peu près correctement, mais cela se gâte dès la seconde ou la troisième ligne :

Ἄρτι με γευομένην ζωῆς βρέφος ἥρπασε δαίμων
Οὔπω τρίετιν ἤδη. . . . . . .

Sur le pied du pilastre de gauche on lit quelques noms très-effacés. Voici les lettres que j'ai déchiffrées :

ΘΥΚΟΙΔΑΕ	. . . . .
ΤΕΚΛΚΩΝ	. . . . .
ΑΠΙCΝΕΙΤΕ	. . . . .
ΑΓΑΘΩΝ	Ἀγάθων.

Kurdkeui est un petit village situé au nord-ouest d'Altun-tach. Une rixe, qui fut tout près de devenir sanglante, s'y engagea entre un des hommes de notre suite et les gens du pays. Cette dispute, où nous faillîmes pour la première fois faire usage de nos armes, nous décida à ne point prolonger notre séjour dans ce hameau. Nous y avions pourtant aperçu du premier coup d'œil différents vestiges antiques. Sur la hauteur qui domine le village se trouvent les restes d'un château byzantin, et, au pied de la colline, dans un ravin, gisent des fûts de colonne d'un très-grand diamètre ($1^{m},20$). Un d'eux a $5^{m},90$ de long. Tous sont sans cannelures. Enfin, on trouve dans le cimetière et parmi les maisons plusieurs stèles funéraires. Voici les inscriptions que l'on peut encore déchiffrer :

90.

Une ligne illisible.

. . . . . ΑΜΜΕΙ	. . . καὶ] Ἀμμεί[ᾳ
CΥΝΤΩΓΑΜΒΡΩ	σὺν τῷ γαμβρῷ
ΑΥΤΩΝΖΩΤΙ	αὐτῶν Ζωτι-
ΚΩΚCΥΝΤΟΙC	κῷ κ(αὶ) σὺν τοῖς
ΕΓΟΝΟΙCΑΥΤΩΝ	ἐ[γ]γόνοις αὐτῶν
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ	Ἀλεξανδρείᾳ
ΚΤΕΛΕCΦΟΡΩ	κ(αὶ) Τελεσφόρῳ
ΚΑΛΕΞΑΝΔΡΩ	κ(αὶ) Ἀλεξάνδρῳ
CΥΝΒΙΩΕΠΟΙΗ	συνβίῳ ἐποίη-
CΑΝ	σαν.

91.

Cippe quadrangulaire. La face postérieure seule, qui était peut-être adossée, ne porte pas d'écriture. Sur les trois autres faces il y a des lettres jusque sur les moulures de la base et du couronnement; mais l'écriture est bien effacée.

I.

Sur les moulures de la corniche.

ΤΡΟΦΙΜΟCΕΥΤΥΧΟΥCΕΝΘ	Τρόφιμος Εὐτύχους ἔνθ[α
ΠΡΟCΠΑΤΕΡΑΝΑΙΔΥΘΟΝ	πρὸς πατέραν αἴλυθον.

Sur le dé.

ΤΟΝCΟΗΗCΕΜΕΔΙΔΑCΚΑΛΟ	Τὸν σοφίης ἐμὲ διδάσκαλο[ν
ΕΝΟΜΟΝΕΝΘΑΦΛΑΚΕΤΕ	ἔ[ν]νομον ἔνθα λάκε τέ[ως
ΘΑΝΑΤΟΙΟΚΑΙΠΛΟΥΤΕΟ	Θανάτοιο καὶ Πλουτέο]ς
ΟΙΚΙΑΝΗΩΝΦΟCΠΑΝΤΩΝ	οἰκίαν ἤων, ὃς πάντων
ΝΕΚΥΩΝΨΥΧΑCΠΑΡΕΔΕΞΑ	νεκύων ψυχὰς παρεδέξα-
ΟΧΗΡΟΝΦΟΥΔΑΝΤΙCΟΑ	το χῆρον. Οὐδ' ἄν τις θα-

ΟΝЄΛΙϹϹΟΜЄΝΟϹЄΠΙΚΟϹ	ν]ῶν ἐλισσόμενος ἐπὶ κόσ-
ΝΠΑΛΙΝΞΛΟΗ❦ΟΥΔЄΘЄΝ	μο]ν πάλιν ἔλθῃ, οὐδ' ἔ[ω]θεν
⊣ΙΝωϹΙϹΟVΔΑΙЄΛΙΟΥ	. . . . . οὐδ' αἰελίου
ΚVΨϹΝΤΟЄΙΔЄϹΘΗΝ	κύψοντος ἰδέσθαι ·
VΚΑϹΤΡωΝΔΡΟΜΟϹЄϹΤΙΝ	ο]ὐκ ἄστρων δρόμος ἐστὶν,
ΟΥΡΑΝΟΘЄΝΔЄϹЄΛΙΝΙϹ	οὐρανόθεν δὲ σελίνις
ЄΝΓΟϹΟVΚΙϹΟΡΑΤΗΙϹΚΟΤΟ	φ]ένγος οὐκ ἰσορᾶτηι, σκοτό-
ЄϹΑΔЄΝΥΞ❦ΑΛΛΑΠΑΥϹΑ	εσα δὲ νύξ. Ἀλλὰ παύσα[σ-
ΘЄΔΑΚΙVωΝΚЄΑΙΔΑΜΗΠΟ	θε δακρύων κὲ Αἴδᾳ μὴ πο-
ΙЄΤЄΘΡΗΝΟVϹ❦ΜΑΙΔЄ	ίετε θρηνούς · μαιδὲ [τήκε-
ΠЄΨVΧΑϹΔΑΚΡVΟΙϹΜ	τε ψυχὰς δακρύοις . .
ΑΡΚЄΙ///ΝΟΙ❦ωΝΤΑ	. . . . . . ὧν τα[φὴ
ЄΛΟϹЄϹΤΙΝΚΑ ΛΠЄ	τ]έλος ἐστιν . . . . .
Λ ΛЄΗЄΓ //// ΤΙΗΘ	. . . .
ΝΤωΝ❦ΤΗ ΙϹ	. . . .
ΑϹΚΔ ΔЄΚΑΤωΛVΙ	. . κ(αὶ) δ[ω]δεκάτῳ λυκ[άβαντι
ΑΙΔΥΘΟΝΙϹΑΙΔΑΔΟΜΟΥ	αἴλυθὸν ἰς Αἴδα δόμου[ς,
ΤΟΝΑ+ЄΝΓЄΑΧωΡΟΝ❦ΤΟΝΙΙΙ	τὸν ἀφενγέα χῶρον. Τὸν . . . .
ϹΟ+ΙΗϹЄΜЄΔΙΔΑϹΚΑΛΟΝΟϹΠ	σοφίης ἐμὲ διδάσκαλον ὃς π[ρῶ-
ΤЄΚΛΗΘΗΝ❦ΑΛΑΓΟΜΗΝΔΟΜ Ν	τ' ἐκλήθην · ἀλ' ἀγόμην δόμ[ο]ν
ЄΓ ΟΝΗΝΘΑΝЄΠЄΝΤЄΙЄΚΑϹΤ	ἐγ[γ]όνην, ἣ θάνε πεντεκε[δε]καέτης ·
ΜΑΔΙΜΟΙΤЄΥΞΑΝΑΜΜΙΑ	σῆ]μα δέ μοι τεύξαν Ἀμμία
ΘΥΓΑΤΗΡΘΡЄΠΤΟϹΔЄΤЄΛЄϹ	θυγάτηρ, θρεπτὸς δὲ Τελεσ[φ-
ΟΡΟϹ❦ΛΙΠΟΜΗΝΚΟΥΡΙΔΙΗΝ	όρος · λιπόμην κουριδίην.

II. Face gauche.

ΑΥΡ.ΤΑΤΙΑΛΙΠΟΜΗΝЄΜΗΝ	Αὐρ(ηλίᾳ) Τατίᾳ · λιπόμην ἐμὴν
ϹΥΝΒΙΟΝЄΜΙΟ❦ΗΘΑΝЄ	σύνβιον ἐμῖο, ἣ θάνε
ΑΥΤωΛVΚΑΒΑΝΤΙЄΒΔΟ	αὐτῷ λυκάβαντι ἑβδο-
ΜΑΙΚΟΝΤΑЄΤΗϹ❦ΑΛЄ	μαικονταέτης · ἀλ' ἐ-
ΜΗϹΤΟΡΓΗϹЄΝΘΑΠΡΟЄ	μὴ στοργὴ σ' ἔνθα πρὸς
ΠΛΟVΤЄΟϹΗΛΥΘЄΔΟΜ	Πλουτέος ἤλυθε δόμ[ον.
ΚΥΡΙΑΚΟΝΓΑΡЄΙΩΛΙ	Κυριακὸν γὰρ ἐγὼ λι-
ΠΟΜΗΝЄ+ЄΛΠΙϹΙΤΑΥΤΗϹ❦	πόμην ἐφ' ἐλπίσι ταύτης,
ΝΟΝΝΗϹΓΑΜЄΤΗϹϹVΝ	Νόννης γαμετῆς συν-
ΖЄVΧΘΗΝΑΙΘΑΛ	ζευχθῆναι θαλ-
ΑΜΩ❦ΓΑΝΒΡΟϹ	άμῳ · Γανβρὸς
ΓΑΡΟΥΤΟϹΚΙΝΩΝΟϹ	γὰρ οὗτος κ[ο]ινωνὸς
ΚΑΜΟΙϹΥΝΙΔΡΥϹЄΤVΝ	κἀμοὶ συνίδρυσε τύν-
ΒΟΝ.ΑΛЄΜΟΙΗΝΗΜΗϹ	βον · ἀλ' ἐμοὶ μνήμης
ΧΑΡΙΝΒΩΜΟΝΙΔΡΥϹΑΜ	χάριν βωμὸν ἱδρυσάμ[ην
ЄΝΘΑ❦ΔΟΞΑΝΘΝΗΤΟ	ἔνθα, δόξαν θνητο[ῖσι,
ΜΝΗΜΟϹΥΝΟΝΔЄ	μνημόσυνον δὲ
ΟΥ❦ΧΑΙΡΟΙϹΗϹΘΑ	βί]ου · Χαίροις ἠσθ[λ]ά.

Le reste de l'inscription est si effacé que je ne peux plus lire.

III. Face droite. C'est la plus maltraitée de toutes par le temps.

ΑΜΜΙΑΘΥΓΑΤΗΡΠΙΝ ΤΗΠΩϹ	Ἀμμία θυγάτηρ πιν[υ]τὴ πῶς
ΘΑΝЄϹΗΔΗΤΙϹΠЄΥΔΟΥϹ	θάνες ἤδη ; τί σπεύδουσα
ΘΑΝЄϹΗΤΙϹЄΚΙΧΗϹΑΤΟΜΟΙΡ	θανες, ἢ τίς ἐκιχήσατο Μοι-
ΩΝΠΡΙΝϹЄΝΥΝ+ΙΚΟΝΙϹΤЄ+	ρ]ῶν, πρίν σε νυνφικὸν ἴ στέφ[α-
ΝΟΝΚΟϹΜΗϹΑΜЄΝΗΝΘΑΛΑ	νον κοσμήσαμεν ἠν θαλά-
ΜΟΙϹΙΝ ΠΑΤΡΗΝϹЄΛΙΠΙΝΠЄΝ	μοισιν, πάτρην σε λιπῖν πεν-
ΘΑΛЄΟΥϹΔЄΤΟΚΗΑϹ	θαλέους δὲ τοκῆας;

HIΣΕΠΑΤΗΡΚΠΑCΑΠΑΤΙ	Κ]λήι σε πατὴρ κ(αὶ) πᾶσα πά[τρη
ΚΠΟΤΝΙΑΜΗΤΗΡΤΗ CΙ	κ(αὶ) πότνια μήτηρ τή[ν] σ[ου
\ϖΡΟΤΗΤΑΝΚΑΘΑΛΑΜΕΥ	χλ]ωρότηταν καὶ ἀθαλάμευ[τον
ΗΛΙΚΙΗΝ ΤΗCΔΑΝΑΝ+ΘΕΝ ˉΑΜ	ἡ]λικίην. Τῆς δ' ἀναφθενξαμ-
ΝΗΨΥΧΗΝΑΜΜΙΑCΘΑΝΟΥC	έ]νη ψύχην Ἀμμία[ς] θανούσ-
ΔΑΚΡΥΑΘΕΡΜΑΧΕΟΥCΑΠΑΡΙC	ης] δάκρυα θερμὰ χέουσα παρίσ-
ΑΤΟΠΑΤΡΙΑΙΔΕΤΕΚΟΥCΗ	τατο πατρὶ αἰδὲ τεκούσῃ,
ΙΝΟΙCΤΡΟCΘΑΝΑΤΟΙΟΛΑΒΕΝ	τὴ]ν οἶστρος Θανάτοιο λάβεν,
ΝΝΗΜΑΡΔΕΘΑΝΟΥCΑΔΕΞ	ἐ]ννῆμαρ δὲ θανοῦσα δε[ι]ξ-
ΜΕΝΗΚΑΘΥΠΝΟΥCΠΙ	αμ]ένη καθ' ὕπνους
ΙΙΝΘΑΝΑΤΟΙΟ7ΜΗΚΛΗΕΠ/	. . ην Θανάτοιο. Μὴ κλήε, π[α-
ΙΟΛΥΩΔΥΝΕΜΗΔΕCΥΜΙΤ	τὴρ π]ολυώδυνε μηδέ συ μήτ[ηρ·
ΝΤΕΛΟCΕCΤΙΝΤΟΠΟΝΟ	πάντω]ν τέλος ἐστιν τὸ
ΜΕΝΟΝΔϖΡΑΝ	. . . . μενον δ' ὥραν
ΥΝΑ . . ΙΗCΤΕΛΕΤΑC	. . . . . . τελετὰς
ΑΛΕΓΙΝϖΝΚΠΕΝ	. . . . ἀλεγινῶν κ(αὶ) πεν[θῶν
ΟΙΟ . ΛΑ . C	. . . .

Comme dans plusieurs inscriptions que nous avons déjà rencontrées, nous avons ici un centon de vers hexamètres et pentamètres pris à droite et à gauche, et si inexactement copiés ou arrangés, que les règles de la quantité sont à chaque instant violées. Il n'y a d'ailleurs pas à regretter beaucoup de ne pouvoir lire plus complétement toutes ces banalités dont nous retrouvons l'équivalent dans tant d'autres épitaphes.

I. L. 2. Je lis πρὸς πατέραν αἴλυθον. Le ν est euphonique; on retrouve, dans le cours de l'inscription, un autre exemple de cette licence, qu'explique la difficulté que trouvait à mettre la mesure le pauvre poëte ignorant et inexpérimenté (III, l. 12, ψυχήν pour ψυχή). On a des exemples de μητέραν (*Thesaurus*, éd. Didot, s. v.). J'ai trouvé μήτραν dans une inscription de Claudiopolis (n. 34). Ces accusatifs étaient probablement usités dans le dialecte local. M. Waddington cite, pour Kotiaion et ses environs, πατέραν, θυγατέραν, νεότηταν, πάτρωναν (Le Bas, *Voy. arch.* V. notes, au n. 817). Peut-être χλωρότηταν, que nous avons dans la troisième partie de cette inscription, l. 10, est-il une forme du même genre. — La lettre 6 de la l. 3, que j'ai mal lue, doit être un φ ainsi formé : +, et suivi d'un ι. Franz signale cette forme du φ (*Elem. Epig. gr.*, p. 346), mais il l'indique comme n'ayant été rencontrée que sur des pierres gravées et des médailles. En voici un exemple dans une inscription ; ce caractère se présente de la manière la plus claire, I, l. 26 et 27 ; II, 8 ; III, 4, 11. I, l. 27, se retrouve le même groupe de mots : τὸν σοφίης ἐμὲ διδάσκαλον, qui ne peut laisser de doute sur la restitution que nous proposons pour la ligne 3. L. 4, Trophime était sans doute maître de philosophie rétribué par la ville, et jouissant en cette qualité des priviléges, des immunités que les lois impériales accordent à certains professeurs ; c'est cette situation *officielle* que désignerait le mot ἔννομος. — Λάκε pour λάχε, qui serait lui-même pour ἔλαχε. L. 8, χήρον ne peut être que pour χαίρων ; dans toute cette inscription, αι et η se remplacent ; ainsi on a, l. 11, αἰελίου pour ἠελίου ; l. 18, μαιδέ pour μηδέ ; II, l. 4, ἑβδομαίκοντα pour ἑβδομήκοντα ; l. 8, ταύτης pour ταύταις ; III, l. 8, κλήϊ pour κλαίει ; 14, αἰδέ pour ἠδέ ; 19, κλήε pour κλαίε. — I, l. 15, si ma copie ne contient pas une faute, il y a une forme orthographique plus difficile à expliquer; c'est la diphthongue αι représentée par ηι, ἰσορᾶτηι pour εἰσορᾶται ; elle provient sans doute d'une erreur du graveur; il aura rendu par l'η le son de la diphthongue αι, ces deux sons paraissant avoir été identiques dans cette province au moment où l'inscription fut gravée; puis, sans y songer, il aura ajouté cet ι par lequel ce mot se termine quand il est écrit correctement. — L. 10, je restitue ἔ[ω]θεν; la seconde partie du vers fait deviner le sens; mais je ne retrouve pas le mot qui correspond à κύψοντος, et qui désigne le lever du soleil. — L. 13, je lis ἰδέσθαι, au lieu de ἰδέσθην que porte ma copie. L. 15, ἰσορᾶτηι pour εἰσορᾶται ; l'ι et la diphthongue ει se remplacent plusieurs fois dans cette inscription. — De la 20e à la 25e ligne, le texte est si effacé que je ne puis rétablir la suite.

— L. 25, on retrouve la formule du début; là comme l. 2, il faut changer en un Λ le Δ que porte ma copie. — 20-29, la phrase a une construction irrégulière; il n'y a point de verbe qui gouverne l'accusatif διδάσκαλον. — L. 25, ἰς pour εἰς. — L. 28, ἀλ' pour ἀλλ', pour ἀλλά. — L. 29, j'ai évidemment sauté les deux lettres δε, que je rétablis dans la transcription.

Dans toute la première partie de cette inscription, on voit que l'auteur de l'épitaphe a cru faire des vers hexamètres, et le sens est facile à suivre ; d'ailleurs, la plupart des vers sont faux, et les pensées sont la banalité même. Voici ce début, avec l'orthographe ordinaire :

Τρόφιμος Εὐτύχους πρὸς πατέραν ἤλυθον.

Τὸν σοφίης ἐμὲ διδάσκαλον ἔννομον ἔνθα
λάχε τέως Θανάτοιο καὶ Πλουτέος οἰκίαν ἴων,
ὃς πάντων νεκύων ψυχὰς παρεδέξατο χαίρων.
Οὐδ' ἄν τις θανὼν ἐλισσόμενος ἐπὶ κόσμον πάλιν ἔλθῃ,
οὐδ' ἕωθεν ...., οὐδ' ἠελίου κύψοντος ἰδέσθαι ·
οὐκ ἄστρων δρόμος ἐστὶν, οὐρανόθεν δὲ σελήνης
φέγγος οὐκ εἰσορᾶται, σκοτόεσσα δὲ νύξ.
Ἀλλὰ παύσασθε δακρύων κὲ Αἴδᾳ μὴ ποίετε θρηνούς,
μηδὲ τήκετε ψυχὰς δακρύοις.....

Viennent ensuite cinq lignes dont je n'ai pu rétablir le sens ni combler les lacunes; puis encore, ce qui veut être un vers :

ἤλυθον εἰς Αἴδα δόμους, τὸν ἀφεγγέα χῶρον.

Après ces développements, l'inscription se termine par la mention de plusieurs faits, mention où semble disparaître complétement toute prétention poétique. Voici comment on peut traduire cette première inscription :

Moi Trophime, fils d'Eutychos, je suis venu retrouver mon père.

Moi que la loi avait revêtu du droit d'enseigner ici la sagesse, j'ai été saisi par celui qui ne cesse d'aller vers la demeure de la mort et de Pluton, par celui qui reçoit tout joyeux les âmes de tous les morts. Une fois mort, personne ne réussira à se glisser hors des enfers et à revenir au monde, à revoir le lever de l'aurore ou le coucher du soleil. Là-bas, point d'astre qui décrive son cours; là-bas ne pénètre et ne s'aperçoit point la clarté de la lune brillant au haut du ciel, mais toujours règne une nuit sombre. Cessez cependant vos larmes et n'adressez point de lamentations à Hadès; ne laissez point vos âmes se fondre en larmes............... La douzième année, je suis allé dans la demeure d'Hadès, le lieu sombre. J'étais appelé autrefois maître de sagesse; puis je fis entrer dans ma maison une petite-fille, qui mourut à quinze ans. Un tombeau m'a été élevé par ma fille Ammia et par mon fils adoptif Telesphoros. J'ai quitté ma femme et l'ai laissée au monde.

Dans ces dernières lignes, la grammaire et les idées paraissent assez décousues. Nous ne savons pas à quoi se rapporte cette indication de la douzième année qui semble se trouver ligne 24, à quel événement de la vie de Trophime elle se rattache. Il a dû vivre jusqu'à une vieillesse avancée, puisqu'il parle d'une petite-fille et d'un fils adoptif; c'était, à ce qu'il semble, quand il est mort, un professeur en retraite.

II. Le commencement de l'inscription de gauche me présente de grandes difficultés. Il y a peut-être quelque erreur dans ma copie; je n'ai malheureusement d'estampage que de la troisième face. C'est cette troisième inscription qui m'avait paru la plus difficile de toutes à lire, et c'est celle dont je tire aujourd'hui le sens le plus suivi et le plus satisfaisant; c'est que M. Guillaume a bien voulu en prendre une empreinte pendant que je transcrivais les deux autres côtés.

L. 1. Je mets un point après Τατίᾳ : c'est là un intitulé, sans relation grammaticale avec ce qui

suit. On a de nombreux exemples de cette disposition dans les inscriptions grecques et latines du temps de l'empire. Aurelia Tatia aurait été la femme de Trophime, fils d'Eutychès. L'inscription gravée sur la face gauche paraît faire immédiatement suite à celle de la face antérieure : c'est toujours Trophime qui parle. J'ai quitté, dit-il, ma femme, et cette femme est l'Aurelia Tatia dont le nom est jeté en tête de cette inscription. L. 2, ἐμῖο pour ἐμέο, forme ionique pour ἐμοῦ. Le génitif du pronom personnel forme un singulier pléonasme avec l'adjectif possessif qui termine la ligne précédente. L. 5, σέ est pour πρός σε ; c'est là du moins le sens le plus plausible que je puisse trouver à cette phrase très-obscure. L. 7, Κυριακός, nom d'un personnage qui paraît, au moment de la mort de Trophime, avoir été sur le point d'épouser une fille ou une petite-fille à lui, appelée Νόννη ; en tout cas, il lui donne le titre de gendre. Ce gendre, comme il le dit, lignes 12 et 13, s'était associé à l'érection du tombeau de famille. — Remarquez, l. 8, l'aspiration devant la voyelle initiale d'ἐλπίς qui porte ordinairement un esprit doux. Cette orthographe concourt, avec quelques autres indices, à nous faire croire qu'à une certaine époque et dans certains dialectes, la première syllabe du mot ἐλπίς était frappée d'une aspiration. On trouve le composé ἀφελπιστός (*Thesaurus*, éd. Didot, s. v. ἀπελπίζω, ἀπελπισμός), et en latin le nom propre Helpis, ainsi transcrit du grec. Dans certains manuscrits du Nouveau Testament, on rencontre ἐφ' ἐλπίδα (1). — L. 12, je supplée un I sans lequel on aurait un mot inintelligible.

On reconnaît ici aussi un certain effort, plus malheureux encore, pour atteindre au rhythme poétique, quelques pentamètres boiteux mêlés à des hexamètres non moins irréguliers :

Ἀλ' ἐμὴ στοργή σ' ἔνθα πρὸς Πλουτέος ἤλυθε δόμον.
Κυριακὸν γὰρ ἐγὼ λιπόμην ἐφ' ἐλπίσι ταύτης
    Νόννης γαμετῆς συνζευχθῆναι θαλάμῳ·
γαμβρὸς γὰρ οὗτος κοινωνὸς κἀμοὶ συνίδρυσε τύμβον·
ἀλ' ἐμοὶ μνήμης χάριν βωμὸν ἱδρυσάμην ἔνθα,
    δόξαν θνητοῖσι, μνημόσυνον δὲ βίου.

Voici la traduction de cette partie de l'épitaphe, autant que permettent de la rendre son obscurité et son décousu :

A Aurélia Tatia.

J'ai quitté la compagne de toute ma vie, et elle est morte la même année, à 70 ans ; mais mon affection est allée te rejoindre, chère femme, dans la demeure de Pluton. Quant à Kyriakos, je l'ai laissé tout entier à l'espérance de faire entrer dans sa couche Nonné devenue son épouse. C'est ce gendre qui s'est aussi réuni à moi pour construire d'un commun accord cette tombe. Je me suis, pour conserver ma mémoire, dressé ici une stèle funéraire, un de ces monuments qui font vivre le nom des mortels et qui rappellent leur vie. Adieu, toi qui fus bonne.

Dans ces derniers mots, l'auteur de l'épitaphe revient à Aurelia Tatia et lui adresse un dernier salut. L'épitaphe ne s'arrêtait d'ailleurs pas là.

III. L'inscription de la face droite a la forme d'un dialogue entre Ammia, morte avant le mariage, et ses parents affligés. Si cette Ammia était la même que celle qui est mentionnée I, 30, on ne voit pas comment elle aurait pu élever la tombe de son père, puisqu'elle est pleurée ici par lui. Peut-être

(1) Voyez, à propos de formes analogues, où la préposition s'aspire devant des mots dont nous sommes habitués à écrire avec l'esprit doux la voyelle initiale, une note de M. Waddington, dans son commentaire sur la longue et intéressante inscription d'Éphèse qu'il a ajoutée au recueil de M. Le Bas, 136. (*Voy. Arch.* Partie V. Explication des inscrip., p. 60.) Boeckh, qui avait déjà remarqué cet ordre de faits, est d'avis pourtant de conserver l'esprit doux, dans les mots qui l'ont habituellement, même après ces consonnes aspirées.

est-ce ici cette ἐγγόνη, cette petite-fille, qui est morte à quinze ans, et qui se serait appelée Ammia comme sa mère.

L. 4, ἶ pour ἦ, exclamation qu'amènent ici les besoins de la mesure. L. 5, ἡν pour ἐν, fait qui concourt subsidiairement à montrer que la prononciation de l'ἦτα, ailleurs représentée par la diphthongue αι, n'était pas encore ici confondue avec celle de l'ἰῶτα, hors dans quelques mots (ἥων pour ἰων, I, 6, repose peut-être seulement sur une faute de copie, aisée à expliquer; I, l. 14, nous avons σελίνις pour σελήνης; III, l. 4, ἶ, pour ἦ, l. 19, μίτηρ pour μήτηρ). L. 6, λιπῖν pour λιπεῖν; l'ι et la diphthongue ει se remplacent dans cette inscription selon le caprice du graveur; il n'y a d'ailleurs là rien que de très-habituel pour les inscriptions de cette époque. L. 8, κλήι pour κλαίει. — L. 10, dans χλωρότηταν, on pourrait voir une transposition due au graveur, et lire χλωροτάτην, si ces formes d'accusatif en αν, pour les noms de la 3me déclinaison, n'étaient très-fréquentes dans les inscriptions de Kotiaïon et des environs, comme je l'ai indiqué plus haut d'après M. Waddington. — L. 12, ψύχην pour ψύχη; c'est quelque chose de semblable à la forme πατέραν que nous avons signalée I, 1, un curieux exemple de l'abus que l'on faisait alors du ν euphonique, pour remédier à des hiatus que l'on ne savait pas éviter. — L. 16, au lieu de δεξαμένη, que me donne mon estampage, assez difficile à déchiffrer en cet endroit, je lis δειξαμένη, s'étant montrée. Je ne puis lire que quelques mots dans la fin du discours de la jeune fille.

Ἀμμία θυγάτηρ πινυτὴ πῶς θάνες ἤδη;
τί σπεύδουσα θάνες, ἢ τίς ἐκιχήσατο Μοιρῶν,
πρίν σε νυνφικὸν ἶ στέφανον κοσμήσαμεν ἐν θαλάμοισιν,
πάτρην σε λιπεῖν πενθαλέους δὲ τοκῆας;
κλήϊ σε πατὴρ καὶ πᾶσα πάτρη καὶ πότνια μήτηρ
τήν σου χλωρότηταν καὶ ἀθαλάμευτον ἡλικίην.
Τῆς δ' ἀναφθεγξαμένη ψύχη Ἀμμίας θανούσης,
δάκρυα θερμὰ χέουσα παρίστατο πατρὶ ἠδὲ τεκούσῃ,
τὴν οἶστρος Θανάτοιο λάβεν, ἐννῆμαρ δὲ θανοῦσι
δειξαμένη καθ' ὕπνους . . . . Θανάτοιο.
Μὴ κλήε, πάτηρ πολυώδυνε, μηδέ συ μήτηρ.

Ammia, notre fille, toi dont l'esprit avait tant de finesse et de grâce, comment es-tu morte si tôt? Pourquoi t'es-tu hâtée de mourir, et quelle est celle des Parques qui t'a frappée, avant que nous ayons pu, dans la chambre nuptiale, t'orner du bandeau d'hyménée? Pourquoi quitter ainsi ta patrie et tes parents plongés dans le deuil? Tout le monde te pleure : ton père, tous tes concitoyens, et ta respectable mère; ils gémissent sur ta fraîche jeunesse qui n'a pas connu l'hyménée. — L'ombre de la morte Ammia leur répondit : elle qu'avait piquée l'aiguillon de la mort, pendant neuf jours après sa mort elle leur apparut pendant leur sommeil. — « Ne pleure pas, père accablé de douleur, ni toi, ma mère; la mort est la fin de tout. »

Rien n'est plus vague que les banalités qui forment le fond des trois épitaphes que nous venons de commenter et de traduire; les personnages ici mentionnés n'ont aucune importance historique, et l'inscription ne nous donne même pas, dans sa phraséologie toute conventionnelle, de ces détails intimes qui ont leur importance pour l'histoire des sociétés humaines et des sentiments innés au cœur de l'homme. En revanche, cette triple inscription a son intérêt pour la paléographie et l'histoire de la prononciation; on y trouve l'emploi d'une forme assez rare, du caractère + pour Φ; on y trouve l'ἦτα représenté par αι, et semblant être identique pour l'oreille avec cette diphthongue, ce qui prouve qu'à l'époque où cette inscription fut gravée, on n'avait pas encore confondu partout le son de l'ἦτα et celui de l'ἰῶτα. Dans la même inscription pourtant, quelques indices montrent que dans certains mots cette confusion de sons commençait déjà à se produire. Il resterait à savoir à quelle époque appartiennent ces textes épigraphiques, qui ne contiennent aucune donnée chro-

nologique. La forme des caractères, la maladresse avec laquelle est manié le plus simple de tous les mètres, tout cela nous porterait à la croire plutôt encore du troisième que du second siècle de notre ère; les rhythmes fondés sur la prosodie, dont le sentiment se perd de jour en jour, sont près de disparaître, pour être remplacés par celui qui ne se fonde plus que sur l'accent tonique.

Gheidjik est un petit village au nord-ouest de Kurdkeui; nous y copiâmes deux inscriptions autrefois transcrites par Le Bas (nn. 784, 786. *C. I. G.* 3857^{k}, 3857^{l}). *Zemmeh* (une heure au nord-nord-est de Gheidjik) est un bourg plus important. Gisant près d'une cabane, un énorme morceau de marbre se laisse encore reconnaître pour le train postérieur d'un grand lion dont les épaules et la tête ont disparu. A 600 mètres à l'ouest du village, sur une petite hauteur, nous remarquons un ancien cimetière turc rempli de débris d'architecture et de stèles dont beaucoup portent des figures de grandeur naturelle, analogues à celles que nous avons décrites à propos de Koutahia. Malheureusement, bien peu d'inscriptions sont encore lisibles.

92.

Sur une stèle qui porte à son sommet, dans un fronton circulaire, deux lions affrontés ayant la patte sur un sanglier terrassé. Lettres de 0m,015.

.....ΑΛΕΞΑΝΔΡΩΠΑΤΡΙΚΑΙΝΑΝΑ	Ἀλεξάνδρω πατρὶ καὶ Νάνᾳ
.ΜΗΤΡΙΕ....ΩΡΗΤΟ.ΓΕΕΑΥΤΩ...ΝΕΙΓΕΤΕΙΜΗ.ΑΝΡ	μητρὶ..... τοὺς ἑαυτῶν [γο]νεῖς ἐτείμησαν.

Le nom de Νάνα, que j'ai déjà trouvé dans une inscription d'Altun-tach (n. 88), paraît avoir été un nom assez fréquent dans cette contrée. Il ne figure pas dans la seconde édition du dictionnaire de Pape.

93.

Sur une corniche. Lettres de 0m,04.

ΙΣΕΟΥΙΡΟΝΛΑΟΥΙΝΟΝΑΡΧΙΕΡΕΑ	Γ(άϊον) Σεουινὸν Λαουινὸν ἀρχιερέα.

Caïus Sévinus Lévinus, grand-prêtre.

Les noms Sevinus et Levinus ne s'étaient pas encore rencontrés transcrits en grec. Avant Sevinus, il faut probablement lire Γ, au lieu de I. Ce personnage était peut-être grand-prêtre de ce Ζεῦς Βέννιος qui paraît avoir été la principale divinité de ce canton.

Nous avons recopié à Zemmeh le n° 3829 du *Corpus*, qui a été publié d'après une mauvaise copie. Le mot qui forme la première ligne est ΣΗΣΤΗΛΙΟΣ; c'est le nom latin *Sextilius*. L. 4, il y a ΡΟΥΦΙΝΗ et non ΡΟΥΦΗ.

Toute cette plaine, où l'eau ne manque pas et où le sol paraît très-fertile, paraît avoir nourri autrefois une riche et nombreuse population: elle mériterait d'être tout entière soigneusement explorée; il faudrait en visiter tous les hameaux, tous les cimetières. On nous avait indiqué plusieurs villages où il y aurait, nous assurait-on, des inscriptions et des débris de diverse nature; ce seraient *Aktché-Keui,* à une heure, *Abbia,* à deux heures de Kurdkeui, *Tchakal-Keui,* où la carte de Kiepert marque des ruines. Le temps nous manquait pour faire ces détours. C'est à Abbia, à ce que nous apprenons, qu'il y aurait les vestiges les plus considérables.

Sur les pierres tombales que nous avons remarquées dans les cimetières de la plaine d'Altun-tach, nous avons souvent retrouvé une disposition qui nous avait déjà frappés à

Koutahia : ce sont des figures d'hommes et de femmes, dans l'attitude du repos, occupant le haut de la stèle. A Zemmeh, nous avons observé une autre particularité, un autre arrangement. Plusieurs stèles portent à leur sommet, dans un fronton semi-circulaire, deux lions affrontés, qui ont la patte ici sur un sanglier terrassé, là sur un lièvre. Sur d'autres pierres, c'est un aigle qui tient un petit oiseau sous sa patte. Sont-ce là de purs motifs de décoration, ou faut-il y voir des symboles dont il y aurait lieu de chercher la signification? Ce qui est certain, c'est que dans les monuments de l'art primitif, de l'art indigène de cette contrée, on retrouve ces animaux groupés de la même manière. Nous nous bornerons à rappeler la belle tombe creusée dans le roc à *Kumbet,* où deux lions que sépare un vase occupent le milieu de la façade (v. planche 7), et le bas-relief de la porte d'*Euïuk,* en Cappadoce, où un aigle à deux têtes a chacune de ses serres posée sur un animal que l'on a pris tantôt pour un lièvre, et tantôt pour un rat (v. planche 68).

LES MONUMENTS PHRYGIENS

VOISINS DU TOMBEAU DE MIDAS.

Nous quittâmes Koutahia pour nous diriger vers Sivri-hissar et Pessinunte. Nous voulions voir, fût-ce même à la hâte, le curieux district qui s'étend entre la petite ville de Seïd-el-Ghazi et le village de Kumbet, ce canton où se trouvent réunis en assez grand nombre des monuments étranges, d'un aspect tout particulier, qui paraissent être les authentiques débris de l'antique civilisation phrygienne. Ce groupe de monuments, découvert par Leake, a depuis été visité par de nombreux voyageurs. La plupart des monuments qu'il renferme ont été figurés dans les ouvrages de J.-R. Steuart (1), de M. Ch. Texier (2) et de M. le comte de Laborde (3). Les derniers explorateurs qui, à notre connaissance, aient parcouru ce district et aient fait profiter de leurs recherches le monde savant, ce sont M. Mordtmann, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer les travaux, et M. Henri Barth, le célèbre voyageur qu'ont illustré six années de courses et des découvertes en Afrique. Dans l'hiver de 1858, MM. Barth et Mordtmann ont traversé l'Asie Mineure dans toute sa longueur, en 50 jours. M. Mordtmann resta chargé de publier les inscriptions que les deux associés avaient relevées sur leur route, inscriptions qui s'ajoutaient naturellement à celles que le même savant avait recueillies dans plusieurs autres excursions précédentes (4). M. Barth entreprit, pour sa part, de communiquer au public tous les résultats qui intéressaient la géographie et l'archéologie. Toute rapide qu'ait été une course qui n'a pas duré trois mois, la relation de M. Barth est d'une extrême importance pour l'histoire de l'Asie Mineure et de ses antiques civilisations. La nature, l'étude, l'habitude des voyages ont donné à M. Barth une vivacité et une sûreté de coup d'œil des plus rares ; il y a, dans ces pages, plus de faits et d'observations, plus de renseignements instructifs que dans bien des longs voyages ; il y a, dans ces petits croquis, dessinés sans aucune prétention, et reproduits par de simples vignettes sur bois, plus de fidélité, un sentiment plus vrai des originaux que dans les larges et splendides planches de telle publication où le graveur a épuisé tout son art. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de

(1) *A description of some ancient monuments with inscriptions still existing in Lydia and Phrygia*, Londres, 1842. Cet ouvrage, qui paraît avoir été tiré à un petit nombre d'exemplaires, est assez rare.

(2) *Description de l'Asie Mineure*, in-f°, t. I, pp. 153-160 et planches 56-61.

(3) *Voyage en Orient, Asie Mineure*, Paris, Didot, 1838, in-f°. Cet ouvrage ne contient guère de dessins d'architecture; ce que représentaient les nombreux dessins rapportés par MM. Alexandre et Léon de Laborde, ce que reproduisent avec fidélité leurs belles planches, c'est surtout l'aspect d'ensemble, l'effet pittoresque des sites et des monuments.

(4) Voir de M. Mordtmann, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, classe de philosophie et de philologie, séance du 7 juin 1860, une dissertation intitulée : *Gordium, Pessinus, Sivri-Hissar*. — Dans le même recueil, séance du 7 mars 1863, une autre dissertation intitulée : *Inschriften aus Bithynien* (52 numéros).

reconnaître quel parti nous avons tiré de l'ouvrage de M. Barth, pour dresser notre itinéraire et fixer les points sur lesquels porterait surtout l'effort de nos recherches (1).

Nous-mêmes, nous étions pressés par le temps : le champ d'exploration qui nous avait été indiqué, c'était la Galatie ; le but qui nous avait été assigné, c'était Ancyre et son temple d'Auguste ; nous avions hâte d'y arriver. Nous dûmes donc nous restreindre volontairement, et choisir parmi les monuments intéressants à divers titres que renferme tout ce canton. Négligeant les plus connus, nous en étudiâmes deux qui avaient jusqu'ici moins attiré l'attention, le tombeau de *Kumbet*, qui ne figure pas dans l'ouvrage de M. Texier, et la vieille forteresse primitive de *Pischmich-kalé-si*, que les voyageurs s'étaient jusqu'alors contentés d'apercevoir de la vallée; aucun du moins, croyons-nous, n'en avait encore relevé le plan et n'en avait indiqué les dispositions principales. Ajoutons que, pendant le peu de jours que nous passâmes dans ce district, nous fûmes, quoique en plein mois de juin, gênés par la pluie et le vent. Notre appareil de photographie fut renversé à Kumbet, renversé et brisé devant le tombeau de Midas. Ce fut même cette dernière mésaventure qui nous décida à quitter la place le soir même, et à ne point passer la nuit, comme nous en avions formé le projet, dans une chambre funéraire voisine où trois lits, creusés dans le roc, étaient prêts à recevoir nos matelas. Nous pûmes heureusement, à Siwri-hissar, réparer les dégâts qu'avait faits, dans notre chambre noire, la brusque chute du pied qui la supportait.

Notre route de Koutahia à Kumbet n'a d'intérêt que pour la topographie; c'est dans nos itinéraires qu'il faut en chercher les détails. Nous marchons, en général, vers le sud-est; aussitôt que l'on est sorti de la plaine blanchâtre de Koutahia, le terrain devient boisé et présente des aspects variés; il y a partout des fontaines; des pins clair-semés, mais d'une assez jolie venue, garnissent les pentes grises. Le village d'*Aholouk*, auprès duquel nous passons, occupe le centre d'un petit vallon fertile où se trouvait certainement une bourgade antique. Nous remarquons de grandes pierres de taille engagées dans les murs des pauvres maisons du hameau ; dans le cimetière gisent plusieurs colonnes byzantines, et une fontaine voisine contient une stèle dont l'inscription est malheureusement illisible.

Après le *ïaïla* d'Aholouk, où nous avions passé la nuit, le pays devient encore plus charmant. Des pins couvrent toutes les hauteurs ; d'autres sont semés par bouquets dans la prairie. Il y a des moments où l'on se croirait dans un parc anglais. C'est plus ouvert et plus riant que les gorges de l'Olympe. Cela rappellerait certaines parties de la Suisse, si la verdure des pins n'était plus claire, si leurs formes n'étaient beaucoup plus variées que celles des sapins. Le soir du second jour de marche après notre départ de Koutahia, nous apercevions *Kumbet*, assez grand village assis au sommet d'une masse de rochers dont l'aspect général nous fait songer à l'Acropole d'Athènes. Un autre village, *Kara-Ewren*, se trouve à très-peu de distance, dans la plaine. Les deux villages étaient d'ailleurs déserts l'un et l'autre. On était au *ïaïla*, ou village d'été. Nous nous y rendîmes en traversant de larges pelouses boisées; nous marchions sous des colonnades de pins, les plus beaux que nous eussions encore vus en Asie Mineure. Le ïaïla appartient par moitié aux habitants de Kumbet et à ceux de Kara-Ewren. Les maisons du village d'été sont ici, comme celles de presque tous les villages de l'Olympe, en pin non équarri, ou bois de grume ; la toiture est formée de planchettes ou bardeaux du même bois. Il n'entre d'ailleurs pas un clou dans la construction de ces maisons; les troncs, posés alternativement dans un sens et dans l'autre, de manière à se couper à angle droit, sont assemblés, aux quatre coins de la cabane, par des entailles à mi-épaisseur de bois. L'extrémité de chaque tronc, la portion qui est en dehors du point où ces pièces s'emboîtent, fait saillie sur la cage de l'habitation. Ce genre de construction paraît avoir été employé de très-bonne heure dans les régions montagneuses et boisées de la péninsule ; on le trouve souvent imité dans les tombeaux ly-

(1) Dr H. Barth's *Reise von Trapezunt durch die nördliche Hälfte Klein-Asiens nach Scutari, im Herbst* 1858, *mit einer Karte von* Dr A. Petermann. Ergaunzungsheft zu Petermann's geographische Mittheilungen, Gotha, F. Perthes, 1860.

ciens. Là le ciseau de l'ornemaniste qui taillait et façonnait le rocher a simulé, sous l'architrave, la saillie des troncs qui, posés l'un auprès de l'autre, formaient le plafond (1).

Ces cabanes sont plus pittoresques et curieuses que commodes. Sur ces hauts plateaux, au centre de la péninsule, les nuits sont encore très-froides au mois de juin ; or, entre ces pièces de bois qui n'ont pas d'adhérence l'une à l'autre, si ce n'est aux assemblages des angles, l'air et la bise pénètrent et se jouent, par des trous où l'on pourrait passer le bras. Pour ne pas geler, quand nous avons des gîtes de cette nature, il nous faut entretenir toute la nuit un grand feu dans l'âtre ; heureusement le bois ne manque pas ici.

Autour du ïaïla de Kumbet nous commençons à trouver ces excavations sans nombre, toute cette architecture troglodytique qui a laissé des monuments si nombreux et de forme si variée dans toute la contrée comprise entre Prymnessos *(Seïd-el-Ghazi)*, et *Eski-kara-hissar*. Dans tout ce district, la nature friable de la roche, un agglomérat volcanique d'un blanc jaunâtre, et la manière dont elle se présente souvent par masses coniques isolées, semblent avoir suggéré de bonne heure aux habitants l'idée de la creuser pour s'y installer pendant leur vie avec leurs familles et leurs troupeaux, et pour y dormir après leur mort. Tout autour du village de Kumbet et de son ïaïla, on ne peut marcher d'aucun côté, sans voir se détacher en noir la bouche de quelque chambre plus ou moins profonde.

Il n'y a jamais eu, il est facile de s'en assurer, qu'un très-petit nombre de ces caveaux qui ait porté des inscriptions funéraires, et encore cette roche, assez facile à désagréger, a-t-elle laissé presque complétement disparaître toutes celles qui n'étaient pas gravées avec soin et où les lettres manquaient de profondeur. En voici deux que nous lisons dans des rochers qui font face au village de Kumbet :

94.

Lettres de 0m,06.

ΙΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ	Ἰ(ουλίου) Ἀλεξάνδρου
ΕΥΤΥΧΕΙΑΝΗ	Εὐτυχειανὴ
ΤΩΝΒΟΥΖΗΔΟΣ	τῶν Βούζηδος.

Eutychianè, femme de Julius Alexandre, une des filles de Bouzis.

Si l'iota initial n'est pas une faute du graveur et n'a pas été bouché dans l'antiquité avec du stuc qui aurait dissimulé aux yeux ce coup de ciseau inutile, il ne peut être que l'abréviation de Ἰούλιος. M. Henzen, tout en remarquant que l'on s'est très-souvent trompé en voulant retrouver les noms *Julius*, *Julia*, dans des sigles qui avaient une tout autre signification, reconnaît qu'il y a au moins un exemple certain où on rencontre ce nom de famille représenté par la seule lettre initiale (2). Bœckh explique de la même manière la sigle I dans une inscription du Musée Nani, où on ne trouve pas d'autre sens à lui attribuer (3). Ce Βούζης ou Βούζις était probablement un personnage assez connu dans le pays pour que ses filles aimassent à se vanter du nom de leur père.

Sur un autre tombeau, je ne distingue que ces trois mots :

(1) M. Texier, *Univers pittoresque*, *Asie Mineure*, a consacré deux planches à faire ressortir la ressemblance qu'il y a entre les tombeaux lyciens et les constructions en bois des villages de cette contrée. Ce sont les planches 10 et 11 de son volume in-8°.

(2) *I. L. S. A. C.*, n° 6246.

(3) *C. I. G.* 1950.

95.

ΕΝΔΩΝ	Ἔνδων
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ	μνήμης χάριν.

Une exploration attentive de tous les rochers des environs et de tous les caveaux qui y sont creusés ferait découvrir certainement d'autres inscriptions funéraires; mais ce qui fait surtout l'intérêt d'une visite au village de Kumbet, c'est le remarquable tombeau qui couronne le massif du rocher et qui domine les maisons du village. Il a été donné de ce tombeau trois dessins faits d'après nature, celui de Steuart (1), celui de M. Léon de Laborde (2), et celui de M. Barth (3); de ces dessins, tantôt l'un, tantôt l'autre a été reproduit dans des ouvrages de seconde main, comme par exemple celui de Canina (4). Aucune pourtant de ces représentations n'est accompagnée d'un plan et de cotes métriques; aucune ne permet de se faire une idée tout à fait exacte du style d'un tombeau qui paraît intermédiaire entre les œuvres d'un art purement asiatique et indigène comme le tombeau de Midas et les monuments moins anciens où se marque et s'accuse d'une manière frappante l'influence hellénique. Nous avons pu étudier la tombe de Kumbet plus complétement que ne l'avaient fait nos prédécesseurs, et on trouvera dans la planche VII les résultats de cette étude, une élévation, deux coupes, un plan, des profils, et différents détails qui servent à mieux faire apprécier le caractère du monument. Ajoutons que nos prédécesseurs avaient été gênés dans leurs opérations par une circonstance particulière, par la situation de la maison de l'aga; le kiosque qui lui servait de salle de réception était juché sur le tombeau même, et le caveau funéraire servait de magasin à l'habitation. Cet aga était, nous racontent les vieillards, un des plus violents et des plus redoutés parmi les déré-beys de la province; aussi M. de Laborde avait-il dû se cacher et s'y reprendre à plusieurs fois pour dessiner le tombeau. L'aga aurait pu croire qu'il levait le plan des lieux pour venir un jour attaquer cette petite forteresse. Le maître de ce *konak* a été mis à mort sous Mahmoud, et aujourd'hui le grand kiosque qui surmontait le tombeau et dont une des photographies que nous avons rapportées reproduit la pittoresque silhouette est inhabité et tombe en ruines. Nous aurions pu, sans difficulté, fouiller devant le tombeau pour en dégager le pied; ce qui nous a empêchés de tenter ce travail, ç'a été le manque de bras; comme au moment où Steuart arriva à Kumbet, il n'y avait pas un homme dans le village. Il aurait fallu perdre au moins un jour pour faire venir des ouvriers.

Comme Delikli-tach, comme les tombeaux de la vallée de Doghanlou, le tombeau de Kumbet est taillé dans une masse de rochers où l'on a laissé brut tout ce qui entoure la façade, tout ce qui n'est pas compris dans son contour. A gauche seulement, il y a des marches pratiquées dans le roc; sont-elles contemporaines du tombeau, c'est ce qu'il est difficile de dire. En tout cas, elles n'ont pu servir à atteindre une cheminée qui se serait ouverte, comme à Delikli-tach, dans le plan vertical du tombeau, au-dessus de la chambre funéraire. Il n'a jamais existé ici d'ouverture de ce genre, comme on peut s'en assurer en pénétrant dans le double caveau qui perce de part en part la cime du rocher que couronne cette tombe. Nous n'avons plus ici une porte figurée, comme à Delikli-tach, comme au tombeau de Midas et dans plusieurs autres monuments voisins; c'est une vraie porte, entourée d'une double moulure, qui s'ouvre au milieu de la façade. Il eût été curieux de voir s'il y avait un soubassement, et d'étudier le seuil antique, que cache la terre amoncelée, mais qui ne peut guère être qu'à $0^{m},50$ plus bas, comme le prouve la coupe suivant la ligne C D (fig. 2). D'après ce que laisse voir l'état actuel des lieux, de chaque côté de la porte, entre son jambage et la limite de la façade, il y a une figure

(1) Pl. VI et XVI.
(2) *Voyage d'Asie Mineure*, pp. 78 et 79, pl. XXIX, 64 et 65.
(3) *Reise von Trapezunt nach Scutari*, p. 90.
(4) Canina, *Architettura antica*, Sezione I, Testo, p. 138, Tavola CLIX.

sculptée. A droite, comme on peut le voir dans notre dessin, c'est la partie antérieure d'un taureau, qui paraît avoir une bosse sur le dos, comme le bison d'Amérique; il n'existe plus d'animal de cette espèce dans le pays, mais on le rencontre figuré sur des monnaies de cette province; ainsi on le voit sur celles d'Ancyre (Mionnet IV, 219), d'Eumenia (*ibid.* 293), de Kibyra (*ibid.* 28. *Suppl.* VII, 533) (1). Ce bœuf bossu, analogue au zébu de l'Inde, figure aussi dans les bas-reliefs du théâtre d'Aizani (2). A gauche, où la terre montait plus haut, nous n'avons rien pu distinguer; mais le dessin de Steuart indique une tête de femme, entourée d'une épaisse chevelure, qui rappelle la tête de Méduse. Dans le dessin de Barth, cette tête n'est représentée que par deux cercles concentriques.

Au-dessus de la porte régnait une corniche, aujourd'hui très-mutilée, que surmonte un bas-relief flanqué de deux demi-balustres. Le milieu du champ est occupé par un vase à deux anses, de forme élégante et simple; on en rencontre dans nos musées, parmi les vases italo-grecs, qui ont tout à fait le même galbe. Des deux côtés du vase se tiennent un lion et une lionne qui se regardent; ils ne sont pas dressés, comme les lions de Mycènes, mais on dirait qu'ils s'avancent pour boire au vase qui les sépare et sur lequel ils semblent veiller.

Au-dessus de ce bas-relief commence le fronton, qui en est séparé par une étroite corniche que supportent des sortes de mutules ou modillons. Au milieu du champ ressort un bouclier, muni d'un *umbo* qui fait une très-forte saillie; des deux côtés du bouclier se dressent deux aigles debout; ils sont malheureusement assez mutilés. Dans les rampants du fronton, on retrouve les modillons, et au-dessous d'eux, des denticules. Sur les soffites des rampants, entre chaque paire de modillons, se détachent de petites têtes assez finement sculptées (voir pl. VII, f. 5'). La corniche du fronton est couronnée et se relie au rocher par un élégant rinceau qui, au sommet et aux deux angles, s'épanouit en une gracieuse et riche palmette accompagnée d'une espèce de feuille d'acanthe.

Tel est l'aspect extérieur du monument; pénétrons maintenant dans l'intérieur. La porte, qui était probablement carrée, conduisait dans une chambre où se trouve un sarcophage unique, creusé à gauche dans une sorte d'alcôve voûtée. Un passage plus étroit que l'entrée conduit à une seconde chambre. Celle-ci, plus basse et voûtée en plein cintre, présente une autre disposition; c'est dans le sol même du caveau que sont creusés trois sarcophages, de grandeur inégale. L'un a pu servir pour un homme, l'autre pour une femme, le troisième pour un enfant. Au fond de l'un d'eux s'ouvre un trou circulaire, qui s'enfonce dans le roc; il était rempli de terre et nous n'avons pu reconnaître jusqu'où il pénétrait. La manière dont sont creusées les cuves funéraires et dont sont dressées les parois nous a semblé accuser, dans la seconde chambre, un travail plus hâtif et moins soigné, plus moderne, par conséquent; ce serait une addition postérieure, qui ne serait pas entrée dans le plan primitif du monument. Ce qui confirmerait cette hypothèse, c'est l'inscription, publiée par Steuart (3), qui se lit dans le fond de la première chambre, au-dessus de la porte qui conduit à la seconde. Je la reproduis ici, parce qu'elle a été fort inexactement copiée par Steuart.

(1) Il est à remarquer que toutes ces médailles sont des médailles autonomes; aucune n'appartient à l'époque romaine. Parmi les nombreux types que nous fournissent les impériales de ces villes, celui du bœuf bossu ne se retrouve plus. On peut en induire que, si cet animal a jamais existé dans l'intérieur de l'Asie Mineure, il en a disparu d'assez bonne heure avant l'ère chrétienne.

(2) Ph. Le Bas, *Voyage archéologique.* Architecture, f°, pl. 14.

(3) Elle est reproduite dans le *C. I. G.*, n. 3820, b.

96.

Lettres de 0m,06.

ϹΟΛѠΝ ΚϹ ϹΝΘΑ	Σόλων κε[ῖτ(αι) ἔνθα.

Ci-gît Solon.

Il n'y a évidemment pas sur la pierre assez de place pour écrire tout le mot κεῖται, et c'est pourtant le seul qui me paraisse pouvoir se placer ici entre le nom propre et l'adverbe ἔνθα. Il y a là, entre les deux ε, des vestiges confus qui représentent certainement les lettres disparues. Je supposerais donc que le mot κεῖται était ainsi abrégé, κεῖτ̈, quoique je ne trouve pas d'autres exemples de cette abréviation. Quant à l'autre lacune, entre le N et le K, on n'y distingue pas d'une manière aussi nette la trace de caractères maintenant effacés; il se pourrait qu'il y ait eu là un espace laissé en blanc. En tout cas, comme le prouve la forme des caractères, l'inscription est certainement de basse époque, du temps de l'empire romain, et probablement du second ou du troisième siècle de notre ère. Son seul intérêt, c'est qu'elle témoigne d'une habitude que d'autres exemples nous avaient déjà fait connaître. Pendant les derniers siècles de l'antiquité, pour s'éviter la peine d'avoir à creuser une tombe nouvelle, on s'empara souvent des monuments funéraires que s'étaient préparés les morts d'autrefois. Ce furent les plus anciennes sépultures qui durent être ainsi usurpées les premières. Les tombes plus récentes étaient protégées soit par l'existence de la famille qui les avait consacrées, soit tout au moins par les clauses pénales qui mettaient sous la protection de tous le repos du mort, et qui intéressaient le fisc à faire respecter ses volontés dernières et sa demeure suprême. Mais ces monuments d'une antiquité reculée, où étaient ensevelis les fils sans nom de races disparues, mais ces tombeaux que la curiosité ou la cupidité avait sans doute depuis longtemps profanés et que n'habitait plus aucune poussière humaine, il ne semblait pas que la religion des mânes les protégeât au même titre; on ne croyait pas commettre un sacrilége en déposant un cadavre dans le sépulcre abandonné, en inscrivant un nom nouveau sur la tombe anonyme et muette. A Kumbet, voici probablement comment la chose se serait passée. Au second ou au troisième siècle de notre ère, période pendant laquelle ces contrées paraissent avoir joui d'une grande prospérité, un certain Solon, l'un des principaux personnages de la localité, aurait trouvé commode de s'approprier un monument qui jouissait d'une certaine réputation dans le pays, et qui attirait de loin les regards. Mais, soit que l'unique sarcophage de la première chambre ne lui suffît pas, soit qu'il eût renoncé à s'en servir et qu'il eût préféré, tout en tirant parti de l'ancienne façade, se creuser un caveau tout exprès pour lui, c'est alors que la seconde chambre aurait été ajoutée, et que l'épitaphe aurait été inscrite sur la porte qui y conduit. Quant à l'ouverture qui se trouve à la partie postérieure de cette chambre, nous ne nous sommes pas assurés si elle était de la même époque, ou si elle avait été pratiquée récemment pour permettre d'entrer, par la cour de la maison de l'aga, dans cette cave, où l'on serrait des outils et des provisions. Le passage était obstrué de pierres et de gravois: il aurait fallu le débarrasser pour voir commentest taillée la baie percée à travers cette mince paroi de rocher. Ce qui est certain, c'est que la face postérieure du rocher n'a point reçu d'apprêt, ne porte pas trace de moulure et d'ornementation.

Il y a, dans la première chambre, au-dessus de l'entrée du second caveau, sur la corniche qui porte l'inscription, de faibles traces d'ornements peints (figure 6'). Ajoutons, pour ne rien oublier, qu'à gauche du tombeau, au-dessus des marches que l'on voit indiquées dans notre dessin, se trouvent de petites niches creusées dans le roc, analogues à celles que nous avions remarquées en bien plus grand nombre, à Delikli-tach (p. 107).

Il reste à déterminer l'époque et la civilisation à laquelle appartient ce monument. Commençons par reconnaître que l'on ne peut tirer aucun renseignement à ce sujet de l'inscription précitée. Steuart se figure (p. 13) que l'inscription est contemporaine de la façade; il voit dans le Solon dont le nom se rencontre ici un fils ou un petit-fils du législateur d'Athènes, appelé dans ce pays par les relations que Solon avait formées en Lydie et que sa postérité aurait continuées. Ainsi, selon lui, la tombe et l'inscription seraient l'une et l'autre postérieures d'un siècle ou deux à la mort du célèbre philosophe. Une telle hypothèse ne soutient pas l'examen; si Steuart avait eu quelque habitude des textes épigraphiques, il aurait bien vite reconnu que des caractères, comme ceux de l'inscription qui contient le nom de Solon, ne peuvent être que de l'époque romaine; le tombeau au contraire est, en tout état de cause, antérieur à l'époque où l'influence grecque domina sans partage dans ces contrées : il est certainement antérieur au siècle d'Alexandre. Où la difficulté commence, c'est quand il s'agit de déterminer avec une approximation un peu plus exacte l'époque à laquelle appartient ce monument et la place qu'il convient de lui assigner dans la série des monuments funéraires de cette partie de l'Asie Mineure.

Si l'on étudie avec quelque attention le monument qui nous occupe, on reconnaît le mélange, la fusion de deux styles. Certaines parties de cette façade appartiennent à un art purement asiatique, à cet art, voisin de l'art assyrien, dont les monuments épars se trouvent d'un bout à l'autre de la péninsule, et surtout dans sa région centrale; dans d'autres détails de cette ornementation, on sent au contraire l'influence de l'art grec, ou du moins on est frappé de rencontres si surprenantes, qu'il est bien difficile de ne pas croire à des rapports directs, à une imitation partielle. Ce qui est ici vraiment asiatique, c'est la sculpture, tandis que l'architecture a un caractère tout hellénique.

De toutes les figures qui ornent la façade, les plus importantes sont le lion et la lionne qui en occupent la portion centrale. Il n'y a point à s'étonner de rencontrer ici, sur une tombe consacrée à quelque grand personnage, à un souverain peut-être, cet animal, qui a toujours été considéré en Orient comme le symbole des races royales et de leur puissance; c'est un emblème que l'on retrouve au-dessus de la porte de Mycènes, à l'entrée de cette ville qui passe pour avoir été fondée par des émigrants venus d'Asie Mineure, par le Lydien Pélops. Dans les monuments de ce district, on rencontre d'autres exemples de la disposition que présentent ici le lion et la lionne, séparés par le *diota;* une grotte funéraire dessinée par Steuart (pl. XV) et par Barth (p. 95) (1) nous montre sur sa façade, dans une sorte de fronton, deux chevaux passant, séparés par ce qui semble être un phallus. Ce qui est surtout caractéristique, c'est la manière dont sont traitées ces figures; leur mouvement, leurs proportions rappellent tout d'abord le lion que nous avons découvert à Kalaba, auprès d'Angora, muré dans une fontaine turque (pl. XXXII); or il y a une ressemblance frappante entre ce lion et les représentations de cet animal, qui s'offrent à nous dans les monuments rapportés d'Assyrie. C'est le même procédé pour indiquer les muscles et leur action, c'est le même type qui, pour avoir été très-souvent reproduit, est devenu un peu conventionnel.

Par le choix de ces figures et par la manière dont elles sont traitées, notre monument se rattache donc tout à fait aux exemples et aux traditions de l'art asiatique; certains détails d'ornementation, comme les postes qui courent au-dessus des rampants du fronton, et qui sont ici taillées dans la pierre, rappellent celles qui sont peintes à Delikli-tach sur le soffite du linteau (pl. VI, f. 8). Il n'en est pas de même de l'architecture; on peut s'en assurer en comparant la porte de Delikli-tach et celle du tombeau de Midas à celle de Kumbet. D'abord, dans les deux premières sépultures, on a une

(1) Barth ne croit pas que ce soient des chevaux qui aient été représentés ici; il y verrait plutôt des lions. Il est à remarquer que ce même groupe, deux lions passant séparés par un diota, se trouve aussi très-souvent sur les vases peints de très-ancienne fabrique, sur ceux qui sont désignés dans les collections sous le nom de *vases de Corinthe,* et où l'on reconnaît une influence et un goût asiatiques.

porte simulée, et l'ensevelissement a eu lieu par une cheminée pratiquée au sommet du caveau, comme en Égypte ; le fait est certain pour Delikli-tach, probable pour Iasili-kaïa. A Kumbet, au contraire, la porte est une vraie porte, comme dans les sépultures grecques, et sert réellement d'entrée au caveau. Ce n'est pas tout : à Delikli-tach et à Iasili-kaïa, la porte simulée est encadrée par de lourds jambages qui font retraite les uns sur les autres, et qui supportent des linteaux non moins massifs ; c'est d'une proportion et d'un caractère qui n'ont point d'analogues ; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les dessins (pl. VI et page 112). Au tombeau dit *de Solon*, nous avons au contraire un chambranle qui rappelle, avec moins de finesse, le chambranle d'une porte grecque. Dans le tombeau de Midas et dans les façades qui reproduisent ce type avec des variantes plus ou moins marquées, la décoration est formée par des bandeaux, et par des dessins qui ne font, sur les grandes surfaces verticales qu'ils sont destinés à orner, qu'une saillie très-légère ; dans le tombeau de Solon, au-dessus de la porte, on distingue l'arrachement d'une véritable corniche que sa forte saillie a condamnée à une destruction à peu près complète. Cette portion de la façade est si fruste, qu'il est impossible de dire quel en était le profil et de quelles moulures elle se composait ; il est pourtant très-probable que l'on retrouvait ici les membres principaux d'une corniche grecque et quelque chose de ses jeux savants d'ombre et de lumière. Ce qui, en tout cas, confirme cette conjecture, c'est la manière dont sont composés les rampants du fronton, formés tout entiers de membres dont l'emploi est familier à l'architecture classique ; ces membres s'y retrouvent à la même place, dans l'entablement, sinon tout à fait avec les mêmes proportions relatives, du moins dans le même ordre. Ainsi, au-dessous du larmier se trouvent des denticules que surmontent de larges modillons ; au-dessus du larmier se détache la cymaise, et le tout est couronné par des palmettes qui jouent au sommet du fronton et à ses deux angles le même rôle que les antéfixes dans les frontons grecs. Ce qui sent encore la Grèce, ce sont ces petites têtes sculptées sur le soffite du larmier, entre les modillons, et qui représentent des types variés. Dans les monuments phrygiens qui ont un caractère vraiment primitif, on ne trouve nulle part la figure humaine, mais seulement des dessins géométriques, et la reproduction de formes végétales, rosaces et palmettes, ou de formes animales, comme le cheval et le lion.

Le monument que nous venons d'étudier est donc un ouvrage mixte, où s'allient, pour former un ensemble qui ne manque pas de noblesse et d'originalité, deux styles, deux arts différents. Il est impossible d'assigner une date à un édifice qu'aucune inscription ne rattache à un personnage connu, ou à une période quelconque des âges antiques ; tout ce que l'on peut dire, c'est que dans le groupe des monuments de ce district, le tombeau de Kumbet se placerait entre le tombeau de Midas et quelques autres tombeaux voisins, d'une part (1), et d'autre part celui qui est décrit et figuré par Steuart et par Texier sous le nom de *Gherdek-kaïa-si*, le rocher des époux (2). Gherdek-kaïa-si, avec son portique formé de quatre colonnes, est du pur dorique, du dorique classique, dont les proportions, autant que nous pouvons en juger par les dessins que nous avons sous les yeux, se rapprochent de celles que l'on trouve dans les monuments que l'on regarde comme les plus beaux types de cet art. Ici, au contraire, toutes les proportions sont altérées. Les modillons ont une forme, une largeur, une saillie que ne possèdent point les mutules grecs, et l'angle du fronton est bien plus aigu. Il n'y a point ici de colonnes ; la corniche, qui présente un aspect tout particulier, n'appartient à aucun ordre déterminé, et semble rappeler encore la primitive construction en bois. Gherdek-kaïa-si semble être l'œuvre d'un architecte grec ; c'est une exacte copie des modèles grecs ; la tombe de Kumbet paraît au contraire avoir été dessinée et disposée par quelqu'un qui aurait vu les monuments et qui n'ignorerait pas les formes architecturales de la Grèce, mais qui ne connaîtrait pas les règles suivant lesquelles on avait

(1) Nous comprenons dans cette catégorie, outre le tombeau de Midas, les monuments figurés dans Steuart, planches 7, 10, 14, 15.

(2) Steuart, pl. 12. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. I, p. 158, et pl. LX et LXI.

l'habitude de les grouper et de les coordonner. On peut en induire que la tombe de Kumbet est d'une époque antérieure à Gherdek-kaïa-si; ce dernier monument, tout à fait grec, serait de l'époque où les relations se sont multipliées avec les colonies grecques de la côte, maîtresses d'un art arrivé à sa forme la plus parfaite et ornées de toute sorte de beaux monuments; il daterait du règne des derniers Achéménides, peut-être du temps des successeurs d'Alexandre. M. Barth (p. 90) en signale les proportions grêles, proportions qui accusent, selon lui, un âge relativement moderne; il estime que ce monument ne peut être antérieur au siècle d'Alexandre. Le monument de Kumbet serait beaucoup plus ancien; il serait contemporain des premiers Achéménides, il appartiendrait au sixième ou au cinquième siècle avant notre ère, au temps où l'art indigène, frappé à mort par la disparition des vieilles monarchies phrygienne et lydienne, se modifiait de jour en jour et tendait à disparaître, en se confondant peu à peu avec cet art grec qui lui avait, à ses débuts, demandé des exemples et fait plus d'un emprunt. C'est cette période de fusion graduelle, à laquelle appartient aussi la décadence des langues lydienne et phrygienne, que représenterait, dans le domaine des arts plastiques, le tombeau dit de Solon, à Kumbet.

Au-dessus du village, au bout d'une sorte de cap que forme le rocher, se trouvent, creusées dans la pierre vive, des espèces de cheminées ornées d'oiseaux, de coupes à boire, de vases sculptés sur le chambranle. Une de ces cheminées a tout à fait la forme en pavillon des cheminées turques que nous rencontrons dans les villages. Barth donne (p. 95) une esquisse de celle de ces niches qui est la plus ornée et la mieux conservée. Ici, au milieu d'une espèce de fronton, il y a un cône tronqué que l'on peut prendre pour un phallus. Barth voit là des niches qui servaient à certaines cérémonies du culte, des cheminées par où s'échappait la fumée du sacrifice. Nous n'avons pas eu le temps d'étudier avec soin ces petits monuments; notre impression, je dois l'avouer, avait été qu'ils pouvaient bien être beaucoup plus modernes que Barth ne le croit, et que c'étaient peut-être les cheminées de quelque maison turque appuyée contre le rocher. Nous n'avions rien aperçu dans l'ornementation qui fût vraiment caractéristique, ni qui indiquât tout d'abord qu'il faille adjuger ce travail à une haute antiquité.

Du haut du rocher que domine le village, on nous montre, au nord-nord-est, un plateau gazonné que l'on appelle *Hissar-kalé,* le château de la forteresse. Avec une excellente longue-vue je n'y distingue pas la moindre trace de murailles.

Il y a environ deux heures et demie de marche entre le village de Kumbet et un petit hameau de Iuruks, nommé *Karahgl* (Kara-aoul), qui se trouve à plus d'une demi-heure vers l'ouest du tombeau de Midas. Ceux qui désireraient entreprendre une étude attentive des monuments de cette vallée de Doghanlou et qui n'auraient point de temps à perdre feraient mieux de s'établir dans une de ses nombreuses grottes funéraires que de rester chez ces Iuruks; on pourrait ou dresser sa tente au pied du tombeau de Midas ou se loger dans un caveau voisin où nous faillîmes passer la nuit; on enverrait chercher l'eau et les provisions à Karaghl. Nous n'avons pas vu, dans la partie de la vallée de Doghanlou comprise entre Pichmich-kalé-si et le tombeau de Midas, de ruisseau ni de source.

Nous avons indiqué précédemment (p. 105-106, et p. 112) tous les rapports qui existent entre Delikli-tach et le tombeau de Midas; nous avons dit comment devait être disposée, selon nous, la chambre funéraire du tombeau de Midas et où il fallait en chercher l'entrée, si notre conjecture est fondée; enfin, le dessin partiel, que nous a permis d'offrir (p. 112) un de nos clichés photographiques, donne, de la porte simulée et de son encadrement, une plus exacte idée que toutes les reproductions antérieures. Il ne nous reste rien à ajouter ici. Nous ne pouvons que signaler, comme nos prédécesseurs, le merveilleux état de conservation du monument; deux parties seulement ont souffert, le fleuron du sommet, qui est fendu en deux, et la porte simulée, à travers laquelle on a essayé de s'ouvrir un passage pour arriver à ce caveau intérieur dont le secret n'a pas encore été découvert. Les méandres et les croix qui couvrent cette grande surface verticale semblent tout frais encore du ciseau qui les tailla, il y a peut-être vingt-cinq ou vingt-six siècles.

A environ 2,000 mètres au nord-nord-est de Iasili-kaïa se trouve la curieuse forteresse connue dans le pays sous le nom de *Pichmich-kalé-si,* « la forteresse brûlée. » Elle occupe le sommet d'une hauteur, comme nous en avons déjà remarqué plusieurs dans ce pays, d'un massif rectangulaire, qui se termine par une sorte de table portée sur des rochers partout coupés à pic (V. pl. VIII, f. 3). Le pied du mont est gazonné; au-dessus se dressent de formidables escarpements; on ne peut gagner le sommet que par derrière, en faisant un détour. Au premier moment, quand on monte du côté de la plaine, on croirait n'avoir affaire qu'à un château byzantin; on voit au-dessus de soi le vide que laissaient entre elles deux masses de rochers comblé par un appareil sans caractère, formé de briques cuites, de pierres de taille, de moellons de toute grosseur empâtés à la hâte dans un bain de mortier. Mais de l'autre côté, et surtout dans l'intérieur, l'impression et l'aspect changent; on aperçoit, à l'angle nord-ouest, un mur en grand appareil, fait de blocs assemblés sans ciment; on trouve, sur le court et étroit plateau, des chambres, des citernes ou des silos, des créneaux, des meurtrières creusées dans le roc, un grand escalier qui descend vers la plaine; la haute cage de cet escalier est taillée, avec le ciseau, dans la masse même de la montagne, (V. pl. VIII, fig. 2); au point indiqué sur le plan par la lettre M, on voit une large rainure où devait glisser une sorte de herse, destinée, en cas d'attaque, à barrer le passage aux assaillants qui se seraient engagés dans cette galerie. Les chambres qui se trouvent sur la face ouest ont trois mètres de hauteur, et le dessus forme une terrasse où permettent d'arriver des entailles en forme de marches; l'une des chambres a $2^{m},82$ de long sur $2^{m},37$ de large; l'autre $3^{m},40$ sur $3^{m},26$. Le haut du rocher, aux contours du plateau, s'élevait au-dessus de la surface intérieure, et formait ainsi une sorte de rebord ou muraille plus ou moins élevée qui protégeait les défenseurs de la place; sur la partie la plus élevée de cette enceinte, auprès de l'entrée, se trouve une sorte de plate-forme, où conduisaient des degrés qui sont encore praticables en plusieurs endroits (V. fig. 2, près de la lettre G). Ils frappent les yeux surtout à gauche de la porte, si l'on peut appeler ainsi le passage que laissent entre eux deux énormes blocs écartés à leur partie inférieure et se rejoignant à leur sommet. De ce poste, on pouvait faire pleuvoir pierres et traits sur la tête des assaillants (V. pl. VIII, fig. 1). L'entrée était encore défendue par un ouvrage extérieur que l'on trouve un peu plus bas, à quelques mètres en avant de la porte; c'est une tour taillée dans le roc, à qui le ciseau a donné une forme circulaire, et, en arrière de cette tour, une espèce de casemate creusée dans la montagne. Là se reposaient les défenseurs de la redoute, ceux qui montaient la garde à la porte.

Ce ne sont pas les Byzantins, sous la menace toujours présente d'invasions sans cesse recommençantes, qui se seraient amusés à de pareils travaux; à cette époque, il fallait courir au plus pressé, faire beaucoup et faire vite; c'est en gâchant le mortier à plein baquet que les ingénieurs de Justinien fortifièrent l'Empire, qu'ils construisirent ou réparèrent tous ces châteaux dont on trouve dans Procope la longue et pompeuse nomenclature. Ce à quoi nous croirions ici, c'est à une restauration hâtive vers le temps des premières incursions barbares ou peut-être sous la domination turque : cette hauteur commande une des principales routes de l'Asie centrale. C'est à cette reconstruction que nous attribuerions les murs grossièrement bâtis dont nous avons déjà parlé, et la chaîne de briques qui surmonte le grand appareil à l'angle nord-ouest; les poutres, encore bien conservées, qui sont restées engagées dans la construction, suffiraient à prouver que toute cette portion est relativement moderne (1). C'est certainement à l'époque byzantine qu'appartient une inscription trouvée par M. Guillaume sur la paroi extérieure d'une des chambres et gravée en lettres hautes de $0^{m},09$.

(1) Dans cette construction formée de lits de briques de diverses couleurs, où sont engagées des pièces de bois, M. Barth croit reconnaître un travail du temps des Seljoukides (p. 91).

97.

ЄΙϹΘЄΟϹ — Εἷς θεός.

Il n'y a qu'un seul Dieu.

Enfermé dans cette citadelle, et résolu à se défendre contre les barbares qui envahissaient l'Empire et menaçaient la foi, quelque capitaine, fervent chrétien, se sera complu à affirmer ainsi sa croyance en face de l'ennemi qui l'attaquait; il aura cru peut-être, en gravant dans la pierre cette sainte devise, consacrer en quelque sorte au Dieu nouveau et recommander à sa protection cette œuvre étrange de générations païennes (1).

Quant aux murs faits de grandes pierres appareillées avec soin, et surtout quant à tout ce qui est taillé dans la pierre vive, nous y reconnaissons la main de ces antiques ouvriers qui, d'un bout à l'autre de l'Asie Mineure, ont si hardiment attaqué la montagne et ciselé les rochers pour y pratiquer leurs maisons et leurs tombeaux. En face de ce monument imposant où se lit une longue inscription phrygienne, et où l'on croit reconnaître la sépulture d'un des plus anciens rois de la Phrygie, les Phrygiens auront achevé ce que la nature avait commencé, ils auront fortifié cette hauteur que l'on pouvait si facilement rendre imprenable. Peut-être attachaient-ils un caractère particulier de sainteté à cette vallée consacrée par la mémoire de l'un des premiers princes de leur race, et où tant de Phrygiens semblent avoir voulu reposer après leur mort; il fallait pouvoir la protéger contre quelque attaque subite, contre l'ennemi qui aurait rapidement franchi l'Halys, ou qui serait descendu de la Bithynie et de la Paphlagonie à travers les gorges boisées de l'Olympe.

Dans cette pensée, les habitants primitifs de cette contrée paraissent y avoir multiplié les moyens de défense. D'autres forteresses analogues se trouvent, nous dit le paysan qui nous sert de guide, dans les environs. La veille du jour où nous visitions Pichmich-kalé-si, il m'en avait indiqué une auprès de *Iapul-dagh*, « la montagne travaillée » (2) ; de Pichmich-kalé, il nous en montrait encore du doigt vers le nord-ouest, à peu de distance, deux autres que nous n'eûmes point le loisir d'aller visiter : l'une s'appelle *Aktché-kalé-si*, « la forteresse de l'argent, » et l'autre *Doghanlou-kalé-si*, « la forteresse de l'épervier. » A cette dernière, me disait-il, on n'arrive au sommet que par des marches taillées dans le roc : il n'y a pas de porte. « On y trouve aussi, ajoutait-il, des citernes et des chambres creusées dans la montagne, mais elle est plus petite que Pichmich-kalé (3). »

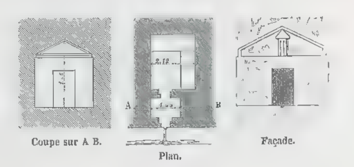
(1) On sait que cette formule, qui paraît à une certaine époque avoir joui d'une grande vogue, se trouve plusieurs fois répétée dans les inscriptions sinaïtiques (Fr. Lenormant, *sur l'Origine chrétienne des inscriptions sinaïtiques,* Paris, 1859, p. 60). On l'a aussi rencontrée en Syrie, aux environs de Damas (*C. I. G.*, n. 8975), et dans la vallée du Nil; ainsi elle se lit, avec cette variante, εἷς θεὸς ὁ βοηθῶν, jusqu'à quatre fois, sur les ruines du couvent copte d'Esneh (*C. I. G.*, 8946). On la lit aussi sur des sceaux (*C. I. G.*, 8986), sur des pierres gravées (*C. I. G.*, 9103). Il ne me paraît pas que cette formule, si fréquente dans une certaine région, eût été encore rencontrée en Asie Mineure, avant que nous la découvrissions en Phrygie, à Pichmich-kalé-si.

(2) Voir dans Barth (p. 93 et 94) la description du rocher isolé et escarpé qui porte le nom de *Iapul-dagh*, du spacieux caveau qui le traverse de part en part, de la plate-forme soigneusement nivelée qui couronne le rocher, et du rempart, taillé dans la saillie même du roc, qui entoure par place, comme à Pichmich-Kalé, l'aire où sont creusés des silos et citernes. Un passage souterrain conduit aussi, comme à Pichmich-Kalé, vers la plaine et le ruisseau. Les rapports sont donc frappants ; mais Iapul-dagh est, par un côté, bien plus aisément accessible que Pichmich-Kalé, et MM. Barth et Mordtmann croiraient que Iapul-dagh était plutôt une résidence royale fortifiée qu'une forteresse proprement dite. M. Mordtmann ne se sert d'ailleurs pas du nom de Iapul-dagh, mais de celui de *Tchapul-dagh*, qu'il traduit par « Montagne de la bande de brigands. » Les autres voyageurs donnent tous *Iapul-dagh*, et c'est aussi cette forme que je retrouve dans nos carnets de voyage. — *Iapul*, si c'est ainsi qu'il faut prononcer, serait pour *Iapulu*, forme de participe dérivée du verbe *iapmak*, faire, construire, travailler.

(3) Barth a visité et décrit (p. 90) le groupe de caveaux, ou plutôt de chambres taillées dans la pierre vive, qui porte proprement le nom de *Doghanlou*. Si c'est là ce que notre guide appelait une forteresse, il semble, d'après la descrip-

La pierre dans laquelle a été pratiqué tout ce travail est, à Pichmich-kalé, un tuf grossier, qui paraît assez résistant; il est probable qu'il se laisse entamer aisément, mais qu'il durcit à l'air. On remarque ici, outre les escaliers, chambres, citernes ou silos dont nous avons parlé et qui se trouvent indiqués sur le plan, de nombreux anneaux taillés dans le roc et qui servaient sans doute à attacher les animaux ; on en voit de semblables à Pompéi, dans les dalles du trottoir, en Sicile, à l'amphithéâtre de Syracuse, etc.

Au pied de Pichmich-kalé, dans le massif même dont le sommet forme la forteresse, se trouve creusé un tombeau qui ne paraît pas avoir été encore aperçu par les voyageurs; aussi en donnons-nous ci-contre le plan, la coupe et l'élévation.



Coupe sur A B. Plan. Façade.

Il se compose d'un vestibule et d'une chambre; cette dernière contient deux banquettes funéraires; à l'entrée de chacune des chambres se reconnaissent encore les trous qui recevaient les pivots sur lesquels tournaient les portes ou dalles des deux caveaux. Une rigole creusée dans la banquette extérieure servait à l'écoulement des eaux d'infiltration. Mais ce qui fait surtout l'intérêt de cette tombe, c'est le symbole qui décore la façade : au-dessus de la porte, dans le tympan d'un petit fronton triangulaire, se dresse un phallus. C'est ce même emblème que les voyageurs précédents ont déjà signalé sur la façade d'un grand tombeau, celui de *Iapul-dagh* (1). Il n'y a point à en douter : dans l'esprit des antiques et naïves générations dont la main sculpta ces ornements au flanc des rochers, cette image, où nous ne verrions aujourd'hui que l'obscène caprice d'une imagination souillée, avait un caractère poétique et religieux; elle représentait les énergies fécondes et créatrices de la nature, et indiquait peut-être même, par sa présence au seuil de la tombe où venait d'être déposé le cadavre, un espoir, une pensée de résurrection.

Nous donnâmes aussi quelques instants d'attention au tombeau qui est situé à gauche de Iasili-kaïa et qui avait déjà attiré l'attention de M. Texier (2). Ce tombeau présente deux particularités remarquables. Ses lits funéraires, qui sont au nombre de trois dans la première chambre, et de deux dans la seconde, affectent une forme décorative analogue à celle que l'on trouve souvent indiquée dans les bas-reliefs ; c'est un pied sculpté, c'est une sorte de coussin pour poser la tête ; cela rappelle, quoique il y ait ici beaucoup plus de simplicité et moins d'ornementation, les beaux lits funéraires que M. Heuzey a retrouvés dans un tumulus de Pydna, et dont le mieux conservé est venu, par ses soins, enrichir le Musée du Louvre (3). Voici l'autre trait qui mérite d'être signalé. Le plafond de la première chambre, la plus soignée et la plus spacieuse des deux, simule une toiture, avec ses

tion de Barth, qu'il se trompait, et que le rocher de Doghanlou n'a jamais dû avoir la même destination que Pichmich-Kalé. Nous n'avons d'ailleurs pas vu ce rocher, dont le nom s'est étendu, depuis Leake, dans les récits des voyageurs, à tout ce canton, quoique dans le pays même il ne paraisse s'appliquer qu'à un point déterminé.

(1) Steuart, pl. 15. Barth, p. 93. M. Mordtmann voit, dans ce que son compagnon de voyage prend, à Iapul-dagh, pour un phallus, un simple pieu surmonté d'un bonnet phrygien. On ne s'explique pas quel serait le sens de cette représentation, ni ce qu'elle viendrait faire sur un tombeau; d'ailleurs on pourrait citer de nombreux exemples du phallus figuré sur différents monuments tout à fait comme il l'est sur nos deux tombeaux; c'est devenu un type conventionnel, une sorte d'hiéroglyphe.

2) *Description de l'Asie Mineure*, t. I, pl. 57, fig. 1 et 3.

(3) *Mission archéologique de Macédoine*, p. VIII.

chevrons, ses pannes et son faîtage. On retrouve dans la seconde chambre la même imitation d'un toit à double pente, mais la charpente n'est point indiquée. Cette disposition se rencontre dans plusieurs tombeaux du voisinage, notamment dans celui qui se trouve au pied de Pichmich-kalé, que nous avons décrit plus haut.

Sur un tombeau situé à droite de Iasili-kaïa, ou plutôt sur un massif de rochers tout percé de chambres dont les unes ont été des tombeaux, tandis que les autres ont dû servir d'habitation, se voit encore une inscription grecque très-fruste, qui est encadrée dans une sorte de cartouche rectangulaire. Elle a été publiée pour la première fois par Texier (1), et, depuis lors, elle a été recopiée par M. Mordtmann (2); le texte que fournit ce dernier est plus complet et plus intelligible que celui de son prédécesseur, et M. Mordtmann croit pouvoir reconnaître ici une invocation en l'honneur d'Apollon, qui aurait été gravée sur cette roche par quelque païen zélé, au moment où l'empereur Julien, marchant contre les Perses, traversa l'Asie Mineure; il passa par Nacoleia, comme l'indiquerait une inscription latine en l'honneur de Julien, que M. Mordtmann a copiée à Seïd-el-Ghazi. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, M. Mordtmann fut sans doute plus favorisé que moi par la lumière, et il eut plus de temps à lui; car beaucoup de lettres qu'il semble avoir lues couramment sur la pierre ne se sont pas montrées à moi aussi clairement. J'avais commencé à déchiffrer et à transcrire péniblement ce texte fort altéré, quand je fus dérangé par l'accident survenu à notre appareil de photographie; il me manque donc la cinquième ligne, que j'avais gardée pour la fin comme la plus importante. Elle est inintelligible dans Texier, tandis que dans Mordtmann elle contient un nom géographique, Βεννευεκή, dont on n'a pas d'autre exemple, et qui pourrait se rapprocher du nom de Βεννίσοα et des Βεννεῖται (3). Il importerait de vérifier si ce nom nouveau et d'une physionomie un peu étrange n'est pas né d'une erreur de transcription, s'il se trouve réellement sur la pierre. Quoique mon texte ne réponde pas à cette question, le voici; il pourra servir à contrôler et à confirmer les deux copies antérieures.

98.

Lettres de 0m,05.

ΧΑΙΡΕΜΑΚΑΡΠΟΛΙΟΛΒΕ
ΘΕΩΝΥΠΕΡΕΙΟΝΕΛΑΙΙ N
ΠΑΝΤΩΝΓΑΡΕΙΛΟ ΕΣΘΛΟΣ
ΠΑΤΡΙΣΠΡΟΜΟΣΕΝΣΛΛΕΝΙΕΙ
. . . .
ΠΕΠΛΗΣΙΑΚΑΡΠΟΣ

Voici comment M. Mordtmann lit cette inscription :

Χαῖρε μάκαρ, πολύολβε θεῶν, Ὑπερείονε λάνπων.
Πάντων γὰρ φίλος ἐσθλὸς πατρὶ καὶ πρόμος ἔνθαδε νήει·
Πατρὶς ἐμὴ Βεννευεκὴ λάμβανε πλησία καρπούς.

C'est d'ailleurs la seule inscription grecque qui ait été trouvée jusqu'ici dans cette partie du curieux district que nous avons trop rapidement traversé. Les inscriptions grecques sont bien plus nombreuses autour de Kumbet, ou du moins on y trouve bien plus de vestiges de ces inscriptions.

N'ayant pas visité Seïd-el-Ghazi, nous n'apportons aucune donnée nouvelle qui permette de

(1) *Description de l'Asie Mineure*, t. I, p. 156.
(2) *Gelehrte Anzeigen der Münchener Akademie*, t. L, p. 279.
(3) V. plus haut, p. 123.

résoudre enfin une question pendante, et de décider s'il faut voir dans l'emplacement de Seïd-el-Ghazi, qui correspond certainement à une cité antique, celui de Prymnessos ou celui de Nacoleia. On peut consulter à ce sujet une dissertation de M. Mordtmann, qui a visité cette petite ville à deux reprises différentes (1). Il y a copié, outre plusieurs inscriptions funéraires qui ne fournissent aucun renseignement important, quatre inscriptions honorifiques, dont trois portent le nom de Nacoleia, une seule le nom de Prymnessos. M. Mordtmann voit dans Seïd-el-Ghazi Nacoleia, qui aurait perdu vers la fin du quatrième siècle son nom ancien, pour prendre celui d'*Akroïnos*, jusqu'au moment où la conquête musulmane lui aurait imposé celui d'un des héros de l'Islamisme. M. Barth se prononce au contraire pour Prymnessos (p. 88), et M. Texier se range au même avis (2). Il paraît que les pierres où se lit le nom de Nacoleia sont de plus petite dimension que le piédestal où se trouve gravée la mention du « sénat et du peuple des Prymnésiens » ; elles ont pu être apportées plus aisément d'un endroit voisin. M. Mordtmann cherche Prymnessos à Iapul-dagh, tandis que M. Barth place Nacoleia à environ un mille et demi vers l'ouest de Seïd-el-Ghazi, vers la source du petit ruisseau qui vient passer devant le bourg; il y a là des fragments antiques et des restes de diverse nature qui jonchent le sol.

Nous avons été contraints, pendant le trop court séjour qu'il nous a été donné de faire dans cette intéressante région, de limiter sévèrement le champ de nos recherches. Quelques sacrifices que nous ayons dû nous imposer, nous croyons avoir ajouté aux documents antérieurement recueillis sur les monuments de ce district, des renseignements qui ne sont point sans nouveauté et sans intérêt. Nous avons fait connaître enfin d'une manière complète, par nos dessins et par les explications qui les accompagnent, deux monuments qui n'avaient été jusqu'ici qu'imparfaitement étudiés, le tombeau de Kumbet et la forteresse de Pichmich-kalé. Les détails que nous avons donnés sur la tombe de Delikli-tach, qu'Hamilton s'était borné à entrevoir au passage, et le rapport que nous avons pu signaler entre ce tombeau et celui de Midas, nous ont conduits à déterminer quelles étaient les dispositions les plus généralement adoptées dans les sépultures phrygiennes, ou tout au moins nous ont permis de jeter quelque jour sur la question (3). Ces additions, ces rectifications, ces dessins plus exacts, aideront le futur historien à définir avec précision les caractères propres et l'originalité de cet art phrygien qui sert comme de chaînon intermédiaire entre l'art assyrien et l'art grec.

Tout ce que nous pouvons d'ailleurs savoir de la civilisation assez avancée qui, vers le huitième et le neuvième siècle avant notre ère, paraît avoir fleuri dans l'ancienne Phrygie, chez une population indo-européenne qui se rattacherait au rameau thracique, c'est à l'étude des monuments que nous le devons : l'histoire nous a conservé à peine quelques noms et quelques légendes. Nous nous associerons donc au désir qu'exprime M. Barth ; il y aurait grand profit pour la science à une exploration approfondie de toute la région où se trouvent ces tombes d'un genre tout particulier, ces forteresses taillées dans le roc, ces inscriptions, seuls débris d'une langue perdue. Il faudrait s'installer, pour quelques semaines, dans le district dont le monument de Midas forme comme le centre, et commencer par en dresser la carte; jusqu'à l'esquisse topographique qu'ont fournie les itinéraires de Barth, il était impossible de s'orienter dans les monuments de cette région, et de déterminer leur situation relative. Pour relever cette carte, il faudrait parcourir le terrain en tout sens, dans un

(1) *Gelehrte Anzeigen*, t. L, pp. 260-296 : *Seïd-i-Gazi, ein Beitrag zur vergleichenden Geographie and zur Osmanischen Urgeschichte* (Février 1860).

(2) *Univers pittoresque, Asie Mineure*, p. 425.

(3) Il ne serait pas impossible, comme on en a déjà eu l'idée, que le tombeau de Midas, le plus considérable et le plus imposant de tous, ne fût pas une véritable sépulture, mais une sorte de cénotaphe, un monument destiné à perpétuer la mémoire de l'ancêtre divinisé de la race phrygienne, du fondateur de sa dynastie royale. Dans ce cas, l'analogie avec Delikli-tach ne serait qu'extérieure; la chambre intérieure, le caveau funéraire, n'existerait pas, et il n'y aurait plus lieu d'en chercher l'entrée au sommet du rocher.

rayon d'un ou deux myriamètres, suivre l'une après l'autre chacune de ces vallées souvent parallèles, escalader les hauteurs qui les séparent, fouiller chaque groupe d'arbres et de rochers, gravir toute pente au sommet de laquelle on verrait s'ouvrir, dans le tuf calcaire, la bouche de quelque excavation. Il n'y a guère à douter que l'on n'arrivât ainsi, non-seulement à faire mieux connaître les monuments déjà signalés, mais encore à en découvrir de nouveaux, à augmenter peut-être le nombre des inscriptions phrygiennes, et par suite à en faciliter le déchiffrement. Depuis que le monument principal a été recommandé par Leake à la curiosité du monde savant, aucun voyageur érudit n'a traversé ces vallées, même à la hâte, sans faire encore quelque découverte partielle, sans reconnaître et décrire quelque monument qui avait échappé à ses prédécesseurs; à plus forte raison l'exploration lente et méthodique que nous réclamons serait-elle sûre d'obtenir encore d'importants résultats. Ce canton a si peu d'habitants, la population est si ignorante et si insouciante, le pays si boisé, que, pour se trouver hors de vue et à quelque distance des sentiers fréquentés, tel tombeau aussi curieux peut-être et aussi important que l'un des cinq ou six qui ont été dessinés jusqu'ici, aura échappé jusqu'à ce jour aux recherches trop rapides de tous les voyageurs. De toute manière, il y aurait profit à réunir, pour la première fois, dans un même ouvrage, tous les monuments de cette région, à publier, d'après de nouvelles copies, d'après des vues photographiques et des estampages, toutes les inscriptions phrygiennes que l'on aurait pu réunir. Un pareil recueil, ne contînt-il même que peu ou point de choses inédites, rendrait encore de grands services aux archéologues et aux philologues, pourvu qu'il fût d'une exactitude parfaite, et que l'on pût se fier aux représentations et aux transcriptions qu'il contiendrait.

Nous quittâmes à regret, vers le coucher du soleil, Pichmich-kalé-si, et nous nous dirigeâmes vers l'est, parmi de beaux pins espacés sur de vertes pelouses. Nous nous arrêtâmes au bout de trois quarts d'heure dans une ferme isolée, qui appartient à un riche propriétaire de *Husrew-pacha-khan*. Le lendemain matin, nous en repartions à huit heures. A huit heures trois quarts, nous traversions, marchant vers le nord-est, le petit village de *Gahia*, alors désert; il n'est, comme d'autres villages de cette contrée, habité que de deux années l'une. Ce n'est que tous les deux ans qu'on laboure les terres qui l'environnent. De 9 heures 25′ à 10 heures 32′ nous traversons une petite plaine qu'entoure un cercle de collines; au milieu de cet espace, sur un tertre et dans les champs environnants, nous trouvons des vestiges antiques aisément reconnaissables. Grands blocs taillés, colonnes sans cannelures, nombreux fragments de poterie, tout indique qu'il y avait autrefois ici un centre de population, tout au moins quelque riche bourg de l'époque romaine. Le débris le plus considérable est le soubassement d'un piédestal rectangulaire en grand appareil, qui a 4 mètres sur $5^m,70$. Une des assises a jusqu'à $0^m,70$ de hauteur. Cette plaine, où sont éparses quelques maisons que l'on habite au temps des semailles et de la moisson, s'appelle maintenant *Koulapa*. La route directe de Seïd-el-Ghazi à Husrew-pacha-khan s'y croise avec celle qui de Koutahia mène à Siwri-hissar.

A mesure que nous avancions, les arbres s'abaissaient, la forêt se changeait en un taillis de plus en plus clair. Au-delà de Koulapa, nous remontons sur une colline où poussent encore quelques pins, courts et chétifs, sentinelles avancées de la vaste forêt où nous avions marché depuis notre départ de Koutahia. Arrivés au sommet de cette colline, nous voyons se dérouler devant nous l'immense et triste plateau que nous aurons à traverser jusqu'à Siwri-hissar. Pas un arbre à l'horizon, pas une fumée de village, pas même ces balancements des épis, ces ondulations de la prairie qui donnent à certaines plaines désertes une sorte de mouvement et de vie; mais une herbe courte et grise, le silence, quelques tentes de nomades qui tachent çà et là, comme des points noirs, ces larges solitudes : voilà ce qui s'offre à nous et nous serre le cœur, quand, vers le milieu du jour, nous disons adieu à la colline et aux derniers arbres.

Les anciens avaient été frappés du caractère particulier de cette région; ils désignaient sous le nom

d'*Axylos*, « le pays sans bois », la contrée où nous venons d'entrer, et Tite-Live la décrit en des termes qui s'appliquent encore aujourd'hui de tout point à ce même pays. « L'armée commença alors à marcher à travers l'Axylos, comme on l'appelle. Le nom que porte cette contrée indique ce qu'elle est. Non-seulement elle ne renferme pas d'arbres, mais il n'y pousse pas même de broussailles, et elle ne produit aucune espèce de substance ligneuse qui puisse servir de combustible. Au lieu de bois, on emploie dans tout ce pays la fiente desséchée des troupeaux (1). » Nous avons donné ailleurs des détails sur la manière dont se prépare et se conserve aujourd'hui, dans tout le centre de l'Asie Mineure, le combustible animal sans lequel la vie deviendrait impossible dans la région déboisée (2).

Nous ajouterons ici une inscription de *Zemmeh* qui a été oubliée et qui aurait dû figurer page 133.

99.

Grande stèle divisée en quatre panneaux, et surmontée de deux lions affrontés. Le mieux conservé des panneaux représente un cippe quadrangulaire surmonté d'un vase sans anse, et où sont inscrits, en lettres de $0^{m},01$, les deux mots :

ΙΕΡΕΥ	Ἱερεῦ
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε.

Adieu, prêtre.

(1) Ces détails si précis sont empruntés à Polybe, en son livre XXII, dont nous n'avons malheureusement conservé que de très-courts fragments ; c'est d'après lui que Tite-Live raconte toute l'expédition de Manlius contre les Galates. Polybe, comme l'indique un des extraits qui nous sont parvenus de ce même livre, avait, nous ne savons au juste à quelle époque, visité l'Asie Mineure pour la composition de son grand ouvrage historique.

(2) *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure*, p. 381.

LES SOURCES DU SANGARIOS.

GORDION ET GHIAOUR KALÉ-SI.

Trois heures de marche séparent le pied de la dernière colline boisée et le village de *Tchifteler*, qui est situé au milieu de la plaine, à cinq heures environ à l'ouest de Siwri-hissar. Ce bourg, assez considérable pour le pays, vit surtout de l'élève des bestiaux; il doit sa prospérité à la présence d'un grand haras impérial, auquel appartiennent d'immenses terres et plusieurs fermes. Attachés, d'une manière ou d'une autre, à l'exploitation de ce domaine, les paysans se sont enrichis; il y en a plusieurs qui possèdent maintenant jusqu'à deux ou trois mille moutons. Tout autour du village règne une étroite zone de terre cultivée.

La carte de Kiepert (1858) n'est point tout à fait satisfaisante pour le terrain qui s'étend entre le tombeau de Midas et Siwri-hissar. Ainsi elle ne porte pas le nom de Tchifteler, et la configuration du sol y est inexactement indiquée. De Iasili-kaïa à Siwri-hissar, nous n'avons nulle part rencontré cette rivière, affluent du Sangarios, qui viendrait du sud, et que notre route, d'après la carte, aurait dû couper non loin de l'endroit où nous trouvons Tchifteler. M. Kiepert la fait d'ailleurs couler entre des collines nettement dessinées, tandis que tout cet espace depuis la colline qui borde à l'est la petite plaine de Koulapa, n'est qu'un plateau très-uni où il n'y a d'autre eau que celle des puits.

Près de Tchifteler au contraire, à une demi-heure au sud-sud-est du village, se trouvent les sources que M. Kiepert indique sous le nom de *Sarilar-sou* « les eaux jaunes, » et que l'on appelle aussi dans le pays la source du Sakharia, *Sakharia-souïnoun-bachi* (1). Ce n'était évidemment pas ici que l'antiquité plaçait la source du Sangarios. « Ce fleuve, dit Tite-Live, vient du mont Adoreus, et coule à travers la Phrygie (2). » Nous ne savons où est le mont Adoreus; mais, comme il n'y a point autour de Tchifteler la moindre montagne, il faut croire que les géographes anciens regardaient comme la source du fleuve soit quelque ruisseau qui sortirait de l'*Emir-dagh,* dans le voisinage d'Amorium, soit peut-être la source de la branche orientale du fleuve, de l'*Enguru-sou.* Ce qui est certain, c'est que maintenant, dans cette contrée, on distingue très-nettement l'*Enguru-sou,* ou rivière d'Angora, du *Sakharia-tchaï* ou fleuve Sakharia, et que l'on regarde les sources de Tchifteler comme la tête de ce grand cours d'eau. La vue des lieux nous explique cette manière de parler et cette opinion populaire. En effet, dans un espace de 2,000 mètres environ, jaillissent, l'une à la suite de l'autre, des sources assez nombreuses et assez abondantes pour former tout d'abord une rivière qui pourrait porter bateau. C'est quelque chose comme

(1) Elles ont été indiquées, sur le rapport d'un paysan, par M. Mordtmann, dans sa dissertation intitulée *Gordium, Pessinus, Sivri-hissar.* D'après le témoignage qu'il a recueilli, il place Tchifteler à moitié chemin environ entre *Bardaktchili* et *Alekiam*, à quatre heures environ de chacun de ces deux villages.

(2) Liv. XXXVIII, 18.

le Loiret auprès d'Orléans, comme la Touvre auprès d'Angoulême. L'eau est bien au-dessus de la température ordinaire des sources ; dans les différents endroits où nous plongeons notre thermomètre, nous trouvons entre 15 et 20 degrés. Forcés de gagner la route de Siwri-hissar, nous ne pouvons suivre la rivière, qui coule dans la direction de l'est ; elle va sans doute se joindre à ces ruisseaux marqués sur la carte de Kiepert comme jaillissant auprès d'*Alekiam* et de son iaïla. C'est la réunion de toutes les eaux que fournit ce canton qui donne au Sangarios, dans les environs de Pessinunte, à une douzaine de lieues de Tchifteler, assez de largeur pour que Manlius ait été obligé d'y jeter un pont, et n'ait pu le franchir à gué. Nous signalons ici un phénomène intéressant qui mériterait d'être étudié de plus près ; si le cours supérieur du Sangarios est bien tel que nous nous le figurons d'après ces données, ce serait là une singularité de plus dans cette Phrygie, qui présente aux géographes et aux géologues tant de curieuses particularités encore imparfaitement étudiées.

Tchifteler ne paraît pas occuper l'emplacement d'une ville ancienne ; on n'aperçoit dans le village, en fait de débris antiques, que quelques stèles de petite dimension, qui peuvent avoir été apportées des environs. Sur l'une d'elles on distingue une inscription funéraire assez fruste, et qui ne semble pas d'ailleurs présenter grand intérêt.

100.

Près de la mosquée.

ΑΠΑΝ.ΑΥΤΟΝ:ΑΚ	.... αὐτὸν....
ΡΑΚΡΑΤΑΙΜΟΥΠΩ::	...... οὔπω ἥ-
ΡΠΑϹΙΜΟ:ϹΜΟ..ΗϹΙ	ρπασέ μοι......
ΚΑΤΕΚΑΥϹΑΓΟΝΕΙϹΔ	κατέκαυσα γονεῖς.
ΑΜΗΝΟΚΡΙΤΟΥΑΙϹ	... Μηνοκρίτου...
ΠΑΠΑΜΝΗΜΗϹΧΑΡΙΝ	.... μνήμης χάριν.

Il semble, à étudier d'après Tite-Live l'itinéraire de Manlius Vulso, que, depuis l'antiquité, la forêt n'ait que peu ou point perdu de terrain, et que la limite des deux zones n'ait guère varié, au moins de ce côté. Manlius, qui, après avoir fait un détour vers la Lydie et la Pisidie, a repris sa marche vers la Galatie, vient du sud-ouest, de Synnada, dont on a reconnu les débris à *Afioun-kara-hissar*. Une marche le conduit ensuite à Beudos vetus, que l'on place à *Beïad* (1). Les stations suivantes n'ont pas encore été retrouvées, et Tite-Live n'indique pas avec toute la précision que nous aurions désiré trouver dans son récit le nombre d'étapes qui sépare du Sangarios l'extrême frontière du pays boisé. Il semble pourtant que ce soit deux jours après avoir quitté la forêt, ou dans le cours du moins de la seconde journée, que Manlius arrive au Sangarios ; il aurait, comme tout semble l'indiquer, traversé ce fleuve quelque part vers le sud-est de Pessinunte, non loin de *Tchander*. Sa route aurait été parallèle à la nôtre, mais un peu plus méridionale ; il a dû passer dans le voisinage de Husrew-pacha-khan, auprès duquel s'arrêtent les bois de pins. Or, de ce point à l'endroit où nous croyons que l'armée romaine a franchi le Sangarios, il y a une douzaine d'heures de marche.

Avant de quitter la Phrygie, il faut dire un mot d'une question de géographie historique que nous ne pouvons encore résoudre d'une manière définitive, mais à laquelle nous pensons faire faire un pas ; il s'agit de la situation de cette ville de Gordion, que Pline appelle l'ancienne

(1) M. Waddington a éclairci, par la numismatique, quelques points douteux de l'Itinéraire de Manlius (*Mélanges de numismatique et de philologie,* pp. 107-112, Paris, 1861, in-8°) ; dans cette courte et substantielle dissertation, il ne s'occupe pas de la dernière partie de l'itinéraire, des étapes qui séparent Synnada d'Ancyre.

capitale de la Phrygie (1), et dont le nom a passé dans notre langue, grâce à la célèbre anecdote dn *nœud gordien* tranché par Alexandre. Cette anecdote nous est connue par Arrien, Plutarque, Quinte-Curce et Justin; mais on n'a pas encore déterminé la situation de la ville où avait eu lieu la scène tant de fois racontée. Le premier, M. Mordtmann a discuté ce problème; il a réuni et analysé toutes les données que nous a laissées l'antiquité, et qui peuvent conduire à une solution. Dans certaines parties, nous nous bornerons à résumer très-rapidement son intéressant travail; dans d'autres, nous y ajouterons quelques arguments qu'il n'a point aperçus, ou sur lesquels il n'a point insisté; enfin nous montrerons que, dans le canton même où, d'après M. Mordtmann, on doit chercher les vestiges de la ville qui nous occupe, et à peu près à la place qu'il indique, se trouvent des ruines qui sont très-probablement celles de Gordion (2).

Ritter (3), Forbiger (4) et Kiepert s'accordent pour identifier Gordion avec Juliopolis, et ce dernier, dans sa carte d'Asie Mineure (1858), place Gordion ou Juliopolis au nord du Sangarios, entre ce fleuve et la route de Nicomédie à Angora, à quelques heures au sud de Nali-khan. Nous avons signalé plus haut (p. 60), d'après des renseignements recueillis à Nali-khan et à Muderlu, l'existence de ruines considérables, qui n'ont encore été visitées par aucun voyageur, et qui se trouvent bien à peu près à l'endroit où M. Kiepert a écrit le nom de Gordion. Mais, s'il paraît y avoir toute probabilité qu'il faut chercher là Juliopolis, M. Mordtmann démontre que Gordion n'était pas ainsi sur la frontière bithynienne (5), et que cette ville se trouvait dans un tout autre pays, sur le haut Sangarios, au cœur même de la Phrygie, dans la partie de cette contrée qui semble en avoir été le centre politique et religieux, dans la région qui contenait les palais et les tombeaux de ses rois, les plus anciens sanctuaires de son culte national.

Il résulte des textes de Quinte-Curce et de Tite-Live que Gordion passait pour être à peu près au centre de la péninsule, pour se trouver à égale distance de trois mers, l'Hellespont, le Pont-Euxin et la mer de Cilicie (6). Plus on reculera Gordion vers le nord, et moins l'emplacement proposé satisfera à la condition ci-dessus énoncée. En plaçant Gordion là même où, selon nous, on doit le chercher, dans le voisinage de Pessinunte, Gordion restera encore beaucoup plus rapproché de la côte septentrionale que de la côte méridionale; mais des erreurs de cette nature sont fréquentes chez les géographes anciens, et s'expliquent aisément par l'absence de cartes dont le tracé reposât sur des mesures géodésiques exactement relevées. On sait notamment que Strabon et surtout Pline croyaient l'Asie Mineure beaucoup plus étroite sous le méridien de Sinope qu'elle ne l'est réellement; ils donnaient, en ce point, à la côte de la Paphlagonie une concavité bien trop marquée; ce n'est que de nos jours qu'a été corrigée cette erreur, que paraît avoir adoptée toute l'antiquité (7). Quoi qu'il en soit, si, partant de cette fausse évaluation, on a pu croire qu'une ville située auprès de Pessinunte était à peu près à égale distance des deux mers, on n'a jamais pu tomber dans la même erreur pour une ville voisine de Nali-Khan; que

(1) Simul dicendum videtur et de Galatia, quæ superposita agros majori ex parte Phrygiæ tenet, caputque quondam ejus Gordium. *H. N.* V. 42.

(2) La dissertation intitulée : *Gordium, Pessinus, Sivri-Hissar*, se trouve dans le Bulletin de l'Académie de Munich (*Sitzungsberichte der königl. bayer. Akademie der Wissenschaften*), séance du 7 juillet 1860.

(3) *Erdkunde*, t. XVIII, p. 561.

(4) *Real-Encyclopædie*, s. v. Gordium et Juliopolis.

(5) Juliopolis était comptée par Pline parmi les villes bithyniennes, et indiquée par lui comme la première que rencontrent les voyageurs qui entrent dans cette province. C'est évidemment en venant de l'intérieur que l'on trouvait tout d'abord Juliopolis sur sa route, car aucun des textes relatifs à Juliopolis ne la donne comme un port de mer.

(6) Curtius, III, c. 1. Livius, XXXVIII, 18.

(7) Voir, sur cette erreur des géographes anciens, Vivien de St-Martin, *Histoire des découvertes géographiques des nations européennes*, t. II, 377, t. III, 82 et 83. Trompé par ces guides, notre grand géographe, d'Anville, n'attribue, à la fin du siècle dernier, que trois degrés de latitude à un intervalle qui est d'environ quatre et demi à vol d'oiseau, je veux parler de ce que les anciens appelaient le col de l'Asie, entre le golfe d'Issus et le golfe d'Amisus.

l'on mesure, en ce point, l'intervalle qui sépare les deux mers, le Gordion de M. Kiepert sera placé à peu près aux trois quarts de la distance totale, et non plus au milieu ou aux deux tiers; au lieu d'être sur le plateau central, comme tout semble l'indiquer, la ville cherchée se trouvera dans une vallée du pays montagneux, près de torrents qui descendent rapidement au Sangarios et au Pont-Euxin (1).

On pourrait d'ailleurs inférer du langage de Tite-Live que Gordion se trouve au sud de la Phrygie, au seuil de ces vastes plateaux largement ondulés qui commencent au sud du Sangarios et qui se rattachent, en s'aplanissant de plus en plus, aux steppes de la Lycaonie; tous les termes dont se sert ici Tite-Live, dans le récit de l'expédition de Manlius contre les Galates, empruntent plus d'importance à ce fait que Tite-Live traduit ici Polybe, qui connaissait bien l'Asie Mineure et qui avait, pour ce récit de l'expédition de Manlius, complété les documents officiels par des renseignements recueillis dans la contrée même. Voici le passage de Tite-Live : « Postero die ad Gordium pervenit. Id haud magnum quidem oppidum est, sed, plus quam mediterraneum, celebre et frequens emporium. Tria maria pari ferme distantia intervallo habet, Hellespontum, ad Sinopen, et alterius oræ littora, quæ Cilices maritimi colunt. Multarum magnarumque præterea gentium fines contingit, quarum commercium in eum maxime locum mutui usus contraxere. » Ces traits ne conviennent-ils pas parfaitement à une ville située au bord de ces vastes plaines où, maintenant même qu'il n'y a plus de routes en Asie Mineure, les chariots peuvent encore circuler aisément, à une ville placée ainsi, entre la Phrygie et la Lycaonie, entre les Tolistoboïens et les Tectosages, dans une contrée découverte et d'un accès facile? Siéraient-ils aussi bien à une ville cachée dans l'un de ces étroits et creux ravins qui sillonnent tout le pays d'*Assi-Malitch*, parmi ces âpres falaises d'argile qui bordent, dans toute cette partie de son cours, le Sangarios et les vallées transversales qui viennent y verser les affluents de ses deux rives (2)?

Comme nous l'avons vu plus haut, de la direction suivie par Manlius, de l'intervalle qui sépare du Sangarios la frontière de la zone boisée, enfin des données que nous avons réunies sur le cours du haut Sangarios, il résulte que ce fut dans le voisinage de Pessinunte que Manlius traversa le Sangarios. A partir de ce moment, c'est sur la rive droite que se trouve Manlius; s'il avait, comme le veut Ritter, traversé le fleuve en marchant du sud au nord, et si, après le pont jeté, il s'était trouvé sur la rive gauche, il lui aurait fallu faire franchir une seconde fois le fleuve à son armée avant d'arriver à Ancyre, et le récit de Tite-Live mentionnerait ce second passage du Sangarios; or il n'y a pas dans l'historien un seul mot qui y fasse allusion directement ou indirectement (3). Ce qui a motivé l'erreur de Ritter, c'est qu'il eût été facile à Manlius, venant de Synnada et marchant vers Ancyre, d'éviter le passage du Sangarios en laissant à sa gauche les sources du fleuve; il suffit, pour s'en assurer, de jeter les yeux sur la carte. Il est évident qu'entre Synnada et le point où il franchit le fleuve, il fait un détour vers le nord. Manlius n'avait pas, comme les aurait un général moderne, des cartes sous la main; d'ailleurs sa marche paraît, dans toute cette période de l'expédition, bien lente et bien embarrassée : l'armée traînait après elle une énorme quantité de butin; de plus, on était alors au commencement de l'été, et c'était peut-être pour reposer et rafraîchir ses soldats que Manlius s'était décidé à traverser, même au prix d'un léger détour, une région admirablement boisée, au lieu d'un plateau brûlant et desséché.

Manlius fait donc passer ses troupes sur la rive droite du fleuve, et c'est probablement pendant qu'il jette le pont sur le Sangarios que l'on apprend à Pessinunte l'arrivée de l'armée et du consul. Une députation du clergé de Pessinunte, aussitôt envoyée à Manlius, le trouve qui descend le fleuve en

(1) Voir le récit de Procope sur les travaux exécutés par Justinien dans le voisinage de Juliopolis pour combattre les torrents qui faisaient de grands ravages dans les environs de cette ville. *De Ædific.*, V, 4.

(2) V. G. Perrot, *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure*, pp. 211, 215, 217.

(3) Manlius eut évidemment à traverser quelque part la rivière d'Angora; mais cet affluent, qui a bien moins d'eau que la branche occidentale du fleuve, est à peu près à sec pendant l'été, et le passage a dû être si aisé, que Tite-Live juge inutile de le mentionner.

suivant la grève, et Manlius campe ce jour-là à l'endroit où il a reçu cette ambassade (1). Le camp de cette journée doit donc être cherché sur la rive droite, à peu près à la hauteur de Pessinunte, à trois ou quatre heures de cette ville. Le lendemain il arrive à Gordion, sans doute en continuant sa marche le long du fleuve et dans la direction de l'est.

Une courte étape, comme celles que l'armée romaine paraît avoir faites pendant toute la dernière partie de cette expédition, a dû la conduire du camp où les prêtres de Pessinunte ont rencontré Manlius entre les villages de *Gunusu* et de *Germa,* marqués sur la carte de Kiepert. C'est donc dans ce canton, au sud du Sangarios, qu'il faut chercher Gordion. Malheureusement, ni à Siwri-hissar, ni dans le hameau de Bala-hissar, qui est construit sur l'emplacement de Pessinunte, je n'avais recueilli aucun renseignement qui pût me mettre sur la voie d'une découverte, et nous étions trop pressés par le temps pour pousser, à tout hasard, dans cette direction, une pointe qui nous eût écartés de notre route. Quand, trois mois plus tard, je quittais Angora pour exécuter une reconnaissance dans l'Haïmaneh, je n'avais encore aucune indication qui me déterminât à porter mes pas de ce côté. Ce fut à mon retour de l'Haïmaneh qu'un marchand arménien me donna des détails que je regrettai vivement de n'avoir point eus plus tôt. Cet homme avait bien des fois parcouru tout le pays entre Angora et Konieh; selon lui, à *Gunusu,* village qui se trouve à une heure environ du Sangarios, il y aurait beaucoup de débris antiques. Un autre voyageur vérifiera, je l'espère, l'exactitude de ces renseignements; s'ils sont conformes à la réalité, c'est là, selon toute vraisemblance, qu'il faudrait chercher Gordion. Gordion était, d'après Strabon, une grosse bourgade encore habitée de son temps, et voisine du Sangarios (2).

De tous les passages cités plus haut et des explications que nous y avons ajoutées, il nous paraît résulter bien clairement que Gordion, au cas même où Gunusu n'en occuperait pas l'emplacement, ne peut pourtant être cherché que dans cette même région, au sud du Sangarios, au bord du grand plateau; aussi peut-on s'étonner que, dans ces conditions, on ait assigné à Gordion une position qui répond si mal aux données du problème. L'erreur provient d'une double confusion. On a confondu Γόρδιον avec Γόρδου κώμη, ville ou plutôt bourg que mentionnent Strabon et Pline, et qu'ils identifient avec une certaine Juliopolis, fondée sous Auguste par un chef de brigands, Cléon, amnistié par l'empereur après qu'il avait longtemps été la terreur de tout le pays voisin de l'Olympe mysien (3). Cette Juliopolis qui aurait ainsi succédé à Gordiu-come (ainsi que l'écrit Pline), on l'a confondue avec la Juliopolis qui était sur la frontière bithynienne du côté de la Galatie, et que mentionnent Pline l'ancien, Pline le jeune, Ptolémée, l'*Itinéraire d'Antonin*, l'*Itinéraire de Jérusalem* et Procope (4); de tous les passages de ces auteurs il résulte de la manière la plus évidente que cette Juliopolis bithynienne était entre Dadastana et Laganeos, sur la route ou à peu de distance de la route qui menait de Nicomédie à Ancyre. Or on place Laganeos ou Lagania auprès de Bei-Bazar, Dadastana au-delà de Nali-khan. Au contraire, des deux passages de Strabon et de Pline indiqués plus haut, il résulte non moins clairement que la Juliopolis qui s'était appelée d'abord Gordiu-come était située sur la frontière de la Bithynie et de la Mysie, au pied de l'Olympe, probablement sur la pente qui regarde la mer et les lacs. Si l'on eût fait à ces textes une attention suffisante, on n'aurait jamais songé à identifier Gordion que les historiens placent au centre de l'Asie Mineure, et Gordiu-come, voisin de la mer et de l'embouchure du Rhyndacos; on

(1) Transgressis ponte perfecto flumen, præter ripam euntibus Galli Matris Magnæ a Pessinunte occurrere......... Castra eo ipso loco posuit. Postero die ad Gordium pervenit.

(2) XII, ch. 5. Πλησίον δὲ καὶ ὁ Σαγγάριος ποταμὸς ποιεῖται τὴν ῥύσιν· ἐπὶ δὲ τούτῳ τὰ παλαιὰ τῶν Φρυγῶν οἰκητήρια Μίδου, καὶ ἔτι πρότερον Γορδίου, καὶ ἄλλων τινῶν, οὐδ' ἴχνη σώζοντα πόλεων, ἀλλὰ κῶμαι, μικρῷ μείζους τῶν ἄλλων, οἷον ἐστὶ τὸ Γόρδιον καὶ Γορβειοῦς, τὸ τοῦ Κάστορος βασίλειον τοῦ Σαωκονδαρίου.

(3) Strabon, XII, 8. Plin,, *H. N.* V. 40.

(4) Plin., *H. N.* V. 43. Plin. J., *Epistol.* X, 81. Ptolem., V, 1, 14. *Itiner. Anton.*, page 142. *Itiner. Hieros.*, p. 574. Procopius, *De Ædific.*, V, 4.

aurait reconnu que la Juliopolis voisine de Nali-khan, la seule qui pût à la rigueur passer pour être en Phrygie et sur le Sangarios, n'avait aucun rapport avec Gordiu-come.

Ce nom de Gordios doit avoir eu un sens, qu'il serait intéressant de déterminer, dans les dialectes qui dominaient, avant l'invasion et la victoire de la langue grecque, entre l'Halys et la mer Égée. C'est le nom de Gordias ou Gordios, fondateur de la dynastie phrygienne et père du second Midas, le premier roi barbare qui ait envoyé des offrandes à Delphes, nous dit Hérodote. Ce nom entre dans la composition de divers noms de lieu, dans différentes régions de la péninsule : ainsi nous avons Gordion au cœur de la Phrygie, sur le haut Sangarios, Gordis, plus tard Julia Gordus, en Lydie, non loin de Thyatire, Gordiu-come en Mysie, sur le versant septentrional de l'Olympe, Gordiu-tichos en Carie, Gordos en Troade sur le fleuve Rhodios. Est-ce la même racine qui a formé, à l'est de l'Asie Mineure, le nom des monts Gordyens, aujourd'hui les montagnes des Kurdes? Faut-il chercher ici, comme on l'a fait dans le nom des modernes Kurdes, la racine *Kar*, agir, qui se retrouve dans le zend aussi bien que dans le sanscrit, et que l'on reconnaît dans le grec χρ-αίνειν, dans le latin *cr-eare?* En tout cas, l'extension de ce nom dans toutes les provinces de la péninsule semble indiquer une période où la race et la royauté phrygiennes auraient dominé dans toute l'Asie Mineure, tout au moins entre la mer et l'Halys, conjecture à laquelle on arrive aussi par d'autres voies. L'histoire proprement dite ne commence qu'avec la période suivante, celle où la royauté lydienne s'empare du premier rôle et étend son domaine d'une part jusqu'à la mer Égée, par la défaite et l'assujettissement des colonies grecques, de l'autre jusqu'à l'Halys, à la suite de longues guerres contre la Médie; mais l'étude des monuments primitifs, l'examen critique des vieilles traditions, les travaux de la philologie comparée, finiront pourtant peut-être par éclairer de quelque jour la civilisation phrygienne, ses origines, sa durée, son caractère propre, les influences qu'elle a subies et celles qu'elle a exercées à son tour sur des peuples voisins et parents.

Nous rattacherons encore à la Phrygie les ruines, de style tout primitif et purement asiatique, que nous avons découvertes les premiers dans la province d'*Haïmaneh*, à neuf heures au sud-ouest d'Angora, près du petit village d'*Hoïadja;* ces ruines sont connues des paysans qui habitent ce district sous le nom de *Ghiaour-kalé-si*, « la forteresse des infidèles. » Elles sont situées, il est vrai, au centre même de l'ancienne Galatie, dans le territoire qui devait appartenir aux Tectosages; mais les Galates ne sont arrivés en Asie Mineure qu'au troisième siècle avant notre ère, quand cette antique citadelle était déjà ruinée peut-être, et déserte depuis des siècles. A Ghiaour-kalé, on ne sent nulle part, ni dans l'appareil, ni dans la sculpture, la moindre trace d'influence grecque; cette construction et les figures qui l'accompagnent remontent évidemment à la période la plus reculée que nous permettent d'atteindre les traditions historiques relatives à la péninsule; elles procèdent de cet art dont nous retrouvons les monuments dans différentes parties de la péninsule, et qui a dans l'art assyrien son modèle et sa plus haute expression. Il est donc naturel d'employer, à propos de ces ruines, les plus anciennes dénominations, celles qui nous reportent à l'époque antérieure à tout rapport avec la Grèce. Or la Phrygie, sous ses rois moitié historiques, moitié légendaires, s'étend, vers l'est, jusqu'à l'Halys, qui la sépare de la Cappadoce, habitée par des populations sémitiques.

Ghiaour-kalé occupe le sommet d'un haut mamelon à silhouette quadrangulaire, qui domine une gorge assez creuse, où jaillit une source, et où passe une des routes les plus fréquentées de l'Haïmaneh, celle peut-être qui allait autrefois d'Ancyre à Pessinunte, par Gordion. C'est pour fermer ce chemin et commander à tout ce district que cette forteresse a été construite à une époque qu'il est impossible de déterminer (V. pl. 9, le plan de la forteresse).

La partie la plus élevée du mamelon forme une sorte de réduit ou donjon de forme à peu près rectangulaire (46 mètres sur 34); une muraille faite de gros blocs asssemblés sans ciment et de la manière la plus irrégulière entoure tout cet espace, hormis là où l'escarpement du rocher forme une défense suffisante. En arrière de ce réduit s'étend un plateau allongé, long d'environ 125 mètres, et

de forme à peu près triangulaire; on ne distingue plus que les arrachements, au niveau du sol, de la muraille qui paraît avoir enveloppé toute cette plate-forme. Des traces d'habitations et peut-être de tours, qui se remarquent sur la face occidentale, n'ont pas plus de saillie. Ce qui a conservé plus de relief, c'est une seconde muraille, du même caractère que la première, qui ne subsiste que par places, mais qui semble avoir régné au moins tout autour de la partie méridionale de la forteresse, au milieu de la pente; l'intervalle qui la sépare de celle qui couronne la crête varie de 10 à 30 mètres. L'appareil de cette double muraille est moins énorme que celui de plusieurs enceintes de la Grèce, de Tirynthe, par exemple, et même de Mycènes en Argolide, de Samicon en Triphylie; les blocs sont pourtant encore très-grands. Une pierre d'angle a $1^{m},98$ d'un côté, $1^{m},20$ de l'autre. Les joints latéraux et la face extérieure des blocs ont été dressés, mais les assises ne sont point horizontales et les joints se croisent dans toutes les directions. Cette enceinte appartiendrait donc à ce que l'on a appelé quelquefois le troisième système polygonal. Nous n'avions encore rencontré en Asie Mineure aucun exemple de cette construction, connue sous le nom de cyclopéenne ou pélasgique; nous devions bientôt en trouver d'autres restes sur la rive de l'Halys, en Cappadoce, dans ces ruines de Boghaz-keuï qui répondent, selon toute apparence, à cette cité des Ptériens qu'Hérodote mentionne comme détruite par Crésus (1).

Mais ce qui, bien plus que ces murailles, fait l'intérêt de ces ruines, ce qui leur imprime un cachet d'antiquité reculée et d'étrange originalité, ce sont deux grandes figures, hautes d'environ 3 mètres, sculptées sur le rocher, à gauche de l'entrée du réduit ou donjon (v. planche 9, lettre A du plan, et planche 10). Elles représentent deux guerriers; ils sont de même taille, mais, à ce qu'il semble, d'âge différent. Celui des deux personnages qui marche le premier est imberbe, l'autre a une longue barbe qui lui tombe sur la poitrine. Les deux personnages ont, à peu de chose près, la même coiffure : c'est une tiare conique à laquelle se rattache par derrière une pièce d'étoffe ou peut-être de cuir qui tombe sur les épaules et protége le cou; dans l'une des deux figures, celle que distingue une longue barbe, la partie antérieure de la tiare porte, au-dessus du front, un ornement qui ressemble à l'ureus égyptien. Le costume se compose d'une tunique courte, serrée au-dessus des hanches, et qui descend jusqu'au genou; de la ceinture pend une courte et large épée. Au bas de ce vêtement court une bande saillante qui figure probablement une bordure dont la couleur différait de celle du reste de l'étoffe. Les jambes paraissent nues. Les pieds sont chaussés de souliers dont la pointe se relève un peu, comme celle des souliers à la poulaine. L'attitude des deux guerriers est la même; l'un et l'autre sont debout et marchent dans le même sens. Le bras gauche, replié devant la poitrine, semble, au moins chez l'un des deux, tenir quelque chose; quoi? c'est ce que nous n'avons pu distinguer. Quant au bras droit, à demi fléchi, il s'allonge dans la direction de l'Occident; à l'une des figures, la main a été cassée; à l'autre, elle se porte en avant, continuant le mouvement du bras (2).

En présence de ces figures anonymes, que n'accompagne aucune inscription, auxquelles ne se rapporte aucune tradition historique, la première question qui se pose, c'est de déterminer quels souvenirs elles éveillent, quelles ressemblances on y remarque avec d'autres monuments dont l'origine est mieux connue, enfin à quelle époque et à quel art on peut les rattacher sans manquer à la vraisemblance. Or ici, dans le caractère de la physionomie, dans le dessin du profil, quoique ce soit là

(1) Hérod. I, 76. Voir planche 34.

(2) Dans le célèbre bas-relief de Nymphi le mouvement de la figure est identiquement le même que celui des figures de Ghiaour-kalé; seulement la main qui est portée en avant tient une lance. On pourrait, au premier moment, être tenté de chercher ici le même accessoire, ou d'en attribuer la disparition aux ravages du temps. Il faut pourtant, croyons-nous, renoncer à cette pensée. La surface du rocher, devant les deux personnages, n'a point été assez profondément rongée pour que les lances, si elles ont existé, aient pu disparaître sans laisser de trace. D'ailleurs la main du personnage antérieur est bien conservée, et, là où restent les doigts, on retrouverait certainement quelques vestiges de l'arme qu'ils serraient, si jamais cette arme avait été indiquée sur le roc.

une des parties que les siècles ont le moins respectée, on reconnaît ces traits fortement accentués, ce nez aquilin, cette barbe abondante et taillée en pointe, tout ce type enfin qui se trouve dans les sculptures assyro-médiques, et qui ne saurait être confondu avec nul autre. Par le caractère et les détails du costume et des armes, par la disposition des plans, par la manière dont est comprise et rendue la forme humaine, par l'ensemble enfin du style, ces monuments se rapprochent sensiblement de ceux de l'ancienne Cappadoce, des figures qui couvrent les rochers de Boghaz-keuï, l'ancienne cité des Ptériens; quant aux bas-reliefs d'Euïuk, dans cette même province, ils semblent avoir un caractère à part, qui justifierait moins le rapprochement.

La tiare de nos personnages n'est point la tiare assyrienne, qui rappelle les toques de nos magistrats, et qui, plus large à son sommet qu'à sa base, est surmontée d'une sorte d'apex ou pompon droit; ce n'est pas non plus la tiare persane, sorte de calotte basse et ronde à bords relevés; ce n'est aucune de ces nombreuses variétés de tiares et de casques que nous présentent les monuments de Persépolis, et surtout ceux de Ninive (1). Pour en trouver l'analogue, c'est à Nymphi (2), c'est aux bas-reliefs de la Cappadoce qu'il faut s'adresser (3). On est tenté de retrouver ici la coiffure que décrit Hérodote en parlant des Saces ou Scythes qui servaient dans l'armée de Xercès : « Ils avaient, » dit-il, « sur la tête des bonnets qui se terminaient en pointe et qui se tenaient droits (4). »

La tunique courte que nous voyons ici se retrouve et dans la figure de Nymphi et chez la plupart des personnages des bas-reliefs de Boghaz-keuï. On la rencontre souvent dans les bas-reliefs de Ninive et de Persépolis; mais en Assyrie comme en Perse, elle paraît n'être portée que par des personnages secondaires, par des soldats, des serviteurs ou des prisonniers; les dieux et les génies, les rois et ceux qui semblent les personnages les plus considérables de leur cour et de leur armée, ont toujours des vêtements amples et longs. Dans les bas-reliefs d'Asie Mineure, on paraît avoir suivi un autre usage. A Nymphi et à Ghiaour-kalé, ce ne sont pas, suivant toute vraisemblance, des personnages inférieurs, de simples soldats qui ont été représentés sur le rocher; ce doit être plutôt le conquérant lui-même qui s'y est fait sculpter dans son costume de guerre. Ce qui le prouve, c'est qu'à Boghaz-keuï, dans le bas-relief principal, l'un des deux personnages les plus importants, celui auquel aboutit toute la file de gauche, et qui s'avance porté sur la tête inclinée de deux hommes, n'est vêtu que de la tunique collante et courte. Celui qui marche derrière lui, porté sur deux sommets de montagnes, et qui doit être aussi, on le reconnaît à ce détail et à la place qu'il occupe dans la procession, le premier après le roi, a le même costume. Il y a donc, à cet égard, ressemblance frappante entre ces sculptures situées sur divers points de la péninsule, tandis que toutes s'écartent de la tradition des monuments assyro-médiques, qui donnent aux rois la longue robe et le manteau. Ajoutons une remarque, qui porte sur un détail de costume. A Ghiaour-kalé, chez le

(1) Nous ne voyons qu'une coiffure qui ressemble fort, dans les bas-reliefs de Ninive, à celle que nous trouvons le plus fréquemment sur nos monuments d'Asie Mineure; elle se rencontre dans un bas-relief de Nimroud, sur la tête de personnages qui se trouvent, par une frappante coïncidence, avoir aux pieds les souliers à pointes saillantes et recourbées sur lesquels nous appellerons plus loin l'attention. Voir Layard, *Monuments of Nineveh*, pl. 40 et 41. Certains couvre-chefs, que portent surtout des archers dans les bas-reliefs de Nimroud, rappellent aussi de loin les bonnets qui nous occupent, mais ils ont une silhouette un peu différente; la ligne sinueuse qui en dessine le contour indique que ce sont des casques de bois ou de métal.

(2) Voir plus loin, p. 159, note 4.

(3) Voir planches 39, 40, 41, 43, 49, 52.

(4) Περὶ τῇσι κεφαλῇσι κυρβασίας ἐς ὀξὺ ἀπιγμένας ὀρθὰς εἶχον πεπηγυίας (VII, 64). Les lexicographes définissent κυρβασία par τιάρα ὀρθή, tiare droite, celle, disent-ils, qu'en Perse les rois seuls avaient le droit de porter (V. *Thesaurus*, éd. Didot, s. v.). Il est évident pourtant que le haut bonnet pointu que décrit ici Hérodote n'est pas la même chose que la tiare droite des rois Achéménides. Sur les monuments de Persépolis, les rois ont tantôt une tiare basse en forme de calotte, tantôt une tiare en forme de toque d'avocat, assez haute, mais plus large au sommet qu'à la base, et qui est probablement la *tiare droite*. Denys d'Halicarnasse (*Ant. rom.*, II, 370) donne une définition plus exacte de la κυρβασία. Les Saliens à Rome portaient, dit-il, πίλους ὑψηλοὺς εἰς σχῆμα συναγομένους κωνοειδὲς, οὓς Ἕλληνες προσαγορεύουσι κυρβασίας.

personnage barbu, la manche forme, au-dessous du coude, une pointe, une sorte d'appendice que l'on remarque aussi dans plusieurs figures de Boghaz-keuï (1).

La courte dague que portent nos deux figures se retrouve ailleurs, mais avec des différences. Ainsi, à Ninive, il n'y a pour la saisir et la manier qu'une espèce de boule ou de bouton, comme une pomme de canne, tandis qu'ici elle s'élargit en demi-lune. Cette forme caractéristique se retrouve également à Nymphi, à Ghiaour-kalé et à Boghaz-keuï (2).

Un trait sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention, c'est la forme particulière de la chaussure, ce sont ces souliers à pointe relevée et recourbée en arrière, qui rappellent ce que l'on appelait au quinzième siècle les souliers à la poulaine. Cette chaussure, on la remarque, en Cappadoce, aux pieds de tous les personnages des bas-reliefs de Boghaz-keuï et d'Euïuk : on s'en assurera en parcourant les planches de cet ouvrage. A Nymphi, auprès de Smyrne, on la retrouve dans cette figure où l'on avait d'abord cru reconnaître, sur la foi d'Hérodote, un guerrier égyptien, monument du passage de Sésostris (3); un examen plus attentif a conduit à croire que, s'il y avait là quelque prétention à imiter l'Égypte, quelque velléité de donner au personnage représenté l'aspect d'une figure de Pharaon, rien ici n'était égyptien, ni le style, ni le costume, ni le cartouche. Ce dernier n'est point composé de signes qui appartiennent à l'alphabet hiéroglyphique, et il ne se prête point à une explication régulière (4).

Cette même particularité de costume se rencontre encore dans plusieurs autres monuments qui appartiennent à la péninsule et qui ont un caractère assez marqué pour qu'on ne puisse les mettre purement et simplement au compte de l'art grec. Ainsi, dans ce bas-relief d'Iconium à qui M. Texier a donné le nom de *Guerrier lycaonien* (5), aux pieds de plusieurs des figures féminines qui décorent un monument lycien trouvé à Xanthos, et que l'on connaît sous le titre de *Tombeau des Harpies*, les souliers présentent cette même saillie, cette même courbure de la pointe; seulement, dans ces derniers bas-reliefs, ce trait est moins marqué, la courbure est moins forte qu'à Ghiaour-kalé, à Nymphi, à Boghaz-keuï ou à Euïuk (6).

(1) V. pl. 42 et 43.
(2) V. pl. 44, 47, 50.
(3) II, 106.
(4) Voir un article de M. Kiepert dans l'*Archäologische Zeitung*, I, 33, et ce qu'y ajoute M. Gerhard d'après une communication de Rosellini; l'article est accompagné d'un dessin exécuté par M. Kiepert. Cf. Texier, *Asie Mineure* (Univers pittoresque), pp. 261, 262, et pl. I. Il y a aussi une représentation du guerrier de Nymphi, dessinée sur bois d'après une photographie, dans le *Voyage de Constantinople à Éphèse*, par M. A. de Moustier (*Tour du monde*, t. IX, p. 266). M. Le Bas (*Voyage archéologique*, pl. 59) donne du rocher de Nymphi une vue où la figure est à une si petite échelle qu'il est impossible d'y distinguer aucun détail. La figure a des proportions bien plus courtes, bien plus ramassées dans le dessin de Kiepert que dans celui de Texier; elle a l'air plus assyrienne dans le premier, plus égyptienne dans le second. La photographie rappelle plutôt le dessin de Texier que celui de Kiepert; mais il faut remarquer qu'elle ne paraît pas avoir été prise de face ni d'un point placé sur le même niveau que le bas-relief. Il y a donc eu une déformation dont il faut tenir compte, et qui a pu changer tous les rapports. N'ayant point vu nous-mêmes la figure, nous ne pouvons trancher la question de style ni prononcer entre deux reproductions qui diffèrent sensiblement. Il y a d'ailleurs tout lieu de croire que c'est bien là le bas-relief qu'a vu Hérodote; mais il ne savait pas lire les hiéroglyphes, et il se sera laissé tromper par les renseignements qu'on lui avait donnés dans le pays et par certains détails où l'imitation égyptienne est flagrante. On voit pourtant que le costume l'avait un peu étonné, puisqu'il nous donne comme explication que c'est un costume moitié égyptien, moitié éthiopien. On voit aussi que l'origine égyptienne de cette figure n'était pas universellement acceptée, puisque plusieurs auteurs, nous dit Hérodote, y avaient vu une statue de Memnon, c'est-à-dire d'un prince assyrien.
(5) *Asie Mineure* (Univers pittoresque), p. 653 et pl. 5.
(6) Le monument de Xanthos a été reproduit plusieurs fois; ainsi dans les recueils suivants : *Archäologische Zeitung*, I. 48, et pl. 4; *Institut de correspondance archéologique*, Monuments, t. IV, pl. 3; Falkener, *Museum of classical antiquities*, p. 253. C'est dans la planche de l'Institut de correspondance archéologique qu'est le plus nettement indiquée la forme des souliers et la courbure de leur extrémité antérieure. Quelques-uns de ces groupes, ceux où se trouve le détail en question, ont été aussi figurés dans l'ouvrage de Layard, *Nineveh and its remains*, t. II, p. 293.

Cette chaussure, avec ce qu'elle a de caractéristique et de singulier, paraît donc avoir été en usage, à une époque assez reculée, d'un bout à l'autre de la péninsule. Ce n'est point de l'Assyrie ou de l'Iran que venait cette forme, puisque, dans les nombreux bas-reliefs qui nous ont été conservés soit à Ninive, soit à Persépolis, les pieds sont presque toujours nus comme dans les statues grecques, ou chaussés de simples sandales. Le soulier à pointe recourbée se trouve pourtant sur les monuments assyriens, mais exceptionnellement. Dans plusieurs bas-reliefs représentant des combats, des chasses ou des marches triomphales, on voit figurer des soldats ou des écuyers chez qui une guêtre lacée, qui monte jusqu'au mollet, semble s'ajuster à un soulier dont la pointe se relève d'une manière sensible (1). Cette courbure se marque plus nettement encore chez des prisonniers enchaînés qui, dans un bas-relief de Khorsabad, se prosternent devant un roi assyrien (2), chez des prisonniers ou des députés de peuples soumis qui, dans un bas-relief de Nimroud, apportent le tribut (3); dans ces dernières figures la courbure de la pointe est au moins aussi accusée que dans les bas-reliefs cappadociens.

En Perse, dans les sculptures qui décoraient les palais où l'on a reconnu, avec toute vraisemblance, les édifices de cette cité royale des Achéménides que les Grecs désignaient sous le nom de Persépolis, cette chaussure n'apparaît aussi que fort rarement; nulle part on ne l'aperçoit ici, pas plus que dans les monuments assyriens, aux pieds des dieux et des génies, ou du roi, ou des grands officiers de la couronne; mais on la reconnaît, dans la longue procession qui se déroule sur les rampes du grand escalier du palais, chez des serviteurs conduisant des chevaux ou des chameaux, et chez des personnages qui représentent des peuples soumis apportant des présents (4). Le même détail se retrouve chez plusieurs de ces figures d'esclaves ou de peuples vaincus qui supportent sur leurs bras et leurs têtes le trône du roi (5).

Par une singulière coïncidence, cette chaussure que nous trouvons ainsi adoptée, à une époque reculée, dans toute la péninsule de l'Asie Mineure, nous la rencontrons également dans des monuments d'une origine toute différente, dans des œuvres qui appartiennent à l'Occident et que nous a léguées la civilisation étrusque. Dans la plus ancienne probablement de toutes les grottes funéraires qui aient été ouvertes en Toscane, dans les sculptures et les peintures, aujourd'hui déposées au Louvre, de cette sépulture d'Agylla ou Cæré qui nous a donné le célèbre tombeau généralement connu sous le nom de tombeau lydien, tous ceux des personnages représentés, hommes ou femmes, qui n'ont pas les pieds nus, portent un brodequin lacé sur le pied et se terminant par une pointe recourbée

(1) Voir Botta et Flandin, *Monuments de Ninive,* architecture et sculpture, pl. 123-133. Cf. Layard, *Nineveh and its remains*, t. II, pp. 137, 184, 337, 393, 433; du même auteur, *Monuments of Nineveh,* f°, pl. 60. La plupart des personnages qui, sur les dessins, présentent cette particularité, paraissent être des conducteurs de chevaux ou de chameaux.

(2) Botta, t. I, pl. 81.

(3) Layard, *Monuments of Nineveh,* f°, pl. 40 et 41. Ces personnages portent des bonnets qui se rapprocheraient tout à fait de ceux que nous rencontrons à Nymphi, à Ghiaour-kalé, ainsi qu'à Boghaz-keuï, s'ils n'étaient plus arrondis au sommet. Nous serions disposés à reconnaître dans ces personnages des habitants de l'Asie Mineure, s'ils ne conduisaient des singes, animal qui fait songer plutôt à l'Asie centrale, et si, par leur costume, ils ne semblaient être parents du peuple qui, sur l'obélisque de Nimroud, amène l'éléphant, le rhinocéros, le chameau à deux bosses. Il faudrait admettre alors que le soulier à pointe relevée aurait été en usage, pendant le cours des âges qui nous occupent, à la fois dans l'Asie Mineure, où nous le montrent de nombreux monuments, et dans l'Asie centrale, d'où proviennent les animaux qu'accompagnent et que viennent présenter au roi les figures qui se signalent à Nimroud par ce détail de costume.

(4) Coste et Flandin, *Voyage en Perse,* f°, Perse ancienne, planches 105, 107, 108.

(5) Pl. 155 et 156. Les personnages qui ont cette chaussure dans ces bas-reliefs portent différentes coiffures; chez quelques-uns d'entre eux on croirait voir un bonnet de laine, comme celui de nos pêcheurs, rabattu sur la nuque; ce pourrait être le même bonnet que dans les bas-reliefs de l'Asie Mineure, seulement posé d'une manière différente, rejeté en arrière. C'est ainsi que les marins de l'Archipel portent le fez tout autrement que les Albanais ou les Turcs, quoiqu'il n'y ait là que des variétés d'une même coiffure qui appartient également à toutes les populations de la Grèce et de la Turquie.

en arrière, comme dans nos bas-reliefs d'Asie Mineure. Si, comme le veut la tradition classique, tradition que l'érudition moderne tend aujourd'hui à accepter et à appuyer sur de nouvelles inductions, les Étrusques sont venus de Lydie, on comprendrait qu'ils eussent apporté d'Asie Mineure l'habitude de cette singulière chaussure (1).

Nous ajouterons un dernier fait, dont peuvent témoigner tous ceux qui ont voyagé en Orient : c'est que le soulier à pointe saillante et repliée sur elle-même y est encore d'un usage général dans certains pays et surtout chez certains peuples. C'est le *zarouk* albanais, et on peut en trouver dans tous les bazars de la Grèce et de la Turquie. Cette forme ne paraît pas moins usitée en Perse; nous ne saurions dire quel nom porte cette chaussure à Ispahan; ce qui est certain, c'est qu'on la voit souvent représentée dans les sculptures et les peintures modernes de la Perse, aux pieds de personnages des deux sexes (2). On a là une curieuse preuve de la persistance avec laquelle, à travers toutes les révolutions religieuses, politiques et sociales, certains détails de costume peuvent se transmettre obstinément pendant des milliers d'années, dans cet Orient surtout qui change si lentement, et où le présent diffère si peu du passé.

L'attitude, le mouvement des deux personnages de Ghiaour-kalé se retrouvent, sans variantes notables, dans la plupart des figures de Boghaz-keuï. C'est de même le corps porté en avant, les jambes assez écartées, un bras étendu, avec la main plus ou moins levée, l'autre replié devant la poitrine, de manière que l'avant-bras forme avec le bras un angle aigu et dessine une ligne à peu près parallèle au sol. C'est ainsi que se présentent notamment toutes ces figures armées qui, à Boghaz-keuï, soit dans la grande enceinte, soit dans le couloir voisin, exécutent une sorte de danse ou de marche militaire (3).

A part même toutes ces concordances d'attitude et d'ajustement, il y a comme un air de famille entre ces figures et celles des bas-reliefs cappadociens. La ressemblance avec les figures assyriennes, quoique moins frappante au premier abord et plus lointaine, ne saurait être contestée ; elle serait sans doute plus sensible encore si les bas-reliefs sculptés au flanc des rochers de l'Asie Mineure n'étaient pas incomparablement moins bien conservés que ceux qui ont été retrouvés sur les rives du Tigre. Tandis que les premiers, exposés au froid, au vent, à la pluie, ont subi ainsi une action qui a émoussé tous les contours et enlevé au modelé tout ce qu'il pouvait avoir de finesse et de détail, les autres se sont gardés sous le sable tiède et sec comme des bijoux dans un écrin. Autant que l'on peut juger aujourd'hui du style de figures si frustes, il y a ici la même simplicité que dans la sculpture assyrienne, le même art d'indiquer les choses largement et par grandes

(1) Voir, sur la question des origines étrusques, le bel ouvrage de M. Noël Des Vergers, l'*Étrurie et les Étrusques, ou Dix Ans de fouilles dans les Maremmes toscanes,* Paris, Didot, 1862-1864. On trouvera là (2e partie, ch. I) discutés tous les textes anciens relatifs à l'origine des Étrusques, examinées avec une sûre critique toutes les théories modernes qui ont été construites sur ces étroits fondements. M. Des Vergers montre d'abord que l'antiquité presque tout entière s'est accordée à rattacher les Étrusques à l'Asie Mineure, puis il cherche surtout la solution du problème dans l'étude des monuments figurés, de tous ces riches débris de la plastique étrusque qui nous ont été fournis par les nécropoles toscanes. C'est en suivant cette voie qu'il arrive à reconnaître la vérité de la tradition qu'Hérodote nous a transmise en la chargeant de détails évidemment apocryphes et fabuleux. Voir, pour la description du tombeau dit lydien, trouvé dans la nécropole d'Agylla ou Cæré, les *Cataloghi del Museo Campana,* classe IV, série IX; ce même monument est figuré dans les *Monuments inédits* (Institut de correspondance archéologique), t. VI, p. 59.

Serait-ce de chez les Étrusques que cette chaussure aurait passé chez les Latins leurs voisins, et y aurait été adoptée au moins dans quelques cités? Ce qui semblerait l'indiquer, c'est que la Junon lanuvienne aurait eu, d'après Cicéron, une chaussure tout à fait analogue à celle que nous décrivons : « Juno sospita cum pelle caprina, cum hasta, cum scutulo, cum calceolis repandis. » *N. D.*, I, 29. C'est d'après cette phrase qu'a été restaurée une belle Junon du Vatican, dont les pieds étaient brisés. Visconti, *Museo Pio Clementino,* t. II, pl. 21.

(2) Coste et Flandin, *Voyage en Perse*, Perse moderne, pl. XXIX. Il s'agit des bas-reliefs sculptés auprès de Téhéran, et qui représentent, accompagné des princes ses fils, Feth-Ali-Shah, le second roi de la dynastie des Kadjars, aujourd'hui régnante.

(3) V. pl. 39, 40, 43, 44, 47, 52.

masses. Avant que des milliers d'hivers eussent usé les saillies et effacé les détails, à Ghiaour-kalé comme à Boghaz-keuï et à Euïuk, il devait, à ce qu'il semble, y avoir ici un peu de dureté et quelque chose de trop accusé dans certains mouvements des muscles et des draperies, mais point cette froideur hiératique qui caractérise en général les monuments de l'art égyptien.

Maintenant, comment se trouvent et que font ici ces deux figures colossales? A quelle époque et avec quelle intention les a-t-on sculptées dans cette roche, sous la puissante enceinte à qui elle servait d'indestructible fondation? Quelles générations les ont laissées là comme la marque ineffaçable de leur passage? Nous ne savons, et en l'absence de toute inscription et de tout document historique, il ne nous paraît pas que personne puisse répondre à ces questions. Veut-on des hypothèses? Voici la première qui nous était venue à l'esprit, en face de ces personnages dont la coiffure rappelait d'une manière frappante le *kulah* persan; ce bonnet de feutre ou de fourrure, de forme haute et pointue, est aujourd'hui, pour tous les enfants de l'*Irak-Adjemi,* la partie la plus invariable et la plus nécessaire du costume national; peut-être l'usage en remontait-il, dans l'Iran, à une très-haute antiquité.

Dans ces longues guerres entre les rois de Lydie et les rois de Médie, sur lesquelles Hérodote ne nous donne malheureusement que si peu de détails, les rois mèdes franchirent l'Halys et s'avancèrent au-devant de leurs ennemis(1). Peut-être, nous disions-nous, fut-ce dans le cours de l'une de ces campagnes que les Mèdes fortifièrent cette hauteur; comme prise de possession et comme pour marquer cette terre de leur sceau, ils auraient alors taillé dans le roc, à la porte de leur citadelle, l'image de deux généraux ou princes mèdes, du roi peut-être et de son fils et successeur désigné; l'absence de barbe chez un personnage revêtu d'ailleurs du costume militaire ne peut guère indiquer que l'extrême jeunesse du personnage. Il semble que la main droite des deux guerriers, étendue vers l'Occident, montre les vastes plaines qui se déploient à perte de vue de ce côté et en promette la conquête. Quoi qu'il faille penser de cette interprétation, si, comme nous l'avions cru, c'était le costume de l'Iran que l'on devait reconnaître ici, nous aurions sur ces rochers la signature de quelque conquérant venu de l'Orient, de Ninive ou de Babylone, ou plutôt encore d'Ecbatane ou de Suze.

Malheureusement pour cette conjecture, nous n'avons trouvé ni dans les textes anciens, soigneusement étudiés, ni dans un attentif examen de tout ce que l'Assyrie, la Médie et la Perse nous ont conservé de monuments, l'indication des détails de costume qui sont ici les plus caractéristiques. Ainsi, les historiens nous l'apprennent, les Mèdes tenaient dans l'empire le premier rang après les Perses, avec qui, en Occident, on les confondait ordinairement; des officiers, des grands seigneurs mèdes figurent certainement dans les bas-reliefs de Persépolis; or on n'y voit aucun des personnages de quelque importance, aucun des princes ou chefs qui entourent le roi, revêtu de la tunique courte, coiffé du haut bonnet pointu, chaussé du soulier à la poulaine que nous avons remarqués dans nos figures de Ghiaour-kalé. Il y a donc tout lieu de croire que le costume de nos figures n'a rien de commun avec le costume médique; aucune induction fondée sur des analogies scientifiquement constatées ne nous conduit à reconnaître des Mèdes dans les deux guerriers sculptés au seuil de l'antique citadelle.

Au contraire, tous les traits que nous cherchons en vain à Ninive et à Persépolis se reproduisent, avec de très-légères variantes, dans des sculptures que séparent d'assez vastes espaces, mais qui appartiennent pourtant toutes à la péninsule; nous retrouvons ces traits en Lydie, à Nymphi; en Phrygie, à Ghiaour-kalé; en Cappadoce, à Boghaz-keuï; malgré de plus notables différences, on en reconnaît encore quelque chose en Lycaonie, à Konieh, dans cette figure de guerrier encastrée dans le mur de la ville. La constatation de toutes ces ressemblances nous amène à trouver plus vraisemblable une autre hypothèse, que nous suggère l'illustre voyageur, le docteur H. Barth, aussi remar-

(1) Hérodote, I, 16, 74.

quable par son grand tact archéologique que par la calme intrépidité dont il a fait preuve dans tant de lointaines explorations. D'après lui, ce serait à des conquêtes poussées de l'Occident vers l'Orient qu'il faudrait attribuer ces monuments destinés à rappeler le passage d'une armée et d'un prince victorieux. Alyattes avait déjà fait la guerre aux Mèdes; mais il était, à ce qu'il semble, resté plutôt sur la défensive, et ce fut Crésus qui, le premier des princes de sa race, sortit en conquérant de la Lydie proprement dite, et étendit jusqu'à l'Halys le domaine de la royauté lydienne. « Il subjugua, dit l'historien, toutes les nations en-deçà du fleuve Halys, excepté les Ciliciens et les Lyciens, savoir : les Phrygiens, les Mysiens, les Mariandyniens, les Chalybes, les Paphlagoniens, etc. » (1). Cette forteresse aurait pu être élevée par le monarque lydien, dans l'expédition qui lui soumit la Phrygie, et les deux grandes figures auraient été alors sculptées par son ordre sur le rocher. L'une d'elles représenterait le roi, l'autre ce fils, Atys, que le roi chérissait si tendrement, et qui, pendant toute la première partie de son règne, l'avait accompagné ou remplacé à la tête de l'armée (2). S'il faut, comme il paraît naturel de le croire, attacher quelque importance à la direction des figures, au point de l'horizon qu'elles regardent, on peut penser qu'arrivé au terme de sa course victorieuse, le conquérant se faisait représenter dans l'attitude du retour, et déjà en marche pour cette capitale dont il reprenait le chemin avec son butin et ses captifs. C'est ainsi, à en croire M. Texier, qu'est figuré le guerrier de Nymphi; il est tourné non vers Smyrne et ses fertiles plages, non vers la mer et ces îles grecques que les Lydiens convoitèrent et que les Perses conquirent, mais vers l'est, vers l'intérieur du continent. Si l'on avait quelques autres exemples analogues, si quelque texte historique venait confirmer ces inductions, il y aurait donc lieu de voir dans les remparts et dans les figures de Ghiaour-kalé les monuments d'un vainqueur qui s'était avancé de l'ouest à l'est; or, Crésus étant le seul des conquérants asiatiques que l'histoire nous montre poussant ses succès et étendant sa domination de ce côté, ce serait à Crésus qu'il conviendrait, en l'absence de toute donnée positive, d'attribuer la vieille citadelle de l'Haïmaneh et ses gardiens de pierre.

Ce qui rend d'ailleurs ici la conjecture plus incertaine encore, c'est que nous ne savons rien de l'art lydien et de la manière dont il comprenait et rendait la forme humaine. Tout ce qui, sur le sol de l'ancienne Lydie, paraît appartenir à la civilisation lydienne, ce sont des restes de murailles ou de tombeaux, de frustes débris qui ne nous renseignent guère sur le génie de cette nation et sur le caractère de sa plastique. L'hypothèse de l'origine lydienne de ces sculptures reste donc une pure conjecture qui ne peut s'appuyer sur aucune comparaison, sur aucune analogie décisive. Ce qui ne paraît pas douteux et ce qu'il importe de constater, c'est la ressemblance marquée, c'est l'air de famille que nous avons signalé entre des sculptures situées toutes dans la péninsule, quoique les unes soient à l'est, et les autres à l'ouest de cet Halys, qui la divisait dans l'antiquité en deux régions habitées par des peuples de race différente. Que ces sculptures taillées dans le roc se trouvent en Lydie, en Phrygie, ou en Cappadoce, nous y avons signalé assez de traits communs pour être conduits à leur attribuer peut-être une même origine, ou tout au moins à les regarder comme les produits d'un même art, que l'on pourrait appeler lydo-phrygien ou de tel autre nom que l'on voudrait, mais qui mériterait d'être classé à part et étudié de près. Cet art, branche secondaire de l'art assyrien, aurait été le véritable intermédiaire entre la Grèce et l'Assyrie, et c'est lui surtout qui aurait transmis des traditions, offert des modèles dont les Grecs ont tiré le parti que l'on sait. Nous verrons, en étudiant les monuments de Boghaz-keuï, qui nous offrent des symboles bien plus divers, des figures bien plus nombreuses et dans des attitudes bien plus variées, si nous ne pouvons pas faire un pas de plus; est-ce à un même peuple que nous devons ces sculptures éparses d'un bout à l'autre de l'Asie Mineure, et quel était ce peuple, voilà la question qui se présentera à nous et qu'il faudra essayer de résoudre.

(1) Hérodote, I, 73.
(2) Hérodote, I, 27.

LE PAYS D'ASSI-MALITCH.

Nous dirons, en traitant de la Galatie, ce qui subsiste aujourd'hui de Pessinunte; après l'invasion gauloise, cette vieille cité phrygienne devint le chef-lieu des Tolistoboïens. Pour le moment, nous prendrons congé de la Phrygie en donnant le détail de la route que nous avons suivie de *Sivri-hissar* à *Nali-khan;* dans ce trajet, nous avons traversé, dans sa partie orientale, un district fort peu exploré jusqu'ici, le pays d'*Assi-Malitch*. Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut (1), ce district comprend tout le territoire qui s'étend entre Sivri-hissar et Eski-cheïr au sud, Torbalu, Nali-khan et Beï-bazar au nord; il est borné à l'est par le Sangarios, qui l'enveloppe presque complétement dans le grand arc que décrit son cours supérieur. Toute montagneuse, cette région doit à l'humeur indisciplinée de ses habitants, fort redoutés dans toute la province, le nom qu'elle porte. *Assi* veut dire proprement *insurgé*, *révolté;* Assi-Malitch, c'est donc le pays de Malitch où l'on est toujours en lutte contre l'autorité. Nous devons dire que là, comme ailleurs, les gens du pays, chrétiens et musulmans des villes, autorités turques et primats grecs, tout le monde nous a paru exagérer singulièrement le danger qu'il peut y avoir à s'engager dans ces montagnes. Nous avons traversé dans toute sa largeur ce pays, sans y rencontrer l'ombre d'une difficulté ou d'un péril.

Le 20 juin, en sortant de Sivri-hissar, nous gravîmes péniblement, vers le nord-ouest de la ville, pour contourner le haut et mince rocher de granit au sud-ouest duquel ses maisons se déploient en éventail; une étroite chaussée pavée, où glissent à chaque instant nos chevaux, nous conduit sur un plateau dont le niveau est supérieur à celui de la plaine qui s'étend devant Sivri-hissar. Quoique le roc s'élève aussi, de ce côté, tout droit, comme une muraille, il a bien moins de relief au nord-est qu'au sud-ouest. On trouvera, dans nos itinéraires, le détail de notre route et nos changements de direction; qu'il nous suffise de dire que nous quittâmes le chemin pour gagner le village d'*Eldjik*, où se trouvaient des marbres, nous avait-on assuré à Sivri-hissar. Il y a en effet, dans le cimetière, plusieurs fragments d'architecture et des tombeaux mutilés. Je lis avec beaucoup de difficulté, sur une stèle, l'inscription suivante :

101.

Lettres de $0^m,025$.

ΠΟΝ	[ἡ δεῖνα] Πον-
ΛΟΥΘΥΓΑΤΗΡΟ	[τί]ου θυγάτηρ, Ο-
ΥΕΤΤΙΔΕΓΥΝΗ	ὐεττί[ου] δὲ γυνή,
ΠΑCΗCΑΡΕΤΗC	πάσης ἀρετῆς
ΕΠΑΙΝΕΓΛΥΚΥΤ	ἐπαινέ, γλυκυτ-
ΑΤΗΕΥΧΑΡΙCΤΙΑ	άτη, εὐχαριστία[ς
ΕΝΕΚΕΝΞΕΥΝΑ	ἕνεκεν εὐμα-
ΡΩC ΧΑΙΡΕ	ρῶς χαῖρε.

. . . fille de Pontios, femme de Vettius, toi qui mérites l'éloge d'avoir réuni toutes les vertus, toi qui étais si chère aux tiens, nous te témoignons notre tendresse : repose paisiblement.

(1) P. 60.

Le commencement de l'épitaphe manque. L. 2, au lieu de ΛΟΥ je lis ΤΙΟΥ. L. 3, le graveur a-t-il oublié deux lettres, ou plutôt, dans sa précipitation et son ignorance, ne s'est-il pas borné purement et simplement à transcrire en lettres grecques le génitif latin VETTI? L. 5, faut-il lire ἐπαινέ pour ἐπαινή, synonyme d'ἐπαινετή, ou croire qu'ἔπαινε est le vocatif du substantif et que le pauvre écrivain a mis *louange de toutes les vertus* pour dire toi qui *mérites des louanges à cause de toutes les vertus?* L. 7, je ne puis trouver d'explication au Ξ que porte ma copie après ἕνεκεν; peut-être y avait-il là un signe de ponctuation que j'aurai pris pour une lettre. S'il en était ainsi, on corrigerait aisément, dans le mot suivant, un M au lieu d'un N et l'on aurait εὐμαρῶς χαῖρε, formule dont je ne connais pas d'autre exemple, mais qui répondrait, avec une très-légère différence d'expression, à la formule bien connue ἀλύπως χαῖρε.

On me conduit ensuite dans une maison où une ancienne pierre tombale sert de foyer. J'ai beau me mettre à plat ventre, je ne puis déchiffrer qu'une très-petite partie de l'inscription, qui est très-effacée.

102.

Hauteur des lettres, 0m,02.

ΥΠΕΡCΑΡ	Ὑπὲρ....

Au milieu de la stèle, il n'y a jamais eu de lettres. Dans la partie inférieure on distingue ce qui suit :

ΤΗ	....
ΟC...ΟC...	ος. . . ος. . .
ΙΑ ♁ ΤΕΧΝΗ	Τέχνη
ΤΟΥΛΟΛΛ	τοῦ Λολλ-
ΙΟΥ	ίου.

Ainsi, la seule chose qui se lise encore dans cette inscription, c'est le nom de l'ouvrier qui avait taillé la pierre et gravé sur sa surface le nom de celui dont elle devait perpétuer le souvenir.

C'est d'Eldjik qu'aurait été apportée, paraît-il, une pierre qui se trouve aujourd'hui encastrée dans le soubassement du minaret de *Dunrek,* village d'une soixantaine de maisons, situé à une heure et demie vers le nord et où nous passâmes la nuit. C'est le reste d'une épitaphe chrétienne.

103.

Les lettres sont en relief. Elles ont 0m,08 de hauteur, et couvrent une dalle longue de 1m,30.

ΛΗCΤΗΝΑΝΕΩΞΟΝΜΥ	. . . . . ἀνέωξόν μυ
ΚΕ ΩΟCΥΝΑΜΟΥΜΝΗCΘΗCΕΝΤΗΔΚΕΑ	Κ(ύρι)ε,..... μοῦ μνησθῇς ἐν τῇδε (s.-ent. ἡμέρᾳ)· Κ(ύρι)ε, ἀ[πόλυσον
ΤΑΠΛΗΜΕΛΗΜΑΤΑΜΟΥ	τὰ πλημμελήματά μου.

Ouvre-moi (les portes de ton paradis), Seigneur, souviens-toi de moi en ce jour. Efface, Seigneur, mes péchés.

L. 1, ἀνέωξον ne peut être que pour ἄνοιξον. Μύ pour μοί; les exemples sont fréquents, dans les inscriptions chrétiennes, et même dans les inscriptions païennes du temps de l'empire, de cette confusion entre les différentes lettres et diphthongues que mêle l'iotacisme (1). L. 2, un mot que je ne peux lire :

(1) On trouvera υ pour οι dans Letronne, *Inscr. d'Égypte*, tome I, p. 101, λυπῶν pour λοιπῶν; dans le *Corpus I. G.*, n. 4366[k], ἀνῦξαι pour ἀνοῖξαι; 9399 et 9401, δέσπυνα pour δέσποινα.

on pourrait penser à δεσποσύνα pour δέσποινα; il y a des invocations analogues à la Vierge dans les épitaphes chrétiennes du Corpus (1). Dans la même ligne, un sigle dont je ne connais pas d'exemple, mais sur l'interprétatiou duquel on ne peut guère hésiter.

On nous a montré, à Eldjik, des monnaies romaines et byzantines. Au milieu du village gît une grande cuve baptismale, en marbre, où l'on distingue encore très-bien la croix. Il paraît donc probable qu'il y a eu là une petite ville habitée, au moins jusqu'au temps des invasions musulmanes, par une population chrétienne assez dense. Un ruisseau, qui se dirige vers le Sakharia, coule au fond d'une vallée large et creuse qui sépare Eldjik et Dunrek.

Le jour suivant (21 juin), nous traversons un pays montueux, où les villages ne sont pas rares, mais où il y a très-peu d'arbres. Nous arrivâmes, au milieu de la journée, en vue d'une rivière que notre guide appelle le Sakharia, et qu'il dit venir de Koutahia en passant par Eskicheïr. Ce serait alors le *Porsouk-Tchaï,* le Tymbris des anciens. La rivière, dont le courant est rapide, a de sept à dix mètres de large; l'eau en est jaune et trouble. Des saules et des aubépines croissent sur les bords; à peu de distance de la rive se dressent des côtes nues et brûlées. Au point où nous la rencontrons, la rivière, dont nous longeons les bords pendant deux heures, coule dans la direction du nord-nord-ouest. Le Porsouk-Tchaï est marqué sur la carte de Kiepert comme coulant d'abord vers le nord, puis vers l'est-nord-est, et comme ne venant pas si loin vers l'est. D'après le tracé hypothétique indiqué sur la carte, nous devions le laisser à gauche, et ne pas le rencontrer, dans cette marche qui nous faisait traverser du sud au nord le pays d'Assi-Malitch, sous le méridien de Sivri-hissar.

Un mauvais pont en planches disjointes nous conduisit sur la rive gauche, et nous quittâmes aussitôt le bord de l'eau pour aller coucher au village de *Sasak.* Les collines qui l'entourent et celles que nous avons vues dans la journée présentent toutes le même aspect; ce sont des collines formées de bancs de craie tout à fait horizontaux, ce qui donne presque toujours à leurs sommets l'aspect de longues tables.

Le matin de la troisième journée que nous passions dans le pays d'Assi-Malitch, une rude ascension nous conduisait sur une crête boisée où nous marchâmes pendant deux heures. Nous avions enfin retrouvé la forêt, que nous avions quittée depuis Iasili-Kaïa! De ce sommet la vue est très-étendue; en nous tournant vers l'est, nous avons devant nous les longues ondulations du plateau d'Angora; à notre droite, tout ce pays montueux que nous traversons depuis deux jours, à gauche, la vallée du Sakharia et, par delà, les Olympes de Bithynie et de Galatie, dont la cime est encore un peu tachée de neige (22 juin). La vallée du Sakharia, quand nous la dominons de près et que nos yeux y plongent, présente un étrange aspect : c'est un amas confus de formes rondes et nues, parmi lesquelles on distingue difficilement, au premier abord, l'endroit où coule le fleuve. Çà et là, dans cette mer de tuf blanc, apparaissent quelques îles d'argile rouge. Tout cela, sous le soleil de midi, est d'une lumière éblouissante et triste.

Nous fîmes notre halte de midi à *Kavak*, « le peuplier », village d'environ 80 maisons où nous conduisit une descente assez rapide, et nous couchions le soir à deux heures plus loin, à *Quouïoun-Aghla* « queue de mouton », village à peu près de la même importance que le précédent, et où réside le mudir d'Assi-Malitch. Il est dans une triste situation, adossé à des escarpements de tuf blanchâtre où ne pousse pas un arbre, pas un brin de gazon.

Le 23, nous partîmes de grand matin, et nous gagnâmes le Sakharia en suivant une gorge resserrée. On traverse le fleuve, large en cet endroit d'une trentaine de mètres, sur un pont de bois qu'a fait construire à ses frais, il y a une dizaine d'années, une dame turque de Nali-khan. Puis le chemin descend la vallée, sur la rive droite, entre des côtes qui, par leur aspect et leur hauteur, rappellent tout à

(1) Plusieurs inscriptions d'Athènes, gravées sur les colonnes du Parthénon, invoquent la protection de la Vierge pour différents personnages qui lui recommandent leur salut. *C. I. G.*, 9398-9402. D'autres de la même ville reproduisent un grand nombre de fois la formule Μνήσθητι, Κύριε, τοῦ δεῖνα, 9403 et suiv.

fait nos falaises du bord de la mer entre le Havre et Dieppe. Au fond coule le fleuve jaune et terreux, au milieu de larges pelouses qu'il couvre de sable dans ses débordements. Bientôt il s'éloigne vers l'ouest, et nous suivons la rive gauche de son affluent, l'Indjé-sou. Quelque temps avant d'arriver à *Tchaïr-hané,* nous rejoignons ce que l'on appelle la grande route de Constantinople à Bagdad, c'est-à-dire le sentier que suivent courriers et caravanes, sentier un peu plus mauvais et plus pénible à suivre que les chemins ordinaires, parce qu'il est plus défoncé par les pieds des chevaux et des chameaux. Tout le long de cette route sont dressés les poteaux et courent les fils du télégraphe électrique.

Au sortir de Tchaïr-hané, après avoir franchi l'*Indjé-sou*, « l'eau mince » (1), nous traversons un pays qui présente un aspect des plus étranges ; c'est à n'en pouvoir donner une idée ; il y faudrait le dessin et la peinture, et encore ne réussirait-on pas à faire quelque chose qui pût paraître vraisemblable. Ravinés en tout sens par les eaux, des bancs de craie qui alternent avec d'épaisses couches d'une argile tantôt verte, tantôt rouge ou jaune, se sont taillés en pyramides émoussées au sommet, en cônes tronqués, en croupes arrondies. On dirait les flots pétrifiés d'une immense mer multicolore. J'emploierai une comparaison qui manque peut-être de noblesse, mais qui seule me paraît aider à se faire quelque image de ce paysage bizarre ; ces terrains rappellent, pour la couleur, ces dépôts qui se forment, dans une cour mal tenue, sous la gouttière d'une cuisine ou d'une buanderie, là où dégorgent toutes les eaux sales de la maison.

Une montée assez pénible nous conduit sur un plateau où domine la craie ; il est d'un blanc éblouissant, qui fatigue la vue. Le pays redevient plus agréable quand nous approchons de *Nali-khan*, grand village situé au fond d'un étroit et joli vallon. Tout autour des maisons, dispersées en trois ou quatre groupes, s'étendent des plantations de mûriers, et des arbres élancés dressent au-dessus des vignes leurs têtes chargées de fruits.

Ce ne sont plus ici, au-dessus des maisons, des toits plats, des terrasses comme dans tous les villages au sud du Sangarios, mais partout de vrais toits de tuiles. Dans toute cette zone boisée qui s'étend, sur une profondeur de 20 à 30 lieues, tout le long de la mer Noire, de l'Ida phrygien aux montagnes du Lazistan, ce ne sont pas seulement les aspects de la nature, le feuillage et les fruits des arbres, qui ont quelque chose de tempéré et même de septentrional, c'est aussi la forme et la physionomie des habitations qui se rapproche sensiblement de ce qu'on est accoutumé à voir dans nos climats. Transporté, les yeux fermés, sur ces hauteurs, on pourrait, d'un peu loin, prendre Nali-khan pour un village des Vosges ou du Jura. La veille, au contraire, il n'y avait pas à s'y méprendre, nous étions bien en Orient, sous un ciel, dans un milieu tout différent du nôtre : à Quouïoun-aghla, de l'auvent sous lequel nous étions établis, nous avions vu tous nos voisins souper, causer et s'endormir sur leurs terrasses.

A partir de Nali-khan, nous quittons la route de poste, pour revenir à Constantinople par Muderlu, l'ancienne Modrenæ. Au-delà de Nali-khan, le pays que nous traversons est montueux et boisé. Nous couchons le 24 au petit village de *Tchilleh,* et le 25, après une marche matinale, nous découvrons à nos pieds, serrée dans une gorge étroite, la petite ville de Muderlu. Nous avons décrit ailleurs cette ville, rappelé son histoire, et indiqué les sites antiques qui, d'après les renseignements que nous avons recueillis, se trouveraient dans le voisinage de Muderlu et dans la partie occidentale du pays d'Assi-Malitch (pp. 58-60).

(1) L'Indjé-sou est la rivière qui figure sur la carte de Kiepert sous le nom d'*Ala-dagh-sou*.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE VII.

KUMBET. — TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC.

La façade de ce tombeau est exposée au nord-est. Elle fait face aux nombreux tombeaux, d'une époque plus récente, creusés dans le roc et situés à un kilomètre de distance, de l'autre côté de la vallée. On remarquera dans cette façade que l'axe de la porte n'obéit pas à la symétrie parfaite de la partie supérieure du monument; cet axe est reporté vers la gauche de plus de $0^m,20$. Quelque défaut dans la masse du rocher primitif a pu motiver cette irrégularité.

Le bas-relief principal est d'une saillie assez forte, le relief des têtes des lions n'a pas moins de $0^m,13$, celui du vase est de $0^m,07$. Les têtes sculptées entre les modillons, très-mal indiquées dans le dessin de Steuart, ne nous ont paru avoir aucun intérêt particulier.

Il serait difficile de méconnaître, dans l'architecture de ce tombeau, l'imitation de la primitive construction en bois. C'est dans l'ajustement des mutules ou modillons de la corniche horizontale que cette imitation est visible. Elle est plus flagrante encore dans la disposition des modillons et des denticules voisins, taillés perpendiculairement aux rampants du fronton.

Nous avons signalé (v. p. 106) des restes de stuc et de décoration peinte sur le tombeau de Delikli-tach; nous n'avons pas vu trace de stuc sur la façade du tombeau de Kumbet; mais il y a encore dans certains creux, surtout aux palmettes des angles, des restes de couleur rouge parfaitement conservés. A l'intérieur, comme nous l'avons dit, page 140, une sorte de gorge égyptienne, qui fait partie de la corniche N située au-dessus de la deuxième porte, est décorée de bandes verticales rouges (fig. 6 et 6'), dont la disposition rappelle l'ornementation peinte de gorges semblables dans les monuments de l'Égypte et de moulures analogues aux chapiteaux d'antes des propylées de l'acropole d'Athènes.

L'échelle du dessin de la façade dans la planche VII est de $0^m,02$ pour mètre.

Il ne nous reste à indiquer, dans l'intérieur du tombeau, que l'espèce de banquette qui règne au pourtour de la première salle; sur cette banquette étaient posés probablement des vases ou des offrandes au mort qui reposait dans ce caveau. Cette banquette a été conservée quand fut creusée, suivant notre opinion, la seconde salle. C'est là ce qui explique le seuil élevé, tout à fait inutile d'ailleurs, qui sépare les deux parties du tombeau et qu'on a divisé en deux marches du côté du second caveau.

La disposition de l'alcôve voûtée recouvrant le sarcophage de la première salle se trouve reproduite dans les tombeaux creusés en face de Kumbet, de l'autre côté de la vallée Dans plusieurs d'entre eux, elle est répétée trois fois; c'est-à-dire qu'un pareil sarcophage recouvert d'une voûte se trouve creusé sur chacune des faces intérieures. Un autre tombeau présente ce motif deux fois répété seulement, sur la face du fond et sur celle de gauche. Celui-ci offre une autre particularité, ce sont des restes de peinture où l'on distingue encore plusieurs compartiments divisés par des bandes rouges. La disposition de ces compartiments rappelle tout à fait les peintures de Pompéi et celles de plusieurs chambres funéraires romaines. Ces tombeaux sont généralement très-simples, aucun ne présente la richesse extérieure du tombeau dit de Solon; l'un d'eux a seulement des vases sculptés en bas-relief de chaque côté de la porte.

D'autres tombes, plus simples encore, offrent une disposition particulière : ce sont des trous ou puits, de forme rectangulaire, assez profonds, et ouverts à la partie supérieure. Ils sont creusés dans le roc et rappellent les fosses de nos cimetières. Une simple rainure encadrant l'ouverture à la surface du sol permettait de fermer la tombe par une dalle.

PLANCHE VIII.

PICHMICH-KALÉÇI. — FORTERESSE TAILLÉE DANS LE ROC.

Du sol de la porte extérieure formée par deux rochers écartés à la base, un escalier droit (G), taillé dans le roc, conduit au sol intérieur de la forteresse. Les marches de cet escalier sont en partie usées ou détruites.

Le sommet tout entier du rocher fut aplani, sauf en quelques points peu saillants vers le milieu de l'enceinte, où la roche fut laissée à l'état brut. On réserva dans tout le périmètre la muraille ou le parapet plus ou moins élevé qui forme l'enceinte, et dans les saillies de rochers les plus volumineuses on creusa les chambres monolithes, de forme cubique, CC'. La muraille d'enceinte, dans les parties construites de main d'homme ou dans celles qui ont été réservées dans la masse, est beaucoup plus haute sur les points où les flancs du rocher moins élevés, moins abrupts, auraient permis un accès plus facile. Ainsi, dans toute la moitié sud du périmètre, où la hauteur à pic est très-grande, la muraille n'est qu'un parapet inégal d'une hauteur moyenne d'environ $1^m,25$. Cette hauteur plus ou moins grande est indiquée sur le plan par la teinte plus ou moins foncée des différentes parties de la muraille.

L'escalier A, creusé dans la masse, aboutit à une fissure de la montagne; cette fissure forme une sortie cachée entre les rochers qui servent de base à la forteresse. Au bord des parois verticales de cet escalier le rocher est resté brut; auprès de la première marche se trouve réservé un piédestal cylindrique, peu élevé, dans le milieu duquel est un trou qui, peut-être, servait à planter un étendard. Cet escalier a $1^m,55$ de largeur en haut et $1^m,30$ en bas; il est composé de 24 marches dont les deux tiers sont à ciel découvert; le rocher, taillé en forme de voûte et en partie écroulé, recouvre le reste. Du pied de la dernière marche au sol de la forteresse il y a $7^m,20$, ce qui donne une moyenne de $0^m,30$ pour la hauteur de chaque marche. De ce même point inférieur, en M, s'élèvent, sur les parois verticales, deux rainures de $0^m,06$ de largeur, qui correspondent à une ouverture de même dimension dans la voûte et dans le sol supérieur. Cette disposition paraît avoir servi à faciliter le mouvement d'une sorte de herse qu'on laissait tomber à volonté pour fermer cette entrée. Le corridor qui, du bas des marches, conduit à la fissure extérieure, semble à l'état brut et naturel; cela ferait croire que l'existence de cette anfractuosité a donné l'idée de creuser l'escalier qui vient y aboutir. Toute cette disposition rappelle la grotte d'Aglaure, située au pied de l'acropole d'Athènes, et au fond de laquelle une fissure du rocher ouvre un passage qui permet d'arriver dans l'intérieur de la citadelle. C'est par cette ouverture que les Perses de Xerxès y pénétrèrent (V. l'*Acropole d'Athènes*, par *E. Beulé*, t. I, pp. 27, 157).

Parmi les trous plus ou moins grands, de formes variées mais régulières, creusés dans le sol de la forteresse, il en est trois, marqués B, qui, vu leurs dimensions ($2^m,80$, $2^m,40$ de longueur), ont pu être des tombes. B' est un autre trou, de forme rectangulaire, beaucoup plus grand. Il a $4^m,74$ de long sur $1^m,70$ de large et $2^m,00$ de profondeur. Sur ses bords sont visibles les trous d'encastrement des dalles ou des poutres qui recouvraient cette grande excavation. Vers le point E, une sorte de large banquette, saillante sur le sol d'environ $0^m,40$, a été réservée dans la masse; elle est creusée circulairement comme pour obtenir la disposition d'un foyer. A peu de distance, les trous B'' et B''' creusés régulièrement en forme d'ovale et de trapèze, près de la chambre L, semblent désigner ce côté de l'enceinte comme ayant été consacré à des usages domestiques. Une légère surélévation du sol, parfaitement dressé en cet endroit, indiquerait aussi que des chambres y ont été construites. En B'''' est un trou circulaire qui semble l'orifice d'une citerne, d'un silo, d'un *trésor* peut-être, aujourd'hui obstrué et presque comblé. Cette excavation rappelle les silos à voûte conique des catacombes de Syracuse et ceux que l'on voit également en Sicile, à Girgenti, près de la grande muraille de l'antique Agrigente. (Voir sur des excavations du même genre, en Phrygie et en Lycie, ce que dit M. Texier, *Univers pittoresque, Asie Mineure*, p. 420.) Au point K se trouve une autre excavation aujourd'hui remplie de terre et obstruée par la végétation, dont le sol est en pente et qui semble l'entrée d'un souterrain qui serait creusé sous la plate-forme. Plusieurs des trous dont nous venons de parler sont revêtus intérieurement d'un enduit rouge.

Le sol des chambres C, C' est surélevé de quelques centimètres, les murs ont $0^m,85$ d'épaisseur. La chambre C a deux fenêtres ou lucarnes; dans la chambre C', à gauche de la porte, dans l'angle, est creusé un trou carré peu profond. La face orientale de cette dernière chambre est formée par un seul bloc de rocher taillé. La porte est rectangulaire, mais elle est surmontée à l'extérieur d'une rainure de forme plein-cintre dont le diamètre est plus grand que la largeur de la porte et dont le centre est à la hauteur du dessous du linteau. Était-ce une décoration ou l'encastrement de constructions plus récentes appuyées sur cette paroi? Cette dernière supposition est plus probable, parce que, au sommet de cette rainure demi-circulaire, commence une rangée horizontale de trous carrés, espacés régulièrement, et qui ont dû être creusés pour recevoir des abouts de poutres. A droite de la porte, à $1^m,20$ environ du sol, au point marqué D sur le plan, se trouve, gravée sur le roc, notre inscription n° 97.

Les murs d'une quatrième chambre, percés de lucarnes, existent en L. Cette chambre est aujourd'hui à ciel ouvert; le plafond n'a probablement pas pu être taillé dans le rocher; on l'a formé de matériaux peu durables ou de blocs rapportés qui ont disparu.

A l'angle sud-est du parapet deux sortes d'éperons intérieurs ont été réservés. Ils sont taillés régulièrement, et deux rainures verticales sont creusées sur les faces intérieures. Entre les deux éperons un enfoncement rectangulaire est creusé de $0^{m},10$ environ dans le sol et une sorte d'embrasure est ménagée dans le parapet. Tout ceci nous semble indiquer l'emplacement d'une machine ou d'un engin quelconque.

La partie supérieure de la muraille F est très-récente, au moins relativement, car les chaînes en bois que nous avons signalées sur ce point se retrouvent dans toutes les constructions turques analogues, par exemple dans une grande partie de la muraille sud de l'Acropole d'Athènes, réparée par les Turcs. Dans l'appareil antique qui forme la partie inférieure de cette muraille, les grands blocs, assemblés sans ciment, sont disposés par assises horizontales, mais les joints, comme aux murs de Mycènes, de Platée et de Chéronée, ne sont pas verticaux. Une porte rectangulaire percée dans cette muraille F n'est pas la porte primitive, elle a été bouchée.

Parmi les tombeaux creusés dans les rochers qui entourent le tombeau de Midas, il en est plusieurs qui offrent la même disposition à trois sarcophages que nous avons décrite plus haut à propos des tombeaux voisins de Kumbet. Un autre, assez grand et malheureusement presque détruit, présente une imitation de poutres et de caissons. Quelques-uns ont un fronton grossièrement figuré. Enfin il en est un qui montre encore une corniche saillante au dehors, formée d'éléments grecs assez imparfaits, et qui était soutenue par deux colonnes aujourd'hui disparues.

PLANCHES IX ET X.

STÈLES FUNÉRAIRES.

Il n'y a rien à ajouter à ce qui a été dit, page 45, sur la stèle de Boli.

Nous devons rectifier, pour la stèle de Koutahia, la dimension portée sur la planche, par erreur, à $2^{m}, 20$. Cette hauteur est en réalité de $1^{m}, 40$.

Les lances qui sont figurées à droite et à gauche de cette stèle peuvent offrir un certain intérêt pour l'étude des armes antiques. Toutes deux sont composées de trois parties distinctes : la tête (*cuspis*), en bronze ou en fer; le bois (*hastile*); et une pointe de métal au bout inférieur (*spiculum*), qui servait à ficher l'arme en terre et devenait aussi une arme offensive quand la tête était endommagée ou brisée.

Les têtes de ces lances sont larges, elles sont à trois pointes (*trifax*), une en avant et deux en arrière; cette particularité, jointe à l'espèce de garde (*mora*), que porte l'une d'elles, nous fait croire que nous avons plutôt ici la représentation d'épieux de chasse (*venabulum*), que d'armes de guerre.

GHIAOUR-KALÉÇI.

Dans les trois enceintes de cette forteresse l'épaisseur moyenne des murailles est de 1 mètre.

Les parties de murs qui ont conservé plus ou moins de relief sont teintées en noir sur le plan; celles qui sont rasées au niveau du sol sont laissées sans hachures.

Les fondations de ces murs ne doivent pas être profondes, car, sur le plateau, le rocher perce partout le sol, et l'on a dû trouver bien vite, sans creuser profondément, une assiette solide pour ces puissantes murailles.

Les murs qui entouraient le plateau vers l'ouest ont dû appartenir à un mode de construction rectangulaire disposé par assises plutôt qu'au système polygonal, car ce qui reste de ces murs offre, au niveau du sol, un arasement parfaitement horizontal.

Nous donnerons, au chapitre de la Galatie, l'explication des figures qui remplissent la partie moyenne de la planche IX, et qui sont relatives aux ruines de Pessinunte.

Nous placerons ici une inscription qu'a recueillie à *Vezir-Keupru,* dans l'ancien royaume de Pont, M. Jules Léonard, missionnaire protestant à Mersiwan, et dont il a bien voulu nous donner copie. Ce n'est malheureusement qu'une épitaphe assez insignifiante.

104.

Dans le village d'*Awdan-Keui*, à trois milles de Vezir-Keupru, se trouve, encastrée dans la mosquée, une stèle à fronton triangulaire, qui porte l'inscription suivante. Hauteur de la stèle, 1m,60 ; hauteur des lettres, 0m,03. J'ai deux copies, dressées par deux des missionnaires. Je donne ici, sans y rien changer, la moins défectueuse, et je m'aiderai de l'autre pour restituer le texte.

(Copie A.)

ΕΝΘΑΔΔΑΚΥΛΕΙ	Ἐνθάδ' Ἀκυλει-
ΝΟΝΚΑΙΤΟΥΔΕ	νὸν καὶ τοῦδε
ΤΕΙΜ ΙΝΣΥΝΟ	Τειμ[α]ί[α]ν συνό-
ΝΕΥΝΟΝ7ΓΑΙΑ	μευνον γαῖα
ΦΙΛΗΚΑΤΕΧΕΙΨΥ	φίλη κατέχει, ψυ-
ΧΗΣΑΠΟΠΑΜΕ	χῆς ἀποπ[τ]αμέ-
ΝΗΣΟ ΟΝ	νης ο[ὐραν]όν·
ΑΙΝΑΡΕΤΟΝΣΩ	αἰνάρετον σώ-
ΦΡΟΝΕΧΟΝΗΔΕ	φρον ἔχον ἠδὲ
ΠΟΘΕΙΝΟΝΘΡΗ	ποθεινὸν, θρη-
ΣΚ ΥΟΝΤΕΣ Α	σκ[ε]ύοντες ἁ-
ΓΝΟΣΘΕΟΝΕΠΕ	γνῶς θεὸν ἐτε-
ΑΘΥ Η7ΙΣΗΝΕ	ᾷ θυ[σί]ῃ. Ἴσην ἔ-
ΧΟΝΣΤΟΡΓΗΝΔΕ	χον στοργὴν ἀε[ὶ
ΒΙΩΚΑΙΘΜΘΙΙΑ	βίῳ καὶ ὁμοῖια
ΕΡ ΗΜΑΣΙΛΕΝ	ἔργα· ἡμᾶς . .
ΤΑVΤΟΙΣΕΝΦΟΙ	. . . . . ἐν φθι-
ΜΕΝ ΣΙΝΕΒΑΝ	μέν[οι]σιν . .
ΤΟΙ7ΠΑΙΣΕΥΣΕΒΙ	. . . . παῖς εὐσεβί-
ΗΤΕΚΕΝΣΤΗΛΙ	ης ἕνεκεν στηλί-
ΔΑΣΑΡΑΣΕΝ7ΚΥΡΙ	δας ἄρασεν Κυρι-
ΑΚΟΣΤΟΝΕΣΙΜΝΗ	ακός . . . . . μνή-
ΜΗΓΕΡΑΣΣΑΜΕΝΟ	μῃ ἱερασσάμενο[ς.

Ici la terre chérie renferme Akyleinos et sa compagne Teiméa, l'âme s'étant envolée vers le ciel. Ils vécurent avec une sagesse qui mérite des éloges et des regrets extraordinaires, offrant à Dieu le pur hommage de sacrifices sincères. Pendant toute leur vie ils s'aimèrent d'une égale affection et firent les mêmes œuvres. . . . . Leur serviteur, Kyriakos, leur a élevé par piété ces stèles funéraires... les consacrant à leur mémoire.

Il me paraît plus que probable que c'est ici une inscription chrétienne. Le nom de Κυριακός suffirait à lui seul pour accuser une époque très-basse; le contexte de l'inscription et les idées qu'elle contient confirment cette induction. Il y a bien une couleur chrétienne dans cette *adoration pure* et ces *véritables sacrifices offerts à Dieu,* dans ces *œuvres semblables* que les deux époux accomplirent ensemble. C'est d'un ménage chrétien qu'il s'agit ici.

Malheureusement le texte, par suite du mauvais état de la pierre, ou plutôt de l'insuffisance des copies qui nous ont été communiquées, ne se laisse pas restituer partout d'une manière satisfaisante.

L. 3. La copie B porte ΤΕΙΜΗΙΝ; si l'Η existe réellement sur la pierre, il est pour Ε, qui lui-même remplace ici la diphthongue αι. Le second α, dont la place n'existe pas, à ce qu'il semble,

aurait été sauté par le graveur. Je ne vois pas quel autre nom de femme on pourrait supposer ici, à moins qu'on ne veuille y chercher un accusatif irrégulier de Τιμώ.

L. 7. La restitution du mot ο[ὐραν]όν n'est pas douteuse.

L. 8. Je ne crois pas que l'on puisse donner ici à ce mot très-rare le sens que les lexicographes attribuent ordinairement à la forme plus connue Αἰναρέτης; ils définissent αἰναρέτης (V. *Thesaurus*, éd. Didot, s. v.) : ὁ ἐπὶ κακῷ ἔχων τὴν ἀρετήν ; cette signification défavorable ne saurait trouver place dans cet éloge des défunts. Une glose de Zonaras vient heureusement nous autoriser à donner au mot αἰνάρετος le sens que nous lui avions attribué, en nous fondant sur l'étymologie, avant même d'avoir eu ce passage sous les yeux. Voici ce texte : Αἰνάρετος, ὁ ἐπὶ κακῷ τὴν ἀρετὴν ἔχων· δηλοῖ δὲ καὶ τὰ μνήμης ἄξια ; *il désigne aussi ce qui mérite de n'être pas oublié*. Notre inscription aurait levé les doutes que M. Fix exprimait à l'endroit de ce mot (*Thesaurus*, s. v.).

L. 9, σῶφρον pour σωφροσύνη, le neutre de l'adjectif au lieu du substantif. Même ligne, ἔχον pour εἶχον ; la même substitution se trouve une seconde fois, dans cette inscription, ligne 13.

L. 12, les deux copies portent ἁγνός ; il faut évidemment lire ἁγνῶς. A la fin de la même ligne, au lieu de επεα, je lis ἐτεᾷ.

L. 13, la copie B porte ΑΟΖΙΗΙ, ce qui ne donne pas de sens.

L. 14, copie B, après στοργήν, ΑΕ, et l. 15, ΒΙ..ΚΑΙΟΜΟΙΙΑ.

L. 16, copie B, ΕΡΕΑ, viennent ensuite trois lignes où on distingue plusieurs mots sans pourtant que ni l'une ni l'autre des copies me donne un sens. B : ΗΜΑΣΙΑΕΝ | ΤΑΥΤΟΙΣ ΕΝΦΘΙ | ΜΕΝΟΙΣΕΝΕΒΑΝ | ΤΟΙΧΠΛΙΣΕΥΣΣΜ.

L. 19, παῖς est-il ici synonyme de υἱός, ou du *puer* latin ?

L. 20, B : ΗΣΕΝΕΚΕΝΣΙΗΛΙ.

L. 21, ἄρασεν, pour ἄρσεν, aoriste de ἀραρίσκω.

Il y a ici, comme dans beaucoup d'inscriptions de cette époque et de cette contrée, un effort malheureux pour arriver à la forme métrique, effort qui se remarque surtout dans les premières lignes :

Ἐνθάδ' Ἀκυλεινὸν καὶ τοῦδε Τειμαίαν συνόμευνον
γαῖα φίλη κατέχει, ψυχῆς ἀποπταμένης
οὐρανὸν, αἰνάρετον σῶφρον ἔχον ἠδὲ ποθεινόν.

C'est cette même préoccupation qui, ligne 15, a introduit la forme ὁμοίια au lieu de ὅμοια.

GALATIE.

RÉSUMÉ HISTORIQUE.

La dénomination géographique qui figure en tête de ce chapitre n'apparaît dans l'histoire que vers le milieu du troisième siècle avant notre ère, après que se furent établies au centre de l'Asie Mineure des bandes gauloises, débris de la grande expédition qui avait couvert d'un flot d'envahisseurs celtiques tout le pays compris entre le Danube et la mer Égée. L'usage s'est introduit chez les historiens modernes, nous ne savons à quelle époque, de désigner exclusivement les Gaulois d'Asie Mineure sous le nom de Galates; chez les écrivains grecs, Γαλάται est un nom qui s'applique aussi bien que les deux autres formes Κέλται ou Κελτοί, la plus ancienne de toutes, et Γάλλοι, empruntée aux Romains, à la race gauloise tout entière. Tite-Live ne se sert, en parlant des Gaulois d'Asie Mineure, que des mots *Galli* et *Gallo-Græci*. Il est probable que c'est à la littérature théologique que nous devons la transcription française du mot Γαλάται, et l'application qu'on en a faite aux seuls Gaulois d'Asie Mineure (1).

Appelés et introduits en Asie par les rois de Bithynie (278 av. J.-C.), ces hardis aventuriers commencèrent par promener en tout sens, d'un bout à l'autre de la Péninsule, leurs armes redoutées, et par en ravager, l'une après l'autre, toutes les provinces (2); tout les favorisait, les guerres qui s'allumaient sans cesse entre les monarchies limitrophes de Bithynie, de Pergame, de Cappadoce, de Pont et de Syrie, les guerres de succession qui déchiraient et affaiblissaient fréquemment tous ces royaumes, hors celui des Attales, enfin le désarroi et la faiblesse de populations à qui l'influence croissante et dominatrice de l'hellénisme avait enlevé leurs anciennes langues et fait oublier leurs vieilles traditions nationales sans rien mettre à la place, sans fonder nulle part un nouvel ordre social et politique, sans établir entre les provinces de liens solides et d'associations qui présentassent quelque chance de permanence et de durée.

Des expéditions sans cesse renouvelées, le pillage des villes, les tributs payés par les cités et par les rois, avaient mis entre les mains des Gaulois une partie du capital amassé pendant des siècles par d'industrieuses et opulentes populations; aussi ces heureux vainqueurs durent-ils éprouver, au bout d'un certain temps, le désir de s'arrêter et de se reposer, de jouir enfin, avec quelque tranquillité,

(1) D'apres Zeuss (*Grammatica Celtica,* p. 993), Galatæ viendrait du vieux mot irlandais *gal*, combat; le pluriel, *gala*, signifie aussi armes. Les Galates, ce seraient donc « les belliqueux, les armés ».

(2) Pausanias (X, 23, 9) nous donne la date exacte du passage des Gaulois en Asie. Pour les détails, voir liv. XXXVIII, 16; Justin, XXV, 2, etc.

de tout ce butin, de tant de richesses si aisément et si rapidement conquises. D'ailleurs les rois de l'Asie, qu'avaient frappés d'une sorte d'épouvante l'invasion et les premières victoires des Galates, leurs mouvements rapides et leur fougue impétueuse, avaient peu à peu repris courage; Antiochos I Soter donna le signal d'une résistance effective et d'un retour offensif contre les envahisseurs (1). C'est en 276 qu'il paraît avoir remporté sur les Galates un succès de quelque importance; la bataille aurait été livrée en Cataonie. Ce succès ne mit pas immédiatement fin aux ravages des Galates; mais il empêcha ces bandes de se répandre, comme elles songeaient peut-être à le faire, dans les plaines de la Syrie, et il montra que la résistance n'était pas impossible. Antiochos garnit de places fortes tous les défilés du Taurus. En même temps la royauté bithynienne était sortie de cette guerre de succession à la faveur de laquelle les Galates s'étaient trouvés mêlés aux affaires de la Péninsule (2). Il semblait que l'Asie Mineure allait voir luire des jours meilleurs; et pourtant un demi-siècle encore devait s'écouler avant qu'une sérieuse et efficace résistance vînt enfin arrêter l'élan des Gaulois et rendre plus difficiles leurs aventureuses expéditions.

Les Galates, après leurs premières courses poussées dans toutes les directions, avaient gagné tout d'abord le milieu de l'Asie Mineure, le pays situé entre l'Halys et le Sangarios; c'était comme un poste central d'où ils pouvaient se précipiter sur l'une ou l'autre des riches provinces de la côte (3). Aussitôt après leur passage en Asie, on les voit divisés en trois groupes qui, assurent les historiens, s'étaient partagé l'Asie Mineure pour la ravager sans se gêner mutuellement. Les Trocmes avaient pris pour eux les côtes de l'Hellespont, les Tolistoboïens l'Éolie et l'Ionie, les Tectosages les provinces méditerranéennes. C'était comme un terrain de chasse que possédait chacune de ces tribus, comme un fertile domaine dont elle percevait les revenus : beaucoup de villes, pour éviter d'être pillées ou sans cesse inquiétées, avaient consenti à payer tribut (4). Peu à peu les Gaulois, se trouvant en face d'une résistance qu'encourageaient et que dirigeaient, d'une part le roi de Syrie, de l'autre le roi de Pergame, sentant d'ailleurs le besoin de respirer après tant de combats et d'aventures, se décidèrent enfin à s'attacher au sol et à prendre racine. Alors se retrouva cette même division en trois peuples, τρία ἔθνη, comme disent Strabon et les inscriptions (5). Les Tolistoboïens s'établirent sur le haut Sangarios et surtout à l'ouest de ce fleuve, dans cette espèce de presqu'île que dessine et qu'enveloppe le cours sinueux du fleuve; Pessinunte fut leur capitale. Les Tectosages se fixèrent entre le Sangarios et l'Halys, et ils eurent pour métropole Ancyre. Les Trocmes franchirent l'Halys, et en occupèrent la rive droite dans son cours moyen; leur ville principale, Tavia, était située dans le voisinage de la ville moderne de *Iusgat* (6). Tout ce pays qu'ils avaient occupé, et qui resta en leur possession depuis le milieu du troisième siècle avant notre ère, on prit bientôt l'habitude de l'appeler GALATIE ou

(1) Lucian, *Zeuxis*. 8 ff. Appian., *Syriaca*, p. 130.

(2) Les détails nous manquent sur tous ces événements; l'histoire de la Péninsule, à cette époque, est fort embrouillée, et c'est avec peine que l'on arrive à saisir les grandes lignes et les résultats généraux. On peut consulter, pour la suite des faits et la critique des textes, le savant ouvrage de M. Léopold Kontzen, *Die Wanderungen der Kelten*, 8°, Leipzig, 1861, p. 220-129.

(3) Sedem ipsi sibi circa Halym flumen ceperunt, tantusque terror eorum nominis erat, multitudine etiam magna sobole aucta, ut Syriæ quoque ad postremum reges stipendium dare non abnuerint. Liv., XXXVIII, 16. Cf. Memnon, 17.

(4) Postremo, quum tres essent gentes, Tolistoboii, Trocmi, Tectosagi, in tres partes, qua cuique populorum suorum vectigalis Asia esset, diviserunt. Trocmis Hellesponti ora data, Tolistoboii Æolida atque Ioniam, Tectosagi mediterranea Asiæ sortiti sunt, et stipendium tota cis Taurum Asia exigebant. Liv., XXXVIII, 16.

(5) L. XII, ch. 5, § 6. *C. I. Gr.*, 40, 39.

(6) Strabon, XII, 5. Ἔχουσι δὲ οἱ μὲν Τρόκμοι τὰ πρὸς τῷ Πόντῳ καὶ τῇ Καππαδοκίᾳ... Τεκτόσαγες δὲ τὰ πρὸς τῇ μεγάλῃ Φρυγίᾳ, τῇ κατὰ τὴν Πεσσινοῦντα καὶ Ὀρκαορικούς. Τούτων δ' ἦν φρούριον Ἄγκυρα...... Τολιστοβόγιοι δὲ ὅμοροι Βιθυνοῖς εἰσι καὶ τῇ Ἐπικτήτῳ καλουμένῃ Φρυγίᾳ. Les renseignements que fournit Pline sur la Galatie (*H. N.* v. 42) sont assez confus; il indique, à côté des trois peuples principaux, d'autres tribus, que nous ne connaissons que par lui. Il faut remarquer pourtant cette phrase si précise : « Oppida, Tectosagum, Ancyra; Trocmorum, Tavium; Tolistobogorum, Pessinus. »

GALLO-GRÈCE (1); ce dernier nom témoigne du mélange qui s'opéra promptement entre les conquérants et l'ancienne population tout hellénisée, qu'ils trouvèrent dans cette région; il indique avec quelle rapidité les vainqueurs apprirent la langue des vaincus, subirent l'influence de leur culte, de leurs mœurs, de leurs arts, de leur civilisation supérieure.

Cette nouvelle dénomination géographique se superposa donc, comme dit Pline, aux anciennes divisions de la péninsule (2); la Galatie se composa de cantons détachés du royaume de Pont, d'autres cantons enlevés au royaume de Bithynie, et de toute la Phrygie orientale. Il y avait d'ailleurs plusieurs siècles que ce nom de Phrygie n'était plus qu'une appellation traditionnelle, et qu'il avait cessé de correspondre à une langue, à une nationalité distincte. Avant d'être occupée par les Galates, c'était des Séleucides que dépendait, plus ou moins directement, toute cette région centrale de l'Asie Mineure. Autant qu'on peut l'entrevoir d'après des témoignages tronqués et des fragments mutilés, des traités avaient été conclus par les Galates avec les rois de Syrie, de Pergame et de Bithynie (3). Tous ces princes se trouvaient trop heureux d'acheter, au prix de quelques concessions territoriales, un peu de tranquillité et une sécurité passagère; ils n'abandonnaient que ce qu'ils avaient déjà perdu, que des provinces qu'ils ne se sentaient point capables de reconquérir par la force des armes.

Cependant les Galates, pour avoir un territoire et des villes qui leur appartenaient, ne renonçaient pas à la vie d'aventures et de combats qu'ils avaient si longtemps menée, à ce jeu de la guerre qu'ils aimaient si fort et qui les enrichissait toujours. On les voit prendre part, comme mercenaires, à la guerre que soutient Ptolémée II Philadelphe contre son frère Magas, à celle qu'Antiochos I Soter fait à l'Égypte, en 262; ce sont ces vaillants et avides condottieri qui, vers 250, mettent Zeilas sur le trône de Bithynie que lui disputait son frère Tiboitès. Bientôt après, ils se mêlaient à la lutte acharnée qui s'engagea entre Antiochos Hierax et Seleukos Kallinikos; c'était grâce à eux qu'Antiochos gagnait, en 241, la sanglante victoire d'Ancyre. Ils avaient tout à gagner à l'affaiblissement des Séleucides, et cette guerre, qui déchira, pendant plusieurs années, toute l'Asie antérieure, leur permit sans doute de reculer leurs frontières et de s'établir plus solidement dans le territoire qu'ils avaient commencé à s'approprier. En même temps, enorgueillis par le rôle prépondérant qu'ils avaient joué dans la lutte engagée entre les deux princes Séleucides, ils poussaient chaque jour plus loin leurs ravages. Sous la menace de ces perpétuelles et rapides incursions, aucune cité de l'Asie antérieure n'était sûre du lendemain; on abandonnait les campagnes; on craignait les routes fréquentées; le commerce se ralentissait et partout la prospérité diminuait. Ce n'était plus des rois de Syrie que l'on pouvait attendre quelque secours; leurs dissensions de famille leur avaient fait perdre leurs provinces orientales et leur avaient coûté leurs meilleures troupes; ils s'épuisaient d'ailleurs dans une lutte fréquemment renouvelée contre l'Égypte, qui convoitait toujours la Syrie méridionale. Ce rôle de champion de la civilisation et de l'hellénisme, qui échappait ainsi aux Séleucides, fut réclamé et brillamment soutenu par les rois de Pergame.

Fondée par Philétaire vers 280 avant notre ère, la principauté de Pergame, limitée d'abord à la possession de cette ville et de son territoire immédiat, s'était agrandie sous son neveu et successeur Eumène I, et, à la mort de celui-ci, s'étendait du golfe d'Elæa au golfe d'Adramyttium. Le troisième prince de cette dynastie, Attale I, poussa plus loin encore la fortune de sa maison. Ce qui favorisait ces progrès, c'était l'entente cordiale qui ne cessa de régner, pendant plus d'un siècle, entre tous les membres de cette famille. Pendant que des guerres domestiques déchi-

(1) Strabon, XII, 5. Τὴν νῦν Γαλατίαν καὶ Γαλλογραικίαν λεγομένην.

(2) *H. N.* 42, v. « Simul dicendum videtur et de Galatia, quæ, superposita, agros majori ex parte Phrygiæ tenet. » Memnon (fr. 17) parle à peu près de la même manière : Πολλὴν ἐπελθόντες χώραν αὖθις ἀνεχώρησαν καὶ τῆς αἱρεθείσης αὐτοῖς ἀπετέμνοντο τὴν νῦν Γαλατίαν καλουμένην.

(3) Κατέσχον δὲ τὴν χώραν ταύτην οἱ Γαλάται πλανηθέντες πολὺν χρόνον, καὶ καταδραμόντες τὴν ὑπὸ τοῖς Ἀτταλικοῖς βασιλεῦσι χώραν, καὶ τοῖς Βιθυνοῖς, ἕως παρ᾽ ἑκόντων ἔλαβον τὴν νῦν Γαλατίαν καὶ Γαλλογραικίαν λεγομένην. Strabon, XII, 5.

raient et affaiblissaient rapidement l'immense monarchie des Séleucides, à Pergame, le prince trouvait parmi ses frères et neveux ses plus dévoués lieutenants.

Attale I avait succédé en 241 à son oncle Eumène. Il semble, dès le début de son règne, avoir commencé à lutter contre les Galates, et avoir couronné ses premiers succès par une brillante victoire qui daterait probablement de 229 (1). Cette victoire, en même temps qu'elle donnait au souverain de Pergame une importance et une réputation que n'avaient point eues ses prédécesseurs, rejetait les Galates dans l'intérieur de la Péninsule (2) ; c'est alors qu'Attale prenait le titre de roi, que n'auraient pas porté, à ce qu'il paraît, Philétaire ni Eumène.

Attale conserva sur les Gaulois l'ascendant que lui avait conquis une glorieuse journée; il les employa comme mercenaires, et se servit du peuple qu'il avait vaincu pour étendre sa domination ou tout au moins sa suprématie jusqu'au Taurus (3). Les Galates se trouvaient ainsi coupés de toute communication avec les bandes gauloises restées en Thrace, qui jusqu'alors envoyaient sans cesse des recrues à leurs frères d'Asie Mineure. C'était là pour eux un grand désavantage, une cause d'affaiblissement, un échec, que ne compensaient point suffisamment des succès remportés dans la Bithynie, où ils tuèrent le roi de ce pays Zélas II (4), ni une brillante incursion dans le Pont, qui fut ravagé jusqu'au pied des murs d'Amisos (5). Ces deux expéditions, qui n'ont pas de date certaine, appartiennent, comme les victoires d'Attale, à la seconde moitié du troisième siècle. La royauté bithynienne, qui la première avait commis la faute d'introduire les Gaulois dans la Péninsule, contribua aussi, sous un prince énergique et habile, à fermer la voie par où avaient pénétré les émigrants, à rejeter les Galates dans l'intérieur et à les y cerner; une redoutable bande de Tectosages qu'Attale, en reconnaissance des services qu'elle lui avait rendus, avait consenti à laisser s'établir sur les bords de l'Hellespont, fut, vers 218, battue par les habitants de la puissante Alexandria Troas, puis anéantie par Prusias I, vers 218 avant notre ère (6).

Les rois de Syrie ne pouvaient manquer de faire les derniers efforts pour arrêter la fortune d'une famille qui, après de si humbles débuts, remplaçait peu à peu les orgueilleux Séleucides dans cette riche Asie Mineure, que s'étaient si obstinément disputée, en de sanglants combats, les capitaines, les successeurs d'Alexandre. Pour cette guerre contre les rois de Pergame, les rois de Syrie étaient sûrs de trouver toujours autant d'auxiliaires qu'il leur en faudrait chez les Galates; comme nation, ceux-ci avaient à venger les humiliations, les défaites que leur avait infligées Attale; c'était de plus, pour ces aventureux soldats, quelque chose de séduisant qu'une expédition dans les districts les mieux gouvernés et les plus prospères de la péninsule. Forcé de reculer devant l'habile général d'Antiochos le Grand, Achæos, Attale vit son royaume réduit aux limites dans lesquelles il était renfermé sous son prédécesseur (7). Pour lutter contre cette coalition des ambitions syriennes, des rancunes et de l'avidité gauloise, les princes de Pergame durent chercher hors de la péninsule quelque allié puissant qui les appuyât de son autorité morale et au besoin de ses armées; c'était au moment où Rome,

(1) Attalus rex sæpe eos fudit fugavitque. Liv., XXVIII, 17. Cf. Polyb., XVIII, 24.

On a signalé depuis longtemps, dans divers musées de l'Europe, des figures qui paraissent avoir appartenu aux groupes qu'Attale consacra dans l'Acropole de Pergame et dans l'Acropole d'Athènes, en souvenir d'une victoire dont ils rappelaient divers épisodes (Pausan., I, 25, 2; Ott. Müller, *Archäolog. der Kunst,* 3[e] éd. § 157*). MM. Em. Brunn et Wolfgang Helbig ont recherché, dans toutes les collections de l'Europe, les statues et fragments qui ont pu faire partie de cet ensemble; on annonce la prochaine publication de leur travail, qui sera d'un grand intérêt pour l'histoire de l'art (*Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, 1865, p. 116).

(2) Μέγιστον δέ ἐστιν οἱ τῶν ἔργων. Γαλάτας γὰρ ἐς τὴν γῆν, ἣν ἔτι καὶ νῦν ἔχουσι, ἀναφυγεῖν ἠνάγκασεν ἀπὸ θαλάσσης. Pausan., I, 8, 1.

(3) Polyb., V, 16.

(4) Athen., II, p. 58. Trog., *Prol.*, 27.

(5) Memnon, 24.

(6) Polyb., V, 21.

(7) Polyb., IV, 12.

avertie par l'entente qui s'était établie entre Carthage et Pella, entre Annibal et Philippe, cherchait à prendre en Orient ses sûretés contre la Macédoine, dont elle avait éprouvé la valeur et mesuré les ressources; contre la Syrie, dont elle n'avait pas encore deviné toute la faiblesse. Ébauchée sous Attale (1), l'alliance entre Rome et Pergame devint intime sous Eumène II (197).

Eumène fit tout ce qu'il put pour hâter le moment où la guerre éclaterait entre Antiochos et la république. La bataille de Magnésie (190) porta un coup mortel aux prétentions des Séleucides; elle eut en même temps, sur le sort des Gaulois, une influence que ceux-ci n'avaient pas prévue. Antiochos comptait parmi ses troupes un corps auxiliaire de cinq à six mille Gaulois, tous cavaliers. Les Galates, sur le champ de bataille, n'avaient pas offert une résistance plus sérieuse que le reste des troupes royales (2). Mais le successeur de L. Scipio, Cn. Manlius Vulso, tenait à avoir la gloire et les profits d'une campagne, à obtenir les honneurs du triomphe. D'autre part, les princes qui régnaient à Pergame regardaient les Galates comme les plus acharnés et les plus redoutables ennemis de leur maison; enfin, dans toute la péninsule, il n'était pas une cité qui n'eût à se plaindre des Gaulois, qui ne désirât voir infliger à ces pillards un châtiment assez rude pour qu'ils ne l'oubliassent pas. Eumène s'était rendu à Rome; mais son frère Attale, auquel il avait laissé le gouvernement du royaume, dut contribuer à donner au consul, par lui-même ou par des intermédiaires, la pensée d'une guerre qui le conduisait au cœur même de la péninsule. L'annonce de cette expédition fut accueillie, dans toutes les cités grecques de l'Asie Mineure, par de véritables transports de joie. Aussi Manlius se hâta-t-il de commencer sa marche offensive sans ordres du sénat, sans que la guerre eût été déclarée par le peuple; il comptait, pour faire excuser sa témérité, sur le prestige du succès et sur le dévouement d'une armée enrichie par la victoire.

Il ne peut entrer dans le plan de notre travail de suivre pas à pas la marche de Manlius, telle qu'elle nous est retracée par Tite-Live, qui paraît ici se borner à traduire ou à résumer Polybe (3); nous ne voulons rappeler, dans cette sorte d'introduction, que les événements les plus importants et les résultats généraux; nous ne nous proposons que d'établir une série historique à laquelle nous puissions nous reporter dans la discussion des questions de stratégie ou d'épigraphie que nous aurons à examiner. Nous nous bornerons à signaler, à propos de l'expédition de Manlius, une particularité sur laquelle nous aurons à revenir et à insister plus tard : c'est que toute la première partie de la marche, dans Tite-Live, nous est donnée avec bien plus de détails que la dernière; c'est que, depuis

(1) Polybe, XXII, p. 1.

(2) Antiochos comptait beaucoup, on le voit par le récit de Tite-Live (XXXVII, 8, 18), sur ces mercenaires gaulois. A Magnésie, ces cavaliers, sans avoir trouvé l'occasion de montrer leur valeur, furent enveloppés, dès le début de l'action, dans la déroute générale. Ce fut un sauve-qui-peut universel.

(3) Le livre XXII de Polybe, où cet historien avait raconté l'expédition de Manlius après avoir visité une partie de la péninsule, est malheureusement perdu. Nous n'en avons que de courts fragments, conservés par des compilateurs, et ce sont surtout des discours et des anecdotes. Or tous ces passages se retrouvent à peu près mot pour mot dans Tite-Live. Il est vrai que pour évaluer le nombre des hommes pris ou tués aux Gaulois dans la bataille de l'Olympe, Tite-Live cite Claudius Quadrigarius et Valérius d'Antium; mais l'un et l'autre sont des écrivains très-postérieurs aux événements qu'ils racontent, et ils n'ont guère pu avoir entre les mains de documents qui aient fait défaut à l'exact et curieux Polybe. Si Tite-Live recourt ici à ces deux historiens, c'est probablement que son guide ordinaire, Polybe, n'ayant pas à ce sujet de renseignements précis, ne donnait aucun chiffre. Tite-Live, qui, en pareille circonstance, a l'usage d'en offrir un, a été le chercher dans des écrivains moins scrupuleux que Polybe, qui ne craignaient pas, en pareille matière, de risquer un total très-hasardé et à peu près hypothétique. Valérius Antias surtout avait pour les gros chiffres une passion que Tite-Live signale à plusieurs reprises (XXXIII, 10; XXXVI, 38; XXXVIII, 23). Ici, par extraordinaire, c'est Valérius Antias qui est le plus modéré; tandis que Quadrigarius parle de 40,000 hommes tués, Valérius Antias n'en indique que 10,000, ce qui paraît déjà beaucoup. Les Galates formaient moins une nation, un siècle après leur arrivée en Asie Mineure, qu'un groupe de bandes d'aventuriers qui ressemblaient à nos *grandes compagnies* du moyen âge. L'ensemble de la population gauloise répandue à ce moment en Asie Mineure ne devait guère dépasser 50,000 à 60,000 âmes.

le moment où les troupes romaines entrent en Galatie, les indications topographiques, assez abondantes jusque-là et assez précises, deviennent sensiblement plus rares et plus vagues. Il n'y a d'ailleurs là rien d'extraordinaire et qui ne s'explique aisément.

Polybe, on le voit par un des fragments du XXIIe livre qui nous ont été conservés (1), avait visité l'Asie Mineure au moment où il écrivit cette portion de son histoire; il y parle, en effet, de son séjour à Sardes. De ce voyage, comme de tous ceux qu'il entreprit pendant qu'il travaillait à son grand ouvrage, il dut rapporter des notes nombreuses et variées; il recueillit surtout avec un soin extrême ces renseignements géographiques, que l'historien moderne peut se contenter de demander à un atlas, mais que, dans l'antiquité, il fallait aller chercher sur les lieux mêmes et en parcourant le pays. Est-ce qu'alors il existait des cartes? Si quelques essais avaient été tentés, n'étaient-ils pas si gauches encore et si peu méthodiques qu'un historien, à les consulter et à leur accorder quelque confiance, n'aurait guère fait qu'augmenter les chances d'erreur? Aussi Polybe, comme Hérodote, comme Thucydide, ne s'en rapportait-il qu'à lui-même et aux informations qu'il prenait sur le terrain. Selon toute vraisemblance, Polybe a eu entre les mains la table des étapes de l'armée romaine ou quelque autre pièce officielle de cette nature, document qui devait être d'une concision voisine de la sécheresse; ce que ne lui donnait pas ce journal, les anecdotes et les traits de mœurs, comme l'histoire de Khiomara, les éclaircissements géographiques et historiques, comme ceux qu'amènent les noms de Kelænæ et de Gordion, tout cela provient, n'en doutons point, de l'espèce d'enquête qu'il avait, suivant son habitude, instituée et poursuivie dans cette contrée qu'il visitait pour la première fois. A Sardes, il va causer avec l'héroïne gauloise, dont il nous raconte les malheurs et la vengeance; mais cette femme ne fut évidemment pas le seul témoin dont il recueillit la déposition. A Smyrne, à Éphèse, à Pergame aussi bien qu'à Sardes, il dut interroger tous ceux qu'il trouva sur son chemin et qui, à un titre quelconque, avaient assisté ou pris part aux dernières guerres. Il dut de même étudier le climat, le cours des fleuves, la direction des chaînes de montagnes, noter la situation des villes, ainsi que les particularités relatives à leur origine et à ce qui était alors leur état actuel (2); ce qu'il se faisait raconter venait s'ajouter à ce qu'il avait vu et observé de ses propres yeux. Jusqu'où pénétra-t-il en Asie Mineure, c'est ce qu'il serait curieux d'apprendre et ce que ne nous disent pas les fragments conservés; mais il est plus que probable qu'il se borna à visiter la partie occidentale de la péninsule, le royaume de Pergame, ce qui devait être bientôt après la province d'Asie; peut-être aussi, naviguant le long des côtes, s'arrêta-t-il sur quelques points de la Carie, de la Pamphylie, de la Lycie, de la Cilicie (3). Il n'est, en tout cas, guère vraisemblable qu'il ait quitté la région des grandes villes et des monuments célèbres, la région que gouvernaient des princes amis et lieutenants de Rome, pour s'enfoncer dans l'intérieur, pour parcourir les monotones plateaux de la Galatie, pour se risquer dans cette contrée où l'ordre était sans cesse troublé par de violentes rivalités et de sanglantes querelles, où le pouvoir était aux mains d'une sorte de féodalité militaire et barbare sur laquelle Rome, malgré l'éclat du châtiment récent, n'exerçait encore qu'une indirecte et incertaine influence (4).

(1) Il s'agit du fragment 12e, conservé par Plutarque, *De virt. muliebr.*, p. 259.

(2) Voir les détails que donne Tite-Live sur Kelænæ, Antiochie du Méandre et le cours de ce fleuve (ch. 13), sur le pays déboisé (18), sur le Sangarios et Gordion (*ibid.*).

(3) Nous apprenons par Strabon (XIV, 10) que Polybe est allé à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Physcon; mais ce règne a été si long que cette indication ne nous donne aucune date même approximative. De toute manière, il est assez probable que ce fut après avoir parcouru l'Asie Mineure, ou du moins dans le même voyage, qu'il alla visiter l'Égypte.

(4) Entre autres faits qui nous montrent combien les mœurs étaient violentes en Galatie, et combien peu on y respectait la vie humaine, on peut citer l'histoire de Kamma (Polybe, XXII, 12), l'histoire de ce tétrarque gaulois qui, dans la guerre contre Eumène II, massacre de sang-froid tous ses prisonniers, et ceux-là même qui pensaient devoir leur salut

Il est d'ailleurs naturel, si Polybe n'a pas pénétré dans la Galatie, que les renseignements obtenus par lui sur la dernière partie de la campagne soient bien moins précis que ceux qui concernent les deux premiers tiers de l'expédition, que les distances y soient données plus en gros, que les noms de lieux y soient plus rares. C'est qu'à cette époque, sur tout ce plateau central, dans tout le pays qui s'étendait entre le Sangarios et l'Halys, et sur la rive droite de ce dernier fleuve jusqu'au royaume de Pont, il n'y avait guère de villes que la seule Ancyre, autant que nous pouvons en juger par les renseignements très-incomplets que nous possédons sur l'état de la contrée; les Galates auraient été, pendant toute cette période, plus capables de détruire les cités anciennes que d'en fonder de nouvelles (1). Les chefs qui, comme en Gaule, réunissaient autour d'eux un certain nombre de clients dévoués à leur fortune et leurs compagnons d'aventure, vivaient dans des châteaux où ils déposaient les trésors dérobés à l'Asie tout entière (2). Les anciens habitants cultivaient sans doute, à titre de métayers, une partie du sol, pour le compte des maîtres nouveaux; mais il est probable qu'une bonne part du blé que consommaient ces seigneurs féodaux et leurs bandes provenait de leurs razzias ou leur était fournie, sous forme de tribut, par les cités des provinces environnantes. Le mode d'exploitation que préféraient ces riches propriétaires dont chacun possédait de vastes cantons, c'était, comme en Italie, à la même époque, les grands seigneurs romains, la vaine pâture (3); ils possédaient d'immenses troupeaux que des pâtres esclaves conduisaient l'été sur les pentes vertes et boisées, sur les hautes pelouses de l'Olympe, qu'ils poussaient pendant l'hiver à travers le steppe herbeux qui s'étend entre Ancyre et Iconium. Ce n'était pas sous un tel régime que pouvait naître et se développer la vie municipale. L'hellénisme ne s'était pas éloigné des côtes et n'avait pu pénétrer dans la région centrale avant l'expédition d'Alexandre; les victoires du conquérant lui ouvrirent toute l'Asie; mais, au moment où cessaient enfin les grandes guerres qui avaient suivi la mort du Macédonien, au moment où de nouvelles dynasties multipliaient les fondations de villes sur les côtes de la Propontide et du Pont-Euxin, dans les vallées qui, des Olympes de Mysie, de Bithynie et de Galatie, descendaient à la mer, parmi ces forêts qui n'avaient eu jusqu'alors d'autres habitants que quelques tribus barbares, l'occupation gauloise vint isoler le pays entre le Sangarios et l'Halys, et le maintenir à peu près dans les mêmes conditions que sous la domination perse. Au-delà du Sangarios et de Gordion, il n'y avait plus que des forteresses situées sur les hauteurs, des bourgs dans les endroits fertiles, des tentes de pâtres sur le steppe ou des chalets sur les pelouses alpestres; le pays présentait, on ne saurait en douter, à peu près le même aspect qu'aujourd'hui. Voilà pourquoi, une fois qu'il a dépassé Gordion, l'historien de la campagne ne nous donne plus qu'un seul nom de ville, Ancyre, et deux noms de montagnes, ceux de l'Olympe et du Magaba.

Les officiers du consul romain ou du roi de Pergame, les Grecs qui accompagnaient les légions comme fournisseurs ou comme curieux, pouvaient-ils retenir les noms des hameaux abandonnés que traversa alors l'armée, avaient-ils même pris la peine de s'en enquérir? En Lydie, en Phry-

à d'anciennes relations d'amitié (Diod., XXXI, 13). Il faut voir aussi comment Déjotaros, prince qui ne passait pas pour cruel, et dont Cicéron faisait tant de cas, égorge sa fille et son gendre pour les punir de la trahison de leur fils.

(1) Strabon nomme pour la Galatie six forts (φρούρια), comme il dit : Tavia, Mithridation et Danala, pour les Trocmes, Ancyre pour les Tectosages, Bloukion et Peïon pour les Tolistoboïens. De ces six localités, Tavia et Ancyre sont les seules qui se trouvent indiquées sur les itinéraires romains; quoique, dans l'itinéraire d'Antonin, cinq voies soient indiquées comme partant d'Ancyre ou y aboutissant, et que Tavia serve de tête à trois autres, aucun de ces quatre noms n'y figure, et presque tous ceux que l'on trouve sur ces livres de poste sont, en revanche, parfaitement inconnus d'ailleurs, et ne doivent représenter que des bourgades. Remarquons de plus que Mithridation, comme son nom suffirait à l'indiquer, appartient plutôt au Pont, et que c'est depuis Pompée seulement que cette place se rattachait à la Galatie (Strabon, XII, 5; Itin. Antonini). Quant à Tavia, c'est dans Strabon qu'on en trouve le nom pour la première fois, et nous ne savons pas à quelle époque remonte la fondation ou tout au moins l'importance de cette ville.

(2) Strabon (XII, 5) parle du γαζοφυλάκιον de Déjotaros.

(3) Voir ce que dit Strabon des immenses troupeaux d'Amyntas, le dernier roi de Galatie (XII, 6).

gie, en Pamphylie, en Pisidie, les étapes sont indiquées presque jour par jour, et le terme de chacune d'elles est marqué par quelque nom de localité que l'on retrouverait sur la carte s'il avait été dressé alors des cartes de la péninsule et si une de ces cartes nous était parvenue. Une fois que nous sommes en Galatie, plus rien de tel. Tite-Live, qui a dû traduire là Polybe aussi soigneusement que dans les pages précédentes, ne nous dit pas comment le mont Olympe, sur lequel s'étaient retranchés les Tolistoboïens, était orienté par rapport à Gordion, ni combien de temps met le consul à gagner le pied de la montagne (1). Manlius anéantit les Tolistoboïens et les Trocmes sur l'Olympe ; de là trois marches le conduisent à Ancyre (2), et il trouve les Tectosages retranchés à dix milles d'Ancyre, sur le mont Magaba, c'est-à-dire entre Ancyre et l'Halys, comme on peut l'induire du récit des opérations qui mettent fin à la guerre (3). Ce manque d'indications topographiques précises est d'autant plus significatif que, pour toute cette même partie de l'expédition, les détails abondent dans Tite-Live, et qu'il nous décrit tout au long les négociations qui précédèrent le combat, les stratagèmes auxquels recoururent les Gaulois, les accidents et les péripéties des deux luttes où succomba leur indépendance.

Le traité qui intervint entre le consul et les ambassadeurs galates accorda aux vaincus des conditions inespérées. Les Galates promettaient de se tenir tranquilles et de renoncer à attaquer le royaume de Pergame. En retour de ces promesses, ils gardaient leur liberté et toutes leurs possessions, ils n'étaient assujettis à aucun tribut (4). C'est évidemment dans une pensée d'avenir que le consul est si indulgent pour les Galates. La république ne songe pas encore à rien prendre pour elle en Asie Mineure. Si donc on avait enlevé aux Galates une portion de leur territoire, c'était à Eumène qu'il aurait fallu le donner, et Eumène était déjà assez puissant. On aimait mieux laisser subsister les Gaulois à côté des rois de Pergame, comme une menace perpétuelle, comme une cause d'affaiblissement et de ruine. L'activité, l'énergie, les talents d'Eumène effrayèrent les Romains, et les services que ce précieux allié leur rendit dans la guerre contre Persée, où il avait sous ses ordres, entre autres auxiliaires, des cavaliers galates, ne firent que confirmer le sénat dans ses appréhensions. On vit bientôt à l'œuvre cette politique plus habile que généreuse.

En 168, une nouvelle guerre éclata, nous ne savons pour quel motif ou sous quel prétexte, entre Eumène et les Galates ; de vives incursions et de cruels ravages jetèrent l'effroi dans tout le royaume. Tout en se défendant de son mieux, Eumène supplia le sénat d'intervenir pour rappeler les Galates à l'observation des traités (5). L'envoyé romain, Licinius, n'aurait eu qu'un mot à dire pour arrêter les Galates ; il paraît au contraire les avoir excités sous main à continuer la guerre, en les assurant que Rome restait neutre. Il y a là une perfidie que Tite-Live ne veut pas avouer (6), mais dont ne semble pas douter Polybe (7). Malgré la mauvaise volonté dont le sénat fit preuve, en cette conjoncture, à l'égard d'Eumène, celui-ci paraît avoir fini par reprendre le dessus, et par soumettre toute la Galatie (8). Mais il ne profita point de sa victoire ; une ambassade gauloise envoyée à Rome en rapporta la confirmation du traité autrefois conclu avec Manlius, et la Galatie recouvra son indépendance (9).

(1) Liv., XXXVIII, 18-20.
(2) *Ibid.*, 24.
(3) *Ibid.*, 19, 26, 27.
(4) *Ibid.*, XXXVIII, 40.
(5) *Ibid.*, XLV, 19, 20.
(6) XLV, 34.
(7) XXX, 3.
(8) Ce doit être à ces événements et à cette époque que se rapporte un fragment de Diodore, où l'historien raconte que, par sa libéralité envers ses mercenaires, Eumène sut se faire une excellente armée, καὶ πᾶν τὸ τῶν Γαλατῶν ἔθνος ὑποχείριον ἐποιήσατο (XXXI, 14).
(9) Polybe, XXI, 2.

Cependant les Galates, que l'on trouve bientôt après en lutte avec le roi de Cappadoce, Ariarathe VI (1), avaient beau s'agiter; depuis les victoires de Manlius, le prestige des Gaulois était dissipé. On avait appris à l'Asie, qui jusqu'alors tremblait devant eux, que, malgré l'avantage des lieux et la supériorité du nombre, les Galates pouvaient être battus. La Galatie garde encore près de deux siècles après l'expédition de Manlius une indépendance au moins nominale; mais, comme puissance politique et militaire, elle avait été frappée à mort par l'épée de Manlius.

Dans la guerre contre les Romains, les trois tribus n'avaient pas su se réunir sous un seul chef pour se jeter ensemble sur l'armée romaine. En Asie comme en Gaule, c'étaient toujours les mêmes compétitions entre les chefs, le même esprit de clan, le même irrémédiable morcellement. Il y aurait eu pourtant, si nous en croyons Strabon, un véritable lien fédéral. Voici comment, selon lui, s'était constituée la nation nouvelle dans le territoire dont elle s'était emparée : « Ces trois tribus qui parlaient la même langue, et qui ne différaient à aucun égard, se divisèrent chacune en quatre groupes, dont chacun portait le nom de tétrarchie. Chaque tétrarchie avait son tétrarque, et, sous l'autorité de celui-ci, un juge et un commandant militaire; de ce dernier dépendaient deux commandants en second. Aux douze tétrarques étaient adjoints comme conseil un sénat de trois cents membres; il se réunissait à l'endroit appelé *Drunemeton*. Les cas de meurtre, c'était le sénat qui en connaissait; les autres délits, les tétrarques et les juges. Autrefois telle était à peu près l'organisation de la Galatie.... » (2).

Y a-t-il jamais eu, dans l'organisation réelle de la Galatie, cet ordre et cette symétrie ? Il est vraisemblable que, selon l'habitude gauloise, chaque tribu se partageait en petits groupes à la tête de chacun desquels se trouvait un chef de guerre, entouré de ses clients. Le nom de *tétrarques* que prirent ici ces chefs ne nous force même pas à supposer que cette division de chaque tribu en quatre groupes ait été tout au moins désirée et établie en principe par les Galates, quoique de là à maintenir, au milieu de toutes les causes accidentelles et nécessaires qui tendaient à la troubler, la fixité de cette répartition, ainsi que la hiérarchie de magistratures et la séparation de pouvoirs que nous indique Strabon, il y eût encore loin. Nous avons tout lieu de croire que Strabon s'est laissé tromper par ces mots de *tétrarque* et de *tétrarchie,* qu'il les a pris trop au pied de la lettre, et qu'il a été conduit, par trop de fidélité à l'étymologie, à chercher, dans chacune des tribus, une division en quatre groupes que ne lui donnait pas l'histoire. Ce mot, *tétrarchie* (τετραρχία), paraît, autant que nous pouvons en juger, avoir été employé pour la première fois afin de désigner les quatre districts, Thessaliotide, Phtiotide, Histiæotide, Pélasgiotide, en lesquels Philippe avait partagé la Thessalie et à chacun desquels il avait donné un gouverneur de son choix, appelé *tétrarque* (3). Ces termes, de la Thessalie, de la Macédoine et d'Athènes où on les répétait, se répandirent, après les conquêtes d'Alexandre, dans toutes les contrées de l'Orient où on parla grec, et servirent à désigner tous ces petits princes qui, vassaux d'abord des grandes monarchies macédoniennes, puis plus tard des Romains, possédaient, avec des pouvoirs plus ou moins indépendants, des territoires plus ou moins étendus. Pendant trois siècles, dans le monde que fonde la conquête macédonienne et auquel met fin la conquête romaine, on donne les titres de *tétrarques, d'ethnarques* à tous ceux qui sont immédiatement au-dessous des *rois* (βασιλεῖς), qui n'ont pas assez de sujets ni assez de ressources pour aspirer au diadème. Il suffira de parcourir les exemples réunis dans le *Thesaurus* (s. v.) pour se convaincre que peu à peu l'idée d'une division quaternaire s'était complétement effacée, et que l'on appelait tétrarchie toute partie séparément administrée d'une contrée, d'une région quelconque, quel que fût le nombre de ces circonscrip-

(1) Polybe, XXXI, 11 ; Strabon., XXII, 2, 8.
(2) Strabon, XII, 5.
(3) Harpocration, s. v. Τετραρχία; Demosth. *in Philip.*, III, 26.

tions. C'est ce que Strabon semble avoir oublié, et ce qui l'a mené à attribuer à cette organisation de la Gaule asiatique une invraisemblable régularité. En Galatie, l'incertitude de frontières assez mal définies et qui varièrent souvent, les hasards de guerres étrangères et de querelles intestines sans cesse renaissantes, l'âpreté d'ambitions, de haines ou de convoitises qui, pour atteindre leur but, ne reculaient pas devant le meurtre, tout cela devait déranger sans cesse l'équilibre. Dans le peu de renseignements qui sont parvenus jusqu'à nous sur la vie intérieure de cette société, il y en a qui nous montrent combien les pouvoirs publics étaient impuissants à contenir les passions déchaînées, à réprimer les violences particulières (1). Quant au sénat des trois cents, aucun fait dont la mémoire nous ait été conservée ne peut nous donner la mesure du rôle qu'il aurait joué, de l'influence qu'il aurait exercée comme tribunal suprême et comme conseil de la nation. Il est vraisemblable que, suivant l'habitude gauloise, chaque tribu avait son centre religieux et politique, son *milieu,* où se tenaient, dans certaines circonstances, des assemblées générales, et que, de même, l'endroit appelé Drunemeton était regardé comme le *milieu* de la Galatie tout entière, et, à ce titre, réunissait parfois les chefs de toute la nation. Facile à décomposer et à comprendre, ce nom est d'une provenance celtique trop bien établie pour ne pas être authentique, pour avoir été inventé par Strabon, ou par l'auteur auquel il emprunte ces détails (2).

Ce nom mérite quelque attention. Il désigne, selon toute apparence, un bois de chênes; on ne peut guère se refuser à reconnaître dans la première partie de Dru-nemeton la racine d'où vient le mot *Druide ;* on ne peut pas ne point y retrouver le nom de ce roi de nos forêts, si cher à nos aïeux. Ainsi, quoique les Galates, comme tout concourt à le prouver, aient bien vite adopté, en Asie Mineure, la langue, les mœurs, la religion de ces Grecs auxquels ils se mêlaient par de continuels mariages, quoique rien ne nous révèle chez eux la présence d'une caste sacerdotale, gardienne des vieilles et hautes croyances celtiques, ils avaient conservé, en souvenir de la lointaine patrie, l'amour et le culte de l'arbre à l'ombre duquel avaient vécu leurs pères.

C'était sans doute chez les Tectosages que se trouvait le «temple des chênes;» cette tribu occupait, entre les deux autres, une position centrale. Ancyre, la capitale des Tectosages, était située à peu près au milieu de leur territoire, et, sous l'administration romaine, elle est bien évidemment la ville la plus importante de la Galatie et sa vraie métropole; il est donc probable que le *Deru-neimheidh* dont Strabon a fait Drunemeton n'était pas très-éloigné d'Ancyre. Après les courses que nous avons faites en tout sens autour d'Ancyre, après les renseignements que nous avons recueillis dans le pays, nous croyons pouvoir assurer que le chêne est très-rare dans la Galatie occidentale; on le trouve un peu plus souvent sur la rive droite de l'Halys, mais il y reste à l'état de taillis, émondé qu'il est sans cesse par la serpe des habitants de cette région, auxquels manque le bois. Autour d'Angora, cette essence n'est guère représentée que par quelques arbres isolés, qui se rencontrent tout à fait exceptionnellement au fond des ravins ou au milieu des vignes qui entourent la ville. Les seuls chênes dignes de ce nom que nous ayons vus entre le Sangarios et l'Halys se trouvent à sept heures environ vers l'ouest d'Angora, auprès du village d'*Assarli-Kaïa.* Il y a là, sur les pentes qui entourent ce hameau, de grands et beaux arbres qui pourraient être les débris d'une antique forêt. Ce point devait se trouver, du temps de la domination galate, à peu près sur la frontière des Tectosages et

(1) Voyez dans Plutarque (*De Virtut. muliebr.,* xx) l'histoire de Camma; elle remonte bien au temps de l'indépendance gauloise, comme le prouve la forme toute celtique encore des noms qui y sont cités. Un tétrarque, Sinorix, en tue un autre, Sinatos, son parent; et, quoiqu'il s'avoue l'auteur du meurtre, non-seulement il n'a pas à en répondre devant un tribunal, mais la veuve de la victime se voit forcée d'épouser l'assassin. Elle n'échappe à cette union et ne venge son premier époux qu'en donnant la mort à elle-même et à Sinorix.

(2) *Deru-Neimheidh* ou *Dryu-Neimheidh,* temple du chêne. Sur ce mot de Neimheidh et les composés où il entre, les nombreux noms de lieu et de personne auxquels il sert de radical, voir Henri Martin, *Histoire de France,* 4e édition, t. Ier, p. 50, note 3. Sur le nom et le culte du chêne, voir *ibidem,* p. 68, note 1.

des Tolistoboïens. Est-ce là, est-ce dans la banlieue d'Ancyre que se trouvait le « temple des chênes? » C'est ce que nous ne saurons probablement jamais.

Pour résumer l'impression que nous produit le tableau tracé par Strabon (nous ne savons d'après quel auteur), c'est là, jusqu'à un certain point, la théorie de la constitution galate; c'est ce que voulurent peut-être réaliser, à diverses reprises, quelques chefs plus intelligents et plus prévoyants que les autres, qui cherchaient à régler la sauvage énergie de leur peuple, et qui songeaient à l'avenir; c'est ce que décida peut-être quelque assemblée générale des chefs, réunie dans la forêt sacrée. Mais que dans ce pays aux limites indéterminées, dans cette société agitée et turbulente, parmi ces hommes accoutumés à en appeler sans cesse au droit du plus fort, ces divisions symétriques, cet ordre hiérarchique, cette autorité morale d'un tribunal suprême dépourvu de moyens exécutoires se soient maintenus avec quelque persistance, c'est ce dont nous douterons jusqu'à preuve du contraire (1).

L'issue des dernières luttes que les Galates avaient soutenues contre les rois de Pergame et les rois de Cappadoce avait été déterminée, non par les événements mêmes de la guerre, mais par la toute-puissante intervention du sénat romain; celui-ci, quand il le voulait, n'avait qu'à parler pour être écouté. Depuis ce moment, pendant un demi-siècle, nous n'entendons plus parler de la Galatie, du moins chez les historiens. De curieuses inscriptions, trouvées par M. le D[r] Mordtmann à Sivri-hissar, comblent en partie cette lacune (2). C'est une série de lettres adressées par les rois de Pergame Eumène II et Attale II au grand-prêtre de la mère des dieux à Pessinunte, lequel porte communément le nom d'Attis (3). On y voit les rois de Pergame en relations intimes avec ces pontifes, petits souverains qui paraissent avoir été perpétuellement en lutte avec les chefs gaulois du voisinage, avec les Tolistoboïens qui avaient fait de Pessinunte leur capitale. Cette petite royauté théocratique avait de bonne heure cherché des appuis et des alliances à l'étranger. Ses relations avec Rome remontent à la fin de la seconde guerre punique; c'est en 205 qu'elle cède à Rome la fameuse pierre tombée du ciel qui fut reçue à Rome en si grande pompe (4). Ces relations s'étaient continuées; quand, après la bataille de Magnésie, Manlius marche contre les Galates, le clergé de Pessinunte fait au consul romain l'accueil le plus empressé et le plus flatteur; il ne craint pas de témoigner hautement, par une démarche publique, de l'intérêt que lui inspire le succès de l'expédition.

C'est que, pour être tombée au pouvoir des Gaulois, la ville, avec son corps de prêtres ambitieux et exaltés, ces Galles, dont on connaît l'étrange sacrifice et les rites bizarres, avec ses *hiérodoules* ou esclaves de la déesse, avec les pèlerins qui affluaient de toute l'Asie, les grands jours de fête, au pied du mont Dindyme, avec toute cette population qui se groupait autour du temple et qui partageait ou exploitait les superstitions dont il était le centre, n'avait pu oublier subitement ses traditions; la dynastie religieuse qui la gouvernait ne pouvait se résigner à voir la ville sainte au pouvoir des barbares; aussi, tant que ceux-ci ne furent pas assez hellénisés pour entourer de leurs respects le temple de la déesse et pour s'associer aux pratiques de son culte, vit-on les grands-prêtres active-

(1) Il est à remarquer qu'au moment de l'expédition de Manlius, Tite-Live (XXXVIII, 19), sans doute d'après Polybe, nous raconte que chacune des trois tribus gauloises avait son chef suprême, son roi (*regulus*). Ceci ne s'accorde pas avec la constitution que nous décrit Strabon. Quand donc aurait existé et combien de temps aurait duré le régime dont Strabon nous expose le mécanisme assez compliqué?

(2) C'est en octobre 1859 que M. Mordtmann a copié ces inscriptions dans le cimetière arménien de Sivri-hissar, où nous les avons revues en juin 1861; les copies de M. Mordtmann, que nous avions entre les mains et que nous avons vérifiées sur les lieux, sont d'une exactitude parfaite. Ces textes ont été publiés dans les comptes rendus des travaux et séances de l'Académie de Munich (*Sitzungsberichte*, 1860, p. 180 et suivantes). M. Mommsen en a tiré parti dans la 4[e] édition de son histoire romaine et les a analysés dans une longue note (*Trad.* Alexandre, t. IV, p. 354), et M. Alexandre en a donné une traduction complète dans l'Appendice de ce même volume, p. 379.

(3) Cf. Polyb. XXII, 20.

(4) Liv. XXIX, 10, 11, 14.

ment mêlés à toutes les négociations, à toutes les entreprises qui eurent pour but avoué ou secret de diminuer la puissance de la confédération galate. Avant le moment même où les terreurs religieuses de Rome avaient donné au prêtre de Pessinunte l'occasion de se faire de si puissants amis, les Galles avaient déjà noué des relations avec les rois de Pergame et s'étaient placés sous leur patronage ; c'est par l'intermédiaire de ces princes qu'ils entrèrent en communication avec Rome (1). Alors même qu'ils se furent assuré la bienveillance de cette toute-puissante protectrice, ils ne cessèrent pas de se concerter habituellement avec les Attalides ; Rome était trop loin, et, comme l'a si bien montré M. Mommsen, depuis le moment où la chute de la Macédoine l'a délivrée de toute crainte sérieuse, sa politique orientale était devenue trop hésitante, trop décousue, trop manifestement avide et immorale pour que l'on pût beaucoup compter sur le souvenir des services rendus et de l'ancienne solidarité. Ne voit-on pas Rome, en 168, soutenir les Gaulois contre Eumène, et, quand celui-ci, malgré la mauvaise volonté des commissaires romains, a réussi à reprendre le dessus et menace la Galatie, l'arrêter en remettant de nouveau en vigueur le traité autrefois conclu avec Manlius Vulso ? Avec les rois de Pergame, les grands-prêtres de Cybèle n'ont rien de pareil à craindre; les Attalides ont toujours avantage à affaiblir le plus possible les chefs galates, à susciter chez eux des troubles et des diversions qui les détournent de franchir la frontière ; ces rois sont même d'autant plus intéressés à obtenir ce résultat qu'ils se savent abandonnés et sacrifiés d'avance, dans le cas d'une lutte ouverte, par le sénat romain.

Ce n'était pas seulement en prêtant parfois aux grands-prêtres de Pessinunte le secours de leurs soldats que les rois de Pergame s'étaient recommandés aux prières de ce clergé et s'étaient assuré son précieux concours. Ce qu'ils avaient fait à Athènes en contribuant, de leurs richesses, tant célébrées par les poëtes romains, à embellir l'Acropole et la cité, ils le renouvelèrent à Pessinunte. A leurs frais et sous la direction des architectes qu'ils avaient envoyés, l'ancien sanctuaire où la dévotion des Phrygiens avait honoré pendant des siècles la pierre noire maintenant partie pour Rome, quelque vieil édifice dont les proportions se rapprochaient peut-être de celles du temple d'Assos et qu'avait décoré un symbolisme bizarre, fut remplacé par un temple de marbre où l'art grec des derniers jours tenta de déployer toutes ses magnificences et qu'entourèrent de riches portiques de la même matière. Ces travaux durent vivement frapper l'imagination des hommes qu'attiraient à Pessinunte, de toutes les parties de l'Asie Mineure, la piété tout à la fois et le commerce. D'après ce que dit Strabon (XII, 5) du marché de Pessinunte, il est probable qu'il se tenait là, au moment de la fête religieuse, une de ces grandes foires qui sont encore dans les habitudes de l'Orient.

On se demande, en étudiant cette histoire, comment les Galates avaient laissé subsister sur le territoire qu'ils occupaient, à l'entrée même du pays soumis à leur domination, ce foyer d'intrigues hostiles et d'opiniâtre résistance. Les choses ne se seraient certes point passées ainsi sous une autorité plus concentrée, sous un gouvernement plus méthodique, plus régulier ; mais au milieu de cette espèce de féodalité militaire qui se maintint en Galatie jusqu'à la conquête romaine, tel chef pouvait avoir intérêt à protéger les ennemis mêmes de la nation. Les conquérants avaient sans doute frappé de fructueuses redevances, perçues à leur profit, les propriétés et les revenus du temple ; le concours de curieux et de pèlerins attirés par ses cérémonies devait aussi contribuer à les enrichir. Qui sait d'ailleurs si ces vives imaginations n'avaient pas été saisies, presque malgré elles, par la pompe extraordinaire et le surprenant appareil de ce culte orgiastique? Qui sait si, comme on l'a vu tant de fois arriver dans des circonstances analogues, ces barbares ne s'étaient pas sentis touchés d'un involontaire respect en présence d'une divinité inconnue, qu'une tradition dont l'écho arrivait

(1) Liv. XXIX, 10 et suiv.

de toutes parts à leurs oreilles leur représentait comme la puissante protectrice de toute une riche contrée, d'une antique et brillante civilisation?

Ces lettres nous révèlent un autre phénomène : déjà, dans le courant de ce siècle, les Gaulois commencent à s'helléniser ou tout au moins à prendre les idées, les croyances, les mœurs de cette région centrale de l'Asie Mineure où le grec, à ce qu'il semble, a déjà remplacé les anciens idiomes, qu'ils fussent soit d'origine aryenne, soit d'origine sémitique, mais où persistent et persisteront longtemps encore des légendes et des rites étranges, de petites royautés théocratiques et des cultes bizarres qui ont bien plus le caractère asiatique que le caractère grec. Vers la fin du premier siècle avant notre ère, nous trouvons un Gaulois grand-prêtre de Mâ à Comana (1); mais un des fragments de la correspondance entre les rois de Pergame et le clergé de Pessinunte, fragment qui appartient évidemment, quoique non daté, au milieu du second siècle, mentionne un frère du grand-prêtre de Cybèle sous le nom d'Aiorix; la terminaison *rix*, qui se trouve dans un grand nombre de noms appartenant soit à la Gaule, soit à la Galatie, est incontestablement celtique. On ne peut supposer qu'un Grec, qu'un Phrygien ait pris un nom gaulois; c'est le contraire qui arrive en Galatie comme en Gaule; de part et d'autre, on voit, au bout d'un assez petit nombre de générations, les noms gaulois abandonnés, ici pour les noms grecs, là pour les noms romains. Aiorix, on n'en saurait raisonnablement douter, était un Gaulois; donc son frère, dont le vrai nom nous est caché sous ce nom générique d'Attis que portent l'un après l'autre tous les grands-prêtres de Cybèle, était aussi un Celte; il appartenait non à l'ancienne population gréco-phrygienne qu'avait surprise et si fort effrayée l'invasion gauloise, non à une de ces vieilles familles sacerdotales qui là sans doute, comme partout où existent de semblables théocraties, se transmettaient les dignités du temple et le secret de ses rites, mais à une des tribus conquérantes, et, selon toute vraisemblance, à quelqu'une des principales familles qui se partageaient chez les Tolistoboïens le pouvoir et la conduite des expéditions militaires. La possession du temple assurait à ceux qui s'en rendaient maîtres de trop solides avantages et de trop brillants revenus pour que les nouveaux maîtres du pays, dès qu'ils furent autre chose que de farouches pillards, dès que leurs mœurs s'adoucirent et qu'ils commencèrent à songer au lendemain, n'aient pas dû penser à s'assurer de cette position, qui leur donnait prise à la fois sur l'imagination des peuples et sur leur bourse, qui leur garantissait une influence très-étendue et de très-riches revenus. D'ailleurs, comme il arrive souvent aux intrus que le hasard et la violence introduisent brusquement dans quelque antique et puissante corporation, les chefs galates qui, de manière ou d'autre, se placèrent à la tête du clergé de Cybèle durent se trouver bien vite conduits à épouser, contre leurs compatriotes même, les intérêts du temple, et à paraître s'associer ainsi aux opiniâtres rancunes que le sacerdoce phrygien nourrissait contre la féodalité gauloise; ils furent entraînés à continuer, pour sauver le temple, ses priviléges et ses trésors, la politique de leurs prédécesseurs, et à solliciter les secours de ces rois de Pergame qui avaient frappé sur les Galates des coups si rudes et si redoublés. Pas plus que leurs frères d'Europe, les Gaulois d'Asie n'arrivèrent jamais à ce degré de cohésion où fait son apparition l'idée de la patrie, et où l'on commence à flétrir du nom de traître quiconque fait appel à l'étranger, à l'ennemi héréditaire, pour combattre avec plus de chances de succès un des membres de la grande association nationale.

La Galatie ne paraît pas avoir tiré parti, pour se constituer, des années de paix qui semblent avoir rempli pour elle toute la dernière moitié du second siècle avant notre ère et les premières années du siècle suivant. Impuissants à se donner une forte organisation et à fonder chez eux l'unité, les Galates finissent par subir à leur tour des traitements aussi cruels que ceux qu'ils avaient infligés aux

(1) Strabon, XII, 3; Cicéron raconte (*de Harusp. respons.*, 26, 56, et *Pro Sestio*, 26, 56) comment le Gaulois Brogitaros s'était emparé de la grande prêtrise de Cybèle à Pessinunte, et vers la même époque, plusieurs femmes gauloises nous sont citées comme prêtresses des divinités helléniques (Plutarch., *De Virt. mul.*, XX; Polyœn., *Strat.*, I, 8, 39).

peuples voisins ; à leur tour ils se voient pillés, réduits en esclavage, massacrés par un plus puissant voisin. La première guerre de Mithridate VI Eupator contre les Romains (88-84) coûta cher à la Galatie. Des contingents galates avaient eu beau combattre, en Asie et en Grèce, sous le drapeau de Mithridate ; le roi redoutait l'humeur changeante et les brusques caprices de ces âmes ardentes et mobiles ; autour de la table où les avait conviés et réunis sa meurtrière hospitalité, il fit égorger tous les princes galates, avec leurs femmes et leurs enfants qui les avaient accompagnés. Trois seulement des invités réussirent à se frayer un passage à travers les assassins. Au malheureux pays ainsi dépouillé de tous ses chefs, le roi imposa pour satrape un certain Eumachos, qui réduisit la Galatie à la dernière misère (1). De l'exaspération générale naquit une conspiration, dirigée par Éporédorix, un des tétrarques (2) ; elle devait venger la Galatie en la débarrassant de Mithridate et de son gouverneur ; mais elle échoua, et n'eut d'autre effet que de provoquer de nouveaux supplices (3). Il fallut, pour forcer Mithridate à évacuer la Galatie appauvrie d'hommes et d'argent, la paix de Dardanos (4).

Dans la troisième guerre contre Mithridate (74-64), la Galatie, qui avait eu tant à souffrir de ses cruautés, se rangea sans hésiter du côté des Romains, et un tétrarque, qui commence alors à se placer au premier rang parmi ses compatriotes par sa vaillance et ses talents, Déjotare, défendit la frontière gauloise et repoussa les troupes du roi (5). La cavalerie gauloise rendit de grands services à Lucullus ; un jour seulement, par l'avide précipitation qu'elle mit à se jeter sur le butin, elle permit à Mithridate de s'échapper (6). Cependant, comme pour venger la noblesse gauloise massacrée, ce fut par la main d'un Gaulois que périt le grand ennemi de Rome. Quand il se vit perdu et trahi, trahi même par le poison, Mithridate ordonna au chef de sa garde gauloise, Bitoitos, de lui plonger son épée dans le cœur ; l'aventurier obéit (7).

Pompée, chargé, après la mort de Mithridate, d'organiser l'Asie, traita avec bienveillance les Galates qui avaient soutenu Rome pendant tout le cours de la guerre. La Galatie garda son indépendance, et sa division en trois tribus et en un nombre variable de petites principautés ; mais Pompée achève de subordonner à l'un des tétrarques galates, Déjotare, tous les autres chefs de clans et de bandes armées. Par le rôle brillant qu'il avait joué dans la guerre contre Mithridate, Déjotare s'était placé au premier rang dans l'opinion de ses compatriotes et des généraux romains ; en lui accordant la Petite Arménie et quelques districts du Pont avec le titre de roi, Pompée lui fait une situation hors ligne, et lui assure, en Galatie même, un ascendant marqué et une influence prépondérante (8).

Déjotare paraît avoir été un homme intelligent et capable, un politique habile, un brave soldat,

(1) Appien, *Mithr.*, XLI, XLVI, LIV, LVIII.

(2) Plutarque (*De Virt. mul.*, XXIII) l'appelle Porédorix, nom qui n'aurait pas d'analogues et ne s'expliquerait pas aisément, tandis que les noms composés du mot qui dans les anciens dialectes celtiques voulait dire cheval, *Epos*, sont très-abondants. D'après une glose de Pline (*H. N.*, III, 17), qui nous explique le mot *Eporedios*, *Eporedorix*, ce serait *le chef dompteur de chevaux*. Plutarque ou le copiste a dû oublier ici la lettre initiale. Voir sur ces noms où entre comme élément composant le nom du cheval, les *Études sur les noms d'hommes gaulois empruntés aux animaux*, par M. Adolphe Pictet (*Revue archéologique, N. S.*, X, 304 ; XI, 109). Le nom gaulois Éporédorix est d'ailleurs celui d'un chef éduen mentionné par César (*De B. Gal.*, VII, 39, 76) et par une inscription d'Autun (Orelli, *I. L. S. A. C.*, 1974).

(3) Plut., *De virt. mul.*, XXIII. Appien fait aussi allusion à cette conspiration (*Mithrid.*, XLVIII).

(4) Appien, *Mithrid.*, LV. Vellei., II, 23, Oros., VI, 2, Memnon, 37.

(5) Appien, *Mithr.*, Oros., VI, 2.

(6) Appien, *Mithr.*, LXXXII. Memnon, 46. Plut., *Lucul.*, XIV, XXVIII. Memnon est le seul des trois historiens qui, en racontant le fait, attribue aux Gaulois l'acte d'avidité qui permit à Mithridate de s'échapper.

(7) Appien, *Mithr.*, CXI, 249. Oros., VI, 5.

(8) Strabon, XII, 3, 23. Hirt., *De B. Al.* Le titre de roi qui lui avait été donné dans la Petite Arménie, et qu'il portait aussi en Galatie, soulevait des résistances dans cette dernière contrée, parmi les tétrarques irrités de la différence qu'il mettait entre eux et Déjotare. Appien, *Mithr.*, CXIV.

un capitaine plein d'activité et d'expérience. Dans la situation où était l'Asie Mineure depuis la création de la province d'Asie, au milieu de ces royaumes chancelants qui tous, à l'exception du royaume de Pont, ne subsistaient encore que grâce à la dédaigneuse tolérance de Rome, il n'y avait qu'un seul moyen d'arriver, servir les Romains et mériter leur reconnaissance. C'est ce que comprit, c'est ce que fit dès sa jeunesse Déjotare ; c'est ainsi qu'il s'éleva au-dessus des autres chefs galates, et qu'il parvint un jour à la royauté. Il réussit à se rendre utile à tous les généraux romains qui dirigèrent en Asie la longue guerre contre Mithridate ; l'un après l'autre, Sylla, Muréna, Servilius, Lucullus, Pompée, apprécièrent ses services et l'en récompensèrent. Le Sénat le remercia par plusieurs décrets où il était parlé de lui dans les termes les plus honorables, et il confirma toutes les faveurs que lui avait accordées Pompée (1). Le nom de Déjotare était populaire à Rome ; tous les capitaines qui avaient commandé en Orient étaient ses protecteurs et ses patrons ; tous les officiers qui avaient fait la guerre dans ce pays avaient été ses compagnons d'armes et vantaient sa bravoure, son infatigable énergie. Depuis la chute de Mithridate, les grandes guerres avaient cessé, et Déjotare n'avait plus l'occasion de se signaler par d'aussi éclatants services ; mais il savait pourtant en-entretenir, par d'habiles témoignages de dévouement, la bienveillance du sénat et les dispositions favorables des plus grands personnages de Rome. Il ne venait pas un magistrat romain gouverner une des provinces de l'Asie Mineure que Déjotare ne se hâtât de se mettre à sa disposition, de venir lui présenter ses hommages, et de se l'attacher par des liens personnels d'amitié et d'hospitalité. C'est ainsi qu'il aida Cicéron, proconsul de Cilicie, dans son expédition contre les montagnards de la Pisidie, et qu'il eut le bonheur de s'assurer, pour l'avenir, le secours de cette puissante éloquence qui devait un jour le sauver du ressentiment de César (2).

Tous ceux qui approchaient Déjotare gardaient de lui un bon souvenir. On était flatté de son empressement ; sa verte vieillesse inspirait le respect ; on aimait à l'entendre raconter ces glorieuses campagnes auxquelles il avait pris une part honorable, à le voir commander ses troupes armées et disciplinées à la romaine (3). Il semblait que l'autorité et la fortune de Déjotare fussent si bien établies sur l'amitié de tout ce qu'il y avait à Rome de considérable qu'il fût assuré de jouir en paix, jusqu'à sa mort, de la situation que lui avaient faite les nobles travaux de sa jeunesse. Il n'en fut pourtant pas ainsi. La guerre civile fut l'écueil où vint se heurter et où put craindre de se briser sa vieillesse. C'était à Pompée qu'il devait son titre de roi et la moitié de ses possessions, tandis qu'il ne connaissait César que de nom et pour quelques légers services que celui-ci lui avait rendus pendant son consulat ; il n'hésita donc pas à répondre à l'appel de son ancien bienfaiteur, et il vint rejoindre en Grèce, avec l'élite de ses troupes, l'armée qui se disait celle de la république. Il fut accueilli avec distinction ; les lieutenants, les vétérans de Pompée revirent avec plaisir le compagnon de leurs guerres d'Asie, vieilli, mais non lassé par l'âge. Le brillant cavalier d'autrefois ne pouvait plus monter lui-même à cheval ; mais, une fois que ses serviteurs l'avaient soulevé et mis en selle, il y restait longtemps encore, ferme et droit comme un jeune homme. Après la défaite de Pharsale, il retourna en Asie Mineure, et, pendant la guerre d'Asie, il rendit de bons offices au lieutenant qui commandait pour César dans la province, à Cn. Domitius Calvinus. Il logea une partie de ses troupes, il l'aida à les nourrir et à les payer ; il mit sous ses ordres une légion de Gaulois auxquels il avait, depuis de longues années, fait prendre les armes, imposé la discipline et la tactique romaines.

Aussi, quoique les secours de Déjotare n'eussent pas porté bonheur à Calvinus, qui se fit battre

(1) Cic., *De Harusp. resp.*, XIII, 29. Pour se rendre compte de la popularité dont jouissait à Rome Déjotare, il suffit de parcourir un *Index* des œuvres de Cicéron ; on verra combien de fois le nom de ce prince y est mentionné, dans des ouvrages de la nature la plus variée. Dans le *De Divinatione*, Cicéron cite à plusieurs reprises Déjotare comme un modèle de piété envers les dieux.

(2) Cic. *ad Attic.*, V, 18, 12; V, 20, 9; V, 21, 14; VI, 1, 4 et 14.

(3) Cic. *Epist. ad Attic.*, VI, 1, 14. Hirtius, *De bello Alexandrino*, LXVIII.

par Pharnace, quand César, vainqueur à Alexandrie, vint régler les affaires d'Asie, le prince galate ne fut pas sévèrement traité ; César le priva de la Petite Arménie dont Pompée lui avait fait don ; mais il lui laissa la Galatie et son titre de roi. Il employa Déjotare et ses troupes dans sa courte guerre contre Pharnace ; il lui abandonna ensuite une part dans la dépouille du vaincu.

Dans le cours de cette expédition, César avait passé plusieurs jours chez Déjotare ; il était devenu son hôte. Deux ans après, les députés du roi de Galatie se trouvaient à Rome, et parmi eux un petit-fils de ce prince, Castor. Celui-ci accusa tout d'un coup son grand-père materuel d'avoir formé le projet d'assassiner César pendant qu'il était son hôte. Ce projet n'aurait échoué que par des circonstances indépendantes de la volonté du roi ; César aurait été sauvé par son heureuse étoile. Castor apportait à l'appui de cette accusation les dépositions d'un médecin esclave de Déjotare, Philippe, qu'il avait décidé à s'enfuir et à l'accompagner à Rome. La cause se plaida devant César, à la fois juge et partie dans cette affaire ; Cicéron défendit le vieux roi par un habile et éloquent plaidoyer qui eut au moins ce résultat de faire surseoir à toute décision immédiate. César se réservait de prononcer sur les lieux mêmes, quand il traverserait l'Asie Mineure pour marcher contre les Parthes. On sait ce qui l'empêcha de donner suite à ce projet.

Déjotare ne put que ressentir vivement l'injure qui lui avait été faite, l'alarme qui lui avait été causée. Le coupable principal était hors de sa portée. Il atteignit ses parents et se vengea sur eux du crime de leur fils. Nous savons déjà, par Cicéron, qu'au moment où l'accusateur se trouvait à Rome, ses frères avaient été jetés en prison par Déjotare (1). Sans doute ils n'en sortirent pas vivants. Quant au père du dénonciateur, ce doit être cet autre Castor Saocandarius, gendre de Déjotare, dont parle Strabon ; Déjotare l'égorgea avec sa propre fille, qu'il lui avait donnée en mariage (2).

Ce fut probablement après la mort de César que Déjotare osa se permettre une si cruelle vengeance ; il s'était empressé, sans attendre le décret de restitution que ses envoyés achetaient, au même moment, d'Antoine, à beaux deniers comptants, de ressaisir la Petite Arménie (3). Dans la guerre civile que ralluma le meurtre du dictateur, les sympathies de celui qui devait tout à Pompée ne pouvaient manquer d'être pour ceux qui se portaient ses héritiers, pour Brutus et Cassius. Déjotare prit, après quelques hésitations, le parti des républicains, et leur envoya l'élite de sa cavalerie, commandée par son secrétaire particulier, Amyntas (4). Vit-il le dénouement de la lutte, ou mourut-il avant la bataille de Philippes ? Les renseignements nous manquent à ce sujet. Il y a lieu de croire que son fils unique, qui avait aussi reçu du sénat le titre de roi, était mort avant lui (5).

Déjotare appartenait à la tribu des Tolistoboïens, où son père occupait déjà le rang de tétrarque (6). C'est d'ailleurs ce que l'on aurait pu conclure de ce fait, attesté par Strabon, que c'était dans la Galatie occidentale qu'il résidait ordinairement. « Les Tolistoboïens, » dit le géographe, « touchent aux Bithyniens et à la contrée que l'on appelle Phrygie Épictète ; leurs forteresses sont Bloukion et Pêion ; la première était la capitale de Déjotare, et la seconde l'endroit où on gardait son trésor (7). » Chez les Tectosages et chez les Trocmes, Déjotare aurait été plus près de son royaume de la Petite Arménie

(1) Cic., *Pr. reg. Dej.*, 22.

(2) Strabon, XII, 5. On a traduit généralement le passage en question (Γορβειοῦς τὸ τοῦ Κάστορος βασίλειον τοῦ Σαωκανδαρίου) comme si l'article y marquait la descendance. Un passage de César (*B. C.*, III, 4), où ce même nom se trouve reproduit sous une forme légèrement altérée, Tarcondarius Castor, montre qu'il s'agit ici d'un surnom gaulois pris par ce Castor, aventurier grec, et non de l'indication de sa filiation. (Suidas, s. v. Κάστωρ).

(3) Cic., *Philip.* II, 93-96.

(4) Dio. XLVII, 24, 48.

(5) Cic. *ad Att.*, V, 17, 3 ; 18, 4. *Philipp.* XI, 13, 38.

(6) Strabon, XII, 3, 13.

(7) Strabon, XII, 5, 2. Le Βλούκιον de Strabon doit être le *castellum Luceium* des manuscrits du discours de Cicéron, *pro rege Dejotaro*, 17, 21.

et de ces forteresses qu'il faisait bâtir pour tenir en respect la population ; s'il s'était fixé à l'autre extrémité de la Galatie, c'est que là se trouvaient ses domaines héréditaires et les serviteurs dévoués à sa famille depuis plusieurs générations, depuis le temps même de la conquête. Pline énumère pour la Galatie, outre les trois grandes tribus que mentionnent tous les écrivains, une quinzaine d'autres peuplades, dont plusieurs portent des noms qui ne présentent pas le caractère gaulois et qui sembleraient bien plutôt grecs (1). Ce même écrivain ajoute que la Galatie comprenait 195 peuples et tétrarchies ; c'est, on le voit, une constitution assez analogue à celle de la Gaule européenne telle que la trouva César. Ce que Pline appelle là des peuples n'est autre chose que des espèces de clans dont chacun obéit à un chef qui le mène à la guerre. On peut se figurer la situation de tous ces tétrarques galates comme tout à fait analogue à celle que possédaient dans cette contrée même, jusqu'au commencement de ce siècle, les *déré-beys,* petits souverains locaux, qui, pendant une suite quelquefois assez longue de générations, restaient maîtres d'une petite ville et de sa banlieue, et quelquefois, favorisés par les circonstances, arrivaient à gouverner toute une province. C'est ainsi que Déjotare, d'abord un simple tétrarque tolistoboïen, possesseur seulement de quelque tour comme celles que l'on rencontrait, il y a une cinquantaine d'années, dans toute l'Asie Mineure, à l'entrée de chaque défilé, Déjotare, chef peut-être de cinquante à cent cavaliers, finit par avoir sous sa domination le tiers ou tout au moins un bon quart de la péninsule. Dans l'histoire moderne de l'Anatolie, on trouverait des exemples tout à fait semblables ; au siècle dernier, un de ces *princes des vallées,* le chef de la célèbre maison des Tchapan-oglou, conquit en quelques années une sorte de royaume dont l'étendue était à peu près celle du pays soumis à Déjotare. Sa capitale était à *Iusgat*, non loin de Tavium, l'ancienne capitale des Tolistoboïens, et il régnait, par lui-même ou par ses vassaux, de Siwas à Koutahia, de l'Arménie à la Phrygie (2).

Déjotare n'était pas le seul prince galate à qui eût profité la conquête romaine et qu'eût élevé un caprice des généraux romains. Un de ses gendres, Brogitaros, avait acheté de Clodius, pendant le tribunat de ce démagogue célèbre, la grande prêtrise de Pessinunte et le titre de roi. Cette royauté, que n'avait pas confirmée le Sénat, paraît avoir très-peu duré ; mais elle est attestée non-seulement par deux passages de Cicéron, mais aussi par un beau tétradrachme, pièce unique que possède le cabinet de Paris (3). Pompée, quelque temps auparavant, avait donné à un certain Bogodiatoros le fort de Mithridation, avec un district du Pont (4). Un général romain, dont le nom n'est pas mentionné, avait accordé à Atéporix, autre tétrarque gaulois, une partie de la Zélaïtide (5). Par sa mère, fille d'Adobogion, c'était encore un Gaulois et un descendant des princes celtes, que ce Mithridate de Pergame qui servit utilement César dans sa guerre d'Alexandrie, et qui reçut de lui, après la bataille de Zéla et la mort de Pharnace, d'abord la Galatie, où il ne resta pas, puis le royaume du Bosphore, où il alla se faire tuer par Asandre (6). Nous citerons encore Adiatorix, auquel le triumvir Antoine confia la ville d'Héraclée Pontique. Pendant la guerre d'Actium, il y massacra tous les Romains. Octave, vainqueur en Égypte, saisit le meurtrier et le fit périr, mais investit son fils Dyteutos de la grande prêtrise de Comana, qui constituait, à propre-

(1) Plin., *H. N.*, V, 42.

(2) G. Perrot, *Souvenirs d'un Voyage en Asie Mineure,* p. 385-391.

(3) Cic., *De Harusp. resp.*, 13. *Pro Sestio*, 26. Cf. *Epist. ad Quint.* II, 9. Mionnet, *Médailles grecques*, t. IV, p. 405. Tous les autres princes dont Mionnet attribue les médailles à la Galatie sont, les numismatistes l'ont reconnu depuis lors, des chefs de la Gaule propre. Nous n'avons pas d'autres rois galates que Déjotare, Brogitaros et Amyntas.

(4) Strabon, XII, 5, 2. Les derniers éditeurs de Strabon, MM. Th. Müller et Dübner, changent arbitrairement la leçon de tous les manuscrits pour substituer Déjotare à Bogodiotare, dont le nom et l'existence n'ont pourtant rien d'invraisemblable.

(5) Strabon, XII, 3, 37.

(6) Appian., *Mithrid.*, 121 ; Strabon, XIII, 4, 3.

ment parler, une opulente principauté (1). Les Romains, à cette époque, se servent beaucoup de ces tétrarques gaulois et en mettent partout. C'était pour la plupart des hommes d'action, qu'il était bon de s'attacher et d'avoir sous la main. A les employer, il y avait encore un autre avantage. Leur règne passager servait de transition entre l'ancienne indépendance et la domination romaine, qu'il faisait souvent désirer. La plupart de ces petits princes exploitaient et tyrannisaient sans pudeur les malheureux peuples qu'on leur avait livrés, et leur faisaient envier l'ordre qui régnait, sous la main du consul ou du préteur romain, dans les pays voisins, déjà réduits en provinces.

Ce fut là le rôle que joua Amyntas pour toute la région centrale de l'Asie Mineure; en domptant, avec une singulière énergie, les rudes et vaillantes populations de l'Isaurie et de la Pisidie, en prenant et démantelant leurs forteresses, vrais repaires de brigands, il facilita la tâche du futur gouverneur romain; par la dureté avec laquelle il traita les vaincus et exploita son royaume, il prépara toutes ces contrées à subir sans aucune résistance et peut-être à désirer la conquête romaine.

A Philippes, entre les deux batailles, les cinq mille cavaliers gaulois que commandait Amyntas avaient tourné bride et passé dans le camp d'Octave (42 av. J.-C.) (2). Amyntas fut récompensé de cette trahison, après la victoire, par le don du titre de roi; il reçut d'Antoine la plus grande partie de la Galatie, et plusieurs cantons de la Lycaonie, de la Pamphylie et de la Pisidie (3). Les districts galates qui avaient été attribués par Octave à un certain Castor, peut-être le dénonciateur de Déjotare, revinrent bientôt, par la mort de ce prince, à Amyntas (4). Amyntas, en Égypte, après Actium, trahit, avec deux mille cavaliers, Antoine pour Octave, comme il avait trahi quelques années auparavant Brutus (5). Cette trahison sembla, comme l'autre, lui porter bonheur. Auguste ajouta au royaume d'Amyntas la Cilicie Trachée et lui permit d'étendre autant qu'il le voudrait ses domaines aux dépens des brigands isauriens, montagnards indomptés qui avaient déjà fourni aux généraux romains la matière de plusieurs triomphes. Amyntas, après plusieurs expéditions pénibles et heureuses, s'était rendu maître des principaux cols du Taurus; il s'était emparé de Derbé et de Cremna, places fortes qui avaient eu jusque alors la réputation d'imprenables, et il avait presque achevé la conquête des Omonadéens, qui ne passaient pas pour moins redoutables, quand il périt dans une embuscade, sur la frontière de Cilicie (6). C'était, à ce moment, le plus puissant prince de l'Asie Mineure. Quoiqu'il laissât des fils, Auguste ne jugea pas nécessaire de prolonger l'expérience, et réunit à l'empire romain toutes les contrées qui composaient le royaume d'Amyntas (7).

Ces princes galates, et les grands propriétaires qui, sous le nouveau régime, héritèrent, sinon du pouvoir politique de leurs aïeux et de la turbulente indépendance d'autrefois, au moins de grandes fortunes et d'opulents patrimoines, paraissent avoir possédé de vastes domaines dont ils s'occupaient volontiers et qu'ils savaient administrer avec succès. Strabon nous parle des 300 troupeaux de moutons que les pâtres d'Amyntas promenaient sur le steppe de la Lycaonie (8). Cicéron loue dans Déjotare des qualités qu'aurait appréciées le vieux Caton. « Ce n'était pas seulement, » dit-il, « un tétrarque de noble naissance; on louait encore en lui l'habileté avec laquelle il gouvernait sa fortune, les soins qu'il donnait à la culture de ses domaines et à l'élève du bétail (9). » C'est là sans doute une des sources des immenses richesses que semblent posséder, même après la réduction de la Galatie

(1) Strabon, XII, 3, 6, 35.
(2) Dio. LXVII, 48.
(3) Dio. XLIX, 32. Appian., *B. C.*, V. 75.
(4) Dio. XLVIII, 33.
(5) Velleius, II, 84; Horat., *Epod.*, 9, 17.
(6) Strabon, XII, 6.
(7) Dio. LIII, 26.
(8) Strab., XII, 6, 1.
(9) Cic., *Pro rege Dejot.*, IX.

en province romaine, les héritiers des grandes familles gauloises. Sans ce goût et cette application, les chefs galates auraient eu bien vite dissipé les trésors qu'avait mis entre leurs mains le pillage de l'Asie Mineure. Du jour où la victoire de Manlius eut commencé à arrêter leurs courses aventureuses, ils se tournèrent de ce côté sans renoncer à l'usage des armes, et ils surent exploiter avec une intelligente persévérance le sol dont ils s'étaient emparés et les capitaux que la victoire et le pillage avaient mis entre leurs mains.

On a pu voir déjà, par plusieurs des événements que nous avons été amenés à rappeler, par plus d'une anecdote à laquelle nous avons fait allusion, que les Gaulois avaient subi rapidement l'influence des populations auxquelles les avait mêlés la conquête. Cette influence de l'Hellénisme s'était d'autant plus efficacement exercée en Asie Mineure que les Gaulois n'arrivèrent dans la péninsule qu'après avoir traversé de vastes espaces de pays, parcouru les armes à la main la Grèce, la Macédoine et la Thrace, et pris sur leur route, dans la société des esclaves qu'ils entraînaient avec eux et des captives auxquelles ils s'unissaient et qui leur donnaient des enfants, plus d'une impression et d'une idée nouvelle, plus d'une superstition étrangère. Dans les renseignements, empruntés pour la plupart à Timée, que les historiens nous donnent sur l'invasion de la Grèce, non plus que dans ce qu'ils nous apprennent de la colonie gauloise d'Asie, nous ne trouvons aucune allusion à des druides ou même à des bardes qui auraient accompagné les tribus d'envahisseurs (1).

Les bandes qui commencèrent par ravager l'Orient, puis qui finirent par s'y établir, paraissent ainsi avoir rapidement perdu la tradition de ces hautes vérités religieuses dont les Druides et les Bardes étaient les dépositaires. Si nous en croyons les auteurs grecs et latins, ils auraient tout au moins conservé, dans la première période de l'invasion, un rite qui occupait une certaine place dans les cérémonies solennelles de la Gaule, l'habitude des sacrifices humains, et c'est bien une idée de cette nature qui paraît avoir présidé à un massacre que nous raconte Diodore : après une de leurs premières victoires, tandis que les prisonniers vulgaires servaient de but aux javelines des Gaulois, les plus forts et les plus beaux auraient été, en présence de toute l'armée, immolés aux Dieux (2). Il paraît pourtant probable que ces rites barbares disparurent assez vite; quand, près d'un siècle après l'établissement des Gaulois en Asie Mineure, le Manlius de Tite-Live les accuse d'avoir conservé l'usage des sacrifices humains, il n'y a là, à ce qu'il nous semble, qu'un artifice oratoire justifié par le but que poursuit Manlius dans ce discours : il cherche à obtenir du Sénat mécontent et hostile le triomphe qu'on lui refuse, et, pour vaincre ces résistances, il exagère la férocité des ennemis qu'il a attaqués sans ordre, il exagère les dangers qu'ils faisaient courir à l'Asie et le service qu'a rendu son expédition improvisée (3). Ayant à traiter un pareil thème, l'historien ne pouvait manquer d'insister sur ces sacrifices humains que l'on était accoutumé à imputer aux Gaulois ; il y avait là matière à quelques phrases brillantes, qui rentraient trop bien dans le sujet et l'intention du discours, pour que Tite-Live y renonçât. Quant à voir là un témoignage historique formel et précis, ce serait évidemment y mettre trop de complaisance. Si, pendant les vingt ou trente premières années de leur séjour en Asie Mineure, les Gaulois firent encore la même guerre d'extermination qu'en Macédoine ou en Grèce, dès qu'ils eurent pris des demeures fixes et qu'ils se furent installés au centre de la Péninsule, les relations qu'ils durent établir avec leurs voisins, les fréquentes unions avec des femmes du pays, leur intérêt même, tout les engagea à laisser tomber peu à peu ces sanglantes coutumes; il n'y avait plus, chez les Gaulois d'Asie, pour perpétuer la tradition de ces sacrifices, ces dogmes

(1) Voir la dissertation intitulée : *De fontibus veterum auctorum in enarrandis expeditionibus a Gallis in Macedoniam atque Græciam susceptis*. Scripsit Dr Guil. Ad. Schmidt, Berlin, 1834. Sur les sources principales où ont puisé les écrivains postérieurs pour l'histoire du royaume gaulois de Thrace et du passage des Gaulois en Asie, voir Contzen, *Die Wanderungen der Kelten*, p. 209-211.

(2) Diod., XXI, 13.

(3) Liv., XXXVIII, 17.

sévères, ces nobles croyances dont l'immolation de victimes humaines n'était qu'une perversion, une interprétation erronée et excessive. La génération qui s'établit entre le Sangarios et l'Halys était déjà née tout entière loin de la Gaule et des bois sacrés où se conservait le secret de ses dogmes; soldats errants, leur imagination naïve et mobile s'était colorée de teintes nouvelles, et chaque pays traversé y avait laissé quelque chose de ses superstitions. Il n'y avait donc plus, chez les tétrarques contemporains de Manlius, de sentiment qui les poussât au meurtre prémédité, au meurtre religieux; d'autre part, ces petits princes, qui vivaient surtout de pillage, n'avaient pas dû tarder à comprendre qu'ils avaient plus d'avantage à garder leurs prisonniers, à les vendre, ou à les échanger contre rançon, qu'à les massacrer. Dans le récit de la guerre de Manlius contre les Galates et dans le traité de paix qui la suivit, on ne trouve aucune trace de ces sacrifices humains que Tite-Live, par la bouche de Manlius et dans une amplification oratoire, croit pouvoir encore reprocher aux Galates. Dans le même livre, l'historien se réfute lui-même : il fait dire à Manlius parlant à ses soldats : « Ces Gaulois, que vous allez combattre, croyez-vous par hasard qu'ils sont ce qu'étaient leurs pères et leurs aïeux ? . . . La fertilité du sol, la beauté du climat, le voisinage de peuples civilisés, ont adouci toute cette férocité qu'ils avaient apportée avec eux (1). » Dans leur lutte contre les Romains, ils se montrent perfides, mais non plus farouches ni, comme aux Thermopyles, d'une bravoure folle et désespérée. Que si l'on prend à la lettre le récit de Tite-Live, c'est à peine si, surtout dans la seconde bataille, les Gaulois se comportent en gens de cœur ; ils se hâtent de demander la paix, et de se rendre sans conditions. Ils ne sont pas devenus lâches, comme l'avenir le prouvera plus d'une fois ; mais ils se découragent vite ; ils ont perdu beaucoup de l'ancienne énergie, ils n'ont plus confiance en eux-mêmes et en leurs destinées.

Longtemps encore pourtant et jusqu'au moment où ils se perdront et se confondront dans l'apparente uniformité du monde soumis aux Romains, les Gaulois d'Asie, malgré tous les emprunts qu'ils ont faits à leurs voisins, malgré tous les vices qu'ils avaient pris à la Grèce dégénérée et qu'ils avaient ajoutés à la violence native de leurs passions, les Gaulois se montrent, à certains égards, supérieurs en moralité à leurs voisins plus doux et plus civilisés. C'est ce dont témoignent deux ou trois anecdotes qui nous ont été conservées par hasard ; or combien d'autres faits analogues, mentionnés par des historiens aujourd'hui perdus, ont été oubliés avant d'arriver jusqu'à nous ! L'histoire de Camma, celle de Chiomara, nous donnent une haute idée des sentiments sérieux et profonds qu'apportaient souvent dans l'union conjugale les femmes gauloises ; elle nous fait admirer la noblesse et l'énergie de ces âmes rudes et fières. La dernière surtout est des plus curieuses. Quand même Polybe, ce judicieux et véridique historien, ne déclarerait pas avoir appris lui-même toute l'aventure à Sardes, et en avoir vu l'héroïne, ce récit n'en garderait pas moins un caractère trop original pour que l'on pût le soupçonner d'avoir été composé par un narrateur inventif et romanesque.

L'action de cette femme, le châtiment qu'elle fait infliger, sous ses yeux, au centurion romain qui l'a déshonorée par la force, la confiance avec laquelle Chiomara se présente ensuite devant son mari, cette tête qu'elle jette à ses pieds pour lui apprendre à la fois sa honte et sa vengeance, le respect avec lequel celui-ci la traite, tout cela respire je ne sais quelle noblesse un peu sauvage, une sorte de grandeur barbare qui n'est pas tout à fait dans le goût grec ni romain. Lucrèce se tue parce que Sextus l'a déshonorée ; Chiomara consent à vivre, mais après s'être vengée de celui qui l'avait insultée. Si Lucrèce se frappe, n'est-ce point qu'elle craint que son mari ne se souvienne toujours trop de l'involontaire flétrissure ? Collatin, un jour ou l'autre, n'en viendrait-il point à la soupçonner de n'avoir pas résisté autant qu'elle l'aurait dû, d'avoir été, ne fût-ce qu'un instant, la complice de Sextus ? Chiomara, ne se sentant pas coupable et se voyant vengée, ne doute point des sentiments d'Ortiagon. Enfin Lucrèce laisse à d'autres, laisse aux hommes de sa famille le soin de punir ; Chiomara se fait

(1) XXXVIII, 17.

justice elle-même ; le coupable est frappé, sinon de ses propres mains, au moins sous ses yeux et sur un signe d'elle. Malgré cet étrange cadeau d'une tête sanglante qu'elle apporte à son mari enroulée dans les plis de sa robe, la femme à demi barbare est peut-être ici plus près de nos idées modernes que la matrone romaine.

On trouve aussi chez les Galates, jusqu'au temps de la conquête romaine, des traits de générosité et de mépris de la mort qui prouvent bien que dans leurs veines coulait encore le sang de ces Gaulois qui, par le peu de cas qu'ils faisaient de la vie et la facilité avec laquelle ils la quittaient, avaient étonné les Grecs et les Romains. Telle est l'action que Strabon rapporte à propos de Dyteutos à qui Auguste avait confié la grande-prêtrise de Comana (1) :

« César, après avoir fait marcher devant son char de triomphe Adiatorix avec ses enfants et sa femme, décida de le faire périr avec l'aîné de ses enfants. C'est Dyteutos qui était l'aîné. Mais quand les soldats vinrent emmener les condamnés, le cadet leur affirma que c'était lui qui était l'aîné, et les deux frères se disputèrent longtemps à qui des deux mourrait, jusqu'à ce que le père et la mère eussent persuadé à Dyteutos de céder la victoire à son frère ; étant plus près de l'âge d'homme, Dyteutos serait plus capable de servir de soutien à sa mère et à son tout jeune frère qui allait rester orphelin. Le cadet mourut donc avec son père ; Dyteutos fut sauvé, et obtint plus tard cette dignité, car César, après la mort des condamnés, ayant appris ce qui s'était passé, s'affligea de ne pouvoir leur rendre la vie, et combla ceux qui restaient de bienfaits et d'égards. »

Le père de ce Dyteutos, Adiatorix, ayant reçu d'Antoine le gouvernement d'Héraclée Pontique, où avait été établie, quelque temps auparavant, une colonie romaine, s'était avisé, dans l'année d'Actium, de massacrer en une nuit tous les Romains établis dans la ville (2). C'est ce crime qu'il expia après la victoire d'Auguste. Ces âmes des Gaulois sont toujours les mêmes, sujettes à de subits emportements, à de meurtrières fureurs.

Après que l'autorité tutélaire du gouverneur romain eut remplacé, dans ce pays, toutes ces petites royautés aux allures inégales, aux sanglants caprices ; après qu'un régime plus régulier se fut substitué à ce désordre, et que la loi réprima les violences et força même les puissants à soumettre leurs griefs à la décision du magistrat, on retrouve encore la trace et la marque du caractère gaulois dans le goût très-vif que paraît avoir eu cette province pour les combats de gladiateurs. Ces fils des intrépides et farouches aventuriers qui avaient effrayé le monde civilisé, et qui faisaient si peu de cas de leur propre vie et de celle des autres, semblent avoir trouvé un singulier plaisir à ces spectacles sanglants que repoussa avec tant de persistance le génie plus humain de la Grèce. En Galatie, aucune fête n'était plus appréciée et des grands qui l'offraient, et du peuple qui en jouissait. Dans la grande inscription du temple de Rome et d'Auguste, où sont relatées les différentes célébrations des jeux fondés en l'honneur de l'empereur, il est sans cesse question de combats de gladiateurs (μονομαχίαι), de chasses (κυνήγια), de combats de bêtes féroces et de taureaux (θηρομαχίαι, ταυρομαχίαι). C'est un reste, une corruption, si l'on veut, de l'antique vaillance, de l'héréditaire mépris de la mort. Les Galates ne versent plus leur sang au noble jeu des combats, mais ils voient volontiers et sans dégoût couler dans l'arène celui des gladiateurs et des bestiaires (3).

Devant, dans la suite de cette relation et dans la description des antiquités de la Galatie, faire souvent allusion à des événements qui appartiennent aux annales de la Galatie avant sa réduction en province romaine, nous avons dû présenter, ou du moins résumer, telle que nous la comprenons, cette histoire de la Galatie indépendante (4). Pour ce qui est de la Galatie romaine, nous renverrons

(1) XII, 3, 37.
(2) Strabon, XII, 3.
(3) *C. I. Gr.* 4039.
(4) On trouvera cette histoire racontée, avec plus de détails, dans le livre récemment publié par M. Félix Robiou, sous ce titre : *Histoire des Gaulois d'Orient*, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa

au travail spécial que nous avons consacré à cette province, travail où se trouvent discutées toutes les questions relatives à l'étendue de la province, à ses acquisitions successives ou à ses démembrements, à la série des gouverneurs qui s'y sont succédé, aux magistrats envoyés de Rome qui y représentaient le pouvoir central, aux magistrats municipaux investis de fonctions encore enviées, à l'état enfin et aux mœurs des provinciaux (1). Nous nous bornerons à indiquer rapidement les principaux résultats de nos recherches; pour les textes sur lesquels s'appuient nos conclusions, nous nous en référerons le plus souvent à la monographie où nous les avons tous cités et discutés. Nous ne donnerons donc ici que les indications qui nous sont nécessaires pour décrire et commenter les monuments que nous avons eu l'occasion d'étudier, les inscriptions que nous sommes les premiers à publier.

Comme la plupart des provinces, la Galatie romaine commença à compter les années du jour de son incorporation dans l'empire ; l'ère Galate, — Cavedoni a achevé de lever tous les doutes, — commence à l'année 25 avant Jésus-Christ, à l'an 729 de Rome, sous le consulat d'Auguste, alors consul pour la neuvième fois, et de M. Junius Silanus.

La nouvelle province, formée après la mort d'Amyntas, s'étendit bien au-delà des limites de la contrée où s'étaient établies les trois tribus des Tectosages, des Tolistoboïens et des Trocmes, et que l'on pourrait appeler *la Galatie propre*. Amyntas, au moment de sa mort, possédait non-seulement la Galatie, mais, comme nous l'avons indiqué plus haut (p. 190), la Pisidie, une grande partie de la Lycaonie et de la Pamphylie, quelques districts phrygiens, l'Isaurie, la Cilicie Trachée. Strabon répète plusieurs fois que tout le pays soumis à Amyntas fut placé entre les mains d'un seul et même gouverneur romain (2); mais il résulte d'autres passages de Strabon lui-même, qu'il ne faut pas prendre à la lettre cette assertion. Archélaüs, roi de Cappadoce, reçut la Cilicie Trachée (3); les villes de Pamphylie qui avaient été cédées à Amyntas pour des raisons stratégiques furent d'abord rendues à la liberté, puis, au bout de quelques années, rattachées à la province de Pamphylie.

A ces exceptions près, le royaume d'Amyntas et la province de Galatie avaient même étendue et mêmes limites. Pour la Lycaonie, Dion nous dit expressément qu'elle dépendait du gouverneur de la Galatie (4), et un monument élevé par le peuple d'Iconium en l'honneur d'un procurateur de Galatie confirme le témoignage de l'historien (5). D'un examen attentif du texte de Pline l'Ancien, il résulte que si quelques districts de la Lycaonie appartenaient à la province d'Asie, Iconium et 14 villes lycaoniennes formaient ce que Pline appelle la tétrarchie lycaonienne (*tetrarchiam ex Galatia*), une annexe de la Galatie (6). Nous savons par Strabon que Sagalassos était soumise au même gouverneur que le reste du royaume d'Amyntas (7), et d'autre part, médailles et inscriptions prouvent que Sagalassos était la ville principale de la Pisidie (8). Quant à cette Apollonie qui était sur la limite de la Pisidie et

séance publique du 31 juillet 1863. Malgré le mérite du livre, malgré la distinction qu'il a obtenue et qui rend superflu tout éloge, nous n'avons pas cru devoir renoncer à exposer des idées et des vues auxquelles nous avaient conduit des études faites sur les lieux mêmes il y a déjà plusieurs années. Pour ce qui est des objections que doivent soulever, selon nous, certaines des idées adoptées par M. Robiou, on peut consulter un article inséré dans la *Revue critique*, 1867, p. 242.

(1) *De Galatia provincia romana*, thesim proponebat facultati litterarum parisiensi G. Perrot ; in-8°, 176 pp., Paris, 1867, E. Thorin.

(2) XII, 5, 1 ; XII, 6, 5; XII, 7, 3.

(3) Strabon, XIV, 5, 6.

(4) LIII, 26.

(5) *C. I. Gr.* 3991.

(6) *H. N.*, V, 25, 43. Pline mentionne au même endroit, parmi les peuples de la Galatie, les Thébaséniens, et on sait que Thébasa était une ville de Lycaonie.

(7) XII, 7, 3.

(8) Eckhel, *D. N. V.*, p. 271. *C. I. Gr.*, p. 4368.

de la Phrygie, à l'endroit aujourd'hui appelé *Oluburlu,* ce qui nous ferait croire qu'elle appartenait à la province de Galatie, c'est ce fait, sur lequel nous avons insisté ailleurs (1), que la traduction grecque de l'INDEX RERUM GESTARUM dont on a retrouvé des fragments sur les murs d'un temple d'Apollonie, paraît être identiquement la même que celle qui se lit sur la paroi de l'Augusteum d'Ancyre (2). Certaines erreurs, certains contre-sens de la traduction grecque, qu'a signalés M. Mommsen, conduisent à croire que cette traduction n'avait pas été faite à Rome, que ce n'était pas une version officielle, due à la plume exercée des secrétaires de la chancellerie impériale; l'hypothèse d'une version commune pour tout l'empire paraissant invraisemblable, il est naturel de penser que cette pièce importante avait été traduite, au moment de l'achèvement du temple, dans la capitale de la Galatie, sous les yeux du légat impérial, par les soins et aux frais de ce *Commune Galatarum* qui avait fait élever l'Augusteum. En retrouvant à Apollonie la traduction qu'avaient adoptée les représentants de la nation galate, n'est-on pas autorisé à supposer qu'Apollonie appartenait à la province de la Galatie, et que la traduction rédigée dans la métropole galate et approuvée par le gouverneur avait reçu, dans toute l'étendue de la province, une sorte de consécration officielle? Aucun indice d'ailleurs ne nous autorise jusqu'ici à croire que le *testament politique* eût été gravé sur les murs des temples de Rome et d'Auguste, élevés dans les villes de la province d'Asie; cette transcription sur la paroi de l'édifice d'une biographie d'Auguste, par Auguste lui-même, a peut-être été une idée dont les Galates seuls se seraient avisés. Dans ce cas, la répétition, à Apollonie, de la disposition adoptée à Ancyre serait une raison plus forte encore de rattacher Apollonie à la province de Galatie.

Quant à l'Isaurie, où Amyntas avait voulu placer, à Isaura Nova, la capitale de son royaume, il suffirait, pour nous autoriser à la comprendre dans la province de Galatie, de l'assertion de Strabon, que tout le royaume d'Amyntas fut placé sous un même gouverneur romain. Aucun texte ne nous indique qu'une exception soit à faire pour l'Isaurie, comme pour la Pamphylie et la Cilicie Trachée. Au contraire, Pline l'Ancien mentionne les Lystréniens parmi les peuples de la Galatie (3), et on sait que Lystre est une ville de l'Isaurie.

Quant à la Phrygie, une inscription en l'honneur d'un légat de Galatie, mentionnant, parmi les pays qui lui sont soumis, la Phrygie, montre que certains districts phrygiens, autrefois réunis au royaume d'Amyntas, étaient restés rattachés à la province de Galatie (4); ils composaient probablement ce que l'on appelait la Phrygie Parorée, limitrophe de la Pisidie. La Pamphylie fut parfois réunie à la Galatie, comme le prouvent et les historiens et les inscriptions (5); mais ce ne fut là qu'un accident, et, en général, la Pamphylie, trop petite pour avoir à elle toute seule un gouverneur, était plutôt unie à la Lycie (6). Quant à la Paphlagonie, la mention qu'en font les inscriptions de légats de Galatie, celle de Bellicius Sollers, celle de Cæsennius Gallus (7), que nous avons en double, prouve que les districts intérieurs de la Paphlagonie faisaient partie de la Galatie, tandis que la côte paphlagonienne avait été, sous le nom de Pont, rattachée, après la défaite de Mithridate, à la province de Bithynie (8). Le Pont Galatique et le Pont Polémoniaque, dont nous avons essayé ailleurs de définir les limites, sont mentionnés l'un et l'autre dans l'inscripton de Bellicius Sollers comme soumis à ce personnage, et c'est évidemment ces deux districts que veut désigner sous le nom plus bref de Pont l'inscription

(1) *De Galatia provincia romana,* p. 39-42.
(2) Mommsen, *Res gestæ Divi Augusti, ex monumento Ancyrano et Apolloniensi*. Berolini, in-8°, 1865, p. XXVI.
(3) *H. N. V.* 43.
(4) Voyez l'inscription de L. Bellicius Sollers, Hamilton, *Asia Minor,* II. *Append.* 178. Henzen, 6912.
(5) Tacite, *Hist.*, II, 9; Marini, Atti, p. 766.
(6) *C. I. Gr.* 4270, 4271, 4240, 3548, 3532, 4238 d. Voir *de Galatia provincia*, p. 49, n. 1.
(7) *De Galatia provincia,* p. 102; Hamilton, *Appendix,* 138.
(8) Strabo, XII, 3, 1. Eckhel, *D. N. V.* II, p. 396. *De Galatia provincia,* p. 50.

de Cæsennius Gallus (1). On a supposé avec beaucoup de vraisemblance que le Pont Galatique et le Pont Polémoniaque, réunis, formaient une province procuratorienne, dont le gouverneur, chevalier romain, était subordonné au légat de Galatie, comme le procurateur de la Palestine au légat de Syrie (2). Ce sont les deux inscriptions citées plus haut, celle de Bellicius Sollers et celle de Cæsennius Gallus, qui prouvent que l'Arménie Mineure, ou Arménie sur la rive droite de l'Euphrate, fut aussi rattachée administrativement à la Galatie, au moins à certains moments; au second siècle, elle dut dépendre plutôt de la Cappadoce, devenue une province importante, gardée par une ou deux légions (3). La Cappadoce même, quand, depuis Vespasien, elle reçut un légat consulaire, fut, vers la fin du premier siècle, réunie plusieurs fois à la Galatie, ou, pour mieux dire, il arriva souvent, jusqu'à Trajan, que les deux provinces n'eurent qu'un même gouverneur, qui commandait ainsi à toute l'Asie occidentale. Ce fut là une combinaison que l'on paraît avoir essayée à plusieurs reprises; à l'épreuve, on reconnut sans doute que la main d'un seul homme pouvait difficilement tenir serré tout ce faisceau de provinces, et, à partir de Trajan, la Galatie continua toujours de rester, avec les annexes énumérées plus haut, sous un légat prétorien, tandis qu'un légat consulaire administrait la Cappadoce (4).

Après Dioclétien et pendant le cours du quatrième siècle, chacune des annexes de la province de Galatie devint à son tour une province séparée; nous trouvons alors les provinces de PISIDIE, de LYCAONIE, d'ISAURIE, de PONT POLÉMONIAQUE, de DIOSPONTUS, de PAPHLAGONIE. Quant à la Galatie, ce n'est que dans les dernières années du quatrième siècle, peut-être sous Arcadius, et par Eutrope, qu'elle aurait été divisée en deux provinces, la GALATIA PRIMA, qui avait pour capitale Ancyre, et la GALATIA SECUNDA ou SALUTARIS, dont le chef-lieu était Pessinunte (5). La Galatie première est gouvernée par un consulaire; la Galatie seconde, comme la plupart des provinces voisines, par un simple præses.

Le premier gouverneur de la Galatie, sous Auguste, fut M. LOLLIUS M. filius, l'ami d'Horace, le consul de l'an 21; nous ne savons s'il avait amené avec lui des troupes, mais la province ne paraît pas en avoir eu besoin, et semble plutôt avoir accepté avec empressement son incorporation à l'empire. Le seul ennemi contre lequel, à cette époque, la Galatie ait pu avoir à se défendre, ce furent ces populations insoumises qui, retranchées dans la partie la plus inaccessible du Taurus, infestaient de là tout le bas pays. Mais ce fut de la Syrie, et non de la Galatie, que partirent les expéditions dirigées contre ces pillards, contre les Clitæ et les Homonadenses (6). Le gouverneur de la Galatie ne paraît pas avoir eu ordinairement d'armée à sa disposition; nous ne voyons pas qu'une légion ait stationné à demeure en Galatie; selon toute apparence, le légat n'avait sous ses ordres, en temps ordinaire, pour maintenir la tranquillité dans la province, qu'une ou deux cohortes, appuyées sur les milices provinciales.

La sécurité garantie à la province par l'administration du légat, la soumission des montagnards adonnés au brigandage et la suppression des petites tyrannies locales expliquent la facilité avec laquelle les Galates se plièrent à leur situation nouvelle. Il semble même, autant que l'on peut en croire des témoignages que nous n'acceptons que sous toute réserve à cause de leur caractère officiel, il semble que les Galates se soient réjouis du changement. Différents indices nous conduisent

(1) Henzen, 6812, 6813.

(2) *De Galatia provincia*, p. 53, note 1.

(3) *De Galatia provincia*, 54-56.

(4) Sur cette réunion et cette séparation de la Cappadoce et de la Galatie, voir *de Galatia provincia*, p. 56-61.

(5) Le nom de Galatia Salutaris provient sans doute des sources thermales qui jaillissent sur plusieurs points de la province, ainsi à Aïach, à Germa, en différents endroits de l'Haïmaneh.

(6) Voyez l'excursus de M. Mommsen, *de P. Sulpicii Quirinii titulo Tiburtino*, dans son livre intitulé *Res gestæ Divi Augusti*, p. 118, 126.

à ce résultat : c'est ce surnom de Σεβαστηνοί, *Augustaux*, que prennent les trois tribus galates, la ville d'Ancyre et une de ses tribus (1) ; c'est surtout la magnificence que déploya la nation galate dans l'érection et la décoration du temple qu'elle consacre *au Dieu Auguste et à la Déesse Rome* (Θεῷ Σεβαστῷ καὶ θεᾷ Ῥώμῃ) ; c'est l'éclat des fêtes que donnèrent, à l'occasion de cette consécration et des jeux quinquennaux qui en rappelèrent l'anniversaire, les princes de la nation, les fils des anciens tétrarques. Nous reparlerons, dans la suite de cet ouvrage, avec plus de détail, de ce temple, l'édifice le plus soigné peut-être et le plus voisin de la perfection qu'ait vu naître en Orient le siècle d'Auguste, autant que nous pouvons en juger par les ruines des monuments dont quelque chose est arrivé jusqu'à nous. Le temple paraît avoir été achevé et dédié dans les deux ou trois dernières années du règne d'Auguste, sinon au commencement du règne de Tibère (2). L'inscription de l'ante de gauche, qui mentionne cinq célébrations des jeux pendant le règne de Tibère, et les noms de ceux qui firent à cette occasion des libéralités à leurs compatriotes, nous indique le moment où les noms gaulois disparaissent rapidement de l'usage pour être remplacés par des noms purement grecs et latins ; les noms d'étymologie celtique, très-fréquents parmi ces tétrarques du dernier siècle de notre ère dont nous parlent les historiens, se rencontrent encore dans les premières de ces listes qui nous retracent les libéralités des grands seigneurs galates à l'occasion de la fête (ἡ Πανήγυρις), mais manquent déjà dans les dernières. Dans les inscriptions grecques et latines, en assez grand nombre, qui ont été trouvées à Ancyre, et qui toutes sont postérieures à la grande inscription de l'Augusteum, c'est à peine si on trouve un nom, un seul, auquel on puisse, faute de l'expliquer par le grec ou le latin, supposer une origine celtique (3). Il est probable que les chefs de la noblesse galate se hâtèrent, dans les années qui suivirent l'annexion, de donner à leurs fils des noms qui témoignassent du peu de goût qu'ils avaient pour l'ancien ordre de choses, et de leur ferme volonté de se fondre sans résistance dans l'unité romaine. Dans la Gaule européenne, ce fut aussi vers cette époque, chez la génération qui naquit après la conquête, que s'opéra ce même changement (4).

Après M. Lollius, voici les noms des légats de Galatie qui nous sont connus. Renvoyant à notre étude sur la province romaine de Galatie pour les raisons qui nous ont conduits à compléter de telle ou telle manière tel ou tel nom, à fixer la date de tel ou tel gouverneur, nous nous bornerons ici à donner la série telle que nous avons été amenés à l'établir (5).

M. Lollius M. filius, 25 av. J.-C.

L. Axius Naso, sous Tibère.

Afrinus, sous Claude.

Calpurnius Asprenas, sous Galba (70 ap. J.-Ch.).

Cn. Pompeius Collega, au commencement du règne de Vespasien.

M. Neratius Pansa, qui réunit la Cappadoce et la Galatie, était en fonctions la 10ᵉ année de Vespasien, 78 de notre ère.

Une inscription inédite, que nous avons copiée à Sivri-Hissar et que nous publions dans cet ouvrage, sous le numéro 106, appartient à l'année 79, au premier quart de l'année. Elle nous donne en effet, avec l'indication du 9ᵐᵉ consulat qu'il occupait, celle d'un dixième pour lequel il aurait été désigné, et que la mort l'empêcha de gérer. Elle se termine par un nom qui ne peut

(1) *C. I. Gr.* 4010, 4085, 4011, 4027, 4031. Eckhel, *D. N. V.* III, p. 179. Mionnet, t. IV, p. 402, n. 171, *Suppl.* VII, p. 651-653.

(2) Franz, *C. I. Gr.* ad n. 4039 ; Mommsen, *Res gestæ Divi Augusti*, p. VI.

(3) Nous faisons allusion au nom de *Caracylaia*, femme de Julius Sévérus, qui fut consul en 155 après Jésus-Christ. L'inscription (*C. I. Gr.* 4030) dit en propres termes qu'elle descendait des anciens rois (ἀπογόνος βασιλέων).

(4) Voir les preuves à l'appui, *de Galatia provincia Romana*, p. 87-90.

(5) Chapitre III, p. 91-136.

être que celui du légat alors investi du gouvernement de la province, M. Hirrius. L'inscription, telle que nous l'avons retrouvée, s'interrompant brusquement après ce nom, nous ne possédons pas le cognomen de M. Hirrius. Sous le règne même de Vespasien, dans la grande inscription que porte la base d'une statue qu'avaient élevée à Vespasien les citoyens de la tribu Succusana, figurent un M. Hirrius Martialis et un M. Hirrius Phila (1). Le second, avec son surnom grec, doit être plutôt quelque fils d'affranchi; quant à M. Hirrius Martialis, serait-ce notre légat de Galatie?

Cæsennius Gallus, qui réunit aussi les deux provinces, succéda sous Titus à M. Hirrius; nous avons une inscription de lui datée de l'an 80, une autre de l'an 82. Il paraît, d'après ces deux inscriptions, avoir entrepris ou achevé, sous Domitien, tout le réseau des voies romaines dans l'Asie orientale.

T. Julius Candidus Marius Celsus, consul suffectus en 86, gouverna la Galatie un peu avant ou un peu après cette date, suivant qu'il y réunit la Cappadoce ou n'eut à administrer que la Galatie; l'inscription d'Ancyre, qui témoigne de son administration, ne nous renseigne point à ce sujet.

L. Bellicius Sollers, à propos duquel nous avons pu relever une erreur de Borghesi, n'a pu être envoyé en Galatie avant 90. Il ne paraît pas avoir eu la Cappadoce, mais il semble, simple légat prétorien, n'avoir gouverné que la Galatie.

T. Pomponius Bassus, au contraire, fut certainement légat consulaire de la Cappadoce et de la Galatie, de l'année 95 à l'année 100 tout au moins. On ne voit pas qu'à partir de ce moment les deux provinces se soient plus jamais trouvées réunies.

A. Larcius Macedo était en 122, sous Hadrien, légat de Galatie.

C. Julius Scapula, 135-137.

P. Juventius Celsus, vers 160.

P. Plotius Romanus est un peu postérieur. D'après différentes mentions que contient l'inscription qui nous a transmis tout son *cursus honorum*, on peut assigner sa légation au règne de Marc-Aurèle.

L. Fabius Cilo Septiminus Catinius Acilianus Lepidus Fulcinianus, entre 190 et 193. Ce personnage, qui fut deux fois consul et préfet de Rome, resta, après avoir gouverné la Galatie, le patron de la province.

L. Fulvius Rusticus Æmilianus, vers la même époque.

Vers le commencement du troisième siècle, D. Cælius Balbinus, qui fut ensuite empereur.

Aufidius Coresinus Marcellus, vers 230.

Il y a en outre un certain nombre de légats dont on sait les noms, mais dont on ne peut fixer l'époque. Le nom de l'un d'eux, M. Valerius Italus, ne se tire que par des corrections assez hardies d'un texte en très-mauvais état, copié par P. Lucas à Ancyre. L. Petronius Verus ne doit guère être antérieur à la fin du second siècle. De Julius Saturninus et de Pomponius Secundianus, nous ne savons que les noms. Minicius Florentius est postérieur à la réforme de Dioclétien; c'est un de ces *consulares* qui, au quatrième siècle, remplacent les légats impériaux dans certaines provinces.

A cette liste des légats que fournissaient des inscriptions déjà connues, nous avons pu en ajouter un, emprunté aux inscriptions que nous avons copiées les premiers à Ancyre. Il s'agit de P. Alfius Maximus; nous n'avons donné, dans notre thèse, qu'un extrait de la longue inscription qui le concerne; elle sera publiée tout entière dans la présente relation. Dans un autre texte inédit, malheureusement très-mutilé, nous avons cru pouvoir, sous toutes réserves, retrouver le nom d'un autre légat de Galatie, qui se serait appelé Rutilius Fronto; mais ce n'est là qu'une conjecture, et il faudrait, pour savoir ce qu'elle vaut, examiner de plus près le texte, que nous n'avons pu copier qu'à distance et dans des circonstances défavorables. Enfin, une dernière inscription, dont nous donnons une copie beaucoup meilleure que celles qui étaient connues jusqu'ici, nous retrace toute la carrière

(1) Gruter, p. 241.

d'un légat de Galatie ; malheureusement, le nom manque. Une inscription de Gruter, qui contient un L. Fabius Valerianus, légat de Galatie, est certainement fausse, comme nous croyons l'avoir démontré (1).

A côté du légat se trouvaient des procurateurs, qui remplissaient, dans les provinces impériales, les fonctions réservées au questeur dans les provinces sénatoriales. Une inscription d'Iconium semblerait indiquer qu'un seul procurateur était chargé de percevoir les revenus de toute la province (2) ; il est pourtant plus probable qu'une province aussi vaste que la Galatie était ordinairement, comme nous l'apprennent les inscriptions pour plusieurs autres provinces impériales, partagée entre plusieurs procurateurs, celui d'entre eux qui résidait dans la capitale ayant sur les autres procurateurs une sorte de prééminence et remplaçant le légat, quand celui-ci venait à se trouver empêché ou à mourir dans l'exercice de ses fonctions (3). On trouve encore mentionnés, pour la Galatie, des procurateurs revêtus de fonctions spéciales, *procuratores rationum privatarum*, *familiarum gladiatorum*, *vigesimæ hereditatum*.

Nous avons aussi, dans le travail auquel nous avons plus d'une fois déjà renvoyé, étudié, après les représentants du pouvoir central, les magistrats municipaux. L'association des trois peuples galates (κοινὸν Γαλατῶν) est souvent mentionnée ; les monnaies nous attestent l'existence du κοινὸν Λυκαονίας, et toutes les vraisemblances sont pour que les autres groupes de la province aient été constitués de la même manière, qu'il y ait eu un *Commune Pisidarum, Commune Isaurorum,* etc. Dans cette province comme dans les autres parties de l'empire, il y avait des différences entre la condition des différentes villes. Termessos et Sagalassos étaient villes libres et alliées, Germe colonie, etc. Quant à Ancyre, le titre de μητρόπολις qu'elle prend dans ses inscriptions et sur ses médailles indique bien qu'elle était la capitale de la province, la résidence ordinaire du légat. C'est ce dont témoigneraient encore, à défaut de mentions expresses, l'importance d'un édifice comme l'Augusteum, le nombre prodigieux de fragments antiques qui se trouvent engagés dans les fortifications et les constructions modernes, la grande quantité d'inscriptions qui ont été copiées à Ancyre par tous les voyageurs qui y ont fait quelque séjour, et surtout ces inscriptions latines, plus nombreuses, si je ne me trompe, à Ancyre que dans toute autre ville de l'Asie Mineure. On devine, à rencontrer tant de textes latins, combien d'Italiens ou tout au moins d'Occidentaux avaient dû amener et réunir à Ancyre l'administration de la province, le commerce et les affaires. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer, comme nous l'avons fait ailleurs, la constitution municipale d'Ancyre (4) ; rappelons seulement, à propos d'une dignité que nous trouvons souvent mentionnée dans les épitaphes des personnages importants de la cité et que nous rencontrerons dans deux de nos inscriptions inédites, rappelons qu'il ne faut pas confondre la *Galatarchie* et la *Grande Prêtrise de la Galatie*. Une inscription en l'honneur d'un personnage qui avait successivement été revêtu de ces deux dignités montre qu'elles ne se confondaient pas ; nous avons d'ailleurs, pour confirmer cette induction et pour nous

(1) Gruter, MXIII, 4. On peut mettre sur la même ligne l'inscription que cite Banduri, d'après un prétendu marbre de Smyrne, où l'aurait lue Constantin Porphyrogénète, qui range toutes les provinces de l'Asie Mineure, et parmi elles la Galatie, sous un même gouverneur, qui porte le titre de proconsul. M. Texier (*Asie Mineure*, p. 658) a traduit cette inscription sans éprouver aucun des doutes qu'elle paraît avoir inspirés à Franz (*C. I. Gr.*) ; je crois pourtant que l'on peut, sans hésitation, la regarder comme apocryphe. Qu'est-ce que ce proconsul, désigné seulement par son prénom ? Qu'est-ce que ces dénominations, tout à fait étrangères à la géographie politique de l'époque impériale, l'Ionie, l'Æolide, la Méonie, la Lydie, la Tarsie, les Mariandyniens ? On ne trouverait pas, dans toute l'épigraphie grecque et latine, de mentions analogues, et d'ailleurs il serait incompréhensible qu'un proconsul eût jamais réuni entre ses mains toutes ces provinces, eût à lui seul occupé la place du proconsul d'Asie, des légats de Bithynie, de Galatie, de Cappadoce et de Cilicie.

(2) *C. I. Gr.* 3991.

(3) *De Galatia provincia*, p. 137.

(4) *De Galatia provincia*, p. 147.

éclairer, l'analogie d'une province voisine, de l'Asie, sur laquelle nous avons des renseignements bien plus nombreux et plus variés. La différence entre les Asiarques et le grand-prêtre de l'Asie a été récemment établie, de la manière la plus solide, par M. Waddington, dans une dissertation dont l'occasion lui a été fournie par une inscription d'Aizani (1). Il résulte de ce travail, dont il nous suffira de rappeler ici les conclusions, que le grand-prêtre était chargé de présider aux cérémonies qui s'accomplissaient dans la capitale de la province, au nom de sa population tout entière, en l'honneur de *la déesse Rome* et de *la maison divine,* comme on disait dans le style de l'époque. Dans les autres villes de la province il y avait aussi des temples ou tout au moins des édicules et des autels où des prêtres municipaux, que nous retrouvons, sous des noms différents, dans toutes les provinces de l'empire, faisaient brûler le même encens en l'honneur d'Auguste et de ses successeurs, les Césars divinisés. C'était au grand-prêtre de la province de veiller à ce que partout ces cérémonies s'accomplissent avec ordre et décence, selon les rites prescrits. Peu à peu, par la force des choses, ce grand-prêtre d'Auguste, revêtu du sacerdoce le plus important, le plus recherché, le plus en vue qui fût dans la province, en vint à avoir sur les prêtres des autres dieux adorés dans la contrée une sorte de prééminence qui finit par se changer en une suprématie acceptée et reconnue, en une surveillance et une direction plus ou moins officielle. Au troisième siècle, nous le voyons par la correspondance de Julien, ces grands-prêtres provinciaux de Rome et d'Auguste ont sur tous les prêtres de la province, à quelque divinité et à quelque temple qu'ils appartiennent, une autorité qui rappelle à certains égards celle d'un évêque ou d'un archevêque catholique. Il se forme ainsi, dans toute l'étendue de l'empire, des subdivisions religieuses, si l'on peut ainsi parler, qui correspondent en général aux subdivisions politiques. Quand le christianisme se substitue au paganisme, il arrive naturellement que les provinces ecclésiastiques de la religion nouvelle ont les mêmes noms et les mêmes limites que celles de la religion qu'elle remplace; l'archevêque, siégeant, lui aussi, à côté du gouverneur, dans le chef-lieu de la province, paraît succéder au grand-prêtre d'Auguste. L'invasion des barbares, la chute de l'empire, et les besoins d'un monde renouvelé ont beau modifier ensuite l'importance relative des villes, supprimer les anciennes divisions et en créer de nouvelles, pendant bien longtemps encore et souvent jusqu'à nos jours, les métropolitains des églises d'Occident et d'Orient ont continué à porter des titres, à exercer une juridiction ou à énoncer des prétentions qui ne s'expliquent que par l'histoire de la province romaine, par le caractère de capitale politique et religieuse, autrefois attribué à telle ville aujourd'hui déchue ou même complétement effacée de la carte, par les rapports de prééminence ou de subordination établis entre les différentes cités. L'évêque de la ville où résidait ordinairement le grand-prêtre provincial à côté du légat, où s'accomplissait, au nom de tout un peuple, le sacrifice solennel, suivi de jeux, en l'honneur de Rome et de ses souverains redoutés, s'est trouvé, par la situation privilégiée de cette ville et par le naturel effet d'une habitude prise au lendemain de la conquête et déjà plusieurs fois séculaire, le supérieur des autres évêques de la province, l'archevêque ou le primat, suivant l'étendue du pays et le nombre des églises sur lesquelles il prétend étendre sa suprématie.

Il ne faudrait d'ailleurs pas abuser de cette comparaison et de cette correspondance. Nous avons montré comment les évêques chrétiens avaient en général vu déterminer leur situation et les limites de leur juridiction par la situation de la ville où ils s'établissaient, et par l'organisation et l'étendue de la province romaine; nous avons indiqué de quelle manière l'évêque semblait ainsi, par une naturelle conséquence des habitudes contractées, devenir l'héritier du grand-prêtre de la province. Il n'y a pourtant ici qu'une simple coïncidence; rien n'est plus éloigné de notre pensée que de vouloir établir une assimilation entre les évêques chrétiens et les prêtres de ce culte tout administratif et politique, où n'entre rien de ce que nous sommes habitués à appeler croyances religieuses, sentiment religieux;

(1) Le Bas, *Voyage archéologique,* partie V. Explication des inscriptions de l'Asie Mineure, n. 885

pour qui sait ce qu'ont été la plupart des Césars, ce culte des Césars divinisés est une des plus étranges inventions de l'humaine servilité que mentionne l'histoire des nations civilisées. Il serait trop long d'étudier la disposition d'esprit d'où est née cette singulière religion officielle, cette fiction à laquelle personne ne croyait, ni le sénat qui accordait souvent les honneurs divins aux princes qu'il avait le plus méprisés et détestés, ni les ordonnateurs de ces cérémonies, capables, comme Sénèque, d'écrire de la même plume le discours par lequel Néron demandait l'apothéose de Claude, et l'Apokolokynthosis, cette spirituelle et sanglante parodie de l'apothéose, ni les empereurs eux-mêmes, qui, lorsqu'ils avaient de l'esprit, étaient les premiers à se railler de leur divinité future, ou des dieux leurs prédécesseurs, témoin Vespasien et Julien. Il n'est pas, il ne peut pas être question d'établir un parallèle, un rapport quelconque de filiation ou de parenté entre cette superstitieuse adoration du pouvoir et la foi chrétienne ; le rôle du grand-prêtre de la province, malgré l'importance que voulait lui accorder et l'action bienfaisante que rêvait pour lui l'ardente et réformatrice piété d'un Julien (1), ne fut guère autre chose qu'un rôle de pompeux apparat et de vaine représentation. Tout au contraire, dès le début et avant même que la loi leur eût conféré aucun privilége, les évêques possèdent une autorité morale avec laquelle, amis et ennemis, tous doivent compter; ils interviennent dans toutes les questions où sont engagés les intérêts du peuple qui cherche en eux un guide et un protecteur ; la prise qu'ils ont sur les âmes, la confiance que petits et grands leur témoignent, les élèvent bien au-dessus du gouverneur et en font les premiers magistrats de la cité. Rien de pareil pour les grands-prêtres provinciaux de Rome et d'Auguste ; ils n'ont eu, autant que nous pouvons en juger, qu'une bien faible influence sur leurs contemporains, et, si le mot était ici de mise, sur le clergé qui leur était subordonné ; ils n'ont guère laissé de trace que dans les inscriptions où s'étale la pompe de leurs titres. Il n'en serait pas moins très-intéressant d'étudier plus en détail cette ébauche de hiérarchie sacerdotale, la première, si nous ne nous trompons, qu'ait connue le paganisme.

Les titres d'*Asiarque, Galatarque, Bithynarque, Pontarque*, etc., n'étaient pas, comme l'a très-bien montré M. Waddington, un autre nom donné aux grands-prêtres provinciaux ; leurs fonctions n'étaient pas des sacerdoces. L'Asiarque, comme l'a prouvé le savant épigraphiste, était le personnage chargé d'ordonner et de présider ces jeux qui se donnaient au nom de toute la province, tantôt dans celle-ci, tantôt dans celle-là de ses cités principales, et que mentionnent si souvent, pour l'Asie, auteurs, inscriptions et médailles. L'Asiarque paraît avoir fait tout au moins une partie des frais de ces jeux, qui attiraient un grand concours de peuple et qui excitaient entre les villes une prodigieuse émulation. La situation du Galatarque devait être tout à fait la même que celle de l'Asiarque.

Une inscription inédite, que nous avons donnée dans notre thèse, mentionne un grand-prêtre de la Galatie, inconnu jusqu'ici ; une autre inscription inédite, dont nous n'avons publié, dans le même ouvrage, que les premières et les dernières lignes, nous atteste que ces prêtres servaient de magistrats éponymes. Nous y reviendrons dans notre monographie d'Ancyre. Quant aux Galatarques, on en a rencontré dans plusieurs inscriptions d'Ancyre ; ces inscriptions prouvent que ces fonctions n'étaient pas à vie, mais temporaires (2). Le Σεβαστοφάντης ou flamine d'Auguste semble au contraire avoir été toujours nommé à vie. Nous avons énuméré ailleurs les distinctions et les titres par lesquels les cités de la Galatie témoignaient leur reconnaissance à ceux de leurs citoyens dont elles avaient à se louer. Il arrivait parfois, comme on le voit par les inscriptions consacrées à Ti. Sévérus (3), qu'après avoir débuté par ces honneurs municipaux, un personnage, que recommandaient sa richesse et ses talents, arrivât aux dignités romaines, et entrât dans le sénat de l'empire.

(1) *Lettres*, 49, 63.
(2) *C. I. Gr.* 4016, 4017, 4075, 4076.
(3) *C. I. Gr.* 4033, 4034.

Si l'on peut se faire quelque idée, grâce aux inscriptions, de l'organisation de la province et du système de ses magistratures municipales, il est plus difficile d'avoir des renseignements sur son histoire intérieure et sur les événements qui, pendant la durée de l'empire, purent avoir quelque influence sur la condition et l'état social des Galates, sur la prospérité de la province. Sur les usages nationaux et la persistance d'un certain droit coutumier propre à la province, nous ne savons rien : pourtant un mot de Gaius nous prouve qu'il y aurait eu là, si les renseignements ne nous faisaient si complétement défaut, quelque chose d'intéressant à étudier. Les droits du père en Galatie, nous dit le savant jurisconsulte, rappelaient la puissance paternelle telle que l'avait constituée la loi romaine (1).

Des inscriptions que nous avons toutes réunies prouvent que les Galates avaient fourni leur contingent à cette population mêlée qui, après la conquête de la Dacie par Trajan, s'établit dans la nouvelle province et y déposa le germe d'un peuple et d'une langue qui n'ont pas péri et que notre siècle a vu se relever et remonter vers ces glorieuses origines. Les inscriptions dues à des Galates établis en Dacie font plusieurs fois mention du Jupiter de Tavium; ce Jupiter Tavien, au temps de l'empire, paraît avoir été pour les Galates ce que le Jupiter Héliopolitain était pour les Syriens (2).

Caracalla avait réparé les murs d'Ancyre (3) : il était temps; car, au milieu du troisième siècle, on voit l'Asie Mineure exposée d'une part aux agressions des Perses, de l'autre dévastée par des bandes de Goths qui commencent à pénétrer à travers la frontière mal défendue. En même temps le brigandage reparaît dans les hautes vallées du Taurus, et les Isauriens, indomptables pillards, recommencent à désoler tout le pays plat. On eut sous Claude, Aurélien et Probus quelques années de repos, pendant lesquelles l'empire sembla se relever (4); tout ce que l'histoire nous apprend sur les Galates, pendant les deux derniers siècles de l'empire, c'est qu'au temps de cette lutte sans cesse recommençante contre les barbares, le commerce des esclaves était, surtout dans les provinces orientales de l'empire, entre les mains des Galates (5).

Tout adonnés que fussent les Galates à cet odieux négoce, Ancyre n'en comptait pas moins, au quatrième siècle, parmi les villes les plus policées, on peut même dire les plus raffinées de l'Asie Mineure, parmi celles où les lettres étaient le plus en honneur, où sophistes et rhéteurs avaient le plus d'auditeurs enthousiastes et passionnés. C'est l'éloge que Libanius accorde, à plusieurs reprises, à cette cité qu'il appelle « sa chère Ancyre (6). » Il y avait fait, dans l'un sans doute de ses voyages d'Antioche à Constantinople, un séjour dont il avait gardé le meilleur souvenir (7). Il compare, dans une lettre adressée à un certain Maxime, cette ville à Athènes même; il lui souhaite « de continuer à aimer les lettres comme elle les aime (8). » D'autres fois encore, Libanius revient, avec des expressions non moins fortes, sur les obligations qu'il a à la ville d'Ancyre, sur les beaux esprits qu'elle nourrit (9). Thémistius aussi prononça à Ancyre plusieurs de ses discours, entre autres celui qui est adressé à Constance sous ce titre : περὶ φιλανθρωπίας ἢ Κωνσταντίου (10). Enfin, dans le discours intitulé : Σοφιστής, Thémistius rend aux Gallo-Grecs un témoignage qui s'accorde trop bien avec celui de Libanius et qui est trop curieux

(1) Nec me præterit Galatarum gentem credere in potestate parentum liberos esse. *Comm.* I, § 55.
(2) *De Galatia provincia Romana*, 161-163.
(3) Spartien, *Caracalla*, 6.
(4) C'est à cette époque que nous rapporterions l'inscription 4015 du *C. I. Gr.* Voir *de Galatia provincia*, 167, note 1.
(5) Amm. Marcell. XII, 7. Claudien, *in Eutropium*, I, 59.
(6) *Epist.* 61 (éd. Wolf).
(7) *Epist.* 1105.
(8) *Epist.* 242.
(9) *Epist.* 640, 662, 668, 1333.
(10) Liban. *Epist.* 1322. Thémistius, I. Une loi de Constance est datée, dans cette même année 347, d'Ancyre. L'empereur, qui marchait contre les Perses, s'était arrêté pendant quelque temps dans cette ville (loi 8, *Appellationes*).

pour que nous ne le citions pas : « Les villes de la Galatie, » dit-il, « ne sont pas très-grandes, et ne peuvent rivaliser avec une cité de premier ordre, comme Antioche; mais leurs habitants, sachez-le bien, ont l'intelligence vive et subtile; ils ont le goût de l'instruction plus que les Grecs de pur sang; qu'apparaisse un manteau de philosophe, ils s'y suspendent aussitôt, comme le fer à l'aimant (1). » C'est dans sa vieillesse, sous Théodose, que Thémistius parlait ainsi.

Une ville à qui Libanius et Thémistius, deux des plus fidèles défenseurs de l'antique religion, accordaient d'aussi grands éloges et une sympathie aussi marquée, ne pouvait manquer de faire le meilleur accueil à Julien, restaurateur du paganisme, philosophe et orateur. Julien, quand il marchait contre les Perses, fit un détour sur Pessinunte, où il voulait offrir ses hommages à la mère des dieux et témoigner, par de publics et solennels sacrifices, de son respect pour cet antique sanctuaire; puis il se dirigea sur Ancyre, où il paraît avoir séjourné quelque temps; il y fut obligé de décider un grand nombre de contestations pendantes, de juger en dernier ressort des procès que les provinciaux apportaient à son tribunal (2).

Dans la honteuse retraite qui suivit cette fatale expédition, Jovien s'arrêta pendant quelques jours à Ancyre, et y prit possession du consulat, pour l'année 364, avec son fils Varronius (3). Le nouvel empereur mourut, dans sa marche sur Constantinople, à Dadastana, que Kiepert place entre *Torbalu* et *Nali-khan;* ce fut d'Ancyre, où il avait été laissé avec une division de l'armée, qu'on appela en toute hâte Valentinien pour prendre possession de l'empire (4).

Si nous avons rappelé ces différents événements, c'est pour montrer quelle importance avait alors Ancyre, comme station militaire, sur la grande voie que suivaient presque toujours les empereurs et les armées qui allaient combattre les Perses ou qui revenaient de cette guerre. La route que prend Julien, et qui est ordinairement suivie depuis que Constantinople est la capitale de l'empire, part de Chalcédoine, passe par Nicomédie et Nicée, puis traverse le Sangarius; elle le quitte bientôt, et se dirige vers l'est en ne s'écartant guère, selon toute apparence, du chemin que suivent aujourd'hui les caravanes, au moins pour la partie de ce chemin qui est la plus voisine d'Ancyre; c'est qu'en effet le détour sur Nicée semble indiquer que la route ancienne franchissait le Sangarius sur un point plus méridional que ne fait le sentier moderne, vers *Lefkeh* et non vers *Geïveh*, et qu'elle se tenait, dans sa partie occidentale, un peu au sud de ce qu'on appelle aujourd'hui la route de poste. Après Ancyre, la voie, se dirigeant vers le sud-est, traversait toute la Cappadoce et venait aboutir à Tyana. C'était auprès de cette ville qu'elle escaladait le Taurus, pour descendre dans la plaine de Tarse, franchir l'Amanus, et aboutir à Antioche. Un point dont il importerait de déterminer la place sur cette longue ligne, c'est la petite ville galate d'Aspona ou Aspuna, citée à la fois par Ammien Marcellin, par les Itinéraires et par les actes des conciles (5). Aspona semble avoir été voisine de la frontière, du côté de la Cappadoce, et la forme du nom de cette bourgade, qui paraît appartenir à la langue perse, conduit à lui attribuer une très-haute antiquité.

Au commencement du cinquième siècle, Ancyre est encore très-florissante. Chaque printemps, Eutrope y menait Arcadius comme dans un lieu de délices, et l'y faisait vivre au milieu des fêtes et des voluptés (6). Malgré toutes les dévastations qu'a subies depuis cette époque la Galatie, on trouve encore, auprès d'Ancyre, sur les coteaux qui entourent la ville, plus d'une situation heureuse d'où l'œil se promène librement sur la ville et ses édifices, sur un vaste horizon de plaines

(1) Thémistius, *Orat.* XXIII, p. 299 (éd. Harduin).
(2) Ammien Marcellin, l. XXII.
(3) Ibid. XXV.
(4) Ibid. XXVI.
(5) Amm. Marc. XXV, 10. *It. Anton.* et *Hierosol.* Hierocles. *Synecd.* Socrat. *Hist. Eccl.* VII, 35.
(6) Amédée Thierry, *Trois ministres de l'empire romain.* Plusieurs lois importantes de cette époque sont datées d'Ancyre.

et de vallées; on trouve, sur les pentes des ravins où courent de clairs et rapides ruisseaux, de beaux arbres, de l'ombre et de la fraîcheur. Le climat est tempéré; les fruits sont abondants et plus parfumés que sur les rivages où le soleil est trop ardent. Les empereurs avaient sans doute là, à peu de distance d'Ancyre, quelques résidences entourées de beaux parcs et d'eaux jaillissantes; ces palais d'autrefois et leurs jardins en terrasses, on peut s'en faire quelque idée par les maisons de campagne que se construisent et que décorent à grands frais, auprès d'Ancyre, les marchands grecs et arméniens enrichis par le commerce du poil de chèvre (1). C'est encore l'habitude à Angora de s'installer à la campagne en avril; on revient en ville vers le milieu de juin, et on ne retourne aux vignes qu'en septembre.

Le christianisme s'était répandu en Galatie dès les temps apostoliques, comme en témoigne l'épître aux Galates, soit que saint Paul, comme on le croit généralement d'après le titre de cette épître, ait visité et évangélisé les villes de la Galatie propre, soit qu'il les ait à peine effleurées, et que les semences de la doctrine nouvelle se soient répandues surtout en Galatie par l'intermédiaire des églises que saint Paul fonda certainement à Derbé, à Lystre, à Iconium, dans ces villes de l'Isaurie et de la Lycaonie que comprenait la province romaine de Galatie (2). Nous n'avons ensuite, pendant les trois premiers siècles de notre ère, aucun renseignement sur les progrès que fait le christianisme dans la province et les luttes qu'il y soutient. C'est seulement à la dernière persécution, celle de Dioclétien, que se rapportent les légendes des quelques martyrs de la Galatie dont les hagiographes ont conservé le souvenir; on trouve nommés saint Théodote le tavernier et les sept vierges d'Ancyre, puis surtout saint Clément, évêque de la ville, où il subit le martyre, et dont il est resté le patron (3). Dès la même année, aussitôt après la mort de saint Clément et dès que cesse la persécution, nous voyons se réunir à Ancyre un concile où l'on adopte toute une série de dispositions pour les divers ordres de pénitents et la durée de leur pénitence.

Il est remarquable qu'à ce moment, quand les chefs des fidèles peuvent pour la première fois se réunir et se concerter publiquement, la ville d'Ancyre ait été choisie pour lieu de rendez-vous par le clergé oriental, comme Arles l'était au même moment par les évêques d'Occident. Au bas des actes du concile, nous ne trouvons les signatures que de 18 évêques; mais l'assemblée paraît avoir été bien plus nombreuse. Il était venu au concile des prélats non-seulement de toute l'Asie Mineure, mais même de la Syrie. Le président du concile était Vitalis, évêque d'Antioche. A côté de l'évêque d'Ancyre, Marcellus, qui joua plus tard un rôle actif dans la lutte entre saint Athanase et l'Arianisme, siégeaient des évêques de Palestine, comme Agricolonus de Césarée et Germanus de Naplouse.

La ville d'Ancyre, protégée par son château, qui, pendant tout le moyen âge, passa pour une des plus importantes forteresses de l'Asie Mineure, paraît avoir gardé sa richesse et sa prospérité jusqu'au septième siècle. Mais l'empire s'affaiblissait, et bientôt les plus forts remparts ne furent plus une suffisante défense. Chosroès II, vers 616, prit Ancyre, et, pendant plusieurs années, les Perses occupèrent toute l'Asie Mineure. Ancyre et l'Asie Mineure furent reconquises par Héraclius; mais, depuis ce moment, les invasions, que nous ne connaissons même pas toutes, et que nous ne prétendons d'ailleurs pas énumérer, se succèdent à des intervalles de plus en plus rapprochés, jusqu'au jour où le centre de

(1) Sur ces maisons de campagne ou *vignes* (baghlar) des environs d'Angora, voir G. Perrot, *Voyage en Asie Mineure*, p. 336-337.

(2) Voir, sur cette question, *de Galatia provincia*, p. 43-46. Dans le passage de notre thèse auquel nous renvoyons, il y a une erreur que nous tenons à corriger. Quand le rédacteur des Actes dit que « l'esprit de Dieu empêcha Paul et Timothée de prêcher la parole en Asie, » cela veut dire seulement qu'il les détourna de s'engager « dans la province d'Asie, dans l'Asie proconsulaire ou ancien royaume de Pergame; » mais on ne saurait tirer de là un indice qui permette de déterminer, même approximativement, le temps qu'ils ont employé à traverser « la Phrygie et le territoire galate. »

(3) *Istoria del IV Secolo della Chiesa*, descritta da Fr. Giuseppe Orsi, l. IX, ch. 21; l. XI. Lequien, *Oriens Christianus*, t. I, col 457-458.

l'Asie Mineure fut définitivement arraché à l'empire d'Orient. Les troupes du calife Moaviah prirent et pillèrent Ancyre en 644; en 806, une division de l'armée d'Haroun Al-Raschid fit encore subir le même sort à cette malheureuse cité (1). Sans cesse disputées entre les empereurs de Constantinople, d'une part, et de l'autre les kalifes Ommiades et Abassides, puis les émirs turcs de la race de Seljouk, Ancyre et les autres cités galates éprouvèrent tous les maux des cités frontières. Pessinunte et Tavium furent anéanties et disparurent peu à peu au point que, pendant des siècles, on a ignoré leur véritable emplacement, et que c'est depuis une trentaine d'années seulement qu'on en a retrouvé et signalé les ruines. Seule, la ville d'Ancyre, grâce à l'importance de sa forteresse, tant de fois reconstruite avec les débris des monuments d'autrefois, grâce à l'activité du commerce, accoutumé à suivre cette route et à apporter ses denrées sur ce marché, garda toujours une population prompte à combler ses vides, à réparer ses demeures, à rouvrir ses entrepôts dès que cessait la guerre. Elle ne retrouva pourtant un repos durable et quelque ombre de son ancienne prospérité que sous la domination des Seljoukides, à partir de la fin du onzième siècle. Les princes d'Iconium, tout Turcs et Musulmans qu'ils fussent, se montrèrent habiles, intelligents, zélés protecteurs des arts, et ils embellirent les principales villes de l'Anatolie de monuments dont les débris, tout ruinés qu'ils soient, font encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs et des artistes. C'est à Iconium surtout que l'on peut admirer les restes des *médressés* ou écoles, des mosquées, des palais élevés par les Seljoukides; mais Ancyre possède aussi plusieurs édifices religieux, d'un style élégant et d'une riche décoration, que l'on attribue au sultan Ala-ed-din (1220-1237).

Ancyre fut conquise sur les Seljoukides par Mourad Ier. Depuis ce moment, elle n'a cessé d'appartenir aux Ottomans que pendant le court espace de temps qui s'écoula entre la bataille perdue par Bayazid Ilderim et la mort de Timour. Le gouvernement ottoman a eu en Galatie les mêmes effets que dans le reste de l'empire; la population y est rare; de beaucoup la plus grande partie de la terre est en friche; tous ces souvenirs du passé, tous ces grands instruments de civilisation qu'avaient fixés sur le sol les âges précédents, sculptures, inscriptions grecques et latines, ponts, routes, édifices de toute nature, achèvent, année après année, de tomber en poussière et de disparaître; mosquées et médressés sont à peu près aussi délabrés, aussi ruinés que les monuments de la société gréco-romaine et des races mal connues qui avaient précédé en Asie Mineure la diffusion des idées et des arts de la Grèce.

Nous avons indiqué ailleurs un problème d'ethnographie qui nous a souvent préoccupé pendant notre séjour à Angora (2) : l'humeur facile et sociable des Arméniens catholiques d'Angora, leur gaieté communicative, la fréquence chez eux, chez les femmes surtout, de certains traits physiques qui rappellent bien plutôt l'Occident que l'Orient, nous avaient conduits à douter un peu par moments de l'origine arménienne que s'attribuent toutes les familles catholiques d'Angora. N'y aurait-il point, nous demandions-nous, parmi les catholiques comme parmi les musulmans eux-mêmes, plus d'une famille qui descendrait en ligne directe des anciens conquérants du pays, les Galates, ces Français d'autrefois, *eski Ferenciz,* comme on dit à Angora? Lors de l'invasion musulmane, dans beaucoup d'endroits, les habitants auront préféré à l'esclavage dont ils étaient menacés le sacrifice de leur foi. Les Turcs d'Angora passent pour les plus doux et les plus faciles à vivre de toute l'Anatolie; ils descendraient en partie de ces Gallo-Grecs convertis à l'islamisme. Quant à ceux qui auront gardé leurs croyances, ils se seront trouvés rapprochés, par le nom commun de chrétiens et par de communes souffrances, des Arméniens que l'exil avait jetés en ces lieux; malgré de légères différences de dogme et de liturgie, ils se seront unis avec eux par des mariages et des alliances de toute sorte, et auront même fini par se fondre dans leurs rangs. Il est curieux que,

(1) Finlay, *History of the Byzantine empire,* p. 120.
(2) G. Perrot, *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure,* p. 319-324.

tandis que la population arménienne du bourg voisin d'*Istanos* a conservé l'usage de l'arménien vulgaire, cette langue soit tout à fait inconnue aux Arméniens catholiques d'Angora. N'y aurait-il pas là encore une raison de croire qu'en Galatie du moins cette dénomination d'Arméniens couvre des éléments très-divers, et désigne une race croisée, dans les veines de laquelle le sang arménien ne domine peut-être pas?

Ce ne sont là que des conjectures sur lesquelles nous ne voudrions pas insister plus longtemps; il nous suffit d'avoir appelé sur cette question l'attention des voyageurs futurs. Une enquête instituée d'après les méthodes scientifiques que quelques savants distingués ont appliquées, dans ces derniers temps, à ces problèmes complexes de l'ethnographie, conduirait peut-être, ici aussi, à quelques résultats un peu moins incertains.

LES TOLISTOBOIENS.

Une vaste plaine inculte, couverte d'une herbe courte, sépare *Tchifteler* de *Sivri-Hissar;* on compte sept heures de marche entre ces deux localités. Sivri-Hissar est dominé par la crête aiguë et dentelée d'une montagne d'un aspect étrange où M. Texier a reconnu un soulèvement de syénite; les flancs du rocher portent les restes d'un château qui devait être à peu près inaccessible, mais qui ne pouvait abriter que bien peu de défenseurs, tant le roc est partout à pic et présente peu de larges corniches et de surfaces planes. C'est ce château (le *château de la pointe*) qui a donné son nom à la ville bâtie au pied de cette hauteur que l'on aperçoit d'une très-grande distance. Sivri-Hissar est d'ailleurs une ville toute moderne, bâtie sous la domination turque, et qui ne contient rien d'intéressant que quelques inscriptions apportées des ruines voisines de Pessinunte. La situation de PESSINUNTE a été fixée par M. Texier, qui en a le premier reconnu les ruines, au hameau de Bala-Hissar, éloigné de Sivri-Hissar de trois heures vers le sud. Ces ruines ont servi et servent encore de carrière aux habitants de Sivri-Hissar; les paysans du hameau de Bala-Hissar n'ont guère d'autre occupation que de fouiller ce vaste amas de décombres et d'en extraire les plus beaux blocs, les dalles les plus larges, pour les conduire, sur de grossiers chariots ou à dos d'âne, aux maçons et aux marbriers de Sivri-Hissar. La ville moderne consomme et détruit ainsi pièce à pièce la ville ancienne; heureusement qu'on ne bâtit pas beaucoup à Sivri-Hissar, et que les Turcs et les Arméniens sont assez paresseux pour ne pas se donner toujours la peine de tailler à nouveau les stèles qui leur servent de pierres tombales. C'est ainsi que M. Mordtmann a pu copier dans le cimetière arménien les curieuses inscriptions qui contiennent des fragments d'une correspondance entre les rois de Pergame et les grands-prêtres de Cybèle à Pessinunte. Ces inscriptions ont été, toutes les quatre, retrouvées par nous à la place même où les avait lues M. Mordtmann, et, si le temps nous a manqué pour les relever à nouveau (1), nous avons pu nous assurer, en comparant, pour une de ces pierres, le texte imprimé à l'original, que les copies de M. Mordtmann avaient été soigneusement faites. Nous avons revu aussi à Sivri-Hissar les n°s 4081, 4086, 4087 et 4089 du *Corpus,* et les n°s 2, 9, 11, 15 de M. Mordtmann. Le texte qu'a donné Pococke du n° 4087 est trop inexact en deux ou trois endroits, et a surtout été trop arbitrairement corrigé par Franz, pour que nous ne croyions pas utile de donner notre copie; l'inscription est encore bien conservée et très-lisible.

(1) Ce n'est qu'au moment où nous allions quitter la ville, et où nos chevaux nous attendaient, que nous avons pu visiter ce cimetiere; ces textes sont assez importants pour mériter qu'un voyageur futur les vérifie de nouveau lettre par lettre.

105.

Dans le cimetière arménien.

ANNONIOCЄPЄN	Ἀννόνιος Ἐρεμ[άσ-
TOYNICHΠAIO	του Νίση Παιθ[ο-
YTHIΔIACYMBIΩ	ῦ(?) τῇ ἰδίᾳ συμβίῳ
KAIAKYΛACKAI	καὶ Ἀκύλας καὶ
ЄPЄMACTHCKAI	Ἐρεμάστης καὶ
MOMMΩNKAIΔЄI	Μόμμων καὶ Δεί-
ΔΩCTHЄAYTΩN	δως τῇ ἑαυτῶν
MHTPIMNHMHC	μητρὶ μνήμης
XAPIN	χάριν.

Les deux premières lignes de l'inscription avaient déjà souffert avant Pococke et ont encore souffert depuis cette époque. Il manque évidemment dans notre copie, à la première ligne, quelques lettres que nous avons dû emprunter à Pococke. A cela près, notre copie s'accorde, pour les noms propres qui font le principal intérêt de l'inscription, avec la copie de Pococke, que nous n'avions pas sous les yeux au moment où nous avons pris la nôtre; elle montre avec quelle hardiesse beaucoup trop prompte ont été parfois modifiées, dans les transcriptions en caractères courants de cette partie du *Corpus*, les inscriptions sépulcrales. Beaucoup de celles-ci, à défaut d'autre intérêt, ont pourtant le mérite de nous offrir des noms nouveaux, et de nous permettre, si on conserve dans leur singularité les noms fournis par le texte, quelques inductions probables sur la nationalité des personnages qui y sont mentionnés et sur la manière dont étaient distribuées alors, dans telle ou telle contrée, les races et les langues. Pour ce qui est de cette inscription, le fait qu'elle contient plusieurs noms qui n'ont rien de grec, mais qui paraissent plutôt des transcriptions plus ou moins incorrectes et hellénisées de noms sémitiques, nous conduit à voir, dans la famille qui y est mentionnée, une famille syrienne ou juive; il devait en effet s'en trouver beaucoup dans cette ville, où se tenait sans doute, auprès du temple, une de ces grandes foires annuelles dont l'usage s'est conservé en Orient; ajoutez à cela qu'en dehors même du temps de cette foire, Pessinunte était le marché commercial le plus important de la Galatie occidentale, qu'elle avait, comme on dirait maintenant, le bazar le mieux approvisionné (1). Il n'est pas aujourd'hui, dans toute l'Anatolie, de bazar où l'on ne trouve établis, sans parler des Arméniens et des Juifs, populations qui n'ont plus, pour ainsi dire, de patrie, des Haleppins, des Damasquins et des Persans, vendant les denrées qu'ils ont apportées ou qu'ils font venir de leur pays; les choses ne se passaient pas autrement dans l'antiquité.

L. 1. Ἀννόνιος, chez Pococke Ἀννόνος, excite les soupçons de Franz; il est pourtant certain que la pierre porte une de ces deux formes, dont ni l'une ni l'autre ne nous fournit un nom grec, mais où l'on peut reconnaître une forme hellénisée, soit du nom phénicien bien connu Hannon, soit du nom juif Ananias. L. 1 et l. 5, c'est bien Ἐρεμάστης, et non Κρεμάστης, comme a corrigé arbitrairement Franz; faudrait-il chercher là un dérivé, une variante du nom juif Jérémie? En tous cas, ce nom ne s'est pas encore rencontré parmi les noms grecs et ne paraît point grec.

L. 2. Il faut reconnaître dans le nom de la femme, que l'iotacisme ait fait ou non commettre là une faute d'orthographe, le nom, fréquent en Asie Mineure, de Νῦσα (*Corpus*,

(1) Strabon, XII, 5, 3.

n°s 3778, 6449). Quant au nom du père de la femme, qui vient après le nom de la femme même comme dans une autre inscription de Pessinunte (*C. I. Gr.*, 4089), il est difficile de dire quel il était; en prenant tous les traits qu'a lus Pococke sur la pierre, on obtient aisément παιθου, qui n'est guère vraisemblable, ou qui du moins ne peut se rapprocher d'aucun nom connu; παιωνίου est une pure conjecture, d'ailleurs très-acceptable, de Franz. Ἀκύλας est un nom très-fréquent chez les Juifs du premier siècle de notre ère. L. 6. Μόμμων et Δείδως, que Franz avait changés en Μέμνων et Λέντλος, ne sont pas non plus des noms grecs; la ressemblance entre la copie de Pococke et la nôtre atteste qu'il faut accepter, tels que nous les avons présentés, ces deux noms, probablement deux noms de filles.

On nous reprochera peut-être de nous être trop attardés à cette inscription, qui ne semble pas mériter un si long commentaire; nous avons voulu, en y insistant, montrer combien il importait de se garder de restitutions arbitraires qui enlèvent aux noms propres leur véritable physionomie; en effet, nous nous privons ainsi de renseignements qui, tout indirects qu'ils soient, sont encore à peu près les seuls que nous ayons sur la condition et le caractère ethnologique de ces générations obscures de provinciaux qui ont passé sans presque laisser de trace dans l'histoire.

Tout autrement importante est une inscription que nous avons les premiers trouvée et copiée dans ce cimetière arménien de Sivri-Hissar où ont été transcrits les textes curieux qu'a recueillis M. Mordtmann; il est probable que la grande dalle qui porte cette inscription, avait été apportée de Pessinunte depuis le dernier passage de M. Mordtmann à Sivri-Hissar.

106.

Lettres hautes de 0^{m},04.

ΑΝΟΥΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΗΣΕΞΟΥΣΙΑΣΤΟ
ΤΟΕΝΑΤΟΝΑΠΟΔΕ
ΑΤΡΙΔΟΣ ΚΑΙ
ΟΥΚΑΙΣΑΡΟΣΣΕΒΑΣ
\ΕΙΓΜΕΝΟΥΤΟΟΓΔΟ
ΣΤΟΥΥΙΟΥΥΠΑΤΟΥΤΟ
ΤΟΝΕΠΙΜ·ΙΡΡΙΟ.....

[Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ αἰωνίας διαμονῆς]
Αὐτοκράτορος Καίσαρος Οὐεσπασι]ανοῦ Σεβαστοῦ
ἀρχιερέως μεγίστου, δημαρχικ]ῆς ἐξουσίας τὸ
δέκατον, τειμητοῦ, ὑπάτου] τὸ ἔνατον, ἀποδε-
δειγμένου τὸ δέκατον, πατρὸς π]ατρίδος, καὶ
Αὐτοκράτορος Τίτου Οὐεσπασιαν]οῦ Καίσαρος, Σεβασ-
τοῦ υἱοῦ, ὑπάτου τὸ ἕβδομον, ἀποδε]δειγμένου τὸ ὄγδο-
ον, καὶ Δομιτιανοῦ Καίσαρος, Σεβα]στοῦ υἱοῦ, ὑπάτου τὸ
πέμπτον, ἀποδεδειγμένου τὸ ἕκ]τόν, ἐπὶ Μ. Ἱρρίο[υ
[. . . . . πρεσβευτοῦ ἀντιστρατήγου].

Pour le salut et la durée éternelle de l'empereur César Vespasien Auguste, grand-pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la dixième fois, censeur, neuf fois consul, désigné pour un dixième consulat, père de la patrie, et de l'empereur Titus Vespasien César, fils d'Auguste, sept fois consul, désigné pour un huitième consulat, et de Domitien César, fils d'Auguste, cinq fois consul, désigné pour un sixième consulat, M. Hirrius....., étant légat propréteur.

On voit, par la restitution que nous donnons de cette inscription, qu'il y manque une ou plusieurs lignes au commencement, une ou plusieurs lignes à la fin, et les deux tiers environ de chacune des lignes conservées; le commencement de ces lignes couvrait probablement deux autres dalles semblables à celle que nous avons retrouvée. Quelque considérables que soient les restitutions proposées, nous les croyons certaines; c'est que nous les devons à la science pénétrante et sûre de M. Léon Renier. Nous allons essayer de les justifier d'après ses indications, et de montrer ce que ce texte ajoute à nos connaissances sur la chronologie du règne de Vespasien.

Il est évident à première vue que c'est ici une inscription impériale et qu'il s'agit d'un empereur dont le nom se termine par les syllabes *anus*. Nous voyons en outre que l'inscription mentionne plusieurs princes, et que les titres du premier nommé, de l'empereur régnant, se terminent à la ligne 4; viennent ensuite les titres d'un ou plusieurs membres de la famille. Le mot Σεβαστοῦ deux fois répété (l. 5 et l. 7) prouve qu'il y a deux de ces princes. αποδε... à la fin de la ligne 3, δειγμενου à la fin de la l. 6, ne peuvent être que des fragments du mot ἀποδεδειγμένου, traduction du mot latin *designati* et s'appliquant à la désignation au consulat. Toutes ces conditions ne peuvent s'appliquer, on le verrait en essayant d'autres hypothèses, qu'à Vespasien et à ses deux fils.

L'inscription ne pouvait pas commencer avec la première ligne conservée; il devait y avoir là quelque formule comme celle que nous avons rétablie et qui se trouve très-souvent sur les marbres grecs. Quant à la première ligne conservée, elle contenait évidemment le prénom et le nom que porte Vespasien depuis son avénement à l'empire : *imperator Cæsar,* Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ. La ligne 1 se terminant par le titre d'Auguste, la ligne suivante commençait évidemment par le titre de grand-pontife, qui est toujours en tête des titres impériaux, et que suit la mention du chiffre des puissances tribuniciennes. La ligne 3 nous donnant l'indication du neuvième consulat de Vespasien, nous voyons que l'inscription appartient à l'année 79, et que par conséquent, quand elle fut gravée, Vespasien était dans sa dixième puissance tribunicienne (1). Nous restituons donc, au commencement de la ligne 3, δέκατον. Après le chiffre de la puissance tribunicienne devrait venir, si l'inscription était des plus complètes, des plus développées, le chiffre de la dernière salutation impériale, c'est-à-dire, d'après l'inscription de Cordoue qu'a publiée M. Hübner, de la vingtième (2); mais les mots αὐτοκράτορος τὸ εἰκοστόν tiendraient ici trop de place. On dira peut-être qu'ils avaient pu être écrits en abrégé; mais rien n'est abrégé dans cette inscription, ni les titres, ni les chiffres. Il vaut donc mieux croire que le nombre des victoires et salutations impériales a été omis, comme cela arrive souvent dans les inscriptions de province (3), et suppléer ici plutôt le titre de *Censor,* τειμητοῦ, un de ceux qui sont les plus rarement omis dans les inscriptions de Vespasien. Cette restauration de la censure, charge tombée depuis si longtemps en désuétude, avait eu quelque chose de solennel, tout au moins dans le dessein et la pensée de l'empereur; on ne pouvait manquer de rappeler, dans les inscriptions destinées à honorer Vespasien, cette résurrection de la vieille et celèbre magistrature républicaine. Après la censure, vient une indication qui, par la place qu'elle occupe et par la mention qui vient ensuite d'une désignation pour l'avenir, ne peut être que la mention du consulat; nous lisons donc ὑπάτου τὸ ἔνατον, ἀποδεδειγμένου τὸ δέκατον; cette liste de titres se termine par celui de πατρὸς πατρίδος. Ce qui est remarquable ici, c'est ce fait, que nous apprenons pour la première fois par cette inscription, que Vespasien, consul pour la neuvième fois en 79, avait annoncé l'intention d'ouvrir comme consul l'année 80, projet que la mort l'empêcha de réaliser; il expira en effet le 23 juin 79.

Titus était, en 79, associé à la puissance tribunicienne et par conséquent à l'empire; il y a donc lieu, au commencement de la ligne 5, de rétablir le mot Αὐτοκράτορος. Il s'appelle Vespasien comme son père, et nous avons la fin de ce nom dans les deux dernières lettres du mot Οὐεσπασιαν]οῦ. Le nom de César lui appartient par le fait de sa naissance et de sa situation; quant au nom d'Auguste, il ne lui est donné par aucune inscription avant la mort de son père. Ce n'est donc pas à Titus qu'appartient ce titre de Σεβασ... qui termine la ligne. Il faut y voir l'indication de la filiation

(1) Les puissances tribuniciennes de Vespasien partent du 1er juillet 69. Il y en eut 10, car Vespasien mourut le 23 juin 79.

(2) *Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, 1861, p. 62.

(3) Le chiffre des salutations impériales ne se trouve pas dans l'inscription de Saint-Gervais, dont la meilleure copie a été publiée par M. Renier, *Revue archéologique,* 1859, p. 353 et suivantes.

et restituer Σεβασ[τοῦ υἱοῦ, formule que nous avons l. 7, à propos de Domitien. Nous trouvons ensuite l'indication des consulats de Titus; en 79 il est consul ordinaire, consul pour la septième fois; en 80, il inaugure l'année par son huitième consulat; il est donc certain qu'il faut lire, l. 6 et 7 : ὑπάτου τὸ ἕβδομον, ἀποδε]δειγμένου τὸ ὄγδο[ον. On donne ordinairement à Titus, sur les marbres, le titre de Censeur; mais la place manquerait ici pour insérer le mot τειμητοῦ, et d'ailleurs, pour Titus, ce titre n'est pas des plus importants et se trouve parfois omis.

Après ce qui concerne Titus vient ce qui concerne Domitien, appelé, comme il l'est souvent à ce moment de sa vie, seulement Domitianus César. Il n'a pas le titre δ'Αὐτοκράτωρ, n'étant pas associé à l'empire. Il avait été consul pour la cinquième fois en 77, et nous le voyons, en 79, remplacer, comme *suffectus*, Vespasien, sans doute aux calendes de mai. Les trois lettres TON, qui se lisent au commencement de la partie conservée de la dernière ligne ne peuvent être que la fin de ἑκτόν. L'inscription est donc évidemment de l'un des premiers mois de l'année 79; elle a été rédigée pendant que Vespasien gardait encore les insignes consulaires qu'il allait bientôt déposer pour en revêtir son second fils. Au mois de janvier 79, Domitien était donc désigné pour un sixième consulat, mais non encore consul pour la sixième fois (1). Ainsi c'est avec raison que, guidés par le débris sauvé du mot ἑκ]τόν, nous avons restitué ὑπάτου τὸ [πέμπτον, ἀποδεδειγμένου τὸ ἑκ]τόν.

La fin de la ligne 8 ne peut être que le commencement du nom du légat qui gouvernait alors la province. Son prénom est *Marcus*, son nom *Hirrius;* la ligne suivante n'appartenant plus à la dalle que nous avons retrouvée, le cognomen nous fait complétement défaut. Nous ne pouvons que hasarder une conjecture (2). Cette inscription, dont nous ne possédons que le tiers tout au plus, nous avait paru, au moment où nous la transcrivions, si mutilée que nous n'espérions pas en tirer grand'chose; mais, grâce au secours qui nous a été offert, nous en avons dégagé deux importantes données, le fait de la désignation de Vespasien pour un dixième consulat que la mort l'a empêché d'exercer, et le nom du légat qui succéda en Galatie à Nératius Pansa et qui administrait la province au commencement de l'année 79 après J.-C.

La route de Sivri-Hissar à *Bala-Hissar* nous prend juste trois heures. Le pays est nu, et presque partout inculte; sur la gauche, au pied d'une montagne aux croupes arrondies et pelées qui doit être le mont Dindymène des anciens, on aperçoit quelques villages entourés de grands arbres, qui font l'effet d'oasis dans cet immense désert. Pour arriver à Bala-Hissar, après avoir laissé sur sa gauche, au bord de la route, des restes de tombeaux de marbre, on descend tout d'un coup dans une vallée, ou plutôt dans une dépression du sol; aucun ruisseau ne traverse cette petite plaine qu'enceignent de toutes parts des collines terreuses et blanches, où ne poussent ni arbres ni céréales. C'est cette plaine et les pentes de ces collines qu'occupait Pessinunte, l'ancien centre des religions phrygiennes, devenu plus tard la capitale politique des Galates occidentaux. L'étendue des ruines, les indications des itinéraires, le témoignage des inscriptions, tout a concouru à prouver que M. Texier ne s'était pas trompé en cherchant ici le site de Pessinunte, et tous ceux qui, depuis sa découverte, se sont occupés de la géographie de cette contrée ont reconnu que c'était bien autour de Bala-Hissar qu'il fallait chercher les débris de l'ancienne Pessinunte (3). Malheureusement M. Texier, ici comme dans d'autres occasions, a compromis lui-même l'autorité de ses travaux par la manière dont il a exposé les résultats de ses recherches. Il avoue n'être resté à *Bala-Hissar* que quelques heures, et il déclare ne pas garantir l'exactitude du plan qu'il présente sous le nom modeste

(1) Il aurait alors porté dans les inscriptions latines le titre de *cos. V, designatus VI.*
(2) Voir p. 198.
(3) Cette question est discutée et résolue dans Franz, *fünf Inschriften und fünf Städte in Klein-Asien*, p. 22-23.

d'*esquisse topographique* (1); mais alors pourquoi y dessiner avec une trompeuse précision un grand nombre d'édifices auxquels il donne des noms et dont il indique, sans en manquer une, toutes les colonnes, dont il trace tout l'aménagement intérieur, jusque dans ses détails les plus particuliers? Pourquoi faire figurer sur cette esquisse des dispositions dont quelques-unes, comme par exemple le rapprochement du théâtre et de l'hippodrome, étaient assez singulières et assez originales pour qu'il convînt de ne pas en affirmer l'existence à la légère? Nous avions à la main le calque du plan de M. Texier; nous nous attendions à trouver clairement écrites sur le sol, par des arrachements de murs, par des colonnes plus ou moins bien conservées, et dont les bases au moins seraient en place, les lignes de tous ces portiques, de ces temples de toute forme qui donnent à la planche en question un aspect si attrayant pour l'œil de l'archéologue; notre déception fut prompte et ne laissa pas, nous devons l'avouer, de nous causer un moment d'humeur. Nous commençâmes par faire, sous un rude soleil, le tour des collines qui se dressent au nord du hameau; arrivés au point où le plan marque une enceinte et des propylées, nous ne trouvons pas la plus légère trace de construction. Nous finissons par nous douter que l'orientation est indiquée à l'envers, le nord au sud, et réciproquement. Ceci constaté, nous gagnons la colline où M. Texier a reconnu, avec raison, l'acropole; on peut y suivre, dans presque tout son développement, le mur d'enceinte, dont les assises dépassent rarement le sol et sont formées, en beaucoup d'endroits, de blocs pris à d'autres édifices. Ce qui subsiste n'est donc que le débris d'une construction hâtivement élevée au troisième ou au quatrième siècle de notre ère, quand les barbares menaçaient l'Asie Mineure; mais il est probable que ce mur est élevé sur des fondations plus anciennes, et suit bien le contour de la primitive forteresse phrygienne.

Nous descendons de ces collines, les plus élevées de celles qui entourent le village, et nous tournons vers l'ouest, en décrivant une sorte de cercle autour de Bala-Hissar. Nous arrivons, en tenant compte de l'erreur d'orientation, sur l'emplacement où M. Texier a mis l'*agora* et un *portique de marbre*. On voit qu'il y a eu là un édifice dont les débris forment une légère éminence d'où sort un tronçon de colonne; mais il ne subsiste point d'indice, au moins en 1861, qui nous permette de hasarder même une conjecture sur le caractère et le plan de l'édifice. Revenant ensuite vers le village, nous parcourons la pente du coteau, autrefois divisé, à ce qu'il semble, en plusieurs terrasses, où M. Texier place la Basilique, le Temple de la mère des dieux, et d'autres édifices qu'il appelle Temples des rois Attales. Là aussi il est maintenant impossible de reconnaître aucune disposition architecturale: au milieu d'un amas de débris accumulés confusément et de murs presque complétement enterrés, on ne saurait s'orienter avec quelque certitude; beaucoup de fûts de colonnes gisent à terre, mais quelques-uns seulement sont en place; on ne voit guère d'apparent que quelques assises d'un mur de soutènement qui supportait sans doute le péribole d'un grand édifice. C'est ce soubassement que nous avons représenté, en plan, élévation et coupe, planche 9, fig. X et XI.

Après avoir parcouru cet emplacement, qui forme comme le point central des ruines, nous nous dirigeons vers l'endroit où M. Texier place un théâtre et un hippodrome. D'après son plan, les deux édifices auraient été réunis de manière à ce que l'axe du théâtre fût perpendiculaire à celui du stade et que les deux édifices qui servaient aux plaisirs de la cité formassent un seul ensemble architectural. Une disposition analogue se rencontre d'une manière certaine à Aizani (2); mais un examen attentif du ravin où M. Texier a cru la retrouver à Pessinunte ne nous a pas conduits à partager complétement à cet égard sa conviction. Sur l'emplacement du théâtre, il ne

(1) *Description de l'Asie Mineure*, t. I, p. 167 et pl. LXII.

(2) Le Bas, *Voyage archéologique*. Architecture, gr. in-fol. Asie Mineure, pl. 2, 7, 8. A Aizani le théâtre occupe l'une des deux extrémités du stade.

saurait y avoir de doute. Le théâtre est creusé dans le flanc droit de la gorge; il reste encore en place quelques gradins de marbre; tous les autres ont été soulevés ou dispersés en tout sens. La partie supérieure de la *cavea* est complétement détruite; on n'en voit plus trace. Rien n'indique à la partie moyenne cette singulière disposition de colonnes que donne le plan de M. Texier. On aperçoit quelques vestiges du mur de la scène; une éminence formée de débris recouvre ce qui doit rester du *postscenium*.

En dehors et à droite du théâtre (pour celui qui de la *cavea* regarderait vers la scène) se trouve un gradin qui paraît être en place et dont le profil n'est pas le même que celui des gradins du théâtre (1). Ce gradin est le seul indice qui puisse être invoqué pour établir qu'il y ait jamais eu en ce lieu un hippodrome. Nous ne découvrons, ni sur la pente où se creuse le théâtre, ni sur la pente opposée, ni dans le fond du ravin, aucun autre vestige de gradins ou de constructions, rien qui indique que la main de l'homme ait passé par là, qu'elle ait approprié ces pentes à un usage spécial, qu'elle les ait fait servir aux exigences et aux plaisirs d'une grande ville. La gorge est de largeur inégale et de direction irrégulière (2); nous ne parvenons pas à y voir autre chose qu'une dépression naturelle du sol, semblable à plusieurs de celles qui séparent les collines voisines.

Le plateau qui couronne la pente opposée au théâtre n'offre aucune trace de débris. En descendant de ce plateau dans la direction du nord, on rencontre, non plus sur l'éminence, comme semblerait l'indiquer le plan de M. Texier, mais dans le fond de la vallée, plusieurs débris parmi lesquels sont peut-être ceux auxquels M. Texier a donné le nom de *Temple d'Esculape*. C'est d'abord un tronçon de colonne cannelée, puis, de l'autre côté d'un lit de sable où doit couler un torrent en hiver et sur un point plus rapproché du cimetière, quelques larges assises de marbre encore en place, et çà et là des blocs portant la corniche du stylobate (fig. VI), le chapiteau très-fruste d'un pilastre corinthien, une architrave (fig. IX), des voussoirs d'archivolte, une frise sculptée dont les ornements sont à peu près méconnaissables, et le couronnement de la corniche.

La cause qui, avec le voisinage de Sivri-Hissar et la consommation de blocs antiques que fait cette petite ville, a le plus contribué à la destruction de Pessinunte, c'est la nature du marbre qui a servi à construire ses édifices. Ils paraissent avoir été généralement bâtis d'un marbre blanc assez tendre qui se désagrége très-aisément et se réduit peu à peu en grains ronds de la grosseur du riz.

De grandes fouilles, faites à Bala-Hissar, dégageraient probablement les fondations et les premières assises des principaux édifices, ainsi que beaucoup de fragments décoratifs; mais elles n'auraient, selon toute apparence, d'autre résultat que de nous amener à rétablir le plan général de la cité, que de nous montrer l'agencement de ses édifices et quelque chose peut-être de leur distribution intérieure. Autant qu'on peut en juger par les moulures que nous avons observées gisant en plus d'un endroit à la surface du sol, la valeur artistique des monuments de Pessinunte ne répondrait pas à l'antique renommée de cette vieille cité; presque tous les fragments que nous avons étudiés sont d'un goût romain médiocre et d'une exécution peu soignée. Il n'y aurait d'exception à faire que pour les fragments d'une corniche ornée de modillons entre lesquels sont des caissons décorés d'oves, de perles et d'une étoile; on peut en dire autant des débris d'une frise ornée de guirlandes : le goût et le travail de ces morceaux, qui gisent dans le voisinage de ce que M. Texier appelle la Basilique, sont assez fins.

(1) Voir planche 9, fig. I, au point A, et fig. IV pour le profil de ce gradin. Le gradin du théâtre est figuré sous le n. III.

(2) Voir pl. 9, fig. I.

Nous fûmes moins heureux, en fait d'inscriptions, à Pessinunte qu'à Sivri-Hissar. La plupart des textes que nous y transcrivîmes avaient déjà été copiés et publiés. M. Mordtmann (1) et notre copie ont quelques mots de plus, au commencement du n° 4081 du *Corpus*, que le texte emprunté à Hamilton. Au lieu de ΝΤΟΛΙϹ que donne Mordtmann, l. I, lire ΗΠΟΛΙϹ. Pour le n° 4083, c'est avec raison que l'éditeur du *Corpus* a préféré la copie d'Hamilton à celle de Texier, qui est bien moins exacte.

Dans l'inscription qui porte le n° 2 chez M. Mordtmann, lire, à la ligne 6, ΘΕΤΟΥ; l. 7, ΟΦΙΛΗΣΦΙ; l. 9, ΟΥΝΟΙΝΟ; l. 10, ΛΙ. De la copie ainsi complétée, on peut tirer :

....ον Μ. Αυδια[νοῦ (?)
.. Κλαυδίου·
ἀρχιε[ρέως τοῦ
κοιν]οῦ Γαλα[τῶν
Σεβασ]τοφαντ[οῦ
ἀγωνο]θετοῦ
θε]οφίλης....

Sur la corniche d'un tombeau dont la face antérieure est divisée en quatre panneaux, on lit les mots suivants :

107.

ΛΟΥΚΙΟΣΜΑΡΚΟΣΖΩΝΕΑΥΤΩΤ

Λούκιος Μάρκος ζῶν ἑαυτῷ τ[ε καὶ....

108.

Sur un autre fragment d'entablement, en grandes lettres de 0m,04.

ϹΔΕΑΝΜΕΤΑΜΕΤΟΝΠΑΤΡϹ
❧ΒΑΛΛΗΔΩϹΕΙΕΙϹΤΟΝΦΙϹΚ

ὃ]ς δὲ ἂν μετά με τὸν πατρ[ῶνα (?)
ἕτερον σῶμα] βάλλῃ, δώσει εἰς τὸν φίσκ[ον.

109.

Bloc qui paraît rompu par le milieu. Lettres de 0m,03.

ΕΡΡΩΣΘΑΙΕΥ\
ΚΑΛΑΝΔΩΝΟΚΤΩΒΡΙ.
ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡΚΑΙΣΑΡΝΕΡΟΥΑΣ
ΜΑΝΙΚΟΣΔΑΚΙΚΟΣΚΛΑΥΔ
ΤΟΑΠΟΤΟΥΘΕΟΥΠΑΤΡΟΣ
ΣΟΥΚΑΙΤΗΝΤΩΝΠΕΜΠΟΜ
ΧΟΜΕΝΟΣΕΛΑΒΟΝΗΔΕϹ
ΤΡΙΜΙΤΩΝΖΕΥΓΝΔΥϹ
ΕΡΡΩΣΘΑ

ἔῤῥωσθαι εὔχ[ομαι ὑμᾶς...
Καλανδῶν Ὀκτωβρί[ου....
Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Νερούας [Τραϊανὸς Σεβαστὸς Γερ-
μανικὸς Δακικὸς Κλαυδ[ίῳ.....
τὸ ἀπὸ τοῦ θεοῦ πατρὸς......
σοῦ καὶ τὴν τῶν πεμπομ[ένων........ δε-
χόμενος ἔλαβον....
....ζεύγη δύο.....
ἔῤῥωσθαι [εὔχομαι ὑμᾶς.

(1) *Gordium, Pessinus, Sivri Hissar*, n. I.

Nous avons là, comme l'a déjà vu M. Henzen (1), des fragments de deux rescrits impériaux, dont le premier se termine à la ligne 3, par la date. Le second appartient à Trajan, qui semble viser et confirmer un décret de Nerva, comme l'indiquerait la mention contenue dans la ligne 5; ce rescrit était probablement celui dont nous avons les derniers mots au commencement de notre inscription. Les titres de Trajan, que l'on peut rétablir avec certitude, nous montrent qu'il manque à droite environ la moitié des mots de chaque ligne, et, dans la partie conservée, il ne se trouve rien qui nous indique quel était le sujet de ces lettres impériales. Les lettres Κλαυδ, à la fin de la ligne 4, sont le commencement, non point d'un nom de ville, mais du nom de la personne à qui était adressé le rescrit impérial. Nous rétablissons la formule ἐῤῥῶσθαι εὔχομαι ὑμᾶς d'après une lettre adressée par Avidius Quietus au sénat et au peuple d'Aizani (2). La ligne 6 nous fait supposer que les habitants de Pessinunte avaient envoyé une ambassade à l'empereur pour le prier de régler la question que tranchèrent ces deux lettres; c'était sans doute, comme à Aizani, quelque question de territoire et de limites.

En quittant Bala-Hissar, et en remontant, au mois de juin, de Sivri-Hissar vers le Sangarius, plus tard, au mois de juillet, en franchissant de *Bolu* à *Beïbazar*, c'est-à-dire de Claudiopolis à Lagania, la montagne qui doit être l'Olympe de Galatie, nous avions pour but de voir si nous retrouverions le champ de bataille où Manlius défit les Tolistoboïens (3). Le site est décrit par Tive-Live (4) d'une manière assez claire; mais, comme nous l'avons remarqué ailleurs (5), à partir de l'entrée de Manlius en Galatie, l'historien devient si avare de noms géographiques et d'indications précises que, pour suivre les mouvements de l'armée romaine et déterminer les positions prises par les Gaulois, son texte ne nous fournit presque aucun secours. Le dernier renseignement positif qu'il nous donne laisse les Romains à Gordion; or, nous avons montré qu'il fallait chercher Gordion à une heure environ au sud du Sangarius, vers le village de *Gunusu*, qui est marqué sur la carte de Kiepert (6). Entre ce point, où le général romain paraît avoir fait reposer ses troupes pendant quelques jours dans les maisons désertes, mais remplies de provisions de toute espèce, et le contre-fort de l'Olympe où s'étaient retranchés les Gaulois, quelle distance y avait-il? Combien de temps fut employé à parcourir ce chemin? C'est ce que ne nous dit pas Tite-Live.

M. Robiou incline, avec Hamilton et Ritter, à voir le mont Olympe dans ce qu'il appelle avec raison la *colline d'Assarli-Kaïa,* située à 8 heures vers le sud-ouest d'Ancyre (7). Mais, Tive-Live nous le dit à deux reprises, c'était au pied de hautes et froides montagnes que s'étaient retranchés les Tolistoboïens soutenus par l'élite des Trocmes (8). Or *Assarli-Kaïa* ne nous offre qu'une éminence conique dominant de vastes plateaux découverts; c'est une colline que l'on gravit en un quart d'heure ou vingt minutes, et dont le sommet offre seulement une aire de 60 mètres environ de long sur 40 de large. Est-ce sur cette pointe émoussée, est-ce dans cet étroit espace que l'on veut placer les guerriers de deux des trois tribus galates, sans compter les familles des Tolistoboïens que ceux-ci avaient emmenées avec

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique,* 1861, p. 164.
(2) *C. I. Gr.* 3835, l. 20.
(3) Voir les feuilles d'itinéraires C et E.
(4) XXXVIII, 20.
(5) P. 178-179.
(6) P. 155.
(7) *Histoire des Gaulois d'Orient,* p. 109.
(8) ... Iis hæc maxime belli ratio sumendi fuerat, quod, *quum montes editissimos ejus regionis tenerent,* convectis omnibus, quæ ad usum quamvis longi temporis sufficerent, tædio se fatigaturos hostem censebant. Nam neque ausuros per tam ardua atque iniqua loca subire eos; et, si conarentur, vel parva manu prohiberi ac deturbari posse; nec quietos, *in radicibus gelidorum montium sedentes,* frigus aut inopiam laturos.

eux sur ces montagnes où ils se croyaient à l'abri des atteintes de l'ennemi? Dira-t-on que ce n'est point sur le sommet, mais au pied de cette éminence, que s'étaient établis les Gaulois? Mais tout à l'entour s'étend le steppe, à peine coupé, de place en place, par de larges vallées sans eau; nulle part de précipices; nulle part de positions adossées à des hauteurs inaccessibles; quelque situation qu'eussent choisie les Gaulois dans ce pays ouvert et presque uni, ils auraient toujours pu aisément être tournés et pris à revers par l'infanterie et la cavalerie romaine. Enfin, dernière raison qui ne paraît pas moins décisive : après avoir battu les Tolistoboïens et les Trocmes, Manlius met trois jours à gagner Ancyre (1); or il y a 7 ou 8 heures au plus entre Assarli-Kaïa et Ancyre. Peut-on supposer que, même avec une armée chargée de butin, Manlius ait eu besoin de trois étapes pour franchir une aussi courte distance? Ajoutez à tout cela que le canton où se trouve Assarli-Kaïa, voisin d'Ancyre, devait appartenir aux Tectosages; or, quand on voit les Tectosages se retirer, pour attendre le consul, dans le district montagneux et coupé de profonds ravins qui s'étend entre Ancyre et l'Halys, est-il naturel de supposer que les Tolistoboïens auraient été se fortifier, pour soutenir l'attaque des Romains, non sur leur propre territoire, dont ils connaissaient mieux que personne les ressources défensives, mais chez leurs voisins, et dans la partie de ce pays qui favorisait le moins une résistance comme celle qu'ils voulaient opposer à l'ennemi, dans le steppe de l'Haïmaneh?

Au contraire, une position choisie, dans les environs de Beïbazar, sur les pentes méridionales de l'*Ala-dagh,* s'accorde d'une manière satisfaisante avec le peu de données que Tive-Live nous fournit sur la position prise par les Tolistoboïens. C'est d'abord ce nom d'Olympe, que les Grecs donnaient surtout à de grandes montagnes neigeuses, à celles dont l'aspect et la hauteur pouvaient leur rappeler le premier, le plus célèbre des Olympes, l'Olympe de Thessalie, celui où les croyances populaires plaçaient le séjour des dieux immortels. On connaît l'Olympe de Mysie, qui dominait Pruse, la moderne *Brousse;* retrouvant ce même nom d'Olympe en Bithynie et en Galatie, nous sommes naturellement conduits à croire que les géographes grecs avaient laissé ce nom s'étendre très-loin vers l'est, qu'ils l'avaient, de proche en proche, appliqué à toute cette chaîne qui, venant à l'ouest se terminer par l'Ida, se prolonge, du côté de l'Orient, jusqu'au pays des Lazes, et forme comme le rebord septentrional du grand plateau de la Péninsule. De l'Ida aux derniers chaînons du Caucase, cette chaîne court, parallèle au rivage de la mer Noire, en gardant toujours à peu près la même hauteur moyenne, le même caractère géologique, la même végétation; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, parmi ces forêts qui couvrent toutes les pentes, et dans cette longue muraille où le Sangarius même ne fait qu'une trouée à peine sensible à quelque distance, on n'ait pas su au juste où devait s'arrêter cette dénomination d'Olympe, d'abord attribuée à la partie mysienne et bithynienne de cette chaîne. Comment au contraire ce nom d'Olympe aurait-il été s'attacher à une hauteur isolée au milieu du plateau galate, à une colline sans caractère et sans importance?

Ajoutons que, si nous admettons que la bataille ait été livrée aux environs de Beïbazar, nous obtenons une distance qui cadre parfaitement avec la seule indication précise que nous fournisse Tite-Live (2). De Beïbazar même à Angora, on compte 18 heures de route; en supposant, ce qui est vraisemblable, que la position prise par les Gaulois se soit trouvée à quelque distance de Beïbazar vers le nord, plus près des sommets de l'Olympe, nous aurons donc environ 20 heures de marche, ce qui correspond bien à trois étapes.

Quant à indiquer quel est au juste le lieu de la rencontre, il faudrait, pour y parvenir,

(1) § 24.
(2) Supererat bellum integrum cum Tectosagis. Ad eos profectus consul, tertiis castris Ancyram... pervenit (ch. 24).

explorer à loisir toutes les pentes méridionales de l'Olympe, et encore trouverait-on peut-être plus d'un site qui répondrait à peu près aux données du problème; plusieurs des contre-forts que l'Olympe envoie vers la plaine centrale présentent ce caractère de s'abaisser en pente douce vers le sud, tandis que vers le nord, par où ils s'adossent à la masse même de la montagne, ils se terminent soit à des murailles verticales de roc qui les dominent, soit à des ravins profonds creusés par les torrents qui gagnent obliquement la vallée du Sangarius. Enfin il va de soi que l'on peut souvent tourner par l'est ou l'ouest, c'est-à-dire en les prenant de flanc, en escaladant quelque hauteur voisine, ces positions inclinées vers le sud, et dont les défenseurs portent de ce côté, comme le plus aisément accessible, tout l'effort de leur résistance (1).

On ne voit d'ailleurs pas, par le récit de Tite-Live, qu'il y ait eu là un oppidum fortifié, et dont on puisse espérer retrouver les restes; Tite-Live parle bien d'un camp dont les Romains forcent le rempart (*vallum*) (2); mais la faible résistance qu'oppose ce retranchement permet de croire que c'était tout au plus une levée de terre ou un mur en pierres sèches. Aujourd'hui encore, dans toutes les petites guerres de montagne dont l'Orient est le théâtre, Turcs, Albanais ou Grecs ont bien soin, quand ils veulent tenir quelque temps dans une position, d'y élever à la hâte et avec une rapidité singulière ces retranchements de campagne que les Turcs appellent *tambouri*, et derrière lesquels le palicare se tient couché ou accroupi pour se lever et faire feu quand l'ennemi attaque, puis, en un clin d'œil, se mettre à couvert de nouveau.

Les recherches seraient difficiles et fatigantes pour qui voudrait explorer ce versant méridional de l'Olympe. Il n'a pas en effet de belles forêts touffues comme celles qui en garnissent les pentes du côté de la Bithynie, ni même des gorges boisées comme celles que nous avons traversées sur le plateau que domine le sommet du *Queur-oghlou* (3); après *Alen-keuï*, où nous avions couché au sortir de la gorge d'*Erekli*, nous ne rencontrons plus guère que des ravins de sable et de craie comme ceux que nous avons vus à Assi-Malitch et dans la vallée du Sangarius. La route, à mesure qu'elle s'abaisse, prend un caractère de plus en plus étrange. Le sentier court sur les arêtes qui séparent l'une de l'autre deux combes profondes. Il y a des endroits où il n'est pas plus large qu'une planche, et où il passe entre deux gouffres blanchâtres et crayeux de l'aspect le plus triste. Ce sont comme deux vastes entonnoirs aux parois desquels ne s'attache aucune plante, aucune de ces fleurs sauvages, de ces vigoureux arbustes qui font parfois aux murs de rochers une si pittoresque parure.

Beïbazar est une petite ville d'environ 800 maisons serrées les unes contre les autres au fond de ravins que semblent vouloir fermer de longues crêtes, ou plutôt de minces lames de rochers. Tout autour de la ville s'étend un désert sec et gris, qui désole les yeux et l'imagination. Il n'y a un peu de verdure qu'au-dessous de la ville, sur les bords du torrent qui en arrose les jardins et qui se jette, à près d'une lieue de là, dans le Sangarius.

Les seuls vestiges du passé que l'on trouve dans le voisinage immédiat de Beïbazar se rencontrent dans la vallée au fond de laquelle coule ce torrent, nommé *Innési-sou*. On y entre en contournant la ville, au nord-est des dernières maisons. Les deux grands murs de roche, entre lesquels court le ruisseau bordé de mûriers et de noyers, se terminent à leur sommet par des masses irrégulièrement découpées qui imitent comme une longue file de tours et de bastions ruinés. A moitié environ de la hauteur de cette paroi, des deux côtés de la vallée, se

(1) Animadvertit (Manlius) meridiana regione terrenos et placide acclivos ad quemdam finem colles esse, ad septentrionem arduas et rectas prope rupes, atque, omnibus fere aliis inviis, itinera tria esse, unum medio monte, qua terrena erant, duo difficilia ab hiberno solis ortu et ab æstivo occasu (ch. 20).

(2) Ch. 22 et 23.

(3) Voir p. 56 et 57.

trouvent des excavations qui ont été pratiquées dans le roc à une époque qu'il est difficile de déterminer.

Ce qui prouve que ces excavations remontent assez loin, c'est qu'il n'en reste qu'un petit nombre d'intactes; il se produit souvent des éboulements dans ce tuf friable, et, dans les énormes quartiers qui ont roulé au fond de la vallée, on distingue des fragments de beaucoup de ces chambres arrachées de la colline avec le roc où elles étaient creusées. D'autres, que l'on voit encore se dessiner sur l'escarpement de la falaise, ont perdu leur paroi antérieure, et n'ont laissé que de légères traces. Quelques-unes seulement sont bien conservées; ce n'est pas sans peine qu'on les atteint en s'aidant des pieds et des mains. Dans aucune nous n'avons rien trouvé qui indique une destination funéraire; ce sont évidemment d'anciennes habitations. Une de ces chambres a 3 mètres de profondeur sur 2 mètres 90 de largeur. La hauteur est de 2 mètres. Cette pièce communique par une porte avec une chambre voisine un peu plus petite. Dans la pièce principale, entre la porte de communication et celle qui donne sur le dehors, se remarque une ouverture qui a dû servir de cheminée; on distingue encore les traces du feu. A côté est percée une fenêtre. Près de l'entrée, taillé dans le tuf, est un banc où pouvaient s'asseoir deux ou trois personnes. Tout au fond, à $1^m,20$ au-dessus du sol, se creuse dans la paroi une espèce de niche ou de tiroir assez long pour avoir servi de lit. Dans d'autres habitations, dont aucune n'est d'ailleurs aussi bien conservée que celle que nous venons de décrire, on remarque, dans le sol, des ouvertures en forme de puits qui établissaient une communication intérieure entre différents étages de chambres, superposées les unes aux autres (1). L'ensemble de ces habitations souterraines forme ce qu'on appelle à Beïbazar le *Hissar* ou « le château. »

L'impression que l'on emporte de l'examen de ces lieux, c'est que nous avons là des traces d'un de ces villages de Troglodytes dont les types les plus curieux nous sont offerts par les habitations, souvent décrites, que renferment les rochers voisins d'*Urgub*, en Cappadoce, où ces chambres souterraines se comptent par milliers. A quelle époque, en Asie Mineure, l'homme a-t-il eu l'idée de mettre à profit, pour s'y pratiquer un abri, les roches tendres qui se trouvent en grand nombre dans l'intérieur de la péninsule? C'est ce que nous ne saurions dire; mais ce qui est certain, on l'a reconnu en Cappadoce, c'est que ces excavations ont parfois servi de demeures jusque dans des temps très-voisins de nous, jusqu'au moyen âge (2). On peut croire que les populations ont, suivant les époques, renoncé, puis recouru de nouveau à ces asiles, qu'elles y sont retournées après de longs siècles pendant lesquels elles semblaient en avoir oublié le chemin; elles ont dû s'y réfugier toutes les fois que la sécurité disparaissait, et qu'elles se sentaient menacées par ces invasions de barbares qui ont si souvent passé, comme des averses de grêle, sur ces malheureuses contrées. C'était, par exemple, une sûre retraite pour les Phrygiens d'abord, puis, plus tard, pour les Gallo-Grecs, que les chambres pratiquées dans ces hautes falaises; on ne pouvait y arriver que par d'étroites corniches faisant une légère saillie sur la face verticale du rocher. Il suffisait, pour fermer tout accès, de quelques hommes résolus, et d'un coup de pioche qui abattît le sentier. L'ennemi parti, on pouvait toujours descendre avec des cordes. Le seul moyen qu'aurait eu l'agresseur de venir à bout de cette résistance, c'était de faire le blocus de ces cavernes, et d'en prendre les habitants par la faim et la soif; mais ceux-ci avaient dû y emporter des provisions, et y avaient peut-être creusé des citernes où se rassemblait l'eau de pluie qui coulait sur la paroi ou qui filtrait, du plateau

(1) Nous avons déjà signalé ces communications intérieures dans les vastes excavations dont sont percés en tout sens des rochers voisins du tombeau de Midas, dans la vallée de Doghanlou (p. 137 et 147).

(2) M. Texier a remarqué, en Cappadoce, dans un certain nombre de chambres, des emblèmes chrétiens. *Asie Mineure* (Univers pittoresque), p. 549.

supérieur, à travers la roche. D'ailleurs ce qui sauvait surtout les réfugiés, c'était que les envahisseurs, pressés de courir à des proies plus faciles, trouvaient inutile de perdre leur temps à faire le siége de ces tanières.

On ne nous indiqua pas, à Beïbazar, d'autres sites où se rencontrassent quelques restes du passé; une excursion que je voulais tenter du côté d'Assi-Malitch, pendant que M. Guillaume était retenu dans la chambre par des fièvres contractées à Bolu, échoua devant l'impossibilité de trouver un guide qui voulût m'y conduire. Pour compléter la géographie de la Galatie occidentale, il resterait à suivre le Sangarius dans tous ses détours, des environs de Pessinunte à ceux de Juliopolis. Une partie de cette lacune sera comblée par la publication des itinéraires de notre hardi voyageur M. Guillaume Lejean; en novembre 1865, il a relevé avec soin une partie du cours du moyen Sangarius, entre *Sarilar*, que l'on trouvera dans notre itinéraire (feuille D), et un point situé à peu près au sud de *Nali-Khan*. Il a retrouvé, dans ce canton, entre Nali-Khan et le village d'Emret, à 10 kilomètres au sud-sud-est de Nali-Khan et à 4 kilomètres et demi au nord du Sangarius, dans une petite plaine appelée *Aïmanghir*, des restes antiques qui se trouvent ainsi à peu près à la place où on serait disposé à chercher Juliopolis (1). Nous ne pouvons, à ce propos, qu'exprimer le vœu de voir mis le plus tôt possible à la disposition des géographes ces relevés topographiques dont nous avons pu, grâce à une bienveillante communication de M. Lejean, apprécier toute l'exactitude et toute l'importance topographique.

(1) Voir, sur la situation de Juliopolis, les pages 60 et 153 de notre *Exploration*.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE IX.

RUINES DE PESSINUNTE.

Fig. I. Croquis topographique du ravin où se trouvent les ruines du théâtre. Un chemin d'arabas suit l'axe du ravin et gravit dans le fond la pente qui conduit au plateau. Le théâtre est orienté exactement vers le nord, l'ouverture de la scène est d'environ 38 mètres. Les fig. II et III donnent le plan et la coupe d'un gradin. Le plan (fig. II) appartient à un fragment dans lequel était creusé un des petits escaliers qui divisaient la *cavea* en *cunei*.

En dehors du théâtre, en A, se trouve un fragment de gradin, longitudinalement placé et représenté fig. IV. Par son profil et par ses dimensions il diffère des gradins du théâtre. S'il n'a pas appartenu à des escaliers latéraux dudit théâtre, escaliers dont il existe des exemples à Taormina et à d'autres théâtres antiques, ce fragment peut plaider en faveur de l'existence d'un hippodrome, malgré les irrégularités du ravin, qui sont peut-être, à la rigueur, le fait d'éboulements postérieurs. Dans tous les cas, si l'hippodrome a existé, son entrée devait évidemment se trouver à l'inverse de celle qu'a indiquée M. Texier, c'est-à-dire à la gauche du théâtre.

Fig. V, VI et IX. Fragments de moulures et d'architrave, mesurés sur l'emplacement du temple dit d'Esculape. Un tronçon d'une colonne lisse, mesuré parmi ces fragments, a $0^{m},60$ de diamètre. Le fût de colonne situé de l'autre côté du lit du torrent, et dont il est question p. 213 est cannelé; il dépasse le sol de $0^{m},60$; son diamètre est de $0^{m},55$.

Fig. VII et VIII. Fragments d'architrave et de corniches mesurés sur l'emplacement où M. Texier a vu les restes du temple de Cybèle, de la basilique, etc.

Fig. X. Plan et coupe dudit emplacement. A la partie inférieure du plan se trouvent les restes du premier mur de soutènement, construit en belles assises de marbre. A $4^{m},50$ de distance viennent quelques tronçons de colonnes, non alignées, dépassant le sol de $2^{m},18$. Ces colonnes ont toutes $0^{m},60$ de diamètre; l'entre-colonnement, d'axe en axe, paraît être de $2^{m}32$. Nous n'avons rien vu des colonnes de $1^{m},10$ de diamètre ou de $0^{m},932$ dont parle M. Texier (*Asie Mineure,* p. 477). Après ces colonnes vient un second mur de soutènement, parallèle au premier, et qui, par sa destruction presque complète, a laissé reprendre au sol sa déclivité naturelle. A trente mètres de distance de ce mur, sur le plateau, s'élèvent trois piliers en calcaire grossier, dont trois assises de $0^{m},60$ de hauteur subsistent encore. Ces piliers ont $1^{m},20$ de large et laissent entre eux des passages de $0^{m},90$ et de 1^{m}. Peut-être y avait-il là une entrée de l'édifice.

Fig. XI. Détail du mur de soutènement inférieur. Ce mur est reproduit sur une plus grande échelle ($0^{m},008$ p. m.), parce qu'il est aujourd'hui le plus important fragment qui soit encore visible de l'antique Pessinunte. Il reste de ce mur quatre assises en marbre; l'assise inférieure, visible à la droite du dessin, est en pierre et appartient sans doute aux fondations de la muraille. Les assises de marbre ont $0^{m},51$, $0^{m},44$, $0^{m},51$, et $0^{m},425$ de hauteur; les blocs sont posés en boutisses ou en carreaux. Un de ces derniers a $2^{m},22$ de long. Le mur fait un ressaut de $0^{m},93$ à angle droit et s'aligne avec un autre fragment qui subsiste à 35 mètres de distance. Un bloc carré saillant de $0^{m},88$, et voisin dudit ressaut, pourrait indiquer la position d'un contre-fort. Ce contre-fort cependant n'aurait pas été lié dans toute sa hauteur avec le mur auquel il est adossé. Peut-être a-t-il soutenu un simple piédestal.

LES TECTOSAGES.

ANCYRE.

On ne saurait dire où était au juste la frontière entre les Tolistoboïens et les Tectosages; peut-être était-ce le grand bras du Sangarius qui servait de limite aux deux tribus. Le fleuve eût ainsi enveloppé presque complétement dans le cercle irrégulier qu'il décrit presque tout le territoire des Tolistoboïens.

Nous n'avons pas relevé notre route entre Aïach et Angora. C'est que, comme nous l'avons raconté ailleurs (1), à partir de Beïbazar, architecte, médecin, drogman, cawas, tout le monde était malade, et que le seul souci du chef de l'expédition, par bonheur resté valide, était de faire arriver le convoi à Angora sans trop de fatigues et de souffrances : il put se charger du carnet de topographie jusqu'à Aïach; mais, arrivé là, il lui fallut courir à franc étrier jusqu'à Angora, en faisant de nuit une partie du chemin. A Angora, on comptait trouver une demeure commode, du repos, un médecin pour soigner tous nos malades et surtout notre docteur, auquel une insolation avait donné un commencement de congestion cérébrale. L'affectueuse hospitalité de l'évêque arménien catholique d'Angora, M[gr] Chichmanian, dépassa toutes nos espérances; c'est pour nous un vif chagrin qu'il ne puisse plus recevoir aujourd'hui le public témoignage de notre respectueuse gratitude.

Ce qui rend moins regrettable la lacune que présentent en cet endroit nos carnets de topographie, c'est que cette route a été relevée avec le plus grand soin par un des officiers prussiens dont les tracés ont fourni à M. Kiepert les meilleurs matériaux qu'il ait eus à sa disposition pour sa belle carte d'Asie Mineure. M. de Vincke a dessiné pour la carte et a décrit en détail, dans le mémoire qui y est annexé (2), toute la route du Bosphore à Angora. Nous nous bornerons donc, pour ce trajet, à quelques rapides indications.

Depuis le moment où nous avons quitté les jardins de Beïbazar jusqu'au derbend de *Kirmisou* (3 heures) pas un arbre. Çà et là, entre les collines basses, quelques champs cultivés. Après le derbend, le pays présente encore le même caractère; la route suit une vallée, ou plutôt une longue plaine, qui n'a d'eau que pendant l'hiver, et qui est enfermée entre des collines monotones. Au bout de 2 heures, un second corps de garde qui a auprès de lui, comme le premier, un puits d'eau saumâtre. Un peu plus loin, une heure environ avant d'arriver à Aïach, l'aspect du pays change. Le sentier pénètre dans une gorge resserrée; entre deux parois d'âpres rochers, çà et là rouges comme une plaie sanglante, court un torrent, alors réduit aux proportions d'un petit ruisseau (10 août 1861); il n'en faut pourtant pas plus pour féconder tout le fond de la vallée, pour en faire un étroit et splendide ruban de verdure.

Aïach est une petite ville toute turque, de 500 à 600 maisons. C'est là que Kiepert, d'a-

(1) G. Perrot, *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure*, ch. VI.

(2) *Memoire über die Construction der Karte von Klein Asien und Turkisch Armenien* in 6 Blatt von v. Vincke Fischer, v. Moltke und Kiepert, Berlin, 1864, in-8°.

près les itinéraires (1), place Minizus, et quoiqu'on n'y ait encore trouvé, si nous ne nous trompons, aucune inscription, Kiepert paraît avoir raison. Épars dans les murailles des maisons bâties en briques crues, on voit un assez grand nombre de blocs qui doivent remonter à l'antiquité. D'après Tournefort, on voyait, de son temps, à Aïach, de vieux marbres. Enfin cette gorge, le seul endroit, sur le revers occidental du *Gheuk-dagh*, par où puisse passer la route d'Ancyre, avait dû de bonne heure être occupée et défendue. Dans tout ce pays, d'ailleurs, l'eau est si rare, il y a si peu d'endroits où l'homme puisse se ménager un séjour supportable, que les villes, depuis bien des siècles, n'ont guère dû se déplacer. L'ancienne ville paraît avoir occupé surtout le quartier que l'on appelle maintenant *Kara-kaïa* (la roche noire); là se trouve une source abondante, d'une température presque tiède, qui ne révèle au goût aucun dépôt salin, mais qui passe dans le pays pour avoir des vertus bienfaisantes. Elle coule dans une piscine assez vaste, qui est précédée de deux salles voûtées, où on se déshabille. Tout cela est en pierre et en brique, d'une bonne construction, et doit remonter aux premiers sultans. Les cimetières ne nous offrent aucune inscription, ni même une seule stèle qui ait jamais dû en porter. On nous désigne comme un ancien village (Eski-keuï), où il y aurait des vestiges antiques, *Kechanoz*, qui se trouve à sept heures d'Aïach, dans le même *caza* ou canton. Un autre village de ce district, où l'on ne trouve plus maintenant que des musulmans, a un nom d'une apparence toute grecque, *Kirindos*, qui doit remonter à l'antiquité; il y aurait lieu à pousser aussi une reconnaissance de ce côté.

Le nom d'*Istanos*, que trois heures de route séparent d'Aïach, semble aussi d'origine grecque; mais, à un certain moment que ne fixent pas les traditions du pays, les anciens habitants y ont été remplacés par des Arméniens. Ce qui ferait croire que cette colonie arménienne ne s'est point établie ici depuis bien longtemps, c'est qu'elle n'a point perdu l'usage de sa langue. Tandis que les Arméniens d'Angora, comme ceux de Sivri-Hissar, ne savent que le turc, ceux d'Istanos se servent entre eux de l'arménien. Nous n'entendîmes pas parler à Istanos des restes de murailles pélasgiques que mentionne Ainsworth, dans le voisinage de ce village, restes où l'on s'est trop pressé de reconnaître les débris de forteresses galates. C'est à tort, selon nous, que l'on a vu là des traces de tout un système de défenses qui aurait couvert la Galatie du côté du nord (2).

La forteresse de Ghiaour-Kalé, dont l'âge et le caractère sont déterminés, dans une certaine mesure, par les grandes figures de style assyrien, taillées dans le roc qui supporte la lourde muraille cyclopéenne, prouve que l'appareil polygonal a été employé par les premiers maîtres du pays, Phrygiens, Mèdes ou Lydiens (3). C'est ce que démontrent aussi, de la manière la plus irrécusable, les ruines voisines du village de Boghaz-keuï, celles où on s'accorde à reconnaître les débris de cette cité cappadocienne détruite par Crésus : les murailles de cette vieille ville cappadocienne et des forts détachés qui la défendent sont en appareil polygonal (4). Quelle raison au contraire avons-nous d'attribuer aux Galates des constructions comme celles qu'Ainsworth décrit pour les avoir vues auprès de *Beyar*, dans la vallée de l'Halys, non loin de Tchangri (5), sur les bords

(1) *Itin. Anton.*, 142. *Itin. Hierosolym.*, 575.

(2) Ritter, *Klein Asien*, p. 531-532.

(3) *Exploration archéologique de la Galatie*, p. 156-163, et planches IX et X.

(4) Voir Texier, *Asie Mineure* (*Univers pittoresque*), p. 610, et notre *Exploration archéologique*, pl. XXXIV. La partie de muraille qui couronne le rocher, dans cette vue photographique, présente des assises à peu près horizontales; mais les blocs sont de grosseur très-différente, et les joints sont loin d'être tous verticaux. Le caractère cyclopéen de l'appareil est bien plus accusé, comme nous l'indiquent nos notes, sur d'autres points, soit de la grande enceinte, soit des forts détachés au dedans et au dehors de la ville.

(5) Ainsworth, *Travels in Asia Minor*, t. I, p. 105.

du *Schar-sou*, entre Angora et *Keredi*, au lieu nommé *Kara-wiran* (1), et vers l'ouest d'Istanos, sur le flanc du *Gheuk-Dagh* (2)? Est-ce de Gaule que les Galates auraient apporté l'usage des constructions d'appareil polygonal et en blocs énormes? Mais on sait que les procédés de construction familiers aux Gaulois de l'Occident, à ceux qu'a combattus César, étaient tout différents (3).

Serait-ce en Galatie que les nouveaux maîtres du pays auraient adopté ce système de construction? Mais ces villes grecques, dont les murailles avaient le plus souvent arrêté leur élan et résisté à leurs furieuses attaques, ces villes d'Asie Mineure dont beaucoup étaient nées, dont la plupart s'étaient agrandies et restaurées sous les successeurs d'Alexandre, n'offraient guère aux yeux que des enceintes fortifiées et des édifices publics construits dans ce bel appareil à assises horizontales et régulières qui est connu sous le nom d'appareil hellénique. Pourquoi les Galates seraient-ils revenus partout à ce mode de construction que l'on n'employait plus, au temps où ils s'attachèrent au sol de l'Asie-Mineure, que par exception, par une sorte de caprice dont il ne nous est pas toujours facile de deviner les motifs? Là même où soit des usages locaux, soit des fantaisies d'architecte et le désir de donner à une construction un certain aspect de solidité primitive font encore employer l'appareil polygonal, au quatrième et au troisième siècle avant notre ère, il y a dans le détail de l'exécution un soin et dans le choix des blocs employés une proportion que ne paraissent pas présenter les rudes débris que décrit Ainsworth (4).

D'ailleurs, les Galates n'étaient et ne furent, en Asie Mineure, pendant deux ou trois siècles au moins, que des soldats toujours en armes, soit qu'ils combattissent pour leur propre compte, soit qu'ils guerroyassent à la suite et aux frais d'autrui; pendant toute cette période de turbulente indépendance, ces aventureux condottieri, qui n'aimaient que la guerre et le pillage, se seront-ils mis à cultiver les arts manuels? Se seront-ils improvisés architectes et maçons? Voyez plutôt les Turcs Osmanlis; ils ont fait bâtir par des architectes et des ouvriers persans, grecs ou albanais, les mosquées et les palais de Brousse et de Constantinople. Les Galates, jusqu'à ce que, dans l'ample sein de la paix romaine, ils se soient peu à peu mêlés et confondus avec les populations environnantes, ont commandé maisons et forteresses aux Gréco-Phrygiens qu'ils tenaient dans une sorte de servage, aux esclaves, gens de métier, qu'avait mis entre leurs mains le sort de la guerre, aux architectes dont ils louaient à prix d'argent les services et qu'ils faisaient venir des cités de la côte. Naturellement, architectes et maçons, pour travailler en Galatie, ne changèrent pas leurs habitudes; ils employèrent là les procédés auxquels ils étaient accoutumés; ils y portèrent cet appareil dit hellénique que nous rencontrons, en Asie Mineure, dans toutes les constructions dont nous connaissons la date et qui appartiennent à cette époque (5).

Il y a lieu, pour les futurs explorateurs de la Galatie, de rechercher et d'examiner à nouveau, de faire connaître par des plans et des dessins exacts les ruines signalées par Ainsworth; mais, en

(1) Ainsworth, *l. c.*, p. 126.

(2) *Ibid.*, p. 139.

(3) Cæsar. *D. B. G.*, VII, 23. *Histoire de Jules César*, in-4°, t. II, p, 225 et planche XVIII.

(4) Heuzey (*le Mont Olympe et l'Acarnanie*) nous apprend qu'à Limnæa, en Acarnanie, la face extérieure d'un mur d'enceinte est en appareil hellénique, tandis que le revêtement intérieur du même mur est en appareil polygonal. « Cette disposition particulière, » ajoute-t-il, « démontre avec évidence que l'appareil appelé cyclopéen a continué d'être employé par les Hellènes, en même temps que celui auquel ils ont donné leur nom. »

(5) Comme type du bel appareil hellénique que l'on employait, à cette époque et dans cette contrée, dans l'architecture militaire, on peut prendre ce qui subsiste de l'acropole de Nicomédie. *Exploration archéologique*, p. 2. Les murs de Cyzique, qui appartiennent au plus tôt à la première moitié du quatrième siècle avant notre ère, sont aussi tout entiers en appareil à assises horizontales et régulières, à joints verticaux (*ibid.*, p. 73, pl. IV, fig. 7). Il en est de même de l'enceinte de Prusias ad Hypium dans sa partie la plus ancienne (*ibid.*, p. 21), et de l'acropole d'Amasia, dont les constructions doivent dater du troisième siècle avant notre ère.

attendant, et d'après les renseignements mêmes que nous donne ce voyageur, nous écarterons la théorie que Ritter a échafaudée sur quelques données vagues et incomplètes, et nous nous refuserons à attribuer aux Galates ces restes de constructions en gros blocs irréguliers ; jusqu'à plus ample informé, nous inclinerions à croire que tout ce qui, dans cette région, présente ce caractère, appartient, comme la forteresse de Ghiaour-Kalé, que nous avons découverte et fait connaître les premiers, à la période anté-hellénique ou primitive, à la période de la civilisation phrygienne.

A Istanos, les seules traces du passé que nous signalèrent les habitants, ce furent des excavations creusées de main d'homme dans les rochers qui dominent le village; nous n'eûmes pas le temps d'aller les visiter; mais, d'après la description qu'en donne M. Ainsworth, ce sont certainement, non des tombeaux, mais d'anciennes habitations tout à fait analogues à celles que nous avons signalées auprès de *Beïbazar* (1). On voit, engagées dans les maisons, plusieurs stèles antiques; en voici une dont M. Guillaume a copié l'inscription près de la porte de l'église.

110.

Sur une plate-bande, dans le couronnement.

AINOCЄYCЄB	Αἴλιος Εὐσέβ-
HCKΛAYΔIA	ης Κλαυδίᾳ
AΛEΞANΔPIΔI	Ἀλεξανδρίδι

Au-dessous, dans une sorte de médaillon.

THЄAY	τῇ ἑαυ-
TO ΓΛ.	το[ῦ] γυ-
NAI IΦI	ναι[κ]ὶ φι-
ΔA Δ	λ[ί]ᾳ...
KAI ACYN	καὶ ἀσυν-
KPI TΩ	κρίτῳ·

Dans le champ de la stèle.

KAIΛIAAΛЄ	κ(αὶ) Αἰλία Ἀλε-
ΞANΔPICH	ξανδρὶς ἡ [θυ-
ΓATHPKAIA	γάτηρ καὶ A[ἴ-
ΛIOIIANOΛPIOC	λιος Ἰανοάριος
KAIKOYINTIA	καὶ Κουιντια-
NOCKAIAΛЄ	νὸς καὶ Ἀλέ-
ΞANΔPOCOI	ξανδρος οἱ
YIOITHЄAY	υἱοὶ τῇ ἑαυ-
TΩNMHTPI	τῶν μητρὶ
MNHMHC	μνήμης
XAPIN	χάριν.

Sur la plinthe.

HPYCIΩNKAIACKΛH	Ἡρυσίων καὶ Ἀσκλή-
ΠIOCΛIΘOYPΓOIЄΠOI	πιος λιθουργοὶ ἐποί-
HCAN.	ησαν.

Ælius Eusèbe à Claudia Alexandris, sa femme... son inséparable compagne. Ælia Alexandris la fille et Ælius Januarius et Quintianus et Alexandre les fils à leur mère, hommage à sa mémoire.

Ouvrage d'Hérysion et d'Asclépios, tailleurs de pierre.

(1) *Travels in Asia Minor*, t. I, p. 138.

L. 1, le nom d'Ælius, que portent la fille et les fils, devait être celui du père; il suffit, pour le retrouver, de faire à la copie de M. Guillaume un très-léger changement. L. 6, la première épithète appliquée à la femme ne peut être qu'un dérivé quelconque de φίλος. L. 7, ἀσύνκριτος, mot nouveau, mais régulièrement composé, et dont le sens ici ne peut être douteux. L. 13, la forme Ἰανοάριος pour Ἰανουάριος s'est déjà trouvée dans une inscription de Lycie (1). Ἡρυσίων est un nom nouveau.

D'Istanos à Angora, la route remonte le long de l'*Enguru-sou* ou de la rivière d'Angora, si l'on peut appeler rivière un lit desséché où l'on voit çà et là des flaques d'eau dormante. On compte six heures de route, et, dans tout le chemin, on ne rencontre que deux fontaines; pas un arbre, pas un toit où l'on puisse s'abriter. La plaine est pourtant presque tout entière cultivée; mais les villages sont tous à quelque distance de la route. On aperçoit, longtemps avant d'y arriver, Angora, que dominent les murailles dentelées de son vieux château à double enceinte. Les maisons sont étalées par étages sur la pente d'une haute, étroite et longue colline, qui regarde le couchant, et qui, vers le nord, s'interrompt brusquement au profond ravin du *Tchibouk-sou,* tandis que, vers le sud, elle s'abaisse en pente plus douce et vient mourir dans la plaine. C'est, après Brousse, la plus grande ville que nous ayons vue en Asie Mineure.

Nous avons raconté avec trop de détails l'histoire des Galates indépendants, puis des Galates sujets de l'empire romain, pour avoir beaucoup à dire sur cette ville d'Ancyre, que nous connaissons surtout comme la capitale de la Galatie romaine. Nous nous bornerons à rappeler ce que nous savons de ses origines, pour passer ensuite à l'explication des inscriptions que nous y avons recueillies, pendant un séjour qui a duré du 11 août au 29 octobre 1861. Nous devons avertir que les deux premières semaines de notre séjour à Ancyre furent à peu près perdues pour le travail. Il fallut nous installer et reconnaître notre terrain, tâche toujours longue et délicate en pays musulman, mais que nous facilita beaucoup la bienveillante intervention de M[gr] Chichmanian; il fallut surtout nous reposer des fatigues et des préoccupations qui nous avaient poursuivis depuis le départ de Bolu, soigner et guérir tous nos malades. M[gr] Chichmanian avait mis à notre disposition les bâtiments vides du séminaire arménien catholique, tout le monde étant alors à la campagne. Ce fut là que nous nous établîmes, à un quart d'heure environ du temple de Rome et d'Auguste que nous devions étudier dans toutes ses parties, au double point de vue de l'épigraphie et de l'histoire de l'art.

Le peu que nous savons de l'histoire primitive d'Ancyre suffit à nous montrer que c'est une des villes les plus anciennes de la péninsule, une de celles qui doivent leur origine aux populations qui occupaient l'Asie Mineure avant que l'influence grecque n'y pénétrât. La légende qui en attribue la fondation à Midas prouve tout au moins que la tradition la représentait comme une vieille cité phrygienne (2); un fait bien constaté, la peine que prit Alexandre, pendant sa marche à travers l'Asie Mineure, d'occuper cette place, et le séjour qu'il y fit, témoigne de l'importance qu'elle avait déjà acquise à cette époque, avant qu'aucune influence grecque ait pu pénétrer jusque dans cette région (3).

(1) *C. I. Gr.* 4212, *Addenda*, l. 11.

(2) Arrien., *Exp. Alex.* II, 4.

(3) Pausan., I, 4. Quant à l'explication que l'on donnait du nom de la ville, elle ne mérite pas que l'on s'arrête à la discuter. C'est par le phrygien et non par le grec qu'il faudrait expliquer le nom d'Ancyre; mais le phrygien étant une langue aryenne, il est très-vraisemblable que le nom de cette forteresse phrygienne se rattache à une racine qui a formé de nombreux dérivés dans toutes les langues de la famille aryenne et que Curtius (*Grundzüge der Griechischen Etymologie*, t. I, p. 101), représente par les lettres ἀγκ. Elle exprime l'idée de courbure, de crochet, d'étranglement; le sanscrit *ankas*, « courbure, » répond au grec ἄγκος, « vallon, ravin. » Ces rapprochements font comprendre qu'un nom tiré de cette racine ait été donné, par ceux qui les premiers ont ceint de remparts cette haute colline, à la place forte qu'entouraient de plusieurs côtés d'étroits et tournants ravins qu'elle dominait, et dont elle fermait le passage. On se

Étienne de Byzance commet donc une erreur quand, d'après Apollonios d'Aphrodisias, il raconte que les Galates auraient fondé Ancyre après une victoire sur les Égyptiens, qu'ils auraient poursuivis jusqu'à la mer, et auxquels ils auraient pris les ancres (ἄγκυρας) de leurs vaisseaux, avantage dont ils auraient voulu perpétuer le souvenir par le nom qu'ils donnaient à leur nouvelle cité (1). Ce qui suffit pour faire apprécier le peu de confiance que méritait l'auteur de cette volumineuse histoire de la Carie (2), c'est que dans le même passage Apollonios attribuait aussi aux Galates la fondation de Pessinunte. D'ailleurs tout le récit n'a pas l'air d'être autre chose qu'une de ces anecdotes étymologiques où se complaisait l'esprit à la fois curieux et crédule des chroniqueurs grecs.

Toute cette période antérieure à la conquête d'Alexandre n'est représentée pour nous que par un seul monument, que nous avons eu le bonheur de découvrir dans le voisinage d'Ancyre. C'est ce lion qui est figuré dans notre planche XXXII. Comme le montre la photographie, la dalle où il a été sculpté en bas-relief a servi, dans ces derniers temps, avec d'autres blocs antiques, à construire une fontaine, sur une route assez fréquentée, au pied du petit village de *Kalaba*, situé à 2 kilomètres environ vers l'est de la ville.

Par ses proportions allongées, par la manière dont sont indiqués les muscles et dont est figuré le modelé du corps, ce lion rappelle tout à fait ceux qui sont représentés sur des vases auxquels on a donné différents noms, mais que nous appellerons avec M. de Witte *vases de style asiatique ou oriental* (3). Il y a lieu surtout de remarquer la tête; avec son dessin tout ensemble conventionnel et énergique, ainsi que les attaches des membres; cela fait songer tout à la fois à ces vases, dont la provenance phénicienne ou assyrienne ne fait plus guère question pour personne, et aux animaux analogues représentés soit sur les grands bas-reliefs décoratifs de l'Assyrie, soit sur des coupes et autres objets en métal de même origine.

A peu de distance de la fontaine de Kalaba, dans la petite vallée, à quelques mètres au-dessus de la route, au milieu d'une paroi taillée à pic, s'ouvre un ancien caveau funéraire creusé dans le roc. Notre première impression avait été que peut-être la dalle qui porte le lion fermait autrefois le tombeau; mais nous avons dû renoncer à cette idée après avoir pris des mesures exactes. Le caveau mesure en effet 1^{m},70 de hauteur et 2 mètres de largeur. La baie qui y donne entrée a 1^{m},20 entre les scellements; or les dimensions de la dalle où le lion est sculpté sont de 1^{m},37 en largeur et 0^{m},83 en hauteur; elle n'aurait donc pu s'adapter à l'ouverture en question. Le tombeau n'a pas gardé trace d'une décoration extérieure.

Quelle qu'ait été sa destination première et sa place primitive, le lion de Kalaba est certainement une œuvre antérieure à toute influence grecque. Les proportions en sont plus allongées, le dessin en est plus nerveux et plus ferme que celui des lions de Kumbet (pl. VII); il a un certain caractère plus franc, plus archaïque et plus étrange, plus nettement oriental.

Aucun monument, aucune inscription même ne représente pour nous la période gallo-grecque, antérieure à la conquête romaine; les Galates d'ailleurs, tant qu'ils furent occupés de guerre et de pillage, tant que le pays fut déchiré par les dissensions intestines, ne durent guère avoir de goût pour l'art ni beaucoup songer à écrire. C'est après la pacification du pays par la pré-

fera quelque idée de la force que présentait la position, et de ce que l'art y avait ajouté, en jetant les yeux sur la planche LXIX du présent ouvrage; on y voit l'angle de l'escarpement que forme, au-dessus du ravin où coule le *Tchibouk-sou,* la haute et roide colline qui porte la citadelle; on y aperçoit, avec leurs tours massives, les deux enceintes que Byzantins et Turcs ont sans cesse reconstruites, et qui s'appuient sans doute sur les fondations antiques, maintenant enterrées par l'exhaussement du sol.

(1) Steph. Byz. Ἄγκυρα.

(2) Étienne cite le livre 17 des Καρικά.

(3) *Études sur les vases peints*, Paris, gr. in-8°, 1865, p. 37-40.

sence constante et l'autorité d'un gouverneur romain qu'Ancyre paraît être devenue une ville de première importance; c'est alors que la vie civile naît en Galatie, et que les nobles (on pourrait dire les beys galates), commencent à habiter la cité, à en accepter les charges, à en rechercher les suffrages, à en ambitionner les honneurs. En même temps, le commerce, l'administration, le service militaire attirent à Ancyre un grand nombre de négociants, de financiers, de fonctionnaires, de soldats en activité ou en retraite. De ce développement de la vie municipale et de ce concours d'Occidentaux naît, à partir du premier siècle de l'empire, l'habitude de beaucoup écrire; Ancyre est une des villes d'Asie Mineure qui ont toujours fourni le plus riche butin aux voyageurs qui prenaient la peine de s'y arrêter quelque temps, une de celles qui occupent le plus de place dans le *Corpus inscriptionum græcarum,* alors même que l'on met à part la grande inscription qui a fait la réputation d'Ancyre, celle qui est connue sous le nom de *Monumentum Ancyranum*, d'*Index rerum gestarum* ou de *Testament politique de l'empereur Auguste*. Nous terminerons notre étude sur Ancyre par un chapitre spécialement consacré au temple de Rome et d'Auguste et aux textes épigraphiques qui l'ont rendu justement célèbre, et que des circonstances exceptionnellement favorables nous ont permis de compléter; nous dirons aussi un mot des autres monuments qu'a conservés la ville, et de ceux dont les débris épars se retrouvent engagés dans les murailles de la ville ou bien gisent dans les cours des mosquées et dans les cimetières. Mais, pour donner d'abord tous les renseignements que contiennent les inscriptions sur la vie intérieure de la cité dont ce noble édifice faisait le plus bel ornement, nous commencerons par publier toutes les inscriptions latines et grecques que nous avons recueillies dans la ville et autour de la ville d'Ancyre. Les inscriptions latines sont peut-être plus nombreuses à Ancyre que dans aucune autre ville d'Asie Mineure; elles sont loin cependant d'égaler en nombre les inscriptions grecques. Nous les transcrirons pourtant les premières, parce qu'elles ont été, pour la plupart, déjà publiées et commentées dans notre thèse *De Galatia provincia romana*, et que nous ne les faisons guère figurer ici que pour mémoire, afin de réunir dans cet ouvrage tout notre butin épigraphique.

Nous commencerons par les inscriptions datées.

111.

Porte de *Namazghia*, sur une colonne haute de 1m,87. Hauteur des lettres, 0m,035.

IMP CAESAR DIVI VESPASIANI *f. domitianus*
AVG PO*n*T MAX
TRIB POTEST COS VIII DESIG IIIIPPPER
A·CAESENNIVM GALLVM LEG
PR PR VIAS PROVINCIARVM
GALATIAE CAPPADOCIAE
PONTI PISIDIAE PAPHLAGONIAE
LYCAONIAE ARMENIAE MINORIS
STRAVIT
'H VIII

Notre copie ne porte pas le V qui doit évidemment figurer après le G de desig(natus); la pierre était fruste en cet endroit. L'inscription est de l'année 82. Nous avons montré ailleurs quelle en est l'importance pour l'histoire de la Galatie, de ses limites administratives, des progrès qu'y fit la civilisation (1).

(1) *De Galatia provincia romana*, p. 102.

112.

Sur une colonne milliaire engagée dans le porche de la mosquée d'*Hadji-Moussa*. Hauteur des lettres, 0m,04.

IMP·CAES·
DIVI TPAIA*ni par*
THICI *f*·DIVI NERVAE
NEPOTI TRAIANO
HADRIANO AVG PON*t*·*max*·
TRI*b*·POT VI COS III
PER A·LARCIVM MA
CEDONEM LEG·AVG·
PR·PR·*m*·*p*·
VIII*i*·H·

L'inscription est de 122-123 après J.-C. (1).

113.

Trouvée à *Tchanli-kaïa*, auprès d'Ancyre, dans une vigne, sur une colonne milliaire. Lettres très-négligemment gravées.

B F	
IMP CAES·M	Imp(eratori) Cæs(ari) M.
AVR SEIT	Aur(elio) Seve[ro]
ALE AIEILT	Alexandro [Pio]
FELICI INVICTO	Felici Invicto
AVG TRIBVNIC	Aug(usto), tribunic(ia)
POTESTFI	potest(ate) II,
COSI PP	co(n)s(uli) I, p(atri) p(atriæ)
M P	m(illia) p(assuum).

L'inscription est de 223 après J.-C. Elle ne présente aucune difficulté, excepté à la première ligne. La sigle B F ne se laisse pas expliquer ici, comme ailleurs, par le mot *Beneficiarius*, et nous n'en avons pas trouvé d'explication plausible.

114.

Dans le mur d'*Itchkalé*, à la porte près d'*Atbazar*. Lettres de 0m,04.

	[*tribuno militum*]
LEG·III·AVG·QVAESTORI.AEDILI	Leg(ionis) tertiæ Aug(ustæ), quæstori, ædili
PLEBEI·PRAETORI·PROCOS·PONTI	plebei, prætori, proco(n)s(uli) Ponti
ET·BITHVNIAE·PRAEFECTO·FRVM	et Bithyniæ, præfecto frum(enti)
DANDI·LEG·LEG·VI·FERRATAE	dandi, leg(ato) leg(ionis) sextæ ferratæ
LEG·AVGVSTORVM·PR·PR·PRO	leg(ato) Augustorum pr(o) pr(ætore) pro-
VINC·GALAT·ITEM·PROVINC	vinc(iæ) Galat(iæ), item provinc(iæ)
CILICIAE·RARO·ET·SANCTISSIMO	Ciliciæ, raro et sanctissimo
	[*præsidi*]

Cette inscription avait déjà été copiée par Hamilton (2), mais avec une telle négligence, que nous avons cru devoir reproduire ci notre copie. Nous avons montré pour quelles rai-

(1) *De Galatia provincia,* p. 113. Le Bas cite, par erreur, sous la rubrique Ancyre, la borne milliaire qui porte aussi le nom d'A. Larcius Macedo, et dont Hamilton a copié l'inscription à Kaledjik.
(2) *Researches in Asia Minor*, t. II, *Appendix*, 115.

sons on pourrait croire que cette inscription intéressante, quoique incomplète, datait du temps de Caracalla, ou du moins de cette période de l'empire (1). Les lettres sont étroites et allongées; elles ont une physionomie maigre et anguleuse qu'un fac-simile seul aurait pu rendre.

115.

Dans le mur du château, du côté de l'est.

D M S	D(is) M(anibus) S(acrum)
ALPVRNIAEZOTIC	C]alpurniæ Zotic[æ
ANNIVSFLAVIANVS	P?] Annius Flavianus
OICIICIORVIID //////	ex officio Rutili
OIIIONISLEGGAL	Fr]ontonis leg(ati) Gal(atiæ)
ONIVGIBMVIXI	c]onjugi b(ene) m(erenti) : vixi[t
NN.XV.MENS.V	a]nn(is) quindecim, mens(ibus) quinque,
DIEBXVIII.QVAE	d]ieb(us) octo et decem; quæ
PARTVPRIMOPOST	partu primo post
DIEMXVIREIICIC	diem sextum decimum relicto
FILIODECESSIT	filio decessit.

Les lignes 4 et 5 sont très-frustes; ce n'est que sous toutes réserves et très-conjecturalement que nous avons essayé d'en tirer le nom d'un légat de Galatie, en les restituant ainsi :

EXOFFICIORVTILI
FRONTONISLEGGAL

Ex officio ne serait pas, comme nous avons semblé le dire, une expression analogue à *ex beneficiario, ex corniculario;* il faudrait, pour qu'il y eût analogie, qu'il y eût ici *ex officiali. Ex officio* voudrait dire *employé des bureaux, attaché aux bureaux* du légat (1).

116.

Namazghia, sur un piédestal quadrangulaire.

IMPCAESAR	Imp(eratori) Cæsar(i)
MAVRELIOAN	M. Aurelio An(to)-
NINOAVGVSTO	nino Augusto
C ///// ECILIVS	Cæcilius
F ///// X	F(eli)x.

Il est impossible de savoir auquel des trois empereurs qui ont porté ces noms appartient l'inscription.

(1) *De Galatia provincia,* p. 134-136.
(2) *De Galatia provincia,* p. 132-133.

117.

Angora, près de *Kutchuk-cap ıu.*

VII HAS	. . . . Has(tatus)
PRIOR·SEIP·XXI	prior, stip(endiis) viginti uno;
VIXIT·ANNIS·XXXX	vixit annis quadraginta.
AVR·MAXIMINV	Aur(elius) Maximinu[s].
IES ET·IVL·INCEN	mi(les et Jul(ius) Ingen[uus]
OPIIO·HERED	optio hered[es]
B·M·P	B(ene) m(erenti) p(osuerunt).

L. 2, lisez STIP. L. 5, probablement MIL. L. 6, corrigez OPTIO.

118.

Dans le quartier turc. Lettres de 0m,03.

D·M	D(is) M(anibus
REPENTINAHOC	Repentina hoc
TVMVLOREQVI	tumulo requies-
ESCITABVMA	cit ab uma-
NISSOLLICITV	nis sollicitu-
DINIBVS·EVCHA	dinibus. Eucha-
RISTVS·AVG·LIB	ristus Aug(usti) lib(ertus)
CONIVGI ET RE	conjugi et Re-
	[pentinus filius matri.]

119.

A la porte d'une maison du quartier juif, en caractères très-bien conservés et très-nets.

D M	D(is) M(anibus)
LECTITACOL	Lectita col-
LISVLATOR	lisulator (?)
H CMEMOR	h[i]c memor-
IAECONDITVM	iæ conditum,
M·AVR·ANTONIO	6 M. Aur(elio) Antoni[n]o.

Les deux premières lignes de l'inscription ne nous présentent aucun sens; l'étrangeté des mots qu'elles renferment m'avait pourtant déjà frappé quand je les lus sur la pierre, et ils s'y trouvent bien gravés tels que je les transcris. L. 6, le graveur aura oublié un N.

120.

Dans le cimetière grec, auprès du couvent arménien de *Vank.*

D·M·	D(is) M(anibus)
N·PVBLILI	M. Publili
PANTAGATHI	Pantagathi.

Ma copie porte ligne 2, N, mais ce doit être une erreur; il paraît difficile qu'on ait ici le prénom archaïque Novius, sur la tombe de quelque affranchi du temps de l'empire.

121.

Dans une rue de *Dichari-kalé* (la citadelle extérieure).

MEMMIA · MARCIA
MARITO · PIISSIMO

122.

En face de la nouvelle église catholique.

C · FLAMINIO · C · F
POL · SEVERO
SCRIBAE
VIXIT · AN ·
LX · MEN ·

C. Flaminio C. f(ilio)
Pol(lia) Severo
scribæ
vixit an(nis)
quinquaginta, men(sibus).

Voir sur cette inscription, et sur la situation qu'avait probablement ce C. Flaminius Severus, ma thèse, p. 139.

Nous avons en outre recopié les inscriptions qui portent dans Le Bas les n°s 1787 *bis*, 1796, 1801. Les anciennes copies des n°s 1796 et 1801 sont plus complètes que les nôtres; les marbres ont souffert depuis le moment où ces inscriptions ont été transcrites pour la première fois. Pour le n° 1785 (Hamilton, 124), nous indiquerons quelques corrections. L. 1, SARI·IM. L. 13, AVG, et l. 14, NN.

Nous arrivons maintenant aux inscriptions grecques; nous en ouvrirons la série par une longue inscription que nous avons découverte dans la cour d'une mosquée qui date du temps des sultans Seljoukides, et qui porte le nom d'*Arslan-Hané*.

123.

Stèle de 1^m^,50 de hauteur, 0^m^,80 de largeur. Les lettres des sept premières lignes et des cinq dernières ont 0^m^,03, et celles de toute la partie intermédiaire, 0^m^,02.

ΟΥΤΟΔΑΝΕΘΗΚΑΝ
ΤΗΛΗΝΚΑΙΤΑΟΝΟΜΑΤΑΗΓΕ
ΝΕΟΝΤΟϹΠΑΛΦΙΟΥΜΑΞΙΜΟΥ
ΑΡΧΙΕΡΩΜΕΝΟΥΜΠΑΠΙΡΙΟΥΜΟΝ
ΤΑΝΟΥϹΕΒΑϹΤΟΦΑΝΤΟΥϹΗΚΑΒΑ
ΒΕΙΝΗϹΝΕΩΤΕΡΑϹΙΕΡΟΦΑΝΤΟΥΝΤΟϹ
ΔΙΑΒΙΟΥΙΟΥΛΙΟΥΑΙΛΙΟΥΙΟΥΛΙΑΝΟΥ

ΤΙΒΒΟΚΧΟϹ
ΜΠΑΠΙΡΑΛΕΞΠΡΕϹΒ
ΜΠΑΠΙΡΑΛΕΞΝΕΩΤ
ΠΙΟΥΛΙΑΝΕΓΝΑΤ
ΦΛΚΛΑΥΔΙΑΝΟϹ
ΦΛ ΕΔΑΛΟϹ
Τ ΕΟΥ ΚΙΑΝΑΑ
ΑΝΘΕϹΤΙΟϹΑΣΙΑΤΙΚΟ
ΤΑΤΕΙΑΝΟϹΜΑΙΑΟΡ
ΠΟΜΠΟΝΙΟϹΙΟΥΛΙΟΥ

ΑϹΚΛΗΠΙΟϹΒΟΡΙΑΝΟΥ
ΤΙΒΚΛΕΥΚΙΟϹ
ΑΣΚΛΗΠΙΟΣΛΟΚΤΟ
ΡΟΥΦΟΣΡΟΥΦΟΥ
ΑΦΡΟΔΙΣΙΟΜΕΝΑΝ
ΡΟΥΦΟΣΕΡΜΕΙΟΥ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΝΕΙΚΟ
ΦΡΟΝΤΩΝΒΑΣΙΛΟ
ΔΙΟΦΑΝΤΟϹ
ΕΡΜΕΙΑΣΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟ
ΠΑΝΤΑΓΑΘΟΞΩΙΛΟ

ΤΙΒΚΛϹΤΡΑΤΟΝΙΚΟϹ
ΤΙΚΛΠΡΟΚΛΟϹ
ϹΑΤΟΥΡΝΕΙΝΟϹΔοΡΥφΟΥ
ΜΑΞΙΜΟΕΥΑΝΕ ΟΚΜΑΡΟ
ΜΑΜΟϹΕΥΑΝΓΕΛΟΥ
ΟΥΚΙΟϹΗΡΑΚΛ
ΑΡΟΥ
ΑΝ ΝΑΤΟϹ

Ο

ΜΕΛΙΤΩΝΤΕΙΜΑΡΧΟΥ
ϹΑΒΕΙΝΟϹΚΛ ΑΝΟΥ
ΛΟΥΚΙΟϹ
ΓΛΑΥΚΩΝ
ΤΕΙΡΙΛΔΤΗϹΑΛΕΞΑΝΔΡοΥ
ΝΕΙΚΟΣΤΡΑΤΟϹΑΝΔΡΕΟΥ
ΚΑΠΙΤΩΝΚΑΠΙΤΩΝΟϹ
ΑΝΤΩΝΙΟΣΚΕΛ
ΔΗΜΟΣΘΕΝΗϹΔΗΜΟΣΘΕΝ
ΛΕΩΝΙΔΗϹ ΡοΥ
ΙΑΝΟΑΡΙΟϹΕΑΣΙΛΟΥ
ΔΕΙΟΣΑφΡΕΙΝΟϹ
ΓΑΙΟΣΓΑΙΟΥΜΗΝΑ
ΑΣΚΛΗΠΙΟΣΕΡΜΟΥ
ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΣΤΑΟΥΑΝΟ
ΜΑΡΚΕΛΛΟΣΒΟ
ΟΚΛΗΙΟΣΡΟΥφΟΥ
ΠΑΥΛΟΣ ΑΠΕΛΛΙΩΝΟΣ
ΒΑΡΒΙΛΛΟΣΕΥΕΥΧΟΥ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣΚΑΡΠοΥ
ΑΣΙΑΤΙΚΟΣφΙΛΗΤοΥ
φΙΛΙΠΠΟΣΟΥΑΛΕΡΙΟΥ
CΤΑΤΩΡΙΟCΑΛΚΙΜΟΥ

ΓΑΛΑΤΗΣΑΛΕΞΑΝΔΡοΥ
ΑΘΗΝΟΔΩΡΟϹ
ΠΡΟϹΤΟ
ΓΑΙΟϹΕ
ΑΣΚΛΗ
ΗΛΙΟΣΑ
ΙΤΑΛΟΣΟ ΩΝΟΣ
ΠΡΟΚΛΟϹΑΛΕΞΑΝ
ΔΡοΥ
ΑΚΥΛΛΑΣΑΠΟΛΛΩ
ΝΙΟΥ
ΑΓΑΘΩΝΥΜΟΣΠΑΝΤΑ
ΓΑΘΟΥ
ΚΥΡΙΛΛΟΣΛΕΩΝΙΔΟΥ
ΟΥΑΛΕΡΙΟϹΓΑΙΟΥ
ΚΛΗΜΕΝΤ
ΤΙΒ ΕϹ
ΟΛΛΙΠ
ΙΟΥΛΙΑΝΟ
ΑϹΚΛΗΠΙΟϹΜΗΝΑϹ
ΑϹΚΛΗΠΙΑΔΗϹ
ΟΥΑΡΑΝΟϹΜΑΡΚΕΛΛΟ
ΠΟCΤΟΥΜΙΟϹΝΟC
ΒΟΥΡΙΑΝΟCΑΚΥΛΟΥ

ΤΙΒΚΛ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟC
CΤΑΤΩΡΙΑΝΟC
ΑΚΥΛΛΑCΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

ΤΗΝΕΙΚΟΝΑΤΟΥΚΥΡΙΟΥΣΕΒΑΣ
ΤΟΥΚΑΙΤΟΝΤΙΤΛΟΝΣΥΝΤΑΙΣ
ΓΡΑΦΑΙΣΤΟΙΣΙΕΡΟΥΡΓΟΙΣ
ΤΙΒΚΣΤΡΑΤΟΝΕΙΚΟΣΕΚΤΩΝ
ΙΔΙΩΝΑΝΕΣΤΗΣΕ

. . . . . οὖτο[ι] δ' ἀνέθηκαν τὴν σ]τήλην καὶ τὰ ὀνόματα ἡγεμο]νέοντος Π. Ἀλφίου Μαξίμου, ἀρχιερωμένου Μ. Παπιρίου Μοντάνου, σεϐαστοφαντούσης Κλ. Βαϐεινῆς νεωτέρας, ἱεροφαντοῦντος διὰ βίου Ἰουλίου Αἰλίου Ἰουλιανοῦ.

Τιϐ. Βόκχος
Μ. Παπίρ(ιος) Ἀλέξανδρος πρεσϐ(ύτερος)
Μ. Παπίρ(ιος) Ἀλέξανδρος νεώτ(ερος)
Π. Ἰουλιαν(ὸς) Ἐγνατ(ίου)

Ἀσκλήπιος Βοριανοῦ
Τιϐ. Λεύκιος
Ἀσκλήπιος
Ῥοῦφος Ῥούφου
Ἀφροδίσιος Μενάν[δρου

Φλ. Κλαυδιανὸς
Φλ. [Δ]έδαλος

Ἀνθέστιος Ἀσιατικὸ(ς
Τατειανὸς
Πομπόνιος Ἰουλίου
Τιϐ. Κλ. Στρατόνικος
Τι. Κλ. Πρόκλος
Σατουρνεινὸς Δορυφοῦ
Μάξιμος Εὐάνγε[λος
. . . . Εὐανγέλου
Λ]ούκιος Ἡρακλ[ῆς
. . . . . αρου
Ἀν . . . . νατος

Μελίτων Τειμάρχου
Σαϐεινὸς Κλ[αυδι]ανοῦ
Λούκιος
Γλαύκων
Τειριδάτης Ἀλεξάνδρου
Νεικόστρατος Ἀνδρέου
Καπίτων Καπίτωνος
Ἀντώνιος Κελ . . . .
Δημοσθένης Δημοσθένους
Λεωνίδης . . . . ρου
Ἰανοάριος Ἐασιλοῦ (?)
Δεῖος Ἀφρεινὸς
Γάϊος Γαΐου Μηνᾶ[ς
Ἀσκλήπιος Ἑρμοῦ
Ἀσκληπιάδης Ταου[ι]ανὸ[ς
Μάρκελλος Βο . . .
Πρ]οκλήϊος Ῥούφου
Παῦλος Ἀπελλίωνος
Βάρϐιλλος Εὐεύχου
Ἀπολλώνιος Κάρπου
Ἀσιατικὸς Φιλητοῦ
Φίλιππος Οὐαλερίου
Στατώριος Ἀλκίμου

Ῥοῦφος Ἑρμείου
Ἀπολλώνιο[ς] Νεικο[στράτου
Φρόντων Βασίλο[υ .
Διόφαντος
Ἑρμείας Ἀρτεμιδώρο[υ
Παντάγαθο[ς] Ζωΐλο[υ
Γαλάτης Ἀλεξάνδρου
Ἀθηνόδωρος
Ποστούμιος
Γάϊος
Ἀσκλη[πιόδωρος
Ἥλιος Α . . . . .
Ἰταλὸς Ὀ[φελλί]ωνος
Προκλὸς Ἀλεξάνδρου
Ἀκύλλας Ἀπολλωνίου
Ἀγαθώνυμος Πανταγάθου
Κυριλλὸς Λεωνίδου
Οὐαλέριος Γαΐου
Κλημέντιος
Τιϐ . . .
Ὀλλιπ . . .
Ἰουλιανὸ[ς
Ἀσκλήπιος Μηνᾶς
Ἀσκληπιάδης
Οὐρανὸς Μαρκέλλο[υ
Ποστούμιος Νοσ . . . .
Βουριανὸς Ἀκύλου
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Τιϐ(έριος) Κλ(αύδιος)
Ἀλέξανδρος
Στατωριανὸς
Ἀκύλλας Ἀλεξάνδρου

Τὴν εἰκόνα τοῦ Κυρίου Σεϐασ-
τοῦ καὶ τὸν τίτλον σὺν ταῖς
γραφαῖς τοῖς ἱερουργοῖς
Τιϐ. Κ. Στρατόνεικος ἐκ τῶν
ἰδίων ἀνέστησε.

Voici ceux qui ont dressé la stèle, avec les noms qui y sont gravés : P. Alfius Maximus étant gouverneur de la province, M. Papirius Montanus étant grand-prêtre, Cl. Babina la jeune étant prêtresse d'Auguste, Julius Ælius Julianus étant hiérophante à vie.

Tibérius Bocchus
. . . .
. . . .

Asclépios, fils de Borianus
Tibérius Lucius
. . . .
. . . .

. . . .　　　　　　. . . . .

. . . .　　　　　　. . . . .

Statorios, fils d'Alcimus　　　　　Acyllas, fils d'Alexandre.

Tiberius Claudius Stratonicus a élevé à ses frais la statue du seigneur Auguste, avec l'inscription qui l'accompagne, et a remis le tout aux prêtres chargés du culte.

Ce qui fait, comme nous l'avons indiqué ailleurs, le principal intérêt de cette inscription, c'est qu'elle nous donne, à défaut du nom de l'empereur qui manque ici, le nom d'un gouverneur de Galatie, P. ALFIUS MAXIMUS, inconnu jusqu'à ce jour. Nous avons dit pourquoi il nous paraissait probable que cette inscription doit être attribuée aux règnes d'Antonin et de Marc-Aurèle (1). Dans le légat ici nommé nous avons cru reconnaître le *P. Alfius P. F. Gal. Maximus Numerianus Licinianus*, qui est mentionné dans une inscription de Tarragone (2).

Les premières lignes de l'inscription nous manquent. Peut-être auraient-elles jeté quelque jour sur la question de savoir si ἀνέστησε doit se traduire comme nous l'avons fait par *a érigé* ou bien par *a relevé*. D'après la traduction que nous avons donnée, voici comment le travail se serait partagé : Tiberius Claudius Stratonicus aurait fait les frais de la statue et de l'inscription en l'honneur de l'empereur, inscription qui figurait sans doute sur la face antérieure du piédestal dont nous avons ici la face postérieure. Quant aux personnages, au nombre de plus de quatre-vingts, qui figurent rangés sur deux colonnes, dans cette longue liste, ils n'auraient supporté que la dépense de cette plaque de marbre et de la gravure des noms qu'elle contient. De nombreux exemples réunis dans le *Thesaurus* (3) prouvent que le verbe ἀνίστημι, en parlant d'un édifice, d'une stèle, d'un tombeau, etc., ne veut pas toujours dire *relever*, *reconstruire*, *restaurer*, mais est souvent un simple synonyme d'ἀνατίθημι, et signifie *élever*, *construire*, *placer*, *dresser*. S'il s'agissait ici d'une réparation par Tiberius Claudius Stratonicus d'une statue impériale renversée à la suite d'un accident quelconque et d'une restitution des inscriptions qui l'accompagnaient, le mot ἀνέστησε serait vraisemblablement accompagné de quelques détails sur les circonstances qui avaient accompagné la ruine ou tout au moins la détérioration du monument. Ce qui présente quelque difficulté, c'est ce σὺν ταῖς γραφαῖς τοῖς ἱερουργοῖς (l. 53-54). Le sens très-net de ἱερουργός, *qui operatur sacris*, *sacerdos*, ne permet pas de faire rapporter τοῖς ἱερουργοῖς à γραφαῖς. Il ne reste donc qu'à voir dans τοῖς ἱερουργοῖς un datif d'intention. Quant à ce que l'auteur de l'inscription entend par γραφαί, il nous est impossible de le déterminer. S'agit-il de fresques peintes sur les murs du temple ou de tableaux accrochés aux parois de l'édifice ? Ou bien serait-il question ici des bas-reliefs qui auraient orné le piédestal de la statue, sens qui n'est pas habituel, mais que semblent pourtant conduire à admettre un passage de Platon et un passage d'Euripide, où le mot γραφή paraît signifier image ciselée, sculptée (4) ? En tout cas l'expression σὺν ταῖς γραφαῖς est à noter : d'autres textes, où se trouveraient quelques détails accessoires, permettront peut-être un jour ou l'autre d'en déterminer le sens avec plus de rigueur.

L. 8, Βοριανός, nom nouveau. L. 21, Δορυφοῦ est une faute du graveur pour Δορυφόρου, à moins que de δορυφόρος il ne se soit formé par voie d'abréviation populaire un nom Δορυφᾶς ; cette terminaison vers les premiers siècles de notre ère paraît s'être imposée, dans les provinces orientales, à des noms appartenant à des catégories différentes, et les uns d'origine grecque, les autres d'origine latine (5).

(1) *De Galatia provincia*, p. 131.

(2) Gruter, CCCL, 7 (Orelli, 3136). On trouve aussi mentionné dans Gruter (DCCLIII, 7) un L. Alfius Maximus, qui ne paraît pas avoir rempli de fonctions publiques.

(3) S. v. ἀνίστημι, éd. Didot.

(4) Voir le *Thesaurus linguæ Græcæ*, éd. Didot, s. v.

(5) Nous avons rappelé p. 52-53 du présent ouvrage les noms Νικομᾶς, Διομᾶς, Δημοσθᾶς, Ἑρμογᾶς, Μηνογᾶς, Λουκᾶς, Σιλᾶς, Διονυτᾶς, etc.

L. 39, Ἐασιλοῦ est un nom dont nous doutons; un morceau de l'estampage a été enlevé en cet endroit, et la forme que nous donne notre carnet ne paraît pas pouvoir s'expliquer d'une manière satisfaisante. L. 47, Βάϐριλλος, nom nouveau qui appartient au même groupe que Βαϐρίας, le nom du célèbre fabuliste; Εὔευχος, autre nom nouveau, formé d'une manière très-régulière.

124.

Sur un piédestal quadrangulaire, dans le mur de Dich-kalè, près la porte d'*At-bazar*.

......	[. . . τὸν υἱὸν τῆς]
ΜΗΤΡΟΠΟΛ	μητροπόλ[εως,
ΠΡΩΤΟΝΤΗΣ	πρῶτον τῆς
ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ	ἐπαρχείας
ΦΛΔΗΜΗΤΡΙΟΣ	Φλ(άϐιος) Δημήτριος
ΑΓΟΡΑΝΟΜΗΣΑΣ	ἀγορανομήσας
ꓘΑΓΩΝΟΘΕΤΗ	κ(αὶ) ἀγωνοθετή-
ΣΑΣ ΤΟΝΚοΣ	σας τὸν κόσ-
ΜΟΝΤΟΥΓΕΝΟΥΣ	μον τοῦ γένους.

En l'honneur de . . ., fils de la métropole, le premier personnage de la province, Flavius Démétrius, qui a été agoranome et agonothète, et qui veut rendre hommage à celui qui fait la gloire de la famille.

Le nom du personnage à qui avait été élevée la statue manque. Nous avons restitué υἱὸν τῆς μητροπόλεως d'après l'analogie d'inscriptions d'Ancyre où se trouvent les formules υἱὸς φυλῆς (1), θυγάτηρ μητροπόλεως (2). La formule υἱὸς τῆς πόλεως se trouve dans une inscription d'Assos (3). Les fonctions d'agoranome et d'agonothète sont mentionnées dans de nombreuses inscriptions d'Ancyre. Nous traduisons γένος par famille et non par nation, parce que, toutes les fois que dans les inscriptions de la Galatie il est question de la nation galate ou de l'une des trois tribus dont se composait cette nation, c'est toujours le mot ἔθνος qui est employé (4).

125.

Sur une stèle cylindrique, dans le mur de la ville, vers la porte de Constantinople.

ΤΙΙΟΥΛΙΟΝΙΟΥΣΤΟΝΙΟΥ	Τι(ϐέριον) Ἰούλιον Ἰοῦστον Ἰου[στι-
ΝΙΑΝΟΝΓΑΡΧΙΕΡΕΑΚΤΙΣΤΗΝΤΗΣ	νιανὸν γ̄, ἀρχιερέα, κτίστην τῆς
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣΠΟΡΦΥΡΑΙΚ	μητροπόλεως, πορφύρᾳ καὶ
ΣΤΕΦΑΝΩΙΔΙΑΒΙΟΥΤΕΤΕΙ	στεφάνῳ διὰ βίου τετει-
ΜΗΜΕΝΟΝΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝΠΑ	μημένον, φιλόπατριν, πά-
ΣΑΙΣΔΙΕΝΕΓΚΟΝΤΑΦΙΛΟΤΕΙ	σαις διενεγκόντα φιλοτει-
ΜΙΑΙΣΚΕΝΤΕΔΙΑΝΟΜΑΙΣΠΛΟΥ	μίαις, καὶ ἔν τε διανομαῖς πλου-
ΤΙΣΑΝΤΑΤΗΝΠΑΤΡΙΔΑΕΡΓΟΙΣ	τίσαντα τὴν πατρίδα ἔργοις
ΤΕ ΠΕΡΙΚΑΛΛΕΣΤΑΤΟΙΣΚΟ	τε περικαλλεστάτοις κο-
ΣΜΗΣΑΝΤΑΚΜΟΝΟΝΤΩΝ	σμήσαντα, καὶ μόνον τῶν
ΠΡΟΑΥΤΟΥΔΙΟΛΗΣΕΛΑΙΟ	πρὸ αὐτοῦ δι' ὅλης ἐλαιο-
ΘΕΤΗΣΑΝΤΑΤΗΣ	θετήσαντα τῆς [ἡμέρας, ἐπιμε-
ΛΗΘΕΝΤΑΔΕΤΗΣΚΑΤΑΣΚΕΥ	ληθέντα δὲ τῆς κατασκευ[ῆς
ΤΟΥΒΑΛΑΝΕΙΟΥΦΥΛΗΝΕΡΟΥΑ	τοῦ βαλανείου, φυλὴ Νερουα[νὴ
ΕΤΙΜΗΣΕΝ	ἐτίμησεν.

(1) *C. I. Gr.*, 4018, 4019, 4026.
(2) *C. I. Gr.*, 4030.
(3) *C. I. Gr.*, 3570.
(4) *C. I. Gr.*, 4015, 4033, 4039

Tibère Julius Justus Justinianus, fils d'un père, d'un grand-père et d'un aïeul portant le même nom, grand-prêtre, nouveau fondateur de la métropole, honoré pour toute sa vie de la pourpre et de la couronne, dévoué à sa patrie, ayant surpassé tout le monde par ses largesses de toute sorte, ayant enrichi sa patrie par des distributions, et l'ayant ornée de très-beaux ouvrages, le seul qui ait jamais versé l'huile dans les gymnases pendant toute une journée, ayant dirigé la construction du bain, a été honoré par la tribu Nervienne.

Le *Corpus* contient trois inscriptions ou trois fragments d'inscriptions conçues en termes identiques, en l'honneur de ce même personnage, mais gravées au nom de tribus différentes. Toutes ces inscriptions paraissent avoir été des copies d'un même texte, avec de légères variantes d'orthographe. L'intérêt de celle que nous avons rapportée, c'est qu'elle nous donne complet le nom du personnage, qui avait été restitué d'une manière inexacte d'après les fragments conservés, dont deux avaient perdu leur intitulé : il s'appelle Tiberius Julius Justus Justinianus. La ligne 14 nous donne un nouveau nom de tribu d'Ancyre, la tribu Nervienne; on peut le rapprocher des noms des tribus Σεβαστή et Κλαυδία Ἰουλία. L. 9, notre texte ne contient pas ce τε καί, après ἔργοις, qui étonne Franz, et qui provient peut-être d'une simple erreur de graveur.

126.

A côté, sur une stèle semblable, une inscription conçue en termes identiques, mais qui donne un autre nom de tribu. Voici les deux dernières lignes, telles que nous les lisons sur notre carnet :

. . . .	. . . .
ΤΟΥΒΑΛΑΑΝΕΙΟΥΦΥΛΗΔΙ	τοῦ βαλανείου φυλὴ Δι-
ΟΣΤΑΙΝΟΥΕΤΙΜΗΣΕΝ	ὸς Τα[υ]ι[α]νοῦ, ἐτίμησεν.

Cette inscription et la précédente sont celles que donne Hamilton, t. II, *Appendix,* n. 121 A et B, et que le *Corpus* reproduit sous le n. 4025 b et c. Mais il paraît que les colonnes étaient plus engagées dans le mur à l'époque d'Hamilton qu'aujourd'hui. Comme Hamilton n'a pas copié le commencement des lignes, le mot ΔΙΟΣ n'est représenté dans son texte que par les deux premières lettres, où Franz a cru reconnaître les chiffres ΔΙ pour ΙΔ, 14. Mais notre copie, dont nous sommes sûrs, donne de la manière la plus certaine le mot Διός. Dans le mot qui suit, il paraît difficile de ne pas reconnaître l'épithète Ταυιανός, qui s'ajoute si naturellement, en Galatie, au nom de Jupiter; on sait combien le culte du Jupiter de Tavium était populaire en Galatie et dans tout l'Orient. Ou le graveur aura sauté l'Υ, ou cet Υ était lié à l'Ι, de cette manière : Ψ. On ne saurait chercher ici un ψι, et la confusion n'était pas à craindre.

Quant à l'alpha, il était sans doute lié au νυ, ainsi : ΑΝ; nous avons pu très-bien, dans la rapidité de la transcription, ne pas remarquer cette petite barre transversale. Quoi qu'il en soit de l'Υ et de l'Α qui manquent dans notre copie, en l'absence de toute autre explication vraisemblable et avec toutes les raisons que nous avons de chercher ici, à la suite du nom de Jupiter, le titre que lui valait son célèbre sanctuaire de Galatie, il ne paraît pas douteux qu'il ne faille lire φυλὴ Διὸς Ταυιανοῦ, la tribu consacrée à Jupiter Tavien. Nous ajouterons donc à la liste des tribus d'Ancyre, que nous avons dressée ailleurs, ces deux nouvelles tribus, celle qui emprunta son nom au bon empereur Nerva, et celle qui s'était placée sous la protection du Jupiter de Tavium, dieu national des Galates (1).

Nous avons trouvé dans un endroit appelé *Keuï-eunu*, à une heure environ vers le nord d'Ancyre,

(1) *De Galatia provincia*, p. 148. Sur le culte de Jupiter Tavien que les Galates portaient avec eux partout où ils allaient s'établir, voyez *ibid.*, p. 161-163.

une autre inscription identique, mais appartenant encore à une tribu différente, la tribu Σεϐαστή, déjà connue par les monuments (1). Il n'en restait d'ailleurs que les dernières lignes.

127.

Sur un autel quadrangulaire, devant une mosquée.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ.
ΕΙΣΑΙΩΝΑ	Εἰς αἰῶνα
ΤΟΝΚΥΡΙ	τὸν κύρι-
ΟΝ	ον.

Nous reproduisons cette inscription, quoiqu'elle ait déjà été copiée par plusieurs voyageurs et reproduite par Franz dans le *Corpus*, au n° 4044. C'est que Franz soupçonne les copies qu'il a sous les yeux d'être incomplètes, et en propose deux restitutions également inadmissibles. Pour quiconque a vu la pierre, le doute n'est pas possible : il ne manque pas une lettre. Il s'agit d'un seul empereur, et non de plusieurs, et l'inscription, très-complète et fort bien conservée, doit s'expliquer par une forte ellipse. Il faut sous-entendre ὁ θεὸς σωσῇ : « Que Dieu sauve à toujours notre Seigneur ! » Nous pouvons attester aussi que l'inscription latine contenant le nom d'AXIVS, qui, dans les papiers de Dornswam, était rapprochée de celle-ci, et semblait appartenir au même marbre, ne figure pas sur ce bloc, et n'a pas été revue par nous.

128.

Dans le mur de Dich-kalè.

ΠΑΥΣΑΝΙΑΣΔΙΟΜΑΚΑΤΕΣΚΕΥ	Παυσανίας Διομᾶ κατεσκεύ-
ΑΣΕΤΟΝΒΩΜΟΝΣΥΝΤΗΙΕΝΑΥΤΩ	ασε τὸν βωμὸν σὺν τῇ ἐν αὑτῷ
ΟΣΤΟΘΗΚΗΑΥΤΩ	ὀστοθηκῇ αὑτῷ.

Pausanias, fils de Diomas, a élevé pour lui-même la tombe avec son caveau.

Βωμός, c'est la partie de l'édifice funéraire qui fait saillie au-dessus du sol, et où se déposent les offrandes à la mémoire du mort ; ὀστοθήκη, c'est la cavité pratiquée dans l'intérieur du monument et où étaient placés les os du défunt.

129.

Ibadullah-djami-si.

CЄMΠPωNIOC	Σεμπρώνιος
AKYΛΛOCЄ	Ἄκυλλο(ς) Σε[μ-
ΠPωNIωXAP	προνίῳ Χαρ[ί-
TωNIT	τωνι τῷ . . . . .
WK	. . . .
ƆVΘЄ	. . . .
NHM	μ]νήμ[ης χάριν.

(1) *C. I. Gr.*, 4027, 4031.

A la fin de la seconde ligne le graveur, comme cela arrive souvent, a sauté un des deux σῖγμα qui se suivaient. La même lettre sert ainsi pour la fin du mot Ἄκυλλος, et pour le commencement de Σεμπρώνιος.

130.

Près de Kutchuk-capou.

ΠΡΟ ω	. . . . .
ЄΙΚΟΝЄ	. . . . . . ἀ-
ΔЄΛΦωΚΑΙЄ	δελφῷ καὶ .
ΠΙΚΤΗϹΙϹΗΘΟЄ	. . . . . .
ΠΤΗΑΥΤΟΥΜΝ	. . . αὐτοῦ μν-
ΗΜΗϹΧΑΡΙΝΤΟ	ήμης χάριν τὸ-
ΝΒωΜΟΝΑΝЄ	ν βωμὸν ἀνέ-
ϹΤΗϹЄΝ	στησεν.

131.

Dans le bazar, à la porte de Safran-hanè. Lettres de 0m,06 et 0m,05.

ΠΟΠΛΙΟΝΑΙΛ	Πόπλιον Αἴλ(ιον)
ΣΕΜΠΡΩΝΙΟΝ	Σεμπρώνιον
ΜΗΤΡΟΦΑΝΗ	Μητροφάνη
ΤΟΝΠΑΣΗΣΑΡΙΣΤΗΣ	τὸν πάσης ἀρίστης
ΜΝΗΜΗΣΑΞΙΟΝΣΥΝ	μνήμης ἄξιον συν-
ΚΛΗΤΙΚΟΝΦΜ·ΑΥΡ	κλητικὸν Μ. Αὐρ(ήλιος)
ΜΟΥΣΙΚΟΣ	Μουσικός
ΤΟΝЄΥЄΡΓЄΤΗΝΔΙΑΠΑΝΤΑ	τὸν εὐεργέτην διὰ πάντα.

A Publius Ælius Métrophanès, digne de tous les meilleurs souvenirs, sénateur, M. Aurélius Musicus, en reconnaissance de bienfaits de tout genre.

Ce personnage, P. Ælius Sempronius Métrophanès, est un sénateur issu des provinces orientales de l'empire, et peut-être d'Ancyre. C'est ce qu'indique son surnom grec. Nous trouvons dans les inscriptions de l'Asie et de la Galatie plusieurs personnages qui se trouvent dans le même cas ; il nous suffira d'en citer un, Tiberius Severus, qui, après s'être distingué dans sa province et avoir exercé les plus hautes magistratures provinciales, est introduit par Adrien dans la carrière des fonctions publiques de Rome et y fait son chemin jusqu'à obtenir le consulat (1).

132.

Dans une maison, sur la tranche d'une pierre qui forme une marche d'escalier.

ΙΜΑΤΟΙΟΣ	. . . .
ΠΟΛΥΚΜΗΡΟΣ	. . . .
ΟΣΜΙΝΟΛΗ	. . . . . .
ΛΥΠΤΕΙ	. . . .
ΟΣΔΑΡΕΤΑΣ	ὃς δ' ἀρετὰς
ΤΟΝ	. . . τον . . .
ΕΔΕ	. . . . .

(1) *C. I. Gr.*, 4033, 4034.

Ce fragment d'inscription, sans doute funéraire, est trop mutilé pour qu'on puisse en tirer aucun sens. Nous ne le donnons que parce qu'un jour ou l'autre on pourrait le compléter en retrouvant le reste du marbre.

133.

Au pied d'une mosquée, dans le quartier des tanneurs.

ΑΝΤΩΝΙΑΝΑΚΥΛΙ	Ἀντωνίαν Ἀκυλί-
ΑΝΕΠΟΝΗΝΑΚΥΛΙΑ	αν Ἐπόνην Ἀκυλια-
ΝΟΥΚΑΙΠΡΟΚΛΗΣΘΥ	νοῦ καὶ Πρόκλης θυ-
ΓΑΤΕΡΑΑΝΤΙΓΟΝΗ	γατέρα Ἀντιγονη[ί-
ΔΟΣΓΕΝΟΥΣΠΡΩΤΟ	δος γένους πρώτο[υ
ΚΑΙΣΕΜΝΟΤΗΤΟΣ	καὶ σεμνότητος
ΚΑΙΕΥΝΟΙΑΣ-ΦΛ·ΚΡΕΙΣ	καὶ εὐνοίας· Φλ(άβιος) Κρεισ-
ΠΕΙΝΟΣΚΟΡΝΟΥΚΛΑ	πεῖνος κορνουκλά-
ΡΙΟΣΤΗΑΥΤΟΥΑΔΕΛΦ	ριος τῇ αὐτοῦ ἀδελφ[ῇ,
ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝΤΗΣΣ	μνήμης χάριν τῆς σ[ε-
ΜΝΟΤΗΤΟΣΑΥΤΗΣ	μνότητος αὐτῆς.

Antonia Acilia Époné, fille d'Acylianus et de Proclé, la descendante d'Antigone, de première famille, d'une dignité et d'une affabilité tout exceptionnelle. Flavius Crispinus, corniculaire, a élevé ce monument à sa sœur pour conserver le souvenir de sa dignité.

134.

Dans la cour de l'église grecque.

ΣΠΟΠΛΙΟΣ	. . . ς Πόπλιος
ΟΥΡΑΝΙΩΕΥΧΗΝ	Διὶ] οὐρανίῳ εὐχὴν
ΕΤΟΥΣ	ἔτους
ϛΣ	ϟ'ε'

Publius, à la suite d'un vœu fait à Jupiter Uranius. L'an 95.

Nous croyons que le second chiffre de la quatrième ligne devait être un Ε et non un Γ; le σ, valant 200, ne peut être placé ni après le ϛ, que l'on pourrait aussi prétendre trouver dans le caractère que porte notre copie, ni après le Ϙ. Les 95 ans que nous donne la date que nous obtenons en prenant le premier signe pour un κόππα, et en faisant du second un ἐψιλόν, doivent être comptés à partir de l'ère galate ; or celle-ci, comme l'a prouvé Cavedoni (1), commence avec la réduction de la Galatie en province romaine, en 25 avant notre ère. Notre inscription serait donc datée de l'an 70 après Jésus-Christ. Si au contraire on veut voir dans le premier signe un Ϝαῦ, et dans le second un σῖγμα, il faut admettre, ce qui n'est pas sans exemple dans les inscriptions de cette contrée, pour le temps même de l'empire romain, que les chiffres doivent se lire de droite à gauche, que le plus élevé des deux nombres est placé après le plus faible (2). On aurait alors la date 206 qui répondrait à 181 apr. J.-Christ.

(1) *Bullettino dell' Instituto archeologico*, 1845, p. 94.
(2) Voir plus haut, p. 47, n° 25.

135

Sultan Alaeddin Djami-si.

ΝΤΙΟΧΩΠΕΙ	Ἀντιόχῳ πεν[θε-
ΚΑΙΛΑΤΕΙΝΙΑΜΑΚΡΕΙΝΗ	ρῷ] καὶ Λατεινίᾳ Μακρείνῃ
Α ΘΕΡΑΚΑΙΜΑΡΚΩΙΟΥΛΙΩ	πεν]θερᾷ καὶ Μάρκῳ Ἰουλίῳ
ΟΚΛΗΙΑΝΩΠΕΝΘΕΡΙΔΕΙ	Ὀκληιανῷ πενθερίδει
ΚΑΙΙΟΥΛΙΑΑΝΤΩΝΕΙΝΗ	καὶ Ἰουλίᾳ Ἀντωνείνῃ
ΓΥΝΑΙΚΙΚΑΙϹΤΑΤΩΡΙΩΑΙ	γυναικὶ καὶ Στατωρίῳ Ἀν-
ΩΝΕΙΝΟΥΠΕΝΘΕΡΙΔΕΙΚΑΙΜΑ	τ]ωνείνου πενθερίδι καὶ Μά-
ΩΙΟΥΛΙΩΑΝΤΙΟΧΩΠΕ	ρκ]ῳ Ἰουλίῳ Ἀντιόχῳ πε-
ΝΘΕΡΙΔΕΙΚΑΙΜΑΡΚΩΙΟΥ	νθερίδι καὶ Μάρκῳ Ἰου[λίῳ
ΜΑΚΡΕΙΝΩΥΙΩΚΑΙΕΑΥ	Μακρίνῳ υἱῷ καὶ ἑαυ[τῷ,
ΕΙΑϹΧΑΡΙΝ	μνείας χάριν.

A mon beau-père Antiochos, à Latinia Macrina, ma belle-mère, à Marcus Julius Ocleianus, mon beau-frère, à Julia Antonina ma femme, à Statorius, fils d'Antoninus, et à Marcus Julius Antiochus, mes beaux-frères, à mon fils Marcus Julius Macrinus et à moi-même, en souvenir.

Nous avons établi une différence entre le sens de πενθερός et celui de πενθερίδης, différence que semble indiquer l'ordre dans lequel sont rangés ces noms. Le personnage qui a élevé ce tombeau de famille place en dernier lieu son fils et en tête deux parents qui, on le voit par les lettres conservées, ne sont ni son père ni sa mère : placés pourtant au commencement de l'inscription, avant même la femme de celui qui a préparé la tombe, ce ne peut guère être que le père et la mère de cette femme qui sont qualifiés de πενθερός et de πενθερά. Dans ceux qui viennent ensuite, et qui sont qualifiés de πενθερίδαι, nous reconnaîtrons les beaux-frères, les frères de la femme et peut-être aussi les maris de ses sœurs. Théodoret nous atteste que, dans les provinces orientales, πενθερίδης, vers les derniers temps de l'empire, désignait habituellement le frère de la femme mariée (1).

136.

Sur le couvercle d'un sarcophage, dans le quartier appelé *Kariaghdu*.

ΑΙΛΦΛΕΥΤΥΧΗϹΚ-ΦΛΑΒΙΙ	Αἴλ(ιος) Φλ(άβιος) Εὐτύχης καὶ Φλ(αβία).

137.

Nous avons vu et recopié les inscriptions byzantines qui figurent dans le *Corpus* sous les numéros 8794 et 8795. La conjecture d'Heusinger, à la ligne 5 du n° 8794, ne paraît pas confirmée par notre texte, qui, pour cette partie, conserve encore des éléments dont le sens est incertain. Voilà les lettres que porte notre copie pour ce vers : ΤΩΕΥϹΕΒΟΥΡΙΙΩΝΠΟΛΙϹΤΗΔΕϹΠΟΤΗ ; nous en tirons, à la fin du vers, cette restitution : πολιστῇ δεσπότῃ, l'empereur qui a fondé à nouveau la ville. Le reste est conforme à notre texte, et ne présente pas de difficulté. Pour les quatre pierres qui forment dans le *Corpus* le n° 8795, nous indiquerons aussi quelques variantes. I, 1, notre copie porte ϹΙΝΠΕΙϹΙΚΑΙϹΜΙΑΙΦΟΝΟϹΕΚΠΑΛΑΙ·ΝΥΝΕΞ. D'après cela, je lirais χερσὶν Περσικαῖς μιαιφόνος ἐκ πάλαι, ‖ νῦν ἐξεγείρου, etc. A la fin du troisième des vers que contient la ligne 1 de la pierre III, j'ai ΝΥΜΦΙΚ, d'où

(1) Théodoret, t. I, p. 521 : πενθερὸν δὲ αὐτὸν κέκληκεν ὡς τῆς γαμετῆς ἀδελφόν · καὶ γὰρ νῦν πολλοὶ τοὺς τοιούτους πενθερίδας καλοῦσι.

il suit qu'il faut lire στολισμὸν νυμφικ[ὸν, et non στολισμὸν νυμφίας. II, l. 2, ΤΩΕΕΥΝΟΕΙΤΑΤΟΚΡΑΤΟϹ ΔΙΔΟΥΔΕΧΕΙΡΑΝ, ce qui, sauf les trois derniers mots, diffère assez sensiblement de la copie d'Hamilton; je ne tire d'ailleurs de cette première partie de la ligne que le mot κράτος. II, l. 3, je lis ΑϹΛΕΥΕΝ.... ΗϹϹΤΕΦΗΦΟΡΟϹ, ce qui n'empêche pas la leçon μέγας βασιλεύς de nous paraître encore ce qu'il y a de plus vraisemblable. Il ne faut pas oublier que, comme Hamilton, nous n'avons pu déchiffrer cette inscription qu'à l'aide d'une longue-vue.

Dans ce même mur, au-dessus des précédentes, se trouvent deux pierres portant une inscription en lettres hautes d'environ 0m,15, qui paraît avoir échappé à Hamilton. C'est encore à l'aide de la longue-vue qu'il nous a fallu la déchiffrer.

+ ЄΙϹΔΟΞΑΝΤΥΦΙΛΧΒΑϹΙΛΗΜΙΧΑΗΛΛΗϹΚ	Εἰς δόξαν τοῦ φιλοχρ(ίστου) βασιλῆ(ος) Μιχαὴλ.
ΥΠΥΡΓΗϹΑΝΒΑϹΙΛΙΟϹΤΠΑΚΑΝΜΙΟΝΙΗΖЄΙΒΤΖΖ	ὑπούργησαν Βασίλιος . . . .

A la gloire de notre roi, ami du Christ, Michel... Ses ordres ont été exécutés par Basile.

A la fin de la première ligne un mot qu'il m'est impossible de lire. La seconde paraît avoir contenu les noms des gouverneurs et ingénieurs qui furent chargés d'exécuter les ordres de l'empereur relatifs à la reconstruction d'Ancyre. La fin de la ligne, si elle eût été lisible, nous aurait probablement révélé le nom de ce Michel qui a tant fait pour Ancyre, et à qui semblent se rapporter ces trois inscriptions, malgré la différence des caractères; mais nous ne pouvons plus que soupçonner en cet endroit la date de l'indiction et celle de l'année.

138.

Devant une mosquée.

ЄΝΘΑΔЄΚЄΚΥ	Ἐνθάδε κεκύ-
ΘЄΟΔΟΥΛΟϹΤȢ	μη]θε ὁ δοῦλος τοῦ
ΟΥΑΝΔΡЄΑϹΟΠΑΝ	θε]οῦ Ἀνδρέας ὁ πάν-
ΤΩΝΦΙΛΟ	των φίλος
ΙΝΔ	ἰνδ[ικτιῶνος
ΑΡΙΟΥ	ἰανου]αρίου.

Ci-gît le serviteur de Dieu, André, l'ami des hommes.

Κεκύμηθε pour κεκοίμαται. Remarquez la formule toute chrétienne ὁ πάντων φίλος. La date était disposée comme dans une autre inscription d'Ancyre rapportée au n° 9528 du *Corpus*.

139.

Sur une large et épaisse plaque de terre cuite, qui avait été trouvée dans une vigne. Nous en avons vu, en ville, plusieurs autres semblables.

☧ ЄΝΘΑΔЄΚΑΤΑ	Χ(ριστέ), ἐνθάδε κατά[κειται
ΟΥΛΟϹΤΟΥΘΥ	ὁ δοῦλος τοῦ θ(εο)ῦ.

140.

Dans la cour d'une maison

Ω	
ΝΙΒΟΗΘΙ	βοήθι
ΚΑΙΑΓΗϹΙΛΑΩ	καὶ Ἀγησιλάῳ
ΓΑΠΩϹΙΝ	ἀ]γαπῶσιν
ΟΥϹ…	ἀνθρώπ]ους.

Seigneur, secours....... et Agésilas, qui aiment leurs frères.

Cette restitution, ἀγαπῶσιν ἀνθρώπους, que nous présentons sous toute réserve, nous a été suggérée par l'inscription chrétienne d'Ancyre citée sous le n° 138, où le personnage enseveli dans la tombe s'intitule ὁ πάντων φίλος.

Nous plaçons ici quelques inscriptions qui nous ont été envoyées de Vezir-Keupru (voir p. 171).

141.

Vezir-Keupru, d'après la copie de M. Léonard

	γλυκυ-]
ΤΑΤΗΝ	τάτην, ...
ΕΥΣΤΑΘΕΑΠ	εὐσταθέα. . . .
ΠΑΣΙΝΔΙΣΟ	. . . πᾶσιν δ' ἰσό-
ΤΙΜΟΝΟΡΘΟΤΑΤΟΥ	τιμον, ὀρθοτάτου
ΠΑΝΤΟΣΠΡΟΕΣΤΩ	παντὸς προεστῶ-
ΣΑΝΒΙΟΤΟΥ'ΗΤΥΜ	σαν βιότου· ἦ τύμ
ΒΟΝΚΑΙΣΤΗΛΗΝ	ϐον καὶ στήλην
ΑΝΗΡΜΝΗΜΑΙΣΙΝ	ἀνὴρ μνήμαισιν
ΑΡΙΣΤΑΙΣΜΑΡΤΙΑ	ἀρίσταις Μαρτιά-
ΛΗΣΣΤΗΣΕΝΚΗΡΥ	λης στῆσεν κήρυ-
ΓΜΑΤΗΣΦΙΛΗΣ	γμα τῆς φίλης·
ΟΣΔΑΝΜΕΤΑΤΟΝΜΑΡ	ὃς δ' ἂν μετὰ τὸν Μαρ-
ΤΙΑΛΙΟΝΕΤΕΡΟΝΣΩ	τιάλιον ἕτερον σῶ-
	[μα ἐπιθήσει, etc.

Cette tombe renferme une telle...] épouse chérie. . . . . , d'humeur égale et constante, que personne n'a dépassée en considération, qui a donné l'exemple de toutes les bonnes actions. Son époux lui a élevé une tombe et un cippe pour honorer sa mémoire respectée et proclamer le nom de Martialè, sa bien-aimée. Celui qui déposera après Martialios un autre mort dans ce tombeau. . . . .

142.

Vezir-Keupru. Copie envoyée par M. Léonard.

ΓΕΡΩΝ	Γέρων
ΘΚΑΙΚΥ	ὁ καὶ Κυ-
ΡΙΚΘΕ	ρι(α)κὸς
ΖΗϹΑϹΕ	ζῆσας ἔ-
ΤΗϚΗΜΕ	τη ϛ', ἡμέ-
ΡΑϹΛΘΡ	ρας λ', θρ-
ΕΠΤΟϹ	επτὸς
ΝΚΙΝΝΙ	Νικιννί-
ΟΥΠΙΟΥ	ου Πίου.

Géron, appelé aussi Kyriakos. Il a vécu 6 ans et 3o jours; il était le pupille de Licinus Pius.

L. 2, ὁ καὶ, c'est, traduite en grec, la formule si fréquente dans les inscriptions latines, *qui et*.

143.

Vezir-Keupru. Bloc cubique sur lequel sont sculptés un miroir et une épée.

ΛΑΝΤΩΝΙΟΕ	Λ(εύκιος) Ἀντώνιος
ΛΟΝΓΟΣΙΟΥΕ	Λόνγος οὐε-
ΤΒΑΝΟΕΚΕ	τερανὸς κὲ
ΠΑΥΛΙΝΑΓΥ	Παυλῖνα γυ-
ΝΗΛΥΤΟΥΤΟΙΕ	νὴ αὐτοῦ τοῖς
ΠΑΡΑΓΟΥΣΙ	παράγουσι
ΧΑΙΒΙΝ	χαίρειν.

L. Antonius Longus, vétéran, et Pauline, sa femme, à tous les passants, salut.

TEMPLE DE ROME ET D'AUGUSTE.

Laissant la parole à M. Guillaume pour ce qui regarde la description du temple, le récit des fouilles qu'il a conduites pendant près de deux mois, et l'exposition des indices qui l'ont guidé dans la restauration qu'il en a donnée, nous nous occuperons d'abord du texte épigraphique qui a fait la célébrité de l'Augusteum d'Ancyre, et de ceux que nous avons retrouvés dans d'autres parties de cet édifice.

Pour ce qui est de l'*Index rerum gestarum,* connu en France sous le nom de *Monument d'Ancyre* et de *Testament politique d'Auguste,* nous n'en entreprendrons point ici une restitution critique. Nous avons, aussitôt après notre retour d'Asie Mineure, cédé au désir de faire profiter le plus tôt possible tous ceux qu'intéressaient l'histoire et l'épigraphie romaine du trésor qu'avaient mis entre nos mains un séjour prolongé dans la ville d'Ancyre, et le bonheur que nous avions eu de pénétrer et de travailler à loisir dans les maisons turques adossées au temple ; nous n'avons pas voulu attendre, pour publier le nouveau texte de l'*Index*, que nous fussions en mesure de le rétablir dans son ensemble par la comparaison du texte latin plus soigneusement transcrit et des parties nouvellement découvertes du texte grec, puis d'en donner un commentaire paléographique, philologique et historique. Nous étions obligés de mettre en ordre et de préparer pour la publication tous les matériaux, de nature très-diverse, qui avaient été recueillis par nous dans une exploration qui avait duré huit mois, qui s'était étendue à toute la région septentrionale de l'Asie Mineure, et dont notre séjour à Ancyre n'avait été que le plus important épisode ; en outre, presque aussitôt ressaisi par les devoirs de l'enseignement, je n'aurais pu, comme il eût convenu de le faire pour être prêt à bref délai, me consacrer tout entier à l'étude du monument d'Ancyre. Ce qui importait, c'était que le monde savant fût mis le plus tôt possible en possession des précieux documents que nous avait envoyé chercher une libérale pensée du souverain et qu'un heureux concours de circonstances nous avait permis de conquérir et de rapporter. Nous ne fîmes donc aucune objection au désir qui nous fut exprimé de voir figurer, au Palais de l'Industrie, près des riches collections du musée Campana, dans les salles destinées à l'exposition des objets rapportés par les missions de Syrie, de Macédoine et d'Asie Mineure, des *fac-simile,* en grandeur naturelle, du texte latin de l'*Index* et des douze colonnes jusqu'alors inédites du texte grec que nous avions arrachées aux masures qui les cachaient. Ces *fac-simile*, exécutés sur toile, d'après les dessins et sous la direction de M. Guillaume, et revus par nous, avec un soin scrupuleux, au point de vue de l'exactitude du texte, restèrent, pendant plusieurs mois, en 1862, sous les regards du public. On aurait pu, dès lors, sans aucune difficulté, profiter de cette exposition pour transcrire le texte nouveau; mais, voulant encore faciliter la tâche aux savants de tout pays dont notre découverte aurait piqué la curiosité, nous nous

hâtâmes, dès que les moyens nous en eurent été fournis par la munificence du département ministériel auquel ressortissaient alors les missions scientifiques, de publier, dans les premières livraisons de cet ouvrage, d'abord le texte grec, puis le texte latin du monument. Ces cinq planches, imprimées en chromolithographie dans les ateliers de M. Lemercier, sont la fidèle reproduction des copies exécutées sur les lieux, à la plume et à l'aquarelle, par nos soins combinés.

On commençait à exécuter ces premières planches, quand nous apprîmes que l'illustre épigraphiste et historien de Berlin, M. Mommsen, chargé de recueillir et de mettre en ordre, pour le *Corpus inscriptionum latinarum,* les inscriptions de l'Orient, songeait à appliquer dès maintenant à la plus importante de ces inscriptions, au monument d'Ancyre, son érudition et sa sagacité. Nous nous félicitâmes qu'un homme éminent, si bien préparé à cette tâche par trente années d'études et par sa profonde connaissance des choses romaines, voulût bien se charger de résoudre toutes les difficultés que laissait subsister le texte nouveau et d'en remplir les lacunes, de mettre en lumière tout ce qu'il rectifiait d'erreurs, tout ce qu'il contenait de précieux renseignements; jamais nous n'aurions pu espérer mener à fin cette entreprise ni si vite ni si bien que M. Mommsen. Pour faciliter son travail et lui permettre de ne pas attendre que nos cinq planches consacrées à l'*Index rerum gestarum* eussent paru, nous nous sommes empressés de lui en faire parvenir les épreuves à mesure que l'écriture en était terminée, service qu'il a reconnu au-delà de tout ce que nous pouvions désirer, par le témoignage qu'il a rendu à notre copie et au soin avec lequel nous l'avions dressée (1).

Pour tout ce qui regarde l'histoire du monument et des différentes copies qui en ont été faites, la comparaison de ces différentes copies, la reconstitution du texte par le choix entre les différentes leçons, et le rapprochement perpétuel entre le grec et le latin, par les suppléments que suggèrent la connaissance des faits et l'étude d'autres inscriptions contemporaines, nous nous bornerons à renvoyer au bel ouvrage de M. Mommsen, modèle de sûre, sagace et sobre érudition; nous ferons de même pour le commentaire historique que suppose nécessairement toute édition vraiment complète de l'*Index rerum gestarum.* Le livre de M. Mommsen est intitulé : RES GESTÆ DIVI AUGUSTI EX MONUMENTO ANCYRANO ET APOLLONIENSI, ACCEDUNT TABULÆ TRES. Berolini, apud Weidmannos, 1865, gr. in-8. Des trois planches, les deux premières sont des lithographies, qui reproduisent exactement nos planches 25 et 26, et donnent ainsi, à l'échelle du dixième, le *fac-simile* de l'inscription latine; la troisième contient le texte grec, d'après nos planches 27, 28, 29, et d'après Hamilton; mais le grec est imprimé en caractères typographiques et n'est plus à une échelle déterminée. Sur le verso de la feuille où se trouve ainsi réuni tout ce que nous possédons de la traduction grecque d'Ancyre, sont reproduits les débris de la traduction grecque d'Apollonie.

Nous nous bornerons donc, quant à nous, à donner, d'après le texte, tel que MM. Mommsen et Kirchhoff l'ont constitué en prenant notre copie pour base principale de leur restitution, une traduction française complète de l'*Index rerum gestarum,* traduction qui ne se trouve encore nulle part et

(1) Nous ne citons qu'un des passages où, en termes plus que courtois, M. Mommsen indique quel usage il a fait de la copie que nous avions rapportée et quelle valeur il lui attribue. Après avoir parlé de la copie faite en 1859 par M. Mordtmann, par les ordres et pour le compte de l'Académie de Berlin, copie dont il est loin d'être satisfait, il passe (p. XX) à ce qu'il appelle *Perrotianum exemplum* et il continue ainsi : « Tandem aliquando quæ nos frustra tentaveramus perfecerunt, sicut supra monui, Georgius Perrot et Edmundus Guillaume, qui jussu imperatoris Gallorum Napoleonis III, Galatiam et Bithyniam a. 1861 peragrarunt. Ectypa quidem posse fieri et ipsi negarunt, sed summa cura inscriptionem repræsentarunt tabulis delineatis ad formam magnitudinemque archetypi exemplaris, quæ tabulæ jam prostant Parisiis in Museo Napoleoniano. Easdem tabulas mox forma minore ediderunt in splendido itinerario (*Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie* , Parisiis, 1862, f°) ubi Latina exhibentur tabulis duabus n. 25, 26 iisque aliquando ante quam publici juris fierent usus sum beneficio Perroti. Hoc exemplum ita perfectum est in indicandis hiatuum spatiis justis, ut paucissimis locis exceptis, præ eo reliqua omnia recte negligas, idque ego ubivis quam fieri potuit accuratissime secutus sum. »

qui nous a déjà été demandée. Nous nous contenterons de rappeler, avant d'aborder ce travail d'interprétation, ce qui distingue de toutes celles qui l'ont précédée notre copie du texte grec et du texte latin : c'est, outre la transcription de parties du texte qui n'avaient pas encore été copiées, le soin que nous avons pris de donner une réduction mathématique des surfaces couvertes d'inscriptions et d'y rapporter à l'échelle les lignes, les mots, les simples lettres. Grâce à ces précautions, on connaît maintenant l'exacte étendue des lacunes, que chacun, autrefois, d'après les copies antérieures, remplissait à sa fantaisie, quitte à y mettre, s'il y trouvait son compte, cinq ou six mots de plus que n'avait fait tel de ses devanciers qui s'était attaqué au même passage. Aujourd'hui, pour la constitution du texte, le champ des conjectures est bien circonscrit, depuis que c'est par lettres qu'il faut compter. Quand le temps n'a détruit qu'une partie de la ligne, on peut faire le compte des caractères qui manquent, à un ou deux près, et la restitution qui se trouve à la fois s'adapter à l'espace laissé en blanc sur la copie et compléter le sens d'une manière satisfaisante, a bien des chances d'être la vraie; s'agit-il de quelques lignes, c'est tout au plus si, en inscrivant dans la place vacante la restitution proposée, l'on risque de se tromper d'un ou deux mots. L'extrême sûreté de ce moyen de contrôle, et la science profonde de l'épigraphiste qui a appliqué cette méthode à la restitution de ce texte, font que l'on peut regarder le livre de M. Mommsen comme fermant pour longtemps, et peut-être pour toujours, la série des ouvrages relatifs aux monuments d'Apollonie et d'Ancyre. On peut donc regarder comme à peu près définitive la traduction ci-jointe.

Nous renverrons au livre de M. Mommsen ceux qui voudraient compléter, éclaircir et critiquer les assertions d'Auguste, par l'examen et la comparaison des données que contiennent les historiens de son règne et les textes épigraphiques. Quant à juger, à l'aide de l'*Index rerum gestarum*, la personne d'Auguste et le caractère de son œuvre, c'est là une étude des plus curieuses et des plus intéressantes, mais qui ne rentre point dans le plan de cet ouvrage. Ce jugement, si on n'essaye pas d'en réunir soi-même les éléments, d'en trouver soi-même les termes et l'exacte mesure, on pourra le demander aux écrivains qui, dans ces derniers temps, ont travaillé à nous donner, de la figure d'Auguste, un nouveau et plus fidèle crayon. On trouvera chez M. Beulé une sévérité plus indignée, plus de passion, chez M. Boissier plus de nuances et de tempéraments; quant à M. Mommsen, qui ne s'engage pas non plus dans cette recherche, il définit pourtant Auguste avec une parfaite justesse, ce nous semble, en deux lignes que nous demandons la permission de citer : « *Arcana imperii in tali scripto nemo sanus quæret, sed ea quæ populum universum et plebeculam maxime de se credere vellet imperator animi callidi magis quam sublimis, quique magni viri personam apte gesserit, ipse non magnus.* »

Pour faire mieux comprendre, à ceux qui n'auraient pas le loisir d'étudier les planches mêmes où est contenu le fac-simile de l'inscription, quelles difficultés présentait le travail de restitution, et pour leur indiquer quelles sont les parties du Testament Politique dont le sens est fixé maintenant de la manière la plus certaine et celles qui laissent encore quelque place au doute, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire un tableau qui a été dressé avec le plus grand soin par M. C. De la Berge pour un article de la *Revue critique*, où il avait à rendre compte du travail de M. Mommsen sur le monument d'Ancyre (1). « Nous appelons *complet*, » dit M. De la Berge, « le texte où il ne manque que quelques mots dont la restitution ne souffre aucune difficulté; *incomplet* celui qui ne peut être restitué si l'on ne s'aide de la partie correspondante du grec ou du latin, mais dont le sens général est à première vue facile à saisir; *mutilé* celui qui est absolument inintelligible par lui-même et sans ce recours. »

(1) Première année, p. 381.

TEXTE LATIN.	ÉTAT.	TEXTE GREC.	ÉTAT.	DÉCOUVERT PAR
Col. I, lig. 1-15.	Mutilé.	Col. I.	Presque complet.	M. Perrot.
I, 16-30.	Presque complet.	II.	Très-mutilé.	Id.
I, 31-46.	Presque totalement détruit.	III. IV, lig. 1-7.	Presque complet.	Id.
		IV, 8-23.	La moitié est détruite.	Id.
II, 1-14.	Incomplet.	V, 1-7.	Complet.	Id.
II, 15-31.	Mutilé.	V, 8-22. VI, 1-10.	Complet.	Id.
II, 32-46.	Mutilé.	VI, 11-23. VII, 1-12.	Complet.	Id.
III, 1-16.	Complet.	VII, 12-24. VIII, 1-11.	Complet.	Id.
III, 17-28.	Complet.	VIII, 12-24.	Mutilé.	Id.
III, 29-42.	Incomplet.	La neuvième colonne grecque est encore cachée. On en a quelques mots à Apollonie.		
IV, 1-54.	Presque complet.	X.	Mutilé.	M. Perrot.
		XI.	Presque complet.	Id.
		XII.	Mutilé.	Id. — Hamilton n'avait vu que quelques lignes.
V, 1-4.	Complet.	XIII, 1-14.	Presque complet.	M. Perrot.
V, 4-15.	Mutilé.	XIII, 14-24.	Mutilé.	Id.
V, 16-19.	Complet.	XIV, 1-6.	Très-mutilé.	M. Hamilton.
V, 20-28.	Incomplet.	XIV, 7-24.	Très-mutilé.	Id.
		XV, 1-8.	Complet.	Id.
V, 29-43.	Complet.	XV, 9-24.	Complet.	Id.
		XVI, 1-6.	Complet.	Id.
V, 43-54.	Mutilé.	XVI, 7-24.	Complet.	Id.
VI, 1-4.	Incomplet.	XVII, 1-6.	Mutilé.	Id.
VI, 5-23.	Incomplet.	XVII, 7-24.	Complet.	Id.
		XVIII, 1-8.	Complet.	Id.
VI, 24-28.	Incomplet.	XVIII, 9-16.	Complet.	Id.
Récapitulation des sommes dépensées par Auguste.		*Récapitulation des sommes dépensées par Auguste.*		
VI, 29-43.	Mutilé.	XVIII, 16-24.	Complet.	M. Hamilton.
		XIX, 1-11.	Complet.	Id.

La traduction que nous insérons ici renvoie à la fois au fac-simile de l'inscription tel que le présentent nos planches 25 à 29, et au texte complet, tel que l'a constitué M. Mommsen : nous indiquons en note les rares endroits où nous proposerions une restitution légèrement différente de la sienne. Nous conservons la division en chapitres ou paragraphes qui est indiquée sur le marbre, de la manière la plus évidente, par un signe de ponctuation > ou ɜ presque toujours encore visible à la fin de chaque paragraphe, par le blanc qui occupe le reste de la ligne, quand la fin du paragraphe ne la remplit pas tout entière, et enfin par la lettre plus grande et en saillie sur la colonne, qui commence le premier mot du chapitre suivant. Quant aux numéros que portent chez nous les chapitres, ils ont été ajoutés par M. Mommsen, et nous les avons conservés, parce qu'ils faciliteront les citations.

Les abréviations *Lat.* et *Gr.* renvoient au texte latin et au texte grec du monument d'Ancyre; l'abréviation *Apollon.* indique que cette partie de l'Index se retrouve aussi parmi les faibles débris qui sont arrivés jusqu'à nous de la traduction grecque de ce même document qui avait été gravée sur les parois de l'Augusteum d'Apollonie, traduction qui, ainsi que l'a prouvé M. Mommsen, est identique à celle que nous offrent les murailles de l'Augusteum d'Ancyre. Cette identité, en nous faisant croire que cette traduction avait été entreprise au nom du *Commune Galatarum*, nous a permis de rattacher avec vraisemblance à la province de Galatie la ville d'Apollonie de Pisidie et son territoire (1).

(1) G. Perrot, *De Galatia provincia romana*, p. 39.

ACTIONS PAR LESQUELLES LE DIVIN AUGUSTE A SOUMIS L'UNIVERS A L'EMPIRE DU PEUPLE ROMAIN, ET DÉPENSES QU'IL A FAITES POUR LA RÉPUBLIQUE ET POUR LE PEUPLE ROMAIN, COPIE DE L'ACTE AUTHENTIQUE QUI EST GRAVÉ A ROME SUR DEUX TABLES D'AIRAIN (1). Lat., I, II, III. Gr., I—XIX.

I.

Agé de dix-neuf ans, j'ai levé, sans autre conseil que moi-même et à mes propres frais, une armée avec laquelle j'ai rendu la liberté à la république opprimée sous la tyrannie d'une faction. En récompense, le sénat, par des décrets honorifiques, m'admit dans son sein sous le consulat de C. Pansa et d'A. Hirtius, en me donnant rang de consulaire : il me décerna en même temps l'Imperium, et, pour qu'il n'arrivât point de malheur, il me chargea de veiller au salut de l'État, avec les consuls Hirtius et Pansa. Les deux consuls ayant succombé à la guerre, le peuple, la même année, me créa Consul, et, pour cinq ans, Triumvir chargé d'organiser la république. Lat., I, 1-9. Gr., I, 1-14.

II.

Ceux qui avaient tué mon père, je les ai envoyés en exil, punissant leur crime par des jugements réguliers ; comme ils faisaient ensuite la guerre à la république, je les ai vaincus deux fois en bataille rangée. Lat., I, 10-12. Gr., I, 15-18.

III.

J'ai porté mes armes sur terre et sur mer, soutenant des guerres civiles et étrangères par tout l'univers ; victorieux, j'ai pardonné à tous les citoyens qui avaient survécu au combat. Quant aux nations étrangères, quand j'ai pu les épargner sans danger, j'ai mieux aimé les conserver que les détruire. Environ cinq cent mille (?) Romains m'ont prêté le serment militaire (2), et, sur ce nombre, un peu plus de trois cent mille, libérés du service, ont été établis par moi dans des colonies ou renvoyés dans leurs municipes; à tous je leur ai assigné des terres ou donné, pour qu'ils en achetassent, une somme d'argent prise sur mon épargne. J'ai pris six cents grands navires, sans compter tous ceux qui étaient moins grands que des trirèmes. Lat, I, 13-20. Gr., I, 19 — II, 8.

IV.

Deux fois j'ai reçu les honneurs de l'ovation, et trois fois ceux du grand triomphe. Vingt et une fois j'ai été proclamé *imperator*. Lat., I, 21-29. Gr., II, 9 — III, 1.

Le sénat m'ayant, dans la suite, décerné beaucoup d'autres triomphes, je me suis abstenu de les célébrer, et me suis contenté de déposer les lauriers au Capitole, accomplissant du reste les vœux formés par moi, au

(1) Le vrai titre du monument, tel qu'il se trouvait gravé à Rome devant le Mausolée d'Auguste, devait être : *Res gestæ Divi Augusti, quibus orbem terrarum imperio populi Romani subjecit, et impensæ, quas in rem publicam populumque Romanum fecit.* C'est à la maladresse des *bureaux* qui ont fourni une copie du texte aux cités provinciales, c'est peut-être au légat de Galatie ou à quelqu'un de sa suite qu'est due la gaucherie du titre que nous lisons à Ancyre, la lourdeur de cette expression, également signalée par Zumpt et par Mommsen, *res gestæ et impensæ incisæ.* Nous traduisons *pilæ ahenеæ* par *tables d'airain* à cause de l'expression dont se sert Suétone : Auguste, raconte-t-il, avait ordonné par son testament que l'*Index rerum a se gestarum* fût gravé *in aheneis tabulis, quæ ante mausoleum statuerentur*. Suétone, qui avait sous les yeux le monument lui-même, a dû employer le terme qui en rendait le mieux le caractère. D'ailleurs ne pouvait-on pas désigner par le mot *pila* aussi bien que par le mot *tabula* une sorte de pilier rectangulaire de bronze, beaucoup plus large qu'épais, dont la face postérieure était appliquée contre la paroi du mausolée, tandis que l'inscription couvrait la face antérieure, les petits côtés restant libres et vides d'écriture?

(2) Ce chiffre n'est que conjectural. En effet, dans le texte latin, il ne subsiste, du nom de nombre qui donnait le total des soldats ayant servi sous Auguste, que les lettres TA et dans le texte grec, le mot Μυριάδες. En rapprochant différents chiffres qui nous sont fournis par les historiens, M. Mommsen est arrivé à cette conclusion que la restitution [QVINGEN]TA, déjà proposée par Gronovius, serait très-vraisemblable; mais elle garde trop le caractère d'une conjecture pour que l'on ait le droit de l'introduire dans le texte.

nom de la république, dans chaque guerre. A l'occasion des succès obtenus sur terre ou sur mer sous mon commandement ou par mes lieutenants sous mes auspices, le sénat décréta cinquante-cinq fois que des sacrifices d'actions de grâces seraient offerts aux dieux immortels (1). Huit cent quatre-vingt-dix journées ont été prises par ces sacrifices dont un sénatus-consulte avait réglé la durée (2). Dans mes triomphes ont été conduits devant mon char neuf rois ou enfants de rois. J'avais été treize fois consul, lorsque j'écrivis ceci, et j'étais dans la trente-septième année de ma puissance tribunitienne.

V.

Lat., I, 31-36. Gr., III, 2-10.

La Dictature, que le sénat et le peuple m'offrirent en mon absence, puis pendant que j'étais présent à Rome, sous le consulat de M. Marcellus et de L. Arruntius, je n'ai pas voulu l'accepter. La ville souffrant cruellement de la disette, je n'ai pas refusé de me charger du soin d'approvisionner le marché, et, grâce à mon activité et aux dépenses que j'ai faites, en peu de jours, j'ai écarté le danger et délivré le peuple de toute crainte, et, comme il m'offrait le consulat et pour cette année et pour toute ma vie, je ne l'ai point accepté (3).

VI.

Lat., I, 37-39, puis grande lacune. Gr., Ancyr., III, 11-23. Apollon., I, 1-6.

Sous le consulat de M. Vinucius et de Q. Lucretius, puis sous celui de P. Lentulus et de Cn. Lentulus, enfin, pour la troisième fois, sous celui de Paulus Fabius Maximus et de Q. Tubero, par l'accord du peuple et du sénat romain, j'ai reçu, avec les pouvoirs les plus étendus, la Surveillance des lois et des mœurs. Quand plus tard on a voulu me confier de nouveau des pouvoirs analogues, je ne les ai pas acceptés; lorsqu'ensuite le sénat m'a chargé de régler d'autres affaires, je les ai terminées en vertu de la puissance tribunitienne dont j'étais revêtu. Dans cette puissance, je me suis associé cinq fois un collègue, avec l'assentiment du sénat.

VII.

Lat. I, lacune. Gr., IV, 1-7.

J'ai été, pendant dix ans de suite, Triumvir chargé d'organiser la république. J'ai occupé le rang de Prince du Sénat jusqu'au jour où j'ai écrit ceci, c'est-à-dire pendant quarante ans. J'ai été Grand-pontife, Augure, membre du collége des Quindécemvirs et de celui des Septemvirs (4), du collége des Frères Arvales, de celui des prêtres Titiens (5), et de celui des Féciaux.

VIII.

Lat., II, 1-14. Gr., IV, 8-23, V, 1-7.

Dans mon cinquième consulat, par l'ordre du peuple et du sénat, j'ai augmenté le nombre des patriciens. Trois fois j'ai dressé la liste des sénateurs. Dans mon sixième consulat, j'ai célébré la cérémonie du cens, ayant pour collègue M. Agrippa; il y avait quarante-deux ans qu'il n'avait été procédé au recensement du

(1) Notre copie, là où se trouve le chiffre des *supplicationes*, ne donne que les lettres QV, commencement du premier nom de nombre, et QVIENS, fin du second. On pourrait donc restituer Qu[adragiens] aussi bien que Qu[inquagiens], et ce ne serait pas le grec qui s'y opposerait, puisqu'on n'y retrouve que la fin du nombre, les restes du mot πεντάκις. M. Mommsen a préféré *quinquagiens* à cause du texte de Lucas, où se trouvent les lettres QVE. L'E, quoique fautif, est certainement plus près de l'I que de l'A.

(2) Le grec a donné là un chiffre dont le latin ne fournissait que les premiers éléments. Il ne peut plus manquer qu'un V à la fin du nombre s'il manque quelque chose; nous voyons en effet que l'usage était de compter, pour ces sacrifices, par cinq ou par dix jours. Tous les chiffres que nous fournissent les auteurs, pour les *supplicationes* décernées à cette époque, sont des multiples de 5 (15, 20, 40, 50).

(3) Pour tout ce chapitre, il ne subsiste que quelques lettres éparses du latin; mais, grâce à l'état satisfaisant du grec et à une grande habitude du style lapidaire, M. Mommsen a pu rédiger des suppléments qui présentent un degré de certitude à peu près absolue, tant ils rendent exactement le grec et s'encadrent aisément entre les quelques lettres et fragments de mots que porte notre copie

(4) Nous ne pouvons rendre en français par des termes précis ces titres de *quindecemviri sacris faciundis* et de *septemviri epulones*.

(5) *Sodales Titii.*

peuple romain. Dans ce dénombrement, le nombre des citoyens romains s'est élevé à quatre millions soixante-trois mille. J'ai exécuté la même opération une seconde fois seul, avec le pouvoir consulaire, sous le consulat de C. Censorinus et de C. Asinius ; dans ce dénombrement j'ai compté quatre millions deux cent trente-trois mille citoyens romains. J'ai fait un troisième recensement, avec le même pouvoir, ayant pour collègue mon fils Tib. Cæsar, sous le consulat de Sex. Pompée et de Sex. Appulleius, et le nombre des citoyens romains recensés a été cette fois de quatre millions neuf cent trente-sept mille. Par la promulgation de nouvelles lois, j'ai fait revivre les exemples de nos ancêtres, que notre cité commençait à oublier, et j'ai donné moi-même, à la postérité, plus d'un exemple qu'elle devra chercher à imiter (1).

IX.

Le sénat décréta qu'au terme de chaque période de cinq ans, par la bouche des consuls et des prêtres, des vœux solennels seraient offerts aux dieux pour mon salut, et, à l'occasion de ces vœux, eurent lieu souvent des spectacles, offerts tantôt par un des quatre grands colléges sacerdotaux, tantôt par les consuls. Les particuliers comme les villes, tous les citoyens de l'empire, ne cessèrent de sacrifier aux dieux pour ma santé, dans tous les lieux consacrés.

Lat., II, 15-20. Gr., V, 8-15.

X.

Mon nom, en vertu d'un sénatus-consulte, a été inséré dans le chant des Saliens, et une loi a décidé que je serais sacro-saint et que j'aurais à vie la Puissance Tribunitienne. Le peuple m'offrait le Souverain Pontificat que mon père avait exercé avant moi ; mais je n'ai pas voulu prendre la place de quelqu'un qui vivait encore (2). Quelques années après, ce sacerdoce étant devenu libre par la mort de celui qui s'en était emparé dans nos dissensions civiles, j'en ai été mis en possession : pour prendre part aux comices qui m'en ont revêtu, de toute l'Italie était accourue à Rome une foule telle qu'on ne se rappelait pas en avoir jamais vu dans cette cité une pareille ; c'était sous le consulat de P. Valgius et de C. Valgius.

Lat., II, 21-28. Gr., V, 16-21 — VI, 1-6. Apollon., III, 1-2.

XI.

En mémoire de mon retour, le sénat consacra, devant la porte Capène, auprès du temple de l'Honneur et de la Vertu, un autel à la *Fortune du Retour* (3), et il ordonna que sur cet autel les Pontifes et les Vierges Vestales fissent un sacrifice anniversaire, le jour où, sous le consulat de Q. Lucretius et de M. Vinucius, j'étais revenu de la Syrie à Rome, et ce jour, de mon nom, s'appela *Augustalia*.

Lat., II, 29-33. Gr., Ancyr., VI, 7-14. Apollon., III, 3-5.

XII.

Par un décret du sénat, ceux qui avaient occupé les premières charges de l'État, ainsi qu'une partie des préteurs et des tribuns, avec le consul Q. Lucretius, furent envoyés à ma rencontre, jusqu'en Campanie,

Lat., II, 34-41. Gr., VI, 15-22 — VII, 1-4.

(1) L. 13, il me semble que M. Mommsen met trop de lettres entre NOST et MVLTARVM et qu'il n'en met pas assez entre RER et MPLA. Je proposerais d'écrire cette ligne ainsi : *jam ex nost[ra civitate et proposui] multarum rer[um ipse exe]mpla imi*. Que l'on essaye les deux restitutions proposées, sur le fac-simile, et on verra que celle-ci s'adapte mieux à l'étendue des deux lacunes que celle de M. Mommsen : *jam ex nost[ra civitate et ipse proposui] multarum re[rum exe]mpla imi*.

(2) L. 24. Pour remplir la place libre au commencement de la ligne, les mots proposés par M. Mommsen ne paraissent pas tout à fait suffire. Au lieu de *re[cusavi populo illud] sacerdotium deferente mihi quod pater meus*, je proposerais *re [cusavi populo romano hoc] sacerdotium deferente mihi quod pater meus*.

(3) Plusieurs inscriptions, réunies par M. Mommsen (p. 29), prouvent que le titre officiel de la fondation nouvelle était *Fortunæ reduci*. La traduction grecque, à Ancyre comme à Apollonie, rend le terme *Fortuna redux* par un équivalent qui manque de précision, Τύχη σωτήριος. Le grec, là comme toujours, avait pourtant tout ce qu'il fallait pour traduire avec une exactitude parfaite l'épithète latine. Dans Dion Cassius, à ce propos, nous trouvons l'expression τύχῃ ἐπαναγώγῳ, à laquelle le traducteur aurait pu aisément songer s'il avait été plus complétement maître des deux langues grecque et latine ; il y a ici une de ces légères méprises comme on en a relevé plusieurs dans cette version d'Ancyre et d'Apollonie, méprises qui montrent que le traducteur, quel qu'il fût, n'était pas tout à fait suffisant pour la tâche qu'il avait entreprise.

honneur qui n'avait été accordé à personne avant moi. Lorsqu'après avoir heureusement terminé les affaires d'Espagne et de Gaule, je revins de ces provinces à Rome sous le consulat de Tib. Néron et de P. Quintilius, le sénat, à propos de mon retour, décréta qu'il serait érigé dans le Champ-de-Mars un autel à la Paix-Auguste, sur lequel les magistrats, les prêtres et les Vierges Vestales offriraient chaque année un sacrifice.

XIII.

Lat., II, 42-45. Gr., VII, 5-10.

La porte du temple de Janus Quirinus, qui, comme l'ont voulu nos pères, ne se ferme que lorsque la paix règne sur toutes les terres et sur toutes les mers soumises aux Romains (1), n'avait jamais été, pendant tant de siècles qui se sont écoulés depuis la fondation de Rome, fermée que deux fois, comme l'attestent nos annales; sous mon principat, trois fois le sénat a proclamé qu'il y avait lieu de la fermer.

XIV.

Lat., II, 46 — III, 1-6. Gr., VII, 11-20.

Mes deux fils, Caius et Lucius Cæsar, que la fortune m'a ravis tout jeunes encore, le sénat et le peuple, voulant me faire honneur, les avaient désignés consuls, bien qu'ils ne fussent encore que dans leur quinzième année, pour entrer en fonctions cinq ans plus tard. Le sénat décréta aussi que, du jour où ils auraient été conduits sur le forum, ils assisteraient à ses délibérations sur les affaires publiques; quant aux chevaliers romains, d'une voix unanime, ils les ont proclamés l'un et l'autre Princes de la Jeunesse, après avoir fait don à chacun d'eux d'un bouclier et d'une lance d'argent.

XV.

Lat., III, 7-21. Gr., VII, 21-24 — VIII, 18. Apollon., IV, 12.

J'ai compté à la plèbe romaine (2) trois cents sesterces par tête, en exécution du testament de mon père, et, en mon propre nom, dans mon cinquième consulat, quatre cents provenant du butin fait dans les guerres. Une autre fois, dans mon dixième consulat, sur ma fortune particulière, je lui en ai compté quatre cents par personne à titre de congiaire. Dans mon onzième consulat, je lui ai fait répartir, en douze distributions, du blé que j'avais acheté à mes frais. Dans la douzième année de ma puissance tribunitienne, j'ai, pour la troisième fois, donné quatre cents sesterces par tête. Ces différentes libéralités ne se sont jamais adressées à moins de deux cent cinquante mille hommes. Dans la dix-huitième année de ma puissance tribunitienne, qui fut celle de mon douzième consulat, j'ai donné à trois cent vingt mille hommes de la plèbe urbaine soixante deniers par tête. Dans les colonies formées de mes soldats j'ai, consul pour la cinquième fois, fait distribuer, sur le produit des dépouilles, mille sesterces par tête, et le nombre de ceux qui ont pris part à cette libéralité triomphale dans les colonies a été d'environ cent vingt mille hommes. Dans mon treizième consulat, j'ai donné à ceux des plébéiens qui étaient alors inscrits pour les distributions publiques de blé soixante deniers par tête, et le nombre de ceux qui participèrent à ce don fut d'un peu plus de deux cent mille.

XVI.

Lat., III, 22-33. Gr., VIII, 19-24, puis la colonne encore cachée. Apollon., IV, 3-8.

Pour les terres qui, dans mon quatrième consulat, et plus tard sous le consulat de M. Crassus et de Cn. Lentulus Augur, ont été assignées par moi aux soldats, j'ai payé aux municipes une indemnité. Pour les terres que les municipes d'Italie avaient mises à ma disposition, la somme a été d'environ six cent millions de

(1) Le supplément de M. Mommsen, pour la troisième lacune de la ligne 43, ne remplit pas tout à fait la lacune. Je proposerais d'ajouter un mot et de reconstituer ainsi la ligne par l'addition d'*ubique* après *populi Romani : cum*] *per totum* *i*[*mperium po*]*puli roma*[*ni ubique esset terre*]*st*[*ris*] *navalisque pax*, etc.

(2) Il y a dans le latin *plebei romanæ*, dans le grec δήμῳ Ῥωμαίων; mais cette expression paraît à M. Mommsen synonyme de celle qui se rencontre quelques lignes plus bas dans la même énumération, *plebis urbanæ* (πολιτικοῦ ὄχλου dans le grec). On sait que les distributions de blé ne s'adressaient pas, non plus que les congiaires en argent, aux citoyens romains répandus dans tout l'empire, mais au petit peuple de Rome, à la *plebs urbana quæ frumentum accipit*, comme disent les inscriptions (Mommsen, *I. R. N.* 6786). Un texte d'Ulpien (*Dig.* l. V, t. I, fr. 52) dit d'une manière formelle que les tessères gratuites n'étaient délivrées qu'à Rome et aux habitants de Rome.

sesterces, et, pour les terres fournies par les provinces, d'environ deux cent soixante millions de la même monnaie. Cela, j'ai été le premier et le seul à le faire de tous ceux qui, jusqu'à mon temps, ont établi des colonies en Italie et dans les provinces. Plus tard, sous les consulats de Tib. Néron et de Cn. Pison, de C. Antistius et de D. Lælius, de C. Calvisius et de L. Pasienus, de C. Lentulus et de M. Messala, de L. Caninius et de Q. Fabricius, j'ai accordé une gratification aux vétérans que je renvoyais dans leurs municipes, et j'ai dépensé à cet effet ..... millions de sesterces.

XVII.

Quatre fois, j'ai aidé de mon propre argent le trésor public, et j'ai mis à la disposition des intendants du trésor cent cinquante millions de sesterces. Sous le consulat de M. Lepidus et de L. Arruntius, j'ai versé, au nom de Tib. Cæsar et au mien, cent soixante-dix millions dans le trésor militaire, fondé d'après mon conseil pour le payement des gratifications à payer aux soldats qui auraient servi vingt ans et plus. Lat., III, 34-39. Gr., IX, cachée

XVIII.

L'année du consulat de Cn. et P. Lentulus, les greniers publics étant vides, ... j'ai acheté à mes frais du blé et j'en ai donné à cent mille hommes (1) ..... Lat., III, 40-42. Gr., X, 1 (les deux derniers mots).

XIX.

La Curie et le temple de Minerve Chalcidienne, contigu à la Curie, le temple d'Apollon sur le Palatin avec ses portiques, le temple du divin Jules, le Lupercal, le portique voisin du cirque de Flaminius, portique auquel j'ai permis de laisser le nom de cet Octavius qui en avait bâti un précédemment sur le même sol, le Pulvinar voisin du cirque Maxime, le temple de Jupiter Férétrien et celui de Jupiter Tonnant au Capitole, le temple de Quirinus, ceux de Minerve, de Junon Reine et de Jupiter Libertas sur l'Aventin, celui des Lares au sommet de la Voie sacrée, celui des Dieux Pénates dans la Vélie, celui de la Jeunesse, celui de la Grande-Mère sur le Palatin, ont été bâtis par moi (2). Lat., IV, 1-8. Gr., X, 2-13.

XX.

Le Capitole et le théâtre de Pompée ont été l'un et l'autre restaurés par moi à grands frais, et je n'ai inscrit mon nom sur aucun de ces deux monuments. J'ai réparé les aqueducs qui, de vétusté, tombaient en ruine sur plusieurs points, et j'ai doublé le volume de l'eau appelée Marcia en dérivant une nouvelle source dans le conduit qui l'apporte à Rome. Le forum Julien et la basilique située entre le temple de Castor et celui de Saturne, commencés et presque achevés par mon père, ont été terminés par moi, et, quand un incendie eut détruit cette basilique, j'ai augmenté l'espace qu'elle occupait et j'en ai fait commencer la reconstruction; elle portera le nom de mes fils, et j'ai prescrit à mes héritiers de l'achever, dans le cas où je n'aurais pu le faire moi-même. Étant pour la sixième fois consul, j'ai réparé dans la ville, sur un décret du sénat, quatre-vingt-deux temples, sans oublier aucun de ceux qui avaient alors besoin de réparations. Dans mon septième consulat, j'ai réparé depuis Rome jusqu'à Ariminum la voie Flaminienne (3), et refait tous les ponts sur lesquels elle passe, à l'exception du pont Mulvius et du pont Minucius. Lat., IV, 9-18. Gr., X, 14 — XI, 1-6.

(1) Le mauvais état où se trouve le latin et l'impossibilité où nous sommes de nous servir du grec, encore caché dans cette partie, font que le détail des libéralités frumentaires d'Auguste nous échappe. Après *cum deficerent*, nous serions tentés de suppléer, comme Zumpt, *horrea publica*. M. Mommsen n'a pas admis cette restitution, quoiqu'elle s'adapte, avec une parfaite exactitude, à la lacune par où commence la ligne 41.

(2) Le catalogue des travaux publics dus à Auguste se divise en trois parties. La première partie, l. 1-8, comprend les édifices élevés par Auguste, à partir des fondations, sur un sol appartenant à l'État, tant ceux qui ont pris la place d'édifices détruits, comme c'est le cas pour le portique d'Octavius, que ceux qui sont tout à fait nouveaux, comme le temple de Jules César. La seconde, l. 9-20, comprend les édifices publics estaurés par Auguste, et la troisième, les édifices publics qu'il a élevés, à partir des fondations, sur un sol privé, l. 21-23. Les monuments dont il a fait les frais, mais au nom d'autrui, comme le portique d'Octavie et le portique de Livie, Auguste, comme on pouvait s'y attendre, les a omis dans ce catalogue.

(3) Je ne puis accepter la restitution proposée pour cette phrase par M. Mommsen : il rétablit *viam Flaminia[m*

XXI.

Lat., IV, 21-30. Gr., XI, 10-30 — XII, 1. Apollon., V, 1-6. Sur un terrain qui m'appartenait à titre privé j'ai construit, avec l'argent provenant des dépouilles de l'ennemi, le temple de Mars Vengeur et le forum Auguste. Le théâtre qui se trouve près du temple d'Apollon a été élevé par moi sur un terrain que j'avais acheté, en grande partie, à des particuliers, et j'ai voulu qu'il portât le nom de M. Marcellus, mon gendre. Des dons provenant du butin fait sur l'ennemi ont été consacrés par moi au Capitole dans le sanctuaire du divin Jules, dans celui d'Apollon, dans celui de Vesta, et dans le temple de Mars Vengeur. Ces dons m'ont coûté environ cent millions de sesterces. Dans mon cinquième consulat, j'ai fait remise aux municipes et aux colonies de l'Italie de l'Or Coronaire du poids de trente-cinq mille livres qu'elles m'offraient pour mes triomphes, et, dans la suite, toutes les fois que j'ai été proclamé *imperator*, j'ai refusé l'Or Coronaire que les municipes et les colonies de l'Italie me décernaient avec autant d'empressement qu'elles l'avaient fait dans de précédentes occasions.

XXII.

Lat., IV, 31-42. Gr., XII, 2-16. J'ai donné un combat de gladiateurs en mon nom et j'en ai donné cinq fois au nom de mon fils et de mes petits-fils; dans ces différentes fêtes, environ dix mille hommes ont combattu. Deux fois en mon nom, et une troisième fois au nom de mon petit-fils, j'ai donné le spectacle d'un combat entre des athlètes appelés par moi de tous côtés. J'ai célébré des jeux quatre fois en mon nom, et vingt-trois fois au nom d'autres magistrats (1). Étant maître du collége des Quindécemvirs et ayant pour collègue M. Agrippa, j'ai célébré, au nom de ce collége, sous le consulat de C. Furnius et de C. Silanus, les Jeux Séculaires. Dans mon treizième consulat, j'ai célébré, en l'honneur de Mars Vengeur, des jeux auxquels, depuis lors, ont présidé les consuls (2). . . . . . Vingt-six combats de bêtes fauves amenées d'Afrique ont été donnés par moi au peuple en mon nom et au nom de mes fils et de mes petits-fils, dans le cirque, dans le forum, ou dans des amphithéâtres, et environ trois mille cinq cents bêtes y ont été tuées.

ex] *ma*[*nibiis*] *Ari*[*mino tenus et in ea pontes*] *o*[*mnes*], etc. Entre le second A de Flaminia et le M qui suit, il est impossible de mettre trois lettres; M. Mommsen le remarque lui-même, notre copie sous les yeux; mais il passe outre, croyant sans doute que, par une négligence involontaire, nous avons un peu diminué l'intervalle. Mais, certain que l'intervalle est en effet trop petit, non-seulement pour trois, mais même pour deux lettres, je proposerais une autre restitution. Dans l'espace qui sépare les deux lettres A et M, il ne faut pas voir autre chose qu'un vide qui aurait toujours existé, et qu'expliquerait un grain de la pierre, rebelle au ciseau. Le vide est encore moindre sur la transcription originale, exécutée à Ancyre, en face du monument, que sur la copie lithographiée; l'examen de cette partie de l'inscription, sur l'aquarelle qui a pour nous la valeur d'un acte authentique, prouve qu'il n'y a rien là d'effacé. On peut d'ailleurs voir dans le grec, colonne 5, comment une veine du marbre a troublé la régularité de l'écriture et a conduit à écarter, dans les cinq dernières lignes, des lettres qui devaient se suivre sans aucun intervalle. Voici donc comment nous restituerions cette ligne :

CO[NSVL·]SEPTIMVM·VIAM·FLAMINIAM·[AB·VRBE·]AR[IMINO·TENVS·ET·PONTES].

(1) M. Mommsen a regardé sans doute comme le résultat d'une erreur, comme mal lu, le mot VICEM que ne portait aucune des copies précédentes; je me souviens pourtant très-bien de l'avoir déchiffré sur le marbre, comme un certain nombre de mots que nous avons ajoutés au texte latin, en m'y reprenant à plusieurs fois et en profitant de différentes lumières; je crois donc que l'on peut le garder. Le mot *magistratuum*, par lequel seul M. Mommsen remplit toute la lacune qui finit la ligne 35 et commence la ligne 36, ne suffit évidemment pas. Je proposerais de lire : *aliorum autem m*[*agist*]*ra* || [*tuum*] *vicem ter et vici*[*ens*]. Le Forcellini fournit plusieurs exemples de *vicem* employé ainsi adverbialement, pour *vice* ou *loco*, « à la place de, en jouant le rôle de ». Nous n'en citerons que deux : Plaute, *Rudens*, III, 5, 33. *Si appellabit quempiam, vos respondetote istinc istarum vicem.* Liv. XXXIV, 32 : *Remittimus hoc tibi, ne nostram vicem irascaris.*

(2) Il semble, d'après l'étendue de la lacune, qui existe à la fois dans le grec et le latin, qu'Auguste eût indiqué ici le nombre de fois que ces jeux avaient été célébrés, depuis leur institution jusqu'au jour où il écrivait. Les jeux ayant été institués en 752, il serait facile de rétablir ce chiffre, si l'on était sûr que cette mention figurât sur le marbre.

XXIII.

Lat., IV, 43-48. Gr., XII, 21-24 — XIII, 1-4.

J'ai donné au peuple le spectacle d'un combat naval, de l'autre côté du Tibre, là où se trouve aujourd'hui le Bois des Césars, et pour cela j'ai fait creuser le sol dans une longueur de dix-huit cents pieds sur une largeur de douze cents. Trente trirèmes ou birèmes, garnies de leur éperon, et un plus grand nombre de bâtiments moins grands, ont combattu en cette rencontre.

XXIV.

Lat., IV, 49-54. Gr., XIII, 5-13

Dans les temples de toutes les villes de l'Asie, j'ai rétabli, après ma victoire, les ornements dont les avait dépouillés, pour en jouir comme d'une propriété privée, celui auquel j'avais fait la guerre. Le nombre de mes statues d'argent, en pied, équestres ou dans des quadriges, s'élevait à Rome à quatre-vingts environ. Je les ai fait disparaître et fondre : les sommes qu'elles ont produites ont servi pour les offrandes en or que j'ai consacrées dans le temple d'Apollon, en mon nom et au nom de ceux qui avaient voulu m'honorer en m'élevant ces statues.

XXV.

Lat., V, 1-8. Gr., XIII, 14-20.

J'ai rétabli la paix sur la mer en la délivrant des pirates qui l'infestaient, et, à la suite de cette guerre, j'ai remis à leurs maîtres, pour qu'ils leur fissent subir le supplice mérité, environ trente mille esclaves qui s'étaient enfuis de chez ceux auxquels ils appartenaient, et qui avaient porté les armes contre la république. Toute l'Italie, d'un mouvement spontané, m'a prêté serment et m'a demandé pour chef dans cette guerre que j'ai terminée par la victoire d'Actium. Le même serment m'a été prêté par les provinces de Gaule, d'Espagne, d'Afrique, de Sicile et de Sardaigne. Cette même formule de serment a été répétée alors par plus de sept cents sénateurs (1); sur ce nombre ...... jusqu'à ce jour, sont devenus consuls et cent soixante-dix environ sont arrivés à la préture.

XXVI.

Lat., V, 9-23. Gr., XIV, 1-21.

Toutes les provinces du peuple romain qui touchaient à des nations non encore soumises à notre empire ont vu reculer par moi leurs limites. Les provinces de Gaule et d'Espagne, du côté où les baigne l'Océan, je les ai pacifiées, de Gadès jusqu'à l'embouchure de l'Elbe. Les Alpes, depuis le territoire voisin de l'Adriatique jusqu'à la mer Tyrrhénienne, ont été ajoutées par moi à l'empire, sans que j'aie jamais fait injustement la guerre à aucun peuple. Par mon ordre, le commandant de la flotte, partant de l'embouchure du Rhin, a navigué vers l'Orient jusqu'à ....., dans une région où aucun Romain n'était encore parvenu ni par terre ni par mer. Les Cimbres, les Charydes, les Semnons, et d'autres peuplades germaniques de cette même contrée, ont, par des ambassadeurs, sollicité mon amitié et celle du peuple romain. Par mon ordre et sous mes auspices, deux armées ont été conduites à peu près en même temps en Éthiopie et dans l'Arabie qu'on appelle *Heureuse*. Les deux peuples que nous attaquions ont éprouvé des pertes cruelles sur le champ de bataille, et nous leur avons fait un grand nombre de prisonniers. En Éthiopie les armes romaines furent portées jusqu'à la ville de Nabata, qui est toute proche de Méroë. En Arabie l'armée pénétra jusqu'aux frontières des Sabéens, jusqu'à la ville de Mariba.

XXVII.

Lat., V, 24-34. Gr., XV, 1-17.

J'ai ajouté l'Égypte à l'empire du peuple romain. La Grande Arménie, après la mort de son roi Artaxias, je pouvais en faire une province; j'ai préféré, suivant l'exemple de nos ancêtres, transférer ce royaume à Ti-

(1) M. Mommsen, à propos de la ligne 6, fait remarquer que la copie de M. Mordtmann, pour cette phrase, s'est peut-être plutôt inspirée des suppléments de Zumpt que du marbre soigneusement étudié; pourtant, j'ignore pourquoi, il préfère sa leçon à la nôtre, et restitue ainsi cette ligne : « *Sar* ‖ *dinia. Qui* [*tum juraverunt in*] *eadem verba fuerunt senatores plures.* » Je maintiens cette fin de mot, *verint*, que nous avons très-distinctement lue après la lacune. Il faut donc restituer : « *Sar* ‖ *dinia. Qui* [*tum in eadem verba jura*]*verint fuerunt senatores plures* ». Les mots ainsi rétablis cadrent aussi exactement avec les dimensions de la lacune, et le sens d'ailleurs est tout à fait le même. Il y aurait seulement une nuance grammaticale à noter, le subjonctif *juraverint* au lieu de l'indicatif *juraverunt* qu'admet M. Mommsen.

grane, fils d'Artavasdès, petit-fils du roi Tigrane, et j'ai chargé de ce soin Tib. Néron, qui n'était encore que mon beau-fils. Quand ensuite cette même nation s'agita et se révolta, elle fut domptée par mon fils Caius et remise, par mon ordre, aux mains du roi Ariobarzane, fils du roi des Mèdes, Artabaze, et, après sa mort, à son fils Artavasdès. Ce dernier ayant été tué, j'ai envoyé dans ce royaume Tigrane, issu du sang des rois arméniens. Toutes les provinces situées au-delà de la mer Adriatique du côté de l'Orient, ainsi que la Cyrénaïque, avaient été en grande partie abandonnées à des rois étrangers; je les ai reprises, comme j'avais fait auparavant la Sicile et la Sardaigne, qu'une guerre servile avait détachées de l'empire.

XXVIII.

Lat., V, 35-38. Gr., XV, 18-22.

J'ai établi en Afrique, en Sicile, en Macédoine, dans les deux Espagnes, en Achaïe, en Asie, en Syrie, dans la Gaule Narbonaise, en Pisidie, des colonies militaires. Quant à l'Italie, elle possède vingt-huit colonies de même nature fondées par moi, et qui, de mon vivant, ont été très-peuplées et très-florissantes.

XXIX.

Lat., V, 39-43. Gr., XV, 23-24 XVI, 1-6.

Un grand nombre d'enseignes romaines perdues par d'autres généraux, je les ai reprises sur les Espagnols, les Gaulois et les Dalmates, après avoir vaincu les ennemis qui s'en étaient emparés. J'ai forcé les Parthes à rendre les dépouilles et les drapeaux de trois armées romaines, et à demander, en suppliants, l'amitié du peuple romain. Toutes ces enseignes, je les ai déposées dans le temple de Mars Vengeur.

XXX.

Lat., V, 44-49. Gr., XVI, 7-15.

Les nations pannoniennes, chez lesquelles, avant mon principat, aucune armée romaine n'avait pénétré, ont été vaincues par Tib. Néron, qui était alors mon beau-fils et mon légat; je les ai soumises à l'empire romain, et j'ai reculé les bornes de la province d'Illyrie jusqu'au Danube. Une armée de Daces, qui avait franchi cette limite, a été, sous mes auspices, battue et taillée en pièces; plus tard mon armée, conduite au-delà de ce fleuve, a contraint les peuples de la Dacie à se soumettre aux ordres du peuple romain.

XXXI.

Lat., V, 50-53. Gr., XVI, 16-22.

Des ambassades m'ont été souvent envoyées de l'Inde par les rois de ce pays; jamais jusqu'alors on n'en avait vu auprès d'aucun chef des Romains. Par la voix de leurs députés, les Bastarnes, les Scythes et les rois des Sarmates qui habitent en-deçà du Tanaïs, comme de ceux qui habitent au-delà, les rois des Albanes, des Hibères et des Mèdes m'ont demandé l'amitié du peuple romain.

XXXII.

Lat., V, 54 — VI, 1-8. Gr., XVI, 23-24 - XVII, 1-11.

Sont venus se réfugier auprès de moi, en suppliants, les rois des Parthes, Tiridate, et ensuite Phraate, fils du roi Phraate, le roi des Mèdes Artavasdès, le roi des Albanes, Artaxatrès; les rois des Bretons Dumnobellaunus et Tim....., des Sugambres, Mælo, des Marcomans et des Suèves, plusieurs autres chefs. Le roi des Parthes, Phraate, fils d'Orodès, a envoyé près de moi, en Italie, tous ses fils et petits-fils, non pas à la suite d'une défaite, mais afin d'obtenir notre amitié au moyen de ces gages pris dans sa propre famille. Sous mon principat, beaucoup d'autres nations qui n'avaient jamais eu avec le peuple romain aucune relation diplomatique, aucun commerce d'amitié, ont fait l'épreuve de notre loyauté.

XXXIII.

Lat., VI, 9-12. Gr., XVII, 12-16.

C'est à moi que se sont adressés les Parthes et les Mèdes, par la bouche des principaux personnages de leur nation, envoyés vers moi comme ambassadeurs, afin d'obtenir pour rois, les Parthes, Vononès, fils du roi Phraate, petit-fils du roi Orodès, et les Mèdes, Ariobarzane, fils du roi Artavasde, petit-fils du roi Ariobarzane, et ils les ont reçus de mes mains.

XXXIV.

Ayant mis fin aux guerres civiles, pendant lesquelles, du consentement général, j'avais réuni entre mes mains tous les pouvoirs, j'ai, dans mon sixième et mon septième consulat, remis au sénat et au peuple romain la direction des affaires publiques. Pour honorer cette conduite, on m'a, par un sénatus-consulte, appelé Auguste; il a été décrété que le chambranle des portes de ma demeure serait décoré de lauriers et qu'au-dessus de l'entrée serait placée une Couronne Civique, et que dans la Curia Julia serait placé un bouclier d'or, dont l'inscription attesterait qu'il m'était donné par le sénat et le peuple romain en souvenir de mon courage, de ma clémence, de ma justice et de ma piété. Depuis ce moment, je l'ai emporté sur tous en considération, mais je n'ai jamais eu plus de pouvoir, dans une magistrature quelconque, que le collègue qui l'exerçait avec o

Lat., VI, 13-23. Gr., XVII, 17-24 — XVIII, 1-8.

XXXV.

Pendant que je gérais mon treizième consulat, le sénat, l'ordre équestre et tout le peuple romain me donnèrent le titre de Père de la Patrie et décidèrent que ce titre serait inscrit dans le vestibule de ma demeure, dans la Curie et le Forum Auguste, sous le quadrige qui a été érigé en mon honneur, d'après un sénatus-consulte. J'étais, lorsque j'ai écrit ceci, dans ma soixante-seizième année.

Lat., VI, 24-28. Gr., XVIII, 9-16.

Le montant des sommes qu'il a données, soit pour le trésor, soit au peuple, soit aux soldats congédiés, s'est élevé à six cents millions de deniers.

Appendice. I. Lat., VI, 29-30. Gr., XVIII, 17-19.

Il a bâti les temples de Mars, de Jupiter Tonnant et de Jupiter Férétrien, d'Apollon, du Divin Jules, de Quirinus, de Minerve, de Junon Reine, de Jupiter Libertas, des Lares, des Dieux Pénates, de la Jeunesse, de la Mère des Dieux, le Lupercal, le Pulvinar voisin du Cirque, la Curie avec le Chalcidique, le Forum Auguste, la Basilique Julienne, le théâtre de Marcellus, le Bois des Césars au-delà du Tibre, le portique sur le Palatin, le portique du cirque Flaminien.

II. Lat., VI, 31-36. Gr., XVIII, 20-24 — XIX, 1-4.

Il a restauré le Capitole et quatre-vingt-deux monuments sacrés, le théâtre de Pompée, les aqueducs, la voie Flaminienne.

III. Lat., VI, 37-38. Gr., XIX, 4-5.

Les dépenses qu'il a faites pour les jeux, les combats de gladiateurs et d'athlètes, la naumachie et les chasses des bêtes fauves, il est impossible de les évaluer, non plus que les dons qu'il a faits aux villes et aux colonies de l'Italie, aux villes des provinces détruites par des tremblements de terre ou par des incendies, ou bien encore à ses amis et aux sénateurs dont il a complété le cens.

IV. Lat., VI, 39-43. Gr., XIX, 5-11.

Nous n'ajouterons qu'une chose à la traduction de l'*Index rerum gestarum :* c'est l'indication rapide de quelques-uns des renseignements nouveaux que M. Mommsen a pu tirer de cet important monument, grâce tout à la fois à un examen plus approfondi des monuments épigraphiques et des textes historiques et aux ressources que lui offraient les parties inédites jusqu'ici du texte grec et une meilleure transcription du texte latin.

L. I, 3-5. Ce n'est pas parmi les anciens préteurs, comme on l'avait cru et restitué jusqu'ici d'après un passage de Cicéron (*Phil.*, V, 17, 46), mais parmi les consulaires, qu'Octave, à 19 ans, reçut un siége du sénat lui-même. Cicéron n'avait demandé pour Octave qu'une place parmi les prétoriens ; mais ce sénat, qui sera bientôt le sénat impérial, avait trouvé apparemment que Cicéron n'était pas assez reconnaissant, pas assez enthousiaste, et avait voulu ajouter quelque chose aux honneurs que Cicéron sollicitait en faveur de celui qu'il croyait encore son protégé. Appien ne se trompait donc pas, comme on l'avait cru, quand il écrivait que le sénat avait accordé au jeune Octave « de dire son avis parmi les consulaires » (1).

L. I, 5-7. Ce fut un sénatus-consulte, et non une assemblée régulière du peuple, qui conféra à Octave, au moment de la guerre de Modène, le titre de propréteur avec l'*imperium*, de manière à ce qu'il fût mis sur le même pied que les consuls en exercice.

A partir de la ligne 27, les copies antérieures ne présentaient, pour tout le dernier tiers de la première colonne, que des vestiges épars dont il avait été impossible jusqu'ici de tirer un sens suivi et raisonnable. Grâce au grec, très-bien conservé, par un rare bonheur, pour toute cette partie (fin de la colonne 2, colonnes 3 et 4), on a pu retrouver la liaison de ces mots et de ces lettres relevées avec plus de soin, et là où le texte latin avait décidément péri sans laisser de traces, y suppléer au moyen du grec. Nous apprenons ainsi plusieurs faits dont les anciennes éditions de l'*Index rerum gestarum* n'avaient gardé aucune trace. C'est d'abord le nombre de rois et de fils de rois qui ont été conduits devant le char de triomphe de l'empereur (I, 27-28) ; c'est la date de l'année où il a tracé ce tableau de sa vie (28-30), c'est, ce qui a plus d'importance, la dictature offerte, en 22 av. J.-C., par le sénat et par le peuple, et refusée par Auguste. Le fait était déjà connu par Dion, Suétone et Velléius Paterculus ; mais Florus (XI, 34) affirmait qu'Auguste avait été créé dictateur perpétuel. *Errat ut solet,* dit M. Mommsen. En même temps Auguste, à qui ces pouvoirs extraordinaires avaient été déférés sous l'impression des inquiétudes causées par une cruelle famine, tout en déclinant l'honneur qu'on voulait lui faire, se charge d'approvisionner la ville, et en quelques jours fait disparaître la disette (32-35). Dans ce même élan de confiance et de reconnaissance, on avait aussi voulu qu'Auguste prît le consulat pour cette année et pour toutes les années suivantes, tant que sa vie durerait ; il refusa encore (35-36). C'est là un fait que pouvait nous faire soupçonner un passage de Dion (LIV, 1), mais qui ne nous était nulle part attesté d'une manière formelle. Gr. III, 11-18, nous avons une mention d'une haute importance, l'indication d'une magistrature extraordinaire qui aurait été conférée à trois reprises différentes à Auguste en 19, 18 et 11 avant Jésus-Christ ; c'est ce que la traduction grecque désigne par les mots : ἐπιμελητὴς τῶν τε νόμων καὶ τῶν τρόπων τῇ μεγίστῃ ἐξουσίᾳ ἐχειροτονήθην. Cette fonction exceptionnelle devait s'appeler en latin, selon toute apparence, *cura legum et morum*, et, au nom près, être tout à fait analogue à la *præfectura morum* qui avait été décernée à Jules César. Il faut voir dans M. Mommsen comment le témoignage si précis d'Auguste complète et corrige ce que les historiens et les poëtes nous avaient transmis d'incomplet, de vague et même d'inexact au sujet de cette « surveillance des lois et des mœurs » (2). Suétone s'est trompé en assurant qu'Auguste avait reçu cette puissance à

(1) Γνώμην αὐτὸν ἐσφέρειν ἐν τοῖς ὑπατικοῖς. *Bell. civ.*, III, 51.

(2) Dion., 10 ; LIV, 30. Sueton., *Aug.*, 27. Horat., *Carmin.*, IV, 5. *Epist.*, II, 1, v. 1. Ovid., *Metam.*, XV, 833. *Trist.*, II, 233.

dont parle Horace, soit par la masse des provinciaux; ne peut-on pas supposer que nous avons ici sous les yeux une pièce qui, dans une certaine mesure, a encore un caractère officiel ou tout au moins officieux? Cet appendice ou plutôt ce résumé partiel aurait été rédigé par quelque scribe de la chancellerie impériale pour être récité, par la voix du héraut, après la mort du prince, au moment de ses funérailles, dans les rues et les carrefours de Rome, pour être transcrit dans les *Acta diurna populi romani* et répandu ainsi dans toutes les provinces. On s'expliquerait ainsi à la fois et le choix des actions d'Auguste sur lesquelles il insiste, et la médiocrité du style : les bureaux n'en font jamais d'autres!

Texte original et appendice, tout a été gravé à Ancyre, dans le marbre du temple, avec assez de soin, puisque les fautes sont rares (v. Mommsen, p. 147), mais, à ce qu'il semble, d'un ciseau un peu rapide et un peu pressé. Dans le texte latin les I, les E, les F, sont sujets à se confondre, si l'on se place à quelque distance, à cause de la petitesse des barres transversales. La lettre S est si étroite qu'on est exposé à la prendre souvent pour l'I. Souvent les lignes ne suivent pas l'horizontalité des joints, surtout dans l'inscription latine. Il est vrai que ces joints sont d'une exécution tellement parfaite, qu'aujourd'hui encore, en bien des endroits, ils échappent à la vue. En somme, les lettres grecques, qui étaient alors les seules en usage dans le pays, nous ont paru avoir été gravées d'une main plus sûre et plus ferme que les lettres latines. On aperçoit encore de la couleur rouge dans le fond de beaucoup des caractères du texte latin.

Il nous reste à dire un mot des inscriptions que porte la face antérieure des deux antes du temple. Celle de gauche, connue depuis longtemps, est d'un grand intérêt, mais malheureusement très-gâtée; elle est particulièrement exposée au vent et à la pluie, et de plus des constructions postérieures, en venant s'appuyer au temple, ont, en plusieurs endroits, écorné cette surface. Quoique, aidés du *Corpus* que nous avions sous les yeux, nous ayons relevé à nouveau, à l'aide de la lorgnette, toute cette inscription, nous n'avons pu y rien ajouter d'important. Voici les corrections et les additions que nous avons à indiquer.

M. Guillaume a mesuré, à l'aide d'échelles, la hauteur de toutes les assises qu'il avait à reporter sur ses dessins. Il a pu s'assurer ainsi que les hauteurs indiquées par M. Texier et reproduites d'après lui par Franz, dans le *Corpus*, en marge de l'inscription 4039, étaient toutes fausses. M. Texier s'est aussi trompé sur le nombre de ces assises, il en a mis une de trop. De là une trop faible hauteur assignée à chaque pierre; elles sont mises, en moyenne, dans le *Corpus*, à 0^{m}39 ou même 0^{m}37, tandis qu'elles ont en réalité presque toutes plus de 0^{m}45. M. Texier se vante d'avoir déchiffré, par un procédé bien simple, des mots qu'Hamilton avait laissés comme lacunes; la copie qu'il donne est pourtant bien inférieure au texte que Franz établit dans le *Corpus* d'après la comparaison des copies antérieures, et surtout d'après le texte d'Hamilton.

Ligne 1, M. Texier ajoute ΔΗΜΟΣ après ΓΑΛΑΤΩΝΟ; en jetant les yeux sur le dessin de M. Guillaume, planche XV, où la place même des lettres a été indiquée avec précision, on voit qu'après l'O il y a tout au plus l'espace nécessaire pour deux lettres. D'ailleurs la ligne suivante se termine certainement par un N, et il faut lire ἱερασάμενον et non ἱερασάμενος. Ce commencement n'en reste pas moins embarrassant. Pour ce qui est du T de τὸ κοινόν, seul mot que l'on puisse sous-entendre ici, il n'en reste pas vestige sur la pierre, et il n'y a point, entre N et O, un espace vide qu'aurait pu occuper une lettre disparue. Il faut donc que le T ait été ainsi lié avec le N : N͞T; mais on ne distingue plus aujourd'hui la trace de cette liaison. Quant au mot κοινόν, on ne sait où le mettre; on peut voir sur la planche XV que tout au plus deux lettres ont pu tenir au commencement de la seconde ligne. Ce mot aurait-il été oublié par le lapicide? Sur le second bloc, M. Texier lit ἀνέθηκεν, que n'avaient pas vu ses prédécesseurs et que nous n'avons pas pu retrouver; cette assise portait certainement cinq ou six lignes d'écriture, mais on n'y aperçoit plus que quelques lettres éparses et sans suite. Sans pousser plus loin cette comparaison, nous indiquerons nos variantes

en numérotant les lignes comme M. Franz, sans tenir compte de celles qui ont complétement disparu.

L. 19. La rétablir ainsi : ΧΙΑΝΚΑΙΚΥΝΗΓΙΟΝΗΑΙΨΕΝΤΗΝ. L. 20, commence certainement par ΠΟΛΙΝ. Viennent ensuite des lettres très-peu lisibles ; ce qui nous a frappé, c'est que entre l'Ι et l'Ε, il n'y a pas, comme le porte le *Corpus*, place pour trois lettres disparues, mais pour une seulement. L. 40, avant ΕΝ on lit ΗΑΙΨ. L. 42, à la fin de la ligne, ΙΣΤΡΙΣ. L. 43, ΑΝΚΥΡΗ et non ΑΓΚΥΡΗ. L. 46, au lieu de ΚΑΘΑΤΓΑΣ dont on a fait la fin de Ταυρο]καθάπτας, je lis ΚΑΘΑΓΟΓΑΣ, qui ne paraît pas présenter de sens; j'y ai regardé à plusieurs fois, et toujours, entre deux lettres qui sont ou des Τ ou des Γ, j'ai aperçu un Ο ou un Ω. L. 53, après Πεσσινοῦντι, Franz marque une lacune; elle est remplie sur la pierre par ces signes Ῑ₨, que nous ne nous chargeons pas d'expliquer. L. 59, le Ν d'ἔδωκεν est très-lisible. La ligne 60 termine la dixième pierre, au lieu de commencer la onzième. L. 62, le mot ΕΝΙΑΥΤΩ se lit en entier. L. 78, se rétablit ainsi : ΟΥΝΑΝΕΘΗΚΕΝΚΑΙΟΙ.. ΙΕΡΑ.

Les lettres de cette inscription, comme les a représentées notre dessin, diminuent de grandeur à mesure qu'elles descendent du chapiteau de l'ante vers le sol. Celles du sommet ont environ 0m,12.

Sur l'ante de droite, nous avons découvert les premiers une inscription gravée sur la cinquième assise, à compter en commençant par le méandre d'en bas (1); elle est recouverte en partie par le mur en briques crues de la première maison turque appuyée au temple.

144.

Lettres hautes de 0m,06.	ΟΙΥΠΟϹΧΟΜЄΝΟΙЄΝΤΑΙϹ	Οἱ ὑποσχόμενοι ἐν ταῖς
— 0m,05.	ΑΡΧΙЄΡΟϹVΝΑΙϹΥΠЄΡΤΩΝ	ἀρχιεροσύναις ὑπὲρ τῶν
	ЄΠΙΔΩΜΑΤΩΝЄΡΓΑ	ἐπιδωμάτων ἔργα·
— 0m,04.	ΚЄΙΟϹϹЄΛЄΥΚΟϹΑΡΧΙЄΡЄΥϹΘЄΟΥ	Κεῖος Σέλευκος ἀρχιερεὺς θεοῦ
	ϹЄΒΑϹΤ ⁄⁄⁄⁄⁄⁄ ΟΥΚΡΙΠΤΟΥΛЄΥΚΟΛΙΘΟΝ	Σεβαστοῦ . . . . λευκόλιθον
	ΝЄΛΙ	. . . .

Noms de ceux qui, dans leurs grandes prêtrises, ont souscrit pour les travaux des combles de l'édifice : Keios Seleucos, grand-prêtre du dieu Auguste. . . . . de marbre.

Au-dessous de la ligne 5, se reconnaissent encore, jusque sur la quatrième assise, les traces d'autres lignes qui continuaient l'inscription; mais elles étaient écrites en plus petits caractères, que le temps a rendus illisibles. Le mot ἐπίδωμα est nouveau. L'adjectif ἐπιδωμάτιος seul jusqu'ici s'était rencontré ; il est appliqué, dans Grégoire de Nysse, au gazon qui pousse sur le toit d'une maison (2). Il ne peut désigner ici qu'une couverture d'une espèce quelconque : nous nous sommes servis du mot *combles* à cause de son caractère très-général. S'agit-il de l'achèvement, s'agit-il de la réparation de l'édifice? C'est ce que ne nous dit pas l'inscription ; mais l'emploi constant des formes lunaires, qui ne paraissent ni dans la traduction grecque de l'*Index*, ni dans l'inscription de l'ante de gauche, nous conduirait plutôt à voir là le souvenir d'une restauration de l'édifice entreprise au second ou au troisième siècle de notre ère. A la dernière ligne, il est question d'un ouvrage en marbre qu'aurait fait exécuter à ses frais Séleucus; mais je n'ai pu restituer les mots qui séparent Σεβαστοῦ de λευκόλιθον.

(1) Voyez pl. 15.
(2) *Thesaurus*, édit. Didot, *s. v.*

145.

Sur le mur ouest de la cella, dans l'intérieur du temple. Une brèche pratiquée en cet endroit a enlevé toute la moitié postérieure des lignes (v. pl. XVIII). Les voyageurs précédents avaient lu les onze premières lignes (*C. I. Gr.* 8817); les huit dernières, cachées sous le sol, ont été mises à découvert par nos fouilles. Les lettres ont de 0m,025 à 0m,030. Le vide que l'on remarque sur notre copie indique non pas une lacune, mais un espace que l'on a laissé en blanc pour ne pas écrire sur le joint des deux blocs que couvre l'inscription.

ΕΠΗϹΤΑΜΕΝΟϹ	Ἐπηστάμενος . . .
ΥΠΕΡΑΡΘΕΝΤΑϹΥ	ὑπὲρ ἀρθέντας, ὑ[πὲρ τοὺς κοιμωμένους.,
ϹΕΤΟΝ[Τ]ΟΝΟΛΟΝΔΙΜ	σὲ τὸν τõν ὅλον διμ[ιουργόν κραυγάζω,
ΤΟΥΤΟΝΜΕΡΥϹΕΤΟΝ	τοῦτόν με ῥῦσε τõν [ἀνομιῶν . . .
ΑΝΑΜΑΡΤΗΤΕΩΕΧ	ἀναμάρτητε, ὦ ἔχ[ων ἐξουσίαν . . .
ΘΕϹΜΟΥϹϚΙΡΑϹΑΜ	θεσμοὺς καὶ σιρὰς ἁμ[αρτημάτων . . .
ΗΓΑΡΕΠΗΓΗϹΑΡΧ	ἡ γὰρ ἐπὴ γῆς ἄρχ[η . . .
ϢΠΑΥϹϚΞΙΦΥϹΑΝΔΡ	Ὤπλυς καὶ ξίφυς ἀνδρ . . .
ϹΟΖΟΜΕΝΟΝΜΕΠΑ	σοζόμενόν με πα . . . .
ΤΕΛΟϹΔΕΛΥΠΟΝΚΑΤ	τέλος δὲ λυπõν κατ . . . .
ΟΛΟϹΕΝΕΚΡΥϹΠΡΟϹ	ὅλος ἐ[ν] νεκρῦς πρὸς . . . .
ΥΛΗΠΑΡΑΔΟΥϹΤΟΧ<	ὕλη παραδοὺς τὸ χ . . . . .
ΡΥϹΙΝΤΕΠΙΓΩΝΔΑΚΙ	ῥύσιν τε πιγῶν δακρ . . . .
ΜΕΤΑΟΔΥΡΜΩΝΠΑΡΕ	μετὰ ὀδυρμῶν παρε[χ . . .
ΑΝΕϹΕΟϹΜΕΤΥΧΗΝΕ	ἀνέσεός με τυχῆν ε . . .
ΡΕΥϹΙΝΤΟΥΠΥΡΟϹΕΚ	ῥεῦσιν τοῦ πυρὸς ἐκ . . . .
ΧΑΡΙΤΙΧΥΤΟΥΜΟΝΟΥΑ	χάριτι Χριστοῦ τοῦ μόνου . . .
ΗΔΟΥΕ ΤΑΦΟΥΚΑΓΟϹΥ	ἠδοῦ ε[ἰ] τάφου κἀγώ συ . . .
ϹΟϹΟΝΜΕϹΟΤΙΡΕΝΤΙΕϹ	σõσον με, σοτίρ, ἐν τῇ ἐσ . . .

Nous n'essayerons pas d'entreprendre une restitution et une traduction d'un texte dont la prosodie et l'orthographe sont également barbares, et dont il nous manque à peu près la moitié. C'est, à ce qu'il semble, une prière dans laquelle quelqu'un, celui peut-être qui a converti le temple en église, implore le pardon de ses péchés. Les premiers vers ont pu être à peu près complétement rétablis par MM. Kirchhoff (*C. I. Gr.*, n. 8817) et Waddington (*Voyage arch.*, n. 1805) à l'aide de la copie, d'ailleurs détestable, de Macdonald Kinneir, qui paraît avoir vu l'inscription entière. La grande brèche qui coupe en deux le mur occidental de la Cella aurait donc été pratiquée entre le moment où Macdonald Kinneir visita Ancyre, en 1813, et l'année 1836, où Hamilton trouvait déjà l'inscription mutilée. Quand le botaniste Aucher-Éloy, en 1834, s'arrêta à Ancyre, il y trouva, dit-il, le temple en démolition : un pacha avait trouvé bon d'en abattre un pan afin d'avoir de belles pierres pour se faire construire un bain (1). Ce serait sans doute alors que ce côté de la Cella aurait été en partie détruit.

La distinction de l'ο et l'ω n'est en général pas faite dans cette inscription. L'iotacisme y rend méconnaissable au premier moment certains mots. Ainsi l. 1, ἐπηστάμενος pour ἐπιστάμενος, l. 3, διμιουργός pour δημιουργός, l. 7, ἐπή pour ἐπί, l. 8, ὅπλυς pour ὅπλοις, et ξίφυς pour ξίφοις au lieu de ξίφεσιν, l. 11, νεκρῦς pour νεκροῖς, l. 13, πιγῶν pour πηγῶν, l. 15, τυχῆν pour τυχεῖν, l. 18, σωτίρ pour σωτήρ. De même pour l'ω : l. 3, le second τον est pour τῶν, ὅλον pour ὅλων, l. 4, τον pour τῶν, l. 9, σοζόμενον pour σωζόμενον, l. 10, λυπον pour λυπῶν, l. 15, ἀνέσεος pour ἀνέσεως, l. 18, κάγὸ pour κἀγὼ, l. 19, σοσον pour σῶσον, σοτίρ pour σωτήρ. En revanche, le mot ὅπλον, où il faudrait un ο, est écrit par un ω. L. 6, nous croyons qu'il faut voir dans le caractère qui sépare θεσμούς de σιράς un sigle ayant la valeur de καί. Il en est de même ligne 8 avant le Ξ.

(1) *Relations de voyages en Orient*, t. I, p. 70.

Au moment où nous imprimions ces pages, nous avons reçu de l'abbé Vincent Kyrmizian, Arménien catholique d'Ancyre, professeur au séminaire fondé par Mgr Chichmanian et aujourd'hui dirigé par son successeur Mgr Arakial, les deux inscriptions suivantes, dont l'une au moins a une grande importance. C'est dans le quartier grec qu'il les a recueillies et copiées; comme il en manifestait l'espérance en nous les envoyant, elles sont inédites. Nous espérons que cette première communication sera suivie de beaucoup d'autres, et que les deux années passées à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, par MM. Vincent Kyrmizian et Jean Saghyrian, profiteront à la fois au développement intellectuel et moral de la communauté arménienne et aux intérêts de la science européenne. Cette honnête et laborieuse population, trop peu connue en Occident, n'a pas de meilleur moyen de s'assurer les sympathies de l'Europe que de nous prouver, par de fréquents envois, qu'elle compte déjà, parmi ses conducteurs spirituels, des hommes chez qui s'est éveillée la curiosité scientifique, et qui peuvent dès aujourd'hui nous aider à défendre contre l'insouciante ignorance des générations actuelles tant de restes encore subsistants du passé.

146.

Sur une table de marbre encastrée dans une construction moderne, où elle était en grande partie cachée par du plâtre. Dans le quartier grec. Lettres toutes parfaitement conservées.

PSEMPAELLYCINO PROC AVGGNN
PROV SYRIAE PALESTINAE PROC
HIDILOGI PROC DACIAE POROLISENSIS
PROC $\overline{XX}$ $\overline{H}$ PROVINCIARVM GALLIARVM
NARBONENSIS ET AQVITANIAE ITEM OMNIBVS
EQVESTRIBVS MILITIIS PERFVNCTO
BLAESIVS APOLLINARIS

P(ublio) Semp(ronio) Ael(io) Lycino proc(uratori) Aug(ustorum) n(ostrorum)
prov(inciæ) Syriæ Palestinæ, proc(uratori)
hidilogi, proc(uratori) vigesimæ h(ereditatum) provinciarum Galliarum
Narbonensis et Aquitaniæ, item omnibus
equestribus militiis perfuncto,
Blaesius Apollinaris.

Nous avons ici les noms complets d'un personnage de l'ordre équestre déjà mentionné dans une inscription latine d'Ancyre dont nous avons plusieurs copies; l'une provenant de Douza a été reproduite par Gruter (1), l'autre provenant de Tournefort par Muratori (2). Pococke (3) et Hamilton (4) l'ont encore transcrite dans le cimetière arménien, et c'est d'après la comparaison de toutes ces copies que M. Waddington, dans le *Voyage archéologique*, n. 1786, la rétablit ainsi:

Imp. Cæsari M. Aurelio Antonino invicto Augusto Pio
Felici, Aelius Lycinus, v(ir) e(gregius), devotissimus numini ejus.

L. 1. Je ne connais pas d'autre exemple du nom de Sempronius ainsi abrégé. Il suffirait de cette accumulation de noms et de ces *gentilicia* ainsi abrégés pour nous avertir que l'inscription nouvelle n'est pas antérieure à la fin du second siècle; mais elle porte d'ailleurs avec elle sa date, si on la rapproche de celle que nous venons de citer. L'empereur dont il est question sur le marbre copié par Tournefort est, dit M. Waddington, Caracalla ou Élagabale. Mais nous voyons, par notre inscription, qu'au

(1) P. 259, 1, in Græcia alicubi, e Douza.
(2) P. 247, 4.
(3) *Inscript. ant.* p. 33.
(4) T. II, n. 129.

perpétuité, Dion en affirmant qu'elle lui avait été donnée chaque fois pour cinq ans. C'est encore une erreur de Suétone que de représenter Auguste comme ayant fait le cens, par trois fois, en vertu de ce titre de « surveillant des lois et des mœurs ». Les dénombrements auxquels procéda Auguste ne coïncident point avec les années où il revêtit cette magistrature d'un caractère tout spécial ; il nous apprend d'ailleurs lui-même, dans l'*Index*, en quelle qualité et avec quels pouvoirs il opéra le recensement. Enfin ce qu'ajoute notre texte, que ce titre avait été donné à Auguste, τῇ μεγίστῃ ἐξουσίᾳ « avec le pouvoir suprême », indique que cette autorité, comme celle dont avait été investi César, en qualité de *præfectus morum*, avait plus d'étendue que celle de la censure républicaine. Ce qui, dans l'histoire de la constitution républicaine, rappellerait le mieux, à certains égards, la plénitude du pouvoir conféré à Auguste par cette « surveillance des lois et des mœurs », ce serait la situation faite autrefois aux *decemviri legibus scribundis*, et l'autorité remise au dictateur Sylla par la loi Valéria.

Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est ce qu'ajoute Auguste, que, supplié dans la suite plusieurs fois de revêtir de nouveau cette haute dignité, ce pouvoir discrétionnaire qui est si commode pour opérer des réformes, il s'y refusa, et régla, au moyen de l'autorité que lui conférait la puissance tribunitienne, les affaires qui réclamaient son intervention. On est mis ainsi sur la voie du procédé par lequel, entre les mains d'Auguste, la puissance tribunitienne se transforma et s'agrandit peu à peu jusqu'à devenir cette puissance à peu près illimitée que l'histoire nous montre aux mains des empereurs romains.

Les lignes suivantes (Gr. III, 21-23) doivent faire corriger deux passages erronés de Suétone (*Aug.* 27, *Tib.* 16). Ce ne fut pas deux fois, comme le dit Suétone, mais cinq fois, qu'Auguste associa un collègue à sa puissance tribunitienne (Agrippa en 736 pour cinq ans, et encore en 741 pour cinq ans ; Tibère en 748 pour cinq ans, en 757 pour dix ans, et en 766 pour dix ans).

On savait qu'Auguste avait été membre des quatre grands colléges sacerdotaux et de celui des Féciaux ; mais cette portion nouvelle de la traduction grecque nous apprend (IV, 5-7) qu'il s'était fait de plus agréger aux colléges des frères Arvales et des Titiens, sacerdoces qui avaient à peu près disparu du temps de Cicéron et qu'il faut compter parmi ces antiques institutions qu'Octave, avec sa manie de restauration et de restitution, s'était piqué de rétablir.

Le texte grec (V, 1-3) nous fait connaître le nombre des citoyens romains trouvés dans le recensement de l'an 768. Il est de 4,937,000. Il faut donc, à l'aide de ce document nouveau et authentique, corriger le chiffre 4,101,017 donné par Suidas au mot Αὔγουστος et les chiffres d'Eusèbe, 4,001,317 (traduction arménienne) et 9,370,000 (traduction de saint Jérôme).

Sans nous arrêter aux lignes 12 et 14 de la deuxième colonne du texte latin que les commentateurs avaient singulièrement altérées et que le grec nous permet aujourd'hui de constituer d'une manière certaine, nous signalerons les lignes suivantes qui nous révèlent, elles aussi, bien des faits nouveaux. La seconde colonne du latin, sans avoir perdu comme la première des lignes entières, a pourtant été bien maltraitée ; de la plupart des lignes, il ne reste que quelques mots, et les commentateurs, jusqu'ici, pour compléter ces lignes mutilées, avaient souvent été réduits à des conjectures plus ou moins vraisemblables, dont plusieurs se sont trouvées fausses. Quatre lignes complètes du texte grec (V, 9-13) nous apprennent que le sénat fit faire des vœux pour la santé d'Auguste chaque cinquième année, c'est-à-dire tous les quatre ans, par les consuls et les colléges sacerdotaux. Ces vœux furent plusieurs fois accompagnés de jeux, présidés tantôt par les consuls, tantôt par l'un des quatre grands colléges nommés ci-dessus. Ceci confirme et éclaire deux passages de Dion (1). M. Zumpt, ne disposant que du texte latin mutilé, avait supposé qu'il s'agissait des vœux que l'on faisait annuellement le 13 janvier pour la santé des empereurs. Le grec nous apprend au

(1) Dion., LIII, 1 et LIV, 19.

contraire qu'il s'agit de vœux spéciaux pour Auguste ; ces vœux, suivant Dion, auraient été célébrés pour la première fois en 726, et une médaille publiée par Eckhel (1) et par M. Mommsen (2) nous apprend que ces vœux étaient adressés *Apollini Actio*. Il ne faut pourtant pas confondre les jeux qui accompagnaient ces vœux solennels avec les jeux Actiaques, célébrés seulement hors de l'Italie, à Nicopolis et dans d'autres villes.

La traduction grecque (V, 16-17) confirme une conjecture émise par Marini (*Arv.* p. 596) sur l'introduction du nom d'Auguste dans le chant des Saliens ; elle a permis de restituer d'une manière certaine tout le passage relatif à sa nomination au souverain pontificat, passage caractéristique, où il se vante de la modération dont il a fait preuve en refusant de dépouiller Lépide de cette haute dignité, et où il rappelle avec orgueil le concours de peuple qu'attira à Rome son élection à ce sacerdoce (Lat. II, 23-28). Il a fallu de même disposer tout autrement le passage relatif à son retour de Syrie et aux témoignages de reconnaissance qui lui furent donnés à cette occasion par le sénat; nous y voyons pour la première fois que le jour de son arrivée fut appelé *Augustalia* (12 octobre 735). Le monument confirme ainsi un passage des *Fastes d'Amiterne* et du *Feriale Cumanum* (3), un passage de Dion (4), et il donne la date de plusieurs médailles (5). Le grec nous apprend aussi que les Vestales étaient associées aux pontifes dans la cérémonie religieuse à laquelle donna lieu l'érection de l'autel qui fut consacré à cette occasion devant la porte Capène à la *Fortune du Retour* (Lat. II, 29-33).

On n'aurait pas non plus, sans le secours du grec, pu rétablir la suite du récit des fêtes qui célébrèrent cette rentrée, ce que dit Auguste du consul Lucrétius envoyé en Campanie au-devant de lui avec une partie des tribuns, les préteurs et les principaux magistrats, « honneur, » ajoute-t-il, « qui jusqu'alors n'avait été accordé à personne » (Lat. II, 34-37). Dans le texte tel qu'il est constitué par Zumpt, il n'y a point trace de tout cela. Dans les quelques lignes qui sont relatives à son retour d'Espagne et de Gaule en 741 (II, 37-41) le sens général avait été saisi ; ce qu'ajoute notre copie, c'est le nom de cette *Pax Augusta* à qui avait été consacré l'autel élevé cette fois dans le champ de Mars, comme nous l'attestaient les fragments des Fastes d'Amiternum et de Préneste. Le texte grec doit faire corriger en *Hispania* le mot *Germania* que M. Mommsen, trompé par une mauvaise copie de M. Mordtmann, avait introduit dans la restitution d'un fragment de l'*Index* (*C. I. L.* t. I, p. 396).

Ch. XIII. On connaît les dates des deux premières clôtures du temple de Janus sous Auguste, en 725 et 729. La troisième doit se placer, suivant M. Mommsen, entre 746 et 753, à une époque pendant laquelle paraît avoir régné une paix profonde. Le texte de Dion nous manque pour les années 748-752 ; c'est sans doute ce qui nous a privés de la date précise de cette troisième clôture. Ch. XIV et XV. M. Mommsen éclaircit tout ce qui se rapporte aux honneurs dont avaient été revêtus Caius et Lucius César et aux libéralités qu'à huit reprises différentes Auguste fit au peuple de Rome ; mais c'était là une des parties du texte latin dont la lecture laissait le moins à désirer. Ch. XVI. Notre copie a fixé la lecture du mot important COLLATICIS, que l'on n'avait pas su reconnaître dans les anciennes copies. Voici, d'après M. Mommsen, l'explication du terme ici employé, terme qui nous indique comment s'opéra, dans les villes de l'Italie auxquelles une partie seulement de leur territoire fut enlevée, l'installation des nouveaux propriétaires établis par Auguste : on a là un renseignement, qui supplée au silence des historiens, sur le caractère et le mode de cette dépossession partielle : « Collaticia autem [ea prædia] cur dicantur, in promptu est.

(1) VI, 104.
(2) *Römisches Münzwesen*, p. 742.
(3) *C. I. L.*, I, p. 404.
(4) LIV, 10.
(5) Eckhel, VI, 106. Cohen, *Aug.*, 96-101, n. 378-379.

Nam ademptio hæc ut quamvis in re injusta, tamen justa ratione fieret, ita peragenda erat, ut, ubi quarta territorii pars adimeretur, sui quisque agri partem quartam possessor cederet aut novo colono aut veteri possessori, cui plus quarta parte adempta esset, itaque re omnes conferrent ad quartam territorii partem novis dominis vacuam tradendam. Pecunia vero pro collaticiis agris a Cæsare reddita solvebatur municipiis ea scilicet lege, ut dominis læsis pro portione eam distribuerent. »

Dans le ch. XVII, qui a fourni à M. Mommsen l'occasion de faire l'histoire de l'*ærarium militare* et de l'armée romaine sous Auguste, nous signalerons seulement la correction « qui vicena [*plura ve*] stipendia emeruissent », qu'a suggérée la lacune exactement mesurée.

Le court chapitre XVIII est resté tristement mutilé. Les chapitres XIX et XX sont de ceux où le texte grec, quoique lu pour la première fois, n'a rien ajouté au texte latin, remarquablement bien conservé pour toute cette partie. Il en est de même pour presque tout le chapitre XX. Seules, les lignes 19 et 20, qui présentent aujourd'hui un sens suivi, n'avaient jusqu'alors laissé entrevoir qu'une chose, le nom de la voie Flaminia et l'indication d'une réparation par Auguste. Ce n'est point ici le grec, quoique lu pour la première fois et à peu près complet, qui nous a permis d'ajouter au texte traditionnel l'indication précise des travaux exécutés par Auguste sur la voie Flaminienne et les noms de ces deux ponts, le pont Milvius et le pont Minucius, dont l'un au moins n'a été mentionné jusqu'ici ni par les historiens ni dans les inscriptions. Le grec, ce qui est remarquable, ne contient pas ces noms; on les y a omis, comme s'ils n'avaient pas d'intérêt pour les lecteurs galates, et on s'est contenté de dire que deux de ces ponts n'avaient pas encore besoin de réparation. C'est en regardant de plus près le texte latin que nous sommes arrivés ici à distinguer sur le marbre des lettres qui avaient échappé à nos prédécesseurs.

Dans les chapitres XXI et XXII, le texte avait été, à quelques mots près, heureusement rétabli par Zumpt jusqu'à la ligne 36. Mais tout ce qui est relatif aux jeux séculaires et aux jeux célébrés par Auguste, dans son treizième consulat, en l'honneur de Mars Ultor, n'avait pas été compris et n'a pu être retrouvé et reconstitué qu'à l'aide de la traduction grecque et d'une exacte mesure des lacunes. On n'avait même pas soupçonné qu'il s'agît ici de ces jeux.

Dans le chapitre XXIII, le mot δίκροτοι du grec conduit à rétablir « triremes [*et biremes*] » au lieu de « triremes [*et quadriremes*] ». Au chapitre XXIV, on voit par le grec qu'une seule province est nommée comme ayant reçu d'Auguste les objets d'art dont l'avait dépouillée Antoine; il faut donc renoncer aux anciens suppléments « [*Peloponnesi et A*]siæ, ou [*Achaiæ et A*]siæ ». Il ne s'agit donc ici que de la province d'Asie; c'était d'ailleurs à des villes de cette province que se rapportaient toutes les restitutions de ce genre mentionnées par les auteurs.

Ch. XXV. Il y a là quelques lignes relatives à la guerre d'Actium et à l'enthousiasme que, d'après Auguste, l'Italie avait d'abord manifesté, à l'élan tout spontané avec lequel toutes les provinces occidentales se seraient rangées sous sa conduite : elles sont de celles qu'il conviendrait de citer pour montrer comment Auguste entendait expliquer à ses contemporains et à la postérité les origines de son pouvoir. Ici encore, une inspection plus attentive du texte latin nous a permis de retrouver, encore lisibles sur la pierre, des mots qui avaient échappé à nos devanciers (1). On n'avait pas pu non plus, par suite d'une méprise de Paul Lucas (*consulibus* pour *consules*) deviner de quoi il s'agissait dans la dernière phrase du paragraphe, où Auguste semble indiquer combien, des sept cents et quelques sénateurs qui lui prêtèrent serment en 722, arrivèrent depuis lors au consulat, et combien à la préture.

Ch. XXVI. M. Mommsen a reconnu (l. 12 et 13) la mention de la soumission des peuples qui habitaient les vallées alpestres, dans un passage où les éditeurs précédents avaient confondu le

(1) M. Mordtmann, dont la copie n'avait pas été publiée, avait, paraît-il, lu comme nous les mots importants : *quo vici ad Actium.*

mot Ἄλπεις avec le nom du fleuve Albis. Si nous ne sommes pas parvenus à lire sur la pierre (il y a là une profonde et large écorchure) le nom du point extrême atteint par la flotte romaine partie de l'embouchure du Rhin pour reconnaître la côte septentrionale de la Germanie en se dirigeant vers l'Orient, en revanche nous avons distingué, dans le paragraphe relatif aux expéditions d'Éthiopie et d'Arabie, un certain nombre de mots et de lettres qui manquaient complétement dans les copies antérieures. Guidé par ces vestiges, le nouvel éditeur, avec le concours d'un de ses élèves, M. Bormann, a pu restituer l'ensemble de cet important passage, et y faire figurer pour la première fois les noms de Nabata, de Méroë et de Mariba.

Rien de nouveau dans le chapitre XXVII; le commentaire résume tout ce que nous apprennent les historiens et les médailles sur ces affaires d'Orient, brièvement rappelées par Auguste.

Chapitres XXVIII et XXIX. Notre texte est ici moins complet que celui de nos prédécesseurs; un fragment de la couche superficielle paraît avoir été détaché récemment. Dans le chapitre XXX, le sens général, grâce au texte grec découvert par Hamilton, n'était point douteux; mais, en mesurant les lacunes et en tirant parti de quelques lettres négligées jusqu'ici, M. Mommsen a pu reconstituer bien plus exactement le texte latin. Il en est de même pour le chapitre XXXI.

Au chapitre XXXII, figure pour la première fois, d'après notre copie rapprochée du grec, un roi des Albaniens, Artaxarès; le personnage est tout à fait inconnu, mais les vestiges de ce nom se trouvaient déjà dans les copies antérieures, où on n'avait pas su les distinguer. Avec M. Mommsen, j'aime mieux lire *Dumnobellaunus* (cf. Dumnorix et Cassiobellaunus) que voir là deux rois, *Dumno* et *Bellaunus;* j'aime mieux aussi « lire Marcomanorum Suebo [*rumque complures*] » qu'admettre le roi *Suebo*.

Ch. XXXIII, XXXIV et XXXV. Le texte latin, dont le sens était fourni par le grec, a été reconstitué d'une manière bien plus complète. Les éditeurs précédents ignorant, quelle distance séparait sur la pierre les nombreux fragments de mots conservés, avaient pris là bien des libertés, et souvent avaient fort altéré le mouvement de la phrase latine et l'avaient prolongée ou coupée mal à propos.

C'est une question assez obscure de savoir d'où vient l'espèce de résumé partiel qui termine l'*Index*, et qui commence à la ligne 29 de la colonne VI. Il est évident qu'il ne remonte pas à Auguste lui-même; on y parle de l'empereur à la troisième personne; ce supplément est d'ailleurs d'un style sec et grêle, et tout ce qu'il contient se trouve déjà mentionné avec plus de détail dans le cours même du Testament politique. La seule mention nouvelle qu'il contienne, c'est celle des dons faits par Auguste aux provinces. M. Mommsen trouve cette énumération trop mesquine et trop mal écrite pour consentir à y reconnaître, comme on a voulu le faire, la main de Tibère. Ce serait, selon lui, au magistrat grec d'Ancyre qu'il faudrait peut-être rapporter cette addition. Il me paraîtrait étrange, je l'avoue, qu'un Grec d'Ancyre eût conçu l'idée d'écrire en latin, dans une langue qui n'était pas la sienne, un pareil document, et, sans prévenir personne, se fût permis d'ajouter ainsi un supplément de sa façon aux pages tracées par la main même du maître du monde. N'est-il pas plus vraisemblable d'admettre que nous avons ici un texte apporté d'Italie en même temps que l'*Index* lui-même et emprunté comme lui à une source autorisée? M. Mommsen trouve qu'il y a quelque chose de mesquin dans cet épilogue; « de la vie d'Auguste tout ce qu'on y rappelle, c'est l'argent qu'il a donné pour des jeux et des édifices, comme s'il s'agissait ici du duumvir de quelque municipe, et non d'un empereur du peuple romain. » Mais ces largesses, qui ne nous touchent guère, n'était-ce pas ce qui devait le plus frapper la plèbe romaine, ce qui devait le plus lui faire regretter un souverain si libéral, et lui donner un goût de plus en plus prononcé pour le régime impérial? L'*Index rerum gestarum* était long à reproduire; il contenait la mention de bien des faits qui n'intéressaient que médiocrement les gens illettrés, la foule, et dont l'importance aurait été difficilement comprise soit par *les mangeurs de noix et de pois frits*, par ce *petit peuple en tunique*

moment où elle fut gravée en l'honneur d'Ælius Lycinus par Blæsius Apollinaris, Lycinus exerçait sa charge comme représentant de deux Augustes. Il n'y a donc plus à hésiter : ce fut sous Caracalla et Géta que Lycinus entra en fonctions, et après la mort de Géta il honora Caracalla par l'inscription que Douza vit le premier. L. 3. Nous trouvons ici une transcription latine du titre que portait en Égypte le procurateur chargé d'administrer dans cette province le domaine privé de l'empereur, le fonctionnaire que les inscriptions grecques appellent ὁ πρὸς τῷ ἰδίῳ λόγῳ τεταγμένος (1), ὁ γνώμων τοῦ ἰδίου λόγου (2), ὁ ἐπίτροπος δουκηνάριος Ἀλεξανδρείας τοῦ ἰδίου λόγου (3). Strabon le nomme ἰδιόλογος (4), et c'est ce terme qu'a transcrit exactement une inscription de Venafrum (5). Notre transcription, due peut-être à un graveur qui ne comprenait pas le sens du mot, est moins correcte. La lettre H surprend ici : on peut pourtant se l'expliquer, sans accuser l'ignorance du graveur ou de celui qui lui avait fourni le texte à copier sur la pierre. C'est qu'en effet si le mot ἴδιος est ordinairement marqué de l'esprit doux, il paraît pourtant s'être prononcé, dans certains dialectes locaux (6), avec une aspiration initiale, reste sans doute d'un ancien digamma (7), qui a été parfois indiquée, dans les inscriptions, par l'aspiration de la consonne précédente, et que représenterait ici le H (8).

Mais ce qui fait surtout l'intérêt de l'inscription, c'est qu'elle contient, écrit tout au long, le nom de l'une des trois provinces financières que l'on comptait en Dacie, depuis Antonin le Pieux (9). La DACIA APULENSIS avait été la première reconnue sur les monuments ; un diplôme militaire du musée de Naples avait plus tard révélé le nom de la DACIA MALVENSIS (10). Borghesi avait cru lire le nom de la troisième Dacie dans une inscription de Neigebaur trouvée non loin de Sarmizegethusa, à Varhély, inscription dont il restituait ainsi le titre : PROC·AV[*gusti iii*] DAC*iarum* APVL*ensis* AVR*ariæ* M[*alv*]*ensis*. Mais depuis lors M. Mommsen a vu l'inscription même de Varhély ; il a constaté qu'elle avait été mal copiée par Neigebaur et qu'il fallait lire (nous devons ce renseignement à une bienveillante communication de M. Léon Renier) POR et non AVR. Il en a conclu que ce district avait, comme les deux autres, emprunté son nom à une de ses villes principales, Porolissum ou Parolissum (11).

La conjecture de M. Mommsen (12) est confirmée de la manière la plus formelle par le texte d'Ancyre, où le nom de la province procuratorienne est écrit en toutes lettres : DACIA POROLISENSIS (13).

(1) *C. I. Gr.* 4957, l. 39.

(2) Ibid. l. 44.

(3) *C. I. Gr.* 3751.

(4) L. XVII, ch. 1, § 12 : Ἄλλος δ' ἐστὶν ὁ προσαγορευόμενος ἰδιόλογος, ὃς τῶν ἀδεσπότων καὶ τῶν εἰς Καίσαρα πίπτειν ὀφειλόντων ἐξεταστής ἐστι.

(5) Mommsen, *I. R. N.* 4636. Orelli-Henzen, 6926 ; on y lit les mots : *idiologo ad Ægyptum*.

(6) Ainsi dans l'île de Ténos (*C. I. Gr.*, 2329, 2335), dans l'île de Siphnos (ibid., 2347, c.).

(7) La *table d'Héraclée* porte Ϝίδιος.

(8) Franz (*Elementa Epigraphices Græcæ*, p. 232) cite des exemples de plusieurs autres mots, tels que ἔτος, ἐνιαυτός, ἴσος, qui paraissent aussi avoir été parfois aspirés. C'est dans des inscriptions postérieures à la réduction de la Grèce en province romaine qu'il relève ces exemples.

(9) Borghesi, *OEuvres épigraphiques*, t. I, p. 480, et la note de M. Henzen.

(10) Henzen-Orelli, 5520. Cf. *Bullett. dell' Inst. arch.*, 1848, p. 153.

(11) Le nom de la ville de Porolissum ou Parolissum, dont l'emplacement n'est pas fixé encore d'une manière certaine, était connu par les auteurs et les inscriptions. On trouvera tous les textes qui y sont relatifs réunis dans Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. III, p. 1109. La double copie d'une inscription de Varhély, que nous donne Gruter (p. 413, 2 et 477, 3), donne POROL pour première syllabe ; c'est à tort, si nous ne nous trompons, qu'Orelli, en réimprimant cette même inscription d'après Seivert, a corrigé POROL en PARAL (n. 3433). Dans les plus récentes éditions de Ptolémée, on trouve Πορόλισσον et Παρόλισσον (III, 8, 6).

(12) *C. I. L.* vol. III, n. 1464. La découverte de M. Mommsen est indiquée par M. Renier dans le tome VI des *OEuvres complètes* de Borghesi, p. 265, n. 4. Elle est aussi signalée par M. Desjardins dans sa *Lettre à Henzen sur quelques inscriptions inédites de Valachie et de Bulgarie*, p. 12, note 3.

(13) Le nom est écrit par deux S dans la *Table de Peutinger* et le *Géographe de Ravenne* et Ptolémée, mais par un seul dans une inscription citée par Fabretti.

La formule ITEM OMNIBUS EQUESTRIBUS MILITIIS PERFUNCTO mérite aussi quelque attention. Elle indique que le rédacteur de l'inscription, frappé de l'importance des services civils d'Ælius Lycinus, a jugé inutile d'énumérer ses services militaires. Cette formule n'est pas commune ; je ne la retrouve que dans une inscription de Dacie, publiée par Reinesius, et qu'Orelli paraît regarder à tort comme suspecte (1).

147.

Sur un cippe funéraire, dans le même quartier.

D M	D(is) M(anibus)
M❦VLPIO	M(arco) Ulpio
ANTVLLINO	Antullino
7·LEG❦XVIFL	Centurioni leg(ionis) sedecimæ Fla(viæ)
. . . LPI❦VEGETVS	[P(iæ) F(idelis) U]lpi Vegetus
ANTVLLINVS❦ET	Antullinus et
SEVERVS❦FILI	Severus fili
PATRI❦PIENTISSIMO	patri pientissimo.

La copie qui m'a été envoyée porte LIB à la ligne 3, après le sigle 7. La correction ne peut faire l'objet d'aucun doute. Le nom d'Ulpius nous indique que l'inscription est postérieure à Trajan. Fondée par Vespasien, la *Legio XVI Flavia Firma* paraît être restée, jusqu'à la fin de l'empire, cantonnée en Syrie. Il n'est pas étonnant qu'après avoir pris sa retraite, un centurion de cette légion soit venu s'établir et mourir à Ancyre.

Dans une troisième inscription qui nous était envoyée en même temps, et qui est en grec, nous n'avons pu distinguer que quelques mots sans suite.

Le seul monument qui soit encore debout à Ancyre, avec la cella du temple de Rome et d'Auguste, c'est la colonne à cannelures horizontales, que les Turcs désignent sous le nom de *Bal-kiz Minaret.* Elle ne porte aucune inscription, et la tradition locale ne nous apprend rien sur son origine. On a supposé, non sans quelque vraisemblance, qu'elle fut élevée en mémoire du passage de Julien, qui fut reçu à Ancyre avec de grands honneurs et y fit un assez long séjour. C'est en tout cas une œuvre de la décadence. Le chapiteau est déjà de forme byzantine; il est composé de quatre feuilles d'acanthe aux angles et de quatre boucliers circulaires sur les faces; sur ces boucliers existent des trous de scellement qui ont dû servir à fixer des aigles ou tout autre emblème en bronze. Les proportions du piédestal sont particulièrement disgracieuses.

Ancyre, sous l'empire, avait certainement bien d'autres édifices. Rien que dans les inscriptions nous trouvons mentionné un hippodrome (2), des bains (3), un gymnase (4). Nous avons remarqué, employés dans différentes constructions, des gradins en pierre qui ont dû appartenir jadis à un théâtre ; enfin on ne saurait s'imaginer le nombre de fragments d'architecture, stèles votives et funéraires, fûts et chapiteaux de colonnes, piédestaux, autels, que contiennent les murailles

(1) Orelli, 4552. M. Henzen (t. III, p. 480) ne voit aucune raison de douter de l'authenticité.
(2) *C. I. Gr.*, 4039, l. 23.
(3) *C. I. Gr.*, 4025.
(4) *C. I. Gr.*, 4015.

de la ville et ses cimetières. Dans certains endroits les maçons qui, en divers temps, ont reconstruit ces murailles, ont placé symétriquement ces débris, de manière à en tirer comme un grossier motif d'ornementation. C'est ce que l'on remarque, par exemple, dans la ville haute, au point appelé *Parmak Capou*, « la porte du doigt. » Là les piédestaux, les autels, des bucranes, des têtes de Méduse forment une sorte de bandeau d'un aspect très-pittoresque. Cette curieuse muraille, qui est une espèce de musée d'un genre tout particulier, se termine par quelques assises grossièrement réparées en briques ; mais au-dessous de la brique se lisent, sur la tranche externe de longues dalles de marbre, deux inscriptions attestant que c'est à l'époque byzantine, sous un empereur appelé Michel, probablement Michel le Bègue, qu'a eu lieu cette reconstruction (1).

Nous en avions pris une photographie, qui, malheureusement, n'a pu trouver place parmi nos planches. En démolissant, tout autour de Parmak Capou, la muraille croulante qui ne sert plus à rien, on trouverait certainement, par centaines, des inscriptions nouvelles.

Dès le temps de la fondation d'Ancyre, une enceinte fortifiée a dû couronner le sommet de la longue et étroite colline qui porte la ville. Cette colline, formée, selon Hamilton (2), d'une roche porphyrique qu'il appelle du trap, se termine vers le nord par un précipice abrupt, et, vers le sud, va mourir dans la plaine. Au levant, elle présente, dans presque toute son étendue, l'aspect d'un haut mur de rochers, où l'escalade est à peu près impossible, tandis que, vers le couchant, elle s'abaisse en pente plus douce, par larges gradins qui permettent aux maisons et aux édifices de s'y grouper et de s'y étager à leur aise, sans s'enlever les uns aux autres l'air et le soleil. De la muraille qui défendait cette forte position au temps d'Alexandre et de Manlius, il ne reste rien, ou du moins nous n'avons rien distingué qui paraisse remonter à une si haute antiquité ; peut-être, en plus d'un point, les assises antiques sont-elles dissimulées sous des rhabillages postérieurs. Quoi qu'il en soit, là comme dans les autres villes de l'Asie Mineure, les anciennes défenses durent être négligées, et, quand on ne les démolit pas, elles tombèrent en ruines pendant les deux premiers siècles de l'empire. Ce fut sans doute au troisième siècle que l'on se mit à reconstruire l'enceinte, quand commencèrent ces incursions barbares dont témoigne, entre autres documents, une inscription d'Ancyre (3) ; cette enceinte, depuis cette époque, a été bien des fois attaquée, démolie par les machines des assaillants, reconstruite par les vainqueurs qui s'y fortifiaient à leur tour. La tradition locale attribue la dernière de ces réparations au sultan Ala-ed-din ; mais Ibrahim-pacha, pendant les quelques années où les Égyptiens ont occupé l'Asie Mineure, a encore reconstruit le mur qui protége la ville du côté de la plaine. Voici comment se présentent aujourd'hui ces fortifications qui, selon toute apparence, sont destinées à entrer dans une nouvelle période d'abandon et de ruine dont profitera largement l'épigraphie.

La ville basse, où se trouvent les plus riches maisons et les plus importants bazars, est entourée d'un mur qui contourne le rebord de la colline au-dessus du grand ravin au fond duquel coule le *Tabak-hané-tchaï*, puis en suit tout le pied du côté de la plaine. Au-dessus de la ville basse, au milieu à peu près de cette pente tournée vers l'ouest qui porte la ville, commence et court, parallèle à la crête de la colline, une première ligne de murailles flanquées de tours qui séparent de la ville ce que l'on appelle la citadelle, *Kalé* (4). En franchissant des poternes que ne garde plus aucun soldat, on entre donc dans ce qui s'appelle *Dichari-kalé*, ou « la citadelle extérieure ».

(1) Voir plus haut, page 240-241.
(2) I, p. 423.
(3) *C. I, Gr.* 4015. Cette inscription, malheureusement mutilée, fut gravée en l'honneur d'un personnage qui, « au milieu des famines et des invasions barbares, avait relevé tout le mur, des fondations jusqu'au faîte ».
(4) Voir la planche LXIX. — Ici, contrairement à un usage qui est encore général en Orient, les chrétiens sont mêlés aux Turcs dans la ville haute.

Si l'on continue à monter, on se trouve bientôt en présence d'une nouvelle enceinte, elle aussi flanquée de tours : c'est ce que l'on appelle *Inch-kalé*, « la forteresse intérieure ». Ce sont les murs de cette forteresse intérieure qui contiennent en plus grand nombre les inscriptions et les débris antiques. Sur le revers oriental, le roc se dérobe et s'abaisse brusquement, de sorte que certaines inscriptions ne peuvent être lues que de très-loin et avec la longue-vue. Au moyen âge, du temps où la possession de cette forteresse était si convoitée, c'était dans cette citadelle qu'étaient concentrées les dernières ressources, les dernières espérances de la défense. On y distingue, au milieu des décombres, les restes d'anciens magasins, de souterrains et de citernes, qui ont servi de prison en 1800, quand on envoya à Ancyre des prisonniers français d'Égypte. Pour n'être d'ailleurs pas exposé à manquer d'eau, on avait construit un passage voûté qui de la citadelle descendait, en suivant l'abrupte paroi presque jusqu'au fond du grand ravin, jusqu'à une belle source qui donne la meilleure eau de la ville, et que protégeait une forte tour, reliée à la ville par ce chemin couvert. Celui-ci se détache du mur dans le voisinage de l'énorme tour, connue sous le nom d'*Ak-koulé*, « la tour blanche », qui occupe l'angle nord-est de toute l'enceinte et qui en forme le point culminant : c'était évidemment, grâce au précipice qui la défend de trois côtés, le nœud même de la position et le point sur lequel devaient se replier les derniers défenseurs de la place. Il court dans la ville toute sorte de contes bleus sur cette tour, sur une porte en fer qui s'y trouverait, et qui donnerait accès à des souterrains allant déboucher à plusieurs lieues de là dans la campagne. C'est évidemment ce chemin couvert qui a donné naissance à tous ces récits ; or il a à peine une centaine de mètres de long, et la construction en est si grossière qu'il doit dater tout au plus de la fin du moyen âge. Il aboutit en bas à une tour rectangulaire d'une exécution assez soignée, mais dont la porte est ogivale.

On aperçoit, dans la muraille, plusieurs lions en pierre dont les uns doivent être anciens, tandis que d'autres ne datent que du moyen âge. Les figures de lion, dont l'emploi, comme symbole d'abord, puis comme simple motif d'ornement, remonte en Asie Mineure à la période primitive, servent encore aux riches négociants arméniens et grecs, dont nous allons visiter les maisons de campagne autour d'Angora, pour décorer leurs kiosques et leurs fontaines. C'est de Constantinople aujourd'hui qu'ils font venir de petits lions en marbre blanc d'une forme toute conventionnelle. Nous avons vu comment l'art phrygien, dans les environs mêmes d'Ancyre, rendait avec une fière simplicité ce type du lion et des autres grands carnassiers du même genre (1) ; l'art gréco-romain a laissé aussi à Ancyre d'assez nombreux exemples de la manière dont il traitait ce même type, avec plus de liberté et d'ampleur, mais souvent avec plus de mollesse. Nous avons reproduit, d'après une photographie, le plus beau des lions gréco-romains qui subsistent encore à Ancyre (2). Tout mutilé qu'il est, il garde assez grand air ; la pose est aisée et noble ; elle rappelle les lions du Pirée, aujourd'hui à l'arsenal de Venise. Ce lion se trouve dans la cour d'une mosquée qui lui doit son nom, selon toute apparence : on l'appelle *Arslan-Hané*, mot à mot « la cour » ou « l'enceinte des lions ». Dans ce même endroit on remarque, outre les débris de plusieurs autres lions, divers fragments antiques, modillons énormes, *claustra* en marbre, chapiteaux, triglyphes. D'autres morceaux ont le caractère byzantin. C'est là enfin que nous avons trouvé, sur un piédestal, une des plus importantes inscriptions de notre recueil (3).

Près du *konak* ou de la maison du pacha, nous avons visité avec M. Riga, un Européen établi depuis bien des années à Ancyre, des substructions qui paraissent avoir appartenu à un édifice important. Elles sont en assises alternatives de moellons et de briques. On ne voit plus que la partie

(1) Voir page 226 et planche XXXII.
(2) Planche XI.
(3) N° 123.

supérieure d'une série d'arcades qui donnaient accès à des voûtes aujourd'hui remplies de décombres et de terre. Selon M. Riga, ces voûtes conduisent jusqu'en un endroit situé à six lieues de la ville. Dans le *konak*, pour supporter les poteaux qui forment un porche extérieur, on s'est servi de piédestaux antiques surmontés de bases, qui ont, à la plinthe, $1^{m},10$ de côté. On les a trouvés, il y a quelques années, dans l'endroit où sont aujourd'hui les écuries du pacha, avec des blocs antiques, et, selon un des vicaires de l'évêque, avec des mosaïques qui y subsisteraient encore sous le sol. Des fouilles sur ce point pourraient avoir de l'intérêt.

Plusieurs autres maisons, où nous conduit M. Riga, sont bâties aussi sur des voûtes romaines que l'on prétend s'enfoncer très-loin, mais qui ne sont probablement que l'étage inférieur d'anciens édifices. La construction en grandes briques, de $0^{m},45$ de long, est très-soignée. Une de ces voûtes est légèrement rampante.

Parmi les débris d'anciennes constructions qui ont été employés dans les murailles actuelles ou qui gisent sur le sol, il y en a toute une catégorie dont nous avons eu quelque peine à deviner le caractère. Ce sont des blocs de pierre, en forme de dés ou de tambours de colonnes, qui sont percés à leur centre d'un trou cylindrique, trou qui se termine d'un côté par un élargissement annulaire, de l'autre par un cylindre creux faisant légèrement saillie sur cette face du dé. A ces blocs ainsi perforés de part en part et disposés de manière à s'emboîter bout à bout, on ne peut trouver d'autre destination que celle de tuyaux. Mais comment expliquer l'emploi de conduits aussi massifs? N'a-t-on pas l'argile, si facile à travailler et si solide? Ce qui pourtant ne nous permet pas de doute, c'est que l'usage de ces tuyaux faits de la pierre dure du pays ne s'est pas perdu à Angora. Nous en avons vu plusieurs fois tailler aux abords de la ville. Peut-être ces tuyaux formaient-ils les branches d'un siphon qui aurait amené dans la haute ville les eaux des montagnes voisines, celles de l'Elma-dagh; à l'est, derrière la citadelle, on distingue les restes d'un aqueduc qui semble du moyen âge. On aurait alors cherché ainsi à obtenir, au moyen du poids de ces lourdes pierres qui se maintiennent d'elles-mêmes en place, une adhésion parfaite ; on aurait cru éviter ces dérangements qui peuvent être plus fréquents avec des tuyaux plus légers et plus mobiles.

A gauche de la route qui mène au monastère de Vank, dont nous aurons l'occasion de reparler, se trouvent les restes d'une importante construction en briques, occupant une éminence qui domine une petite vallée cultivée et boisée. Des corridors sont pratiqués dans l'épaisseur des murs, très-massifs et qui devaient être d'une force extraordinaire : on y découvre aussi un puits carré qui s'enfonce dans le sol et qui se continue jusqu'à une grande hauteur dans la maçonnerie en élévation. Il y avait des arcades et des voûtes dont on ne voit plus que la naissance. Ce doit avoir été une forteresse, une sorte d'ouvrage avancé, car ce bâtiment était relié, par un mur dont on peut encore suivre la trace sur le sol, avec la porte, formée de fragments antiques, par laquelle nous sommes arrivés d'Istanos. Au soin avec lequel avait été dressé l'appareil des voûtes et des arcades, en grandes briques mêlées de moellons, on peut juger que cette forteresse date tout au moins de la meilleure époque byzantine, si elle ne remonte pas à la fin du haut-empire.

Le cimetière situé près du monastère de Vank est rempli de fragments d'architecture et de stèles qui montrent qu'il y avait là autrefois quelque édifice important, un point autour duquel se groupaient les monuments votifs et les tombeaux. Quelques morceaux d'architrave, gisant sur le sol, ne peuvent guère avoir appartenu à un monument moins grand que le *Portique d'Octavie* à Rome. Dans les piles du pont, sur la petite rivière, sont engagés, outre des fragments d'une architrave qui porte quelques lettres, des blocs qui ont tout l'air de gradins de théâtre.

Un des points où se trouvent entassés le plus de débris d'architecture, c'est la porte appelée *Namazghia*, au sud-ouest de la ville. Les uns sont engagés dans les murailles de fortifications croulantes, les autres se trouvent en plus grand nombre encore gisants dans les cimetières arménien, juif et grec. Beaucoup de ces fragments paraissent avoir appartenu à un même édifice très-considé-

rable, dont l'emplacement est peut-être indiqué par un des tertres formés de décombres qui s'élèvent en dehors de la porte.

Veut-on résumer en quelques mots l'impression que laisse l'étude de ces débris de l'ancienne Ancyre? Le grand nombre de fragments de toute espèce que l'on rencontre à chaque pas nous prouve qu'Ancyre, sous l'empire, devait être tout ornée de monuments publics et privés, mais que la plupart de ces monuments étaient d'un style pompeux et d'une ornementation lourde, de bien peu supérieure à celle des édifices dont nous avons trouvé les restes à Pessinunte et à Tavium. Le grand goût du temple d'Auguste, son élégance aisée et sa sobre richesse ne semblent pas avoir exercé beaucoup d'influence sur la décoration des autres édifices d'Ancyre. Dans la beauté de ce temple, il ne faut voir qu'une brillante exception due, selon toute apparence, à la science et au génie de l'architecte, sans doute un des premiers de son siècle, que les tétrarques galates firent venir de la Grèce ou de la Province d'Asie, pour élever à Auguste et à Rome un monument digne du dieu et digne de la magnificence que ces princes aimaient à déployer. L'architecture dans les autres constructions d'Ancyre ne paraît pas s'être élevée au-dessus du niveau moyen de l'art provincial en Asie Mineure et en Syrie.

Parmi les monuments d'Angora qui sont antérieurs à la conquête musulmane et qui méritent quelque intérêt, il faut compter l'église du couvent arménien grégorien qui se trouve à une demi-heure au nord de la ville : il porte le nom de Vank. Cette église paraît fort ancienne : elle est précédée d'un vestibule rectangulaire ou *narthex*, et surmontée d'une coupole octogonale; sur les faces du polygone sont disposées de grandes niches circulaires. C'est à très-peu de chose près la disposition du temple en briques, dit de *Minerva medica,* dont les ruines existent encore à Rome, près la *Porta maggiore*. D'après la tradition, cette église occuperait l'emplacement d'un ancien temple païen. Il n'y a rien là d'impossible; il se pourrait même qu'elle eût été bâtie sur le même plan, et que dans les basses œuvres elle ait conservé quelques parties de l'ancienne construction. Il y a à Salonique un vieux temple converti en église qui présente un tout semblable aspect.

Ici l'intérieur même n'est pas sans noblesse. Les peintures qui couvraient la coupole sont presque toutes effacées et l'on voit en beaucoup d'endroits la brique; mais les murailles sont presque complétement revêtues de carreaux de faïence blanche et bleue qui sont d'un très-heureux effet. Ces émaux ne sont d'ailleurs pas anciens; ils ont été, nous disent les religieux, exécutés pour le compte du couvent à Koutahia, où il s'en fabriquait encore beaucoup vers la fin du siècle dernier. La décoration de l'autel, les lampes d'argent suspendues à la coupole, tout cela est assez riche.

Dépendant de l'église sont de vastes bâtiments qui servent maintenant d'habitation à quatre ou cinq *vartabeds*, ou docteurs. Le couvent et l'église, d'après la tradition du pays, appartenaient autrefois aux Grecs; un évêque grec, dans un moment d'ivresse, le vendit, raconte-t-on, pour un verre de vin, à l'évêque arménien son compagnon de table. Quoi qu'il en soit de cette tradition, ce qui semble confirmer l'ancien droit des Grecs, c'est qu'ils ont conservé l'habitude d'enterrer leurs morts dans le cimetière qui occupe la pente de la colline au pied de laquelle est bâti le couvent.

On nous avait beaucoup parlé de l'église Saint-Clément, dans l'intérieur de la citadelle d'Ancyre; elle appartient aux Arméniens grégoriens. Ce ne fut qu'après nous y être présentés plusieurs fois que nous réussîmes enfin à y pénétrer; elle est ordinairement fermée. Elle n'offre, dans son état actuel, aucun intérêt. Elle a été, nous dit le gardien qui nous la montre, restaurée il y a quatorze ans, aux frais d'Hadji-Ohan, riche négociant arménien de Iusgat. Il n'en restait plus alors que les quatre murs; la restauration a effacé toutes les traces de l'ancien état qui pouvaient subsister. Il n'y a là d'appartenant à la vieille église qu'un petit monument, une coupole portée sur quatre colonnes courtes, que l'on dit être le tombeau du saint qui est devenu le patron de l'Ancyre chrétienne. Près de là, on montre la tour où fut emprisonné le saint et le lieu où il fut marty-

risé. Notre guide nous conduit aussi voir dans des maisons voisines deux petites chapelles souterraines; dans la première on vient chercher de la terre pour guérir les fièvres. La seconde est encore plus petite; il faut se traîner pour y entrer. Au fond est placée une de ces stèles antiques où sont figurées les moulures d'une porte, mais la pierre ne porte pas d'inscription. C'est là aussi un tombeau de saint Clément, d'après une autre tradition.

Des restes plus intéressants, ce sont ceux que nous trouvons au fond d'une cour, dans la ville basse, tout contre la mosquée voisine de la nouvelle église catholique, qui était alors en construction, et qui doit être terminée aujourd'hui. Il y a là les débris d'une église byzantine, construite en grandes briques, avec de petits pilastres en marbre blanc, des arcs-doubleaux, et une coupole à demi détruite. Dans un arc-doubleau de la coupole et dans les petits arcs on distingue des restes de peinture, une figure de saint, et des ornements variés, des imbrications et d'autres motifs. Les Turcs ont mutilé, en martelant le bras transversal, les longues croix dont étaient décorés les pilastres.

Les Grecs qui habitent la maison où sont enclavées ces ruines nous disent que l'église s'appelait autrefois *Haghios Clemendos*, et ce doit bien être là le Saint-Clément de M. Texier. M. Riga nous affirme pourtant que le vrai patron de l'église abandonnée est saint Jean le Théologien.

Toutes les autres églises d'Ancyre, grecques, arméniennes ou catholiques, sont tout à fait récentes et sans aucun autre intérêt archéologique.

Il ne s'est donc conservé, on le voit d'après cet exposé, presque aucun monument, presque aucun souvenir de l'Ancyre byzantine. C'est, affirment dans le pays ceux qui prétendent avoir recueilli les traditions locales, que la population chrétienne, sous la domination des sultans d'Iconium, aurait presque complétement disparu. Les Grecs et les Arméniens qui habitent Ancyre y seraient venus, depuis deux cents ans environ, les Grecs surtout de Césarée, les Arméniens de Van, d'Erzeroum ou de Constantinople. Il n'y aurait pas ici de chrétiens indigènes, reste de l'ancienne population gallo-grecque.

Il paraît pourtant difficile que toute la population chrétienne se soit faite musulmane ou ait disparu. Les Turcs ne massacraient pas les infidèles; ils les réduisaient en sujétion, mais ils épargnaient leur vie. Sans doute quelques familles, et, dans les campagnes, un certain nombre de villages auront apostasié; mais partout, dans les villes au moins, il a dû rester une population chrétienne fidèle à sa foi. Ce qui est probable, c'est que ceux qui n'ont pas voulu se convertir ont abandonné les villages et se sont réfugiés dans les villes; on y est toujours plus protégé contre l'oppression parce que l'on est nombreux, et que l'individu s'y perd dans la foule.

C'est là un fait qui est prouvé par l'existence dans la province d'Angora d'une certaine quantité de villages dont le nom a une forme toute grecque, mais qui n'ont maintenant pour habitants que des musulmans ou des Arméniens. Nous citerons *Istanos*, *Miranos*, *Kerindos*, *Arandos*.

L'art arabe a laissé aussi à Ancyre des monuments qui mériteraient par eux-mêmes l'attention de l'artiste, mais que nous n'avons guère visités, pressés que nous étions par le temps, qu'en vue d'y trouver des fragments et des textes antiques; nous ne pouvons ici que les indiquer rapidement pour les signaler à la curiosité des voyageurs futurs. Les édifices musulmans les plus anciens qu'il y ait à Ancyre sont, paraît-il, la mosquée d'*Arslan-Hané*, qui doit son nom au lion colossal dont nous avons déjà parlé, et l'élégant *turbeh* polygonal qui lui fait face. Le turbeh, dont la petite coupole présente une disposition très-originale, renferme le tombeau du vizir qui, nous dit-on, a fait construire la mosquée. Le tombeau est surmonté d'une sorte de coffre en bois d'une ornementation capricieuse et fine. D'autres tombeaux, en pierre ou en marbre, disposés autour de celui-ci, sont aussi très-élégamment ornés de lettres décoratives et de rinceaux. Malheureusement tout cela est empâté de badigeon.

Dans un autre quartier, derrière la citadelle, se trouvent aussi quelques débris assez précieux

de l'art arabe, entre autres la porte, élégamment ornée, d'un petit *mejdid.* Nous remarquons encore la mosquée appelée *Mevli-hané* avec le charmant *turbeh* voisin. C'est tout près du *tékeh* des derviches tourneurs.

Dans la citadelle intérieure, la mosquée d'*Ala-ed-din*, abandonnée et à demi détruite, offre des détails d'un goût exquis, entre autres une porte latérale que M. Guillaume a dessinée et qu'il a publiée dans un recueil spécial (1).

Les substructions de la mosquée sont entièrement faites de fûts de colonnes byzantines, et de marbres précieux, de blocs de porphyre qui avaient été évidemment employés dans la décoration d'édifices plus anciens.

La *mosquée d'Hadji-Baïram*, celle dont dépend l'Augusteum, est moins ancienne, mais ne manque pourtant pas d'élégance. Les murs en sont décorés de carreaux émaillés comme ceux qui revêtent les mosquées de Brousse. Le *nimber* en bois a de jolis dessins à compartiments.

Pour tout ce qui regarde l'architecture du temple de Rome et d'Auguste, et les fouilles que nous y avons faites, nous renvoyons au mémoire rédigé par M. Guillaume, mémoire que l'on trouvera à la fin de la Galatie, p. 295 et suivantes.

(1) *Moniteur des architectes*, année 1867, pl. 77.

LE DISTRICT DE HAÏMANEH.

Pendant que M. Guillaume achevait d'étudier le temple et d'en mesurer toutes les parties, je quittai mes deux compagnons, et je partis seul avec notre *cawass*, Mehemed-Aga, et un Arménien d'Istanos, qui devait me servir de guide, pour faire une reconnaissance vers le sud-ouest et le sud d'Angora : je tenais à voir si, dans la partie septentrionale du steppe qui s'étend dans la direction de Konieh et qui se rattache à l'aride plateau de la Lycaonie, je trouverais quelque nouvelle trace des Galates Tectosages, si je rencontrerais quelques monuments me permettant de déterminer jusqu'où s'étaient étendus leurs établissements vers le midi.

On donne le nom de *Haïmaneh* à la partie méridionale de la province d'Ancyre, mais ce nom ne correspond à aucune division administrative. La Haïmaneh est limitée, vers le nord, par l'Elma-Dagh et les hauteurs qui entourent Ancyre, à l'ouest par le Sangarius, à l'est par l'Halys; mais personne n'a pu me dire jusqu'où s'étend, vers le sud, cette dénomination. La route directe, entre Angora et Konieh, est très-rarement suivie, à cause des Kurdes qui habitent la Haïmaneh, et toute cette région, où il n'y a d'ailleurs pas, ce semble, beaucoup de découvertes à faire, est une des moins connues de l'Asie Mineure.

Je n'ai pu découvrir l'origine de ce nom de *Haïmaneh ;* il se trouve déjà dans le *Djihan-Numa*, écrit au dix-septième siècle de notre ère (1) ; mais c'est en vain que je l'ai cherché dans Edrisi, qui a parcouru l'Asie Mineure au douzième siècle, et qui donne plusieurs itinéraires passant par Ancyre (2). Je n'en ai pas non plus rencontré trace chez les historiens byzantins. M. Barth prétend y reconnaître le vieux nom qui se trouve, sous la forme grecque Χαμανηνή, dans Strabon, et il ajoute que cette forme grecque répond à l'arabe Hammada (3). Cette dernière assertion est dépourvue de toute valeur scientifique ; on ne voit pas comment le *d* et le *n* auraient pu s'échanger; il n'y a point d'exemples régulièrement observés d'une pareille permutation. Quant au rapport, qui serait plus facile à admettre, entre *Chammanene* et *Haïmaneh*, ce qui le rend douteux, c'est que le nom de Chammanene, d'après Strabon, s'appliquait à une des préfectures de la Cappadoce, à une province située sur la rive droite de l'Halys (4). Il n'est pourtant pas impos-

(1) Le *Djihan-Numa*, une description générale du monde alors connu, parut en 1648 de notre ère. L'auteur en est Kiatib-Tchéléby, autrement dit Hadji-Khalfa. Une traduction de ce livre, encore aujourd'hui populaire chez les Orientaux, a été publiée par M. Vivien de Saint-Martin, à la suite du tome III de son *Histoire des découvertes géographiques des nations européennes;* elle est due à la science de M. Armain et accompagnée d'une notice par M. Reinaud. Page 705, le géographe turc nous apprend qu'on élève dans la Haïmaneh des chevaux et des chameaux. L'aspect et l'état de cette province devaient être alors à peu près les mêmes qu'aujourd'hui.

(2) *Traduction* Amédée Jaubert, t. II, p. 311. Cette traduction forme les tomes V et VI du *Recueil de voyages et de mémoires* publié par la Société de géographie.

(3) *Reise von Trapezunt nach Scutari*, p. 81.

(4) XII. 1, 4. 2, 10.

sible que cette dénomination, sans tomber en désuétude, se soit déplacée, et qu'elle ait, si l'on peut ainsi parler, franchi le fleuve.

Nous avons déjà détaché du récit de cette excursion ce qui se rapportait d'une part à *Assarli-kaïa* et au récit de la lutte de Manlius contre les Trocmes (p. 215-216), de l'autre à ces monuments de style purement asiatique et primitif, que nous avons découverts à *Ghiaour-kalé*, et que nous avons rapprochés des monuments phrygiens (p. 156-163). Nous n'avons donc qu'à résumer rapidement cette course, qui ne nous a guère fait connaître, en dehors d'Assarli-kaïa et de Ghiaour-kalé, que des restes de la fin de l'empire romain et des premiers siècles de l'empire d'Orient. A vrai dire, ces steppes, où l'eau et le bois sont si rares, ne paraissent guère avoir été habités par une population sédentaire, douée de quelque aisance et groupée en bourgades et en petites villes, avant le siècle des Antonins. Cette prospérité se serait maintenue jusqu'aux premières invasions musulmanes; elle aurait recommencé, une fois ces provinces enlevées pour toujours aux chrétiens, sous les Seljoukides d'Iconium, pour cesser de nouveau après la chute de cette brillante dynastie. Depuis une époque qu'il nous a été, malgré toutes nos questions, impossible de déterminer, la Haïmaneh a été presque complétement occupée par des Kurdes, qui vivent dans une sorte d'indépendance farouche, passant l'hiver dans des maisons de terre, l'été sous des tentes de poil de chameau. On pourra suivre ma route sur la feuille F des *itinéraires*.

26 septembre. Après avoir dépassé les vignes d'*Esset* et de *Tchenghi-kaïa*, nous nous trouvons sur de vastes plateaux à larges ondulations; le sol est jaune à perte de vue. Pas un arbre; à peine çà et là, dans les fonds, près de petits ruisseaux si appauvris par l'été qu'ils ne réussissent même plus à faire verdir leurs bords, quelques tristes saules. Halte au petit village d'*Aladjatlu*. Vers le soir seulement, l'horizon s'élargit; nous apercevons la belle masse des roches trachytiques qui s'élèvent au nord du village de *Baluk-kouïoundji*, et, dans le fond, les montagnes d'Assi-Malitch. Le village lui-même présente un aspect pittoresque; il s'allonge dans une gorge étroite, serré entre des pentes couvertes de rochers jetés dans un étrange pêle-mêle; devant ses maisons de terre, poussent des saules et des peupliers. Le village d'*Assarli-kaïa*, où nous allons coucher, possède, comme nous l'avons indiqué déjà (1), une végétation plus riche, de grands chênes sur les pentes, de beaux noyers auprès des maisons. Quant à l'éminence de forme conique qui domine le village, nous avons déjà dit pourquoi nous nous refusions à y voir l'Olympe de Tite-Live (2).

27 septembre. Les parois de ce cône, que j'escalade de grand matin, sans former de précipices, sont partout assez roides pour être faciles à défendre. Le petit plateau qui le termine, orienté de l'est à l'ouest, n'a que 60 mètres environ de longueur sur 40 de large. Barth, dont les données m'avaient décidé à visiter Assarli-kaïa, fait beaucoup trop d'honneur à l'enceinte qui entoure ce plateau en la qualifiant de cyclopéenne (3) : c'est aussi qu'il ne l'a examinée que d'en bas, avec la lorgnette, comme il le déclare lui-même. Hamilton, qui avait fait l'ascension, n'avait rien dit de pareil; mais c'était lui qui avait eu la malencontreuse idée de chercher là l'Olympe de Tite-Live (4).

Le mur est en pierres sèches, épais de 2 mètres et conservé sur une hauteur de 2 à 3 mètres. Il ressemble à ceux que l'on fait partout encore en Orient pour soutenir la terre végétale; il n'y a là ni gros blocs, ni aucun agencement de joints, et les pierres ont tout au plus la dimension de moellons ordinaires. En retournant au village j'y trouvai un parc à moutons dont la construction était à peu près la même, et dont les murs étaient presque aussi épais.

(1) P. 182.
(2) P. 215-217.
(3) *Reise von Trapezunt nach Scutari*, p. 81.
(4) T. I, p. 432.

Dans l'intérieur se trouvent les restes d'une vingtaine de maisons bâties dans le même appareil, si on peut employer ici ce terme. Elles sont naturellement assez petites ; la place manquait. Je mesurai une de ces chambres, qui a 6 mètres de long sur 4 de large. Quelques autres habitations toutes pareilles sont extérieurement adossées à la muraille.

Hamilton déclare que le tout remonte évidemment « à une haute antiquité ». Je n'en suis pas convaincu ; ces ruines n'ont pas d'âge ; on n'y trouve aucun de ces traits particuliers qui caractérisent un style, une époque. Il est impossible de démontrer que cela n'appartient pas à l'antiquité ; mais cela peut tout aussi bien ne dater que du moyen âge ou des temps modernes. Ce grossier abri a pu servir plus d'une fois d'asile à quelques familles des villages voisins, sous le coup d'une de ces rapides invasions de cavaliers barbares qui ont tant de fois passé sur ces malheureuses contrées. L'avantage de cette position, c'est la hauteur de ce point, d'où l'on découvre, à bien des lieues à la ronde, tout le pays environnant. Sans parler des sommets qui ferment l'horizon de l'Elma-Dagh à l'Olympe de Galatie, l'œil se promène à l'aise sur ces plateaux nus, et plonge sans effort dans les larges vallées. De là on pouvait aisément suivre les mouvements de toute force ennemie marchant dans la direction d'Ancyre ou s'approchant de la forteresse avec des intentions hostiles. Je ne connais pas d'observatoire, de *specula*, comme disaient les Latins, qui soit mieux choisi. C'est ce qui me ferait croire que ce rempart a dû être plus souvent utilisé pour couvrir un poste de guetteurs, formé de quelques hommes déterminés, que pour recevoir ou protéger une population un peu nombreuse qui, resserrée dans cet étroit espace, y aurait bientôt manqué d'eau et de vivres. Les habitants du village prétendent, il est vrai, qu'un souterrain conduit de la forteresse jusqu'au bord du ruisseau, mais on ne peut nous montrer ni l'une ni l'autre des deux entrées de ce passage. Ce qui est plus vraisemblable, c'est qu'une citerne avait été pratiquée au sommet de l'éminence, et qu'on la retrouverait comblée par les débris des maisons à demi écroulées. Je copie dans le village une inscription funéraire chrétienne, et j'en aperçois plusieurs autres qui sont illisibles. On me montre aussi les restes de tombeaux en marbre, qui paraissent plus anciens.

D'Assarli-kaïa à *Alashlu* et *Tchaïrlu*, plateaux incultes et nus. Devant le village de Tchaïrlu se trouve un tumulus qui semble avoir près d'une dizaine de mètres de haut. Il est évidemment fabriqué de main d'homme. On en a, nous dit-on, retiré quelquefois de grosses pierres. Peut-être serait-il intéressant de le fouiller.

Nous couchions le soir à *Hoïadja*, ce village turc auprès duquel j'ai découvert les ruines de Ghiaour-kalé (v. p. 157), et ces figures que nous avons rapprochées du guerrier de Nymphi. Après un premier relevé que devait, trois semaines plus tard, contrôler et compléter M. Guillaume, je gagnai, par *Kara-omerlu*, village kurde, *Kadi-keuï*, village turc d'une vingtaine de maisons, moins triste à l'œil que les autres villages de la Haïmaneh ; il y a des saules, des peupliers, quelques maisons qui ont bonne apparence, au moins à l'intérieur ; les poutres qui en forment le plafond viennent d'au moins vingt-cinq lieues. Prenant là nos quartiers pour la nuit, nous employâmes l'après-midi, Mehemed et moi, à aller visiter un bain dont on nous avait parlé à Ancyre, et qui est situé à un peu plus d'une heure de Kadi-keuï. Il est connu dans le pays sous le nom de *Iapan-hamam*, mot à mot « le bain construit » : on y vient beaucoup d'Ancyre et de Sivri-Hissar au commencement de l'été. C'est une source thermale fort abondante et d'une température assez élevée ; au premier moment on a peine à s'y tenir. J'avais malheureusement oublié d'emporter d'Ancyre un de nos thermomètres (1). Très-limpide, cette eau a un goût légèrement astringent. La source se répandait autrefois dans deux bassins dont chacun était couvert d'une coupole. Un d'eux est presque complétement ruiné et ne sert plus ; quant à l'autre, la coupole qui le couvrait est défoncée, mais on

(1) Ainsworth trouva, sans doute en choisissant l'endroit même où jaillit la source, 125° Fahrenheit, soit 51°,7 centigrades. *Travels in Asia Minor*, t. I, p. 145.

continue à en faire usage jusqu'à ce que, lui aussi, il soit comblé par les décombres. Quant à le réparer, personne n'y songe.

Il suffit de jeter un coup d'œil autour de soi pour s'assurer que le bain était déjà très-fréquenté dans l'antiquité; quoique plus voisin d'Ancyre que de Pessinunte, peut-être appartenait-il à la *Galatia secunda* et faut-il y reconnaître une de ces sources thermales qui avaient valu à cette province ce nom de *salutaris* sous lequel elle est plus généralement connue. Partout à l'entour, on aperçoit des débris de stèles et des fragments de pilastres. Le bassin lui-même est au centre d'une enceinte carrée et, sous la muraille du moyen âge en mauvais blocage, on aperçoit en plusieurs endroits, et notamment à l'angle nord-est et à l'angle sud-ouest, les restes d'une enceinte d'un bel appareil hellénique. A peu de distance de là, on distingue à terre le périmètre d'un grand bâtiment rectangulaire qui pourrait avoir été une église. Les bassins, tous les deux rectangulaires, sont du bas-empire ou tout au moins du temps des sultans seljoukides; la construction en est belle et soignée. Les degrés par lesquels on y descend sont en pierre de taille ou en marbre : il est difficile, à cause du dépôt qui s'est formé, de dire quelle a été réellement la matière employée. La coupole, en briques épaisses, est portée par quatre pendentifs.

On aperçoit, autour de ces réservoirs, les restes d'un grand nombre de maisons en pierres sèches qui servaient sans doute autrefois aux malades. Aujourd'hui ceux qui fréquentent le bain campent sous la tente.

A Ancyre, des Grecs et des Arméniens m'affirmèrent que les bassins et la coupole dataient du temps des Paléologues, que c'était à Emmanuel Paléologue qu'il fallait les faire remonter. Cela n'a rien d'invraisemblable ; mais aucun de ceux qui me donnaient ce renseignement n'a pu me dire sur quelles autorités il s'appuyait.

29 septembre. *Eski-Tchalich* est un village turc où je transcris une inscription. *Sooudjali*, village turc, m'en fournit une autre. Vers le soir, après avoir plusieurs fois perdu notre chemin sur un vaste plateau où se croisent plusieurs sentiers tracés à travers le steppe par le pied des chevaux, nous arrivons enfin à *Katrandji-innler*, grand village kurde ; il est situé sur le bord d'un ruisseau, appelé *Gheuk-sou*, qui descend au Sakharia. Quelques-unes des maisons sont adossées au roc et ont pour arrière-appartement et pour magasin les plus commodes de nombreuses cavernes auxquelles le village doit son nom. Je visite quelques-unes de ces grottes, qui pénètrent assez profondément dans le roc, un calcaire jaunâtre très-tendre. La plupart portent la marque d'un travail qui les a élargies et embellies. En plusieurs endroits des espèces d'arcades ont été pratiquées à l'entrée de ces cavernes ; mais nulle part il n'y a trace de lits funéraires creusés dans le roc : à quelque époque qu'elles remontent, ces excavations ont dû servir d'habitation plutôt que de nécropole.

J'aperçois bien, dans le mur de la mosquée neuve, quelques pierres funéraires antiques ; mais elles ont été apportées, me dit-on, des environs ; on les a trouvées dans la campagne à une demi-lieue du village.

Innler est tout près du bord de la grande plaine qui, de la rive droite du Sakharia, s'étend jusqu'au-delà de Konieh. Des hauteurs qui dominent le village, on a une vue des plus étendues sur cet immense plateau d'où s'élèvent çà et là quelques sommets lointains qui en varient l'aspect.

30 septembre. Matinée si fraîche que je suis obligé de descendre de cheval pour me réchauffer. Nous remontons une vallée, si l'on peut appeler ainsi une dépression du sol qui n'est accompagnée d'aucun cours d'eau. D'un village kurde, *Tambour-Oghlou*, où nous faisons halte pour déjeuner, je monte à la forteresse connue dans le pays sous le nom de *Kisil-hissar*, « le château rouge ». C'est une citadelle du moyen âge, contemporaine sans doute des premières invasions arabes. Ses épaisses murailles ont été bâties par les ingénieurs grecs, en moellons d'inégale grosseur, noyés dans un bain de mortier. Cette construction, dans son genre, a été faite avec soin, et présente une grande solidité. Des tours, les unes sont rondes, les autres carrées.

L'emplacement est d'ailleurs bien choisi. Les pentes qu'il faut escalader pour arriver au sommet du monticule sont partout assez roides, et du côté de la vallée surtout elles présentent de véritables escarpements. Le château domine la route qui de Sivri-Hissar conduit à travers la Haïmaneh vers Iusgat et Kaisarieh.

Un fait qui, à lui seul, suffirait pour indiquer jusqu'à quelle époque il faut faire descendre la construction de cette forteresse, c'est qu'on trouve employées comme moellons quelques stèles funéraires portant des inscriptions qui, autant qu'on peut en juger par la forme des lettres, paraissent des plus bas temps de l'empire romain. Elles sont d'ailleurs trop engagées dans la maçonnerie et trop mutilées pour que j'y puisse déchiffrer autre chose que les formules consacrées et quelques noms propres.

Nous repartîmes, après cette visite à Kizil-hissar, du village de Tambour-Oghlou, pour aller coucher dans un autre village kurde, *Evli-Fakli*, où nous arrivâmes de bonne heure. Ce qui m'y avait attiré, c'était un renseignement recueilli en route, d'après lequel j'y trouverais « des pierres écrites » (*iasili-tach*). Vérification faite, cela se réduit à quelques dalles funéraires de très-basse époque. Ici, comme sur beaucoup d'autres stèles de la Haïmaneh, les lettres étaient si peu profondes, les sculptures d'un style si incertain et si vague, qu'il a suffi de quelques siècles pour tout effacer, pour rendre les lettres illisibles, les reliefs méconnaissables.

1er octobre. Nous gagnons à travers la lande un site qu'on m'avait vanté, depuis Angora, sous le nom de *Dikili-tach,* « la pierre plantée ». Il ne s'agit point ici, je m'en doutais d'avance, de « pierres levées », de *Menhirs;* ce sont tout simplement, au milieu du steppe, près des restes d'un ancien village, deux grandes stèles de basse époque, encore debout. Le dessin en est semblable à celui de beaucoup d'autres stèles que nous avons déjà rencontrées en Orient. La partie quadrangulaire du champ est divisée en quatre compartiments qui contiennent les ornements ordinaires (1). Le fronton triangulaire qui termine la pierre contient, entourés d'une moulure en saillie formant encadrement, deux personnages debout, le mari et la femme, se tenant par la main. Les deux autres mains sont repliées sur la poitrine.

Près d'un autre village kurde, *Bagtchédjé*, se trouve un des endroits qui m'ont été recommandés par Cani-bey, un des Turcs les plus intelligents et les plus curieux qu'il y ait à Angora. Je me fais conduire à la mosquée qu'il m'a indiquée, *Zalka-djami-si ;* on m'en montre la place, c'est tout ce qui en reste. J'y trouve une inscription funéraire sans intérêt. Encore une déception, comme m'en a tant données la Haïmaneh !

2 octobre. Quatre heures de chemin, à travers des landes couvertes d'une herbe souvent assez haute, d'où se lèvent à chaque instant des bartavelles sous les pieds de nos chevaux, nous conduisent à *Modannenen-tchaltik*, grand village habité par des Turcs, mais par des Turcs qui ont pris les usages et l'aspect des Kurdes qui les entourent : les femmes vont à la fontaine et se montrent devant la tente le visage tout à fait découvert.

Auprès du village, sur la pente d'une colline, se trouvent les restes d'un édifice qui devait être assez considérable. Il était construit en gros blocs d'un calcaire presque aussi beau que du marbre, soigneusement appareillés, sans ciment. D'après l'orientation, ce pourrait avoir été un temple. Il ne reste maintenant que les fondations, et quelques blocs épars à l'entour. Je ne trouve pas de fûts de colonnes, mais je mesure une architrave qui a $0^{m},70$ de haut.

3 octobre. La mosquée de *Koutlu-khan*, à une heure vers l'est du village, est une construction probablement du temps des Seljoukides, en grand appareil. Le chambranle de la porte est en marbre gris soigneusement poli. Au-dessus de la porte, une belle inscription en caractères coufiques se détache en relief sur une plaque de marbre blanc. Intérieurement, la disposition est

(1) Voir p. 107 et 113 et planche 9.

des plus simples. Deux rangs de piliers de bois coupent en trois nefs cette grande salle carrée et supportent un plafond de même matière. Auprès de la mosquée se trouve un turbeh qui est aussi d'une construction soignée et d'un joli caractère. Dans la plaine à peu de distance on aperçoit deux ou trois villages kurdes.

De Modannenen - tchaltik je repars dans l'après - midi pour remonter vers Angora ; c'est là le point le plus méridional que j'aie atteint dans le cours de cette excursion. J'avais visité à peu près tous les sites qui m'avaient été signalés à Angora, par les Turcs et les négociants arméniens accoutumés à parcourir la Haïmaneh pour leur commerce, comme contenant des vestiges antiques ; mon cawass avait de plus perdu en route, avant d'arriver à Modannenen-tchaltik, le firman sur lequel nous comptions pour lever les difficultés, s'il venait à s'en présenter.

Nous passons, sans nous y arrêter, devant le village kurde de *Buïuk-gheuk-gheuz*, et, vers le coucher du soleil, nous arrivons à *Guzeldjé-kalé*, petit village turc.

4 octobre. La forteresse qui donne son nom au village le domine : elle couronne une hauteur à pentes fort roides. C'est d'ailleurs une construction sans caractère. Dans quelques parties on croirait, au premier moment, apercevoir de l'appareil hellénique ; mais, dès que l'on y regarde de plus près, on est frappé de la négligence avec laquelle sont taillés les blocs et de la présence du ciment entre les joints. A côté d'ailleurs de cet angle formé d'assises régulières, le mur est en blocage ; il semble que les ouvriers se soient tout de suite dégoûtés de la peine qu'il fallait prendre pour dégrossir et appareiller tant bien que mal la pierre de taille.

Dans l'étroit espace qu'enferme cette enceinte et un peu plus bas, au pied des murs, sur un plateau inférieur un peu plus large, on distingue un certain nombre de traces de maisons. Il n'y a d'ailleurs jamais eu là place pour beaucoup de monde.

En poursuivant à travers d'âpres rochers des perdrix rouges qui se moquent de moi, je vais jusqu'à des grottes creusées dans le roc que, du haut de la forteresse, j'ai aperçues vers le sud-ouest. Ce sont plusieurs petites chambres superposées qui communiquent entre elles par des trous circulaires creusés dans le plafond. Tout prouve qu'elles ont servi d'habitation. On y voit encore, creusés dans la pierre vive, les bancs, les fenêtres, des espèces de tablettes ou de tiroirs où le maître du logis déposait ses ustensiles de ménage. La plus grande de ces pièces, qui a 2 mètres de hauteur, et qui mesure $4^{m}, 20$ sur $2^{m}, 90$, paraît avoir été une chapelle. Sur les parois sont taillés dans le roc des arcs en plein-cintre, décorés de moulures et de bandes dessinées à l'ocre rouge. Il me semble distinguer, dans le fond, les traces effacées d'une figure debout, les bras étendus, à peu près dans l'attitude des *orantes* peintes dans les catacombes ou des Christs de la mosaïque byzantine.

Guzeldjé-kalé pourrait bien être ce château de Sicéon dont nous parle la légende de saint Théodoros Siccotas. La cité dont il devint évêque malgré lui, Anastasiopolis, se serait trouvée dans le *Karadja-Dagh*, à l'endroit nommé *Kara-kilisseh*, où l'on rencontre, me dit-on à Angora, de nombreux vestiges de l'époque byzantine. Le saint, d'après la tradition, vivait en ermite dans une grotte de la montagne. Or ce canton renferme, m'assurent les gens du village, plusieurs autres cavernes semblables à celle-ci, et la distance entre Kara-kilisseh et Guzeldjé-kalé, trois heures de marche, correspond à peu près aux 12 milles romains indiqués dans la vie du saint comme séparant Anastasiopolis, cité épiscopale connue par les listes de l'*Oriens Christianus*, du château de Sicéon. Le nom même de *Kara-kilisseh*, « l'église noire », semble promettre les ruines et rappeler le souvenir d'un ancien édifice de quelque importance consacré au culte chrétien.

Avant de rentrer au village, je fais un détour pour passer auprès d'une autre grotte, qui est au nord-ouest des précédentes. Il est impossible d'y voir autre chose qu'un caveau funéraire des plus ordinaires.

De Guzeldjé-kalé, je repars pour Angora par le plus court chemin. J'ai renoncé à visiter les

cantons d'*Iarachlu* et du *Karadja-dagh*. D'après tous les renseignements que j'ai recueillis, ce que j'y trouverais, comme dans tout le reste de la Haïmaneh, ce ne serait que des restes de la fin de l'époque impériale et du moyen âge byzantin et seljoukide. J'ai encore plus de chance de trouver des inscriptions intéressantes en fouillant l'inépuisable Angora et sa riche banlieue.

Nous passons par les villages de *Totak*, de *Tchalich* et de *Tchouluk*, et nous allons coucher à *Oroumgouch*, grand village où réside le mudir de la Haïmaneh, et autour duquel il y a quelque verdure.

5 octobre. Partis de bonne heure, nous traversons sans nous arrêter le triste village de *Ghiaour-tchik*, nous laissons à quelque distance, sur notre droite, le bassin, à sec pendant l'été, de la grande flaque d'eau que l'on appelle *Mohan-gheul*. La boue desséchée qui en marque la place est toute blanche; on dirait une croûte de sel. L'eau du lac passe pour mauvaise et imbuvable en tout temps.

Nous entrons ensuite dans une gorge sans eau dont les détours nous conduisent sur un petit plateau d'où l'on descend, soit par la vallée du Karadéré-sou, soit par un chemin qui prend la chaîne en écharpe, à la plaine d'Angora. Dans cette gorge, on trouve d'importants débris d'une voie romaine, que le chemin moderne longe pendant plus d'une heure. J'en ai rarement vu une aussi bien conservée. Elle a, là où je la mesure, dans le ravin, 5 mètres de largeur. Les parements de la voie sont formés par de gros blocs d'un calcaire compacte veiné de rouge, presque aussi beau et aussi dur que du marbre. J'en mesure un qui a 1 mètre de côté sur $0^m,66$ de large et $0^m,50$ de haut. Ce sont là les proportions de la plupart de ces blocs.

Nous avons probablement ici un monument de ce grand travail de voierie qui fut exécuté sous Domitien par les soins de Cæsennius Gallus, travail dont témoignent l'inscription latine lue par Hamilton à Me.lk (1), et celle qui a été trouvée près d'une des portes d'Ancyre (2). La borne milliaire sur laquelle nous l'avons déchiffrée semble avoir été dressée à la tête de cette voie, précisément à l'endroit où entre encore en ville la route moderne qui suit le chemin antique. D'après la direction que prend en sortant d'Angora la voie dont nous signalons les traces, il est très-probable que c'est celle qui d'Ancyre conduisait à Iconium.

Le seul résultat d'une haute importance que m'ait procuré cette excursion dans la Haïmaneh, c'est, on a pu le voir par ce récit, la découverte de Ghiaour-kalé, de ses murailles cyclopéennes et de leurs immobiles gardiens de pierre. Mais, ceci même mis de côté, je n'avais pas lieu de regretter les quelques jours employés à cette exploration; ils m'avaient permis de redresser quelques conjectures inexactes de mes prédécesseurs. Là encore, comme cela nous était arrivé sur le territoire des Tolistoboïens, comme cela devait nous arriver chez les Trocmes, nous avions vu s'évanouir, dès que nous nous approchions, le mirage de ces monuments originaux où quelques voyageurs avaient voulu reconnaître des traces authentiques du passage des Gaulois nos ancêtres, des ouvrages portant la marque propre de leurs habitudes et de leurs croyances. Dans la Haïmaneh comme sur les bords du Sangarius et au pied du Dindymène, sur les pentes de l'Olympe comme à Tavium et dans les gorges de la Ptérie, les monuments de diverse nature qui se trouvent à la surface du sol ou bien ont un caractère asiatique et tout primitif, ou bien ils appartiennent à la civilisation gréco-romaine. Il n'y a pas, en Galatie, pour l'archéologue du moins, d'époque et d'art gaulois.

Nous ajoutons, à la suite de ce récit, quelques inscriptions que nous avons relevées dans ce district.

(1) *Researches in Asia Minor*, t. II, appendix, n. 138. Henzen, n. 6913.
(2) Voir plus haut, n. 111; *de Galatia provincia romana*, p. 102-103.

148.

Zalka Djami-si.

ΝΟΥΝΑϹΟΛΥΜΠΟΥΚΑΙΜΑΤΡ	Νουνᾶς Ὀλύμπου καὶ Ματρ[ῶνα
ΓΥΝΗΑΥΤΟΥΑΝЄϹΤΗϹΑΝΘΥΓΑΤ	γυνὴ αὐτοῦ ἀνέστησαν θυγατ-
ΡΙΚΑΗΜΝΗΜΗϹΧΑΡΙΝ	ρὶ Κα[λ]ῇ μνήμης χάριν.

Nounas, fils d'Olympos, et sa femme Matrona, à leur fille Kalé; hommage à sa mémoire.

149.

A *Modannenen-tchaltik*, à la fontaine.

ΑΥΡΑΠΟΛΛΩΝΙΟϹ	Αὐρ(ήλιος) Ἀπολλώνιος
ΑΝЄϹΤΗϹЄΝЄΙΔΙΑ	ἀνέστησεν εἰδίᾳ
ϹΤΥΓΑΤΡΥΔΟΜΝΑϹ	τυγατρὺ Δόμνᾳ
ΚΑΙЄΑΥΤΟΙϹΙΖΩΝΤ	καὶ ἑαυτοῖς ζῶντες.

L. 3, τυγατρύ pour θυγατρί. Il est probable que le commencement de l'inscription manque. Les deux caractères en forme de c que porte ma copie au commencement et à la fin de la ligne 3 paraissent étrangers au sens et sont probablement les restes de ces feuilles qui, dans les inscriptions de basse époque, servent d'ornement.

150.

A *Eski-tchalich*. Lettres soignées, hautes de 0m,07.

ΓΙΟΥΛΙΟΣΜΟΣΧΟΣ	Γ(άϊος) Ἰούλιος Μόσχος
ΓΙΟΥΛΙΩΙΜΟΣΧΙΩΝΙ	Γαίῳ Ἰουλίῳ Μοσχίωνι
ΤΩΙΥΙΩΙ ΚΑΙ	τῷ υἱῷ καὶ
ΕΑΥΤΩΙ ΖΩΝ	ἑαυτῷ ζῶν.

C. Julius Moschus à C. Julius Moschion, son fils, et à lui-même, encore vivant.

151.

A *Solundja*. Stèle d'un assez beau caractère. Le champ est divisé en quatre compartiments, et les lettres se trouvent sur le couronnement.

ΜΑϹΚΛΟϹϹΤΑΤΙΛ	Μάσκλος Στατίλ[ιος
ΠΑΤΡΙΚΑΙΑΔЄΛ	πατρὶ καὶ ἀδελ[φῷ
ΑΝЄϹΤΗϹЄΘΥΡΙΝΜΝ	ἀνέστησε θυρὶν μν[ήμης χάριν.

L. 3, θυρίν, s'il n'y a pas d'erreurs dans notre copie, serait un accusatif irrégulier de θυρίς, diminutif de θύρα : il faudrait qu'on eût désigné ainsi, dans ce canton, les stèles funéraires. Celle-ci, par son aspect général, a bien quelque ressemblance avec une porte. L. 1, Μάσκλος, nom nouveau, qui doit venir du latin *masculus*, écrit comme on le prononçait.

152.

A *Modannenen tchaltik.* Stèle sur laquelle sont sculptés une courte épée et un bouclier. Au-dessous de ces insignes, l'inscription.

ILIVSVALENTIN
VALERIVS
PATRIBNTISSIMO
ICSVPIVFAΛΡΙΙΟΡ
ΑΙΙΙΑΙΟ
IC
ΑΙΟCΑ AN
Λ

F]ilius Valentin[us
Valerius
patri b(e)n(e meren)tissimo

Le nom du fils, contre l'usage ordinaire, précédait ici le nom du père, devenu malheureusement illisible.

153.

A *Assarli-Kala.* Sur une pierre en forme de meule. Au-dessus des lettres se trouvent des figures informes dont l'une paraît ressembler à un disque solaire.

ΙΥΕΥΛΑΒΕΣΤΟΤ
ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΥΑΚΥΛ
ΑCΚΕΡ ΕΟΦΙΛΟCΕΝ
ΘΑΔΕΚΑΤΑΚΙΝΤΑΙ

πρεσβύτερυ Ἀκύλ-
ας κὲ Θεόφιλος ἐν-
θάδε κατάκιντα.

Dans la première ligne, nous ne distinguons rien. On voit par les lignes suivantes que c'est le tombeau de deux prêtres, Akyllas et Théophile. L. 2, πρεσβύτερυ pour πρεσβύτεροι.

D'après des renseignements qui ne m'ont été malheureusement donnés qu'après mon retour à Angora, j'aurais, me disent des Arméniens accoutumés à parcourir la Haïmaneh pour leur commerce, laissé derrière moi un site intéressant. Dans un endroit qui s'appelle *Michaël-i-Assret*, à quelque distance de la route de Sivri-Hissar à Angora, à peu près à moitié chemin entre ces deux villes, se trouveraient de grandes citernes avec des inscriptions. C'est près d'un campement de Kurdes. On m'avait déjà parlé de ces citernes à Sivri-hissar, mais sans me fournir des détails plus précis. Il doit y avoir là quelque chose, mais, malgré mes questions, je n'ai pu arriver à savoir au juste ni dans le territoire de quel village se trouvent ces citernes, ni quel est l'aspect des inscriptions.

LE TERRITOIRE DES TECTOSAGES

A L'EST D'ANCYRE.

Outre mon excursion dans la Haïmaneh j'ai entrepris, pendant que M. Guillaume achevait d'étudier le temple dans tous ses détails, d'autres courses dans les environs d'Ancyre ; mais elles ne m'ont pas donné grand résultat. Le 15 octobre, j'employai toute ma journée, sous la conduite d'un guide qui prétendait me conduire dans un endroit où je trouverais des inscriptions, à parcourir, au nord de la ville, le haut pays qui sépare la plaine d'Angora de celle de Tchibouk-Abad. Tout ce terrain n'est qu'un dédale de ravins où coulent pendant l'hiver des torrents, maintenant desséchés ; ces cours d'eau entretiennent dans le fond de ces gorges un peu de verdure, des fourrés de ronces et de petits chênes. Un site connu des gens du pays sous le nom de *Monastir* est évidemment l'emplacement d'un village antique. Les murs des maisons y sont construits en gros blocs, débris d'une construction soignée en grand appareil ; quelques-uns de ces blocs portent même des traces de moulures. Parmi les décombres gît un lourd piédestal de l'époque romaine, sans inscription. Au-delà du village de *Kara-evren*, nous trouvons un emplacement analogue avec un grand couvercle de sarcophage qui ne porte pas une lettre. Je suis un peu dédommagé de cette déconvenue par la belle vue que j'ai, des hauteurs que je gravis pour me rapprocher d'Ancyre, sur la plaine de *Tchibouk-Abad*. C'est un bassin tout uni, de toutes parts entouré de montagnes. C'est comme un vaste cirque, qui semble une arène préparée pour le choc de deux grandes armées. Ce fut là en effet, et non sous les murs même d'Ancyre, qu'eut lieu, en 1402, la célèbre bataille entre Bayezid-Ilderim et Timour-Lenk.

La plaine est bornée au nord par le *Semir-Usu* et l'*Aidos-Dagh*, montagnes dont les flancs me paraissent, malgré la distance, tout noirs de forêts. Au contraire l'*Idris*, qui la limite à l'est, forme une longue muraille aride et nue, dans le genre de l'*Elma-Dagh* qui forme au sud l'horizon d'Ancyre.

La plaine de Tchibouk-Abad paraît bien cultivée, et les villages y sont nombreux. On apporte de ces campagnes beaucoup de blé à Angora, et, quand il y a disette en Roumélie, on en expédie jusqu'à Constantinople. Les montagnes voisines fournissent à Angora du bois à brûler et du charbon. On en tire aussi des poutres, que l'on porte, pour construire les maisons, jusque dans le voisinage de Konieh.

Il y a trois heures de Kara-Evren à la ville. La route, à deux heures d'Angora, passe dans une gorge qui serait facile à défendre, mais facile aussi à tourner. Partout les hauteurs présentent, à côté d'escarpements assez roides, des pentes plus douces que couvre et où réussit la vigne. Est-ce au milieu de ces ravins, est-ce plus au sud, du côté où l'Hussein-Ghazi-Dagh se rattache à l'Idris, que les Gaulois ont résisté à Manlius ? Il est difficile de le dire, en l'absence de tout autre renseignement que la distance d'une dizaine de milles indiquée par Tite-Live, et ce nom de mont Magaba qui ne

correspond plus à rien. D'après Tite-Live, là où fut livrée la bataille, il ne pouvait être question de se servir de la cavalerie (1). Dans tout le pays que je venais de traverser, elle ne pourrait certainement passer partout, mais elle aurait pourtant à jouer un rôle, si la bataille se livrait sur une ligne un peu étendue. Ni à Angora, ni dans les villages, je n'ai pu recueillir aucun indice sur des traces de retranchements ou de camps qui existeraient encore dans le pays entre Ancyre et l'Halys. Il n'est d'ailleurs question dans Tite-Live de rien de pareil.

Cettte reconnaissance en appelait une autre dirigée vers le nord-est de la ville, vers l'*Hussein-Ghazi-Dagh*, que l'on a signalé parfois comme le mont Magaba : la seule raison qu'on eût à en donner, c'est que le voyageur qui vient de Constantinople l'aperçoit de loin dressant sa pointe aiguë au fond de la gorge que domine la citadelle d'Ancyre ; il attire tout d'abord les yeux et forme le trait saillant du paysage. Mais, à y regarder de plus près, on s'aperçoit qu'il est impossible d'identifier l'Hussein-el-Ghazi et le mont Magaba de Tite-Live. D'abord la distance ne concorde pas; entre Ancyre et la position occupée par les Tectosages, il y avait, dit Tite-Live, un peu plus de dix milles (2) : c'est donc de quinze à seize kilomètres. Or on compte tout au plus deux heures d'Ancyre à la cime même de l'Hussein-Ghazi-Dagh. L'aspect des lieux conduit à la même conclusion. La crête de l'Hussein-Dagh, loin de pouvoir recevoir toute une armée, comme celle que les Romains avaient devant eux, ne pourrait porter même un bataillon. C'est une lame étroite portée sur des aiguilles de porphyre réunies en faisceaux plus ou moins épais. Quant aux pentes inférieures, elles sont partout si douces qu'elles se confondent insensiblement avec la plaine : la cavalerie, au lieu d'être condamnée à ne prendre aucune part à l'action, aurait eu ici à y jouer un rôle décisif. C'eût d'ailleurs été une étrange idée aux Galates de disposer leur armée en avant de cette haute barrière qui ne les aurait en rien protégés contre les Romains, mais qui, en cas de désastre, aurait singulièrement gêné leur fuite.

Toutes les recherches que nous avons entreprises à l'effet de découvrir le champ de l'action où Manlius défit les Tectosages n'ont donc abouti qu'à des résultats négatifs. Tite-Live nous atteste qu'il y eut peu de monde de tué dans la poursuite, parce que les vaincus se hâtèrent de traverser l'Halys et de se mettre à l'abri de l'autre côté du fleuve. Ce renseignement, le seul qui nous indique de quel côté d'Ancyre se livra la bataille, nous conduit à croire que c'est à l'est d'Ancyre qu'il faut chercher le mont Magaba, parmi les hauteurs qui sur la carte de M. Kiepert portent les noms de *Hussein, Idris, Hassan* et *Disgurt-Dagh.* Mais il nous paraît bien difficile que jamais on arrive à choisir, autrement que par conjecture, entre ces différentes montagnes. Toutes ces chaînes allongées et aux contours arrondis, dont le relief et l'entre-croisement ne sont d'ailleurs indiqués que d'une manière très-vague sur la carte de M. Kiepert, ne présentent guère de positions fortes et d'escarpements sur lesquels les Galates aient pu compter pour arrêter l'ennemi. En quittant Ancyre pour aller passer l'Halys à Kaledjik, nous avons traversé une fois de plus ce pays montueux, en laissant l'Hussein-Ghazi-Dagh à notre droite, sans remarquer aucun site à qui convienne mieux la description de Tite-Live. Ceux que ne découragerait pas notre insuccès auraient à voir s'ils seraient plus heureux en suivant l'autre route, plus courte et plus fréquentée, qui conduit à l'Halys près d'*Ak-Serai*, celle qui passe par *Kisildjé* et *Assi-Iusgat.*

Ce qui fait maintenant la réputation de la montagne où nous avons dû renoncer à chercher le mont Magaba, c'est le tombeau d'Hussein-el-Ghazi ou « Hussein le Victorieux », un des conquérants musulmans d'Ancyre, si l'on en croit la tradition. Entre deux des anfractuosités de la crête il y a un petit édifice qui dépend de la mosquée d'Hadji-Baïram. C'est un turbeh précédé d'une petite coupole. La bière qui est censée renfermer le corps du héros a sept ou huit pieds de long.

(1) Quia equorum nullus inter inæquales rupes usus erat. Liv. XXXVIII, 26.

(2) XXXVIII, ch. 24. Supererat bellum integrum cum Tectosagis. Ad eos profectus consul, tertiis castris Ancyram, nobilem in illis locis urbem, pervenit, unde hostes paulo plus decem millia aberant.

Une excursion vers le pied de l'Elma-Dagh, entreprise sur la foi d'Arméniens d'Angora qui prétendaient connaître des antiquités dans un village appelé *Kara-tach*, à trois heures d'Angora, fut encore moins fructueuse que mes courses au nord et à l'est de la ville ; je n'en rapportai rien qu'un accès de fièvre.

Nous traversâmes les vignes de *Tchenghi* ou *Tchanli-aia*, où, peu de temps avant notre arrivée à Ancyre, on avait découvert les restes d'une villa romaine du second siècle de notre ère ; nous avons donné (n° 113) une inscription qui provient de ces fouilles. A Karatach, village situé dans une vallée sèche qui s'enfonce dans l'Elma-dagh, on ne connaît aucun vestige antique. Près du village de *Broussal*, à une demi-heure de Kara-tach, il y a bien, nous dit-on, une hauteur que l'on appelle Hissar, à cause de sa forme, mais elle ne porte aucune trace de construction ; tout auprès se trouvent trois grottes, mais naturelles.

Je demande là quelques renseignements sur l'Elma-Dagh, « la montagne des pommes ». Sur le territoire du village où nous nous arrêtons, il y a très-peu de pommiers ; mais on y récolte beaucoup de poires et d'excellent raisin. Il y a beaucoup de villages dans l'Elma-Dagh, et quelques-uns sont très-voisins du sommet. Presque partout, cette montagne est déboisée ; mais près d'un village qui s'appelle *Beissama*, à quatre heures de Kara-tach, il y a un bois de pins que l'on met près de trois heures à traverser, et où se trouvent d'assez beaux arbres. C'est dans ce village que réside le mudir.

Ce fut seulement le 29 octobre que nous pûmes enfin quitter Ancyre, où nous étions arrivés le 12 août : il avait d'abord fallu nous soigner et nous remettre des fatigues d'un voyage entrepris en pleine canicule ; puis la transcription de l'*Index rerum gestarum*, en grec et en latin, nous avait pris plus d'un grand mois. Le reste du temps avait été employé, par moi à visiter les environs d'Ancyre, par M. Guillaume à réunir les éléments d'une étude complète sur l'Augusteum.

Six heures de marche, à travers un pays montueux et sec, nous conduisirent, allant toujours vers l'est et ne cessant de monter, à *Hassan-Oghlan*, grand village, tout entier musulman, d'une centaine de maisons, situé au pied même de l'Idris. Il doit sa prospérité à une magnifique source qui jaillit dans un profond bassin. La fraîcheur et l'abondance de ces eaux, dans une contrée où elles sont rares, suffiraient à faire croire qu'il a dû de tout temps y avoir ici un centre de population ; ce qui confirme d'ailleurs cette induction, c'est que le dallage même du bassin semble en partie antique ; c'est, de plus, que l'on aperçoit épars dans le village des colonnes et d'autres débris d'architecture. Dans les murs de la mosquée se trouvent engagées plusieurs dalles portant des croix, restes d'une ancienne église ou d'un cimetière chrétien. Enfin, à un quart d'heure du village, à l'entrée d'une vallée qui s'engage et remonte dans l'intérieur de l'Idris, se trouve un bas-relief votif de style romain, et, à peu de distance de là, une chambre funéraire creusée dans le flanc opposé du ravin.

Notre planche XII donne une fidèle image de ce bas-relief, sculpté sur la face d'un rocher de forme irrégulière, qui est resté brut au-dessus et autour des sculptures ; il n'y a eu de ravalement opéré qu'en dessous du bas-relief, pour lui donner une espèce de soubassement. La figure principale, dont les dimensions dépassent beaucoup celles des figures accessoires, semble représenter une divinité dont nous n'avons pu déterminer ni le sexe ni le caractère ; assise, la main droite appuyée sur une espèce de sceptre, la gauche sur un autel, elle occupe une niche qui la protége contre la pluie glissant sur le rocher. A droite et à gauche, placés à la file et séparés par des intervalles inégaux, sont huit personnages qui paraissent occupés à préparer les offrandes dont on veut faire hommage à la divinité; près de ceux qui terminent à droite le bas-relief, se trouve creusée une niche vide, destinée peut-être autrefois à recevoir des offrandes réelles. Une robe qui tombe jusqu'aux pieds désigne peut-être deux de ces figures comme des figures de femmes; les six autres sontvêtues seulement d'une courte tunique qui s'arrête au-dessus du genou. Tout cela

est d'ailleurs d'une gaucherie singulière. Toutes les figures sont de mauvaises proportions, trop larges et trop courtes. Toutes les têtes se présentent de face ; elles sont encadrées entre de longs cheveux qui tombent jusque sur les épaules. Ce qui est le moins mal, c'est la grande figure ; on peut, à la rigueur, y trouver, dans l'arrangement des cheveux et dans l'ensemble de la pose, un certain sentiment de l'art et comme un souvenir lointain d'un meilleur modèle. Nous avons sans doute là l'œuvre d'un artiste de village, du temps de l'empire romain. Le chemin le long duquel se trouve ce bas-relief ne conduit qu'à un moulin, nous dit notre guide; il existerait pourtant, un peu plus loin, dans cette direction, un puits profond, aujourd'hui comblé.

En partant d'Hassan-Oghlan, le sentier s'enfonce dans une gorge étroite qui conduit à de tristes et pierreux plateaux. Laissant à gauche le village de *Déré-cheik*, nous faisons halte, au bout de deux heures, auprès d'un moulin qui appartient à ce village. Le petit ruisseau qui le fait tourner va à l'Halys. Nous sommes sortis du bassin du Sangarius.

Une rude montée, au sortir du moulin, nous conduit sur un nouveau plateau où nous sommes très-voisins de la cime de l'Idris, beaucoup plus élevé que l'Hussein-Ghazi, dont nous voyons encore en nous retournant vers Ancyre, dans le lointain, la crête dentelée se découper sur le ciel. Devant nous, de l'autre côté du fleuve que nous n'apercevons pas encore, nous avons toute une mer de montagnes. Ce sont de grandes croupes allongées comme celles des environs d'Angora, mais dont la physionomie a plus d'originalité. Ici, si nous ne nous trompons, c'est du minerai de fer qui rougit le terrain et qui donne à certains pans de rochers l'aspect d'une plaie sanglante; là ce sont des bancs d'argile jaune ou verte, qui prennent les plus singulières nuances que l'on puisse imaginer. Les pentes, ravinées en tout sens par les pluies et les torrents d'hiver, rappellent, avec une couleur différente, l'aspect d'un glacier suisse.

Quelque temps après avoir commencé à descendre nous apercevons à la fois l'Halys et Kaledjik. Auprès de Kaledjik, il y a sur la rive gauche une petite plaine ; au nord de la ville le fleuve s'enfonce et disparaît dans la montagne.

Kaledjik, «la petite forteresse», présente un aspect assez pittoresque. Un pic en forme de pain de sucre, espèce de promontoire que l'Idris projette dans la plaine, porte à son sommet une forteresse et des tours à demi ruinées. Sur les flancs du pic tournent de roides sentiers qui montent au château, et qui font communiquer entre elles les diverses parties de la ville.

Kaledjik compte environ six cents maisons. Dans le nombre il y en a environ soixante d'arméniennes.

La citadelle, que nous visitâmes le lendemain de notre arrivée, ne contient d'antique que quelques lettres d'une inscription funéraire encastrée dans la porte extérieure. Il y avait autrefois, nous dit-on, au-dessus de la seconde porte du château, une longue pierre portant une inscription ; on l'a, depuis bien des années, emportée personne ne sait où. Ce qui est certain, c'est qu'aucun de ceux qui en parlent ne l'a vue.

C'est à l'époque byzantine que paraît avoir été construit le château. Grâce à la hauteur du pic de trachyte qui le porte et à l'escarpement de ses pentes, il dut être facile à défendre et passer tout d'abord pour une place importante. Il commandait le cours moyen de l'Halys, et fermait une des routes qui conduisent à Ancyre, celle peut-être qui venait de Gangra. Rien n'avait été négligé pour rendre facile aux troupes enfermées dans le château une défense prolongée ; les eaux pluviales étaient reçues dans une profonde citerne, construite en briques. On nous la montre ; elle sert encore, et l'eau n'y manque jamais au cœur même de l'été, quoique sans doute beaucoup des conduits qui y aboutissaient de tous les points de la citadelle et qui alimentaient le réservoir aient été oblitérés par la négligence des habitants. Un peu plus loin, on nous montre aussi une prison souterraine, qui a servi jusqu'au temps du sultan Mahmoud, et qui est construite de la même manière. Enfin un chemin voûté, en blocage, analogue à celui que nous avons vu à Ancyre, et

encore conservé presque en entier, permettait à la garnison de descendre à l'improviste et sans être exposée aux traits jusqu'au fond de la vallée, soit pour prendre de l'eau, soit pour faire des sorties. Sur une des tours, on voit encore en place une coulevrine brisée par le milieu.

Pour se rendre au cimetière arménien, situé de l'autre côté du ruisseau qui vient déboucher dans la plaine au pied du pic de Kaledjik, nous traversons des jardins arrosés, plantés de mûriers et d'arbres fruitiers. Dans le cimetière, nous trouvons deux colonnes milliaires, l'une du temps de Trajan, l'autre du temps d'Hadrien. La première était tout à fait inédite, l'autre avait été lue par Hamilton (1).

148.

Lettres de 0m,045.

	[Imperator]
DIVI NERVAE TRAIA	Divi Nervæ [f](ilius) Traia-
NVS CAESAR AVG GER	nus Caesar Aug(ustus) Ger-
MANI VNTIFEX	mani[cus p]untifex
MAX·TRIB·POT·P·P·COS·II	max(imus) trib(unicia) pot(estate) p(ater) p(atriae) co(n)s(ul) secundum,
RESTITVIT PER POM	restituit per T(itum) Pom-
PONIVM SVM	ponium [Bas]sum leg(atum)
PRO PRAETORE M·	pro praetore. M(illia) p(assuum)
XXX	triginta
VIII	octo.

On trouvera ce qui est relatif à Pomponius Bassus et à sa légation en Galatie dans un article de M. Henzen (2) et dans notre étude sur la province romaine (3). Il y a bien sur la pierre PVNTIFEX au lieu de PONTIFEX.

Quelques inscriptions funéraires de basse époque sont trop frustes pour être déchiffrées.

Kaledjik correspond certainement à une petite ville ou à une bourgade antique; mais aucune des identifications qui ont été proposées ne s'appuie sur des raisons qui aient quelque valeur. L'hypothèse de M. Texier, que Kaledjik est une corruption de Γαλατῶν τεῖχος (4), ne soutient pas l'examen, comme l'a déjà indiqué Ritter (5). M. Robiou accepte ce rapprochement sans protestation (6). Ainsworth voit dans Kaledjik Peïon (7), une des forteresses où les rois Galates gardaient leurs trésors, sans réfléchir que Strabon place de la manière la plus formelle Bloukion et Peïon chez les Tolistoboïens (8).

De Kaledjik à l'Halys il y a près d'une heure de chemin. Le fleuve est bordé en cet endroit de jardins et de saussaies comme nous n'en avons pas vu depuis longtemps. L'Halys est très-étroit en cet endroit; le plus grand fleuve de l'Asie Mineure, dans la partie moyenne de son cours, ne sem-

(1) N° 99. Quelques lettres sont devenues illisibles, à droite, depuis le temps d'Hamilton; mais on lit mieux sur notre copie le nom du légat. Voici comment nous avons transcrit les lignes 6 et 7 :

COSIIIPERAIARGIVM
MACEDONEMLEGAVG

(2) *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*. 1862, p. 66-69.
(3) *De Galatia provincia romana*, p. 111.
(4) *Description de l'Asie Mineure*, t. I, p. 190.
(5) *Klein-Asien*, p. 346.
(6) *Histoire des Gaulois d'Orient*, P. 112.
(7) *Travels and researches in Asia Minor*, t. I, p. 115.
(8) XII, ch. v, p.2.

ble pas, en cette saison, avoir moitié de l'eau que débite la Marne à son confluent avec la Seine. Il est divisé en deux bras ; sur le plus profond, qui a 18 mètres de large, il y a un petit pont de bois. L'autre bras est un peu plus large, mais on le traverse à gué, et nos chevaux n'ont d'eau que jusqu'aux genoux. Au moment où nous passâmes à Kaledjik, on travaillait, nous raconta-t-on, à la construction d'un pont sur l'Halys, à quelques lieues au-dessus de Kaledjik ; il doit avoir un tablier de bois reposant sur de solides piliers de briques. C'est que le fleuve, si facile ici à traverser pendant l'été, devient infranchissable à la fonte des neiges. Pour ce pont, le gouvernement a donné 25,000 piastres, les plus riches propriétaires ou marchands de Kaledjik et des environs qui 500, qui 1,000 piastres, chacun suivant ses moyens. Mais le principal souscripteur a été un négociant kurde, un grand marchand de bétail, qui va sans cesse à Constantinople pour ses affaires. Il a versé dès le début de l'entreprise 25,000 piastres, et il a déclaré qu'il en compterait encore 10,000 le jour où il passerait à cheval sur le pont. On comptait que le travail serait achevé avant l'hiver ; nous n'avons pas su si cette espérance s'était réalisée, et si les communications étaient aujourd'hui mieux assurées entre Angora d'une part, Amassia et Iusgat de l'autre.

Nous adoptons, comme limite du territoire des Tectosages, le fleuve Halys ; mais ce n'est là qu'une conjecture très-vraisemblable et qu'une limite approximative. En effet, tout ce que nous savons à ce sujet, c'est que les Trocmes étaient celle des trois tribus qui s'était le plus avancée vers l'Orient, que leurs établissements touchaient au Pont et à la Cappadoce, et que leur capitale, Tavium, était au-delà de l'Halys. Il paraît légitime d'en conclure que les Trocmes devaient être plutôt groupés autour de Tavium, sur la rive droite du fleuve, et que les Tectosages, répandus autour d'Ancyre, qui se serait ainsi trouvée à peu près au centre de leur territoire, allaient jusqu'à l'Halys, commode et naturelle frontière entre les deux tribus voisines. Mais, comme il n'y avait point là de division administrative ou de différence de race, il est fort possible que sur certains points Trocmes et Tectosages aient franchi cette limite et mêlé leurs villages, qu'il y ait eu des Trocmes sur la rive gauche, des Tectosages sur la rive droite de l'Halys.

LES TROCMES.

Après avoir franchi l'Halys, nous commençons tout aussitôt à gravir les rampes de ces montagnes nues et coupées de ravins que nous apercevions la veille du sommet de l'Idris. D'après M. Hamilton, ce terrain présenterait un grand intérêt au géologue, qui y trouverait rapprochées les variétés les plus curieuses des roches d'éruption, domite, trap, trachytes, porphyres, conglomérats trachytiques (1). Nous ne pûmes qu'admirer le caractère étrange et les sombres teintes du ravin par lequel nous montâmes lentement pendant près de trois heures pour atteindre le grand plateau central, à travers lequel l'Halys s'est péniblement frayé un chemin.

Ce plateau ne présente pas ici tout à fait la même monotonie que dans le sud de la Haïmaneh et dans le steppe lycaonien. Çà et là se dressent des sommets pointus, comme le *Keskinn-sivri-dagh*, que nous laissons au sud. De longues chaînes de collines laissent apparaître de place en place la roche volcanique, d'une rouge et chaude couleur; des cours d'eau qui descendent à l'Halys dessinent en divers sens de larges ondulations que l'œil cherche à suivre jusqu'au fleuve. La terre végétale, formée de la décomposition des roches ignées, semble abonder partout. Près des villages, qui sont nombreux, il y avait de grands champs de blé, aujourd'hui dépouillés. Partout ailleurs, ce sont d'immenses pâturages, maintenant brûlés par le soleil, mais qui doivent se couvrir au printemps d'une herbe épaisse et abondante. Le territoire des Trocmes, dans l'antiquité, était renommé pour sa riche fertilité. « Les Trocmes, » dit Strabon, « habitaient les cantons situés vers le Pont et la Cappadoce; c'était le pays le plus riche (τὰ κράτιστα) de toute la Galatie. » La plaine de *Songourlou*, à peu de distance de Tavium, excite par sa fertilité l'admiration des voyageurs (2).

La hauteur moyenne de ce plateau, entre la vallée de l'Halys et celle de son affluent le Délidjé-Irmak, varie entre 1000 et 1200 mètres; aussi l'hiver y est-il très-rigoureux, et les maisons, pour ne pas être abattues par le vent et enterrées dans la neige, pour que leurs habitants y souffrent moins du froid, se sont-elles enterrées sous le sol. Ainsi, à *Koulak-siz*, grand village où nous passons notre première nuit après notre départ de Kaledjik, nous sommes obligés plusieurs fois de revenir sur nos pas; nous croyant dans la rue, nous nous sommes avancés sur un toit, ou plutôt sur une terrasse, et nous trouvons le vide devant nous. En avant de chaque maison, il y a une sorte de fosse au milieu de laquelle une allée en pente douce conduit à la porte de l'habitation, dont le plancher est à deux ou trois mètres en contre-bas du sol. La maison ne reçoit de jour que par la porte. Quelques-unes de ces huttes ne sont pas tout à fait enterrées, et il reste en haut de l'une des parois la place d'étroites fenêtres, ou plutôt de meurtrières que l'on bouche pendant l'hiver.

A mesure que l'on s'éloigne de l'Halys, le pays devient moins varié d'aspect, quoiqu'il y ait

(1) *Researches in Asia Minor*, t. I, p. 411.
(2) Hamilton, t. I, p. 407.

pourtant toujours certains mouvements de terrain. A *Tchérékli*, nous traversons le *Délidché*, affluent de l'Halys, qui coule du sud au nord. C'est ici une faible rivière, mais, d'après son nom « le petit fou », il doit l'hiver tourner au torrent impétueux. En effet, d'après ce que dit M. Guillaume Lejean, qui a recueilli des renseignements à ce sujet dans son dernier voyage en Asie Mineure, il faudrait porter sa source plus loin vers le sud que ne le fait la carte de M. Kiepert, et il recueillerait toutes les eaux du Tchitchek-Dagh, une haute et large montagne.

Le petit village où nous couchons, *Ioquari-Essen-Ghazili*, comme beaucoup d'autres villages de ce plateau, manque d'eau douce, ou du moins l'eau douce ne se trouve dans le voisinage qu'en petite quantité, à des sources qui tarissent pendant l'été, tandis que les fontaines donnent en abondance une eau légèrement saumâtre, chargée de fer et de sels neutres. Les animaux la boivent volontiers, et les hommes sont souvent obligés de s'en contenter.

Depuis que nous avons passé l'Halys, nous retrouvons partout les feux de bois. Cela réjouit plus les yeux que le combustible auquel nous avions dû nous accoutumer dans la Haïmaneh, la bouse de vache desséchée. Ces galettes, que l'on prépare pendant l'été, brûlent pourtant bien et font une assez jolie flamme, sans presque donner d'odeur. Il n'y a point ici de forêts ; mais dans le creux des ravins et sur quelques pentes poussent de petits chênes, dont on coupe le branchage à l'automne. Chacun fait en ce moment sa provision pour l'hiver : auprès des maisons on voit de grands tas de ramée sur lesquels les gars piétinent pour les tasser.

Au-delà d'*Arslan-Hadgili*, le pays que nous traversons le troisième jour après notre départ de Kaledjik est d'une tristesse et d'une nudité incroyables. Les pelouses sèches sont couvertes de chameaux presque tous couleur café au lait. Tout est jaune, aussi loin que la vue peut s'étendre. Nous arrivons, une heure et demie après le coucher du soleil, à *Ioquari-Néfez-keuï*, « le Haut-Néfez », village que, d'après les renseignements recueillis chez les voyageurs précédents, nous croyons être bâti sur l'emplacement de Tavium, la capitale des Trocmes, la ville principale de la Galatie orientale. Nous apercevons, au clair de lune, en traversant le village, des stèles et des colonnes dans les cimetières turcs ; dans les murs de la maison où on nous loge sont engagés des blocs de marbre. On nous promet des inscriptions et des médailles ; nous nous endormons pleins d'espoir.

Le village a quarante maisons. Il sert de résidence à un mudir ; à deux heures vers le sud se trouve *Achagha-Néfez*, « le Bas-Néfez ». Il s'y rencontre aussi, nous dit-on, des fragments antiques, mais en bien plus petit nombre. A Angora, le fils de M. Léonardi nous a montré quelques inscriptions antiques qu'il avait vues et copiées à Achagha-Néfez ; c'étaient des fragments d'inscriptions funéraires de basse époque et sans intérêt.

Le matin, nous nous mettons en route, sous la conduite d'un des paysans armé d'une pioche, pour aller visiter les ruines ; mais elles ne répondent pas à ce que nous en attendions. Nous allons d'abord, vers l'ouest, au cimetière, où se trouvent des gradins et des fragments d'escaliers qui prouvent que la cité a eu jadis un théâtre ; nous y remarquons aussi de nombreux morceaux de fûts de colonnes, qui sont faits d'une brèche rougeâtre, une quantité de débris d'un marbre blanc à gros cristaux qui se désagrége et s'égraine, des corniches avec modillons, des bases, des voussoirs d'archivolte, une corniche à denticules, une architrave d'un petit édifice circulaire, quelques piédestaux polygonaux. Les champs tout à l'entour sont jonchés de fragments de tessons. Pour pouvoir les cultiver, on est obligé de ramasser en gros tas, de place en place, tous ces débris du passé.

Plus haut, dans les vignes, nous trouvons de grands fragments d'architecture, deux cymaises en marbre blanc, une architrave, une frise avec rinceaux. Les décombres forment là un monceau dans lequel on pourrait probablement retrouver bien d'autres parties importantes de l'édifice.

Ce monument, placé au-dessus de la ville, dans une situation qui devait le rendre visible de très-loin, semble avoir été construit, d'après les fragments que nous en retrouvons, en matériaux

de prix ; ne serait-ce pas ce temple du Jupiter Tavien qui était le principal ornement de la ville et vers lequel se tournait de toutes parts la dévotion des Galates que le service militaire ou leurs affaires appelaient à l'étranger ?

Des tombeaux pratiqués dans le rocher, au nord du village, ne présentent aucun intérêt. La roche est singulière : c'est un poudingue formé de cailloux si serrés que l'on dirait une maçonnerie grossière, du blocage. Nous nous y trompons au premier moment.

Il est impossible, au nombre des débris et à l'étendue de terrain qu'ils couvrent, de douter qu'il y ait eu ici une grande ville : encore les vieillards se souviennent-ils d'avoir entendu dire à leurs pères qu'il y a un siècle et demi les ruines étaient bien plus considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui. La ville de Iusgat, fondée il y a cent vingt ans environ, s'est construite surtout avec des matériaux empruntés aux édifices de la cité détruite. Néfez-keuï a servi de carrière aux Tchapan-Oghlou, les fondateurs et souverains de Iusgat. C'est avec des colonnes et des marbres recueillis parmi ces décombres qu'ont été construites les mosquées et la somptueuse résidence de ces princes, palais qui lui-même est déjà une ruine. Dans le cours de ces travaux, plus d'une inscription intéressante a dû être transportée à Iusgat pour y disparaître sous le ciseau du tailleur de pierre.

La cité antique était établie sur de hautes collines dont les pentes sont tournées vers le sud, et que défend contre le vent du nord le massif montagneux de la Ptérie, auquel elles sont comme adossées. Devant elle s'étendaient de fertiles vallées qui vont rejoindre en s'élargissant graduellement la plaine herbeuse du Delidché-Irmak. Des sources abondantes et pures jaillissent sur plusieurs points de l'espace que paraît avoir embrassé l'ancienne ville. La vigne et les arbres fruitiers réussissent très-bien tout à l'entour, malgré l'indolente apathie des habitants actuels de cette contrée. C'était un site bien choisi. On voit par le caractère des fragments retrouvés et des inscriptions funéraires qui ont été déchiffrées sur les stèles, que la ville importante et populeuse qui couvrait de ses édifices et de ses maisons toutes les pentes de ces coteaux, une vaste étendue de terrain, a subsisté très-tard, jusqu'aux invasions musulmanes. Toutes les monnaies qu'on nous apporte appartiennent au bas-empire (1).

Quelle était cette ville ? Il nous paraît impossible que ce ne soit pas la capitale des Trocmes, TAVIUM ou TAVIA.

Une première considération préjudicielle frappe notre esprit. Quelque déçus que nous ayons été dans nos espérances par ces quelques heures employées à parcourir et à étudier ce site, il nous est impossible de ne pas reconnaître qu'il y a eu ici, non pas seulement un lieu habité dans l'antiquité, quelque bourgade comme celle qu'ont remplacée Hassan-Oghlan ou Kaledjik, mais un centre important de population, une grande ville ornée d'édifices somptueux. Or la Galatie orientale, le pays des Trocmes, ne paraît pas avoir eu d'autre ville qui méritât ce nom que Tavium. On voit par Strabon, le premier écrivain qui mentionne Tavium, que des trois places entourées de murailles (φρούρια τετείχισται τρία) qu'il cite comme appartenant aux Trocmes, Tavium était de beaucoup la plus riche et la plus peuplée : « Tavium, dit-il, est le plus important marché de cette contrée ; on y voit le colosse de bronze de Jupiter, et l'enceinte de son temple jouit du droit d'asile (2). » De Mithridation, tout ce qu'il sait, c'est que Pompée a détaché cette forteresse du royaume du Pont pour la donner à Déjotare ; il faut donc la chercher, selon toute vraisemblance, beaucoup plus vers le nord, sur la frontière, dans la direction d'Amassia. « On pourrait, ajoute-t-il, compter comme la troisième (τρίτον δέ πως Δανάλα) Danala, » et tout ce qu'il en dit, c'est que

(1) Il en arriva autant à M. Hamilton. Il fut d'ailleurs frappé comme nous, mais sans en tirer la même conclusion, du caractère de décadence, de l'aspect byzantin que présentaient la plupart des débris qui avaient frappé sa vue (*Researches in Asia Minor*, t. I, p. 390).

(2) XII, 5, 2.

ce fut là que Lucullus et Pompée se rencontrèrent, quand ce dernier vint prendre la suite de la guerre contre Mithridate. Plutarque, racontant cette même entrevue, dit que, grâce à l'intervention d'amis communs, les deux généraux se virent et se parlèrent « dans une bourgade de Galatie (1) ».

On ne peut donc chercher Danala, pas plus que Mithridation, à Néfez-keuï, et les autres lieux habités qui figurent sur les itinéraires ou dans Pline et Ptolémée ne peuvent prétendre à plus d'honneur. Aucun d'eux ne nous a laissé de médailles, tandis que nous en avons, pour Tavium, toute une série qui va de Marc-Aurèle à Élagabale. Tout concourt donc à nous prouver qu'il n'y a pas eu, dans cette contrée, d'autre ville méritant ce nom que Tavium. Si vous ne voulez pas reconnaître Tavium à Néfez-keuï, quel nom proposerez-vous pour la ville dont les traces sont éparses sur le sol autour de Néfez-keuï ?

Hamilton, quoiqu'il connût l'existence de ruines à Néfez-keuï, a pourtant toujours persisté à placer Tavium à Boghaz-keuï (2), et M. Kiepert dans sa *Carte d'Asie Mineure* (édition de 1858) l'a suivi dans cette voie ; mais son *Atlas antiquus* (4[me] édition, 1867) prouve qu'il a depuis lors changé d'avis. Quant à M. Texier, il avait tout d'abord senti l'importance des raisons archéologiques qui empêchent de chercher Tavium à Boghaz-keuï, et il a toujours placé à Néfez-keuï la capitale des Trocmes.

C'est sur la comparaison des distances indiquées par les itinéraires que s'appuie surtout Hamilton ; mais son argument est loin d'avoir la valeur qu'il lui attribue. La comparaison qu'il institue (3) prouve bien en effet que c'est dans le voisinage de Iusgat plutôt qu'à Tchouroum, comme on l'avait fait antérieurement (4), qu'il faut placer Tavium ; mais peut-on arriver ici à autre chose qu'à un à peu près ? Il y a une double cause d'erreur ; nous ne connaissons pas, ici du moins, le tracé des voies antiques ; lorsqu'il s'agit donc d'arriver à déterminer un point à l'aide des données numériques contenues dans les itinéraires, nous ne savons pas quel nombre de milles il faut retrancher de la somme pour les détours du chemin. Voulons-nous comparer les distances que nous fournissent les itinéraires à celles qu'indiquent les voyageurs et les cartes modernes, ici encore nous n'avons qu'une approximation ; les voyageurs évaluent les distances en heures de marche, en lieues de pays. Prend-on le compas et le promène-t-on sur la carte ? On néglige d'abord tous les détours de la route, et on obtient une distance abstraite, non une distance réelle ; de plus, et ceci est encore plus grave, les points dont on veut mesurer l'éloignement n'ont été eux-mêmes placés sur la carte que d'une manière arbitraire, la longitude et la latitude n'en ont point été scientifiquement déterminées. Dans de telles conditions, tous les raisonnements que l'on a faits pour prouver que les données des itinéraires, relatives à Tavium, concordent parfaitement avec la situation de Boghaz-keuï, ne s'appliquent-ils pas aussi bien à Néfez-keuï ? Les deux villages sont situés à peu près sous le même méridien, c'est-à-dire à peu près à la même distance d'Ancyre ; mais Néfez est à quatre ou cinq heures de marche au sud de Boghaz-keuï. Une vingtaine de kilomètres (5), dans un calcul qui comporte de si larges chances d'erreur, et qui n'est pas susceptible d'une solution rigoureusement exacte, n'est-ce pas une quantité que l'on a droit de négliger, qu'elle vienne en plus ou en moins ?

Si on trouvait à Boghaz-keuï et à Néfez-keuï des ruines à peu près semblables, on pourrait donc, sans se préoccuper des itinéraires, choisir entre les deux sites. Mais tel n'est pas le cas ; à Boghaz-keuï, pas un vestige de l'époque gréco-romaine : tous les débris que l'on y trouve, toutes les traces

(1) Συνῆλθον ἐν κώμῃ τινὶ τῆς Γαλατίας. *Lucullus*, XXXVI, 2.

(2) *Researches in Asia Minor*, I, p. 379. *Journal of the royal geographical Society*, t. VII, p. 75.

(3) *Researches*, t. I, p. 396-398.

(4) Leake avait proposé Tchouroum. *Tour in Asia Minor*, p. 311.

(5) M. Hamilton a mis cinq heures un quart à faire la route, mais, dit-il, en se perdant deux fois dans la montagne. Il évalue la distance à 12 milles, c'est-à-dire à 19,300 mètres environ. *Researches in Asia Minor*, t. I, p. 390.

que le passé a laissées sur le sol remontent à une haute antiquité, à la période purement asiatique, au terme de laquelle ce lieu semble avoir cessé d'être habité. A Néfez-keuï, au contraire, nous n'avons que des restes de la civilisation gréco-romaine sous sa dernière forme : tout y est du haut et du bas-empire. Or, nous le savons par les médailles et par des monuments de diverse nature, Tavium n'apparaît dans l'histoire qu'après l'établissement des Galates en Asie Mineure, acquiert de l'importance surtout après la conquête romaine, et subsiste jusqu'en plein moyen-âge. Dans de telles conditions, laissant à un autre moment le soin de chercher si l'antiquité nous a laissé quelques renseignements sur la cité primitive dont M. Texier a le premier signalé les vestiges à Boghazkeuï, nous n'hésiterons pas un instant à reconnaître, dans les traces qui couvrent le sol sur une vaste étendue autour de Ioquari Néfez-keuï, les traces de TAVIUM, la ville principale et le sanctuaire le plus révéré des Galates orientaux (1), plus tard le siége d'un évêque qui paraît le premier en dignité des suffragants du métropolitain d'Ancyre et qui le remplace à l'occasion dans les conciles (2).

Les Galates orientaux paraissent d'ailleurs avoir été les moins civilisés, les moins cultivés des trois tribus qui composaient la nation. Leur ville n'avait certainement ni la grandeur ni la noblesse et le grand air de Pessinunte ou d'Ancyre. De bonne heure importante par l'acropole qui occupait sans doute une des collines, puis très-fréquentée comme entrepôt et marché commercial, elle a sans doute eu pendant longtemps l'aspect d'un grand village, avec un quartier contenant un riche bazar et de vastes caravansérails ; c'est là encore, de nos jours, le caractère de bien des villes d'Orient. Ce fut plus tard qu'elle obéit à l'émulation qui s'empara, sous l'empire, de toutes les villes de province, et qu'elle voulut se donner aussi le luxe des édifices publics, des bains, des théâtres, des gymnases et des basiliques. Mais elle était plus loin de la Grèce, et ces provinces au-delà de l'Halys furent toujours habitées par une population plus rustique que celle de l'Asie antérieure, plus mêlée d'éléments réfractaires à la civilisation, et qui retardaient toujours un peu. Tous les fragments d'architecture que nous avons examinés à Tavium sont d'un style lourd et prétentieux, presque barbare. Nous ne dirons point que cela n'approche pas de l'Augusteum : il ne peut être question d'une comparaison avec ce pur et bel édifice ; mais cela est même bien loin de ces temples de Pessinunte, que nous trouvions déjà d'un goût douteux et d'une exécution lâchée.

La vie politique ou plutôt municipale a dû être aussi moins intense à Tavium qu'à Ancyre ; on y était moins instruit et on y écrivait moins. Si les Trocmes avaient confié à la pierre le quart des inscriptions et des décrets que l'on trouve encore dans les murailles d'Ancyre, malgré tant de causes de destruction, il en resterait toujours quelque chose. Or, comme nos devanciers, nous ne trouvons ici que quelques mauvaises inscriptions funéraires. C'est que Tavium n'était pas la capitale de la province, il n'y avait pas là ce mouvement que faisait naître et qu'entretenait dans la métropole, outre la présence du légat et de toute sa suite, le concours de tous les intérêts placés sous son contrôle, de toutes les ambitions que provoquaient, de tous les efforts que suscitaient les magistratures et les sacerdoces provinciaux. Les Trocmes voulaient-ils soit rendre hommage à un légat, soit honorer un des leurs qui s'était distingué par sa munificence, c'était à Ancyre, où se réunissait le *Commune Galatarum*, qu'ils élevaient la statue et faisaient graver l'inscription sur le piédestal.

(1) On trouve des inscriptions votives à Jupiter Tavianus en dehors des limites de la Galatie. Ce sont les monuments de la piété ou de Galates appelés par leurs affaires dans d'autres parties de l'empire, ou de dévots qui avaient pris l'habitude d'honorer ce dieu. *De Galatia provincia*, p. 161.

(2) Un évêque de Tavium signe, en 458, une lettre des évêques de la première Galatie à l'empereur Léon ; un autre paraît au cinquième concile général comme représentant du métropolitain d'Ancyre ; un autre encore signe, au Quinisexte, en 706 : Ἐπίσκοπος πόλεως Ταβίας τῆς πρώτης τῶν Γαλατῶν ἐπαρχίας. *Collection des conciles*, col. 1697. Lequien, *Oriens Christianus*, col. 473-476.

Voici les quelques textes que nous avons transcrits à Néfez-keuï.

149.

ΑΝΑΠΑΥ	Ἀνάπαυ-
CICΘΗΜΙC	σις Θημισ-
ΤΙΟΥЄΝ	τίου ἔν-
ΓΟΝΟC	γονος
ΓΡΗΓΟΡΙ	Γρηγορί-
ΟΥ	ου.

Ἔνγονος pour ἐγγόνου.

150.

ЄΝΘΑΚΑ	Ἔνθα κα-
ΤΑΚΙΤЄΗ	τάκιτε ἡ
ΔΟΥΛΗ	δούλη
ΤΟΥΘ̄ῩΘ	τοῦ θ(εο)ῦ Θ-
ЄΟΔωΡΑ	εοδώρα.

151.

Le seul texte qui paraisse remonter à la bonne époque ne se compose plus que de quelques mots, où il faut peut-être reconnaître le nom du roi Amyntas. Ce marbre est devenu la pierre du foyer d'une maison, et nous n'y avons pu déchiffrer que ces quelques caractères :

ΜΕΓΙΣΤΟΝ	. . . μέγιστον
ΣΑΜΥΝΤ	βασιλέω]ς Ἀμύντ[ου
ΣΤΟΙ	. . . στοι. . . . .

Nous avons revu et copié le texte déjà transcrit qui figure au *Corpus* sous le n° 9252. Voici comment nous avons lu les deux dernières lignes, les seules qui puissent présenter quelque difficulté :

ΜΙȢΛΙωЄΗЄ
+ ЄΙ

Nous mîmes six heures et demie à nous rendre de Néfez-keuï à *Iusgat,* où nous reçûmes l'hospitalité chez un riche négociant arménien, Hadji-Ohan, dont nous avons longuement parlé ailleurs (1). Iusgat, où l'on a aussi voulu placer Tavium, est une ville toute nouvelle, qui ne date pas de beaucoup plus d'un siècle (2). Elle a pourtant déjà sa légende. Son fondateur Achmet-Tchapan-Oghlou, « le fils du berger », aurait eu, étant encore adolescent, un rêve qui lui aurait montré une ville importante s'élevant dans ce désert où il faisait paître ses troupeaux. Devenu plus tard un chef puissant, il aurait commencé à réunir ici quelques familles appelées des villages voisins. Son fils aurait continué son œuvre, et aurait peuplé la ville en y appelant des Turcs et des raïas de Kaisarieh, Sivri-Hissar et Amassia. Les Tchapan-Oghlou y établirent leur résidence ordinaire. On dit encore merveille de leur vaste et beau palais, qui a été bâti aux dépens de Néfez-keuï : il a été brûlé par

(1) *Souvenirs d'un Voyage en Asie Mineure,* p. 385-398.

(2) En 1836, on disait à M. Hamilton que Iusgat avait été fondé environ 90 ans plus tôt, c'est à dire vers 1750, par Achmet-Pacha, le père du célèbre Soliman-bey, qui porta à son comble la puissance de sa famille.

accident depuis la mort de Soliman-bey, le dernier prince indépendant de cette dynastie provinciale. Une grande mosquée, construite avec soin et avec une certaine élégance, est au contraire en assez bon état.

Agissant ici comme nous l'avons fait pour la Phrygie, nous réserverons pour le chapitre consacré à la Cappadoce les monuments de Boghaz-keuï et d'Euïuk. Ils sont, il est vrai, bien voisins de Tavium; ils sont situés sur un territoire que les envahisseurs galates ont dû occuper, et qui faisait certainement partie, à l'époque romaine, de la Galatie orientale; mais ils sont antérieurs, de plusieurs siècles certainement, à l'invasion galate, et, à ce titre, il convient mieux de les rattacher à une dénomination plus ancienne, qui rappelle les premières populations de cette contrée; le nom de Cappadoce est le plus anciennement usité que nous offre l'histoire pour désigner toute cette contrée comprise entre la mer Noire, le Taurus et l'Halys.

Jusqu'où sont allés vers l'orient et vers le nord, à l'époque où la Galatie s'est constituée, les établissements des Trocmes? C'est une question à laquelle il n'est point aisé de répondre avec quelque précision. Les prétendues fortifications celtiques que Ritter a groupées, sur la foi d'Ainsworth et d'Hamilton (1), n'ont, en admettant même l'exactitude de tous les renseignements recueillis à ce sujet par ces voyageurs, absolument rien de celtique: ce n'est donc point sur ces indices qu'il faut se régler pour chercher la trace des Galates et déterminer leurs frontières. L'étude du terrain et quelques renseignements anciens nous fourniront de plus sûres données. L'*Ala-Dagh* (l'Olympe galate ou Orminius), le *Dogdou-Dagh* (Olgassys), forment entre la Bithynie et la Paphlagonie d'une part, et de l'autre la Galatie, une muraille naturelle que l'on ne franchit que par un petit nombre de défilés qui rend les communications difficiles entre les populations habitant le plateau central et celles qui sont groupées sur les versants et dans les vallées qui descendent à l'Euxin. La ligne de faîte de ces hauteurs dut être à peu de chose près la limite septentrionale de la Galatie, et encore est-il probable que les Galates ne s'enfoncèrent pas dans les vallées et qu'ils restèrent sur le plateau, dans le pays découvert, laissant les clairières des forêts et les pelouses alpestres aux descendants des anciennes populations, Bithyniens, Mariandyniens, Paphlagoniens.

Pour ce qui est de la limite orientale, il n'y a point là de frontière naturelle aussi bien marquée; mais Strabon nous apprend que les limites sud et sud-ouest du territoire de sa patrie, territoire auquel il assigne une certaine étendue dans tous les sens, étaient la Zélitide, la grande Cappadoce et le pays des Trocmes (2). C'était donc quelque part vers la ville actuelle de Tchouroum que le territoire des Trocmes devait confiner à celui d'Amasia, tandis qu'au sud la haute chaîne de l'*Ak-dagh*, qui forme le rebord septentrional de la vallée de l'Halys, séparait la Galatie orientale de la Cappadoce (3). Quant à la province romaine de Galatie, nous avons déjà montré combien de ce côté, comme au sud et à l'ouest, elle dépassait les limites du pays habité par les Galates, de la Galatie propre (4). Le Pont Galatique, que nous trouvons ordinairement mentionné comme dépendant du légat impérial de Galatie (5), devait-il son nom au voisinage de la Galatie, ou contenait-il, lui aussi, des colonies galates? C'est ce qu'il nous est impossible de décider aujourd'hui; les auteurs ne nous ont transmis aucun renseignement à ce sujet.

(1) *Klein-Asien*, p. 464. — (2) XII, 3, 39.

(3) Il y a, sur le tracé de toute cette frontière, une discussion des plus complètes dans M. Robiou, *Histoire des Gaulois d'Orient*, p. 122-135. Il s'est malheureusement trop préoccupé de ces prétendues ruines celtiques qui le menaient, à la suite de Ritter, jusqu'au cœur de la Paphlagonie, et il s'est ainsi créé des difficultés dont il a eu bien de la peine à se tirer d'une manière satisfaisante et qu'il aurait pu écarter d'un mot.

(4) Voir plus haut, p. 194-196, et la thèse *De Galatia provincia romana*.

(5) *De Galatia provincia romana*, p. 51-52.

TEMPLE DE ROME ET D'AUGUSTE.

HISTORIQUE, DESCRIPTION ET RESTAURATION.

I.

LES TEMPLES DE ROME ET D'AUGUSTE. — HISTORIQUE DE L'AUGUSTEUM D'ANCYRE.

L'Augusteum d'Ancyre est un des nombreux temples qu'élevèrent dans tout l'Empire romain, au génie et à la divinité d'Auguste, l'adulation et la servilité des peuples vaincus. Auguste n'accepta jamais qu'on lui rendît dans Rome même cet honneur excessif, mais il l'autorisa dans toutes les provinces de l'Empire, avec cette condition toutefois que le culte de Rome serait toujours associé au sien propre (1). Il attachait ainsi par une sorte de lien religieux toutes les provinces à la Métropole de l'Empire. Après sa mort, Tibère, suivant un vœu du sénat (2), construisit sur le Palatin un temple qui, achevé et dédié par Caligula (3), devint la chapelle domestique des Empereurs et resta l'unique temple d'Auguste dans la grande cité.

Les auteurs anciens, les inscriptions et les médailles mentionnent un grand nombre de temples dont il ne reste plus trace et qui furent érigés « à la déesse Rome et au dieu Auguste ». Ce sont les temples de Sparte (4), de Pergame (5), de Cyzique (6) et d'Alexandrie (7); celui de Césarée (8) dans lequel étaient la statue d'Auguste, imitée du Jupiter olympien de Phidias, et la statue de Rome, semblable à la Junon d'Argos, sculptée par Polyclète; ceux de Nola (9), de Fano (10), de Narbonne (11), enfin, sans les citer tous, le fameux temple d'Auguste, élevé à Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône, par toutes les Gaules réunies (12), et le temple construit à Tarragone, capitale de l'Espagne citérieure (13). Ces deux derniers étaient tout à fait analogues à l'Augusteum d'Ancyre, en ce sens qu'au lieu d'avoir une origine simplement municipale, tous les trois avaient été érigés aux frais de provinces entières.

D'autres temples d'Auguste ont laissé des vestiges plus ou moins importants. Nous citerons ceux de Mylasa (14), d'Apollonie de Pisidie (15), d'Athènes (16), dont il ne reste guère que les inscriptions dédicatoires, et ceux de Pola (17) et de Vienne (18), qui sont presque entièrement conservés.

Aujourd'hui, le plus intéressant de tous est celui que les villes de la Galatie érigèrent à Ancyre. Il l'emporte non-seulement par ses dimensions, par l'élégance de son architecture et par l'état de conservation des restes qui subsistent, mais aussi par l'importante inscription qu'il nous a conservée. Les Galates eurent en effet l'idée heureuse de reproduire, sur les parois du temple, les actions de celui auquel il était dédié, racontées par lui-même, dans un

(1) Suétone, *Oct. Aug.*, LII, LIX. — (2) Tacite, *Ann.*, I, 11.
(3) Id., *id.*, VI, 45; Suétone, *Oct. Aug.*, XLVII; *Caligula*, XXI et XXII. — Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 10 et 29.
(4) Pausanias, III, 11. — (5) Tacite, *Ann.*, IV, 37. — (6) Id., *id.*, IV, 36. — (7) Philon, *Legat. ad Caium.*
(8) Josèphe, *De Bell. Jud.*, I, 21, § 7. — (9) Suétone, *Tibère*, XL. — (10) Vitruve, V, 1.
(11) Egger, *Latini sermonis vetustioris reliquiæ*, p. 338. — Orelli, n° 2489.
(12) Strabon, *Geogr.*, l. IV, c. 3. — Aug. Bernard, *le Temple d'Auguste et la Nationalité gauloise.*
(13) Tacite, *Ann.*, I, 78. — Spartien, *Adrien*, XI. — (14) Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, éd. 1782, pl. 83.
(15) Texier, *l'Univers, Asie-Min.*, p. 449. — (16) Beulé, *Acropole d'Athènes*, éd. 1862, p. 331.
(17) Palladio, IV, 27. — Stuart et Revett, *Antiq. d'Ath.*, éd. fr. IV, c. 2.
(18) Rey et Vietty, *Monuments de Vienne*, p. 44 et suiv., pl. 7 et suiv.

document dont il acheva la rédaction peu de temps avant sa mort, et qui fut gravé sur deux tables d'airain devant son mausolée (1). Pour que le peuple galate, réuni autour du temple, pût lire et comprendre cette histoire sommaire, le texte latin écrit par Auguste fut traduit dans la langue grecque, que parlait la province, et ensuite gravé sous un des portiques latéraux.

La Galatie était incorporée à l'Empire depuis l'an 25 avant J.-C. Le temple fut construit très-probablement dans les premières années de l'ère chrétienne, puis achevé et dédié vers l'an 10. Auguste mourut en l'an 14; on grava dans le pronaos le texte latin de son testament politique, et sous le portique S. E. la traduction en langue grecque de ce même document. Nous démontrerons facilement que le temple fut complétement édifié, terminé et dédié avant qu'on songeât à y ajouter ces longues et précieuses inscriptions.

L'inscription que reçut l'ante de gauche du pronaos, très-intéressante par les détails qu'elle nous fait connaître, par les noms gaulois qu'elle contient, fut gravée en plusieurs fois; à chaque célébration des jeux, qui étaient probablement quinquennaux, on y ajoutait quelques lignes. Elle nous apprend aussi que le temple était situé dans une enceinte qui servait aux réunions publiques, près d'un hippodrome, et que tout ce vaste ensemble fut consacré par Pylæménès, fils d'Amyntas, le dernier roi de la Galatie. Ce groupe de monuments, dont il ne reste que le temple ruiné, occupait la partie basse de la ville, ajoutée par les Romains à l'*oppidum* phrygien et galate, qui répondait à ce que les Turcs apppellent aujourd'hui *kaleh,* la citadelle.

Le peu que nous savons de l'histoire du temple pendant tout le temps que dura le culte d'Auguste, fondateur de l'Empire, nous est appris par la trop courte et incomplète inscription, cachée jusqu'ici par un mur en terre, et que nous avons découverte sur l'ante de droite. Il y est question de réparations faites, par les grands-prêtres d'Auguste, aux combles en marbre de l'édifice, réparations qui, d'après la forme des caractères de l'inscription, auraient été faites à une époque où le monument avait déjà un ou deux siècles d'existence (2).

Le culte d'Auguste et de ses successeurs se développa rapidement, prit une grande importance et dura longtemps; les nombreux colléges augustaux, leurs grands-prêtres et la suprématie dont ils jouissaient en donnent une preuve suffisante. Ce culte subsista jusqu'au moment où le christianisme, prêché de très-bonne heure en Galatie, y devint dominant. Les chrétiens purent alors s'emparer des temples païens pour les transformer en églises. Pourtant cette transformation du temple ne saurait être placée, au plus tôt, qu'au commencement du quatrième siècle, après la grande persécution de Dioclétien, qui fut la dernière. C'est à cette époque que saint Clément, devenu plus tard patron d'Ancyre, souffrit le martyre dans un endroit de la ville que la tradition montre encore (3). En 314 un premier concile se réunit à Ancyre, un deuxième en 358. Il est plus probable néanmoins que la transformation du temple n'eut lieu qu'à la fin du quatrième siècle, car nous voyons en 362, quand l'empereur Julien passe à Ancyre, les pontifes allant au-devant de lui pour honorer le restaurateur du paganisme (4).

On déterminerait difficilement aujourd'hui la part des chrétiens dans la dégradation du monument, et il serait impossible de dire s'ils ont laissé subsister les portiques ou s'ils les ont démolis. Tout porte à croire qu'ils en ont renversé une partie pour établir, sur l'emplacement du pronaos postérieur, le chœur à voûte basse et la crypte dont les restes importants subsistent encore. Ils ont été moins respectueux, semble-t-il, que leurs coreligionnaires d'Athènes dans la transformation du Parthénon (5). Ce qui est certain, c'est que leur église devant contenir plus de monde que le temple qui, d'après le culte païen, ne recevait pas les adorateurs du dieu, ils ont agrandi la cella en détruisant le mur du fond, les colonnes qui devaient exister entre les antes postérieures, et aussi les colonnes correspondantes sur la façade, car le chœur semble s'étendre plus loin que le portique primitif. Le pronaos antérieur fut respecté et forma le *narthex*, qui se trouve toujours à l'entrée des églises byzantines. Les chrétiens ont enlevé aussi le dallage et abaissé le sol de la cella au niveau du pronaos; ils ont pour cela supprimé les marches qui précédaient la porte, dont ils ont scié l'énorme seuil. Cette modification du sol est démontrée par les croix byzantines gravées à la pointe ou sculptées *à une même hauteur* sur les soubassements de la cella et du pronaos postérieur (voyez les planches 17 et 18), et par la place qu'occupe l'inscription chrétienne qui se trouve sur le soubassement du mur N. O. de la cella (voyez p. 263 et pl. 18). Les libages des fondations ont dû, par suite, dès cette époque, se trouver mis à nu. Enfin les chrétiens ont fait subir au temple une autre atteinte qui semble toutefois prouver qu'ils en avaient respecté la toiture. Pour éclairer l'intérieur, où la lumière n'arrivait que par la porte, ils ont percé dans le mur S. E. de la cella trois fenêtres à plein-cintre (voyez pl. 14 et 16), en évidant adroitement dans la masse les *claustra*, dans les montants desquels on voit se continuer les joints des assises.

Qu'est devenu tout le marbre ainsi enlevé à l'édifice? — Les colonnes, si elles étaient monolithes, comme au temple de Jupiter à Aizani, ont pu être transportées à Constantinople avec tant d'autres colonnes provenant d'édifices antiques de l'Asie-Mineure, car nous n'avons trouvé dans les églises, mosquées et autres édifices d'Angora aucune colonne qui ait pu appartenir à l'Augusteum; si, au contraire, elles étaient formées de tambours super-

(1) Suétone, *Oct. Aug.*, CI. — (2) Voir p. 262. — (3) Voir p. 270. — (4) Amm. Marcell., l. XXII, c. 9.
(5) Beulé, *l'Acrop. d'Ath.*, éd. 1862, p. 28.

posés, comme aux temples d'Apollon Didyme à Milet, ou de Vénus à Aphrodisias, ces tambours ont dû servir, ainsi que les autres blocs, à fabriquer de la chaux, car la contrée volcanique où était située Ancyre ne contient ni marbre, ni pierre calcaire, et la crypte chrétienne avec ce qui reste du chœur n'offre pas un morceau de marbre : tout est pierre. Cette pierre du chœur et de la crypte m'a paru tout à fait analogue à celle des libages qui forment les profondes fondations du temple. Peut-être provient-elle des fondements du mur qui terminait la cella et que les chrétiens ont détruit, comme nous venons de le voir; en effet, nous n'avons plus trouvé trace de ces fondements dans les fouilles que nous avons faites sur l'emplacement de ce mur : on avait déraciné jusqu'aux derniers blocs.

Le temple resta dans l'état que nous venons de décrire, et servit d'église jusqu'à l'époque où vinrent et se succédèrent les invasions des Perses, des kalifes Ommiades et Abassides, des Seldjoukides et enfin des Ottomans. On parle de portes en bronze du temple que Haroun-al-Raschid, au commencement du neuvième siècle, aurait enlevées comme trophée et fait transporter à Bagdad (1); mais la traduction d'une prétendue inscription grecque qui aurait été gravée sur les battants rend bien suspecte cette assertion. L'épigraphie grecque n'a point de textes qui aient une analogie, même lointaine, avec cette moralité d'un caractère tout oriental.

Suivant la règle générale d'après laquelle les divers cultes se succèdent sur les mêmes emplacements et parfois dans les mêmes édifices, l'Augusteum resta pour les Turcs une propriété religieuse. Cependant le temple ne fut pas transformé en mosquée comme il l'avait été en église. Il fut sans doute trouvé trop petit. On construisit immédiatement à côté une mosquée plus grande et orientée suivant les prescriptions du Coran. Le temple n'en eut pas moins beaucoup à souffrir, car nous voyons (pl. 14, 15 et 18) l'angle de la mosquée se poser sur le mur même du pronaos, ce qui semble prouver qu'au moment de cette construction le portique du temple n'existait plus; la toiture qui était probablement en marbre avait été détruite en même temps que le portique. Que devinrent ces marbres provenant des portiques et de la toiture? On a dit qu'ils avaient servi à construire la mosquée voisine, mais un examen attentif m'a prouvé qu'il ne se trouve dans les murs de la mosquée aucun débris du temple.

Cette mosquée fut bâtie à une époque que nous n'avons pu déterminer avec certitude; elle porte le nom d'Hadji-Baïram (2). Chaque mosquée étant généralement accompagnée d'une école ou *Médressé*, le temple fut converti en école, et ses ruines portent encore aujourd'hui à Angora le nom d'*Ak-Médressé* ou *l'École blanche*. La toiture du Médressé fut probablement portée par des poutres dont nous voyons les encastrements grossièrement taillés dans l'architrave qui termine les murs (voyez pl. 17 et 18). Plus tard, un Médressé fut construit de l'autre côté de la rue; cette toiture disparut et des magasins d'une construction peu durable furent disposés dans la cella; M. Texier paraît les avoir vus debout en 1834, car il les a indiqués dans son plan (3). Nous n'en avons plus trouvé que les restes, des tuiles brisées et des pièces de bois couchées dans le sol.

Les portiques ayant disparu, des maisons construites en brique crue, comme toutes celles d'Angora, avaient été adossées au mur S. E. de la cella. Pour n'avoir pas à pratiquer dans le marbre des trous difficiles à creuser, on avait appliqué sur la muraille plusieurs contre-murs qui portaient l'extrémité des solives. Ainsi fut cachée presque entièrement à tous les yeux, pendant des siècles, la longue traduction grecque, gravée sur la paroi du portique S. E.

Vers le même temps, tout l'espace situé entre les restes du temple et la mosquée fut transformé en cimetière; une partie de la cella, le pronaos même, furent, dans ce but, encombrés de terres rapportées. Ces terres, dit M. Texier, cachaient, en 1834, une partie de l'inscription latine; elles se seraient, en ce cas, singulièrement affaissées depuis lors, ainsi que les tombes en pierre, car nous avons vu cette inscription très-complétement dégagée. Tournefort du reste l'avait vue comme nous en 1700 (4).

En 1834 les restes du noble édifice ont subi une dernière injure; un des descendants de Hadji-Baïram, cheik de la mosquée, ayant besoin de marbre pour construire des bains dans sa maison de campagne, trouva tout naturel d'abattre une partie du mur de la cella, celle qui manque à l'angle S. O.; heureusement les murs portant les plus précieuses inscriptions ont été protégés, l'un par l'angle de la mosquée dont il est le soutien, l'autre par les maisons qui lui sont adossées. Une partie seulement de l'inscription byzantine, reproduite page 263, fut détruite. Le cheik fut blâmé, même par ses coreligionnaires, qui nous ont dit que cet acte ne lui avait pas porté bonheur. Néanmoins, les voyageurs qui viennent de temps à autre étudier l'Augusteum, ceux surtout qui, comme nous, font à Angora un séjour prolongé, ne laissent pas de les troubler, et nous avons entendu dire à certains d'entre eux que, pour être désormais plus tranquilles, ils détruiraient ce qui reste du temple. Émus de ces mena-

(1) *Djihan-Numa*, 643, ap. Hammer, I, 399.

(2) Tout ce que dit à ce sujet M. Texier, nous ne savons d'après quelles autorités, est un tissu de contradictions. Pour n'en donner qu'un échantillon : pour lui la mosquée a été construite à la fois au milieu du dix-huitième siècle (p. 482, *Univers pittoresque*) et sous le règne de Soliman le Grand (p. 485), par Hadji-Baïram. Un peu plus loin (même page) il ajoute que Hadji-Baïram mourut l'an 67 de l'Hégire, ce qui fait l'an 690 et non 1220, comme il le dit, de notre ère.

(3) Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. I, p. 199, pl. 65.

(4) Tournefort, II, p. 446.

ces, nous avons fait à Constantinople les démarches nécessaires pour qu'ils ne puissent donner suite à ce fatal dessein, et tout nous fait espérer qu'après tant de mutilations successives, une destruction radicale et irréparable ne viendra pas anéantir ces restes précieux.

II.

ÉTAT ACTUEL DU MONUMENT.

Parmi tant d'édifices en marbre qui embellirent Ancyre, l'Augusteum seul est resté debout; quoique mutilé, il offre des détails intéressants dont l'étude peut aider l'architecte à reconstituer le temple dans son état primitif.

Orientés du sud-ouest au nord-est, les murs longitudinaux, terminés par des antes carrées, sont debout dans toute leur hauteur; un mur transversal seul est resté, complet aussi, avec la belle porte antérieure de la cella, une des portes antiques les mieux conservées, et une des plus intéressantes qui soient arrivées jusqu'à nous, comme nous le verrons plus loin. Le second mur transversal, probablement tout semblable au précédent, a disparu complétement; ses fondations mêmes ont été déracinées. Il n'a laissé de traces que sur les murs longitudinaux où les *arrachements* de ses extrémités sont encore visibles (voyez pl. 17 et 18). Des portiques qui ont dû entourer le temple, il ne reste rien; les fouilles elles-mêmes ne nous ont fourni aucun témoignage de leur existence ; nous ferons ressortir néanmoins les raisons qui démontrent que ces portiques ont dû exister.

Il faut remarquer ici la symétrie absolue qui existe, comme décoration et comme dimensions, entre le pronaos conservé et ce qui fut probablement un second pronaos.

Le pronaos principal était, croyons-nous, celui dont la porte est restée intacte. En effet, ce sont ses parois latérales qu'on a choisies pour y graver l'*Index Rerum gestarum*, les hauts faits de l'empereur déifié; c'est sur les antes qui terminent ses murs qu'on a inscrit, d'une part les fêtes de la dédicace du temple et celles des jeux quinquennaux, de l'autre les réparations faites plus tard par les grands-prêtres augustaux. Nous croyons que le temple était achevé, comme nous l'avons déjà dit, avant qu'on eût eu l'idée d'y placer aucune inscription; les deux pronaos, autant que nous pouvons en juger, étaient alors tout à fait semblables; quand on voulut graver le texte latin du Testament, on dut enlever six rangées de bossages pour obtenir la surface nécessaire. Cela est démontré, croyons-nous, par la comparaison des deux pronaos et surtout par l'examen de la paroi S. E. du pronaos principal où, à gauche de la deuxième partie de l'inscription latine, un bossage de la rangée supérieure est resté, probablement parce qu'il ne gênait en rien la disposition régulière de l'inscription (voyez pl. 17). On a dû également abattre les trois rangées inférieures des bossages de la face longitudinale extérieure S. E., pour y inscrire la traduction grecque (voy. pl. 23). Il est évident que si l'idée des inscriptions eût été contemporaine de l'édification du temple, nous trouverions ici pour les recevoir une disposition spéciale, appropriée, dans le genre de celle qui existe au temple de Jupiter à Aizani (1). Tous les bossages qui recouvrent les murs à l'intérieur et à l'extérieur indiquent la grandeur vraie des blocs; exactement réglés de hauteur, l'irrégularité des refends verticaux accuse franchement la réalité de la construction. Les antes sont enterrées aujourd'hui jusqu'au-dessus du bandeau de soubassement; leur proportion indique que l'ordre des portiques était très-svelte et semblable à celui du temple de Vesta à Rome qui a onze diamètres. Elles diminuent d'une manière très-accentuée, de près d'un sixième.

Les chapiteaux étaient composites; les ornements en ont presque entièrement disparu. Celui sous lequel est gravée la longue inscription dédicatoire a conservé, sur la face qui regarde le pronaos, les traces du torse et de l'aile d'une Victoire qui en formait le centre (voyez pl. 18). A l'autre extrémité du même mur, la face du chapiteau qui regarde la mosquée a conservé les mêmes vestiges; tous deux ont encore aussi une partie de la moulure ornée de trèfles qui surmontait également le rinceau dont la muraille est couronnée dans les *pronaos* et sous les portiques latéraux. Ces rinceaux prenaient naissance des chapiteaux mêmes (voyez pl. 17 et 18), et près de leur départ d'autres Victoires ailées étaient assises sur les premiers enroulements (voyez pl. 17). La mieux conservée de ces dernières Victoires se trouve près du chapiteau N. O., sur la face tournée vers la mosquée.

Sur le mur transversal, au-dessus de la porte, sont restés plusieurs blocs de l'architrave qui suivait toute la ligne extérieure du temple et recevait les poutres des plafonds des pronaos et des portiques.

Il ne manque presque aucun détail de la porte si intéressante par ses proportions, par la disposition de ses différentes parties, par l'inclinaison des pieds-droits, et par la hardiesse de sa frise bombée. Nous voyons à la partie inférieure les pieds-droits reposant sur les extrémités subsistantes du seuil qui fut coupé, quand les chrétiens mirent au même niveau la cella et le pronaos. Sur ces extrémités du seuil se voient encore les traces des degrés

(1) Texier, *Descript.*, f°, t. I, p. 118 et 121, pl. 25 et 33. Le Bas et Landron, *Voyage archéologique*, pl. 28, 29 et 31.

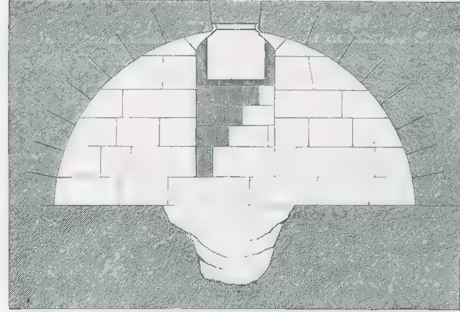
par lesquels on arrivait du pronaos dans la cella du temple (voyez pl. 15). L'élégante décoration de cette porte est en harmonie avec la richesse des parois du pronaos et des portiques; la riche moulure inférieure et le méandre du soubassement (voyez pl. 24 et 31) n'ont pu être dessinés que dans la fouille pratiquée à l'extrémité du mur S. E. sur la face intérieure (voyez pl. 14 et 17). Cette belle décoration existe pourtant sous terre dans tout le développement des pronaos et des portiques latéraux; elle n'est pas plus interrompue que les bossages et le rinceau supérieur.

La richesse de la porte et des parois extérieures contraste avec la simplicité de l'intérieur de la cella. On a fait ressortir déjà cette différence capitale entre les temples antiques et nos églises; le temple a sa plus grande richesse à l'extérieur, où s'accomplissaient les sacrifices et où devait rester la foule, tandis que l'église est surtout ornée dans l'intérieur qui reçoit tous les fidèles et où se développent toutes les pompes et les cérémonies du culte. Ici, dans la cella, la moulure presque partout détruite qui reposait sur le sol est simple et sans ornement; la même assise qui porte le méandre extérieur offre à l'intérieur un bandeau tout uni; le chambranle de la porte, si finement sculpté au dehors, est dans la cella d'une simplicité que peut seule égaler la rudesse du larmier qui en forme le couronnement. L'assise qui porte au dehors le rinceau présente à l'intérieur une architrave assez sobre sur laquelle reposaient sans doute les poutres du plafond.

Les bossages n'existent que sur treize assises; puis vient une élégante corniche, de profil grec, au-dessous de laquelle étaient sculptées des guirlandes dont il ne reste que les attaches; cette corniche, très-saillante ($0^{m},45$), forme une sorte de tablette qui portait probablement les offrandes et les ex-voto qui composaient les richesses du temple. Au-dessus d'elle la muraille est lisse, avec un léger fruit en retraite. En ce point ni dans aucun autre parmi les plus refouillés et protégés, je n'ai aperçu la moindre trace de couleur.

On entre dans la cella par une petite porte turque encadrée dans la grande porte antique (voyez pl. 15). Au-dessus de cette porte en ogive est encastrée une inscription arabe, dont les caractères en relief sont aujourd'hui placés la tête en bas. L'inscription se compose d'un verset du Coran (ch. XVII, § 20) et du nom d'un Mohammed-ibn-abi-Bekir, qui avait restauré le médressé. Elle n'a point de date, et M. Belin, qui a bien voulu nous en donner la traduction, ne saurait lui en assigner une, même par conjecture.

En mettant le pied dans l'intérieur, on voit à gauche la brèche énorme faite au mur de la cella en 1834 par le cheik de la mosquée (voyez pl. 18); cet acte sauvage m'a permis d'étudier la structure intérieure de cette belle muraille. A droite sont les trois fenêtres irrégulièrement percées par les chrétiens pour éclairer leur église. Deux de ces fenêtres ont conservé les *claustra*, réservés dans le marbre et qui servaient de clôture (voyez pl. 16 et 17). Un peu plus loin, à droite et à gauche, se montrent les traces incontestables du mur transversal disparu (voyez pl. 17 et 18). Malgré tant de dégradations, il est rare de retrouver une cella aussi complète. Vient ensuite le deuxième pronaos, identique au premier, comme nous l'avons dit, sauf les inscriptions, et enfin le chœur carré, aux murailles épaisses, ajouté par les chrétiens. Ces murailles en pierre ne portent plus que les reins de la voûte; le mur pignon du fond est resté debout. Cette voûte était très-basse.


Échelle de $0^{m},02$ pour mètre.

Nous ne voyons plus aujourd'hui comment cette construction byzantine se rattachait aux murs du temple; les parties teintées en gris clair (voyez pl. 14) sont de grossière construction turque en brique crue. Peut-être y avait-il là deux petites portes qui s'ouvraient sur le portique subsistant ou sur des sacristies placées à droite et à gauche du chœur.

Une petite ouverture de 0,72 de large sur 0,84 de hauteur, fermée en arc de cercle, donne entrée à la crypte que les chrétiens byzantins avaient ménagée sous le chœur. Cinq marches inégales et assez hautes, appuyées contre deux murs latéraux en pierre, conduisent au sol inférieur; il y avait sans doute trois autres marches en avant de l'entrée pour atteindre le sol du pronaos. La voûte plein-cintre de la crypte est en pierre, elle est parfaitement exécutée ainsi que les murs pignons : c'est de la belle construction byzantine. Le sommet offre une disposition singulière; c'est un renfoncement rectangulaire formé par la surélévation de la clef (voir la planche 17 et la coupe ci-dessus).

Au-delà du chœur nous trouvons une propriété particulière. Sur la gauche, au N. O. et en avant au S. O., sont les terrains transformés en cimetière et appartenant à la mosquée, la mosquée elle-même, un *turbeh* ou tombeau d'un saint musulman et le minaret. Sur la droite, c'est-à-dire au S. E., trois maisons turques s'appuient à la mu-

raille du temple. Dans la première, une colonne et demie environ de la traduction grecque était visible, les six colonnes suivantes étaient cachées derrière un contre-mur. La deuxième maison contenait dans sa grange obscure les colonnes 10 à 13. Un gros contre-fort séparant ces deux maisons nous a caché la neuvième colonne, et nous avons dû renoncer, non sans regrets, à le démolir (voyez pl. 14 et 23). La troisième habitation a remplacé celle que M. Hamilton a détruite pour lire les colonnes 14 à 17 et la moitié de la 18ᵉ. Bien payée sans doute par lui à son propriétaire, elle a été reconstruite avec soin, et lesdites colonnes sont ensevelies derechef pour longtemps. La cour de cette troisième habitation laisse à découvert la dernière et 19ᵉ colonne et la moitié de la 18ᵉ (voyez l'état actuel pl. 23). Nous retrouvons là aussi le soubassement complétement dégagé, mais très-fruste et détérioré. Une assise et demie de libages y sont à découvert. La première assise n'a que 0,32 d'épaisseur, elle est en retraite de toute la saillie de la moulure inférieure en marbre ; cette épaisseur est exactement celle de la rainure formée à l'intérieur de la cella, à la partie supérieure de l'énorme libage qui occupe la différence de niveau entre le sol de la cella et celui des pronaos et portiques (voyez pl. 16). Elle indique probablement l'épaisseur du dallage dans la cella et sous les portiques.

Ici s'arrête l'énumération de tout ce qui est apparent dans les restes de l'Augusteum ; le chapitre suivant dira les résultats de nos fouilles et ce qu'elles nous ont fait connaître.

III.

RÉCIT DES FOUILLES.

La description des restes du temple, des terrains et des constructions qui l'entourent, a dû montrer déjà les difficultés qui s'opposaient à ce que nous fissions autour de l'Augusteum des fouilles complètes. Presque toutes les parties non recouvertes de constructions sont consacrées au cimetière de la mosquée, et nous devions éviter d'éveiller la légitime susceptibilité des habitants. En respectant les tombes nous avons fait toutes les fouilles possibles, sinon toutes celles qui auraient été nécessaires pour connaître d'une manière certaine la disposition architecturale de l'édifice et sa décoration.

Inutile d'ajouter que nous n'espérions trouver aucun fragment important, soit d'architecture, soit de sculpture; les vicissitudes qu'a subies l'édifice et ses diverses transformations nous interdisaient tout espoir de ce genre.

La première tranchée fut faite le 23 août 1861 pour retrouver les fondations du mur transversal qui terminait la cella, détruit, comme nous l'avons vu, pour agrandir l'église. La fouille a été descendue, dans toute la largeur, plus bas que le sol du pronaos et que cette partie du mur qui formait soutènement, relativement au sol surélevé de la cella; rien n'est resté. Sur plusieurs points, des sondages m'ont prouvé que les chrétiens ont enlevé jusqu'aux derniers libages des fondations de ce mur, lesquels ont servi probablement à la construction de la crypte et du chœur. L'existence de ce mur transversal est suffisamment démontrée du reste par les *arrachements* qui existent sur les murs longitudinaux et par les retours d'angles des moulures du pronaos, que cette fouille nous a montrés (voyez pl. 18).

La deuxième fouille fut faite dans l'angle E. à droite en entrant dans la cella (voyez pl. 14). Nous en retirons de la terre mêlée d'ossements, de morceaux de tuiles, de décombres et quelques fragments de stèles et d'inscriptions turques. Sous les murs, c'est d'abord un libage énorme, qui forme à lui seul la différence (1ᵐ,10) entre le sol de la cella et celui des pronaos et des portiques. A sa partie supérieure est creusée une rainure de 0ᵐ,32 d'épaisseur qui, nous l'avons déjà dit, représente l'épaisseur du dallage de la cella. Un deuxième libage n'a que 0,32 d'épaisseur; il correspond au dallage des pronaos et des portiques. De plus gros libages se succèdent ensuite avec des empatements de 0,10. La fouille étant arrivée à trois mètres de profondeur, de nouveaux libages se présentent et nous n'allons pas plus loin, car il nous intéresserait peu de connaître à quelle profondeur les constructeurs du temple ont trouvé le bon sol.

La fouille pratiquée ensuite contre la face intérieure du pronaos postérieur, de *B* en *D* (voyez pl. 14), nous a donné, bien conservée, la riche et délicate décoration du soubassement des pronaos et des portiques (voyez pl. 17, 24 et 31). Elle nous a montré aussi les croix byzantines gravées dans le marbre.

L'espoir de retrouver quelque trace du portique postérieur me fait tenter une fouille dans l'axe du chœur, de *L* en *M* (voyez pl. 14); mais cet espoir est bientôt déçu, la pioche de nos ouvriers tombe dans le vide et nous découvrons sous le chœur une crypte qui a été construite par les chrétiens (voyez pl. 17 et 18). Nous l'avons décrite; nous dirons donc seulement qu'on n'avait pas pris la peine de la combler ; les terres éboulées sur les marches bouchaient et dissimulaient l'entrée. Le sol de la crypte, creusé jusqu'à un mètre de profondeur dans l'espoir de trouver un dallage ou une mosaïque, ne nous a donné que de la terre mêlée de cailloux et de petits fragments de marbre. L'ensemble de cette fouille ne donne pas d'ossements, comme à l'entrée de la cella. Je la fais prolonger transversalement dans l'axe des deux antes postérieures, et je retrouve ainsi, exactement au niveau qu'ils devaient occuper, les dés qui portèrent les deux colonnes, jadis placées entre les antes (voyez pl. 14, 17 et 18).

Une autre petite fouille fut encore pratiquée dans la cella, à l'angle de gauche, près de l'entrée. Elle nous a donné ce qui reste de l'inscription byzantine gravée sur le bandeau et le soubassement, en partie détruite par la brèche faite en 1834. J'ai pu relever là aussi, dans le seul endroit où elle fût bien conservée, la moulure inférieure du soubassement de la cella. Cette fouille nous a montré de plus qu'en abattant cette partie de muraille, où le cheik voyait une sorte de carrière de marbre, on ne s'est pas arrêté à la surface du sol moderne, on a extrait aussi les blocs qui étaient enterrés.

La tranchée pratiquée dans l'axe du pronaos antérieur ne s'est pas faite sans soulever les protestations de quelques Turcs et surtout de vieilles femmes, qui trouvaient ces *Ghiaours* bien indiscrets envers les tombes des croyants. Ces plaintes devinrent plus vives quand je fis creuser latéralement jusqu'aux tombes, entre les antes, et il fallut remplir la tranchée au plus vite. J'avais pu néanmoins constater l'existence de dés semblables à ceux déjà rencontrés à l'autre extrémité entre les antes et au même niveau (voyez pl. 14, 17 et 18).

La tranchée longitudinale ne présenta aucun intérêt; à son extrémité la plus éloignée fut seulement retrouvé un chapiteau corinthien, assez fruste mais trop petit pour avoir appartenu aux colonnes du temple. Peut-être provient-il d'un portique qui aurait régné autour de l'enceinte où se célébraient les jeux, ce que l'inscription de l'ante appelle *la panégyrie*.

Deux petites fouilles tentées à droite et à gauche au bas du chambranle de la porte nous ont montré que la décoration était identiquement la même dans les deux pronaos ; elles ont mis à découvert, sous les pieds-droits, les restes du seuil, portant encore les traces des marches qu'il fallait gravir pour entrer dans la cella.

Une dernière fouille fut pratiquée dans le seul endroit où elle fût encore possible, dans la cour de la dernière maison adossée au mur S. E. du temple, en *A* (voyez pl. 14 et aussi pl. 23, état actuel). La tranchée perpendiculaire au mur fut poussée jusqu'à plus de deux mètres de profondeur sur quatre mètres de long, puis reprise parallèlement au mur, sans rien retrouver des substructions du portique. Ces substructions ont été enlevées sans doute quand le portique fut démoli, car nous démontrerons plus loin que le portique a dû incontestablement exister.

Toutes ces fouilles ont été remplies et pilonnées par nos soins, celles surtout où nous avions retrouvé des moulures et des ornements bien conservés, afin de les mettre, autant qu'il était en notre pouvoir, à l'abri des dégradations.

IV.

CONSTRUCTION. — PARTICULARITÉS DE L'ÉDIFICE.

Le temple d'Ancyre est construit en marbre blanc ; les fondations en sont de pierre. Le marbre, quelles que soient les carrières plus ou moins éloignées d'où il fut extrait, est analogue à celui que nous avons observé dans les ruines de Pessinunte (1); l'un et l'autre se désagrègent en gros grains sphériques, ils n'offrent pas toute la finesse ni la dureté du marbre pentélique, avec lequel sont construits les monuments de l'acropole d'Athènes. Comme nous le verrons plus loin, le marbre ne fut pas épargné dans la construction du temple; beaucoup de blocs sont de grande dimension, et l'architecte n'a pas reculé devant des évidements considérables pour assurer la solidité des angles ou pour éviter de couper par des joints les sculptures d'ornement.

Néanmoins, ce luxe ne va pas jusqu'à la prodigalité : les parties visibles seules sont en marbre. Ainsi, les fondations sont, comme nous l'avons dit, en pierre, et, à partir du sol des portiques et des pronaos, les blocs extérieurs en marbre ne forment que la moitié de l'épaisseur du mur (2); l'autre moitié, située sous le sol surélevé de la cella, est faite d'un épais libage en pierre de $1^{m},10$ de hauteur.

Jusqu'au bandeau du soubassement, il y a deux assises extérieures en marbre formant la moitié de l'épaisseur du mur, et une seule assise à l'intérieur; à partir de ce bandeau tous les blocs sont *parpaings*, c'est-à-dire qu'ils forment toute l'épaisseur du mur; seule, l'assise qui porte la corniche intérieure fait exception. Quelques-uns de ces blocs ont près de 4 mètres de long, le linteau de la porte a $4^{m},50$, et les deux blocs qui forment la partie inférieure des jambages inclinés ont 5 mètres. Les plus grands blocs des Propylées de l'acropole d'Athènes, dont les dimensions émerveillaient les anciens (3), n'avaient pas plus de $6^{m},50$.

Toutes les assises sont *réglées* de hauteur, à quelques millimètres près (4), et le joint se trouve toujours dans le milieu des refends qui ornent les faces intérieure et extérieure. Comme nous l'avons remarqué déjà, les refends verticaux n'ont aucune régularité; les blocs sont de longueurs inégales, et les refends, toujours placés sur les joints, l'indiquent franchement : on n'a pas cherché à obtenir une apparence de régularité.

La perfection des joints est aussi grande ici qu'aux monuments de l'acropole d'Athènes ; elle est obtenue par les

(1) A Ancyre, les habitants croient que le marbre du temple est venu des environs de Sivri-Hissar, qui est en effet près des ruines de Pessinunte.

(2) Voir pl. 16 et 21. — (3) Pausanias, *Att.*, XXII. — (4) Voir pl. 19.

mêmes moyens. Les lits et les parements intérieurs ne coïncident pas dans toute leur surface, mais seulement sur des ciselures parfaitement dressées, de 12 à 15 centimètres de large, qui en suivent le pourtour; le milieu est légèrement refouillé et grossièrement rustiqué à la pointe; on évitait ainsi l'extrême difficulté de faire toucher deux plans dans toutes leurs parties (1). C'est ce que nous appelons aujourd'hui le *démaigrissement*, parfois employé, à tort, de nos jours, avec la pierre, qui est moins résistante que le marbre, et sous des charges considérables; ceci, joint à l'emploi des cales en bois, a fait éclater les blocs de pierre qui portaient sur une partie seulement de leur surface de lit (2). La perfection ainsi obtenue dans cette construction en marbre est si grande, que les graveurs, en traçant les inscriptions, n'ont pas vu les joints, ce que prouve le manque de parallélisme de ceux-ci et de plusieurs lignes du texte (3). Moi-même, en dessinant ces inscriptions après deux mille ans et après tant d'épreuves subies par l'édifice, voulant me guider sur les joints, j'ai été obligé parfois, dans l'inscription grecque surtout, de suppléer au joint insaisissable par une ligne tracée à la pointe et rejoignant les parties visibles du même joint!

Là ne se borne pas l'admirable soin qui frappe dans toute cette construction; comme au Parthénon, chaque bloc est lié à ses voisins par un double système de crampons *en fer*. Le premier système consiste en agrafes à double crochet, scellées en plomb, reliant les blocs d'une même assise sur chaque lit, dans le sens longitudinal du mur, à $0^{m},15$ de chaque parement (4). Le second système, qui alterne avec le premier, se compose de plaques rectangulaires ou goujons, placés à la même distance du parement sous chaque joint vertical, incrustés dans deux assises, et reliant à la fois trois blocs, dont ils empêchent surtout le déplacement transversal (5). Au-dessus de chacun de ces goujons est pratiquée, dans le joint montant, une petite rainure ou cheminée, large de $0^{m},02$, qui permettait, l'assise supérieure étant posée et le goujon enfermé entre les trois blocs, de couler du plomb qui venait envelopper ce goujon et remplir le vide laissé autour de lui.

On comprend qu'une muraille de marbre ainsi exécutée, et dont tous les éléments étaient si parfaitement solidaires, pouvait être considérée comme monolithe et devait être regardée, dans les circonstances ordinaires, comme indestructible.

De bien grandes singularités existent pourtant dans l'appareil de certaines parties de l'édifice. Elles semblent résulter de la vive préoccupation qu'avait l'architecte d'éviter, autant que possible, les joints dans la sculpture. Deux combinaisons surtout sont, à notre avis, plutôt à remarquer qu'à imiter. Ce sont :

1° La disposition des guirlandes qui ornaient, à l'intérieur de la cella, le dessous de la corniche. Aujourd'hui, toutes ces guirlandes sont brisées à la hauteur du lit inférieur de cette corniche, mais il est prouvé, par les portions qui dépassent encore le joint, qu'elles appartenaient tout entières à l'assise de la corniche, et *pendaient* réellement devant l'assise inférieure, à une distance de deux centimètres (6).

2° La disposition de l'appareil des chapiteaux d'ante (7). L'assise supérieure porte toute la hauteur du rinceau et la moulure dont il est couronné; si le joint inférieur de cette assise s'était prolongé à travers le chapiteau, il aurait coupé les jambes de la Victoire qui en occupe le milieu, ainsi que les feuilles inférieures; pour éviter cet inconvénient, l'assise qui est au-dessous est diminuée de $0^{m},12$ sur les trois faces verticales du chapiteau, à partir du dessus de l'astragale; le bloc supérieur descend suivant cette même épaisseur, et enveloppe ainsi l'extrémité de l'assise inférieure.

Pourquoi, dans l'un et dans l'autre cas, pour les guirlandes comme pour les chapiteaux, n'a-t-on pas employé des blocs de double hauteur, comprenant deux assises? c'est ce qu'il est difficile d'expliquer. Peut-être les carrières de ce marbre donnaient-elles plus facilement des blocs d'une grande longueur, mais d'une épaisseur limitée. Cependant le seuil de la porte n'a pas moins de $1^{m},12$ de hauteur sur $4^{m},75$ de long et $1^{m},20$ d'épaisseur; les jambages, formés chacun de deux morceaux, l'un de 5 mètres de long, l'autre de $3^{m},35$, ont $0^{m},70$ de large et plus d'un mètre d'épaisseur, et le linteau, brisé aujourd'hui, avait $4^{m},50$ de long sur $0^{m},65$ de hauteur et $1^{m},12$ d'épaisseur.

Au-dessus du linteau, la frise est formée de deux blocs sur l'épaisseur; les extrémités du bloc placé vers l'intérieur de la cella sont appareillées obliquement, comme une plate-bande sur deux sommiers, pour soulager le linteau (8); le bloc extérieur, vers le pronaos, est appareillé droit, sans coupes obliques, sans doute à cause des ornements dont est revêtue la frise bombée (9). Du reste, la corniche extérieure qui surmonte ce dernier bloc a $3^{m},80$ de long, et ses extrémités portent verticalement sur les jambages, de manière à ne pas charger non plus le linteau de ce côté.

(1) C'est ainsi que, dans la section du mur produite par la brèche, j'ai pu introduire longitudinalement mon mètre tout entier entre deux assises, séparées, dans l'axe du mur, par un vide de 7 à 8 millimètres. Il n'y avait, bien entendu, aucune trace de mortier ni d'un ciment quelconque.

(2) Traduction de Vitruve par Perrault, l. II, c. 8, p. 44. Rondelet, *Traité de l'art de bâtir*, l. II, ch. 3.

(3) Voir pl. 25, 26 et 29. — (4) Voir pl. 19, fig. I, II, III et IV. — (5) Voir pl. 19, fig. I, II, III et V.

(6) Voir la restauration de ces guirlandes, pl. 19, fig. VIII, et pl. 31. — (7) Voir pl. 19, fig. VII, et pl. 31. — (8) Voir pl. 16.

(9) Voir pl. 15.

Les consoles de la porte sont munies, à leur partie inférieure, d'une *harpe* de la hauteur d'une assise, qui pénètre dans l'épaisseur de la muraille (1). A la jonction des murs longitudinaux et transversaux nous voyons que de deux en deux assises de grands blocs sont évidés pour former des *harpes* qui ont jusqu'à $0^m,74$, afin d'interrompre la continuité des joints dans l'angle et de rendre aussi parfaite que possible la liaison des deux murs. Ce détail de bonne et belle construction avait frappé Tournefort, qui le relate avec admiration (2). Le bossage, quand il n'y a pas de joint, ne s'arrête pas dans l'angle; il lie les deux faces (3). Les angles rentrants de la corniche et de l'architrave, dans la cella, ont, pour leur saillie, des joints disposés *d'onglet* (4).

Il est facile de voir, dans les planches qui représentent l'état actuel du temple, et dans celles qui donnent, sur une plus grande échelle, les inscriptions, que des trous nombreux sont situés le plus souvent devant les agrafes et les goujons en fer dont nous avons parlé plus haut. Nous n'admettrons pas ici, comme on l'a fait très-souvent pour d'autres édifices antiques, que ces trous ont été faits de main d'homme et pour retirer ces crampons. Le bénéfice, nous semble-t-il, n'eût pas été grand, vu la dépense des outils qu'il aurait fallu employer pour n'obtenir en somme que des crampons de fer et non de bronze. Cette question a été souvent et longuement discutée (5), sans qu'on ait réussi à trouver une solution satisfaisante; nous croyons qu'ici spécialement les crampons eux-mêmes ont produit tout le dégât. Placés un peu près du parement extérieur, gagnés par l'humidité depuis la ruine du temple, certains d'entre eux se sont oxydés, ont ainsi augmenté de volume, et, par suite, ont fait éclater le parement devant eux. C'est ainsi que la plupart de ces trous laissent voir l'entaille qui renfermait l'agrafe ou le goujon de fer (6). Ce qui est certain, c'est que je n'ai remarqué sur les faces de ces trous aucune trace d'outil; ils ne présentent que des surfaces *éclatées;* ajoutons que, depuis la copie de l'inscription latine qui a précédé la nôtre, un nouvel éclat s'est produit devant un crampon et sans le mettre à découvert (7).

Il est intéressant de constater l'aplomb des faces de chaque muraille du temple. Dans les murs longitudinaux, la face extérieure qui se trouvait sous le portique latéral, et la face intérieure, dans les parties correspondantes aux pronaos, suivent l'inclinaison des lignes des antes. Nous avons dit que ces antes diminuent d'un sixième ($0^m,17$); chaque face du mur a donc un *fruit* de $0^m,085$. Dans la partie des murs longitudinaux qui correspond à la cella, la face intérieure est verticale. Il en résulte que l'épaisseur de ces murs et la largeur des pronaos sont différentes suivant la hauteur à laquelle on les mesure, et que, dans la partie correspondante aux pronaos, l'épaisseur de la muraille diminue doublement, c'est-à-dire sur les deux faces, à mesure qu'on s'élève. Cela justifie les cotes différentes, $10^m,40$ et $10^m,45$, qui indiquent les largeurs du pronaos et de la cella (8). C'est ce qui explique aussi peut-être que dans les plans de certains temples antiques les murs du pronaos sont indiqués moins épais que ceux de la cella, quoique l'épaisseur soit généralement la même à la base du mur, comme dans le cas présent (9). Cela dépend de la hauteur à laquelle on établit la section horizontale.

Ici la base du mur n'est pas au même niveau des deux parts, à cause de la surélévation du sol intérieur; nous dirons donc seulement que: 1° l'épaisseur du mur de la cella, mesurée au-dessus du bandeau de soubassement, est de $0^m,936$, les deux épaisseurs de bossages étant comprises; 2° les murs des pronaos, *au-dessus des bases,* ont $0^m,956$ d'épaisseur, c'est-à-dire $1^m,014$, largeur de l'ante, moins deux fois $0^m,029$, saillie de l'ante sur les bossages; la diminution parallèle à celle de l'ante donne, au-dessus du bandeau de soubassement, une épaisseur de $0^m,936$, égale à la précédente.

Le mur transversal a un mètre d'épaisseur; comme au Parthénon, dans le mur analogue de l'opisthodome, ses deux faces sont verticales. A la partie supérieure des murs, dans la cella, les quatre assises sans bossages qui sont situées au-dessus de la corniche ont une inclinaison ou fruit de $0^m,017$. Sauf cette dernière inclinaison, peu importante, la règle générale semble avoir été, dans ce monument, de faire verticales les faces des murs, partout où la diminution des antes n'amenait pas forcément l'inclinaison des faces adjacentes.

Le fond du rinceau qui couronne les murs dans les pronaos et sous les portiques extérieurs est fortement incliné en avant (de $0^m,130$), sans doute pour rendre cet ornement plus facilement visible d'en bas (10). Dans les angles rentrants des pronaos ce fond est arrondi afin de mieux lier le rinceau courant sur les deux faces de l'angle. Au temple de Jupiter Aizanitique, peu distant d'Ancyre, un riche ornement couronne aussi les murs à la hauteur du chapiteau. Là encore, contrairement à l'usage général de l'antiquité, l'ante diminue, d'un huitième environ (11). Cette exception, d'ailleurs, se retrouve à Rome même, au temple de Mars Vengeur, où le pilastre diminue d'un dixième.

Il nous reste maintenant à comparer la disposition et les rapports des différentes parties de notre temple avec

(1) Voir pl. 19, fig. IX.
(2) Tournefort, t. II, p. 446. — (3) Voir pl. 16, 17 et 18. — (4) Voir pl. 19, fig. X.
(5) Carlo Fea, *Dissertazione sulle rovine di Roma*, dans Winkelmann, *Storia delle arti del disegno*, t. III, p. 276 et 400. — Suaresio, *De foraminibus lapidum in priscis edificiis.*
(6) Voir pl. 17, 18, 25 et 26. — (7) Voir page 260, et pl. 26, colonne du milieu, §§ 28 et 29. — (8) Voir pl. 14.
(9) *Antiquities of Ionia.* — Piranesi, *Antichità romane,* t. IV, Temple de Junon dans le Portique d'Octavie. — (10) Voir pl. 16 et 30.
(11) Ph. Le Bas et Landron, *Voyage archéologique*, pl. 31.

les préceptes donnés par Vitruve, contemporain de sa construction et en même temps le seul architecte de l'antiquité dont le traité nous soit parvenu. Il est facile de voir que les recherches de Vitruve se sont portées principalement vers l'architecture grecque, et qu'il en connaissait les principaux traités, aujourd'hui perdus (1); il est évident aussi que c'est sur les manuscrits compilés par lui qu'il a étudié, plutôt que sur les monuments grecs eux-mêmes, qu'il ne paraît pas avoir vus. Aux notions précises et vraies, bien qu'incomplètes, que Vitruve a puisées dans ces traités, il a ajouté des prescriptions absolues et systématiques, inconnues, croyons-nous, aux artistes grecs et qui lui sont tout à fait personnelles. Si l'on ajoute que son style bref et négligé est souvent obscur, que de nombreuses altérations rendent même parfois le texte tout à fait inintelligible, on comprendra qu'il y ait un choix à faire dans les prescriptions de cet auteur, d'autant plus qu'un certain nombre d'entre elles ne s'appliquent pas aux monuments antiques et sont même parfois absolument contredites par eux.

Pour en juger sainement, il faudrait chercher si ces prescriptions nous sont parvenues telles que Vitruve les a écrites, et si, en l'absence des figures qui devaient les rendre plus intelligibles, nous les comprenons et appliquons comme elles doivent l'être. C'est ce que nous allons faire ici, au moins pour celles dont on peut encore vérifier l'application dans ce qui reste du Temple de Rome et d'Auguste. D'autres pourront coordonner les faits ainsi recueillis et discutés, ils pourront élucider l'œuvre de l'architecte romain, et lui rendront, croyons-nous, meilleure justice, car le vrai commentaire des *Dix Livres,* fondé sur l'étude sérieuse et précise des monuments antiques, est encore à faire, malgré les nombreux essais qui en ont été tentés au moyen d'éléments insuffisants (2).

Suivant Vitruve (l. IV, c. 4), « la largeur du temple doit égaler la moitié de sa longueur, et la cella, y compris la muraille où se trouve la porte, doit être d'un quart plus longue que large. » Cette première prescription ne s'applique pas à notre temple, que l'on comprenne les colonnes ou, comme le veut Perrault, avec juste raison à notre avis, qu'on ne les comprenne pas (3). Nous devons dire cependant qu'elle serait applicable, colonnes comprises, si le portique d'une des extrémités du temple était simple au lieu d'être double, comme cela existe dans divers temples antiques qui ont été conservés (4). Si nous appliquons la règle seulement aux murs de la cella et des pronaos, la longueur, au lieu d'être égale à deux fois la largeur, la contient deux fois et un tiers. Mais les prescriptions de Vitruve, nous l'avons dit, ne sont pas complètes : nous ne savons même pas s'il entend parler ici des temples à un seul pronaos ou de ceux qui en ont deux, comme le temple qui nous occupe ; cela étant posé, si nous cherchons un rapport entre les dimensions des murs qui forment les pronaos et la cella, nous trouverons que la longueur de la cella, mesurée à l'intérieur, est égale, *rigoureusement,* à la moitié de la longueur des murs longitudinaux. Une donnée aussi précise ne doit pas être, croyons-nous, l'effet du hasard.

La cella serait de moitié plus longue que large, au lieu d'un quart indiqué par la seconde prescription de Vitruve, si on la mesurait à l'intérieur; mais si on la mesure à l'extérieur, c'est-à-dire en comprenant l'épaisseur des murs latéraux, comme Vitruve le prescrit pour le mur de la porte, on trouve *exactement* la proportion indiquée.

La troisième prescription dit : « Les trois parties que comprend le pronaos doivent s'étendre jusqu'aux antes qui terminent les murs, et ces antes doivent avoir la grosseur des colonnes. » Ces trois parties sont évidemment celles qui restent des huit parties que doit contenir la longueur du temple, puisque Vitruve, après avoir dit que cette longueur est double de la largeur, divise cette largeur en quatre, et donne cinq parties pour la cella et le mur de la porte. Cela seul prouve que la première prescription ci-dessus s'applique aux murs du temple, comme Perrault l'a compris, et non aux portiques et aux colonnes. Ici, chacun des pronaos, au lieu d'avoir en profondeur trois de ces parties, c'est-à-dire les trois quarts de la largeur de la cella, en a juste deux; cette profondeur est donc rigoureusement égale à la moitié de la largeur extérieure de la cella. Cette fois encore nous ne pouvons croire que cette seconde application du même rapport de 1 à 2 soit un effet du hasard.

Quant à l'intérieur proprement dit de la cella, nous remarquerons, en dehors aussi des règles données ou reproduites par Vitruve, que : 1° sa longueur égale, à très-peu près, la diagonale du carré construit sur la largeur; 2° sa coupe transversale offre un carré parfait, c'est-à-dire que la largeur de la cella est égale à la hauteur depuis le sol jusqu'au-dessus de l'architrave, qui devait être aussi le dessous des poutres du plafond (5); 3° la hauteur de l'ordre est rigoureusement égale à la distance qui sépare les axes des murs longitudinaux. Nous avons été conduit à cette dernière remarque par l'indication que donnent Vitruve pour les temples toscans (IV, 7), et Pline pour les temples à l'ancienne manière, *antiqua ratio* (XXXVI, 56), de la proportion de 1 à 3 entre la hauteur de la colonne

(1) Voir la préface du livre VII.

(2) L'édition de Vitruve avec un commentaire latin d'Aloisio Marini (Rome, 1836) est accompagnée d'exemples choisis dans les monuments antiques. Ce travail est sans contredit le meilleur et le plus estimé qui ait été fait sur l'œuvre de Vitruve; mais les documents sur lesquels il s'appuie sont empruntés à un grand nombre d'ouvrages et manquent parfois d'exactitude.

(3) Vitruve, traduction de Perrault, page 124.

(4) Voir pl. 19. Cette disposition pourrait être vraie et conforme au plan original, la restauration symétrique que nous avons adoptée n'étant basée sur aucune donnée positive.

(5) Voir pl. 21.

et la largeur du temple, proportion que l'on retrouve exactement appliquée au Parthénon et dans tous les temples octostyles de la même époque.

Vitruve dit encore (IV, 5) : « Les demeures sacrées des dieux immortels doivent être orientées de manière que, « si rien ne s'y oppose, si l'on peut à son gré en fixer la position, la statue du dieu qui aura été placée dans la « cella regarde l'occident, afin que ceux qui s'approchent de l'autel, soit pour immoler des victimes, soit pour « offrir des sacrifices, aient en même temps le visage tourné vers l'orient et vers l'image qui est dans le temple; « ainsi, en adressant leurs vœux à la divinité, ils regarderont le temple et l'orient céleste, ainsi la statue même « sera comme un astre qui, à son lever, regarderait ceux qui le prient et lui offrent des sacrifices. Il paraît donc « nécessaire que tous les autels des dieux soient tournés du côté du levant.

« Si toutefois la nature du terrain ne le permet pas, il faut alors changer l'orientation du temple de manière « qu'il puisse avoir vue sur la plus grande partie de la ville, ou bien, s'il est bâti auprès d'un fleuve, comme en « Égypte sur les bords du Nil, il semble qu'il doive être tourné vers la rive du fleuve. De même, si les édifices « sacrés sont placés aux abords d'une voie publique, il faudra les disposer de manière que les passants puissent « se tourner du côté du temple et lui adresser en face leur salutation religieuse. »

La façade des temples devait être, naturellement, tournée du même côté que les statues des dieux, c'est-à-dire vers l'occident. Cette prescription n'a rien d'absolu, Vitruve lui-même le constate, et l'orientation des temples grecs ou romains que nous connaissons le prouve surabondamment. En effet, tous les temples grecs de l'Attique, du Péloponnèse, de l'Ionie, de la Sicile, et même de la Grande Grèce, sont orientés à l'inverse de la règle indiquée par Vitruve : leurs façades regardent toutes l'orient. Ils n'offrent en cela, croyons-nous, qu'une seule exception bien marquée, celle du temple d'Apollon à Phigalie, dont la façade regarde le nord. Devant un fait aussi général, comparé à la prescription très-nette de Vitruve, nous devons croire que l'influence romaine a changé complétement la donnée religieuse de l'orientation des temples, tout en tolérant dans l'usage une assez grande liberté. Nous trouvons, en effet, parmi les temples romains, des exemples de toutes les orientations; dans Rome même, les plus anciens parmi ceux qui restent sont orientés à la grecque, c'est-à-dire qu'ils s'ouvrent au levant : ce sont les trois temples situés à San-Niccolò in Carcere; les autres ont leur façade dirigée, qui au nord, comme le temple de la Fortune virile et le Panthéon; qui au sud-ouest, comme le temple de Mars vengeur et celui d'Antonin et Faustine; qui au sud-est, comme les temples situés au pied du Capitole. A Pompéi, les six temples présentent la même variété d'orientation; les temples d'Isis et d'Esculape sont les seuls qui soient tournés vers l'orient. En Asie Mineure, les temples qui furent érigés sous la domination romaine participent de la même liberté d'orientation. La façade du temple de Jupiter à Aizani est orientée vers le sud-est; au temple d'Ancyre, comme à celui de Vesta à Tivoli, elle regarde en plein le sud-ouest.

Le changement d'orientation des temples à l'époque romaine nous paraît donc un fait acquis; il sera plus complétement démontré encore par la lecture des passages suivants, extraits de Lucien et d'Hygin : « Le premier « point, c'est que la maison regarde le plus beau jour; or, ce que le jour a de plus beau et de plus aimable, ce « sont ses prémices. Il convient donc qu'elle reçoive les premiers rayons du soleil dès qu'ils pointent au-dessus « de l'horizon, et que, sitôt les portes ouvertes, elle s'emplisse de lumière; c'était pour cette raison que les anciens « *faisaient* regarder leurs temples de ce côté. » Lucien, *de Domo*, c. 6. — « Les architectes anciens ont écrit avec « raison que les temples regardaient l'occident; *ensuite* on trouva bon de tourner toute adoration religieuse vers « le côté du ciel d'où se répandent sur la terre les premiers rayons de la lumière. » Hygin, *de Limitibus agrorum*, l. I.

Les observations les plus nombreuses et les plus intéressantes que nous ayons à faire à propos des règles de Vitruve, s'appliquent à la porte du temple, une des plus complètes parmi les rares portes antiques qui nous sont restées (1).

Nous commencerons par rappeler ces règles elles-mêmes (l. IV, c. 6) : « Il y a trois espèces de portes, la dorique, « l'ionique et l'atticurge. Les proportions de la *porte dorique* sont telles, que 1° le haut de la corniche qui est pla- « cée au sommet, au-dessus du linteau, soit de niveau avec le haut des chapiteaux des colonnes qui sont au pro- « naos; 2° pour déterminer la hauteur de l'ouverture de la porte, il faut que l'espace compris entre le pavé et le « plafond soit divisé en 3 parties et demie, dont on doit donner 2 à la hauteur de l'ouverture; 3° cette hauteur « devra être subdivisée en 12 parties, dont 5 et demie feront la largeur du bas de la porte; 4° le haut devra être « plus étroit de la troisième partie du chambranle, si l'ouverture a 16 pieds de haut; de la quatrième, si elle est « de 16 à 25; de la huitième, si elle est de 25 à 30. Ainsi de suite : plus les portes seront élevées, plus les jambages « devront se rapprocher de la ligne verticale; 5° la largeur des parties du chambranle qui font les jambages sera « la douzième partie de la hauteur de l'ouverture de la porte, et ces jambages seront rétrécis par le haut de la

(1) La porte du temple d'Ancyre n'a pas été étudiée jusqu'à présent; Donaldson, dans son *Traité des portes monumentales de la Grèce et de l'Italie*, publié en 1833, n'a pu que la citer d'après l'informe croquis donné par Tournefort. Depuis lors, il aurait été impossible de faire sérieusement cette étude d'après les planches inexactes de M. Texier, dans lesquelles un des principaux caractères de cette porte, le rétrécissement de la partie supérieure, n'est même pas indiqué.

« quatorzième partie de leur largeur; 6° la hauteur du linteau sera égale à la partie supérieure du jambage; 7° la « cimaise doit avoir la sixième partie du chambranle, et sa saillie doit égaler sa largeur; cette cimaise doit être « taillée à la lesbienne avec une astragale; 8° au-dessus de la cimaise du linteau, il faut placer l'*hyperthyron,* dont « la hauteur sera égale à celle du linteau, et lui faire une cimaise dorique avec un astragale lesbien; 9° enfin il « faut poser le couronnement uni (le larmier?) avec sa cimaise; il aura en saillie la hauteur du linteau qui porte « sur les jambages; 10° à droite et à gauche, les *saillies* doivent être telles que les extrémités des cimaises dé- « bordent et aillent se joindre exactement.

« Mais si, au contraire, la *porte* doit être *ionique,* 1° on en fera l'ouverture d'après les proportions de la porte « dorique; 2° afin d'en avoir la largeur on divisera la hauteur en 2 parties et demie pour en donner une à la « largeur d'en bas; 3° le rétrécissement du haut sera le même que dans la porte dorique; 4° la largeur du cham- « branle sera la quatorzième partie de la hauteur de l'ouverture, sa cimaise de la sixième partie de sa largeur; « le reste de cette largeur, sans la cimaise, sera divisé en 12 parties, dont 3 pour la première fasce, y compris son « astragale, 4 à la seconde, 5 à la troisième; ces fasces avec leurs astragales suivront tout le contour du cham- « branle; 5° l'*hyperthyron* aura les mêmes proportions que dans la porte dorique; 6° les consoles ou *prothyrides,* « taillées à droite et à gauche de la porte, descendent jusqu'au niveau de la face inférieure du linteau, sans com- « prendre la feuille qui les termine. Leur largeur par le haut sera *les deux tiers* (?) de celle du chambranle, et par « le bas d'un quart plus étroite que par le haut. » Viennent ensuite les prescriptions relatives aux proportions des parties ouvrantes de la porte en menuiserie, et qui ne sauraient avoir ici aucune application.

« Les *portes atticurges* se font d'après les mesures établies pour les portes doriques. » Le peu qui est dit encore pour ces portes n'aurait ici aucun intérêt.

C'est évidemment la porte dorique que Vitruve a décrite le plus complétement; la porte ionique et celle qu'il appelle *atticurge* ou *attique* lui sont identiques, il est vrai, sur la plupart des points; c'est avec la porte ionique que la nôtre présente le plus de rapports.

La première prescription, d'après laquelle le haut de la corniche doit être de niveau avec le haut des chapiteaux, est rigoureusement vérifiée au temple d'Ancyre, comme à ceux de Tivoli, d'Agrigente et de Cori, comme au Panthéon de Rome, etc. D'autres portes antiques font exception à cette règle, comme celle de l'Érechtheïon, à l'Acropole d'Athènes, et celle du Temple de Nîmes.

La seconde prescription de Vitruve s'applique à la hauteur du vide de la porte. Elle semble avoir été établie pour les temples où le pronaos et la cella sont de plain-pied; notre porte, au contraire, est surélevée de cinq degrés pour arriver au sol de la cella, comme au temple de Vénus et Rome et à celui de Junon, dans le portique d'Octavie. Quoi qu'il en soit, le rapport indiqué par Vitruve étant de 4 à 7, entre la hauteur du vide de la porte et la distance qui sépare le sol du plafond, si nous prenons le quart de la hauteur dudit vide et que nous le portions 7 fois à partir du sol du pronaos, nous verrons que cette règle n'a jamais pu s'appliquer ici exactement (1). Elle mettrait le fond des caissons à une hauteur inadmissible. Si, d'autre part, l'on donne au plafond la hauteur indiquée par notre restauration d'après l'architrave subsistante, la hauteur de la porte représente 4 septièmes et demi au lieu de 4 seulement. Si, maintenant, au lieu de prendre le sol du pronaos, nous adoptons celui de la cella, la hauteur de la porte représente à très-peu près 5 septièmes. Plusieurs commentateurs croient à l'existence d'une erreur dans cette partie du texte de Vitruve (2); ils pensent que l'original devait porter, au lieu de 2 parties, 2 parties *et demie.* Cela établirait notre rapport de 5 à 7, et serait en même temps conforme, comme ils le disent, aux proportions des portes antiques de Cori et de Tivoli.

La largeur du bas de la porte dorique, d'après la troisième prescription, doit être égale à 11 vingt-quatrièmes de sa hauteur. Si nous appliquions cette règle à la porte d'Ancyre, dont la hauteur est de 8^{m},35, nous trouverions 3^{m},83 pour la largeur, et celle-ci n'est en réalité que de 3^{m},31. D'autre part, cette largeur existante correspond, à très-peu près, à la règle indiquée par Vitruve pour la porte ionique. En effet, il donne à cette dernière, comme largeur, les 2 cinquièmes de sa hauteur; or les 2 cinquièmes de 8^{m},35 égalent 3^{m},34, c'est-à-dire 3 centimètres seulement de plus que la largeur vraie. Cette proportion des 2 cinquièmes s'applique aussi très-exactement à la porte d'Agrigente (3).

Ici il est nécessaire, à notre avis, de vérifier les cinquième et sixième prescriptions, relatives à la largeur du chambranle, avant la quatrième, qui détermine le rétrécissement de la porte à la partie supérieure, la largeur du chambranle étant un élément nécessaire pour cette détermination. Le chambranle, dit Vitruve, sera égal à la douzième partie de la hauteur de l'ouverture de la porte, et il devra se rétrécir d'un quatorzième à la partie supérieure; de plus, la hauteur du linteau sera égale à cette partie supérieure rétrécie. La hauteur du vide de la porte, comme nous l'avons dit, est de 8^{m},35; le douzième en est de 0^{m},696, c'est-à-dire *exactement* la largeur de

(1) Voir planche 22.
(2) Donaldson, *Portes monumentales de la Grèce et de l'Italie,* trad. française, p. 18.
(3) Cette porte existe au petit temple qu'on appelle aujourd'hui la Chapelle de Phalaris, et qui est situé dans le jardin du couvent de Saint-Nicolas. Voir Donaldson, *op. cit.,* pl. 11, p. 40.

notre chambranle à son point le plus bas. La diminution de largeur est très-nettement observée aussi, mais dans une proportion un peu différente de celle indiquée : elle est d'un dix-huitième au lieu d'un quatorzième. La largeur du jambage en haut est de 0,658 ; la différence avec le bas égale donc 0^m,038, ce qui est à très-peu près la dix-huitième partie de 0^m,696. Enfin le linteau (partie horizontale du chambranle) est *rigoureusement* égal en hauteur, comme le demande Vitruve, à la largeur du chambranle en haut du jambage ; elle est de 0^m,658. Ce rétrécissement des jambages et du linteau est très-remarquable ; il n'existe nulle part aussi franchement indiqué qu'à cette porte du temple d'Ancyre.

La largeur du chambranle étant bien déterminée, nous pouvons revenir à la quatrième prescription, relative au rétrécissement de l'ouverture de la porte à sa partie supérieure. La hauteur de cette ouverture dépassant 25 pieds, ce rétrécissement, selon Vitruve, doit être égal au huitième de la largeur du chambranle ; or, la largeur en bas étant de 3^m,31, et celle du haut de 3^m,21, la différence ou le rétrécissement égale 0^m,10, qui est le septième de 0^m,696 au lieu du huitième, qui serait de 0^m,087. On voit que, sur ce point encore, il est difficile, à moins d'une coïncidence absolue, d'approcher davantage de la concordance avec les prescriptions vitruviennes.

L'architecte du temple d'Ancyre a donc suivi jusqu'ici assez exactement, pour les proportions de la porte, l'espèce de *canon* dont Vitruve a reproduit les règles ; il s'en est affranchi pour ce qui concerne le détail des moulures du chambranle, autant du moins qu'il est possible de saisir, d'après le texte, le sens de la septième prescription.

Malgré l'obscurité, plus grande encore, peut-être, du texte des huitième et neuvième prescriptions, obscurité que les commentateurs sont loin d'avoir diminuée, il nous semble que l'*hyperthyron* doit être entendu de la frise et non de la corniche, comme le pense M. Donaldson (1) ; Vitruve, croyons-nous, fait compter avec cette frise, sous les noms de cimaise dorique et astragale, les moulures qui la couronnent, en la séparant du larmier. Ainsi entendue, la hauteur de l'hyperthyron ou frise égale en effet la hauteur du linteau (voyez la planche 30). Le couronnement uni (*corona plana cum cymatio*), dont parle ensuite Vitruve, serait le larmier et sa cimaise ou doucine. A ce point de vue, la saillie de la corniche sur le haut de la frise est égale ici, comme il le demande, à la largeur du linteau (voyez la planche 30).

La dixième prescription est la plus obscure de toutes. Suivant plusieurs commentateurs, elle aurait trait à des *crossettes* comme celles que l'on voit à la porte de Cori, mais qui n'existent pas ici.

Quant aux consoles, dont il n'est question que pour la porte ionique (sixième prescription), nous voyons (planche 30) que les nôtres descendent plus bas que le dessous du linteau, qu'elles sont un peu plus larges que les deux tiers du chambranle (7 neuvièmes au lieu de 6 neuvièmes), et qu'au lieu de diminuer d'un quart par le bas elles ne diminuent guère que d'un huitième. Les consoles des portes de l'Érechtheïon et du temple de Cori, sans ressembler à celles de la porte d'Ancyre, ne se conforment pas davantage au dire de Vitruve.

Malgré le manque de conformité dans ces derniers détails, il résulte de l'étude à laquelle nous venons de nous livrer que les données principales indiquées par Vitruve pour les proportions des portes sont justifiées par leur application à la porte du temple d'Ancyre plus qu'à toute autre porte antique encore existante. De ces observations et de celles faites précédemment sur le temple même, il résulte aussi, croyons-nous, que Vitruve, dédaignant, comme toute son époque, le grand art du siècle de Périclès, aurait plutôt étudié et approfondi les œuvres et les traités des Hermogène, des Pytheus, architectes savants, pleins de hardiesse et d'imagination, qui, au siècle d'Alexandre, ont fondé la dernière école ionienne et construit les temples grecs les plus récents de l'Asie Mineure. Cette opinion deviendra presque une certitude, si l'on observe la complaisance, l'enthousiasme même avec lesquels Vitruve cite, toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, les œuvres de cette école qui commença la décadence de l'architecture grecque. Les traditions de la nouvelle école ont indubitablement servi de guide, quelques siècles plus tard, à l'architecture romaine de la première période de l'empire, pendant laquelle cette décadence s'est aggravée. Vitruve nous le dit clairement dans le passage suivant, extrait de son troisième livre : « Cette disposition du « pseudo-diptère fait connaître avec quelle intelligence, avec quelle habileté Hermogène exécutait ses ouvrages, « *qui sont devenus la source où la postérité a pu puiser les règles de l'art* (III, 3). »

V.

ESSAI DE RESTAURATION.

Les restes du temple d'Ancyre sont assez importants pour qu'on puisse le considérer comme un des temples les plus complets parmi ceux que l'antiquité nous a laissés ; il nous offre en effet certaines parties ordinairement peu conservées, telles que la cella et sa décoration intérieure, la porte d'entrée, etc. Cependant d'autres parties, plus généralement subsistantes dans les ruines des temples antiques, manquent ici absolument : ce sont les portiques et

(1) Donaldson, *op. cit.*, p. 20.

leur entablement. Quelques éléments encore doivent aussi être suppléés pour offrir une restauration de ce monument; ce sont, après les portiques, l'ordre dont ceux-ci étaient formés, les frontons, le second mur transversal dont il ne reste que les attaches, la couverture, les plafonds, les statues de Rome et d'Auguste, le piédestal qui les porte et divers autres accessoires.

Les portiques forment la partie la plus importante de cette restauration; il n'en reste rien; les fondations mêmes semblent avoir disparu (1). L'existence cependant n'en doit pas être mise en doute, car elle est démontrée par de nombreux indices. Ces indices sont : 1° *l'identité de décoration des parois des pronaos et des parois extérieures des murs longitudinaux;* cette identité prouve, il nous semble, que les unes et les autres étaient dans des conditions semblables, c'est-à-dire qu'elles étaient toutes recouvertes d'un portique. 2° *L'inclinaison du rinceau qui forme la partie supérieure de cette décoration;* cette inclinaison, parfaitement appropriée sous un portique ou dans un pronaos, n'aurait aucune raison d'être et serait même impossible sur la face latérale d'un temple non périptère, c'est-à-dire immédiatement au-dessous d'un entablement. Ce rinceau, ou une décoration analogue, existe au temple d'Aizani, contemporain et voisin, pour ainsi dire, de notre temple; cette ornementation y forme aussi le couronnement de la décoration extérieure du mur de la cella, *sous le portique en partie subsistant* (2). Il en était de même au temple de Diane, à Magnésie. 3° *La disparition complète de l'entablement;* elle démontre aussi, jusqu'à un certain point, que cet entablement ne reposait pas sur le mur de la cella, mais sur les colonnes d'un portique, avec lesquelles il a dû forcément disparaître. 4° *La diminution des antes sur les trois faces;* elle indique, croyons-nous, que des colonnes leur étaient opposées sur chacun des trois côtés; en effet, au portique d'Octavie, à Rome, une face seulement de l'ante étant opposée à une colonne, cette face diminue seule, et les deux autres sont d'égale largeur en haut et en bas du fût (3). 5° *Les nombreuses médailles d'Ancyre*, qui portent au revers la représentation d'un temple, nous montrent toutes, ou peu s'en faut, des temples hexastyles ou octostyles entourés de colonnes. Une médaille seulement, de Gallienus, offre un temple tétrastyle; deux autres portent un temple distyle, disposition qui ne saurait s'appliquer ici (4).

D'autre part, si les fouilles ne nous ont pas fait retrouver les fondations du portique que nous croyons avoir existé, il faut observer que la disposition des lieux n'a permis de fouiller à cette fin qu'en un seul point (voir page 303), que ces fondations peuvent avoir été démolies pour en réemployer les matériaux, comme nous savons qu'il en est arrivé pour les fondations du second mur transversal (voir page 302), et qu'enfin il est possible aussi que, pressé par les circonstances, nous n'ayons pas poussé assez loin notre fouille. Comme nous le verrons tout à l'heure, le temple, au lieu d'être simplement périptère, a pu être pseudo-diptère, et, dans ce cas, ce n'est pas à quatre mètres seulement qu'il aurait fallu pousser la fouille, mais à près de six mètres, pour trouver la fondation des colonnes du portique, si elle est restée dans le sol, ce qui nous paraît encore peu probable.

L'existence du portique étant ainsi suffisamment démontrée, il est plus difficile de déterminer si le temple était simplement hexastyle et périptère, comme à Priène, à Téos, à Mylasa, à Euromus, ou bien octostyle et pseudo-diptère, comme à Magnésie, à Aizani et à Aphrodisias. N'ayant pas pu retrouver la trace des fondations des colonnes, nous n'avons eu d'autre raison pour adopter le périptère hexastyle que le nombre de médailles propres d'Ancyre qui portent au revers un temple hexastyle (5). Nous admettons néanmoins que le temple a pu être octostyle et pseudo-diptère, comme le temple de Magnésie, où Hermogène, selon Vitruve, appliqua le premier cette disposition; nous l'admettons d'autant mieux que l'arrangement du pseudo-diptère, très-goûté des anciens (6), se retrouve encore, d'une manière certaine, à Aizani (7) et à Aphrodisias (8).

Nous avons doublé la largeur du portique devant le pronaos; cette proportion est probable, au moins pour le pronaos principal: elle seule donnait la reculée nécessaire pour qu'on pût lire la longue et haute inscription de l'ante qui, avec un portique simple et une colonne très-rapprochée, eût été en grande partie à peu près invisible. La symétrie absolue des pronaos nous a fait disposer de la même manière le portique de l'autre extrémité. Il en résulte que, dans notre essai de restauration, la façade latérale du temple offre treize colonnes, c'est-à-dire un nombre de colonnes qui égale deux fois plus un celui des colonnes de la façade. C'est ce qui existe dans le plus grand nombre des temples grecs, parmi les temples doriques, il est vrai. Vitruve a donné sur ce point encore une règle absolue; il dit que « dans les périptères les entre-colonnements des côtés doivent être deux fois aussi nombreux que ceux de la

(1) Voir p. 300 et 303.
(2) Ph. Le Bas et Landron, *Voyage archéologique.*
(3) Desgodetz, *Les édifices antiques de Rome*, p. 73. Desgodetz donnait à ce monument le nom de Portique de Septime-Sévère.
(4) E. Mionnet, *Description des médailles antiques grecques et romaines,* t. IV, p. 377, et *Supplément*, t. VII, p. 631.
(5) Mionnet, *op. cit.,* dans les médailles propres d'Ancyre, en décrit une seule offrant au revers un temple distyle, deux avec un tétrastyle, cinq avec un hexastyle et quatre avec un octostyle. M. Texier (*Univers pittoresque, Asie Mineure*, p. 481) parle d'une médaille d'Ancyre portant d'un côté l'effigie d'Auguste avec les attributs du dieu Lunus, et sur le revers un temple hexastyle avec cet exergue : ΚΟΙΝΟΝ ΓΑΛΑΤΩΝ ΣΕΒΑΣΤΗΝΟΝ. Cette médaille serait ici d'un témoignage important, mais nous n'avons pu en trouver nulle part l'indication. D'après Mionnet, la médaille propre d'Ancyre, la plus ancienne parmi celles qui offrent un temple au revers, serait de Vespasien.
(6) Vitruve, l. III, c. 3.
(7) Ph. Le Bas et Landron, *Voyage archéologique,* pl. 21.
(8) C. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. III, p. 151, pl. 150 et suiv.

« façade. » (L. III, c. 4.) Cela donnerait ici onze colonnes seulement pour la façade latérale, et déterminerait, dans tout le pourtour du temple, un simple portique de la largeur d'un entre-colonnement. Il est probable que Vitruve a formulé la règle ci-dessus d'après les œuvres de l'école ionienne dont nous avons parlé précédemment (page 309). En effet, l'application de cette règle se retrouve aux temples ioniques de Priène, de Téos, de Magnésie, d'Aphrodisias, c'est-à-dire à tous les temples ioniens où il a été possible de la vérifier, et même au temple corinthien d'Euromus. L'adoption du pseudo-diptère dans la restauration du temple d'Ancyre aurait donné le moyen d'y appliquer aussi cette règle, en divisant toutefois la distance qui sépare les antes dans le sens longitudinal en dix entre-colonnements au lieu de huit, comme nous l'avons fait. La façade principale aurait eu alors sept entre-colonnements et huit colonnes, et la façade latérale quatorze entre-colonnements et quinze colonnes. L'entre-colonnement ainsi obtenu eût été exactement le *pycnostyle*, qui équivaut à un diamètre et demi; le *pycnostyle*, dit encore Vitruve (l. III, c. 2), convient aux colonnes élancées.

Il n'existe pas de commune mesure entre la distance qui sépare les axes des antes dans le sens de la longueur du temple, et leur distance suivant sa largeur. La première est de 27^{m}20; les entre-colonnements sur la façade latérale devant être égaux, si nous divisons cette distance en huit, l'entr'axe des colonnes est de 3^{m}40, qui correspond à peu près à l'entre-colonnement *eustyle* (deux diamètres et un quart). La distance des axes sur le petit côté est de 11^{m}34; si nous la divisions en trois parties égales, nous aurions 3^{m}78, c'est-à-dire un entre-colonnement plus grand que celui de la face latérale. Nous croyons donc qu'ici, comme Vitruve le prescrit (l. III, c. 3), et comme cela existe dans un grand nombre de temples antiques, l'entre-colonnement du milieu était plus grand que tous les autres; nous avons même indiqué les entre-colonnements à droite et à gauche de l'axe un peu plus grands aussi, comme cela se voit dans divers temples, et notamment à celui d'Aizani (1). En résumé, l'entre-colonnement le plus grand est au milieu; il a deux diamètres trois quarts; les autres en ont deux et demi, et ceux des angles sont égaux à l'entre-colonnement uniforme de la façade latérale, c'est-à-dire qu'ils ont deux diamètres et un quart.

Les colonnes placées entre les antes répondent à celles de la façade et sont assises sur les dez retrouvés dans nos fouilles (voir pages 302 et 303). Vitruve disant (l. IV, c. 4) que ces colonnes doivent être moins grosses que les colonnes extérieures, nous leur avons donné un diamètre égal à celui des antes, et nous avons un peu augmenté ce diamètre pour les colonnes extérieures, parce que la proportion de l'ante (plus de onze diamètres de hauteur) nous paraissait extrêmement grêle, et que cette proportion est sans exemple parmi les colonnes antiques (2). Nous avons ainsi ramené la colonne aux proportions de l'ordre du temple de Vesta, à Rome, le plus élancé des ordres corinthiens antiques.

Cette extrême élégance est une des raisons qui nous ont fait adopter l'ordre corinthien dans notre restauration, de préférence à l'ordre ionique, quoique l'emploi de celui-ci domine à peu près exclusivement dans les temples de l'Asie Mineure, aux temples de Junon à Samos, d'Apollon Didyme à Milet, de Minerve à Priène, de Bacchus à Téos, de Diane à Magnésie, de Jupiter à Aizani et de Vénus à Aphrodisias. Dans tous ces temples, la proportion de la colonne varie entre huit diamètres un quart et dix diamètres. Elle ne dépasse pas cette proportion de dix diamètres, qui est celle de l'ordre du temple de Jupiter à Aizani, le plus élégant, croyons-nous, des ordres ioniques de l'antiquité. Notre proportion de onze diamètres devait donc appartenir, il nous semble, à un ordre corinthien. La proportion et ce qui reste de la composition du chapiteau de l'ante semblent bien correspondre aussi à un ordre corinthien. Aux Propylées du temple de Minerve Polias à Priène, un chapiteau d'ante, de forme élevée, correspond, il est vrai, à un ordre ionique (3); mais ce chapiteau est composé d'une manière toute différente et ne possède pas ces feuilles de la partie inférieure, qui semblent, dans notre chapiteau, répondre au premier rang de feuilles d'un chapiteau corinthien (4). D'autre part, la prédilection pour l'ordre ionique, quand celui-ci eut succédé presque généralement au dorique (5), a dû disparaître à son tour sous l'influence de la domination romaine et faire place au corinthien. Nous en avons un exemple en Asie-Mineure, dans le temple périptère d'Euromus, que nous croyons contemporain du temple d'Ancyre. Ce temple est corinthien; nous aurons même à signaler plus loin les grandes analogies qu'il offre comme disposition générale et même comme détails avec notre temple (6).

Il n'est pas douteux que les colonnes du portique fussent cannelées, quoique les antes soient restées lisses, car nous avons retrouvé dans les fouilles un fragment d'une cannelure de colonne parfaitement à l'échelle de l'ordre

(1) Ph. Le Bas et Landron, *Voyage archéologique*, pl. 21.

(2) Au temple de Jupiter, à Aizani, d'après M. Landron (*op. cit.*), les colonnes composites placées entre les antes ont un diamètre de 0^{m}900, égal à la largeur des antes, et les colonnes ioniques extérieures ont 0^{m}964 de diamètre. Les temples de Jupiter Néméen à Argos, de Jupiter Panhellénien à Égine, et de Minerve à Priène, ont aussi leurs colonnes placées entre les antes d'un diamètre plus petit que les colonnes extérieures. (Voir *Antiquities of Ionia.*)

(3) Chandler, *Antiquities of Ionia.*

(4) Voir pl. 31.

(5) Vitruve, l. IV, c. 3. Heuzey et Daumet, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 222.

(6) *Antiquities of Ionia.* Dans l'édition de 1769, t. I, c. 4, ce temple est appelé temple à Iackly; dans celle de 1821, il est désigné sous le nom de temple de Labranda. Nous croyons avec Choiseul-Gouffier (*Voyage de la Grèce*, ch. XI) et Kiepert (*Carte de l'Asie Mineure*) que ce temple a réellement appartenu à la ville d'Euromus.

qui a dû exister. Les exemples, du reste, sont fréquents de colonnes cannelées répondant à des antes tout unies; nous n'en citerons que deux, celui du temple de Jupiter à Aizani et celui du temple de Diane à Magnésie.

Pour rétablir l'entablement du portique, nous n'avions qu'une seule indication, la hauteur de l'architrave. Elle nous était fournie par la hauteur totale des blocs restés sur le mur transversal, et dont l'architrave intérieure du pronaos ne prend qu'une partie. Cette donnée étant respectée, nous avons cherché à mettre le reste de l'entablement en harmonie avec elle. Cette hauteur de l'architrave extérieure, au lieu d'être d'un douzième de la hauteur de l'ordre, comme le prescrit Vitruve (l. III, c. 5) pour les colonnes de 25 à 30 pieds, et comme elle existe au temple de Magnésie, n'en est guère ici que le quinzième (1).

Dans la frise de la façade principale, nous avons supposé une inscription en lettres de bronze, indiquant la dédicace du temple au dieu Auguste et à la déesse Rome par la communauté des Galates; cette inscription est analogue à celle que portait le temple de Rome et d'Auguste à Mylasa, reproduite par Choiseul-Gouffier (2). La frise du temple d'Auguste à Pola porte encore les traces d'une inscription semblable, dont les lettres ont disparu, mais qu'on a pu restituer d'après les entailles qui recevaient les lettres.

Pour la restauration de ce fronton, nous avons adopté la proportion indiquée par Vitruve (l. III, c. 5), c'est-à-dire que nous avons donné au tympan, comme hauteur, la neuvième partie de la distance qui sépare les extrémités de la cimaise à la base du fronton. On sait que cette proportion est aussi très-exactement celle qui a été observée au Parthénon par Ictinus et Callicrate. Plusieurs médailles de la Galatie et d'Ancyre portent au revers un temple hexastyle où, dans chaque fronton, apparaît un disque. C'est ce qui nous a permis d'indiquer dans notre restauration ce bouclier de bronze, analogue à celui dont le scellement circulaire et des traces d'oxyde sont restés sur le fronton du temple d'Auguste à Pola (3). Nous avons figuré sur ce bouclier l'astre, la comète, que l'on trouve sur les médailles de Jules César et d'Auguste; ce symbole signifiait qu'ils avaient été mis au rang des dieux (4). Les acrotères des côtés et du sommet des frontons nous étaient indiqués, pour les temples en général, par les textes anciens, par une foule de médailles et par des fragments antiques, de même que la *Biga* d'Auguste triomphant et les Victoires en bronze offrant des palmes et des couronnes. Nous supposons que sur le posticum la *Biga* contenait la statue de Rome.

Quant à la toiture, l'inscription que nous avons trouvée sur l'ante de droite ne permet pas de douter qu'elle ait été faite en marbre (5). Nous l'avons restaurée par analogie avec les temples antiques dont une partie de la toiture est restée.

Si nous pénétrons maintenant dans le pronaos principal, nous voyons qu'il n'y avait à restituer là qu'un dallage, les marches en nombre impair dont les traces existaient à la partie inférieure des jambages de la porte, et qui permettaient de franchir la surélévation de 1^m10 du sol de la cella; enfin le plafond (6). L'architrave qui portait ce dernier nous était donnée par les six blocs de marbre demeurés à leur place primitive, sur le mur transversal, au-dessus de la porte. Cette architrave, continuée sur les murs des pronaos et de la cella, ainsi que sur les colonnes des portiques, recevait des poutres transversales en marbre ou en bois, sur lesquelles s'ajustaient les caissons. Nous avons supposé qu'ici ces poutres pouvaient être en marbre, ainsi que tout le plafond, la plus grande portée n'excédant pas 6^m50.

Il a dû en être autrement, à coup sûr, dans la cella, où la portée est de plus de dix mètres. Nous croyons qu'il y avait là, non pas une charpente apparente, mais des poutres en bois reposant sur l'architrave qui subsiste, correspondant aux fermes de la toiture et divisant la longueur de la cella en quatre travées, subdivisées elles-mêmes en caissons. Ces poutres et ces caissons en bois pouvaient être revêtus de moulures en bronze plus ou moins ornées. Dans les ruines du temple de Vespasien, à Brescia, on a retrouvé une grande quantité de ces moulures dont l'emploi nous paraît avoir été celui que nous indiquons. Il peut sembler étrange que ce plafond de la cella se trouve plus bas que celui des pronaos et des portiques; mais cela nous paraît résulter absolument des données positives qui existent encore, et dont nous ne pouvions nous départir.

Nous avons restauré le second mur transversal, dont l'existence n'est pas douteuse, identiquement pareil au mur analogue qui a subsisté. Cette restauration n'est discutable qu'en un seul point; c'est celui qui concerne l'existence, dans ce mur, d'une seconde porte de la cella. Ici encore c'est la similitude parfaite, la symétrie absolue dans les dimensions, dans la décoration, dans le niveau du sol des deux pronaos, qui nous a conduit à cette restauration.

(1) Les renseignements que nous donnons sur le temple de Diane à Magnésie du Méandre sont dus à l'obligeance de M. Clerget, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, qui a bien voulu nous les communiquer. Ce temple, dont Vitruve nous fait connaître l'architecte (l. III, c. 2), a été étudié et mesuré par M. Clerget en 1842, lorsqu'une mission française, dont il était membre, fut envoyée à Magnésie pour rapporter au Musée du Louvre les bas-reliefs du temple. L'œuvre d'Hermogène a été dessinée par lui en son état actuel et dans ses détails, puis restaurée dans une série de sept dessins qui furent exposés au Salon de 1844; malheureusement ces dessins n'ont jamais été gravés. Ce fait est d'autant plus regrettable qu'il n'a été publié rien de sérieux sur ce remarquable monument de l'école ionienne du siècle d'Alexandre, laissé dans l'oubli par les architectes anglais qui ont publié les *Antiquities of Ionia*.

(2) *Voyage pittoresque*, éd. 1782, p. 143, pl. 83. — (3) Stuart et Revett. — (4) Lucain, VII. — (5) Voir page 262.

(6) Les traces de ces marches indiquent exactement la proportion donnée par Vitruve (III, 2), d'après laquelle la hauteur d'un degré doit égaler les trois quarts de sa largeur.

Le temple étant dédié à la déesse Rome et au dieu Auguste, il nous a semblé naturel, cette symétrie des pronaos aidant, qu'une entrée fût disposée en face de chacune des statues, et que de chaque autel extérieur on pût adresser au dieu et à la déesse des vœux et des offrandes. La forme allongée de la cella aurait difficilement permis, croyons-nous, la disposition côte à côte des deux statues en face d'une seule et même entrée. Si toutefois ce dernier ajustement paraissait préférable, on pourrait dire encore que le second pronaos a pu servir, dès l'origine du temple ou à une époque postérieure, de trésor ou d'opisthodome, comme il en existe des exemples assez nombreux. Dans ce cas, la seconde porte, telle que nous l'avons restaurée, existerait également, et cette destination expliquerait les trous de scellement assez fins et réguliers que l'on remarque sur la face intérieure des antes du posticum (1). Ces trous, contrairement à la plupart de ceux qui existent en très-grand nombre sur les parois du temple, paraissent antiques; leur régularité, leur symétrie, nous fait croire qu'il a pu exister entre ces antes et les colonnes disparues une grille en bronze fermant ce pronaos, et analogue à celle qui a certainement existé au posticum du Parthénon, pour défendre les richesses contenues dans l'opisthodome (2).

Nous avons indiqué des portes en bronze dans ces hautes baies, bien que d'aussi énormes clôtures métalliques n'aient laissé aucune trace bien nette de leur existence. En effet, les tableaux de la porte ne présentent aucune feuillure ni aucune entaille; de plus, le seuil ayant disparu et le linteau étant brisé par le milieu, il était difficile de retrouver le mode de scellement de la porte en bronze. La partie restante du linteau ne nous a rien montré qui pût apporter le moindre éclaircissement; du reste, les parties ouvrantes (*valvæ*) ne s'élevaient pas jusque-là; au linteau devait s'appuyer seulement le *lumen hypæthri* que nous avons disposé à la partie supérieure de la porte, et qui seul devait éclairer l'intérieur de la cella quand le temple était fermé. Nous ne pouvons guère signaler, comme ayant pu servir à assujettir le châssis de la porte en bronze, que les entailles ou trous de scellement, bien faits et certainement antiques, qui se trouvent à l'intérieur, symétriquement placés, sur les jambages de la porte (3). Parmi les nombreux trous plus ou moins informes qui criblent ce qui reste aujourd'hui du linteau sur sa face intérieure, peut-être y a-t-il aussi des entailles antiques qui ont servi à l'assujettissement de la porte, comme ces entailles régulières du linteau extérieur de la porte de Tivoli, que nous croyons avoir servi au même usage (4). Enfin, il est possible aussi que l'étrange et informe profil du chambranle intérieur ait été revêtu d'un chambranle en bronze, comme aux propylées de l'acropole d'Athènes, et qu'il ait servi également, lui aussi, à assujettir cette masse considérable de métal (5).

Nous avons dit déjà les raisons qui nous avaient fait disposer les statues de Rome et d'Auguste dos à dos; placées ainsi, elles se présentent en face des deux portes qui, croyons-nous, ont complété la symétrie parfaite indiquée par les restes du temple. L'existence de ces deux statues est au moins très-probable, d'après ce que nous savons des statues des dieux placées dans tous les temples antiques; elle est corroborée par les indications que nous fournissent les médailles; enfin elle devient presque certaine si l'on tient compte des détails que Josèphe nous a donnés sur le temple d'Auguste érigé par Hérode à Césarée : « En face du goulet du port, dit-il, sur un tertre, s'élevait un temple « de César, aussi remarquable par sa grandeur que par sa beauté. Il contenait une statue colossale de César, dont « les dimensions étaient les mêmes que celles du Jupiter d'Olympie, sur le modèle duquel il avait été fait, et une « statue de Rome pareille à celle de la Junon d'Argos (6). » Les statues telles que nous les avons indiquées auraient cinq mètres et demi de hauteur; c'est à peu près la moitié de la Minerve du Parthénon ou de la Junon de Polyclète à Argos, dont parle Josèphe, puisque ces statues avaient environ trente-cinq pieds, et le tiers du Jupiter Olympien qui en avait cinquante-six. Elles rappellent les types reproduits sur les médailles, types qui ne sont pas sans analogie avec ceux dont parle Josèphe à propos des statues de l'Augusteum de Césarée.

Le piédestal qui porte les statues des divinités rappelle par sa décoration la dédicace du temple même qui les contient. Suivant une idée très-familière aux anciens, nous avons représenté autour de ce piédestal les différentes tribus Galates et leurs villes principales, montrant aux yeux l'union des Galates (ΓΑΛΑΤΩΝ ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ) qui avait élevé le temple où étaient honorées ces divinités. Nous retrouvons cette idée dans la description que fait Strabon du temple d'Auguste, élevé à Lyon par la communauté des Gaulois : « On y voit un autel magnifique, sur lequel sont gravés les noms de soixante peuples, représentés par autant de statues. » (L. IV, c. 3.) Nous la retrouvons encore dans un piédestal recueilli à Pouzzoles, et placé aujourd'hui au musée de Naples. Ce piédestal a fait partie d'un monument élevé à l'empereur Tibère par un certain nombre de villes de l'Asie Mineure, qu'il avait relevées de leurs ruines après un tremblement de terre. Toutes ces villes, Stratonice, Tmolus, Cybirrha, etc., sont représentées en bas-relief sur le dé du piédestal, avec leurs attributs particuliers et le nom de chacune d'elles (7).

Il nous reste à dire quelques mots de la manière dont nous avons cru devoir restaurer l'espèce de frise unie, composée de quatre assises sans bossages qui surmontent la corniche intérieure de la cella. M. Texier a pensé qu'il pouvait y avoir eu là des peintures; nous ne pouvons partager son avis, d'abord parce qu'il n'y a pas la moindre trace de

(1) Voir planches 17 et 18. — (2) Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, édit. 1853, t. II, p. 30. — (3) Voir planche 16.
(4) Valadier, Visconti, Feoli, *Raccolta delle più insegni fabbriche di Roma antica e sue adiacenze.*
(5) Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, édit. 1853, t. I, p. 174.
(6) Josèphe, *de Bello judaico*, I, 21, § 7. — (7) Canina, *l'Antica Etruria marittima.*

ces peintures, ensuite parce qu'un examen attentif de la surface nous empêche de croire qu'il y en ait jamais eu, enfin parce que la forte saillie de cette corniche intérieure aurait caché en partie ces peintures et serait par elle-même, en ce cas, un contre-sens. Cette saillie est au contraire parfaitement justifiée, si l'on suppose que cette corniche a servi de support, de tablette pour porter les ex-voto, les offrandes dont Pausanias et divers auteurs anciens nous font connaître l'existence dans l'intérieur des temples. Ces trépieds, ces boucliers, ces armes, ces couronnes d'or, ces objets précieux de toute sorte étaient là parfaitement à leur place; ils formaient une brillante décoration qui était à la fois la parure et la richesse du temple. En y regardant bien, on trouve sur la surface de cette frise quelques petits trous de scellement bien faits, qui ont dû servir à suspendre, à attacher ces offrandes consacrées aux divinités du temple.

Nous terminerons cette étude en jetant rapidement un coup d'œil général sur les temples de l'Asie Mineure, afin d'assigner à l'Augusteum d'Ancyre le rang qu'il doit occuper au milieu d'eux. Nous déterminerons ainsi à quelle place de l'évolution architecturale il appartient, entre les monuments les plus anciens de la pure école ionienne et ceux de cette période de rapide décadence où disparaissent les dernières traces du goût et de l'imagination des Grecs. Ce qu'on appelle parfois l'influence romaine n'est, croyons-nous, que la suite non interrompue de la décadence de l'architecture grecque, décadence que l'on peut suivre dans tous ses détails, depuis les édifices les plus purs jusque dans les monuments du bas-empire. La recherche du nouveau, l'amour de l'étrange, la *mode* en un mot, fut certainement une des causes les plus puissantes de cette décadence.

Il ne saurait être question, dans ce parallèle, du temple d'Assos (1), le plus ancien et le seul en Asie Mineure qui appartienne à l'art dorien. Tous les autres sont postérieurs à la seconde guerre médique, Xerxès ayant à cette époque ordonné la destruction de tous les temples de l'Ionie (2). Le temple de Diane à Éphèse, qu'il avait voulu épargner, fut aussi brûlé environ un siècle plus tard, le jour de la naissance d'Alexandre, par la folie d'Érostrate.

Les temples dont les restes subsistent en Asie Mineure appartiennent donc presque tous à l'école ionienne, qui surgit au siècle d'Alexandre. Parmi ces édifices, le temple de Junon, à Samos (3), semble antérieur à celui de Priène (4), dédié par Alexandre, et construit par Pythéus, à celui d'Apollon Didyme à Milet (5), et à ceux de Diane à Magnésie et de Bacchus à Téos (6), construits par Hermogène. Ces derniers temples paraissent avoir été édifiés de l'an 330 à l'an 300 avant J.-C. Dans les temples de Vénus à Aphrodisias (7), et de Jupiter à Aizani (8), l'école ionienne a perdu déjà une grande partie de sa simplicité et de sa grâce. Ce dernier édifice pourrait dater du règne des Attales, vers l'an 200 avant J.-C.

Vient ensuite l'ère de la conquête romaine; elle coïncide avec l'abandon de l'ordre ionique pour l'ordre corinthien, désormais dominant. C'est ici que vient se placer le temple d'Ancyre, dans lequel nous retrouvons encore, comme nous l'avons vu, l'application des règles posées par l'école ionienne et recueillies par Vitruve. Il semble une œuvre de transition entre l'architecture gracieuse et fine des Grecs ioniens et l'architecture plus lourde, souvent banale, attribuée au peuple vainqueur, mais qui fut longtemps encore l'œuvre presque exclusive d'artistes grecs plus ou moins dégénérés. Les procédés matériels de construction y sont mieux conservés (voyez pages 303 et 304) que le goût et l'exécution artistiques. L'étude des détails, à laquelle nous nous livrerons plus loin dans l'explication des planches, nous montrera auprès de purs éléments grecs le mélange de formes qui indiquent à quel point s'étaient développés déjà les germes de décadence que contenait l'architecture ionienne, et qui devaient la conduire à une transformation dont l'architecture que nous appelons « romaine » est sortie.

Cette transformation est plus complète encore dans le temple corinthien d'Euromus, quoiqu'il nous paraisse à peu près contemporain de notre temple, avec lequel il offre de grandes analogies d'ensemble et de détails. Enfin, la décadence est arrivée à son dernier degré dans le temple d'Auguste, à Mylasa (9), aujourd'hui détruit, mais dont Pococke et Choiseul-Gouffier nous ont conservé les dessins. Ce dernier temple paraît le moins ancien de tous ceux que l'Asie Mineure nous a conservés.

(1) Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. I. — (2) Strabon, liv. XIV.
(3) *Antiquities of Ionia*, éd. 1821, t. I, ch. 5. — (4) *Id.*, *id.*, t. I, ch. 2. — (5) *Id.*, *id.*, t. I, ch. 3. — (6) *Id.*, *id.*, t. I, ch. 1.
(7) Ch. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, pl. 151 et suiv. — (8) *Id.*, *id.*, pl. 28 et suiv. — (9) Choiseul-Gouffier, *op. cit.*

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE XI.

LION ANTIQUE DANS LA COUR D'ARSLAN-HANÉ.

Le lion colossal, placé aujourd'hui dans la cour d'*Arslan-Djamisi* (la mosquée des lions), est en pierre; il rappelle, comme nous l'avons dit page 268, un des beaux lions qui décorent l'entrée de l'Arsenal de Venise, et qui proviennent, dit-on, du Pirée. Le lion d'Ancyre a $1^{m}60$ de hauteur, celui de Venise est un peu plus grand, mais cela tient surtout à ce que la pose de ce dernier est plus droite et plus relevée sur les pattes antérieures.

Arslan-Djamisi et le turbeh polygonal qui lui fait face sont considérés comme les plus anciens monuments érigés à Angora par les Turcs. La cour du lion (*arslan-hané*) renferme aussi de nombreux fragments d'architecture antique ou byzantine et de jolies stèles turques anciennes. Le lion est adossé à l'angle du turbeh carré de la mosquée. Ce turbeh, très-ancien aussi, offre une coupole dont la disposition est originale; il renferme des tombeaux en bois, d'autres en pierre ou en marbre, délicieusement ornés de rinceaux et de lettres enlacées, d'une très-habile exécution. Tout cela malheureusement est empâté de badigeon par les Turcs modernes.

PLANCHE XII.

HASSAN-OGHLAN. — BAS-RELIEF SCULPTÉ SUR LE ROC.

La face du rocher n'est pas verticale, elle est même fortement inclinée suivant la pente des flancs du ravin. Quand on vient d'Hassan-Oghlan, le bas-relief se trouve sur la pente de gauche et presque au niveau du sentier. Sur l'autre pente, à peu près en face et en un point plus élevé, se trouve une chambre sépulcrale dont l'ouverture est taillée en arc, mais qui est dépourvue d'inscriptions et de tout détail d'architecture. Quant au bas-relief même, nous ajouterons seulement, à ce que nous avons dit page 284, que le personnage placé à droite, près de la niche, semble appuyer sur une grande épée à deux tranchants le bras étendu qui porte un aigle au repos.

PLANCHE XIII.

ANCYRE. — FACE ANTÉRIEURE DE L'AUGUSTEUM. ÉTAT ACTUEL.

Cette planche est la reproduction d'une photographie des ruines du temple et des constructions qui les environnent. La photographie fut prise d'un petit cimetière situé derrière le médressé actuel de la mosquée Hadgi-Baïram; le terrain de ce cimetière est surélevé, il domine la cour du médressé; on voit, au premier plan, la crête recouverte de tuiles du mur qui les sépare. A gauche s'élève la toiture du médressé; elle vient s'appuyer contre un turbeh polygonal, construit par assises alternatives de brique et de pierre, dégradé, presque abandonné, et qui figure sur le bord de la rue, en face des ruines, dans le plan général (I, pl. 14).

A droite, de l'autre côté de la rue, se présente une des maisons turques, bâties en bois et en briques crues, où nous avons retrouvé la traduction grecque de l'*Index rerum gestarum*. A gauche s'élèvent la vaste toiture de la moquée Hadgi-Baïram, son turbeh polygonal recouvert en plomb et son minaret cylindrique soigneusement construit en briques cuites et en pierre. Au centre apparaissent les murailles en marbre du temple, couronnées de nids de cigognes. On peut apprécier sur la façade latérale de droite le surplomb du rinceau qui la termine, et dont nous avons parlé pages 303 et 308. L'ante placée à l'extrémité de cette muraille a perdu tous les reliefs de son chapiteau, mais la porte du temple paraît au fond du pronaos dans son ensemble presque complet. Elle est dominée par quelques blocs de l'architrave, qui a disparu sur tous les autres points, et par l'ouverture de cette grande baie on aperçoit, sous le linteau brisé, une partie de la cella et la face Nord-Ouest du pronaos postérieur.

Il est inutile de faire ressortir le peu d'exactitude de la planche où M. Texier a donné la vue de l'Augusteum; évidemment cette planche a été dessinée d'après un croquis imparfait qu'on a complété plus tard de mémoire. Quant aux observations analogues que nous pourrons présenter à propos des planches suivantes, nous les ferons dans l'intérêt de la vérité : nous n'oublions pas que M. Texier n'est resté à Angora que quinze jours à peine, tandis que nous avons pu y passer deux mois et demi.

PLANCHE XIV.

I. — PLAN GÉNÉRAL DE L'AUGUSTEUM ET DES CONSTRUCTIONS QUI L'ENTOURENT.

Ce plan montre la disposition exacte des alentours du temple et son orientation. A gauche la mosquée Hadgi-Baïram, ses dépendances et les cimetières qui sont venus l'entourer, en envahissant une partie du temple. A droite sont représentés en détail les plans des habitations turques dans lesquelles était cachée la traduction grecque du Testament d'Auguste. Au centre les restes du temple, en teinte plus foncée, avec l'indication générale des fouilles et les dimensions de l'ensemble des ruines.

II. — PLAN DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'AUGUSTEUM ET DES FOUILLES.

Ce plan, dessiné à une échelle double de celle du précédent, c'est-à-dire à $0^m 005$ pour mètre, indique avec plus de détails les ruines antiques, le chœur byzantin et la crypte, ainsi que les fouilles et les dimensions de chaque partie.

Nous avons dit, page 303, pourquoi les cotes de largeur de la cella et des pronaos diffèrent entre elles; nous ajouterons seulement ici que les mesures qui figurent sur ce plan ont été prises à la hauteur de la première assise au-dessus du bandeau du soubassement.

La planche 65 de M. Texier, dans laquelle il a réuni l'état actuel et la restauration du plan de l'Augusteum, n'offre qu'une indication assez vague et inexacte. Les dimensions générales, la disposition du chœur byzantin, celle de la mosquée et des maisons turques, ne sont que des à-peu-près plus ou moins éloignés de la vérité. L'orientation même, telle qu'elle est indiquée par M. Texier dans son texte, est fausse. Il indique le Nord de l'édifice vers les maisons turques, qui se trouvent en réalité au Sud-Est. Cette indication serait du reste en contradiction avec ce qu'il dit de l'orientation de la mosquée qui doit être tournée vers la Mecque.

PLANCHE XV.

ÉTAT ACTUEL. FAÇADE PRINCIPALE

L'élévation du temple, prise en avant des antes, est encadrée à gauche par la façade Sud de la mosquée et de son turbeh, à droite par les maisons turques qui s'élèvent à différentes hauteurs. Des deux parts ces constructions ont été un peu écartées de leur position vraie pour laisser voir, avec les inscriptions qu'elles portent, les antes du temple. La partie inférieure de ces antes et des murs du pronaos disparaît sous les terres qui furent rapportées pour transformer ce pronaos en cimetière. On distingue les stèles musulmanes plus ou moins grossières qui sont placées sur les tombeaux. Les fouilles pratiquées au bas des pieds-droits de la porte ont été supposées visibles, pour montrer ce qui reste du seuil, les traces qu'y ont laissées les marches disparues et l'extrémité des riches moulures du soubassement.

Sur le fût de l'ante de gauche se développe la longue inscription qui rappelle la dédicace du temple et les jeux quinquennaux. Les caractères grecs, d'assez petite dimension à la partie inférieure, grossissent à mesure qu'ils s'élèvent et s'éloignent de l'œil. Le chapiteau, dépouillé aussi sur cette face de tous ses ornements, laisse voir près de l'astragale l'ajustement singulier de l'appareil, dont nous avons parlé page 302.

Vers le tiers inférieur de l'ante de droite se lit l'inscription, relative aux réparations du temple, que nous avons découverte. En réalité, et comme le plan l'indique, cette inscription est cachée par le mur en terre de la maison adjacente.

Sur le mur du fond du pronaos, à droite de la porte, on distingue sur les bossages plusieurs petits trous rectangulaires soigneusement faits, qui paraissent antiques et qui ont dû servir à attacher des ex-voto.

Les dimensions principales de la porte sont indiquées au chapitre IV, page 306; quant à celles des détails, on les trouvera sur la planche 30. Dans la haute baie antique un mur de construction turque s'élève de trois ou quatre mètres, une porte ogivale d'environ deux mètres de hauteur y est ménagée; au-dessus de cette porte, parmi les matériaux de toute sorte qui composent le mur, se trouve l'inscription arabe dont nous avons parlé page 299.

On voit au sommet du chambranle de la porte antique que les extrémités des cimaises ont été rapportées, soit dans la construction première, soit dans des réparations postérieures, et que les morceaux posés d'onglet sont tombés.

Au dernier plan paraît, à travers l'ouverture de la porte, le pignon en pierre, resté debout, du chœur de l'église byzantine.

Les inexactitudes les plus frappantes de la planche correspondante de M. Texier (planche 66), sont : 1° la forme rectangulaire du vide de la porte, dont il n'a pas aperçu le rétrécissement; 2° l'absence des cinq marches qui conduisaient du pronaos à la cella, M. Texier ayant cru que ces deux parties du temple étaient au même niveau; 3° vingt

et une assises sont indiquées au-dessus du bandeau de soubassement, tandis qu'il n'en existe que vingt; il s'ensuit que chaque assise n'a pas sa hauteur vraie, c'est ce qui a induit en erreur les auteurs du *Corpus*, qui ont mesuré ces assises à l'échelle sur le dessin de M. Texier; 4° l'appareil du dé du soubassement est tout à fait différent de celui qui existe.

PLANCHE XVI.

ÉTAT ACTUEL. COUPE TRANSVERSALE.

Cette coupe est faite suivant une ligne brisée, afin qu'elle puisse offrir, autant que possible, les parties les plus intéressantes du monument. A gauche s'élève la maison reconstruite aux frais d'Hamilton, et dont il est question page 300. Au-dessous d'elle est indiquée une partie de la fouille, à peu près infructueuse, que nous avons faite pour retrouver les restes du portique du temple. La coupe du mur donne la section d'une des fenêtres pratiquées par les chrétiens pour éclairer leur église; au sommet se montre, grossièrement taillé, l'encastrement d'une des poutres qui ont dû recouvrir le *médressé* que les Turcs avaient tout d'abord établi dans le temple. Au bas du même mur est indiquée la disposition des libages, leurs empatements, et les rainures qui correspondent aux dallages de la cella et du portique.

La face intérieure de la porte nous montre le rude chambranle, les trous de scellement certainement antiques pratiqués sur ses jambages et les trous beaucoup plus nombreux dont est criblé ce qui reste du linteau; parmi ces derniers il en est probablement plusieurs qui sont antiques. C'est dans l'ensemble formé par les étranges moulures du chambranle et par ces nombreux trous de scellement qu'il faut chercher, croyons-nous, le système d'assujettissement de la porte et du *lumen hypaethri* en bronze.

La porte est couronnée par un larmier plus rude encore que le chambranle, et dont l'énorme saillie étonne dans une corniche intérieure. A droite et à gauche de la porte la corniche s'arrête, elle est coupée droit, quoique M. Texier l'ait indiquée contre-profilée. Il indique aussi les blocs des consoles de la porte extérieure apparaissant dans toute leur hauteur; il n'en est rien, comme nous le verrons planche 19. M. Texier a oublié l'astragale qui existe sous l'architrave intérieure, et il n'a pas indiqué à l'extérieur des murs la section des rinceaux en surplomb qui les couronnent.

La coupe se termine à droite par la section du mur Nord-Ouest du temple, telle qu'elle a été faite par les ordres du cheik de la mosquée, pour extraire des blocs de marbre. Cette section laisse bien voir l'inclinaison du rinceau du sommet et la structure interne de la muraille, dans toute sa hauteur. Le vide dans le milieu des assises, causé par le démaigrissement, les agrafes et les goujons en fer qui relient les blocs, les petites cheminées qui servaient à couler du plomb dans les joints verticaux pour envelopper lesdits goujons, tout cela est devenu visible. Nous voyons aussi à la base du mur la disposition des blocs qui permettait de n'employer le marbre que dans les parties apparentes.

PLANCHE XVII.

ÉTAT ACTUEL. COUPE LONGITUDINALE.

Cette coupe, établie aussi suivant une ligne brisée, montre, à gauche, le chœur byzantin, la crypte pratiquée au-dessous et les marches qui descendent à cette crypte. L'assise de pierre qui forme la naissance de la voûte du chœur est peinte en rouge, ainsi que deux autres blocs qui dans la planche sont teintés en gris.

Sur l'ante du pronaos postérieur on voit les trous, probablement antiques, qui ont dû servir à sceller une grille fermant le pronaos. Au sommet de la muraille le rinceau et une Victoire ailée assise sont bien conservés; au bas, l'élégant soubassement montre son bandeau, orné d'un méandre grec, et, dans la fouille, la riche ornementation de la moulure inférieure. La fouille a fait voir sur le dé de ce soubassement des croix byzantines gravées par les chrétiens, lorsqu'ils étaient possesseurs du temple. On aperçoit sur le mur, indiquée par une teinte grise, la ligne des terres, telle qu'elle était avant notre fouille. L'extrémité de la moulure du soubassement est coupée d'onglet pour former retour, suivant la muraille qui séparait la cella du pronaos postérieur, muraille dont il ne reste plus que les arrachements sur les murs longitudinaux. Ces arrachements montrent aussi la structure intérieure des murailles, telle que nous l'avons décrite précédemment.

La corniche intérieure de la cella est également coupée d'onglet à la rencontre du mur disparu; elle se continue ensuite, sans interruption, jusqu'au mur transversal subsistant. Au-dessous de cette corniche les restes des guirlandes démontrent qu'elles étaient taillées à même les blocs de cette corniche, disposition bizarre que nous avons décrite page 302. Plus bas sont les trois fenêtres, évidées, pour ainsi dire, par les chrétiens, dans la muraille du temple. Deux d'entre elles ont conservé les *claustra*, réservés dans la masse.

Le mur transversal est coupé suivant l'axe de la porte; on voit ainsi le tableau, le linteau brisé et la disposition des

blocs formant les frises et cornichés sur les deux faces. A la partie supérieure se profile l'architrave, dont six blocs sont restés; un de ces blocs est tombé sur la corniche de la porte.

Sur la face Sud-Est du pronaos antérieur sont indiquées les trois colonnes qui forment la seconde partie du texte latin du Testament. Au sommet du même mur le rinceau, assez bien conservé, se joint au chapiteau. Le trou qui se voit au bas de ce dernier m'a servi à reconnaître et à mesurer la curieuse disposition d'appareil dont il est question page 302. A droite de l'ante, vers le bas, on aperçoit le trou pratiqué dans la brique crue, qui nous a permis de lire l'inscription relative aux réparations du temple. Au-dessous de l'ante, dans la fouille, se voient les dés qui ont porté les colonnes du pronaos placées entre les antes.

PLANCHE XVIII.

ÉTAT ACTUEL. COUPE LONGITUDINALE.

Comme les deux autres coupes, et pour la même raison, celle-ci est faite suivant une ligne brisée. Elle représente principalement la face intérieure du mur Nord-Ouest du temple. Nous y retrouvons, au second plan, la mosquée, son turbeh et les restes plus ou moins rustiques des tombeaux turcs. Nous y retrouvons aussi sous l'ante, à gauche de la planche, les dés qui ont porté les colonnes du pronaos. Le chapiteau de cette ante a conservé quelques restes de la Victoire debout et ailée qui en formait le centre. Au bas de la muraille sont gravées les trois premières colonnes du texte latin du Testament d'Auguste. La coupe du mur transversal est faite ici sur le côté de la porte, afin de montrer la face latérale de celle-ci. A droite de ce mur se présente la fouille pratiquée au point E du plan; elle nous montre une fois de plus la disposition des libages des fondations. Vient ensuite la grande brèche pratiquée par le cheik de la mosquée. Sur le bord de cette brèche à gauche et tout en bas, est indiquée une longue inscription religieuse byzantine, dont la démolition a emporté près de la moitié (voyez page 263). Plus loin se montre la deuxième attache du mur transversal disparu, la fouille faite pour retrouver les fondations de ce mur et les retours d'onglet de ses moulures. Sur l'ante voisine nous trouvons encore des traces de scellement de la clôture métallique qui a dû fermer le pronaos postérieur. Au pied de cette ante se retrouvent les dés qui ont porté les colonnes de ce même pronaos.

PLANCHE XIX.

PLAN RESTAURÉ ET DÉTAILS.

Ce plan donne une des restaurations possibles du portique qui a dû certainement entourer le temple. Nous avons montré dans le chapitre V que le temple, au lieu d'être simplement périptère et hexastyle, comme il est ici représenté, a pu être aussi pseudodiptère et octostyle. L'absence de tout vestige des portiques laisse cette question indécise.

Devant les deux entrées du temple sont des autels dédiés aux divinités qu'on y adorait. Les places occupées par le texte latin et par la traduction en langue grecque du Testament d'Auguste ont été indiquées.

I, II, III, IV, V. *Construction des murs, détails des crampons.* — Deux coupes et une élévation du mur montrent sur une échelle plus grande la disposition des assises, la forme, les dimensions et la place des agrafes et des goujons en fer, telles qu'elles nous ont été révélées par la brèche du mur Nord-Ouest de la cella, ainsi que l'ajustement des petites cheminées qui permettaient d'envelopper de plomb fondu les goujons après la pose des blocs qu'ils servaient à relier.

VI. *Détail du chambranle intérieur de la porte.* — Ce profil représente la section horizontale du chambranle. Sa forme étrange et les trous de scellement, symétriquement placés dans les deux jambages (voyez planche 16) sur la face du chambranle, nous font croire que ces larges moulures, inusitées dans les architectures grecque et romaine, ont servi à assujettir le châssis de la porte en bronze. Le même profil existe au chambranle intérieur du temple corinthien d'Euromus où, probablement, il était disposé pour le même usage (1). Les profils de ce temple offrent une grande analogie, parfois une similitude complète avec ceux du temple d'Ancyre.

VII. *Élévation et plan de la disposition d'appareil des chapiteaux d'ante.* — Nous avons décrit, page 302, cette singulière disposition. Une ligne ponctuée indique dans l'élévation le joint prolongé de l'assise supérieure; elle montre comment ce joint aurait coupé les ornements du chapiteau et ce que l'architecte a voulu éviter en faisant descendre cette assise supérieure jusque sur l'astragale. Une ligne pleine indique dans le plan comment l'assise inférieure est enveloppée sur une épaisseur de $0^m 12$ par l'assise supérieure.

VIII. *Section verticale du mur de la cella.* — Tous les blocs situés au-dessus du bandeau de soubassement sont

(1) *Antiquities of Ionia:* voir le temple de Jackly.

parpaings, c'est-à-dire qu'ils forment toute l'épaisseur du mur, sauf toutefois les blocs qui portent la corniche et les guirlandes. Le joint vertical qui sépare ces blocs de ceux qui forment le parement extérieur a été oublié ici par le graveur, mais il est exactement indiqué dans la planche 16. Toutes les assises ont été mesurées et sont exactement cotées, mais les cotes générales sont fausses; ainsi la distance du bandeau au-dessus de la corniche est de 6^{m}834 au lieu de 6^{m}841, la hauteur totale du mur dans la cella est de 10^{m}279 au lieu de 9^{m}286, et la hauteur totale extérieure est de 11^{m}374 au lieu de 10^{m}381.

IX. *Coupe d'une console de la porte.* — Cette coupe montre la disposition d'une *harpe* par laquelle la console tient au mur sur la hauteur d'une assise seulement. On a voulu éviter sans doute, par cette disposition, d'interrompre trois assises successives au droit de la console. Il existe des exemples antiques où le bloc de la console traverse toute l'épaisseur du mur, comme M. Texier l'a représenté à tort pour ce temple. Le lit supérieur des corniches nous montre les agrafes en fer qui reliaient les blocs dont elles étaient formées.

X. *Plan des murs de la cella, à l'angle d'un mur longitudinal et du mur transversal.* — Ce plan montre le lit de dessus de l'architrave de la cella et du rinceau du pronaos et des portiques. Des lignes ponctuées indiquent le nu des murs et la saillie des moulures dont les joints verticaux sont disposés d'onglet. On voit aussi les agrafes qui relient les différents blocs.

PLANCHE XX.

ESSAI DE RESTAURATION. FAÇADE PRINCIPALE.

Nous avons dit, page 307 et suivantes, ce qui, dans cette façade, était purement hypothétique. Cet essai n'est pas le seul qui puisse être tenté. Nous avons dit aussi les raisons qui pourraient faire croire que cette façade a pu être aussi bien octostyle qu'hexastyle comme nous l'avons faite.

PLANCHE XXI.

ESSAI DE RESTAURATION. COUPE TRANSVERSALE.

La cella est demeurée presque intacte; nous n'avons eu à y restaurer que le plafond, le bas des guirlandes, la porte en bronze, la statue de la déesse Rome et les ex-voto. La place de ces derniers était indiquée sur cette corniche, car la forte saillie qui lui a été donnée n'aurait guère d'autre raison d'être dans l'intérieur d'une salle. L'étude du portique est subordonnée au choix qui a été fait de l'hexastyle périptère comme donnée générale.

PLANCHE XXII.

ESSAI DE RESTAURATION. COUPE LONGITUDINALE.

Cette coupe montre la complète similitude des deux pronaos. Ils différaient en ceci seulement que, dans l'un, les bossages ont été abattus sur la hauteur de six assises pour obtenir le champ nécessaire à l'inscription de l'*Index rerum gestarum*. La surélévation du sol de la cella, restée complétement inaperçue pour M. Texier, est ici clairement indiquée.

PLANCHE XXIII.

ÉTAT ACTUEL ET ESSAI DE RESTAURATION DE LA FAÇADE LATÉRALE SUD-EST.

L'état actuel montre la face extérieure du mur dont la planche 17 a fait connaître la face intérieure. La silhouette des maisons turques appuyées à cette muraille est indiquée par un trait; le sol de ces maisons et l'amorce des murs qui les divisent sont indiqués par des hachures. On voit aussi la place qu'occupe dans ces habitations la traduction grecque du Testament d'Auguste et l'aspect de ses différentes colonnes. Elle se termine vers la droite, dans la cour où nous avons fait une fouille pour retrouver les fondations du portique. La série de petits trous que l'on aperçoit sur l'ante située dans la même cour semble indiquer qu'une grille a fermé aussi, en ce point, le portique latéral.

La façade latérale restaurée indique la disposition de l'inscription sous le portique; elle montre aussi, croyons-nous, que cette longue inscription a été ajoutée après coup et n'avait pas été prévue dans la conception première du temple.

PLANCHE XXIV.

DÉTAILS. MOULURES INFÉRIEURES DU SOUBASSEMENT.

Nous avons donné ce détail sur une échelle assez grande parce qu'il est un des plus finement exécutés et le mieux conservé parmi ceux qui nous restent; il est aussi très-intéressant en ce sens qu'on y retrouve le principe et l'esprit qui ont présidé à l'ornementation du temple tout entier. Ces belles moulures, qui contournaient les portiques et les pronaos, nous présentent l'élégante disposition d'ornements grecs dans ces gousses de chèvrefeuille, disposées en palmettes variées, dans ces feuilles élancées qui partent des culots séparant les palmettes, et jusque dans le pur profil de l'ensemble; mais la décadence, ou l'influence romaine, si on veut l'appeler ainsi, apparaît dans la lourdeur des feuilles placées sur les palmettes et dans les petits rinceaux qui accompagnent les culots.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir combien le dessin de ces ornements, donné par M. Texier, est inexact et incomplet. Les feuilles qui enrichissent le tore inférieur n'y sont même pas représentées.

PLANCHE XXV.

TESTAMENT POLITIQUE D'AUGUSTE. TEXTE LATIN, PREMIÈRE PARTIE.

Quoique ce dessin soit un fac-simile, les lettres y sont indiquées généralement beaucoup plus apparentes qu'elles ne le sont en réalité. Leur effacement nous a empêchés d'en obtenir la reproduction totale par la photographie ou par l'estampage.

Nous voyons dans la deuxième colonne l'encastrement vide d'une des plaques ou goujons qui réunissaient les blocs trois par trois et dont l'oxydation a dû produire, suivant nous, la plus grande partie des dégâts que le marbre a subis. Dans cette même colonne existe une de ces veines dures et colorées du marbre, aujourd'hui légèrement saillantes, que nous retrouverons aussi dans l'inscription grecque et que les graveurs franchissaient en coupant les mots, ne pouvant y graver les lettres. Le marbre de cette face du pronaos, exposée au Sud-Est, est doré par le soleil et présente les tons les plus riches et les plus chauds.

PLANCHE XXVI.

TESTAMENT POLITIQUE D'AUGUSTE. TEXTE LATIN, DEUXIÈME PARTIE.

Cette autre face du pronaos, exposée au Nord-Ouest, ne reçoit jamais les rayons du soleil; des mousses verdâtres lui donnent le ton que l'on remarque dans le dessin. Nous y voyons aussi encore les encastrements, mis à jour, des goujons en fer qui reliaient les blocs et en ont fait éclater la surface. Nous assistons ici, pour ainsi dire, à la lente décomposition de ces précieux vestiges. Vers le milieu de la seconde colonne, où nos prédécesseurs ont pu lire des lignes entières, la surface du marbre s'est détachée il y a peu de temps, toujours au-devant d'un goujon, et laisse aujourd'hui une place blanche et vide.

Les lettres, assez nombreuses ici, qui sont dessinées en lignes ponctuées, sont celles qui ont été devinées par le toucher plutôt qu'elles n'ont été vues, tant elles sont frustes et effacées.

PLANCHES XXVII, XXVIII, XXIX.

TESTAMENT POLITIQUE D'AUGUSTE, TEXTE GREC.

Cette face présente une teinte grise due aux murailles en brique crue qui furent appliquées contre elle en construisant les maisons turques. Le trou que l'on remarque dans la première colonne a probablement une origine analogue.

La gravure des lettres grecques, plus familières sans doute aux graveurs, paraît mieux faite et plus soignée que celle des lettres latines. Cependant, en général, la gravure des inscriptions ne correspond pas à la belle exécution du monument.

PLANCHE XXX.

DÉTAILS DE LA PORTE, DU PRONAOS ET DE LA CELLA.

Cette planche donne tout le couronnement de la porte, de face et de profil; l'architrave et le rinceau qui se développaient sous les pronaos et les portiques; le profil et la face de l'architrave intérieure et le couronnement de la porte dans la cella.

La décoration de la porte, nous l'avons dit, a conservé tous ses éléments; la partie supérieure seule est très-détériorée; j'ai pu cependant mesurer le profil de la cimaise, qui a même conservé quelques restes d'ornements. La disposition d'un ove immédiatement sous la cimaise, sans un listel qui les sépare, n'est pas ordinaire. Cependant il en existe d'autres exemples, et, sans les indiquer tous, nous citerons une corniche du temple de Bacchus à Téos, celle de l'arc d'Adrien à Athènes, et une corniche trouvée dans des fouilles pratiquées au pied du temple de Vesta, à Rome. Ce dernier temple offre d'ailleurs, dans ses proportions et ses détails, de grandes analogies avec le temple d'Ancyre (1). Nous retrouvons encore cette disposition dans un piédestal du forum de Pompeï, à l'arc de Trajan à Bénévent, etc.

Une ligne ponctuée, dans la face latérale, indique la continuation du profil de la corniche à partir du larmier, avec les deux rangs d'oves séparés par des denticules et des perles; vient ensuite cette frise hardie, d'un grand effet, dont la forme ronde est décorée de glands et de feuilles de chêne; au-dessous s'ajuste, toujours en ligne ponctuée, le profil du chambranle. On voit que le chambranle ne présente que deux fasces au lieu de trois qui sont indiquées par Vitruve; l'architecte en a réuni deux pour obtenir cette large fasce sur laquelle s'enlacent deux rinceaux élégants et gracieux. Tous les ornements de ce riche chambranle sont d'une fine et délicate exécution; ils sont d'une main encore grecque, comme la moulure du soubassement (planche 24); mais la sobriété du grand art commence à disparaître; la richesse exagérée, la surabondance des ornements annoncent une décadence prochaine.

La console est entièrement conservée sur ses faces principale et latérale; la volute inférieure et la feuille d'acanthe au-dessous sont seules restaurées dans notre dessin.

M. Texier a complétement dénaturé les profils de cette belle porte. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer sa planche 68 avec la nôtre. Sans parler des inexactitudes de proportion, on verra qu'il a ajouté entre la cimaise et l'ove qui est au-dessous un listel qui n'existe pas, qu'un autre listel a été ajouté sous le larmier et que les denticules n'ont pas été vues, non plus qu'une baguette ornée de perles. La console a perdu aussi de son élégante simplicité. Tout cela évidemment a été dessiné d'*en-bas* par M. Texier, et n'a jamais été mesuré par lui.

Le rinceau qui se développe à la hauteur de la corniche de la porte n'a pas le mérite des ornements dont nous venons de parler, soit au point de vue de la composition, soit au point de vue de l'exécution. Il est lourd, presque informe parfois et d'une exécution généralement peu soignée. Le talon orné de trèfles qui le surmonte s'éloigne aussi du sentiment grec. Le profil indique la pente très-accentuée de ce rinceau et ses fortes saillies, qui devaient le rendre plus visible et le faire mieux ressortir dans l'ombre, sous les plafonds des portiques et des pronaos.

L'architrave, par son profil, par ses ornements qui rappellent les plus beaux fragments des temples grecs de l'Asie Mineure, nous montre une fois de plus ce mélange de pures traditions et d'affaiblissement du goût qui caractérisent notre monument. Les rais de cœur qui ornent le talon sont identiquement les mêmes qu'on remarque au temple de Priène (*Ionian Antiquities*).

Il faut noter ici une erreur de dessin dans le profil de la partie supérieure des parois des pronaos et des portiques. La face avec laquelle se raccorde le congé de l'astragale qui porte le rinceau, au lieu d'être à l'aplomb des bossages devrait continuer le fond du refend. Le bossage supérieur, indiqué aussi sur l'élévation de face, ne devrait pas exister. Toute la partie supérieure du profil devrait donc être reportée en arrière de toute la saillie du bossage. Cette indication est, du reste, exactement rendue dans les dessins d'ensemble, planches 15, 17 et 18.

L'architrave intérieure et l'astragale au-dessous rentrent plutôt dans l'architecture que nous appelons romaine. L'exécution des perles, détachées de la masse, les refouillements exagérés, la recherche des *noirs*, n'appartiennent pas à la pureté grecque. Le simple et rude profil qui couronne la porte à l'intérieur se détache sur cette architrave; une ligne ponctuée indique l'énorme évidement du larmier, assurément étrange dans une corniche intérieure.

Autant qu'il a été possible dans une planche gravée à l'effet, les cotes de hauteur et de saillie ont été indiquées sur cette planche pour toutes les moulures.

(1) Valadier, Visconti, Feoli, *Raccolte delle più insegni fabbriche di Roma antica e sue adiacenze.*

PLANCHE XXXI.

DÉTAILS DE L'ANTE, DU PRONAOS ET DE LA CELLA.

Le beau profil de la base est visible, bien conservé et à découvert sous l'ante du mur Sud-Est, vers le chœur. Nous y avons relevé et dessiné son ajustement avec l'élégante moulure du soubassement, dont nous avons donné le détail planche 24. Le bandeau qui termine ce soubassement est orné dans les pronaos et sous les portiques d'un méandre en relief, comme au temple de Magnésie, comme à Aizani, où le même dessin se retrouve identiquement.

Le chapiteau est presque entièrement restauré. Nous ne savons où M. Texier a pu prendre les détails qu'il indique dans sa planche 69, et qu'il semblerait avoir vus, d'après l'explication qu'il donne de cette planche. Rien, ou presque rien, de tout ce qu'il décrit ou dessine n'existe dans les douze faces des quatre chapiteaux, que nous avons examinées attentivement l'une après l'autre. Ce qui est certain, c'est que M. Texier n'a pas bien vu le peu qui reste dans un ou deux chapiteaux. Comme nous l'avons dit, page 298, deux faces des chapiteaux du mur Nord-Ouest ont encore *un vestige* de la saillie de la Victoire (voir planche 18) et d'une aile *étendue*, tandis que M. Texier dessine les ailes tombantes le long du corps. Il n'a pas vu non plus que la même moulure ornée de trèfles, qui couronne le rinceau, couronne aussi le chapiteau, et n'a pas aperçu ce retour vertical de l'astragale du rinceau descendant jusque sur l'astragale du chapiteau. La première rangée de bossages qu'il indique n'existe pas; enfin la Victoire, assise au départ du rinceau et dessinée par lui toute nue, est en réalité drapée comme nous l'avons représentée.

J'ai mesuré le chapiteau sur l'ante du mur Sud-Est, au-dessus de la colonne finale de l'inscription latine. C'est près de ce chapiteau, sur l'astragale du rinceau, que j'ai vu le crochet métallique, indiqué sur la planche, et qui servait sans doute à accrocher des guirlandes ou toute autre décoration mobile.

A droite de la planche est représentée la moulure inférieure du soubassement de la cella; M. Texier ne l'a pas vue; car elle lui aurait indiqué l'importante différence de niveau qui existait entre les pronaos et la cella, différence qui lui a complétement échappé. Le bandeau de ce soubassement est tout simple comme nous l'avons dit. La corniche formant tablette est indiquée dans toute sa pureté et sa finesse grecques. M. Texier l'a défigurée en y ajoutant un listel au-dessus de l'ove supérieur (listel qu'il a coté, comme s'il avait pu le mesurer), en supprimant l'évidement du larmier. On retrouve dans l'exécution des ornements délicats de cette belle corniche le ciseau grec que nous avons signalé dans les moulures du soubassement et dans le chambranle de la porte.

Nous avons restauré les guirlandes en nous inspirant des fragments qui ont subsisté. Le profil indique cette bizarre disposition d'appareil que nous avons décrite page 302; c'est évidemment à cette étrange combinaison que sont dues la rupture et la perte de toutes ces guirlandes. Chacune d'elles était formée d'un seul bloc, de deux mètres de long.

PLANCHE XXXII.

LE LION DE KALABA PRÈS ANCYRE.

A l'appui de ce que nous avons dit page 226, touchant l'origine assyrienne de ce bas-relief, nous citerons un monument analogue, le lion colossal de Nimroud, reproduit dans l'ouvrage de M. Layard (*Monuments of Nineveh*, *f°*, *2ᵉ série*, *pl.* 2). Le mouvement est le même, la tête est tout à fait semblable, et, à en juger par le dessin de M. Layard, le lion de Kalaba est d'un contour plus ferme encore, d'un modelé plus simple et plus monumental. On peut aussi le comparer aux lions des bas-reliefs assyriens du Musée du Louvre, et l'on restera convaincu de l'analogie complète qu'il nous offre avec les sculptures ninivites.

PLANCHE LXIX.

VUE D'ANCYRE.

Cette vue, dont il a été question dans la note 3 de la page 225, a été prise d'un point peu éloigné de l'Augusteum, d'où l'on domine toute la gorge du *Tchibouk-sou*. La tour qui forme à gauche l'extrémité de la citadelle est connue sous le nom d'*Ak-Koulé* ou la « Tour blanche ». On voit plus bas des murs qui défendaient un passage voûté, datant du moyen âge, par lequel les défenseurs de la citadelle pouvaient descendre, sans s'exposer, jusqu'à la rivière.

CAPPADOCE.

LA PTÉRIE.

Boghaz-Keuï est un village d'à peu près cent cinquante maisons situé à cinq heures environ vers le nord-nord-ouest de Iusgat, sur le cours d'une petite rivière qui coule vers Soungourlou et de là se rend à l'Halys. C'est deux heures avant d'arriver au village que le chemin commence à suivre les bords du ruisseau. Jusque-là grises et pelées, les hauteurs se couvrent de taillis de chênes; de belles masses de rochers calcaires dominent parfois la gorge étroite. Près du village, cette gorge s'élargit en une plaine; la montagne qui, sur la rive droite, continue à serrer le torrent, sur la rive gauche le quitte à angle droit, et se dirige vers l'ouest, en s'abaissant, du côté de la plaine, par une suite de larges terrasses qui regardent le nord. Le village de Boghaz-Keuï occupe les pentes inférieures. L'ancienne cité, dont M. Texier a le premier découvert les ruines, descendait jusque-là; mais son enceinte et ses constructions s'élevaient, de terrasse en terrasse, jusque sur les hauteurs. Pour avoir quelque idée du relief du terrain, de l'étendue de cette vaste enceinte, de la manière dont y sont distribuées les ruines, il faut consulter le plan qu'en donne M. Texier (1).

Après avoir suivi le périmètre des murailles, qui a au moins cinq ou six kilomètres, et après avoir parcouru l'espace qu'elles enveloppent, on a de la peine à s'expliquer comment M. Barth a pu croire qu'il n'y avait point ici de maisons, et que ce n'était qu'un vaste camp retranché, où la population de toute la contrée environnante se mettait à l'abri, en temps de guerre, sous des tentes ou des cabanes improvisées (2). Une pareille hypothèse est des plus invraisemblables. Tout près du ruisseau se trouve un édifice considérable, dont on peut lire encore sur le sol les dispositions principales. M. Texier y voit un temple; mais nous penchons bien plutôt vers l'avis de M. Barth, qui y reconnaît un palais. Or un palais suppose un prince ou un satrape qui l'habitait et une population sédentaire d'employés et de serviteurs. Là où le peuple vit sous la tente, c'est une tente plus ornée et plus grande, mais toujours une tente, qui sert aussi de demeure au chef. Là au contraire où s'élève comme ici un palais où la pierre, artistement appareillée, est employée par grandes masses, on

(1) *Description de l'Asie-Mineure*, t. I, pl. 73-74.
Nous n'avons pas vérifié, pour les parties de l'enceinte les plus éloignées du village, les distances relatives données par M. Texier. M. Barth, qui a fait cet examen, dit que, pour ces parties, ce plan est tout à fait inexact (*ganz unrichtig*).
(2) *Reise von Trapezunt nach Scutari*, p. 47.

peut être sûr qu'il y a des ouvriers habitués à la tailler, et un peuple qui vit sous des toits. Enfin, nous sommes ici au centre de l'Asie-Mineure, au milieu d'un massif montagneux; d'après les observations barométriques de M. Delbet, le village de Boghaz-Keuï, situé dans la partie inférieure du terrain que comprend l'enceinte, serait à 960 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans les premiers jours de novembre, le thermomètre, le matin, est déjà ici à zéro. Dans un mois, nous disent les habitants, la neige tombera et séjournera sur le sol. Les habitants du village seraient fort empêchés si on les chassait de leurs maisons à demi enfoncées sous terre et si on les forçait de passer l'hiver sous la tente.

Ainsi, ne retrouvât-on aucun vestige des maisons, nous n'en affirmerions pas moins qu'elles ont dû exister autrefois. Mais en plus d'un point le terrain présente de nombreuses traces de maisons. Ici, ce sont de petits plateaux couverts de débris de tuiles et de poteries peintes; suivant que les murs se sont abattus au dehors ou au dedans, les moellons jonchent au loin le sol ou forment un grossier quadrilatère qui dessine l'aire de l'habitation. Ailleurs, ce sont des citernes, des rochers taillés; les marques qu'y a laissées le ciseau indiquent, comme on le voit sur les collines du Musée et du Puyx à Athènes, la forme et la grandeur des chambres. Dans un massif de rochers nous remarquons un étroit passage en forme de couloir, des chambres dont toute la partie inférieure est creusée dans la pierre vive, et en avant une aire aplanie en manière de terrasse.

Quel était le nom de la cité dont les ruines sont ici éparses sur un vaste espace?

On ne peut, nous avons dit pourquoi, songer à Tavium, la capitale des Trocmes; c'est à *Néfez-Keuï* qu'il faut en chercher l'emplacement (1). Quel renseignement nous fournit donc l'histoire que l'on puisse appliquer aux importants débris voisins de Boghaz-Keuï?

Comme l'a vu M. Texier, les seuls souvenirs que l'on puisse invoquer ici, ce sont ceux qui se trouvent très-brièvement rappelés dans un passage du premier livre d'Hérodote, à propos de la lutte engagée entre les Perses et les Lydiens (2). « Après le passage de l'Halys, Crésus, avec son armée, arriva dans la partie de la Cappadoce appelée la Ptérie. La Ptérie, le plus fort canton de ce pays, se trouve, à très-peu de chose près, sur la même ligne que Sinope, ville située sur le Pont-Euxin (3). Crésus assit donc son camp en cet endroit et ravagea les terres des Syriens. Il prit la ville des Ptériens, et il en réduisit les habitants en esclavage; il prit aussi toutes les bourgades voisines, et ruina tout chez les Syriens, quoiqu'ils ne lui eussent donné aucun sujet de plainte. » Hérodote raconte ensuite comment Cyrus vint au-devant de Crésus, comment les deux armées livrèrent, dans la Ptérie, sans résultat décisif, de violents combats, qui se terminèrent pourtant par la retraite de Crésus. Tout ceci est bien peu de chose; mais au moins cela s'applique de la manière la plus satisfaisante au district qui a sans doute eu autrefois pour capitale la ville dont nous avons trouvé les ruines auprès de Boghaz-Keuï.

Le *Kœsch-Dagh*, qui se rattache à la grande chaîne parallèle au rivage de la Mer Noire, sépare le bassin de l'Halys de celui de l'Iris, et forme, au nord de Iusgat, un épais massif montagneux qui prolonge ses contre-forts jusqu'à cette dernière ville et s'avance, comme un promontoire, dans la direction du sud, au milieu de vastes plateaux qu'il domine; au nord d'Iusgat, il forme le *Kapak-Tépé*, dont le sommet, d'après M. Barth, atteint environ 1700 mètres. Les eaux de ce massif vont d'une part à l'Halys, de l'autre à l'Iris; on comprend que l'historien l'appelle « la forteresse naturelle de la

(1) Pages 290-292. — (2) I, § 76.

(3) Il y a là, dans la traduction de Larcher, un singulier contre-sens qui, suivant l'usage, a dû passer dans d'autres traductions. Voici comment il rend cette phrase : ἡ δὲ Πτερίη ἐστὶ τῆς χώρης ταύτης τὸ ἰσχυρότατον, κατὰ Σινώπην πόλιν τὴν ἐν Εὐξείνῳ Πόντῳ μάλιστά κῃ κειμένη : « La Ptérie, le plus fort canton de ce pays, est près de Sinope, ville presque située sur le Pont-Euxin. » D'abord κατὰ n'indique pas ici la proximité, mais la direction, l'alignement; puis μάλιστά κῃ κειμένη se rapporte à la Ptérie et non à Sinope. Larcher a lu sans doute κειμένην; mais Sinope n'est pas *presque*, elle est *tout à fait* sur la mer. M. de Longpérier, dans une note que nous citons plus loin, avait déjà signalé le vrai sens de κατὰ Σινώπην.

Cappadoce. » C'est de la Cappadoce septentrionale qu'il veut parler. Crésus n'a point dû, de Sardes, conduire son armée à travers les plaines arides de la Phrygie Axylos et de la Lycaonie; il a dû prendre plutôt par la contrée boisée que domine la chaîne des Olympes. Les difficultés qu'il rencontre pour traverser l'Halys prouvent qu'il l'a passé dans la partie moyenne de son cours, là où ce fleuve a déjà reçu de nombreux affluents. Enfin, si Hérodote établit un rapprochement entre Sinope et la Ptérie et non entre la Ptérie et quelque point de la côte méridionale, c'est que la Ptérie est plus voisine de l'Euxin que de la mer de Cilicie. Les expressions κατὰ Σινώπην πόλιν τὴν ἐν Εὐξείνῳ πόντῳ μάλιστά κη κειμένη s'appliquent fort bien au district où nous reconnaissons la Ptérie d'Hérodote. Boghaz-Keuï est, à très-peu de chose près, sous le même méridien que Sinope. Voulant donner aux Grecs qui ne connaissaient point l'intérieur de l'Asie-Mineure quelque idée de la situation de la Ptérie, Hérodote a pris un point de repère sur la côte que fréquentaient leurs navigateurs. Quant à traduire κατὰ Σινώπην par *près* de Sinope, comme le fait Larcher, il ne peut en être question; si la Ptérie avait été *près* de Sinope elle aurait appartenu à la Paphlagonie et non à la Cappadoce.

Le seul écrivain ancien, outre Hérodote, qui mentionne la Ptérie, c'est Étienne de Byzance : « Ptérion, ville des Mèdes. Quelques-uns emploient la forme Ptéra, au neutre pluriel, pour désigner l'acropole de Babylone. On dit aussi au féminin la Ptéria. Il y a aussi Ptéria, ville de Sinope. L'ethnique de la ville médique est *Pterienos*, et de la ville située dans le territoire de Sinope *Ptérios*. »

Tout ce que ce passage ajoute au texte d'Hérodote, c'est ce rapprochement entre le nom de la citadelle de Babylone et celui des deux Ptéria qu'il cite. Peut-être y a-t-il là un radical commun ayant le sens de forteresse. Quoi qu'il en soit, nous craignons qu'il ne faille réduire à une seule les deux Ptéria d'Étienne de Byzance (1). Il aura appliqué à deux villes différentes des notes prises sur une même cité. Il aura lu quelque part que Ptérion était la place forte la plus importante des Mèdes sur leur frontière occidentale; c'est d'ailleurs ce qui résulte du récit d'Hérodote. En même temps il aurait retenu d'Hérodote cette mention : κατὰ Σινώπην μάλιστά κη κειμένη. De là sa « Ptérie, ville de Sinope.» Les environs de Sinope étaient trop bien connus des Grecs pour que, s'il avait existé sous ce nom un comptoir ou une dépendance de Sinope, ce nom ne se rencontrât pas chez quelque historien ou géographe. Quant à la différence d'ethnique, tout ce qu'elle prouve, c'est qu'Étienne a trouvé les deux formes et introduit entre elles une différence tout arbitraire. Pour désigner les habitants de sa « ville de Sinope, » il emploie l'ethnique qu'Hérodote applique à la population de sa Ptérie cappadocienne. Ceci nous est une raison de plus pour croire que la « Ptéria, ville de Sinope, » ne provient que du passage d'Hérodote lu trop vite et mal compris. Quant à une double forme d'ethnique pour un même peuple, les exemples en abondent.

Hamilton, qui veut placer Tavium à Boghaz-Keuï, s'appuie sur cette pauvreté des renseignements relatifs à la Ptérie; il en conclut que cette cité des Ptériens devait être une petite ville, une bourgade. Partant des mêmes prémisses, nous arriverons à la conclusion contraire. Ce canton montagneux paraît avoir été peu habité, tout au moins n'avoir pas eu de villes pendant toute la période gréco-romaine. De Néfez-Keuï jusqu'à Tchouroum à peine avons-nous trouvé quelques vestiges de villages grecs, quelques stèles grossières dans le village de *Iukbas* près Boghaz-Keuï et dans le cimetière d'*Aladja*. Au contraire, à Boghaz-Keuï et à Euïuk nous avons rencontré partout les débris d'un art qui n'a rien de grec ni de romain, mais qui se rattache à l'Assyrie; architecture, sculptures,

(1) M. Barth voit dans Πτερία une traduction grecque du nom médique. Il y a pour lui un rapport étroit entre ce nom et le grec Πτέρον; ce serait l'aigle aux ailes éployées et à deux têtes, tel que nous le voyons sculpté à Iasili-Kaïa et à Euïuk, qui aurait donné son nom à la ville. Il voit dans ce symbole les armes des Mèdes. Tout cela est une pure hypothèse. Les monuments de l'Iran ne nous ont pas montré ce symbole, et rien n'autorise à lui attribuer une telle importance. Il serait de plus très-étrange de trouver un nom grec dans une région où, au temps même d'Hérodote et à plus forte raison de Crésus, il n'y avait aucune trace d'hellénisme. Hérodote a dû prendre le nom local et se contenter de lui donner, suivant l'usage, une terminaison grecque. Quand il sait le sens d'un mot, et qu'il le traduit, il nous en avertit.

costumes et symboles, tout y a un caractère oriental très-marqué. Dans notre hypothèse, rien de plus naturel. Crésus, dès le début de sa campagne, marche sur la Ptérie; c'est que ce canton était un centre politique et religieux. Les rochers de Iasili-Kaïa ont gardé la trace du culte qui se célébrait dans ce sanctuaire; le palais de Boghaz-Keuï, celui d'Euïuk étaient, suivant une conjecture de M. Barth, l'un la résidence d'été, l'autre la résidence d'hiver du prince vassal qui gouverna pour le roi des Mèdes cette partie de la Cappadoce. La vaste et puissante enceinte qui se développe autour de Boghaz-Keuï offrait à l'armée des Mèdes une base d'opérations excellente quand elle s'apprêtait, dans le cours de ces longues guerres, à envahir la Phrygie; en cas d'échec et de retraite, les troupes battues pouvaient s'y réfugier avec toute la population des environs. Suivant toute apparence, une des routes les plus importantes de cette région passait par cette gorge étroite qui a donné son nom au village actuel (*boghaz,* défilé, *keuï*, village); c'était par là que du plateau cappadocien on communiquait avec Sinope et son riche marché.

Crésus avait donc toute sorte de raisons d'attaquer la Ptérie avant l'arrivée de Cyrus; il eut le temps de forcer les murailles de la cité et de prendre les bourgades voisines; il ruina tout dans ce district et, suivant l'usage des conquérants orientaux, il expédia sans doute au-delà de l'Halys des convois de Cappadociens prisonniers. Quand il battit en retraite, il ne devait laisser derrière lui que des ruines et le désert. Que ce district ne se soit ensuite qu'imparfaitement repeuplé, quoi de plus naturel et qui s'explique mieux par des exemples analogues tirés de l'histoire? Pour n'en citer qu'un seul, toute une partie de l'Étrurie, couverte, au temps de l'indépendance, de riches et populeuses cités, a si bien été dévastée par la conquête romaine et par les guerres du dernier siècle de la république que le désert s'y est fait et qu'après vingt siècles les villes ne s'y sont pas relevées.

Tout concourt donc à nous faire reconnaître dans les ruines de la vaste place forte voisine de Boghaz-Keuï celles de la cité des Ptériens. Nous allons maintenant ajouter quelques observations à ce que nos prédécesseurs, MM. Texier, Hamilton et Barth, ont dit des monuments de Boghaz-Keuï. Il n'entrait pas dans nos plans de voyage d'entreprendre une description complète de ces ruines: c'était Ancyre et l'Augusteum qui étaient le véritable but de notre expédition scientifique. Nous avions dû séjourner à Ancyre pendant près de trois mois; novembre commençait; il fallait nous hâter de gagner la côte avant l'hiver. Tout ce que nous pouvions nous proposer, c'était donc de profiter des derniers beaux jours pour opérer une reconnaissance rapide du terrain situé au-delà de l'Halys, et pour y recueillir quelques renseignements précis sur des monuments qui n'avaient encore été que vaguement décrits ou mal représentés. A Boghaz-Keuï, nous pûmes, dès la première heure, nous convaincre que les planches de M. Texier étaient loin de rendre fidèlement la physionomie des figures taillées dans le roc; nous nous proposâmes donc surtout de rapporter une représentation exacte de ces Panathénées barbares. Nous aurions voulu tout photographier; mais certaines figures étaient plongées dans une ombre si profonde (1) que, malgré plusieurs tentatives, M. Delbet n'a pu obtenir d'épreuves passables; telles autres étaient cachées dans un couloir si étroit que nous n'avions pas le recul nécessaire et qu'il a fallu ou renoncer à les photographier, ou placer l'appareil de côté, de manière à n'obtenir qu'une image déformée (2). Dans ce cas, M. Guillaume a dessiné tout ce que n'a pu photographier M. Delbet. Pour Boghaz-Keuï, ce sont donc surtout nos planches qui ont de l'importance et de l'intérêt; nous nous bornerons à y joindre certaines remarques que nous ont suggérées les efforts mêmes que nous faisions pour arriver à la reproduction fidèle et complète de ces sculptures. Dans les courtes heures de répit que nous laissait ce travail, nous avons aussi parcouru l'emplacement de la cité détruite, et nous y avons relevé quelques détails curieux. Mais nous n'avons pu séjourner à Boghaz-Keuï que huit jours, du vendredi 8 au vendredi 15 novembre; or, pour donner, outre la reproduction intégrale des bas-reliefs de Iasili-Kaïa, un plan de l'ancienne

(1) Voir le plan de l'enceinte, pl. 37. — (2) Planche 51.

cité, de l'enceinte et des forts détachés, il faudrait passer ici au moins un mois ; c'est une étude que nous ne saurions trop recommander aux voyageurs futurs.

Il importe d'abord d'établir un certain ordre dans ces remarques. En jetant les yeux sur le plan de M. Texier, on voit que toute description de ces ruines se diviserait d'elle-même en deux chapitres. Le premier serait consacré à la ville et à ses défenses ; le second aurait pour sujet l'espèce de sanctuaire à ciel ouvert pratiqué dans un massif de rochers à deux kilomètres environ au nord du village, sur la rive droite du torrent. Nous suivrons cette division, sans avoir l'intention de remplir ce cadre.

Le paysan que nous avions pris pour guide nous conduisit tout d'abord aux ruines de ce que M. Texier appelle le *Temple d'Anaïtis*. M. Barth préfère y reconnaître un palais. Notre impression, à cet égard, est tout à fait la même que celle de M. Barth.

L'édifice paraît avoir été rasé presque au niveau du sol. Nulle part un pan de mur encore debout, mais partout subsiste l'assise inférieure ; parfois il y a encore deux assises en place, mais jamais cela ne dépasse $0^{m}60$. Cela suffit pourtant pour que l'on puisse essayer de lire sur le terrain les dispositions intérieures de l'édifice. C'est ce qu'ont entrepris MM. Texier et Barth. Le plan de M. Texier donne à tout ceci une apparence de régularité et d'excellente conservation qui est trompeuse (1) ; ainsi, à voir chez lui le tracé parfaitement rectiligne des murailles, on ne se douterait pas que tous les blocs qui composent cette assise inférieure sont loin d'avoir la même largeur. De même certains traits caractéristiques lui ont échappé ; ainsi il laisse ouvert par ses deux bouts le corridor étroit qui règne à gauche de la grande salle centrale et dont l'extrémité postérieure était fermée, disposition que l'on a déjà rencontrée dans les palais assyriens. Tout l'angle nord-ouest de l'édifice manque aussi dans le plan de M. Texier. Cette partie est moins bien conservée que le reste, mais pourtant, à y regarder de près, on peut reconnaître sur le sol la trace des murs. En revanche, M. Texier indique, en avant de l'entrée, certaines dépendances que M. Barth omet sur son plan (2) ; celui-ci en prévient d'ailleurs en disant que les murs de ces dépendances n'étant pas en grand appareil comme ceux du palais même, mais en petites pierres, se laissent moins aisément relever. D'autre part, M. Texier, qui seul donne ces constructions, les place, sur son plan, trop près du palais.

Il y aurait donc à refaire un plan détaillé ; quelques coups de pioche donnés là où l'assise se cache sous le sol achèveraient de révéler toutes les dispositions intérieures, et peut-être, en fouillant jusqu'au rocher, retrouverait-on quelques débris de l'ornementation, des objets précieux, des restes de l'ancien dallage. Le temps nous a manqué ; tout ce que nous avons pu faire, c'est de comparer sur le terrain les deux esquisses de nos devanciers. La veille de notre départ, nous travaillions encore, sur les neuf heures du soir, par un beau clair de lune, à achever cette vérification. Il nous reste à indiquer à quelles conjectures nous a conduits cet examen.

Dans le vaste rectangle, précédé de trois portes et d'un double vestibule, qui occupe le centre de l'édifice, on peut reconnaître une grande salle qui servait aux cérémonies publiques. Les chambres qui sont voisines du vestibule et auxquelles on arrivait par des portes pratiquées à l'entrée de cette grande salle, auraient été destinées aux principaux officiers, aux secrétaires, etc. L'ensemble de ces pièces, qui communiquent aisément avec le dehors, aurait formé ce que l'on appelle en Orient le *sélamlik*, c'est-à-dire la partie ouverte de la maison.

Mais à tout palais oriental il faut une partie réservée, le *harem ;* or, si on jette les yeux sur le plan de M. Barth, on y verra que toute la partie postérieure de l'édifice n'est accessible que par une large porte qui s'ouvre sur le fond de la grande salle et peut-être aussi par une petite porte pratiquée dans l'épaisseur du mur oriental. Un large corridor paraît avoir régné derrière la grande salle et

(1) *Description*, t. I, pl. 80.
(2) *Reise von Trapezunt*, p. 48.

l'avoir séparée de tout un système de pièces qui reste ainsi isolé et indépendant. Dans une de ces pièces, un bassin rectangulaire, sorte de baignoire, est creusé dans le roc. Ce groupe de chambres aurait été l'appartement privé du prince ou du satrape. Ce qui confirmerait cette hypothèse, c'est qu'il se trouve, à l'angle nord-est, près de la petite porte dont nous avons parlé, deux pièces qui paraissent avoir donné sur l'extérieur; or, destinées peut-être à des eunuques qui auraient surveillé les abords du harem, elles n'ont aucune communication avec l'appartement dont les sépare toute l'épaisseur d'un gros mur. En comptant toutes les pièces, petites ou grandes, dont la trace se laisse reconnaître, on arrive au chiffre d'une trentaine environ. A prendre les mesures de M. Texier, le corps de l'édifice a environ 46 mètres de large sur 65 de long, et la grande salle 23 de large sur 27 de long. Nous ne voyons point quel mode de couverture aurait pu être adaptée à une aussi vaste pièce; c'était, selon toute apparence, une grande salle hypèthre, analogue à celles que ménageaient dans leurs édifices les architectes assyriens, pour parer à l'étroitesse des salles couvertes.

Ce sont là des dimensions qui nous donnent l'idée d'un édifice important. De la décoration il ne subsiste d'autre trace qu'une gorge creusée au bas des murailles, à l'intérieur comme à l'extérieur. On n'en sent pas moins ici, dans l'ensemble, une certaine grandeur, et l'instinct de la disposition architecturale. Porté de toutes parts sur une double terrasse, le palais devait présenter un aspect imposant. La triple entrée, du côté de la ville, paraît avoir été fort bien entendue, et du côté opposé on descendait à l'esplanade inférieure, qui a environ 140 mètres de long, par un large escalier. On distingue encore, à l'angle nord-est, la trace de trois gradins. Cet escalier décrivait vers l'ouest une courbe qui en adoucissait la pente. Au milieu, on y remarque une sorte de dé en pierre où M. Texier veut voir un autel, et M. Barth un de ces paliers que l'architecture assyrienne emploie pour couper les lignes des escaliers. Ce qui nous empêcherait d'accepter cette dernière explication, ce sont les dimensions trop restreintes de cette masse cubique et aussi l'existence sur la face supérieure de cinq rangées de trous ronds analogues à ceux dont nous allons parler plus loin. Ce dé n'est d'ailleurs pas dans l'axe du bâtiment, mais un peu plus à l'ouest.

Ce qui donne aussi une haute idée des architectes et des ouvriers qui ont construit cet édifice, c'est l'énormité des blocs dont se composent les assises. Ces blocs de pierre calcaire ont parfois de 5 à 6 mètres de long sur 2 de large. Certains murs de séparation sont même formés d'une seule pierre qui a 7 mètres de longueur. Dans les gros murs, les pierres ne s'ajustent pas par des joints unis, mais leurs extrémités s'emboîtent comme des pièces de bois dans une charpente, ce qui est un des caractères de l'architecture persépolitaine.

Tandis que les deux faces verticales de ces blocs sont restées inégales et rudes, la surface supérieure en est partout soigneusement dressée. Elle est toute percée de trous ronds. Ces trous ont 0^m040 à 0^m045 de diamètre; ils sont profonds de 0^m03 à 0^m04 et éloignés l'un de l'autre, d'axe en axe, de 0^m25 à 0^m33. A quoi servaient-ils?

Auraient-ils supporté des poteaux de bois ou des tiges métalliques auxquelles auraient été attachées des draperies, comme cela se faisait, prétend-on, dans les palais assyriens? Mais ces trous sont trop petits pour qu'on ait pu y enfoncer des poteaux. Quant à des tiges de métal, ce qui rend aussi cette supposition peu vraisemblable, c'est que les trous ne sont pas à égale distance l'un de l'autre ni sur une même ligne, mais très-capricieusement distribués; on en trouve parfois quatre ou cinq l'un près de l'autre. D'ailleurs, aux seuils de plusieurs portes on trouve les traces de gonds, ce qui exclut l'idée d'une clôture aussi légère. Des portes formées de battants qui tournent sur des gonds supposent des murs auxquels elles adhèrent. M. Texier croit que ces trous auraient contenu des crampons de métal destinés à lier cette assise à celle qui la recouvrait. Pourtant on ne voit pas ici, comme on aurait pu s'y attendre, des amas de débris; partout l'assise conservée s'arrête à la même hauteur. Cette absence de décombres, cette uniformité dans la destruction, ne semblent guère pouvoir

s'expliquer que d'une seule manière : l'assise inférieure ayant été construite en gros blocs de pierre, tout le reste de la muraille aurait été en briques, sans doute en briques crues. C'est ainsi qu'étaient bâtis les murs des palais assyriens. La rage du vainqueur aura aisément triomphé de cet appareil moins résistant; quant à la base sur laquelle reposait le monument, il aurait fallu, pour le détacher du sol, trop de temps et d'efforts. On laissa donc l'édifice rasé jusqu'aux fondations; les briques se réduisirent peu à peu en poussière, comme cela est arrivé sur les bords du Tigre et de l'Euphrate.

On pourrait être tenté de croire aussi que le palais, au moment de l'invasion lydienne, n'en était qu'aux fondations, et que la construction, ainsi interrompue, ne fût jamais reprise. On s'expliquerait alors que ni l'esplanade inférieure, ni la supérieure, ne soient encombrées de débris, que partout ces puissantes assises, blanchissant au milieu de l'herbe qu'elles dépassent, s'offrent à nous libres et dégagées. Deux faits contredisent cette hypothèse : ce sont les traces laissées aux portes par les gonds, et c'est la présence, sur l'esplanade supérieure, à quelques pas de l'entrée, d'un objet qui semble avoir appartenu à la décoration d'un édifice achevé; nous voulons parler du trône, orné de deux lions, qu'a dessiné M. Texier (1). Il est aujourd'hui renversé; nous n'avons pu apercevoir que le siége; les lions étaient cachés en terre, et nous n'avons pas eu le temps de les dégager. Ce ne peut d'ailleurs être là la place primitive de ce trône; il devait être dans l'intérieur de l'édifice, dans la grande salle. Il est bon d'en remarquer la technique. Les têtes de lion, vues de face, sont en ronde-bosse; le corps de l'animal se prolonge, sculpté en bas-relief, sur la paroi extérieure du trône. On trouve à Euïuk la même convention, dont l'art assyrien nous offre de nombreux exemples.

Ces indications feront, nous l'espérons, partager aux archéologues nos idées sur la destination de cet édifice. On n'y trouve rien qui trahisse une intention religieuse. Tout au contraire, ces rampes, ces terrasses superposées, ces pièces secondaires entourant une grande salle centrale, la séparation intérieure que nous avons cru reconnaître entre les deux parties de l'édifice, tout, jusqu'à ce trône, fait songer aux palais de Ninive et de Persépolis.

Les rochers voisins portent tous la trace du travail humain. M. Texier a décrit un souterrain qui, du lit du torrent, semble se diriger vers l'esplanade du palais; il signale aussi le rocher situé à l'ouest des ruines et « qui a été tranché de part en part de manière à présenter un passage dont les parois sont bien aplanies et verticales. » Nous n'avons pu vérifier ces indications, mais nous appellerons l'attention sur une découverte que nous avons faite à peu de distance, vers le sud des restes du palais. Là, après avoir contourné une éminence, on aperçoit, touchant au sol par son bord inférieur, une large surface de rocher qui a été taillée en talus légèrement incliné et soigneusement aplani. La partie supérieure du rocher est restée brute (2). Dans le champ, long de $6^{m}50$ et haut de $1^{m}70$, on compte dix bandes horizontales séparées par un trait en relief. Dans chacune de ces bandes on distingue des signes également en relief, hauts d'environ $0^{m}20$. Sont-ce des caractères, sont-ce des personnages? Le tout a été tellement usé et effacé par les intempéries qu'il nous a été impossible de répondre à cette question. Avec notre planche sous les yeux on ne sera guère moins avancé que si l'on avait fait le voyage. L'épreuve photographique, prise par un soleil frisant qui faisait ressortir toutes les saillies, présente peut-être un aspect plus net que la face même du rocher, toute couverte de taches et de moisissures. Vers le milieu et dans le haut de cette surface, quelques-uns de ces signes sont assez bien conservés; il semble que si c'était là des lettres et que l'on eût déterminé l'alphabet, on déchiffrerait au moins quelques mots. Dans l'état où les siècles ont mis cet ouvrage, il paraît pourtant bien difficile que l'on parvienne à en tirer quelques-uns des renseignements qu'il était chargé de transmettre à la postérité.

(1) Ce trône nous a paru, non pas en marbre, comme le dit M. Texier, mais en pierre calcaire, comme les assises mêmes du palais. Les dimensions données par M. Texier ne sont pas non plus exactes.

(2) Planche 35.

Plus loin, dans la même direction, on arrive à une forteresse, qui occupe le sommet d'un énorme massif de rochers : c'est ce que les paysans appellent *Sari-kalé* ou « la forteresse jaune. » Un autre massif, plus éloigné vers l'ouest, forme aussi une petite citadelle, qu'on nomme *Iénidjé-kalé* ou « la forteresse neuve. » C'est ce que M. Texier, nous ne savons pourquoi, appelle l'*Acropole*. Ces deux forts présentent de frappantes analogies. L'un et l'autre sont compris dans l'enceinte. Les rochers qui les portent se terminent, du côté du nord et de la basse ville, par de formidables escarpements, tandis que vers le sud ils tiennent au corps de la montagne, sur la pente de laquelle s'étageait la haute ville, et s'y rattachent par une sorte d'isthme. Nous avons pris la photographie de l'un et de l'autre, mais ne pouvant les reproduire toutes deux nous avons donné celle où les murs sont le plus apparents (1).

La muraille qui couronne la crête de l'escarpement est construite en assez grand appareil; les assises sont à peu près horizontales et la plupart des joints verticaux. Sur d'autres points, l'appareil est franchement polygonal. A mi-hauteur de la grande face verticale du rocher se trouve dans une anfractuosité une sorte de fenêtre rectangulaire formée, autant que l'on peut en juger à cette distance, de pièces de bois et de pierres. Y a-t-il là trace d'une réparation hâtive et postérieure, comme celle dont nous avons cru reconnaître les restes à Pichmichkalési (p. 144) ?

Du côté où s'interrompt le précipice, l'ouvrage est protégé par des ressauts et des tours qui suivent le mouvement du terrain; on en trouvera, pour l'un de ces forts, le détail chez M. Texier. La partie antérieure de la plus grande de ces forteresses (2) est formée par une saillie du rocher qui domine le reste de cette citadelle; on ne pouvait arriver à ce réduit qu'au moyen d'entailles pratiquées dans le roc, qui formaient une sorte d'échelle presque verticale; il n'y a point de véritables escaliers comme à Pichmichkalési (3). Ici, comme dans cette citadelle phrygienne, chaque fort contient une citerne creusée dans la pierre vive.

Hors de cette enceinte, plusieurs autres rocs isolés avaient été aussi garnis de murailles et de tours. On trouve les débris de ces ouvrages avancés sur les hauteurs, à droite et à gauche du torrent. Du fond de la vallée, on ne pouvait songer à escalader les précipices qui en forment les parois; mais l'ennemi, arrivant par les sommets, aurait pu songer à prendre à revers ces positions importantes; elles ont donc été protégées, de ce côté, par des murs d'appareil polygonal.

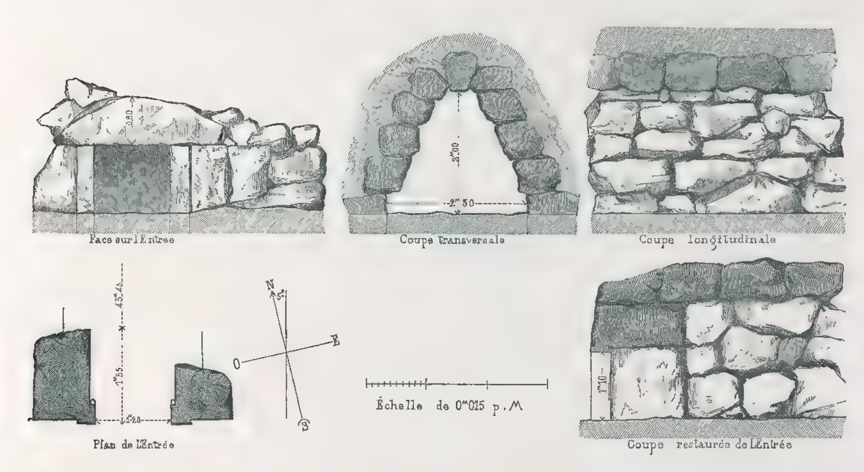
Entre ces ouvrages avancés et ces forteresses intérieures court l'enceinte qui enveloppe la ville. Ce que je n'ai vu nulle part ailleurs, l'enceinte est ici revêtue, extérieurement, d'une sorte de glacis ou talus fort bien conservé en certains endroits. Ce glacis est formé par des pierres d'inégale grandeur qui composent une sorte de pavé ou de dallage sur lequel on aurait quelque peine à marcher sans l'herbe et les buissons qui ont pris racine entre les joints. Il devait être aisé d'y faire rouler des blocs de rocher sur l'assaillant et de le renverser sur cette surface unie, glissante et d'une pente rapide. Ce talus forme l'une des faces d'un fossé profond qui servait à isoler l'enceinte des hauteurs voisines.

L'appareil de cette muraille est loin d'être partout le même. Auprès des portes, il est, au moins extérieurement, très-soigné, et formé de grands blocs qui tendent presque partout à des joints horizontaux. Le parement intérieur, formé de plus petits matériaux, est encore debout sur une hauteur de près d'un mètre. Le rempart a $4^{m}50$ d'épaisseur; la partie centrale, entre les deux revêtements, en est formée par un remplissage en moellons et petites pierres. La porte principale paraît être celle qui est située au sud et dont M. Texier a donné une description et un dessin (4). Ornée de deux têtes de lions qui faisaient saillie sur le jambage, elle devait être d'un assez bel effet. Aucune précaution n'avait d'ailleurs été négligée pour en rendre l'accès difficile. Elle s'ouvrait dans un rentrant

(1) Planche 35. — (2) Planche 34. — (3) Page 144 et pl. 8.
(4) *Description de l'Asie-Mineure*, t. I, p. 213 et 228, pl. 81.

de trois mètres, et on y arrivait par un chemin oblique qui s'élevait sur le glacis et que l'on ne pouvait suivre sans prêter le flanc.

On avait voulu aussi ménager à la garnison le moyen de communiquer aisément avec le dehors. Sur plusieurs points nous remarquons les restes de passages étroits pratiqués au-dessous de la muraille et débouchant en bas du talus, dans le fossé. Le plus remarquable est celui qui avait aussi attiré l'attention de M. Texier et qui se trouve dans la partie la plus élevée de l'enceinte, là où le sol est couvert par un bois de petits chênes; nous en donnons le plan, la coupe et l'élévation (1). Il est formé par cinq assises doubles de pierres brutes, posées en encorbellement et contre-buttées au sommet par une rangée de blocs qui forment une sorte de clef de voûte, pendante presque partout. La porte qui donne dans le fossé est encore intacte; des trous de gonds y sont visibles; mais, en arrière du bloc qui forme le linteau, la voûte est effondrée. Par cette ouverture on peut entrer dans le couloir, et le suivre jusqu'à 45 mètres de distance : il va du sud au nord, et s'élève suivant une pente assez marquée. A une seconde visite, en suivant avec la boussole sur le talus la direction du souterrain, nous découvrîmes l'issue intérieure du corridor, cachée derrière le rempart sur lequel



Face sur l'Entrée — Coupe transversale — Coupe longitudinale — Plan de l'Entrée — Coupe restaurée de l'Entrée

passait la muraille et au sommet duquel se trouvait une porte. A cette porte appartenaient des pierres énormes, ornées d'une moulure en forme de doucine grossière et gisant sur le sol. Pour en revenir au corridor souterrain, peut-être l'issue par laquelle il débouchait dans le fossé était-elle masquée par des buissons, de manière à favoriser une surprise. Ce curieux couloir rappelle celui qui règne dans les murs de Tirynthe; seulement, si les blocs sont ici plus petits, le couloir a environ 15 mètres de plus qu'à Tirynthe. Sur un petit plateau, dans l'enceinte, à peu de distance du point où y aboutit ce souterrain, se voit une aire qu'entourent des fondations en gros blocs qui dessinent des redans. Entre ces restes de murs, on distingue des traces de scellement et une grosse pierre qui porte une moulure en gorge. Il y avait là quelque édifice public ou peut-être un poste fortifié destiné à surveiller les abords de la porte du corridor.

Ce serait donc une intéressante entreprise que de relever tout ce qui reste de cette enceinte, de ses

(1) Voir *Description de l'Asie-Mineure*, pl. 82, fig. IV. M. Texier n'a donné que le moins intéressant, la poterne vue du dehors.

forts détachés et de ses ouvrages avancés. De ce travail on tirerait toute une étude sur l'art de la fortification tel que l'entendaient les Assyriens et les Mèdes. On rencontrerait plus d'une analogie entre les dispositions dont nous trouvons ici la trace et celles que nous révèlent, outre les ruines mêmes, les bas-reliefs assyriens où sont figurées des scènes de guerre ; ces bas-reliefs aideraient l'architecte à restituer les remparts, les tours et les portes de cette cité cappadocienne.

Il resterait ensuite à voir en quoi les procédés des ingénieurs orientaux diffèrent ou se rapprochent de ceux qu'ont suivis les ingénieurs grecs, et si les Grecs, pour leur architecture militaire comme pour l'architecture et les sculptures de leurs temples, ont eu pour premiers maîtres les artistes qui avaient élevé et décoré Babylone, Ninive, Ecbatane et Persépolis.

Le second des chapitres dont se composerait une description complète de ces ruines serait consacré aux bas-reliefs connus dans le pays sous le nom de *Iasili-Kaïa*, mot à mot « la roche écrite. » Là, nous serons encore plus brefs, n'ayant pas l'intention de chercher à présenter ici une explication complète de cette série de bas-reliefs. A ceux qui tenteraient cette difficile entreprise, nous offrons du moins des matériaux plus exacts et plus riches. Aux données que fournissent nos photographies et nos dessins M. Guillaume ajoutera quelques renseignements sur des détails de costume, sur des accessoires qui se trouvent, soit dans la main des personnages, soit dans le champ des bas-reliefs. Beaucoup de ces détails ont aujourd'hui trop peu de saillie pour que le cliché photographique en ait gardé trace, d'autant plus qu'en maint endroit le roc, plongé dans l'ombre, s'est couvert de taches et de plaques de lichen. M. Guillaume a donc dû promener ses doigts sur ces surfaces et ajouter au témoignage de la vue celui du toucher.

Les bas-reliefs que nous avons étudiés se divisent en trois groupes. Le plus important est celui qui couvre les parois d'une sorte de salle à peu près rectangulaire, taillée dans un massif de rochers qui la ferme de trois côtés et qui laisse au sud-ouest, vers la ville, une large ouverture (lettres A à K du plan). Le deuxième groupe se compose de figures qui ornent les deux côtés d'une galerie pratiquée dans le même massif, à l'est de la précédente (N- P). On peut regarder comme formant un troisième groupe deux figures placées dans un renfoncement, à l'entrée d'une sorte de fente qui communique avec la galerie (L-M) (1). Tout cela est à ciel découvert, ce qui explique l'état de dégradation où se trouvent aujourd'hui ces bas-reliefs, malgré la dureté de la roche, un calcaire cristallin. Cette dégradation, les dessins de M. Texier n'en donnent aucune idée. On dirait, à les voir, des bas-reliefs conservés comme ceux du Parthénon ; or ici la pierre, d'un grain moins fin et moins ferme que le marbre, exposée d'ailleurs à toutes les intempéries sous un climat assez rigoureux, donne parfois à peine le contour et le mouvement des figures.

La seule précaution prise pour assurer la durée de ces figures, ç'a été de les couvrir d'une couche d'enduit qui, à certaines places, est encore adhérent à la surface du roc. Ce stuc, de couleur jaunâtre, se détache sous le couteau, en minces et dures écailles. Tout autour des personnages, la surface du roc avait été creusée de quelques centimètres de manière que les figures ressortissent au centre d'une sorte de cuvette verticale. Quelques-uns seulement des bas-reliefs (lettres L, M, O du plan) sont dépourvus de cet encadrement.

Aujourd'hui, le sol de la grande salle est formé par de la terre où poussent du gazon et des broussailles. Il n'en était pas ainsi dans l'antiquité. On voit encore, en plusieurs endroits, au-dessous des bas-reliefs, une sorte de banquette où nous avons cru reconnaître la trace d'une rigole. Au-dessous de cette saillie la paroi est ravalée au ciseau, et, avec quelques coups de pioche, on atteint le roc horizontal et nivelé à la main. Voilà ce que nous avons trouvé à gauche en entrant dans l'enceinte ; mais les tableaux dont se compose la procession ne sont pas tous à la même hauteur. Il y a donc eu, au-dessous des bas-reliefs de droite, place pour une sorte de piédestal en saillie (G' du plan). Plus

(1) Voir pl. 37.

bas se creuse une gorge qui surmonte un banc. De ce côté, la couche de terre végétale s'élève plus haut, et nous n'avons pas eu le temps de pousser une fouille jusqu'à la roche vive. Dans l'état primitif, c'était partout cette roche, aplanie et nivelée, qui formait le sol de cette enceinte.

Le sujet représenté dans la grande salle, quel qu'en soit le sens, peut se définir comme la rencontre de deux cortéges. Deux processions parallèles, partant de l'entrée, se développent, l'une sur la paroi de gauche, l'autre sur celle de droite; elles font le tour de la salle en marchant à la rencontre l'une de l'autre, et les personnages qui les conduisent semblent s'aborder sur la paroi du fond. Dans tous les personnages du cortége de droite, hors dans un seul, le second, on croit reconnaître des femmes, à la robe longue dont les plis réguliers tombent jusque sur la cheville, aux cheveux qui tombent en tresses sur les épaules. Dans chacune des deux séries, les personnages vont grandissant à mesure qu'ils approchent du point de rencontre; de 0^{m}75 à 0^{m}80 qu'ils ont près de l'entrée, ils arrivent, dans le groupe central, à près de 2 mètres (1). Cette différence d'échelle s'explique, croyons-nous, par une idée naïve que l'on rencontre chez presque tous les artistes primitifs: c'est le désir de marquer l'importance relative des personnages par la différence de leur taille. Les hommes du commun ne peuvent être aussi grands que les princes et les rois; les rois même doivent être de moins haute stature que les dieux. L'artiste traduit tout d'abord ainsi, pour l'œil de la foule, des distinctions qu'un art plus savant marquera par la différence du costume et surtout par le caractère plus ou moins élevé des mouvements et des types.

Expliquer la scène figurée par la rencontre des deux cortéges, c'est chose moins simple que ne paraissait le croire l'académicien qui, chargé de faire un rapport sur la découverte, alors récente, de M. Texier, reconnaissait ici *Astarté appelant à l'immortalité un monarque vertueux* (2). On a présenté, de cette grande scène, deux espèces d'explications que résume ainsi M. Vinet: «Vivement frappés du caractère symbolique propre au grand bas-relief du fond, MM. Raoul-Rochette (3) et Lajard (4) se sont accordés à reconnaître dans les deux principales figures les grandes divinités de la religion assyrienne, le dieu Sandon, transformé en Hercule par les Grecs, et la déesse Mylitta, l'analogue d'Aphrodite... D'autres savants, notamment ceux qui ont exploré eux-mêmes Ptérion, voient ici l'alliance de deux peuples sous les auspices des dieux. Quels sont ces peuples? A l'époque où le ciseau a taillé ces figures, tout est obscurité pour nous dans l'histoire de l'Asie; les dates sont incertaines et les personnages à demi fabuleux. L'absence de toute inscription épaissit encore la nuit; aussi est-on loin d'être d'accord.»

M. Texier, dans la première explication qu'il avait donnée de ce monument, avait reconnu à première vue des Paphlagoniens et des Amazones. Plus tard, il y a cherché un souvenir de l'introduction en Cappadoce du culte d'Anaïtis, la grande déesse médique et des dieux Omanus et Anandate qui, d'après Strabon, partagent ses autels; ces bas-reliefs représenteraient les *Sacæa*, fêtes où l'on commémorait, dans tout l'empire médique, l'anniversaire d'une victoire remportée sur les Saces, conquérants d'origine scythique (5). Hamilton, lui, incline à voir ici un roi de Perse et un roi de Lydie qui s'avancent, accompagnés de leurs serviteurs, pour traiter de la paix; à droite seraient les Perses, à gauche les Lydiens et les Phrygiens. M. Kiepert (6) est aussi frappé des grands bonnets coniques, et insiste sur le passage dans lequel Hérodote signale les tiares terminées en pointe, que portaient

(1) Voir la planche 38, qui donne, réduits à une même échelle, d'après l'ensemble des documents que nous avions entre les mains, tous les bas-reliefs de la grande enceinte.

(2) Nous empruntons cette citation à M. E. Vinet. Son article sur les *Missions de Phénicie et d'Asie-Mineure*, publié dans la *Gazette des Beaux-Arts*, nous a mis sur la voie de bien des rapprochements instructifs.

(3) *Mémoires sur l'Hercule phénicien et assyrien* (mémoires de 1848, vol. XVII, p. 180).

(4) *Sur le culte de Vénus en Orient et en Occident*, 1837-1849, p. 119.

(5) *Asie-Mineure* (Univers pittoresque), p. 615.

(6) *Archäologische Zeitung*, Berlin, 1843, p. 44.

les Saces ou Scythes Cimmériens, race qui domine dans l'Asie antérieure jusqu'au temps d'Alyatte et de Cyaxare Ier (1).

M. Barth va plus loin (2). Pour lui, ces bas-reliefs représentent le mariage d'Aryénis, fille d'Alyatte, avec Astyage, fils de Cyaxare. Il trouve même ici, sous forme symbolique, l'indication du singulier événement qui amena la paix. Il s'agit de cette éclipse totale du soleil qui effraya les soldats d'Alyatte et de Cyaxare. M. Barth a cru voir deux disques, emblèmes du soleil et de la lune, tenus en l'air par les deux figures monstrueuses que représente notre planche 48; ces disques feraient allusion à l'éclipse. Nous n'avons trouvé rien de semblable.

Selon nous, il ne faut point chercher ici la représentation d'événements historiques, et ces bas-reliefs ont surtout un caractère religieux.

Nous n'appuierons pas sur ce fait que l'un au moins de ces deux cortéges contient des personnages ailés qui n'appartiennent pas au monde réel (lettre D du plan); en effet, dans les bas-reliefs de Ninive et de Persépolis, des génies analogues figurent souvent à côté du roi quand il est représenté offrant le sacrifice ou la prière.

Ce qui est plus significatif, c'est que les accessoires, supports de figures ou d'objets portés par elles, paraissent avoir un caractère symbolique et mystérieux.

Remarquez surtout les taureaux mitrés et affrontés dans le bas-relief du fond, les montagnes et les épaules humaines qui, là, servent de support aux personnages de gauche, les animaux fantastiques qui, au même endroit, soutiennent les personnages de droite. Ce qui pour nous a le plus d'importance, c'est un détail que reproduisent nos planches 45, 50 et 51. Il s'agit de cette petite figure, faite de deux jambes, d'un buste et d'une grosse tête, qui a l'air d'une maladroite imitation de la forme humaine. Dans cet objet on a déjà reconnu la racine de mandragore (3).

Cette plante, si on l'arrache au moment où le fruit est mûr, présente une capsule de forme arrondie, portée sur un très-court pédoncule qui sort d'un collier de feuilles étalées au ras du sol; ce pédoncule surmonte une racine pivotante qui le plus souvent ressemble tout à fait à une grosse carotte. Parfois il arrive que cette racine soit bifide, qu'elle se divise en deux branches qui vont s'écartant de haut en bas et s'amincissant jusqu'au point où commence le chevelu. Un individu ainsi conformé offre, pour des imaginations naïves, une lointaine analogie avec un fœtus humain qui serait privé de bras. Cette ressemblance avait frappé les anciens, ce dont témoignent plusieurs textes curieux : ainsi c'est Pythagore qui appelait la mandragore ἀνθρωπόμορφος ou la *plante à forme humaine* (4), c'est Columelle qui la nomme *semi-homo* (5). On retrouve la pensée de marquer cette analogie dans la représentation toute conventionnelle que donnent de la mandragore les anciens traités de botanique; pendant tout le moyen âge et la renaissance, ils reproduisent, sans songer à consulter la nature, les figures consacrées par les antiques dessinateurs qui avaient illustré les manuscrits de Théophraste et de Dioscoride. On trouvera un exemple de cette mandragore des botanistes grecs dans la miniature qui sert de frontispice au célèbre manuscrit de Dioscoride, dans la bibliothèque de Vienne (6). Cette plante, qui y est accompagnée de son nom et qui figure là comme la merveille du règne végétal, est représentée dans cette peinture à peu près comme sur les rocs de Boghaz-Keuï; la seule différence, c'est que, dans le manuscrit, les appendices latéraux qui représentent les bras sont plus développés. Des bouquets de feuilles, pendant des deux côtés de la tige, avaient pu servir de prétexte à l'insertion de ces appendices.

On reconnaissait à la mandragore deux espèces de propriétés. Comme presque toutes les autres

(1) Hérodote, VII, 64. — (2) Barth, *Reise von Trapezunt*. p. 45.

(3) Cette opinion avait été énoncée par M. Waddington dans un mémoire resté manuscrit et dont nous n'avons pu avoir communication.

(4) Dans l'interpolateur de Dioscoride, c. 658 (IV, 76). — (5) X, 19 : *vesanum gramen semihominis mandragoræ*.

(6) Cette miniature est reproduite dans l'*Iconographie grecque* de Visconti, t. I, pl. 36.

solanées, elle contient un principe narcotique dont Dioscoride énumère de nombreuses applications médicales. Mais une superstition très-ancienne attribuait aussi à la mandragore d'autres vertus; on lui prêtait une puissance aphrodisiaque et fécondante. Nous n'avons pas ici à examiner ce que la science moderne pense de ces croyances populaires; il nous suffit d'en constater l'existence. Or, on croit retrouver jusque dans la *Genèse* la trace de cette superstition (1); divers indices attestent qu'elle était répandue chez les Asiatiques et les Grecs; enfin la célèbre comédie de Machiavel, ainsi que les commentateurs italiens de Dioscoride, nous prouvent que cette idée était encore très-accréditée, au seizième siècle, en Italie. Les charlatans se servaient, pour exploiter les niais, de la racine et du fruit de la mandragore.

Il semble donc bien difficile de ne pas reconnaître ici, dans cette figure deux fois répétée que tiennent en main deux des personnages qui paraissent jouer dans ces scènes des rôles importants, la mandragore telle que se la représentaient les croyances populaires. Dans ces deux bas-reliefs la tête de la poupée n'offre pas tout à fait le même aspect: tandis que dans le couloir (pl. 50) elle a l'apparence d'une boule aplatie, dans le grand bas-relief (pl. 45) elle est figurée par un ovale que coupe une barre verticale. Cette dernière variante nous éclaire sur le véritable caractère d'un objet que portent en main un assez grand nombre de personnages. Il est assez souvent effacé pour que la photographie n'en ait pas partout conservé la trace. On le trouvera très-nettement figuré dans la planche 48 (2). C'est encore le fruit de la mandragore, mais cette fois sans la racine; il est porté sur un mince pédoncule qu'entourent à la base deux ou trois feuilles.

C'est sous cette dernière forme que s'offrirait encore à nous cette même plante sacrée dans le grand bas-relief du fond; là seulement une disposition particulière des feuilles ainsi que le mauvais état du roc rendent cet objet assez difficile à reconnaître dans les photographies reproduites pl. 44 et 45. Pl. 44, on ne distingue pas du tout les objets que portent les personnages qui s'y rencontrent, et, pl. 45, on croirait voir une fleur dans la main de celui de gauche, et dans la main de celui de droite quelque chose d'assez différent, dont on ne saisit pas très-bien le caractère. Un examen plus attentif nous a convaincus que là encore nous avons sous les yeux, comme dans les planches 40, 41 et 48, cet anneau qui figure la capsule de la mandragore. Voici ce qui déroute au premier abord : à gauche il y a deux feuilles relevées contre la tige et dont le haut atteint presque l'anneau, ce qui donne à l'ensemble l'aspect trompeur d'une corolle ou d'un calice dessiné en perspective, artifice de dessin dont il n'y a pas trace dans ces sculptures; à droite, les feuilles sont au contraire ramassées en paquet au pied de la tige qui porte le fruit et lui font ainsi une base élargie que nous ne voyons nulle part ailleurs; mais là encore, en y regardant de près, on distingue l'anneau terminal, moins large seulement et plus rond que dans la figure voisine. Peut-être l'artiste a-t-il voulu représenter ou deux variétés de la même plante ou deux états différents qu'elle traverse avant d'arriver à sa pleine maturité, suivant que les feuilles, encore fraîches, se dressent le long de la tige ou que, fanées par la chaleur de l'été, elles retombent et se flétrissent sur le sol. Voici en tout cas ce qui nous paraît certain : c'est bien la mandragore traditionnelle que l'on trouve reproduite en divers endroits de ces bas-reliefs, ici avec la tige et le fruit seulement, là, complète, avec racine, tige et fruit mûr.

Certains indices, obscurs il est vrai et vagues, nous avertissaient déjà du rôle que la mandragore avait pu jouer dans les cultes orientaux. Ainsi M. de Longpérier a cru reconnaître la racine de mandragore sur des gemmes à légendes pehlevies ou himyaritiques, et sur des médailles frappées

(1) XXX, 14-16.

(2) Avec beaucoup d'attention, on distinguera le même objet dans les planches 40 et 41. Il est parfois placé à une telle distance des personnages qu'il semble difficile d'admettre qu'ils l'aient tenu à la main. Barth a cru trouver là des anneaux contenant des caractères (*Reise von Trapezunt*, p. 46); c'est une erreur provenant d'une inspection trop rapide.

dans la région de l'Euphrate et du Tigre (1); ainsi, parmi les termes qu'énumère Dioscoride comme ayant été employés, suivant les lieux, pour désigner la mandragore, se trouve le mot Ζωροάστρης, et il y a certainement une raison à ce rapprochement entre cette plante à laquelle on attribuait des propriétés merveilleuses et ce Zoroastre en qui les Grecs voyaient le fondateur du culte des *mages* qu'ils confondaient avec les magiciens (2). Enfin, daus un chapitre de l'un de ses plus remarquables mémoires, Letronne a étudié tout un groupe de noms propres dans la composition desquels entre l'élément *mandro*. Il prouve que ces noms sont presque tous portés par des personnages originaires de l'Asie-Mineure et appartenant aux siècles antérieurs à Alexandre. Cet élément se comportant, dans les composés qui en sont formés, comme un nom de divinité, il conclut de ces observations qu'il y avait, non loin de l'Ionie et de la Carie, où se rencontrent surtout ces noms, une région où était en honneur le culte d'un certain dieu Mandros; il arrive ainsi au plateau phrygien (3).

Le nom de ce dieu Mandros forme l'élément principal du nom de la plante qui joue un si grand rôle dans les superstitions populaires, et qui occupe une place si importante dans nos bas-reliefs. Quel était le caractère de ce dieu et de son culte? C'est là une question qui ne sera sans doute jamais résolue; mais si l'on admet, ce qui paraît plausible, qu'il y a un rapport étroit entre la divinité asiatique *Mandros* et la *mandragore*, considérée comme son attribut et son symbole, l'étude de nos bas-reliefs est encore le meilleur moyen de jeter quelque jour sur cet obscur problème; peut-être arriverons-nous à entrevoir tout au moins le sens général d'un culte qui, au temps où les premières colonies grecques arrivèrent en Asie-Mineure, aurait été répandu sur tout le plateau central de l'un et de l'autre côté de l'Halys. Nous nous réservons de revenir ailleurs sur cette question pour réunir et discuter tous les témoignages qui peuvent confirmer l'interprétation que nous avons donnée du trait le plus saillant de nos bas-reliefs.

Où le caractère religieux et symbolique de nos sculptures paraît le plus frappant, c'est quand l'on examine les figures qui sont en dehors du double cortége. Commencez par la gauche et faites le tour de la salle principale; quand vous vous retournerez pour sortir vous apercevrez, sculptée sur une saillie du roc et regardant la paroi du fond, une grande figure, haute de 2m24 (4). Par ses dimensions, ce personnage, debout sur deux sommets de montagnes, dépasse toutes les figures du bas-relief principal. Son bras droit supporte un édicule. Cet édicule est surmonté d'un globe ailé dont le centre est formé par deux disques solaires; un génie à mitre pointue y est compris entre deux taureaux vus de face et deux colonnes ioniques. La main gauche de cette même figure laisse pendre un *lituus* ou bâton augural à crosse recourbée. La tête est couverte d'une tiare basse et ronde qui a la forme d'une calotte, du *tarbouch* turc sans le gland du milieu. La poignée semi-lunaire d'une épée s'aperçoit sur le flanc droit; les chaussures ont la pointe recourbée.

Continuez à suivre cette même paroi; à l'entrée d'un étroit passage, vous trouverez deux figures étranges que nous avons les premiers dessinées (5). Ce sont deux monstres ailés, qui ont un corps humain, et l'un une tête de chien, l'autre, à ce qu'il semble, une tête de lion; ils font un geste qui paraît destiné à éloigner les profanes ou à repousser un maléfice. Un peu plus loin vous arrivez à l'entrée d'une sorte de corridor qui traverse le massif de rochers. Là se trouvaient, à demi enterrées, des figures que MM. Texier et Barth avaient déjà signalées, mais que nous avons les premiers complétement dégagées. C'est, d'un côté, douze personnages armés qui défilent un à un en marchant d'un pas réglé (6). De l'autre, ce sont les trois grandes figures que donnent nos planches 49 et

(1) *Description des médailles du cabinet Magnoncour*, p. 88. *Mémoires sur la chronologie et l'iconographie des rois Parthes arsacides*, p. 34. Ch.-Fr. Lenormant, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1867, p. 126.

(2) IV, 76.

(3) *Observations philologiques et archéologiques sur l'étude des noms propres grecs, suivies de l'examen particulier d'une famille de ces noms*, dans les *Mémoires de l'Institut de correspondance archéologique*, t. II de la série française.

(4) Planche 47. — (5) Pl. 48, lettres L et M. — (6) Pl. 52.

50. La principale, qui a 3m23, ne peut être que celle d'un dieu. Une tête humaine surmontée d'une mitre droite et pointue est portée sur un buste formé de deux lions adossés; leurs muffles remplacent les bras. Deux autres lions rampants, la tête tournée vers le sol, jouent le rôle des jambes. Le tout s'appuie sur une sorte de gaîne. A droite de cette figure colossale se trouve, au centre d'une cuvette rectangulaire évidée dans le roc, un groupe formé de deux personnages. L'un et l'autre rappellent des figures appartenant à la salle principale. La plus haute des deux, par la coiffure et le costume, fait penser au personnage qui, dans le bas-relief central, forme la tête du cortége de gauche (1) ou plutôt encore à celui qui marche le second dans le cortége de droite (2); en effet, la barbe, que l'on distingue très-bien dans les figures qui conduisent la procession de gauche, manque à cette figure du cortége de droite et à tous les personnages du couloir. La plus petite des deux figures du groupe est identique à la figure de la planche 47 et se retrouve encore, coiffée d'un globe ailé, dans la procession de gauche (pl. 42). Même costume, mêmes attributs : la calotte, la robe longue tombant jusqu'aux pieds et recouverte d'une sorte de chasuble, le lituus renversé, la garde de l'épée semi-lunaire et apparente, la chaussure à pointe recourbée. Dans ce groupe, la grande figure a le bras gauche passé autour du cou de la petite, dans une attitude de protection affectueuse; au-dessus de sa main droite, étendue dans la direction du dieu au corps de lion, se dresse la mandragore. Dans le champ, derrière le haut bonnet pointu, est un édicule. Le couronnement en est formé par le globe ailé avec un seul disque solaire. Ici encore ce sont deux colonnes ioniques qui supportent ce couronnement; entre elles on croit reconnaître deux taureaux. Ce qui surtout est digne d'attention, c'est que le centre de l'édicule, au lieu d'être occupé par un génie, est formé par un objet qui ne peut guère être que le phallus.

De cette rapide analyse, il est facile de dégager la conclusion qui s'est imposée à notre esprit: c'est que, dans l'ensemble de ces représentations, on doit chercher les idées religieuses du peuple qui a sculpté ces bas-reliefs. Quel est le peuple qui a entrepris de traduire ainsi ses croyances et d'en léguer à la postérité l'indestructible témoignage? Il ne peut s'agir des Lydiens, qui n'ont pas dû passer assez de temps au-delà de l'Halys pour exécuter un travail d'aussi longue haleine. On ne peut guère non plus songer aux Mèdes. Eux aussi n'ont pas habité cette contrée, qui ne formait qu'une lointaine dépendance de leur empire, parfois traversée par leurs armées. Nous ne croyons d'ailleurs pas qu'il soit aisé de trouver l'interprétation de ces figures et de ces symboles dans ce que nous connaissons des croyances propres aux Mèdes et aux Perses. Ce n'est pas ici la grave et sévère simplicité des bas-reliefs de Persépolis. Nulle part non plus ne se rencontre à Boghaz-keuï la représentation si caractéristique du *pyrée* ou de l'autel du feu. Il y a ici un goût pour l'étrange, un tour d'imagination, un choix de symboles qui font bien plutôt penser aux cultes matérialistes de la Syrie. Ce qui me frappe surtout, c'est le phallus; je ne sache pas que les Perses aient jamais adoré la puissance créatrice sous cette forme, qui était au contraire familière aux religions phéniciennes et syriennes. Or les Cappadociens, qu'Hérodote appelle *Leuco-syriens* ou Syriens blancs, étaient de race sémitique; c'est un fait attesté tout à la fois par les historiens et par le témoignage des médailles, qui nous montrent encore un idiome sémitique parlé au-delà de l'Halys, de Tarse à Sinope, dans le cours même du quatrième siècle avant notre ère (3).

Nous aurions donc ici un sanctuaire syrien propre à la cité des Ptériens. Quant à l'idée mère du culte qui se célébrait ici, il nous semble bien l'entrevoir et la deviner : c'est l'adoration d'un de ces couples divins, Baal et Astarté, Tammouz et Baaltis, Sandon et Mylitta, Reshep et Anaït, ou, comme

(1) Pl. 44. — (2) Pl. 44 et 45.

(3) On trouvera tous les textes qui attestent l'origine sémitique des populations établies au-delà de l'Halys réunis dans Vivien de Saint-Martin, *Histoire des découvertes géographiques*, t. II, p. 184. Voir aussi les conclusions des études de numismatique asiatique de M. Waddington, p. 101 de ses *Mélanges de numismatique et de philologie*. Rollin, in-8°, 1861.

disaient les Grecs, Adonis et Aphrodite, couples en qui se décomposait l'unité du dieu suprême. Comme l'a montré M. de Vogüé à propos d'une inscription phénicienne de Chypre, ce dieu suprême résumait et possédait en lui les deux principes de toute génération terrestre, le principe mâle et le principe femelle; mais ce monothéisme abstrait, pour offrir à l'imagination des types et des symboles sensibles, se résolvait, dans le culte, en une dualité exprimée par deux personnes divines (1). Quel nom portaient en Cappadoce ces deux personnes? Peut-être l'une d'elles était-elle ce dieu MANDROS dont l'existence a été sinon démontrée, au moins rendue très-vraisemblable par les recherches de M. Letronne; la MANDRAGORE rappellerait ici le nom du dieu d'où le sien est dérivé, et, par la forme qu'elle revêt et les idées que l'on y rattache, elle en symboliserait la puissance. Ce n'est d'ailleurs là qu'une hypothèse, et, quant au nom local que portait la déesse, seconde personne de ce couple, nous n'avons pas même une conjecture à énoncer. Toujours est-il que nous voyons ces deux êtres divins s'avançant l'un vers l'autre dans la salle principale; derrière chacun d'eux marchent d'abord les divinités secondaires et les génies, puis, aux derniers rangs, des groupes qui représentent le peuple des fidèles, à gauche ces guerriers qui exécutent une sorte de danse militaire, à droite une procession de femmes.

Le groupe du couloir (2) paraîtrait traduire aussi la même conception si l'on pouvait reconnaître avec certitude, dans la plus petite des deux figures, une figure féminine; rapprochée du personnage de haute taille qui la tient embrassée, elle formerait avec lui le couple idéal. Le phallus, au centre de l'édicule, c'est le symbole de l'énergie créatrice qui tire les êtres du néant; le fœtus humain que supporte le bras étendu du personnage principal, c'est le fruit de l'union conjugale, c'est la vie perpétuée par le concours des deux principes. Ce groupe est tout entier tourné vers la figure colossale. Dans celle-ci, nous reconnaîtrions une représentation naïve du dieu suprême, auquel offrent leur hommage les deux personnages divins, le dieu et la déesse par l'intermédiaire desquels il crée le monde et les hommes. La troupe de soldats, figurée sur la paroi opposée du couloir, ce serait encore là le peuple qui défile en pompe devant les images de ses dieux.

Cette interprétation présente malheureusement une difficulté que nous ne prétendons pas dissimuler: s'il paraît certain qu'il faut reconnaître le même personnage dans la grande figure isolée de l'enceinte principale (lettre K) et dans la plus petite des deux figures du couloir (lettres P et D) (3), il nous est impossible d'affirmer que ce personnage soit une femme et qu'il faille l'identifier avec celui qui tient la tête du cortége de droite. L'absence de barbe n'est pas caractéristique, car les deux figures voisines, quoique certainement viriles, sont aussi imberbes. Nous avons cru reconnaître des femmes dans le cortége de droite, surtout à leurs longues tresses; chez le personnage, trois fois répété, dont nous nous occupons maintenant, nous ne retrouvons pas ce détail significatif. La coiffure, la robe, tout diffère: enfin l'épée et le lituus semblent appartenir plutôt à un prêtre qu'à une femme; il n'est pas jusqu'à cette sorte de chasuble, jetée sur la robe longue, qui ne suggère la pensée d'un costume sacerdotal. Dans cette figure à calotte basse, peut-être faut-il donc chercher plutôt le prêtre que la seconde personne du couple divin. Cette hypothèse s'accorderait bien avec le geste par lequel ce personnage, dans la grande enceinte, supporte l'édicule qui est la représentation abrégée du temple de son dieu; mais elle rend, dans le groupe du couloir, le groupement des deux figures moins facile à expliquer que dans le cas où l'on prend l'un des deux personnages pour une femme: faudrait-il voir là le roi et le prêtre, rapprochés pour offrir en commun au dieu suprême les hommages du peuple (4)? Si c'est un prêtre, il ne serait pas impossible qu'il appartînt à la catégorie, si an-

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1867, p. 114-120. — (2) Lettre P, pl. 50 et 51.

(3) La seule chose qui nous paraisse les distinguer, est une très-légère différence dans la forme de la calotte.

(4) Ce qui confirmerait cette conjecture, c'est que l'on reconnaît, dans les sculptures assyriennes, les prêtres ou mages à leur tiare basse, qui a, comme ici, la forme d'une calotte. Seulement, à Ninive, ils ont la barbe longue et frisée. Voir Botta, *Monuments de Ninive*, pl. 118, et, dans le texte, p. 154.

cienne et si nombreuse en Asie-Mineure, de ces prêtres eunuques dont les plus célèbres sont les Galles de Pessinunte (1).

Quelques doutes qui planent encore sur le véritable caractère de cette figure, nous avons signalé, dans le bas-relief dont elle fait partie, certains traits qui se rattachent à un culte naturaliste; la présence du phallus et de la mandragore ne peuvent nous laisser de doute à cet égard. Quant à la figure principale du cortége de droite (2), notre interprétation nous paraît confirmée, presque jusqu'à la certitude, par l'examen des monuments que nous ont laissés des cultes inspirés de ce même esprit. Cette figure est montée sur un lion; or M. de Vogüé, à propos d'Anaït, rappelle que la déesse orientale « est presque toujours représentée montée ou assise sur le lion » (3). Il explique à ce propos comment, dans ce cas, le lion, signe de la puissance mâle, paraît non comme symbole de la déesse, mais comme symbole du dieu qui lui est associé. C'est peut-être par une idée et une combinaison analogues qu'il faut expliquer la présence, au second rang du cortége des femmes, de ce personnage armé d'une hache qui semble, à très-peu de chose près, identique à celui qui conduit le cortége des hommes et à celui du bas-relief du couloir (lettre P du plan).

L'interprétation que nous avons indiquée plutôt que développée laisse subsister, nous l'avouons, bien des obscurités; nous n'en aurons pas moins atteint notre but si elle paraît plausible. Selon nous, d'une part, elle rend mieux compte de cet ensemble que les explications empruntées à l'histoire, et, d'autre part, elle ajoute quelque chose aux observations de ceux qui avaient déjà attribué à ces bas-reliefs un caractère tout religieux : en faisant ressortir le rôle que joue dans ces scènes un symbole qui y occupe une place si apparente, la mandragore, elle nous permet d'entrevoir ce qui faisait le caractère propre du culte cappadocien, variété locale des religions syriennes; peut-être même nous fait-elle deviner le vrai nom de l'un des personnages du couple divin en qui se décomposait ici l'idée de la force suprême.

Il serait intéressant d'étudier une à une les figures et leurs accessoires, toutes les combinaisons et toutes les formes dont se sont servis, pour traduire leurs idées religieuses, les artistes ptériens; on verrait qu'il en est bien peu dont ils n'aient pu trouver le type dans quelqu'une des variétés de l'art assyrien. Notre grande figure dont les bras et les jambes sont remplacés par des corps de lion fait songer au dieu Dagon ou Oannès, adoré à Ninive et en Phénicie, que l'on trouve représenté avec sa tête humaine et son corps de poisson dans les sculptures du palais de Kouioundjik ainsi que sur beaucoup de cylindres et de gemmes (4); on pourrait aussi songer à Nergal, le dieu de la chasse et de la guerre, qui, selon G. Rawlinson, avait probablement pour symbole ce lion à face humaine que l'on trouve parfois substitué, dans la décoration des palais, au taureau ailé (5). Les figures à têtes d'animaux et les figures ailées ont de même leurs analogues en Assyrie; c'est Nisroch ou la divinité à tête d'aigle (6); c'est ailleurs une figure humaine à tête de lion qui fait le même geste qu'à Iasili-kaïa (7). Les animaux, tels que le lion, le taureau, l'antilope servant de soutien aux personnages divins, se rencontrent dans les sculptures assyriennes; nous y trouvons entre autres une figure de femme, à robe longue, à tiare cylindrique, debout sur un lion, qui rappelle tout à fait notre Anaït (8). Le chef

(1) Sur le rôle que jouent les eunuques en Assyrie dans les cérémonies du culte, voir Layard, *Nineveh and its remains*, II, p. 469-471.

(2) Pl. 45. — (3) *Comptes rendus*, 1867, p. 119.

(4) Layard, *Discoveries in the ruins of Niniveh*, 1853, p. 343. *Nineveh and its remains*, II, p. 466; I, p. 64.

(5) Voir l'ouvrage intitulé *The five great monarchies* (1re édition), t. I. p. 174.

(6) Layard, *Monuments of Nineveh*, f°, pl. 36. Botta, *Monuments de Ninive*, pl. 74, 75, 158.

(7) Ibid., pl. 82. *Discoveries*, p. 462. *Nineveh and its remains*, II, p. 463; *Monuments of Nineveh*, f° pl. 82.

(8) *Nineveh and its remains*, II, p. 212. *Monuments of Nineveh*, f° II, pl. 51. Les médailles de Tarse nous montrent souvent aussi ces personnages debout sur un lion ou une licorne; on en trouvera plusieurs réunis dans les planches de l'ouvrage de Félix Lajard (*Recherches sur le culte de Vénus*, f°) empruntés les uns aux médailles, les autres aux cylindres et aux pierres gravées. Pl. XIV, XIV, VII, XXII. Nous avons nous-mêmes publié dans la *Revue archéologique*, t. XIX (nouv. série), un *bronze d'Asie Mineure* qui reproduit cette disposition.

du cortége de gauche, avec son bonnet pointu, a aussi de nombreux analogues parmi les figures que l'on a désignées parfois sous le nom d'Hercule assyrien, et qui paraissent représenter le personnage mâle du couple idéal (1); mais ce qui est particulier à la Ptérie, ce sont ces sommets de montagne servant de support à trois des personnages de nos bas-reliefs (2). Ce qui, par l'aspect général, par le mélange de la forme humaine et de formes animales, par l'attitude des personnages debout sur des animaux réels ou fantastiques, rappelle le plus les bas-reliefs de Boghaz-keuï, ce sont ceux que MM. Rouet et Layard ont découverts dans les montagnes de la rive gauche du Tigre, vers le nord et le nord-est de Mossoul, à Bavian et à Malthaïa; ils sont, comme les nôtres, sculptés au flanc des rochers (3). Pour ce qui est de la figure supportée par deux hommes dont elle foule du pied la nuque, c'est à Persépolis que nous trouvons quelque chose d'analogue; le trône du roi y est soutenu de même par des épaules humaines pliant sous ce fardeau (4). Ces taureaux que nous voyons dans le grand bas-relief (lettre E) et dans les édicules (lettres K et P), sont un des motifs les plus connus de l'architecture assyrienne, où ils ornent d'ordinaire les jambages des portes. Il n'est pas jusqu'à ces colonnes *proto-ioniques,* comme on les a appelées, que l'on ne retrouve à Ninive (5); mais, par leur forme conique très-marquée et par l'absence de bases, elles ont ici un caractère plus primitif. C'est donc ici plutôt qu'à Ninive et à Persépolis, où se rencontre aussi un chapiteau à volutes (6), qu'il faudrait chercher la forme la plus ancienne et la plus franche de ce motif architectural dont les Grecs ioniens ont tiré un si beau parti. Enfin l'habitude de mettre des fleurs dans la main des personnages est familière aussi aux artistes assyriens; dans la main d'un roi nous en voyons même une qui a presque la même forme que l'une des nôtres (lettre E) (7). L'espèce de masse d'armes et la hache à deux tranchants que portent plusieurs figures de Boghaz-keuï (8) se retrouvent dans les bas-reliefs assyriens (9).

De Boghaz-keuï, nous aurions pu nous rendre, en une étape, à Euïuk, dont l'importance avait été signalée d'abord par Hamilton, puis, avec plus d'insistance, par Barth; mais nous résolûmes de faire un détour par Aladja. Au-delà du village chrétien de *Pertchem*, dans un ravin assez sauvage où coule un petit ruisseau entre deux murs de rochers, on nous montre un tombeau connu sous le nom de *Kapoulu-Kaïa*, la roche de la porte. On le trouvera reproduit au bas de notre planche 12. L'emploi de l'arcade et le style de la tête sculptée au-dessus de la porte trahissent ici l'époque romaine.

Au sortir de ce ravin, nous descendons dans la plaine dont l'assez gros village d'*Aladja* est le chef-lieu. Avant d'y arriver, nous faisons halte dans un téké de derviches Bektachis appelé *Chamaspire.* Il y a là un tombeau de santon dans l'enceinte d'une mosquée ruinée de l'époque des Seljoukides. La coupole a disparu, il ne reste que les piliers et les pendentifs en briques, ainsi qu'une porte d'un travail élégant, en belles pierres de différentes couleurs qui forment une sorte de marqueterie. Dans les angles, des ruches. C'est un joli morceau d'architecture arabe. A Aladja, au contraire, la mosquée est neuve et sans intérêt. Nous y trouvons, dans les cimetières turcs, quelques stèles chrétiennes.

(1) Sur Sandon ou Sandan, l'Hercule lydien, syrien, assyrien, cilicien, etc., voir, outre l'ouvrage de M. Lajard, cité dans la note précédente, Duncker, *Geschichte der Arier,* t. I, p. 401, et t. II, p. 510.
Raoul-Rochette, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* XVII, p. 107-154.

(2) Pl. 44 et 47.

(3) Sur les bas-reliefs de Bavian, voir Layard, *Nineveh and its remains,* t. II, p. 142. *The monuments of Nineveh,* f°, pl. 51. Sur ceux de Malthaïa, *Ibid.,* t. I, p. 230, et surtout une très-belle planche de l'ouvrage de M. Place, *Ninive et l'Assyrie.* M. Rouet, qui les a vus le premier, a raconté sa découverte dans le *Journal asiatique,* t. VII, p. 280.

(4) Coste et Flandin; *Voyage en Perse,* f°, pl. 146.

(5) Layard, *Nineveh,* t. II, p. 273-275.

(6) Coste et Flandin, *Voyage en Perse,* f° passim. — (7) Botta, *Monuments de Ninive,* pl. 43.

(8) Pl. 38 et 45. — (9) Rawlinson, *The five great monarchies,* t. II, p. 64 et 65.

152.

Emirler-keuï, sur une pierre qui forme le fond d'un foyer. Au-dessous des lettres, grande croix entre des sarments chargés de grappes.

ΕΝΘΑΚΑΤΑΚΙ	ἔνθα κατάκι-
ΤΕΟΔȣΛΟϹΤȣΘΕȣ	τε ὁ δοῦλος τοῦ θεοῦ
ΘΕΟΚΤΙϹΤΟϹ	Θεόκτιστος.

A Aladja, sur un tertre à peu de distance du village, se trouvent plusieurs débris de colonnes et des stèles ornées de croix. Sur beaucoup de ces pierres, on ne distingue plus que quelques lettres. Nous copions deux de ces épitaphes :

153.

ΜΝΗΜΑΘΕΟΔΩ	μνῆμα Θεοδώ-
ΡΟΥΚΕΑΝΤΟΝΙΟ	ρου κὲ Ἀντονίο[υ
ΔΟΥΛΩ	δούλω[ν τοῦ θεοῦ.

154.

ΕϹΤΑΘΙΟΥΔΙΑΚΟ	Ε[ὐ]σταθίου διακό-
ΝΟΥ	νου.

Ce qui nous avait attirés à Aladja, c'étaient les tombeaux découverts dans le voisinage par Hamilton (1). Le plus important porte le nom de *Gherdek-kaïasi,* mot à mot : « la roche du coït. » On raconte dans le pays qu'il y a bien longtemps, un homme séduisit une fille d'un des villages voisins, et l'entraîna dans cette retraite où il s'unit à elle. Ce n'est vraisemblablement là qu'une explication inventée après coup ; le tombeau a dû son nom turc au lit funéraire, taillé dans la roche, que contient une des salles du tombeau.

Des deux côtés de la gorge qui nous conduit à Gherdek-kaïasi, les rochers sont criblés de trous naturels dont beaucoup paraissent avoir été agrandis pour servir de tombeaux. A mesure que l'on avance, le ravin se creuse : à deux heures environ vers le nord-ouest d'Aladja, on se trouve en présence du tombeau principal (2). Il apparaît, au sommet d'une pente gazonnée assez roide, taillé dans un massif de rochers dont la face est tournée vers l'est. C'est un portique formé de trois colonnes épaisses et courtes, dont la forme conique, les proportions et les chapiteaux rappellent les plus anciennes colonnes doriques ; seulement, ici, il y a des espèces de bases. Un escalier, pratiqué dans le roc sur la gauche, conduit à ce portique, à chacune des deux extrémités duquel s'ouvre une chambre funéraire. Ces deux chambres, comme on peut le voir dans le plan et dans la coupe, ne sont ni également grandes, ni également décorées (3). Celle de gauche est la plus spacieuse et la plus ornée : elle dut servir de sépulture au plus important des deux personnages à qui fut destiné ce tombeau. Chaque chambre a une fenêtre. Sous l'escalier se trouve encore un double caveau dans lequel on pénètre maintenant par un trou latéral qui ne doit pas appartenir au plan primitif. Enfin, au milieu du portique, dans le roc qui en fait le fond, s'ouvre une fausse baie, ou plutôt peut-être l'ébauche interrompue d'une troisième chambre funéraire. Nous nous demandons s'il faut reconnaître, dans l'architecture de ce tombeau, l'influence de l'art grec ou si nous avons au contraire ici, comme en Égypte, dans les tombes de Beni-Hassan, comme à Boghaz-keuï dans les colonnes ioniques de nos édicules, un de ces types primitifs que s'est approprié le génie grec.

(1) T. I, p. 401. C'est à tort que M. Barth indique comme le village le plus voisin de ces tombeaux *Ak-pungar*, qui en est à plus de deux heures ; ceux qui en sont le plus près s'appellent *Kutchuk-djamili* et *Deïrmen-keuï*.
(2) Pl. 33. — (3) Voir *l'explication de la planche*.

En tout cas, cette tombe est une des plus imposantes et des plus pittoresques que l'on puisse trouver en Grèce ou en Asie Mineure. Sa hauteur au-dessus du fond de la vallée, les grands rochers qui l'entourent et qui l'encadrent, ces trois puissantes colonnes et les ombres noires qui dessinent le portique au milieu de cette large surface toujours en pleine lumière ; enfin, le beau ton rouge de la pierre, tout cela donne à ce monument un caractère des plus frappants. Le roc n'est pas doré comme les vieux marbres, mais d'une couleur plus vive encore qui, en certains endroits, rappelle la teinte chaude et sanguine des baies dont s'empourprent à l'automne nos broussailles.

A côté, sur la gauche, se trouve un autre tombeau, bien moins orné ; pas de portiques, mais un simple encadrement autour d'une porte rectangulaire. Nous essayons, par plusieurs côtés, d'y arriver ; mais partout le rocher présente des surfaces lisses qu'il nous est impossible d'escalader. Il faudrait une échelle. Nous remarquons ici dans les rochers ce que nous avions déjà rencontré la veille auprès de Kapoulu-Kaïa, des degrés qui, partant d'une plate-forme ménagée à 8 ou 10 mètres au-dessus du ruisseau, descendent vers celui-ci dans l'intérieur du rocher. Ils paraissent correspondre à des marches, celles-ci taillées à ciel découvert, qui, de la hauteur où se trouvent ces plates-formes, montent vers le sommet du roc. A quoi pouvaient servir ces escaliers ? Au-dessus, sur les crêtes, pas de traces de fortification, pas même de place pour en établir. D'ailleurs, on n'aurait pu arriver jusqu'à l'endroit d'où part l'escalier souterrain, sans se montrer à un ennemi qui aurait occupé le fond de la vallée. Nous poussons jusqu'au village de *Kutchuk-Djamili*. Les rochers qui l'entourent sont percés d'excavations naturelles dont plusieurs semblent avoir été appropriées à des usages domestiques. C'est peut-être la seule raison d'être de ces escaliers dont on retrouve la trace en plusieurs endroits ; ils conduisaient à des grottes dont beaucoup, situées à une assez grande hauteur, sont maintenant inaccessibles.

Nous mettons deux heures et demie d'Aladja à *Euïuk*. Ce village, qui ne compte guère qu'une trentaine de maisons, occupe la plate-forme d'une espèce de tertre, à peu près quadrangulaire, élevé de 12 à 13 mètres au-dessus du niveau de la plaine, à laquelle il se rattache par un talus (1). Nous entrons dans le village par la face méridionale, du côté de la fontaine, et nous nous apercevons que le sentier franchit le large seuil d'une ancienne porte. Ce qui nous prouve qu'il est encore en place, c'est que des deux côtés du passage se dressent deux grands sphinx de granit et qu'à droite et à gauche, un peu en avant des sphinx, court une ligne de bas-reliefs taillés dans des blocs de même nature. A ses deux extrémités, cette série de sculptures se perd, ici dans le lavoir banal adossé au talus, là sous le sol ; mais, au point où passe le sentier qui s'élève sur le tertre, la ligne s'interrompt brusquement et d'autres blocs, qui font avec les précédents un angle droit et qui sont également couverts de sculptures, bordent, de part et d'autre, cette large entrée et vont aboutir à la base des sphinx (2).

Aussitôt installés dans ce village où nous passâmes cinq jours, du 18 au 23 novembre, nous nous mettons tous à l'ouvrage. M. Guillaume recrute des ouvriers et commence des fouilles pour dégager plusieurs bas-reliefs dont on n'apercevait que le bord supérieur ; il fait relever ceux qui étaient renversés la face contre terre, il explore tout le sol entre les sphinx et autour d'eux ; M. Delbet profite des quelques heures pendant lesquelles paraît un soleil déjà pâle et voilé pour prendre des photographies ; enfin, nous parcourons les abords du tertre et les environs du village. Le petit plateau, mesuré par deux lignes se coupant à angle droit, a, dans les deux sens, environ 250 mètres. Il était sans doute carré, mais il s'est déformé par l'action du temps, et aucun des côtés n'a plus une direction tout à fait rectiligne. Au milieu de la face occidentale, il nous semble reconnaître les traces d'une autre porte. Plusieurs gros blocs gisent à terre ; l'un d'eux porte des trous analogues à ceux que nous avons remarqués sur presque toutes les pierres du grand palais de Boghaz-keuï. Nous n'eûmes pas le temps

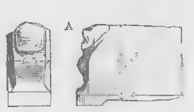
(1) Voir les planches 53 et 54.
(2) Voir le *plan général*, planche 55.

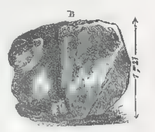
de faire de fouilles sur ce point. Nous n'avons d'ailleurs pas besoin de nouvelles découvertes, sinon pour relever le plan de l'édifice dont nous foulons les ruines, au moins pour en deviner l'ancienne destination. Tout confirme notre première impression. Le tertre a, dans l'ensemble, une forme trop régulière pour être un produit de la nature. Les fouilles que nous avons poussées jusqu'à une certaine profondeur nous ont convaincus qu'il ne repose point sur une masse rocheuse soulevée au-dessus du niveau de la plaine. Ici, au contraire, le petit plateau a partout le même niveau et le talus qui descend à la plaine, sur plusieurs points entamé par les chemins qui desservent le village, est partout composé de terres meubles. Rien ne ressemble plus à ces tertres artificiels, formés par l'émiettement des briques crues au-dessus de la masse des fondations, que surmontent aujourd'hui ces villages de Khorsabad, de Kouïoundjik et de Nimroud sous lesquels on a trouvé ensevelis les édifices assyriens, dans le voisinage de Mossoul. Comme eux il est, à peu de chose près, orienté vers les quatre points cardinaux (1). Il ne nous paraît donc point douteux que nous ayons sous les yeux les restes d'un palais construit sur le plan des palais ninivites, pour le souverain ou le satrape de la Cappadoce. Le passage par lequel nous y sommes arrivés n'est autre chose que l'entrée monumentale, la porte principale de l'édifice. C'en était toujours, à Persépolis comme à Ninive, la partie la plus richement décorée. C'était là que, pour donner tout d'abord aux visiteurs une haute idée de la puissance et de la majesté du prince, se développaient, à droite et à gauche de ces grands taureaux ou lions à face humaine qui formaient les pieds droits de la porte, une longue série de bas-reliefs où étaient figurés le cortége royal, les eunuques et les vizirs, les officiers et les soldats des armées du roi avec les prisonniers et les peuples vaincus. Le caractère de la pompe représentée aux deux côtés de l'entrée n'est pas tout à fait le même qu'à Ninive et à Persépolis; mais elle occupe la même place et appartient au même système d'architecture et de décoration.

Dans ce qui subsiste de l'édifice, il est encore un trait par lequel le constructeur de ce palais s'est écarté de ses modèles assyriens et perses; nous voulons parler de ces sphinx, qui remplacent ici, comme gardiens du palais, les taureaux mitrés si chers aux architectes de Ninive et de Persépolis. Il n'y a point à s'y tromper, c'est bien la tête et la coiffure traditionnelle du sphinx égyptien, ce mélange de la figure humaine et d'un corps de lion ; mais pourtant les différences sont sensibles ; la donnée fournie par l'art égyptien a été profondément modifiée. Ainsi, en Égypte, le sphinx, à quelque variété de ce type qu'il appartienne, est toujours représenté couché, jamais debout comme ici; au lieu d'être traité en bas-relief et adossé au pied droit d'une porte, il est sculpté en ronde-bosse et placé des deux côtés de l'entrée, perpendiculaire à la voie, dont il regarde l'axe. Si on porte son attention sur les détails, là encore on trouve des changements caractéristiques. Ainsi, dans les sphinx égyptiens, les extrémités inférieures de la coiffure tombent droites des deux côtés de la tête, ne se terminent pas par cette espèce de volute que l'on voit ici et qui ressemble à la courbure d'une boucle de cheveux. L'oreille est placée ici à la hauteur normale, tandis que dans les figures vraiment égyptiennes, par l'effet d'un parti pris que l'art égyptien a adopté de très-bonne heure, elle se trouve reportée beaucoup plus haut, elle dépasse le sourcil et même le bandeau dont est ceint le front. Enfin le collier n'a point la forme d'un collier égyptien et n'est point au même endroit; il passe ici sous le menton, tandis que dans les sphinx égyptiens, quand il y a un collier, ce qui paraît être tout à fait l'exception, ce collier tombe bien plus bas, jusque sur la poitrine. Nous avons donc à reconnaître ici un motif égyptien qu'un artiste asiatique s'est approprié. Par le mouvement qu'il a donné au sphinx et par l'idée qu'il a eue d'en détacher la partie antérieure pour l'appliquer sur le jambage, comme par la liberté qu'il a prise de traiter à sa manière la coiffure, les traits et les ornements, il a donné à son œuvre un caractère mixte qui en fait une sorte de compromis entre le style égyptien et le style assyrien.

(1) Sur cette orientation qui se remarque en Chaldée et en Assyrie, à peu près partout où l'on reconnaît des tertres ayant porté villes ou palais, voir Rawlinson, *The five Monarchies*, t. I passim et particulièrement livre II, ch. I.

A d'autres égards, l'imitation de l'Égypte semble avoir été poussée plus loin que nous ne l'avions cru d'abord. Devant le lavoir, à 8 mètres du mur de soubassement, gît à terre un lion, sculpté sur la face antérieure d'un bloc, dont nous donnons ici un croquis (B); il paraît tenir sous ses griffes un animal terrassé. Nous en trouvâmes encore un autre plus mutilé et également renversé, dans la plaine, à 82 mètres environ de la porte (A). Des fragments, épars dans la même direction, semblent avoir





appartenu à des figures semblables. Tout indique donc qu'il y avait là une de ces avenues monumentales qui précédaient souvent les édifices égyptiens; seulement elle aurait été formée ici de figures de lions.

Si les figures de sphinx nous offrent un type dont la donnée première était empruntée à l'Égypte, en revanche, tous les bas-reliefs qui ornaient le soubassement de la façade et les parois du vestibule rappellent, par leur style et leurs sujets, d'abord ceux de Boghaz-keuï, auxquels ils semblent avoir emprunté certains éléments caractéristiques, puis, d'une manière plus générale, ceux de l'Assyrie et de la Perse. Tout ce qui est à gauche de la porte semble représenter une procession religieuse dont le centre serait formé par le bloc qui porte sur le plan le n° 7. Aucun détail ne fait songer à des scènes historiques semblables à celles que nous offrent les escaliers et les vestibules des palais de Ninive et de Persépolis. Plusieurs personnages sont bien coiffés d'un casque (1); mais nulle part nous ne voyons d'une manière certaine une seule arme. Au contraire, tout suggère ici la pensée d'une pompe sacerdotale: ce sont les vêtements longs et traînants de plusieurs des personnages (2), les objets qu'ils tiennent à la main et où l'on ne peut guère reconnaître autre chose que des instruments du culte (3), la marche lente de toutes ces figures, enfin les victimes (4) conduites vers l'autel devant lequel semblent en adoration deux personnages, l'un féminin, l'autre masculin, ce dernier portant à la main un *lituus* (5), comme une des figures de Boghaz-keuï dont il est la reproduction à peu près identique (6). A droite de l'autel, dominant cet autel et le groupe que nous venons de décrire, un taureau est debout sur un haut piédestal orné de moulures (7); serait-ce le dieu en l'honneur de qui vont être sacrifiées les victimes? Remarquez que les figures de toute cette moitié de la façade, qu'elles soient à droite ou à gauche de cet autel, sont, à l'exception de celles d'un seul bloc, qui d'ailleurs n'est plus sur la même ligne (8), tournées vers cet autel. Si d'ailleurs on croit saisir le sens général de cet ensemble, il reste, dans cette partie même, quelques groupes dont le rôle ne se laisse pas aussi aisément deviner. Si l'on n'est pas étonné de voir dans le cortége ces musiciens dont l'un porte une sorte de guitare et l'autre des cymbales (9), que font ici ces deux personnages dont l'un gravit les degrés d'une échelle, tandis que l'autre s'apprête à le suivre (10)? Il ne peut être question d'un siége de ville comme on en voit dans les bas-reliefs assyriens. Ni mur ni tour où s'appuie l'échelle. Seraient-ce des bateleurs qui, à peu près au même titre que les musiciens, figureraient dans la pompe religieuse d'un grand jour de fête? Nous ne voyons pas non plus ce que signifient et ce que font les six personnages, d'ailleurs très-frustes, que représente notre planche 63.

Pour ce qui est des sculptures situées de l'autre côté de la porte, le lavoir banal, construit en partie avec les matériaux de l'ancien mur, a contribué à en aggraver l'état de dégradation; là, au lieu

(1) Pl. 62. — (2) Planches 56, 59 et 60. — (3) Pl. 56 (II et I) et 59. — (4) Pl. 60.
(5) Pl. 56, I. — (6) Pl. 42, 47 et 50. — (7) Pl. 56, n° III. — (8) Pl. 63.
(9) Pl. 61. Le personnage qui est à gauche sur le bloc suivant (pl. 62) paraît aussi souffler dans une trompette.
(10) Pl. 62.

d'être, comme à gauche, en partie enfouis sous une couche de terre qui a protégé les figures, les blocs de granit ont été exposés à toutes les intempéries et à tous les contacts; aussi, sur plusieurs d'entre eux, une portion des personnages a disparu (1). Un bloc appartenant à cette série est renversé la face contre terre; nous nous en sommes aperçus trop tard pour essayer de le redresser, comme nous l'avions fait au numéro 8 du plan. L'opération présenterait d'ailleurs beaucoup de difficultés; ce bloc est engagé sous une énorme pierre, qui est peut-être un fragment de l'ancien linteau de la porte d'entrée. Dans ce qui subsiste de ce côté, il n'y a rien qui indique, aussi clairement que l'autel, le sens de toute cette série; il nous semble pourtant bien y reconnaître aussi une procession religieuse. Le centre en serait formé par la figure, assise sur une sorte de trône à haut marchepied, qui tourne, seule dans cette rangée, le dos à la porte, et vers laquelle paraissent se diriger tous les autres personnages (2). Le bloc sur lequel elle est sculptée occupe, dans la demi-façade à laquelle il appartient, une place qui correspond exactement à celle où se trouve, de l'autre côté, le bloc de l'autel. Enfin la parure de cette figure et ses attributs lui donnent une importance exceptionnelle; elle a un collier à triple rang, et, autour du front, on distingue la trace d'un bandeau. Ses deux mains sont levées comme si chacune d'elles présentait un objet aux regards et à l'adoration. Ce que tenait la main droite est tout à fait effacé; ce que porte la main gauche se voit mieux; cela a la forme d'un calice porté sur une hampe que serrent les doigts. Est-ce un instrument du culte? Est-ce une fleur, est-ce un bouquet? Nous pencherions pour une fleur. A Boghaz-keuï, nous avons trouvé des fleurs dans la main des principaux personnages du bas-relief, et on sait que l'art grec, dans ses monuments les plus archaïques, a conservé l'habitude de faire tenir des fleurs par les déesses, par celles surtout qui, comme Cérès et Proserpine, rappellent à l'esprit l'idée de la nature créatrice et féconde (3). Or ici, l'apparence de la figure et son costume sont tout féminins; il nous paraît donc vraisemblable que l'artiste a voulu représenter une déesse à qui viennent offrir leur hommage ses adorateurs, les six personnages dont on ne distingue plus que les jambes et le torse (4). Quant au taureau qui vient ensuite (5), il forme peut-être le pendant du taureau et des béliers de l'autre côté; nous devons pourtant faire remarquer qu'il n'est plus dans l'alignement et qu'il a 40 à 50 centimètres de moins en hauteur que les bas-reliefs demeurés en place. C'est le seul motif qui nous fasse hésiter à le placer dans cette série. Furieux, la tête baissée entre les jambes, il semble s'apprêter à frapper. On peut penser que, pour avoir un plus beau mouvement, la fantaisie de l'artiste a modifié la donnée. Ce taureau, c'est bien aussi une victime que l'on conduisait au sacrifice; mais le sculpteur a supposé qu'il venait d'échapper aux mains qui le retenaient. De ce côté, les bas-reliefs s'interrompent à la maçonnerie moderne du lavoir comme, de l'autre côté, ils cessent dans le talus. Ces bas-reliefs étant tous deux à une même hauteur, il ne paraît point qu'il y eût ici, comme à Persépolis, deux escaliers latéraux, parallèles à la façade, par lesquels on aurait gagné l'entrée; on s'était contenté d'un seul escalier ou plan incliné, situé dans l'axe de la porte. Les bas-reliefs s'étendaient, des deux côtés, aussi loin que pouvait aisément les distinguer le regard des arrivants (6).

En arrière de la porte, les restes de deux murs perpendiculaires et de deux murs parallèles à la façade, dont la partie inférieure tout au moins était construite en gros blocs et en appareil polygonal, limitent un vestibule de $6^{m}50$ sur $5^{m}20$, au-delà duquel on entrait sans doute dans une cour intérieure. En avant de la porte, il y avait un vestibule ouvert ou palier auquel aboutissait la montée. C'est à la décoration de ce palier que doivent avoir appartenu deux blocs qui portent sur le plan les n°s 18 et 15. Sur le premier on ne distingue plus que le col et les griffes d'un lion; sa forme trapézoïdale semble indiquer qu'il aurait formé le milieu du linteau de la grande porte. Le second, au contraire,

(1) Pl. 56, n° IV; pl. 64. — (2) N° 11 du plan. Pl. 66.
(3) Voir L. Heuzey, *l'Exaltation de la fleur* (Extrait du *Journal des Savants*, 1868).
(4) N°s 12 et 13 du plan. Pl. 56, n° IV et pl. 64. — (5) N° 14 du plan. Pl. 57, III. — (6) Pl. 55.

est bien conservé. Il figure un sujet symbolique souvent représenté en Assyrie et en Perse, le combat du lion et du taureau ou du bélier; ici, c'est un bélier que le lion tient terrassé sous ses pieds de devant (1).

On passe ensuite entre les deux blocs énormes, hauts de près de 3^{m}50, dont la face antérieure était taillée en forme de sphinx. Le sphinx de gauche est très-mutilé, sans pourtant excuser la méprise d'Hamilton, qui change en deux gros oiseaux à tête humaine, analogues aux harpies grecques, ces figures dont le vrai caractère n'est pas douteux (2). Quoiqu'il ne soit arrivé à Euïuk qu'à la nuit tombante, on a de la peine à comprendre qu'il se soit trompé à ce point; il faut qu'après avoir jeté un coup d'œil à la hâte sur ces ruines, il ait fait son croquis de mémoire. Quoi qu'il en soit, la face interne du sphinx de droite, mieux conservé, nous montre un emblème curieux; c'est un aigle à deux têtes dont chacune des deux serres étreint un animal en qui l'on reconnaît un lièvre, à sa taille et à ses longues oreilles (3). Au-dessus de cet aigle, le pied posé sur sa double tête, se dressait un personnage dont on ne distingue plus que la partie inférieure, la chaussure à bout recourbé et la robe traînante. Hamilton qui avait remarqué ce symbole sans s'apercevoir que l'aigle à deux têtes, ici comme à Boghazkeuï, portait un personnage, est tenté d'y voir une addition postérieure; c'est là une conjecture que rendent insoutenable d'une part la parfaite similitude de style qui existe entre cette figure et celles qui l'entourent, de l'autre le rôle que joue ce même symbole dans les bas-reliefs de Iasili-Kaïa, où il correspond, comme support de deux personnages, à des figures analogues et ne saurait se détacher de l'ensemble. Le fait indubitable que l'aigle à deux têtes se rencontre dans deux monuments de la Cappadoce septentrionale nous conduit à une conclusion toute contraire à celle d'Hamilton. D'une part, nous trouvons dans les traditions musulmanes, dont le fond doit être très-ancien, un animal fabuleux, le *Hanca*, qui, d'après la manière dont le décrivent les conteurs, répond tout à fait à l'aigle bicéphale sculpté sur les rocs de la Ptérie. D'autre part, sur les monnaies des princes turcomans qui, au XIIIe siècle, gouvernaient le pays de Diarbékir et la Palestine, on trouve, dès le treizième siècle de notre ère, l'aigle bicéphale ou le *Hanca*, emblème de la toute-puissance, et, d'après le témoignage d'un voyageur, ces émirs avaient sculpté ce même emblème, comme leur blason, sur les murailles de leurs places fortes. Or, ce fut plus d'un siècle après, vers 1345 seulement, que cet emblème fut adopté par les empereurs d'Occident, qui l'ont transmis à l'Autriche et à la Russie (4). Ce serait, suppose M. de Longpérier, « pendant la dernière croisade que les Allemands, ou peut-être les Flamands, après s'être emparés de quelque étendard turcoman, conçurent l'idée d'ajouter une seconde tête à l'aigle que la Germanie avait hérité du vieil empire romain. Ainsi, ajoute-t-il, se serait transporté dans notre Europe moderne un symbole appartenant primitivement à un culte asiatique de la plus haute antiquité, et, par un jeu singulier de la fortune, la race turque s'est vue, à Belgrade et à Lépante, interdire l'entrée de l'Occident par cet aigle qui l'avait guidée triomphante sur les rives de l'Euphrate et du Bosphore. »

Plusieurs détails que nous n'avons pu signaler pendant que nous cherchions d'abord à donner une

(1) Pl. 57, I et II. — (2) T. I, p. 382-383. — (3) Pl. 68.

(4) Ces rapprochements nous ont été fournis par un article que, dès 1845, dans l'ancienne *Revue archéologique*, M. de Longpérier consacrait aux découvertes faites par MM. Texier et Hamilton dans la Ptérie. M. de Longpérier a, dès le début, saisi et parfois deviné bien des choses qu'un moins habile archéologue n'eût pas aisément tirées de vagues assertions et de dessins infidèles. On trouvera dans son article la copie d'une monnaie de Malek el Salah Mahmoud, frappée en 1217 (1re partie, p. 83). M. Adalbert de Beaumont, dans la planche 159 de son *Recueil de dessins pour l'art et pour l'industrie*, donne deux sceaux représentant l'aigle à deux têtes, avec la mention *sassanide*. Dans l'un de ces sceaux, chacune des serres de l'aigle, comme à Euïuk, étreint et terrasse le lièvre. Malheureusement M. de Beaumont, qui n'indique point ses sources et qui est plus artiste qu'archéologue, ne dit point où il a pris ces figures; il nous est donc impossible de vérifier si elles appartiennent vraiment à l'époque sassanide. Nous le regrettons, car il serait intéressant de trouver, dans l'histoire de ce symbole, un point intermédiaire entre l'époque reculée où ont été sculptés les bas-reliefs d'Euïuk et le treizième siècle de notre ère.

idée de l'ensemble, achèvent de marquer le caractère religieux de ces bas-reliefs, analogue à celui que nous avons attribué aux sculptures de Boghaz-keuï. C'est le *lituus*, que nous ne trouvons pas seulement dans la main des personnages en qui nous avons reconnu des prêtres (1), mais aussi sculpté sur les flancs du taureau qui est debout sur l'autel (2) et du bélier que terrasse le lion (3). Là, le lituus est accompagné tantôt d'une boule, tantôt de deux boules, placées auprès de l'extrémité recourbée du bâton (4). De ces boules il convient peut-être de rapprocher les deux disques figurés dans le champ du bas-relief qui commence la série de gauche, à l'opposé de la porte, et qui représente un taureau (5); l'objet que le taureau semble porter sur son dos a la forme d'un autel. C'est sans doute aussi un objet consacré au culte que tient élevé en l'air un personnage à longue robe (6) : un demi-cercle, dont la partie centrale est évidée pour laisser passer la main, fait saillie au milieu d'une sorte de sceptre ou de bâton devant lequel un homme nu, plus petit que le prêtre, fait un geste de respect et d'adoration. Sur le même bloc, à gauche, deux personnages vêtus de courtes jaquettes et nu-pieds semblent occupés à fixer en terre un piquet.

Si, dans l'état actuel de nos connaissances, les bas-reliefs d'Euïuk nous paraissent encore plus difficiles à interpréter que ceux de Boghaz-keuï, tout au moins croyons-nous avoir démontré que c'est bien un caractère et un sens religieux qu'il convient de leur attribuer. Il nous reste à les juger au point de vue de l'exécution.

A cet égard, ils présentent de singulières disparates. Il faut d'abord mettre à part les sphinx. Quand ils étaient entiers, ils devaient faire un bel effet, avec la peinture qui rehaussait peut-être leur coiffure et les autres ornements indiqués par le ciseau, avec les émaux ou les pierres de couleur qui remplissaient le creux des orbites, aujourd'hui vide et béant. Après les sphinx, les figures d'animaux sont de beaucoup la meilleure partie des bas-reliefs ; la forme générale y est bien sentie et toujours rendue avec justesse, parfois vivement et franchement accusée. Les béliers qui marchent vers l'autel, conduits par un prêtre qui tient par la corne un mouflon ou un bouquetin, sont bien groupés et bien proportionnés (7). Mais une figure plus remarquable, c'est le lion terrassant le bélier (8). La tête se détache en ronde-bosse, sur la face antérieure du bloc, tandis que le reste du corps est seulement indiqué en bas-relief sur la face latérale de ce même bloc. Malgré la rudesse de l'exécution et le caractère tout conventionnel de certains détails, il y a de la puissance dans ce lion d'un aspect étrange, enchaîné au gros bloc d'où l'artiste n'a pas su le dégager tout entier. Mais de beaucoup le morceau le mieux réussi, c'est le taureau qui baisse la tête pour frapper de ses cornes (9). C'est vraiment une belle figure, digne d'être mise à côté de ce que l'Assyrie nous a laissé de mieux dans ce genre où elle a excellé. Quant aux figures humaines qui sont ici en majorité, elles sont en général d'un travail moins libre et moins soigné qu'à Boghaz-keuï; mais là encore il y a des différences et des inégalités très-marquées. Les personnages drapés sont les moins mauvais ; il y a un certain rhythme dans leur marche, leurs attitudes et leur ajustement ; mais ceux qui sont nus ou dont la courte tunique finit au-dessus du genou sont, pour la plupart, d'une naïveté qui touche à la barbarie (10).

Signalons un détail d'exécution que nous avons peine à nous expliquer : c'est le gros tore ou bourrelet qui, chez les personnages que nous appelons des prêtres, se détache du coude droit, tombe en

(1) Pl. 56, n° I; pl. 59 et 60. — (2) Pl. 56, n° III.

(3) Pl. 57, n° II. Faut-il rapprocher ce que nous appelons le *lituus* des *barsoms* ou baguettes qui servaient aux Mages à prédire l'avenir ? Mais on appelle chez les écrivains grecs ῥάβδοι l'instrument de divination qu'ils employaient, et on en parle comme d'un faisceau de verges. Un passage du prophète Osée, où il attaque les superstitions syriennes auxquelles s'abandonne le peuple d'Israël, ferait plutôt songer à quelque instrument analogue : « Mon peuple demande avis à son bois, et son bâton lui répond ; car l'esprit de fornication les a fait errer, et ils se sont prostitués en abandonnant leur Dieu » (IV, 12). Voir Rawlinson, *The five great monarchies*, t. III, p. 125 et suiv.

(4) Pl. 57, n°s III et II ; pl. 56, n° III. — (5) Pl. 58. — (6) Pl, 56, n° II.

(7) Pl. 60. — (8) Pl. 57, n° I et II. — (9) Pl. 57, n° III.

(10) Voir surtout les planches 56 (n° II), 61, 62 et 63.

avant de la figure et au-dessous du genou, puis se rattache au bas de la robe (1). Au premier moment, nous avions cru voir là un bâton, tant cet objet a une forte saillie et une direction verticale. Un examen plus attentif nous a fait penser qu'il ne fallait pas y chercher autre chose qu'un détail du costume, mais nous ne saurions dire si le sculpteur a seulement, par un de ces partis-pris qui sont fréquents chez les artistes primitifs, exagéré le contour de la robe, peut-être bordée d'une ganse, ou bien s'il a représenté un ornement détaché, qui partirait de la manche et pendrait jusque tout près du sol. Nous avions déjà remarqué le même procédé ou le même ornement à Boghaz-keuï; mais, par suite du mauvais état des figures où il se rencontre, il y paraît moins caractérisé (2).

Pour Euïuk comme à Boghaz-keuï, c'est en Assyrie que nous retrouvons l'origine de la plupart des motifs qu'ont employés ici l'architecte et le sculpteur. Tout ce que nous entrevoyons du plan nous fait songer à une copie réduite des grands édifices royaux des bords du Tigre. De même pour le sujet des sculptures. Si le grand lion de la planche 57 avait été taillé dans une matière moins dure que le granit, si l'exécution en était ainsi devenue un peu plus fine, on pourrait le prendre pour un fragment détaché de quelque palais ninivite : c'est une habitude propre aux sculpteurs assyriens que ce mélange, dans une même figure, des procédés de la ronde-bosse et de ceux du bas-relief. Nous avons déjà rappelé les grands bas-reliefs taillés dans le roc, non loin de Ninive, où des personnages sont supportés par des animaux réels ou fantastiques comme était debout ici sur l'aigle bicéphale la figure dont il ne subsiste que le pied. Le combat du lion et du taureau, dont nous avons ici une variante, le combat du lion et du bélier, paraît avoir eu, dans l'art asiatique, un sens symbolique. On le trouve représenté à Persépolis (3), et de là, comme d'autres motifs analogues, il avait été porté jusque dans cette Étrurie dont l'art s'inspire si souvent de traditions orientales (4). Il en est de même du lièvre : les sculpteurs assyriens le figurent souvent étreint dans les serres d'un aigle ou d'un vautour qui le dévore (5). Des béliers qui rappellent tout à fait ceux d'Euïuk défilent dans des pompes guerrières ou religieuses à Ninive et à Persépolis (6). L'ibex aux longues cornes recourbées s'y rencontre souvent aussi (7). Des ivoires provenant de Ninive offrent des figures de femme qui rappellent à certains égards notre figure assise de la planche 66 (8) ; mais celle-ci ressemble surtout d'une manière frappante à une reine qui, dans un bas-relief de Kouïoundjik aujourd'hui conservé au Musée britannique, est assise près de la table du festin, en face du roi couché ; c'est la même pose, le même mouvement des bras, dont l'un tient une coupe, l'autre ce qui paraît à M. Rawlinson un éventail (9). Nous trouvons dans un siége de ville, à Ninive, des personnages gravissant une échelle; ils sont placés, comme les nôtres (10), sur le montant, et non sur les barreaux; c'est la même naïveté et la même convention (11). Le sceptre orné, vers le milieu de sa hauteur, d'un anneau qui sert à le saisir, se retrouve dans la main de la principale figure du groupe de Bavian ; un éventail y est muni du même appendice (12). Les autels que nous offrent les monuments de l'Assyrie sont plus élégants de forme que ceux d'Euïuk (13); mais ils ont ce même trait caractéristique d'être plus larges au sommet qu'à la base (14).

Ce qu'il y a de particulier et d'étrange à Euïuk, c'est que là, à l'imitation des types et des procédés de l'art assyrien, se mêle d'une manière si imprévue cet emprunt fait à l'Égypte, cette adaptation du sphinx aux habitudes de l'architecture et de la décoration asiatique. Nous ne trouvons rien

(1) Voir surtout la planche 59, b. f. 56, nos I, II et IV, 60 et 64.

(2) Pl. 42 et 47. Dans les planches 50 et 56 (fig. I et II), l'artiste ne semble pas avoir voulu, par cette ligne, représenter autre chose que l'un des deux bords d'une robe ouverte sur le devant.

(3) Coste et Flandin, *Voyage en Perse*, Perse ancienne, pl. 102.

(4) *Inst. de corresp. arch. Monuments inédits,* IV, 56, 57, 58.

(5) Ainsi sur un plat de bronze reproduit par Layard dans ses *Monuments of Nineveh*, in-f°, 2e série, pl. 62.

(6) Layard, *Monuments*, 1re série, pl. 58, 60. Coste et Flandin, *Voyage en Perse*, pl. 106.

(7) Rawlinson, *Five Monarchies* (1re éd.), t. I, p. 179. — (8) Layard, *Monuments*, 1re série, pl. 89.

(9) *Five Monarchies*, t. II, p. 107 et 108. — (10) Pl. 62. — (11) Botta, *Monuments de Ninive*, pl. 97.

(12) Layard, *Monuments*, 2me série, pl. 51. — (13) Pl. 56, fig. I et III. — (14) Rawlinson, *Five Monarchies*, I, p. 386.

de pareil ni dans les autres monuments de la Ptérie ni sur aucun point de l'Asie Mineure : c'est là ce qui fait l'originalité d'Euïuk.

Si les ruines d'Euïuk, par ce côté, restent quelque chose d'isolé et d'unique au nord du Taurus, si, par leur caractère général, elles se rattachent aux influences et aux traditions assyriennes, c'est encore avec celles de Boghaz-keuï qu'elles ont les ressemblances les plus marquées. Entre les monuments, jusqu'à nous si incomplétement étudiés, de ces deux sites qui appartiennent l'un et l'autre au même district, la Ptérie d'Hérodote, il y a des traits communs qui supposent une étroite parenté. Négligeons des particularités qui, telles que l'emploi des animaux comme supports des personnages, se retrouvent ailleurs qu'à Boghaz-keuï et à Euïuk; il reste certains types, certains symboles que nous montrent ces deux séries de monuments de l'ancien art cappadocien et qui ne se rencontrent que là. C'est ce qui arrive pour l'aigle à deux têtes, ce type étrange que jusqu'ici on n'a point signalé, au moins dans la sculpture monumentale, hors de ce district. Le personnage à tiare basse et à longue robe qui se tient devant l'autel n'est pas moins caractéristique (1); nous l'avons vu tout pareil à Boghaz-keuï (2). Nous n'avons retrouvé nulle part ailleurs en Orient le bâton à crosse qui, avec de légères différences de forme, se montre, en Ptérie, tantôt dans la main des personnages, tantôt figuré en abrégé, comme un signe de consécration, sur le flanc des animaux. Il en est de même pour certains détails d'ajustement; ainsi la chasuble jetée par-dessus la robe, la tiare en forme de calotte et surtout ces chaussures à bout recourbé que portent ici tous les personnages qui n'ont pas les pieds nus (3). Certaines conventions sont identiques, ainsi l'allongement de la robe dont l'extrémité traînante forme derrière le personnage une sorte de bec ou de pointe, ainsi encore le bord antérieur de cette même robe exagéré, comme nous l'avons dit, en une sorte de gros et roide bourrelet. Or, quand on compare deux séries de monuments, il n'est rien qui soit plus important à noter que ces différences ou ces ressemblances de procédé; on peut emprunter à l'art d'un peuple voisin tel ou tel type, telle ou telle figure; mais là où se révèlent le mieux l'origine commune et l'identité d'habitudes, c'est dans ces partis-pris, adoptés pour rendre certaines formes que l'artiste n'est point encore assez habile pour copier fidèlement. Dans le même ordre d'idées, indiquons un dernier trait qui est commun à toutes ces figures de la Ptérie et qui les distingue, d'une manière très-sensible, des figures assyriennes: c'est que la musculature n'y est jamais accusée avec la même franchise. Nous trouvons ici partout, dans le nu, quelque chose d'incertain et de mou qui est éloigné de la précision un peu dure du style assyrien. Seuls, les animaux sont parfois traités avec plus de vigueur : peut-être avaient-ils été assez multipliés par l'art assyrien sur des vases, étoffes et tapis, que le commerce transportait dans toute l'Asie antérieure, pour que ces mêmes sculpteurs, qui ne savaient pas indiquer par un contour ferme et précis la forme humaine, n'eussent guère qu'à copier des types connus pour représenter un lion ou un taureau.

Nous croyons ne nous être trompés ni sur la destination primitive de l'édifice dont le village d'Euïuk recouvre les ruines, ni sur le caractère général de ces représentations auxquelles nous avons attribué un sens religieux. Quelles conceptions exprimaient ces groupes et ces symboles ? Il nous est encore plus difficile de le deviner ici qu'à Boghaz-keuï; tout ce que nous entrevoyons, c'est que le taureau chez qui, dans deux de nos bas-reliefs, les organes de la génération sont très-accusés, y jouait un grand rôle. Or, le taureau passe pour représenter, dans le système de la théologie perse, l'élément humide, une des sources de la vie et de la fécondité. Aucun vestige à Euïuk, au moins dans ce qui nous a été conservé, de ce culte de la mandragore dont nous avons retrouvé partout les traces à Boghaz-keuï. Si nous ne pénétrons pas la signification des symboles employés à Euïuk, à plus forte raison nous est-il impossible de rien savoir de l'histoire du monument.

(1) Pl. 56, n° I. — (2). Pl. 42, 47, 50 et 51.

(3) Nous avons montré ailleurs (*Revue archéologique*, nouv. série, t. XII, p. 6-9) que cette chaussure ne se retrouve que par exception dans les sculptures assyriennes.

A Boghaz-keuï, nous avons signalé une surface de roc couverte de signes qui sont peut-être les débris d'une ancienne inscription. A Euïuk, nous n'avons rien aperçu qui ressemblât à de l'écriture; Hamilton y avait copié une ligne, écrite en caractères analogues aux caractères phrygiens, que nous n'y avons pas retrouvée (1). On n'a d'ailleurs rien tiré jusqu'ici de ces quelques lettres. L'histoire ne nous fournit aucun renseignement qui puisse suppléer au manque de documents écrits, et la présence à Euïuk de formes certainement empruntées à l'Égypte ne fait que nous rendre plus perplexes. Faut-il faire remonter cette imitation jusqu'à l'époque où Ninive elle-même subissait à certains égards l'influence des arts égyptiens, dont les types et les produits avaient été, beaucoup plus tôt qu'on ne le croit d'ordinaire, portés par la guerre, la conquête et le commerce bien loin de la vallée du Nil, en Occident jusqu'en Étrurie, en Orient non-seulement chez les Phéniciens, mais bien plus loin, dans tout le bassin de l'Euphrate et du Tigre? Cette hypothèse n'aurait rien d'inadmissible. Il faut pourtant remarquer que le style égyptien ne paraît guère avoir été employé en Assyrie que dans des objets de petite dimension, tels que des scarabées, des plats ou des ivoires; on n'a encore trouvé qu'une fois à Ninive le sphinx utilisé dans la décoration architecturale d'un édifice. C'est à *Nimroud*, dans le palais du sud-ouest, que M. Layard a fait cette découverte. Il y a là deux sphinx, tout pareils l'un à l'autre, aux deux côtés d'une porte (2). Ce qui est curieux, c'est que ces sphinx, dans la capitale même de l'Assyrie, reproduisent bien plus exactement que ceux d'Euïuk le type consacré par l'Égypte. Ils sont couchés, sculptés en ronde-bosse, et perpendiculaires à la voie. Ce qui trahit une main assyrienne, c'est qu'ils ont sur la tête, au lieu du *claft* ou de la coiffure égyptienne, la tiare droite ornée de l'uréus, telle que la portent les grands taureaux à face humaine; ce sont aussi les ailes, que l'on ne trouve attribuées au sphinx en Égypte que très-rarement, et cela seulement dans les peintures. Si l'emploi du sphinx comme motif de décoration est presque sans exemple dans l'Assyrie propre, qui, par l'intermédiaire de la Phénicie entretenait avec l'Égypte des relations suivies, n'est-il pas bien surprenant de le rencontrer dans un canton montagneux et sauvage de la Cappadoce, au nord du Taurus? Il est une autre explication qui, tout en n'étant pas elle-même exempte de difficultés, paraîtra pourtant peut-être préférable: c'est celle qui verrait dans cet édifice un palais élevé après la conquête de l'Égypte par les Perses. M. Barth a cru trouver dans le palais de Boghaz-keuï la résidence d'été du prince ou du satrape qui gouvernait la Cappadoce septentrionale, et dans celui d'Euïuk, situé au centre d'une plaine plus basse, sa résidence d'hiver. Nous ne savons s'il y a entre les deux sites une différence de climat qui justifie cette assertion; quoique Euïuk soit placé loin des montagnes et un peu moins haut au-dessus du niveau de la mer, les hivers, à en juger d'après l'apparence des maisons, doivent encore y être rigoureux. Pour nous, puisque en pareille matière on ne peut que hasarder une conjecture, nous serions disposés à voir dans les deux palais de Boghaz-keuï et d'Euïuk deux résidences non pas simultanées, mais successives. Boghaz-keuï occuperait l'emplacement de l'ancienne cité des Ptériens; après que Crésus eut mis cette ville à sac et en eut rasé les édifices, quand les victoires de Cyrus eurent fait entrer la Cappadoce dans l'empire perse, quelque prince postérieur aurait remplacé le palais détruit par une résidence construite à quelques lieues de la précédente. Nous nous expliquerions ainsi tout ce qu'il y a entre Boghaz-keuï et Euïuk à la fois de différences et de ressemblances. On aurait conservé certains symboles qui étaient peut-être comme le blason de la dynastie locale, certains costumes nationaux et traditionnels; mais la suprématie perse et le temps auraient amené des changements dans les conceptions religieuses, et nous aurions à Euïuk les monuments d'un culte autre que celui qui est figuré à Boghaz-Keuï et que caractérise le symbole de la mandragore, dont nous n'avons retrouvé aucune trace à Euïuk. Dans cette hypothèse, la conquête de l'Égypte, en conduisant sur les bords du Nil les généraux perses et les princes vassaux, aurait pu donner à quelqu'un de ceux-ci, ébloui de tant de merveilles, l'idée et le désir d'en reproduire une

(1) *Researches in Asia minor*, T. I, p. 383. — (2) *Nineveh and its remains*, t. I, p. 348.

partie dans son palais ; ainsi en France, au seizième siècle, après les guerres d'Italie, nos rois et nos grands seigneurs se faisaient bâtir des châteaux décorés à l'italienne.

Des observations et des rapprochements qui précèdent, voici ce qui nous semble résulter : nous avons, dans les sculptures de la Ptérie, la traduction, obscure encore pour nous en plus d'un point, de croyances qui, avec certaines conceptions et certains symboles propres à la Cappadoce, se rattachent à la famille de ces religions naturalistes dont on retrouve les monuments depuis Tarse jusqu'à Ninive, depuis Tyr jusqu'à Babylone. Au point de vue de la technique, nous devons signaler d'étroits rapports entre les sculptures de Boghaz-keuï ainsi que d'Euïuk et les figures que nous avons les premiers découvertes en Phrygie, à Ghiaour-kalé (1) ; cette ressemblance est si sensible qu'elle a frappé tout d'abord jusqu'au kavas turc qui nous accompagnait. Les deux guerriers de Ghiaour-kalé s'ils, avaient hache ou massue, seraient tout pareils à trois des figures du grand bas-relief de l'enceinte principale et à l'une de celles du couloir ; c'est même style, même attitude et même costume. Quelques-uns de ces traits caractéristiques se retrouvent aussi dans le guerrier de Nymphi, qui a trop longtemps passé pour une figure égyptienne. En rapprochant tous ces traits, on arriverait à définir un art, rameau détaché du tronc assyrien, qui paraît avoir fleuri d'abord dans la région centrale de l'Asie-Mineure, au nord du Taurus ; il a emprunté à l'art assyrien son style et ses motifs principaux ; mais il s'en distingue et par une touche plus rude et plus grossière, et par certains procédés qui sont sa marque originale.

Les monuments les plus complets et les plus variés que nous ait laissés cet art, c'est la Ptérie qui nous les a conservés ; en effet on ne trouve, de l'autre côté de l'Halys, que des figures isolées ou des motifs de pure décoration. Jusqu'à nouvel ordre, c'est donc la Cappadoce septentrionale que nous devons regarder comme le centre de cette culture, comme le foyer d'où cet art, porté en Phrygie et en Lydie tout à la fois par le commerce et la conquête, aurait rayonné vers la côte de la mer Égée et fourni aux Grecs leurs premiers modèles et leurs premières inspirations. Nous avons déjà travaillé à réunir les matériaux de cette définition en étudiant avec détail, dans la *Revue archéologique*, plusieurs des monuments de cette contrée, inconnus jusqu'ici ou mal décrits. Nous renvoyons à ces articles : t. XII, *Ghiaour-kalési, ses murailles et ses bas-reliefs ;* t. XIII, *le Bas-relief de Nymphi ; d'après de nouveaux renseignements ;* t. XIX, *Un bronze d'Asie Mineure*. Une nouvelle exploration de cette région si rarement visitée ne manquerait certes pas de fournir de nouveaux points de comparaison et nous permettrait de donner plus de précision à cette définition que l'on ne peut tenter jusqu'ici que d'une manière très-générale et en faisant bien des réserves.

Voici tout ce que nous avons trouvé à Euïuk de traces de l'époque gréco-romaine :

155.

A Euïuk, dans le foyer d'une maison. Lettres de 0m,05.

ΑϹΚΛ	Ἀσκλ-
ΗΠΙΑ	ηπιά-
ΔΗϹΤΗ	δης τῇ
ΙΔΙΑΓΥ	ἰδίᾳ γυ-
ΝΕΙΚΙΜ	νεικὶ μ-
ΝΗΜΗ	νήμη-
ϹΧΑΡΙ	ς χάρι-
ϹΑΝΕ	ς ἀνέ-
ΘΗΚΑ	θηκα.

Χάρις pour χάριν.

(1) Pl. 10.

D'Euïuk, j'allai visiter une ruine qui se trouve à une demi-heure vers le nord du village. Elle porte le nom de *Kaleh-hissar*, « le château de la forteresse ». La seule chose curieuse, c'est le roc conique qui se dresse au milieu d'un pays légèrement ondulé; c'est une véritable fusée de trachyte qui s'est partagée en deux pointes. Le géologue a plus à faire ici que l'archéologue. Les constructions que l'on aperçoit au haut du pic se réduisent à quelques mauvais murs en cailloutage. Le sommet est d'ailleurs trop aigu pour avoir jamais pu recevoir des constructions de quelque importance. Au pied du roc se trouvent les restes d'une ville turque. On distingue encore la mosquée, un grand bâtiment connu sous le nom de *Médressé*, un khan, de nombreux débris de maisons. Il faut aller maintenant jusqu'à une demi-heure au nord de la forteresse pour trouver le village du même nom. On nous avait aussi parlé de pierres qui porteraient des têtes, près d'un village voisin, *Kahlen-Kaïa.* Nous trouvons là deux niches rectangulaires pratiquées comme pour recevoir des statuettes, dans une paroi de roc taillée verticalement. Ce qui est plus étrange, ce sont des blocs horizontaux, dont la face supérieure a reçu du ciseau la forme d'un rectangle. Au milieu de cette surface se dresse une pointe conique semblable à celle dont est armé l'*umbo* de certains boucliers. La mieux conservée de ces saillies a, au bas du cône, 2 mètres de tour, et $0^{m}43$ de hauteur. La pointe en est un peu émoussée. Le plan rectangulaire qui la porte mesure $1^{m}20$ sur $1^{m}39$. Nous n'avons pas eu le temps de visiter un village situé à cinq heures d'Euïuk, *Irak*, où se trouvent, nous dit-on, des débris antiques, et, encastrées dans le mur de la mosquée, des « pierres écrites ». A Iusgat, on nous avait indiqué aussi différents sites antiques qui n'étaient malheureusement pas dans la direction que nous comptions suivre. A douze heures de marche vers le sud-est, du côté de la montagne appelée *Ak-dagh,* près d'un village nommé *Terzili,* se trouve un bain où il y aurait des marbres et des inscriptions. A *Kekiaïous*, deux heures d'Iusgat, on voit une ancienne forteresse, où il reste très-peu de chose. Enfin, vers le sud-ouest, dans la direction du *Tchitchek-dagh,* dans une montagne appelée *Bouzlu-dagh,* sont creusées des grottes connues sous le nom d'*Inn-i-Mourad.* D'après la description qu'on nous en fait, ce doivent être d'anciennes habitations taillées dans le roc.

Nous avons tenu à donner, toutes vagues qu'elles soient, toutes les indications que nous avons pu recueillir sur la Cappadoce septentrionale ; on verra, en jetant les yeux sur la carte de Kiepert, quels vastes espaces demeurent encore, dans cette région, tout à fait inexplorés et inconnus. Or, si un seul canton, celui où nous avons reconnu la Ptérie d'Hérodote, contient à lui seul tant de restes curieux d'un lointain passé, n'y a-t-il pas lieu d'espérer rencontrer dans des districts voisins quelque chose d'analogue? Il y aurait aussi beaucoup à attendre de fouilles que l'on entreprendrait à Boghaz-Keuï et surtout à Euïuk. Dans ce dernier endroit, le tertre qui porte le village doit recéler dans ses flancs bien des restes du palais ; rien ne serait plus aisé, avec un peu de temps et d'argent, dans la belle saison, que d'en dégager les fondations et d'en explorer tous les abords.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE XII.

ALADJA. — TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC.

Ce tombeau se trouve au sommet d'une pente recouverte de gazon; quand on est au pied du rocher, il faut escalader une hauteur de quatre mètres sur sa face légèrement en talus pour arriver à la chambre funéraire. Cette chambre et sa décoration extérieure sont d'une exécution maladroite et grossière. Deux colonnes engagées, dont la base et le chapiteau sont très-simples, portent un arc plein-cintre décoré d'une archivolte, très-simple aussi (fig. IV), reposant immédiatement sur les chapiteaux. La porte creusée sous cette arcade est en plate-bande, elle est entourée d'un chambranle et la baie se rétrécit à la partie supérieure. Sur le chambranle, à droite et à gauche, se voient les trous de scellement de la dalle qui fermait le tombeau. Entre l'arc et la plate-bande un disque saillant, légèrement creusé en cuvette, porte une tête de face, qui semble représenter le soleil ou Apollon; elle a peu de relief et le dessin et le modelé en sont on ne peut plus gauches (fig. I et III). La chambre sépulcrale est nue, elle contient deux lits rectangulaires, sans ornements, comme les montrent le plan (fig. II) et la coupe (fig. IV).

A droite de la chambre, sur la face du rocher, une niche cylindrique de plus de deux mètres de haut, plein-cintre aussi, est creusée. Elle est décorée de deux pilastres, avec bases et chapiteaux, qui portent le bandeau de l'archivolte. Le plan horizontal inférieur de cette niche est refouillé sur vingt centimètres de profondeur, comme l'indiquent le plan et l'élévation; c'était sans doute pour recevoir la plinthe de la statue du mort déposé dans le tombeau.

Toute cette disposition architectonique ne peut remonter plus haut que l'époque romaine.

PLANCHE XXXIII.

GHERDEK-KAÏAÇI. — TOMBEAU TAILLÉ DANS LE ROC, PRÈS D'ALADJA.

L'élévation de ce tombeau présente, au-dessus des colonnes, une première et large fasce et le commencement ou le reste d'une seconde; ces fasces semblent dénoter l'intention d'accuser une architrave reposant sur ces colonnes trapues. Il ne paraît pas cependant qu'il y ait eu là un entablement complet avec corniche. Du côté gauche, où se trouve la chambre la plus ornée, on distingue deux antes et les vestiges de leurs chapiteaux; la petite fenêtre carrée est ornée d'un chambranle et d'une sorte de fronton dont les angles portaient des ornements, trop frustes aujourd'hui pour qu'il soit possible de les bien définir. Le côté droit ne présente aucun de ces détails, ni ante, ni chambranle, ni fronton : une ouverture carrée simplement. Nous verrons la même différence se manifester dans l'intérieur des deux chambres.

I. *Plan du tombeau.* La chambre de gauche est plus grande que celle de droite et elle a, dans une sorte d'alcôve, un lit funéraire taillé dans la masse. Sous le portique est indiquée, en ligne ponctuée, la double excavation, postérieure sans doute, qui met en porte-à-faux la colonne de gauche et une partie de la colonne du milieu.

II. *Coupe longitudinale A B sur le portique.* On y voit, bien accusée, la différence des deux chambres sépulcrales. Dans l'une et dans l'autre le plafond est taillé en forme de toit, comme dans les tombeaux de la Phrygie et de l'Étrurie. Nous voyons aussi que les ouvertures qui donnent entrée aux chambres sont à peu près à la même hauteur au-dessus du sol du portique. Une troisième ouverture sur la paroi du fond est disposée de la même manière et suivant les mêmes dimensions : c'était sans doute l'entrée d'une troisième chambre dont l'exécution fut abandonnée.

III. *Coupe E F sur la chambre principale.* Le lit funéraire y est représenté, en pente de 0^{m}, 12.

IV. *Coupe G H sur la seconde chambre.* On voit que cette chambre est dépourvue de toute décoration. L'ensemble du tombeau est rudement taillé et n'offre pas, pour ainsi dire, une ligne droite; mais le travail est, dans cette chambre, particulièrement grossier. Le sol en est au niveau de celui du portique; dans l'autre chambre il est plus élevé.

V. *Coupe transversale.* Cette coupe montre le talus assez accentué du rocher; il en résulte que la ligne intérieure du fût des colonnes est verticale et que toute la diminution du fût, qui est grande, porte sur la ligne extérieure. Nous ne croyons pas cependant que les rudes ouvriers qui ont creusé ce tombeau aient pu connaître la règle par laquelle Vitruve prescrit de disposer ainsi les colonnes des temples. (Liv. III, c. 5.)

VI. *Coupe du double caveau creusé sous le portique.* Le vestibule a une entrée carrée qui s'ouvre sur la façade et il en a une seconde, plus petite, qui s'ouvre dans le sol du portique, au pied d'une colonne.

VII. *Plan du double caveau.* M. Texier a mesuré en Phrygie un tombeau creusé dans le roc qui porte aussi le nom de Gherdek-Kaïaçi. Ce tombeau n'est pas sans offrir une certaine analogie avec celui que nous venons de décrire ; cependant l'architecture grecque y est bien plus nettement accentuée ; nous n'admettrons pas pour cela, avec M. Texier, que le tombeau d'Aladja rappelle plutôt les monuments égyptiens que ceux de la Grèce. (*L'Univers, Asie Mineure*, p. 617.)

PLANCHE XXXIV.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). SARI-KALEH (LA FORTERESSE JAUNE).

M. Texier a donné le plan, peu exact, de la seconde forteresse, *Iénidjé-Kaleh*, qu'il appelle l'Acropole, et dont nous n'avons pas reproduit la photographie, moins frappante que celle de *Sari-Kaleh*.

Iénidjé-Kaleh est de beaucoup la plus petite des deux forteresses, mais ses murailles *cyclopéennes* et leurs ressauts formant de petites tours rectangulaires sont très-bien conservés.

PLANCHE XXXV.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). INSCRIPTION OU BAS-RELIEF TAILLÉ DANS LE ROC.

PLANCHE XXXVI.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). VUE GÉNÉRALE DES ROCHERS DE IASILI-KAÏA.

Cette vue, prise dans la direction du Sud-Ouest, montre que les rochers de Iasili-Kaïa n'ont pas une grande hauteur ; elle en indique la silhouette qui se détache sur des collines couvertes de broussailles. A la distance où était placé l'instrument, il était impossible que l'épreuve photographique pût donner le moindre détail des bas-reliefs. Les lettres C, E, placées au bas de la planche indiquent pourtant les bas-reliefs dont la place est visible. Au-dessus de la lettre S se trouve l'ouverture qui donne entrée au couloir où se voient les bas-reliefs N, O, P (voyez les lettres C, E, N, O, P, dans le plan général, planche 37).

Dans les planches qui vont suivre on verra que, même dans les épreuves prises spécialement pour chaque bas-relief et dans les meilleures conditions de lumière et de distance que nous ayons pu choisir, nous n'avons pas toujours obtenu des images bien franches et telles que l'œil puisse s'y reconnaître sans le secours de quelques explications. Le relief peu accentué de ces sculptures, l'état plus ou moins fruste d'un certain nombre d'entre elles, la couleur du rocher, les nombreuses taches de mousse et de lichen dont il est parfois recouvert, ont été cause de l'aspect confus que présentent certaines planches. C'est pour cela que nous avons reproduit dans la planche XXXVIII l'ensemble des bas-reliefs plus clairement dessinés et avec tous les détails que nous avions notés. Les photographies, rendues plus claires par ce dessin d'ensemble, serviront à le contrôler.

PLANCHE XXXVII.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). PLAN DES ROCHERS DE IASILI-KAÏA.

Ce plan représente une section horizontale des rochers à la hauteur des bas-reliefs. On y distingue la grande enceinte, large de 11 ^{m}40, et la petite enceinte ou couloir, avec ses diverses issues. Les différentes parois où sont sculptés les bas-reliefs sont cotées, et chaque bas-relief est indiqué par une lettre qui permet de le retrouver dans les planches suivantes.

Le bas-relief P est indiqué ici trop grand ; il aurait, à l'échelle du plan, 2 ^{m} 40 et il n'a en réalité que 1 ^{m} 40 de large.

PLANCHE XXXVIII.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. DÉVELOPPEMENT DES BAS-RELIEFS DE LA GRANDE ENCEINTE.

Ce développement, à une même échelle, des bas-reliefs de la grande enceinte, a dû être disposé en trois parties pour ne pas trop réduire cette échelle et pour rester dans les limites du cadre de la planche. La première partie comprend tout le cortége de gauche, la seconde partie représente le cortége de droite, et la troisième nous montre l'ensemble du grand bas-relief central où les deux cortéges viennent se rencontrer.

On voit ainsi que le cortége de gauche se compose de quarante-cinq figures, y compris celles qui en portent le chef, et que celui de droite en a vingt-deux seulement. Cette planche permet de comparer la grandeur des différentes figures; elle montre aussi la relation des bas-reliefs entre eux et la hauteur de chacun au-dessus du sol.

La suppression des grandes ombres, des taches de toute sorte qui rendent les photographies obscures ou confuses, nous a permis d'indiquer clairement l'ensemble et même les détails de tous les bas-reliefs. Dans les descriptions particulières qui vont suivre, il faudra parfois recourir à cette planche d'ensemble pour retrouver certains détails qui sont presque invisibles sur les photographies. A cette fin, des lignes ponctuées séparent les bas-reliefs qui occupent les différentes parois, et des lettres de rappel indiquant la place de chacun d'eux dans le plan général permettent de trouver facilement le bas-relief détaillé correspondant. Sur chaque photographie ou dessin est indiquée la dimension des figures représentées. Il faudra recourir à l'explication des différentes planches pour trouver la description détaillée de chaque bas-relief.

PLANCHE XXXIX.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DE LA GRANDE ENCEINTE.

Lettre A du plan. Ce bas-relief est légèrement en talus : c'est à cela sans doute et à la nature un peu plus tendre du rocher qu'il faut attribuer son état fruste. La ligne inférieure est à $0^m, 70$ du sol actuel; il se compose : 1° de douze figures semblables, au bonnet pointu, aux chaussures recourbées, à tunique courte, qui semblent danser ou courir. Les deux premières figures à droite sont un peu séparées des dix autres, peut-être à cause seulement d'un accident originel du rocher; 2° d'un personnage placé en tête des précédents, coiffé aussi d'une mitre pointue et vêtu d'une robe longue sur les bords de laquelle on voit, à droite et à gauche, des pointes comme des dents de scie. Les pieds de cette figure ne paraissent pas, le profil de son visage n'existe plus, à peine peut-on soupçonner l'existence d'une barbe. M. Texier (pl. 75) a reporté ce personnage sur la paroi suivante A', et il a mis une figure de trop dans la troupe précédente.

Sur le retour A' du plan sont sculptées trois autres figures dont nous n'avons pas reproduit la photographie et qui semblent faire partie de ce premier groupe du cortége de gauche. On les trouvera dans le dessin d'ensemble, pl. 38. Elles ont la même grandeur que les précédentes, et sont placées six à sept centimètres plus haut. Ce sont : 1° à gauche, deux figures semblables à la dernière ci-dessus décrite et dont les oreilles et la barbe sont un peu apparentes; 2° un personnage semblable à ceux qui courent ou dansent, mais marchant. On voit que ces trois figures ont eu sur le devant de leur mitre un ornement, une sorte d'*ureus*, dont l'état fruste du bas-relief ne permet pas de saisir le détail. M. Texier a donné ces trois figures (pl. 75), mais il les a restaurées, et elles sont rendues très-inexactement.

PLANCHE XL.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DE LA GRANDE ENCEINTE.

Lettre B du plan. Au-dessous de ce bas-relief règne une plinthe de $0^m\ 22$ qui se rattache par une gorge à une banquette qui dépasse de $0^m\ 40$ le sol actuel. Les deux premières figures à gauche sont coiffées de mitres recourbées en avant et cannelées; elles portent aussi la robe longue à pointes latérales. L'une, encore recouverte en partie d'un stuc luisant et dur, porte à deux mains un instrument que la fente du rocher a fait disparaître, ou plus probablement une tige qui se terminait par cet anneau ovale, traversé par une bande verticale, que nous appelons la *mandragore*, et que nous retrouverons dans presque tous les bas-reliefs. Elle est très-visible dans la photographie, au bord supérieur du cadre, près de la mitre recourbée du personnage. La seconde figure semble dans l'attitude du pugilat; au-dessus de sa main gauche on distingue très-bien encore la *mandragore* qu'elle portait. La troisième figure, à mitre pointue et droite,

à tunique courte et chaussures recourbées, porte sur l'épaule une sorte de masse d'armes, ou de sceptre terminé par une boule, qu'il tient dans sa main droite, tandis que l'autre main est portée en avant. La quatrième et la cinquième figures sont tout à fait semblables et de même mouvement; seulement, dans celle-ci, le coude gauche paraît s'appuyer sur un *bâton* (?) vertical qui repose sur sa chaussure recourbée. La sixième est semblable à la troisième. Il est visible que toutes les mitres de ces personnages étaient cannelées, comme celles des grandes figures que nous étudierons plus loin. Chacune d'elles porte sur le front un appendice, qui était peut-être un ornement, mais qui ressemble aujourd'hui à une sorte de visière. La septième figure a la mitre recourbée, ses deux mains sont portées en avant, son coude gauche est appuyé sur le *bâton* vertical. La huitième figure, à mitre droite cannelée, paraît avoir une longue barbe; elle porte de sa main droite le sceptre à boule appuyé sur l'épaule, et de sa main gauche une sorte de *trident* (?), aussi distinct dans la photographie que sur le rocher. La neuvième et dernière figure paraît avoir une barbe longue et tressée; elle porte aussi le sceptre terminé par une boule, et de son coude gauche descend également un bâton vertical sur lequel il semble s'appuyer.

M. Texier, dans sa planche 76, a rendu inexactement la robe des deux premiers personnages, le mouvement de leurs bras et surtout l'objet qu'ils portent. Il a fait de celui-ci une croix ansée qui n'existe nullement. A la troisième figure, il donne une massue de sauvage qui n'existe pas, non plus que le feu qu'il fait porter à la septième, ni le vase qu'il met dans la main de la neuvième. Du *trident* que porte la septième, et qui est si net encore sur le rocher, il fait également et avec aussi peu de raison une croix ansée. Pour les autres figures, partout où M. Texier a indiqué une massue il faut voir le sceptre terminé par une boule.

Dans l'angle qui vient après ce bas-relief se trouve une anfractuosité où il ne semble pas qu'il y ait jamais eu aucune figure sculptée.

PLANCHE XLI.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DE LA GRANDE ENCEINTE

Lettres C, C' du plan. La plinthe sur laquelle repose ce bas-relief est à la même hauteur que la plinthe du précédent, seulement elle est en pente dans la première moitié, à gauche; haute de 0^{m}43 à l'extrémité, elle a 0^{m}50 au milieu; la seconde moitié est horizontale sur 0^{m} 60 de hauteur. Cette plinthe se relie par une gorge à une banquette de 0^{m}, 40 de large sur 0^{m}, 42 de hauteur jusqu'au rocher aplani qui, en ce point, forme le sol. La première figure à gauche a la mitre pointue et cannelée, la tunique courte, les chaussures recourbées, et la pose déjà décrite. Cette figure, assez fruste, n'est pas représentée dans cette planche; on la trouvera dans la planche 38. La seconde, un peu plus grande, a le coude gauche appuyé sur un *bâton* vertical et porte dans la main droite une arme en forme de faulx, que nous verrons plus distinctement aux mains des douze personnages qui composent le bas-relief N, représenté dans la planche 52. La *mandragore* qu'elle portait dans la main gauche est visible. La troisième figure, un peu plus grande encore, porte aussi une faulx dans la main droite.

M. Texier (planche 76) a mis à tort une massue dans la main de cette troisième figure. Il paraît avoir vu les tiges qui se terminent par la *mandragore* dans la main gauche des deuxième et troisième figures. Il a omis, dans la deuxième et dans plusieurs autres appartenant au bas-relief précédent, le *bâton* qui paraît en soutenir le coude.

Au milieu du bas-relief viennent deux figures singulières, fantastiques, dont la tête, par exception, semble représentée de face; elles portent une sorte de barque, cannelée aussi, ou de bassin, à moins que ce ne soit un croissant analogue à celui que nous allons rencontrer dans le bas-relief suivant. Il est impossible de distinguer les traits de leur face plate; on devine pourtant des cornes ou de longues oreilles. A droite et à gauche se voient des appendices qui paraissent se rattacher à la tête de ces étranges figures. Leurs tuniques sont coupées obliquement par le bas, à celle de droite on voit distinctement des pieds de bouc. Ces deux figures singulières sont portées sur une sorte de cartouche incliné, formant piédestal et découpé dans la plinthe.

La sixième figure, qu'une fente du rocher a forcé d'éloigner un peu, tient aussi dans la main droite la faulx, sa main gauche porte la *mandragore*, parfaitement visible au bord supérieur du cadre. La mitre et l'arme de la septième figure sont rongées, mais la *mandragore* que portait sa main gauche est parfaitement conservée; elle est même très-nettement venue dans la photographie. La huitième figure, toujours semblable de mouvement et d'ajustement, porte aussi la faulx de la main droite, et de la main gauche la *mandragore* dont on distingue très-bien la tige dessinant une courbe ondulée. La neuvième figure, placée sur le retour C' du plan, était pareille aux précédentes; mais une partie de la tête, l'avant-bras gauche et la *mandragore* qu'il portait probablement, ont disparu avec l'angle du rocher.

On voit à droite, sur la planche, la première figure du bas-relief D.

PLANCHE XLII.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DE LA GRANDE ENCEINTE.

Lettre D du plan, première partie. Cette planche donne les deux premières des six figures qui composent le bas-relief D. La plinthe est à la même hauteur que dans le bas-relief précédent, seulement ici la hauteur du champ est plus grande de 0^m, 13. La première figure, dont le profil a disparu, est enveloppée d'une sorte de chasuble et coiffée d'une calotte; ses chaussures sont recourbées; elle tient dans la main droite un *lituus* renversé et sa main gauche porte, dans une espèce de coupe, la *mandragore* (voir planche 38). Sur sa tête est posé un globe ailé. Nous retrouverons deux fois encore ce même personnage, toujours accompagné du globe ailé.

La seconde figure porte une mitre pointue et des chaussures recourbées; son coude est appuyé sur un *bâton* vertical. Une sorte de croissant semble attaché à sa mitre, sur le devant de laquelle on distingue la trace d'un ornement. Ce personnage a aussi deux ailes relevées, que M. Texier a dessinées très-inexactement, comme on peut s'en assurer en comparant sa planche 77 avec la photographie.

Une large fente du rocher sépare cette figure de celles qui composent la planche suivante.

PLANCHE XLIII.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DE LA GRANDE ENCEINTE.

Lettre D du plan, deuxième partie. Cette deuxième partie du bas-relief D se compose de quatre figures. Les deux premières, qui forment la troisième et la quatrième de l'ensemble du bas-relief, ont leur partie supérieure cachée dans l'ombre que projette en cet endroit le rocher plus saillant. Ces deux figures ont 0^m, 80 de hauteur, toutes deux sont coiffées d'une calotte, comme la première figure de ce bas-relief (planche 42); elles sont vêtues d'une robe longue cannelée verticalement, leurs pieds ne paraissent pas. L'une porte de sa main droite, placée en arrière, un objet rond, soit un éventail, soit un miroir; son bras gauche a disparu, mais à la hauteur de son front est une main tenant une tige à laquelle sont attachées quelques feuilles; l'autre porte aussi de sa main droite un objet qui ressemble à une corne qu'elle tiendrait par la pointe; on ne voit plus ce qu'elle a pu tenir de sa main gauche.

M. Texier rend à la première son bras gauche et fait reposer sa main sur l'épaule de la figure suivante; il met dans la main droite de celle-ci une faucille (pl. 77).

La figure qui vient ensuite a deux ailes, la mitre pointue et cannelée, et porte à sa partie antérieure la trace d'un ornement; son coude gauche est appuyé sur un *bâton* vertical, sa jambe droite est enveloppée d'une sorte de robe à queue, cannelée ou plissée obliquement; cette robe paraît ouverte par devant, car la jambe gauche, portée en avant, est dégagée. Nous remarquons ici au coude droit un appendice, sorte de manche flottante, qui nous avait déjà frappés dans les figures de Ghiaour-Kaleh (page 159, pl. 10), et qui se retrouve à Boghaz-Keuï plusieurs fois répété. Ce personnage tenait de sa main gauche la *mandragore*, restée intacte dans le haut du bas-relief. Ici encore, M. Texier a fort inexactement indiqué les ailes, il supprime la *mandragore*, et enfin il enveloppe les deux jambes dans la robe, ce qui, on peut le voir, n'existe pas. Nous ne savons sur quoi il se fonde pour voir une femme dans ce personnage (Vol. I, page 226).

La dernière figure a 0^m 80 de hauteur. La partie supérieure de sa mitre est détruite; elle tient de sa main gauche la *mandragore* dont la tige est ici tout à fait droite. Son coude est appuyé sur un bâton vertical; de la main droite elle tient, appuyé sur l'épaule, un disque au bout d'une hampe. Le coude droit a le même appendice que nous avons décrit dans la figure précédente. M. Texier n'a pas vu ici la mandragore, ni le disque emmanché que porte ce personnage. On peut constater dans notre photographie que la jupe dont il enveloppe les jambes n'existe pas.

La plinthe remonte de 0^m, 07 sous ces deux derniers personnages; elle a 0^m 28 de hauteur ; au-dessous règne une rigole de 0^m, 14 de large sur 0^m, 05 de profondeur, disposée probablement pour l'écoulement des eaux.

PLANCHES XLIV ET XLV.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). BAS-RELIEF PRINCIPAL DE LA GRANDE ENCEINTE.

Lettre E du plan. Le bas-relief E se compose de neuf figures humaines, comme on peut le voir dans la planche 38; mais la planche 44 n'en montre que huit, la première à gauche étant restée en dehors de l'épreuve photographique. Ce bas-relief principal, où viennent se rencontrer les deux cortéges, est malheureusement un de ceux où les contours sont

le plus effacés; il s'éclairait mal et pour tres-peu de temps dans la saison où nous nous trouvions à Boghaz-Keuï, et les plaques de lichen, par leur abondance, ont aussi contribué à rendre nos épreuves plus vagues et plus incertaines. C'est pour cela que nous avons donné dans la planche 45 une seconde épreuve à plus grande échelle des trois figures principales du cortége de droite.

La première figure à gauche, celle qui manque dans la planche 44, a 1^m, 37 depuis la pointe de la mitre jusqu'au dessous de ses pieds. Ceux-ci reposent sur deux rochers escarpés. La jambe droite est enveloppée d'une robe non cannelée, l'autre est dégagée. Le coude gauche, sous lequel on aperçoit la poignée d'épée semi-lunaire, est appuyé sur le *bâton* vertical. Cette figure est fruste; il est impossible de distinguer si elle a tenu quelque chose dans la main gauche. Ses pieds correspondent, comme hauteur, avec ceux de la seconde figure et avec le haut du cadre du bas-relief précédent. M. Texier (planche 78) n'a pas indiqué la poignée de l'épée.

La seconde figure a 1^m 50 de hauteur; elle est coiffée de la mitre pointue et cannelée, son coude est appuyé sur le *bâton* vertical, ses pieds reposent également sur des rochers. On voit sous le coude gauche de ce personnage la poignée d'une épée dont la pointe reparaît derrière; sa main droite porte, appuyé sur l'épaule, le sceptre terminé par une boule, sa main gauche tient une longue hampe verticale, peut-être une lance, qui descend plus bas que ses pieds. On en retrouve l'extrémité au-dessous du grand trou qui existe dans le rocher sous la main gauche. Entre le haut de cette hampe et la mitre se retrouve la *mandragore*, sans qu'on puisse voir à quelle tige elle se rattachait et comment elle était portée. La jambe droite est fruste et paraît trop grosse : peut-être était-elle enveloppée ici aussi de la robe ouverte; la jambe gauche, en avant, est dégagée. M. Texier a oublié dans ce personnage la poignée et la pointe de l'épée, ainsi que le *bâton* sous le coude; il a changé une fois de plus le sceptre en massue, et, supprimant la partie inférieure de la hampe, il a fait de la partie supérieure une épée.

La troisième figure, qui forme la tête du cortége de gauche, en est aussi la plus grande : elle a 1^m 78 de haut. Portée sur les épaules de deux personnages à mitres recourbées, dont les robes longues ont les pointes latérales que nous avons déjà remarquées planche 39, et dont les pieds ne sont pas apparents, cette figure barbue tient de la main droite, appuyé sur l'épaule, un sceptre dont la boule est un peu plus ornée que celle que nous avons vue jusqu'à présent; sa main gauche présente la mandragore portée sur une tige contre laquelle sont dressées deux feuilles qui donnent à l'ensemble l'aspect d'une fleur en forme de calice; sa mitre pointue est cannelée, la poignée de son épée est visible. Au devant d'elle se trouve la partie antérieure d'un taureau, coiffé aussi de la mitre pointue. Tout le relief du milieu de cette figure a disparu. M. Texier a ajouté des pieds aux deux figures courbées qui portent ce personnage, il a ajouté aussi des cannelures sur leurs robes, mais il n'en a pas vu les pointes latérales. Du sceptre il fait une lourde massue, de l'appendice du coude une sorte d'ergot recourbé et de la mitre du taureau une corne. Il a indiqué aussi la poignée d'épée beaucoup trop grande.

La quatrième figure, qui forme la tête du cortége de droite, a 1^m 58 de haut; elle est coiffée d'une mitre cylindrique, cannelée, et qui paraît aussi crénelée à sa partie supérieure; sa longue robe à larges manches est cannelée ou plissée verticalement, ses cheveux tombent en une longue tresse sur ses épaules jusqu'à la ceinture qui lui serre la taille; on distingue très-bien son anneau d'oreille. Portée sur un lion qui semble descendre des montagnes et dont la queue tombe en se recourbant à son extrémité, cette figure, qui paraît féminine, présente aussi la *mandragore* accompagnée de feuilles et d'un accessoire difficile à définir; son coude est appuyé sur un bâton vertical, et le taureau mitré est placé devant elle comme dans la figure précédente. Du *bâton* qui soutient le coude, M. Texier fait une sorte de béquille, qu'il appelle un sceptre; ce qu'il a ainsi traduit dans le haut n'est autre chose, croyons-nous, que la main gauche de la figure apparaissant au-dessus du bras droit.

La cinquième figure, la seule dans le cortége de droite qui paraisse appartenir au sexe masculin, a 1^m 30 de haut. Elle a le même costume que la plupart des figures de l'autre cortége et l'on voit la poignée de son épée dont l'extrémité reparaît derrière; elle porte de la main gauche une hache à deux tranchants, appuyée sur l'épaule, et, comme la précédente figure, elle est debout sur un lion posé horizontalement sur des montagnes et dont la queue est redressée. Ce personnage, qui se retrouve, semble-t-il, dans le bas-relief P (planches 50 et 51), s'appuie sur un bâton incliné que tient sa main droite et qui repose sur la tête du lion; au-dessus de cette main se voit une sorte de petit monstre sans bras, dont la tête est formée par la *mandragore* et dont les pieds ont aussi des chaussures recourbées. Au coude de cette figure, placé en arrière, nous voyons le même appendice dont nous avons déjà parlé. M. Texier exagère encore cet appendice; il fait de la hache une sorte de croix, et il donne au petit monstre une tunique qui n'existe pas.

Les sixième et septième figures ont un costume identiquement pareil à celui de la quatrième déjà décrite: l'une a 1^m 26 de haut, l'autre 1^m 18. Toutes deux ont des chaussures recourbées et sont portées sur un aigle à deux têtes dont l'envergure est de 0^m 85; leurs mains sont portées en avant, leurs coudes sont appuyés sur des *bâtons* verticaux, elles ont aussi des pendants d'oreilles. M. Texier fait tenir le bâton par la main droite de la sixième figure, tandis qu'il est en réalité sous la pointe du coude; il met dans la main droite de la septième une fleur que nous n'avons pu voir, et il déplace encore le *bâton* qui est bien ici aussi sous la pointe du coude.

Pour juger de la forme de l'aigle, qui est peu visible dans notre planche, il suffit de se reporter à la planche 68, qui reproduit l'aigle d'Euiuk. Celui qu'a dessiné M. Texier ne ressemble pas à l'original. Du reste, nous sommes obligés de

le répéter, les dessins de M. Texier ne reproduisent aucunement le *caractère* des figures de Boghaz-Keuï. Ainsi, dans ce bas-relief et dans presque tous les autres, il semblerait, d'après lui, que la plupart de ces figures ont le torse nu : il n'en est rien ; les grandeurs proportionnelles ne sont pas plus exactes ; d'après l'échelle placée au bas des planches, toutes ces figures, presque sans exception, sont trop grandes d'une quantité variable plus ou moins importante.

La paroi E', qui vient dans le plan après le bas-relief E, est formée par un bloc de rocher, non dressé et de peu d'épaisseur, qui laisse voir le jour dans les angles. Il ne semble pas qu'il y ait jamais eu aucune sculpture sur cette paroi.

PLANCHE XLVI.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DE LA GRANDE ENCEINTE.

Lettres G G' du plan. Nous décrirons plus loin, avec la planche 48, les figures qui sont sculptées sur la paroi F du plan. Elles sont du reste semblables à celles qui existent en G et G', ici représentées, et à celles qui les suivent.

Ces figures, au nombre de sept dans la planche 46, ont la même coiffure, la même robe cannelée, le même *bâton* sous le coude, les mêmes chaussures recourbées que les sixième et septième figures du grand-bas relief E ; seulement elles n'ont que 0^m 80 de haut. Elles portaient la *mandragore*, qui est encore très-apparente à la première figure et à la sixième. La tête de la première figure a été détruite en creusant une petite niche rectangulaire, aux angles arrondis, évidemment postérieure à l'exécution des sculptures. Après la troisième figure vient une fente du rocher et les lignes du bas-relief remontent haut et bas de 0^m 10, ce qui indique un mouvement du sol survenu depuis que les bas-reliefs ont été faits. Dans les trois dernières figures la queue de la robe est plus allongée, celle de la dernière est cannelée ou plissée obliquement. L'accessoire placé sous le coude, et que nous avons appelé jusqu'à présent un *bâton*, prend ici parfois une forme plus large, plus pleine, assez difficile à expliquer.

Au-dessous des deux dernières figures saillit de dix à douze centimètres un contre-fort, une sorte de piédestal au bas duquel nous avons fait une fouille qui nous a permis d'indiquer, dans la planche 38, la partie qui en est enterrée. Le second retour latéral de la gorge qui le termine démontre que l'anfractuosité marquée G'' (voir planche 37) est contemporaine de ces bas-reliefs et n'a jamais porté aucune sculpture. La face H porte deux figures semblables aux précédentes, de même dimension, et placées seulement un peu plus haut ; la *mandragore* que portait la seconde se voit encore. Le retour H' en porte une, de peu de relief, assez fruste et placée encore un peu plus haut ; enfin la paroi I en offre encore cinq, toujours semblables et de même hauteur. Les trois dernières sont très-frustes et placées notablement plus bas. M. Texier (pl. 77) a supprimé les *mandragores* encore visibles près de ces figures et le piédestal G' ; il a exagéré et mal rendu le *bâton* placé sous chaque coude ; enfin il n'a pas vu les cinq dernières figures placées sur la paroi I, qui est du reste très-inégale et criblée de fentes et de trous.

PLANCHE XLVII.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DE LA GRANDE ENCEINTE.

Lettre K du plan. Le cadre ou la cuvette de ce bas-relief a 3 mètres de hauteur et 2^m 25 de largeur en bas ; il se rétrécit par le haut où il n'a plus guère que deux mètres. La figure relativement colossale (2^m 24) qui est sculptée ici est identiquement la même que nous avons décrite déjà dans le bas-relief D (pl. 42) ; seulement ses pieds reposent sur des *montagnes* exprimées (si ce sont des montagnes) autrement que celles du grand bas-relief E (planches 44 et 45), et le globe ailé qu'elle porte sur sa tête en D couronne cette fois un édicule que le personnage tient au bout de son bras droit. Cet édicule est très-intéressant. Aux extrémités deux colonnes ioniques, avec une seule cannelure et dont le chapiteau montre un galbe très-primitif, portent les ailes entre lesquelles deux globes étoilés sont superposés (voir la note *sur l'origine de l'ordre ionique*, lue par M. Perrot à la Société des antiquaires de France le 20 décembre 1871, dans le bulletin, p. 39.) ; dans le centre une petite figure à mitre recourbée, barbue et vêtue de cette robe à pointes latérales que nous avons remarquée chez plusieurs figures des bas-reliefs A, A' et E, semble danser entre deux taureaux vus de face.

M. Texier (pl. 79) a fait le cadre rectangulaire ; il n'a pas vu la diminution de la partie supérieure ; il n'a pas vu non plus la poignée d'épée, ni la grandeur singulière de l'oreille. Ce grand bas-relief a conservé tout le fini de son exécution et l'enduit de stuc ; le bord inférieur n'en est pas élevé de plus de 0^m70 du sol actuel. Comme il est exposé en plein nord, il a été impossible de le photographier.

Sur la face opposée du même rocher, en R (voir planche 37), existait un autre bas-relief, beaucoup plus petit, dont il ne reste guère que le cadre et deux *mandragores* près de la gorge supérieure. Le cadre a 0^m 90 de largeur et 0^m 98 de hauteur. Tout relief a disparu, mais on saisit encore, en regardant bien, la silhouette d'un personnage à mitre pointue,

assis à gauche du bas-relief, et, en face de lui, il nous a semblé voir le contour de la grande figure à mitre cylindrique qui se trouve sur le bas-relief E, en tête du cortége de droite. Ces deux personnages tenaient probablement les tiges des *mandragores* qui ont subsisté dans le haut du bas-relief, à l'abri de la saillie du cadre. M. Texier croit que l'un et l'autre étaient assis.

PLANCHE XLVIII.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI KAÏA. BAS-RELIEFS DE LA GRANDE ENCEINTE ET DE L'ENTRÉE DU COULOIR.

Lettre F du plan. Ce bas-relief, qu'il était impossible de photographier, a été dessiné à l'échelle de 0^m08 pour mètre. Ce sont les mêmes figures que nous avons vues à la droite du bas-relief E et sur les faces G, H, H', I du plan. Il y en avait trois, peut-être quatre. M. Texier en a dessiné trois. De la première, nous n'avons plus vu qu'une petite partie du haut de la mitre et la *mandragore*, très-nettement indiquée avec sa tige et ses feuilles, encore recouvertes de stuc. L'ajustement de ces feuilles et le contour de la main demeuré au-dessous donne ici l'*apparence* d'une tête d'animal. M. Texier (pl. 72) en a fait une tête de chien, finement sculptée, qui n'existe pas du tout. La robe de la seconde figure n'offre pas trace de cannelure. Devant elle il semble que le rocher a été martelé : cela ferait croire que la première figure n'a pas été détruite par l'action du temps. Ces marques d'instrument reparaissent devant la troisième figure ; rien n'est resté pourtant indiquant qu'il y ait eu là une quatrième figure. M. Texier donne à la seconde figure une *mandragore* que nous n'avons pas vue; dans la troisième, il supprime les cannelures ou plis de la robe et le bâton sous le coude, il allonge aussi beaucoup trop la tige de la *mandragore* qu'elle porte.

En L et M du plan (planche 37), gardant l'entrée d'une étroite fissure qui aboutit à la petite enceinte ou au couloir, sont sculptées ces deux figures de monstres ou de génies à têtes de chien et de lion. Toutes deux ont des ailes, l'une baissée, l'autre relevée, comme dans les bas-reliefs de Ninive (Layard, *Monuments of Nineveh*, t. I, pl. 7).

L'épannelage ou ébauche de la figure M a laissé une petite épaisseur à peine sensible qui relie le bout des doigts de chaque main, et cela a fait croire que ce génie tenait des globes ou des astres : il n'en est rien. Le génie L, le seul qu'ait aperçu M. Texier, est placé à un niveau inférieur, son cou est à la hauteur des pieds de l'autre ; au-dessous de lui une saillie du rocher est travaillée en forme de banc. Près du génie M se trouve une niche plein-cintre, semi-circulaire en plan ; il y en a une seconde un peu plus avant dans l'ouverture et du même côté.

PLANCHE XLIX.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DU COULOIR.

Lettre O du plan. On voit sur cette planche, indiqué par une teinte grise, le niveau du sol actuel et la profondeur de terre que nous avons dû fouiller. Cette figure fantastique est coiffée de la mitre conique, cannelée, que portent un grand nombre des personnages précédents. On voit qu'ici cette mitre était enrichie d'ornements, qui sont presque tous disparus. Le pendant d'oreille est très-bien conservé, et la masse de l'ornement frontal, au bas de la mitre, est restée.

PLANCHES L ET LI.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DU COULOIR.

Lettre P du plan. Ici aussi une teinte grise indique jusqu'à quelle profondeur nous avons dû fouiller pour découvrir le bas-relief en entier. Nous y retrouvons deux personnages déjà décrits dans les bas-reliefs précédents, l'un dans le bas-relief E (pl. 44 et 45), où il tient aussi la *mandragore* et sa racine terminée par des chaussures recourbées ; la seconde dans le bas-relief D (pl. 42) et dans le grand bas-relief K (pl. 47). Ici, la première a une mitre plus ornée et l'appendice de son coude a l'aspect d'une queue ; la seconde est accompagnée pour la troisième fois du globe ailé qui couronne le même édicule qu'au bas-relief K, avec cette différence, qu'au lieu d'un personnage mitré au milieu on y voit un phallus. Nous ne savons pourquoi M. Texier a indiqué ici tout différemment les colonnes ioniques de l'édicule (pl. 79) ; elles sont identiques à celles du bas-relief K.

Sur la même planche sont représentées les deux faces du couloir avec leurs silhouettes et la disposition des bas-reliefs et des niches qui les accompagnent. Ces trois niches inégales sont circulaires en plan comme en coupe. Elles m'ont rappelé par leur disposition les innombrables excavations qui composent les nécropoles qu'on a appelées troglodytes et

qui existent à Pantalica, en Sicile. Que ce rapport soit fondé ou non, il semble bien qu'ici aussi l'ouverture de ces niches a été disposée pour recevoir une dalle de fermeture.

L'étroitesse du couloir ne nous a permis de photographier le bas-relief P que très-obliquement, mais nous avons tenu à reproduire cette photographie dans la planche 51, afin qu'on pût contrôler avec elle l'exactitude de notre dessin. De plus, nous avons moulé ce bas-relief tout entier par le procédé de M. Lottin de Laval, et nous avons pu en offrir le moulage au musée du Louvre.

PLANCHE LII.

PTERIUM (BOGHAZ-KEUÏ). IASILI-KAÏA. BAS-RELIEF DU COULOIR.

Lettre N du plan. Ce bas-relief était aux trois quarts enterré (voir planche 50, face N du couloir), aussi est-il d'une conservation parfaite et le stuc jaunâtre et luisant dont nous avons parlé le recouvre entièrement. Ces douze figures semblables, coiffées de la mitre pointue et cannelée, vêtues de la tunique serrée à la taille par une ceinture, aux chaussures recourbées, semblent une troupe de soldats marchant d'un pas régulier. Elles tiennent toutes dans la main droite une arme, qui n'est autre que la faulx que nous avons déjà signalée, portée par d'autres figures dans le bas-relief C (pl. 41), où elle est moins nettement conservée qu'ici.

Dans la reproduction de cette épreuve en lithophotographie l'image a été renversée ; c'est donc vers la droite que marchent réellement ces douze personnages, et c'est bien de la main droite qu'ils portent leur faulx.

PLANCHE LIII.

EUÏUK. VUE GÉNÉRALE DU VILLAGE.

Cette vue, dessinée d'après une photographie prise du Sud-Est, montre bien le relief d'un tertre factice s'élevant au-dessus du niveau général de la plaine. Les faces de l'Est et du Sud sont les seules visibles ; sur cette dernière face, à gauche de la planche, se trouvent les ruines qui sont reproduites dans les planches suivantes. La distance, l'échelle réduite du dessin, ne permettaient pas de les indiquer ici plus clairement.

PLANCHE LIV.

EUÏUK. VUE GÉNÉRALE DES RUINES.

Cette vue photographique est prise du Sud et d'assez loin pour embrasser à peu près toute l'étendue des ruines. Seulement la déclivité du terrain et la levée en terre qui borde le cours du ruisseau parallèle à la muraille ne permettent d'apercevoir que la partie supérieure des bas-reliefs. On distingue à gauche de la planche un bloc irrégulier resté à sa place primitive et appartenant à l'assise qui surmontait les bas-reliefs ; au centre sont les deux sphinx ; sur le flanc de l'un d'eux, coiffé d'un nid de cigognes, on distingue l'aigle bicéphale sculpté en bas-relief ; à droite s'aperçoivent les pierres irrégulières qui forment le mur du lavoir et qui portent les troncs d'arbres et les branches couchées horizontalement dont le plafond est formé.

PLANCHE LV.

EUÏUK. PLAN. ÉLÉVATION ET COUPE DES RUINES.

I. *Coupe longitudinale.* Elle montre à gauche la fouille que nous avons pratiquée dans le vestibule intérieur, le long du mur de droite, pour en dégager les gros blocs à bossages ; puis vient le sphinx dont le flanc porte l'aigle bicéphale, au-dessous duquel la coupe du seuil est indiquée, et enfin de grands blocs culbutés et le lavoir rustique dont le toit en terrasse s'appuie sur les bas-reliefs placés à droite de la porte. Le long bloc vertical (n° 15 du plan) qui forme un des jambages de la porte de ce lavoir, est représenté de face et de profil dans la planche 57 (fig. I et II). Après le lavoir vient la coupe du ruisseau et de la levée en terre qui en forme une des rives et dont il a été question dans l'explication de la planche précédente.

II. *Plan.* Des numéros depuis 1 jusqu'à 15 désignent les blocs qui ont été photographiés et dessinés séparément et

qui sont reproduits dans les planches suivantes. Une courte légende donne quelques explications sur les autres blocs désignés par les numéros 16 à 20. Le bloc n° 18 nous a paru appartenir au linteau de la porte.

On peut remarquer dans les blocs n° 5, 11 et 12 la disposition de joints verticaux qui sont brisés et forment un crochet de sept centimètres environ ; nous retrouverons cette brisure ou crochet dans les lits horizontaux de certains blocs. Ces joints brisés, les bossages et la forme irrégulière des blocs qui surmontaient les bas-reliefs, sont autant d'indices d'un appareil appartenant à une époque très-reculée.

III. *Élévation générale.* Quoique l'échelle de ce dessin soit assez réduite, on y peut voir l'ensemble des bas-reliefs, leurs rapports de grandeur et de disposition avec les sphinx et le seuil de l'entrée ; on distingue même suffisamment le sujet de chaque bas-relief pour saisir la composition du cortége qui vient aboutir au taureau posé sur un piédestal à l'angle de gauche, et celle du second cortége qui se dirige vers la divinité féminine assise à l'angle de droite. Au-dessous de chaque bloc se trouve reproduit le numéro qui le désigne déjà dans le plan, et qui est rappelé aussi sur la planche détaillée relative au même bloc. Il est donc facile, après avoir vu l'ensemble, de retrouver chacun des bas-reliefs pour l'étudier dans ses détails. C'est pour donner aussi complétement que possible cet ensemble que nous avons supprimé dans l'élévation le lavoir qui, représenté dans le plan et dans la coupe, renferme les blocs n°s 13, 14 et 15.

Les blocs n°s 1 et 2 étaient presque entièrement enfouis, nous avons dû les dégager ; le bloc n° 8, non visible dans cette élévation, était renversé sur le sol, nous l'avons redressé.

Au-dessus du bloc n° 3 nous voyons l'unique bloc de la seconde assise qui soit resté en place. Il porte un bossage ; les joints latéraux en sont obliques, la forme générale irrégulière. Si l'on examine ensuite les deux pentes du lit supérieur du bloc n° 1, et la forme irrégulière des blocs de la seconde assise gisant aujourd'hui sur le sol, on pourra conclure, croyons-nous, que la partie supérieure des constructions du palais étaient d'appareil polygonal, comme la plupart des murailles de l'enceinte et des forteresses que nous avons étudiées à Boghaz-Keuï (voir page 328).

PLANCHE LVI.

EUÏUK. BAS-RELIEFS.

I. *N° 6 du plan.* Ce bas-relief a dû être dessiné, parce qu'il est penché en avant de o^m^45 et que la photographie n'en pouvait donner qu'une image déformée. Il se compose de deux figures : dans la première, le dessus de la tête est détruit ; elle paraît féminine, son profil est allongé, ses cheveux pendent sur son dos, sa robe est cannelée ou plissée obliquement comme à certaines figures de Boghaz-Keuï (voir pl. 46). Le mouvement de ses bras est exprimé avec une gaucherie des plus singulières. Devant elle, sous son coude, pend une sorte de torsade qui rappelle ce que nous avons nommé un *bâton* dans l'explication des planches de Boghaz-Keuï. Pour être mieux conservé dans le granit d'Euïuk que sur le rocher calcaire de Boghaz-Keuï, ce détail n'est guère ici plus intelligible. L'intervalle entre la robe et cette torsade est saillant sur le fond du bas-relief, il fait donc probablement partie de la figure.

Le second personnage est identiquement le même que nous avons observé, trois fois reproduit, dans les bas-reliefs de Boghaz-Keuï (voir pl. 42, 47, 50 et 51). C'est la même coiffure, la même chasuble et le même *lituus,* les chaussures sont semblables et l'attitude est tout à fait analogue. Devant lui est un autel orné de cannelures et de torsades horizontales.

II et III. *N° 7 du plan.* La face étroite de ce bloc (fig. III) vient immédiatement après le bas-relief n° 6, que nous venons de décrire. Elle représente un taureau posé sur une sorte de piédestal ; l'angle du bloc est brisé et la partie postérieure de l'animal a disparu. Les organes sexuels sont fortement accusés, un bâton recourbé et deux boules sont sculptés en relief sur le flanc. Sur la cuisse se voit en partie seulement un autre accessoire que nous retrouverons plus complet dans le bloc n° 15 (pl. 57).

La face longue du bloc n° 7 (fig. III) porte quatre figures. L'angle abattu a emporté la moitié de la première à gauche ; le haut de sa tête est fruste ; elle tient avec la seconde figure un bâton vertical appuyé sur le sol. Celle-ci, dont la jambe gauche est singulièrement dessinée, a une tête qui ne paraît pas moins étrange. Nous l'avions prise tout d'abord pour une tête d'animal : le grand anneau qui pend à son oreille nous a aidés à y reconnaître une tête humaine. Ces deux figures sont vêtues d'une tunique courte ; la troisième, plus petite, tout aussi informe, et dont les pieds ne reposent pas sur la plinthe, est complétement nue, sa tête et le contour intérieur du bras gauche n'existent plus. La quatrième figure est vêtue d'une robe à queue et d'une sorte de manteau court ou de chasuble à longues manches ; elle paraît coiffée d'un casque, quoique le haut de la tête et le profil soient légèrement frustes. Des deux mains cette figure tient un instrument qu'il nous semble retrouver dans le bas-relief de Bavian (Layard, *the Monuments of Nineveh*, t. II, pl. 51) et dans celui de Maltaï (Place, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 45). Cependant, quoiqu'il soit répété plusieurs fois dans ce dernier bas-relief, il ne paraît pas certain que l'anneau et le bâton y forment un seul objet, comme ici.

IV. *N° 13 du plan.* Ce bas-relief, situé sous le lavoir, vient le dernier parmi ceux du cortége de droite qui restent

encore en place. Il se composait de trois personnages debout et marchant; il n'en reste guère aujourd'hui que les jambes des deux premiers et un pied du troisième. Ces jambes sont d'un dessin des plus primitifs. Le bord inférieur de la tunique ou d'un manteau est resté; au devant on distingue encore, dans le premier personnage, ce qui semble l'extrémité d'une hampe de lance et l'indication de ce pli, ou de cet appendice antérieur si difficile à expliquer. Dans le bas-relief n° 12, placé immédiatement avant celui-ci, et que nous retrouvons planche 64, se trouvent trois figures qui paraissent analogues à celles-ci et qui sont mieux conservées.

PLANCHE LVII.

EUÏUK.

I et II. *N° 15 du plan.* Ce lion, bas-relief par le flanc, ronde-bosse par la tête, a été employé, comme nous l'avons déjà dit, pour supporter la couverture rustique du lavoir. Enterré de cinquante centimètres seulement, il est dressé comme un pilier et forme un des jambages de la porte, la face tournée vers le ciel.

Les lits inférieur et supérieur du bloc sont brisés en forme de crochet, comme nous l'avons déjà fait observer dans d'autres blocs. Les pattes postérieures de l'animal sont traitées comme celles des lions de Boghaz-Keuï (voir pl. 49). Les orbites des yeux sont creux comme ceux des sphinx que nous décrirons plus loin; la patte droite est brisée. Le bélier que le lion tient terrassé paraît couvert d'emblèmes; c'est d'abord, sur le flanc, le bâton recourbé et la boule qui s'aperçoivent aussi sur un des lions figurés page 342 et sur le taureau du bloc n° 7 (voir pl. 56); sur la cuisse c'est un objet trilobé, sorte d'éventail qu'on devine avoir existé aussi sur ledit taureau; sous cette cuisse un faisceau de verges et sur l'épaule des imbrications dont le sens n'est pas non plus très-clair.

Sur la face latérale (fig. 1), touchant au bord inférieur du bloc, nous retrouvons, quoique demi-disparu, le globe ailé que nous avons remarqué à plusieurs reprises à Boghaz-Keuï (voir pl. 42, 47, 50 et 51). Le contour inférieur de l'animal n'est obtenu que par un sillon; le fond du bas-relief n'a pas été dégagé.

III. *N° 14 du plan.* Ce bloc n'est pas non plus à la place qu'il a occupée primitivement. Quoiqu'il soit déposé dans le lavoir à la suite des bas-reliefs qui composent le cortége de droite, la forme évidée qui lui a été donnée, sa hauteur (0^m 80), très-différente de celle du bloc n° 13 (1^m 30), ne permettent pas de croire qu'il ait fait partie de ce cortége. Toute la partie supérieure du taureau est fruste, de même que la partie postérieure. Il nous a semblé néanmoins voir sur l'épaule un reste du bâton recourbé que nous avons déjà vu sur les autres taureaux (blocs n°s 7 et 15); d'autres emblèmes ont pu disparaître, la boule est restée intacte.

Le lit supérieur du bloc offre ici aussi un léger crochet; sur ce lit existent deux trous circulaires d'assez grand diamètre (voir pl. 55, n° 14 du plan).

PLANCHE LVIII.

EUÏUK. BAS-RELIEF.

N° 1 du plan. Ce bœuf est découpé sur le fond plutôt que sculpté; il ne semble pas qu'il y ait jamais eu ici ni modelé ni détail. La partie postérieure de l'animal fait défaut; cependant la face latérale du bloc, quoique légèrement inclinée, est unie, il n'y a pas trace de rupture; il paraît donc que le bas-relief ainsi que la façade se prolongeaient et qu'il a dû exister d'autres blocs. Une fouille faite en ce point ne nous a pourtant rien donné. En avant de l'animal est un disque saillant, refouillé, mouluré en quelque sorte; un autre disque tout uni se trouve sous le ventre; sur le dos est une sorte d'autel aux parois légèrement inclinées. Tout cela forme une simple découpure saillante de deux centimètres seulement sur le fond. Il faut remarquer que le lit supérieur de ce bloc n'est pas horizontal, le milieu en est plus élevé que les extrémités de 0^m 12. Cela peut servir à démontrer que l'assise supérieure, dont un bloc est resté (voir pl. 55 et 62), et peut-être la construction entière étaient d'appareil polygonal.

PLANCHE LIX.

EUÏUK. BAS-RELIEF.

N° 4 du plan. Les trois personnages sont identiquement vêtus d'une robe à queue et d'une chasuble à longues manches, leurs pieds ont des chaussures recourbées. Le *bâton* (?) qui descend sous le coude semble bien ici un pli ou un bord du vêtement exprimé d'une façon particulière. La partie inférieure recourbée explique un détail analogue du

bas-relief, très-fruste, numéroté 13, que nous avons décrit à la planche 56, fig. IV. Les têtes ont beaucoup souffert; cependant on distingue encore dans la première à gauche, et surtout dans la seconde, l'oreille et l'anneau qui s'y trouve suspendu. Le premier personnage a le bras levé, sa main semble donner une bénédiction; le second est dans la même attitude, mais sa main, disparue, tenait un instrument dont il ne reste que la partie inférieure recourbée en forme de volute; le troisième a aussi le bras droit levé, mais son bras gauche est apparent, baissé, et sa main tient un *lituus* ou bâton recourbé dont on retrouve l'extrémité sur le bas-relief suivant.

PLANCHE LX.

EUÏUK. BAS-RELIEF.

N° 5 du plan. Il fait suite au précédent bas-relief (n° 4) dont on retrouve ici, à gauche de la planche, la terminaison; on voit ainsi la main qui dans le bas-relief n° 4 tient le *lituus*, dont l'extrémité figure sur ce bas-relief n° 5.

Un prêtre, de costume identique aux précédents, tient par la corne, de sa main droite, un mouflon ou bouquetin, que suit un bélier. Au-dessus de ces animaux deux autres béliers sont représentés, soit pour remplir le fond du bas-relief, soit pour donner l'idée d'un troupeau, suivant un procédé que, dans leur ignorance de la perspective, ont souvent employé les sculpteurs assyriens (Layard, *Monuments of Nineveh,* t. I, pl. 58 et 60). La tête et la main gauche du prêtre ont disparu, l'arête de droite du bas-relief est aussi détruite. Entre ce bas-relief n° 5 et le bas-relief n° 6, que nous avons décrit à la planche 56 (fig. I), se trouve un vide; il manque là un bloc de $0^{m}93$ de largeur, qui portait sans doute aussi un bas-relief. On s'en rendra compte en examinant (pl. 55) le plan des ruines (fig. II) et l'élévation (fig. III).

PLANCHE LXI.

EUÏUK. BAS-RELIEF.

Des blocs de la seconde assise étant tombés devant ce bas-relief, il n'a pu être photographié de face; c'est ce qui donne à notre planche un aspect de perspective, et place les pieds des deux personnages à des hauteurs différentes, quoiqu'ils soient en réalité à la même hauteur.

Ces deux figures, d'un dessin si naïf, représentent des musiciens. Celui de gauche, quoique représenté de face, a les deux pieds figurés de profil et tournés du côté gauche. Vêtu d'une tunique courte serrée par une ceinture dont les extrémités retombent verticalement, ce musicien tient une mandoline très-exactement représentée; la main gauche saisit le manche de l'instrument et les doigts recourbés de la main droite semblent en pincer les cordes. De ce manche pendent des rubans, un ruban semble aussi rattacher l'instrument à la ceinture du personnage.

Le second musicien a les mêmes chaussures recourbées, la même tunique et la même ceinture. Il paraît être représenté de profil. L'instrument dont il joue est moins bien conservé; cependant, à la masse un peu fruste qui en reste, et surtout au mouvement des bras, on peut reconnaître des cymbales. Dans les deux figures les têtes ont disparu.

Ce bas-relief semble n'avoir pas été complétement achevé. Le système général de ces sculptures est, comme nous l'avons dit, une espèce de découpure à plat sur un fond, offrant peu de détails intérieurs et surtout peu ou point de modelé. Ici, à droite et à gauche du bas-relief, le fond n'a pas été enlevé, les figures ne sont dessinées que par un large sillon qui en suit le contour.

PLANCHE LXII.

EUÏUK. BAS-RELIEF.

N° 3 du plan. Ce bas-relief, assez bien conservé, fait suite au précédent; il se compose de trois figures. La première à gauche semble appartenir au groupe de musiciens que nous venons de décrire. Son costume est le même, elle est d'égale hauteur ($0^{m}83$), tandis que les deux figures suivantes sont plus petites ($0^{m}59$). La tête de ce premier personnage est intacte, il paraît souffler dans une trompette qu'il tient de ses deux mains. Il est coiffé d'un casque hémisphérique dont le bourrelet inférieur se relève pour former sur le front un ornement; une autre saillie transversale s'élève jusqu'au sommet du casque, ses cheveux semblent pendre sur ses épaules, l'anneau d'oreille est parfaitement conservé.

Les deux autres figures peuvent être prises pour des bateleurs; elles ont le même costume déjà décrit. L'une semble attendre au pied de l'échelle; ses pieds sont cachés, dans la photographie, par un bloc tombé devant le bas-relief; son

casque ou sa calotte paraît un peu plus simple ; l'oreille et son anneau, l'œil et le profil allongé, sont très-bien conservés. Ses deux bras sont levés ; à son coude on voit, comme dans presque toutes les figures de ces bas-reliefs d'Euïuk, plusieurs traits obliques qui semblent indiquer des plis ou l'extrémité de manches courtes.

La troisième figure n'a que 0^m 50 de hauteur, elle s'élève gauchement sur le lourd montant de l'échelle plutôt que sur les échelons ; la main gauche est portée en avant ; la main droite, en arrière, semble montrer le ciel de son index relevé. La tête, bien conservée aussi, indique un tout autre genre de coiffure. Il n'y a ici ni casque ni pendant d'oreille. La tête de ce personnage semble rasée, et une longue mèche de cheveux paraît se tordre au sommet du crâne et retomber sur la nuque. Nous retrouverons cette coiffure dans plusieurs figures du bas-relief n° 8, représenté dans la planche suivante.

On remarque en haut de cette planche le joint qui sépare ce bas-relief du seul bloc de la seconde assise qui soit demeuré en place. On distingue même la ligne inférieure du bossage qui fait saillie sur ce bloc de forme irrégulière dont nous avons parlé pages 359 et 360.

PLANCHE LXIII.

EUÏUK BAS-RELIEF.

N° 8 du plan. Ce bas-relief était renversé ; nous l'avons fait relever. Il appartenait, comme le bas-relief n° 7, à la face latérale du soubassement, qui faisait retour à angle droit vers l'entrée du palais.

Il se compose de six personnages dont l'attitude générale rappelle celle d'un grand nombre des figures de Boghaz-Keuï et même des colosses de Ghiaour-Kaleh (voir pl. 10 et 40). Les trois premiers ont la même coiffure que nous venons de décrire dans un personnage du bas-relief n° 3, et qui se compose d'une mèche de cheveux partant du sommet de la tête. Dans les deux derniers la tête est trop fruste pour qu'on puisse dire comment ils étaient coiffés. Le premier et le second ont la tunique et la ceinture décrites dans les bas-reliefs n°s 2 et 3 ; le troisième paraît nu, et il semble même y voir l'indication des parties sexuelles ; le quatrième personnage est vêtu d'une robe qui cache ses pieds, peut-être est-ce une femme ; ce qui peut être affirmé, c'est qu'il n'y a pas de trace en ce point d'une mèche flottante. Les cinquième et sixième figures ont la tunique courte, sans ceinture.

PLANCHE LXIV.

EUÏUK. BAS-RELIEF.

N° 12 du plan. Il se compose de trois figures dont la partie supérieure est détruite et qui paraissent tout à fait semblables à celles du bas-relief n° 13, beaucoup plus frustes encore. Il est assez difficile d'interpréter ce qui reste de ces trois personnages qui sont tout à fait identiques. Le premier à gauche est demeuré le plus complet ; on distingue sa tunique dont le bas est arrondi, une manche flottante semble tomber de l'épaule, le bras gauche est porté en avant, la hampe d'une lance (?) se dessine obliquement. Au-devant de chaque personnage se montre d'une façon plus étrange encore et très-accentuée ce *pli* ou ce *bâton* que nous avons remarqué dans plusieurs bas-reliefs et qui nous avait déjà paru difficile à expliquer dans les bas-reliefs de Boghaz-Keuï.

PLANCHE LXV.

EUÏUK. UN DES PIEDS-DROITS DE LA PORTE.

N° 9 du plan. Ces pieds-droits représentent, sculptée comme en bas-relief, la partie antérieure de sphinx colossaux à tête humaine, aux pattes courtes terminées par des griffes de lion, et dont la coiffure a évidemment un caractère égyptien. Ils ne sont pas absolument pareils et diffèrent par quelques détails. Dans celui dont nous nous occupons, chaque patte a cinq griffes, et la griffe interne est plus petite que les autres. Au-dessus de ces griffes est sculptée une petite baguette ; à droite et à gauche, aux points qu'on pourrait appeler les épaules, font saillie deux demi-boules semblables à celles que nous avons vues sur les sphinx et les taureaux représentés page 342, et sur les planches 56 et 57. Autour du cou est sculpté un collier très-simple. Le bloc de granit est fendu un peu au-dessous des extrémités pendantes de la coiffure ; la face latérale interne est fruste, on ne saurait dire si elle a porté quelque sculpture ; la face postérieure est brisée. Au sommet, au-dessus de la tête, il semble voir le plan incliné contre lequel venait se juxtaposer une des extrémités du linteau que portaient les deux sphinx. Au bas de l'énorme bloc, vers l'intérieur, existent encore la feuillure de la porte et le trou de gond ou crapaudine où tournait le pivot (voir pl. 55, II, n° 9). Pareille crapaudine ne paraît pas

avoir existé à l'autre pied-droit : il s'ensuivrait que la porte du palais n'avait qu'un seul battant, semble-t-il, quoiqu'elle fût large de $3^{m}41$.

PLANCHE LXVI.

EUÏUK. BAS-RELIEF.

N° 11 du plan. Ce bas-relief occupe l'angle de droite du retour que fait le mur de la façade vers la porte du palais ; il répète symétriquement le bloc n° 5 où est représenté un taureau sur un piédestal ; cependant la face latérale, qui est ici aussi la plus longue, n'est pas sculptée comme dans le bloc n° 7 (voir pl. 56, II).

Vêtue d'une robe longue, les cheveux tombant sur son dos, le cou orné d'un collier, la figure représentée est assise ; sa main droite est relevée verticalement, l'autre semble présenter un objet que son état fruste empêche de bien définir ; ses pieds reposent sur un escabeau, ses chaussures sont recourbées d'une manière particulière. L'indication des cheveux est la même que dans une autre figure féminine appartenant au bloc n° 6 (voir pl, 56, I). Le haut de la tête et toute la partie supérieure du bloc sont frustes.

PLANCHE LXVII.

EUÏUK. UN DES PIEDS-DROITS DE LA PORTE.

N° 10 du plan. Ce sphinx, comme celui de l'autre pied-droit, comme le lion représenté dans la planche 57, a les orbites des yeux creuses et arrondies. Elles étaient sans doute remplies par une pierre de couleur ou par de l'émail. Les pieds offrent moins de détails : il n'y a ici ni griffes, ni baguette ; ils semblent ébauchés seulement. Les boutons saillants n'existent pas non plus sur les épaules ; en revanche, le collier est orné de rosaces dont l'une, celle de droite, est formée de feuilles rayonnantes.

La partie supérieure du bloc est désagrégée, brisée, et le nid de cigogne qui en occupe le sommet empêche de voir si la coupe oblique que nous avons remarquée sur l'autre pied-droit existe aussi de ce côté. Sur la face interne, on aperçoit, à la partie inférieure, un aigle bicéphale, sculpté en bas-relief, que nous allons décrire dans la planche suivante.

PLANCHE LXVIII.

EUÏUK. AIGLE A DEUX TÊTES.

N° 10 du plan. Les serres de l'aigle étreignent deux animaux accroupis qui semblent être des lièvres. Ici, comme à Boghaz-Keuï (pl. 38 et 44), l'aigle bicéphale servait de support à une figure ; de cette figure il ne reste que le pied à chaussure recourbée et le bas d'une robe dont la queue est très-allongée. Plus haut, comme nous l'avons dit dans la description de la planche précédente, le bloc est fruste ou brisé. Le pied du personnage disparu a $0^{m}27$ de long, il correspondrait à une figure d'environ deux mètres de haut.

PONT.

AMASIA ET ZÉLA.

Le massif montagneux dans lequel nous avons cru reconnaître la Ptérie d'Hérodote méritait, par le nombre et le caractère original de ses monuments, d'être étudié à part. C'est ce que nous avons fait, et nous avons rattaché ce district à la Cappadoce, suivant, en cela, le témoignage formel de ce même historien. Les hauteurs qui, toutes coupées de pittoresques ravins, dominent Boghaz-Keuï, Aladja et Euïuk, séparent le bassin de l'Halys de celui de l'Iris. Toutes les eaux que nous avons rencontrées à partir d'Aladja nous ont paru se diriger vers ce dernier fleuve. Or le bassin de l'Iris a toujours passé pour appartenir à cette partie de la Cappadoce primitive ou de l'Asie au-delà de l'Halys que les Grecs s'accoutumèrent de benne heure à désigner sous le nom de Pontos ou « pays maritime (1), » contrée qui, aussitôt après la mort d'Alexandre, commença à former un royaume indépendant. Toutes les villes importantes que contient le bassin de l'Iris, Comana, Sébastopolis, Zéla, Amasia, Eupatoria Magnopolis, sont toujours citées comme des villes du Pont. Si donc il nous est impossible de savoir où tracer au juste la frontière méridionale de ce royaume, frontière qui a sans cesse varié, au moins sommes-nous sûrs de ne pas nous tromper en attribuant au Pont tout le territoire, arrosé par l'Iris ou par ses affluents, que nous avons traversé à partir de Tchouroum.

Entre Euïuk et Tchouroum, on marche d'abord pendant quatre heures environ à travers un pays montueux, assez boisé; des taillis de chênes s'y mêlent à des bouquets de pins. On descend toujours, et on emploie encore quatre heures à traverser une grande plaine au Nord-Est de laquelle se trouve la petite ville de Tchouroum. Les maisons s'étendent à plat entre deux montagnes, dans une sorte de golfe que fait en cet endroit la plaine. Sur un tertre assez bas, se dresse une forteresse carrée de construction turque. Les murs, bâtis en grande partie avec des débris anciens, contiennent un assez grand nombre d'inscriptions, qui avaient déjà été relevées par des voyageurs précédents (2); nous en transcrivons chez notre hôte, Saïd-Effendi, une qui leur avait échappé.

(1) Xénophon est le premier écrivain grec qui emploie ce terme. *Anabase*, V, 6, 15.

(2) Ce sont celles qui se trouvent au *Corpus* sous les numéros 4105, 4108, 9242, 9243, 9244. Nos copies ne nous donnent pas les moyens d'expliquer ce qui, dans plusieurs de ces textes, avait arrêté M. Kirchhoff.

156.

Stèle placée dans le bassin. Au-dessus de ces lettres une guirlande et une grappe de raisin.

ΡΟΥΦΙΩΝ	Ῥουφίων
ΜΑΓΝΥΛΛΩ	Μαγνύλλῳ
ΤΩΙΔΙΩCΥΝ	τῷ ἰδίῳ συν-
ΤΡΟΦΩΜΝΗ	τρόφῳ μνή-
ΜΗCΧΑΡΙΝ	μης χάριν
ΑΝΕCΤΗCΑ	ἀνέστησα.

Nous avions passé tout un jour à Tchouroum, sans pouvoir rien découvrir qui nous apprît le nom de la ville antique d'où proviennent ces débris. Le lendemain, neuf heures de route à travers un pays monotone et nu. Parfois des champs cultivés, le plus souvent des landes semées de genévriers. Quelques bouquets de pins sur les hauteurs. Nous couchons à *Beybuk,* pauvre hameau où nous ne sommes plus qu'à 8 heures d'Amasia. A deux heures de la ville, la route devient intéressante. On rejoint la vallée de l'Iris, que les Turcs appellent *Iéchil-Irmak,* « le fleuve vert. » C'est une jolie rivière qui mérite son nom ; ses eaux claires sont d'un beau vert foncé qui contraste avec le gris sale des eaux troubles du *Kizil-Irmak* ou « fleuve rouge. » Des saules, des aulnes baignent dans le courant leur branchage et leurs racines. Tout à l'entour, de larges plantations de mûriers parmi lesquelles se dressent les magnaneries. L'été, tout ceci doit être d'une riante et fraîche couleur que fait encore ressortir la teinte sombre des montagnes qui bordent des deux côtés la vallée. Les maisons, avec leurs toits de tuile, dominent non-seulement les taillis de mûriers, mais dépassent même de beaucoup les têtes des plus élevés parmi ces arbres fruitiers dont Amasia est si fière. C'est un tableau qui nous paraît plus aimable encore quand nous le comparons à ces déserts nus et pelés que nous traversons depuis Beïbazar, à ces villages à demi souterrains, sans relief et sans forme, qui se confondent presque avec le sol qui les porte.

A mesure qu'on approche d'Amasia, les montagnes se rapprochent, la vallée devient une gorge de plus en plus étroite et profonde. A une heure de la ville, on traverse le Iéchil-Irmak sur un pont de pierre, et on tourne ensuite entre le pied du roc et la rivière bordée de jardins et de plantations. A quelques mètres au-dessus du chemin, on observe, au flanc du rocher, les traces d'une ancienne conduite d'eau, creusée dans la pierre vive. Là où le roc se dérobait, le canal était supporté sur un massif de maçonnerie. On suit les vestiges de cet aqueduc jusqu'aux premières maisons, pendant une heure environ. Est-ce un travail de l'époque romaine ou de l'époque seldjoukide ? Nous l'ignorons ; en tout cas, il a dû être entrepris pour alimenter des bains situés dans la partie haute de la ville. Amasia ne manque pourtant pas d'eau. Des sources qui descendent de la montagne se répandent dans les quartiers élevés, et les bains, les mosquées, les fontaines, situées dans la partie basse, empruntent au fleuve autant d'eau qu'il leur en faut au moyen de roues à palettes creuses qui, mues par le courant, la déversent dans un large canal. La tradition populaire explique l'origine de cet aqueduc par la légende de Schirin et de Ferhad. Cette touchante histoire d'amour, avec son dénouement pathétique, est, dit-on, tirée d'un poëme persan ; mais elle a été répandue en Anatolie par des poésies turques qui y sont très-populaires et qui placent à Amasia le lieu de la scène.

Il n'y a point à douter que la ville moderne n'occupe l'emplacement de la ville ancienne dont le nom est à peine altéré, même dans la bouche des Turcs, qui l'appellent *Amassieh.* Quant aux Grecs, ils prononcent ce nom comme s'il s'écrivait avec deux *s*, *Amassia*, tandis que l'orthographe antique était *Amasia.* Peut-être d'ailleurs, quoique l'écriture ne nous l'indique pas, faisait-on, dès lors, dans le pays, entendre la double lettre. La description que donne de sa ville natale le géographe Strabon est encore d'une exactitude singulière (1). « Notre ville est située dans une grande et profonde gorge

(1) XII, 3, 39.

où coule le fleuve Iris. Elle a été merveilleusement disposée par l'art et par la nature pour servir tout à la fois de ville et de forteresse. La roche est haute et escarpée ; elle tombe à pic vers le fleuve. Elle a un mur à sa base, au-dessus de la rive du fleuve qui porte es maisons de la ville ; un autre mur court sur les deux flancs et s'élève vers les sommets. Il y a deux sommets qui se tiennent et qui sont couverts de tours d'une construction admirable. Dans cette enceinte se trouvent le palais royal et les tombes des rois. Les sommets sont accessibles seulement par une sorte d'isthme extrêmement étroit, qui forme une montée de cinq à six stades, que l'on vienne des faubourgs ou des bords du fleuve. Du bout de cet isthme, il reste encore à gravir une autre pente d'environ un stade, celle-ci très-roide et facile à défendre contre toute attaque. La forteresse renferme des eaux dont il est impossible de priver ses défenseurs, car deux galeries ont été taillées dans le roc, galeries qui conduisent l'une au niveau du fleuve et l'autre à celui de l'isthme extérieur. Le fleuve a des ponts dont l'un joint la ville au faubourg, et l'autre le faubourg à la campagne. A la hauteur de ce dernier pont on voit s'abaisser et mourir la montagne qui surmonte les escarpements du rocher. »

Rien n'eût été plus intéressant que d'étudier en détail tout ce qui reste des monuments indiqués par Strabon et de reporter ces vestiges sur un plan à grande échelle (1) ; mais décembre commençait ; à peine étions-nous à Amasia que la neige se mit à tomber. Or nous avions encore à visiter Zéla et à gagner la côte, et, en tardant trop, nous risquions de voir la route d'Amasia à Samsoun coupée par les neiges, pour quelques semaines peut-être. Nous dûmes donc nous borner ; après une reconnaissance rapide que nous entreprîmes sous la conduite de notre excellent hôte, M. Krug (2), nous renonçâmes à nous occuper des souterrains et des enceintes de la citadelle ; nous résolûmes de consacrer le peu de jours dont nous pouvions disposer à ce groupe de tombeaux creusés dans le roc dont notre planche 70 donne une vue d'ensemble et notre planche 75 le plan général. Quelques autres tombeaux, imitation des premiers, durent être aussi étudiés pour que la série fût complète.

Ce qui caractérise ces tombes d'Amasia, c'est une disposition dont nous ne connaissons pas d'exemple hors d'Amasia et de ses environs (3), disposition que fera tout de suite comprendre un coup d'œil jeté sur les planches où sont représentés ces monuments (4). La chambre funéraire ne tient à la montagne dans laquelle elle a été creusée que par sa base. Sur les côtés, par derrière et en dessus, elle en est séparée par un espace vide qui forme autour d'elle une sorte de couloir et qui l'isole complétement. Pourquoi s'est-on imposé ce travail, qui a dû demander bien du temps? Nous n'en voyons qu'une explication : on s'est surtout proposé de mieux protéger ainsi la chambre funéraire en la défendant, par cet espace partout ménagé autour d'elle, contre des infiltrations qui se seraient produites dans les fissures du roc. C'est là ce qui a dû donner l'idée de ce travail ; mais, sans le chercher peut-être, on a obtenu ainsi un autre résultat : on a augmenté l'effet de ces monuments ; ce vide qui les cerne les détache de la montagne et les signale de plus loin aux regards.

Là ne se borne d'ailleurs pas le travail accompli. Chaque tombe est précédée de larges gradins qui semblent en former le piédestal ; parfois des degrés plus petits ont été pratiqués au milieu de ce soubassement comme pour conduire à l'ancienne entrée de la chambre funéraire. Dans le flanc du roc vertical a été taillée une large corniche ou plutôt un chemin, flanqué d'un parapet, et de place en place formant escalier ; ce chemin met en communication les deux groupes de monuments que l'on

(1) M. Barth a donné une esquisse d'un *plan d'Amasia* au 1 : 100000, sur la première des feuilles dont se compose la carte qui accompagne son voyage de Trébizonde à Scutari.

(2) Nous avons parlé ailleurs avec détail de cet homme distingué, dont nous avons eu depuis lors le regret d'apprendre la mort. (*Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure*, ch. IX.)

(3) M. Ainsworth (*Travels in Asia minor*, t. I, p. 99) a trouvé au nord de Tchouroum, dans les collines appelées Kirk-Delim, un tombeau tout à fait analogue à ceux d'Amasia. S'il n'est pas aussi complétement isolé, s'il touche à la masse du rocher non-seulement par sa base, mais aussi par son sommet, il en est séparé en hauteur, de trois côtés, par un couloir qui permet d'en faire le tour. Ce doit être, comme l'*Aïnali Mahara*, une imitation des sépulcres royaux.

(4) Pl. 72, 75 à 80.

distingue sur notre planche 70, l'un, formé de trois et l'autre de deux tombes, l'un situé tout près des ruines du palais royal, et l'autre en amont à 150 mètres environ vers l'Ouest-Sud-Ouest. Ce vaste ensemble, ce flanc de la montagne ainsi laborieusement préparé et taillé pour offrir aux souverains qui se succédèrent dans le palais voisin un dernier asile digne de la majesté royale, tout cela présente un caractère marqué de sévérité et de grandeur. Ce qui subsiste de la décoration primitive est des plus simples. Ici quelques moulures entourent la porte qui, suivant l'usage grec, n'est point rectangulaire, mais se rétrécit vers le sommet (1); là, une plate-bande dessine le fronton qui sert de couronnement (2), tandis qu'ailleurs la façade s'amortit en forme d'arc surbaissé (3). Nous avons aussi trouvé, gisant à terre, un fragment de corniche (4). Il est certain, d'ailleurs, que la plus grande partie de l'ornementation a disparu. Nous n'avions d'abord pas cru aux plaques de métal dont aurait été revêtue, selon M. Barth, la paroi antérieure des tombes (5). Un examen plus attentif nous a amenés à ne pas repousser absolument cette opinion. Il nous paraît certain que toute cette nécropole était ornée d'une riche décoration, formée en partie de moulures taillées dans le roc ou rapportées, et de stèles scellées sur les gradins, en partie d'ornements de métal. Des plaques de bronze, peut-être des lettres de même matière, de très-grande dimension, couvraient en partie la face principale et les faces latérales externes : c'est ce que semblent indiquer, surtout dans le tombeau le plus occidental, les trous réguliers qui se remarquent sur les parois soigneusement dressées. Devant le premier et le deuxième tombeau du groupe de droite, sur un des gradins inférieurs, M. Guillaume a relevé les traces certaines d'une grille (6). Devant le second tombeau, sur la plate-forme où il s'ouvre, deux piédestaux circulaires ou deux colonnes ont laissé leur trace sur le roc poli (7). A l'extrême gauche, après le dernier tombeau, la plate-forme se rétrécit et est barrée par une saillie du roc qui a été conservée tout exprès et qui vient aboutir au précipice. Dans cette saillie est percée une porte (8). Elle devait être fermée par des battants de bronze. On distingue très-bien les trous des gonds. De l'autre côté de la porte, la corniche cesse et meurt sur la paroi abrupte du rocher. Peut-être la nécropole devait-elle être prolongée de ce côté; nous aurions là l'amorce toute préparée de travaux que les événements politiques ont empêché d'exécuter.

Les tombes formaient donc une nécropole que des clôtures de différente nature concouraient à protéger contre des profanations coupables. On ne pouvait arriver aux deux terrasses qui portent les deux groupes de tombeaux que par l'enceinte du palais ou par l'acropole, qui, comme nous le montrerons plus loin, communiquait avec le palais. Par en bas, ceux qui auraient cherché à escalader cette paroi, toute haute et roide qu'elle soit, auraient été arrêtés par une grille dont le pied faisait corps avec le roc. Cette grille, sans doute d'un travail soigné, — l'Orient a toujours aimé les beaux ouvrages de fer forgé, — loin de cacher aux regards une partie de ces monuments, devait, au contraire, en rehausser l'effet et se marier heureusement au reste de la décoration. Peut-être aussi des statues avaient-elles été dressées devant les tombeaux; grâce à la blancheur et à l'éclat du marbre, elles se seraient merveilleusement détachées sur le fond du roc ou des cavités qui s'y creusaient. En tout cas, il n'y a plus ni devant ni dedans les tombeaux aucun reste d'inscriptions ou de sculptures (9). Ce qui a été descellé et brisé a dû

(1) Pl. 76 et 78. — (2) Pl. 79. — (3) Pl. 80.
(4) Pl. 79, V. — (5) *Reise von Trapezunt*, p. 33.
(6) Pl. 76, fig. I. — (7) Pl. 77, I et III. — (8) Pl. 77, I, et 78.
(9) Faut-il, avec M. Barth (*Reise von Trapezunt*, p. 34), se décider à voir une restauration des tombes royales dans les travaux qu'un certain Lucius se vante d'avoir exécutés, et en retour desquels il réclame des voyageurs qui passent devant les monuments rétablis par ses soins un bienveillant et respectueux salut? Dans cette épigramme (*C. I. G.*, 4174), composée de deux distiques, ce Lucius, qui a dû vivre sous l'empire, s'exprime ainsi : Σήματα [συ]νθραυσθέντα παλαιγενέων ἡρώω[ν] — ἐν μα[κ]ροῖσι χρόνοις Λούκιος ἡρμόσατο · — τοίγαρ, ὅσ[οι τ]ειμᾶτε τάφους νεκύων, παροδεῖτ[αι — Λούκιον [ε]ὐ[φ]ήμως τείετ' ἀμειβόμενοι. Il est bien question ici de tombeaux des antiques héros que le temps avait mutilés, et que Lucius a réparés; mais cette inscription, relevée pour la première fois par Hamilton et revue par M. Barth et par nous, n'est pas du tout à l'entrée

rouler jusqu'au pied des escarpements que surmontent ces gradins. C'est là, dans les talus formés par les éboulements de la montagne, que des fouilles poussées jusqu'à une certaine profondeur ne pourraient guère manquer de faire retrouver quelques fragments ayant appartenu jadis à la nécropole royale (1). Quoiqu'on ne puisse encore, sur bien des points, former que des conjectures, M. Guillaume ne désespère pas de tenter un jour ou l'autre, à l'aide de tous ces indices soigneusement rapprochés, une restauration de cette nécropole.

L'intérieur des chambres, comme on le verra par les coupes et les plans joints aux élévations, est très-petit et fort simple. Dans plusieurs de ces chambres, nous retrouvons cette espèce de banc que nous avons déjà vu dans plusieurs chambres funéraires. La plupart des chambres se terminent en forme de voûte. Deux de ces tombes n'ont pas été achevées; le travail qui devait isoler la chambre funéraire du rocher où elle a été creusée n'a pas été terminé (2). Nous renvoyons à l'explication des planches pour bien des détails que nous n'avons pu signaler dans cette rapide revue de l'ensemble. Quoique le principe de toutes ces tombes soit le même, il n'y en a pas deux qui se ressemblent.

Il nous paraît à peu près certain que nous avons ici ces tombes royales dont parle Strabon. Strabon les mentionne en même temps que le palais du roi; on sent, à lire la phrase, que les yeux étaient habitués à embrasser d'un seul regard ces deux monuments, la demeure royale et la nécropole royale, que tous les deux s'offraient à la fois à son souvenir. Or, dans l'édifice que l'on aperçoit à droite de notre planche 70 et au milieu de la planche 71, il paraît difficile de chercher autre chose que les restes du palais, représenté par plusieurs murs assis sur le rocher, murs dont les assises inférieures sont d'un bel appareil hellénique. Placé sur une simple anfractuosité du roc, cet édifice était aisé à défendre contre un coup de main; mais il était trop dominé par les sommets et de trop peu d'étendue pour que l'on y pût voir une citadelle. Pour un palais, au contraire, la situation était merveilleuse. On était assez près de la ville pour que la descente et la montée fussent aisées, assez haut au-dessus du fleuve pour que l'on eût là plus d'air et de brise que dans le fond de la vallée, et que l'on découvrît, de cette terrasse, non-seulement les rues et les places de la ville, mais toute la gorge de l'Iris en amont et en aval. Un passage souterrain, dont nous avons reconnu les restes, le faisait communiquer secrètement avec le fleuve et préservait ainsi ses habitants du danger de manquer d'eau (3). Un che-

de ce que nous appelons la nécropole royale. Elle s'en trouve à une assez grande distance, au bas du chemin par lequel on peut, en contournant vers l'est les hauteurs, monter à cheval jusqu'à l'Acropole. Si elle avait eu trait aux tombes des rois, pourquoi aurait-elle été placée ici? D'ailleurs, dans cette hypothèse, Lucius n'aurait-il pas employé un terme moins vague que : « les héros d'autrefois? » Il nous paraît vraisemblable que cette inscription se rapportait à d'autres tombes aujourd'hui disparues, peut-être à des monuments funéraires construits sur la voie qui sortait de la ville en cet endroit pour se diriger vers Amisus.

(1) Ker-Porter, le premier voyageur, si nous ne nous trompons, qui ait signalé à l'attention du monde savant les tombes d'Amasia et qui ait essayé d'en donner une idée, n'a passé que quelques heures à Amasia. Aussi sa description est-elle encore bien vague. Il ne donne qu'un seul croquis, l'élévation d'un des tombeaux, et ce croquis est loin d'être exact. Dans les pages qu'il a consacrées à résumer ce qu'il avait vu ou plutôt entrevu d'Amasia (*Travels in Georgia, Persia, Armenia, ancient Babylonia, during the years* 1817, 1818, 1819 and 1820, 2 vol. in-4°, Londres, 1822, t. II, p. 705-713). Ce qui nous a le plus frappé, c'est ce qu'il dit des débris d'une ornementation architecturale qu'il aurait remarqués au pied des tombes. Voici ses propres paroles : « Some way down on the declivity of the hill, several fragments of stone, similar to that of the rock, are to be found, carved like parts of friezes and architraves; and it is not impossible that they may have assisted in forming into temple-like porticoes the fronts of those ancient sepulchres. » (P. 710).

(2) Pl. 76 et 80.

(3) Voici ce que nous trouvons à ce sujet sur le carnet de M. Guillaume : « Nous passons le pont du Konak, et nous laissons les rochers à notre droite, en allant vers l'ouest. Avant d'arriver au pied de ce que nous avons appelé le palais, où nous remarquons, sous des constructions postérieures, des restes de murs antiques, nous trouvons au détour du rocher un tombeau creusé dans le roc, et qui semble intéressant (voir planche 74). Nous grimpons jusqu'à un point où

min, dont une partie tout au moins était creusée dans le roc, le mettait en relation directe avec l'acropole. C'était une rude montée, presque verticale en plusieurs endroits; mais si M. Barth, comme il le raconte (1), a encore pu gravir par cette route, quoique non sans fatigue et sans danger, à plus forte raison cette communication était-elle, dans l'antiquité, tenue toujours en état et rendue aussi aisée, aussi praticable que le permettait la configuration du sol. De ce palais il était donc toujours facile, en cas d'alerte, de se réfugier dans la citadelle sans passer par la ville. Une des deux σύριγγες ou galeries que mentionne Strabon aurait été celle dont M. Barth a vu la partie supérieure, et dont M. Guillaume a reconnu la partie inférieure; elle aurait mis la citadelle en rapport tout à la fois avec le palais et avec le fleuve. Tout ceci appelle d'ailleurs de nouvelles observations; un examen attentif permettrait de rétablir l'ensemble de ces travaux.

Si l'on admet que le palais était bien là où nous avons cru en trouver les restes, il n'y a point à douter que les tombes dont cette même planche 70 nous offre la vue pittoresque ne soient celles dont parle Strabon. Elles sont, en effet, comprises dans la même enceinte; l'acropole formait le sommet de cette enceinte, et de là partaient des murs qui descendaient en s'écartant l'un de l'autre vers le fleuve, de manière à enclore toute la face du roc tournée vers le midi, qui s'élève sur la rive gauche de l'Iris. Ces tombes sont les plus voisines du palais et par conséquent celles qu'il était le plus naturel de nommer en même temps que lui; ce sont enfin de beaucoup les plus imposantes des excavations pratiquées dans le rocher. D'autres tombes, dont plusieurs ont été aussi étudiées par nous, et qui se trouvent sur d'autres points, sont loin d'avoir la même importance et la même grandeur. Le seul monument qui puisse rivaliser avec elles par ce qu'il représente de travail, celui qui porte le nom d'*Aïnali-Mahara,* et que nous décrirons plus loin, est isolé ; on n'aurait donc pu le désigner par cette expression : « les tombes royales. » Il se trouve de plus à quelque distance de la ville, hors de l'enceinte dont Strabon et la configuration même des lieux indiquent très-clairement le périmètre. De plus, il porte une inscription qui l'attribue à un grand prêtre de la terre et non à un roi.

Quels sont ces rois dont nous avons reconnu les tombes au-dessus du palais? Là encore, il n'est guère permis d'hésiter. L'absence de toute inscription nous interdit bien de mettre un nom sur aucune de ces tombes; mais du moins, nous savons quelle dynastie elles représentent. « Les tombes royales, » dit Strabon. Or ce pays n'avait eu de rois que ces princes du sang Achéménide, dont la lignée se termine à Mithridate VI Eupator et à son fils Pharnace. Quand, à Amasia, une soixantaine d'années après la mort de Mithridate, on parlait des rois et des monuments de leur règne, palais ou sépulcres, de qui pouvait-il s'agir sinon de ces princes qui, jusqu'à la prise de Sinope par Pharnace I en 184, paraissent avoir eu Amasia pour capitale?

Les tombes royales sont au nombre de cinq. Nous savons que, du moment où Sinope fut au pou-

nous rencontrons un souterrain que coupe en deux tronçons un affaissement de la voûte. Le tronçon inférieur, dont la voûte est taillée dans le roc, s'enfonce jusqu'à 20 mètres au-dessous de ce point. La pente est raide; les marches, dont les angles sont remplis par des décombres, forment une descente rapide et glissante. Je ne puis aller que jusqu'à la moitié, mais du papier enflammé jeté jusqu'au fond me fait voir le point où le souterrain est comblé, et la roulette, que je laisse tomber, nous en donne la mesure. Il est probable que ce souterrain descendait jusqu'à la rivière. Nous montons dans le tronçon supérieur. Le sol en pente laisse voir les inégalités du rocher. La voûte est faite d'une maçonnerie grossière, sur laquelle on voit encore l'empreinte des couchis. Je compte soixante-douze pas en montant, et, quoique le haut soit presque comblé, après avoir passé sous une petite porte appareillée en voûte, nous arrivons à l'issue donnant dans le palais, près des bains où nous avions trouvé quelques jours auparavant les inscriptions des soldats français qui avaient été gardés ici comme prisonniers après l'expédition d'Égypte; mais cette issue est maintenant obstruée, et il nous faut redescendre par le même chemin. »

(1) *Reise von Trapezunt*, p. 33-34. En l'absence d'un plan détaillé, que quelque voyageur devrait bien lever, il est assez difficile de déterminer, d'après le récit de M. Barth, le point d'où il part dans la nécropole, la route qu'il suit sur des escarpements qui d'en bas paraissent inaccessibles, et le point où il débouche sur la cime.

voir des rois de Pont, cette ville maritime, avec sa forte situation et son beau port, devint leur résidence préférée. Ce fut à Sinope que furent ensevelis les deux derniers souverains du Pont, Mithridate V et Mithridate VI, dans ce qu'Appien nomme aussi *les tombes royales* (1). Il y a donc tout lieu de croire que nous avons à Amasia les monuments des cinq premiers princes de cette dynastie : Ariobarzane, qui sous Artaxerce II Mnémon réunit le premier les éléments d'une souveraineté indépendante; Mithridate II, qui prit le titre de roi; Mithridate III, Mithridate IV et Pharnace I. Il se pourrait que la tombe inachevée (2) qui semble la plus moderne fût celle de Pharnace I qui, une fois maître incontesté de Sinope, aurait suspendu les travaux déja commencés pour lui à Amasia et inauguré la nouvelle nécropole royale de Sinope. Ces monuments funèbres dateraient donc du troisième siècle avant notre ère et de la première moitié du second.

C'est des tombes royales que se sont inspirés les auteurs de plusieurs autres monuments funèbres, tels que ceux qui se trouvent creusés dans le roc au-dessous de la nécropole royale et dans l'endroit appelé *Akhor-Eunu* (3). Ce sont des formes analogues; mais là, nulle part, la chambre funéraire n'a été, comme dans les tombes royales, isolée par un vide qui l'enveloppe. Nous avons, au contraire, dans l'*Aïnali-Mahara*, une copie très-complète des monuments de la nécropole royale. Ce tombeau est situé à une demi-heure environ de la ville, dans la direction du Nord-Nord-Est, sur le bord de la route qui conduit à *Tach-ova*, auprès du village de *Ziaret*. Il est, lui aussi, taillé dans le roc, et isolé par un couloir de la masse environnante. Ce même vide règne aussi au-dessus de la tombe ; mais le monument a moins d'effet que les tombeaux dont se compose la nécropole royale. Au lieu d'avoir, en quelque sorte, pour piédestal, comme ceux-ci, les escarpements de la montagne, il est placé tout en bas du massif où il a été creusé et les gradins qui lui servent de soubassement commencent au niveau même du chemin. L'architecte semble avoir essayé de compenser ce qui manquait de ce côté en augmentant le nombre des gradins. L'ouverture de la chambre funéraire est aussi à une plus grande hauteur au-dessus du soubassement. On ne peut y arriver qu'avec une échelle. Nous avions heureusement pris la précaution d'en apporter une. L'intérieur n'offre rien de remarquable. Comme l'une des tombes royales, au moyen âge il avait été converti en chapelle, et on y distingue encore des peintures représentant les douze apôtres. Le nom du village voisin *Ziaret-Keuï*, « le village du pèlerinage, » rappelle le temps où cette chapelle d'un aspect original attirait de nombreux visiteurs. Peut-être se célébrait-il là une *panégyrie* ou fête annuelle.

Une particularité curieuse de ce tombeau, celle à laquelle il doit son nom d'*Aïnali-Mahara*, « grotte du miroir, » c'est l'extraordinaire poli qui a été donné, surtout extérieurement, dans le couloir, aux parois du tombeau. Très-dure, la pierre calcaire a pris le poli et l'aspect d'un beau marbre veiné, et il y a des endroits où, sans exagération, on s'y voit comme dans un miroir. M. Barth compare ce poli à celui que le pied de la célèbre statue de Saint-Pierre, à Rome, a pris sous les baisers des fidèles, et serait tenté de l'expliquer aussi par le contact des lèvres et des mains des fidèles, conjecture qui n'a rien d'invraisemblable. C'est ainsi qu'à la *Santa Casa di Loreto* les degrés ont été usés et polis par les genoux des pèlerins. La façade porte une inscription grecque en beaux caractères, hauts de $0^{m}63$. Le haut, ce qui est au-dessus de la porte, est très-lisible, mais le bas a été martelé. C'est dans notre siècle, prétend-on à Amasia, que cette mutilation a été commise. Un Turc passait à cheval devant Aïnali-Mahara. Effrayé, son cheval fit un bond de côté et le jeta par terre. Le cavalier désarçonné se figura que l'inscription était quelque formule magique gravée là par un méchant démon. Pour rompre le charme, il fit effacer, avec

(1) Appien dit, à propos du corps de Mithridate, que Pompée permit qu'on le déposât à Sinope dans les tombes royales, ἐν Σινώπῃ τοῖς βασιλείοις ἐνθέσθαι τάφοις. *De Bel. Mithr.*, 113.

(2) Pl. 80. — (3) Planches 73 et 74.

le pic, tout ce qu'il put atteindre. La partie supérieure seule échappa; elle était trop haut pour que l'on y arrivât; il aurait fallu établir des échafaudages. Nous ne serions pas étonné, pour notre part, que ce martelage remontât à l'antiquité même ou au temps de la chapelle.

Voici tout ce que nous avons pu lire (cf. pl. 42).

157.

ΓΗΣ
ΑΡΧΙ
ΙΕΡΕΥΣ
puis sous la porte du tombeau :
ΚΔ! ΟΣ
Χ Α

γῆς
ἀρχι-
ιερεύς.

M. Mordtmann, qui a vu l'inscription en 1858, croit avoir lu ainsi le nom du personnage auquel aurait été élevée la tombe (*Institut de correspondance archéologique*, *Annales*, 1861, p. 180) :

ΚΑΥΣΟΣΩΠΟΣ

Ce nom, tel qu'il le transcrit, n'est point explicable par le grec, et ne paraît point non plus offrir d'analogie avec les noms galates ou proprement orientaux que nous présentent ces contrées. M. Mordtmann ne nous semble pas avoir réussi plus que nous à déchiffrer les caractères. Hamilton, je ne sais pourquoi, n'a pas transcrit l'inscription de ce tombeau qu'il paraît pourtant avoir vu pendant les trois jours qu'il a passés à Amasia (1). Quant à M. E. Boré, entraîné par ses préoccupations religieuses, ne va-t-il pas s'imaginer que le monument est contemporain de ces peintures dont nous avons signalé les traces? Cette idée le conduit à ne pas lire ce titre de *grand prêtre de la Terre*, γῆς ἀρχιερεύς qui, à lui seul, aurait suffi à lui montrer son erreur; en revanche, il croit reconnaître dans la dernière ligne le nom du Christ (2). Ni M. Mordtmann, ni moi, n'avons trouvé le moindre vestige de ce nom.

Cette tombe doit être plus moderne que les tombes royales, tout en appartenant encore à une assez haute antiquité. Vers le temps de César ou d'Auguste, quelque personnage important du pays, important par la haute situation qu'il occupait, — c'était un grand prêtre de la Terre, c'est-à-dire de la déesse Mâ, que l'on adorait à Comana, — important par sa richesse, — il fallait beaucoup d'argent pour entreprendre et terminer un pareil ouvrage, — voulut reposer dans une tombe pareille à celle des anciens rois. Je ne sais si, tant que dura la dynastie nationale, il eût été permis à un sujet de lutter ainsi de magnificence avec le souverain. D'un autre côté, le style de la décoration, la simplicité du chapiteau, la forme pyramidale de la porte, l'absence de toute moulure proprement romaine, enfin le caractère des lettres, nous font croire que ce monument ne peut guère être plus moderne que le règne d'Auguste. On voit, par Strabon, quelle position occupaient encore à ce moment les grands prêtres de Comana ou de Zéla (3). Avant que le pays fût tout entier réduit en province romaine, ils étaient, depuis la chute des rois de Pont, des princes indépendants, placés à la tête d'une nombreuse hiérarchie de prêtres; ils possédaient, au nom du temple, de vastes domaines et d'immenses revenus. C'est ce que nous indique très-bien Strabon dans ce qu'il nous raconte de ce Dyteutos, descendant d'une illustre famille galate, qui fut nommé, par Auguste, grand prêtre de Comana (4). Nous avons peut-être ici le tombeau de quelque

(1) T. I, ch. 21.
(2) *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient.* Olivier Fulgence, *Paris*, 1840, tome I, p. 312.
(3) Voir ce que Strabon dit du temple de Cabira (XII, 3, 31), de celui de Comana (ibid., 32-36) et de celui de Zéla (ibid., 37).
(4) XII, 3, 35.

grand prêtre de Zéla ou de Comana, né à Amasia, tel que ce Dorylaos, fils de Philétère et parent du géographe Strabon qui, nous raconte celui-ci, avait été élevé par Mithridate Eupator à la dignité de grand prêtre de Comana (1).

Nous n'eûmes pas le temps de faire plus d'une visite à la citadelle, et nous devons nous borner à en signaler les monuments à nos successeurs. Un jour où le temps était un peu moins mauvais que d'habitude, nous entreprîmes cette promenade, déjà plusieurs fois différée. On ne nous indiqua point, sans doute pour n'avoir point la peine de faire avec nous cette pénible ascension, que l'acropole fût accessible de face, par la nécropole et le palais. Nous montâmes par le côté de l'est, en faisant un long détour. Le chemin, quoique encore très-roide, est pourtant praticable pour les chevaux. Au pied de la côte, on nous montre un endroit où se sont trouvés plusieurs tombeaux voûtés, en blocage, des bas temps de l'empire. Un d'eux, le seul qui subsiste, a été reblanchi et réparé par un Turc, qui s'en est fait une petite cellule. Le pic se divise à son sommet en deux plateaux, qui portent l'un et l'autre des tours et des restes de maisons. Entre ces deux sommets se trouve une dépression du sol encore marquée, mais qui était certainement bien plus sensible encore avant que des débris de toute nature s'y fussent entassés. C'est le petit isthme ou col (αὐχήν), dont parle Strabon. De là, il y a encore à peu près la distance qu'il indique jusqu'au point culminant du sommet occidental, le plus élevé des deux, celui qui porte la forteresse proprement dite. Sur cette pente sont accumulées les défenses. Avant d'arriver à la cime, nous traversons successivement cinq enceintes. Celles que nous rencontrons d'abord sont modernes, c'est-à-dire du moyen âge, byzantin ou musulman, mais faites en grande partie de débris antiques. La dernière, au contraire, repose presque tout entière sur des débris antiques très-bien conservés jusqu'à une assez grande hauteur. Les tours sont carrées. Le style de l'appareil nous rappelle Cyzique. C'est la même alternative de longs blocs et de blocs posés en boutisse. La construction est belle et soignée; elle date certainement des rois de Pont. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est un profond souterrain qui descend jusqu'à l'un de ces réservoirs d'eau (ὑδρεῖα) dont parle Strabon. Des deux galeries (σύριγγες) qu'il mentionne, ce doit être celle qui, dit-il, est taillée dans la direction du col, c'est-à-dire des ouvrages extérieurs; car, malgré sa grande profondeur, elle est loin de descendre jusqu'au niveau du fleuve. De l'autre galerie, nous avons cru retrouver la trace dans les débris du passage souterrain ou maçonné dont toute la partie inférieure se reconnaît encore au-dessous du palais. Ce qui est certain, c'est que la galerie que nous avons explorée dans l'acropole est un travail considérable, qui a dû coûter bien des efforts et du temps. Elle forme une voûte creusée dans le rocher et renforcée çà et là par un revêtement de maçonnerie. Près de l'entrée, il y a une voûte en briques qui est portée sur des pieds-droits de la même matière. C'est peut-être là, comme l'a pensé Hamilton, une réparation de l'époque musulmane; mais, plus bas, on trouve à plusieurs reprises des murs en bel appareil hellénique qui suppléent à des vides du rocher. Deux puits, qui paraissent bouchés à peu de distance de leur orifice inférieur, viennent s'ouvrir dans la voûte; ils avaient été pratiqués pour faciliter le creusement de la galerie en permettant d'attaquer le roc sur plusieurs points à la fois; ils donnaient aussi de l'air et du jour.

Le souterrain, dans son état actuel, a environ 80 mètres de profondeur (2). M. Guillaume compte près de 300 marches; or chaque marche a, en moyenne, 0^{m}275 de hauteur. La largeur de la galerie est de 3^{m}50, la hauteur moyenne de 3 mètres. Au fond, nous arrivons à un bassin, entouré, lui aussi, d'un mur d'appareil hellénique et comblé par des blocs éboulés, entre lesquels nous distinguons une eau claire et froide, agréable au goût.

Les proportions de tout cet ouvrage sont plus vastes qu'il n'eût été strictement nécessaire

(1) XII, 3, 33.
(2) Hamilton évalue la profondeur à 300 pieds anglais, évaluation qui ne s'écarte guère de la nôtre. Tome I, p. 369.

pour l'usage auquel il était destiné. C'est qu'il avait été conçu et exécuté par les mêmes maîtres qui ont taillé dans le roc les tombes royales au-dessus de la ville et le vaste système d'escaliers et de terrasses qui les relient les unes aux autres. C'est le même caractère de force et de grandeur, le même air d'aisance dans un travail qui n'a pu manquer d'être long et difficile.

D'un bout à l'autre de l'Asie Mineure, les anciens ont taillé en mille manières leurs montagnes de calcaire, de marbre, de trachyte ou de granit, comme s'ils eussent eu affaire à une molle argile. Ils ne pouvaient pourtant pas, comme nous, employer la poudre à canon et la mine ; mais ils n'étaient point pressés et ils avaient les bras des esclaves. C'était surtout le culte des morts et le désir d'assurer leur éternel repos qui les avait portés à attaquer ainsi le flanc des montagnes pour y mettre à l'abri le cadavre du chef de la famille ou de la tribu, dans une chambre que les escarpements de quelque âpre ravin défendaient contre toute indiscrète curiosité. L'habitude une fois prise, on avait continué à appliquer ces mêmes procédés à des travaux du genre le plus varié. Ici les vivants se creusèrent des habitations dans le rocher ; là, ils lui confièrent ou des inscriptions, ou des sculptures qui traduisaient leurs croyances ou qui rappelaient des événements historiques ; ailleurs, ils le façonnèrent en citadelles où de profonds silos, des citernes et des puits ménagés dans la pierre vive permettaient de tenir pendant de longs mois, sans manquer de blé ni d'eau, contre l'ennemi campé dans la plaine.

Obligés, pour rapporter d'Amasia tout au moins l'étude complète d'une catégorie de monuments, de nous borner aux tombeaux creusés dans le roc, nous n'avions pu accorder à l'acropole l'attention qu'elle méritait ; à plus forte raison, ne pûmes-nous étudier toute une autre série d'édifices qui, à eux seuls, occuperaient pendant longtemps l'architecte et l'historien de l'art, les édifices élevés par les Turcs Seljoukides et par les premiers sultans ottomans.

Déjà nous avions trouvé les traces de ces princes dans le château, qui a été réparé par le dernier des sultans Seljoukides, Alaeddin ibn kei Kobad ; mais c'est en ville que sont les monuments les plus intéressants de cette époque. Tout cela malheureusement est dans un état de délabrement et de dégradation des plus affligeants. Ce n'est pas que les fonds manquent. L'administration de l'*evkaf* est ici très-riche ; les mosquées ont, dans la province d'Amasia, des domaines plus vastes et de plus gros revenus que partout ailleurs ; mais toute cette fortune ne profite qu'à ceux qui sont chargés de l'administrer. Pendant que ceux-ci vivent dans l'abondance, chaque année quelque pierre se détache et quelque coupole s'effondre. Tous les monuments de l'époque Seljoukide, de beaucoup les plus originaux et les plus élégants, sont abandonnés ; ils ne peuvent plus passer que pour des ruines. Un des plus remarquables est le *Gheuk-médressé,* situé à l'entrée de la ville, sur la route de Tokat. L'ornementation du portail, celle de la porte même, en bois délicatement sculpté, sont d'une rare élégance. Il en est de même du monument placé en face, de l'autre côté du chemin, pour recevoir, selon M. Mordtmann, le tombeau du prince seljoukide, Kilidj-Arslan, qui régnait au milieu du douzième siècle. Il y a là des chapiteaux charmants (1).

(1) M. Boré (*Mémoires d'un voyageur en Orient*, t. I, p. 310) a vu dans cet édifice un monument de sculpture que l'on ne nous y a pas montré. Voici comment il le décrit : « Un tombeau, sculpté avec un art et avec un goût qui rappellent les monuments de ce genre appartenant à l'école gothique, a échappé, comme par miracle, à la proscription dont l'islamisme frappa toutes les représentations de la figure humaine. Une femme, dormant du dernier sommeil et vêtue d'une robe ondoyante, est couchée sur le marbre, à la façon des reines, des princesses et des baronnes de la belle église d'Inspruck. Des têtes d'anges et des fleurs entrelacées entourent les côtés de la pierre, relevée aux quatre coins par des renflements pareils à ceux des tombes de Tium et d'Amastris. On appelle ce monument le *Sépulcre de la fille*, et les Turcs me dirent que ces ossements étaient conservés par eux avec respect, d'après une tradition qui porte que cette fille d'un ancien roi, célèbre par sa vie pure et bienfaisante, était la fondatrice de l'église. » Nous regrettons vivement de ne nous être point enquis à Amasia de ce monument, dont ne disent mot ni Hamilton ni Barth. Nous avons cité tout au long le passage de M. Boré pour éveiller l'attention de quelque futur voyageur. Cet auteur est d'ailleurs si peu archéologue et ses descriptions sont toujours si vagues qu'il nous est impossible de dire s'il faut voir dans cette

Nous ne trouvons pas moins d'intérêt dans un édifice plus considérable, le *Timar-hané* ou « l'hôpital des fous », qui est assez bien conservé. Enfin, à la mosquée de Yurgitch-pacha, qui date des premiers temps de la conquête musulmane, il y a aussi des détails ravissants. Le Gheuk-médressé était revêtu extérieurement d'émaux d'un beau ton vert dont un bien petit nombre sont encore à leur place. Comme l'art grec, l'art arabe avait compris que l'architecture gagne à relever la forme par la couleur. Toutes ces constructions seljoukides appartiennent à l'une des variétés de ce que l'on est convenu d'appeler le style arabe, au type qui mériterait le nom d'architecture seljoukide ; ce serait en effet par la comparaison des monuments d'Amasia avec ceux que ces princes avaient élevés dans leur capitale Konieh et sur d'autres points de l'Asie Mineure que l'on arriverait à en définir les caractères et le style. Par bien des traits, cette architecture rappelle l'art qui fleurissait en Occident vers le même temps ; c'est le même emploi de l'ogive et la même tendance à renforcer l'édifice par des supports extérieurs, par des contre-forts appuyés contre les murs pour résister à la poussée des arcs. Les versets du Coran se mêlent ici aux arabesques comme chez nous les litanies de la Vierge courent le long des balcons et tournent autour des rosaces. L'ornementation végétale domine presque partout et des feuilles indigènes se mêlent dans les chapiteaux et les corniches à des formes toutes de fantaisie. Des tores brisés et des entrelacs rappellent aussi certaines particularités du style roman. Il y a d'ailleurs ici, ce nous semble, quelque chose de plus léger, de plus fin, de plus capricieux, une imagination aussi riche que celle qui s'est traduite dans l'ornementation de nos cathédrales, mais moins bizarre que celle-ci ne l'a été parfois. On trouverait bien peu de chose chez nous à comparer aux charmantes arabesques qui se trouvent à gauche sous le porche de la mosquée de Yurgitch-pacha. Tout ce que nous avons pu faire pour rapporter quelques souvenirs de ces monuments seljoukides, dont les détails demanderaient au dessinateur des semaines et des mois, ç'a été d'en prendre quelques photographies ; malheureusement celles-ci n'ont pu trouver place dans notre ouvrage tout entier consacré à l'antiquité.

Les édifices élevés sous les premiers sultans ottomans ont encore de la noblesse et de la grandeur. Les meilleurs ouvrages de cette époque, à Amasia, sont la mosquée du sultan Bayezid-Ilderim, construite par lui avant son avénement à l'empire, et la mosquée de Bayezid-pacha, un des lieutenants de Bayezid-Ilderim, qui se réfugia à Amasia après la bataille d'Ancyre. La mosquée de Bayezid-sultan est la plus grande de la ville et une des plus grandes de l'Asie Mineure. C'est la mieux conservée des anciennes mosquées et la seule qui soit convenablement entretenue. L'édifice est très-vaste, d'une disposition simple et sévère, mais qui pèche peut-être, comme celle des mosquées de Constantinople, par une certaine lourdeur. Les coupoles sont un peu écrasées et les massifs qui les supportent énormes. Il y a quelques émaux portant des lettres du Coran, vertes sur un fond blanc. Le reste de la décoration intérieure est en peintures à la colle qui ne manquent pas d'effet. La mosquée de Bayezid-pacha est bien plus petite, mais peut-être plus élégante. Les arabesques et les bandes de feuillages et d'entrelacs qui décorent le porche sont jolies. Tout cela est loin pourtant de la richesse et de l'élégance capricieuses qui rendent si originaux et si charmants les monuments seljoukides. L'architecture des Turcs ottomans, comparée à celle de leurs prédécesseurs, a quelque chose de froid et d'un peu pauvre.

Si nous ne pouvions étudier, comme nous l'aurions voulu, les monuments du moyen âge, ni même tous les monuments antiques que contient Amasia, nous tînmes du moins à en transcrire toutes les inscriptions. Voici toutes celles que nous avons reconnues être inédites ou avoir été mal copiées :

tombe un sarcophage du temps de l'empire romain ou une œuvre byzantine. Peut-être M. Boré a-t-il pris pour des têtes d'anges des motifs de décoration qui n'ont rien de chrétien.

158.

Sur une surface de rocher taillée et entourée d'un encadrement, dans le voisinage d'Aïnali-Mahara. La tombe était au-dessous. De larges trous de scellement indiquent la place d'un petit édicule. Lettres de 0m,05.

ΠΥΘΟΔΟΡΙϹ	Πυθόδωρις
ΜΗΤΡΟΔΟΡΟΥ	Μητροδόρου
ΑΙΛΙΩΜΕΜΙΑ	Αἰλίῳ Μεμια-
ΝΩΤΩΙΔΙ	νῷ τῷ ἰδί-
ΩΑΝΔΡΙΜΝΗ	ῳ ἀνδρὶ μνή-
ΜΗϹΧΑΡΙΝ	μης χάριν.

Il ne s'agit pas ici de cette Pythodoris, femme supérieure, suivant Strabon (1), qui régnait de son temps sur la partie orientale de l'ancien royaume du Pont; mais ce fut sans doute le souvenir de son mérite et de sa puissance qui rendit vulgaire dans cette région l'usage de ce nom.

159.

Dans la cour de la mosquée de Kilidj-Arslau. Lettres de 0m,04. En dessous un miroir et un peigne.

ΘΕΟΠΡΕΠΗϹ	Θεοπρέπης
ΚΕΣΗΣΤΥΛΑ	κὲ Σηστύλα
ΟΙΣΩΣΑΝΔΡΟ	οἱ Σωσάνδρο[υ
ΦΛ·ΜΑΡΚΙΑ	Φλ(αβία) Μαρκία
ΓΛΥΚΥΤΑΤΗ	γλυκυτάτῃ
ΜΗΤΡΙΚΕΦΙ	μητρὶ κὲ φι-
ΛΟΤΕΚΝΩ	λοτέκνῳ
ΜΝΗΜΗϹΧΑΡΙΝ	μνήμης χάριν.

160.

Yurgitchpacha Djamisi. Lettres de 0m,05 qui ont été négligemment gravées sur une pierre de couleur sombre et que l'on distingue à peine.

ιΟΤΟΥΧΥΛΟΝΙΤΗϹΚΑΙΙΩΝΕΙΙΟΥΡΑΝΙΩΝΙΙΟΛΙ
ΤΒΕϹΕΟΛΟΡΟΓΟΙΟΥΔΕΙΟΥΠΟΛΙϹΜΑΤΟϹΕΦΟΡΟϹ
ΑΝΑϹΤΑϹΙΟΝΙΙΟΕΠΟΝΕΥϹΕΒΗΤΡΟΠΕΟΥΧΟΝ
ΕΙΔΡΥϹϹΟΡΟΝ . ΝΙΕΙ . . . ΜΥϹΤΗΡΙΩΝΕΠΩΝΥΜΟΝ
ΟΥΙΕΒΛΑΧϹ ΝΜΑΠΑϹΟΙΛΟΑΡΟΙΑΙΟϹΜΥϹΤΗϹ
ΚΙΙΙϹΜΕΝΑΕΝΟΙϹΟΕΟΙΕΥΚΤΟΙϹΑϹΜΑϹΙΝΤΙΝ
. . . . . ΤΑΝΠΑΙ . . . ΙΙϹΤΙΝ . ΥΙΙΑ . . ΧΟΡΙΑϹΤΟΙ
ΠΟΝΕ . . . ΕΦΙΛΟΦΡΟϹΥΝΗϹΕϹΕΑΥΤΟΝΑΠΑΝ

Les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, 1861, p. 180, contiennent une copie de cette inscription, communiquée par M. Mordtmann à M. Kirchhoff; celui-ci la publie sans chercher à l'expliquer; il remarque seulement qu'il paraît y être question de l'empereur Anastase (492-518). Nous avons poussé plus loin le déchiffrement, sans arriver pourtant à rétablir le sens général. Tout ce que nous entrevoyons, c'est qu'il est question d'une fondation religieuse. Voici les mots que nous avons cru reconnaître :

. . . . καὶ τῶν ἐπουρανίων πολί-
της Θεόδορος ὁ τοῦδε τοῦ πολίσματος ἔφορος
Ἀναστάσιον εὐσεβῆ τροπεοῦχον
εἵδρυσε θρόνον ἱερ[ῶν] μυστηρίων ἐπώνυμον
. . . . καθαρότατος μύστης
. . . . θεοτεύκτοις ἄσμασιν
. . . . πίστιν . . . .
. . . . : φιλοφροσύνης ἐς ἑαυτὸν.

(1) XII, 3, 29.

A ces inscriptions que nous avons transcrites, nous en ajouterons une qui nous a été envoyée en 1866 par M. Stroh, gendre et successeur de M. Krug. Elle se lit, nous écrivait-il, au-dessus d'un des tombeaux creusés dans le roc, sur la face méridionale de la montagne qui porte la citadelle. Nous ignorons si ce texte, que M. Stroh avait aussi envoyé à Berlin, a été publié.

161.

ΠΕΤΗΝΙΝΔΕΚΟΛΨΕΧΑΡΙΝΜΝΗΜΗΣΕΤΙΤΩΟΣ
ΡΟΥΦΟΣΕΩΝΠΡΟΠΑΤΩΡΤΗΣΜΙΕΣΓΕΝΕΗΣ
ΕΝΝΟΜΙΚΗΠΡΟΥΧΟΝΤΑΚΛΕΟΜΒΡΟΤΟΝΗΡΠΑΣΕΜΟΙΡΑ
ΠΡΩΤΑΣΥΝΕΤΟΜΕΝΟΝΒΗΜΑΤΙΒΙΘΥΝΙΚΩ
ΟΣΤΕΑΔΕΙΣΠΑΤΡΗΝΟΠΑΤΗΡΟ...ΑΤΟΡΟΥΦΟΣ
ΚΑΙΚΑΤΕΘΗΚΕΝΑΟΕΝΘΑΠΙΠΡΟΓΟΝΟΙ
ΗΡΩΩΔΕΝΙΤΩΔΕΚΑΙΑΛΛΟΙΦΙΛΤΑΤΟΙΚΕΙΝΤΑΙ
ΤΙΜΕΕΙΣΧΡΟΝΙΟΣΥΙΟΣΤΕΠΟΛΥΧΡΟΝΙΟΣ

Πέτρην τὴνδ' ἐκόλ[α]ψε χάριν μνήμης ἔτι ζῶος
Ῥοῦφος ἐὼν προπάτωρ ἡμετέρης γενεῆς·
ἐν νομικῇ προὔχοντα Κλεόμβροτον ἥρπασε μοῖρα,
πρῶτα συνεπόμενον βήματι Βιθυνικῷ·
ὄστεα δ' εἰς πάτρην ὁ πάτηρ ὠ[πάσσ]ατο Ῥοῦφος,
καὶ κατέθηκεν ἄ[ρας] ἔνθα[περ οἱ] πρόγονοι·
ἡρῴῳ δ' ἐνὶ τῷδε καὶ ἄλλοι φίλτατοι κεῖνται,
Τιμήεις, Χρόνιος υἱός τε Πολυχρόνιος.

Celui qui, pendant sa vie, a façonné ce roc pour perpétuer sa mémoire, c'est Rufus, l'ancêtre de notre race. La Parque a enlevé Cléombrote qui excellait dans l'étude de la jurisprudence et qui, au barreau bithynien, avait atteint le premier rang. Son père, Rufus, fit rapporter ses ossements dans sa patrie. Il les prit et les déposa là où reposent ses ancêtres. Dans ce monument gisent encore d'autres êtres chéris, Timéeis, Chronios et son fils Polychronios.

Nous avons pris d'assez grandes libertés avec ce texte, le sachant copié par quelqu'un qui est tout à fait étranger aux études épigraphiques. Ainsi, ligne 2, nous avons hasardé ἡμετέρης, ne pouvant rien tirer de της μιες. L. 4, πρῶτα συνεπόμενον est une expression un peu insolite, mais qui s'explique pourtant ; on pourrait la traduire par *prima assequentem*. L. 6, notre restitution ἄρας présente une difficulté, c'est que le premier α est long ; mais l'auteur de ces médiocres vers regardait-il à une faute de quantité ? Avant πρόγονοι, le graveur ou le copiste a dû oublier οἱ. L. 8, Τιμηεὶς, dont je ne connais pas d'exemple, est une variante du nom Τιμέας. Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette inscription, c'est la mention qui y est faite de ce Cléombrote, jurisconsulte originaire d'Amasia, qui devient une des gloires du barreau bithynien. Ce texte doit être du second siècle, le temps où, comme nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de le remarquer, ces provinces furent le plus peuplées, le plus vivantes et le plus prospères.

La saison était si avancée et le temps si mauvais que nous ne pouvions songer à prolonger notre voyage ; nous voulûmes seulement pousser une pointe jusqu'à *Zileh*, l'ancienne Zéla, pour déterminer, s'il était possible, le théâtre de l'action où César triompha de Pharnace. Nous partons le 3 décembre au matin et nous longeons d'abord l'Iris. En face du village de *Guzeldjé-keuï* les montagnes se rapprochent, couvertes de bois de chênes et de pins, et la vallée prend un grand caractère. Le fond du tableau est formé par un rocher superbe, *Schaïn-Kaïaci*, « la roche du faucon. » Le soleil des étés d'Asie, à force de frapper cette haute paroi tournée vers ses plus chauds rayons, a nuancé de belles veines d'un jaune d'or le schiste grisâtre qui forme en cet endroit la masse de la montagne. Un peu plus loin, notre route s'écarte du fleuve, sur la rive gauche, pour gravir péniblement, à travers des taillis, les pentes de l'*Alti-Agatch-dagh*. Nous y retrouvons la neige, qui, dans

les creux, a déjà pris une certaine épaisseur. Du sommet du col, les montagnes que nous apercevons autour de nous, dans toutes les directions, présentent le même aspect. Au-dessus de ces vastes champs de neige se dresse bien haut dans le ciel, au-delà de Tokat, la cime pointue de l'*Ildiz-dagh.* Nous descendons vers Zileh ; nous trouvons, en face des pentes inférieures de la montagne, une colline isolée que gravit et traverse la route avant de s'enfoncer dans la gorge qui descend à la ville. Le plateau qui la surmonte nous paraît tout d'abord avoir été la position choisie par César en face de Pharnace (1). Une demi-journée employée, le surlendemain, à étudier tout ce terrain, nous prouva que cette première impression ne nous avait pas trompés. Nous avons exposé ailleurs les raisons que nous avons de placer en ce lieu la rencontre des deux armées, et nous avons interprété, chapitre par chapitre, tout le récit d'Hirtius. Nous ne pouvons, renfermés ici dans d'étroites limites, que renvoyer à cette dissertation spéciale (2).

Zéla est au milieu d'une petite plaine entourée de toutes parts de montagnes, excepté du côté où cette plaine, dans la direction de Tokat, se rattache à la vallée de l'Iris. Avant d'apercevoir la ville même, on distingue ce tertre que Strabon signale, et dont la tradition attribuait de son temps l'origine à des travaux exécutés par Sémiramis (3). Nous visitâmes avec soin cette hauteur, autour de laquelle sont groupées dans la plaine, en cercle, les maisons et les bazars. Nous n'y trouvâmes pas trace des murs antiques dont parle le géographe ; mais des murs byzantins et turcs les ont remplacés et entourent tout le sommet de cette colline. Dans ces murailles, qui se dressent certainement sur les mêmes fondations que celles qui les avaient précédées, sont encastrés un certain nombre de débris antiques, stèles, fûts de colonnes, fragments de moulures ; dans le cimetière arménien, nous avons aussi remarqué des gradins de théâtre. Où était ce temple d'Anaïtis qui, selon Strabon, attirait à ses cérémonies, depuis une époque très-reculée, un si grand concours de peuple? Nous ne sommes pas restés assez longtemps à Zéla pour entreprendre aucune recherche à ce sujet ; mais ce qui nous paraît un témoignage encore vivant de l'ancienne importance religieuse de Zéla, c'est la grande foire qui s'y tient tous les ans en décembre. Plusieurs passages de Strabon et la comparaison avec ce qui se passe dans d'autres pays montrent que des centres religieux comme l'étaient en Asie Mineure Éphèse, Pessinunte, Comana ou Zéla, ont toujours attiré les marchands en même temps que les fidèles : la *panégyrie* ou fête religieuse y est presque toujours accompagnée d'un grand mouvement d'échanges. Ici, après le triomphe du christianisme, une fête chrétienne s'est sans doute substituée à la fête païenne ; puis le christianisme même a disparu de cette ville, où, à part quelques familles arméniennes, il n'y a plus que des musulmans ; il n'est plus resté alors que ce qui était anciennement l'accessoire, le rendez-vous commercial auquel étaient habituées les populations des environs. Chose curieuse, dans toute l'Asie Mineure, on appelle encore, même en turc, les foires *Panaghia.* Le nom chrétien, qui lui-même avait remplacé le nom antique, *Panégyris,* a survécu à la conquête turque. On vient ici de très-loin, non-seulement de Samsoun, d'Amasia, de Tokat ou de Sivas, mais d'Angora, de Kaisarieh, d'Alep et de Diarbékir. Seulement, c'est une singulière saison pour une pareille foire que le commencement de décembre, surtout dans un pays où il n'y a point d'abris pour le bétail et où les chemins deviennent détestables dès qu'il a plu. Il ne semble pas que, même dans un temps où les routes étaient meilleures et mieux entretenues qu'aujourd'hui, on eût choisi ce moment de l'année pour déplacer le bétail et les marchandises. Admettons au contraire que le rendez-vous religieux ait précédé le rendez-vous commercial, que la foire soit née du pèlerinage : alors on s'explique cette apparente anomalie. Pour une fête religieuse, c'est un autre ordre de motifs qui détermine le choix de l'époque : peut-être était-ce ici une fête du solstice d'hiver.

(1) Voir la feuille G de nos itinéraires.

(2) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1871, p. 312-328, avec une carte.

(3) C'est ce qu'indique l'emploi des mots χῶμα Σεμιράμιδος, qui ne peuvent s'appliquer qu'à un tertre artificiel. XII, 3, 37.

L'habitude, une fois prise par la piété des fidèles, aura persévéré alors même qu'avait disparu la solennité de la date qui l'avait fait naître.

Voici ce que nous avons trouvé d'inédit en fait d'inscriptions à Zéla.

162.

Dans une rue, sur un autel quadrangulaire. Au-dessous, une feuille.

ΚΑΛΟΥΕΙΝΟ	Καλουείνο
ΘΕΩ	θεῷ
ΦΙΛΩΝ	Φίλων.

A Calvinus, dieu, Philon.

Ce ne peut être qu'une faute du lapicide qui a substitué l'ο à l'ω à la fin du premier mot de l'inscription.

Il s'agit certainement de ce Cn. Domitius M. F. M. N. Calvinus, lieutenant de César, qui, avant l'arrivée de celui-ci, avait été battu par Pharnace. D'après Dion (1), Calvinus resta chargé par César, après sa victoire sur Pharnace et son départ pour Rome, de réorganiser la province ; mais il ne demeura pas longtemps occupé à cette tâche, car l'année suivante nous le trouvons pourvu d'un commandement dans la guerre d'Afrique (2). C'était un personnage important, et, à ce qu'il semble, malgré les graves échecs qu'il subit à deux reprises, un bon officier général ; il fut sans cesse employé d'abord par César, puis par Octave. Au moment de la mort de César, il était *magister equitum* désigné du dictateur. En 40, il obtint un second consulat, et en 36 il eut les honneurs du triomphe pour les succès qu'il avait remportés en Espagne. Ce qui paraît probable, c'est qu'il était devenu le patron de la province pontique à la place de Pompée. Dans les derniers temps de la république, quand existait déjà cette disposition des esprits qui devait donner plus tard naissance au culte des empereurs déifiés, on voit souvent les honneurs divins offerts par l'adulation provinciale non-seulement à de grands personnages romains, capitaines victorieux et puissants gouverneurs, mais même à des Romains de condition ordinaire dont on avait reçu ou dont on attendait quelques services (3).

163.

Dans la citadelle.

ΗΡΟΙϹΥΝΒΙΩ	ἥροι συνβίῳ
ЄΡΩΝΙΔΙ	Ἐρωνίδι
ΒΗΡΑΤΙΟϹ	Βηράτιος.
ΟϹΔΑΝΚΙ	ὅς δ' ἂν κι-
ΝΗϹΗ	νήσῃ
ΤΗΝϹΤΗ	τὴν στή-
ΛΗΝΤΑΥ	λην ταύ-
ΤΗΝΔΩ	την δώ-
ϹΙΤΩΙЄ	σι τῷ ἱε-
ΡΩΤΑΤΩ	ρωτάτω
ΤΑΜΙΩ	ταμίῳ
ϹΗϹΤЄΡ	σηστερ-
ΤΙΩϹΔΟΥ	τίως δου'·
ΟΒΙΟϹΤΑΥ	ὁ βίος ταῦ-
ΤΑΜΝΗ	τα· μνή-
ΜΗϹΧΑΡΙΝ	μης χάριν.

(1) XLII, 49. — (2) *B. Afric.*, 86, 93.

(3) Voir les témoignages recueillis par M. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 2ᵉ série, dans l'article intitulé : *Les portraits des proconsuls d'Asie et d'Afrique sur les monnaies*. Voir aussi Egger, *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, p. 78 et suiv., à propos du décret rendu par la ville de Cymes en Éolide, sous le principat d'Auguste, en l'honneur de Vaccius Labéon, Romain obscur, que cette ville voulait adorer comme un dieu après lui avoir dressé un temple.

Ἥροι pour ἥρωι. Ἐρωνίς et Βηράτιος, noms nouveaux ; le dernier doit être une transcription du latin Veratius. Dans la formule connue qui vient ensuite, δώσι pour δώσει, ταμίω pour ταμιείῳ ; mais ce qui étonne, c'est le chiffre de la somme édictée comme amende contre le violateur de la tombe. Il est fixé ici en sesterces, tandis que d'ordinaire, en Asie Mineure, c'est en deniers que l'on compte. De plus, ce chiffre est très-inférieur à celui que nous rencontrons toujours en pareil cas, et qui est le plus souvent de 500 à 1000 deniers : 274 sesterces, cela ne fait pas 70 deniers. Nous lisons ce chiffre en commençant par la droite, comme s'il y avait υοδ' ; les exemples abondent. Remarquez aussi l'accusatif σηστερτίως, transcription toute mécanique du latin, et cette formule dont je ne connais pas d'autre exemple : ὁ βίος ταῦτα, c'est là ce qu'est la vie !

Enfin nous relevâmes au même endroit une inscription latine, très-mal conservée, qui figure au troisième volume du *Corpus*, sous le n° 237, d'après la copie que nous en avons communiquée.

Aussitôt après avoir dressé la carte du champ de bataille de Zéla, nous étions retournés à Amasia. La neige, qui ne cessait de tomber, nous avertissait de nous hâter. Le 14 décembre, après avoir vendu à Amasia nos chevaux et avoir expédié d'avance notre bagage, nous partions pour Samsoun, l'ancienne Amisus; le chemin, qui dura deux jours, fut des plus pénibles. Nos chevaux enfonçaient jusqu'au ventre tantôt dans la neige, tantôt dans la boue. Le 17, nous nous embarquions pour Constantinople sur le paquebot français la *Mitidja*, et le 20, nous étions dans le Bosphore, après une traversée qui ne fut point sans émotions ni sans danger. C'était le 2 mai 1861 que nous avions mis le pied sur la terre d'Asie. D'autres diront si nous avons bien employé pour la science les huit mois que nous avons consacrés à cette exploration ; pour nous, au moment où nous mettions en ordre, avant de rentrer en France, tout notre butin archéologique, épigraphique et géographique, nous nous sentions le cœur plein de reconnaissance et de joie. Nous avions pu, dans le cours de cette longue campagne poursuivie à travers les chaleurs de l'été et jusqu'au cœur de l'hiver, visiter tous les points qui avaient été signalés à notre attention ; nous avions eu le bonheur de réussir à Ancyre, là où d'autres, qui semblaient dans des conditions plus favorables que nous, avaient échoué; nous rapportions une meilleure copie du texte latin de l'*Index rerum gestarum,* et ces colonnes de la traduction grecque que M. Mordtmann n'avait point eu la chance d'arracher aux masures qui les cachaient. Nos découvertes n'avaient point été achetées d'un trop grand prix ; la santé de M. Guillaume et celle de M. Delbet, gravement atteintes un moment par les fièvres pernicieuses qui faisaient tant de victimes autour de nous, s'étaient remises à l'automne, et rien ne nous empêchait de donner à ce beau voyage l'épilogue que nous avions toujours rêvé, de revenir par la Syrie, la Palestine et l'Égypte : c'était le meilleur moyen de compléter notre instruction archéologique et l'éducation de nos yeux avant de nous mettre à expliquer les monuments dont nous avions réuni les dessins et les photographies. Nous rentrâmes en France à la fin du mois de février 1862. De cette année passée en Orient nous rapportions tous les trois, outre une amitié qui ne finira qu'avec notre vie, des souvenirs que le temps écoulé depuis lors n'a fait que nous rendre plus chers.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE LXX.

AMASIA. TOMBES ROYALES.

Au premier plan, à gauche, figurent la mosquée du sultan Bayezid Ilderim et ses vastes dépendances. Sur la droite paraissent les eaux du fleuve Iris, qui coule presque au pied des rochers; plus haut se dessinent les restes du palais royal dont parle Strabon. Ces restes consistent en murailles d'appareil hellénique (voir pl. 75, fig. IV); d'autres constructions plus récentes, mais ruinées, les surmontent aujourd'hui. Immédiatement à gauche de ces ruines, on aperçoit un premier groupe composé des trois tombes royales que nous donnons en détail dans les planches 76, 77 et 78. Vers le milieu de la planche est un second groupe composé de deux autres tombes royales (voir pl. 79 et 80), dominant toute la ville, et reliées entre elles par un grand escalier taillé dans le roc. On distingue aussi, creusée dans le rocher, l'entrée de cette partie de la nécropole. Au sommet de la montagne apparaît l'acropole antique.

PLANCHE LXXI.

AMASIA.

Cette autre vue si pittoresque de la ville d'Amasia est prise de l'habitation de M. Krug, notre hôte, située sur une hauteur, à l'Est de la ville, près des ruines du palais de Bayezid. Cette habitation est indiquée sur le plan de M. Barth (*Reise von Trapezunt,* feuille orientale de la carte). On découvre de là le cours de l'Iris, les ponts qui le traversent et les habitations serrées au pied des rochers et séparées par le fleuve du reste de la ville. Le *palais royal* se dessine de profil; les tombes royales sont à peine visibles, mais les murailles de l'acropole couronnent admirablement ces magnifiques rochers et se présentent sous leur plus grand développement.

PLANCHE LXXII.

AMASIA. AÏNALI-MAHARA.

Ce tombeau, entièrement taillé dans le roc, est représenté par un plan et deux coupes à l'échelle de cinq millimètres pour mètre et par une élévation au double. C'est dans l'étroit couloir qui isole le tombeau que le calcaire marmoréen a pris un poli brillant qui réfléchit les objets, particularité d'où provient le nom d'*Aïnali-Mahara* (grotte du miroir), que les Turcs ont donné au tombeau. Le sol de ce couloir, comme celui du vestibule, est à 2^{m} 30 environ au-dessus du sol de la route; deux des gradins portent encore des trous qui semblent indiquer que des stèles y ont été placées. La chambre funéraire est orientée tout autrement que la façade du tombeau, sans que ni l'une ni l'autre des deux orientations corresponde à aucun des points cardinaux. A droite de la chambre est creusée une niche en forme de sarcophage; toutes les surfaces intérieures ont été recouvertes de peintures à l'époque byzantine; sur la voûte en arc de cercle sont douze figures, les mieux conservées, portant à la main des rouleaux; ce sont peut-être les douze apôtres. L'entrée n'est pas placée dans l'axe de la façade; à gauche, dans la feuillure intérieure, sont des trous de gonds, haut et bas, de 0^{m} 07 de diamètre. A la hauteur de cette ouverture, sur la façade, existait une autre peinture byzantine dont il reste à peine quelques traces sur l'un des côtés. A l'entrée du corridor de gauche est creusé dans le sol un trou hémisphérique de 0^{m} 19 de diamètre. Nous retrouverons de semblables trous dans plusieurs autres tombeaux d'Amasia. Le profil du chapiteau des antes se continue sur les faces du couloir, et reçoit les retombées de l'arc du couronnement; il fait un ressaut de quelques centimètres à chaque entrée pour figurer la forme carrée de l'abaque.

PLANCHE LXXIII.

AMASIA. TOMBEAUX D'AKHOR-EUNU.

Ces deux tombeaux sont situés hors de la ville, au Nord-Nord-Est. Leur nom turc signifie « *devant l'écurie* »; les écuries du sultan Bayezid étaient, paraît-il, voisines de ce lieu. Ils sont taillés sur les deux faces d'un même rocher, faces qui se coupent presque à angle droit.

Le tombeau n° I est parallèle à la route qui passe à 13 mètres environ en contre-bas du pied du rocher. Il n'a point de vestibule; une sorte d'arc surbaissé, porté sur des pieds-droits saillants de 0^{m} 17, décore seul la façade; une ouverture à peu près carrée donne entrée à la salle funéraire taillée en forme de voûte plein-cintre. Dans le fond de la salle est creusée une niche de 2^{m} 68 de long sur 0^{m} 89 de hauteur et 0^{m} 60 de profondeur, appelée à recevoir le corps. La figure IV montre les trous de scellement et les gonds qui retenaient la dalle de fermeture du tombeau. Près de l'entrée se trouve, soigneusement creusé dans le sol, un trou hémisphérique de 0^{m} 41 de diamètre sur 0^{m} 30 de profondeur, visible dans le plan et dans les deux coupes. Il est difficile de déterminer l'usage de ce trou, analogue à celui que nous avons déjà remarqué au tombeau précédent, où il est extérieur.

Au-dessous des tombeaux est creusée sur le rocher une rainure qui n'est pas tout à fait horizontale, et que nous n'avons pu nous expliquer. Au-dessus, elle aurait pu avoir pour objet d'écarter du tombeau les eaux de pluie coulant sur le rocher; au-dessous, elle ne donne aucune facilité pour atteindre aux tombeaux, et elle n'a pas la forme ni la continuité des rigoles servant d'aqueduc, que nous avons remarquées en arrivant à Amasia (voir page 366.)

Le tombeau n° II est disposé tout différemment. Il est précédé d'un vestibule rectangulaire, terminé en plate-bande, et sur le côté duquel un banc a été réservé. Une porte donne entrée de plain-pied dans la chambre funéraire, terminée ici en forme de toiture à double pente. Elle ne contient aucune niche; il n'y a pas non plus de lit funèbre. Le mort était sans doute placé à droite de la porte. Il y a dans le sol deux trous hémisphériques de 0^{m} 40 de diamètre.

Sur le côté Est de la gorge où est située Amasia, au pied des rochers qui font face à ceux où furent creusées les tombes royales, existent deux autres tombeaux dont la disposition très-simple rappelle l'un des tombeaux d'Akhor-Eunu (II, pl. 73). Nous ne les avons pas relevés.

PLANCHE LXXIV.

AMASIA. TOMBEAU.

Au-dessous du château-fort qui a remplacé le *palais royal* indiqué par Strabon, à peu de distance vers l'Est, se trouve, au pied des rochers et regardant le Sud-Sud-Ouest, le tombeau représenté sur cette planche. Celui-ci, semble-t-il, avait une décoration architecturale assez importante, et sa disposition offre un certain intérêt. Sur une première terrasse, à environ 6 mètres du sol de la rue, sont taillés deux bancs de 1^{m} 10 de large, et distants de 4^{m} 15. Sur la paroi verticale qui surmonte ces bancs sont creusés des trous rectangulaires assez nombreux. Quel en fut l'emploi? il est difficile de le dire aujourd'hui. A 3^{m} 55 au-dessus de la première terrasse viennent quatre degrés qui conduisent au vestibule rectangulaire du tombeau. Aux extrémités de ce vestibule sont restées les bases de deux antes (fig. IV), dont les fûts sont en grande partie détruits, et qui portaient probablement un entablement dont la corniche, rapportée sur la rainure qu'indique la coupe (fig. III), a disparu. Sur la paroi verticale du fond du vestibule sont creusés, à droite de l'entrée, en ligne horizontale, quatre trous carrés peu profonds, de 0^{m} 10 de côté. Ils servaient probablement à sceller des ornements ou une inscription de marbre ou de bronze. Une porte de 1^{m} 48 de haut, rétrécie à la partie supérieure, donne entrée à la chambre funéraire, terminée en forme de toiture à deux pentes. Il semble qu'on doive reconnaître à l'intérieur la disposition de trois lits funèbres, dont l'un, celui du fond, plus élevé de 0^{m} 08, n'aurait que 1^{m} 27 de long, tandis que les deux autres ont 3^{m} 15. A moins que ces derniers seuls aient été des lits, tandis que le premier formait une sorte de table. Le système de fermeture de l'entrée est indiqué par les entailles du sol et du soffite, représentées dans la figure V.

PLANCHE LXXV.

AMASIA. PLAN DE LA NÉCROPOLE ROYALE.

La nécropole d'Amasia se divise en deux groupes de tombeaux : le groupe oriental, composé des tombeaux A, B, C, et le groupe occidental, composé des tombeaux D, E. Chacun de ces tombeaux sera décrit dans les planches suivantes.

Près du groupe oriental se trouve une enceinte (R), que nous croyons être celle du palais royal dont parle Strabon.

Les murailles helléniques qui l'entourent portent aujourd'hui les constructions plus récentes d'un château-fort. En O s'élève encore la porte seldjoukide, qui donnait entrée à ce château, et qu'on distingue très-bien dans la planche 70. En P subsistent les ruines de bains turcs, où nous avons retrouvé, comme à Kutahia, comme à Angora, le souvenir de Français faits prisonniers dans la guerre d'Égypte et internés dans ces contrées lointaines. Ici nos compatriotes ont inscrit leurs noms sur les parois de leur prison.

Entre les deux groupes de tombeaux les rochers se retirent en dessinant une sorte d'amphithéâtre un peu aplati, d'environ 120 mètres de diamètre, et découvrent une plate-forme semi-circulaire d'un sol inégal, mais praticable. Ils s'élèvent ensuite jusqu'aux sommets où est située l'acropole. Un long mur (K), ruiné en partie, va de l'angle de la forteresse à l'entrée du groupe occidental, et ferme la nécropole du côté de la ville. Ce mur est de construction seldjoukide, mais il repose sur des assises antiques.

Le chemin Q aboutit à la ruelle en escalier qui descend au pont antique qu'on aperçoit dans la planche 71, franchissant le fleuve Iris. D'après nos observations barométriques, la porte seldjoukide (lettre O) serait à 55 mètres et le pied des tombeaux B et C à 81 mètres au-dessus du pavé de ce pont. En I un tunnel est creusé à travers le rocher en forme de cap qui forme une des extrémités de l'amphithéâtre ; c'est l'entrée qui conduit au groupe occidental. Le sol en est taillé en forme d'escalier pour atteindre au niveau de la première tombe. Le rocher se dérobait sans doute au sortir du tunnel, en H, car une belle muraille antique supporte en ce point la plate-forme. Entre les deux tombes royales D et E, situées à des niveaux très-différents (voir pl. 70), se développe un grand escalier taillé dans le roc. Divisé par de larges paliers de repos, abrité parce qu'il est taillé en creux dans le flanc du rocher (voir fig. III), cet escalier a une largeur moyenne de 2^{m} 20. Il est bordé du côté du précipice par un appui réservé dans la masse, de 0^{m} 90 de hauteur; les marches, aujourd'hui très-glissantes, ont généralement 0^{m} 22 de hauteur et 0^{m} 45 de large.

En L se trouve le souterrain inférieur conduisant à une source ou au fleuve même; c'est celui dont il a été parlé page 369, note 3.

En M et N sont deux petits tombeaux. Le premier est une simple chambre sépulcrale sans aucune décoration ; nous avons reproduit le second en plan et en coupe (figures I et II). Il n'offre aucune décoration extérieure ; la chambre funéraire est carrée ; sur les faces sont creusées trois niches oblongues, et l'on voit, par la rainure dont elles sont encadrées et par les trous de scellement, qu'une dalle fermait chacune de ces niches quand les corps y étaient déposés. Aux deux angles du fond deux trous carrés, analogues aux trous circulaires que nous avons remarqués dans les tombeaux que représentent les planches 72 et 73, sont creusés dans le sol. Une rainure encadre aussi leurs ouvertures.

A droite de ce tombeau s'ouvre dans le sol l'orifice assez petit d'une excavation large et profonde, creusée dans le roc. Deux gros pitons en fer, scellés dans le rocher et encore intacts, ont dû servir à assujettir le tampon de fermeture.

PLANCHE LXXVI.

AMASIA. TOMBE ROYALE.

Cette tombe A fait partie du groupe situé à l'orient de la nécropole. Elle en occupe le côté droit et se trouve la plus rapprochée du palais royal (voir pl. 75). Située plus bas que les deux autres tombes, elle est reliée avec elles par un grand escalier creusé dans le roc.

De larges gradins sont taillés au bord du rocher à pic. Sur le premier existent en ligne droite de petits trous nombreux et rapprochés qui semblent indiquer la place d'une grille ; l'un d'eux est encore rempli de plomb. Au bord du second gradin, deux entailles de 0^{m} 30 de large ont probablement servi à sceller des stèles. Un troisième et dernier gradin conduit au sol du vestibule ; il porte aussi des trous de scellement qui sont plus grands que les premiers, et qui ont servi à assujettir d'autres stèles ou une clôture du vestibule. A deux d'entre eux on distingue encore la rainure qui a permis d'y couler du plomb fondu. L'entrée de la chambre funéraire est décorée d'un chambranle orné de moulures, reposant sur une tablette saillante également moulurée. Les profils en sont reproduits dans les figures III, IV et V. Ces moulures décoratives n'étaient sans doute pas les seules qui ornaient ce tombeau ; il y avait probablement une décoration architecturale ajoutée, *construite*, parce qu'on n'avait pas trouvé à la tailler convenablement dans le roc, et dont les blocs ont disparu.

Cette tombe n'a pas été dégagée de la montagne sur toutes ses faces, comme les autres tombes royales. Elle n'est isolée qu'à la partie supérieure par deux excavations qui donnent au couronnement la forme d'un fronton. Cet isolement imparfait servait au moins à préserver la chambre funéraire des infiltrations intérieures de la montagne. Sur le fond du vestibule, à droite et à gauche de l'entrée, sont creusés en ligne droite neuf trous carres analogues à ceux que nous avons remarqués au tombeau figuré dans la planche 74, et qui avaient probablement le même usage. Nous n'avons guère pu nous expliquer la rainure irrégulière qui serpente sur cette même paroi, à gauche de l'entrée, et dont les bords sont garnis de petits trous de scellement. La chambre funéraire se termine en plafond ; une large banquette

de 0^m 38 de hauteur l'entoure et n'est interrompue qu'au droit de la porte. Une petite niche carrée est creusée dans la paroi verticale.

A gauche de la planche on voit le commencement de l'escalier qui conduit aux deux autres tombes du groupe oriental, et au-dessus le couloir d'isolement de la tombe B, que nous retrouverons sur la planche 78.

PLANCHE LXXVII.

AMASIA. TOMBES ROYALES.

Sur cette planche sont réunis les plans, coupes et détails des deux tombes B et C du groupe oriental. Dans le plan (fig. I) on distingue le grand escalier, large de 3 mètres, qui les réunissait à la tombe A, détaillée dans la planche précédente. Un corridor entoure ces deux tombes et les isole complétement.

Tombe B. Une rangée de trous, munis de petites rigoles pour le scellement, précède les étroits degrés du vestibule; ils ont servi probablement à assujettir une grille. Sur les degrés sont d'autres trous analogues; enfin, sur le sol même du vestibule, on en remarque encore un certain nombre, et les traces de deux piédestaux circulaires. Les distances inégales de ces traces aux pieds-droits ou antes qui terminent latéralement le tombeau nous empêchent de songer à des colonnes. Pourtant il y a là des traces évidentes d'un revêtement considérable et d'éléments d'architecture qu'il serait difficile de retrouver. Nous avons cru que ces indices méritaient d'être reproduits sur une échelle plus grande dans la figure III. Deux trous, placés devant l'entrée du tombeau, ont assujetti un autel ou un piédestal. Les coupes II, IV et V, montrent les quatre piliers réservés dans la masse qui, aux quatre angles, reliaient la partie supérieure du tombeau à la montagne pour éviter un affaissement. Les coupes fig. II et IV montrent les faces T et G du tombeau et des trous carrés, creusés régulièrement en pente sur ces deux faces seulement, trous qui sont assez difficiles à expliquer. L'examen de la coupe fig. V démontre, je crois, que des pierres d'appareil étaient rapportées pour compléter la décoration de ces tombeaux. La coupe fig. VI présente la forme d'arc de cercle qui termine la chambre funéraire et la banquette très-basse qui régnait sur les trois faces.

Dans le tombeau C, il n'y a pas trace sur les gradins qui le précèdent des nombreux trous de scellement que nous avons décrits dans le tombeau A et dans le tombeau B. Autour du piédestal P, situé sous l'entrée de la chambre funéraire, sont disposés cinq trous seulement, munis de petites rigoles pour la plupart; nous les avons dessinés sur une échelle plus grande dans la fig. XI, ainsi que ceux qui existent sur le piédestal même. Dans l'axe du tombeau, sur le premier gradin de 0^m 80 de haut, est réservé un dé ou degré qui paraît destiné seulement à diviser en deux cette hauteur. Peut-être avait-il fallu rapporter des blocs dans ces redans du second gradin pour suppléer à des défauts du rocher. La coupe fig. II montre la face postérieure du tombeau avec ses entailles irrégulières; la coupe fig. VII, la chambre funéraire, terminée en plein-cintre et dépourvue de toute banquette et de tout sarcophage. La fig. VIII et la fig. IX montrent les faces latérales R et S avec leurs diverses entailles, et la fig. X la face latérale Q du vestibule, qui semble prouver aussi que des blocs de pierre ont été rapportés pour compléter la décoration de ces tombeaux.

A gauche du tombeau C, fig. I, se continue la plate-forme; une porte large de 1^m 50, et dont les trous de gonds sont encore visibles, a été réservée dans la masse. Il semble que l'on ait ainsi voulu préparer l'accès à de nouvelles tombes, projetées, mais non exécutées.

PLANCHE LXXVIII.

AMASIA. TOMBES ROYALES.

Façades des tombes B et C. Elles présentent l'une et l'autre ces trous carrés régulièrement placés, que nous avons déjà remarqués sur plusieurs autres tombeaux. Au-dessus de chaque entrée se trouve de même un trou de scellement; ils étaient probablement destinés aussi l'un et l'autre à recevoir un ornement de bronze ou de marbre.

Le tombeau C (celui de gauche) servait, en 1861, de demeure à un derviche qui y avait ajusté une porte en bois. Ce même tombeau a été jadis transformé en chapelle, car la voûte en est recouverte de peintures byzantines, aujourd'hui noircies par la fumée et à peine visibles. Sur la gauche de la planche est indiquée la continuation de la plate-forme et la porte percée dans le roc; à droite se dessine l'escalier qui réunit ces deux tombeaux au tombeau A. Partant de cet escalier, on trouve au-dessous de la plate-forme une rigole horizontale, indiquée aussi dans la coupe VII de la planche 77, et dont la destination n'est pas non plus très-évidente.

PLANCHE LXXIX.

AMASIA. TOMBE ROYALE.

Lettre D du plan général. Ce tombeau est le premier vers la droite du groupe occidental. On y arrive après avoir franchi une sorte de poterne taillée dans le roc, en forme de voûte recouvrant des marches. La plate-forme, élevée de 18 mètres environ au-dessus du premier talus, s'élargit devant le tombeau; de grands emmarchements y sont disposés, et sur l'un d'eux se voient les traces d'un autel ou d'un piédestal carré, dont la base avait $1^{m}57$ de côté. Six gradins de $0^{m}25$ de haut conduisent ensuite au sol du vestibule, où sont percés des trous, au nombre d'une dizaine, en ligne droite, avec rigoles pour le plomb fondu, et qui semblent indiquer la place d'une grille. Le corridor qui isole ce tombeau est très-irrégulier. Sur les quatre faces de la chambre funéraire tourne une banquette de quelques centimètres d'élévation. Sur le premier emmarchement, devant le tombeau, en L, se trouve un fragment de corniche à denticules, dont le larmier est tout à fait grec (voir fig. V). Ce bloc, de même nature que le roc où sont creusées les tombes, est l'unique débris aujourd'hui visible des revêtements qui, croyons-nous, ont formé la décoration des façades de ces tombes royales; il a dû appartenir au fronton dessiné par le couronnement, et reposer partie sur la large feuillure qui s'y trouve, partie sur le revêtement disparu de la façade. Près du plafond du vestibule, au-dessus de la porte d'entrée, sont deux trous de scellement qui ont dû servir aussi à attacher un grand ornement de bronze, de marbre ou de pierre.

Les coupes fig. III et IV indiquent la forme presque plein-cintre de la chambre funéraire et les trous de scellement qui, sur la face de l'entrée et sur celle du fond, ont dû servir également pour attacher des ornements depuis longtemps disparus.

A la gauche du plan (fig. I) commence le grand escalier taillé dans le roc qui conduit à la dernière tombe.

PLANCHE LXXX.

AMASIA. TOMBE ROYALE.

Lettre E du plan général. Le premier gradin qui précède ce tombeau est à 16 mètres au-dessus du talus inférieur. Ce gradin porte des entailles rectangulaires assez nombreuses; à 4 ou 5 mètres au-dessous, sur la paroi taillée verticalement, existent d'autres entailles biaises, qui semblent avoir reçu le pied de contre-fiches en charpente propres à porter un plancher ou un échafaudage. Le couloir d'isolement a été pratiqué sur les deux faces latérales; il n'a pas été complétement achevé à la partie postérieure, quoique le tombeau soit tout à fait dégagé au sommet. Le couronnement de ce tombeau en courbe surbaissée rappelle celui du tombeau dit Aïnali-Mahara (voir pl. 72). Deux gradins de 40 à 45 centimètres conduisent de la plate-forme au vestibule. Les faces de ce vestibule, celles des pieds-droits, sont criblées de trous horizontalement alignés; si l'on remarque aussi les lignes de trous qui, dans le plan, suivent le contour des parois, on admettra, croyons-nous, qu'il y a là le témoignage d'un revêtement architectural en marbre ou en métal qui a complétement disparu.

Les coupes II, III, IV et V font connaître la face latérale C du tombeau et l'étroite chambre funéraire terminée en arc de cercle, et où l'on remarque seulement trois trous rectangulaires profonds de 3 centimètres sur une des faces latérales.

ITINÉRAIRES.

Sept feuilles, marquées de la lettre A à la lettre G, contiennent les croquis topographiques de nos itinéraires. La feuille A offre, sur une échelle réduite, l'ensemble des routes que nous avons suivies à travers la Bithynie, la Mysie, la Phrygie, la Galatie, la Cappadoce et le Pont. Notre premier parcours, de Nicomédie à Cyzique, étant géographiquement bien connu, n'a pas été relevé en détail. C'est à partir de Cyzique seulement que notre route a été relevée à la boussole pour les direction s, a moyen de la montre pour les distances. Nous y avons indiqué tous les cours d'eau et leur direction, les villes et les villages que nous avons traversés ou aperçus, les pentes du terrain, la nature du sol, celle de la végétation, les relèvements sur les différentes montagnes, les dates de nos séjours, et même les points, marqués de la lettre F, où se trouvent des fontaines. Nos croquis sont à l'échelle de $0^{m}.001$ pour cinq minutes de marche. Nous avons mesuré à plusieurs reprises l'allure habituelle de nos chevaux, et nous avons pu l'estimer à 100 mètres par minute. Cette échelle correspond donc au $\frac{500}{1000}$ ou $0^{m}.002$ par kilomètre. Près des points principaux de notre route, l'altitude est indiquée dans un cercle. Ces altitudes ont été calculées par M. Ritter, ingénieur français des ponts et chaussées au service du gouvernement ottoman : il les a obtenues en comparant ses propres observations barométriques et thermométriques, faites sur le Bosphore, à celles que M. Delbet a faites aux mêmes jours et aux mêmes heures, pendant tout le cours de notre voyage. Nous avions un baromètre anéroïde et des thermomètres que nous avait prêtés M. Ritter. M. Tassy, inspecteur des eaux et forêts également détaché au service turc, nous avait munis d'une excellente boussole.

Nos cotes d'altitude ne peuvent prétendre à une exactitude rigoureuse : le baromètre anéroïde, bien plus commode en un pareil voyage, n'est pas un instrument de précision. Elles donneront néanmoins une idée de l'altitude relative des différents districts que nous avons explorés.

ADDITIONS ET CORRECTIONS [1].

P. 7, n° 3, au lieu de Hauteur des lettres, 0m 5, lisez 0m 05. — On n'emploie jamais, en pareil cas, le simple ἐσκεύασα. Il y avait évidemment, à la fin de la première ligne, ΖΩΝΚΑΤ, et il faut lire ζῶν κατ]εσκεύασα. L. 3, y aurait-il là des traces d'ὀστοθήκην? L. 5, il faut μετὰ τὸ θεῖναι [τὸν Ζωΐλον εἰ δέ τις] ἀνοίξει; voir p. 17 : μετὰ τὸ ἐντεθῆνε τὸν Ζώπυρον.

P. 11, n° 6. M. Deftledsen propose de voir un Α dans le caractère semblable à un Μ qui se trouve plusieurs fois répété dans ce texte très-négligemment gravé. L'inscription se lirait alors : ἔνθα κα | τάκιτε Τα | τιανὸς ὁ , εἶος Νικ | αίου (ou Νικηράτου) | δεκαν | οῦ. La charge militaire du δεκανός est connue à l'époque du Bas-Empire par Végèce, *de Re milit.*, II, 8 et 13.

P. 12, ligne 1, au lieu de Kious, lisez Kios; de même p. 21, l. 29.

P. 12, avant-dernière ligne, au lieu de : planche IV, figure 1, lire : planche IV, figure 1, 2, 3 et 4.

P. 16, note 1, lire Hérodore au lieu d'Hérodote.

P. 17, n° 10. M. Deftledsen m'a communiqué cette note : « L'inscription pourrait peut-être se restituer de la manière suivante : ce sont des vers trimètres ïambiques, assez médiocres d'ailleurs. Σοφός τις πα[ῖ]ς νέον ἑώρα | κὼς λύχνο[ν, Ἀ]θάνατος ἐν τά | φῳ τὸν θείφρονα κηρύξει, | Ἀνεγήραντ' α[ὐ]τοῦ τὸ [γε] | ῶδες [κ]αθαρὸν, Πράξας τὰ ὅσ[ι]α | · οὔνομα Γρηγόριος. La confusion de l'ο avec l'ω, que nous aurions à admettre plusieurs fois, est fréquente aux cinquième et sixième siècles. Dans le mot ἀνεγήραντα, il semble y avoir une allusion au nom du défunt Γρηγόριος. Le mot γεῶδες est employé pour désigner le corps terrestre de l'homme par opposition à l'âme, et on sait combien les anciens chrétiens tenaient à la résurrection du corps même; celui-ci, passé à l'état céleste et pur, serait, dans ce petit poëme, qualifié de καθαρόν. Le νέος λύχνος, que l'enfant a vu, est la lumière du ciel; le θείφρων est Jésus-Christ, dont il chantera les louanges. L'antithèse d'ἀθάνατος avec ἐν τάφῳ est remarquable. »

P. 18, n° 11. M. Miller n'a jamais rencontré l'expression ὁ ἐπὶ τοῦ κανικλείου βασιλείου, et la croit invraisemblable. Il pense qu'il faut lire Βασιλείου τοῦ χρυσομάλλου, que c'est le nom complet du personnage qui était revêtu de cette dignité.

P. 18, n° 12. Note de M. Miller : « Il me semble difficile d'admettre qu'à cette époque, en parlant d'un mortel, quelque haut placé qu'il fût, on ait employé l'expression ἀειθαλὴς κλάδος. Remarquez que votre *fac-simile* donne très-lisiblement ΕΥΘΑΛΗϹ, qu'il ne faut pas changer. Les deux lettres qui précèdent sont ΑΛ, d'où on tirerait aisément :

ὁ πορφυρανθὴς καὶ μάλ' εὐθαλὴς κλάδος.

Dans le *Corpus*, n° 1973 :

εἵνεκεν ἧς ἀρετῆς καὶ σωφροσύνης μάλ' ἀρίστης.

« On aurait pu lire aussi καὶ εὐθαλὴς, mais l'autre vaut bien mieux.

« L. 4, Χαμαὶ est très-bon pour le sens et comme ïambe; mais il ne peut pas aller ici. Dans ces vers ïambiques de douze syllabes, l'accent est toujours sur la pénultième du dernier pied. Je crois que la véritable restitution est χ[ρόνῳ].

« Quant à la question historique, je n'ai pas le temps de l'examiner; mais, *à priori*, j'aimerais mieux votre seconde opinion, celle qui fixe la date du monument au treizième siècle et non au quatorzième. Si vous aviez un *fac-simile* de l'inscription au lieu d'une copie, on pourrait y voir plus clair. »

P. 28, n° 18. Le dernier caractère est un Σ, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur la figure 1 de la planche II. Lire τοῦ ἔσωθεν κόσ[μου; dans une inscription du théâtre de Patara (*C. I. Gr.*, 4283), une femme, qui vivait sous Antonin, rappelant ce qu'elle et son père ont fait pour le théâtre de leur cité, se sert de ces expressions : Τὸ προσκήνιον... καὶ τὸν ἐν αὐτῷ κόσμον.

P. 29, n° 19, ligne 2, lire Προυσιεὺς [ἀ]πὸ Ὑπίου .L. 3, στρ]α[τευ]σάμε[νος.

P. 34, au lieu de ἔνδοξον ἀπὸ προπατόρων, lire, comme dans le texte restitué, ἔνδοξον ἐκ προπατόρων.

P. 35, au lieu d'Adrien, lire Hadrien, forme plus correcte, que nous avons employée partout ailleurs.

P. 37. Voir dans le *Voyage archéologique* (Explication des inscriptions, partie V, p. 287) l'opinion de M. Waddington sur la signification du titre οἱ φύλαρχοι τῆς ὁμονοίας.

P. 41. Dans l'explication de la figure 9, lire 3 mètres au lieu de 4 mètres.

(1) Nous avons mis à profit, pour cette liste de corrections, les observations qu'ont bien voulu nous adresser, pendant le cours de la publication, MM. Egger, Waddington, et surtout M. Miller, que nous nous sommes permis de citer plusieurs fois textuellement. Nous les prions d'agréer encore ici l'expression de notre reconnaissance.

P. 50. Peut-être la *schola medicorum* que nous mentionnons ne doit-elle pas se traduire par *école*, mais plutôt par cercle des médecins.

P. 52, n° 32, il faut peut-être lire, au lieu de ΔЄΟΥΑΝ, ΛЄΟΥΑΝ, qui représenterait le nom latin Læva, nom latin qui serait analogue à Scæva.

P. 80, note 4. Nous avons appris, après la publication de ces pages, que M. Mordtmann avait, dès 1856, cru reconnaître dans le monceau de décombres que nous avons décrit, p. 76-80, les restes du fameux temple d'Hadrien. Les conjectures qu'il avait formées à ce sujet sont exposées, nous a-t-il écrit, dans le journal géographique qui se publie à Augsbourg sous le titre de *Das Ausland* (n° 29, du 18 juillet 1856, p. 686). Nous n'avons jamais vu cet article.

P. 88, n° 53, ligne 4, au lieu de ὁ, lire ὃ.

P. 89, n° 56. Au lieu de πρεκάτωρ, on pourrait encore conjecturer πρ[εδι]κάτωρ. Cette transcription, au lieu d'être sans exemple antérieur, comme celle de *precator*, serait justifiée par un passage de Jean Cantacuzène, *Orat.* I, *contra Mahmet.*, τίς τῆς τάξεως τῶν πρεδικατόρων, ἤτοι τῶν κηρύκων.

P. 90, n° 58, l. 6. La formule ἔσται αὐτῷ πρὸς τὸν θεόν est très-fréquente à Eumenia de Phrygie. *C. I. Gr.*, n°s 3902, 3890, 3980.

P. 94, note 1, l. 1, lire Βρυλλιανός au lieu de Βρυλλιανσό.

P. 115, n° 74, l. 1. J'ai restitué Μάτεισα. Il n'y a rien à ajouter. Le nom est complet; c'est Ματεῖς, nom de femme, qui se trouve sur une stèle trouvée à Athènes, dans l'épitaphe d'une Pisidienne d'Oroanda. Il figure, d'après l'autorité de M. Komanoudis, dans la 3e édition de Pape.

P. 119, n° 80, l. 2, au lieu de τηνδὲ, lisez τήνδε.

P. 125. Quelques erreurs se sont glissées dans la restitution que nous avons tentée d'une épitaphe déjà publiée par Le Bas et recopiée par nous. Εἵνεκ' ἐμῆς στόργης ne fait pas, comme nous l'avions dit, un pentamètre faux : εἵνεκον pour εἵνεκεν est sans exemple; enfin, l. 6, il vaut mieux lire, comme a fait M. Waddington (*Voy. arch.*, n° 775), οἷ μάνυε (pour μήνυε) τειμὰν, « montre-lui », c'est-à-dire « rends-lui l'honneur dû aux morts ». C'est la mère qui parle, et οἷ désigne la fille morte.

P. 237, l. 14, au lieu de σωσῆ, lisez σώσῃ.

P. 264, les mots *procuratori Daciæ Porolisensis* ont été oubliés dans la transcription en petits caractères du n° 146.

P. 268, n° 145. Voici les observations que M. Miller nous a communiquées sur ce texte : « L. 3, κραυγάζω me semble peu noble ici. A la place de cette conjecture de Kirchhoff, j'aimerais mieux κηρύσσω. L. 4. Τοῦτόν με est bien élégant pour ce mauvais poëte. Je crois qu'il a mis τούτων με. Ῥῦσε est pour ῥῦσαι. Avec τούτων, je lirais, à la place d'ἀνομιῶν qui est trop court, et qui d'ailleurs a l'accent sur la dernière syllabe, soit παρανομημάτων, soit εἰς σ' ἀδικημάτων ou ἀσεβημάτων. Si vous vouliez conserver les leçons du monument lui-même, on pourrait lire : τοῦτόν με ῥῦσαι τὸν [πολλ' ἡμαρτήκοτα. Le verbe ῥῦσαι n'a pas besoin de complément; j'avoue cependant qu'au moyen âge il est plutôt suivi de l'indication de l'objet dont on veut être délivré. L. 18, je lirais ἦλον ἐκ τάφου, justifié par σωτὴρ du vers suivant, que je compléterais ainsi : ἐν τῇ ἐσχάτῃ ὥρᾳ. Ces vers, comme il est facile de le voir, sont simplement dodécasyllabiques, et la seule règle à observer, c'est l'accent sur la pénultième. C'est pour cela que je n'ai pas craint de vous proposer κηρύσσω et ὥρᾳ. La formule si fréquente dans le Nouveau Testament, ἐν τῇ ἐσχάτῃ ἡμέρᾳ, donnerait une syllabe de trop. »

P. 280, n° 151, l. 3. Θυριν n'est pas un accusatif de θυρὶς, mais tout simplement une forme abrégée, très-usitée au moyen âge, ιν pour ιον, θύριν pour θύριον.

P. 281. Le n° 153 peut se lire avec toute certitude : οἱ εὐλαβέστατ[οι | πρεσβύτεροι Ἀκύλ | λας κὲ Θεόφιλος ἐν | θάδε κατάκινται. Εὐλαβέστατος était le titre donné aux évêques et aux archimandrites, *reverendissimus, venerandissimus.*

P. 194, au bas de la page, au lieu de *tetrarchiam ex Galatia*, lire *tetrarchiam ex Lycaonia.*

P. 355, dans l'explication de la planche XLIII, à la première ligne du troisième paragraphe, lire : la mitre pointue, cannelée, et portant à sa partie antérieure.

TABLE DES MATIÈRES.

BITHYNIE.

MYSIE.

PHRYGIE.

GALATIE.

CAPPADOCE.

PONT.

TABLES ANALYTIQUES.

INDEX DES NOMS DE LIEUX.

(Les noms modernes sont en italiques.)

INDEX DES NOMS D'HOMMES.

(Les noms marqués d'un astérisque sont des noms nouveaux

INDEX DES FAITS PRINCIPAUX.

INDEX DE LA GRÉCITÉ.

INDEX PALÉOGRAPHIQUE.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

